REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME XVIII. — 1er NOVEMBRE 1913.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME DIX-HUITIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1913

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1913unse_4

THE GETTY CENTER

LETTRES

DE MONTALEMBERT

A

LA COMTESSE SOPHIE APPONYI[1]

C'est à Éphem (Brabant), près de Bruxelles, que, le printemps dernier, j'eus le plaisir de faire la connaissance de la comtesse François Grünne, née Madeleine de Montalembert, entourée de sa belle et nombreuse famille, et que j'ai trouvé beaucoup de souvenirs de son illustre père, dont ma belle-mère m'avait si souvent parlé. J'étais moi-même, depuis ma première jeunesse, admiratrice enthousiaste de l'auteur des *Moines d'Occident* et de *Sainte Élisabeth de Hongrie*. J'ai été tout émue de trouver à Éphem tant de souvenirs de lui.

Les dessins que sa fille, Catherine de Montalembert, avait faits de « La Roche, » château qu'il habitait et qui lui était si cher, m'intéressèrent surtout. Aussi, en contemplant les dessins de « La Roche, » ma pensée se reporta-t-elle tout naturellement vers Appony (2), château dans lequel s'écoula la vie de celle que M. de Montalembert avait honorée de son amitié.

(1) La comtesse Sophie Apponyi était née comtesse Sztaray; son père était le comte Albert Sztaray, sa mère était la comtesse Marie Karolyi; elle était veuve du comte Jules Apponyi, fils du comte Antoine Apponyi, ambassadeur à Paris de 1824 à 1848, et de la comtesse Thérèse Nogarola.

(2) La famille, qui porte le même nom, est issue de la tribu (souche ou *gens*) « Pécz, » laquelle, entrée en Hongrie avec Arpad, s'était fixée dans le comitat de « Györ. » Au commencement du XIIIe siècle, les membres de cette tribu possédaient des propriétés considérables dans diverses parties du royaume et étaient investis des charges et dignités les plus élevées; l'un d'eux, nommé Pierre, fit entrer dans sa famille le domaine des Cseklész par son mariage avec l'héritière de ce domaine. En 1392, par un contrat passé avec le roi Sigismond de Luxembourg, Pierre échangea Cseklész contre le château fort, les forêts et les domaines d'Appony où les rois de Hongrie habitaient dans le temps pour y chasser (et en adopta quelques années plus tard le nom Apponyi, que sa descendance a conservé jusqu'à nos jours

Je me rappelai vivement l'hiver de 1884 passé dans ce château, les journées rayonnantes de soleil, les monts boisés recouverts de neige étincelante, les voix chères et joyeuses de mes enfans, les soirées au coin du feu !

Pendant une de ces soirées, ma belle-mère me parla de la visite que le comte, la comtesse de Montalembert et leur fille Catherine lui avaient faite à Appony, en 1861, et de la fête rustique qu'elle avait donnée en leur honneur dans la cour du château fort en ruines. (Au XVIe siècle, le château avait été la proie d'un incendie; depuis, la famille habite un manoir dans la vallée.) Il m'était facile de suivre son récit, car je me rappelais une fête semblable arrangée pour moi, quand mon mari (1) m'amena, toute jeune mariée, à Appony pour me donner quarante ans de bonheur.

Ces ruines, situées sur le versant d'une colline boisée, font partie d'une chaîne des Carpathes; elles dominent la vallée de la Neutra, fertilisée par le cours d'eau du même nom, vallée riche en souvenirs historiques et en beaux paysages, peuplée de villages slaves et hongrois, dont ma belle-mère avait invité les habitans. Ils étaient accourus avec plaisir et formaient des groupes pittoresques pleins de couleur locale dans leurs beaux costumes nationaux, chaque village ayant le sien. Nul mélange des races par mariage : Hongrois et Slaves vivent isolément et gardent jalousement leurs langues, leurs traditions et leurs anciennes coutumes. Ils dansaient leur danse nationale, « le csárdás, » au clair de la lune, à la lueur des torches, qui donnaient aux murs, aux tours du vieux château fort un aspect fantastique.

En me faisant le récit de cette fête, ma belle-mère tenait une vieille enveloppe contenant des lettres que le comte de Montalembert lui avait adressées après son séjour à Appony.

Elle me demanda de lui en faire la lecture.

Je lus donc ces lettres éloquentes, dans lesquelles l'auteur de *Sainte Élisabeth* exprime les sentimens de respectueuse et franche amitié que lui inspirait sa correspondante. La grande préoccupation de celle-ci était alors l'éducation de ses fils : personne ne sait mieux que moi combien elle a réussi dans cette tâche et ne lui en garde plus de reconnaissance.

Guidée par ce sentiment, il me semble faire honneur à deux âmes d'élite en publiant ces lettres du comte de Montalembert léguées par ma belle-mère à mon mari.

Comtesse Louis Apponyi,
née Comtesse Marguerite de Seherr Thoss.

(1) Le comte Louis Apponyi, premier maréchal de la Cour de Sa Majesté impériale et royale apostolique pour la Hongrie.

I

Paris, ce 5 juin 1861.

Madame la Comtesse, Mme de Montalembert a eu l'honneur de vous attendre samedi, 25 mai, comme nous en étions convenus : nous ne nous expliquons pas comment on a pu vous dire qu'elle était à la campagne, car elle avait elle-même écrit votre nom dans le livre du concierge pour qu'il vous laissât monter sans difficulté. Elle est désolée de ce contretemps et vous supplie d'excuser l'erreur, bien involontaire de sa part, qui l'a privée de la satisfaction qu'elle aurait éprouvée à vous revoir. C'est encore ma femme, mais cette fois bien involontairement, qui m'empêchera d'avoir l'honneur de vous rencontrer à Vienne, selon les indications si précieuses que vous me transmettez avec tant de bonté. Elle a voulu m'accompagner pendant mon voyage d'Allemagne et ma fille aussi. Comment refuser à d'aussi impérieuses volontés l'accomplissement d'un vœu aussi légitime? J'ai dû m'y conformer : mais comme Mme de Montalembert voulait encore et devait absolument aller voir en Belgique une vieille tante, la dernière qui reste de son nom, il m'a fallu encore attendre son retour. Nous voici réunis, et nous partons demain, jeudi; mais comme je ne puis pas traverser Munich sans m'y arrêter, nous ne pourrons être à Vienne que le 10 au plus tôt. Pardonnez-moi ces ennuyeux détails et laissez-moi espérer que quelque heureux obstacle aura retardé votre départ de Vienne fixé au samedi 8. Combien je jouirais d'apprendre que vos projets ont été dérangés, comme les miens! Pardonnez-moi cet égoïsme qui me semble devoir être absous à vos yeux par mon empressement à vous revoir. Si je n'ai plus le bonheur de vous retrouver à Vienne, pourrai-je aller vous présenter mes hommages à Neutra ? Permettrez-vous à ma femme et à ma fille de m'accompagner? Oserais-je vous prier de me répondre à ce sujet avec la plus entière franchise? S'il en devait résulter le moindre dérangement pour vous, je serais inconsolable, tandis que je serais tout consolé, si la simplicité et la sincérité de votre réponse viennent me prouver que je ne me suis pas abusé en comptant sur votre indulgence à mon égard.

Je suis très confus de prendre ainsi tant de liberté avec vous, Madame la Comtesse, que j'ai à peine vue ; mais nous avons tant de sympathies et tant d'amitiés communes que je me sens

comme attiré vers vous par une invincible confiance. Veuillez m'adresser votre réponse chez le professeur Dollinger, Frühlingsstrasse, n° 11, Munich et agréer l'hommage du respect sincère et de la vive reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obligé serviteur.

Munich, II Frühlingsstrasse, ce samedi 8 juin 1861, midi.

Madame la Comtesse, je reçois à l'instant la dépêche télégraphique que vous me faites l'honneur de m'adresser. Je suis vraiment confondu de l'extrême bonté que vous me témoignez, et vraiment désolé de ne pouvoir répondre à cette bonté comme je le voudrais et comme je le devrais.

Je vous supplie de ne pas remettre votre départ à mon occasion. Je suis retenu ici par une affaire délicate et tout à fait confidentielle; il s'agit d'une entrevue avec le roi de Bavière qui est à Nymphenburg, de sorte qu'il m'est impossible de savoir aujourd'hui quand il me recevra, ni par conséquent quand je pourrai partir. Je prévois malheureusement que ce ne pourra être avant le 12. J'espère partir ce jour-là ou le lendemain au plus tard. Mais je vous en conjure de nouveau, veuillez ne pas nous attendre. Faites-moi vos instructions, je les suivrai ponctuellement et, si vous me le permettez, j'irai vous remercier chez vous des bontés dont vous me comblez.

Si cette visite à la campagne ne peut pas s'arranger, je n'en garderai pas moins le souvenir le plus reconnaissant de votre aimable empressement, avec le vif désir de pouvoir vous témoigner un jour ma gratitude. Quant à la question du logement, je ne puis songer à vous en importuner : vous avez bien voulu me donner le nom de votre homme d'affaires, je lui écrirai lorsque je saurai le jour de notre départ. On m'a parlé du « Römische Kaiser » comme de l'hôtel où on était le plus sûr de trouver un appartement modeste et confortable, comme il nous en faut.

Je ne perds pas l'espoir de vous baiser les mains avant notre retour en France et suis avec autant de gratitude que de respect votre plus humble et très obligé serviteur.

Veuillez, je vous en supplie, ne parler à personne de ce plan avec le roi de Bavière; je n'ai manqué au secret que je devais garder que pour vous expliquer comment et pourquoi je ne vous obéis pas sur-le-champ.

Vienne, ce 26 juin 1861.

Votre dernière parole, chère Comtesse, en nous quittant à Csabay a été que « vous avez arrangé mon voyage en Hongrie *avec coquetterie;* » cela est vrai, mais ce qui l'est encore plus, c'est que vous avez déployé à cette occasion, et jusque dans les moindres détails, une sollicitude affectueuse dont le souvenir ne s'effacera jamais de mon cœur. J'en suis tout ému : et je ne puis pas attendre un jour de plus pour vous parler de ma reconnaissance. Mon âme en est pénétrée, et il me faut absolument vous remercier non seulement de l'accueil à la fois si gracieux et si splendide que vous nous avez fait, mais encore et *surtout* de la confiance et de la bonté que vous m'avez témoignées! Vous savez le cas que je fais de la bonté. Laissez-moi vous le redire : je vous trouve heureuse, malgré votre grande épreuve, parce que vous êtes aimée, parce que vous êtes bonne. Vous l'avez été pour moi, bien au delà de mon mérite et de mon attente, et vous m'avez ainsi conquis plus que vous ne le voudriez peut-être. Vous me trouvez peut-être importun et présomptueux; mais l'immense et triste distance qui nous sépare devra vous rendre indulgente pour quelqu'un que vous avez comblé en si peu de temps d'un si grand nombre de bienfaits. Je suis aussi surpris que touché de me voir, au déclin de ma vie, l'objet d'une bienveillance que je ne me rappelle pas avoir jamais rencontrée au même point, dans un temps où je passais pour être quelque chose et avant mon naufrage. Je suis donc tenté de vous regarder comme une amie. Je ne sais pourquoi vous m'avez inspiré une si vive sympathie, mais elle existe et je vous supplie de me la permettre. Je n'aurai jamais l'occasion de vous servir comme je le voudrais, et vous n'avez nul besoin de moi; mais je crois être sûr que vous ne dédaignerez pas l'hommage de mon affection.

Notre séjour en Hongrie n'a été, grâce surtout à vous, chère Comtesse, qu'une fête continuelle. Mais de tous les souvenirs que j'emporte de votre beau et cher pays, le plus doux et le plus durable sera assurément le vôtre, celui de votre cœur qui m'a paru à la fois intrépide, généreux et tendre. Restez tout ce que vous êtes, chère et charmante Comtesse : nous ne sommes pas d'accord peut-être sur *tout au monde*, mais je ne voudrais pas vous voir changer. Vos *ardeurs* me plaisent, même quand je ne

les partage pas : et je suis en cela comme votre oncle Étienne Karolyi avec lequel nous avons chanté une longue antienne... en votre honneur, pendant la halte à Tornocz. Adieu, *miltoságos Grófné*, pardonnez-moi l'épanchement de ma gratitude, en vous rappelant que vous m'avez beaucoup gâté jusqu'à présent et que je ne suis pas du tout habitué à l'être.

P. S. — Ma femme se réserve de vous écrire de son côté pour vous dire combien elle vous remercie. Dites, je vous prie, à Madame votre belle-mère (1), combien j'ai été heureux de la retrouver si aimable et si maternelle pour moi. Je suis aussi enchanté d'avoir fait la connaissance de Madame votre belle-sœur (2) que je regarde comme une compatriote, puisqu'elle a vécu plus longtemps en France qu'en Hongrie.

Paris, ce 30 juillet 1861.

« Miltoságos Grófné! » J'ai beaucoup couru, beaucoup vu, beaucoup éprouvé depuis que vous avez disparu de mes yeux, le 25 juin dernier. J'ai reçu partout un accueil *très* bienveillant, et j'ai rencontré sur ma route une foule de personnes et de choses qui m'ont vivement intéressé. Mais croyez-le, chère Comtesse, *rien*, ni personne n'a affaibli l'impression que j'ai emportée d'Appony. Combien je voudrais que, de votre côté, il en fût quelque peu de même, et que cet intérêt affectueux dont vous m'avez comblé et dont votre lettre du 28 juin garde encore la trace, ne s'efface pas avec le temps. Pour moi, à Paris comme à Cracovie, à Dantzig ou à Berlin, je suis encore sous le charme de ce que vous avez été pour moi pendant ces trois jours si doux et si mémorables de mon séjour chez vous. J'avais tellement le sentiment d'être en quelque sorte sous la garde et la protection d'un cœur sincère et dévoué, et ce sentiment est si rare dans la vie, que je voudrais pouvoir en garder à jamais le souvenir et vous répéter sans cesse : *sub umbra alarum tuarum*.

Si quelqu'un lisait ce que je vous écris là, il dirait sans doute : « Mais quel besoin un homme de l'âge de M. le Comte de

(1) La comtesse Antoine Apponyi, veuve de l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris

(2) La comtesse Marie, fille d'Antoine et de Thérèse Apponyi, qui épousa en première noces le comte Albert Esterhazy et en seconde noces le baron Victor Wenkheim.

Montalembert et dans sa position peut-il avoir de la protection de Mme la Comtesse Apponyi ? » — C'est ce que vous vous direz peut-être à vous-même. Mais moi, je répondrai que rien ne m'est plus doux et plus nécessaire que de rencontrer une bienveillance affectueuse comme la vôtre. Vous, chère Comtesse, qui n'avez pas vécu au sein des luttes et des orages de toute nature comme moi, vous ne pouvez pas éprouver cette soif qui me dévore, mais vous devez la comprendre. J'ai été beaucoup attaqué et beaucoup loué dans ma vie, *beaucoup trop* même, mais je trouve que je n'ai pas été assez aimé... J'ai eu de très grandes et de très légitimes ambitions : elles ont toutes été déçues. Il ne m'en reste qu'une seule : celle d'être cher à quelques âmes d'élite, tendres et fières, qui sympathiseront avec moi pendant le peu d'années qui me restent à vivre, et qui, après ma mort, prieront le bon Dieu pour ma pauvre âme. Voulez-vous être de ce nombre, chère Comtesse ? Vous ne risquez pas d'avoir beaucoup de rivales. Peut-être me trouverez-vous bien hardi et trop intime ? Rappelez-vous en songeant à mes cheveux, non pas *gris*, mais *blancs*. Songez aussi à ce qu'il y a d'étrange dans notre rapprochement actuel, après tant d'obstacles. N'est-il pas singulier que j'aie passé toute une journée avec vous, jeune et belle à 18 ans, sans vous remarquer ; que depuis, nous nous soyons retrouvés deux fois chez la Princesse Galliera sans nous aborder ; puis que tout à coup, grâce à votre exquise sollicitude pour mon voyage, j'aie senti la glace se fondre, et que, ouvrant les yeux, j'aie vu comme au fond de votre cœur tout un trésor de sympathique bonté qui m'attendait ? Je vois d'ailleurs que vous plaisez à tout le monde, même au Prince Esterhazy, qui m'a parlé de vous avec enthousiasme. Je ne veux pas protester contre cette admiration générale, mais j'aspire à quelque chose de moins banal.

Un de ces journaux polonais et belges qui ont bavardé à tort et à travers sur mon voyage, prétendait que j'étais allé vous voir *parce que vous étiez ma belle-sœur*. Plût au ciel qu'il eût dit vrai, car alors j'aurais presque certitude et le droit de vous revoir souvent ! Il est sûr que j'éprouve comme s'il y avait une sorte de parenté entre nous. N'étant pas tout à fait assez vieux pour être votre père, je pourrais au moins être votre oncle, car j'ai vu que vous aimiez beaucoup vos oncles : or il faut absolument que vous m'aimiez *un peu*. Ce qui m'attriste, c'est la pensée, non seulement de l'énorme distance qui nous sépare, mais des chances si rares

qu'il y a de nous voir, l'un et l'autre, franchir cet abîme. J'ose à peine désirer votre prompt et prochain retour à Paris, puisque c'est la mauvaise santé seule qui vous ramènerait. Quant à moi, sous quel prétexte pourrais-je retourner à Appony? Voilà ce que je me demande sans cesse, et j'ai déjà un petit plan en tête; mais j'en garde le secret, même avec vous, jusqu'à ce qu'il soit exécutable. Bien entendu que si jamais j'ai ce bonheur de me retrouver *sub umbra alarum tuarum*, vous ne me recevrez plus avec feu d'artifice, mais tout à fait en petit comité et en famille, si toutefois vos enfans n'ont plus peur de moi.

Voyez, chère Comtesse, comme je me livre au plaisir de causer et même de rêver avec vous et concluez-en que vous devez, non seulement m'écrire, mais encore m'écrire souvent et longuement, sans quoi la correspondance languit et s'éteint. Notez que vous êtes peut-être la seule personne au monde à qui je sois tenté *désormais* de faire cette demande : la correspondance en général est le fléau de ma vie, elle absorbe un temps dont il me reste trop peu devant moi pour que je n'en sente pas tout le prix; mais le temps consacré à connaître et à pratiquer une bonne et belle âme est de tous le mieux employé!

Que de choses j'aurais à vous raconter sur mon voyage! Mais je ne sais pas précisément ce qui vous en intéresserait le plus. Chose singulière, il me semble qu'il y a entre nous un accord réel et fondamental, et cependant, il y a une foule de points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord, surtout en politique. Quant à moi, la Pologne a été l'objet d'un de ces enthousiasmes de jeunesse que je regarde comme les plus belles fleurs de la vie (ici j'ouvre une parenthèse pour vous envoyer ci-contre quelques fleurs de fuchsia que j'ai cueillies à votre intention dans le jardin du roi de Hanovre, à Herrenhausen); après quoi, je reviens à ma Pologne pour vous dire que mon voyage dans ce pays a confirmé ma bonne opinion et même dépassé de beaucoup mon attente.

Cette nation est pleine d'âme; elle vit par l'âme; je me sens humilié, comme Français, de voir à quel point nous vivons peu par là sous le régime actuel. J'ai eu en Pologne l'émotion musicale la plus profonde de ma vie, en entendant chanter cet hymne célèbre : *Bozé cós Polski*, par lequel ce peuple si malheureux redemande à Dieu la liberté et la patrie avec un accent si déchirant et si intime qu'il semble devoir fendre le ciel et

arriver tout droit au cœur de Jésus-Christ. A Vienne, j'ai eu l'honneur d'être reçu par l'archiduchesse Sophie qui avait témoigné le désir de me voir; elle m'a plu; mais combien tous ces pauvres princes me paraissent aveuglés sur les véritables dangers de leur situation! Je compte sur vous, *Miltosúgos*, pour savoir à quoi m'en tenir sur ce qui se passe entre Pest et Vienne. Je suis avec anxiété ce que fait votre beau-frère le Comte Georges. Je fais les vœux les plus ardens pour que la bonne entente se rétablisse, sans qu'il en coûte à la dignité de qui que ce soit, car les sacrifices qu'on fait de ce côté sont les seuls, à mon avis, qui soient irréparables.

J'espère que vous avez reçu la lettre que ma femme vous a écrite de Vienne; je lui ai transmis tous vos aimables messages ainsi qu'à Catherine; après avoir voyagé et séjourné de tous les côtés en Pologne, elles se sont séparées de moi à Reisen, chez la Princesse Sulkowska; moi, je me suis dirigé sur Guesen, pour y voir le tombeau de saint Adalbert, le grand apôtre martyr des pays Slaves; puis sur Dantzig, Marienburg et Dephin, d'où je suis redescendu à Berlin. J'ai fini par visiter les villes monastiques et épiscopales du Nord-Ouest de l'Allemagne : Halberstadt, Quedlinburg, Braunschveig, Bremen, Heldesheim, Gandersheim et tant d'autres dont vous ne connaissez pas même les noms. Mais vous les connaîtrez peut-être un jour, si le bon Dieu me permet de continuer mes *Moines d'Occident*. Ma femme et ma fille sont allées directement par Dresde retrouver ma fille aînée à la campagne près de Lyon où elle va accoucher. Je pars à l'instant pour les y rejoindre. J'y resterai probablement quinze à vingt jours; après quoi, j'irai m'enfermer pour le reste de l'année à la Roche-en-Breny, dans ce vieux petit manoir dont j'ai parlé à la fin de mon Introduction : relisez cette page, chère Comtesse, et puis venez quelquefois par la pensée m'y trouver pendant mon travail nocturne, pour m'encourager et me soutenir par quelque chose d'*humain*, au milieu de toutes ces grandeurs et de toutes ces saintetés qui me semblent souvent trop divines pour moi. Je ne suis pas du tout un homme fort comme vous semblez le croire, mais un homme *très faible*, sous tous les rapports et très éprouvé. Aimez-moi donc un peu comme quelqu'un qui vous doit déjà beaucoup, mais qui a encore grand besoin de votre bonne amitié et qui vous remercie du fond d'un cœur triste et sincère.

La Roche-en-Breny (Côte-d'Or), le 20 octobre 1861.

Très chère Comtesse, tous les jours depuis mon retour de Sorazo, j'ai voulu vous écrire, mais voulant vous écrire longuement et sans être interrompu, je n'en ai jamais trouvé le loisir. Aujourd'hui enfin, je veux commencer tout en prévoyant que je ne pourrai pas finir. Pardonnez-moi ce long retard : ayez pour moi l'indulgence d'une amie, et ne me punissez pas en me rendant la pareille. J'ai devant moi vos trois excellentes lettres du 10 avril, du 16 septembre et du 3 octobre. Je commence naturellement par la première.

Pourquoi, chère Comtesse, avez-vous soupçonné que je vous trouverais étroite dans ce que vous m'écrivez au début de cette réponse à ma lettre de Paris sur la nature du sentiment qui doit régner entre nous? Non, je ne vous ai pas trouvée *étroite*, — mais *droite* et même *adroite*. *Droit* et *adroit*, c'était la devise de je ne sais plus laquelle de nos vieilles familles des croisés! C'est une devise qui convient parfaitement aux honnêtes femmes. Vous m'avez trouvé un peu trop vif dans l'expression de ma sympathie et de ma reconnaissance pour vous, et vous m'avez averti avec autant de ferme grâce que de dignité.

Ces avertissemens, croyez-le bien, n'ont fait qu'augmenter mon estime et mon amitié pour vous, et je vous en remercie sincèrement. Oui, vous avez raison de le dire, vous êtes *simple* et *vraie*, fière et *confiante* : soyez toujours tout cela avec moi, chère Comtesse. J'espère bien que vous n'aurez jamais lieu de vous repentir des bontés dont vous m'avez comblé. Nous vieillirons en nous aidant et en nous aimant *sans scrupule*, et nous demanderons à Dieu de bénir cette union de nos âmes qui s'est faite si tardivement, mais qui sera, s'il lui plaît, une force et une consolation au sein des épreuves inséparables de la vie.

Tout me plaît dans vos lettres, chère Comtesse, et d'abord leur *longueur*, puis leur douce et cordiale intimité, puis tous les détails précieux que vous me donnez sur votre vie domestique et *publique*, depuis vos terribles incendies du mois d'août jusqu'à votre dernier séjour à Pest. Votre oncle (1) et votre beau-frère (2) ont eu bien tort de vous conseiller le silence sur les

(1) Le comte Étienne Károlyi, frère de la mère de la comtesse Sophie. — Son petit-fils le comte László Károlyi épousa en 1898 Fanny Apponyi, ma fille et la petite-fille de la comtesse Sophie Apponyi.

(2) Le comte Georges Apponyi, chancelier, père du comte Albert Apponyi.

affaires politiques de la Hongrie, sous prétexte que les journaux me tiendraient suffisamment au courant. Il est vrai que je reçois assez exactement le *Pester Lloyd* et de temps à autre la *Gazette de Presbourg*, quand la police napoléonienne ne la retient pas. Mais tout cela ne vaut pas le témoignage d'une personne du pays, surtout quand cette personne est d'une opinion contraire ou au moins différente : on a toujours besoin d'être éclairé, surtout en politique, par les avis indépendans et différens du sien.

Nous ne sommes pas, vous et moi, tout à fait du même avis sur l'Autriche et la Hongrie. Quant à moi, je vous jure que je ne suis nullement l'adversaire systématique de l'Autriche : loin de là, je me suis souvent dit que, si Dieu donnait aux hommes le droit de choisir ici-bas la mission la plus conforme à leur inclination, ou à leur orgueil, moi j'aurais choisi une grande position en Autriche, parce que je ne sache pas de pays où il y ait plus de bien à faire et un bien plus facile ; le respect traditionnel des peuples de ce vaste empire pour l'autorité héréditaire rendant d'autant plus naturel et plus obligatoire le respect de l'autorité elle-même pour les traditions nationales. La diversité extrême des diverses races soumises à la maison de Habsbourg préservait la monarchie de cette odieuse centralisation bureaucratique et démocratique qui est le fléau des États modernes. Les gracieux souvenirs de Rodolphe de Habsbourg, de Ferdinand II, de Marie-Thérèse, de l'Archiduc Charles suffisaient et au delà pour nourrir l'amour-propre naturel des sujets de l'Empereur, sans exclure aucune des gloires spécialement chères à la Hongrie ou à toute autre nationalité : historiquement, géographiquement, socialement, et surtout religieusement, l'empire d'Autriche me semblait être, à l'avènement de l'empereur actuel, dans une situation plus avantageuse qu'aucun autre pays de l'Europe. Mais cette situation est, je le crains bien, irrémédiablement ruinée par les fautes inexcusables du gouvernement. Je ne prétends pas que les Hongrois soient irréprochables, tant s'en faut : mais je conçois parfaitement qu'ils ne veulent pas se fier à un souverain qui, jusqu'à présent, ne leur a donné aucun gage de sécurité, et qui les promène successivement de l'absolutisme pur et simple du système Bach-Schwarzenberg à la bureaucratie parlementaire de Schmerling, au lieu de faire comme son aïeule Marie-Thérèse et d'en appeler au cœur des

Magyars en se mettant avec franchise et simplicité dans leurs mains.

J'honore et j'approuve ceux qui, comme le font le Comte Georges Apponyi et le Tavernicus, font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher, ou retarder la rupture. A leur place, je ferais comme eux, mais, à la place où je suis, c'est-à-dire à celle d'un simple spectateur non indifférent à coup sûr, mais impartial, je regarde cette rupture comme inévitable, à moins d'un miracle de la protection divine, impossible à prévoir. Il y aura à coup sûr de très grands maux pour la Hongrie, mais de plus grands pour l'Autriche; celle-ci périra, mais en supposant que je me trompe et qu'elle vienne à bout de dompter les Magyars, quel beau profit sera-ce pour elle que d'avoir créé en Hongrie une seconde Italie, et d'avoir transformé jusqu'aux enfans hongrois en ennemis mortels de la dynastie et de la monarchie, comme nous l'avons tous vu pour les Vénitiens?

Ceci me conduit au sujet qui vous préoccupe le plus profondément et le plus justement, à l'éducation de vos enfans. — Je suis sûr que non seulement vous autorisez ma franchise à cet égard, mais que vous la provoqueriez au besoin! Le mouvement national est plein de dangers et d'inconvéniens, je le veux bien; mais enfin, il existe; *en soi*, il n'est réprouvé ni par la loi de Dieu, ni par la loi humaine. Au contraire, Dieu et les hommes sont d'accord pour nous prescrire d'aimer notre patrie et de la préférer à tout, excepté à la justice. « Il faut être de son pays: » soyez sûre que cette vérité banale est plus vraie que jamais dans le temps où nous vivons. Ici encore, je suis bien impartial, car je plaide contre moi-même. Je suis aussi peu de mon pays que possible : je n'aime, ni n'admire la France comme l'aiment et l'admirent la plupart de ses enfans; son histoire moderne me déplaît; les crimes atroces qu'elle a commis ou laissé commettre en son nom, et qu'elle n'a point expiés, dont elle ne s'est pas même repentie, m'empêchent d'avoir confiance en son avenir, et la pitoyable mission qu'elle remplit aujourd'hui en devenant le docile instrument de l'égoïsme napoléonien me dégoûte de son présent. Mais cet état de mon âme constitue une infirmité que je reconnais et que je déplore, loin de m'en vanter. Cette infirmité explique en partie l'impopularité dont je jouis: elle m'a empêché de faire tout le bien que j'aurais voulu, et peut-être *pu* accomplir, si j'avais réussi à m'en guérir.

Ne songez pas à séparer vos enfans du courant national, si vous avez à cœur d'abord leur bonheur, puis et surtout le bien qu'ils peuvent faire à leur pays. Armez-les de pied en cap contre le mal qu'ils rencontreront dans le cours de leur carrière, mais ne songez pas à les préserver de tout contact avec ce mal en leur donnant une éducation étrangère à celle de leurs contemporains. Qu'elle soit catholique *avant tout*, soit, mais aussi hongroise avant tout le reste. Que la Hongrie reste soumise à la maison d'Autriche, ou bien qu'elle devienne une nation indépendante, il y aura toujours un rôle très méritoire et très important à jouer chez elle par les catholiques et les conservateurs, mais à la condition *sine qua non* que ces catholiques et ces conservateurs soient *patriotes* comme votre oncle Étienne Karolyi.

Encore une fois, chère Comtesse, je ne vous demande pas pardon de vous faire ainsi la leçon et de pénétrer dans l'intimité de vos sollicitudes maternelles, car je suis sûr que vous y verrez la meilleure preuve de mon affection pour vous. D'ailleurs, ce qui me met plus à l'aise, c'est que vous ne me demandez pas de conseils : ceux que je vous donne doivent d'autant moins vous importuner qu'ils sont tout à fait spontanés. Surtout, ne m'imputez pas la prétention de les présenter comme imbus d'une souveraine sagesse. Je ne donne pas mon avis pour *bon*, mais pour mien : il m'est dicté uniquement par mon amitié pour vous, et par mon intérêt pour tout ce qui vous touche. Rassurez-moi dans votre réponse sur ce que ma prétention aura eu d'indiscret à vos yeux : mais, pour vous dire la vérité, je me sens déjà très rassuré.

Vous allez donc passer l'hiver à Vienne : mais je ne puis pas bien lire le nom de la rue où vous allez demeurer. Ayez la charité de m'envoyer, par une bonne occasion, un plan de Vienne (j'ai perdu celui que j'avais) et marquez-y la maison et la rue que vous habiterez.

Le Comte de Maistre écrivait à Mme Swetchine :

« Jamais je ne m'accoutumerai à ne plus vous voir, à ne plus vous demander compte de vos idées, de vos jouissances, de vos chagrins; quand une fois vous serez placée, envoyez-moi le plan de votre cabinet, que je voie votre table, votre fauteuil et la place de vos livres. »

Je ne vous en demande pas autant; mais je dis comme lui que jamais *je ne m'accoutumerai* à la pensée de ne plus vous revoir. Va pour un hiver, puisqu'il le faut; mais au printemps et l'été prochain, que ferez-vous? N'irez-vous pas en Angleterre pour voir l'exposition avec vos enfans et voir en même temps votre beau-frère Rodolphe (1)? Si vous faites ce voyage, nous nous rencontrerons à Paris et même en Angleterre, car je nourris aussi le projet de ce voyage et de le prolonger jusqu'en Écosse pour visiter quelques sites.

J'en ai vu de bien beaux et intéressans en revenant de chez le P. Lacordaire. J'ai trouvé cet admirable ami dans un état désespéré, il n'y a aucune chance de le conserver : il souffre avec une héroïque patience, mais se fait encore illusion sur son mal, d'autant plus qu'il peut encore se lever et même sortir. J'ai obtenu de lui qu'il dicterait les mémoires de sa vie et surtout de ses diverses fondations.

Il s'est mis à l'œuvre avec beaucoup d'ardeur. Cela nous vaut un beau monument de plus, et cela le distrait de ses souffrances qui ne lui permettent ni de lire, ni d'écrire. Je vous remercie de la tendre sympathie que vous me témoignez à cette occasion, et je vous reparlerai de lui avec détail. En attendant, quand vous aurez fini Ozanam, dont j'espère que vous êtes contente, et qu'il vous faut déguster, je vous prie de vous mettre à lire d'un bout à l'autre les œuvres de Lacordaire : il n'y en a que six volumes, dont quatre de conférences.

Si vous n'en êtes pas ravie, alors... je ne vous aimerai plus; mais je n'en suis pas bien sûr : ce qui est certain, c'est que je n'y comprendrais rien. Toutefois, vous me direz toujours la vérité, n'est-ce pas? Ma femme et ma fille sont on ne saurait plus touchées de votre affectueux souvenir : elles raffolent toujours de la Hongrie et surtout de l'oncle Steffy dont la charmante lettre à ma femme a été aussi bien accueillie que la vôtre. J'ai pris pour moi une de vos photographies, la moins désagréable, ce qui ne veut pas beaucoup dire, car j'aurais eu bien de la peine à vous reconnaître. Ma fille aînée, la jeune mère, a été toujours souffrante depuis ses couches; nous l'attendons le mois prochain ici, où elle rencontrera l'évêque d'Orléans et le général Changarnier, et où nous comptons rester

(1) Le comte Rodolphe Apponyi était alors ambassadeur d'Autriche-Hongrie en Angleterre.

jusqu'en février. Adieu, chère Comtesse, et au revoir, s'il plaît à Dieu.

La Roche-en-Breny (Côte-d'Or), ce lundi 11 novembre 1861.

Chère Comtesse, votre lettre du 2 m'a, en effet, procuré une grande surprise; elle m'a de plus affligé et réjoui, affligé en m'apprenant que vous étiez redevenue si souffrante, et réjoui en me laissant entrevoir une chance de vous revoir. Mais quelle chance si petite, si incertaine que j'ose à peine y penser! Et cependant je n'ai guère fait autre chose, depuis que votre lettre m'est arrivée, malgré une de ces préoccupations auxquelles je suis en proie pour ce pauvre Lacordaire et diverses autres causes.

Ma femme et moi, nous nous ingénions de notre mieux à chercher le moyen de vous faire venir ici. Rien n'eût été plus facile, — avant l'invention des chemins de fer, — car nous sommes sur l'ancienne grande route de Paris à Rome, et il y avait 80 chevaux de poste à notre relais. — Mais aujourd'hui, nous sommes à onze lieues du chemin de fer, et il ne reste pas dans tous les environs *un seul* cheval de poste. Dans cette mère patrie de la civilisation, il n'y a ni chevaux ni voitures! Voilà ce que les Magyars *asiatiques* ne peuvent pas comprendre, et voilà pourtant la triste vérité! Nous n'avons pour circuler que d'affreuses diligences où vous ne voudriez pas entrer, qui correspondent d'ailleurs avec les trains omnibus et de nuit, puis nos propres voitures à demi découvertes, quatre pauvres chevaux dont deux sont boiteux, et par conséquent incapables d'aller vous chercher à cette distance.

Je vous expose avec confusion toute notre misère. Cependant si nous étions dans la belle saison, si les jours étaient encore longs, si surtout il faisait chaud, nous aurions expédié des chars à bancs et au besoin des charrettes en assez grand nombre pour vous faire franchir, tant bien que mal, ces 22 lieues (aller et retour) et nous aurions ainsi goûté le plaisir si vif et si imprévu de vous posséder sous notre modeste toit. Mais c'est surtout la question du climat et de la maison qui, vu l'état de votre santé, me condamne à renoncer à ce bonheur. Notre Morvan est remarquablement froid, et notre maison n'a pas de calorifère. Nous sommes habitués à nos grandes cheminées ali-

mentées par des fagots de sapin, et nous ne nous enrhumons jamais ici, mais il en serait autrement pour vous.

L'affection vit de sacrifices, — elle en impose beaucoup : elle m'impose celui de vous dire la vérité sur tous ces détails avec la franchise et la prudence d'un vieux père de famille !

Mais je ne renonce pourtant pas à vous voir, si ce n'est chez moi, du moins sur votre route. Veuillez étudier, avec l'aide de votre *Indicateur* et de votre carte de France, le plan de voyage que j'ai dressé sur la feuille ci-jointe.

J'ai supposé : 1° que vous arriverez à Paris comme vous me l'annonciez demain mardi soir; 2° que vous tenez à partir pour Rome par le paquebot direct qui doit quitter Marseille dimanche, à ce que vous me dites, car je n'en sais rien; 3° que vous ne tenez pas à rester à Paris plus d'un jour.

J'ai donc combiné un plan d'après lequel, en partant toujours par le train express et en ne voyagant pas de nuit, vous pourriez me donner *un jour* que nous passerions ensemble à *Dijon*, ville assez intéressante, où il y a beaucoup de monumens à voir pour vos enfans, un évêque qui déteste la Hongrie et que j'ai dû prêcher à ce sujet, — et un hôtel supportable. — Si cette idée vous sourit, j'irais vous rejoindre à *Montbard*, seule station rapprochée de vous où s'arrêtent les trains express : nous ferions route ensemble jusqu'à Dijon où nous passerions la nuit et la journée du lendemain.

Pendant ce temps-là, votre oncle qui, en sa qualité de *Sarmate*, doit savoir braver les cahots et les chevaux boiteux, irait à la Roche-en-Breny voir ma femme qui l'appelle à grands cris et prétend (ce dont je doute un peu) qu'il n'hésitera pas à se fatiguer pour elle. S'il ne craint pas de voyager la nuit, cela est très faisable, car en repartant d'ici, il arriverait à Dijon après votre départ, mais vous rejoindrait à Lyon par le même train qui vous conduira le lendemain matin à Marseille.

Malheureusement, le temps vous serre de trop près et ne nous laisse pas le moyen de combiner et de consulter. J'espère bien que vous recevrez cette lettre dès mardi soir. Dans tous les cas, il faut m'écrire par la poste de mercredi. Je recevrai votre lettre jeudi matin, et si vous acceptez mon plan, je partirais aussitôt pour vous rejoindre à Montbard, jeudi à 3 h. 51. Ne manquez pas de mettre la tête à la fenêtre de votre compartiment, quand vous serez arrivée à cette station, afin que je

puisse vous reconnaître. Voici au reste un mot pour le chef de gare à Paris, afin qu'il vous donne un coupé, avec une place réservée pour moi. — Surtout, écrivez-moi par la poste de mercredi, — car il n'y a pas de télégraphe ici, — et dites-moi si le Comte Étienne se décide à venir, afin que je puisse lui retenir à Montbard un véhicule quelconque.

Chère Comtesse, je ne saurais vous parler d'autre chose que de ce voyage. Il va sans dire que si vous n'étiez pas si pressée, si vous étiez d'humeur à braver notre climat et nos distances, nous en serions trop charmés. — Si par hasard le cœur vous en disait, il faudrait alors expédier, dès mercredi matin, une dépêche télégraphique à Mlle Monneret en gare à Montbard, ainsi conçue : « *Annoncez par express au Comte Montalembert de me faire chercher à Montbard jeudi.* » — Je vous enverrais la seule voiture couverte que j'aie ici pour Montbard où elle arriverait dans la nuit et d'où elle repartirait avec vous jeudi. — Cette voiture pourrait vous conduire, vous, le Comte Étienne, votre femme de chambre et un de vos enfans, voilà tout.

Pardonnez-moi toutes ces misères et voyez quelle est la situation d'un gentilhomme campagnard en France sous le règne si heureux et prospère de Napoléon III, sauveur et régénérateur de la société !

Si vous adoptez l'autre plan, il serait prudent d'écrire à Dijon à l'hôtel du Parc qui est, je crois, le meilleur, sans trop le savoir, ou tout autre que vous indiquera l'hôtel où vous logez à Paris, pour demander qu'on vous fasse du feu dans vos appartemens que vous retiendrez en nombre suffisant pour votre caravane : car en France on est toujours exposé à geler pendant les premières heures de séjour dans une auberge. Adieu, chère Comtesse et au revoir, s'il plaît à Dieu, je n'ai pas besoin de vous dire avec quel bonheur !

La Roche-en-Breny (Côte-d'Or), ce 20 décembre 1861.

Oui, chère Comtesse, cela est vrai : vous m'avez paru très ingrate et surtout très injuste d'avoir tardé si longtemps à m'annoncer votre arrivée à Rome. Je vous ai quittée souffrante, beaucoup plus souffrante que je ne m'y attendais, et j'étais vraiment inquiet et impatient de savoir comment vous aviez supporté le voyage. Vous n'avez cru ni à cette impatience, ni à cette inquiétude, sans quoi vous auriez certainement trouvé un

petit moment pour me rassurer. Vous m'avez fait tort en me jugeant si mal, je ne vous le pardonne pas, mais je tâcherai de l'oublier, surtout si vous expiez votre faute en m'écrivant souvent et beaucoup. Je vous ai bien dit que vous m'aviez trop gâté dans le commencement de nos relations et que vous vous en repentiriez. Vous aurez de la peine à vous débarrasser de moi!

Je suis revenu très triste de ce court trajet que nous avons fait ensemble, car je vous avais trop peu et trop mal vue, mais encore plus attaché à vous et sous le charme que vous avez exercé sur moi dès que je vous ai connue. Votre état de souffrance m'a ému; puis un mot que vous m'avez dit en passant m'a montré que vous aviez des chagrins de famille; qui donc n'a pas de ces chagrins? Je vous assure que je ne pourrais nommer personne parmi les gens que je connais et que j'aime qui n'en soit pas là. C'est un des plus grands et des plus douloureux mystères de la toute-puissance divine, que d'avoir ainsi placé l'amertume au sein des affections les plus légitimes et les plus naturelles.

Le malheur auquel je n'étais que trop préparé, quand je vous ai rencontrée, s'est consommé quatre jours plus tard. Je vous fais renvoyer par la poste de Paris le récit des derniers jours du Père Lacordaire, par son disciple et ami, le Père Chocarne. Vous verrez qu'il est mort comme il a vécu, avec la simplicité et l'énergie d'un saint. Plus vous connaîtrez cette grande âme, et plus aussi vous l'aimerez, je l'espère du moins. Pour moi, et pour tous ceux qui pensent comme moi, c'est une perte irréparable.

J'ai reçu votre plan de Vienne, et vous en remercie tendrement. Je ne sais pourquoi je vous ai blâmée de me l'avoir envoyé par la poste; c'est peut-être parce qu'il n'était pas *sous bande;* cela a dû vous coûter beaucoup plus cher. Rappelez-vous cela, chère Comtesse, en bonne mère de famille, qui ne doit pas vouloir faire des dépenses inutiles. Ce plan me sera très cher, comme tout ce que me vient de vous. J'ai très bien reconnu l'endroit où vous demeurez à Vienne, tout près du palais où j'ai été *sous votre protection* voir le Comte Szécsén (1) et le Comte Rechberg.

(1) Le comte Antoine Szécsén, qui était ministre, ambassadeur et maréchal de la Cour, père du comte Szécsén, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris.

Nous suivons toujours avec intérêt les affaires de la Hongrie, à l'aide du *Pester Lloyd*, quoique ce journal soit devenu d'une prudence excessive. Nous avons été horrifiés par ce suicide du Comte Hunyady, que nous avions vu à Pest et qui doit être le fils de celle chez qui vous avez été en nous quittant à Szabalz. Cette affreuse manie du suicide est à mes yeux le symptôme le plus effrayant chez vos chers compatriotes.

Je connais très bien la Via Sistina où vous demeurez maintenant, ayant demeuré moi-même dans la dernière maison de cette rue vis-à-vis de la Trinita dei monte, quand j'étais à Rome il y a bientôt trente ans!

Je vous engage à lire l'ouvrage de Dollinger : *Kirche und Kirchen.* C'est, à mon avis, le livre le plus remarquable qui ait été publié depuis bien longtemps. On n'a rien écrit de plus fort, depuis Bossuet, contre le protestantisme sous toutes ses formes ; et en parcourant avec lui le tableau de ce que sont devenues les *Églises sans Pape,* on frémit de joie d'être catholique romain. Mais sur l'origine, la nature et les *infirmités* du gouvernement des États romains, il n'est pas moins sincère et lumineux. Ce qu'il dit est la vérité vraie, et ce à quoi les catholiques substituent trop souvent une vérité de convention. Vous ne m'avez rien dit du sermon que je vous ai adressé, il y a quelque temps, sur l'éducation de vos fils : cela ne m'empêchera pas de recommencer en temps et lieu. Je vous conseille de leur faire lire l'*Histoire romaine à Rome* par M. Ampère : c'est un livre très original et très intéressant où les annales des premiers temps de Rome sont expliquées par les monumens romains. Vos jeunes gens y puiseront toutes sortes de renseignemens utiles et cela leur donnera du *ton;* c'est ce qui manque le plus à la jeunesse de nos jours, surtout aux jeunes catholiques! Chère Comtesse, pardonnez-moi mon ton, à moi, qui est celui d'un sermonneur ; c'est le défaut de la vieillesse et quelquefois de l'amitié; vous ne sauriez douter de la mienne.

Paris, ce 9 mars 1862, 40, rue du Bac.

Faut-il vous l'avouer, chère Comtesse et amie, j'ai été sérieusement fâché contre vous. Il est bien que vous sachiez que, parmi mes nombreux défauts, j'ai celui d'être très défiant et très susceptible à l'endroit des choses du cœur. Pour tout ce qui touche la vie publique ou mondaine et les blessures qu'on y

subit, je suis cuirassé et blasé à fond; mais j'ai conservé de ma jeunesse une extrême sensibilité dans la vie des affections. Quand j'ai vu que vous me *plantiez là*, après m'avoir témoigné une si affectueuse sympathie, j'ai d'abord craint que vous ne fussiez plus malade; mais quand un journal m'a appris que vous aviez assisté au service funèbre du généreux et infortuné Bergés, j'ai cru que vous étiez ou fatiguée de moi ou offensée contre moi pour je ne sais quelle raison. Je vous raconte tout cela uniquement pour me confesser à vous d'un jugement téméraire à votre détriment. Je reconnais que je n'ai aucun sujet de plainte contre vous. Tout au contraire, par votre longue et touchante lettre du 19 février reçue il y a huit jours seulement, vous m'avez donné une preuve d'amitié bien plus grande que tout ce que je pouvais attendre ou mériter de vous. J'en veux surtout conclure qu'il me faut désormais avoir une entière confiance et ne plus m'étonner ni surtout m'offenser d'aucun silence, quelque prolongé qu'il soit. Permettez-moi d'invoquer la même confiance chez vous, chère Comtesse : car, moi aussi, je puis être souvent empêché de vous écrire comme je le voudrais, par ce poids des engagemens et des occupations qui devient de plus en plus lourd à mesure qu'on avance dans la vie.

Pour moi, je ne suis pas tenté de parler beaucoup de vous, même à ceux qui vous connaissent; car je vous aime trop pour ne pas être froissé de l'indifférence *possible* qu'on rencontre quand on se laisse aller à dire ce que l'on pense d'une personne qui vous est chère, à ceux qui la connaissent ou qui l'apprécient moins. J'imagine que vous comprenez cette délicatesse très humaine, mais bien excusable.

Ce qui m'étonne toujours, c'est que nous nous soyons rapprochés l'un de l'autre, malgré les graves dissentimens qui nous séparent dans l'ordre politique : car je vois de plus en plus que vous êtes purement et simplement *absolutiste* et j'ajoute, de la *pire* espèce des absolutistes, de ceux qui font de la religion la base ou l'excuse de leur préférence pour le despotisme. Tout m'a ému et charmé dans votre chère lettre, excepté les conséquences que vous tirez de la faiblesse (comme vous dites) de votre oncle envers son patriotisme, son libéralisme, etc. Je ne prétends pas d'ailleurs vous convertir, je n'en éprouve pas le besoin, je sens que je puis vous aimer sans être d'accord avec vous sur la politique, quelque important que soit le rôle qu'elle a joué

et qu'elle joue encore dans ma vie : je vous demande surtout de ne pas me cacher l'expression de vos opinions sur les hommes et les choses en m'écrivant. Croyez-le, chère Comtesse, je puis très bien supporter les opinions différentes des miennes, même chez mes adversaires, à plus forte raison chez mes amis : je ne suis intolérant qu'à l'égard de l'hypocrisie, de la mauvaise foi et de la fausseté.

Vous me laisserez encore la liberté de vous dire ce que je pense, et vous me serez non seulement agréable, mais utile en me contredisant quand il y aura lieu. Sur plusieurs points, nous sommes d'accord, quant à la Hongrie : il me semble que je vous ai signalé le premier tout ce qu'il y avait de menaçant pour votre pays dans cette triste manie de suicide. Je suis d'ailleurs bien loin de méconnaître ses torts, je crois seulement qu'elle en a moins que l'Autriche : c'est sur l'Autriche que retombera la principale responsabilité dans les catastrophes qui se préparent sur les bords du Danube. Les dernières lettres que j'ai reçues du Baron Eötvös (1) sont très noires et me font croire la proximité de ces catastrophes. Du reste, elles seront probablement précédées par celles qui éclateront sur les bords de la Seine. Le gouvernement impérial est bien fort, mais il est impossible qu'il résiste longtemps au courant révolutionnaire déchaîné par lui. Quand je dis résister, je n'entends pas que le courant doive le renverser ou l'emporter : au contraire. « La révolution, *c'est nous*, » a dit le prince Napoléon : toute la situation est dans ce mot. Or la révolution sera invincible tant que le catholicisme et la liberté ne se seront pas sérieusement et solidement alliés, et nous sommes bien loin de cette entente si nécessaire.

Rien de nouveau à vous mander sur mon intérieur : depuis que je vous ai vue, j'ai été absorbé par mon travail sur le Père Lacordaire. Je suis heureux de vous avoir intéressée par ce récit, mais je vous trouve encore un peu *froide* pour lui : nous en causerons quand nous nous reverrons.

(1) Le baron Joseph Eötvös, aussi célèbre par le rôle qu'il a joué dans la politique de la Hongrie que comme écrivain, vécut beaucoup en France, où il subit l'influence du romantisme français. — Son premier livre politique a été *la Réforme des Prisons*. Il fut à deux reprises ministre des Cultes et de l'Instruction publique, — la première fois dans le *premier* ministère responsable en Hongrie, 1848-1849, puis en 1867. Son petit-fils (fils de sa fille Yolante), le baron Josef Inkey, épousera en 1908 Thérèse Apponyi, ma fille et la petite-fille de Sophie Apponyi, l'amie de Montalembert.

J'espère bien que Paris l'emportera sur les martyrs japonais. Je vous attends avant la fin de mars. Vous arriverez juste pour la réception du prince de Broglie à l'Académie : ce sera, peut-être, la dernière solennité de ce genre qu'il nous sera donné de voir, car l'Académie sera emportée avec tout le reste. Puis il vous faudra aller voir votre beau-frère à Londres où je compte aussi faire une excursion en juin. Dans tous les cas, écrivez-moi toutes vos hésitations et vos variations : maintenant que la glace est rompue, vous n'avez plus de prétexte pour vous taire. Êtes-vous vraiment mieux? Dieu le veuille. Croyez que peu de personnes vous sont plus affectueusement dévouées que votre serviteur et ami.

Paris, ce 18 mars 1862.

Très chère Comtesse, il me semble que je ne vous ai pas assez remerciée de votre dernière lettre. J'y pense sans cesse, et je crains que vous ne m'ayez trouvé trop froid ou trop indifférent dans ma réponse un peu pressée à cette marque si précieuse de votre amitié. Je crois que vous étiez tenue à avoir un peu d'amitié pour moi, puisque vous avez d'abord provoqué la mienne et que je vous l'ai donnée si entière. Mais vous n'étiez pas le moins du monde tenue de me révéler ainsi le fond de votre cœur, ni de me mettre au courant d'un secret dont je n'avais pas le moindre soupçon : il y a donc un acte de confiance spontané et généreux dont je suis profondément touché! J'espère n'en être pas tout à fait indigne, mais j'aime surtout à y voir une preuve véritable du caractère sérieux et solide de votre bienveillance pour moi. J'y veux puiser un motif de ne jamais douter de vous, et je vous prie instamment de me rappeler cet engagement de ma part, s'il m'arrive encore de vous fatiguer de mes reproches sur votre silence ou votre oubli. Qui sait d'ailleurs si ce n'est pas vous qui me reprocherez un jour mon oubli et mon silence? Je ne le crois pas, mais, hélas! je ne saurais en répondre. Qui peut répondre de soi ou d'autrui? Je vois chaque jour tant d'exemples étranges de la mobilité du cœur humain, que je n'ose plus compter sur le mien. Et cependant, en interrogeant le passé, en fouillant ces ruines amoncelées qui sèment le chemin de ma vie, comme de toutes les vies, j'y trouve un sentiment fidèle et tendre pour toutes les personnes que j'ai aimées, — même pour celles qui m'ont dédaigné ou abandonné, — à plus forte

raison pour celles, en si petit nombre, qui, comme vous, chère Comtesse, m'ont témoigné une affection désintéressée. J'attends avec impatience d'autres nouvelles de vous et de votre cher oncle, surtout de vos projets pour ce printemps. Si je souhaite que la *raison* ne l'emporte pas dans ces projets, — car elle vous ramènerait à Appony et Dieu sait quand nous nous reverrons! — je compte, d'après ce que vous m'avez dit, sur la prochaine arrivée du Comte Étienne. Je ne vois aucun de vos compatriotes ici, excepté le Comte Paul Esterhazy et sa femme : je ne comprends pas trop bien quelles sont les opinions politiques ou religieuses de cet Esterhazy, mais il est fort agréable. J'ai eu du Baron Eötvös une lettre bien triste : il regarde la situation des affaires en Hongrie comme déplorable et déclare que le rôle des hommes modérés comme lui est terminé. J'apprends avec douleur l'état désespéré du Prince Windisgrätz ; de tous les hommes que j'ai vus pendant le cours de mon voyage de l'année dernière, c'est celui qui a produit sur moi la plus vive impression. Je ne crois même pas avoir jamais rencontré quelqu'un qui eût à la fois autant de charme et de dignité. Je l'ai revu à Vienne après vous avoir quittée, et cette seconde rencontre a augmenté mon attrait pour lui, malgré la différence de nos opinions sur plusieurs points. Cette différence existe entre nous, chère Comtesse, mais j'espère qu'elle ne portera jamais atteinte à notre amitié. On peut *voir* sous des aspects différens tout ce qui nous entoure, et cependant *sentir* de même. Ce que je sens bien profondément, c'est que vous avez été *très bonne* pour moi et que vous m'êtes très chère. Je vous fatiguerai peut-être à force de vous le répéter, mais vous vous rappelez ce fameux passage de Lacordaire : « Il y a de ces mots... quand on les a dits une fois, il n'y a plus qu'une ressource, c'est de les répéter à jamais. » Adieu, et priez pour moi...

Rixensart près Bruxelles, ce 15 mai 1862.

Chère Comtesse, il me semble que c'est aujourd'hui votre fête, et bien que je ne trouve la Sainte-Sophie dans aucun de nos calendriers ordinaires, romain ou français, cependant je crois bien me souvenir que vous m'avez signalé le 15 mai comme le jour où on célèbre votre fête. Dans tous les cas, vous ne m'en voudrez pas de ce souvenir qui vous prouvera que je suis toujours fidèle à celui de vos bontés pour moi. Une année entière

sera bientôt écoulée depuis les trois heureux jours que j'ai passés sous votre toit; mais l'impression de ce bonheur si court n'est point affaiblie dans mon cœur, et sans avoir le droit de croire plus qu'un autre à la perpétuité des émotions ou des affections humaines, je me figure que l'absence, même la plus prolongée, ne nous rendra plus étrangers l'un à l'autre. J'ai donc bien prié pour vous à la Messe ce matin, et je voudrais pouvoir me dire que vous avez eu une pensée pour moi devant Dieu, en ce jour où vous avez été certainement encore plus en sa présence que de coutume. Mais vous êtes à Rome, entourée de mille objets plus intéressans les uns que les autres et de mille amis ecclésiastiques et laïques, et moi, au contraire, je vous écris du sein de la solitude la plus complète, d'un vieux petit château du Brabant où est le meilleur des parens de ma femme et où elle a elle-même des biens. Sous prétexte de visiter ces biens et à l'occasion de l'enterrement d'une tante, très vénérable et même très aimable, que nous venons de perdre, je suis venu m'enfermer tout seul dans ce vieux manoir, qui a un cloître comme un couvent et où je me plais infiniment, au moins pour quelque temps. Je pense comme M. de Tocqueville qu'on est très bien à la campagne, — *surtout chez les autres*, — car *chez soi*, on y est très tracassé et très souvent ennuyé par les voisins et les visiteurs. Vous devez en savoir quelque chose, chère Comtesse, dans votre bel Appony, où j'ai été si bien *chez vous*, mais dont le gouvernement ne doit pas être sans fatigue et sans difficulté. A propos d'Appony, je vous dirai que j'ai vu chez le Duc de Galliera, pendant leur court séjour à Paris, le Comte Rodolphe votre beau-frère et son agréable femme (1). Je les rencontrerais avec plaisir en Angleterre, où je compte aller, dès que ma charge de Directeur de l'Académie française sera terminée : cette dignité me vaut l'ennui d'avoir à faire un discours fastidieux et inutile sur les *prix de vertu!* et me retiendra à Paris jusqu'à la fin de juin. Ce n'est pas sans un vrai chagrin que j'ai dû renoncer au bonheur de vous revoir ce printemps à Paris, mais je ne comprends que trop bien et j'approuve tout à fait les motifs qui vous ont retenue à Rome, et vous envie le vif intérêt que doit présenter en ce moment le séjour de cette ville unique.

Tout annonce que ce sera pour la dernière fois, de bien long-

(1) Née comtesse Benchendorff.

temps au moins, que la Cour pontificale fonctionnera dans cette splendeur incomparable qui lui est propre. Je n'admets pas un instant que le Pape veuille rester à Rome avec Victor-Emmanuel et consacre, même par sa résignation, le triomphe du sacrilège. Je regarde donc son prochain départ de Rome comme inévitable, et alors Rome déshonorée devra être évitée par tout catholique comme un mauvais lieu.

Je vous ai adressé un de mes meilleurs amis, M. Augustin Cochin, qui m'écrit qu'il vous a déjà vue et entretenue : vous ne sauriez, chère Comtesse, le trop rechercher. Je ne crains pas de vous affirmer qu'il est l'homme le plus distingué de sa génération, le vrai catholique ferme, intelligent, dévoué et éclairé, comme il en faut aujourd'hui. Il ne lui manque aucune qualité. Je suis très impartial en lui décernant ce suffrage, car sur plusieurs points nous ne pensons pas de même. Il est un peu trop *moderne* pour moi, du moins pour mon cœur, pas pour ma raison, qui lui donne raison contre moi-même. Je suis trop vieux pour n'avoir pas une certaine faiblesse d'habitude à l'endroit de la royauté et de l'aristocratie ; mais je sais et je *vois* que tout cela est condamné à disparaître irrévocablement, bien moins encore par la terreur révolutionnaire que par la stupidité morale et intellectuelle des princes et des nobles.

Le pouvoir temporel des Papes lui-même ne survivra, — s'il survit, — qu'à la condition d'une transformation radicale. Causez de tout cela avec M. Cochin : personne n'est mieux à même de vous éclairer sur cet avenir, qui doit tant vous intéresser à cause de vos fils. Je crains toujours que vos idées trop absolutistes ne produisent sur vos fils un effet diamétralement opposé à celui que vous désirez. Je viens de voir ce singulier résultat au sein de ma famille. Mme de ***, que vous connaissez peut-être et avec qui votre oncle Étienne s'est trouvé à Blankenberg, excellente et très intelligente du reste, a toutes vos passions anti-libérales. Elle s'est appliquée à les faire partager à ses enfans, Elle n'a réussi que pour sa fille. Son fils a complètement échappé, quoique élevé à la maison et avec les plus grandes précautions, mais par le seul fait de l'exagération des théories et des frayeurs de la mère.

Vous m'en voudrez, chère Comtesse, de ces observations, de ce retour sur un sujet que je crois avoir déjà abordé avec vous; mais vous auriez tort de m'en vouloir, car je ne saurais

vous donner une meilleure preuve de mon affection qu'en vous prévenant du danger que vous courez. Je vous aime assez pour risquer de vous déplaire, dans l'intérêt de ces chers enfans où vous avez concentré naturellement tout l'intérêt de votre vie et chez qui vous risquez de trouver le plus franc mécompte, si vous ne vous appliquez pas à leur faire enseigner le catholicisme avec toutes les aspirations légitimes de la société moderne et même du patriotisme magyar. Je n'ai pas avec moi votre dernière lettre; mais je suis bien sûr d'y avoir remarqué quelques sentimens, qui m'autorisent à vous parler comme je le fais. Si vous reconnaissiez dans mon langage autre chose que la sympathie la plus désintéressée, vous me feriez grand tort. Je dis *désintéressée*, car je n'éprouve aucune envie de vous convertir : au contraire, vos dissentimens animent notre correspondance et me font d'autant plus apprécier l'honneur que vous m'avez fait en témoignant une bienveillance si active... à un libéral incorrigible tel que moi.

J'ai été blessé de votre froideur pour le Père Lacordaire; j'espérais vous avoir touchée par mes récits sur lui et surtout par les extraits merveilleux de ses discours et de ses lettres. Il s'est plus d'une fois trompé, surtout en politique, comme nous nous trompons tous ; mais c'était ce qui manque le plus dans les rangs catholiques, c'était un *homme*, et quel cœur! et non pas des fanatiques sans énergie comme sans esprit, courtisans d'un Césarisme idéal comme tous ceux qui, à Rome ou à Paris, respirent et admirent cet infect *Parfum de Rome* (1) qu'on vient de me faire lire, — en même temps que *l'Église devant la Révolution* par Crétineau-Joly, autre produit du même panier pour moi. J'aime surtout à lire les œuvres de mes adversaires, car cela est beaucoup plus utile et instructif que de se nourrir uniquement de ce qu'on approuve; mais je suis sorti de cette double lecture avec une répugnance invincible.

Il m'a déplu que vous figuriez, sous le titre de la Comtesse (car c'est bien vous, je pense) dans cet affreux volume où Socrate et ensuite Dante sont tour à tour insultés, où l'on maudit jusqu'à la photographie au nom de la religion, et qui semble fait exprès pour détourner les catholiques d'avoir le sens commun et pour dégoûter les honnêtes gens d'être catholiques.

(1) Œuvre de Louis Veuillot.

Chère Comtesse, vous allez me trouver d'une violence impardonnable, soit : grondez-moi, blâmez-moi, condamnez-moi, même en public, si vous voulez, pourvu que, dans le fond de votre cœur, vous ne m'en vouliez pas d'être ainsi *à mon aise* avec vous et de vous lancer à la tête ces élucubrations de ma solitude. Je vous ai déjà prévenue du danger que vous couriez de me rendre trop présomptueux. Dites-moi bien vite que vous me le pardonnez.

La Roche-en-Breny (Côte-d'Or), ce 29 septembre 1862.

Très chère Comtesse, me voici presque aussi coupable que vous, si ce n'est plus! Voici deux mois que votre chère lettre du 19 juillet a été écrite, et je ne vous en ai pas remerciée! Mais je prétends que nous ne saurions être coupables l'un envers l'autre, tant que nous serons vraiment amis. Je vous répète que je ne veux pas que notre correspondance soit une charge pour vous; quand vous aurez autre chose à faire, vous ne m'écrirez pas, et je m'engage à ne jamais vous reprocher votre silence. Vous en agirez ainsi avec moi, j'en suis sûr; car vous êtes d'un naturel moins exigeant et moins défiant que moi. Je compte donc sur votre indulgence, encore plus que je ne l'invoque. Ce qui m'a surtout touché dans votre lettre, c'est de voir que l'anniversaire de notre visite à Appony, ne vous avait pas échappé! Pour moi, j'incline à croire que le souvenir de cette fête de la Saint-Jean, et de ces trois heureux jours passés sous votre toit, ne s'effacera jamais de mon cœur, bien que je sois à l'âge où l'on ne peut plus répondre de sa mémoire ni de rien. Tous les incidens de cette visite me sont restés présens, et infiniment chers, comme aussi toutes les marques de sollicitude et de bienveillance que vous m'avez prodiguées avant cette visite, et qui ont fait tout l'agrément de notre voyage en Hongrie. Pourquoi vous êtes-vous intéressée ainsi à moi? Voilà ce que je me demande souvent, car enfin il est certain que, si nous sommes d'accord sur beaucoup de points, il en est d'autres qui nous séparent. Vous êtes, à mes yeux, la personnification de l'ancien régime, du vieux système absolutiste, fondé sur l'alliance du trône et de l'autel ; vous en êtes la personnification gracieuse, aimable et noble. Pour moi qui ai toujours combattu et détesté ce système, presque autant que le despotisme révolutionnaire, j'ai été charmé de rencontrer en vous une avocate intelligente et généreuse de

la cause que je n'aime pas. Vos lettres me plaisent précisément par le côté où vous me contredisez; il m'est non seulement agréable, mais très utile de vous entendre abonder dans un sens qui n'est pas le mien ; car il n'y a rien de plus salutaire que la contradiction, quand elle vient d'un cœur aimant et sincère. Voilà mes motifs ajoutés à la reconnaissance et surtout à l'attrait personnel que vous m'inspirez, pour désirer vivement la durée de notre relation épistolaire; vous ne sauriez avoir les mêmes, et je crains toujours d'être un ennui, et un embarras dans votre vie. Je veux donc par-dessus tout ne pas vous importuner au sujet de la correspondance; je veux seulement que vous pensiez quelquefois à moi, comme à quelqu'un qui pense très souvent à vous, et qui vous veut tout le bien possible. Il est doux, ce me semble, de pouvoir se dire que nous avons au loin, très loin de nous des âmes qui s'intéressent à nous et qui vivent plus ou moins de notre vie. C'est dans cette pensée que je trouve surtout « cette petite goutte de joie, » comme dit Bossuet en son magnifique langage « qui nous est restée pour rendre la vie supportable, et tempérer par quelque douceur ses amertumes infinies. »

J'ai trouvé votre longue et intéressante lettre, — pas trop longue, notez bien, — à mon retour d'Angleterre et d'Écosse, où je suis resté six semaines et dont je suis revenu, comme toujours, fort enthousiaste de la grandeur virile du peuple anglais, malgré ses crimes, et fort satisfait de voir les monumens et sites historiques que j'y ai visités pour la suite de mon travail monastique. J'ai été, beaucoup plus que je ne l'avais encore fait, à la campagne et me suis arrêté chez plusieurs familles protestantes et catholiques, entre autres chez lord et lady Campden, que vous connaissez, je crois, et qui sont de très bons amis à moi, puis chez lord Fielding, autre converti, très actif et très dévoué. J'ai vu de près ce confort et cette magnificence anglaise, qui n'a pas de rivaux sur le continent. J'ai été fort bien reçu partout, mais nulle part, j'ai à vous le dire, chère Comtesse, je n'ai trouvé cette exquise, et expansive cordialité, qui a fait de votre accueil à Appony un point si lumineux dans ma vie. Je dois ajouter que nulle part non plus, pas même chez les plus grands seigneurs, tels que les ducs de Norfolk, de Northumberland, de Roxburghe, je n'ai vu une pièce si belle et si bien disposée que la Bibliothèque d'Appony. Ce qui m'a le plus intéressé, c'est

ma visite chez la Duchesse de Norfolk, veuve de cet ami dont j'ai parlé en quelques pages que vous trouverez à la fin du sixième volume de mes œuvres. Le duc, mort à quarante-cinq ans, m'avait témoigné pendant les quinze dernières années de sa vie une amitié à toute épreuve et dont il m'avait donné des témoignages tout à fait hors ligne. Né catholique, et appelé par sa naissance à occuper le premier rang après la maison royale, il avait été très mal élevé. A trente ans, la grâce l'a touché, il est venu à Paris suivre les stations des R. P. Ravignan et Lacordaire à Notre-Dame, et, à partir de ce moment, il a vécu comme un saint. Il avait fini par se séparer tout à fait du monde, de la vie publique, et même de sa famille, pour vivre dans la retraite avec sa femme et ses neuf enfans. C'était un modèle d'amour conjugal. Il avait converti sa femme; aussi me disait-elle avec un élan délicieux de tendre reconnaissance : « Je lui dois bien plus que vingt ans de bonheur, je lui dois mon âme, » et elle ajoutait que l'amour inspiré par ses onze enfans (elle en a perdu deux) n'est rien auprès de celui dont elle est encore tout embaumée par ce cher mari. Il s'est vu mourir pendant six mois, et pendant ce temps, il n'a jamais exprimé le moindre désir de revenir sur le sacrifice, mille fois renouvelé, de sa vie et de son bonheur. On ne voyait sur sa figure que l'expression d'un sourire déjà céleste. Pendant ses longues nuits d'insomnie, la duchesse restait toujours couchée près de lui, la main dans la main, causant ensemble de leur bonheur passé et du bonheur éternel. Aussi sa dernière parole a été : « *Sweet wife.* » Mais elle, avec un héroïque dévouement, ne voulant pas que la dernière pensée de son mari fût pour elle, lui fit répéter les trois noms sacrés de Jésus-Marie-Joseph, et il expira en disant : « Marie! oui, Marie, ma mère. » Ces récits m'ont rappelé les vôtres, et j'ai pensé qu'il ne vous déplairait pas d'en avoir quelque idée. Si jamais vous retournez en Angleterre, rappelez-vous qu'il y a, dans ce magnifique et célèbre château d'Arundel, une vraie veuve chrétienne, veillant avec ses neuf enfans auprès du tombeau d'un vrai saint. Personne ne vous en parlera que moi, car le duc avait beaucoup déplu à cette fière aristocratie anglaise dont il était le membre le plus élevé, en dignité, par son excessive humilité, et la duchesse, s'étant toujours effacée comme lui, est demeurée presque inconnue du monde.

J'ai vu à Londres votre neveu, le comte Alexandre Apponyi (1), qui m'a beaucoup plu par son patriotisme hongrois, car vous savez que je fais grand cas de ce sentiment. Je m'incline avec un tendre respect devant les *Saints* comme le Duc de Norfolk. Mais je me détourne avec douleur de la mollesse et de la bêtise de ces gentilshommes, comme il s'en trouve par milliers dans la noblesse française, belge, allemande, qui, élevés par leurs parens ou par des prêtres dans une ignorance et une inintelligence complètes des conditions de la société moderne, ne servent de rien, ni à la religion, ni à leur pays, ni à eux-mêmes. Je vous plains profondément d'avoir perdu cet abbé, qui m'avait beaucoup plu. Dieu veuille que vous puissiez le remplacer convenablement!

Je vous envie beaucoup, chère Comtesse, le bonheur d'avoir été à Rome pendant cette grande et belle réunion des évêques. J'ai eu tout de suite des détails précieux sur cette solennité par l'évêque d'Orléans, chez qui j'ai été à mon retour d'Angleterre, et qui va venir passer dix jours ici, samedi prochain. Vous aurez joui des dernières splendeurs de la Rome Papale, car il est évident, d'après les dernières publications du *Moniteur*, que notre nouveau Charlemagne, comme l'appelaient sottement nos évêques impérialistes, veut démolir l'œuvre du vrai Charlemagne. Nous verrons le Pape exilé, errant de par le monde, comme tant de ses prédécesseurs, mais au sein d'une Europe bien au-dessous de celle d'autrefois. Ce spectacle sera du reste, j'en ai la confiance, fécond en consolations, et en réparations. L'Église avait besoin de cette épreuve pour remonter à la hauteur de son auguste mission, au milieu de cette société moderne qui ne la comprend pas, et qu'elle ne comprend pas non plus, mais que l'on essayerait en vain de ramener dans les voies du passé. Outre l'évêque d'Orléans, j'attends ici le prince de Broglie, notre ami, comme M. de Falloux et M. Cochin. Nous délibérerons ensemble sur ce qu'il conviendra de faire, ou plutôt de dire pour protester contre l'odieuse iniquité qui va se consommer.

MONTALEMBERT.

(1) Le comte Alexandre Apponyi, un des premiers Bannerets de la Hongrie, Grand Trésorier, est aujourd'hui l'un des plus anciens membres de la Société des Bibliophiles français.

LA VIE DÉCIDE[1]

PREMIÈRE PARTIE

I

Camaldoli, 8 juillet.

« Monsieur,

« Vous me trouverez peut-être indiscrète, en tout cas bizarre. Je vous connais et vous me connaissez vraiment trop peu pour qu'il y ait entre nous matière à correspondance. Nous nous sommes rencontrés trois ou quatre fois dans le salon de mon amie Mme Lérins ; vous avez eu l'amabilité de déposer une carte chez moi, rue Vaneau, et voilà tout... Eh bien ! cela ne m'empêche pas d'éprouver aujourd'hui comme l'obligation morale de vous écrire. Et d'abord, vous avez remarqué l'en-tête de mon papier. Vous avez vu d'où ma lettre est datée... Oui, je suis ici, dans *votre* solitude, dans *votre* oasis !... En serez-vous fâché, en serez-vous content ? C'est une question que je me pose, car j'ignore votre caractère. Je ne sais si vous êtes de ceux qui désirent garder jalousement le monopole de leurs amitiés, de leurs trouvailles, de leurs trésors ; ou bien, si vous êtes de ces prodigues, à l'âme généreuse, dont le plus grand plaisir est de partager tout ce qui leur appartient ?... L'avenir m'apprendra dans laquelle de ces deux catégories il faut vous classer. En attendant, j'obéis à un scrupule, je vous révèle ma présence ici

(1) *Copyright by* Marianne Damad, 1913.

et je vous avoue que ce sont vos descriptions enthousiastes qui m'ont inspiré le désir presque irrésistible de connaître le lieu charmeur.

« Je me souviens de vos paroles : « Un coin de la Toscane que je prétends avoir à peu près découvert. Pas d'habitations réunies, seulement un hôtel, qui est un ancien couvent, un vieux monastère datant du moyen âge, perché à huit cents mètres d'altitude en pleine forêt. Cela s'appelle Camaldoli, du nom des moines Camaldules, c'est frais, délicieux, un peu sauvage... » Comment n'aurais-je pas été séduite, attirée ? Et puis, il y avait une telle harmonie entre le paysage évoqué par vous et ma disposition d'esprit du moment ? C'est là le phénomène intéressant et émouvant pour moi... rassurez-vous, monsieur, cette lettre ne va pas tourner tout à fait aux confidences. Il vous suffira de savoir qu'à la suite de très grandes secousses qui ont amené de profonds changemens dans ma vie, j'étais si désemparée, si lasse, que j'éprouvais un impérieux besoin de calme et de solitude. Les sites connus, les grands hôtels bruyans ne me disaient rien. Vos forêts toscanes, votre vieux monastère, c'était ce qu'il me fallait pour me reposer, me cacher, oublier vraiment pendant quelques semaines.

« Je me suis donc décidée à entreprendre, malgré un état de santé très précaire, un voyage que mon médecin, ma famille, mes amis, m'auraient certes déconseillé, si je les avais consultés. Mais, lorsqu'on est résolu à faire une chose, le plus sûr est de la faire sans demander aucun avis, n'est-ce pas ?... Je suis partie ! seulement, comme il est dit qu'aucun de mes désirs n'aura une réalisation complète, j'ai trouvé moyen de fausser moi-même le but de mon voyage... Au lieu de partir accompagnée de ma seule femme de chambre, j'ai emmené, au dernier moment, une jeune fille devant laquelle j'avais eu l'imprudence de raconter mon projet. Son imagination s'est enflammée tout comme la mienne. (C'est vous, monsieur, qui êtes encore responsable de ce méfait-là.) J'ai vu que je ferais une heureuse ; je n'ai pas eu le courage de résister à la prière d'un regard trop expressif, j'ai faibli... Je ne le regrette pas. On ne doit jamais regretter d'avoir manqué d'égoïsme ; et puis, ma compagne est vraiment fort agréable. Mais ce que je regrette, c'est mon rêve de solitude, le tête-à-tête avec moi-même. J'avais tant de choses à me dire, à m'expliquer ! J'emportais avec moi tout un bagage

de souvenirs, d'impressions anciennes et nouvelles, de sentimens contradictoires, de ruines morales... Il y avait de quoi me livrer à un travail lent, profond, délicat, douloureux, mais qui s'imposait à ce moment de ma vie. On fait bien, de temps en temps, la revue de ses armoires et de ses tiroirs pour vérifier et classer tout ce qu'ils renferment. La mémoire et le cœur recèlent des choses, au moins aussi importantes, aussi précieuses que des chiffons et des papiers... J'étais tout à fait libre cette fois, je n'avais qu'à vouloir... Eh bien ! non, j'ai voulu le contraire de ce que je voulais ! Inutile de récriminer, je ne puis m'en prendre qu'à moi-même.

« Donc, nous sommes *deux* à Camaldoli, pour nous y plaire, pour admirer et pour chanter les louanges de celui qui nous a conduites ici... Conduites ? hum ! plus indirectement que volontairement...

« Enfin, je vous ai fait ma confession, je me sens plus légère.

« Voulez-vous être généreux, voulez-vous accepter notre reconnaissance ?

« LUCIENNE BUSSY.

« J'adresse ma lettre à Paris où vous n'êtes certainement plus. J'espère qu'elle ne s'égarera pas en route. »

II

Un demi-cercle de montagnes très rapprochées, une gorge étroite, un entonnoir profond au milieu duquel roule un torrent. Des pentes extrêmement boisées, depuis le sommet jusqu'à la base, s'élevant ainsi que des murailles vertes, assombries et presque noires dès que le soleil commence à se retirer. Sans le ciel bleu, un ciel de turquoise, le vrai caractère du site, c'est-à-dire sa sauvagerie, se révélerait farouchement ; mais la radieuse lumière italienne suffit à tout adoucir : la gravité du décor s'imprègne de sa transparence et de sa grâce.

Seuls, des moines, des solitaires, avaient pu concevoir la pensée de construire une demeure dans un lieu aussi écarté, aussi caché. Cependant, les voyageurs étrangers ont l'agréable surprise de trouver l'hôtellerie du vieux monastère très suffisamment adaptée aux besoins du confort moderne.

Les destinées des lieux, comme celles des institutions et des individus sont changeantes! Au moyen âge, un religieux, nommé Romuald, — saint Romuald, par la suite, — avait fondé un couvent de moines Camaldules. La règle de l'ordre, fort sévère au début, s'était adoucie, assouplie, transformée selon les temps. La Renaissance lui avait donné un instant son lustre littéraire, et son faste extérieur, ainsi que peuvent le témoigner une riche bibliothèque et l'aspect presque seigneurial de certaine grande pièce livrée aujourd'hui aux pensionnaires de l'hôtel Andriani, lesquels y entrent non plus pour feuilleter les précieux bouquins du passé, mais pour y lire hâtivement, fiévreusement, comme on lit au xxe siècle, plusieurs journaux de langue italienne, française ou anglaise.

Après avoir été des anachorètes, puis des érudits, puis des manières de princes en robe ecclésiastique; après avoir reconstruit plusieurs fois leurs deux couvens détruits à maintes reprises par des incendies, les moines Camaldules subsistent encore et sont même revenus à leur simplicité primitive.

Dépossédés d'une de leurs propriétés par une loi récente, ils occupent toujours le pittoresque ermitage de l'Eremo, situé tout à fait dans la forêt, quelques centaines de mètres au-dessus de Camaldoli. Une aile de l'hôtel Andriani leur reste d'ailleurs abandonnée par une tolérance spéciale. Dans cette partie de la maison, quelques moines habitent encore. Ce sont les desservans de la chapelle, où les étrangers peuvent entendre la messe le dimanche, et ce sont presque toujours des convalescens à qui leur supérieur a permis de goûter quelque allégement aux austérités ordinaires.

Très disposées à admirer et à s'amuser, « les deux Françaises, » comme les appelaient déjà les autres habitans de l'hôtel, les deux Françaises observaient tout ce qui les entourait, paysages, choses et gens. On les regardait elles-mêmes beaucoup. Elles excitaient la curiosité. Qui étaient-elles? Quel lien de parenté les unissait? Mère et fille?... Ce n'était pas probable. L'écart des âges aurait été suffisant peut-être; mais tout dans l'extérieur et les manières disait non. Sœurs? Pas davantage : trop de différence dans le type et l'allure! L'une avait dû être très jolie; on s'en apercevait aisément, malgré les profondes traces de fatigue marquées sur son visage. Sa taille mince était

cambrée, sa silhouette très élégante. Elle s'habillait avec une distinction recherchée jusque dans les moindres détails. L'autre n'avait pas plus de vingt-trois à vingt-cinq ans ; elle était bien proportionnée et d'une beauté plutôt robuste, épanouie. Le teint éblouissant, elle respirait la santé. Beaucoup moins fortunée que sa compagne, évidemment, elle portait des robes très simples ; cependant une sorte de goût artiste se révélait dans la forme de son chapeau, dans la coupe de ses vêtemens, dans l'arrangement de ses cheveux.

Non, décidément ces deux femmes n'étaient pas parentes et ne devaient pas appartenir tout à fait au même milieu social.

En raison de son état de santé, la marche était presque interdite à Mme Bussy. Très désireuse de prendre sa volée toute seule, Suzanne Durnan avait contenu son ardeur les premiers jours. Elle n'abandonnait pas sa compagne. Chaque matin, le troisième ou le quatrième banc de la forêt était le point final de leur promenade.

— Asseyons-nous ici, c'est si joli, on est si bien...

On était très bien, en effet, au bord du torrent, dans ce repli profond et ombreux de l'étroite gorge qui voyait monter à droite et à gauche de gigantesques sapins au tronc élancé et nu jusque la cime ; mais Suzanne aurait bien voulu monter, elle aussi, avec les sapins, beaucoup plus haut. Il lui en coûtait de rester immobile, et si elle se résignait à le faire, si même elle finissait par ouvrir un livre à l'exemple de Mme Bussy, elle ne réussissait pas à s'absorber : son oreille écoutait la voix du torrent, son regard suivait les bonds de l'écume à travers les rochers, se posait sur les feuillages qui s'inclinaient très bas, jusque dans l'eau, ou grimpait le long des pentes au milieu des arbres.

Cette forêt, dont elle franchissait à peine l'entrée, lui paraissait impénétrable et mystérieuse ; elle la devinait très accidentée et de plus en plus belle à mesure qu'on s'y enfonçait.

La seconde promenade, celle de la fin de la journée, était une petite compensation. Comme il ne s'agissait pas de gravir des sentiers pierreux, mais de s'avancer par une route facile, Mme Bussy pouvait marcher pendant une demi-heure.

Tandis que le soleil commençait à s'élever au-dessus de Camaldoli, gagnait les sommets et disparaissait graduellement

derrière eux, on tournait le dos au fond de la gorge, on allait dans la direction de la vallée.

La grande chaleur était apaisée, la lumière moins éclatante caressait doucement tout ce qu'elle touchait.

Des deux côtés de la route, de vigoureux châtaigniers, toute une végétation vivante et vivace attirait le regard. A gauche, le torrent cheminait toujours, mais presque caché sous d'épais feuillages. On ne le voyait pas, on l'entendait seulement. Il ne consentait jamais à se taire, il ne permettait pas aux cigales de couvrir sa voix, il chantait avec elles une sorte de duo bizarre et pourtant harmonieux.

On continuait à avancer, on faisait du chemin sans s'en apercevoir, jusqu'à ce qu'on fût arrivé au col. Là, brusquement sans transition, par une large échancrure, s'ouvrait une vue superbe. La vue de la vallée couverte de beaux champs et d'arbres, parsemée de petites maisons sur les toits clairs desquelles le soleil jetait des paillettes brillantes. Et beaucoup plus haut, près du ciel, la chaîne des montagnes aux lignes onduleuses fuyant de chaque côté de l'horizon...

Rentrées presque toujours en retard, Mme Bussy et Suzanne se hâtaient de changer de robe pour le dîner.

On s'habillait un peu le soir, à l'hôtel; la société italienne et étrangère du lieu ne semblait pas indifférente à certains rites mondains, et c'était singulier, c'était piquant, comme contraste, d'entendre, pour peu qu'on y prêtât l'oreille, les psalmodies des moines qui chantaient leur office dans la chapelle solitaire, à cet instant même où, si près d'eux, des messieurs cravatés de blanc, et des dames en robes soyeuses, artistement coiffées, arrangées, parfumées, sortaient de leur chambre pour se diriger vers la salle à manger.

En remontant l'escalier, un jour, le déjeuner de midi terminé, Suzanne avait remarqué une porte vitrée restée entr'ouverte, et derrière laquelle disparaissaient quelques messieurs, le cigare déjà allumé à la bouche. Elle avança la tête, regarda et poussa une exclamation!...

— Oh! madame, voyez donc, que c'est joli!

Mme Bussy se pencha à son tour, une cour lui apparut, une cour carrée, entourée d'arcades. Elles en franchirent le seuil, se promenèrent autour d'une fontaine ornée de pots de géraniums,

sous les galeries, où quelques marchands ambulans étaient en train de déballer leur pacotille d'étoffes, de vanneries, de poteries. Ces braves gens, très désireux de vendre, appelaient tout de suite l'acheteur, essayaient de le tenter en dépliant et agitant devant lui de larges mouchoirs aux fleurs éclatantes ou lui offrant de jolis paniers finement tressés.

Suzanne et Mme Bussy firent de menues emplettes, amusées et surtout charmées par le caractère bien *italien* de ce petit décor.

Le même jour, une autre surprise leur était réservée. En tournant le coin de l'hôtel, elles se trouvèrent en face d'un attelage de bœufs. Deux superbes bêtes, toutes blanches, avec d'admirables cornes, traînaient une sorte de voiture basse. A la tête des bœufs, un vieillard à longue barbe, vêtu d'un froc de laine blanche, coiffé d'un chapeau de paille à larges bords; derrière la voiture, un autre homme, un autre moine, habillé comme le premier.

— Ah! voici des Camaldules! quel bonheur! s'écria Suzanne étonnée et joyeuse.

Le vieux moine regarda la jeune fille. Il avait entendu et compris à moitié ou deviné l'exclamation.

Son compagnon détourna la tête en rougissant. Celui-là avait la barbe très noire.

— Prenez garde, vous scandalisez les bons religieux!

— Mais, non, madame, pourquoi voulez-vous que je les scandalise? Le premier m'a regardée avec beaucoup de bienveillance.

— Oui, mais le second vous aura jugée plus sévèrement.

— Pourquoi?

— Parce qu'il est plus jeune, et qu'il interprète forcément sa règle avec plus de rigueur ou une rigueur différente.

— Vraiment, vous croyez?... Je serai moins démonstrative une autre fois. Je n'ai pas été maîtresse de mon premier mouvement. Malgré tout ce que vous raconté M. Viray, je ne croyais pas tout à fait à l'existence des Camaldules, je n'espérais pas les voir en chair et en os.

— Vous aurez plus de confiance dans notre éclaireur, à présent. Il ne semble pas qu'il nous ait trompées sur aucun point.

— Oh! non.

— Je lui ai écrit notre reconnaissance, mais je ne sais pas s'il s'en souciera beaucoup. Je le connais très peu, en somme, ce M. Lucien Viray; on a beau prétendre que les amis de nos amis sont nos amis, c'est un dicton qu'il ne faudrait pas prendre à la lettre.

Au centre de la grande salle, toutes les deux, seules, à leur petite table, pendant les repas très longs, Suzanne et Mme Bussy s'amusaient à regarder, à observer, à échanger leurs remarques. Elles s'ingéniaient en suppositions sur la composition des familles, sur la qualité ou la nationalité de certaines gens, sur l'humeur et les agrémens de conversation de plusieurs belles dames.

— C'est tout de même surprenant qu'il y ait ici des étrangers. Comment connaissent-ils Camaldoli, qui est si peu sur la grande route?

— Nous y sommes bien venues, nous! Ne trouvez-vous pas cela tout aussi fort?... D'ailleurs, les étrangers que nous voyons ici ne sont pas des touristes, ce sont certainement des Anglais et des Américains qui ont passé l'hiver en Italie, à Florence plus particulièrement. Ils ont moins de mérite à connaître Camaldoli que nous autres, Parisiennes invétérées.

— Si je le pouvais, déclara Suzanne, je supprimerais les Anglais et les Américains, ils nuisent à la couleur locale. Je ne m'intéresse qu'aux Italiens ici. Ceux-là sont chez eux, à leur place. Leur langue est si sonore, leurs physionomies et leur mimique si expressives, presque trop par moment; mais ça ne fait rien, il suffit de les regarder et de les écouter, même sans comprendre, pour ne pas s'ennuyer.

— Au fait, vous grillez peut-être d'envie de causer à droite ou à gauche?... Moi, je n'ai pas de goût pour les connaissances d'hôtel. J'éprouve de la paresse à faire les premiers frais, et puis je tiens par-dessus tout à rester indépendante. On se défend difficilement contre les personnes qui peuvent vous aborder dès le matin et vous imposer leur conversation plusieurs fois par jour! Pourtant, je ne voudrais pas vous condamner à un régime trop sévère. Si vous vous sentez un peu attirée d'un côté ou d'un autre, ne vous inquiétez pas de moi. Je vous suivrai ou je ne vous suivrai pas, c'est mon affaire; mais considérez que vous êtes tout à fait libre.

— Merci, madame, je n'ai aucun besoin de faire des connaissances. Vous savez pourquoi je suis venue ici : pour voir un coin d'Italie; mais aussi pour être avec vous, seule avec vous, pour vous regarder, vous écouter, vous étudier tout à mon aise.

— Je vous parais donc une énigme?

— Oh! bien mieux qu'une énigme, vous êtes vivante, vivante! J'ai la prétention d'être un peu artiste, c'est la *vie* qui m'intéresse par-dessus tout.

— Vous me trouvez vivante, moi, une malade, une femme finie, abîmée par les chagrins, tuée par la lutte?... Ici, en pleine lumière, on voit assez mes traits tirés, ma figure creusée, mes prunelles éteintes; votre œil de peintre ne peut pas s'y tromper!

— Oh! tout cela ne compte pas. Vous avez le pouvoir de la magicienne : vous attirez et vous animez!... et puis, vous avez été si jolie et vous l'êtes encore tellement! Comment pouvez-vous parler de vos prunelles éteintes? elles sont d'un bleu foncé admirable, et votre regard a par instant un tel éclat... Le même éclat que celui de vos dents, quand vous riez...

— J'ai des momens de répit, d'oubli, où je ressuscite malgré moi; mais aussitôt que les souffrances reprennent le dessus, je ne suis plus qu'une ruine, vous l'avez constaté vous-même bien souvent.

— Je ne dis pas non; mais c'est par ces contrastes que vous êtes intéressante, passionnément intéressante...

Mme Bussy écoutait sa jeune compagne avec un sourire qui illuminait tout son visage. A cette minute, elle était bien telle que Suzanne venait de la décrire.

— Dites, madame, vous n'êtes pas trop fâchée de m'avoir amenée avec vous?

— Pas le moins du monde. Je vous aime beaucoup, et si je vous intéresse, vous aussi, vous m'intéressez.

— Oh! ce n'est pas la même chose! Qui suis-je, moi? Personne. Je n'ai pas d'histoire, pas de passé, je commence à peine... et je ne sais pas tout ce que vous savez.

— Vous saurez, et vous *serez* à votre tour.

— Peut-être, je l'espère, ce n'est pas sûr... En tout cas, c'est l'inconnu.

— Eh bien! si je suis pour vous « celle qui sait, » vous êtes

pour moi « l'inconnue, » et c'est aussi très curieux. Vous voudriez déchiffrer mon passé ; moi, je vais m'appliquer à vous étudier dans le présent, à vous suivre. Nous ne sommes pas contemporaines, nous n'avons pas reçu la même éducation ; notre conception de la vie, notre idéal sont différens. Sans vous désapprouver, je n'approuve pas complètement ce que vous voulez, ce que vous poursuivez. Voilà pourquoi vous m'intéressez et vous m'amusez.

III

Un orage avait éclaté vers la fin du déjeuner. Depuis ce moment, la pluie ne cessait point de tomber. Le vallon de Camaldoli, éclairé habituellement par un soleil radieux, était, ce jour-là, coiffé d'un grand capuchon de nuages couleur gris de fer.

Il fallait en prendre son parti : ce serait une journée ennuyeuse.

Retirée chacune dans leur chambre un peu éloignées l'une de l'autre, Mme Bussy et Suzanne s'étaient mises courageusement à leur correspondance.

Vers quatre heures, Suzanne, impatiente de remuer un peu, alla elle-même jusqu'à la poste réclamer le courrier. En revenant, elle frappa à la porte de Mme Bussy.

— Voici tout un paquet de lettres pour vous, madame, et vos journaux... Moi, je n'ai pas de chance, rien ! Cela tombe mal, un jour comme celui-ci, précisément.

Mais, Mme Bussy ayant voulu lui tendre un journal en guise de compensation, Suzanne refusa.

— Non, je vous remercie, pas maintenant, je vais retourner à ma tâche. Je n'avais pas écrit une seule lettre depuis bientôt une quinzaine que nous sommes ici. Puisque j'ai commencé aujourd'hui, autant finir d'un coup... Au revoir, je vous ferai peut-être une petite visite avant le dîner.

Restée seule, Mme Bussy prit une à une ses enveloppes, en examina les adresses, afin de mettre des noms sur les caractères tracés. Fixée tout de suite, elle ouvrit d'abord trois lettres indifférentes, ou à peu près, gardant pour les dernières celles qui portaient des écritures amies.

« Vous ne vous attendez pas à des complimens, je suppose, madame et méchante enfant... J'ai eu une jolie surprise à mon retour! C'est ainsi que vous profitez d'une courte absence pour vous sauver, sans consulter ni même avertir votre vieil ami, votre vieux docteur! Non seulement c'est très mal, vous avez commis un péché contre l'amitié; mais, ce qui m'est encore plus sensible (j'ai la faiblesse de vous l'avouer), vous avez commis une très grosse imprudence. Je vous connais; une fois en voyage, livrée à vous-même, vous n'écouterez plus que votre fantaisie, vous ne ménagerez pas vos forces, vous ferez mille sottises... Et après, il sera trop tard pour réparer. Vous gémirez, et moi, je serai bien malheureux... »

Mme Bussy souriait en parcourant ces lignes. Celui qui les avait écrites était le bon ami par excellence, un vieux médecin qu'elle aimait beaucoup et qui la chérissait.

Elle lut enfin la dernière lettre. Celle-là, très longue, rendait comme un son particulier dans la gamme des amitiés; elle ne contenait pas de gronderies, mais des observations curieuses.

« Moi aussi, j'ai quitté Paris, à présent. Ah! comme *Je vous sens loin!* J'ai peine à accepter cette pensée que pendant quatre mois nos chères causeries seront interrompues. Je tiens par-dessus tout, vous aussi, vous tenez, je le sais, aux deux ou trois heures que nous nous consacrons chaque semaine. Quel bonheur, qu'étant très peu pareilles, nos sentimens s'entendent si bien! Pas plus l'une que l'autre nous n'aurions le goût des amitiés exigeantes, tyranniques, qui demandent trop, qui prennent tout, et qui, fatalement, finissent par peser et lasser. Nous respectons notre indépendance mutuelle. C'est un plaisir bien vif et une si grande douceur de pouvoir *tout dire* à quelqu'un qui comprend tout. Le triste, le gai, le personnel et l'impersonnel, jusqu'aux plus petites aventures, jusqu'aux plus menues observations; avec vous, tout prend un sens, avec vous, il n'y a rien de perdu!...

«Ah! comme j'aime à me souvenir de ma première visite rue Vaneau! Dans le grand salon aux boiseries blanches et or, vous êtes venue au-devant de moi. Vous portiez cette robe d'intérieur en satin noir, à cascades de dentelles rousses, qui me plait tant. Avec vos mouvemens aisés, votre sourire, vous aviez l'air d'une fée gracieuse et spirituelle, d'une de ces aimables fées de jadis

transformée en Parisienne d'aujourd'hui. Vous ne m'avez pas paru intimidante ni déconcertante; mais un peu troublante, pourtant. Un premier coup d'œil vous a suffi pour voir clair en moi : très simplement, directement, en touchant si juste, vous m'avez dit de ces choses qui m'ont remuée, bouleversée. Notre intimité est née ce jour-là; depuis, elle s'est développée, resserrée. Je me sens heureuse, près de vous, parce que vous me voyez tout à fait telle que je suis. J'ai essayé de vous expliquer cela quelquefois; vous avez compris. Mais il y a autre chose encore. Dois-je tout dire?... Oui, avec vous, je puis. Je suis sûre que ma franchise ne vous fâchera pas, elle vous amusera plutôt... Eh bien! vous êtes la seule personne à qui j'ose avouer mes mauvais sentimens! Et cela est si soulageant, si délicieux!... En cherchant bien, je connais deux ou trois femmes presque parfaites. Je les admire, je les vénère, je les aime; mais je me tiens à distance respectueuse. Elles ont dépassé la ligne ordinaire. Elles sont si fortes et si riches moralement, elles ont tant de bien à opposer au mal, qu'elles sont à celui-ci infiniment indulgentes, accueillantes pour ainsi dire... Moi, je n'atteins pas si haut, je reste à mi-côte. Je ne suis pas encore assez détachée de moi-même pour prendre sereinement mon parti de ce qui me heurte, me froisse, m'indigne, me fait souffrir... Oh! que je suis heureuse de vous avoir rencontrée! Vous, vous êtes une personne exceptionnelle par un ensemble de dons remarquables et séduisans, mais vous n'êtes pas parfaite : la méchanceté des autres vous exaspère, elle peut vous rendre, par réaction, un peu injuste et même méchante... Alors, nous nous comprenons, je puis me montrer à vous « au naturel, » avec ce que j'ai en moi de meilleur et de moins bon, je me raconte, je me confie, je me dévoile entièrement devant vous... »

Interrompue dans sa lecture par l'entrée de sa femme de chambre qui lui apportait une tasse de lait, Mme Bussy reprit quelques secondes plus tard la lettre au point où elle l'avait laissée. La suite donnait surtout des détails sur un petit voyage, une installation à la campagne. Ce qui devait retenir Mme Bussy et la faire réfléchir, c'était les premières pages. Elle y retrouvait tout entière une amie qui n'était pas une amie d'enfance, ni de jeunesse, une personne rencontrée, par un hasard assez curieux, en dehors des relations habituelles. Elles étaient très différentes de caractères, de natures, de destinées, mais il y avait aussi

bien des rapports entre leur manière de penser, de sentir, et jusque dans les choses qui les avaient fait souffrir.

On aurait pu intituler leur intimité : contrastes et affinités sympathiques.

Elles s'étaient fait beaucoup de bien : l'une, Mme Bussy, avait apporté à l'autre un réconfort moral très vivant et très agissant. La seconde, discrète, sûre, et comprenant le rôle de confidente comme il doit être compris, n'irritait jamais, et calmait souvent l'excitabilité nerveuse de son amie.

Au résumé, le simple hasard de leur rencontre ressemblait beaucoup à une intervention providentielle.

Une amitié très vive, mais libre et souple, lorsqu'elle se réalise entre deux personnes de même sexe ou de sexe différent, est un des plus rares, des plus précieux bienfaits de ce monde.

Cette grise journée au ciel pleureur s'acheva pour Mme Bussy en méditations provoquées par les deux lettres qu'elle venait de lire. L'heure présente et Camaldoli s'effaçaient devant le souvenir des années anciennes. Quelle cruauté dans le contraste d'un passé lourd, opprimé, et d'un présent libre, mais si impuissant!

A vingt-trois ans avait commencé, pour Mme Bussy, une vie de recluse entre les murs d'une grande propriété. En se mariant, elle abandonnait Paris et un milieu très mondain. Elle les avait quittés volontairement, dans une sorte d'élan vertueux, de désir de réaction contre des frivolités et d'autres choses qu'elle réprouvait. Autour d'elle, elle avait trop vu, trop deviné... Elle n'était pas exempte de coquetterie; elle aussi était capable de se laisser griser par certains succès; mais, en même temps, une espèce de force et de droiture de caractère, d'élévation d'esprit qui se rencontre plutôt rarement chez les femmes douées pour plaire, l'armaient contre elle et lui créaient un idéal sérieux. Si sa double nature avait été comprise et ses meilleurs instincts encouragés, elle aurait pu trouver un équilibre heureux. Ce fut le contraire qui arriva. Bien que profondément épris d'elle, son mari se montra injuste et même dur. Il subissait deux influences, celle d'une tante et celle d'une sœur également acharnées à nuire à la jeune femme. Elle était traitée en suspecte, surveillée, épiée, réprimandée, punie pour des légèretés et des fautes pré-

sumées, car elle était dans l'impossibilité matérielle de commettre ces fautes. Son vrai crime était d'être jolie, spirituelle, séduisante et d'appartenir à une famille où plusieurs femmes s'étaient acquis une de ces réputations mondaines qu'on ne saurait qualifier de vertueuses.

Mais pourquoi devait-elle payer pour d'autres? M. Bussy était très intelligent; elle était intelligente aussi; ils auraient dû pouvoir s'expliquer. Ils n'y parvinrent pas. L'orgueil de l'un, l'amour-propre de l'autre s'entre-choquaient sans cesse. Les premières années furent terribles. La violence de M. Bussy causait de véritables terreurs à sa femme; cependant, elle le défiait quand même; elle se plaisait à mettre les apparences contre elle.

Des luttes sans trêve contre un adversaire qui aurait dû être son soutien, des luttes sans merci contre deux femmes bornées et jalouses. Et puis, des heures douloureuses, la perte de deux enfans, enlevés tout jeunes, et les maux physiques, résultant en partie de ses épreuves, qui l'avaient envahie en pleine jeunesse.

Une fois par an, elle partait pour Paris. Elle y passait environ un mois. Cela était toléré, parce que cela s'appelait remplir un devoir de famille. Elle était replongée, tout à coup, dans l'élément le plus opposé à celui où s'écoulait son existence. Elle s'y sentait tout aussi étrangère, tout aussi exilée que dans sa prison provinciale. Ici aussi, des choses lui déplaisaient, la blessaient, autrement, mais tout autant. Enfin, déchirée entre toutes sortes de regrets, de révoltes, d'incertitudes, elle ne savait proprement plus qui elle était, où et comment elle aurait voulu fixer sa vie; elle sentait seulement que cette vie était manquée, irrévocablement!

Les années avaient passé; sa santé atteinte depuis longtemps, sans qu'on voulût le croire, — naturellement on la traitait de « femme nerveuse, » on mettait tout ce qu'elle éprouvait sur le compte de l'imagination, — sa santé s'était altérée tout à fait. Un médecin, beaucoup plus clairvoyant que les autres, avait fini par ouvrir les yeux de son mari. Ses deux persécutrices avaient manqué à leur tâche à un moment donné; l'une mourut; l'autre, appelée par une parente qui réclamait ses soins, fut obligée de s'éloigner. Le mari et la femme restèrent enfin en tête à tête. Elle était moins jeune, aux trois quarts minée par la

maladie; la jalousie de M. Bussy n'aurait plus eu de sens; personne n'était plus là, d'ailleurs, pour l'exciter contre sa victime. Un sourd travail de regrets, de remords, se faisait en lui. Elle le devinait, mais elle ne disait rien. A son tour, elle voulait ignorer, ne pas comprendre. Elle avait été abreuvée de trop d'injustices pour pouvoir oublier déjà. L'heure du pardon total devait venir beaucoup plus tôt qu'elle ne le pensait. C'était elle la malade, son mari le bien portant; cependant, ce fut lui qui partit le premier. Une très courte maladie, une mort presque subite... Elle s'était trouvée veuve et seule, et déracinée, et désemparée, avec une santé détruite, un passé affreux, un avenir qui ne pouvait pas en être un... Et pourquoi tout cela? En expiation de fautes qui n'étaient pas les siennes ou de celles qu'on la supposait capable de commettre et qu'elle n'avait pas commises!...

Ce qui lui semblait monstrueux, c'était d'avoir été punie précisément parce qu'elle avait incliné du bon côté, parce qu'elle avait voulu confier sa destinée à une direction sérieuse. Un effort méritoire, de grands sacrifices pour aboutir à ce qu'elle avait eu! Il y avait de quoi ébranler toute foi dans la morale, et si elle avait été plus jeune, si son état de santé ne lui retirait pas à présent la liberté de mouvement et d'action, il lui aurait été permis de rêver toute sorte de revanches... Mais non, trop tard! le dernier mot était dit. A supposer qu'elle eût encore d'assez longues années à vivre, ce ne serait qu'en spectatrice. Elle regarderait les autres s'agiter, désirer, espérer, et elle, elle serait, les trois quarts du temps, clouée sur sa chaise longue avec la seule occupation de soigner son pauvre corps...

Pourtant, en dépit de tout, sa vitalité semblait intacte; elle conservait son énergie et même *sa gaieté*.

IV

— Grande nouvelle, madame, la voiture de poste a amené un voyageur français, je viens de le croiser dans le vestibule.

— Français, vous êtes sûre? Un Français, c'est l'oiseau rare ici.

— J'ai entendu ce monsieur parler avec le secrétaire et avec M. Andriani : il n'y a pas de doute, c'est un compatriote.

— Alors, tant mieux! surtout s'il peut nous faire honneur. Quel air a-t-il? Est-ce un homme jeune, un homme âgé ?

— Il est plutôt jeune. Il m'a paru bien. Je n'ai pas pris le temps de l'examiner, du reste; je n'ai fait que passer.

Comme la veille, le ciel était très orageux et il n'y avait guère moyen de songer à s'aventurer loin de l'hôtel. Suzanne regagna sa chambre.

A sept heures, tout habillée pour le dîner, elle frappait de nouveau à la porte de Mme Bussy. Ne recevant pas de réponse, elle entra et trouva la pièce vide.

Il ne lui restait plus qu'à se mettre à la recherche de sa compagne, déjà descendue, sans doute, dans un des salons.

Suzanne n'eut pas à aller loin. De l'escalier même, elle aperçut Mme Bussy. Assise sur un des divans du vestibule, auprès de quelqu'un, qui n'était autre que le voyageur nouvellement arrivé, elle semblait engagée avec lui dans une conversation des plus animées.

— Comment! elle a déjà fait la connaissance de ce monsieur? Voilà qui est curieux, par exemple!

Aperçue elle-même et appelée d'un geste de main rapide, Suzanne s'approcha.

— Vous êtes étonnée, s'écria Mme Bussy, en riant, il y a de quoi!... Et vous le serez bien plus encore quand je vous aurai présenté M. Viray, M. Lucien Viray, le seigneur de Camaldoli, l'inspirateur de notre voyage!

Le nouveau venu et Mlle Durnan se saluèrent.

— Eh bien! oui, c'est comme cela, reprit Mme Bussy. Au reçu de ma lettre, M. Viray a eu la pensée de venir nous rejoindre ici pour quelques jours. On ne peut pas être plus aimable!

— Ou plus indiscret, madame.

— Non pas, non pas, nous vous trouvons tout à fait aimable, soyez-en persuadé, nous aurions bien mauvaise grâce à ne pas être reconnaissantes... Imaginez-vous, Suzanne, ma lettre est parvenue à M. Viray au moment où il allait partir pour un voyage dans le Tyrol avec un ami. Il n'a pas hésité à laisser son ami prendre les devans, il a fait lui-même un grand détour pour venir nous faire les honneurs de Camaldoli.

— Que vous connaissez mieux que moi, à présent.

— C'est peu probable. Mlle Durnan a de bonnes jambes, elle est intrépide, elle a commencé à explorer la forêt ; mais moi, je me suis à peine écartée des abords de l'hôtel. Il nous reste certainement bien des choses à connaître dans votre domaine, car nous sommes chez vous, nous ne l'oublions pas.

— Oh ! madame, vous êtes trop bonne de disposer de Camaldoli en ma faveur ; Camaldoli n'est la propriété exclusive de personne, et en ce moment, c'est vous qui y êtes chez vous.

Cet échange de complimens, de phrases courtoises continua pendant la première partie du dîner. Tandis que Suzanne était plutôt silencieuse, et que M. Viray répondait avec une politesse non exempte de quelque contrainte, Mme Bussy se multipliait en frais pour leur hôte. Elle voulait faire sa conquête, et du premier coup ; c'était important. Elle sentait aussi la curiosité des tables voisines très excitée, elle devinait les remarques sur les deux Françaises et leur compatriote. Pour la galerie, comme pour M. Viray, Mme Bussy tenait à honneur de se montrer brillante. Elle fut récompensée de ses efforts. Avant la fin du repas, gagné peu à peu par sa grâce et sa verve, M. Viray se mit à parler lui aussi ; il décrivit les différentes curiosités de la région, particulièrement le couvent de la Verna, le célèbre monastère où saint François s'était retiré à plusieurs reprises.

Suzanne, intéressée tout à coup, posa des questions. Mme Bussy comprit que la glace était rompue.

L'orage avait cessé depuis plusieurs heures déjà. En sortant de table, on s'aperçut que des étoiles brillaient un peu partout entre les grands lambeaux de nuages qui traînaient encore dans le ciel.

M. Viray proposa une petite promenade sur la route mi-claire mi-obscure. Il était satisfait, au fond, d'avoir trouvé chez Mme Bussy une appréciatrice enthousiaste des beautés de Camaldoli. Déjà, presque repris lui-même par la séduction du lieu qu'il avait découvert et loué, il perdait peu à peu sa raideur des premiers momens.

On n'alla pas bien loin, car la route était encore très mouillée. En revenant, on consulta le portier, personnage important de l'hôtel, espèce d'oracle renseigné sur toutes choses.

Le portier croyait ferme au retour du beau temps dès le lendemain.

V

— Mlle Suzanne Durnan?... Eh bien! Suzanne Durnan, c'est une jeune fille qui a perdu ses parens et sa fortune, et qui est entrée dans la carrière artistique avec du courage, des illusions, de la crânerie et un petit esprit révolutionnaire tout à fait dans le goût du jour.

— Elle fait de la peinture?

— Oui, et elle est bien douée; mais elle n'est pas la seule.

— Vous ne paraissez pas approuver les ambitions de Mlle Durnan. Cependant, si elle a perdu ses parens et sa fortune, elle doit être obligée de gagner sa vie.

— A peu près. Mais elle aurait pu choisir une autre voie. Elle est intelligente, jolie, très agréable, elle pouvait espérer se marier. Une tante, bonne personne, lui offrait sa protection et un milieu suffisamment mondain où elle aurait paru à son avantage et pu faire une heureuse rencontre. Suzanne a refusé, elle ne veut rien devoir qu'à elle-même. Elle n'a en tête que l'art et l'indépendance, elle mangera son petit capital en quelques années pour arriver au bout de ses études. Après cela, c'est l'inconnu. Tant pis! elle se grise de liberté et d'orgueil, ça lui suffit pour le moment.

— Enfin, vous la blâmez?

— Oui et non. Nous ne sommes pas de la même génération. A son âge, je n'aurais pas poursuivi le même but; mais j'avais aussi mes rêves ambitieux, je ne puis donc pas la blâmer. Elle m'intéresse, je la suis avec une curiosité sympathique. D'ailleurs, elle est charmante; j'espère que vous aurez du plaisir à vous promener dans sa compagnie. Il ne faut pas que vous vous ennuyiez pendant les quelques jours que vous passerez ici : il y va de notre honneur.

— Oh! madame, vous ne le pensez pas!

— Mais si, absolument... Vous n'étiez pas content, hier soir, pas content du tout, malgré vos louables efforts pour être poli. Quand vous avez reçu ma lettre, il vous a pris, comme ça, une idée de partir, de venir nous retrouver. C'était aimable et généreux, chevaleresque même. Vous avez suivi votre élan. Seule-

ment, une fois ici, l'enthousiasme est tombé tout à coup. Vous vous êtes demandé : « Pourquoi suis-je venu ?... » Voilà les pièges de l'imagination ! On s'enflamme à l'avance, et puis, quand on a réalisé son joli projet, brusquement on se refroidit.

— Madame, vous êtes dans l'erreur, et vous interprétez mes sentimens très méchamment.

— J'exagère peut-être un peu, mais bien peu. Voyons, soyez franc, je vous en saurai gré, et notre victoire n'en sera que plus flatteuse, si nous réussissons à changer votre disposition d'esprit.

— Mais pourquoi dites-vous toujours *nous?* Je ne connais pas Mlle Durnan, j'avais à peine remarqué que vous mentionniez la présence d'une amie. Si je suis venu à Camaldoli, c'est uniquement attiré par vous, pour vous voir, pour vous connaître.

Lucien Viray avait dit ces mots avec beaucoup de vivacité.

Ils étaient assis tous les deux sur un des premiers bancs de la forêt, dans ce vert décor un peu sombre, où le soleil s'insinuait difficilement à travers quelques branches moins épaisses. Lucien Viray reprit :

— Non, vous vous trompez tout à fait. Ce qui m'a amené ici, c'est un mouvement tout égoïste. Votre lettre était si particulière, si conforme à l'impression que j'avais reçue de vous dans nos trois rencontres chez Mme Lérins ! J'ai été convaincu que vous étiez une personne exceptionnelle, que vous saviez beaucoup de choses que les autres ne savent pas, que vous comprendriez, que vous *me comprendriez.* Alors, je suis parti avec le besoin obscur de me confier, de me raconter... Voilà la vérité vraie, et voilà pourquoi, ayant reconnu tout à coup ma folie ou plus exactement mon ridicule, je me suis senti gêné, désemparé une fois en votre présence.

Un sourire de léger triomphe se joua involontairement sur les lèvres spirituelles de Mme Bussy.

— Et vous aussi ! s'écria-t-elle. Depuis quelque temps, je ne compte plus mes *recrues.* On vient à moi. Il paraît que j'attire les âmes et les confidences... Autrefois, on sollicitait la faveur de m'adresser des complimens, on me regardait, on m'admirait, et il y avait des femmes qui me jalousaient. Hélas ! ce temps n'est plus ! J'ai changé de spécialité. Maintenant, je suis la voyante et la consolatrice. C'est peut-être tout aussi glorieux, mais j'ai la faiblesse de regretter mes premiers succès.

— Pardonnez-moi, madame, je dois vous paraître décidément tout à fait ridicule.

— Mais pas le moins du monde. J'ai quelques années de plus que vous, je le sais très bien. Vous êtes un homme jeune; je ne suis plus du tout une jeune femme. Si je regrette le passé, je ne me cramponne pas à lui. Il est heureux qu'il me reste encore quelque chose à faire. Je suis toute au service de ceux qui veulent bien m'attribuer quelques connaissances psychologiques.

L'horloge de l'hôtel-couvent s'était mise à sonner. Mme Bussy compta les coups, consulta sa montre.

— Onze heures déjà... Je vais vous quitter; j'ai deux lettres pressées à expédier par le courrier de midi. Nous nous retrouverons au déjeuner; et puis, vers le tard, vous me ferez grimper avec Suzanne. Je veux essayer, me lancer. Oh! très prudemment, car mes forces ne me permettent pas grand'chose; mais enfin, je tiens à profiter de votre présence à Camaldoli... Au revoir, sans rancune, n'est-ce pas?... Tenez, je vous donne rendez-vous demain matin ici encore, sur mon banc; nous reprendrons la causerie intime, vous me raconterez tout ce qu'il vous plaira de me raconter, et je tâcherai de justifier une confiance qui me flatte.

Mme Bussy accompagna ces derniers mots d'un de ces sourires brillans, éclair de coquetterie, d'esprit, d'intelligence, qui effaçaient instantanément la fatigue de ses traits. Elle rejeta le châle dont ses épaules étaient enveloppées, l'enroula sur son bras et reprit le chemin de l'hôtel. Sa démarche était plus lente que ses mouvemens toujours très vifs, mais elle n'était pas languissante, et elle frappait par son rythme élégant.

Comme la veille, ils étaient assis derrière un rideau de sapins, tout près du torrent à la grave chanson. Ils avaient déjà échangé pas mal de propos qui pouvaient être un prélude aux thèmes personnels.

— Eh bien! demanda tout à coup Mme Bussy avec un regard qui interrogeait et encourageait, vous êtes donc très malheureux?

— Oui, très malheureux, d'une certaine manière, sans avoir pourtant le droit de me plaindre. Oh! c'est bien simple, j'ai gâché ma vie!

— C'est très simple, et très triste aussi... Mais êtes-vous sûr de l'avoir fait tout seul?

— Oh! madame, je redoutais votre sévérité, et voilà que déjà vous me cherchez des excuses!

— Des excuses, non, des consolations, peut-être... Vous vous attribuez un rôle trop important. On n'est jamais exclusivement l'auteur de ses maux; il y a toujours « quelqu'un, » ou plusieurs « quelqu'uns » pour nous aider à commettre des fautes, à tomber dans des pièges. Notre destinée est une œuvre à laquelle nous collaborons pour une part plus ou moins large; mais ce n'est jamais une œuvre entièrement personnelle. Nous autres femmes, nous ne sommes pas maîtresses de nous-mêmes, — Suzanne Durnan et la nouvelle école espèrent changer cela... qui vivra verra, — en attendant, et jusqu'ici, nous avons vécu dans une étroite dépendance des liens de la famille. Nous étions à la merci de l'entourage naturel, notre bonheur ou notre malheur résultait de son bon ou de son mauvais vouloir... Vous, les hommes, vous êtes libres, très libres; mais il vous arrive fréquemment de changer votre liberté en esclavage, parce que, justement, ne relevant que de vous-mêmes, vous vous trouvez exposés au hasard des influences étrangères, ce qui fait que, au fond, vous courez de grands risques, et que votre condition peut arriver à être aussi malheureuse que la nôtre, par d'autres voies... n'est-ce pas exact?

— Oui, très exact...

— Nous sommes d'accord sur le premier point, bon... Alors, maintenant, racontez votre histoire.

— Mon histoire?... Évidemment, cela s'appelle ainsi; mais les premières phrases à dire sont si gauches... enfin, voici : De douze à quinze ans, je passais pour un garçon bien doué J'avais de l'ardeur, beaucoup d'ardeur, et j'avais déjà une vocation! Je m'étais enflammé, c'est le mot, pour la marine, je voulais être marin. Personne ne m'avait influencé, c'était mon idée et mon idéal. J'avais bien raison! Au début de la vie, il faut être amoureux d'une carrière, comme on le serait d'une femme, s'enthousiasmer pour elle, « l'auréoler. » C'est la vraie manière de s'engager dans l'existence. Mes parens m'encourageaient peu, il leur plaisait de voir une toquade dans ce que j'appelais de ce grand mot : ma vocation. J'aurais eu un peu de peine à vaincre les résistances; j'y serais parvenu pourtant, si

la fatalité ne s'en était mêlée. Coup sur coup, une grave maladie et un accident bête, une jambe cassée, des complications à la suite : résultat, perte de deux années au moment décisif des concours. Je passe rapidement sur les péripéties de ce petit drame, ma désolation, le contentement peu dissimulé des miens, etc., et il a fallu renoncer définitivement! Me croiriez-vous? aujourd'hui encore, je ne suis pas résigné. J'ai connu des marins; les uns aimaient leur métier, les autres en médisaient. Chez les premiers eux-mêmes, je n'ai jamais trouvé la flamme de mon enthousiasme; ils raisonnaient, balançaient souvent le pour et le contre. Rien n'y a fait, je suis resté fidèle à mon idéal. J'ai continué à envisager la vie de la mer par ses beaux côtés, ses grands côtés, les horizons changeans, la variété des spectacles, la monotonie même des longues traversées qui crée la méditation intérieure, la discipline rigoureuse imposée aux autres et à soi; le danger possible... et les images, les impressions rapides, colorées, intenses, recueillies partout où l'on s'arrête, où on passe, plutôt. Enfin, tous les aspects de la vie réunis dans une seule vie! Quelle est la carrière qui ne paraît pas terne et mesquine en comparaison? Se spécialiser, être marqué d'une empreinte, entrer dans un certain moule pour n'en plus sortir jamais, c'est abominable! L'être intelligent devrait avoir droit à une absolue liberté d'esprit et d'action. Je le pensais, jeune; je le pense toujours. Mais il faut pouvoir... En désespoir de cause, je me suis présenté au concours des Affaires étrangères, j'ai réussi. Une dizaine d'années hors d'Europe, voilà mon meilleur temps, car j'avais demandé les postes les plus éloignés de Paris, la Perse, le Brésil. Je trouvais là comme une revanche et une petite vengeance : ma famille avait raillé mes goûts aventureux. Je cherchais une compensation. La carrière diplomatique telle que je l'ai pratiquée, non pas en mondain, en amateur des grandes capitales d'Europe, mais en curieux des mœurs lointaines et en amoureux de la nature exotique, avait tout de même un certain charme... Eh bien! j'ai donné ma démission, pour un motif qui n'avait rien d'administratif, pour une cause d'ordre intime que je ne puis ni ne veux vous raconter, madame... Depuis, j'ai regretté amèrement, dirai-je, ma détermination? Dirai-je mon coup de tête?... Un faux départ et une sortie trop brusque; puis le vide absolu. Voilà tout mon bilan, je n'en suis pas fier!

— Il y a longtemps que vous avez donné votre démission ?

— Quatre ans.

— En somme, vous êtes un romanesque, un sentimental, cela ne me déplaît pas... et, peut-on vous le demander : vous avez été très malheureux?... J'entends par l'autre cause, la cause mystérieuse.

— J'ai été malheureux, oui, exaspéré ensuite, pendant une année environ. Et puis, je me suis repris ; mais alors, j'ai réalisé toute la bêtise de ma conduite.

— Vous auriez pu rentrer dans la carrière.

— Non, je n'aime pas paraître me déjuger : ayant voulu sortir, je suis resté dehors.

— Et depuis, qu'avez-vous fait?

— Pas grand'chose. J'ai voyagé, j'ai erré, je me suis dérobé autant que j'ai pu aux autres et à moi-même.

— Et quels sont vos projets ?

— Je n'en ai pas.

— Il faudrait pourtant mettre un intérêt dans votre vie.

— Je m'intéresse à beaucoup de choses, à presque tout, mais je n'ai pas le moindre talent artistique à cultiver, je suis obligé de l'avouer.

— Et votre famille?

— Mes parens n'existent plus. Je n'ai qu'une sœur, une sœur mariée.

— Est-elle bien pour vous?

— Charmante, mais redoutable... Sa solution à elle, c'est de me donner une femme. Elle me persécute, je passe mon temps à déjouer ses manœuvres, à éviter les pièges très habiles qu'elle ne se lasse pas de me tendre.

— Jouez-lui le tour de vous marier tout seul !

— Je ne saurais pas et je ne me sens aucun entraînement. Le mariage n'est pas une carrière, n'est pas un but ; c'est un accident dont les suites sont plus ou moins fâcheuses.

— Décidément, vous êtes assez malade... Je ne vois pas le remède du premier coup; mais j'y réfléchirai. Il faudra que nous trouvions. Quand mon intérêt est éveillé, quand je m'attache au cas de quelqu'un, je ne l'abandonne plus.

— Merci, madame... Ah! j'ai bien peur que vous ne soyez obligée de me mettre aux incurables... mais je suis très touché de votre patience à m'écouter et de votre bonté. L'instinct ne

m'avait pas trompé. Je suis venu à Camaldoli après avoir lu votre lettre, parce que j'ai senti que vous étiez la seule personne à qui je pourrais raconter mon histoire.

— Et vous, je serais curieuse de savoir ce que vous diriez de la mienne, si vous la connaissiez... Peut-être vous la raconterai-je, une fois, dans les grandes lignes, en passant sous silence, comme vous l'avez fait, certains détails trop personnels. Après coup, les détails sont peu de chose; c'est la philosophie d'une existence qui intéresse, n'est-ce pas?

— Assurément.

— Si on m'avait dit la bonne aventure, quand j'avais vingt ans, à en juger sur ma mine, la prédiction aurait été celle-ci : « Beaucoup d'éclat, vie brillante et heureuse... » Eh bien! j'ai eu la destinée à la fois la plus tourmentée et la plus étouffée qu'on puisse imaginer.

— Ce n'est pas possible!

— C'est tout ce qu'il y a de plus véritable. Ma beauté, mes forces, mes espoirs, tout a été tué peu à peu. Ne protestez pas poliment pour ma beauté, ce n'est pas la peine. On peut en retrouver, tout au plus, comme un souvenir à travers ce masque de fatigue attaché pour toujours sur mon visage maintenant... Quant à ma gaîté, c'est la seule chose qui subsiste de ce qui fut « moi. » Je ne sais vraiment comment m'expliquer ce phénomène, mais après des crises de souffrance physique et morale qui devraient me briser, je me relève, et j'ai encore le pouvoir de rire et de faire rire... Tenez, une comparaison me vient souvent à l'esprit. Elle est un peu trop poétique, mais tant pis! Elle rend bien ce que je sens : quand je songe à ce que ma vie aurait dû être, et à ce qu'elle a été, je crois voir une de ces ruines impressionnantes, émouvantes, avec quelques pans de muraille, seuls debout au milieu de tout le reste écroulé. Désolation, effondrement... Par-ci, par-là, des plantes, poussées au hasard parmi les décombres, et la large baie de ce qui avait été une fenêtre encadre un grand morceau de ciel bleu et un coin de paysage doré par le soleil... Ce soleil sur ce coin de paysage, c'est ma gaîté, si vous voulez... Voilà, je vous en dirai peut-être plus long un jour. A présent, nous serons amis, je l'espère, puisque nous sommes tous deux des éclopés, des meurtris; mais vous, vous êtes plus jeune, et vous êtes un homme, la vie vous réserve des compensations; tandis que moi, je me trouve face à face avec l'irréparable.

VI

Pendant deux jours Mme Bussy avait un peu abusé de ses forces ; aussi, ce soir-là, en sortant de table, elle refusa la courte promenade que M. Viray lui proposait pour lui faire prendre l'air.

— Non, je vous remercie, je ne me sens pas en état ; demain, peut-être... Mais ce n'est pas une raison pour vous immobiliser tous les deux, allez, sortez, promenez-vous. Quand vous en aurez assez, vous reviendrez me tenir compagnie.

Suzanne ne dit pas non, et Lucien Viray montra de l'empressement à l'accompagner.

— Je vous souhaite beaucoup de plaisir. La soirée n'est pas bien claire, par exemple. Il y a des nuages, la lune doit être presque cachée !

— Oh ! cela ne fait rien, ce sera tout de même très beau par momens, affirma M. Viray.

Avec lui, Suzanne tourna l'angle de l'hôtel, fit les premiers pas vers la forêt.

Un grand nuage couvrait la lune, on ne voyait pas les étoiles, et la nuit était très noire. Marcher dans cette obscurité n'était pas très engageant. Mais, tout à coup, un phénomène inattendu attira l'attention de Suzanne. A droite, à gauche, sous les arbres et le long des deux pentes qui bordaient le chemin de la forêt, elle vit briller une infinité de petites lueurs. Plus grosses que celles de vers luisans et non pas immobiles comme elles, ces lueurs montaient, descendaient, avançaient, reculaient, se rencontraient en tous sens et lançaient mille petits feux.

— Mon Dieu, que c'est joli ! Qu'est-ce que c'est que ça ? s'écria Mlle Durnan.

Son compagnon répliqua :

— C'est la danse des lucioles, une spécialité de Camaldoli... Quel dommage que Mme Bussy soit privée de ce spectacle ! Il y a plus d'insectes en mouvement que d'habitude ce soir, parce que l'air est chargé d'électricité. Les lucioles sentent l'orage... Vous n'avez pas peur, vous voulez bien continuer un peu ?

— Oh ! oui, dit Suzanne.

Son regard plongeait devant elle, dans la forêt obscure, mais toute papillotante de points lumineux, toute palpitante de l'agitation des lucioles. Ce scintillement de diamans animés sur un fond très sombre éblouissait les yeux, et la voix un peu effrayante du torrent invisible remplissait l'oreille : on ne savait plus très bien où on était, on pouvait se croire transporté dans quelque royaume fantastique.

Il arriva à Suzanne de trébucher une ou deux fois, parce qu'elle ne voyait pas devant elle et que son pied heurtait une pierre ou un morceau de bois. Son compagnon avançait la main pour la soutenir, et lorsqu'ils parvinrent à l'endroit où le sentier devenait tout à fait étroit et commençait à monter le long du torrent, Lucien Viray prit résolument le bras de Mlle Durnan.

— Mais c'est vous qui êtes au bord, maintenant, je ne veux pas, c'est trop dangereux, protestait Suzanne.

— J'ai le pied très sûr, et je connais parfaitement les sinuosités du chemin. D'ailleurs, nous allons pouvoir retourner. Maintenant que vous avez une idée de l'aspect nocturne de la forêt, il vaut mieux nous rapprocher de l'hôtel.

Ils revinrent lentement sur leurs pas. La lune avait percé les nuages, elle se montrait énorme et blafarde à travers leur large déchirure. Un éclair apparaissait par instant, se tordait dans le ciel en serpent lumineux, puis s'éteignait ; mais les lucioles continuaient toujours leur danse fiévreuse.

Tout à coup, les deux promeneurs perçurent des sons de guitare mêlés au chant de plusieurs voix.

— De la musique en plein air, par une nuit comme celle-ci, voilà une très heureuse idée ! dit Lucien Viray.

— Allons écouter, proposa Suzanne.

En s'avançant, ils distinguèrent un groupe de sept à huit personnes, les unes debout, les autres assises sur un grand tronc d'arbre couché en travers de la route.

La silhouette élancée et gracieuse d'une jeune femme, vêtue de blanc, se détachait d'abord. C'était une des chanteuses. Elle répondait aux deux autres assises à ses pieds, sur le tronc d'arbre ; celles-là s'accompagnaient chacune d'une guitare. Les voix étaient timbrées, jolies, les phrases musicales, alternées, d'une mélancolie un peu traînante, mais non sans couleur et sans passion ; les paroles, qui n'étaient pas italiennes, avaient une sonorité inconnue.

— Quelle est cette langue, savez-vous ? demanda Suzanne.

— Je crois bien que c'est du portugais.

— Ah ! oui, ce doit être cela, ces dames sont portugaises, en effet.

Suzanne reconnaissait la jeune femme brune et ses deux sœurs qu'elle voyait à l'hôtel avec leur famille, depuis son arrivée ; leur teint chaud, leurs yeux, leurs physionomies expressives l'avaient intéressée tout de suite.

Après avoir écouté à quelque distance cette sérénade qui empruntait et ajoutait de la poésie au décor féerique de la forêt, au ciel orageux, à la lune capricieuse, Suzanne et Lucien Viray s'éloignèrent. Ils n'avaient pas été invités à écouter les musiciennes, ils craignaient de se montrer indiscrets.

Un peu plus loin, ils croisèrent une grande ombre marchant à longs pas agités.

— Tiens, c'est le « beau Docteur, » dit en riant Suzanne. Il écoutait de tout près, il y a deux minutes ; à présent, grisé de poésie, il éprouve, sans doute, le besoin d'une promenade solitaire.

Souvent, Mme Bussy et Suzanne avaient échangé des réflexions amusées sur ce jeune homme.

Il avait une belle prestance, des traits réguliers, des yeux noirs, un air sentimental et nonchalant. L' « Invité, » en sa qualité de médecin de l'hôtelier prévoyant, il menait une existence contemplative, semblait vivre dans une double attente : celle des maladies qui pourraient se produire d'un moment à l'autre et réclamer ses services, et celle d'un roman... « Le beau Docteur, » comme l'avait surnommé Mme Bussy, devait être persuadé que son physique le prédestinait fatalement à quelque aventure passionnée.

— Eh bien ? demanda Mme Bussy, voyant venir à elle Suzanne Durnan et M. Viray dans le vestibule où elle s'était installée aussi confortablement que possible sur une chaise longue de bambou ; eh bien ! êtes-vous satisfaits de votre promenade ?

— Ah ! madame, s'écria Suzanne, je vous avais bien dit que la forêt était une forêt magique ! Ce soir, elle m'a montré tous ses enchantemens. Vous ne vous figurez pas ce que vous avez perdu, c'était de la pure féerie, c'était merveilleux !

Et Mme Bussy dut entendre la description des lucioles, des

éclairs, de la lune au milieu des nuages et de la sérénade portugaise. Elle n'écouta pas très bien, elle observait Suzanne et Lucien Viray, curieuse de découvrir si leur tête-à-tête comptait aussi parmi ce que Suzanne appelait « les enchantemens de la forêt ?... »

VII

Les journées qui suivirent furent légères et charmantes pour tous les trois, pour Lucien Viray particulièrement.

Les causeries intimes, au bord du torrent, avec Mme Bussy, lui étaient une précieuse aubaine. Il parlait de lui-même, il échangeait beaucoup de réflexions avec une femme que son intelligence naturelle, un esprit pétillant, un don d'intuition remarquable, par-dessus tout des expériences douloureuses et la maladie, avaient profondément affinée.

D'autre part, les promenades faites en compagnie de Suzanne Durnan n'étaient certes pas indifférentes. Avec Suzanne, il valait mieux se tenir à la limite des thèses et des discussions ; on la devinait armée pour la défense, et même l'attaque, prête à affirmer « ses idées » d'une façon très énergique, un peu agressive. Elle était éminemment moderne et indépendante. Ce n'était pas ce qui intéressait le plus M. Viray ; mais il y avait sa beauté, sa beauté jeune, vigoureuse et harmonieuse. Comment n'aurait-on pas éprouvé du plaisir à marcher à sa suite dans des sentiers difficiles, à admirer à côté d'elle de superbes échappées de vue, à l'admirer elle-même sous l'auréole dorée que lui faisait la grande forêt ombreuse et lumineuse.

Ainsi, elles étaient là toutes les deux, l'une pour le charme de son esprit, l'autre pour celui de ses yeux. Lucien Viray jouissait de sa double bonne fortune, avec nonchalance et reconnaissance à la fois ; il n'analysait pas trop son plaisir, mais il le sentait vivement.

Suzanne se plaisait simplement dans la société de M. Viray et ne songeait à rien. Mme Bussy était celle qui réfléchissait et cherchait le plus. Plusieurs fois déjà, sous les sapins, quand la lumière matinale donnait tant d'éclat, de fraîcheur au teint, une limpidité si brillante aux yeux de leur jeune compagne, Mme Bussy, surprenant le regard de Lucien Viray attaché sur Suzanne, n'avait pu s'empêcher de sentir une petite morsure

intérieure. Mais sa philosophie intelligente était intervenue aussitôt : « La jeunesse, la santé... mon Dieu, c'est tout simple. Si on songeait à lutter avec la jeunesse et la fraîcheur, quelle pauvreté ce serait !... »

Un matin, elle aborda le sujet à brûle-pourpoint avec Suzanne. Celle-ci, entrée dans sa chambre pour s'informer de ses nouvelles, s'était assise un instant à côté de son lit.

— M. Viray a l'air de prendre tout à fait goût à ses promenades avec vous. Il vous admire, c'est très certain... Il y aurait là une conquête à faire...

— Une conquête ? Oh ! quelle idée, madame ! comme si je pensais à cela, comme si c'était mon but dans la vie !

— Non, ce n'est pas votre but, vous en avez un autre, je le sais ; mais quand une occasion qu'on n'a pas cherchée se présente, ce serait absurde de la laisser perdre.

— Je n'entends pas bien ce que vous voulez dire... M. Viray peut s'apercevoir que je ne suis pas mal, c'est possible, et puis après ?...

— Après, vous pourriez lui plaire de plus en plus. Tout vous est favorable en ce moment pour agir sur lui, l'intimité de la campagne, les promenades en tête à tête sous le grand soleil, et au clair de lune. C'est l'idéal rêvé ! Quelle est la femme, la jeune fille, moins séduisante que vous, qui ne réussirait pas dans de pareilles conditions ?

— Oh ! toutes, excepté moi.

— Parce que vous ne voulez pas ; vous n'auriez qu'à vouloir.

— Je n'ai aucune envie de tourner la tête à M. Viray, je n'en vois pas la nécessité.

— Vraiment ? Il y en a qui l'essaieraient seulement pour le plaisir, pour l'art. Mais vous, vous pourriez y ajouter une pensée plus sérieuse, vous pourriez songer au mariage.

— Au mariage ! jamais de la vie !

— Vous êtes extraordinaire ! On vous parle d'un homme intelligent, d'éducation raffinée, ayant vraisemblablement une assez jolie fortune... Qu'est-ce que vous pouvez bien demander de plus ?

— Mais je ne demande rien, madame, rien du tout. Je ne veux pas me marier, c'est-à-dire je serais très fâchée de me marier avant quelques années. J'ai mes plans ; je me refuse à ce qui peut les entraver.

— Vous aimez mieux courir les hasards, les risques si réels pour une femme, d'une carrière artistique, au détriment d'un bonheur qui est peut-être à votre portée ?

— Certainement, madame, je suis décidée à essayer mes forces, avant de m'avouer vaincue. Vous pouvez me juger folle, orgueilleuse, tout ce que vous voudrez, c'est ainsi.

— Singulière, je vous trouve simplement singulière, répliqua Mme Bussy.

— Et puis, ça, c'est mon point de vue personnel ; mais je vous assure qu'en ce qui concerne M. Viray, vous vous trompez tout à fait. Il peut avoir pour moi une espèce d'admiration de passage, de plein air, comme qui dirait. C'est très superficiel : moralement, je ne suis rien moins que la personne selon son goût ; moralement, intellectuellement, c'est vous qui l'intéressez, vous qui lui plaisez.

Suzanne prononça ces mots avec un accent où on pouvait sentir un léger et inconscient dépit. Mme Bussy, qui l'écoutait en souriant, se mit à rire. Au fond, elle pensait à peu près la même chose. C'était surtout la curiosité qui l'avait poussée à *sonder* Suzanne, et aussi un sentiment de confraternité féminine. Elle devait engager sa jeune compagne à ne pas négliger ce qui paraissait être une occasion favorable. Mais, du moment que Suzanne ne voulait pas, et se montrait si fermement résolue à tenter son expérience artistique, tout était dit.

Toujours bien fatiguée, Mme Bussy ne pouvait presque plus marcher ; elle ne dépassait pas son banc de l'entrée de la forêt. M. Viray l'y accompagnait chaque matin pour une causerie d'une heure. Et c'était là encore que lui et Suzanne venaient la retrouver au retour de leurs promenades.

— Allez, grimpez, leur disait-elle, explorez à ma place, puisque je ne suis plus qu'une pauvre invalide.

L'ardeur de Suzanne était si grande qu'elle avait peine à la contenir à présent. Lucien Viray semblait satisfait de l'enthousiasme de la jeune artiste, il l'en récompensait en achevant de lui révéler les détails intimes de leur belle retraite.

La forêt à elle seule pouvait absorber toute l'attention ; sévère, dans son ensemble, elle avait aussi des aspects gracieux. En s'enfonçant sous ses ombrages, on faisait les plus jolies découvertes : tantôt un petit étang, miroir de nymphes invi-

sibles, tantôt un grand tapis de fleurs, jeté sur un tapis de mousse, ou bien un champ de lis, ces beaux lis rouges de Toscane qui dressent leur tête de feu au-dessus d'une tige longue et fière. C'était quelquefois aussi, à travers un rideau de feuillage, une ouverture inattendue sur des lointains ensoleillés.

La forêt n'était *qu'une*, mais tout à fait différente dans ses deux parties. M. Viray les distinguait, les caractérisait fort justement en les appelant la forêt dantesque, la forêt selon Boccace. Dans celle-ci qui continuait la première, le vert luisant des châtaigniers succédait au vert sombre des sapins. Le torrent poursuivait son chemin impétueusement. Il s'enfonçait de plus en plus, creusait son lit, y entassait d'énormes roches; et sur les bords, des arbustes, des plantes de toutes sortes, noisetiers, clématites, fougères, genêts d'or s'enchevêtraient hardiment, se courbaient, trempaient jusque dans l'écume bouillonnante.

La gorge, très resserrée d'abord, s'élargit peu à peu. Camaldoli est une grande coupe verte qui s'emplit chaque jour de ciel bleu et de soleil. On y entend sans répit le duo grave et charmant du torrent et des cigales. Certains jours d'orage quelques roulemens de tonnerre viennent s'y mêler, de grandes nuées sombres apparaissent au loin, tandis que le ciel reste encore clair au-dessus du vieux couvent et de sa ceinture d'arbres.

Le vallon est si exactement fermé à ses deux extrémités, qu'on peut s'y sentir dans un petit univers complet, séparé du reste du monde. En avant, le village de Serevalle, perché sur une arête de colline, semble posté au tournant de la vallée pour surveiller l'horizon et défendre la solitude de cette oasis de repos.

Il suffisait de sortir de l'hôtel pour avoir à admirer; mais, dans l'hôtel même, les surprises pittoresques ne manquaient point.

— Je suis sûr que vous ne connaissez pas la pharmacie, dit un jour Lucien Viray.

— La pharmacie? répétèrent Mme Bussy et Suzanne avec un regard interrogateur.

— Oui, l'ancienne pharmacie du couvent où les moines de l'Eremo s'approvisionnent, et où vous et moi, vulgaires touristes, nous pouvons aller chercher quelques médicamens, à la condition de ne pas être trop modernes dans nos exigences...

Je vais vous montrer la pharmacie, puisqu'elle est dans la maison, cela ne vous fatiguera pas, madame.

Deux pièces assez spacieuses, mais basses de plafond; tout le long des murs de belles boiseries et des armoires, contenant des bocaux de cristal, des cornues, des vases de vieille faïence italienne à fines ornementations bleues et jaunes. Dans une vitrine, un grand squelette debout; suspendu au plafond, un crocodile empaillé!

Avec son luxe ancien, les objets riches et les objets bizarres qu'elle renfermait, la pharmacie avait tout à fait l'air d'être le laboratoire de quelque vieil alchimiste. Pour compléter l'illusion, il aurait presque suffi de mettre un chapeau pointu sur la tête du pharmacien, homme à longue barbe noire, à lunettes, à houppelande de toile grise, qui procédait avec une sage lenteur aux petites besognes de son état, et pesait, en ce moment, des poudres dans les plateaux d'une mince balance. Dans un angle de la même pièce, un jeune moine Camaldule était occupé à remplir de paille une caisse, avant d'y coucher des bouteilles. Le jeune frère, trapu, courtaud, n'ayant qu'une couronne de cheveux bruns autour de son crâne rasé, paraissait fortement intimidé par la présence d'étrangers et surtout par celle des dames. Il baissait la tête et détournait obstinément les yeux. Mme Bussy, qui s'aperçut du manège du pauvre petit religieux, abrégea la station dans cette amusante pharmacie où elle serait restée volontiers davantage.

— Je préfère les disciples de saint François à ceux de saint Romuald! déclara Suzanne. Ils ne voient pas de péché à vous regarder bien en face, et ne s'interdisent pas une franche gaîte.

— Que voulez-vous? répliqua Lucien Viray, il ne faut pas trop en demander aux Camaldules, c'est leur règle qui a influé sur leur caractère. En tout cas, comme élément pittoresque, on peut les préférer aux Franciscains; dans les sentiers de la forêt au milieu des feuilles vertes, la robe de laine blanche est d'un effet bien plus joli que ne le serait la robe de laine brune.

Là où M. Viray, Suzanne et même Mme Bussy retournaient volontiers à telle ou telle heure de la journée, c'était dans la jolie cour à laquelle on arrivait soit par un escalier intérieur, soit extérieurement par une pente voûtée. Autour de la fontaine égayée de géraniums rouges, sous les galeries à arcades se dérou-

laient de petites scènes d'un caractère populaire. Le dimanche matin surtout, l'affluence était grande, car paysans et paysannes des environs, venus pour assister à la messe, se réunissaient là en sortant de la chapelle. Les marchands ambulans, désireux de ne pas perdre cette occasion de vente, avaient dressé comme chaque jour leur étalage ; des hommes, des femmes, des enfans disposés par groupes, causaient entre eux ou faisaient quelques emplettes ; deux ou trois carabiniers, représentans de la force, se promenaient paisiblement au milieu de cette foule pacifique. Et parfumant le tout de couleur locale, des odeurs de cuisine et d'huile, un peu fortes pour des odorats étrangers, mais savoureuses quand même, s'échappaient de la boutique d'un petit gargotier appelé Pisello. Pisello était l'humble émule, et point du tout le rival du chef, son voisin, puisqu'il ne travaillait pas pour la même clientèle, se contentant d'héberger les rouliers et les marchands.

Un soir, à dîner, Lucien Viray raconta à ses compagnes une anecdote amusante ; la veille, un personnage grave avait distribué des petits papiers pour annoncer qu'il ferait une lecture de quelques chants de Dante. Un petit nombre de personnes charitables ou naïves s'étaient enfermées héroïquement pour écouter la lecture ; les autres habitans de l'hôtel, après avoir déposé quelques pièces blanches sur une assiette, s'étaient prudemment éloignés de la grande salle et répandus dans le vestibule et au dehors.

Lucien Viray révéla à Mme Bussy et à Suzanne que le lecteur de Dante faisait chaque année son apparition à Camaldoli, pendant la saison : toutefois, pour ne pas lasser le public, renouvelé en partie seulement, il avait deux cordes à son arc ; interprète du grand poète une année, prestidigitateur l'année suivante ! Il cultivait des arts très différens et changeait de personnalité avec une habile souplesse, se prenant toujours grandement au sérieux, d'ailleurs. Le matin même, il avait eu un bel élan d'indignation lorsque quelques paysans, attablés chez Pisello, où lui-même prenait son repas, avaient osé le traiter de baladin... Baladin, lui, le lecteur de Dante !...

— Voyez-vous, concluait Lucien Viray, Camaldoli est un endroit unique ! Il n'y a pas d'hôtel suisse, situé aux plus invraisemblables altitudes, qui ne reçoive la visite de ces inévitables musiciens et de ces soi-disant amuseurs dont le triste métier

consiste à s'imposer à un public complaisant ; mais je défie bien la Suisse et les autres pays de connaître ce type rare du lecteur de Dante prestidigitateur : ça, c'est un produit du cru, un produit bien italien !

VIII

A regret, mais un peu par discrétion, un peu pour revenir à ses premiers projets, Lucien Viray avait fixé le jour de son départ. Mme Bussy, elle aussi, pensait à regagner la France.

Avant de quitter Camaldoli, elle avait à cœur de faire quelque chose de déraisonnable. Elle ne recula donc pas devant une promenade en « treggia, » la pittoresque, mais bien peu confortable voiture à bœufs de la région.

Plusieurs centaines de mètres au-dessus de l'Eremo, le couvent, l'ermitage actuel des moines Camaldules, au milieu des sommets qui s'échelonnent et de pics très aigus, le Prato Al Soglio étale sa large prairie, encadrée de superbes hêtres; c'est un endroit fait à souhait pour un déjeuner sur l'herbe, un frais repos, une longue halte paresseuse. Ce fut là qu'ils passèrent plusieurs heures en causeries. Le sentiment de la séparation prochaine mettait une légère émotion dans les propos échangés.

— Je sais quelqu'un qui va être grondée à son retour, grondée par des amis rabat-joie, grondée par son vieux docteur surtout. Un voyage, un pareil voyage, quelle folie pour une malade!... car je suis une vraie malade, ne vous y trompez pas, cher monsieur et chère mademoiselle... Mais tant pis! Rien ne pourra me faire regretter d'être venue à Camaldoli pour vous y rencontrer... Nous avons réalisé une chose qui n'était pas préméditée et qui s'est trouvée être une jolie chose... A l'arrivée, des inconnus les uns pour les autres, maintenant des amis presque, n'est-ce pas?

— Dites « tout à fait, » madame! s'écria Lucien Viray.

— Non, je maintiens presque. C'est déjà gentil... Il reste entre nous quelques réticences, quelques petites défiances, c'est forcé... D'abord, moi, j'ai beaucoup de mérite à vouloir du bien à mes semblables en général, et à vous deux en particulier. J'ai

trop lieu de vous envier! Je suis hors de combat, moi, tandis qu'à elle, à cause de sa jeunesse, à vous, parce que vous êtes un homme, la vie offre tant de possibilités!

— Vous oubliez qu'elle nous offre aussi des pièges, des dangers.

— Je vous les envie avec le reste... Tenez, cette belle Suzanne émancipée, nous discutons à perte de vue, je lui donne tort quelquefois, elle est dans l'erreur souvent, j'en suis persuadée. Elle sera obligée de rabattre de ses ambitions et de sa fierté. Mais enfin, ses rêves, à l'heure présente, sont en force et en vie, et peut-être les réalisera-t-elle pour une part... Mes rêves, à moi, où sont-ils? Dans l'oubli, dans le néant.

— Il y a quelqu'un à côté de vous qui a des regrets très pareils aux vôtres, permettez-moi de vous le rappeler, madame.

— Oh! que ce n'est pas la même chose!... Vous pouvez déplorer vos erreurs, si le cœur vous en dit. Vous êtes bien portant, et vous êtes un homme, donc, vous avez encore un avenir, il dépend de vous et de votre chance de le faire meilleur que le passé... Je suis la seule ici à qui l'existence ait dit : « Un point, c'est tout; tu n'as plus rien à attendre. Si tu restes un tison ardent pour ceux qui s'approchent de toi, tu es un tison éteint pour toi-même. »

— Mais, c'est admirable!

— Vous trouvez? Grand merci!

— Nous avons chacun notre petite flamme intérieure, j'entends les êtres qui pensent et qui sentent. Quand nous ne savons plus la défendre, quand nous la laissons éteindre, c'est pire que la fin, n'est-ce pas?... Vous, vous êtes la flamme qui a résisté à tout, que rien n'a pu étouffer, qui s'alimente seulement d'elle-même pour réchauffer les autres... C'est admirable, je le répète.

Lucien Viray était chaleureux, éloquent pour exprimer son admiration. Depuis qu'il était là, Suzanne, insensiblement, s'était renfermée dans une assez grande réserve. Elle observait avec beaucoup d'intérêt Mme Bussy et son nouvel ami; mais elle gardait jalousement, vis-à-vis d'eux, le trésor de ses idées et de son indépendance de pensée. Elle avait conscience qu'ils étaient plus près l'un de l'autre moralement, étant pour ainsi dire de la même génération; tandis qu'elle, beaucoup plus jeune, représentait un esprit nouveau, des tendances nouvelles qu'elle ne

voulait pas trop exposer à leur incompréhension ou à leur critique.

D'ailleurs, une intimité à trois ne saurait jamais être une intimité complète ; les élémens apportés par chacun sont trop différens pour se fondre. L'équilibre est délicat à maintenir ; le partage, soit inégal, soit trop égal, peut créer des troubles.

Bien que désintéressées toutes les deux à l'égard de M. Viray, Mme Bussy et Suzanne n'auraient pas tardé à éprouver, éprouvaient peut-être déjà un léger ombrage réciproque : Mme Bussy voyait trop clairement que le plaisir des yeux allait à Suzanne ; Suzanne n'ignorait pas que la sympathie spirituelle était pour Mme Bussy.

IX

— Notre dernière causerie... Demain, vous serez loin et dans trois jours, moi-même, je quitterai cet endroit charmant où il était *écrit* que nous devions nous rencontrer.

Mme Bussy disait cela avec son beau regard brillant et malicieux, et aussi avec un peu de mélancolie dans la voix.

Elle en savait, maintenant, beaucoup plus long sur Lucien Viray. Par les choses qu'il lui avait confiées peu à peu, par celles qu'elle avait devinées, elle était arrivée à reconstituer presque toute son histoire. Elle savait qu'une femme, aimée avec passion quelque temps, avait joué un rôle néfaste dans sa vie.

Il l'avait connue à Rio, dans le milieu diplomatique dont ils faisaient tous les deux partie. C'était une étrangère, Espagnole par son père, Suédoise par sa mère. Ses origines si opposées lui avaient donné comme deux beautés, deux séductions, deux caractères, et la rendaient sans doute plus complexe, plus indéchiffrable. Elle avait épousé un Espagnol. Son mari était mort assez inopinément pendant un voyage de congé. A la suite de cet événement, Lucien Viray avait dû se résigner à une séparation qu'on lui représentait comme momentanée. Il respectait les convenances du deuil, il jugeait lui-même que l'éloignement s'imposait pendant quelques mois, au moins. Mais, après un an et demi d'attente fiévreuse, l'époque du revoir

étant toujours et de plus en plus reculée, et sentant sa patience vraiment à bout, il avait voulu agir, il avait voulu partir.

Sa demande de congé au Ministère à peine expédiée, il recevait une lettre qui devait lui porter un grand coup : l'amie absente lui annonçait son second mariage!...

Peu ou point d'explications. Le passé comme effacé ; seulement des protestations chaleureuses et l'espoir de se rencontrer bientôt pour renouer les liens de l'amitié fidèle.

Le nouveau mari était, lui aussi, un diplomate. Sans aucun retard, Lucien Viray devait solliciter un poste d'Europe et indiquer quel serait ce poste aussitôt qu'il pourrait.

Sa réponse ne tarda guère :

« Nous ne nous rencontrerons ni en Europe, ni ailleurs, nous ne nous rencontrerons plus nulle part. J'ai donné ma démission. »

Le dépit, la rage, la souffrance, avaient dicté sa conduite dans le premier moment. Combien amèrement il avait regretté son coup de tête depuis, Mme Bussy le savait.

Le temps s'était écoulé ; mais pas plus à présent qu'au premier jour, il n'arrivait à comprendre ni la trahison, ni les plans ambigus révélés par la première lettre et celles qui avaient suivi.

Mme Bussy commentait à sa manière.

— C'était, évidemment, une personne désireuse, avant tout, d'être correcte, d'avoir toujours une situation et un mari... L'auriez-vous épousée, vous, après son veuvage ?

— Peut-être que non... Je ne sais pas, je n'avais pas envisagé cette éventualité... C'était à elle à m'interroger.

— Elle n'en avait pas besoin, probablement, elle avait vu très clair... Je me figure que cette belle personne vous connaissait très bien, tandis que vous ne la connaissiez pas du tout. Vous n'aviez pas perdu votre temps à étudier son caractère. C'était un tort. Le caractère ne devrait pas être négligé, dans les aventures amoureuses, puisqu'il y a toujours un moment où c'est lui qui entre en scène pour compliquer et gâter la situation... Je vais vous dire quelle idée je me fais, au moral, de votre Espagnole-Suédoise : Une impulsive très calculatrice. En tant qu'impulsive, elle simplifie ses actions, va droit au but. Mais la calculatrice vient ensuite, qui raffine et combine... On savait

que vous n'épouseriez pas, d'ailleurs on vous aurait peut-être craint comme mari, on vous aimait mieux comme ami, et on espérait vous ravoir pour tel après le second mariage.

— Peut-être... c'est ce calcul que je n'ai pas analysé, mais dont j'ai eu l'intuition, qui m'a indigné, exaspéré... De là ma révolte, ma réponse et ma fuite.

— Oui, mais de là aussi la faute irréparable, l'abandon de votre carrière... Celle qui vous trahissait, en somme, valait-elle un aussi grand sacrifice ?

— A qui le dites-vous ! Je l'ai si souvent maudite depuis, et je me suis si souvent bafoué moi-même... Quand je songe à mes élans de jeunesse ! je voyais la vie si vivante et si colorée ! J'aurais voulu la goûter sous toutes ses formes ; je méprisais les gens qui s'enrégimentent et s'enferment dans un cercle limité. Je rêvais une destinée active, mouvementée et libre... Aujourd'hui, je suis libre, oui, très libre, à ne savoir que faire de ma liberté, et je me trouve moins intéresant qu'un notaire...

— Eh bien, avant de nous séparer, il faut prendre un parti : Promettez-moi de répondre à votre parent, de vous engager à lui donner votre concours l'hiver prochain.

— Je me sens si peu entraîné ! J'aurai, malgré moi, le sentiment d'une déchéance : accepter la perche qui m'est tendue, me résigner à un semblant d'occupation... Je ne dis pas, cette besogne, faite supérieurement, pourrait avoir son intérêt et son utilité ; mais moi, je serai inférieur.

— Tâchez de ne pas l'être. Cela dépend de vous, vous êtes bien assez intelligent, je pense ! Vous n'auriez pas choisi cela par goût, je l'admets ; mais imposez-vous un effort : l'effort vaut par lui-même.

Lucien Viray avait un cousin à la tête d'une grande industrie, ce cousin lui proposait de faire pour lui certains voyages d'étude. Il hésitait, nullement entraîné, comme il disait. Mme Bussy l'encourageait ferme.

— Oui, il faut vous imposer cette pénitence. Ce sera une bonne expiation volontaire... Savez-vous ce qui m'inquiète le plus dans votre cas ? C'est que, privé d'un grand intérêt ou d'un intérêt forcé, les femmes jouent un trop grand rôle dans votre vie... Oui, les femmes, sans exception pour moi, si vous voulez ; mais moi, je ne puis être qu'une donneuse de conseils, très

désintéressée, tandis que les autres... votre sœur veut vous marier, m'avez-vous dit?

— Ah! oui, une jolie idée! Sait-on qui on épouse? Connaît-on jamais à l'avance la « charmante jeune fille? »

— Pas plus qu'on ne connaît le « charmant jeune homme, » soyons équitables. Les risques sont sérieux, aussi bien pour l'un que pour l'autre... Je ne prêche pas la morale à outrance; mes principes ne sont pas inflexibles, mes préjugés sont plutôt légers. Je pense qu'en se mariant, on donne un bon exemple et qu'on a soi-même plus de chances d'être heureux, si l'on tombe heureusement, voilà tout... Ah! bien choisir la femme, et ne pas se laisser choisir par elle, tout est là!... C'est curieux, je vous envie d'être un homme, d'être libre, d'avoir la possibilité et la permission de suivre votre fantaisie; et, en même temps, je vous plains et je voudrais pouvoir vous protéger contre *elles*, ou contre *elle* toute seule... Les aventures, c'est séduisant! C'est dangereux, aussi. Vous êtes un sentimental, un énergique par certains côtés, mais enfin un sentimental. Vous avez été déjà victime de votre conception romanesque de la vie. Je ne voudrais pas vous voir devenir trop raisonnable, ce serait dommage, mais il ne faut pas non plus que vous soyez toujours puni sans l'avoir vraiment mérité.

Quatre jours plus tard, ils avaient quitté ce beau vallon ombreux de Camaldoli, où le hasard avait réuni leurs trois personnalités, si différentes, pour leur faire vivre, les uns par les autres, un moment intéressant ou simplement joli.

Un joli moment, n'est-ce pas beaucoup déjà?... Le solide, le durable, sont choses si rares en ce monde, que nous apprenons à attacher du prix à l'éphémère, au fugitif, lorsqu'ils ont eu un grand charme.

Un joli moment, c'est le petit nuage doré qui glisse sur un ciel lumineux et auquel le regard et le cœur se sont accrochés pour le suivre un instant dans sa fuite...

MARIANNE DAMAD.

(La dernière partie au prochain numéro.)

ANATOLE LEROY-BEAULIEU

J'ai vu, pour la dernière fois, Anatole Leroy-Beaulieu très peu de jours avant sa mort; il était dans son grand cabinet de travail de l'École des Sciences politiques, à demi couché dans son fauteuil; sa tête amaigrie, presque momifiée, reposait sur des oreillers. Il avait voulu m'entretenir des examens qui allaient commencer et pour lesquels je devais le suppléer; sa voix mourante se ranima pour parler, avec une sollicitude détaillée, de ses élèves, et pour s'enquérir des nouvelles de l'Orient balkanique, où la guerre italo-turque lui faisait prévoir des complications prochaines. Ses élèves, les peuples de l'Europe et particulièrement de la péninsule des Balkans, c'étaient les préoccupations les plus chères à son esprit. Il aimait ces jeunes générations et ces jeunes nations qui lui paraissaient porter en elles le secret d'un avenir dont il s'était plu à sonder le mystère avec toute la force de son esprit avide de science et toute l'ardeur de son âme passionnée d'espérance.

La lourde charge de lui succéder dans cet enseignement auquel il donnait sans compter son temps et son travail, le souci de suivre et d'expliquer, dans leurs complications dramatiques, les événemens d'Orient, m'ont empêché jusqu'ici d'achever l'article que la *Revue*, où, de 1872 à 1911, sa signature a paru si souvent, se devait à elle-même de consacrer à cette mémoire. Au lendemain de sa mort, M. Francis Charmes lui a déjà rendu, dans sa chronique, un bref, mais définitif hommage. Aussi bien un certain recul n'est-il pas défavorable aux vrais grands morts; il permet, lorsque l'écho frivole des conversations mondaines et des regrets conventionnels s'est évanoui, de prendre plus juste

mesure de leur statue, de mieux discerner ce que le temps, grand niveleur des réputations surfaites, épargnera pour l'inscrire au livre d'or de l'histoire. Ne devant rien à la mode, rien à la réclame, rien à ces passions d'une heure qui gonflent de vent des noms bientôt oubliés, la figure d'un Anatole Leroy-Beaulieu semble s'élever à mesure qu'elle s'éloigne.

I

La division classique : l'homme, l'œuvre, cadre si commode pour un portrait d'écrivain, ne saurait convenir à qui veut étudier la vie et les livres d'Anatole Leroy-Beaulieu. Ses livres, c'est sa vie ; ses livres sont des actes. Même dans le plus objectif d'entre eux, son ouvrage capital, *l'Empire des Tsars et les Russes*, on le retrouve lui-même avec toute sa personnalité ; l'homme transparaît à travers l'œuvre ; à plus forte raison, en est-il ainsi de ses études sur la vie sociale, religieuse, politique de son temps ; elles sont action, non pas spéculation, ni œuvre d'art. Anatole Leroy-Beaulieu était le contraire d'un « homme de lettres, » ajusteur de mots, ciseleur de phrases ; il était un homme de rêve que la hantise de l'idée incitait à l'action. Plusieurs de ses livres sont composés de conférences ; il a semé, çà et là, ici même surtout, de nombreux articles qu'il n'a jamais recueillis en volume. Il lui suffisait d'avoir dit une fois ce qu'il avait à dire. Il faut donc, si l'on veut caractériser sa personnalité et mesurer son influence, recourir à ses livres, et, pour comprendre la portée de ses livres, connaître sa personnalité.

Anatole Leroy-Beaulieu est, avant tout, un indépendant, un individuel ; on le comprendrait mal, si l'on prétendait l'expliquer uniquement par « le milieu et le moment » où il a vécu ; sa forte personnalité a marqué sur ses idées le cachet original de son jugement propre. La « Liberté, » dont il a parlé avec des accens presque lyriques, c'est d'abord, pour lui, la liberté de travailler à sa guise, de voyager, de penser, de rêver à son heure et selon l'inclination du moment. Cet amour presque farouche de l'indépendance, qui est l'une des sources et l'une des formes de son « libéralisme, » il le doit à son éducation première ; dès le lycée Bonaparte, sa santé délicate, l'extrême sensibilité de ses nerfs, font de lui un élève brillant, mais irrégulier ; ses études sont coupées de longs voyages, de séjours à la campagne. Ses

camarades, qui sans doute enviaient un peu son sort, voyaient en lui un fantaisiste et le croyaient appelé à un brillant avenir dans les arts. Il avait, d'un artiste, l'imagination ardente, la sensibilité délicate; il avait aussi quelque chose du type classique qu'on se plaît à attribuer aux artistes; ses mains semblaient trop délicates et menues pour manier autre chose qu'un pinceau léger, ses pieds trop fins pour marcher autrement que dans un rêve, son corps trop frêle pour soutenir d'autre poids que celui de sa tête chargée de ses visions intimes. Ses longues boucles d'un blond cendré retombaient sur son front pâle, rejoignaient sur les tempes sa barbe soyeuse, et semblaient encadrer le dessin très pur de son visage d'une auréole de lumière dorée. Ses yeux d'un bleu profond et très doux, singulièrement pénétrans quand il les fixait sur l'objet de son attention, avaient parfois des extases, des absences, des étonnemens candides. Ceux qui l'ont connu, dans l'éclat de ses trente ans, croyaient voir marcher quelqu'un de ces beaux jeunes hommes sortis du pinceau des vieux maîtres du Nord. Tête d'artiste, non, plutôt tête rêvée et réalisée par un artiste. On a parlé, après ses travaux sur la Russie, de sa « tête de slave mystique. » J'ai entendu parmi ses amis étrangers, en Pologne notamment, vénérer « la tête de Christ d'Anatole Leroy-Beaulieu. »

A l'âge où les jeunes gens pâlissent sur les examens et les concours, lui formait son goût et ornait son esprit; je crois bien qu'il ne possédait aucun diplôme, si ce n'est peut-être la peau d'âne du bachelier. Il voyageait, en Italie surtout; il y accompagnait sa mère, veuve de bonne heure, âme délicate, d'une piété ardente et large, qui exerça sur la formation de ses sentimens intimes, de son âme idéaliste et sensible, une tendre et pénétrante influence. Il suffisait de connaître Anatole Leroy-Beaulieu pour deviner que de douces influences féminines avaient veillé discrètement sur sa vie, écartant de son chemin tout ce qui aurait pu troubler sa méditation : sa mère d'abord, ensuite cette compagne admirable qui sut, avec une sollicitude, une abnégation de tous les instans, créer, autour de son rêve, une atmosphère de calme, de sérénité, de charité. Au cours de ses voyages, il observait beaucoup et de près, non seulement les œuvres d'art, mais la nature et surtout les hommes, les sociétés et les nations. Il travaillait à ses heures, à sa manière : « J'ai beaucoup travaillé dans ma vie, pourra-t-il dire plus

tard, jusqu'à en être parfois malade. » Il étudiait avec ardeur les sujets qui enchantaient son imagination. Il est, en un certain sens, un autodidacte; il a lui-même dirigé ses études et ses recherches; il connaît les maîtres, mais il ne jure sur la parole d'aucun. Il serait difficile de citer ceux qui ont exercé sur lui une particulière influence, si ce n'est peut-être Saint-Simon et les Saint-Simoniens, Le Play, les grands « catholiques libéraux, » Lamennais, Montalembert, Lacordaire, dont le lyrisme vibrant, la générosité entraînante, le romantisme religieux, séduisirent sa jeunesse et auxquels il a consacré de belles pages où s'exhale l'ardeur d'un disciple, mais d'un disciple qui n'abdique pas son sens critique et qui juge les idées avant de les faire siennes. Son père, député de Lisieux en 1848 et pendant les premières années de l'Empire, était lié d'amitié avec Guizot et l'on pourrait trouver, chez Anatole Leroy-Beaulieu, quelque chose de l'âme rigide du grand doctrinaire; mais il ne faudrait rien exagérer; le disciple, si disciple il y a, s'est émancipé. Par son milieu familial, il était en relations avec les Saint-Simoniens, qui commençaient à monnayer les puissantes utopies du prophète pour en faire sortir le magnifique essor industriel et commercial de la France sous le second Empire; il doit, à cette école, la notion de l'importance essentielle de la religion dans la vie des sociétés et la pleine compréhension de la transformation radicale de la vie des grandes nations civilisées par le développement du machinisme, de l'industrie et du crédit. Les questions religieuses et les questions économiques, dans lesquelles Saint-Simon et ses disciples avaient apporté des vues si originales, seront aussi l'objet favori des études d'Anatole Leroy-Beaulieu; mais là, sans doute, s'arrête la ressemblance, et encore faut-il se défier de certaines analogies de surface qui cachent de profondes et décisives différences.

Il est nécessaire de dire, pour éclairer la physionomie morale d'Anatole Leroy-Beaulieu, qu'il jouissait, par sa famille, d'une large aisance. La formation si particulière qu'il put se donner n'eût pas été possible s'il avait dû faire carrière, gagner son pain et celui des siens. La fortune, souvent corruptrice pour les âmes faibles, devient, pour les individualités fortes et naturellement élevées, un merveilleux outil de formation. La nécessité du travail régulier et quotidien, qui soutient les caractères sans relief et augmente leur rendement, peut aussi couper les ailes d'un talent qui voudrait prendre son essor. La misère et la persécu-

tion sont déprimantes aussi souvent que la richesse et la faveur; la lutte sans répit, si elle n'aboutit pas au succès, use et brise les énergies. La fortune, qui donne le goût et l'habitude de l'indépendance, contribue à entretenir, chez certains hommes d'élite, la préoccupation des affaires publiques et l'illusion de croire que la « liberté » est le premier de tous les biens; pour celui qui lutte chaque jour âprement pour sa vie, c'est souvent, comme on l'a dit, la liberté qui opprime. Le libéralisme d'Anatole Leroy-Beaulieu est d'abord fait de son amour de l'indépendance personnelle. Il vit, pense, travaille sans entraves, sans but immédiat. Il préféra toujours l'indépendance de sa vie aux honneurs, l'indépendance de sa pensée à la satisfaction de jouer un rôle sur la scène politique où trop de cabotins coudoient les grands acteurs. C'est ce trait de son caractère qui se dessine au premier plan dès les premières années de sa vie d'homme.

Né en 1842, il assiste à la période de pleine prospérité du second Empire; c'est l'époque où il parcourt l'Europe, éduquant sa sensibilité, meublant sa mémoire, et où il ouvre les yeux sur la vie et sur le mouvement des sociétés. A l'âge où les idées que l'adolescence emmagasine commencent à se coordonner pour laisser jaillir la pensée personnelle, il a déjà vu la mêlée des opinions et l'anarchie des illusions généreuses aller se perdre, avec la seconde République, sous le manteau semé d'abeilles d'or d'un Napoléon. Mais l'idéal libéral survit à la chute de la liberté politique et, pour l'avoir longtemps cultivé dans le secret de leur cœur, les hommes de cette génération y sont restés fidèles à travers toutes les déceptions. Anatole Leroy-Beaulieu est du nombre de ceux qui entretiennent la flamme sacrée. Sous l'Empire, il est dans l'opposition, et, pourtant, en 1872, à l'âge où les passions politiques sont les plus ardentes, les plus impitoyables, on le voit prendre la plume et juger Napoléon III, vaincu et malheureux, avec sévérité, mais sans haine et sans partialité : c'est son premier article à la *Revue des Deux Mondes* qui fonde sa réputation, séduit Buloz et ouvre toutes grandes au jeune écrivain les portes de la maison.

Conflit, dans l'État, des anciens partis politiques; conflit, dans l'Église, des opinions ultramontaines et des espérances libérales; proclamation de l'infaillibilité doctrinale du Pape, cause d'inquiétude pour les uns, objet, pour d'autres, d'un en-

thousiasme sans mesure ; conflit, en Europe, des grandes forces historiques ; naissance, sous l'influence des idées françaises, et application du principe des nationalités qui unifie l'Italie, agite la Pologne, rassemble les Allemagnes et qui, finalement, faussé par Bismarck, adapté aux besoins de la force germanique, se retourne, en 1870, contre la France : tels sont les grands contrastes qui se déploient devant les yeux d'Anatole Leroy-Beaulieu. Il se passionne pour la « liberté des peuples, » son cœur est avec tous les révoltés du droit contre la force ; il est tenté, en même temps, de se faire garibaldien et zouave pontifical. Ce joli trait, qui peint si bien les élans généreux de son caractère, je l'emprunte à l'excellent article que M. Pierre de Quirielle lui a consacré, au lendemain de sa mort, dans la *Revue hebdomadaire*. Déjà, dans cette anarchie des idées, dans ce déchaînement des forces, Anatole Leroy-Beaulieu cherche, parmi tant de ruines, ce qui demeure, et, parmi tant de sujets de divisions et de guerre, ce qui unit.

Nous avons, sur les premiers contacts de cette intelligence curieuse et de cette sensibilité délicate avec la vie, avec l'art, avec la politique, avec l'amour, un précieux témoignage, ce sont ces « fantaisies poétiques » qu'il publiait à vingt-cinq ans sous le titre : *Heures de solitude*. Rien n'est plus révélateur pour l'histoire d'une intelligence d'écrivain que ces premières confidences de son cœur à sa plume ; il est caractéristique qu'Anatole Leroy-Beaulieu ait débuté par un volume de vers et un roman. Il ne faut chercher dans ses poésies ni l'éclat du verbe, ni la fougue des passions, ni la richesse du rythme ; ces vers n'annoncent pas un Lamartine, mais ils nous montrent dans quelles avenues s'engageait déjà sa pensée et quelles régions sereines elle habitait. L'épigraphe, empruntée à Schiller, dit assez l'inspiration de ces rêveries :

Nicht länger wollen diese Lieder leben
Als bis ihr Klang ein fühlend Herz erfreut
Mit schönern Phantasien es umgeben
Zu höheren Gefühlen es geweiht.

« Ces chants auront assez vécu s'ils résonnent jusqu'à une âme sensible, s'ils peuvent la réjouir, l'entourer des plus belles fantaisies et l'élever à de plus hautes pensées. » C'est une âme sensible qui parle aux âmes sensibles, et qui, à travers les fan-

taisies d'une imagination poétique, se donne déjà pour mission d'élever les pensées de ceux qui liront ses confidences. Ses sentimens sont tendres, doux, parfois naïfs. Les strophes consacrées à l'amour respirent la délicatesse et la pureté. Les yeux d'Anatole Leroy-Beaulieu ne se reposent sur rien qui ne soit élevé; son romantisme n'évolue jamais vers le réalisme et le naturalisme.

J'en ai déjà bien vu de douces jeunes filles
Qui m'ont charmé le cœur
Et j'aimais à les voir alertes et gentilles
Car en les regardant je me sentais meilleur.

Les vers ne valent pas cher, — il en est de meilleurs dans le recueil, — mais la nuance du sentiment est de qualité fine :

Fleur, miel, ou jeune fille, admirer au passage,
Respirer sans toucher, telle est la loi du sage.

Amour platonique, vertu, idéal ; réminiscences romantiques, imitation de Schiller et de Gœthe ; inspiration religieuse et parfois mystique (1), tel est le ton général de ces premières expansions poétiques. Mais on y voit aussi poindre l'apôtre futur de la justice internationale et de la liberté des nations. On est au lendemain de l'insurrection de 1863 ; plusieurs pièces chantent les malheurs de la Pologne ; voici une strophe curieuse, bien caractéristique des illusions de cette époque sur l'Allemagne que l'on ne voulait voir qu'à travers ses philosophes, ses poètes et ses musiciens ; c'est à propos de la Pologne :

Honte surtout au peuple artiste et libéral
Qui vit de poésie et comprend l'idéal,
A la terre de l'harmonie,
A ce peuple savant, philosophe et rêveur,
Qui n'en cache pas moins d'égoïsme en son cœur,
Honte à la noble Germanie.

D'autres vers célèbrent l'affranchissement de l'Italie et promettent à Venise le secours de la France.

La France a, de Milan, vengé le long outrage,
La France un jour viendra de l'impur esclavage
Délivrer la Reine des mers !

(1) Voyez par exemple *Un soir d'été à Paris*, pièce assez curieuse qui finit par une paraphrase du *Pater*.

Le roman, assez médiocre, qu'Anatole Leroy-Beaulieu écrit vers la même époque : *Une troupe de comédiens*, a aussi en partie pour cadre Venise et retrace la prise de « la Reine des mers » par les Autrichiens en 1849.

Telles étaient les « fantaisies poétiques » où se plaisait la jeunesse d'Anatole Leroy-Beaulieu, fantaisies déjà sérieuses, austères même ; il promène son ardente curiosité à travers l'Europe où bouillonnent les aspirations nationales et où fermentent les espérances libérales, d'autant plus séduisantes pour un jeune cœur épris de justice et d'idéal qu'elles sont vaincues, refoulées, bridées. Déjà, dans ces « années d'apprentissage, » apparaissent ses goûts sérieux, les tendances élevées de son esprit. Ses pèlerinages d'art et d'études à travers le monde latin et germanique, dont il sait les langues et connaît les littératures, sont laborieux. « L'étude des différens peuples de l'Europe, pourra-t-il dire dans la préface de *l'Empire des Tsars et les Russes*, de leurs mœurs, de leur littérature, de leurs institutions, de leur état social, a été la principale occupation de ma jeunesse. » Il subsistait, malgré tout, dans ces études, un côté amateur, ou, pour employer sa propre expression, « fantaisie. » La guerre de 1870 va apporter à ce jeune homme de vingt-huit ans, déjà si au courant de ce qui se passe à l'étranger, des raisons patriotiques de s'en instruire davantage et d'éclairer ses compatriotes : ce sera sa manière à lui de travailler au relèvement de la patrie mutilée. L'année terrible a déterminé l'orientation intellectuelle et morale des hommes de cette génération. La précédente, celle du second Empire, avait été dupe de son optimisme ; elle avait cru, avec Bastiat, aux « harmonies économiques ; » l'essor industriel de la France sous Napoléon III, le succès du régime libre-échangiste, paraissaient inaugurer le règne de l'industrialisme, prédit par Saint-Simon, et annoncer l'âge d'or de la paix et de la concorde universelle ; la bourgeoisie française se laissait aller à la joie de vivre, de travailler, d'accroître ses richesses ; le Corps législatif rejetait ou mutilait les lois militaires proposées par le maréchal Niel ; la jeunesse libérale et républicaine était séduite par les utopies humanitaires ; on s'imaginait que les nations unifiées s'embrasseraient et tresseraient des couronnes à la France, apôtre du principe des nationalités. On avait cru à la force du droit, et voilà que l'on se réveillait en face de Bismarck et du droit de la force. La France s'était trompée sur elle-même et

sur les autres. Pour éviter le retour de pareilles catastrophes, il fallait qu'elle se connût mieux elle-même et qu'elle connût mieux les autres ; il fallait qu'une génération réparatrice refît une France forte, une France complète. Taine se faisait historien et étudiait « les origines de la France contemporaine ; » Sorel renonçait au roman pour devenir un maître de la politique étrangère et montrer comment l'évolution interne de la France est conditionnée par les intérêts et les ambitions des autres puissances; Boutmy fondait l'École libre des Sciences politiques ; Anatole Leroy-Beaulieu allait révéler à la France que, là-bas, dans les plaines de l'Europe orientale, grandissait une puissance colossale, la Russie, qui pourrait un jour se dresser en face de l'Allemagne, et que le slavisme pourrait devenir un contrepoids au germanisme. Le tempérament moral d'Anatole Leroy-Beaulieu ne sera pas modifié dans son essence ; il restera idéaliste, il gardera même son optimisme ; mais il y trouvera désormais un principe d'action. La blessure de la France mutilée ne s'est jamais guérie dans le cœur de ce bon Français. Si objectives que soient ses études sur les pays étrangers, notamment sur la Russie ; si exactes que soient ses méthodes d'observation ; si scrupuleuse sa volonté de rendre à chaque peuple la justice qu'il mérite, il n'en est pas moins vrai que ses travaux ont pour mobile secret l'intérêt national ; comme une flamme interne et sacrée, l'amour raisonné de sa patrie malheureuse vivifie toute son œuvre et lui confère son unité. L'humanitarisme un peu flottant de sa jeunesse n'a pas résisté aux leçons de l'expérience ; un patriotisme ardent, qui n'est pas exclusif et qui reste idéaliste, lui succède.

II

Vers 1870, la France ignorait presque tout de la Russie ; elle ne la connaissait que par son gouvernement et sa diplomatie ; l'âme russe, les mœurs russes, les ressorts profonds qui déterminent les manifestations extérieures de la vie dans ce corps immense, lui étaient inconnus. Anatole Leroy-Beaulieu, sur une indication de Buloz, entreprit de les lui révéler. Dès lors commença pour lui un immense labeur de quinze années d'où sortirent les trois volumes de *l'Empire des Tsars et les*

Russes (1) et de nombreux articles qui n'ont pas été recueillis en volume. Il faut y ajouter ce livre si intéressant : *Un homme d'État russe (Nicolas Milutine) d'après sa correspondance inédite, Étude sur la Russie et la Pologne pendant le règne d'Alexandre II (1855-1872)* (2) où il explique les grandes réformes du « Tsar libérateur » et montre, pour ainsi dire, la politique russe en action. Dans une abondante documentation, précise, contrôlée par lui-même, grâce à sa connaissance approfondie de la langue russe, Anatole Leroy-Beaulieu fait un classement et un choix ; il ordonne, il compose ; son analyse du caractère russe, de la société et du gouvernement, est un modèle de conscience et de pénétration en même temps que d'exposition claire, précise et colorée : œuvre de science en même temps qu'œuvre d'art. Non seulement Anatole Leroy-Beaulieu a révélé la Russie à la France, ainsi qu'en témoigne un bon juge, E.-M. de Vogüé, mais il a aidé les Russes à se mieux connaître eux-mêmes, à prendre conscience plus nette des traits dominans de leur nature. La méthode est celle de Taine ; mais on trouve aussi, dans *l'Empire des Tsars et les Russes*, la trace de l'influence de Le Play. La supériorité de l'œuvre d'Anatole Leroy-Beaulieu vient de ce qu'il a le goût des études économiques dans leurs rapports avec la vie, et le sens des problèmes religieux : par là il s'élève très au-dessus de l'école positiviste. Cette compréhension de l'importance capitale des questions religieuses dans la vie des peuples, que l'on trouve aussi chez Saint-Simon et chez Le Play, fait du troisième volume du grand ouvrage d'Anatole Leroy-Beaulieu, consacré à *la Religion*, un véritable chef-d'œuvre. Nulle part l'auteur n'a fait preuve d'une pareille ampleur de vues, en même temps que d'une égale pénétration psychologique. « Partout de nos jours, écrit-il, il y a, entre les questions religieuses et les questions sociales, une corrélation qui éclate aux yeux les moins ouverts ; et cette connexité deviendra plus manifeste à chaque génération ; » c'est pour avoir compris cette compénétration réciproque des questions religieuses et des questions sociales qu'Anatole Leroy-Beaulieu a si bien expliqué « le fond religieux de l'âme russe ; » c'est aussi

(1) Hachette, 3 vol. in-8. L'ouvrage est épuisé. Nous serait-il permis d'exprimer le vœu que les héritiers et les éditeurs d'Anatole Leroy-Beaulieu fassent faire un nouveau tirage d'un livre qui n'a rien perdu de sa valeur?

(2) Hachette, 1884, in-16.

pourquoi il a si finement analysé les idées et expliqué l'apostolat social et mystique de Tolstoï, soit dans *l'Empire des Tsars*, soit dans le bel article qu'il écrivit ici même après la mort du vieux *barine* de Iasnaïa Poliana avec qui il avait eu, au cours de ses voyages, de longs entretiens. Il y avait, entre ces deux apôtres du « renouvellement intérieur de l'homme, » du salut des sociétés par la réforme des individus, de secrètes affinités. « Son originalité, a dit, du grand romancier russe, l'écrivain français, était dans le sentiment moral, dans l'inspiration évangélique ; » on pourrait lui appliquer à lui-même ces paroles. Tolstoï eut plus de génie, mais Anatole Leroy-Beaulieu l'emporte par le sens de la mesure, par le bon sens.

Nous chercherons moins ici à analyser l'œuvre d'Anatole Leroy-Beaulieu qu'à faire comprendre son âme. Mais il faut, une fois pour toutes, avoir dit que son grand ouvrage sur la Russie le classe parmi les maîtres de la littérature politique, parmi les initiateurs d'un genre d'études si nécessaire, dans un temps d'âpre concurrence internationale, à un peuple vaincu. Il a complété et mis à jour son grand ouvrage par des articles d'actualité chaque fois qu'un grand événement est venu modifier ce qu'il avait dit de la Russie. C'est d'abord la naissance et le développement, dans l'Empire des Tsars, particulièrement en Pologne et dans le bassin du Donetz, de la grande industrie. Le moujik, qu'il avait décrit si foncièrement paysan, abandonne son *isba*, quitte son *mir* et vient s'agglomérer autour des hautes cheminées et des puits de mines : c'est le commencement d'une évolution sociale et morale qui désespérait Tolstoï vieillissant, et dont Anatole Leroy-Beaulieu a montré ici, avec plus de sérénité d'esprit, les inévitables conséquences (1). « Ainsi se modifie, disait-il, sans révolution et sans secousse brusque, sous l'action lente et continue des agens économiques, la structure intime, avec les conditions sociales, de l'immense empire. » Encore quelques années et les « secousses brusques, » la « révolution » même, allaient venir. Personne ne suivit de plus près ces événemens, et avec plus d'attention sympathique, qu'Anatole Leroy-Beaulieu. Il aimait la Russie et la liberté ; il crut. avec tout son cœur de « libéral, » et aussi avec tout son patriotisme de Français, à l'heureuse issue des réformes constitutionnelles inau-

(1) *Les transformations sociales de la Russie contemporaine*, 1er août 1897.

gurées par le manifeste du 17 octobre 1905. Il assista à l'ouverture, par le tsar Nicolas II, de la première Douma, dans la salle Saint-Georges au palais d'Hiver, « un des spectacles les plus grandioses et les plus impressionnans qu'il m'ait été donné de contempler dans ma vie déjà longue, » a-t-il dit (1) ; il a décrit en une page saisissante le tableau de « ces deux Russie qui se regardaient, se toisaient, se défiaient l'une l'autre, » la Russie officielle et bureaucratique d'une part et les représentans du peuple russe de l'autre ; et, dès cette première séance, il a prédit la dissolution prochaine de la Douma et l'échec de réformes dont la tendance révolutionnaire allait s'affirmer dans le manifeste de Wiborg. Nul ne déplora davantage cette faillite des espérances libérales que l'ami de toutes les libertés sages, Anatole Leroy-Beaulieu, mais il ne désespéra pas de l'avenir. « Selon un proverbe national, écrivait-il ici même (2), la Russie a quitté une rive et n'a pas atteint l'autre ; mais elle ne peut ni retourner à la rive ancienne, ni jeter l'ancre entre les deux bords opposés. Si périlleux que semble le passage, il le lui faut achever, et, avec de la prudence, de la persévérance, de la décision, rien ne lui interdit d'y réussir. Au lieu d'être au terme d'une révolution avortée, la Russie est au début d'une longue évolution qui peut encore s'accomplir sans catastrophe, sans rupture brusque entre le passé et l'avenir ; mais pour que cette évolution, de l'absolutisme au régime constitutionnel, s'achève sans révolution, quelques mois ou quelques années ne suffiront pas ; il y faudra un demi-siècle de luttes, les efforts d'une au moins, de deux ou trois générations peut-être. » « En dehors du régime constitutionnel, a-t-il dit ailleurs, il n'y a plus d'issue pour le peuple russe (3). »

Pour l'homme qui avait si admirablement analysé et décrit l'organisation et la psychologie religieuse de la Russie, l'ukase d'avril 1905 était un événement dont nul mieux que lui ne pouvait mesurer l'importance. La liberté religieuse, Anatole Leroy-Beaulieu l'avait demandée dans son livre ; il la salua avec

(1) Voyez *Questions actuelles de politique étrangère*, 1 vol. in-16 ; Alcan, p. 365.

(2) *Entre deux rives. — La Russie devant la troisième douma*, 15 septembre 1907.

(3) *La Russie nouvelle et la liberté religieuse* ; *Revue* des 1er et 15 avril 1910 ; Cf. Préface de l'ouvrage de M. Pierre Chasles : *le Parlement russe* (Arth. Rousseau, 1910). M. P. Chasles est aussi l'auteur d'un bon article sur *Anatole Leroy-Beaulieu et l'Empire des Tsars* paru dans la *Revue des Sciences politiques* (janvier 1913).

enthousiasme quand elle parut assurée, il la défendit quand elle fut attaquée et retirée : c'est l'objet des deux articles que nous venons de citer. L'Empire des Tsars n'est pas habité par une seule race, un seul peuple ; on y trouve plusieurs religions et de nombreuses sectes ; tout autour du noyau grand-russe s'étendent des provinces frontières, des *Oukraïnes*, qui ne sont ni les moins prospères, ni les moins civilisées : la Finlande est protestante, la Pologne catholique, le Caucase arménien et musulman ; beaucoup de Moscovites de pur sang russe appartiennent, ouvertement ou en secret, aux sectes du *raskol*. C'est pourquoi la politique des partis de droite, le nationalisme intransigeant des « hommes russes, » les mesures de concentration autocratique de M. Stolypine, l'abandon de la méthode « libérale » vis-à-vis des religions non « orthodoxes, » n'avaient pas l'approbation d'Anatole Leroy-Beaulieu ; il croyait cette méthode dangereuse pour la Russie, il aurait préféré, pour elle, la liberté religieuse et « un régime constitutionnel... appuyé sur un large self-government régional. » Telles étaient ses vues ; il ne nous appartient pas de les discuter ; il suffit qu'elles aient été celles d'un ami sincère et désintéressé de la Russie et de l'un des hommes de tous les pays, — y compris la Russie elle-même, — qui l'ont sans doute le mieux connue.

Un empereur, un roi, un pape, une restauration, paru en 1879, est le recueil des premiers articles politiques, refondus et complétés, d'Anatole Leroy-Beaulieu. Napoléon III, Victor-Emmanuel, Pie IX, Alphonse XII y sont étudiés dans leur personnalité et dans leur politique. C'est, à propos d'eux, toute l'Europe et trente ans d'histoire que l'auteur fait revivre ; œuvre de maturité déjà, où apparaît une connaissance directe et personnelle des personnages et des faits, mais où l'on retrouve encore les traces de la ferveur du jeune pèlerin, qui s'enthousiasmait pour l'unification et la libération de l'Italie. L'étude sur Pie IX le montre « catholique libéral, » convaincu des dangers, pour l'Église, de l'esprit infaillibiliste et de l'excessive centralisation gouvernementale. Un des premiers parmi les écrivains catholiques, Anatole Leroy-Beaulieu indique les avantages qui peuvent résulter, pour l'extension du pouvoir spirituel et du magistère moral de la Papauté, de la perte de son domaine temporel.

Dans *la France, la Russie et l'Europe*, qui date de 1888,

Anatole Leroy-Beaulieu analyse la situation de l'Europe au moment où un jeune empereur vient de monter sur le trône des Hohenzollern et où s'ébauche, entre Paris et Pétersbourg, une alliance destinée à faire contrepoids à la Triplice et à rétablir l'équilibre de l'Europe. Lorsqu'il s'en est allé, pour la première fois, en Russie, François Buloz lui a dit : « Allez voir si la Russie n'est pas une planche pourrie. » Il a vu ; il a constaté que, si l'écorce est, par endroits, attaquée, « le cœur du bois est sain. » Dans un chapitre très remarquable, il expose quels seraient, dans une alliance, les avantages des deux pays, l'apport de chacun d'eux, les risques inégaux qui en résulteraient pour l'un et pour l'autre. La conclusion est très favorable à la conclusion d'une alliance, alliance de paix, de sécurité, de garantie sur laquelle la France ne peut pas compter pour une politique de « revanche, » et à laquelle elle ne doit sacrifier ni ses grands intérêts en Orient (1), ni ses bonnes relations avec l'Autriche. Sur la nécessité, pour l'équilibre de l'Europe, de l'existence et de l'intégrité de l'empire des Habsbourg, sur l'avantage, pour nous, d'un rapprochement entre Vienne et Pétersbourg, Anatole Leroy-Beaulieu apporte des argumens que le temps n'a pas affaiblis. Au contraire, son étude sur la rivalité anglo-russe n'a plus qu'un intérêt historique ; il y expose très clairement la politique russe en Asie, ses fins, ses moyens. Il est piquant de remarquer que, cherchant quels alliés l'Angleterre pourrait trouver contre la Russie, en cas de conflit en Asie, Anatole Leroy-Beaulieu n'oublie que le Japon ; il a parfaitement vu et expliqué que le point vulnérable de l'empire russe était sur le Pacifique ; mais, d'où viendrait le coup, il ne l'a pas deviné : l'avenir réserve de ces surprises aux écrivains politiques (2) !

Après la Russie, l'Orient balkanique, l'Empire ottoman, ont été l'objet de ses études. Il ne nous a laissé aucun ouvrage important ni sur les Slaves des Balkans, ni sur les populations de la Turquie ; aussi bien n'en a-t-il pas fait une étude métho-

(1) Sur les inconvéniens de « l'engouement » franco-russe, l'auteur est revenu dans ses *Études russes et contemporaines* (1897, Calmann-Lévy) et particulièrement sur le danger de sacrifier à la Russie nos intérêts en Orient. Ce volume contient en outre divers articles ou préfaces : *Alexandre II. — Alexandre III. — Le Pape Léon XIII.— Gladstone. — La Visite de Nicolas II. — La France, l'Italie et la Triple alliance,* avec un échange de lettres entre l'auteur et Ruggiero Bonghi, etc.

(2) Ce volume renferme en outre une intéressante étude sur *Katkof.*

dique et complète. Ce qu'il va chercher en Orient, c'est l'application d'un principe de justice internationale : la libération des peuples. En Italie et en Allemagne, le principe des nationalités, venu de France, a fait son œuvre au détriment de la France; dans le monde slave, dans la péninsule des Balkans, il servira la politique française en créant des contrepoids à la puissance germanique : c'est l'espérance d'Anatole Leroy-Beaulieu. Il trouve l'intérêt de sa patrie d'accord avec un principe supérieur de justice ; double raison pour lui de soutenir la cause des peuples d'Orient. Il fit campagne, en 1896, pour une intervention française en faveur des Arméniens. Dans son éloquente conférence : *les Arméniens et la question d'Arménie* (1), il demande que l'Europe, et, à sa tête, la France, obligent la Turquie à donner à toutes les nationalités des garanties de sécurité et des réformes, conformément au texte du traité de Berlin. L'intérêt de l'humanité et celui de la France, dans cette question arménienne, lui semblaient coïncider : il y voyait un cas particulier d'une loi générale qui fait qu'en Orient, la cause des peuples, sans en excepter le peuple turc, ne fait qu'un avec celle de l'influence française. Il connaissait, pour les avoir visités chez eux, tous les peuples de l'empire ottoman et il avait constaté quel est encore, parmi eux, le prestige de la France. Ces magnifiques vestiges de la grandeur de l'ancienne France, qui assurent à la France d'aujourd'hui, à sa langue, à ses intérêts politiques et économiques, une si précieuse avance sur ses concurrens, Anatole Leroy-Beaulieu ne comprenait pas qu'on en pût méconnaître l'importance, en compromettre le maintien. Son patriotisme et son libéralisme, si désintéressés et si purs, n'arrivaient pas à concevoir qu'un gouvernement français d'esprit sain pût sacrifier à des passions sectaires, à la chimère du laïcisme, les intérêts les plus évidens de la France. Dans un vigoureux article (2), il a flétri ici même les lois Waldeck-Rousseau appliquées par le cabinet Combes. L'état d'esprit de certains « radicaux » était, pour lui, une énigme indéchiffrable. « Nous croyons volontiers au patriotisme de tous, disait-il; comment prétendre rester patriotes, si, dans le vote ou dans l'application des lois, on ne veut tenir aucun compte de la répercussion de ces lois sur la

(1) Imprimerie Clamaron-Graff.

(2) *Revue* du 1er mars 1903. *Les Congrégations religieuses, le Protectorat catholique et l'influence française au dehors.*

puissance du pays ? » Il se désespérait de penser que les solutions libérales, qui lui étaient chères, auraient été, en même temps, les plus favorables à l'influence française : « Et dire que, pour échapper à cet avilissement d'une double politique ou d'une double morale, pour conserver à la France le droit de porter la tête haute en face des nations, il n'y avait qu'à rester fidèle à soi-même, à se fier à l'esprit moderne, à la raison ou au bon sens français; il n'y avait qu'à laisser la France donner, chez elle, l'exemple de ces principes qu'elle prétend représenter aux yeux des peuples, et qu'à reconnaître, à tous les Français, sans privilège pour les uns, sans exception pour les autres, l'égal bénéfice de la liberté, dans le droit commun ! » Tout Anatole Leroy-Beaulieu « libéral » et patriote est là ! Et voici comment cet homme, l'un des Français qui connaissaient le mieux les autres peuples, qui avait le plus réfléchi aux destinées et aux intérêts de la France au dehors, républicain et libéral sous l'Empire, concluait son article : « Le jour où, pour obéir aux sommations de l'anticléricalisme, la France aura lâchement abdiqué sa fonction de grande nation catholique, elle sera singulièrement diminuée aux yeux mêmes des peuples où le nom français avait gardé le plus d'éclat et le plus d'amis. Ce sera, pour nous, le signal de la décadence définitive, de l'irrémédiable déchéance préparée et hâtée par des mains françaises. A l'heure fatidique des compétitions universelles, entre les peuples et les races, nous aurons, nous-mêmes, rejeté ou brisé, comme inutile, le traditionnel instrument de notre ascendant ou de notre suprématie au loin... Veut-on la caractériser d'un mot... je n'en trouve qu'un : la politique de l'anticléricalisme est, pour la France, une politique de suicide national (1). »

J'ai déjà dit comment, après 1870, les études un peu flottantes, un peu « fantaisistes, » d'Anatole Leroy-Beaulieu s'étaient précisées et orientées vers un but : la reconstitution de l'intégrité et de la grandeur française, l'avènement de la justice internationale. Il ne séparait pas ces deux grandes causes, l'avènement de la justice internationale ayant pour condition essentielle et devant avoir pour premier effet la reconstitution de l'intégrité française. La question d'Alsace-Lorraine est partout, invisible et présente, dans les ouvrages de ce grand Fran-

(1) P. 112, 113. Cf. dans *les Doctrines de haine*, p. 227.

çais; il en a peu écrit, mais il y a pensé toujours et il en a beaucoup parlé, dans ses cours, avec une émotion que ses auditeurs n'oublieront jamais. « Durant de longues années, je me suis demandé, anxieusement, quel était notre devoir et quel était notre droit vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine. Avions-nous le devoir, avions-nous même le droit d'en parler, d'en écrire publiquement (1)? » Il ne rompit le silence qu'en 1911, pour étudier la question de l'autonomie de l'Alsace-Lorraine et de la lutte pour la culture française; il le fit avec un tact et une discrétion parfaite, mais aussi avec joie, comme s'il eût voulu, avant de mourir, libérer sa conscience. La solution, il ne la trouve pas dans un vague internationalisme humanitaire, dans une abdication de nos revendications françaises, mais plutôt dans la constitution d'une fédération européenne (2); il n'en aperçoit d'ailleurs la possibilité qu'à travers des obstacles pour le moment insurmontables, dont le premier est la question d'Alsace-Lorraine elle-même. Anatole Leroy-Beaulieu ne s'est laissé séduire par aucun des sophismes pacifistes qui ont cours aujourd'hui; il était plus « humain, » cependant, que tous nos faiseurs de systèmes; il l'avait prouvé par l'admirable et bien rare effort d'objectivité qu'il avait réalisé toute sa vie pour connaître les peuples étrangers et entrer dans leur mentalité. Nous sommes tous portés à mesurer les autres d'après notre propre échelle, à les juger d'après notre propre conception du droit. S'il existait, pour Anatole Leroy-Beaulieu, des critères invariables du juste et de l'injuste, il savait aussi se garder de prendre pour l'absolue justice ce qui n'en est que la forme relative, transitoire ou locale. Avant de juger, il s'efforçait de comprendre. Il croyait que pénétrer l'âme des autres peuples, analyser leurs sentimens, interpréter leurs besoins, étudier leurs intérêts, ce n'est pas seulement la condition nécessaire pour les juger avec impartialité, c'est encore le moyen de mieux connaître, de mieux aimer notre propre pays, de comprendre, par une expérience personnelle, qu'il est le seul où nos intelligences puissent fleurir, nos âmes s'épanouir pleinement, le seul où nos morts parlent à nos cœurs et où les pierres mêmes ont un sens.

(1) Ces lignes sont le début de son article : *l'Alsace-Lorraine et la lutte pour la culture française*, dans *le Correspondant*.

(2) Il indique cette idée dans son *Rapport général sur les États-Unis d'Europe au Congrès des Sciences politiques* de 1900.

III

Il serait difficile et factice de faire une classification rigoureuse parmi les œuvres d'Anatole Leroy-Beaulieu. Toutes, sans en excepter même les œuvres politiques dont nous venons de parler, sont inspirées ou dominées par une idée morale, jusques et y compris une brochure datée de 1875 sur *la Restauration de nos monumens historiques*. Elles n'appartiennent pas à un genre nettement défini. Entre *la Révolution et le Libéralisme* (1890), *la Papauté, le Socialisme et la Démocratie* (1892), *Israël chez les nations* (1893), *Le règne de l'argent* (1894-1897), le *Dialogue sur le socialisme et l'individualisme*, *les Doctrines de haine* (1902), un grand nombre d'articles et de conférences, où sont abordés les sujets les plus variés, le lien est facile à saisir ; je le chercherais, pour ma part, non point tant dans les divers aspects de l'idée de liberté, si chère qu'elle ait été à Anatole Leroy-Beaulieu, que dans le développement, et je dirais presque, la prédication de l'idée de justice. Il n'est ni un historien, comme Taine ou Sorel, bien qu'il ait écrit d'excellentes pages historiques, ni un économiste, comme son frère M. Paul Leroy-Beaulieu, bien qu'il ait abordé certaines questions qui touchent à l'économie politique, ni un publiciste spécialement occupé des affaires religieuses, comme Montalembert ou Veuillot, bien qu'il les ait étudiées avec passion : il est tout cela en quelque mesure, mais il est surtout autre chose : il est un moraliste, c'est-à-dire qu'il s'abstrait rarement de ses préoccupations morales. Il tempère même la rigueur de ses doctrines « libérales » en économie politique, en sociologie, par des considérations d'ordre moral. M. Pierre de Quirielle a bien raison d'hésiter à le ranger parmi les « doctrinaires ; » ce grand idéaliste a eu, certes, dans tous les domaines de la pensée, ses préférences et ses répugnances très caractérisées, mais il s'est toujours placé plus haut que les controverses doctrinales, il a toujours été prêt à subordonner ses opinions à ce qu'il croyait être la justice. On a dit de lui qu'il recherchait en tout « la justesse ; » disons tout simplement la justice. Il a poussé l'amour de la justice jusqu'au degré héroïque qui est la charité. C'est là le point central de son œuvre, ce qui en fait l'unité, ce qu'elle renferme de plus bienfaisant et de plus durable. Cet amour de la justice,

qui a été la lumière de sa vie, avait sa source dans l'Évangile, dans le sentiment chrétien très élevé et très large qui vivait dans son cœur et qui, de là, éclairait son intelligence et dirigeait son jugement ; il est le trait dominant de sa personnalité morale ; il donne à sa physionomie ce qu'elle a de plus noble, de plus désintéressé. Même ses prédilections pour la « liberté » sont, chez lui, une forme de ce besoin de justice. Lorsqu'un conflit s'élève dans son esprit entre les doctrines « libérales, » qui lui venaient de son milieu, de son éducation, de son goût personnel pour l'indépendance, et son ardent et profond désir de justice, c'est le second qui l'emporte.

Peu d'hommes de notre temps ont eu, du rôle du christianisme et en particulier de l'Église catholique, dans la société moderne, une idée plus grande qu'Anatole Leroy-Beaulieu ; peu d'hommes ont été plus préoccupés que lui de l'avenir de cette Église dont le pouvoir lui apparaissait comme le plus haut qui ait jamais existé en aucun temps et comme le seul capable, encore aujourd'hui, d'opérer dans les sociétés humaines cette réforme morale sans laquelle il estimait que toutes les autres sont caduques. Il pense, avec Saint-Simon, que le grand magistère moral de l'humanité doit appartenir à un pouvoir religieux; et il croit, à l'encontre de Saint-Simon, que ce pouvoir peut être l'Église catholique et la Papauté. Il a beaucoup lu les grands catholiques de l'école « libérale ; » il voit, comme eux, l'avenir dans une alliance, une collaboration de l'Église et de la « liberté. » J'ai dit déjà comment il comprenait la « liberté; » mais il n'était pas, comme ces foules dont parle Bossuet, prêt à suivre tous les faux prophètes, « pourvu qu'il en entende seulement le nom. » Il n'était pas un doctrinaire du « libéralisme, » moins encore dans le domaine religieux que dans le domaine économique. Dans l'introduction de son livre *l'Église et le Libéralisme*, il a soin de spécifier qu'il s'agit de la « liberté » politique, et que d'ailleurs « la liberté n'est qu'un moyen et non un but. » Il croit à la nécessité et à l'avenir de la « liberté » politique et il a beau regarder autour de lui, il ne découvre pas « pour les questions religieuses notamment, d'autres solutions que les solutions libérales. » La « liberté » qui lui est chère, ce n'est pas l'idole révolutionnaire, le principe abstrait et absolu condamné par Grégoire XVI et Pie IX, c'est plutôt les « libertés, » telles qu'on les comprend en Angle-

terre ou, au sens négatif, l'*habeas corpus*, les garanties des individus contre les abus du pouvoir, la faculté de résister à tout absolutisme humain, de ne subir aucune contrainte dans sa pensée et dans sa volonté. Il a horreur du jacobinisme qui sacrifie l'individu à l'État et qui aboutit, au nom de la « liberté, » à la pire des tyrannies. Il voit dans le christianisme la plus forte barrière contre cette absorption de l'individu; il a affranchi l'homme ancien; il garantira la « liberté » de l'homme moderne. Jésus-Christ est mort pour chaque individu, non pour l'État ou la société, et sa mort donne un prix infini à chaque âme individuelle; elle condamne tous les genres d'oppression comme incompatibles avec la dignité de chaque homme. « Il faut qu'un peuple croie ou qu'il serve, » dit Anatole Leroy-Beaulieu citant Tocqueville. Voilà, si je le comprends bien, en quel sens il est un « catholique libéral; » peut-être serait-il plus exact de dire qu'il est un libéral catholique.

Il a épanché dans son livre *Les catholiques libéraux* quelques-unes des angoisses de son propre esprit, partagé entre les sentimens profondément catholiques ancrés dans son cœur par son éducation et fortifiés par ses méditations intimes, et ses tendances « libérales » en politique et en sociologie. On y sent vibrer des accens très personnels, comme dans cette page éloquente où il s'élève contre Émile de Laveleye et combat sa proposition de faire adopter aux nations modernes le protestantisme comme plus compatible avec la liberté politique et la démocratie. Il ne va pas jusqu'à admettre, avec Tocqueville, que le catholicisme soit, de toutes les formes du christianisme, la plus favorable à la démocratie, mais il rejette aussi la proposition contraire. « Ce que l'Église combat dans la démocratie moderne, dit-il, ce n'est pas la démocratie elle-même, ce n'est ni l'égalité, ni la fraternité, c'est l'esprit de la démocratie contemporaine, ses passions, ses convoitises, ses instincts antireligieux, ses appétits de domination. » Ceux qui font la guerre au catholicisme préparent le lit de la révolution et du socialisme; mais il faut bien se garder aussi de faire, de la lutte contre la révolution, de la contre-révolution, l'accompagnement obligé de la religion; l'Église doit être au-dessus de tous les régimes politiques, la religion au-dessus des querelles des partis, car « en religion, non moins qu'en politique, la faveur des partis va presque toujours aux opinions les plus tranchées et aux thèses

les plus outrées. » L'esprit mesuré d'Anatole Leroy-Beaulieu ne sympathise nullement avec Louis Veuillot dont il admire cependant le talent; il craint, pour l'Église, cette domination du « laïcisme journalistique » qui s'arroge le droit de juger les évêques et à qui tout semble permis parce qu'il défend l'ultramontanisme. Entre les « ultramontains » et les « libéraux, » entre Veuillot et Dupanloup, Montalembert, Lacordaire, ses sympathies vont nettement au second groupe.

Qu'Anatole Leroy-Beaulieu, apôtre ardent de la liberté, ne soit cependant pas un « doctrinaire » du libéralisme et qu'il n'admire pas intégralement la révolution française et ses principes, c'est ce que prouve surabondamment son ouvrage *La Révolution et le Libéralisme* qui parut d'abord ici même, en 1889, après l'Exposition du Centenaire, et qui est l'un des plus originaux qu'il ait écrits. Il est l'adversaire de tous les blocs; ses conceptions sont assez larges et assez élevées pour lui permettre de faire une place dans ses admirations même à des idées qui pourraient sembler contradictoires. Il est un aristocrate de la pensée, il se refuse à penser avec la foule; penser ne peut être, à ses yeux, qu'un acte individuel et personnel, l'acte par excellence où se révèle la liberté de chaque homme. En face du culte officiel de la Révolution, il maintient son droit de juger, d'exercer sa critique personnelle. Ses articles sont moins amers, moins profonds peut-être aussi, que les fortes *Remarques sur l'Exposition du Centenaire* de Vogüé. Anatole Leroy-Beaulieu est un psychologue moins pénétrant, un logicien moins rigoureux que Taine, dont il admire les travaux sans approuver toutes ses conclusions, mais il met peut-être mieux en lumière tout ce qu'a de complexe l'œuvre de la Révolution; il fait mieux le départ de ce qui, pour lui, mérite de survivre et de ce qu'il voudrait voir disparaître. Somme toute, malgré ses réserves, Anatole Leroy-Beaulieu est plutôt un défenseur de la Révolution; elle a lancé dans le monde une conception nouvelle du droit, droit des individus, droit des nationalités, droit de résistance à l'oppression; et c'est de quoi il lui est reconnaissant. Les « Droits de l'homme, » tels qu'ils ont été écrits par les Constituans, lui apparaissent comme la base indestructible de toutes les libertés sans lesquelles nous ne pourrions plus vivre. Il regrette que les révolutionnaires aient fait table rase d'un passé où subsistaient d'excellentes institutions, il se fait le défenseur attristé de la

tradition abolie, il constate que la Révolution a échoué dans son œuvre politique, mais il reconnaît que son œuvre sociale a réussi : elle a établi l'égalité.

La partie la plus originale de ce livre est celle où Anatole Leroy-Beaulieu expose « les mécomptes du libéralisme ; » on l'y sent partagé entre son penchant théorique pour le « libéralisme » et la constatation loyale de certaines de ses conséquences. Le libéralisme, — c'est la définition qu'il en donne, — a prétendu résoudre toutes les questions au moyen de principes abstraits ; il a été « rationnel, spéculatif, idéaliste, optimiste même ; » il a voulu faire tout découler de deux principes : liberté, égalité. Partout il a éprouvé des mécomptes. « L'essence du libéralisme moderne, c'est d'être rationnel avant tout ; » or, il est impossible de plier le monde « aux déductions absolues de la raison abstraite et du droit spéculatif. » De là maintes désillusions. La démocratie, issue de lui, s'est retournée contre lui ; elle ne s'est pas contentée des solutions libérales, elle a fait appel à la loi ; elle est restée « éprise des maximes abstraites et absolues du rationalisme politique, » mais la notion d'égalité est passée au premier rang. « Ce besoin de liberté, qui répond aux plus nobles instincts de l'esprit, était moins fort que le goût d'égalité qui flatte les moins nobles. La notion de liberté s'est étendue au domaine social et elle a signifié « affranchissement du joug de la pauvreté et du travail. » L'idée de « liberté, » le sens du mot « libéral, » ont été faussés. La démocratie a été ainsi, pour le libéralisme, une cause de perversion.

Dans quatre domaines le libéralisme a prétendu appliquer ses solutions, partout les résultats ont été contraires à ceux qu'on avait espérés.

Mécomptes politiques. Le libéralisme prétendait transporter le gouvernement de la nation à ses élus ; on pensait qu'ainsi le gouvernement deviendrait plus national et plus compétent. On a eu le règne des partis, une moitié de la nation foulée et opprimée par l'autre ; la politique est devenue un métier où réussissent souvent les plus médiocres et les moins scrupuleux. La multitude ne comprend pas la liberté ; « elle identifie la liberté avec le pouvoir, et, s'imaginant être libre dès qu'elle peut tout, elle traite en ennemis de la liberté les hommes assez osés pour braver sa puissance. » La liberté ne saurait résulter non plus des groupemens locaux ou corporatifs, car, « ce néo-fédéralisme

démocratique, la liberté et les droits individuels, dont le respect est la mesure de toute vraie liberté, n'ont, contrairement à de spécieuses illusions, rien à en espérer. » Ainsi la démocratie aboutit à la tyrannie au nom des droits de l'État et des intérêts généraux, à l'anarchie au nom des droits de la commune et des intérêts locaux ou de classe. Anatole Leroy Beaulieu s'apitoie, en un passage éloquent où l'on sent vibrer l'accent de ses déceptions personnelles, sur la ruine des anciennes espérances des libéraux.

Mécomptes dans les questions nationales. On avait cru renouveler, par l'application du principe des nationalités, la base des relations internationales ; « de l'égale liberté des nations devait sortir la fraternité des peuples. » Mais on avait mal défini ce que c'est qu'une nation, et il s'est trouvé un Bismarck pour « ramener hypocritement l'Europe au vieux droit de conquête. » Au principe national, la démocratie tend à substituer l'internationalisme.

Mécomptes dans les questions religieuses. On se flattait de résoudre la question des relations de l'Église et de l'État par la liberté et la tolérance ; mais l'État démocratique s'est laissé entraîner à l'irréligion, à la guerre contre la religion. Même la séparation de l'Église et de l'État ne serait pas un remède, car l'État ne peut pas ignorer les religions et elle serait, par ailleurs, funeste à la puissance française (1).

Mécomptes dans les questions économiques. Là aussi on s'était flatté de tout résoudre par la liberté, en proclamant l'incompétence de l'État ; là aussi on aboutit à un échec ; partout la démocratie fait appel à l'État ; l'Allemagne est étatiste, l'Angleterre elle-même le devient.

Ainsi l'avènement de la démocratie a dérangé les calculs du libéralisme. Le problème est aujourd'hui de concilier la démocratie et la liberté, car la liberté est d'autant plus nécessaire que la démocratie est plus triomphante et plus portée à abuser de sa victoire. Au surplus, les choses politiques sont contingentes ; il ne faut pas essayer de les plier à la rigidité d'une doctrine. « La vérité, c'est que, en politique, il n'y a pas d'ordinaire de solution définitive ; c'est que les doctrines absolues ne peuvent s'appliquer, dans toute leur intégrité, au monde mobile des

(1) Le même volume contient une intéressante étude, qui date de 1886, sur la séparation de l'Église et de l'État.

faits. La vérité, c'est que, pour opérer un changement durable dans les mœurs et dans l'esprit public, il faut plus de temps, plus d'efforts, plus de luttes que ne l'imaginaient nos pères; c'est que la fondation d'un gouvernement libre est une œuvre singulièrement plus longue et plus compliquée qu'ils ne l'avaient rêvé. La vérité, enfin, c'est que le libéralisme, non moins que l'ancien dogmatisme autoritaire, a eu, lui aussi, des prétentions démesurées; c'est qu'il a eu trop de foi dans les formules, qu'il a montré trop de dédain pour les droits historiques et les institutions traditionnelles, qu'il a trop cru à la facilité d'édifier un gouvernement sur des notions abstraites; c'est, en un mot, qu'il a trop présumé de l'Homme et de la Raison, et peut-être aussi de la Liberté, qui ne saurait être sa fin à elle-même, et qui ne possède pas toujours l'efficacité pratique ou la vertu créatrice que nous nous plaisions à lui attribuer ; car, si elle favorise le développement intellectuel et matériel des sociétés, la Liberté ne saurait suppléer aux doctrines morales, les seules dont une civilisation se nourrisse et vive.

« La faute ou, mieux, l'erreur du libéralisme, c'est de s'être montré trop spéculatif, trop dogmatique, trop optimiste. Cette noble erreur, qui tenait à l'époque où il est né, aux parens dont il est sorti, il l'a durement expiée; l'événement l'en a, d'habitude, assez corrigé. Pour avoir, dans sa jeunesse, donné sur un écueil, le siècle vieillissant serait malavisé de s'aller jeter sur l'écueil opposé. Après avoir eu trop de foi dans la force des idées et dans l'ascendant de la raison, il serait triste de se laisser choir, par découragement, dans le scepticisme, dans le pessimisme, dans l'empirisme, où trop de libéraux désabusés sont enclins à se précipiter (1). »

J'ai tenu à ne rien retrancher de cette page éloquente ; elle montre à quel point l'esprit d'Anatole Leroy-Beaulieu est exempt de dogmatisme, ouvert à toutes les idées, prompt à saisir les aspects multiples de la réalité et à les exposer avec une entière loyauté. M. Frédéric Masson, dans la séance publique des cinq Académies, a prononcé sur lui un mot très juste, dont cette page est la vérification : « A force d'avoir éduqué son libéralisme, il en avait perdu les préjugés. »

S'il en fallait donner d'autres preuves, on les trouverait dans

(1) *La Révolution et le libéralisme*, p. 212.

le livre : *la Papauté, le socialisme et la démocratie* (1) qu'il écrivit à propos de la mémorable encyclique de Léon XIII sur la Condition des travailleurs. Il avait trop le sens inné de la grandeur morale, il avait une idée trop élevée du magistère spirituel de la Papauté, pour ne pas admirer de toute son âme le geste historique du Pape, gardien et interprète de la morale éternelle, qui a tracé, en face des conditions nouvelles du travail issues de l'industrialisme, les droits et les devoirs des employeurs et ceux des travailleurs, et les voies qu'il faut suivre pour aboutir à la paix sociale. Au point de vue religieux, Anatole Leroy-Beaulieu apprécie la portée de l'initiative hardie qui aurait pu, si elle avait été mieux comprise des catholiques et des travailleurs, faire du Saint-Siège l'arbitre suprême de la justice dans les rapports sociaux, le tuteur impartial de tous les droits. Ainsi avaient, de tout temps, parlé les Pères et les Docteurs; ainsi avaient agi autrefois les grands pontifes pasteurs des peuples, législateurs des sociétés; ainsi, à son tour, parlait leur successeur. Le moraliste qu'est avant tout Anatole Leroy-Beaulieu applaudit au langage de Léon XIII : « Les riches, les hautes classes, sont inconsciemment les grands facteurs du socialisme. Leur vie est une prédication contre la société. Combien se préoccupent de la mission sociale de la richesse ? La légitimité de la fortune est sans cesse mise en question par la façon dont le monde en use et en mésuse... » Mais, du point de vue économique, il fait quelques réserves et exprime certaines craintes; ce qui l'inquiète, c'est l'intervention de l'État, l'Étatisme. Et il est curieux, ici, de voir son « libéralisme » anti-étatiste aux prises avec le sentiment profond de la justice qui est l'essence de sa nature morale. Il reconnaît que l'enseignement du Pape est bien « la justification philosophique du droit d'intervention de l'État. » La difficulté est dans l'application, dans la fixation d'une limite. « D'hommes qui n'admettent en aucun cas l'intervention de l'État, j'avoue que, pour ma part, je n'en connais point. » Le laissez faire absolu n'est ni possible, ni souhaitable. « L'État, notamment, est tenu de veiller à la liberté aussi bien qu'à l'exécution des contrats, au respect de la morale et de la dignité humaine dans l'atelier et dans l'usine, à la sécurité du travailleur dans la

(1) 1 vol. in-12; 1892. Calmann-Lévy.

mine ou dans la fabrique ; il est tenu, en particulier, de défendre contre les périls d'un labeur excessif ou prématuré les enfans, les adolescens, les jeunes filles, tous ceux qui, par leur âge ou par leur sexe, semblent incapables de se protéger efficacement eux-mêmes. » Ce sont de très larges concessions, et qui peuvent entraîner tout le reste, car la borne est bien difficile à déterminer. Anatole Leroy-Beaulieu redoute qu'on ne se laisse séduire par les théories de « l'État providence ; » il dénonce le caractère anti-chrétien de cette déification de l'État ; il craint que l'on ne cherche à étendre le sens des paroles positivement dites par le Pape, au lieu de prendre garde plutôt à toutes les précautions dont l'encyclique a soin d'entourer l'intervention de l'État. « Oui, Très Saint-Père, s'écrie-t-il, nous nous défions de l'État, monarchique ou républicain, populaire ou bourgeois, parlementaire ou césarien ; nous nous défions de sa prudence, de ses lumières, de ses doctrines et de ses visées ; nous nous défions de ses procédés, de ses méthodes, de son goût de réglementation, de ses engouemens et de son outrecuidance ; nous nous défions de sa moralité, de sa conscience, de sa probité. Il nous est malaisé de voir en lui l'organe du Droit et l'instrument de la Justice. »

C'est par des organismes vivans, corporatifs, qu'Anatole Leroy-Beaulieu, avec Léon XIII, préférerait voir résoudre les problèmes sociaux ; il souhaite le développement des syndicats professionnels ; il est d'avis de leur conférer la personnalité civile. Mais, avant tout, et c'est toujours là qu'il en revient, la question sociale ne sera résolue que par une réforme morale. Convertissez-vous ! Allez au peuple ! Il le prêche avec Tolstoï. Il admire ceux qui se vouent aux œuvres sociales. « Si j'étais né un quart de siècle plus tard, il me semble... que j'irais, moi aussi, grossir le nombre de ces échappés du scepticisme qui s'ingénient, à la Pascal, à trouver la foi dans les œuvres. » A relire, après vingt ans, ce livre qui fut, en son temps, très discuté, j'y retrouve bien la marque d'une intelligence imprégnée des principes du « libéralisme » économique, d'un « libéralisme » très éclairé et très « éduqué, » mais j'y retrouve surtout le langage généreux et noble qui vient du cœur de ce grand affamé de justice.

« En étudiant l'action du Juif et le moderne Israël, comme en examinant les enseignemens du Pape sur le socialisme et sur la démocratie, j'ai toujours en vue le même objet : la liberté

religieuse et la paix sociale. *Caritas et pax*, telle est ma devise. » Ainsi s'exprime Anatole Leroy-Beaulieu à la fin de la préface d'*Israël chez les Nations*. Et, de fait, tous ses livres sur les questions sociales, religieuses et morales ne sont, à les bien prendre, qu'un seul et même livre, un seul et même combat pour la justice et la paix. Son âme idéaliste, son intelligence nourrie en un temps de confiance optimiste en la « liberté, » assista avec un étonnement douloureux à l'explosion des haines sociales, nationales ou religieuses : commune de Paris, socialisme, anticléricalisme. Il fut blessé dans la délicatesse de ses sentimens les plus intimes, les plus personnels, par ces déchaînemens de passions et de violences ; il fit un effort méritoire pour les comprendre tout en les combattant. *Israël chez les Nations* (1) est un chef-d'œuvre de haute impartialité et d'information scrupuleuse. Pour connaître et peindre la vie juive, il voulut voir de ses yeux toutes les principales communautés israélites d'Europe, pénétrer dans les ghettos les plus sordides, interroger lui-même les rabbins, les membres les plus représentatifs des colonies juives, sur leurs idées, leurs tendances, leurs croyances, leurs mœurs. La première règle de l'honnêteté professionnelle, pour un écrivain politique, c'est de se renseigner exactement, d'envisager tous les aspects du sujet qu'il aborde : personne n'a observé cette règle, dans un sujet plus délicat, avec plus de conscience qu'Anatole Leroy-Beaulieu. L'abondance des renseignemens pris sur le vif, des impressions personnelles, donnent à son livre un intérêt durable et le fera vivre comme un témoignage véridique sur l'état social des Juifs d'Europe à la fin du XIXe siècle.

Dans son ardeur à redresser les injustices, Anatole Leroy-Beaulieu ne concède même pas à James Darmesteter que le Juif ait été un agent de destruction des sociétés vieillissantes et qu'il ait ainsi travaillé à en faire sortir des sociétés nouvelles et supérieures ; ce rôle historique, dont le grand écrivain et philologue juif fait gloire à Israël (2), et dont les antisémites lui font grief au nom du droit de légitime défense des sociétés nationales contre les élémens hétérogènes qui menacent leur homogénéité et leur existence, Anatole Leroy-Beaulieu le conteste. Il ne voit, dans l'antisémitisme, qu'une aberration du

(1) Calmann-Lévy, 1893, in-12.

(2) Voyez la brochure : *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*, 1881, réimprimé dans *les Prophètes d'Israël*, 1892. — Cf. *Israël chez les nations*, p. 58.

sentiment populaire dans les démocraties modernes ; il le combat comme un sentiment bas, indigne d'un peuple civilisé et libre, comme une injustice dont un chrétien doit rougir, comme un danger enfin, car il risque de détourner l'énergie des peuples modernes de la réforme morale interne qui seule recèle le secret de leur salut.

« Elles sont malades, s'écrie-t-il, nos sociétés contemporaines, plus malades, peut-être, que ne l'imagine le plus convaincu des antisémites. L'erreur de l'antisémitisme est de se méprendre sur les causes du mal et sur le siège du mal. Il n'en aperçoit et n'en veut apercevoir qu'un symptôme, et ce symptôme, il le prend pour le principe morbide. L'antisémitisme est essentiellement « simpliste » comme on dit aujourd'hui : la complexité des phénomènes sociaux lui échappe, et cette infirmité, qui devrait être sa condamnation, est pour beaucoup dans ses succès près du populaire, dont la simplicité se laisse toujours séduire à ce qui lui semble simple... Il n'est pas vrai que, pour rendre la santé aux nations modernes, il suffise d'en retrancher le Sémite, comme le fer d'un chirurgien extirpe un kyste ou une excroissance maligne. Le mal est autrement grave et autrement profond. Le mal est en nous-mêmes, dans notre sang, jusque dans la moelle de nos os ; ce n'est pas un corps étranger qu'il suffise, pour guérir, d'enlever de nos chairs. Les Juifs seraient jusqu'au dernier bannis de la terre de France, Israël aurait disparu de la face de l'Europe que la France n'en serait guère plus saine, ni l'Europe mieux portante. La première chose, pour guérir, c'est de connaître sa maladie. Or, l'antisémitisme nous fait illusion ; il nous aveugle sur nous-mêmes en s'efforçant de nous faire croire qu'au lieu d'être en nous, la cause de notre mal est hors de nous. Pas d'erreur plus dangereuse... »

« L'avènement de la justice sur la terre a été le rêve de Juda ; » c'est aussi celui d'Anatole Leroy-Beaulieu, et c'est de ce point de vue qu'il est revenu, à plusieurs reprises, sur la question juive, par exemple dans l'*Antisémitisme*, conférence faite à l'Institut catholique de Paris, le 27 février 1897 (1), et dans un chapitre des *Doctrines de haine*, qui est aussi une conférence faite à l'École des Hautes Études sociales (2). On était alors en

(1) Calmann-Lévy, 1 vol. in-16 ; 1897.

(2) *Les doctrines de haine. L'antisémitisme, l'antiprotestantisme, l'anticléricalisme ;* Calmann-Lévy, 1902, 1 vol. in-16.

pleine « affaire Dreyfus; » les passions les plus violentes divisaient entre eux les Français, et l'on apercevait, dans cette tourmente politique et sociale, un mélange incroyable, chez les mêmes hommes, des sentimens les plus nobles avec les moins avouables; dans de telles crises qui sont, pour parler comme Anatole Leroy-Beaulieu, de véritables « guerres civiles morales, » qui retentissent jusque dans l'intimité des consciences, le plus difficile n'est pas de faire son devoir, mais de savoir où est le devoir. Pour Anatole Leroy-Beaulieu le devoir fut avec tout ce qui unit contre tout ce qui divise, contre tous les « blocs, » contre tous les « anti; » il voyait avec chagrin s'amonceler, entre Français, des haines qui ne pouvaient manquer de se traduire par de longs troubles civils et par un affaiblissement du rayonnement extérieur de la France. Les haines s'engendrent les unes les autres. Dès 1897, parlant à des catholiques sur l'antisémitisme, il condamnait avec vigueur « l'action actuelle de la franc-maçonnerie comme nuisible à la patrie française, funeste à la société contemporaine; » mais il mettait son auditoire en garde contre les périls de l'antisémitisme : « Les violences des uns ouvrent la voie aux violences des autres. On commence par le juif, on finit par le jésuite. Prenez garde que l'histoire ne se répète encore. »

En 1902, la prophétie se réalisait ; on était en pleine crise d'anticléricalisme et Anatole Leroy-Beaulieu se désolait de tant de germes de division semés entre Français « L'anticléricalisme se retourne, en quelque sorte, contre le protestant et le juif... Chaque campagne anticléricale ranime et l'antisémitisme et l'antiprotestantisme. C'est, à mes yeux, une des raisons de repousser, résolument, l'anticléricalisme. J'oserai dire : semez l'anticléricalisme et vous récolterez l'antiprotestantisme et l'antisémitisme, car la guerre appelle la guerre, et l'intolérance, l'intolérance. » Un pouvoir libre de toute passion confessionnelle, tel est, selon lui, le meilleur remède. Dans l'état actuel de la France, toutes les tentatives qui, sous prétexte d'unité morale, aboutissent en fait à l'oppression d'une minorité, sont nuisibles à l'intérêt national : l'égalité devant la loi est la seule sauvegarde. « Liberté, tolérance, paix, » telle est, ici, comme dans tous ses livres, la conclusion d'Anatole Leroy-Beaulieu. A tout ce qui nous divise, opposons le patriotisme qui nous unit.

«... Mais où est notre idéal? Il est écrit : le cœur de l'homme est là où est son trésor. Où est notre trésor? N'est-ce pas dans les coffres du banquier juif? Là est notre cœur, tout comme le cœur du Sémite. Le mal est que nous n'avons plus ni foi ni enthousiasme ; nous ne savons trop que croire, ni de quel idéal nous éprendre... Notre monde moderne ne croit plus qu'à la richesse. Et cette foi au dieu dollar, ni l'Europe, ni l'Amérique, n'ont eu besoin qu'elle leur fût prêchée par des apôtres de Judée (1)? » Cette phrase d'*Israël chez les nations* résume l'idée qui inspire la série d'articles, non réunis en volume, parus dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1894 au 15 janvier 1898; ils constituent sous ce titre : *Le règne de l'argent*, comme un complément, une suite d'*Israël chez les nations*. Anatole Leroy-Beaulieu veut y démontrer que la toute-puissance du dieu Mammon, à notre époque, n'est pas le fait des Juifs, mais bien la conséquence d'une double transformation : transformation économique qui a amené la prépondérance de l'industrie et de la richesse mobilière ; transformation politique qui a amené l'établissement des régimes démocratiques qui toujours aboutissent, « au moins pour un temps, à la royauté de l'argent. » Elle est aussi et surtout la conséquence de l'affaiblissement de la foi et de l'abaissement de la moralité. Juifs et chrétiens sont entraînés par le même courant d'incrédulité, d'amour du luxe et des jouissances; ils aiment également l'argent, « lettre de change sur toutes les voluptés. » Le vieil idéalisme juif disparaît comme le grand renoncement chrétien : « le juif a oublié son Messie et le chrétien ne se souvient plus de son Sauveur. » « La soif dévorante, la soif diabétique de l'argent » est la caractéristique de nos sociétés démocratiques. « La démocratie enfante la ploutocratie. Quel remède à cette décadence des mœurs publiques? Ce n'est pas l'intervention de l'État; l'étatisme ne fait que développer le mammonisme... La loi est chose morte; elle n'a point en elle de principe de vie. Elle n'a jamais arrêté la décadence des nations. Tolstoï et les mystiques ont raison, à travers toutes leurs outrances; ni l'État, ni la loi, ni même la science n'ont de quoi fermer les plaies de nos sociétés. Le remède efficace est au dedans de nous, dans la rénovation morale. » Ce mal des sociétés contemporaines est un

(1) *Les doctrines de haine*, p. 328.

mal moral sur lequel peuvent seuls agir des remèdes moraux. « Le mal n'a pas son principe à la Bourse, mais dans nos cœurs et, pour le réprimer,... il faut une réforme intérieure, une réforme morale... Je ne sais qu'une façon de réformer la société, c'est de réformer les individus. » Pour entreprendre une telle conversion, « il nous faudrait des prophètes et des saints. » Anatole Leroy-Beaulieu n'est-il pas un prophète lui-même, si c'est être un prophète que de passer toutes les idées au crible de la loi morale, d'envisager toutes les questions sous l'angle de l'éternité, *sub specie æternitatis*, de se refuser à les voir sous l'aspect matériel des lois de l'économie politique « orthodoxe, » *sub specie pecuniæ*, et de prêcher la conversion des pécheurs pour le salut de la société ? Tels passages, que nous avons cités, font penser à Isaïe ou à Daniel. « S'ils s'inspiraient de l'Évangile, les chrétiens redouteraient plutôt d'être riches ; mais reste-t-il des chrétiens parmi nous ? Sous le froc du moine sans doute ou sous la guimpe de la sœur de charité. J'aperçois bien encore des catholiques, des protestans, voire des orthodoxes, qui croient et qui prient, mais combien de chrétiens parmi eux ? Pour la plupart, le christianisme s'est figé en formules et en rites (1). » Le retour à l'esprit de l'Évangile, en même temps qu'il est le sel de la vie chrétienne, peut aussi devenir le prétexte de dangereuses perversions lorsqu'il renie toute direction et toute autorité, lorsqu'il cesse d'être mesuré et humain pour se perdre dans les nuages de l'humanitarisme anarchique d'un Tolstoï, dans les rêveries mystiques d'un Joachim de Flore : « qui veut faire l'ange fait la bête. » Anatole Leroy-Beaulieu s'est gardé de ces aberrations. Il a beaucoup lu l'Évangile et l'Ancien Testament ; il a médité les phophètes d'Israël dont s'alimentait son grand rêve de justice et de paix ; mais il n'est jamais tombé dans « l'Évangélisme. »

« Des prophètes et des saints, » l'âge n'en est-il pas passé ? Et qui donc aujourd'hui les écouterait ? « Il paraîtrait, sur les places de nos modernes Ninives, un Isaïe aux lèvres de feu, un Jonas la tête couverte de cendres, ou un jeune Daniel aux regards enflammés, que la foule, sceptique et souriante, n'en courrait pas moins à ses plaisirs et à ses affaires, au turf et à la Bourse (2). » Telle est la conclusion aussi éloquente que décevante

(1) *Revue* du 15 mars 1894, p. 245.
(2) *Revue* du 15 janvier 1898, p. 365.

de cette série d'articles sur le règne de l'argent : *vox clamantis in deserto!* La réforme morale serait seule efficace, mais elle est impossible. Que faire alors? Se retirer dans le désert, sur un idéal rocher de Pathmos, et, de là, jeter l'anathème à la corruption du siècle? Anatole Leroy-Beaulieu s'arrête devant cette conséquence logique et, par une heureuse contradiction, dans sa vie active, il se garde de le mettre en pratique.

Ces études où il touche aux questions sociales et économiques, si elles ne révèlent peut-être pas, disons-le franchement, un théoricien très supérieur de la science économique, sont particulièrement intéressantes pour la connaissance, de la méthode et du caractère, — c'est tout un, — d'Anatole Leroy- Beaulieu. Il recherche en tout la justice et la mesure; il a le goût des nuances et des distinctions sans lesquelles les jugemens, inspirés souvent par la passion et le préjugé, risquent de tomber dans l'injustice ; une vérité partielle, trop vite généralisée et transformée en loi, conduit aux pires erreurs; ces vérités globales, ces vérités « en bloc, » qui recouvrent souvent les plus odieux mensonges et abritent les plus détestables oppressions, il les fuit avec horreur. Dissiper des préjugés, faire tomber des haines pour aboutir à la paix sociale et nationale, voilà son but.

IV

« Presque tous les hommes illustres sont, dans leur vie, plus petits que leurs œuvres ; il y en a très peu qui échappent à cette dissection. » C'est M. Émile Faguet qui s'exprime ainsi dans son nouveau livre sur La Fontaine (1). A la règle qu'il pose, Anatole Leroy-Beaulieu est une notoire exception. Il est supérieur à ses œuvres, il les domine ; elles traduisent ses idées, ses efforts à la poursuite de la justice. Ce qui nous intéresse surtout, dans ses écrits, — son grand ouvrage sur la Russie mis à part, — ce que la postérité retiendra, c'est l'orientation générale de sa pensée au milieu des problèmes qui ont occupé son époque ; j'en ai indiqué les points fixes, la ligne directrice, la préoccupation dominante, qui est toute morale, toute pénétrée d'idéalisme. Il est de cette lignée de grands bourgeois « libé-

(1) D'après le contexte, M. Faguet veut dire tous les *écrivains* illustres.

raux » qui commence à Royer-Collard, à Benjamin Constant, qui se continue avec les Casimir Perier et les Guizot, pour aller s'éteignant avec les Léon Say et les Aynard; ils ont cru à la « liberté politique » et ils ont pensé la réaliser sous Louis-Philippe; ils ont espéré, d'après Cobden et Bastiat, avec de grands chrétiens comme Gratry, voir sortir de la « liberté économique » une fraternité nouvelle des hommes et des peuples; ils s'inspiraient de l'exemple d'une Angleterre « libérale » qui, elle-même, a disparu, si tant est qu'elle ait jamais existé telle qu'ils se la représentaient. Il y avait, certes, dans toutes ces conceptions, une part d'illusions, mais il est de pires illusions! Par là, Anatole Leroy-Beaulieu appartient à un passé qui ne reviendra pas, du moins sous la même forme. Mais je crois avoir montré que tout son système d'idées n'est, chez lui, que l'écorce de l'homme pensant; elle recouvre une âme infiniment sensible et délicate, sous un extérieur froid et presque distant, un cœur enthousiaste et généreux, enflammé, pour la justice et la liberté, non pas d'une passion théorique et idéologique, mais d'un amour effectif qui s'applique à tous ceux, peuples ou individus, qu'il estimait victimes de l'injustice ou de l'oppression. L'idéologie d'Anatole Leroy-Beaulieu était profondément imprégnée de christianisme, de foi catholique.

J'ai indiqué la nuance de son catholicisme, à la fois « libéral, » en ce sens qu'il se faisait l'idée la plus élevée de la valeur sans seconde d'une âme humaine, d'un individu humain, d'une pensée humaine, et du respect que mérite une si haute dignité, — et traditionnel, en ce sens que sa foi reconnaissait l'autorité établie dans l'Église et acceptait l'enseignement séculaire de la doctrine. Apôtre de la réforme morale, il en voyait l'instrument indispensable dans la religion, et spécialement dans le catholicisme. La rupture de tout lien entre l'Église et l'État lui semblait une aberration également funeste à ces deux grands pouvoirs moraux; aussi, au moment où fut votée, en France, la séparation de l'Église et de l'État, vit-on ce grand « libéral, » adversaire de l'étatisme, s'unir aux plus notoires des catholiques « sociaux » pour informer le Pape qu'il existait, chez nous, des catholiques persuadés que l'Église et l'État avaient l'un et l'autre intérêt à ne pas vivre en ennemis, à ne pas s'ignorer l'un l'autre, et qui les regardaient, selon l'enseignement traditionnel de l'Église, même lorsqu'ils sont séparés par des différends passa-

gers, comme des collaborateurs naturels à une même œuvre de justice et de salut social.

Si l'on trouve, dans l'œuvre d'Anatole Leroy-Beaulieu, des traces d'idéologie, il faut, en revanche, admirer, dans sa vie, une magnifique et féconde activité. Une âme d'apôtre vivait en lui, si c'est être apôtre que de n'écrire et de ne parler que pour communiquer aux autres une pensée toujours élevée, toujours généreuse. Son grand apostolat fut son enseignement à l'École libre des Sciences politiques. Comme professeur d'abord, comme directeur plus tard, il se sentait chez lui dans cette maison de Boutmy, de Taine, de Sorel, de Vandal; il y trouvait un milieu d'idées sympathiques aux siennes, une même passion désintéressée de bien servir la patrie en lui préparant, au dedans, des citoyens éclairés, des fonctionnaires, des hommes d'État capables de travailler pour le bien public et de refaire une France forte; au dehors, des amis impartiaux qui sachent rendre justice à notre pays si jalousé, si calomnié. Anatole Leroy-Beaulieu était surtout professeur; il avait la vocation de l'enseignement, car enseigner, c'est se donner, établir entre ses auditeurs et soi une communion de pensées; il aimait sa chaire autour de laquelle se pressaient des élèves venus de tous les pays du monde; il a fait ainsi, par sa parole, passer un peu de sa grande âme généreuse dans les réalités politiques de son temps. C'était une joie pour lui, quand il lui arrivait, — et c'était fréquent, — dans quelque ville lointaine, d'être reconnu et salué au passage d'un « mon cher maître, » par quelqu'un de ces anciens élèves qu'il avait essaimés dans toute l'Europe. Nombreux sont aujourd'hui les hommes d'État, les parlementaires, les diplomates européens qui s'honorent d'avoir été ses disciples. On connaissait, à l'étranger, la droiture et la loyauté de son esprit, la haute impartialité qui faisait de lui l'un des rares hommes qui fussent pleinement capables d'apprécier et de proclamer les mérites de chaque peuple; aussi était-il presque plus populaire au dehors que dans son propre pays. On ne savait pas assez, en France, quel prestige auréolait sa personnalité hors de nos frontières, ni que l'autorité de son nom était, pour notre patrie, un honneur et une force. Il le savait, lui, et c'était la joie de sa vie, car il était ardemment, profondément patriote, bien qu'avec discernement et sans ostentation. Il était de ceux qui se refusent à danser sur le « tréteau banal. » Nullement

courtisan de l'opinion, il ne craignait pas de la heurter; dût-il rester seul, il disait ce qu'il croyait devoir dire. Peut-être ne lui déplaisait-il pas trop de se sentir très loin du vulgaire profane : les prophètes ont toujours été secrètement flattés de prêcher dans le désert; ils sont, par essence, des isolés; ils ne sont pas des conducteurs d'hommes, et, si la masse les écoutait, ils perdraient leur raison d'être. Anatole Leroy-Beaulieu avait une aversion instinctive pour les idoles de la foule. Il ne partagea « l'engouement » public ni pour Boulanger, ni pour Skobeleff, « un Boulanger qui avait gagné des batailles. » Nous avons vu qu'après avoir été l'un des promoteurs de l'alliance franco-russe, il a jeté sur les entraînemens exagérés des avertissemens utiles. Il ne vibre pas avec l'âme populaire ; il ne change pas avec l'opinion, cette « reine évaporée » de notre époque. Pendant « l'affaire Dreyfus, » il ne prit pas parti publiquement, s'efforçant de juger de haut, de planer au-dessus des passions déchaînées. Ses préférences ne se traduisaient jamais en paroles sonores, en périodes bien équilibrées, comme celles de cet autre « libéral » qu'était Émile Ollivier. Il a dit lui-même qu'il « n'avait rien de l'avocat » et il a dit vrai. Il n'était pas non plus homme de parti; aussi les partis ne l'ont-ils pas accueilli et est-il resté en dehors des assemblées politiques. Il était mauvais candidat, même, dit-on, à l'Académie française, où il aurait vivement souhaité d'entrer et où il aurait été à sa place.

Ce qui demeure, en définitive, de lui, c'est surtout, — outre son grand ouvrage, — ce qui, tout d'abord, ne frappe pas le regard : son exemple, son enseignement, ses élèves. Cette haute et douce figure était celle d'un patriote, d'un bon ouvrier de la grandeur nationale, qu'il ne séparait pas du progrès et du bonheur de l'humanité. Et s'il est vrai de croire, avec l'Évangile, que le Royaume de Dieu est inséparable de sa justice, il convient de dire, de ce grand passionné de justice, qu'il a travaillé de toute son âme à l'avènement du Royaume de Dieu.

René Pinon.

SCÈNES DE LA PACIFICATION MAROCAINE

II [1]

UNE COLONNE DE PACIFICATION

Présentations. — Le départ; incidens de route. — Combat de nuit. — Dialogues tactiques. — Dans l'attente des événemens. — Les amis de la première heure. — Problèmes politiques et guerriers. — A la recherche des silos. — Les effets de la pression morale. — Les premiers soumissionnaires. — Les mercantis et le problème économique. — Une grave décision. — Au cimetière. — Promesses d'avenir.

« Mon colonel, permettez-moi de vous présenter M. Pointis, un vieil ami, qui désire suivre en touriste les opérations de la colonne des Zaër, et qui n'ose vous le demander ? » Une appréhension se devinait dans le ton déférent d'Imbert, qui n'ignorait pas la répugnance instinctive de nombreux guerriers pour les civils dont ils redoutent, en campagne, la curiosité brouillonne et les jugemens prétentieux. Justement, son chef était de ceux-là. Il ne ressemblait pas aux habiles metteurs en scène qui ne se lancent jamais sur les pistes du « bled » sans vérifier avant leur départ l'accord et la puissance des trompettes de la Renommée. Son état-major, copieux, laborieux et modeste, n'était pas composé selon les règles de l'art local. Aucun météore militaire n'y présidait aux relations avec la Presse; nul photographe adroit n'y réservait pour les grands Illustrés les clichés dénonciateurs des gestes triomphans et des actes glorieux; nul publiciste ne s'y préparaît à faire connaître au

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

Monde, en les magnifiant, les pensées d'un « patron » qui, même en pyjama, ne cherchait pas à poser devant l'Histoire.

Le colonel se détourna. Il cessa de contempler le plateau où grouillaient déjà les troupes qui, dans leur impatience du départ, oubliaient les indications précises de l'ordre de mouvement. Une contrariété fugitive crispa son visage tanné en des pays lointains, où la vivacité du regard faisait oublier la neige précoce d'une barbe sans apprêt. Pointis devina le refus poli, mais imminent. Il se hâta de réfuter les objections qu'il eût faites lui-même. « Certes, mon colonel, dit-il, je comprends que mon désir vous paraisse indiscret. Mais je ne suis ni journaliste, ni spéculateur. C'est un voyage d'études autant que d'agrément que je compte faire, à mes risques et périls, en pays zaër. Si vous voulez bien me laisser profiter de la protection de vos troupes, je ne serai pas plus gênant que le dernier des « bouchaïb » de votre convoi. » Le colonel sourit : « Puisque vous acceptez d'avance les risques de l'aventure, j'aurais mauvaise grâce à vous refuser une faveur que j'accorde à des mercantis. Votre ami Imbert s'occupera de vous et vous rendra supportable la vie des camps. » En phrases brèves, Pointis remercia, car il comprenait que l'heure n'était pas propice aux prolixes effusions. Il s'éclipsa prestement pour confier sa petite caravane à la surveillance intéressée d'un marsouin débrouillard, que son emploi de « muletier du train régimentaire » vouait aux étapes sans gloire, mais sans danger des convois. Et, libre de soucis, tandis qu'Imbert s'éloignait vers sa troupe figée dans l'attente, il chercha un bon poste d'observation pour contempler le défilé.

Aux abords du point initial, une foule tourbillonnait. C'étaient les partisans. Ralliés de la première ou de la onzième heure, ils étaient accourus comme des mouches vers l'appât des pillages prochains. La masse de leurs burnous sombres dominait les selles hautes, dont les innombrables tapis rouges ou bariolés chatoyaient au soleil. Juchés sur leurs chevaux dodus au poil luisant, sur leurs biques sans âge aux côtes saillantes, ils dressaient en des attitudes fières leurs fusils plus redoutables pour nos troupes que pour les dissidens. Embellies avec amour par des ornemens de cuivre ou d'argent grossièrement ciselés, le parfait entretien des armes dont les types allaient du Lee-Metford à 16 coups jusqu'au modeste Gras, les révélait comme

les outils préférés de ces travailleurs du désert. Groupés par des sympathies de familles les piétons faisaient contraste, dans leurs souquenilles grisâtres, avec les cavaliers solennels. Leur misère s'affirmait dans les turbans étriqués, dans les faces hâves, dans les fusils branlans. La plupart, trop pauvres pour posséder même d'antiques *moukhalas*, brandissaient les bâtons avec lesquels ils conduiraient les troupeaux razziés. Tous avaient le poignard en sautoir, pendu à des passementeries crasseuses. Et leur cohue indisciplinée, avide et bavarde, évoquait dans l'imagination toujours en éveil de Pointis la ribaudaille et les chevaliers des combats moyenâgeux.

Soudain, cette troupe hétéroclite se précipita. Le chef du service des Renseignemens de la colonne apparaissait derrière son escorte de goumiers que signalait un fanion verdâtre, orné d'une queue de cheval délavée. Grand maître des partisans, dispensateur souverain des futures dépouilles, des brevets de caïd et de cheikh, son arrivée était saluée par les marques exubérantes d'un servile respect. Il distingua par une étreinte protectrice quelques mains de courtisans particulièrement connus, dispersa des complimens et des bénédictions, et proféra d'une voix martiale des ordres méticuleux. Aussitôt les cavaliers s'élancèrent vers les crêtes dans un galop de fantasia; les fantassins les suivirent en trottinant, pour tendre autour de la zone de marche un immense réseau protecteur : « L'étape ne sera pas troublée, » murmura Pointis qui admira ce déploiement correct et rapide. Il savait en effet depuis longtemps que l'audace des partisans dans le rôle d'éclaireurs croît en raison inverse de la proximité de l'ennemi.

Cependant, la cavalerie régulière, qui suivait en bon ordre sur le chemin, s'éloignait déjà dans un nuage de poussière où se brouillaient les complets kaki des chasseurs d'Afrique, les vestes rouges des spahis, les manteaux bleus des goumiers. L'avant-garde apparaissait au point initial, annoncée par une rumeur joyeuse. Goumiers à pied de la Chaouïa, tirailleurs sénégalais, jacassaient en marchant d'un pas élastique, ravis d'aller enfin régler avec « les Marocains » un compte séculaire de rancunes. Leurs turbans blancs, leurs chéchias rouges papillotaient dans les taillis rabougris de lentisques et de chênes verts qui, vus de l'éminence où Pointis était assis, faisaient songer à quelque prairie émaillée de marguerites et de coquelicots.

Puis, à des distances variables selon les difficultés de la piste, venaient les unités d'infanterie européenne dont les hommes, écrasés par le sac, montraient déjà sous les casques en bataille des figures congestionnées. L'artillerie de montagne intercalait ses mulets énormes, ses canonniers vigoureux portant comme un joujou d'enfant le mousqueton en bandoulière, entre des théories de fantassins essoufflés, qui enviaient les omoplates libres et conscientes des mitrailleurs. Ceux-ci, fiers de leur rôle spécial, fraternisaient avec les canonniers qu'ils daignaient traiter en égaux.

Soudain, Pointis aperçut Imbert dont l'air maussade l'étonna : « Que signifie, cher ami, en ce jour solennel cette triste figure ? lui demanda-t-il avec intérêt. Quelque contrariété ?... » Imbert poussa son cheval hors de la piste pour laisser la voie libre au détachement de « joyeux » qui le suivait, et s'arrêta : « Devinez ce qui m'arrive ! » cria-t-il furieux. Pointis, résolument, jura qu'il en était incapable. « Eh bien ! voici, reprit Imbert. Au moment de partir, on me communique ce que nous appelons l'ordre de bataille. Savez-vous ce qu'y deviennent mes tirailleurs ? Partagés en trois, mon cher, pour être dilués dans les trois élémens de la colonne. L'unité nouvelle, qui s'appelle « groupe » et qui fleurit au Maroc, doit comprendre, à doses presque égales, des zouaves, des marsouins, des Sénégalais, des Algériens et des Marocains. Il paraît que les seules qualités de ces guerriers disparates résident dans un mélange où s'annihilent leurs défauts. Rusticité, solidité, agilité, habileté, chaque chef de groupe, — j'en suis un, hélas ! — aura tout à son service. Les « Teurs » n'ont qu'à se bien tenir. » Et, rageur, dans ses récriminations prolixes, il prophétisa les pires catastrophes. « Voyez ! conclut-il en ricanant. Jusque dans le convoi, ils ont exercé leur manie de tout brouiller ! »

Pointis avait écouté sans broncher les doléances d'Imbert. Il le savait enclin, dans la colère, aux exagérations pessimistes, et il se préparait à le calmer sous une pluie de commentaires lénifians ; mais l'aspect du convoi qui s'approchait l'effara. Les phrases consolatrices s'évanouirent de son esprit où se pressaient déjà de fâcheuses comparaisons. Au lieu des pelotons serrés de chameaux innombrables, dirigés par les équipes habiles et zélées d'officiers, de sous-officiers et de béchamars qu'il avait admirées entre Rabat et Fez ; au lieu des charges

bien arrimées de caisses et de ballots uniformes, portées par les animaux dociles et vigoureux s'écoulant doucement comme un fleuve au cours régulier, il voyait une cohue bruyante, rétive et bigarrée : « Mais c'est la sortie de l'Arche après le Déluge ! s'écria-t-il. Et s'il n'a pu mieux organiser ses moyens de transport, votre chef est vraiment traité en parent pauvre ! — Oui, c'est du joli ! grommela Imbert. Vous pensez à l'arche de Noé ; moi, je songe à Barnum. Avec ça, nous irons vite et loin !... »

Le spectacle était, en effet, cocasse et peu banal. Anes petits comme des moutons, mulets vacillant de vieillesse, poulains dont le poil broussailleux dénonçait le jeune âge, chameaux écorchés et galeux défilaient pêle-mêle, sans hâte, mais non sans bruit. Quelques sous-officiers français, déjà sans souffle et sans voix, quelques goumiers plus placides, s'évertuaient en vain à mettre un peu d'ordre dans cette ménagerie. Les femmes sordides sous leurs haillons crasseux, les enfans à l'allure traînante, les vieillards contemporains des temps bibliques suivaient le flot qu'ils auraient dû conduire, et leur inertie méprisante répondait aux Roumis trop pressés qu'on arriverait sûrement tôt ou tard, *inch Allah!* Les prétextes ne leur manquaient pas, d'ailleurs, pour flâner sur le chemin. Les charges hâtivement faites, bâties sans soin, dégringolaient les unes après les autres, et les animaux retrouvaient un reste de vigueur pour s'éloigner, en quelques bonds, du cauchemar de leur fardeau. Les conducteurs s'empressaient comme des Augustes de cirque, avec une maladresse roublarde ; ils obstruaient le passage, et ces arrêts prolongés, se répercutant jusqu'à l'arrière-garde, augmentaient le désarroi.

« Je n'ai jamais vu confusion pareille, dit Imbert. Nous ne serons pas au bivouac avant la nuit ! Mauvais début pour une entrée en campagne !... » Et, talonnant avec rage son cheval qui n'y comprit rien, il s'éloigna au galop pour rattraper sa troupe. Pointis, interloqué, le suivit un moment des yeux ; puis, quand son ami eut disparu derrière les fourrés, il détourna son attention vers ses bagages dont l'arrivée à l'étape lui paraissait incertaine. Il aperçut enfin le marsouin qu'il avait préposé à leur garde et qui l'interpella sans façon pour lui faire constater son dévouement. Rassuré par l'accord qui régnait entre les serviteurs, les animaux et le soldat bénévole, Pointis à son tour se hâta de fuir les nuages de poussière et la cohue du convoi. Il

courut d'une traite jusqu'à l'avant-garde, et la trouva immobilisée dans l'attente, sur un col que la colonne devait traverser. Des officiers, en groupes affairés, inspectaient à la lorgnette le paysage qui s'étendait à leurs pieds. Le colonel, maîtrisant son impatience, supputait la durée d'écoulement de la petite armée qui se tordait avec lenteur et s'allongeait dans les méandres caillouteux du chemin. Les derniers élémens quittaient à peine le poste, et le soleil s'abaissait déjà sur l'horizon.

« Voici le théâtre de la guerre... Le grand chef n'a pas l'air content, et pourtant il ne peut désirer plus beau champ de manœuvre contre un ennemi figuré,... » chuchota dans l'oreille de Pointis une voix connue. Pointis acquiesça. Le capitaine Merton du Train des Équipages, stagiaire aux Affaires Indigènes et dont il avait été le commensal à la popote d'Imbert, lui montrait d'un geste large la plaine immense, doucement ondulée, que fermaient dans le lointain, vers le Sud, des montagnes tourmentées, à la silhouette bleuâtre. Rendus presque invisibles par la distance et les vibrations de l'air surchauffé, des cavaliers se coulaient dans les vallons, s'égrenaient sur les lignes de faîte indécises et enchevêtrées. Ils sortaient on ne savait d'où, car nulle fumée révélatrice de douars ne se dressait vers le ciel pâle; et nulle pensée hostile ne paraissait coordonner leurs mystérieuses évolutions.

« Ce sont nos partisans?... » questionna le colonel, intrigué lui aussi, comme ses officiers, par cette paix sereine d'un paysage où grouillaient peut-être des foules cachées dans les replis du sol. — « Oui, mon colonel, » affirma sans hésiter le chef des Renseignemens, qui expliqua son verdict dans un murmure de suppositions contradictoires. « Oh! oh! dit tout bas Merton à Pointis, vous verrez que, cette fois encore, le service des renseignemens va être celui des « faux tuyaux. » — Que supposez-vous donc? — Rien qui ne soit vraisemblable. Nous sommes arrivés sur le col avant les ennemis qui espéraient nous en disputer le passage. Ils ont manqué leur coup. Ils vont donc rester dans la plaine pour surveiller nos mouvemens et... il y aura de la musique cette nuit. »

Merton avait, quoique peu bavard, une réputation bien établie de sagacité, dans les popotes du Camp-Marchand et des postes voisins. Il s'était spécialisé, en amateur, dans les problèmes de la politique locale, et il passait pour connaître à fond les indi-

vidus et les coutumes du pays zaër. Mais, d'un naturel conciliant, il ne lançait jamais ses idées à l'assaut contre les opinions de ses chefs. Et, tandis que les officiers de l'état-major discouraient avec gravité sur la nature et les intentions des cavaliers mystérieux, il expliquait doucement à Pointis le plan probable des ennemis : « Voyez-vous, disait-il, cet interminable convoi qui alourdit notre marche? Nous ne pourrons arriver au point d'eau choisi pour l'étape; nous sommes obligés de nous arrêter avant la nuit, et la source la plus proche est située dans un bas-fond que je connais. Au Maroc, les avant-postes ne s'éloignent pas de la troupe qu'ils doivent protéger. Pendant la nuit, les dissidens seront donc libres de s'installer sur les hauteurs voisines du bivouac, et de tirer dans le tas aussi longtemps qu'ils auront des munitions. Nous riposterons tant bien que mal. Dès le jour, nous compterons la « casse, » tandis que les ennemis, disparus avec l'aube, triompheront dans leurs douars. »

Cependant, la théorie du convoi se rapprochait. Les fractions de l'arrière-garde apparaissaient à leur tour dans les éclaircies encore lointaines des fourrés. Vers le Sud, nulle silhouette ne se montrait plus sur les ondulations qui s'estompaient déjà dans la brume légère du soir. Mais les prévisions de Merton se réalisaient. Un contre-ordre modifiait les projets annoncés au départ et que l'heure tardive rendait inexécutables. L'étape était diminuée de plusieurs kilomètres, pour permettre à tous, bêtes et gens, de s'installer avant la nuit autour d'un chapelet de flaques profondes qui miroitaient non loin du col. Et, malgré cette variante inattendue, les étoiles brillaient depuis longtemps dans un ciel d'encre quand les derniers arrivés eurent dressé leurs petites tentes au bord des tranchées qui protégeaient le bivouac.

Dans la cohue des animaux qui s'entassaient au fond du vallon herbeux d'où montait un tumulte de cris dissonans et rageurs, Pointis errait avec une infatigable patience, à la recherche de ses bagages et de renseignemens. Il savait que, en campagne, les conducteurs de mulets sont, avec les cuisiniers, la corporation la mieux avertie des nouvelles du théâtre de la guerre et des intentions des grands chefs. Mais, cette fois, s'il trouva aisément sa petite caravane, il ne réussit pas à satisfaire sa curiosité. Du chef de convoi, comme du dernier des tringlots, il ne put tirer que des suppositions vagues : « On ne sait pas ce qu'on fera demain... tout dépend de ce qui se passera cette nuit... »

Pointis, impressionné par ces pronostics peu rassurans, se hâta de faire disparaître sa tente dans un repli du sol, pour s'abriter contre la pluie prochaine de balles, amies ou ennemies, que l'instinct de la conservation lui faisait pressentir. Et, découragé par les difficultés d'une marche de nuit à travers les ballots épars, les cordes d'attache, les animaux échappés, il renonça dès les premiers pas à rejoindre ses commensaux habituels pour le repas du soir. Seul sous ses toiles, il grignota sans appétit quelques vivres de circonstance, avant de se coucher tout habillé sur le petit lit de campagne où il s'annihila péniblement dans un sommeil angoissé de cauchemars.

Un fracas de détonations sèches et graves, un bruissement d'orage traversé par des sifflemens plaintifs, des imprécations toutes proches, des commandemens impérieux, le frôlement ponctué de cliquetis d'armes d'une foule qui semblait ramper, l'éveillèrent en sursaut : « La voilà bien, l'attaque de nuit. Pourvu qu'ils ne soient pas dans le camp... » grommela-t-il. Et, le browning à la main, il se précipita hors de la tente, prêt à vendre chèrement sa vie. Mais il s'arrêta aussitôt, émerveillé.

La pleine lune à son zénith jetait sur la campagne une clarté vive. Des points brillans, aux éclipses rapides, dessinaient sur les hauteurs qui entouraient le camp des illuminations pareilles aux girandoles de gaz d'une fête foraine. D'autres, moins nombreux, apparaissaient dans les fonds d'où s'élevaient des clameurs. Une harpe gigantesque, caressée avec fougue par des mains agiles, semblait frissonner sur le camp; mais ses cordes invisibles étaient tracées par les balles des fusils de tous les types connus. Des chocs mats dans les charges déposées à terre, des plaintes de blessés, des soubresauts de bêtes atteintes par les projectiles, faisaient au concert de la fusillade et des cris un lugubre accompagnement. Sur les crêtes couvertes d'un glacis de lumière blonde, dans l'ombre des vallons tout proches, des voix coléreuses injuriaient les Roumis, invectivaient les partisans et les goumiers. Vers le douteux abri des tranchées, les troupiers se coulaient en rampant, tandis que les Sénégalais, confians dans leurs gris-gris, se décidaient avec peine à prendre des attitudes passives si nouvelles pour eux. Officiers et sous-officiers s'employaient à faire taire des ripostes qui permettaient à l'ennemi de repérer son tir sur la lueur des coups de feu. « Ça y est! nous sommes entourés et dominés! Et il n'est pas trois

heures... » murmura Pointis qui avait consulté sa montre à la clarté de la lune. « Je ne pourrai plus dormir. Que faire jusqu'au jour?... » Après de courtes réflexions, il conclut qu'il ne devait pas rester à l'abri, tandis que les autres se battaient. Il s'orienta et, s'efforçant d'esquiver les ricochets qui ronflaient sur le sol, il se dirigea rapidement vers la face du bivouac occupée par le groupe d'Imbert.

Des muletiers du train de combat étaient déjà étendus sans vie ; des infirmiers tiraient des cadavres par les pieds, ou portaient avec précaution, en rasant la terre, des brancards où râlaient des blessés. Il lui parut que l'ennemi, favorisé de ce côté par la disposition du terrain, dirigeait sur les tranchées appuyées à des blocs de roches visibles de très loin un feu particulièrement intense. A droite, les Sénégalais roulés en boule attendaient l'ordre de foncer en avant ; seuls, leurs meilleurs tireurs guettaient comme à l'affût, et lâchaient à longs intervalles des coups de fusil sur les lueurs qui révélaient à trois ou quatre cents mètres la présence des assaillans. Au centre, les marsouins, convaincus de l'inutilité de ces ripostes, s'arrangeaient pour reprendre, à l'abri de leurs petits talus, le sommeil interrompu. A gauche, les goumiers moins placides rendaient coup pour coup, injure pour injure. Imbert, que l'alerte avait surpris dans un pyjama blanc, glissait comme un fantôme au long de sa ligne; il commentait avec insouciance la situation tactique et il expliquait à ses officiers les derniers ordres du colonel.

« Rien à faire jusqu'au jour, dit-il à Pointis qui l'interrogea. La colonne est composée d'élémens trop disparates pour qu'il soit possible de tenter une contre-attaque sérieuse sans risquer des méprises funestes. Songez que nos détachemens se sont vus hier pour la première fois! Donc, nous laissons les ennemis brûler en paix leurs cartouches. Dès que nous y verrons assez clair, toutes les faces du bivouac feront une offensive générale pour « donner de l'air » au convoi et faciliter le départ. » Avec la gravité que lui conférait son incompétence, Pointis approuva ce plan. D'ailleurs, à en juger d' après la violence de leur feu, on pouvait espérer que les assaillans épuiseraient vite leurs munitions. Leur imprévoyance garantissait le succès des projets du colonel. Ils semblaient avoir hâte de vider leurs poches à cartouches avant le jour, soit pour faire à temps une retraite sans danger, soit pour terroriser la colonne figée dans une attente

passive, et tenter ensuite un assaut fructueux. Comme dans les incendies de brousse qu'il avait vus au Tonkin, la ligne de feu gagnait en effet les crêtes encore obscures ; elle fermait le cercle autour du bivouac et, sur des cimes abruptes, qu'on aurait crues inaccessibles, des grappes lumineuses apparaissaient enfin dans un tumulte de cris et de sifflemens.

« Ce serait un petit Sedan, s'ils avaient de l'artillerie, conclut Imbert. Mais, malgré le clair de lune, ils font plus de bruit que de mal. » Pointis protesta : « Cependant, les infirmiers et les médecins ne sont pas inactifs. —Sans doute. Mais, en réalité, nos pertes sont légères. » A ce moment, un agent de liaison apporta de nouveaux ordres, et Pointis s'éclipsa pour aller observer le bivouac.

Sur une pente douce, assis au milieu de son état-major déférent, le colonel fumait paisiblement sa pipe en épiant les progrès de l'ennemi. Pointis entendit au passage un « ça finira très bien, » qui le réconforta d'une confiance joyeuse. L'appréhension qu'il avait éprouvée dès les premiers coups de feu était depuis longtemps évanouie. Sur le sol que labouraient les balles il marchait allégrement, et son âme s'exaltait du danger impunément bravé. Il se jugeait ridicule en songeant qu'il s'était d'abord courbé peureusement pour franchir à toute vitesse les espaces découverts, et il ressentait une vanité puérile en parcourant sans précautions, d'un pas nonchalant, un terrain où régnait la mort. Ses facultés intellectuelles avaient acquis une extraordinaire acuité. Ses yeux et son cerveau enregistraient avec précision les moindres détails du spectacle auquel il assistait. Il se louangeait sans réserves d'avoir la bravoure solitaire dans la nuit, et il se prit à murmurer : « C'est beau, la guerre, puisqu'elle procure de telles sensations! »

Devant lui, maintenant, les zouaves aplatis au bord de leur talus exécutaient, comme à la manœuvre, sur des objectifs incertains, des feux de salve impeccables. Pointis s'attarda un instant à calculer en vain le résultat de leur tir, puis il se dirigea vers l'Ambulance où convergeaient des brancardiers qui se coulaient comme des crabes dans les plis du terrain. Mais soudain il s'arrêta, ébahi. Simultanément, des mitrailleuses « déchiraient la toile » et des obus coiffaient les rochers où les lueurs plus denses de la fusillade venaient de révéler des groupes compacts d'ennemis. « Ils vont sans doute devenir plus prudens

et moins gênans, » murmura-t-il. Les points lumineux qui, par endroits, dessinaient des grappes s'espacèrent en effet aussitôt et dansèrent comme des lucioles. L'intensité du feu diminua, mais non la furie des invectives. Les assaillans, invoquant la solidarité zaër, invitaient à la désertion partisans et goumiers, et les échos se renvoyaient les chapelets d'injures d'une richesse insoupçonnée par les cochers parisiens.

Cependant, le ciel blanchissait à l'Orient. Avec une agilité discrète, le chef du convoi faisait déjà bâter ses animaux ; le personnel de l'ambulance abattait les tentes et fermait les paniers. L'escadron se massait sans bruit dans un vallon défilé. Mais, grâce à la clarté naissante qui décelait ces préparatifs, l'ennemi comprit que l'instant était propice pour fixer la colonne sur sa position, semer le désarroi, augmenter les pertes et tenter une attaque brusquée. Ses fusils firent rage pendant que des groupes de guerriers se faufilaient à travers les palmiers nains pour se rapprocher des tranchées qu'ils supposaient mal gardées. Il fut promptement déçu. Tout à coup la sonnerie : « En avant » retentit. L'offensive prévue se déclancha. Comme un éclair, baïonnettes hautes, l'infanterie jaillit hors du bivouac, et la cavalerie, dans un galop furieux, balaya la zone de marche de la colonne vers le Sud. Pointis béa d'admiration. Les fantassins gravissaient allégrement les pentes, et les Marocains affolés ne tentaient pas de les arrêter. Le cercle de feu était rompu de toutes parts. Sur les hauteurs abandonnées par les assaillans, nos troupes s'arrêtaient pour tenir par leur tir l'ennemi à distance et protéger l'écoulement du convoi.

Or, l'adversaire semblait se ressaisir. Du tertre où il s'était placé, Pointis le voyait esquisser une manœuvre désespérée. Des burnous s'agitaient en signe d'appel sur un piton voisin où les guerriers couraient se rassembler à l'abri des roches. Il voulut assister au dernier acte du drame et, comme Imbert devait ce jour-là commander l'arrière-garde, il alla vers lui.

Dans son ignorance de la tactique marocaine, il espérait voir une charge folle des dissidens, lancés en ruée foudroyante à travers le rideau d'infanterie jusqu'au convoi qu'ils disperseraient pour le piller. Mais Imbert souffla sans pitié sur ces illusions : « C'est bon pour les « nègres du Soudan, » comme on dit en Algérie, de se faire sottement tuer en plein jour dans une attaque sans merci. Le Marocain n'oublie jamais qu'il est père

de famille et que son cheval lui appartient. Vous ne verrez donc pas, ici, des corps à corps enragés comme ceux qui ont causé la perte des Bonnier, des Fiegenschuh et des Moll, — pour ne citer que les plus connus. Toutefois, si une manœuvre en retraite, réglée comme une figure de ballet, peut vous intéresser, profitez de l'occasion. » Pointis accepta et suivit son ami qui dirigeait prestement sa troupe, par un vallon encaissé, vers la nouvelle position qu'elle devait occuper. Mais son esprit était obsédé par les récits impressionnans qu'il avait naguère entendus. Avec une inquiétude mal dissimulée il questionna : « Vous croyez donc pouvoir vous « décrocher » aisément ? » Imbert sourit : « Comment ! vous aussi, vous croyez aux histoires que les mots « accrocher, » « décrocher » résument dans ce pays de Tartarins ? Sachez donc que tout chef, quel qu'il soit, est « accroché, » s'il se laisse faire, et doit pouvoir « se décrocher » quand il veut. — Pourtant, quand on est chaudement engagé... — Vous m'amusez, mon cher, car vous récitez une leçon bien apprise. Une troupe n'est « chaudement engagée, » comme vous le dites, que si elle reste longtemps immobile, ou si elle se déplace avec lenteur, par petits bonds exécutés homme par homme, ainsi que je l'ai vu faire à nombre de théoriciens. L'immobilité ou la lenteur attirent les Marocains qui concentrent alors leur tir sur des adversaires inertes. Eux ne risquent pas grand'chose, car ils manœuvrent en vitesse, sur de grands fronts, en ordre mince ; mais nos sections, nos compagnies, nos groupes, quand ils sont empêtrés dans les procédés de tactique européenne, forment des cibles très vulnérables, et se trouvent presque toujours « chaudement engagés. »

La troupe, maintenant, quittait le thalweg où elle masquait son mouvement, pour s'installer avec précautions sur une ligne de faîte où elle semblait se tenir à l'affût. Les Marocains, occupés à se garer des obus que l'artillerie faisait de loin pleuvoir sur leurs rochers, n'avaient pu éventer cette manœuvre qni plaçait le groupe d'Imbert comme une muraille à l'arrière du convoi. Ils s'en aperçurent trop tard, et leur déception se traduisit par une fusillade intense, mais à peu près inoffensive.

« Ça y est ! les figurans sont en place ! » dit Imbert qui venait d'expédier ordres et comptes rendus. Nous resterons ici le temps nécessaire pour que l'ambulance et le convoi puissent gagner assez de champ. » Du mamelon où il s'était assis avec

Pointis et son adjoint, il pouvait surveiller sa troupe et les tentatives de l'ennemi. Celui-ci esquissait des pointes bientôt arrêtées par une « bande » ou l'adresse de quelques bons tireurs. La nature du terrain, le dispositif adopté pour l'attente rendaient en outre impossible tout mouvement enveloppant vers le convoi, suivant la formule qu'affectionnent les Marocains. L'ensemble donnait une telle impression de sécurité que Pointis ne put s'empêcher de conclure : « Il avait raison, cette nuit, le colonel : ça finira très bien ! » Imbert approuva : « Vous voyez, cher ami, que la guerre au Maroc n'est pas bien difficile. Avec du sang-froid chez les chefs, de l'initiative et du bon sens chez les subordonnés, on doit sortir avec honneur des situations les plus embarrassées. Je ne pense pas qu'une troupe nombreuse, encombrée d'un lourd convoi, puisse jamais être placée par les circonstances dans des conditions plus mauvaises que celles de notre bivouac. Les « farouches Zaër » ont fort bien manœuvré. Ils ont fait une copieuse consommation de cartouches : à 20 sous chacune, beaucoup de leur argent est parti en fumée. Cependant, malgré le clair de lune, malgré les belles cibles que nous leur offrions, nos pertes ne sont pas fortes. J'ai entendu parler d'une dizaine de tués, d'une trentaine de blessés, et nous ne laissons pas plus d'une douzaine de bourricots et de mulets sur le terrain. Vraiment, ce n'est pas cher ! » L'officier adjoint protesta : « Le combat n'est pas fini ! Nous allons sûrement être accompagnés qnand nous partirons à notre tour. » Et il montrait deux blessés que les brancardiers emportaient : « Bah ! reprit Imbert, notre immobilité momentanée en est la cause. D'ailleurs, on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. On oublie trop souvent cet axiome au Maroc. Des rencontres qui passeraient inaperçues comme d'insignifiantes escarmouches dans une guerre d'Europe sont toujours, ici, qualifiées de « sanglans combats. »

La causerie continua ainsi, parsemée de silences. Les cavaliers marocains avaient renoncé à faire admirer leur audace. Ils ne venaient plus, dans un galop de fantasia, faire volter leurs chevaux à 200 mètres des tireurs, et leurs groupes de fantassins n'affrontaient plus les rafales des mitrailleuses. Tapis derrière les rochers, ils sentaient la partie perdue, mais, dans leur vanité, ils guettaient le départ de la troupe, afin de pouvoir s'attribuer le succès par la possession du champ de bataille.

Ils ne devaient pas attendre longtemps. Un chasseur

d'Afrique arrivait à toute vitesse et faisait connaître que l'éloignement du convoi permettait enfin l'abandon de la position. Le colonel, ajoutait-il, disposait un groupe en arrière pour faciliter « le décrochage » d'Imbert : « Allons, l'instant est solennel ! » goguenarda celui-ci. Pointis, mon ami, suivez la moitié de mon groupe qui va détaler. Je vous rattraperai tout à l'heure. » Cachés par la déclivité du sol, les Sénégalais élargissaient en effet leur front à l'insu de l'ennemi, prenaient la place des marsouins et des mitrailleurs qui filaient vivement vers une ride éloignée de 500 mètres où ils s'installaient prêts à tirer. Les Sénagalais se replièrent alors à leur tour, et quand les Marocains, s'apercevant enfin de la supercherie, se montrèrent sur la crête évacuée, ils furent accueillis par une fusillade nourrie qui arrêta net leur élan. Quoique ralentie par les piétinemens du convoi, dont le millier de bêtes s'écoulait avec difficulté sur la piste étroite, la marche en échelons, par bonds de grande amplitude, continua dès lors sans incidens. Le « groupe de manœuvre, » avec ses canons, y prenait part avec élégance sur l'autre versant de la vallée. Les Marocains, submergés par une pluie d'obus et de balles qui les maintenait à distance et rendait invulnérables les troupes en mouvement, cessèrent bientôt une poursuite sans espoir.

Pointis, la lorgnette sans cesse aux yeux, avait supputé le nombre de leurs morts et de leurs blessés qu'il voyait emporter couchés en travers sur les selles. Quand le dernier Marocain eut disparu, il donna fièrement à Imbert le résultat de ses observations. Imbert, sans hésiter, le jugea exagéré : « Je ne crois pas, dit-il, aux chiffres imposans qui évaluent, d'habitude, les pertes de nos adversaires. A les totaliser depuis 1908, on trouverait que le Maroc n'a plus d'habitans. Mais, aujourd'hui, je ne m'oppose pas à ce que vous pensiez avec les soldats « qu'ils en ont pris pour leur rhume, » et la légende du « décrochage » doit vous paraître exagérée. » Pointis en convint. « Après tout, continua son ami, nous n'avons pas à nous enorgueillir. Aux colonies, nous combattons un contre quatre ; au Maroc, le rapport est renversé. De plus, nous y avons force canons et mitrailleuses. Je ne pense pas que ce système soit meilleur. Il n'accoutume pas les chefs et la troupe aux vraies difficultés de la guerre. Il rend le succès assuré, mais il n'exerce pas à le mériter. Et cependant, jusqu'aux derniers des soldats, nous plastronnons tous, comme

si nous avions accompli de grandes choses. Tenez, écoutez-les! Ils ne seraient pas plus fiers si l'engagement d'aujourd'hui était la revanche de Sedan ! »

Sur la piste qui serpentait entre des ondulations légères, la troupe maintenant marchait en colonne de route. Malgré la poussière, la chaleur, la tension nerveuse de la nuit et de la matinée, Sénégalais, marsouins et « joyeux » commentaient avec entrain les incidens du combat. On les sentait si alertes, si riches de bravoure joyeuse, que Pointis se cabra : « Oh! oh! vous cultivez toujours le paradoxe, comme au Tonkin. De quoi vous plaignez-vous? De ce que les Marocains n'ont pas de canons et ne chargent pas à l'arme blanche? Laissez donc aux politiciens que vous savez la joie de diminuer vos mérites de guerriers. D'ailleurs, ces Marocains dont vous dédaignez la faiblesse possèdent bien des moyens d'action qui vous manquent et qui remplacent en partie ceux qu'ils n'ont pas. Avec la connaissance parfaite du pays où vous marchez en aveugles, ils sont presque tous cavaliers, tandis que vos colonnes se traînent comme des tortues. Ils peuvent vous attaquer où et quand ils veulent, échapper à votre poursuite, harceler vos convois, vous ruiner en détail! — Oui, dit Imbert, c'est un essaim de moustiques qu'on chasserait avec une massue... » Mais Pointis confessa qu'il avait trop soif pour continuer la discussion.

La chaleur, en effet, augmentait la fatigue sur la piste à laquelle les ondulations du plateau donnaient un profil de montagnes russes. Les arrêts imposés par les à-coups du convoi rendaient l'étape interminable. Soudain l'ascension d'une côte fit découvrir un spectacle réconfortant. Une plaine immense apparaissait, bordée vers le Sud par des montagnes violettes aux contours déchiquetés; vers l'Ouest, une large trouée entre deux collines la prolongeait jusqu'aux limites de l'horizon; à l'Est, elle dominait un chaos de pitons chauves, dont les sommets seuls émergeaient, et qui jalonnaient la vallée mystérieuse de l'Oued Grou. Isolé comme une île au milieu d'un lac, un tertre élevé, aux pentes abruptes, dressait auprès d'une source abondante sa silhouette de château fort. Une foule agitée grouillait sur ses flancs, et les petites tentes de la colonne, prestement déployées, commençaient à l'entourer d'un chapelet jaunâtre. Des traces de cultures anciennes, les vestiges de moissons récentes, des pistes enchevêtrées dont la netteté dénonçait une

circulation intense, attestaient que des douars nombreux avaient dû, naguère, animer ce désert.

« C'est Hadjerat-ben-Naceur, expliquait Merton à Pointis pendant leur déjeuner sommaire, — après qu'Imbert eut enfin installé l'arrière-garde sur l'emplacement qui lui était réservé dans le bivouac. — L'endroit est fameux dans les légendes locales, et vous y pourrez chercher les ruines d'une enceinte et d'un village berbères. Depuis cinquante ans, peut-être, les Zaër ont expulsé les anciens habitans, et les tentes ont remplacé les maisons. — Mais les Zaër eux-mêmes, que sont-ils devenus? Je n'en vois pas un dans ce pays qui me paraît abandonné. — Rassurez-vous ; ils ne sont pas loin. Nous les trouverions au bord du Grou, dans les replis des montagnes où ils supposent que nous n'irons pas les chercher. — Alors? — Alors, ils viendront à nous tout de même. Ils se sont battus, leur honneur est sauf. Ils ne tarderont pas, sans doute, à demander « l'aman. » Au Maroc, le plus sûr moyen de pacifier une tribu est de la combattre à grand orchestre. Ses guerriers sont ravis de montrer leur bravoure dans un beau « baroud, » et l'on s'explique après. La soumission qu'ils offrent est, le plus souvent, sans arrière-pensée. Ceux qui, chez nous, croient conquérir le Maroc par la seule persuasion sont des utopistes dangereux. N'est-ce pas votre avis, mon commandant? dit-il en se tournant vers Imbert. — Vous en savez plus que moi, et je ne vous contredirai pas, répondit celui-ci. Je préfère aller aux nouvelles. Peut-être apprendrons-nous quelque chose. » Merton et Pointis acquiescèrent. Ils partirent tous trois d'un pas nonchalant.

Sous les tentes aux parois relevées pour combattre avec les caresses du vent la chaleur concentrée par les toiles, les officiers commentaient avec bruit le début des opérations. Ils critiquaient les manœuvres, décernaient les blâmes, mesuraient les éloges en termes vifs. Imbert, au passage, était choisi pour arbitre : on savait que les deux officiers tués dans l'affaire appartenaient à son groupe et qu'il avait fait tirer les derniers coups de fusil. Il s'y refusait poliment, car les dissertations tactiques après boire lui répugnaient : « A quoi bon ratiociner? disait-il. Les Marocains nous ont-ils empêchés de partir à notre heure, d'arriver où nous voulions, à notre heure? Que vous faut-il de plus? » Mais, comme un officier, important et gras, s'obstinait à dogmatiser en affirmant que l'importance des pertes prouvait

« la pile » reçue par la colonne, il éclata : « Seriez-vous, mon cher, de ceux qui cataloguent ainsi les rencontres : ni mort ni blessé pour la « brillante victoire, » un blessé pour l'« engagement, » un tué pour l'« affaire, » trois pour le « sanglant combat, » dix pour la « défaite ? » Si la « casse » vous donne de tels soucis, vous feriez peut-être mieux de ne pas vous y exposer ! » L'autre appartenait à la catégorie de ceux que leurs camarades dénomment sans pitié « les vautours, » parce qu'ils apparaissent avec la formation des colonnes et disparaissent après les propositions de récompenses. Il comprit et se tint coi.

De causerie en causerie, les trois amis se trouvaient maintenant dans le quartier de l'état-major. Une cohue de chevaux et de Marocains y était rassemblée. Les chevaux sommeillaient sous leurs housses écarlates ; les hommes, disséminés en petits groupes, causaient à voix basse et se décochaient à la dérobée de mauvais regards. La somptuosité relative des burnous, l'éclat des tuniques vertes et roses, la beauté des armes accrochées aux arçons des selles révélaient des personnages importans. Les vêtemens étaient frais comme au sortir des coffres, et les chevaux au poil luisant attestaient un voyage exempt de fatigues : « Qui sont ces nobles étrangers ? » demanda Pointis en les comparant, du geste, au lot de partisans déguenillés ou poussiéreux affalés plus loin sur le sol, et dont les montures fourbues avéraient les agitations de la nuit et les galopades folles du matin. « Ça ? dit Merton, c'est le passé qui attend sa revanche ! » Et, sur une interrogation d'Imbert, il précisa : « Ce sont les amis de la première heure, ceux qui assiégeaient déjà les bureaux des environs. Il y a les pacifiques de la dernière siba, qui ont perdu des troupeaux razziés ou des parens tués ; il y a des caïds expulsés de leurs tribus qu'ils ne voulaient pas suivre dans leur dissidence ; il y a ceux qui nous ont servis comme guides ou comme espions, comme négociateurs ou comme chefs de bande ; il y a ceux qui n'étaient rien et qui voudraient être quelque chose ; il y a ceux à qui nous avons promis des récompenses et qui nous firent crédit jusqu'à des temps meilleurs. Il y a des braves gens et des coquins, des malins et des traîtres, des intrigans et des victimes. Pour tous, maintenant, c'est l'heure de la curée, car ils espèrent que les Zaër du Sud vont en faire les frais. Ils viennent réclamer leur dû, sur la foi de vagues promesses consolatrices ou de quelques lettres banales.

Paroles ou écrits, même insignifians, sont pour eux des titres qui consacrent leur influence et qu'ils entendent monnayer. Malgré leur aspect opulent, ils ont les dents longues et le ventre creux. »

A ce moment, le chef du service de Renseignemens sortit de sa tente pour donner audience à ses administrés. Par son rôle il était l'Éminence grise de la colonne, et il en était fier. Cependant, il s'arracha des mains qui l'agrippaient en gestes d'une exubérante cordialité, pour échanger avec Imbert et ses amis des congratulations courtoises. Pointis, que les commentaires de Merton avaient intrigué, profita de la rencontre pour s'étonner du hasard qui faisait converger en même temps sur le rocher d'Hadjerat la colonne et les solliciteurs : « Tout se sait au Maroc, lui fut-il répondu, et les nouvelles vont vite. Ces gens-là ont compris que nous voulions en finir avec les Zaër, et que nous laisserions des postes dans leurs districts les plus reculés. Ils sont venus pour le règlement des comptes, en devinant que nous resterions quelque temps ici. Chacun a cru arriver le premier. » Et, tandis qu'ils s'éloignaient, Imbert et ses amis entendirent un bourdonnement de voix insinuantes : « N'oublie pas que le cheikh Mohammed, des Ouled Moussa, m'a volé trente moutons l'an dernier... Tu m'as promis, t'en souviens-tu, de me nommer caïd des Ouled Daho, à la place de cette canaille d'Hammani !... » Les cliens parlaient tous à la fois, et Merton conclut : « On aura fort à faire pour se débrouiller dans ce chaos de rancunes, de convoitises, de doléances légitimes et de sermens fallacieux. »

Pendant les jours suivans, les troupes aménagèrent leur bivouac pour un long séjour. Les événemens qui s'accomplissaient autour de Marrakech imposaient à la colonne un arrêt indéterminé. Ils avaient fixé au Sud le théâtre principal des opérations, et toutes les forces disponibles du Maroc étaient employées dans la lutte contre El Hibba. Des soucis plus pressans faisaient oublier la prompte soumission des Zaër qui, naguère, était ardemment désirée. A cette évolution imprévue, la colonne avait perdu, avant son départ, un bataillon, un escadron, et surtout son beau convoi de chameaux, remplacé par de lamentables animaux réquisitionnés en toute hâte, qui la condamnaient à l'immobilité. Même l'occupation d'un plateau rocheux à quelques kilomètres d'Hadjerat-ben-Naceur, pour y fonder

un poste sur les confins des grandes confédérations Zaïan, Tadla, Zaër, dont les territoires se soudaient non loin de là. était jugée par l'autorité supérieure comme une aventure téméraire. On craignait en effet que le puissant Moha-Ou-Ammou, chef des Zaïan, n'offrît alors son appui aux tribus rebelles. Au cours d'une reconnaissance du pays environnant, une rencontre fortuite qui coûta 11 tués et 29 blessés semblait justifier cette prudence. On voulait éviter l'engrenage, tant que l'horizon politique ne serait pas éclairci dans le Sud.

Une telle sagesse déconcertait Imbert. Malgré les amputations, la colonne comptait 1 500 fusils, 4 canons, 4 mitrailleuses et une centaine de sabres. C'était, assurait-il, une force bien supérieure à toutes celles qui firent, par étapes épiques, la conquête africaine de Dakar au Ouadaï. Il savait que, même en se gênant beaucoup, les dissidens ne pouvaient rassembler plus de 500 fusils. En quelques jours, croyait-il, une campagne brillante établirait l'autorité française jusqu'aux limites extrêmes du pays Zaër. Les cavaliers ennemis qui venaient narguer de loin le bivouac excitaient sa fureur et son dépit, partagés d'ailleurs par de nombreux officiers. Un fougueux « soudanais » avait même déclaré dans un jugement définitif : « C'est une colonne commémorative, celle des Zaër, et le rocher d'Hadjerat-ben-Naceur lui sert de piédestal ! » Pointis, lui, vaguait désemparé à travers le camp, dans l'attente d'un dénouement. Il déplorait l'étourderie qui l'avait lancé en pleine aventure dans un « voyage d'études » qui lui apparaissait sans but et sans fin. Mais il ne pouvait se résoudre au retour immédiat vers la côte, derrière un convoi. Le service des Renseignemens estimait à plusieurs dizaines de milliers le nombre des moutons possédés par les seuls tribus dissidentes ; les sommaires explorations de surface donnaient des indications prometteuses sur la richesse minière du sous-sol. Laines et métaux, lui disait-on, valaient bien que le premier « civil, » qui n'était pas un marchand de goutte, égaré en pays Zaër attendît avec patience le rétablissement de la tranquillité.

Les notables de la colonne l'y invitaient en termes pressans. Et comme Pointis, un soir, faisait de sceptiques réserves, le commandant du cercle, homme aimable et pondéré, lui expliqua : « L'expérience prouve que le stationnement prolongé d'une forte troupe, en un lieu convenablement choisi, a pour

effet la soumission presque sans coup férir des tribus révoltées. Or, nous sommes ici les maîtres des terrains de pâturages; autour de nous se trouvent de nombreux silos, dont nous ignorons encore les emplacemens exacts, mais dont nous interdisons l'approche. Nous pouvons ainsi réduire les dissidens par la famine. Ils le savent, et ils ne tarderont pas à capituler. » Et, sur un geste d'Imbert, il reprit : « Je sais bien que notre attitude n'a rien de positivement héroïque. Mais nous ne cherchons que le résultat. Le Maroc est trop près de la France pour que nous agissions comme au Soudan : l'opinion publique ne veut pas, ici, de combats meurtriers. Les deux dernières affaires nous ont coûté 20 tués et 50 blessés, dont la moitié environ sont des Français ; il ne faudrait pas beaucoup de rencontres semblables pour rendre le Maroc aussi impopulaire que le Tonkin ou Madagascar. — Vous avez tout à fait raison, mon commandant, dit Merton. D'ailleurs, les soumissions seraient déjà faites, si les dissidens croyaient que nous voulons occuper définitivement leur pays. Mais, l'an dernier, une colonne a déjà traversé ce district. Ils espèrent que nous ferons de même, et ils attendent notre départ. Pour rester indépendans, ils supporteront bien quelques semaines de privations. La création immédiate d'un poste leur démontrerait la vanité de leurs espérances. — Hé! sans doute! Mais c'est impossible tant que El Hibba rôdera autour de Marrakech. » Imbert allait protester, quand le chef des Renseignemens apparut, l'air joyeux : « Mon commandant, bonne nouvelle! Un indicateur a promis de nous montrer des silos de dissidens. Le colonel a décidé de les faire vider par les partisans qui pourront nous vendre l'orge dont il leur fait cadeau. Cette générosité doublera leur zèle, et les Subsistances qui sont à court en profiteront. — Bonne affaire! dit Imbert. Cette fois, les dissidens vont enfin être frappés à l'endroit sensible. — Et ils se hâteront de nous demander l'aman, » conclut le commandant du cercle, qui avait l'esprit déductif.

Dès le lendemain, au point du jour, le groupe d'Imbert allait protéger l'opération que les arabisans de la colonne, par un néologisme hardi, dénommaient « rittelage » des silos. Pointis avait obtenu sans peine l'autorisation d'y assister, et les soldats s'égayaient du bon tour qu'on allait jouer aux dissidens. Une foule miteuse d'individus et d'animaux suivait en

désordre la troupe, et Pointis constata, non sans surprise, qu'elle augmentait rapidement : « D'où viennent donc tous ces gens-là ? » demanda-t-il à Merton qui chevauchait à côté de lui. Il montrait des taches noires qui dévalaient à toute vitesse, par monts et par vaux, et venaient se perdre dans la cohue. C'étaient des vieilles femmes, des hommes sans âge, des enfans ; ils poussaient des bourricots, des mulets antiques, des chameaux perclus, et louaient Allah qui leur avait permis d'arriver à temps. Ils partageaient avec les partisans les bissacs vides dont ils étaient pourvus et qui devaient servir au transport du butin. Plusieurs avaient de longues tarières pour sonder les emplacemens de silos.

Merton avait déjà questionné l'un des caïds qui menaient ce peuple à la curée. Il sut donc expliquer à Pointis le motif d'une telle affluence. Le projet de « rittelage » et la générosité du colonel avaient couru comme une traînée de poudre dans le camp des partisans. Pendant la nuit, des envoyés courageux et rapides avaient porté l'heureuse nouvelle dans les douars soumis. Aussitôt, des travailleurs bénévoles s'étaient mis en route par des sentiers sûrs, pour aider aux recherches et augmenter le profit. Pointis comprit alors que la constance de nos ralliés avait surtout pour mobile l'espoir de « manger le voisin. »

Sur une ondulation largement étalée le guide s'arrêta : « C'est ici, » dit-il à Imbert qui disposa sans retard sa troupe comme un vaste réseau protecteur autour du *mers*. Les soldats gouaillaient en allant sur les positions assignées au détachement, et « cherchez la grange ! » était le rébus affolant que les anciens proposaient avec astuce aux nouveaux débarqués. Pointis, rebuté par l'énigme du sol couvert de palmiers nains et de chaumes, renonçait à la résoudre et, trop prompt à conclure, il soupçonnait quelque mystification.

Cependant, la théorie des « ritteleurs » était arrivée près du champ qui abritait les silos convoités. Merton, que le chef des Renseignemens avait délégué comme arbitre des querelles probables et surveillant général des opérateurs, arrêta la caravane pour lui adresser une harangue éloquente et concise : « Tout ce que vous trouverez est à vous, et vous pourrez le vendre au Lieutenant de l'Administration. Vous serez payé sans délai. » Et, se tournant vers Pointis ! « Je crois qu'ils ont compris, dit-il. Regardons-les travailler. »

Comme une volée de moineaux, tous s'étaient éparpillés sur

le champ mystérieux, tandis que les bêtes, entravées suivant l'usage, s'évertuaient à paître une herbe maigre. Avec une hâte fébrile, les mains fouillaient le sol, cherchaient les places où la terre ameublie était un indice souvent trompeur. Les uns avaient des poignards qui facilitaient la besogne. D'autres maniaient de longues tiges de fer pointues. Plusieurs utilisaient les sondes qu'ils devaient à la prévoyance de leurs parens accourus des douars. Quelques-uns, avec des physionomies graves, étudiaient des alignemens, mesuraient des distances, comme si leurs calculs étaient inspirés par de secrets documens. Pendant une heure environ, une activité cupide les secoua tous sans résultat, et Pointis s'ébahissait de leur ardeur. Mais Imbert qui contemplait lui aussi la scène s'étonnait de la lenteur des recherches et doutait déjà de leur efficacité.

Soudain, un cri de joie retentit. Une sonde avait pénétré sans effort de toute sa longueur dans le sol, dénonçant ainsi la cheminée d'un silo. Poignard en main, l'homme creusait, aidé par quelques amis complaisans. Les mottes volaient, chassées du trou par des doigts agiles. L'excavation, bientôt profonde d'un mètre, laissait enfin à découvert un épais matelas de paille pourrie. Et l'heureux chercheur se reposa un instant, la figure ruisselante, une flamme d'anxiété dans les yeux : « Orge, ou blé ? » lui demanda Merton. L'autre leva l'index vers le ciel pour attester l'omniscience d'Allah. Puis, avec une énergie farouche, il écarta les chaumes d'où montait une odeur nauséabonde, et regarda : « Orge ! orge ! » cria-t-il, et il bénit le Seigneur : « Pourquoi donc cette joie ? questionna Pointis qui avait observé le manège. — Hé ! lui répondit Merton, ignorez-vous que l'Administration n'a pas besoin de blé, et que l'orge seule l'intéresse pour la nourriture des animaux ? L'homme est sûr, maintenant, de toucher ce soir beaucoup d'argent, tandis qu'il aurait dû transporter jusque chez lui les 20 ou 30 quintaux de blé que peut contenir un silo. »

Le charme était rompu. Comme si la première cachette découverte donnait un repère indispensable, les trouvailles se succédaient avec rapidité. Mais des protestations coléreuses dominèrent bientôt les cris de joie, et des groupes animés s'agitèrent autour des silos entr'ouverts. Des bras se tendirent avec des gestes de menaces et des mains furieuses secouèrent les sondes comme des épieux. Merton se précipita.

La figure convulsée, des hommes s'invectivaient avec fureur. C'étaient des chercheurs à qui des concurrens disputaient la possession de leurs découvertes. Les parens, les amis des deux parties les soutenaient de la voix, et les plus fougueux bondissaient déjà vers les fusils suspendus aux selles des chevaux : « Ça va se gâter, souffla Imbert à Pointis, et nous allons voir une mêlée générale. » Mais Merton, par des actes dénués de douceur, s'était frayé un passage et, d'un ton impérieux, exigeait des explications. Comme tous hurlaient à la fois, il eut quelque peine à comprendre. Il y parvint cependant. Il sut alors que le *mers* n'était pas la propriété exclusive des dissidens. Plusieurs silos appartenaient à des indigènes qui n'avaient pas suivi leur douar dans la rébellion ; eux-mêmes ou leurs amis faisaient valoir des droits dont les heureux chercheurs, jugeant ces réserves trop tardives, contestaient la légitimité : « Ce sont chicaneries arabes, dit Merton à ses amis. Le caïd ou la djemma vont décider. » Il ne doutait pas, d'ailleurs, de la vénalité des jugemens, car il savait que les autorités et les notables, pour s'assurer un avenir exempt de querelles, s'efforçaient parfois de pallier contre salaire la sévérité des représailles. Mais c'était le seul moyen de calmer l'effervescence, et chacun accepta, non sans murmures, les décisions du caïd.

Cependant les bissacs finissaient par se gonfler de grains extraits en toute hâte. Quelques « ritteleurs, » plus avides ou plus braves que les autres, étaient déjà partis avec leurs animaux lourdement chargés. Les recherches continuaient maintenant dans un calme relatif, et le butin s'annonçait copieux. Assis à l'ombre d'un rocher, Imbert et Pointis, lestés du traditionnel repas froid, écoutaient en sommeillant Merton qui leur expliquait l'âme indigène. Soudain, quelques détonations assourdies par la distance les firent se dresser en sursaut. Imbert fouilla de sa lorgnette la ligne de ses postes et constata leur tranquillité. Mais, au loin, des cavaliers rôdaient sur les crêtes où flottaient encore les nuages légers des coups de fusil inoffensifs : « Ce sont les propriétaires qui protestent, dit Merton. Ils attendront notre départ pour venir contempler les dégâts. » Et, vraiment, ils ne paraissaient pas décidés à combattre pour protéger leurs biens. Ils esquissèrent quelques pointes timides afin de tâter la ligne de défense et, la jugeant sans doute trop bien gardée, ils s'évanouirent derrière un coteau.

Cet incident avait glacé le zèle des « ritteleurs. » Dès le premier coup de feu ils cessaient les recherches, et leur hâte maladroite à bourrer leurs bissacs les rendait semblables à des Augustes affolés. En quelques minutes, les silos déjà ouverts étaient vidés, et les bêtes de charge rangées en bon ordre au fond d'un vallon. Puis, les caïds et quelques notables prièrent Merton de donner le signal du départ : « Mais vous n'avez pas fini ? s'écria celui-ci. Vous avez le temps de trouver encore beaucoup de silos. — Oui ! oui ! c'est fini ! clamaient en chœur les autres. Il n'y a plus rien, tu peux en être sûr ! » Et leurs regards se coulaient, furtifs, vers la direction où avaient paru les dissidens. « Ce sont des lièvres, dit Merton qui lisait dans leurs âmes. Aucun d'eux ne souhaite qu'une balle perdue ravisse un père à sa famille et livre son butin à d'ingrats héritiers. Partons, puisqu'ils le veulent. Après tout, la journée a été bonne, et le colonel sera content de ce coup d'essai. — Quelle est donc la valeur du butin d'aujourd'hui ? demanda Pointis. — Environ 100 quintaux d'orge et une vingtaine de blé. »

Tandis qu'ils causaient, à un signal d'Imbert le détachement se repliait pour le retour. Les rôdeurs le suivaient de loin, par petits groupes, et l'on put les voir qui s'arrêtaient sur le *mers* pour y mesurer l'étendue de leur ruine. Surpris sans doute de ne pas la trouver complète, ils ne voulurent pas tenter le sort et se décidèrent à continuer pour leur compte le « rittelage » inachevé. Pendant la durée du trajet jusqu'au camp, les partisans enfin rassurés se félicitaient de leur bonne fortune, et se concertaient pour vendre le plus cher possible aux Subsistances l'orge gratuite des dissidens.

Les jours qui suivirent, l'opération fut tentée avec un égal succès sur tous les *mers* des environs. Pointis, que le spectacle divertissait, ne manquait pas d'y assister. Il observait ainsi les indigènes dans les conflits de ruse et de rapacité que faisait naître la découverte des silos. Il savait ainsi, maintenant, que des réserves immenses de grains dorment, au Maroc, sous la terre qui les protège mieux que des murailles. Il avait vu des hommes asphyxiés par l'odeur méphitique de silos oubliés que le hasard faisait mettre à jour, et que les anciens des tribus attribuaient à des familles depuis longtemps éteintes. Il s'expliquait l'invulnérabilité des rebelles jusqu'à la trahison qui livrait le secret de leurs cachettes ou la retraite de leurs troupeaux. Il comprenait

enfin que, même en possession de ces richesses, les troupes d'une colonne considérable ne peuvent « vivre sur le pays » et que leur existence dépend toujours de la régularité des convois.

Ces convois étaient le cauchemar d'Imbert, car ils s'exécutaient avec un grand appareil militaire, sur la paisible route de Camp-Marchand où l'escorte allait camper. En même temps qu'aux malades évacués par l'Ambulance, aux tonnelets vides des Subsistances, elle assurait la sécurité à nos amis indigènes qui cherchaient pour leur orge, dans le poste voisin, un acheteur officiel plus généreux que l'officier d'approvisionnement de la colonne. Officiers et soldats ne se privaient pas de faire des réflexions narquoises en contemplant les théories de mules ou de bourricots chargés du grain des dissidens, qui partaient d'Hadjerat-ben-Naceur pour y revenir le lendemain avec le même fardeau. Convoi libre à l'aller, convoi administratif au retour, la rubrique seule changeait. Et l'invraisemblable cupidité des Marocains était démontrée par le maigre bénéfice de deux ou trois pesetas acquis au prix de deux journées de marche fatigante sous un soleil ardent.

Le pillage méthodique des grains, exécuté sous la protection de la colonne, donnait donc aux partisans les moyens de spéculer gratuitement contre elle. A ces opérations exemptes de risques s'usait toute leur ardeur guerrière. Ils n'étaient plus assez belliqueux pour aller en nombre, dans les forêts à peu près sûres de l'Ouest, y chercher des provisions de bois que le service des Subsistances leur aurait pourtant payé cher. On devait donc mobiliser fréquemment un groupe tout entier qui rapportait à la fin de la journée, sur les animaux disponibles, le bois indispensable au chauffage du four et à la cuisson des alimens. Convois, corvées de bois et « rittelage » sans l'attrait des coups de fusil étaient ainsi les seuls passe-temps de la colonne qui semblait fixée pour toujours sur son rocher. Les partisans, eux, trouvaient l'existence belle ; mais leur couardise et leur paresse étaient sévèrement jugées dans le camp : « Pourquoi garde-t-on de si coûteuses inutilités? demanda un jour Imbert qui aimait s'instruire. — Eh ! tant qu'ils sont avec nous, ils ne sont pas contre nous, lui répondit-on. De plus, quoique les dissidens ne connaissent pas la fable du Loup et du Chien, ils comparent avec envie leur sort misérable à celui des partisans. En politique, nous ne devons rien négliger. »

Tant de patience et de machiavélisme devaient enfin être récompensés. Un matin, Pointis qui était allé aux nouvelles accourut tout affairé : « Imbert! venez vite! Les bourgeois de Calais sont dans le camp! — Que voulez-vous dire? demanda sans s'émouvoir son ami qui rédigeait un rapport sur une vague escarmouche de la veille où, selon la formule, l'ennemi avait été repoussé « avec des pertes sérieuses. » — Vous ne comprenez pas? Une tribu sollicite l'aman : tout l'état-major est en révolution! » Intrigué, Imbert abandonna ses papiers et se mêla au flot de curieux que l'événement attirait vers la tente du colonel.

Une demi-douzaine de Marocains, à pied et sans armes, entourés par des partisans amènes, conféraient avec le chef des Renseignemens, qui leur révélait les conditions éventuelles du pardon. Avec une énergie verbeuse, les parlementaires signifiaient qu'ils étaient prêts à tout accepter. Ils juraient que le gouvernement n'aurait pas désormais de fils plus soumis et plus dévoués, et ils montraient, en signe de leur humilité repentante, le taureau traditionnel qu'un « meskine » conduisait. L'accord préparatoire ainsi conclu, on les présenta sans retard au colonel, qui les félicita de leur décision et leur vanta les douceurs de la paix dont les bienfaits inonderaient prochainement le pays Zaër : « Nous sommes les enfans du gouvernement, et le colonel est pour nous un père! » clamaient à l'envi les délégués de la tribu. Et, selon le rite, ils se préparaient à couper les jarrets du taureau pour faire agenouiller la pauvre bête en symbole de leur soumission, mais on leur déclara que les mœurs françaises répugnaient à la tuerie en détail. Ils crurent alors que cette sensibilité masquait un refus poli de l'aman, et ils en témoignèrent une vive contrariété. L'interprète se hâta de les rassurer et les congédia, non sans appeler sur eux les bénédictions d'Allah. Mais le plus âgé des parlementaires jugea le moment favorable pour exposer la requête qui résumait les désirs des dissidens et que, fidèle aux usages de la civilité marocaine, il avait réservée pour la fin. « Puisque le colonel est juste et miséricordieux, dit-il, qu'il nous délivre du caïd qui se prétend notre chef! Il a « un gros ventre » et c'est à cause de lui que nous étions dissidens. »

Or, le caïd affectait depuis le début de la scène la joie exubérante du père biblique au retour de l'enfant prodigue. A cette accusation inattendue, il répondit par des protestations

indignées : « Ils disent maintenant que j'ai un gros ventre, pour faire croire à mon avidité ! Ce sont des menteurs ! Ils m'ont renié, chassé de la tribu parce que je ne cachais pas ma sympathie pour les Français. J'ai dû me réfugier auprès de Camp-Marchand pour fuir les vengeances de mes ennemis. J'ai suivi la colonne avec quelques serviteurs, pour intercéder en faveur de ceux qui m'ont persécuté parce qu'ils sont ignorans. J'ai le cœur pur, je suis pauvre, et qu'Allah me change en pourceau si je ne dis pas la vérité ! » Le colonel savait, à n'en pas douter, que le caïd s'était depuis longtemps compromis pour notre cause, mais aussi qu'il était maître dans l'art de « faire suer le burnous. » Il déclara qu'il ne sacrifiait jamais ses amis, et que sa vigilance réprimerait les abus. L'orateur des dissidens, satisfait d'avoir soulagé sa conscience, n'insista pas : « Que la bénédiction de Dieu soit sur toi ; tout est bien ! » conclut-il en serrant avec effusion les mains des assistans. Et suivi de ses acolytes, il alla sans rancune chez le caïd qui le conviait au cousscouss de la réconciliation.

En chemin, partisans et rebelles assagis se complimentaient sur les brillans combats où ils s'étaient mesurés, sur les prouesses qu'ils avaient accomplies. Quoique placés, par le hasard ou le calcul, aux deux côtés opposés de la barricade, on devinait que, hors des vues de nos troupes, la haine ou le fanatisme n'avaient jamais animé leurs simulacres de guerriers. Ils se retrouvaient à la fin de la comédie, comme des acteurs heureux d'avoir bien joué leur rôle, pleins d'une ironie méprisante pour les spectateurs de la colonne qui en avaient fait les frais : « Drôle de pays, dit Pointis à Merton qui observait leur manège ; drôle de pays que celui où les divergences politiques se commentent à coups de fusil et ne laissent pas de rancunes. — Oui, sans doute ; mais, à voir fraterniser ainsi nos amis et nos ennemis d'hier, je ne m'étonne plus d'avoir maintes fois entendu passer sur nos troupes des balles qui semblaient venir du côté des partisans ! »

Le soir même, les soumissionnaires installaient leurs douars à proximité du camp. Ils ne venaient pas de loin, car les montagnes voisines leur avaient assuré jusqu'alors une inviolable retraite. Mais ils étaient heureux d'en finir avec une existence d'inquiétude et d'alertes. L'inertie prolongée de la colonne leur avait paru cacher un piège, et la crainte d'un réveil tragique,

plus encore que le pillage de leurs silos, les détachait de la rébellion. En quelques minutes, ils dressaient leur cinquantaine de tentes noires sur deux vastes circonférences dont une nuée de chiens hargneux et vigilans gardaient les abords. Et quand vint le soir, dans les enceintes que renforçaient des fagots d'épines, le sol disparut sous un tapis mouvant de troupeaux entassés. Puis, les bougies de traite allumées sous les tentes dessinèrent dans la nuit deux cercles de feu; des chants, des mélodies sauvages célébrèrent la paix reconquise et la sécurité du lendemain. Dans le camp, officiers et soldats écoutaient les aboiemens rageurs des chiens, les voix nasillardes. Ce retour inespéré de la vie dans le désert mettait un vague attendrissement dans l'âme des plus endurcis.

« Le problème de l'existence va être simplifié, » s'écria tout à coup l'officier d'approvisionnement qui, dans un groupe animé, épiloguait avec Pointis sur les conséquences politiques de l'événement. — Que vous êtes prosaïque! riposta Pointis. Ne songez donc pas sans cesse à vos victuailles, et laissez-vous bercer par le charme de cette nuit étoilée, de cette symphonie wagnérienne, de ces lumières tremblotantes qui évoquent une ronde de lutins. — Oh! oh! dit l'autre; seriez-vous poète, monsieur Pointis? Au lieu de ces balivernes, je vois des œufs et des poulets pour les popotes, des bœufs et du bois pour les Subsistances, car je suppose que ces ex-dissidens vont être heureux de nous ravitailler pour gagner les douros de leur contribution de guerre! » Mais prosateurs et poètes songeaient surtout aux femmes qu'ils avaient aperçues au crépuscule, tandis qu'elles revenaient de la fontaine, la cruche inclinée sur l'épaule, enveloppées avec grâce dans leurs haillons poudreux. Leurs imaginations surchauffées précisaient des intrigues furtivement ébauchées près des sources discrètes, dénouées dans le mystère des fourrés de lauriers-roses; et, compliquant de rivalités pressenties leurs rêves incohérens, ils se lançaient dans l'ombre des regards férocement jaloux.

Tous furent déconcertés par la brièveté de leurs illusions. Le retour du premier lot de rebelles ne transformait pas le désert en pays de Cocagne. Les femmes jeunes étaient dérobées aux tentations. Soit hasard, soit calcul, seules d'horribles vieilles ou des enfans faisaient la navette, à l'heure du berger, entre la fontaine et les douars. Avec une indifférence narquoise, les maîtres des innombrables troupeaux qui erraient autour du

camp semblaient se plaire, par leurs prétentions exagérées, à rendre les transactions impossibles. Tandis que, autour des tentes, cuisiniers ou chefs de popote étaient chaque jour effarés par les prix de famine exigés pour les volailles et les œufs, l'officier d'approvisionnement se débattait pendant des heures contre les offres ondoyantes de quelques vendeurs avides et têtus. Comme s'ils étaient délégués par leurs frères pour explorer jusqu'à leurs dernières limites l'inexpérience et la générosité des Roumis, ils cotaient à des sommes extravagantes les bêtes faméliques et minables qu'ils venaient offrir à regret. Et, dans leurs finasseries sans vergogne, ils se montraient aussi redoutables que les plus rusés des maquignons.

Ces duels économiques avaient en Pointis un spectateur assidu. Il espérait acquérir ainsi l'expérience qui lui manquait encore pour fixer sa décision et préciser ses projets. Il pesait les moutons et les bœufs, évaluant le rendement de leur laine et la valeur de leurs peaux, supputait les prix d'achat et de transport, échafaudait parfois de vertigineux profits. Mais l'officier d'approvisionnement le rappelait à la réalité : « Nous sommes trop bons, monsieur, et ces gens-là nous grugent. Comprenez-vous cela? 200 francs, des bœufs qui en vaudraient 60 à Madagascar et 15 au Laos! On nous a recommandé de ne pas trop chicaner sur les prix afin d'attirer les indigènes et de créer un courant commercial; ils en profitent sans pudeur! — Avouez qu'ils auraient tort de se gêner. — Sans doute; mais ils nous trouveraient plus malins et plus respectables si, après avoir razzié les animaux dont nous avons besoin, on leur en donnait un juste prix. — Ils mettraient alors leurs troupeaux hors d'atteinte, et leurs douars aussi. — Bah! on les attraperait tôt ou tard. En attendant, ces générosités, politiques sans doute, sont de fâcheux précédens qui gêneront beaucoup les colons. — Les conséquences en seront passagères. Vos fournisseurs vous tiennent la dragée haute parce qu'ils spéculent sur votre disette, qu'ils peuvent facilement s'entendre et qu'ils trouvent plaisant de vous faire payer en réalité leur contribution de guerre. Mais quand une paix définitive aura fixé les tribus, le nombre des vendeurs fera diminuer les prétentions, une concurrence acharnée dressera les uns contre les autres ces Marocains avides, et il y aura de beaux jours pour les Européens. — Ou pour les Juifs, » résuma l'autre qui professait pour la conquête marocaine un enthousiasme modéré.

Pointis convint que cette conclusion était vraisemblable. Il avait déjà observé l'infiltration des fils d'Israël dans le camp. Depuis deux semaines environ, ils arrivaient avec les convois, car ils n'osaient pas s'exposer seuls aux mauvaises rencontres de la route. Ils obtenaient sans peine l'autorisation d'installer dans l'enceinte leur maigre bagage et leurs doucereuses personnalités. Les nouveaux arrivans étaient accueillis avec grâce par leurs frères qui les aidaient à dresser les tentes blanches où s'empilaient des coupons d'étoffes claires, des bijoux et des parfums de pacotille enviés par les Sénégalais, où brillaient les plateaux de cuivre, sans cesse entourés par les Marocains amateurs de thé. En face des marabouts misérables de mercantis, où des Grecs affables et des Français parfois douteux débitaient des conserves avariées et des liquides inquiétans, un mellah grandissait, où s'ébauchaient des négoces avouables et se perpétraient de louches trafics. Là des partisans sans scrupules venaient offrir en cachette les cartouches que les tirailleries d'une escarmouche récente leur permettaient d'escamoter; là disparaissaient, malgré les perquisitions les plus minutieuses, les fusils des goumiers déserteurs. Sur les marchés des dissidens, à 80 douros le fusil, une peseta la cartouche, le bénéfice était assez grand pour faire braver quelques risques. Mais, aussi, là s'amoncelaient les toisons des moutons, les poils des chèvres et des chameaux, que les Youddhis fureteurs achetaient déjà dans les douars; là s'entassaient les peaux de bœufs achetées une à une aux Subsistances par un Hébreu malin qui guettait la fourniture générale de la viande aux troupes et l'adjudication de l'abattoir.

« Hé! hé! Pointis, lui dit un soir Imbert qui le surprenait dans ses investigations, vous arriverez trop tard, mon ami! Vous trouverez la place prise! — Je le craindrais, si je n'avais d'autres espoirs et d'autres projets. Mais combien les mercantis français d'en face sont maladroits! Ils ne voient pas plus loin que leur comptoir de marchand de goutte, et leur ambition se borne à verser à vos troupiers une ivresse épileptique avec leurs liquides frelatés. — Ne les plaignez pas! le vin en poudre qu'ils reçoivent par colis postaux leur assure des bénéfices coquets. Ils gagnent environ 100 francs par jour, chacun, sans sortir de leur tente. Soyez sûr qu'ils se moquent de leurs voisins, de leurs étalages minables et de leurs essais d'accapareurs.

— Sans doute, mais, quand les troupes seront dispersées, ils se plaindront de la dureté des temps. Et quand les véritables colons viendront dans ce pays pour y tenter de véritables affaires, les indigènes leur préféreront les juifs qui parlent leur langue, qu'ils connaissent, et dont ils sont connus. — Absolument comme en pays annamite, où les Français ne peuvent rien sans l'intermédiaire du compradore chinois. Pourtant, nos progrès de militaires ne sont pas tellement rapides que vous autres civils, pour qui nous travaillons, ne puissiez faire en même temps la conquête économique du Maroc. »

Imbert faisait allusion à l'inertie apparente de la colonne, qui inspirait les critiques acerbes des officiers et les gouailleries des soldats. Cependant cette inertie apparaissait peu à peu aux dissidens comme une menace énigmatique et redoutable. Les plus prudens et les moins résolus, lassés de leur sort incertain, songeaient à celui de leurs frères qui avaient déjà obtenu l'aman. Ils connaissaient les bénignes conditions de la paix; ils savaient les fabuleux profits que laissaient les fournitures de bois, les ventes de bœufs et de moutons. Ils n'espéraient même plus conserver intacts leurs silos, car le chef des Renseignemens faisait servir les rivalités de tribus à la découverte des *mers*. Et soudain le mouvement des soumissions se déclancha. Pendant une semaine, le va-et-vient des parlementaires égaya le camp. Pendant une semaine, chaque jour les curieux assistaient au retour de nouveaux douars. En vain les irréductibles encore nombreux essayaient-ils de s'y opposer. Quelques coups de fusil, un obus bien dirigé, une fantasia de spahis et de chasseurs d'Afrique suffisaient pour faire disparaître leurs guerriers dans les gorges sauvages où les téméraires de la colonne, seuls, proposaient de les poursuivre. Car ils étaient jaloux des exploits accomplis au delà de l'Oum-er-Rbia par les troupes que le colonel Mangin menait à la conquête de Marrakech. Ils comparaient les courses folles derrière les cavaliers d'El Hibba aux besognes sans gloire où s'émoussait leur ardeur, et ils rêvaient d'inscrire sur les bords de l'Oued Grou un nom aussi prestigieux que celui de Bou-Othman.

Mais, un soir, Merton remarqua dans le quartier de l'état-major l'agitation bourdonnante qui précède les grands événemens. Il avait des intelligences dans la place et il courut s'enquérir du mystère qui planait sur le bivouac. Ce qu'il apprit le

bouleversa. Il s'était accoutumé à l'engourdissante inaction de l'expectative, et il n'espérait plus en sortir que pour le retour dans sa petite garnison. Or, l'autorité supérieure, désormais sans inquiétude vers le Sud, rendait la liberté de manœuvre à la colonne des Zaër. On allait fonder un poste sur les confins des Zaïan et des Tadla, et l'on se tournerait ensuite contre les Zemmour qui menaçaient la route de Rabat à Fez : « Quand partons-nous? avait demandé Merton. — Demain. — Qui doit commander le poste? — Je l'ignore, le colonel n'en a pas encore parlé. — Sait-on au moins s'il y aura bataille? — Les Beraber, appelés par les Bou Acheria, rôdent aux environs. Si notre mouvement est éventé, leur harka pourrait bien aider les dissidens à nous barrer la route. — Dieu vous entende! Voilà longtemps qu'on ne s'est cognés. » Merton alors s'éclipsa prestement pour annoncer à Imbert la joyeuse nouvelle, et son interlocuteur reprit en maugréant ses passe-temps stériles de gratte-papier.

Déjà les projets de départ étaient connus dans le bivouac. Officiers et soldats semblaient s'éveiller d'une longue léthargie. Des quolibets et des chants fusaient sous les tentes et les abris de feuillages, tandis qu'une activité prudente inspirait le nettoyage des armes et l'inspection des fournimens. Imbert ne manifesta donc aucune surprise quand Merton lui révéla les plans qu'il croyait être encore le seul à connaître : « Ah! vous saviez?... M. Pointis lui-même est au courant sans doute?... dit Merton vexé. Vous savez aussi, peut-être, qui sera le commandant du poste qu'on doit fonder à Sidi Kaddour? — Justement, ne vous en déplaise. C'est moi-même, pour vous servir. » Imbert à son tour raconta les péripéties de la conférence où s'était décidé son sort. Il s'en déclarait satisfait : « Songez donc! j'aurai ce qu'on appelle un beau commandement : trois compagnies, un goum mixte, une section d'artillerie, une de mitrailleuses ; c'est-à-dire plus de 800 hommes. Un poste à construire, un secteur de sept tribus à organiser, des voisins turbulens, et pas de télégraphe! Tous les bonheurs à la fois. » Puis, coupant les effusions de Merton qui le complimentait, il ajouta d'un air narquois : « Ah! j'oubliais... J'ai demandé au colonel, qui l'accorde, votre nomination d'officier de renseignemens du poste. J'aurais dû vous consulter. Cela vous ennuie, peut-être? — Ma foi non. Je le souhaitais sans oser le dire. » Et il se confondit en remerciemens.

Le lendemain, au point du jour, l'exode commençait. Il n'avait pas été possible d'emporter avec le convoi le stock énorme de vivres et de matériel qui s'était amoncelé dans le parc des Subsistances. L'ambulance elle-même s'était dédoublée pour laisser en repos, jusqu'à la prochaine évacuation, les malades nombreux qui geignaient sous ses marabouts. Un détachement gardait ces inévitables impédimenta, et la colonne réduite à ses élémens mobiles s'ébranlait pour aller occuper le plateau de Sidi-Kaddour. Un poste devait s'y dresser sur les confins du pays zaër jusqu'alors ruiné par l'anarchie dans l'indépendance, comme un témoignage de l'avènement des temps nouveaux.

Après deux heures de marche, la colonne s'arrêta. L'avant-garde était arrivée sur une ligne de faîte où elle se dissimulait derrière des rochers. L'état-major semblait observer avec précaution, et des chasseurs d'Afrique galopaient en estafettes de tous côtés. Les troupes abandonnaient la piste, se glissaient à travers les crêtes et les vallons pour occuper une ligne immense. L'artillerie se faufilait vers les positions dominantes, où ses canons de 65, écrasés par la masse des blocs énormes qui les abritaient apparaissaient à distance comme des joujoux d'enfant. L'arrière-garde se massait avec le convoi dans un bas-fond. Nul cri, nulle détonation ne s'étaient encore fait entendre, mais Pointis, qui s'attardait dans un examen de cailloux, comprit que la colonne prenait un dispositif de combat. Il ne voulut rien perdre du spectacle et, dédaigneux de la géologie, il courut vers l'avant.

Du poste où il s'était placé, le paysage s'étalait devant lui, lugubre, malgré la couleur éclatante dont le parait un soleil prestigieux. Dominant comme une falaise le confluent de deux vallées qui l'entouraient, un plateau bas, pierreux, était semblable au piédestal cyclopéen d'une ville écroulée. Des blocs gigantesques couvraient le sol dont la chaleur de l'été avait depuis longtemps flétri la fugitive parure de gazon et de fleurs. Des massifs isolés se dressaient çà et là comme des vestiges de tours; des aiguilles perçaient les amoncellemens informes, évoquant les piliers intacts de temples foudroyés. Seule la tache blanche d'une koubba neuve scintillait au loin dans la grisaille des grès. Ce chaos de roches figé dans un silence de mort et sur qui semblait peser une malédiction biblique faisait songer à la fin des âges dans les mondes éteints.

Mais la vie n'avait pas complètement disparu de ce coin de terre désolé. Au creux d'un ravin étroit, des flaques d'eau miroitaient entre des taches vertes où convergeaient des pistes nettement tracées, qui dénonçaient des humanités toutes proches. Les lorgnettes révélaient en effet à l'arrière-plan quelques fumées légères de douars invisibles, et, s'infiltrant sur le plateau, se coulant derrière les blocs, un grouillement de cavaliers qui accouraient par groupes rapides. On distinguait les burnous verts et rouges des Beraber, et la présence de ces guerriers redoutés faisait prévoir un combat sérieux : « Où sommes-nous donc, Imbert? demanda Pointis qui cherchait à se reconnaître sur une carte simplifiée par les « blancs » des régions inconnues. — Mais c'est Sidi-Kaddour. Ne l'avez-vous pas deviné? — Brr! on croirait voir un paysage lunaire. Et c'est là que vous devez désormais vivre? — Oui, mon cher; vivre, mais non aimer et mourir, comme dit la chanson. En attendant, il faut combattre, paraît-il, pour conquérir ces rochers. »

Un canon venait en effet de tonner. Le nuage noir et gris échappé du projectile coiffait un éboulis de roches où des Marocains s'étaient embusqués. Le tumulte de l'explosion, amplifié par les échos, terrifia les guerriers qui s'éparpillèrent. Les obus, maintenant, pleuvaient sur tous les abris d'où l'ennemi tirait, en riposte, des coups de fusil inoffensifs. Mais les gaz de la mélinite étaient plus redoutables que les balles des shrapnells dont il avait appris à se garer. Les effets inattendus de ces obus qu'il ne connaissait pas brisèrent promptement sa résistance, et ses tireurs les moins aguerris commencèrent une retraite précipitée. A ce moment, goumiers, sénégalais, marsouins et zouaves dévalaient les pentes. Rivalisant de vitesse, ils abordaient le plateau, décrivaient une conversion à gauche pour chasser de rocher en rocher les Marocains qui s'attardaient et les refouler vers l'extrémité du plateau, sous le feu des canons. Beraber et dissidens comprirent aussitôt le danger qui les menaçait; ils s'enfuirent en désordre. Chasseurs d'Afrique et spahis, aussitôt lancés à leur poursuite, les forcèrent à disparaître sans espoir de retour derrière les montagnes qui fermaient l'horizon.

Cet engagement brillant avait à peine duré une demi-heure. Le commandant du Cercle, qui l'avait dirigé, rayonnait d'un légitime orgueil. Grâce au colonel dont il était l'adjoint estimé,

il tenait « son affaire » dont il pouvait espérer une légitime récompense. Et comme il était bienveillant et sympathique, chaque officier s'empressa de le complimenter. Pointis n'y manqua pas. Il n'oubliait pas, quoique « civil, » qu'il était officier de réserve, et l'allure de l'affaire lui plaisait. Il lui trouvait un petit air d'offensive résolue qui contrastait avec la timidité méthodique dont les gens de guerre au Maroc inspiraient trop souvent, croyait-il, leurs périodiques opérations. Tout joyeux encore du spectacle auquel il venait d'assister, il héla Imbert qui se dirigeait à pas rapides vers son groupe immobilisé sur le plateau : « Hein! vous les avez vus, les fameux Beraber? Pensiez-vous qu'ils détaleraient si prestement? — Les praticiens de la guerre marocaine en sont tout désorientés, lui répondit Imbert. Il paraît d'ailleurs que c'étaient des « semble-Beraber, » comme on dirait à Toulon. Les « vrais » nous auraient, dit-on, attaqués au couteau, tellement ils sont braves. Vrais ou faux, c'est encore une légende qui s'en va! Mais l'affaire a été bien menée. Avec de l'hésitation, le combat d'infanterie dans ces roches aurait pu nous coûter cher. »

Les pertes, en effet, n'étaient pas graves. Quelques blessés et trois tués seulement occupaient les brancards de l'ambulance dont les marabouts se dressaient déjà sur le plateau. Mais, par un hasard extraordinaire, chacune des trois races représentées dans la colonne payait de l'un des siens cette nouvelle étape de la domination française dans le sauvage pays zaër : un marsouin, un sénégalais, un goumier avaient donné leur vie pour la fondation du poste de Sidi-Kaddour.

Selon l'usage, les victimes du combat devaient être évacuées sans délai sur Camp-Marchand. Mais, cette fois, on pouvait faire exception pour les morts. Ils dormiraient en paix près de la garnison qui devait achever dans ce district lointain l'œuvre de la pacification. Tel était l'avis du médecin-chef, malgré les hésitations du colonel qui décida de consulter Imbert : « Êtes-vous superstitieux? lui demanda-t-il. — Non. Pourquoi? — Parce que vous pourriez considérer comme un mauvais présage l'inauguration d'un cimetière au jour où je crée le poste que vous devez commander. — Bah! mon colonel, les anciens conquérans noyaient dans les fondations des villes nouvelles les cadavres des victimes sacrifiées aux dieux protecteurs de la cité. Nous adapterons leurs coutumes au devoir du temps présent. »

Rassuré, le colonel ordonna pour le soir même les détails de la cérémonie.

Tandis que ses officiers piquetaient avec soin l'enceinte du nouveau poste et que les soldats édifiaient en toute hâte le mur de pierres sèches qui devait les abriter, Imbert cherchait aux environs le futur champ du repos éternel. Il le trouva sans peine. Un terrain doucement incliné s'étendait au pied d'une falaise imposante dont l'ombre couvrait le sol d'une douce fraîcheur. Des cascatelles de plantes vertes jaillissaient entre les crevasses de roches qu'elles paraient d'une grâce austère, et les blocs qui semblaient entassés par des titans faisaient un cadre grandiose au lopin de terre où devaient dormir les morts. Écrasé par cette majesté sereine, Imbert se recula pour mieux voir. Très haut, minuscules et agités, ses hommes se détachaient sur le ciel où se découpaient en ombres chinoises leurs gestes menus. Devant lui, tissé par l'humidité des nuits, un épais tapis d'herbe où frissonnaient des palmiers nains cachait la terre noire et le pied des rochers : « Ils seront bien, là, » murmura-t-il, après une longue rêverie et, le cœur gros d'une tristesse lourde, il alla donner ses ordres aux fossoyeurs.

Au coucher du soleil, une foule immense et recueillie entourait les trois tombes creusées dans le sol vierge. Les morts, enveloppés dans des couvertures brunes qui plaquaient sur leurs formes rigides, étaient étendus au bord des trous béans. Quelques goumiers et quelques tirailleurs, sorciers ou marabouts, plaçaient au fond, avec des gestes compassés, les pierres rituelles qui devaient servir de couche funèbre à leurs camarades musulmans. Des soldats serraient avec émotion la croix et les couronnes rustiques dont ils allaient parer le tumulus de celui qui était de leur race. En termes d'une sobre éloquence, les capitaines des défunts avaient rendu hommage à leur bravoure et donné leur fin glorieuse comme exemple aux vivans. Les Marocains et les Sénégalais tournaient déjà vers l'Orient, avant de les descendre sur leur lit souterrain, les corps du goumier et du tirailleur, et les Européens s'apprêtaient à jeter sur la tombe du marsouin la pincée de terre du dernier adieu, quand le colonel s'avança au milieu du cercle en faisant de la main un signe qui fut aussitôt compris. Chacun se figea, et la voix du chef s'éleva dans un silence religieux :

« Ce n'est pas, dit-il, un hasard aveugle qui a choisi les vic-

times d'aujourd'hui. Le Français, le Sénégalais, le Marocain qui vont dormir ensemble dans le cimetière de Sidi-Kaddour appartenaient à trois races longtemps ennemies, qu'une intelligente et mystérieuse volonté fait maintenant travailler en commun au triomphe de la civilisation. Sur cette terre marocaine où tant des nôtres périrent dans l'esclavage, où tant de noirs furent vendus comme du bétail, la France, fidèle à sa mission séculaire, prend une éclatante revanche. Elle réunit sous son drapeau les fils des oppresseurs et des opprimés, les fond dans le même amour de l'ordre et de la justice, dans le même respect de sa force et de sa grandeur, et les lance à l'assaut de la barbarie. Ces trois morts pour la cause commune doivent donc être, pour nous autres soldats, un emblème de fraternité. Je vous demande instamment de leur garder une place dans vos réflexions comme dans votre souvenir. »

Et, se tournant successivement vers les pauvres dépouilles couchées sur le sol, le colonel leur adressa le salut militaire, si noble dans sa simplicité.

Sénégalais et goumiers se précipitèrent aussitôt vers leurs morts pour accomplir les derniers rites, tandis qu'une houle secouait les rangs des officiers et des soldats français. Une hésitation alors passa sur le visage tanné du colonel qui, d'un geste, les immobilisa : « Messieurs, reprit-il d'une voix claire, ces Africains, qui sont nos inférieurs par l'éducation et la mentalité, nous donnent en ce moment un bel exemple. Ils ont une religion et ils n'en rougissent pas. Quelqu'un sait-il à quelle confession appartenait le soldat mort ? » Dans le silence, un souffle timide s'éleva : « Il était catholique, mon colonel. — Sait-on s'il était pratiquant ? » A cette question nul ne répondit : « Sans doute, reprit alors le colonel, la famille serait heureuse d'apprendre qu'une prière a été dite sur la tombe de son fils. L'un de vous veut-il rendre à son camarade ce dernier devoir ? » Nul ne bougea. « Personne, parmi vous, ne se souvient de ses prières d'enfant ?... » Des regards s'échangèrent, interrogateurs et furtifs ; des pieds s'avancèrent, vite retirés. Ces hommes qui méprisaient les balles, qui recherchaient les corps-à-corps sanglans avec de féroces ennemis, étaient glacés par le respect humain. Malgré la majesté de la scène, ils craignaient de paraître ridicules par un acte conforme cependant à leurs secrets désirs. « Eh bien ! reprit le colonel avec simpli-

cité, puisque aucun de vous n'a la mémoire assez fidèle, je vais dire une prière qui ne froissera les sentimens de personne, quels que soient son culte ou ses opinions. » Et, découvrant d'un geste large sa tête grise, il commença : « Notre Père qui êtes aux cieux... » Près des tombes voisines, les Sénégalais et les goumiers psalmodiaient à demi-voix leurs oraisons. Sur les Français une émotion contenue passait, évoquée par les mots séculaires et les intimes souvenirs qu'ils ravivaient. Serrés autour du chef dans une ardente communion d'âmes, ils abdiquaient pour un instant leur orgueil ou leurs préjugés dans le touchant aveu de faiblesse et d'amour qu'ils balbutiaient après lui. Des mâchoires se contractaient, des boules semblaient rouler nerveusement dans les gosiers, des éclats humides illuminaient des regards qui voulaient être indifférens. Et quand le colonel prononça : «...mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il, » de nombreuses mains maladroites esquissèrent le signe de la croix par l'habitude soudainement instinctive des anciens gestes oubliés.

« Très chic, l'épisode ! » murmura Pointis à l'oreille d'Imbert qui s'en allait avec le flot des assistans. « Et la cérémonie avait vraiment grande allure ! — Oui, répondit Imbert. Ils feraient bien de venir voir ça, au lieu de se chamailler à propos de leurs opinions politiques, les officiers que tourmente, en France, le mal d'avancement. Ils apprendraient à vivre... et peut-être aussi à mourir. » Sur la foule silencieuse qui maintenant gravissait en petits groupes le versant du plateau, sur le camp dont les tentes disparaissaient entre les roches, sur la campagne déserte, le soleil couchant lançait un poudroiement d'or. « Voyez, reprit Imbert en s'arrêtant pour montrer à son ami les vallées, les montagnes qui, jusqu'à l'horizon lointain, semblaient couvertes de jaunes moissons. Voyez ! le voilà, le présage ! La mort engendrera la vie, le cimetière ouvert aujourd'hui précédera la cité. La graine de force et de justice que la colonne sème avec le poste nouveau sur le plateau de Sidi-Kaddour germera bientôt. D'elle sortiront des moissons de paix et de richesses plus belles que celles dont ce soir radieux nous donne en ce moment l'illusion ! »

PIERRE KHORAT.

LE JARDIN DE MARIE-ANTOINETTE

AU

PETIT-TRIANON

Bien avant que vînt en France l'archiduchesse Marie-Antoinette, le Petit-Trianon tenait une place dans les chroniques de la Cour, et ses collections botaniques, classées par Bernard de Jussieu, comptaient dans les annales de la science. La maison délicieuse, créée par Gabriel pour Louis XV, attendait cependant la renommée. La Reine l'y apporta dès le premier jour qu'elle y parut. Désormais, les regards du royaume et de l'Europe se fixent complaisamment sur cette aimable résidence, où l'on n'a vu jusqu'ici qu'une annexe élégante du Trianon de Louis XIV. Marie-Antoinette y entreprend des travaux considérables, et la curiosité universelle les commente ; elle y fait son séjour favori, et chacun s'intéresse à ces lieux enchanteurs, un peu mystérieux, où la royauté, la beauté, la jeunesse, en s'éloignant du faste de Versailles, rayonnent d'un plus vif éclat.

Le don du Petit-Trianon à Marie-Antoinette fut un des premiers actes du jeune Louis XVI (1). Il y avait un précédent à cette somptueuse libéralité conjugale. Marie Leczinska avait

(1) Sources de cette étude : *Mémoires* inédits du comte de Caraman, appartenant à M. le duc de Caraman. Album de plans et dessins, exécuté sur l'ordre de Marie-Antoinette pour l'archiduc Ferdinand, et conservé à la bibliothèque d'Este, à Modène. *Journal du duc de Croÿ*, publié par le vicomte de Grouchy et Paul Cottin; *le Petit-Trianon*, par Gustave Desjardins; *le Sentiment de la nature de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, par D. Mornet; *Essai sur l'architecture*, par le P. Laugier. Ouvrages du prince de Ligne, du marquis de Girardin, de Watelet, Morel, Duchesne, Chabanon, Delille, Bertin, etc.

reçu du Roi le grand Trianon de Louis XIV, et s'en servait pour loger son père, le roi Stanislas, pendant les séjours qu'il faisait auprès d'elle. Un peu plus tard, Mme de Pompadour engageait Louis XV à établir dans le voisinage une de ces « ménageries » rustiques alors à la mode et à réunir une série de plantes rares, qui prit bientôt un grand développement. On construisit un pavillon, un salon de verdure dans un jardin à la française, et enfin le petit château, qu'inaugura Mme du Barry. Il s'élevait au milieu de vastes serres et d'importantes plantations botaniques regardées comme des modèles, et que dirigeaient avec autorité les savans jardiniers Claude et Antoine Richard, collaborateurs du grand Jussieu.

C'est tout cet ensemble que Louis XVI mit à la disposition de la Reine : « Vous aimez les fleurs, aurait-il dit ; j'ai un bouquet à vous offrir, le Petit-Trianon. » On lui prête un autre propos, sans vraisemblance : « Ces beaux lieux ont toujours été le séjour des favorites du Roi ; ils doivent donc être le vôtre. » Au reste, cette fantaisie des souverains ne surprend personne et, le 7 juin 1774, l'ambassadeur de l'Empire, Mercy-Argenteau, l'apprend à l'Impératrice de la façon la plus naturelle : « Depuis longtemps et lorsque Madame l'Archiduchesse était encore dauphine, elle désirait beaucoup d'avoir une maison de campagne à elle en propre, et elle s'était formé plusieurs petits projets à cet égard ; à la mort du Roi, le comte et la comtesse de Noailles suggérèrent le Petit-Trianon. » Le comte de Noailles, plus tard maréchal de Mouchy, mari de la dame d'honneur de la Reine, était gouverneur de Versailles et, à ce titre, avait qualité pour exprimer un avis ; il s'offrait à y joindre une démarche auprès du Roi. Mercy trouva qu'une intervention officieuse ne convenait pas à la dignité de la Reine, et son conseil fut « de faire elle-même cette demande sans le concours de personne. Sa Majesté daigna agréer mon idée et, au premier mot qu'elle prononça au Roi du Petit-Trianon, il répondit avec empressement que cette maison de plaisance était à la Reine et qu'il était charmé de lui en faire don. Cette maison est à un quart de lieue du château de Versailles ; elle est agréablement bâtie, fort ornée, avec de jolis jardins et un jardin séparément destiné à la culture des plantes et arbustes étrangers. »

La bonne grâce du Roi, son gendre, enchante l'impératrice Marie-Thérèse ; ce présent compte à ses yeux comme un heu-

reux présage; elle en parle dans sa première lettre à la jeune Reine, écrite avec une effusion qu'elle ne retrouvera plus : « Tout l'univers est en extase; il y a de quoi : un roi de vingt ans et une reine de dix-neuf ans, toutes leurs actions sont comblées d'humanité, générosité, prudence et grand jugement... Qu'il est doux de rendre les peuples heureux, fût-il même seulement en passant! Que j'aime en cet instant les Français! Que de ressources dans une nation qui sent si vivement! Il n'y a qu'à leur souhaiter la constance et moins de légèreté; en rectifiant leurs mœurs, cela se changera aussi. La générosité du Roi, pour Trianon, qu'on dit la plus agréable des maisons, me fait grand plaisir... » Mais, presque aussitôt, la « vieille maman » a le pressentiment des dangers qui peuvent naître. Ce sont les engouemens de sa fille qui l'inquiètent et aussi l'amour des futilités, qu'on peut redouter de voir grandir : « Je crains ce point pour vous plus que tout autre. Il faut absolument vous occuper de choses sérieuses, qui peuvent être utiles, si le Roi vous demande votre avis ou vous parle en amie. Ne le menez pas dans des dépenses extraordinaires; que ce charmant premier don du Roi ne serve pas à faire de trop grandes dépenses, encore moins de dissipations... » La petite reine se défend bien de toutes ces gronderies : « Ma chère maman peut compter que je n'entraînerai pas le Roi dans de grandes dépenses; bien au contraire, je refuse de moi-même les demandes qu'on me prie de lui faire pour de l'argent. » Elle ne refusera pas toujours, et Trianon même sera bientôt l'occasion de profusions qui lui seront cruellement reprochées.

En souhaitant un jardin qui fût son domaine particulier et où elle pût jouer à son gré avec les fleurs et les arbres, Marie-Antoinette montrait un goût qui était celui de son entourage. Marie Leczinska ne s'était pas avisée de ce genre de distraction; mais déjà ses filles, à l'imitation de Mme de Pompadour, se flattaient de transformer à leur guise le parc de Bellevue, que Louis XV venait de leur donner. Le Comte de Provence ne possédait pas encore Brunoy, ni le Comte d'Artois, Bagatelle; mais ils se faisaient peindre par Drouais, chacun avec sa princesse, en costume de jardiniers galans, et les progrès de l'horticulture ne laissaient pas de les intéresser. C'est que, jusque dans l'éducation des princes, se faisait sentir ce renouveau des sciences de la nature, dont le Trianon botanique de Louis XV nous

fournit un témoignage. La famille royale était curieuse de l'acclimatation des fruits étrangers et de la culture des primeurs, auxquelles le potager de Versailles s'était de tout temps consacré. Mais on discutait aussi autour de la Reine d'une question générale bien plus large, qui renouvelait dans ses principes l'art des jardins et qui passionnait les esprits à un degré que nous pouvons à peine nous imaginer.

Depuis plus de trente ans, une mode venue d'Angleterre changeait peu à peu le goût des Français et les détachait des formes qu'avait portées à leur perfection le génie du grand siècle. Cette révolution esthétique était propagée, comme celle qui touchait à la vie sociale, par Jean-Jacques Rousseau. La description fameuse du jardin agreste de Julie, aux allées « tortueuses et irrégulières, » remplissait toute une lettre de *la Nouvelle Héloïse*, et les thèses de ce roman, paru en 1760, développaient alors leurs conséquences. Mais le retour à la nature avait triomphé bien avant Rousseau. La plus ancienne protestation contre le genre français paraît être celle d'Addison, dont le *Spectateur* était traduit en 1720, et qui proposait, comme formule nouvelle du jardin, « un joli paysage. » Le jardinier Dufresny introduisait déjà chez nous les premières innovations, en créant quelques jardins irréguliers. Tous nos littérateurs qui visitaient l'Angleterre en rapportaient les idées qui y avaient cours; l'abbé Le Blanc, par exemple, revenait plein de mépris pour « l'air peigné et les dessins recherchés de nos parterres, » ce qui l'amenait à leur préférer « ces rochers informes et sauvages, ces arbres vénérables de la forêt de Fontainebleau. » On louait partout le parc de Stowe, qu'une épître de Pope opposait expressément à Versailles, si bien que le rédacteur de l'article des jardins dans l'*Encyclopédie* s'inquiétait de voir triompher les allées tordues et les courbes compliquées. En même temps, se révélait aux deux pays un genre de pittoresque usité chez les Chinois, et les *Lettres édifiantes* inséraient, en 1749, les narrations du Père Attiret, peintre de l'empereur de la Chine, qui ouvraient aux amateurs d'horticulture un champ de curiosités nouvelles.

L'abandon des traditions du jardin français n'allait pas sans résistance; la lutte est attestée par la quantité de brochures et de traités, qui se multiplient précisément au moment où Marie-

Antoinette va faire son choix. Le spirituel *Essay on modern Gardening*, où Horace Walpole s'afflige de la perversion du goût en France, est de 1770. Le duc de Nivernais en publiera plus tard la traduction; mais celle du théoricien Whately a paru dès 1771, à Paris, sous ce titre : *l'Art de former les jardins modernes;* et beaucoup de lecteurs français s'attachent à l'ouvrage de doctrine, *Dissertation on Oriental Gardening*, où l'architecte des jardins de Kew, sir William Chambers, a résumé en 1772 ses souvenirs de voyage en Chine et les observations de toute sa vie relatives à la supériorité des jardins chinois sur ceux de l'Europe. Déjà le créateur d'Ermenonville, M. de Girardin, ayant appliqué ses idées d'élève de Chambers et de Jean-Jacques, se prépare à les répandre dans son livre : *De la composition des paysages ou des moyens d'embellir la nature autour des habitations;* on y lira que, « l'esprit étant devenu moins rare que le sens commun, il n'y a plus que la nouveauté qui puisse frapper les hommes; le moment où, à force de s'en écarter, ce qu'il y a de plus nouveau pour eux, c'est la nature, est le moment de les y ramener en les conduisant à en connaître et à en sentir tous les charmes. » Voici maintenant des travaux français exactement contemporains des projets de Marie-Antoinette. L'*Essai sur les jardins* de Watelet s'imprime en 1774; Lerouge commence la même année la publication de sa collection de plans gravés sur les *Jardins anglo-chinois à la mode;* l'important traité du botaniste Duchesne *Sur la formation des Jardins* est de 1775; celui de Morel, architecte du prince de Conti, *Théorie des Jardins*, est de 1776. Tous reflètent les idées modernes et leur donnent une consécration définitive.

Au reste, pour former le goût des gens de cour, rien ne vaut les entretiens de Walpole, et surtout ceux du prince de Ligne, ce très grand seigneur répandu dans les cercles les plus divers, qui applique aux jardins de l'Europe entière sa curiosité avertie. Plus instruit que Walpole, le prince du Saint-Empire est porté comme lui à la satire; mais sa sensibilité est beaucoup plus fine. Sans afficher l'anglomanie, en protestant même contre ses excès, il s'est fait le champion du jardin naturel, et c'est d'abord la France, sa seconde patrie, qu'il lui plaît de convaincre : « C'est à elle, écrit-il, à l'emporter sur tout et dans tous les genres. A force d'épuiser les arts, qu'on revienne à la nature. Je parie que le jardin de Montaigne était naturel

comme lui. C'est vous, pays charmant, qui réunissez tout. Pays enchanteur, vous êtes fait pour ressusciter dans vos jardins l'Arcadie heureuse. Rendez votre terre digne du séjour d'Astrée. Ne la privez pas des dons qu'elle a reçus de la nature en abondance, pour les remplacer par ceux de l'opulence. Vos cascades de marbre, vos magnifiques statues, vos pavillons superbes, vos sentiers mis en berceau et vos jets qui menacent le ciel ne valent pas un trône de gazon. »

Cette propagande par la brochure, par la conversation, par le voyage, a porté ses fruits. Donnant l'exemple chez eux, des princes du sang ont rompu hardiment avec les traditions de Louis XIV. A Chantilly, le jardin anglais du prince de Condé a bouleversé le dessin de Le Nôtre. Le duc de Chartres, toujours à l'affût des nouveautés et surtout des nouveautés venues d'Angleterre, achève dans la plaine Monceau une création entièrement conforme aux principes en honneur au delà de la Manche. Elle possède toutes les « ruines » et « fabriques » qu'on y prodigue, et Carmontelle, écrivant sur Monceau, loue le prince d'avoir fait « d'un jardin pittoresque un pays d'illusion. » Marie-Antoinette a dû prendre à le parcourir un plaisir extrême. On l'a conduite aussi, dans le faubourg Saint-Germain, voir une des curiosités de Paris, l'hôtel Biron. Mercy note cette promenade instructive, au mois d'octobre 1773 : « Madame la Dauphine est venue toutes les semaines à Paris ; elle y a vu le salon des peintures, la galerie des plans (au Louvre), quelques magasins marchands, la foire de Saint-Ovide, le jardin du maréchal duc de Biron. » Mais une partie seulement de ce jardin est dans le genre nouveau, et auprès de la maison, les parterres à la française, encadrés d'allées en ligne droite, répètent, selon l'usage des particuliers, les arrangemens et les perspectives de Versailles.

Marie-Antoinette ne pouvait désirer autour d'elle rien qui rappelât le grand jardin royal, qu'elle avait sous les yeux depuis quatre ans. Il fallait à sa jeune grâce un cadre moins écrasant, à ses plaisirs plus d'aisance, à ses heures de retraite le séjour d'élection d'une âme sensible. Ceux qui l'entouraient l'avaient habituée à dénigrer Versailles et à en méconnaître les beautés profondes. Elle critiquait, comme tout le monde, la grande terrasse trop vaste et sans ombrage, les immenses bassins reflétant une façade jugée démesurée et monotone, la tristesse des

sombres ifs et des charmilles indéfinies servant de fond aux statues, la symétrie de ces « éternelles allées » (le mot est de Delille), ne menant jamais à l'imprévu. C'était le lieu commun des connaisseurs : « Versailles est triste, écrivait le prince de Ligne ; mais le plus grand des rois et le roi du plus beau pays ne peut guère avoir d'habitation traitée autrement. » Le vicomte d'Ermenonville allait plus loin et n'acceptait même point l'excuse de la majesté : « Le Nôtre, dit-il, a massacré la nature ; il a inventé l'art de s'entourer à grands frais d'une enceinte d'ennui. »

Comment s'étonner qu'une jeune reine, excitée par des propos excessifs, fît bon marché de cette grandeur dont elle ne comprenait pas le sens? A la Cour, à peine quelques esprits indépendans, comme le duc de Croÿ, résistaient-ils à ce dénigrement de bon ton, admis par tous. Chacun préférait s'en tenir au jugement du prince écrivain, qui en ces termes sacrifiait à peu près toutes les maisons de France : « On est étonné, on est ravi ; mais ce ravissement passe bien vite. Elles perdent à l'examen. On a tout vu d'abord ; on s'y ennuie ; elles se ressemblent toutes. De malheureuses règles mal entendues ont produit une patte d'oie, un parterre, des bosquets à la droite pareils aux bosquets de la gauche. Des arbres épuisés, des charmilles languissantes, des chemins labourés où l'on ne peut pas se promener, une verdure malsaine, du foin au lieu de gazon, des découpures qu'on y ménage maladroitement pour les détacher ; des jardins enfin, qui ressemblent à ceux que l'on met sur nos desserts. Encore j'aimerais mieux nos cristaux, puisqu'ils ont l'air d'avoir au moins de l'eau, et qu'elle manque presque partout. J'oubliais des plantations ridicules, des dessins, des festons, de malheureuses haies en broderies qui n'ont pas le sens commun, et, autour de cela, une muraille qui ôte la vue de la campagne. Hélas! elle dédommagerait au moins de tout ce que ces parcs, superbes aux yeux des voyageurs imbéciles, m'offrent de triste et de mal entendu... »

Cet état d'esprit ne datait point des dernières années. On est surpris de le trouver pleinement développé dans un ouvrage qui faisait autorité depuis le milieu du siècle, l'*Essai sur l'Architecture* du P. Laugier. Ce jésuite, au service du roi Stanislas, a institué le premier la critique rigoureuse et complète de Versailles. Après avoir loué les chefs-d'œuvre de sculpture qu'on y

rencontre à chaque pas, il se demande si ses jardins ont « de quoi fournir aux plaisirs de l'âme et à l'amusement des yeux un agréable et riant spectacle. » « Si la richesse des bronzes et des marbres, ajoute-t-il, si la nature étouffée, ensevelie sous un appareil outré de symétrie et de magnificence, si le singulier, l'extraordinaire, le guindé, l'ampoulé, font la beauté d'un jardin, Versailles mérite d'être préféré à tout. » L'écrivain de la cour de Lunéville dresse la liste des très graves reproches qu'on fait à l'œuvre de Louis XIV, et quelques-uns sont pour nous surprendre : sa situation dans « cette vallée étroite, tout environnée de montagnes et de lugubres forêts ; » son caractère « trop renfermé, » qui tient toujours le promeneur « comme entre quatre murailles, » à cause des palissades de charmilles, « dont l'alignement et la hauteur font d'une allée une rue très ennuyeuse ; » l'ensemble de la verdure, qui n'a point « de vivacité et de fraîcheur ; » les parterres de broderies dessinés en cordons de buis et garnis de fleurs « assez médiocres. » Le manque d'eau est le principal défaut de ces jardins, où l'on a tant travaillé pour l'amener : « Versailles même, écrit le prince de Ligne, quand on examine ses bassins, où il y a souvent de l'herbe, a l'air de la décadence. » Mais quelles eaux artificiellement disposées trouveraient grâce devant le P. Laugier ? Il se plaint avant tout de ne rencontrer jamais, autour du palais de Louis XIV, les charmes « d'une rivière ou d'un ruisseau qui, par ses divers bouillons et cascades, nous amuse, nous parle, nous captive et nous fait rêver. » Le jésuite de Stanislas est merveilleusement d'accord avec Jean-Jacques ; il nous livre le grief principal des contemporains contre Versailles et contre l'ancien Trianon, tout remplis de « ce grand air de symétrie » et si résolument étrangers « à la belle nature. »

De tels jugemens, portés par les voix autorisées du siècle, étaient arrivés à faire loi. On ne voyait plus dans Versailles qu'une « prison des rois, » selon un mot de Ligne qui a dû frapper l'imagination de Marie-Antoinette : « Un cri général, écrit Duchesne en 1773, déclare ennuyeuse la promenade dans les bas du jardin ; et, ce qui est encore plus décisif, on les abandonne. » L'auteur du traité *Sur la formation des Jardins* en donne plusieurs raisons précises, qui inviteront à appliquer au Petit-Trianon des principes tout contraires « L'uniformité

dans la décoration des Allées des Saisons, jusqu'à des distances dont la correspondance ne saurait être aperçue ; l'étendue peut-être un peu trop grande des lieux qu'elles occupent, qui les fait trouver déserts et inhabités, tandis qu'à l'aspect des grilles qui terminent les allées on sent toujours avec chagrin qu'on est enfermé ; le défaut de points de vue extérieurs ; enfin le déplaisir encore plus grand de trouver l'entrée des bosquets barrée par des enceintes particulières..., ce qui, en ôtant la facilité de s'égarer dans des détours et de jouir de la variété de la décoration intérieure des bosquets, prive de la ressource que la promenade pourrait y trouver en abandonnant les grandes allées comme des routes ennuyeuses. » On aura soin qu'aucun de ces inconvéniens ne vienne déparer le domaine nouveau, que la promenade y soit partout aisée, que les percées dans les clôtures donnent toujours l'illusion qu'il est découpé en pleine campagne.

Toutes les âmes de ce temps invoquent la nature, célèbrent la liberté de ses paysages et ne veulent emprunter qu'à elle le décor de leur existence. On ne comprend plus l'idée créatrice de Versailles, qui a utilisé les ressources naturelles à des fins rigoureuses et à des magnificences disciplinées. Watelet la condamne expressément, quand il décrit, d'une plume malicieuse, les jardins des grands, dont il veut détourner ses contemporains et dont ses éloquentes déclamations contribuent à dégoûter la Reine : « On verra, dit-il, des ornemens factices préférés aux ornemens naturels. Les arbres seront soumis à des formes et à des usages qui les défigurent. On les rendra par des soins ridicules semblables à ces hommes disgraciés dont le corps et les différentes parties n'ont aucune proportion entre elles. Les branches et les feuillages mutilés et transformés en plafonds ou en murs n'oseront végéter que sous les lois du fer ; des distributions semblables à celles des appartemens reproduiront en plein air des salles, des cabinets, des boudoirs, où se trouvera le même ennui qui remplit ceux que couvrent les lambris dorés. L'eau stagnera dans des bassins ronds ou carrés ; elle sera emprisonnée dans des tuyaux pour attendre quelques instans de liberté de la volonté du fontainier. Le marbre, qui prétendra ennoblir par la richesse ce qui dans la nature est bien au-dessus de la somptuosité, s'y montrera souvent dans un état de dépérissement qui contraste avec ses prétentions à la

magnificence. Le triste bronze y ternira l'émail riant des fleurs... » L'écrivain doit reconnaître que, même en ces lieux artificiels, la nature sait se libérer : « Cependant, dans quelques coins oubliés, la nature encore hasardera d'user de ses droits à la liberté ; et s'il arrive que ces arbres tourmentés par le fer et le niveau vieillissent, ils acquerront, en dépit de leurs tyrans, des proportions grandes, nobles et robustes. Alors, parvenus à élever leurs cimes au-dessus de la portée des échelles et des croissans, ils reprendront les traits de cette beauté majestueuse et pittoresque qui appelle et fixe les regards. C'est alors que de larges allées, devenues de superbes galeries, formeront leur voûte au sommet des airs. Les branchages étendus sans gêne s'approcheront à leur gré, s'entrelaceront sans contrainte, et se feront justement admirer par des effets que l'art ne peut imiter. » Ne voit-on pas que c'est la description même du noble aspect qu'offrait, aux abords de Versailles et du Grand-Trianon, l'ensemble des plantations de Le Nôtre ?

Elles n'avaient jamais été plus belles qu'à l'heure où on les condamnait à disparaître. Le duc de Croÿ ne pouvait, à ce qu'il raconte, se lasser d'admirer le développement des arbres de Versailles, que dédaignaient injustement ses contemporains : « C'est là, dit-il, qu'il y a les plus hauts chênes que j'aie jamais vus, égalant pour quelques-uns le droit et la hauteur des plus hauts sapins. Leur ombrage, avec la quantité d'oiseaux, mériterait plus d'éloges qu'on n'en fait. » Et le grand seigneur, connaisseur excellent, ajoute avec quelque mélancolie : « Le goût des prairies prétendues naturelles d'Angleterre faisait qu'on prenait à tâche de blâmer ces superbes jardins qui, quoiqu'un peu monotones, sont les plus riches du monde. » Après la replantation générale ordonnée en 1775, Delille saluera encore, au second chant de ses *Jardins*, ce vénérable parc qu'on vient de mutiler,

Chef-d'œuvre d'un grand Roi, de Le Nôtre et des ans !

Tant de majesté, de si glorieux souvenirs, une beauté ennoblie, mais atteinte par le temps, ne pouvaient émouvoir une archiduchesse d'Autriche adonnée à son rêve de création particulière et pressée de se faire un séjour différent de tout ce qu'avaient aimé avant elle d'autres princesses. Dès le mois de juillet 1774, les lettres de Mercy nous apprennent quels sont

les soins de sa jeune royauté auxquels Marie-Antoinette donne la première place : « La Reine, écrit-il le 2 juillet, est maintenant tout occupée d'un jardin à l'anglaise, qu'elle veut faire établir à Trianon. » Et le 31 juillet : « Le Roi a donné des ordres pour que l'augmentation d'un terrain à entourer de murs, ainsi que tout ce que peut désirer la Reine relativement à cet établissement, soit exécuté avec la diligence et le soin possibles. » Ce n'est là qu'une des marques nombreuses de l'empressement du Roi, qui frappe si agréablement les contemporains au début du règne, et dont Marie-Antoinette sait qu'elle peut user à sa fantaisie. L'ambassadeur ajoute un détail, qui a de l'importance dans ce récit : « Les plans ont été formés par un comte de Caraman, officier général qui a beaucoup de goût et qui a fait arranger un jardin en ce genre attenant à son hôtel à Paris. La Reine a voulu voir ce jardin, et cela a été l'objet d'une promenade que Sa Majesté a faite en ville. » Cette promenade mérite de retenir l'attention, car elle achève de fixer les destins du Trianon nouveau.

Victor-Maurice de Riquet, comte de Caraman, ancien chambellan du roi Stanislas, maréchal de camp depuis 1761, était un de ces officiers généraux, assez nombreux au XVIIIe siècle, qui utilisaient les loisirs de leur carrière à acquérir des connaissances abondantes et pratiquaient avec supériorité quelque art ou quelque science. Le prince de Ligne le prend fort au sérieux comme jardinier, loue à Paris ses plantations à l'anglaise « dans le meilleur genre, » et regrette aimablement qu'il manque d'eau pour celles qu'il fait à Roissy. Le comte de Caraman joignait à une véritable compétence, dans les études qu'il avait choisies, les manières les plus parfaites et le ton de la Cour. Son hôtel (qui est aujourd'hui l'hôtel de La Rochefoucauld d'Estissac) était situé dans la rue Saint-Dominique-Saint-Germain, proche l'esplanade des Invalides. Son nom n'était point inconnu à la Reine, lorsqu'elle songea à l'honorer de sa visite. Les mémoires encore inédits de ce gentilhomme montrent qu'il s'était empressé de lui communiquer des plans, dès qu'on avait parlé du Petit-Trianon, et le comte de Noailles présenta son premier dessin, qui fut trouvé fort séduisant. La Reine, écrit M. de Caraman, « avait bien voulu me donner la direction de son jardin de Trianon et approuver à Marly, ainsi que le Roi, le

dessin très travaillé que j'avais envoyé à cet effet. » Peu de temps après, il était avisé par M. de Noailles que la Reine viendrait voir sa maison le lendemain, 22 juillet, à cinq heures de l'après-midi.

« Malgré l'honneur, raconte-t-il, que me faisait une pareille visite, je fus très embarrassé. La sécheresse était extrême; les gazons de ce jardin étaient grillés; les feuilles des marronniers et des tilleuls étaient jaunes, et, comme je n'habitais pas ma maison l'été, ce jardin était négligé. Je partis le 21 au soir, et je commençai à faire couper, rouler et arroser mes gazons, ôter les feuilles mortes, placer les pots de fleurs que j'envoyai acheter chez le fleuriste et ceux que me prêtèrent mes voisins, au milieu des arbustes touffus, dont ils semblaient être la production, parce qu'on voyait des giroflées sortir d'un buisson de lilas, et des roses trémières d'une masse de seringas. Une belle tente fut établie sur une sommité de gazon; les cordes étaient des guirlandes de fleurs naturelles, et des festons de semblables fleurs étaient placés avec grâce autour du sommet de la tente. Des orangers, des lauriers-roses en fleurs et des jasmins d'Espagne entouraient cette tente, sous laquelle une table ronde, avec une corbeille de fleurs et des assiettes, et couverte de vermeil, portait une collation et des glaces. Mes parterres furent garnis de fleurs, qu'on me loua et dont les pots furent enterrés dans les plates-bandes de façon qu'on croyait qu'elles étaient plantées naturellement dans ces plates-bandes. Les appartemens furent tous garnis de fleurs, ainsi qu'un joli pavillon au bout du jardin, qui fut peigné et ratissé avec le plus grand soin. La matinée du 22, les orages ne cessèrent sur le gazon qu'une heure avant l'arrivée de la Reine, et je dois dire en vérité qu'en douze heures de temps ils reprirent leur verdure à force d'eau. Tous les gens de la maison, les voisins, les amis, tous se réunirent pour m'aider. » Le tableau n'est-il pas charmant de cette émotion joyeuse de tout un quartier, où chacun prend sa part de l'honneur royal fait au voisin?

Mme du Deffand, qui a recueilli les propos en sa maison de Saint-Joseph, les rapporte à Mme de Choiseul et insiste sur les grâces de l'auguste visiteuse : « Elle avait avec elle Madame, Mmes de Durfort et de Pons. Les princesses Clotilde, Élisabeth et Mademoiselle l'accompagnèrent. Mme de Beauvau, qui lui avait inspiré cette curiosité, l'attendit dans la maison avec son mari

pour la recevoir. M. de Caraman, averti dès le matin, vint tout préparer. Comme Mme de Beauvau avait mandé que la Reine ne voulait voir personne, Mme de Caraman n'osait se rendre chez elle. Mme de La Vallière jugea qu'elle devait y venir; elle arriva un quart d'heure avant la Reine, qui la traita à merveille... et charma tout le monde. » M. de Caraman note d'autres détails : « La Reine étant en deuil, je ne pouvais avoir de la musique dans ce jardin ; mais j'établis deux orchestres, l'un de flûtes, l'autre de cors de chasse, dans des appartemens du Palais-Bourbon, de l'autre côté de la rue, et ce concert étonnant et éloigné fit le plus grand effet, sans offenser la règle du deuil. Enfin, outre la collation de la Reine et de la compagnie, j'en fis préparer une superbe pour les écuyers et les gardes; et les valets de pied, cochers et postillons eurent aussi un goûter dans la cour. Mes jolies petites filles, coiffées de fleurs, présentèrent un bouquet à la Reine sous le nom de filles du jardinier et lui firent de jolis complimens. Elles chantèrent le trio de *Zémire et Azor* et, malgré l'étiquette, furent admises à la collation royale, où les glaces furent trouvées excellentes. La Reine resta près de deux heures à se promener, à prendre des glaces et à faire la conversation avec Mme de Caraman, qui était venue de Roissy. » Le comte ajoute qu'il fut confirmé ce jour-là dans sa charge de « directeur des jardins de la Reine, » et qu'il se rendit dès le lendemain à Trianon, pour s'entendre avec l'architecte sur l'ensemble des travaux.

La visite de Marie-Antoinette chez les Caraman jeta le plus grand trouble parmi les agens réguliers du service des Bâtimens du Roi; ils se croyaient seuls chargés de lui fournir des idées et l'intervention de l'amateur parisien causa une déception cruelle. A la vérité, Sa Majesté s'était adressée d'abord à leur compétence et, si elle ne suivit point leurs conseils, c'est qu'on ne sut pas deviner ses désirs. Comment demander à Antoine Richard, par exemple, de sacrifier sans réserve, ainsi qu'il était pourtant nécessaire, l'œuvre botanique de son père et la sienne? On comprend qu'il ait essayé d'en garder quelque partie dans le plan qu'il proposa, sans se troubler d'un fâcheux désaccord entre les vitrages des grandes serres et les ornemens dont il peuplait le nouveau jardin. Son dessin était tout à fait à la mode anglaise et l'on pouvait se fier à lui pour appliquer

rigoureusement les préceptes d'outre-Manche, car il les avait étudiés avec passion à Kew et à Stowe, à l'époque où se propageait en Angleterre ce qu'on croyait être l'imitation des jardins de la Chine. Cette imitation, au reste, devait produire des erreurs extraordinaires. Au principe déjà contestable de grouper artificiellement dans un même lieu tous les accidens pittoresques de la nature, montagnes, rochers, cascades, lacs et rivières, les théoriciens anglais unissaient la singularité d'y accumuler les « fabriques » les plus diverses. Obélisques, pyramides, colonnes, temples ruinés, ponts chinois, kiosques et pagodes s'y mêlaient aux statues allégoriques, aux faux monumens funéraires, aux fragmens arbitrairement disloqués de l'architecture de tous les temps.

Les Français, qui s'engouèrent un instant de ces amusemens, ne devaient pas tarder à en comprendre l'absurdité : « Ce genre, écrit en 1776 le sage Morel, par l'abus qu'on en fait, est peut-être le plus dangereux de tous et ne saurait exister longtemps. En rejetant les jardins symétriques, on leur a substitué des compositions bizarres; on les a remplis d'une multitude de fabriques placées sans ordre, distribuées sans goût, sans principes et sans intention. On a réuni les costumes et les édifices de tous les siècles, de tous les pays; on a associé la mythologie à l'histoire; on a mis les temples grecs avec les églises; les palais se sont trouvés à côté des chaumières; l'Asie est confondue avec l'Amérique... On a cru faire des prodiges, en chargeant les tableaux d'objets disparates, comme si c'était un moyen de rendre la nature; peut-être même s'est-on flatté de l'embellir; et tout cela n'a produit que de dégoûtantes et coûteuses puérilités. » Le prince de Ligne disait, plus brièvement : « Point d'esquisses des grandes choses... Quand on voit la Grécie de plusieurs Anglais et la Gothie de M. Walpole, on est tenté de croire que c'est le délire d'un mauvais rêve. » Et l'académicien Chabanon faisait courir avec succès, en 1775, une épître de ton frondeur contre « la manie des jardins anglais, » qui osait débuter par une apologie de Le Nôtre et raillait avec agrément les aberrations de ses successeurs. En voici quelques vers, dont Delille avoue s'être inspiré :

Ne m'offrez plus la ridicule image
De ces monumens faux que l'art a contrefaits.

J'aime un vieux monument parce qu'il est antique;
C'est un témoin fidèle et véridique
Qu'au besoin je puis consulter;
C'est un vieillard de qui l'expérience
Sait à propos nous raconter
Ce qu'il a vu dans son enfance,
Et l'on se plaît à l'écouter.
Mais ce pont soutenu par de frêles machines,
Tout ce grotesque amas de modernes ruines,
Simulacres hideux dont votre art s'applaudit,
Qu'est-ce, qu'un monstre informe, un enfant décrépit?
Il naît sans grâce et sans jeunesse;
Du temps il n'a rien hérité;
Il ne sait rien et n'a de la vieillesse
Que son masque difforme et sa caducité.

Le plan d'Antoine Richard tenait de la pure anglomanie, tout rempli par conséquent d'encombrantes magnificences. Son dessin, déjà compliqué à plaisir par les zigzags de ses sentiers et les méandres superflus de ses deux rivières, réunissait sur un étroit espace toutes sortes de décorations disparates : pagode, grand et petit kiosque, volière chinoise, volière turque avec effet d'eau, bains à la turque, théâtre de verdure à la française, sans parler d'une bergerie et d'une vacherie qui pouvaient être dans le genre suisse. Quatre îles étaient formées par le cours des rivières, que des blocs de rochers faisaient dévier à chaque instant. Une pensée plus heureuse, où se révélait le botaniste, était celle des plantations d'arbres rares, tantôt réunis, comme dans les salles de tulipiers et de mélèzes, tantôt isolés sur les pelouses, où trouvaient place des micocouliers, des bouleaux du Canada, des saules de Babylone et des arbres de Judée. Au reste, le voisinage immédiat du petit château demeurait dessiné à la française, avec des fleurs et des ronds d'eau, et l'on n'offrait à la Reine, sous les fenêtres de son salon, que la vue de quelques maigres parterres et d'une orangerie vitrée. Elle lisait assez bien un plan pour s'apercevoir que le plaisir en serait médiocre.

Pouvait-elle aussi penser que les fantaisies de son jardinier, auxquelles ne manquaient guère que le faux temple et la fausse ruine, apparaîtraient bientôt assez ridicules? Elles lui étaient montrées revêtues du prestige de la mode, et c'était, en toutes choses, celui que Marie-Antoinette subissait avec enthousiasme. Par bonheur, il y avait des gens de goût parmi ses amis, qui

surent l'avertir et l'inquiéter, et l'on doit une louange à la princesse de Beauvau pour avoir procuré à sa souveraine les avis de M. de Caraman. Le plan du comte pour Trianon nous est bien connu, puisque c'est celui-là même qu'on a exécuté. Il est d'une simplicité heureuse et d'un art très pur. Sans doute, l'auteur ne prend nul soin de ménager les serres et potagers des Richard; il les jette bas sans la moindre hésitation, pour mettre à la place sa montagne, sa cascade et son lac; mais, s'il accepte une ruine sur un rocher, idée qui sera plus tard abandonnée, il élimine les constructions puériles, le bric-à-brac exotique, l'entassement des hors-d'œuvre; il allège le tracé des allées, multiplie les vastes pelouses, où circule une rivière faisant le tour de l'enceinte et composant, avec les bosquets, des perspectives ingénieuses. Ce projet satisfait la passion de l'époque pour les aspects naturels et observe les principes du jardin anglais, sans en accepter les abus.

En cette sorte de concours établi entre les idées des jardiniers de profession et celles du gentilhomme amateur, on doit approuver pleinement le choix de la Reine. Mais ce ne fut pas sans froissemens que s'imposa cette préférence. Il fallut que le comte de Noailles, qui protégeait les Richard, se mêlât de l'affaire, pour adoucir le chagrin qu'ils ressentirent à voir rejeter leur plan et détruire leurs travaux antérieurs. Du moins leur laissa-t-on le soin et la charge du nouveau jardin, et nous verrons qu'à défaut des plates-bandes, qu'il fallait bien sacrifier, et des raretés botaniques de serre, dont ils ne purent garder que peu d'espèces, ils eurent toute liberté d'orner Trianon d'arbres de leur choix et d'y continuer leurs essais d'acclimatation des grands végétaux. Quant aux collections proprement dites, elles ne furent pas « culbutées » sans ménagement; on prit soin d'en respecter le classement et on les transporta intactes au Jardin des Plantes de Paris, nommé alors le Jardin du Roi. La « méthode naturelle » et les principes de Jussieu avaient définitivement prévalu dans cet établissement, et les séries de Trianon y arrivèrent à point, pour aider à la réorganisation qu'il venait de subir sous l'impulsion du grand botaniste.

Les travaux du Petit-Trianon pendant tout le règne de Louis XVI ont été dirigés par un architecte savant, habile et digne de plus de gloire, Richard Mique. Dès le mois de septembre

qui suivit la mort de Louis XV, Gabriel avait demandé à se retirer du service des Bâtimens. Cette mesure, qui eut son effet au premier janvier suivant, permit de confier à des mains nouvelles la réalisation des projets de Marie-Antoinette. Mique fut nommé intendant et contrôleur général des Bâtimens de la Reine, ce qui introduisait dans les nomenclatures de l'*Almanach royal* un titre fort singulier et une division de services assez capricieuse. Une volonté féminine les avait imposés à l'abbé Terray, qui n'avait pas fait la moindre résistance. L'architecte fut dès lors le maître de ses travaux, échappant, au moins pour un temps, au contrôle de l'administration des Bâtimens du Roi, dirigée par le comte d'Angiviller. Né à Nancy en 1728, d'un père architecte, Richard Mique était un de ces Lorrains bien vus du roi Stanislas, qui avaient bénéficié des faveurs spéciales de sa fille, Marie Leczinska. Il fut traité de même par la nouvelle souveraine, à qui Marie-Thérèse recommandait les anciens sujets de sa maison. Ayant quitté la Lorraine, il borna longtemps son ambition à obtenir le poste de premier architecte des bâtimens construits par Stanislas et auxquels il avait travaillé. Ce poste, vainement sollicité au temps de Marigny, n'ayant pas été créé, Marie Leczinska employa Mique à Versailles et lui fit construire le magnifique couvent des Ursulines, dont elle dota la ville royale; les parties conservées de cette maison sur l'avenue de Saint-Cloud, dans le lycée Hoche d'aujourd'hui, témoignent encore des talens de l'artiste. Marie-Antoinette l'avait donc hérité de la feue Reine; mais il pouvait faire valoir aussi sa parfaite connaissance du genre nouveau dans les jardins et des diverses résidences lorraines aménagées suivant le goût chinois.

Mique était lié avec Hubert Robert, peut-être par leur commune origine provinciale. Si l'on ne trouve nulle part, dans les comptes relatifs à Trianon, le nom du paysagiste, il ne s'ensuit pas qu'on doive le croire étranger à ces travaux. Protégé par M. d'Angiviller, il était, à ce moment même, occupé dans Versailles à réaliser le projet du rocher des Bains d'Apollon, où devait être mis le fameux groupe de Girardon, *Apollon servi par les Nymphes;* il est impossible qu'il n'ait pas donné ses avis pour les motifs pittoresques qu'on voulait introduire à Trianon et pour lesquels il était, nous dit-on, « l'homme en vogue. » Au reste, un élève de Mique, l'architecte Fontaine, destiné à devenir plus célèbre que son maître, assure que « la Reine consulta

plus d'une fois l'habile peintre pour la forme et le placement des chaumières, des rochers et des autres petits ouvrages auxquels les architectes attachent peu de gloire. » Il n'est pas sans intérêt de pouvoir appuyer sur un témoignage contemporain, et tout à fait assuré, la part prise aux créations de Marie-Antoinette par l'artiste charmant, qui fut le conseiller de tant de grands amateurs de l'époque.

Le jardin de la Reine est donc sorti de la collaboration du comte de Caraman et de l'architecte Mique, aidés des avis d'Hubert Robert et du travail d'Antoine Richard. Mais il n'est plus question du gentilhomme, dès que les ouvrages ont commencé ; ses idées acceptées, il n'est pas consulté lorsqu'on les réalise. Mique s'est chargé seul de l'exécution des plans approuvés par la Reine et veut s'en acquitter à son honneur. Cependant les circonstances ne facilitent pas sa besogne. La première difficulté vient du manque de fonds, dont souffrent alors tous les services et particulièrement celui des Bâtimens du Roi ; la seconde, et non la moins grave, de la mauvaise volonté des agens du comte d'Angiviller et du directeur lui-même, dépossédés momentanément de Trianon au bénéfice d'intrus.

La Reine ordonne, et s'imagine qu'on obéira à ses ordres aussi promptement qu'on le faisait pour les favorites du feu Roi ; mais les temps sont changés, et Turgot, qui vient de succéder à l'abbé Terray au contrôle général des finances, n'ouvre point sans hésiter une caisse qu'il est si malaisé de remplir. On devine les difficultés de Trianon par une lettre du 28 septembre 1774, que lui adresse la dame d'honneur au nom de sa maîtresse impatiente : « Vous savez, monsieur, que la Reine fait faire un jardin chinois à Trianon. Sa Majesté était convenue avec M. l'abbé Terray, et avec la permission du Roi, que ce serait M. Mique, intendant des Bâtimens de cette princesse, qui en serait chargé, et qu'il (l'abbé Terray) fournirait les fonds tous les mois ; il n'y a rien de payé jusqu'à présent, et je joins ici la note de ce qui est nécessaire pour le présent et jusqu'après Fontainebleau. Depuis l'arrangement pris, la Reine a infiniment diminué le projet, Sa Majesté ne voulant pas causer une grande dépense. La Reine est malade, ce qui l'empêche de vous dire elle-même son affaire, et m'a ordonné de vous l'expliquer. La somme du moment est de huit mille livres. Je vous prie d'être bien persuadé, monsieur, que j'ai l'honneur d'être plus que

personne votre très humble et très obéissante servante. — *Arpajon, comtesse de Noailles.* » Le contrôleur général trouverait ici une occasion excellente de faire sa cour à la Reine et de s'assurer quelque faveur, en laissant carte blanche à Mique pour les travaux de Trianon. Mais il a la mauvaise grâce d'y voir clair en ces projets; il s'informe et s'aperçoit, sur les rapports demandés à l'architecte, que le jardin exige une première mise de fonds de deux cent mille livres, et qu'il y a déjà de fortes dépenses engagées, cinquante mille livres par exemple pour les seuls gazons. Il n'accorde aucun supplément pour ces ouvrages sans urgence, qui demeureront suspendus jusqu'à l'automne de l'année suivante.

Le crédit s'use vite du ministre philosophe, dont l'œuvre financière poursuivie avec suite pourrait sauver la monarchie de bien des dangers qui la menacent. Les privilégiés de cour sont ligués contre l'ennemi des abus, et c'est maintenant la Reine qui est à leur tête, dissimulant à peine son mécontentement personnel contre Turgot. En quelle mesure lui garde-t-elle rancune pour les affaires de Trianon? Peut-être un peu de complaisance pour ses fantaisies l'eût-il inclinée à s'indigner moins des réformes qui atteignent les gens de son entourage et qui lui sont dépeintes comme autant d'arbitraires vexations ou de fâcheux passe-droits. En tout cas, Marie-Antoinette s'est plainte au Roi des retards apportés à l'exécution de son jardin anglo-chinois; elle a obtenu que des ordres formels fussent donnés au contrôleur général pour mettre cent mille livres à sa disposition. L'ordonnance est du 27 août 1775, et Mique reprend bientôt ses ouvrages restés en souffrance pendant toute une année. Il ne touche pas encore aux serres placées à l'ouest du petit château; mais il achève la belle pelouse au pied de la façade du nord et fait exécuter, dans la partie qui longe l'avenue, la fouille de la rivière, dont le tracé forme la grande île et qui doit se replier plus tard vers les collines. Il aménage un petit bois pour la promenade et présente en même temps à la Reine, habituée désormais à passer de fréquens après-midi à Trianon, un grand jeu de bague chinois qu'elle a désiré.

M. de Caraman cependant demeure à l'écart. Il le raconte sans nulle aigreur : « M. Mique suivit ou ne suivit pas mes plans; mais il avait la charge et la disponibilité des fonds, et petit à petit on oublia et je laissai oublier mes plans de Trianon;

il resta toujours quelque impulsion en ma faveur, dont un autre eût tiré parti; mais ce n'était pas mon genre. » La Reine envoya son portrait sur une boîte enrichie de diamans à son collaborateur bénévole, qui se rendit à Versailles, le 13 mai 1775, pour la remercier; c'est apparemment à cette date que prirent fin ses services de jardinage. Il préférait d'ailleurs en rendre d'autres, et le Roi, qui l'avait apprécié, le nomma lieutenant général en 1780.

Au commencement de 1776, les sommes destinées à Trianon étant près d'être épuisées, on évaluait encore à deux cent mille livres ce qui restait à faire. Malgré les difficultés des temps, Angiviller, meilleur courtisan que Turgot, se mettait tout entier au service des projets de la Reine. Il lui adressait, au début d'avril, un mémoire propre à faire valoir son zèle : « Si les fonds ordinaires de mon département n'étaient pas toujours trop inférieurs à ses besoins, je ne me permettrais pas d'occuper Votre Majesté de l'espèce d'embarras dans lequel je me trouve, pour les vingt mille livres à peu près qu'exige le jardin. Mais, puisque les circonstances s'opposent à mon vœu le plus cher, celui de prévenir les désirs de Votre Majesté, je La supplie très humblement de vouloir bien m'autoriser à rendre compte, de sa part, au Roi de l'état actuel des choses et à prendre ses ordres... Peut-être Votre Majesté préférera-t-Elle de parler Elle-même au Roi, et je me permettrais volontiers de L'y engager. Si Elle daignait m'en laisser le soin, ce sera me réserver un moyen de plus de Lui marquer et mon respect et mon zèle. » Marie-Antoinette permit au Directeur général de parler au Roi et de solliciter ensuite du ministre de la finance l'assignat des sommes à dépenser. On avait alors affaire à M. Necker, qui songeait aussi aux économies; il manifesta peu d'empressement, puis finit par accorder, en deux annuités, les fonds jugés nécessaires. Mais l'excellent Mique n'était point au bout de ses peines, car Angiviller ne lui pardonnait pas son titre, trop semblable au sien, d'intendant et contrôleur général des Bâtimens de la Reine.

Les rivalités d'attributions, les relations tendues, l'aigreur dans les correspondances font l'histoire ordinaire des administrations aux frontières mal définies. On retrouve en souriant, dans les dossiers d'archives, les phrases de ton vif ou de forme

perfide, échangées en des momens de colère ou d'amertume, qui ont ému plus que de raison de bons serviteurs du Roi, trop soucieux de faire apprécier leurs mérites. L'architecte émancipé avait beau se sentir soutenu par la Reine, il devait s'incliner, au moins pour la forme, devant l'important personnage de qui dépendait toute l'activité des arts en France. Il venait justement d'être placé au rang de ses collaborateurs les plus directs, en étant élevé à la fonction de premier architecte du Roi, vacante par la démission de Gabriel. La protection de Marie-Antoinette la lui avait fait obtenir, et sa commission, datée du 21 mars 1775, n'excluait des attributions antérieures de Gabriel que le directorat de l'Académie royale d'Architecture conservé au premier architecte démissionnaire, sa vie durant. Presque aussitôt, pour être plus sûr de tenir Mique sous sa dépendance, Angiviller édictait un règlement qui supprimait ces fonctions de premier architecte, devenues trop importantes aux dépens de sa propre charge, et réduisait le nouveau nommé à l'honorariat. Mais, pour ce qui regardait Trianon, la Reine persistait à ne vouloir de lui que de l'argent et non des conseils. Elle l'obligeait à écrire à Mique, le 4 avril 1777 : « Sa Majesté m'a fait l'honneur de me dire qu'il est dans ses intentions que tout ce qui concerne l'établissement de son jardin soit traité et suivi par vous. » L'administration abandonnait donc le contrôle des créations nouvelles; et, pour faire sa cour avec d'autant plus d'empressement qu'il avait paru jusqu'alors un peu tiède, Angiviller multipliait les facilités, faisait fléchir les règlemens, trouvait de l'argent quand il n'y en avait pas, en un mot s'arrangeait de façon à ne plus mécontenter l'impatiente souveraine, même quand les fantaisies répétées et coûteuses venaient rompre brusquement l'équilibre de ses comptes.

Il n'y réussissait pas toujours; Marie-Antoinette était exigeante, voulait être servie sur-le-champ et ne comprenait pas qu'on hésitât à commencer un travail, parce qu'on manquait de fonds pour payer les fournisseurs ou les entrepreneurs. Ceux-ci se plaignaient sans cesse des retards accumulés et des règlemens irréguliers, qui pour Trianon laisseront encore, en 1791, une dette approchant le demi-million. Le public en apprenait quelque chose, et ses premières récriminations sont mentionnées, dès le 17 septembre 1776, dans un des rapports de Mercy : « Le public a vu d'abord avec plaisir que le Roi donnait Trianon à la

Reine ; il commence d'être inquiet et alarmé des dépenses que Sa Majesté y fait. » Et l'ambassadeur, encore insuffisamment renseigné, parle de cent cinquante mille livres nécessaires à la fantaisie anglaise, pour laquelle « on a culbuté les jardins. » Bientôt l'opinion, portée à exagérer, se figurera que le déficit, qui menace depuis tant d'années les finances royales, est sérieusement aggravé par ces dépenses de Trianon ; des commis mécontens propageront ce bruit, et les ennemis de Marie-Antoinette auront beau jeu à lui en faire un grief. Ainsi, de tous côtés, ont grossi contre elle les motifs de mécontentement, par la méchanceté des gens intéressés à la perdre, par sa propre faute et par l'esprit courtisan de ceux qui la servent.

L'artiste ni l'historien des arts n'ont à se préoccuper de telles conséquences politiques ; ils ne s'intéressent qu'à l'œuvre réalisée et aux efforts accomplis afin d'en assurer la beauté. Rien n'a été épargné pour satisfaire une maîtresse difficile et qui ne manque point de goût naturel. Pour le paysage, le plan ne laisse aucune place à la critique. Un grand rocher, muni d'une source, s'élève au bout d'un petit lac creusé entre deux collines et qui se prolonge par la rivière. Traversée d'abord par un pont en maçonnerie, voisin d'un îlot, la rivière décrit une courbe élégante au nord du jardin, redescend en s'élargissant autour d'une grande île, et finit en deux bras formant presqu'île dans la pelouse devant le château. Plusieurs bouquets de bois d'essences variées sont disposés parmi les allées, où la ligne droite n'apparaît qu'une seule fois pour une avenue d'arbres de Judée, qui longe un instant la rivière. Tel est le dessin harmonieux et sobre qui sera exécuté.

Les fabriques prévues pour orner les perspectives subiront, au cours de l'exécution, des modifications nombreuses, toujours dans le sens de la simplification. La Reine en élimine quelques-unes, qu'il n'y a pas lieu de regretter. Elle écarte d'abord la pièce principale, la fausse ruine qui sévit dans tant de parcs célèbres et qu'impose presque partout l'imitation anglaise. On lui a proposé un temple ancien dressé sur le grand rocher et « entouré de débris supposés tombés du frontispice ; » mais elle a lu les moqueries de Chabanon et pense à ce sujet comme son ami le prince de Ligne : « Point de ces abatis de temples, que l'on voit d'abord n'avoir jamais existé. L'image de la destruction est tou-

jours affreuse, et tous ces airs de tremblemens de terre sont de fort mauvais airs. » Elle rejette un parc de moutons « à la chinoise » et un ermitage avec sa cloche ; elle néglige surtout de parti pris, à la grande surprise de Mique, qui en a pris l'idée aux châteaux du roi Stanislas, le salon hydraulique formé de pilastres et de colonnes d'eau jaillissante, où l'on eût respiré l'air frais pendant les grandes chaleurs. Ce qui sera conservé témoigne d'un goût irréprochable. C'est d'abord un temple de l'Amour, substitué heureusement au temple ruiné, et conforme au précepte de Ligne : « Les temples doivent inspirer la volupté. » Puis vient un rocher artificiel, d'où sortent des cascades, à la vérité assez menues : « Si l'on veut tirer beaucoup de parti d'un petit volume d'eau, écrit encore le prince, qu'on fasse un rocher; l'eau en y circulant, se reproduisant plusieurs fois et s'opiniâtrant à vaincre les petits obstacles qu'on lui opposera, fera plus d'effet que les plus belles cascades de l'Italie. » Il doit y avoir enfin un belvédère, construit sur une des collines bordant le lac et d'où l'on embrassera l'ensemble de la composition.

Pour ces divers projets, l'architecte fit établir des modèles en relief très minutieux, où tous les détails apparaissaient avec précision. C'était un usage qui remontait au temps de Louis XIV, et qui permettrait de se rendre compte de l'effet attendu et des défauts à éviter dans l'exécution. Le modèle du temple et celui du belvédère présentés à Marie-Antoinette devaient être des objets charmans, qu'on regrette de n'avoir pas conservés; dans le premier, les colonnettes de bois portaient des chapiteaux modelés en cire; celui de la montagne et du lac formait un petit paysage complet, où les eaux, parmi les buttes en miniature, étaient imitées avec des morceaux de miroir, les arbres et les gazons avec de la laine, de la raclure de corne teinte en vert et de la mousse. Aussitôt approuvé par la Reine, le travail commença par le lac, puis par le Temple de l'Amour.

Le charmant édifice, dédié à la divinité du siècle, s'éleva au milieu de la grande île, que deux ponts reliaient aux pelouses. Il fut inauguré lors d'une fête que la Reine offrit au Roi, le 3 septembre 1778. C'est une colonnade ronde de douze fûts corinthiens, en marbre blanc, supportant un entablement décoré de rinceaux fleuris et une coupole en pierre de Conflans. Le pavé est à compartimens de marbre blanc encadrés de marbre

rouge. On posa au centre une statue de Bouchardon, terminée depuis 1746, et qui représente l'Amour taillant son arc dans la massue d'Hercule. (Il n'y a plus aujourd'hui qu'une copie de l'original, qui est au Louvre.) Le haut de la coupole porte un grand trophée, formé des attributs de l'Amour, carquois, flèches liées de rubans et de guirlandes, torches, couronnes de roses. L'île fut plantée d'une quantité d'arbustes odoriférans et de rosiers ; on y remarquait les pommiers de paradis et les rosiers pelote-de-neige. Les ponts de planches étaient garnis de caisses de fleurs, et quelques grands arbres, dans l'île même, jetaient leur ombrage autour des colonnes. Le Temple de l'Amour, à Trianon, est le meilleur exemple de ces sortes de monumens ; il nous apparaît encore comme une vivante évocation de l'Antiquité, telle qu'un temps frivole aimait à se l'imaginer.

Aussitôt après le Temple, Mique commença le bâtiment du Théâtre. En 1780, les communs furent transformés et agrandis, pour faciliter les séjours de la Reine. Cependant continuaient sous ses yeux, autour du lac, les aménagemens les plus importans. Le rocher avait été très difficile à édifier. Marie-Antoinette n'exigea pas moins de quatorze modèles avant d'en approuver un. On y travailla pendant toute l'année 1781 et une partie de l'année suivante, probablement sur un projet d'Hubert Robert, qui fut encore plusieurs fois remanié. Derrière le décor, réunies dans un réservoir qu'on a conservé, les eaux pouvaient descendre en torrent dans le lac ; les descriptions comme celles du chevalier Bertin, les estampes, les dessins l'indiquent et il serait sans doute avantageux de rétablir ce qui faisait la vie de ce petit paysage artificiel. La roche s'ombrageait de pins, de thuyas, de mélèzes, et le pont rustique avait l'ambition de rappeler, nous apprend le comte d'Hézecques, ceux qu'on rencontre « dans les montagnes de la Suisse et les précipices du Valais. » Les plantations voisines du rocher étaient alors disposées pour qu'on pût voir, des fenêtres du château, tout le motif, de même qu'on apercevait le Temple de l'Amour d'une autre façade.

On avait mis successivement sous les yeux de la Reine sept modèles pour la Grotte. L'état d'abandon où se présente aujourd'hui cette construction singulière, enfouie sous une butte voisine du lac, ne permet guère de juger des agrémens qu'elle pouvait offrir. Elle est fort étroite, d'une importance bien moindre que la grotte de Mesdames à Bellevue ou celle de

Mme de Balbi dans son jardin de Versailles, qui existent encore. Des roches couvertes de mousse en révèlent les approches; mais on a quelque peine à en découvrir l'accès. On y retrouve cependant les arrangemens essentiels, qu'indiquent à notre curiosité certains recueils de dessins sur Trianon commandés par Marie-Antoinette : l'entrée basse auprès de laquelle tombe une petite cascade, l'emplacement du banc de mousse où l'on ne risque point d'être surpris, car une baie pratiquée dans le rocher laisse voir les arrivans, enfin l'étroit escalier d'une dizaine de marches donnant accès au-dessus de la butte et permettant de se dérober par la fuite aux indiscrets. Voilà des détails ingénieux, usités en bien d'autres grottes et qui montrent que l'architecte a pensé à tout ; mais ils ne sont pas sans donner matière aux médisances, qui visent tout ce que la Reine fait à Trianon.

Posé au bord du lac sur le plus haut point de la colline, le Belvédère clôt à merveille le paysage. Il domine l'embarcadère où des bateaux légèrement pavoisés, menés par des matelots du Grand Canal, conduisent les compagnies pour un simulacre de navigation ou quelque essai de pêche à l'entrée de la rivière poissonneuse. On y doit monter, si l'on veut embrasser d'un coup d'œil les mouvemens heureux du terrain et les bouquets d'arbres espacés pour guider le regard jusqu'à la rotonde du Temple. Le Belvédère est un petit édifice octogone élevé de quelques degrés, que gardent quatre couples de sphinx de pierre. Ces sphinx, aux visages de femme, sont de délicats morceaux de sculpture ; ils varient leur sourire, les uns sous des cheveux nattés et couronnés de fleurs, d'autres sous une coiffure de roseaux ; un groupe est drapé à l'antique, et le quatrième seulement, couvert d'une housse à glands, se trouve coiffé « à l'égyptienne. » Les sculpteurs de la Reine l'ont orné avec soin et de beaux bas-reliefs y évoquent les Quatre Saisons.

L'intérieur est pavé d'une mosaïque de marbre bleu-turquin, rouge, vert et blanc-veiné. Le dôme est un ciel parcouru de légers nuages et d'amours jouant avec des fleurs. Le décorateur Le Riche termina en 1781 les peintures qui couvrent les murs revêtus de stuc. Des trépieds alternent avec des tables et portent comme elles des coupes de forme élégante ou de riches brûle-parfums ; d'aimables fantaisies y sont mêlées : ici, un écureuil grignote des fruits ; là, un singe essaie d'atteindre des poissons dans un vase de cristal. L'artiste a disposé çà et là un

éventail, un chasse-mouches, une écharpe, puis un flacon de vin, un verre, une assiette de biscuits. Dans le haut des compositions, sont suspendus des trophées fleuris. On y voit des outils de jardinage et des instrumens de pêche, de musique, des cages, des corbeilles, des chapeaux de paille, le caducée, l'aigle d'Autriche, surtout d'amoureux emblèmes, carquois, cœurs percés de flèches et colombes se becquetant. Cette profusion de petits motifs très ordonnés est d'un aspect agréable, et l'on en jouirait mieux aujourd'hui, si l'on avait continué l'usage, établi au temps de la Reine, d'allumer des brasiers pendant l'hiver pour empêcher l'humidité de se condenser sur les stucs. Elle a, depuis bien des années, altéré les fraîches couleurs et jeté un voile d'effacement sur tout cet amusant caprice pictural du XVIIIe siècle. Nul souvenir ne demeure du mobilier délicat qui le complétait. Une lettre à ce sujet de M. de Fontanieu à Mique garde, parmi les papiers officiels, la saveur d'une confidence : « La Reine, écrit l'intendant du garde-meuble du Roi, m'a ordonné de meubler le petit pavillon du rocher à Trianon. J'ai répondu à Sa Majesté qu'il fallait que je vous voie et que nous arrangerions cela ensemble. Ainsi, mon cher ami, voyez si vous voulez me donner un moment pour prendre un parti, car vous connaissez notre maîtresse : elle aime bien à jouir promptement. »

Avec le Belvédère, le nouveau Trianon est achevé, le terrain où s'élèvera plus tard le Hameau restant en dehors de ses limites. On est porté à préférer pour sa composition exquise le Petit-Trianon aux autres jardins de l'époque. Ils furent le grand luxe du siècle et, dans bien des créations célèbres d'alors, de simples particuliers ont jeté plus d'argent et multiplié plus de caprices que Marie-Antoinette elle-même. L'abbé Delille, le grand poète de l'heure, a tiré de cette mode contemporaine le sujet d'un ouvrage que nous parcourons encore, parce qu'il nous rend tout vivant un enthousiasme du passé. Le poème des *Jardins*, qui va paraître en 1782 et que l'auteur lit dans les salons à mesure qu'il l'écrit, contient vers son début la louange des nobles habitations du temps. Elles attirent les artistes et les écrivains, et les sociétés élégantes s'y retrouvent à la belle saison, pour goûter la paix des champs et l'illusion de la vie naturelle. Ce sont bien des asiles pour les disciples de Rousseau que le nouveau parc de Chantilly, au prince de Condé, le Raincy,

au duc d'Orléans, Ermenonville, au marquis de Girardin, Bâville, à M. de Lamoignon, Maupertuis, au marquis de Montesquiou. Delille met à part les jardins de Boutin à Tivoli, sur les pentes de Montmartre, dont il désigne ainsi l'importance historique :

> L'aimable Tivoli d'une forme nouvelle
> Fit le premier en France entrevoir le modèle ;

il énumère la maison de M. de Monville, au Désert, sur le bord de la forêt de Marly, celles de la comtesse de Brionne à Limours, de la comtesse de Boufflers à Auteuil. Malgré leur éloignement de la capitale, il ne veut point omettre Chanteloup, illustré par son glorieux exilé, ni Belœil, « tout à la fois magnifique et champêtre, » et il saluera dans un autre chant le princier Monceau et le rustique Moulin-Joli. Un mot charmant (« Les Grâces en riant dessinèrent Montreuil ») suffit à caractériser le jardin créé par les Guéméné aux portes de Versailles, et que Louis XVI, après leur fameuse banqueroute, achète pour sa sœur, Madame Élisabeth ; puis, avant de finir par un compliment à l'aimable maître de Bagatelle, le Comte d'Artois, le poète offre à sa souveraine trois vers comme un bouquet :

> Semblable à son auguste et jeune déité
> Trianon joint la grâce avec la majesté.
> Pour elle il s'embellit, et s'embellit par elle.

L'abbé Delille n'est pourtant point le poète du jardin de la Reine. Ce n'est pas non plus Lebrun-Pindare, qui proclame seulement, dans son ode sur les paysages, que la « pompe étonnée » de Versailles « cède aux grâces de Trianon ; » mais c'est assurément le chevalier Bertin, le mieux doué, avec Parny, des rimeurs de poésies fugitives de l'école de Dorat. Le jeune écrivain vit à la Cour ; il est écuyer du Comte d'Artois, et Marie-Antoinette le protège. Que de fois dut-il être admis à Trianon pour en savourer si bien les « riches tableaux, » en connaître si complètement les détails, et précisément ceux qui devaient flatter le mieux l'amour-propre de la créatrice ! Il donne à l'*Almanach des Muses* de 1780, puis aussitôt dans le recueil de ses *Amours*, une élégie intitulée *Les jardins du Petit-Trianon*. Elle débute par une allusion à Gluck, le musicien favori de la Reine :

> J'ai vu ce désert enchanté
> Dont le Goût même a tracé la peinture ;

J'ai vu ce jardin si vanté
Où l'Art, en l'imitant, surpasse la Nature...
Aimable Trianon, que de transports divers
Vous inspirez aux âmes amoureuses!
J'ai cru voir, en entrant sous vos ombrages verts,
Le séjour des Ombres heureuses...
Du haut du Belvéder mon œil au loin s'égare,
Et découvre les bois, la verdure et les flots...
Là, parmi des rochers de structure inégale,
Que Neptune a produits d'un coup de son trident,
Un torrent écumeux tombe et roule en grondant.
Et bientôt lac tranquille au pied des monts s'étale...
Vois ce ruisseau qui, dans sa pente,
Mollement entraîné, murmure à petit bruit.
Se tait, murmure encore, se replie et serpente,
Va, revient, disparaît, plus loin brille et s'enfuit,
Et, se jouant dans la prairie
Parmi le trèfle et les roseaux,
Sépare à chaque instant ces bouquets d'arbrisseaux
Qu'un pont officieux à chaque instant marie.

Bertin décrit, en les magnifiant un peu, les diverses parties de ce « nouveau Tempé, » et même, se rappelant la tropicale végétation de Bourbon, son île natale, il dresse avec une évidente complaisance un catalogue des plantations exotiques des jardiniers Richard. Ce morceau prend une valeur de témoignage; le tour, au reste, en est aisé et la lecture supportable :

Quel art a rassemblé tous ces hôtes divers,
Nourrissons transplantés des bouts de l'univers,
La persicaire rembrunie
En grappes suspendant ses fleurs,
Le tulipier de Virginie
Étalant dans les airs les plus riches couleurs,
Le catappas de l'Inde, orgueilleux de son ombre,
L'érable précieux, et le mélèze sombre,
Qui nourrit les tendres douleurs?
De cent buissons fleuris chaque route bordée
Conduit obliquement à des bosquets nouveaux.
L'écorce où pend la cire, et l'arbre de Judée,
Le cèdre même y croît au milieu des ormeaux :
Le cytise fragile y boit une onde pure;
Et le chêne étranger, sur des lits de verdure,
Ploie en dais arrondi ses flexibles rameaux...

Rencontrant ici la blanche colonnade du Temple de l'Amour, le poète s'arrête complaisamment devant la statue de Boucher-

don et le sourire malin du dieu qui règne en ces jardins. Quel rimeur élégiaque, désirant en des lieux si propices la présence de sa maîtresse, n'évoquerait pour elle les habituelles images! D'autres coins de Trianon appellent la chère « Catilie, » et voici des vers où la grotte, les chemins qui y mènent, la cascade en miniature qui l'avoisine, sont peints avec les couleurs du temps :

O vous qui craignez son empire,
Fuyez, fuyez! l'Amour anime ces beaux lieux;
Dans ce vallon délicieux
C'est lui qu'avec l'air on respire.
De ces sentiers étroits la douce obscurité,
Ces trônes de gazon, cet antre solitaire,
Ces bosquets odorans qu'habite le mystère,
Tout parle de l'Amour, tout peint la volupté,
Sous des lilas, dont la tige penchée
Du midi même amortit les chaleurs,
Du haut des monts une source cachée
Tombe en cascade et fuit parmi les fleurs.
J'approche ; quels objets! L'herbe à demi couchée
Des débris d'un bouquet était encor jonchée ;
Et deux chiffres, plus loin sur le sable enlacés,
Par le souffle des vents n'étaient point effacés...

De ce jardin amené à sa perfection bien d'autres contemporains ont parlé, mais deux seulement avec la compétence et le ton de connaisseur qui donnent quelque prix à leur jugement. L'un est le prince de Ligne, le créateur de Belœil, celui à qui Delille décerne son plus vif hommage, et qui s'est fait le théoricien des parcs anglais, précisément en ces années où l'engouement qu'on a pour eux atteint le degré suprême. L'autre amateur est le duc de Croÿ, qui, sans avoir autant de renommée, ne le cède à personne pour l'observation juste et raisonnée d'un beau jardin. Le prince lui-même louait son parc de l'Hermitage, « la noblesse de ses projets, la beauté de ses étoiles, » et les bosquets, berceaux et réduits ajoutés à la majesté de sa forêt. Le duc de Croÿ note en son journal, au 21 avril 1780, après avoir été revoir la Ménagerie de Versailles, les surprises qu'il éprouva dans sa visite à Trianon : « J'allai au Grand-Trianon. On venait de raccommoder comme à neuf le bâtiment ; c'est le plus riche et charmant morceau d'architecture du monde. Tous les marbres étaient comme étant sortis des mains de Louis XIV,

La vue de l'entrée de la Cour est admirable ; le reste n'y répond pas. J'allai ensuite chez mon ami Richard, au Petit-Trianon, cédé alors à la Reine. Je n'y avais pas été depuis l'avant-veille de la mort du Roi, où j'en avais été prendre congé, le cœur si gros. Richard et son fils me menèrent, et je crus être fou ou rêver, de trouver à la place de la grande serre chaude, qui était la plus savante et chère de l'Europe, des montages assez hautes, un grand rocher et une rivière. Jamais deux arpens de terre n'ont tant changé de forme, ni coûté tant d'argent ! La Reine y faisait finir un grand jardin anglais du plus grand genre et ayant de grandes beautés, quoiqu'il me paraissait choquant qu'on y mêlât ensemble tout le ton grec avec le ton chinois. A cela près, la grande montagne des fontaines, le superbe palais de l'Amour en rotonde, de la plus riche architecture grecque, et des parties de gazon sont au mieux. Les ponts, les rochers, et quelques parties me parurent manquer. C'était un genre mêlé auquel les amateurs de jardins anglais auront peine à se prêter. »

Trianon est resté, au temps de Marie-Antoinette, un centre d'études botaniques, mais tout autrement que sous Louis XV. Ce sont les arbres employés dans les nouvelles perspectives, qui servent à continuer les essais d'acclimatation de jadis. Le duc de Croÿ devient ici un témoin précieux, car il donne des détails que personne n'a songé à recueillir et qui sont de grand intérêt : « Ce qui est superbe, c'est que M. Richard, se livrant à son goût et talent, y mettait de grands arbres rares de toutes sortes, et, comme je lisais alors avec enthousiasme le cahier de l'admirable M. Besson sur les Alpes, qu'il fait enfin connaître en naturaliste excellent, M. Richard, qui en a fait le voyage exprès, me montra en nature tous les arbres et arbustes par gradation, qui sont sur les Alpes jusqu'où cesse la végétation. C'est surtout pins, mélèzes superbes, puis, en s'élevant, grands sapins, puis sapins rabougris à petite feuille..., et enfin un petit rosier et un petit genévrier rampant... Il était bien curieux, pour un zélé amateur, de voir en nature ce que je venais de lire avec tant d'intérêt. M. Richard plantait une allée tournante, avec de chaque côté un arbre de toutes les espèces et les variétés possibles. Il en réussira bien peu ; mais, avec ce qu'il y a déjà, si cela grandit et est remplacé et soigné, ce sera les deux jardins des Reines de France et d'Angleterre [à Kew] qui auront ce qu'il y aura de mieux en grands arbres. »

Au cours d'une seconde visite, deux ans plus tard, au lendemain des fêtes en l'honneur du comte du Nord, le même écrivain, homme de l'ancien règne, s'attarde à ces nobles curiosités de la science ; il rend encore justice aux travaux de Richard et aux « recherches du feu Roi ; » il regrette une fois de plus ce qui a disparu et de trouver, « à la place des serres chaudes, le fameux rocher, et l'Anglais et la Chine partout... et un peu de tous les genres à choisir. » Bien qu'il sache apprécier « de très beaux morceaux, surtout la rotonde, » on sent qu'il ne prend point son parti de ce manque d'unité, qui l'a déjà choqué. Il continue à préférer Versailles, où c'est à peine si la plantation du nouveau parc « commence à consoler de l'ancien, » mais où tout est « bien plus noble que le ton anglais ; » et il admire une fois de plus « celui de Le Nôtre pour accompagner des palais. » Rien ne vaut de tels documens pour ressaisir l'esprit d'autrefois et pour reconstituer par la pensée les conversations et les controverses de nos pères.

Les jugemens du duc de Croÿ sur Trianon, si raisonnables qu'ils nous semblent, ne reflètent pas l'opinion la plus générale ; elle apparaît beaucoup mieux dans les pages du prince de Ligne. Celui-ci n'est pas seulement le plus expert des jardiniers grands seigneurs ; c'est un ami de la Reine et le plus empressé de ses sujets, car, s'il reste Autrichien en France, il se dit Français à Vienne, et chacun lui reconnaît cette qualité, en écoutant sa conversation piquante, en lisant ses lettres étincelantes d'esprit et toutes baignées de sentiment. Dans le curieux livret intitulé *Coup d'œil sur Belœil*, sa description de Trianon commence par une évocation badine des Grâces, sur le ton voltairien qu'il affectionne et qui ne déplaît nullement à la Reine : « Cette Trinité plus gaie, plus aisée à concevoir que l'autre, ne formant qu'une seule Divinité que je ne nommerai pas, travaille au Petit-Trianon. » Il y respire lui-même « l'air du bonheur et de la liberté. Le gazon semble plus beau, l'eau paraît plus claire... On se croit à cent lieues de la Cour ; cependant, la vue des environs de ce joli jardin est si bien ménagée qu'on dirait qu'ils y tiennent et qu'il est dix fois plus grand qu'il n'est. Les grands arbres du parc de Versailles en forment, sans la moindre régularité, un cadre précieux. La Divinité, dont je ne dirai pas le nom, a l'air de régner sur une grande étendue de terrain qui ne lui appartient pas, comme elle règne sur

ceux qui ne sont pas nés sous ses lois. Il y a peut-être de la magie. » La « magicienne, » qui est en même temps une « divinité, » pourrait souhaiter des complimens plus précis; les voici qui se pressent sous l'aimable plume : « Je ne connais rien de plus beau et de mieux travaillé que le Temple et le Pavillon (Belvédère). La colonnade de l'un et l'intérieur de l'autre sont le comble de la perfection du goût et de la ciselure. Le Rocher et les chutes d'eau feront un superbe effet dans quelque temps, car je parie que les arbres vont se presser de grandir pour faire valoir tous les contrastes de bâtisse, d'eau et de gazon. La rivière se présente à merveille, dans un petit moment de ligne droite vers le Temple; le reste de son cours est caché ou vu à propos. Les massifs sont bien distribués et séparent ces objets qui seraient trop rapprochés. Il y a une grotte parfaite, bien placée et bien naturelle. Les montagnes ne sont pas des pains de sucre, ni de ridicules amphithéâtres; il n'y en a pas une qu'on ne croirait avoir été là du temps de Pharamond. »

La flatterie ne serait pas complète, si quelque critique introduite ingénieusement n'en venait rehausser le prix. Le prince assure que, parmi des plates-bandes de fleurs « placées partout agréablement, » il y en avait une à qui il trouvait « l'air un peu trop ruban. » « On doit la changer, ajoute-t-il; c'était le seul défaut que j'eusse remarqué. » Dans une précédente visite, il avait aussi observé que la rivière coulait avec cette lenteur qu'elle a reprise depuis, et qui rend aujourd'hui son lit souvent vaseux et sa surface stagnante : « Elle avait de la peine à s'y mettre ; si l'on n'y eût employé la force, il semblait qu'elle n'aurait pu se résoudre. » L'auteur comptait bien la railler de sa paresse et, « comme la louange est fade, » se permettre « cette petite gaieté. » Mais, là encore, les jardiniers de la Reine ont enlevé à l'écrivain l'occasion de les blâmer : « Je viens de Trianon. Pour mon malheur, l'eau y arrive en abondance et se fait entendre à merveille. Son murmure, auquel je ne m'attendais pas, vient donc de ne pouvoir plus s'arrêter dans cet asile heureux qu'on ne peut abandonner sans regret. »

Rappelons un dernier témoignage, recueilli cette fois parmi les simples curieux que la Reine admettait à visiter son habitation et qui n'en jugeaient point d'après des principes. Il vient, à vrai dire, d'une femme de grande distinction, mais chez qui l'art des jardins n'intéresse que la sensibilité

et qui sait mieux jouir d'un ciel de printemps que d'une ligne d'architecture. La baronne d'Oberkirch, accompagnant à la Cour de France son amie la grande-duchesse Marie, se réserve un matin de liberté pour visiter « ce Petit-Trianon de la Reine ; » elle y arrive de bonne heure, alors que personne encore ne s'y promène : « Les jardins sont délicieux, dit-elle, surtout la partie anglaise que la Reine vient de faire arranger. Rien n'y manque : les ruines, les chemins contournés, les nappes d'eau, les cascades, les montagnes, les temples, les statues, enfin tout ce qui peut les rendre variés et très agréables. La partie française est dans le genre de Le Nôtre et des quinconces de Versailles. Au bout se trouve une mignonne salle de spectacle, où la Reine aime à jouer elle-même la comédie avec M. le Comte d'Artois et des amis intimes. » Sauf les « ruines, » qui n'ont jamais existé, la baronne a fort bien vu les curiosités de Trianon et, pour achever de le peindre, son journal déborde d'enthousiasme : « Mon Dieu ! la charmante promenade! que ces bosquets parfumés de lilas, peuplés de rossignols, étaient délicieux! Il faisait un temps magnifique ; l'air était plein de vapeurs embaumées; des papillons étalaient leurs ailes d'or aux rayons de ce soleil printanier. Je n'ai de ma vie passé des momens plus enchanteurs que les trois heures employées à visiter cette retraite. »

Marie-Antoinette avait donc ajouté à Versailles des beautés nouvelles et inattendues, et cet enrichissement du domaine royal, dû à sa fantaisie personnelle autant qu'aux goûts de son époque, procurait déjà aux contemporains les délicats plaisirs que nous y cherchons encore. A cette Reine charmante, l'art français doit bien peu de chose; si dans la musique elle n'avait soutenu l'œuvre de Gluck, on pourrait passer son rôle sous silence. Mais elle a créé un jardin parfait.

PIERRE DE NOLHAC.

M. GABRIEL D'ANNUNZIO

ET

LA CRITIQUE ITALIENNE

« Nul n'est prophète en son pays. » Plus que tout homme au monde, M. Gabriel d'Annunzio en pourrait témoigner.

Après avoir salué avec sympathie les débuts de cet écrivain, la critique italienne s'est montrée à son égard d'une sévérité croissante. Et le public italien lui-même n'est pas éloigné de penser comme la critique sur le premier littérateur de l'Italie contemporaine. A cinquante ans révolus, M. d'Annunzio ne jouit pas encore dans sa patrie, — ou n'y jouit plus, — d'une situation de tout repos. Les « premières » de ses drames restent tumultueuses. On applaudit à tout rompre... et l'on siffle à tout casser. Partisans et adversaires marquent la même conviction... ou le même parti pris. Et ce qui se passe pour les pièces de M. d'Annunzio se produit aussi pour ses romans, pour ses poèmes. Il a des défenseurs et des détracteurs pareillement acharnés.

Hors d'Italie, cet écrivain continue de trouver des lecteurs et des critiques mieux disposés. S'il est vrai que les verdicts de l'étranger font prévoir ceux de la postérité, M. d'Annunzio peut dormir tranquille. Une gloire posthume fort appréciable lui est réservée. En attendant, ses juges naturels, ses compatriotes, portent sur son œuvre des appréciations de moins en moins flatteuses. Depuis *Più che l'amore* (1906), cette pièce qui tomba si bruyamment, on peut même dire que la chute du

poète, aux yeux des Italiens, se précipite. Encore quelques erreurs, encore quelques échecs, et les autels du « divin Gabriel » seront définitivement abandonnés.

« Il est des dieux qu'il faut qu'on tue. » L'admirable romancier d'*Il Piacere*, le tragique superbe de la *Figlia di Jorio*, l'adorable poète des *Laudi* semble être désormais de ceux-là pour la majorité de ses compatriotes.

Je crois, je m'obstine à croire qu'en le traînant aux gémonies avec une telle ardeur et un tel ensemble, le public et les critiques de son pays lui font un tort immérité. Leur attitude n'en est pas moins singulièrement impressionnante. Fatalement, l'étranger se demande si l'admiration qu'il a pu ressentir pour M. Gabriel d'Annunzio n'était pas due à une contagion absurde, s'il n'a pas cédé à un entraînement général, inconsciemment sacrifié à une mode ou, comme on dit dans le jargon du jour, à un « snobisme. » Et l'on éprouve le besoin de relire, — à la lumière des critiques italiennes, — Gabriel d'Annunzio lui-même. Est-il vraiment ce dégénéré à peine supérieur, ce charlatan, ce comédien qu'en termes plus ou moins enveloppés et avec plus ou moins de ménagemens ses derniers scoliastes excommunient à qui mieux mieux? Une lecture attentive de ses juges les plus sévères manifeste, à mon avis, à des yeux non prévenus, le parti pris évident de ces attaques. M. Gabriel d'Annunzio, homme privé, a fait beaucoup jaser, a trop fait jaser sans doute. Sa vie a été étalée au grand jour, et le public, après y avoir pris intérêt, a fini par en être excédé. Il est rare que les gens qui font trop parler d'eux ne finissent point par en faire parler mal. L'Italie se venge aujourd'hui par la médisance, par la calomnie de tant d'années de dévotion superstitieuse. M. d'Annunzio a suscité, surtout parmi les gens de lettres, des haines terribles. Un poète de ses rivaux n'est-il pas allé jusqu'à passer totalement sous silence son œuvre et même son nom dans une *Histoire de la littérature italienne?*

Mais parce que ceux de son sang le méconnaissent et le déchirent, ce n'est pas une raison, encore une fois, pour qu'à l'étranger on suive cet exemple. Il y a des observations justes dans le copieux ouvrage que M. Gargiulo (1) vient de consacrer à M. d'Annunzio, comme il y a des pages ingénieuses dans la

(1) Alfredo Gargiulo, *Gabriele D'Annunzio* (Studio critico). Naples, Francesco Perella, 1912.

monographie moins fouillée et moins complète que M. Donati (1) publiait quelques mois auparavant; mais il n'en reste pas moins que ces livres sont trop dépourvus de ce que Dante appelait l'*intelligence d'amour* pour prétendre à une valeur objective. Comme ils sont de publication récente et représentent, par conséquent, le dernier témoignage de l'opinion italienne sur le plus grand auteur italien vivant, nous leur accorderons une importance capitale; mais nous invoquerons également à l'occasion d'autres opinions aussi autorisées, — il faut même dire plus autorisées, — bien que plus anciennes: celle de M. Borgese (2), celle de M. Croce (3), celle de M. Oliva (4). Et si, de toutes ces opinions souvent contradictoires (spectacle bien propre à convaincre le critique de l'humilité de son office et de la relativité du goût), une lumière éclatante et définitive ne jaillit point, du moins notre admiration pour ce qu'il y a dans M. d'Annunzio de supérieur et notre éloignement pour ce que son œuvre contient de moins bon en seront-ils devenus des sentimens plus raisonnés.

Et ce sera un résultat appréciable. Il justifie amplement, croyons-nous, la rapide enquête à laquelle nous allons nous livrer.

I

Les premiers ouvrages poétiques de M. d'Annunzio sont très favorablement jugés par ses récens critiques.

Le Genevois Marc Monnier qui les signala, sitôt parus, au public de langue française avait dit avec une franchise qu'excusait l'âge très tendre du poète critiqué : « Je lui donnerais une médaille et le fouet. » Les plus aigres censeurs de M. d'Annunzio lui prodiguent aujourd'hui, pour ses livres de début, les médailles. Mais patience! Ils ne vont pas tarder à brandir le fouet...

Primo vere, le premier essai poétique de M. d'Annunzio, parut en 1879. *Primo vere* est bien d'un jeune homme de seize

(1) Alessandro Donati, *L'Opera di Gabriele D'Annunzio* (2ª edizione). Rome-Milan, *Società editrice Dante Alighieri*, 1911.

(2) G. A. Borgese, *Gabriele d'Annunzio;* Naples, Ricciardo Ricciardi, 1909.

(3) Dans la revue *la Critica*, anno II, fasc. II (20 mars 1904), p. 85 et suiv.

(4) Domenico Oliva, *Note di uno spettatore;* Bologne, Nicola Zanichelli.

ans, mais d'un jeune homme qui « promet beaucoup. » Il commençait, d'ailleurs, comme tous les auteurs ont commencé, même les auteurs de génie : par l'imitation. Stecchetti et Carducci étaient ses modèles préférés. A celui-là, il empruntait ses principes démocratiques et ses vulgarités de langage ; à celui-ci, ses rythmes « barbares, » tout son appareil mythologique et sa rhétorique ardente. Un progrès sensible se marque au *Canto novo*, écrit en 1881 et imprimé en 1882. M. d'Annunzio y chante sa jeunesse, ce qui est un bien beau sujet, et sa terre natale des Abruzzes, ce qui n'est pas un sujet moins beau : « Debout sur la montagne, je t'invoque, je t'invoque et te chante, — ô nature, sphinge immense, mon fol amour. » Même pour ses détracteurs les plus passionnés, M. d'Annunzio est un grand « peintre-paysagiste, » un incomparable virtuose de la description. On voit ce côté de son talent se développer dans le *Canto novo* et dans les ouvrages imprimés ensuite : *Terra vergine*, *Il Libro delle vergini*, *San Pantaleone*. M. d'Annunzio y prend conscience de sa personnalité. La *Sieste* (*San Pantaleone*) est bien, comme l'observe M. Gargiulo, « un tableau férocement sensuel et puissamment visible, par conséquent du meilleur Annunzio ; » mais le critique atténue aussitôt par toute sorte de restrictions ce qu'il pourrait y avoir dans ce propos de trop favorable. Après tout, déclare-t-il, ces ouvrages en prose ne révèlent qu'une originalité très relative : *Terre vierge* montre M. d'Annunzio sous l'influence des *véristes* siciliens. Dans la *Sieste* il recommence un conte de Maupassant. Et dans tous ces écrits on observe déjà cette préoccupation de ce qui est moralement ignominieux et physiquement laid, ce penchant suspect pour les spectacles bestiaux et répugnans, toutes « spécialités » éminemment « annunziennes. » Tare évidente, mais dont il faut rendre responsable la poussée naturaliste, alors dans son plein, au moins autant que l'inclination naturelle du poète. Un artiste, à vingt ans, subit toutes les influences, les meilleures et les pires. Il est fâcheux que les pires prédominassent à l'époque où M. d'Annunzio commença de composer ; mais bien d'autres écrivains, aujourd'hui fameux, ont publié en ce triste temps des récits naturalistes ou *véristes* qu'ils seraient désolés de voir exhumer. M. d'Annunzio a eu un tort essentiel. Il avait déjà, à cette époque, beaucoup de talent. Et c'est pourquoi on se rappelle, — et on lui rappelle, — ses

premiers essais, alors qu'on a oublié ceux de ses contemporains moins doués.

Ce que j'en dis n'est point, d'ailleurs, pour louer ou seulement pour justifier son naturalisme. Tout au plus voudrais-je plaider en faveur de cette première manière de M. d'Annunzio les circonstances atténuantes. Pour échapper à l'influence naturaliste à l'âge où il la subit, il aurait dû posséder un caractère d'une trempe peu commune. Or, s'il tient du ciel des mérites immenses, il n'en a point reçu cette vertu-là. Ses plagiats, ses fameux plagiats le prouvent surabondamment. Et sans doute ils ne prouvent que cela. M. d'Annunzio s'est rendu coupable d'indélicatesse, — et d'imprudence, — en copiant M. Péladan et d'autres seigneurs de moindre importance ; mais qu'est-ce donc que représentent dans son œuvre énorme ces quelques pages dérobées ? Les auteurs classiques ont pris aux anciens bien plus qu'à ses contemporains M. d'Annunzio. J'aime à voir, du reste, que la cause est entendue, l'incident clos. M. Donati, si prévenu qu'il soit, constate qu'Alfieri et Monti ont fait pis et qu'ils ne sont point déshonorés pour cela : « Et les *Promessi Sposi?* demande-t-il. N'ont-ils pas été décomposés en épisodes épars dans les romans de Walter Scott? » Quelque jugement que la postérité doive porter sur M. d'Annunzio, elle ne verra pas plus un simple plagiaire dans l'auteur de l'*Intrus* que dans celui des *Fiancés*.

Les premiers vers et les premières proses de M. d'Annunzio étaient d'un terrien, presque d'un campagnard. Il suffira de quelques mois à Rome pour faire de ce rural un citadin, un citadin et même un muscadin. Transformation regrettable, transformation déplorée par ses meilleurs amis... et ses meilleurs ennemis de la critique. Dans son *Livre de Don Quichotte*, Edoardo Scarfoglio, qui compta parmi les premiers, a décrit, avec une minutie qui ne laisse rien à désirer, la métamorphose de la chrysalide abruzzaise en papillon romain. Il montre M. Gabriel d'Annunzio arrivant à Rome pauvre et pauvrement vêtu, timide et sauvage, mais plein d'orgueil et plein d'appétit. Quelques mois plus tard, il était méconnaissable. Suivant l'expression de M. Scarfoglio, il était devenu « une coquette spéculant sur sa timidité et sa sauvagerie. » Quelques mois encore et M. d'Annunzio recevra de son ami (Seigneur, délivrez-moi de mes amis!) ce surnom qui n'a pas été oublié : « la

cocotte de la littérature italienne. » La chronique de M. Scarfoglio se distingue, d'ailleurs, d'un bout à l'autre, sinon par la bienveillance, du moins par la franchise. « Pendant six mois, raconte-t-il encore, Gabriel passa d'un bal à un dîner aristocratique, d'une promenade à cheval à un souper en compagnie de crétins blasonnés et pommadés, sans jamais ouvrir un livre, sans jamais fixer son esprit sur une pensée sérieuse. L'art qui, dans l'origine, était pour lui presque un facteur de sa vie devint un jeu puéril pour le plaisir de ces pauvres femmes qui voulaient des sonnets dans leurs albums et sur leurs éventails comme elles veulent sur leurs guéridons de la quincaillerie japonaise. C'est dans cet esprit, dans ce milieu et avec ces moyens que furent écrits les vers indigens et rares recueillis sous le titre d'*Intermezzo.* »

Scarfoglio enchérit : « Pauvres vers, pénibles et sots. » Et cette fois, décidément, il va trop loin. L'*Intermezzo* peut déplaire par ce qu'il contient de souverainement artificiel. On peut juger cette poésie mièvre et tourmentée, mais il est parfaitement inique de l'appeler pénible et sotte. Elle n'est rien moins que cela. Elle est tout sauf cela.

L'élan, d'ailleurs, était donné. La transformation de M. d'Annunzio continuera de s'opérer dans le sens manifesté par l'*Intermezzo.* Les œuvres suivantes, poèmes et romans, sont d'un Annunzio de moins en moins abruzzais et de plus en plus romain. Je laisse à d'autres le soin de le regretter. Il m'est impossible de ne pas admirer, de ne pas aimer *Il Piacere* (l'*Enfant de volupté)*, l'*Isotteo*, la *Chimera* et ces *Elegie romane* où l'auteur a chanté la Ville Éternelle avec une ferveur d'âme, une justesse d'accent et une beauté de forme dont le secret s'était perdu depuis Gœthe.

M. d'Annunzio avoue qu'il entre beaucoup de lui-même dans Andrea Sperelli, le héros de *Il Piacere.* Et certes, Andrea Sperelli n'est pas un foudre de vertu; mais les protagonistes des chefs-d'œuvre de la littérature universelle se distinguèrent-ils jamais autant qu'il serait souhaitable par l'excellence de leurs mœurs? L'exemple est-il à suivre que donnent la Phèdre de Racine et même le Faust de Gœthe, les héros de Byron et les principaux personnages du roman russe? L'Italie littéraire, si tièdement catholique, et si hostile, d'ordinaire, à l'esprit puritain, apporte à ses jugemens sur M. d'Annunzio une austérité

bien faite pour surprendre. Qu'il y ait lieu de blâmer au nom de la morale le roman et l'auteur même, je n'aurai garde d'en disconvenir. Andrea Sperelli n'est pas l'éducateur idéal. Je ne le proposerai pas aux adolescens comme « professeur d'énergie; » mais il entre beaucoup d'hypocrisie, vraiment, dans cette ardeur des critiques d'outre-monts à se voiler la face devant ses exploits. Sperelli a eu des pères dans la littérature italienne... et il aura des fils.

Elle a, d'ailleurs, son prix, la franchise de M. d'Annunzio à confesser sa ressemblance avec son héros : « Mon sentiment esthétique, écrit-il, fut très vif et l'acuité de cette qualité toujours croissante devait par la suite produire dans mon existence des excès et des désordres irréparables : les même excès et désordres que j'ai décrits dans mon roman *Il Piacere*. Dans le personnage d'Andrea Sperelli, il y a beaucoup de moi-même pris sur le fait. »

Entre Sperelli et M. d'Annunzio, la ressemblance, en effet, saute aux yeux. L'écrivain s'est aussi bien dans tous ses livres abondamment raconté et commenté. C'est à la fois un de leurs mérites et une de leurs tares. Personnalité puissamment *égocentrique*, pour employer une expression chère à la critique italienne, il ramène invariablement à lui-même les sentimens de ses personnages. Sa sensibilité, son imagination si robuste sont foncièrement subjectives. On a remarqué qu'il n'avait pas créé un seul type immortel, ni un Julien Sorel, ni un père Grandet, ni une Mme Bovary. Il n'est pas à prévoir qu'il ajoute une figure à ce musée. Il est trop incapable de sortir de son *moi* pour rassembler chez d'autres, au prix d'une observation patiente, les traits épars dont se forment de tels personnages. De plus en plus, il façonne ses « grands rôles » à sa propre et à sa seule image. C'est l'indice d'un génie essentiellement lyrique. La poésie lyrique est peut-être, au demeurant, ce que la postérité appréciera surtout dans l'œuvre de M. d'Annunzio et en retiendra. Le même phénomène n'est-il pas en train de s'accomplir pour Victor Hugo?

La critique de M. Gargiulo, souvent, à mon gré, trop pédantesque et didactique, trop préoccupée d'*expliquer* et de *démontrer*, n'en a pas moins des trouvailles heureuses. Je rangerai dans cette catégorie le rapport étroit marqué par M. Gargiulo entre certains romans de M. d'Annunzio et certains de ses recueils

lyriques. Il intitule son chapitre sur l'*Isotteo* et la *Chimera* les *Exercices d'Andrea Sperelli* et ses pages sur les *Elegie romane* la *Poésie lyrique d'Andrea Sperelli*. Entre l'*Innocente* et le *Poema paradisiaco*, il marque la même dépendance. Et ce sont là des classifications ingénieuses qui viennent, du reste, à l'appui de ce subjectivisme dont la production littéraire de M. d'Annunzio est saturée. Il est dit dans *Il Piacere* qu'Andrea Sperelli pratiquait de préférence à tous les autres arts la métrique et la gravure : « Il entendait poursuivre et rénover avec sévérité les formes traditionnelles italiennes en renouant avec les poètes du *stil novo* et les peintres antérieurs à la Renaissance. Son esprit était essentiellement formel. Plus que la pensée il aimait l'expression. Ses essais littéraires étaient des exercices, des jeux, des études, des recherches, des expériences techniques, des objets de curiosité. » L'*Isotteo*, la *Chimera* ne répondent-ils pas à merveille à ce programme d'Andrea Sperelli ? Voluptueux, si l'on peut dire, intégral, il étend au langage son amour des belles formes : « Il écoutait ces sons en lui-même, se complaisait aux riches images, aux épithètes exactes, aux métaphores brillantes, aux harmonies recherchées, aux exquises combinaisons d'hiatus, de diérèses, de tous les plus subtils raffinemens qui variaient son style et sa métrique, de tous les mystérieux artifices de l'endécasyllabe empruntés aux merveilleux poètes du XIVe siècle et spécialement à Pétrarque. » Des écrivains très respectables et très admirables, le prosateur Gustave Flaubert et le poète Théophile Gautier (celui-ci sous maints rapports si semblable à M. d'Annunzio) ont eu de nos jours et avant Andrea Sperelli cette idolâtrie de la phrase et des mots. Je ne puis que les en féliciter. Il manquerait quelque chose aux lettres françaises si Flaubert et Gautier leur avaient manqué. Et je tiens pareillement que l'*Isotteo*, par son art raffiné, par le degré de haute culture qu'il atteste, fait plus d'honneur que de tort à l'auteur et à la littérature de son pays.

M. Gargiulo, cependant, ne partage point mon avis. Le *verbalisme* de M. d'Annunzio lui est insupportable. Ce soin qu'a pris l'auteur d'*Il Piacere* de rajeunir son style au bain de Jouvence des bons poètes d'autrefois lui paraît un jeu puéril. Trompe-l'œil que cela, artifice destiné à masquer une force d'invention qui s'épuise. Quelle chute, s'écrie M. Gargiulo, depuis la « poésie inspirée » du *Canto novo !* A cette chute qu'il

me soit permis de ne point croire. Évolution, si l'on veut; transformation, si l'on préfère ; mais chute et décadence, non pas. M. Gargiulo ne cesse de dénoncer l'*insincérité* de M. d'Annunzio dans son incarnation d'esthète précieux : « Quel dommage, dit à Andrea Sperelli un de ses amis, que tu ne sois point assis à la table d'un duc du XVIe siècle, entre une Violante et une Imperia, avec Pierre Arétin et Marc Antoine ! » Un tel souhait, un tel regret paraissent à M. Gargiulo au delà du ridicule et de l'absurde : « Le sentiment, déclare-t-il, d'un poète notre contemporain exprimant à un ami le désir de se trouver avec lui dans un banquet du *cinquecento* ne peut être pris au sérieux ! » Pourquoi donc ? au nom du ciel ! Le souhait d'Andrea Sperelli et de Gabriel d'Annunzio ne me semble point, à moi, si stupide. Tant s'en faut. Et volontiers leur dirais-je comme certain personnage de Molière : « Tudieu, vous avez le goût bon ! » La poésie ne s'est-elle pas toujours nourrie de nostalgies de cette sorte ? Ces élans mélancoliques vers un passé plus beau d'être le passé ne sont-ils pas un thème littéraire par excellence ? A ce propos, j'observe avec plaisir que l'autre critique récent de M. d'Annunzio, M. Alessandro Donati, généralement plus sévère encore que M. Gargiulo, partage mon admiration. Il déclare impossible de rien trouver de plus parfait au point de vue du métier que *Dolce grappolo* ou la *Ballata di Astioco e Brisenna.* Il constate que, sous l'artifice de ces vers, « une simplicité de la représentation, une spontanéité libre et franche se découvrent, » qualités que les romantiques de la troisième période qui, eux aussi, les poursuivaient « ne surent ni ne purent jamais atteindre » à ce degré-là.

Le sentiment de M. Donati sur les *Elegie romane* est plus favorable encore : « Jamais peut-être, avoue-t-il, on n'avait senti et rendu la beauté de Rome avec une telle intensité. » Il marque naturellement l'influence sur cette littérature compliquée « de la partie la moins saine de la culture moderne » et il regrette qu'une irrésistible pente entraîne M. d'Annunzio vers un tarabiscotage excessif. Le poète n'en a pas moins atteint dans ses *Elegie romane* « je ne dirai pas l'apogée de son art, écrit M. Donati, mais l'eurythmie la plus complète. » Et tous ces éloges sont mérités. Avec M. Croce on peut regretter que les voix du passé romain n'aient pas donné à M. d'Annunzio les mêmes fières leçons qu'à un Giosuè Carducci, par exemple.

Alors qu'elles enseignaient, en effet, au barde des *Odi barbare* un haut idéal de vie morale, elles invitaient le troubadour de l'*Isotteo* à la mollesse et au plaisir. Rome, pour Carducci, c'était la Rome des Césars et des arcs de triomphe ; Rome, pour M. d'Annunzio, c'est la Rome des villas, des églises trop pompeuses et des fontaines. Et peut-être cette Rome qu'il a chantée est-elle moins digne de chants que celle de son devancier. Mais cette Rome de second ordre, elle n'a pas arraché, après tout, à M. d'Annunzio des accens moins admirables dans leur genre qu'à Giosuè Carducci.

II

Une sensualité sans bornes est une source intarissable de mélancolie. L'art littéraire de M. d'Annunzio en offre la preuve. Soit que l'atavisme chrétien influât malgré tout sur ses pensées, soit que la fatigue physique née du plaisir l'inclinât aux idées tristes, l'Enfant de Volupté traversa, au lendemain de sa période romaine de désordre tumultueux, une crise de désenchantement d'où sortit une crise de charité ou, plus exactement (puisqu'il n'entrait dans ce sentiment rien de religieux), d'*altruisme*. Certains portraits, certains tableaux répandus dans *Il Piacere* laissaient prévoir cette orientation nouvelle. N'y a-t-il pas comme un aveu dans ce croquis de « Bébé Silva : » « Bébé Silva fumait, buvait des petits verres de *cognac vieux* et racontait des choses énormes avec une vivacité artificielle. Mais elle avait des momens très étranges de prostration, de fatigue où il semblait que quelque chose lui tombât du visage et que, dans sa figure effrontée et obscène, entrât je ne sais quelle petite figure triste, misérable, malade, pensive, plus vieille que la vieillesse d'une guenon phtisique qui se retire au fond de sa cage pour tousser après avoir fait rire le monde. »

L'*Innocente*, qui s'appelle en français *l'Intrus* et qui parut en 1892, témoigne de cette humeur nouvelle chez M. d'Annunzio. Tullio Hermil, c'est encore Andrea Sperelli et c'est encore Gabriele d'Annunzio, soit une nature à la fois intellectuelle et sensuelle ; mais une bonté éperdue, mais une tendresse universelle remplacent chez Tullio Hermil l'égoïsme féroce d'Andrea Sperelli, — ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, Tullio Hermil de commettre, sous l'empire de la jalousie, un crime horrible Quand

parut l'*Innocente*, le roman russe, déjà vaguement démodé en France, jouissait en Italie d'un grand crédit. M. d'Annunzio, esprit si « livresque » et toujours si influencé par ses lectures, avait subi le prestige des Dostoïevsky et des Tolstoï. La veine de bonté qui s'épanche dans *l'Intrus* s'explique en partie par une lassitude des sens et un retour de l'auteur sur lui-même, mais aussi par le désir de participer au succès des romanciers russes en reproduisant leurs sentimens évangéliques. Quant à savoir laquelle de ces deux influences fut prédominante, c'est une question que nous n'approfondirons pas. Il appartient à la critique littéraire d'énoncer les données de tels problèmes : il n'est pas en son pouvoir de les trancher. M. d'Annunzio lui-même serait sans doute bien embarrassé, après vingt ans écoulés, de déterminer avec une parfaite exactitude l'état d'esprit où il composa l'*Innocente*.

Et parce qu'il est difficile de déterminer avec une rigoureuse justesse les sentimens qui animaient M. d'Annunzio composant *l'Intrus*, il me paraît fort téméraire, en même temps que peu généreux, de crier à l'*insincérité* de ces sentimens. C'est pourtant l'idée fixe de M. Gargiulo. Et c'est d'ailleurs le grief capital de tous les critiques d'Italie à l'égard de leur plus grand écrivain vivant : « Gabriele d'Annunzio manque de sincérité. » Je serais tenté, quant à moi, de soutenir tout le contraire. Cet auteur est un dilettante, soit; mais non pas un imposteur. Il se donne à tous les courans nouveaux, à toutes les idées nouvelles avec un entrain aussi spontané que superficiel. Ayant « découvert » le *cinquecento* romain, les romanciers russes et, comme il arrivera plus tard, Nietzsche et Swinburne et Walt Whitman et Maeterlinck et tant d'autres, il lui arrive de les imiter jusqu'à paraître les copier ; mais « il y a la manière ; » et il faut convenir que celle de M. d'Annunzio n'est pas à la portée de tout le monde. J'admets qu'il y a dans *l'Intrus* un écho de Dostoïevsky et de Tolstoï; mais ni l'un ni l'autre n'auraient écrit *l'Intrus*. Peut-être ont-ils fait aussi bien avec leurs dons spéciaux, mais M. d'Annunzio avec ses qualités propres a réalisé un chef-d'œuvre. Je dois forcément, dans l'étude que je tente ici, supposer connus les ouvrages de cet écrivain. Une analyse de chacun d'eux à propos de ce qu'en disent ses critiques et de ce que j'en crois devoir dire moi-même nous entraînerait beaucoup trop loin. Mais qui donc, ayant lu *l'Intrus* (et qui ne l'a point lu?) s'aviserait de nier

l'accent puissamment personnel de ce récit ? Et cette beauté de forme dont il tire son charme dominateur et l'intérêt dramatique de la douloureuse aventure qu'il retrace ne sont-ils pas mérites exclusifs de Gabriele d'Annunzio ? Écrivain d'une période de transition, héritier du romantisme et du naturalisme, cet homme de son temps reflète tout l'esprit de son temps. Regrettons qu'il n'ait pas eu assez de force créatrice pour fonder une nouvelle école, pour donner corps à cette chose flottante encore et confuse qui succédera en Europe au romantisme et au naturalisme ; mais ne l'accablons pas pour cela. M. Jules Lemaître a délicieusement marqué un jour la tristesse inhérente au dilettantisme. Si certains êtres, a-t-il dit, s'introduisent avec tant d'aisance et tant de hâte dans la maison des autres, c'est parce qu'ils n'ont pas de maison à eux, et cela n'est pas drôle, M. Lemaître a raison. C'est commettre une lourde erreur que d'attribuer à un souci mesquin de suivre la mode l'inconstance, la trépidation de pensée d'un Gabriele d'Annunzio. Il n'y faut voir que la disgrâce d'un auteur trop intelligent à qui le ciel a refusé cette force qu'il prodigue aux médiocres : des convictions stables parce qu'elles sont instinctives.

Ces perpétuels changemens d'attitude, M. Gargiulo les appelle des « voies de sortie. » Et voici ce qu'il entend par là.

Attribuant pour l'occasion à l'auteur de *l'Intrus* plus de préoccupations morales peut-être qu'il n'en a vraiment, le critique écrit : « M. d'Annunzio, comme individu, voulait sortir de sa nature essentiellement sensuelle et la vaincre. Et il crut pouvoir la vaincre comme artiste. Il cherchait une *voie de sortie* à la sensualité et se berça de l'illusion qu'il la trouverait dans la morale commune et la pitié humaine. » Au surplus, « la voie de bonté » dont il essayait dans *l'Intrus* ne le mena pas loin. Obéissant à diverses influences, il s'engagea ensuite dans une autre voie de sortie, diamétralement opposée : la voie de sortie de la férocité, la voie de sortie du Surhomme.

Comment M. d'Annunzio est-il devenu dans la littérature contemporaine le disciple le plus authentique et le plus brillant de Nietzsche ? Il importe de s'en rendre compte avant de passer en revue les malédictions que cette incarnation lui valut ; mais l'entreprise est assez malaisée. Ici encore, nous rencontrons des témoignages contradictoires. Fatigué de cette épithète de *nietzschéen* qu'on lui jetait à la face, comme un reproche, l'auteur du

Feu a soutenu, un jour, qu'il était arrivé au nietzschéisme ou à ce qu'on appelle ainsi en dehors de Nietzsche, rien qu'en suivant la pente naturelle de sa pensée ; mais cette affirmation est contredite par ce qu'il a maintes fois déclaré lui-même.

C'est vers 1892 que M. d'Annunzio, lecteur infatigable, serait entré en contact pour la première fois avec les éclatans paradoxes du penseur allemand. *Il Trionfo della morte* qui parut en 1894 témoigne déjà d'une certaine familiarité avec la doctrine de ce philosophe. Le héros du *Triomphe de la mort* est encore et toujours un être à la fois sensuel et intellectuel; mais la sensualité, chez Giorgio Aurispa, est plus franchement intellectuelle, plus nettement cérébrale que chez ses devanciers : les Andrea Sperelli et les Tullio Hermil. Giorgio Aurispa, cherchant, comme Tullio Hermil, une « voie de sortie » à la sensualité, pense la trouver dans la religion du Surhomme : « La parole de Zarathoustra, écrit son biographe, paraissait à Giorgio Aurispa la plus vivante et la plus noble qui eût jamais été proférée par un poète ou par un philosophe des temps modernes. Dans sa mollesse, sa dépression, son hésitation, dans son état d'infirmité, il avait tendu l'oreille et ressenti un trouble profond, à cette voix nouvelle qui raillait avec de si âpres sarcasmes la débilité, l'irritabilité, la sensibilité maladive, le culte de la pitié, l'évangile du renoncement, le besoin de croire, le besoin de s'humilier, le besoin de racheter et de se racheter, en somme tous les plus ambigus besoins de l'époque, toute la misère de la vieille âme européenne, ridicule, efféminée, toutes les monstrueuses efflorescences de la pourriture chrétienne (*sic*) dans les races décrépites. » Parlant, cette fois, en son nom personnel et non plus par la bouche d'un de ses héros, M. d'Annunzio a écrit un jour : « Ce qui me frappa dans l'œuvre de Nietzsche, ce fut la rencontre d'une âme tragique, pareille à la mienne. Et depuis lors, j'ai senti sa pauvre main tremblante m'accompagner. » Même aveu d'affinité dans l'ode *Pour la mort d'un destructeur :* « Je le chanterai, déclare le poète, moi, fils des Hellènes, dans une ample ode au vol puissant, pour m'être écrié, quand j'ouïs, solitaire, sa voix solitaire : *Il est pareil à moi, ce dur barbare.* »

M. d'Annunzio, composant cette ode, ne songeait point encore à nier l'influence de Nietzsche. De fait, elle n'est pas niable. Frédéric Nietzsche, intellectuel raffiné lui-même, a

conquis, a séduit un grand nombre d'intellectuels. M. d'Annunzio devait fatalement venir à lui.

Il y a lieu d'enregistrer que le culte de l'*Uebermensch* va de pair chez l'auteur italien avec le culte de la mère patrie. A mesure qu'il devenait plus nietzschéen, M. d'Annunzio devenait aussi plus fervent patriote. Cette évolution parallèle est d'ailleurs tout ce qu'il y a de plus logique. Le culte du Surhomme est un legs du classicisme ou, pour parler plus exactement, un legs de cette Renaissance italienne des xve et xvie siècles avec laquelle M. d'Annunzio aspirait à renouer. Qu'on relise les mémoires de Benvenuto Cellini, qu'on se rappelle le sens attribué dans ce livre au mot *virtù*, qu'on se remémore l'esprit où est conçu *le Prince :* « Notre religion, écrit Machiavel, couronne plutôt les vertus humbles et contemplatives que les vertus actives. Elle place le bonheur suprême dans l'humilité, l'abjection, le mépris des choses humaines; et l'autre au contraire (la religion païenne) faisait consister le souverain bien dans la grandeur d'âme, la force du corps et toutes les qualités qui rendent l'homme redoutable. » Un vague regret du changement survenu ne perce-t-il pas dans les lignes de Machiavel? Sous la plume de M. d'Annunzio, ce regret s'exprime sans ambages. Mais le sentiment qui anime les deux auteurs est identique.

Giorgio Aurispa n'était encore qu'un Surhomme à l'état embryonnaire. Avec les *Vergini delle Rocce* apparaît le Surhomme complet, tel qu'il va pulluler chez M. d'Annunzio, dans ses romans, dans son théâtre. L'élément latin de cet idéal nouveau s'accuse en sa pureté dans le héros des *Vergini delle Rocce :* Claudio Cantelmo. Claudio Cantelmo déclare sentir en lui de violentes énergies strictement latines. Glorifiant les ancêtres dont il dit les tenir et s'exaltant à leur propos, il s'écrie : « Loués soient-ils maintenant et à toujours pour les belles blessures qu'ils ouvrirent, les beaux incendies qu'ils allumèrent, les belles coupes qu'ils vidèrent, les beaux habits qu'ils revêtirent, les beaux palefrois qu'ils caressèrent, les belles femmes dont ils jouirent. Pour tous leurs carnages, leurs ivresses, leurs magnificences et leurs luxures, loués soient-ils. Parce qu'ils me formèrent ainsi ces sens dans lesquels, ô Beauté du monde, tu peux vastement et profondément te mirer comme dans cinq vastes et profondes mers. » Tout d'Annunzio, poète du Surhomme, tout d'Annunzio, sous l'aspect où il se présentait hier

encore au public européen (je ne dis pas sous l'aspect définitif qu'il revêtira aux yeux de la postérité) se trouve dans l'invocation ci-dessus. Claudio Cantelmo, Surhomme et Surhomme latin, prononçant un éloge, d'ailleurs outré, de ses cinq sens, c'est Gabriel d'Annunzio lui-même surpris dans son attitude favorite et parlant son langage favori.

Et l'on sait de reste que la critique italienne s'est montrée pour M. d'Aununzio nietzschéen aussi peu tendre que pour M. d'Annunzio épicurien et pour M. d'Annunzio évangélique. M. Gargiulo parle de « l'irritation et du dégoût » que doit inspirer le nietzschéisme de son illustre compatriote et va jusqu'à écrire : « Il faut que le public des lecteurs se convainque bien de ceci, que les Surhommes de d'Annunzio sont en dehors de l'art. » Proposition qui me paraît aux antipodes mêmes de la vérité. Les Surhommes de M. d'Annunzio sont si peu en dehors de l'art qu'ils ne vivent que pour lui et par lui. Esthètes stériles, ils poursuivent des fins uniquement esthétiques. Qu'on déteste la sécheresse égoïste de leur philosophie, la perversité de leur course aux sensations rares, c'est très bien; mais elle est vraiment mal défendable, la prétention qui consiste à mettre hors de l'art ces « artistes en vie, » ces malheureux qui ont fait de la Beauté un Moloch cruel, un Moloch décevant, mais somptueux. En regard de cette condamnation absolue prononcée par la plupart des critiques italiens, j'aime à faire figurer l'avis discordant de M. Benedetto Croce. Il observe d'abord et très finement que les grands sensuels mis en scène par M. d'Annunzio sont moins les héros que les victimes de leur luxure. Pour M. Croce, le nietzschéisme de Gabriele d'Annunzio n'a rien d'immoral, affirmation, cette fois, trop indulgente peut-être. Le critique napolitain l'explique par ce fait que le nietzschéisme de M. d'Annunzio n'est autre chose qu'un effort pour conquérir un point de vue idéal d'où contempler la vie. C'est, en d'autres termes, la même idée qu'émet M. Gargiulo quand il intitule ses chapitres : la *Voie de sortie de la Bonté*, la *Voie de sortie du Surhomme*. Mais si les deux critiques se rencontrent dans les raisons psychologiques qu'ils assignent à la naissance du Surhomme d'annunzien, ils diffèrent du tout au tout sur la portée morale de cet idéal nouveau. Selon qu'ils sympathisent avec Nietzsche ou non, ils goûtent ou ne goûtent pas Gabriele d'Annunzio proclamant sa doctrine. Je refuse

d'applaudir, quant à moi, à l'excommunication majeure fulminée par M. Gargiulo. Claudio Cantelmo et Stelio Effrena, le héros des *Vierges des Rochers* et le héros du *Feu*, ne me paraissent point en possesion de la vérité absolue; mais à des propos contestables ils mêlent des discours fort sensés. Pour leur zèle à combattre le préjugé à la mode, le préjugé démagogique, je me sens à leur endroit plein d'indulgence : « Le monde tel qu'il apparaît aujourd'hui, déclare Stelio Effrena, est un don magnifique fait par une élite à la multitude, par les esprits libres aux hommes esclaves ! » Il y a dans ces mots une vérité malheureusement si oubliée, si méconnue, quoique évidente, que j'en incline à pardonner à celui qui la proclame certaines aspirations moins saines et certains principes moins opportuns,

III

Dans toutes ses pièces de théâtre jusqu'au *Martyre de saint Sébastien* (1911), M. d'Annunzio se montre nietzschéen. M. Gargiulo a même intitulé le *Paroxysme du Surhomme* le chapitre où il étudie *Gioconda* (1899), *Gloria* (1899) et *Più che l'amore* (1906). Il s'emporte plus que jamais à propos de ces ouvrages : « Ces drames, écrit-il, sont la complète négation de l'art. » Je ne puis que protester à nouveau contre un verdict si sévère. J'ai tenté de montrer ailleurs les raisons pour lesquelles le théâtre de M. d'Annunzio me paraît non seulement un admirable monument d'art littéraire, mais encore un vrai théâtre, avec toutes les qualités spécifiques que ce terme implique : « M. d'Annunzio, écrivais-je, excelle à déployer sur les tréteaux d'incomparables tableaux vivans. Metteur en scène sans rival, il est dans ses meilleurs momens peintre, sculpteur et architecte tout à la fois. Comme tout est combiné dans ses pièces pour obtenir un groupement heureux des principaux personnages, pour provoquer de leur part des attitudes harmonieuses, des gestes gracieux, tragiques, solennels ! Franchement, n'est-ce point là du théâtre au même titre que les substitutions, les reconnaissances, les lettres anonymes, le duel et tout le reste (1) ? » Après plusieurs années écoulées et plusieurs pièces

(1) *La littérature italienne d'aujourd'hui*, p. 92.

nouvelles de M. d'Annunzio, je persiste à penser que son théâtre est du vrai théâtre et du beau théâtre. Mais je goûte diversement ses diverses pièces. Et si son chef-d'œuvre me paraît être un drame, *la Figlia di Jorio*, il est d'autres drames de lui que j'apprécie beaucoup moins. J'observe au demeurant que ses critiques, même les plus malveillans, ne condamnent point sans réserve *Gioconda* et *la Figlia di Jorio* : « Sauf la thèse, écrit M. Donati, la *Gioconda* reste la meilleure des tragédies d'annunziennes, du moins celle qui montre la plus grande habileté technique. » Et M. Donati d'avouer comme à contre-cœur que « cette singulière œuvre de poésie » ne laisse pas d'émouvoir.

Il est vrai que ces douceâtres complimens sont précédés et suivis d'aigres critiques. Je n'en veux retenir qu'une : l'accusation lancée contre M. d'Annunzio par M. Donati d'avoir dans son théâtre imité Ibsen. Et je retiens celle-là de préférence parce que je l'ai rencontrée aussi sous la plume d'autres censeurs. Mais qu'elle me paraît donc mal fondée ! Il y a dans les pièces d'Ibsen énormément de métier. Directeur de théâtre, cet auteur faisait jouer les pièces françaises alors en vogue. Scribe était un de ses auteurs favoris. Il a certainement subi son influence. Pour qui ne se laisse point égarer par la pensée d'Ibsen, nébuleuse un peu parce que scandinave, ses pièces paraissent aussi solidement charpentées que celles de Scribe, Augier et Dumas fils.

Je louerai toute sorte de choses dans les pièces de M. d'Annunzio, mais non point leur agencement, mais non point leur structure. Et quant au fond, quelle distance entre le poète dramatique italien et le scandinave ! Ibsen est un esprit profondément religieux, un puritain, un prédicateur qui parle du haut de la scène comme d'une chaire. Au contraire, tout principe de morale ibsénienne est absent du théâtre de M. d'Annunzio. Vraiment, il faut vouloir à tout prix assigner à ses œuvres des « sources » étrangères pour en dénoncer une dans le théâtre d'Ibsen. Les personnages de ce dernier vivent d'une vie intérieure intense. Or la vie intérieure, c'est ce qui manque le plus à ceux de M. d'Annunzio. M. Donati l'a du reste aperçu : « Le don le plus vraiment précieux du poète italien, écrit-il, est celui de la vie extérieure. » Et c'est une remarque fort juste. Comme Théophile Gautier, M. d'Annunzio pourrait dire : « Je suis un homme pour qui le monde existe. » Mais qui ne voit à quel

point ce caractère de l'art de M. d'Annunzio est diamétralement opposé à la manière d'un Henrik Ibsen ?

Loin d'avoir pris pour modèle les Scandinaves, M. d'Annunzio s'est toujours réclamé du théâtre grec. La *Città morta*, le drame où cette ambition est le plus manifeste, est aussi l'un des plus maltraités par les critiques. Il n'a pas grand'chose de grec, j'y consens, sauf le décor. Et le projet caressé par M. d'Annunzio de restaurer la tragédie ancienne est évidemment chimérique; mais jusqu'à quel point l'a-t-il lui-même sérieusement conçu? Le sujet de la *Città morta*, l'aventure d'un brave homme d'archéologue devenant criminel au contact des criminels héroïques dont il remue les cendres, ne manque du reste pas de grandeur.

J'aime beaucoup moins le drame intitulé *Gloria*. Avouons franchement que c'est un ouvrage manqué. Il résume, a-t-on dit, les expériences parlementaires du poète. Ce résumé est pitoyable. M. d'Annunzio paraît avoir traversé Montecitorio sans y rien comprendre. Et c'est grand dommage.

S'il possédait le génie de la satire et ce don qui lui manque si totalement, le sens de l'*humour*, Montecitorio aurait pu lui inspirer une piquante comédie. Mais il n'y a que de la phraséologie dans *Gloria*. Et le discours, le splendide discours de M. d'Annunzio à ses électeurs d'Ortona constitue le seul témoignage intéressant de son passage dans la politique. Il trace des tableaux mille fois plus vivans et plus vrais des mœurs anciennes que des contemporaines. Nourri de la littérature du moyen âge, fervent admirateur des *énergies* médiévales, il remporta au théâtre un de ses succès les moins contestés avec *Francesca da Rimini* (1901); mais sa Francesca n'est évidemment pas celle de Dante. M. Croce note justement que « la conscience du péché » pénètre dans la *Divine Comédie* tout l'épisode de Francesca et Paolo. Quelle délicatesse, quelle noblesse, quelle pudeur dans les aveux de la femme coupable et damnée! Mais comme on sent qu'elle aime encore, malgré le supplice dont elle paye son amour! Quelle passion prête à s'épancher dans ses discours pourtant pleins de réserve! De cet épisode M. d'Annunzio a tiré selon sa propre expression et conformément à sa nature « un poème de sang et de luxure. » On peut préférer, — il faut préférer l'immortel cinquième chant de l'*Enfer*, mais le poème dramatique de M. d'Annunzio est, dans son genre, plein de

mérites. Qu'ils étudient donc au point de vue du théâtre les rôles de Gianciotto et de Malatestino, ceux qui refusent à M. d'Annunzio toutes qualités dramatiques. Ils devront rendre hommage, s'ils sont de bonne foi, au caractère puissamment « objectif, » pour parler avec M. Croce, et même au caractère rigoureusement scénique de ces deux personnages.

Et c'est du théâtre encore et du meilleur que cette *Figlia di Jorio* (1904), le chef-d'œuvre, à mon sens, de Gabriele d'Annunzio. J'ai marqué à plusieurs reprises mon admiration pour cet ouvrage. Je ne recommencerai pas et je laisse la parole aux critiques d'outre-monts. Hélas! ils ne s'accordent pas plus sur la valeur littéraire du drame le plus applaudi qu'on doive à M. d'Annunzio que sur le cas à faire de ses autres écrits. Toutefois, le franc succès de *la Figlia di Jorio* auprès du public, du « grand public, » leur impose. Les plus vindicatifs mêlent quelques gouttes de miel à leur fiel ordinaire. M. Donati se demande (comme si la chose importait!) si cette pièce contient un symbole et quel il est. Il constate qu'en l'écrivant, M. d'Annunzio a voulu faire œuvre de poète national, se remettre en contact, suivant un de ses principes d'art, « avec la race dont il est sorti. » Mais cette tentative, au dire du critique, a échoué. Il y a des *toscanismes* dans cette pièce abruzzaise et d'ailleurs « elle n'a pleinement réussi qu'en sicilien. » Sur quoi, l'ouvrage dûment condamné en vertu de raisons toutes bien fragiles, toutes bien « à côté, » M. Donati finit par avouer comme malgré lui : « Et pourtant *la Figlia di Jorio* est une belle chose. » Le parti pris hostile reparaît dans la suite du compliment : « Vraiment, poursuit M. Donati, *la Figlia di Jorio* est un chef-d'œuvre, » mais, entendons-nous bien, un chef-d'œuvre de mauvais goût : « C'est le chef-d'œuvre de la nouvelle Arcadie, précise le critique, le chef-d'œuvre d'une forme d'art étrangère à la vie réelle comme à la vie idéale. » Et le lecteur sans malice de se demander : « Si *la Figlia di Jorio* n'appartient pas plus à la vie réelle qu'à la vie idéale, à quelle vie donc appartient-elle? » On regrette que M. Donati ne se soit point soucié de satisfaire sur ce point notre légitime curiosité.

Non moins défavorable et tranchant, l'avis de M. Gargiulo sur cette pièce. *La Figlia di Jorio*, il en convient, est le meilleur drame de M. d'Annunzio, mais cela ne veut pas dire qu'il soit bon. Il y découvre, — encore! — des traces de nietzschéisme (il

est vraiment habile). Et c'est, à ses yeux, une tare ineffaçable. Et puis, « ces âmes populaires abruzzaises, déclare-t-il, nous n'arrivons pas à les voir. C'est l'absence invariable de base historique. C'est l'art d'annunzien de toujours, fondé sur des abstractions. Abstractions, surhumanité, absurdité! Et laissons là l'Abruzze ancien et moderne qui peu importe. Aligi et Mila ne sont pas des figures humaines. »

Devant ces condamnations sans recours, le lecteur étranger se demande une fois de plus, pour peu qu'il ait admiré *la Figlia di Jorio*, s'il n'est pas tombé dans un piège tendu à sa simplicité par un poète rompu à toutes les roueries. Qu'il se rassure. Non seulement le public des principales cités d'Italie, mais des juges excellens de la production dramatique en ce pays, mais le plus avisé d'entre eux, j'ai nommé M. Domenico Oliva, partagèrent l'enthousiasme général et s'en expliquèrent. M. Gargiulo nie la couleur locale du drame. M. Domenico Oliva la constate et la célèbre : « L'amour du sol natal fut la muse de l'infatigable inventeur de rythmes et d'harmonies. Ici le sens du pays et de la race vibre puissant et sincère. » Le style poétique, ce style qui excite le dédain de M. Donati, M. Oliva le trouve excellent et parfaitement approprié : « Le robuste archaïsme de cette poésie qui a souvent la saveur du *duecento*, du lointain siècle où la langue italienne commença à dire d'amour et de douleur, prête à toute la poésie lyrique qui jaillit de la tragédie un accent d'étrange vérité où réside son mérite le plus grand et peut-être le plus durable (1). » Sur la foi de l'autorité qui s'attache au nom de M. Oliva, continuons, sans arrière-pensée aucune, à goûter *la Figlia di Jorio*. Il y a bien des chances pour que la postérité ratifie ce verdict favorable de préférence aux condamnations rapportées plus haut.

Les pièces représentées depuis *la Figlia di Jorio* sont, en revanche, difficiles à défendre. *La Fiaccola sotto il moggio* (1905), *Più che l'amore* (1906), *la Nave* (1908), *Fedra* (1909), ont déçu le public. C'est le drame intitulé *Più che l'amore* qui a fait la chute la plus lourde. La morale pseudo-héroïque de cette pièce où M. d'Annunzio, en vertu d'on ne sait quel sauvage idéal, absout un vil assassin, aurait suffi à justifier cette catastrophe ; mais cet ouvrage est en outre rempli d'invraisemblances. Il est

(1) Domenico Oliva, ouvrage cité, p. 400.

enfin psychologiquement faux jusqu'à l'extravagance. Quant à la *Phèdre* de M. d'Annunzio, elle est d'un maniérisme d'autant plus déplaisant, d'autant plus irritant pour le lecteur français que le souvenir de la *Phèdre* de Racine le force à mesurer constamment l'infériorité du poète italien. Tout au plus serais-je tenté de rompre une lance en faveur de *la Nave*. Le dernier acte est superbe. C'est lui qui sauva tout l'ouvrage, le soir de la première représentation. On courait à un échec quand les derniers épisodes rachetèrent ce qui avait précédé. Et *la Nave* ne tomba pas aussi douloureusement que *la Fiaccola*, *Più che l'amore* et *Fedra*.

Un souffle d'ardent patriotisme traverse par instans *la Nave*. Et cette circonstance ne contribua pas médiocrement au succès de la pièce. Gabriele d'Annunzio aime aussi bien son pays de tout son cœur et de toute son âme. Il semblerait que l'Italie dût lui en savoir gré. Qu'il est donc déconcertant de voir la plupart des critiques italiens reprocher au contraire à M. d'Annunzio son patriotisme ! J'observe sous ce rapport chez MM. Borgese, Gargiulo et Donati une touchante harmonie. « Ce ne sont pas les pédagogues, écrit M. Borgese, qui ont inoculé à d'Annunzio l'amour de la patrie : l'Italie lui plut à cause de ses belles montagnes et de sa mer si belle, et c'est parce qu'elle lui plut qu'il l'aima. » De son côté, M. Gargiulo déclare : « Dans le Surhomme patriote le patriote fut complètement dominé par le Surhomme, si seulement le patriote se trouvait dans le Surhomme de quelque manière. D'Annunzio, à notre avis, n'a jamais réussi à aimer l'Italie pour elle-même, comme pays, comme nation. Il l'aima indirectement à travers ses montagnes et ses mers. Aussi ne pouvons-nous voir dans son patriotisme héroïque qu'une variété quelconque de son héroïsme poétique. » Et voici, dans ce triste concert, M. Donati, — *last, not least*, — pour qui le chauvinisme de M. d'Annunzio n'est (comme pour M. Gargiulo) qu'une forme de son monstrueux égoïsme et de son orgueil sans bornes : « L'Italie (ainsi raisonne M. d'Annunzio suivant M. Donati), l'Italie est ou doit être la première nation du monde. Je suis moi-même, moi, Gabriele d'Annunzio, le plus grand des Italiens ; je suis donc en bonne logique la plus haute expression qu'ait connue notre nébuleuse depuis qu'elle est devenue le système solaire. »

Je me garderai d'intervenir dans cette querelle de famille.

Seuls, des Italiens ont qualité pour apprécier sainement l'esprit national d'un des leurs ; mais n'est-il pas bizarre de voir contester avec une telle violence au poète italien d'aujourd'hui le plus jaloux de son patriotisme l'authenticité de ce sentiment ?

IV

Dès qu'il s'agit d'apprécier, non plus les sentimens intimes, mais les œuvres de M. d'Annunzio, ses critiques recommencent leurs « cavaliers seuls. » Le plus puissant effort lyrique du poète, les *Laudi*, est très diversement jugé par M. Gargiulo et par M. Donati. Par son mélange de réalisme et d'idéalisme, la *Laus vitae* déplaît au premier de ces critiques. Il en blâme l'inspiration disparate ; mais il veut bien pour la beauté extraordinaire d'une partie des *Laudi*, le livre d'*Alcione*, pardonner beaucoup au poète.

Reprenant à son compte un mot du très érudit critique du *Marzocco*, M. Gargano, qui salua naguère dans l'auteur des *Laudi* uu « créateur de mythes nouveaux, » M. Gargiulo analyse avec finesse et sagacité ces poèmes où la beauté grecque, la force latine et la mélancolie moderne se mêlent si heureusement pour former un des ouvrages les plus absolument achevés de la littérature contemporaine. M. Gargiulo célèbre dans le poète d'*Alcione* un « paysagiste lyrique » sans égal : « L'Italie possède en lui, écrit-il, le plus grand paysagiste des temps modernes. Il laisse bien loin derrière lui les lyriques anglais. » Les remarques de M. Gargiulo sur ce livre d'*Alcione* dénotent un sincère enthousiasme : « Les cinq derniers vers d'*Oleandro*, écrit-il, nous ne savons en vérité s'ils sont formés de mots ou de quelque succulente matière aromatique. » *La Morte del cervo* est un chef-d'œuvre. C'est un » drame-paysage » et c'est « le meilleur drame de M. d'Annunzio. » Les pièces de vers intitulées *la Pluie dans la forêt de pins*, *le Soir à Fiesole*, *Versilia* arrachent aussi à M. Gargiulo des éloges chaleureux.

Quant à M. Donati, il ne désarme même pas devant les *Laudi*. Il met bien une sourdine à ses malédictions vitupératives, mais son antipathie pour M. d'Annunzio, homme privé, l'empêche de rendre justice au poète. Parce que M. d'Annunzio qui n'en est pas, il faut le reconnaître, à une vantardise près, a eu le mauvais goût de proclamer : « La *Laus vitae* est le seul

poème de vie totale paru en Italie depuis la *Divine Comédie*, » M. Donati ferme obstinément les yeux à la réelle, à l'aveuglante splendeur de cet ouvrage. Il n'admire même pas ce livre d'*Alcione* à qui pourtant M. Gargiulo n'a pu s'empêcher de rendre hommage : « Un enchantement de rythmes sans lois, écrit M. Donati, obtenus par le seul son des mots, de visions lumineuses ou d'harmonies qui se succèdent, s'évanouissent ou reparaissent comme dans une hallucination de songe, subjugue celui qui lit par exemple *Versilia* ou *Albasia* ou *la Pluie dans la forêt de pins* ou *la Nouvelle lune;* mais qu'est-ce que ces vers veulent dire? » Nous renvoyons M. Donati aux commentaires si intelligens de M. Gargiulo. Mais, franchement, nous regrettons que le premier de ces critiques ait besoin des gloses du second pour comprendre le charme indicible du *Novilunio* ou de *la Pioggia nel pineto :*

Odi? La pioggia cade
su la solitaria
verdura
con un crepitio che dura
e varia nell' aria
secondo le fronde
più rade, men rade.
Or s'ode su tutta la fronda
crosciare
l'argentea pioggia
che monda,
il croscio ch varia
secondo la fronda
più folta, men folta.
Ascolta.
La figlia dell' aria
è muta; ma la figlia
del limo lontana,
la rana,
canta nell' ombra più fonda,
chi sa dove, chi sa dove !
E piove su le tue ciglia,
Ermione

Pour la majorité des critiques italiens, l'astre de Gabriele d'Annunzio décrit désormais une courbe descendante. *La Figlia di Jorio* marquerait l'apogée non point de son génie (car il est totalement, d'après eux, dépourvu de génie), mais d'un

certain talent qu'il serait vain de lui contester. « Depuis 1904, écrit M. Donati, même aux yeux des plus fervens admirateurs de la *Laus vitae*, de la *Francesca*, de *la Figlia di Jorio*, la décadence commence pour continuer, irrémédiable et précipitée. Les œuvres se succèdent avec un emportement qui devrait être la démonstration continuelle d'une inépuisable exubérance. « Les forfanteries excessives donnent la sensation pénible et le trouble que laisse dans l'âme le raisonnement d'un fou. Ce n'est plus de l'orgueil. C'est un délire ambitieux. » Pour M. Borgese, M. d'Annunzio a donné toute sa mesure. Il ne fera rien de supérieur à ce qu'il a fait. Désormais il n'est plus qu'un obstacle sur la route où s'avancent les « jeunes. » Et M. Borgese écrit ces mots d'une effroyable franchise : « Parmi les grands poètes que l'Italie attend, il y en a beaucoup qui volontiers verraient mourir d'accident le despote de la littérature italienne. Et n'étaient ces maudites défenses que Corrado Brando lui-même ne put enfreindre impunément, ils brandiraient le poignard sans autre. » Effroyable aveu ! n'est-il pas vrai ? Les Athéniens, fatigués d'entendre appeler Aristide « le Juste, » se contentèrent de l'envoyer en exil. Parmi les gens de lettres d'outre-monts s'en trouve-t-il vraiment pour souhaiter l'assassinat de leur plus grand confrère, las qu'ils sont d'entendre célébrer son génie... par les étrangers?...

« Gabriele d'Annunzio, déclarent-ils, a donné sa mesure. Il ne se renouvellera plus. Il a donc cessé d'être intéressant. » C'est bientôt dit; mais de quel droit affirment-ils que cet auteur a épuisé la série de ses avatars ? Il a stupéfié le monde par son aptitude à revêtir incessamment de nouveaux aspects. Tout porte à croire qu'il n'a pas dit son dernier mot comme Protée littéraire. Parmi ses ouvrages les plus récens, il en est trois : le roman *Forse che sì, forse che no*, le recueil de *Laudi* intitulé *Le Canzoni della gesta d'Oltremare* et la *Pisanella*, jouée à Paris le printemps dernier, qui sont du G. d'Annunzio ancien et déjà vu, Surhomme, pervers et chauvin ; mais il en est deux : le *Martyre de saint Sébastien* et *Contemplazione della Morte* qui montrèrent l'auteur sous un jour tout à fait inédit.

Avec le *Martyre de saint Sébastien*, M. d'Annunzio est devenu mystique, d'un mysticisme, à vrai dire, de qualité médiocre et où il entre des élémens assez impurs; mais toute impureté est

bannie du petit traité sur la *Contemplation de la Mort*. Ce livre est non seulement d'un philosophe mystique, mais d'un penseur tout près de confesser le christianisme et déjà plus qu'à moitié catholique. Il n'a pas encore la foi, mais bien un ferme désir de l'acquérir. Une conversion positive, si elle n'est pas certaine, rentre dans le domaine des accidens possibles, sinon absolument prochains. A l'influence de Nietzsche a succédé celle de saint Augustin, de saint François d'Assise, de sainte Thérèse et de l'auteur de l'*Imitation*. Cet opuscule n'a pas fait d'ailleurs dans le monde le bruit qu'il aurait fait s'il s'était agi d'un autre. On se méfie un peu de Gabriele d'Annunzio. Il est si ondoyant, si divers! Son christianisme durera peut-être ce que durent les roses et une crise de neurasthénie; mais en présence de la vitalité de cet écrivain, devant cette pensée bouillonnante, toujours prête à s'exprimer de façon belle et séduisante, de quel droit, encore un coup, parler d'épuisement et de décadence? Gabriele d'Annunzio est un magnifique artiste. Voilà vingt-cinq ans qu'il le prouve. Pourquoi ne le prouverait-il pas vingt-cinq ans encore?

Il me plaît d'ailleurs de constater que, parmi tant de critiques acharnés à diminuer sa gloire, il s'en est trouvé un en Italie, — et, non des moindres — pour donner une conclusion favorable à son étude sur celui qui reste malgré tout *il divo Gabriele :* « Est-il un penseur logique et cohérent? demande M. Benedetto Croce. Est-il un sage? Est-il un bon conseiller? Non, mais il est poète. Et il semblerait que cela dût suffire. D'autant plus que les poètes de droit divin sont un peu plus rares que les sages, les penseurs et les bons conseillers. »

M. Croce a raison et il n'y a rien à ajouter au jugement que nous venons de transcrire : « M. d'Annunzio est un grand poète et il semblerait que cela dût suffire à le faire aimer et célébrer. La postérité fera certes dans son bagage l'inéluctable choix, mais elle l'admettra au Temple de Mémoire et dans un rang glorieux. Que ses adversaires d'Italie et d'ailleurs en prennent donc leur parti!

MAURICE MURET.

REVUE LITTÉRAIRE

CAËRDAL (1)

M. André Suarès signe, à la *Nouvelle Revue française*, une « chronique de Caërdal ; » et il a publié, sous ce titre *Voyage du Condottière*, le récit d'un voyage qu'il a fait en Italie. Le Condottière s'appelle Jan-Félix Caërdal. Je ne crois pas indiscret de considérer Caërdal comme le personnage littéraire de cet écrivain souvent admirable, très solitaire, volontiers difficile et qu'on ne saurait aborder sans nul embarras. Or, dans les pages liminaires du *Voyage*, l'auteur trace lui-même un portrait de son Caërdal ; et, de cette façon détournée, il nous indique assez nettement ses volontés d'art : il nous aide à l'approcher.

Si l'on dit que voilà bien des cérémonies, je ne dis pas non. Et certes nous allons, avec plaisir, plus familièrement à la plupart des œuvres contemporaines. Mais enfin, lisons les premières lignes de *Cressida*. La belle Cressida, qui aime sa beauté, non ses amans, dit à Troïlus : « Troïlus, vous allez me coiffer. Toutes mes femmes m'ont quittée pour voir mourir Hector. Mais vous êtes là, Troïlus. Vous vous battrez demain. Vous défendrez la Ville, les tombeaux, les palais, et tant de causes justes. Vous tuerez votre ennemi, ou vous ferez tuer. Vous pleurerez demain. Et, pour rêver, attendez cette nuit. Votre beau génie trouvera le temps d'enfanter quelque prodige à l'insomnie, une œuvre d'art ou une action héroïque. Mais, à présent, vous allez me coiffer. Prenez le peigne qui me vient, je crois, de notre Prométhée lui-même : Pandore est la plus antique de mes tantes, et ce peigne

(1) M. André Suarès. Publications toutes récentes : *Cressida* (Émile-Paul, éditeur); *Idées et Visions* (même éditeur); *Trois hommes* (Éditions de la « Nouvelle Revue française »). Antérieurement, une douzaine de volumes, qui seront mentionnés au cours de cette étude.

d'or sensible, frémissant comme une lyre, est un de ses legs. Tenez-le avec soin, et promenez-en l'archet dans mes cheveux, que vous aimez et que j'aime plus encore. Mais gare à vous si vous en arrachez un seul, et me faites crier. » Et Troïlus : « Tes cheveux, doux guêpier de caresses gardé par d'innombrables aiguillons, tes cheveux sont la ruche où tu m'enfermes pour jouer de mon cœur, et pour y piquer les dards de toutes tes abeilles... » Si l'on est sensible aux attraits de la littérature et à son charme différent de tout autre, on est ici content. Les jolies phrases! et qui, dans l'esprit, se placent à côté de l'invocation à Cynthie des *Mémoires d'outre-tombe*. Ainsi, l'effort qu'il nous demande, cet écrivain le récompense.

Voici Caërdal. Il a toujours été « en passion ; » et on l'a « peu compris. » Il ne sépare pas la pensée de l'action ; mais on agit « avec les armes que le siècle vous prête » et, ses actes, ce sont les livres qu'il accomplissait : nul acte ne lui a paru « digne d'un regard » qui ne fût digne aussi « d'être élevé à la beauté d'une œuvre. » Bref, « il n'a vécu que pour l'action : c'est vivre pour la poésie... Artiste enfin, dans un temps où personne ne l'est, et puisqu'il n'est plus d'autre moyen de dominer sur le chaos, où s'avilit l'action. » Caërdal a un ennemi : le temps. Mais il sait le vaincre; et, comme il cherche la durée, il atteint à l'éternité. Cela veut dire, et très justement, que l'art est le secret d'éterniser les minutes. A mon gré, la question n'est point alors de savoir si l'œuvre passera les âges : l'œuvre, dès l'instant qu'elle réalise une idée, l'immobilise et la détache de la fuite universelle. Un artiste ne peut-il être défini un homme plus touché qu'un autre de tout ce que la vie contient de mort perpétuelle et qui a résolu de résister là contre ? C'est le paradoxe de l'art; un paradoxe dont l'héroïsme exalte Caërdal. Il triomphe de la mort, en imagination; et, comme son imagination réalise sa volonté de pensée, il ne distingue pas le rêve et la réalité. Mais, si Caërdal « perd l'illusion de la durée, son désespoir ne connaît plus de bornes. » La substance de son art : son émoi. C'est son émoi qu'il éternise par le moyen de l'art. Je disais : une idée. Seulement, il n'admet pas l'idée toute pure et, pour ainsi parler, l'idée sans lui. Non qu'il dédaigne l'idée et dédaigne l'objet. Car il diminuerait ainsi sa richesse et, partant, sa joie. Mais il entend réaliser ensemble toutes choses et lui. Je crains de ne pas énoncer les principes de Caërdal aussi clairement que je l'aurais souhaité. Au surplus, il ne cherche pas à être si commode : « Il paraît étranger partout, et ne l'est pas, pourtant. Il a dû s'y faire, à sa vive souffrance. Autour de lui, il crée la solitude. Il ne s'épargne pas lui-même : parfois, Caërdal isole

Caërdal. » Ceci encore : il y a, dans la pensée de Caërdal et dans son œuvre, une apparence de désordre; c'est abondance. Mais, ce désordre, il le maîtrise. L'art ne consiste-t-il pas à maîtriser le désordre? Car l'ordre est la vie et la durée ; et l'art, qui est le sou de la durée, ne fait qu'organiser le désordre. Caërdal aime les chants populaires : c'est qu'au triomphe de sa puissance il associe les multitudes. Caërdal aime surtout la musique ; c'est qu'elle évoque et, disons, ramasse tout le détail que les simples mots laissent échapper, gaspillent. Voilà son esthétique. Une esthétique de vive souffrance, dit-il. Et d'orgueil ! Il s'intitule « vrai condottière de la beauté ; » il « est croisé » pour servir l'art véritable et la cause de la grande action : » la grande action, la beauté.

Quant à l'orgueil de Caërdal, M. André Suarès a écrit ailleurs (*Sur la Vie*, à propos de Charles Baudelaire) : « Il faut être orgueilleux avec les hommes, modeste avec son œuvre et bien humble avec l'art. » Après avoir été, pendant beaucoup de pages, très orgueilleux avec les hommes et, notamment, avec son lecteur, Caërdal a de ces phrases qui font qu'aussitôt on lui pardonne. Il y a souvent à lui pardonner. Il vous traite sans ménagement. Il n'a aucune complaisance ; on l'en félicite. Mais il n'a aussi nulle obligeance : et je me trompe ou l'on n'évite pas toujours d'être un peu impatienté, ne fût-ce qu'un instant. Il méprise la facilité. Il la méprise, par exemple, chez Musset, et hardiment. Ce qu'il blâme alors, c'est la facilité avec laquelle écrit ce poète : or, le poème écrit facilement se lit de même. Et Caërdal : « Que la facilité est donc une vertu perfide! C'est un don puéril, et proprement le génie des enfans... » Il appelle Musset un enfant bien doué, « trop précoce pour être artiste. » Je ne suis presque pas de son avis. Mais il ajoute : « Dans l'œuvre du grand artiste, il doit y avoir beaucoup de peine, et de la grande peine; il ne faut pas qu'on l'y sente, peut-être ; mais il faut que la difficulté y soit. La douleur de créer est une loi sévère. Je ne crois pas aux œuvres faciles; elles sont facilement oubliées. Tout doit venir de loin, pour aller loin. » Je suis un peu de son avis. Je l'approuve de protester (laissons le génie de Musset) contre des œuvres si faciles qu'en vérité l'on n'y devine pas une volonté réfléchie. Ces petites œuvres, qui flattent la paresse du lecteur, ont l'inconvénient d'abaisser l'art d'une époque. Elles vous gâtent le lecteur : ensuite, il refuse une nourriture plus forte. Notre littérature contemporaine ne s'est-elle pas du tout avilie, de cette manière?

Je ne crois pas qu'un écrivain doive se faire un idéal de l'extrême

facilité. Je ne l'engage pas non plus à chercher la difficulté. Je voudrais qu'en tâchant d'être facile, l'écrivain prît son parti de la difficulté inévitable : mais seulement de celle-là. S'il prétend à une extrême facilité, il renonce à rendre les idées qui sont, par leur qualité même, difficiles. Et il y a de telles idées : ce sont peut-être les plus belles et les plus dignes de tenter un écrivain. Mais s'il ne tâche point d'être, dans la difficulté, aussi clair que la qualité même de l'idée le lui permet, il rebute son lecteur. Mettons que ce soit peu de chose. En outre, il n'a point accompli tout son devoir d'écrivain, qui est de réaliser sous les espèces de la beauté intelligible le mystère de la pensée. Le devoir de l'écrivain : surtout, le devoir de l'écrivain français, quand toute notre littérature est un emblème de clarté.

Quelques-uns des ouvrages de M. André Suarès, — et, notons-le, non les plus récens, — ont le tort d'être excessivement difficiles, parfois inutilement difficiles : *Voici l'homme* et *Bouclier du Zodiaque*. D'ailleurs, que de beautés dans ces deux livres ! « Sur le ciel de la Saint-Martin, un nuage clair, un seul, une aile qui se retire vers le Sud : le soleil dit adieu de la main... » *Bouclier du Zodiaque* est un recueil d'images dessinées avec finesse et force, gravées, coloriées à ravir et toutes pleines de significations ou, mieux, d'allusions aux plaisirs et aux douleurs qui passent dans la nature et dans l'âme comme des fantômes. Habiller joliment les fantômes de l'âme et de la nature, jeu exquis de l'art ! *Voici l'homme* est un recueil de notes qui, même dans leur réunion, gardent un air éparpillé, plutôt un air éperdu. L'économie des chapitres ne réussit pas à les composer. Éparpillées, elles fatiguent l'attention ; mais, éperdues, elles ont une sorte de sauvagerie farouche et frissonnante. Elles sont dominées, toutes, par la menace de la mort. Elles sont des idées et des plaintes ; des cris, et qui s'exhalent en musiques singulières ; du désespoir, et tout excité d'allégresse : la plus vive ardeur spirituelle résiste contre le néant, et chante, et prodigue ses suprêmes prouesses. « La vie, ô amour, qui sauvera la vie ?... La lumière du cœur, qui ne se couche point... O mort, geôlière aux verrous de fer, brute sourde, qui t'a donné ces cachots éternels ? Voici l'amour qui pleure : Amour, le frère du soleil, dans la prison de l'ombre... Le soir tombe à genoux. Et ce blessé sanglant, ayant frémi, se couche pour mourir tandis que ses lèvres pâlissent et que ses yeux verts se plombent... » Qui assemble ainsi les mots est un grand poète ; et qui, à de telles phrases, éprouve peu de joie n'aime pas la littérature. Pour en trouver de telles, et à profusion, il suffit qu'on ouvre *Voici l'homme* et *Bouclier du Zodiaque*.

Cependant, j'avoue que, dans ces deux livres, les trésors charmans et magnifiques sont très durement confondus, mêlés aussi de quelques bijoux moins rares. Et nous nous embrouillons ; l'auteur ne nous aide pas à nous débrouiller. L'auteur ne nous aide jamais. L'auteur ne nous aime pas ; l'auteur nous hait et nous méprise. « Il faut être orgueilleux avec les hommes : » il nous traite en hommes.

Il nous maltraite surtout dans ces deux livres, *Voici l'homme* et *Bouclier du Zodiaque*. Ailleurs encore, par endroits, il a peu de ménagemens. Mais, comme il nous enchante aussi, n'allons pas le traiter avec tant de désinvolture. Avec son goût de la difficulté, s'il a tort, il a du moins ses raisons qui, en quelque manière, nous inciteraient à lui donner raison. Plusieurs de ses pages, et de ses livres, sont obscurs, et voire le sont terriblement, parce qu'il a refusé de suivre pas à pas la marche lente de l'idée. Il brûle les étapes ; il brûle celles qui ne lui plaisent pas : il ne consent à s'arrêter qu'aux splendides étapes. Une idée qui se développe n'est pas à tout moment splendide. Elle a son chemin dans un pays très inégal ; et, avant d'arriver à des sommets, elle a longé des routes mornes et plates ; puis elle descend d'un sommet pour en gagner un autre par ces routes. Eh bien ! très souvent, M. André Suarès nous fait sauter d'un sommet à un autre, de telle façon que le bond nous a un peu étourdis. Il dédaigne les routes plates et mornes. Plutôt que de nous y mener, il nous fatigue sans pitié. Quelquefois, il nous a laissés sur les routes : et il est déjà parti ; nous n'avons pas su l'accompagner. Mais s'il résout ainsi, à sa guise violente, le problème de suivre une idée, du moins a-t-il, en véritable artiste, conscience du problème, l'un des plus embarrassans de la littérature et de l'art. Flaubert, écrivant pour le théâtre, se désolait de rédiger des phrases telles qu'on en débite naturellement, telles qu'il faut bien qu'on en prête à ses bonshommes et bonnes femmes : le théâtre imite la vie, où l'on n'est pas éloquent, et poète beaucoup moins. Dans les rapports qu'ont ensemble l'art et la réalité, qui pâtira? Il y a, parmi la réalité, du médiocre : l'artiste est bien tenté de l'éconduire. S'il éconduit tout le médiocre, le reste s'écroule. Pareillement, il y a du médiocre à traverser, dans le passage d'un élément à l'autre d'une idée ; et il est périlleux de supprimer tout le médiocre. Mais on le peut consacrer, en lui imposant le style. C'est, il me semble, ce que fait Flaubert dans ses romans. C'est aussi ce que fait M. André Suarès de temps en temps. S'il ne supprime pas ces intermédiaires que je disais et qui conduisent d'une idée à la suivante, et qui n'ont pas d'autre valeur que celle-là, et qui ont ce rôle humble et honorable, il

les embellit : même, il lui arrive de trop les embellir. Certaines idées sont, dans un ensemble de pensée, les servantes des idées principales : il pare et costume ainsi que les princesses les servantes, du moment qu'il les admet; et il ne les souffre pas autrement. Il résulte de là un peu plus de confusion. Il résulte enfin de tout cela que, si le naturel est, dans le style, une vertu bien aimable, les œuvres de M. André Suarès, qui ont tant de vertus éclatantes, n'ont pas cette amabilité.

En le remarquant, je n'offense pas Caërdal. Il fait fi de cette amabilité. Mais alors, qu'est-ce donc que cette littérature qui ne désire pas de plaire, qui s'accommode assez bien de déplaire, qui aurait honte de séduire trop aisément le lecteur, qui ne tient pas à le persuader, qui le tarabuste et qui, en fin de compte, s'impose avec de si merveilleux prestiges ? La littérature, pour Caërdal, c'est la fin par excellence. Nous avons des écrivains si occupés ailleurs que l'on rougit, à leur propos, de les entendre dire : « C'est de la littérature ! » avec une arrogance de penseurs. Qu'ils pensent; et qu'ils abandonnent au prochain le culte frivole et passionné de la littérature ! La littérature est, de nos jours, employée à un grand nombre d'usages, indignes quelques-uns. Les gens qui l'emploient, et fût-ce pour des apostolats qui ne sont pas tous répréhensibles, finiraient par la détourner d'être un absolu. J'entends bien nos procurateurs; ils ont le sourire et demandent : « Qu'est-ce que la littérature ? » On bavarde, et peut-être la plume à la main : ce n'est pas de la littérature. Afin de répandre une opinion qui vous entête, on écrit des livres : et ce n'est pas nécessairement de la littérature. Il y a un malentendu, et qui vient de ce que la littérature a (en apparence) le même outil dont se sert tout le monde et pour l'usage le plus familier : les mots et les phrases, mots identiques, et gouvernés par la même syntaxe. Alors, où commence la littérature ? Les autres arts, celui du peintre, par exemple, ou du sculpteur ou la musique, évitent cette confusion. Les mauvais peintres sculpteurs et musiciens sont pourtant des peintres, sculpteurs et musiciens ; et tout écrit n'est pas de la littérature. Aux différentes époques de l'histoire, il a fallu que l'écrivain revendiquât l'indépendance de son art. C'est ce que fait Racine quand il affirme que son poème n'a pas d'autre objet que de plaire. Mais aujourd'hui Caërdal veut que la littérature coure le risque de déplaire. Il va loin; et il donne à la revendication cet accent nouveau, plus effronté. C'est qu'il a d'autres barbares à repousser ; et c'est qu'il a senti le danger d'une petite concession : de là, son intransigeance et de là son insolence. Plus on voit menacée la littérature, — et qui doute qu'elle ne le

soit ? — plus montrent d'impatience et de résolution ses défenseurs ; plus ils sont humbles avec l'art et orgueilleux avec les hommes. Ils gardent la forteresse. Ce n'est pas leur faute, s'ils ont dû transformer en forteresse d'ésotérisme la cathédrale ouverte d'abord à tout venant : les barbares saccageaient ce qu'on leur offrait à regarder et pillaient au lieu de rêver leurs oraisons. Pour protéger la merveille fragile des statues saintes, la cathédrale d'Albi a des murailles formidables de citadelle. Peut-être le temps est-il venu où le service de la littérature prend un caractère héroïque. Attaquée par des ennemis, évidens quelques-uns, les autres non, et par des maladroits, et par des sournois, la littérature a ses paladins : le condottière Caërdal est l'un d'eux.

Seulement, on s'épouvante ; et l'on dit que voilà le plus dangereux mandarinat, ces paladins étant des mandarins. Soyons calmes : nous avons peu de mandarins, à l'encontre des foules. On craint que, séparée des foules généreuses et, enfin, de la vie abondante, la littérature ne s'étiole. Magistral souci des bons vivans !... M. André Suarès a maintes fois dénoncé ce malin sophisme. Dans ses deuxièmes essais *Sur la vie*, il écrit : « La poésie n'est rien, sinon la vie idéale. C'est donc la vie réelle, en sa réalité supérieure. L'art est le salut de la nature, l'accomplissement de la vie. On ne peut opposer l'art à la vie. » Et, dans le *Voyage du Condottière :* « Il n'y a pas de grands peintres, ni de grands poètes : il n'y a que de grands hommes. » Ailleurs encore, dans la troisième série des essais *Sur la vie :* « Les mots vivans font le poète et l'écrivain. Ils font aussi l'homme qui pense. Poésie, ce n'est pas de chercher des rimes sous la lune ; mais le don de sentir la vie par soi-même, et d'exprimer ce qu'on sent... Les mots pleins, l'os avec toute sa moelle de sens, de nature et d'image, les mots ne sont pas un chiffre abstrait pour l'homme véritable, qui est le poète. » Oui, le sophisme est de prétendre que la littérature, menée à sa perfection, se sépare de la vie. N'est-elle pas l'art des mots ? et les mots ne sont-ils pas les signes de la réalité ? Mais, dit-on, la différence est de la réalité aux signes : si vous prenez les signes pour la suprême réalité, vous perdez de vue la réalité authentique. Plaisanterie ! L'intelligence humaine, — et concevons-nous un autre mode intellectuel ? — ne saisit pas la réalité même : elle en saisit les signes. Plus il y a de réalité dans les signes qu'elle en attrape, et aussi plus elle saisit de réalité. Or, la littérature vraie consiste à mettre dans les mots toute la réalité qu'ils peuvent contenir ; plus exactement, à ne pas méconnaître la

réalité qu'ils contiennent. Ainsi, la vraie littérature donne le plus de réalité que puisse jamais assumer l'esprit humain; et la fausse littérature, celle qui improvise les mots et les gaspille, improvise la réalité, la gaspille. Elle la touche à peine; et elle ne sait pas ce qu'elle en touche : au surplus, elle n'en touche rien.

Corollaire : « La haine de l'art, c'est la haine de la forme... » Et c'est, du même coup, « l'oubli de la vie. » N'essayons pas de séparer la littérature, ou l'art des mots, et la prise en possession de la vie. Seulement, l'art des vrais mots ! Ce sont les mots vivans; ce sont les mots qui, ayant vécu, vivent encore. M. André Suarès, avec la meilleure énergie, proteste contre l'absurdité des langues artificielles. Et ces langues artificielles, pour éviter quelques objections parmi d'autres, consentent à n'être pas des idiomes littéraires : elles seront, disent-elles, pratiques. Mais leurs mots inventés ne sont pas les signes d'une réalité concrète : ils ne sont les signes de rien du tout; de sorte qu'ils impliquent du mensonge. Les langues artificielles, voici le comique de l'aventure : elles serviraient à cette niaiserie que leurs tenans appellent littérature; c'est avec la réalité que n'ont pas de rapport ces instrumens pratiques. Langues artificielles, les volapucks qu'on a forgés ; langue artificielle, une langue de néologismes et le futile parler contemporain, celui des faux littérateurs. M. André Suarès, avec la même énergie, proteste contre la réforme de l'orthographe, qui dénuerait les mots de leur passé, qui leur ôterait le témoignage de leur longue vie, de leur longue et pleine réalité. Il écrit : « Les mots ne sont des mots, comme on dit, du vent et plus vain que le souffle d'un fou dans un trou de serrure, les mots ne sont vides que pour les gens sans latin... Le latin porte la raison de France : il fait raisonner juste, parce qu'il fait vivre les termes du raisonnement... Le français sans le latin est une langue de hasard, comme les autres, abandonnée à la charité publique. Dans le latin, le français est noble; il vit selon son rang, qui est le plus élevé ; il a ses titres de famille et d'héritier, sa maison, son foyer millénaire, son père et sa mère authentiques : enfin il est né... Pour un Français, le latin est un exercice à mieux être ce qu'il est. »

Caërdal refuse les doctrines : elles lui masqueraient la réalité. Il ne leur permet pas de le borner; il cherche la réalité au delà des doctrines. Mais la raison pour laquelle il refuse les doctrines indique au moins la volonté qu'il a placée hors de toute incertitude : la volonté de conquérir, condottière, une ample réalité, que l'art organise, l'art étant l'ordre et, l'ordre, la vie. Telle est son idée de la littérature : on

le voit, ce n'est pas le badinage que flétrissent les bons vivans et hommes d'action. D'ailleurs, ne l'a-t-il pas déclaré ? homme d'action, il le serait : « Il n'a jamais eu une pensée pour la politique, sans frémir de ne pas tenir l'empire. Il a toujours été partagé entre la passion des héros et celle des saints. » M. André Suarès ajoute : « C'est pourquoi il était artiste. »

M. André Suarès s'amuse de ce Caërdal qu'il a créé à sa ressemblance mentale, et comme un emblème plutôt que comme un portrait de ses velléités profondes. L'emblème agrandit gaiement le portrait. Ramenons à leur exacte signification les velléités emblématiques de Caërdal. Faute d'être le héros et l'empereur, il est le condottière de la beauté : c'est que, présentement, Caërdal ne trouve pas, dans nos circonstances, l'occasion d'agir et d'être à sa guise efficace. Il accuse la plèbe indocile et constate que, pour penser, il faut être seul. Il accuse l'époque et la démocratie. Il s'est retiré hors du monde où certains fantoches se croient si actifs et le sont peut-être : mais ils sont, dans l'anarchie, des agens de désordre; et faire du désordre, ce n'est point agir. L'action véritable, c'est l'empire de l'ordre sur le désordre. Il faut donc aller autre part; et la littérature est l'alibi, l'unique alibi. Je crois que Caërdal approuve Salluste qui, écarté de la politique, déclare aussi belle que le gouvernement l'histoire. Il donne à la pensée de Salluste un sens plus large encore : il affirme l'identité de la littérature et de l'action; s'il les distinguait, ne serait-ce pas pour attribuer à la littérature, synthèse de toute la réalité active, la suprématie ?

C'est pourquoi Caërdal est artiste. Examinons les victoires du condottière. Chacun de ses livres est l'une de ses conquêtes. Eh bien ! ses conquêtes, on peut les distribuer ainsi : conquête de la nature, conquête des hommes, conquête de soi; et puis le règne.

Conquête de la nature : le *Voyage du condottière* et le *Livre de l'Émeraude*. Le condottière s'est emparé de l'Italie et de la Bretagne. Dans le *Livre de l'Émeraude*, la Bretagne a son charme, sa couleur et ses nuances. Elle apparaît comme « la plus noble terre qui soit dans le Nord, à la fin des temps où il y eut des peuples singuliers et des provinces libres ; » elle mire sur l'Océan « sa figure de sirène mélancolique : » mourante, la belle émeraude jette son dernier feu. M. André Suarès l'a peinte quatre-vingt-une fois; ou bien il a consacré à ses divers aspects quatre-vingt-une études, chacune achevée comme un tableau : dans cette variété, nous apercevons l'unité d'une âme, celle de la Bretagne, que révèlent tantôt un paysage, tantôt l'un de ses

habitans et l'anecdote d'une destinée dirigée par elle. Le voyage italien déroule les pays augustes et jolis, les horizons d'histoire et les intentions des artistes.

Conquête des hommes, — et des grands hommes, non de la multitude avec qui l'on est orgueilleux : — *Wagner*, *Tolstoï vivant* et les *Trois hommes*, Pascal, Ibsen et Dostoïevsky. Ce sont les héros et les saints de Caërdal; et il en a d'autres : ce sont du moins ses préférés. Notons qu'il admire Tolstoï et l'aime. On s'attendait peut-être que son esthétique et l'éthique de *Voici l'homme* le rapprochât plutôt de Nietzsche. Or, il est sévère à Nietzsche; il écrit : « Les livres de Nietzsche sont des essais au chef-d'œuvre; mais cet Apollon est toujours en cage; il fait le dieu, en vrai Phébus d'université, à bésicles d'or : tout de même, son char est une chaire, et son Pégase une rosse allemande harnachée de lexiques in-folio. » La préférence accordée à Tolstoï contre Nietzsche est significative et, en quelque mesure, montre que Caërdal ne se confine pas volontiers dans une littérature inactive. Mais n'allons pas le croire tolstoïen, non plus. Tolstoï l'a tenté. Le volume intitulé *Tolstoï vivant*, où il a réuni plusieurs essais de dates différentes, indique les tribulations du zèle qu'il a eu pour l'auteur d'*Anna Karénine :* essais contradictoires, l'un « pour Tolstoï, » un autre qui hésite « pour et contre Tolstoï, » et le dernier « contre Tolstoï. » Puis, après cela, quand le vieillard est parti de chez lui afin d'aller mourir en vagabond selon ses principes, une « prose de l'évasion, » rythmée comme un poème, le célèbre : « Le Vieux aux gros sourcils (qu'ils soient buissons à la Saint-Yves, pour que les bouvreuils y nichent) cherche dans la forêt un coin pour sa hutte d'ermite. Ses cheveux blancs sont plus blancs, et plus blanche sa barbe blanche; et plus gris ses yeux d'eau sur le sable, comme l'écorce du bouleau par la pluie d'avril, ou comme les prunelles de la lionne caressante. Déjà le visage du saint anachorète s'illumine; et les ailes des anges fleurissent dans ses rides... » Puis, quand Tolstoï est mort, il y a (troisième série des essais *Sur la vie*) le dialogue si beau, d'une si grave poésie, des chênes d'Yasnaïa Poliana : « Dors, à présent, vieux homme noueux. Le vent ne mêlera plus les écheveaux de ta barbe blanche, comme la barbe de Jupiter pendue à la fourche des branches. Pour nous, frères chênes, gardons notre père Tolstoï, sur le tertre, d'une grandeur unique par le site, qui domine la plaine infinie... » On trouvera de pareilles beautés intelligentes et de pareilles musiques dans les chapitres que M. André Suarès a composés touchant Pascal, Ibsen et Dostoïevsky.

Mais il dit : « Le voyageur est encore ce qui importe le plus dans un voyage... Comme tout ce qui compte dans la vie, un beau voyage est une œuvre d'art : une création. De la plus humble à la plus haute, la création porte témoignage d'un créateur. Les pays ne sont que ce qu'il est... » Voyage à travers les pays ou voyage à travers les livres et les pensées. De sorte que le voyageur, en conquérant les pays et les pensées, songeait à lui premièrement, à Caërdal. Cependant il était bien attentif à ce qu'il rencontrait, à ce qu'il examinait ; il ne se dépêchait pas de l'apercevoir et d'y continuer son habitude. Au contraire, il avait grand soin de ne pas appauvrir le spectacle et, ainsi, de ne pas diminuer sa conquête. Les thèmes qu'il s'est proposés, il les traite « objectivement : » c'est par égard pour eux et par égard pour lui, on le comprend. Mais, de toutes façons, la conquête qu'il a poursuivie avec le plus de diligente ardeur, la voici.

Conquête de soi : elle occupe tous ses livres. L'un des épisodes les plus poignans et les plus riches de conséquences est consigné dans le volume qui a ce titre, *Sur la mort de mon frère :* conquête de soi contre la douleur. L'auteur quelquefois prête à un suppléant qu'il appelle François Talbot sa souffrance qu'il étudie ; et puis, la fiction se défait : et il note sa douleur, tout simplement, avec quelle dignité, quelle sincérité d'accent, quelle délicatesse du sentiment le plus tendre et le plus malheureux ! A peine ose-t-on, sur un livre de ce genre, épiloguer. Mais, dans l'œuvre de M. André Suarès, il marque une crise importante. C'est ici que commence l'extrême solitude à laquelle l'écrivain, par son orgueil, se condamnait déjà et qui maintenant lui devient un farouche devoir autant qu'une nécessité. C'est ici, en outre, que le cœur, aimant naguère à se guinder, connaît de naïves alarmes, n'y résiste pas et, maître de lui pourtant, s'abandonne. A se ressaisir, la lutte est noble et pathétique. Il y a, dans l'œuvre de M. André Suarès, cette angoisse.

Pourquoi ne pas dire, tout bonnement : M. André Suarès écrit des récits de voyages, de la critique et des essais ?... Il est possible qu'en insistant un peu trop sur le système dogmatique et singulier qui fait l'armature de son œuvre, je l'aie involontairement desservi. Alors, qu'on le lise en négligeant le système et en goûtant l'art seulement, un art délicieux d'invention, d'adresse et de nouveauté, un art sans cesse ingénieux et qui prodigue ses trouvailles, un art où les repentirs mêmes ont la pureté des lignes décisives, un art spontané à la fois et savant, un art qui abuse de ses prestiges et qui est donc prestigieux.

Mais il fallait aussi qu'on pût distinguer la pleine signification de cette œuvre et, dans cet art, une idéologie : car l'œuvre de M. André Suarès mérite la double couronne; elle a cette double beauté.

Il est possible, d'autre part, que M. André Suarès donne lui-même une importance exagérée au système de sa pensée. Je ne l'affirme pas. Dégagée de l'appareil qui la contraint, cette littérature ne fleurit-elle pas mieux?... Caërdal affiche la haine des doctrines; et il écrit : « L'homme de génie n'a pas de doctrines. » Mais il ajoute : « Elles varient avec ses propres efforts à vivre ; car on ne vit point, à moins de renouveler continuellement sa vie. » Et c'est encore une doctrine, je le disais. Caërdal, qui réprouve les doctrines, s'échappe rarement de ses doctrines, moins changeantes qu'il ne le croit.

Ce sont les doctrines de la conquête. Or, j'annonçais : après la conquête, le règne. Il me semble qu'au point où est arrivée l'œuvre de cet écrivain, nous assistons à l'accomplissement de la conquête et, pour ainsi parler, aux préludes du règne. On voudrait, à présent, que la polémique aboutît à la sérénité. Caërdal avait à écarter, fût-ce par la violence, les barbares. Ne les a-t-il pas écartés? S'il continue de les maltraiter, les dédaigne-t-il suffisamment? Il les dédaigne; et il s'apaise. Son dernier livre, l'adorable *Cressida*, témoigne d'un esprit qui, après tant de combats, sait profiter de la victoire. Cressida et Troïlus, et puis Hélène qui a vieilli, Ménélas qui s'est conservé, Andromaque embellie de sa tristesse, et Diomède si fougueux, et le raisonnable Ulysse, Pandarus qui, de sa tour, répand des vérités premières et, descendu de sa tour, débite des sornettes, à l'occasion scandaleuses, et l'ombre de Pâris élégante et vaniteuse, et Polyxène au tombeau, et Cressidès vont et viennent dans ce poème, allégories amusantes du désir, de l'amour et de la mort, et de la frivolité, petite mort perpétuelle. Leur querelle est un badinage trempé de larmes. Et Cressida, tout en pleurant, comme elle rit! tout en souriant, comme elle pleure! Dans son bavardage de coquetterie, passent de telles phrases : « La nuit est la cendre bleue d'un jour qui s'est consumé de tendresse; » de telles phrases, qui sont les plus fines conquêtes de Caërdal et ses promesses magnifiques.

André Beaunier.

REVUE SCIENTIFIQUE

L'ULTRA-VIOLET ET LA VIE

Les effets biologiques récemment découverts des rayons ultra-violets sont à tous égards remarquables. Il nous ont ouvert sur le mécanisme de la vie des perspectives nouvelles. Mais ils ne sont pas seulement importans au point de vue purement scientifique et pour cette petite élite qui, dans les laboratoires, et sans souci des conséquences, travaille fiévreusement pour *savoir*. Ils ont franchi bien vite les fenêtres trop haut perchées des savantes tours d'ivoire. De là, ils se sont répandus, comme une volée d'oiseaux bienfaisans dans la libre atmosphère que tout le monde respire : les applications biologiques des rayons ultra-violets ne peuvent être indifférentes à personne, parce qu'elles nous ont sur plusieurs points fourni des armes nouvelles contre la maladie, et parce qu'elles sont, pour l'hygiène générale, d'une grande importance.

Nous examinerons aujourd'hui, rapidement, quelques-unes des actions de l'ultra-violet sur les animaux : sur les microbes d'abord, puis sur les êtres supérieurs et sur l'homme, et particulièrement sur sa vision; en outre, les applications qu'on en a faites à la thérapeutique et à la stérilisation des eaux. Enfin les effets biochimiques de ce rayonnement nous montreront comment des lumières toutes nouvelles ont été apportées, grâce à lui, dans l'étude des transformations d'énergie que réalise le monde végétal, et en particulier dans la fonction la plus importante peut-être pour la conservation de la vie terrestre : l'assimilation chlorophyllienne.

L'ULTRA-VIOLET ET LES MICROBES

Les rayons ultra-violets exercent une action violemment destructive sur les cellules animales et végétales ; les êtres monocellulaires, microbes et bactéries sont rapidement tués par eux. Cette action *abiotique* de l'ultra-violet, comme l'a très heureusement appelée M. Dastre, n'a guère été mise en évidence qu'à la fin du siècle passé. Pourtant, dès 1877, Downes et Blunt, étudiant l'action de la lumière solaire sur les bactéries, avaient remarqué qu'en exposant au soleil des cultures microbiennes dans des tubes en verre rouge, jaune, bleu et blanc, les cultures témoins tenues dans l'obscurité se développaient plus vite que celles des tubes rouges et jaunes, tandis que les cultures contenues dans les tubes bleus et blancs ne se développaient pas du tout. Cela déjà montrait que les rayons solaires les plus *abiotiques* sont les rayons des plus petites longueurs d'onde.

Puis Duclaux, Arloin, d'Arsonval, Roux développaient et complétaient de diverses manières ce résultat, et nous arrivons enfin aux expériences de l'Anglais Marshall Ward qui le premier étudie complètement l'action microbicide des rayons ultra-violets eux-mêmes. Il montre notamment que la lumière de l'arc électrique au charbon est plus active que celle du soleil lorsqu'il n'y a pas de verre interposé entre l'arc et les microbes. Les rayons les plus actifs sont donc très absorbables par le verre et se trouvent bien au delà du spectre visible.

Dès lors deux explications théoriques étaient en présence : pour les uns l'atmosphère au voisinage des microbes jouait un rôle essentiel, et l'ultra-violet devait agir en ozonisant l'oxygène ambiant (on sait que l'ozone est un stérilisant énergique). Pour d'autres au contraire, il agissait directement et chimiquement sur les cellules microbiennes elles-mêmes, et certaines expériences tendaient en effet à prouver que l'action n'est pas moins intense en l'absence d'oxygène. Nous verrons tout à l'heure comment les expériences récentes de M. Victor Henri viennent de fournir un critérium définitif entre ces diverses théories des effets abiotiques de l'ultra-violet.

Enfin aux environs de 1900, et jusque vers 1905, les travaux les plus remarquables sur ce sujet ont été faits à Copenhague par Finsen et ses élèves. Ceux-ci sont à peu près exclusivement connus en France pour leurs recherches photothérapeutiques. Comme il arrive souvent, les découvertes de Finsen sur le lupus ont fait passer dans l'ombre les remarquables expériences de laboratoire qu'il a entreprises sur des

sujets un peu différens. Le grand public, et parfois aussi le public savant, ont sur les penseurs des idées souvent tyranniques. Ils n'admettent pas qu'on soit l'homme de deux idées ; ils vous rivent dans un sillon unique dont il est interdit de sortir sous peine de perdre leur faveur. Ils n'imaginent pas lorsqu'un créateur a fait une chose très belle qu'il en puisse produire d'autres disparates, de même que le soleil resplendissant de midi leur fait oublier les étoiles qui, par myriades, brillent autour de lui. Et pourtant les étoiles sont aussi des soleils ; s'ils ne les voient pas en même temps, c'est seulement parce que leur œil est imparfait. Cet état d'esprit est cause sans doute que ces travaux de l'école de Finsen sur l'ultra-violet sont peu connus en France, et que dans une bibliographie récente du sujet que cite M. V. Henri (1) aucun des 32 mémoires publiés par cette école sur les actions ultra-violettes ne soit même cité. On nous permettra donc d'indiquer d'un mot quelques-uns des résultats obtenus à Copenhague. D'une part, ils ont établi que lorsque la lumière de l'arc électrique au charbon est condensée par une lentille de quartz au lieu d'une lentille de verre, l'action microbicide est plus de 1000 fois plus rapide (à une certaine distance, le *prodigiosus* est tué, dans le premier cas en 2 secondes, dans le second en 35 minutes). On a montré d'autre part que l'arc électrique éclatant entre métaux, et notamment l'arc au fer a une action cinquante fois plus énergique que l'arc au charbon. On a aussi comparé à l'institut Finsen l'action des rayons ultra-violets sur divers microorganismes et constaté ceci : les cultures des microbes jeunes sont bien plus sensibles que les cultures âgées ; les levures et champignons sont bien moins sensibles aux rayons ultra-violets que les microbes ; enfin ni la taille ni la pigmentation des infusoires ne se trouve en rapport avec leur résistance à ces rayons ; il semble que ces inégalités de sensibilité doivent être attribuées à des différences dans la composition chimique du protoplasma cellulaire. Enfin M. Bang a, dans un travail très complet, comparé la vivacité de l'action des rayons de diverses longueurs d'onde de la lumière de l'arc au charbon ; si on veut bien se souvenir que l'*énergie* de ces divers rayons décroît régulièrement du rouge vers l'ultra-violet, on trouvera d'autant plus frappans les résultats suivans de Bang :

Rouge.	Aucune action après. .	7 680	secondes.
Jaune	—	7 680	—
Vert.	—	7 680	—

(1) *Journal de Physiologie et de Pathologie générales*, novembre 1911.

Bleu.	Durée mortelle après .	7 680	secondes.
Violet.	—	960	—
Ultra-violet 360 à 340 μμ.	—	480	—
— 300 à 280 μμ.	—	120	—
— 260 à 240 μμ.	—	2	—
— 220 à 210 μμ.	—	30	—
— 210 à 200 μμ.	—	120	—

Il n'y a donc aucun rapport entre l'énergie correspondant aux rayons ultra-violets et leur action bactéricide. On aurait pu croire, d'après les résultats résumés dans le tableau précédent, et on a cru longtemps qu'il existait une longueur d'onde pour laquelle l'action abiotique de l'ultra-violet passe par un maximum. Mais Mme Victor Henri a montré récemment qu'il n'en est rien, que seul le faible rendement de l'arc dans l'ultra-violet extrême est cause de ce maximum apparent, et qu'en réalité le pouvoir abiotique des rayons ultra-violets augmente, aussi loin qu'on peut l'étudier à mesure que la longueur d'onde diminue. Nous avons vu dans notre dernière chronique qu'il en est de même de leur pouvoir d'être absorbés par les corps. De fait, ces rayons ne pénètrent que très peu dans le protoplasma par lequel ils sont complètement arrêtés sous une épaisseur très minime, à l'encontre de ce qui se passe pour les rayons du radium et les rayons X. Ceci est sans doute la cause qui limite aux organismes microscopiques l'action abiotique de l'ultra-violet.

La construction de la lampe à vapeur de mercure a permis de perfectionner beaucoup ces recherches, à cause de sa richesse en rayons très réfrangibles. Tout récemment les physiologistes de l'école de Munich ont montré que la sensibilité à l'ultra-violet des microorganismes et même des êtres pluricellulaires augmente beaucoup lorsqu'on leur ajoute, même en quantité extrêmement faible, certaines substances fluorescentes. C'est ainsi que lorsqu'on fait une injection sous-cutanée, par ailleurs inoffensive, de 2 milligrammes d'hématoporphyrine à des souris blanches et qu'on les expose ensuite à la lumière de l'arc, elles meurent rapidement tandis qu'à l'obscurité elles ne présentent aucun trouble. On n'est pas d'accord sur la cause de ce curieux phénomène. Mais il n'est peut-être pas inutile de remarquer que les substances fluorescentes absorbent énormément l'ultra-violet (nous y reviendrons à propos des effets de celui-ci sur l'œil) et que l'énergie abiotique de ce rayonnement paraît liée à sa faculté d'être absorbé.

Ce rapide examen serait incomplet si nous passions sous silence les beaux et tout récens travaux exécutés par M. Victor Henri au labo-

ratoire de physiologie de la Sorbonne. Le résultat le plus important obtenu par M. Victor Henri est la démonstration faite récemment par lui, à l'aide de méthodes microchimiques ingénieusement variées, que les rayons ultra-violets agissent non par l'intermédiaire du milieu ambiant, mais directement sur le microbe lui-même, en y produisant une coagulation du protoplasma et des réactions chimiques modifiant l'affinité des microorganismes pour les couleurs. Ainsi se trouve résolue la controverse qui s'était élevée, comme nous l'avons vu, entre les divers théoriciens de l'action abiotique de ces rayons.

LA STÉRILISATION DES EAUX PAR L'ULTRA-VIOLET

Comme il fallait le prévoir, l'action mortelle de l'ultra-violet sur le microorganisme prend une place de plus en plus importante dans l'arsenal des moyens qui servent à défendre la vie humaine contre ses plus dangereux ennemis : les microbes pathogènes. Déjà nous profitions depuis longtemps de l'action assainissante de ces rayons grâce à la lumière solaire, et l'exposé précédent nous aide à comprendre pourquoi les logemens où cette lumière ne pénètre jamais sont les moins hygiéniques, pourquoi les villes industrielles où les fumées obscurcissent le ciel et absorbent fortement les rayons solaires les plus réfrangibles sont en général moins saines que les autres, pourquoi enfin les pays brumeux du Septentrion sont souvent moins favorables à la santé que les régions ensoleillées du Midi. Après tout, la propreté tant vantée des pays du Nord, si souvent mise en balance avec la négligence et, disons le mot, la saleté qui règne parfois dans ceux du Midi est peut-être un résultat naturel de l'adaptation : ceux-ci ont moins souci de l'hygiène parce qu'elle leur est moins nécessaire, et que les rayons solaires y sont autant de balais aux fibres dorées nettoyant l'air de ses microbes. C'est sans doute ce qui autorise les services de balayage municipaux de tant de villes méridionales à se faire des loisirs ; mais il en est qui exagèrent vraiment leur confiance dans le soleil.

La stérilisation des eaux potables, si importante pour la santé publique, a fait grâce à l'ultra-violet des progrès importans. On a beaucoup discuté depuis quelque temps sur les questions de priorité relatives à cette application. En définitive, il semble bien que les expériences faites en 1892 par M. Mashall Ward sur les eaux de la Tamise, et dont nous avons déjà parlé, ont constitué le premier pas décisif dans cette voie. Trois ans après, un ingénieur français, M. Charles Lambert, à

l'occasion d'un concours ouvert par la Ville de Paris, préconisait, dans un remarquable mémoire adressé au Service des Eaux, l'action de la lumière ultra-violette pour l'épuration des eaux de rivière. Naturellement, le mémoire fut mis au panier : il ne convient pas d'être trop en avance sur son temps. Mais c'est seulement ces toutes dernières années, depuis l'invention de la lampe à vapeur de mercure, que la question est réellement entrée dans la pratique. Parmi les travaux les plus importans à ce sujet, il faut citer surtout ceux de de Mare, ceux très remarquables de Courmont et Nogier, qui ont les premiers réalisé la stérilisation ultra-violette de grandes quantités d'eau ; ceux de Victor Henri et Stodel, etc.

Parmi les procédés antérieurement les plus répandus pour assurer l'épuration des eaux, le filtrage est un des plus économiques, et c'est lui qu'emploie encore à peu près exclusivement la Ville de Paris. Mais il n'assure qu'une stérilisation très incomplète. On a essayé aussi dans certains cas d'urgence, — et notamment durant l'été de 1911, — des purifications chimiques, mais elles laissent dans l'eau des produits qui ne sont pas sans inconvéniens, et les Parisiens n'ont sans doute pas oublié le goût prononcé d'eau de Javel qu'eut il y a deux ans l'eau soi-disant potable qui coulait de leurs robinets. En fait, il n'existe guère à l'heure actuelle que deux procédés stérilisant les eaux dans des conditions pratiques et sans altération : le procédé par l'ozone produit électrochimiquement et le procédé par l'ultra-violet. Du premier qui sort du cadre de cette chronique nous dirons seulement qu'il a fourni des résultats très favorables qui lui permettent, sans qu'on sache lequel l'emportera, d'entrer en balance avec le second. Il se peut d'ailleurs que l'un et l'autre aient un avenir également brillant, et que les progrès de l'un entraînent les progrès parallèles du second, comme il est arrivé dans la lutte pour l'éclairage entre le gaz et l'électricité.

La lampe à vapeur de mercure stérilise à peu près instantanément l'eau sous une épaisseur de 30 à 50 centimètres. Dans ces conditions, des eaux qui contiennent jusqu'à 1 million de colibacilles par centimètre n'en contiennent plus un seul après une minute d'exposition. Certains microbes qui sont susceptibles de résister à l'ébullition de l'eau contenue pendant plusieurs heures, comme le *Bacillus mesentericus*, sont tués presque instantanément. Cela suffirait à prouver que la chaleur des rayons ultra-violets n'est pour rien dans leur action. On peut d'ailleurs calculer que l'énergie de ces rayons lorsqu'ils stérilisent l'eau serait à peine capable d'élever sa température d'*un cent-millième de degré* (Victor Henri). L'ultra-violet ne modifie aucunement par

ailleurs la composition chimique de l'eau, son odeur ou sa saveur. Enfin l'expérience a montré que la stérilisation par l'ultra-violet n'est efficace que lorsque les eaux sont limpides et ne contiennent pas de matières étrangères opaques en suspension. Il faut donc l'accompagner d'une préfiltration. Des essais ont été faits en grand à Marseille en 1910 et tout récemment aux usines d'Ivry à Paris. Bien qu'ils laissent encore en suspens certaines questions concernant la durée des lampes, la nécessité de les immerger ou non dans l'eau, l'utilité de contrôler souvent leur rendement, il n'est pas douteux qu'elles permettent d'entrevoir le plus utile avenir pour la stérilisation des eaux potables par l'ultra-violet.

Dès maintenant la stérilisation des eaux est faite par ce procédé à Lunéville, à Saint-Malo, à Gênes notamment. On a même créé des appareils mobiles pour la guerre dont l'un a fait la campagne du Maroc pendant neuf mois, dont un autre a suivi récemment, et avec de bons résultats, les manœuvres de l'armée austro-hongroise.

On a voulu appliquer à d'autres liquides que l'eau ce procédé de stérilisation, mais on a constaté que la plupart d'entre eux (vin, bière, cidre, etc.) sont, à cause des colloïdes qu'ils tiennent en suspension, peu transparens à l'ultra-violet, ce qui exige qu'on ne les fasse couler sur la lampe qu'en couches très minces et rend l'opération peu économique. En revanche, diverses applications secondaires ont été réalisées avec succès : beaucoup de brasseurs stérilisent leurs fûts vides en y promenant quelques instans une lampe à vapeur de mercure. Des compagnies d'eaux minérales stérilisent de cette façon l'eau ordinaire qui leur sert à laver leurs bouteilles. Des sociétés agricoles stérilisent de même l'eau de lavage des beurres, ce qui améliore notablement la conservation de ceux-ci.

LA THÉRAPEUTIQUE ET LA PHYSIOLOGIE DE L'ULTRA-VIOLET

Toute la série animale s'étage entre les infiniment petits et l'homme, ce qui ne veut point dire, hélas ! que celui-ci soit un infiniment grand. On n'a guère recherché jusqu'ici qu'aux deux extrémités de cette échelle les effets de l'ultra-violet, et leur étude pour les diverses espèces intermédiaires est encore une page à peu près blanche de la physiologie.

Signalons cependant que divers animaux (fourmis, daphnies, insectes, vers) présentent, comme Lubbock, Forel, Loeb et d'autres l'ont montré, un phototropisme négatif vis-à-vis des rayons ultra-

violets, c'est-à-dire qu'ils voient ces rayons auxquels la rétine humaine est complètement aveugle, et qu'ils fuient les endroits éclairés par eux. M. et Mme Victor Henri ont en outre découvert récemment que, sous l'action de ces rayons certaines espèces de petite taille, et notamment ces petites crevettes d'eau douce qu'on appelle les *cyclops* et qui n'ont qu'un ou deux millimètres de longueur, présentent des réactions très nettes et aussi constantes que celles d'un appareil de physique parfaitement gradué. En étudiant le mécanisme de cette excitation ultra-violette chez ces animaux, M. Victor Henri et M. Larguier des Bancels ont obtenu des résultats qui nous ouvrent des horizons remarquables sur le mécanisme de la mémoire et de plusieurs autres facultés psychiques, et apportent un argument nouveau aux idées de Loeb, dont nous avons parlé récemment et qui assimilent les plus hautes facultés de l'âme au phototropisme. Nous y reviendrons quelque jour.

En ce qui concerne l'homme, l'ultra-violet a des effets physiologiques variés dont les plus redoutables sont sans conteste ceux qu'il produit sur l'œil. On a cité des expérimentateurs qui, pour avoir regardé quelques instans, sans précautions, des lampes à vapeur de mercure, avaient perdu la vue. Chose remarquable, cette action nocive de l'ultra-violet, comme d'ailleurs en général les effets abiotiques de ce rayonnement, ne se produit d'une manière marquée que pour les rayons de longueur d'onde inférieure à 0,29 μ, c'est-à-dire à partir de la limite de l'ultra-violet solaire, tel qu'il nous parvient après la traversée de l'atmosphère. Leibnitz n'eût pas manqué de voir là une harmonie préétablie. Nous dirons plus simplement que c'est sans doute un effet naturel de l'adaptation progressive des êtres à la lumière du jour. Malheureusement, cette adaptation n'existe pas encore pour les sources artificielles de lumière, bien plus riches en ultra-violet, et c'est ainsi que se produisent des accidens variés qu'un éminent ophtalmologiste français, M. le professeur Terrien, a étudiés et discutés avec beaucoup de finesse. La série des troubles causés par beaucoup de lampes électriques employées sans précaution, comme aussi dans certains cas, lorsqu'une étincelle électrique éclate inopinément près des yeux, dans le cas de court-circuit par exemple, cette « ophtalmie électrique, » comme on l'a appelée, produit des effets complexes : des réactions inflammatoires avec rougeur et gonflement des paupières, et de la conjonctivite très tenace, des troubles fonctionnels (éblouissemens, diminution de l'acuité et du champ visuel), des troubles nerveux variés dont les plus fréquens sont les névralgies.

Le cristallin de l'œil garantit contre les effets nocifs des rayons ultra-violets la rétine qui, en son absence, est attaquée par eux comme on l'a montré par des expériences sur les lapins. Le cristallin, en même temps qu'il absorbe ces rayons devient très vivement fluorescent sous leur action; et on a actuellement de nombreuses raisons de croire que ce phénomène produit à la longue des modifications cellulaires de cette lentille visuelle, et diminue sa transparence. M. Terrien a cité divers cas de cataracte (on sait que celle-ci est une opacification du cristallin) produits par l'ultra-violet, et on a une tendance à croire actuellement que la cataracte sénile pourrait être due à une accumulation d'effets de ce genre. Il faudrait, pour en être tout à fait sûr, examiner si les statistiques indiquent une fréquence plus grande de la cataracte depuis l'emploi des lampes riches en rayons ultra-violets.

Il est évident en tout cas que la meilleure lumière artificielle au point de vue de l'hygiène de l'œil est la moins riche en ultra-violet. Par contre, c'est aussi la moins éclairante, puisque, comme nous l'avons vu, l'éclat des sources lumineuses est en général proportionnel à leur température et augmente en même temps que leur richesse en rayons très réfrangibles. Il faut donc se garantir le mieux possible contre les effets nocifs de nos lampes modernes qui toutes, — surtout les lampes à arc, — sont riches en ultra-violet. On a essayé dans ce dessein protéger les yeux par des verres de diverses couleurs ou fumés, mais c'est insuffisant; on a construit aussi des verres spéciaux qui absorbent fortement l'ultra-violet, et notamment des verres contenant des substances fluorescentes comme l'esculine. On en obtient de très bons résultats.

L'ultra-violet agit très fortement sur la peau et produit des sortes de brûlures, qu'on a appelées « coups de soleil électriques. » Il n'est pas douteux que les coups de soleil si fréquens en montagne sont dus à la richesse plus grande en petites longueurs d'onde du rayonnement solaire aux altitudes notables. Comme la transparence à l'ultra-violet de notre atmosphère varie beaucoup d'un jour à l'autre, on s'explique aussi que l'on puisse recevoir des coups de soleil au niveau de la mer, certains jours qui en apparence ne diffèrent pas des autres. Enfin la neige et la glace ont un pouvoir réflecteur presque parfait pour l'ultra-violet de la lumière du jour, et cela nous aide à comprendre pourquoi les longues stations dans les champs de neige ou les glaciers produisent des brûlures du visage. La peau attaquée par l'ultra-violet se défend d'abord par une congestion des capillaires cutanés produisant une desquamation, puis par la formation de

pigmens. C'est donc l'ultra-violet qui produit le teint bronzé des individus longtemps exposés au soleil ; c'est lui qui, dans le cours des siècles, a noirci la face camuse des descendans de Cham.

Il paraît bien prouvé aujourd'hui que l'action bienfaisante de l'héliothérapie dans un grand nombre d'affections cutanées est due aux rayons les plus réfrangibles de la lumière solaire. Cette action est, comme nous l'avons vu, uniquement superficielle. Si cependant l'héliothérapie a souvent un retentissement heureux sur diverses maladies générales, c'est évidemment par une action indirecte, et parce que, il convient de ne pas l'oublier, le fonctionnement du système nerveux tout entier est lié à celui de la peau.

Dans le domaine de la dermatologie, les succès de l'ultra-violet ne se comptent plus. La gloire en revient presque exclusivement au Danois Finsen, dont la mort prématurée ne peut empêcher l'œuvre d'être impérissable. Finsen opéra d'abord avec la lumière solaire dont il filtrait, par des procédés ingénieux, les rayons extrêmes, puis avec des arcs électriques au charbon et au fer. Aujourd'hui, on opère de préférence avec les lampes à vapeur de mercure sous la forme commode que leur a donnée le dermatologiste Kromayer. Un grand nombre d'affections de la peau ou des muqueuses, d'origines variées et surtout tuberculeuse, et dont la nomenclature complète sortirait des limites de cette étude, sont aujourd'hui guéries ou très améliorées par ces méthodes. En particulier, dans le *lupus* vulgaire, cette maladie cutanée d'origine tuberculeuse, et dont aucun traitement ne venait vraiment à bout antérieurement, Finsen a pu fournir des statistiques de plusieurs centaines de cas avec un pourcentage de 97 pour 100 de guérisons. Les nævus, les épithéliomas et tumeurs superficielles, l'acné, l'herpès, la pelade, ont fourni des résultats analogues.

Si l'action thérapeutique uniquement superficielle des rayons ultra-violets semble encore limiter un peu leur emploi, il n'est pas douteux qu'un jour prochain le perfectionnement des appareils et la réduction de leurs dimensions permettront d'aller, jusque dans les cavités les plus cachées du corps humain, frapper à mort les microbes pathogènes sous le choc de ces rayons sauveurs.

L'ULTRA-VIOLET ET LES TRANSFORMATIONS DU MONDE VÉGÉTAL

Les rayons ultra-violets ont contribué à fournir récemment l'explication d'une des énigmes les plus passionnantes de cette planète sublunaire, d'une de celles qui intéressent le plus l'humanité, parce que

le problème de la vie terrestre tout entier est suspendu à sa solution comme la vie d'Œdipe fut suspendue jadis aux lèvres du sphinx. Je veux parler de l'*assimilation chlorophyllienne des végétaux*. On sait que le carbone, le charbon, est l'élément fondamental de la substance vivante. C'est lui qui constitue en majeure partie les organismes. C'est lui que la respiration des animaux combine dans leurs poumons à l'oxygène de l'air pour le rejeter dans l'atmosphère sous forme d'acide carbonique. On sait tout cela depuis Lavoisier. On sait aussi que la respiration des plantes vertes est différente : sous l'action de la lumière solaire elles puisent au contraire dans l'air l'acide carbonique exhalé par les animaux ou par les combustions naturelles et industrielles, en assimilent le carbone qui se transforme dans leur sein en hydrates de carbone ou sucres et leur permet de croître, et rejette dans l'air l'oxygène qu'elles ont arraché au gaz carbonique. Les plantes servent ainsi à maintenir constante la teneur en oxygène et acide carbonique de l'air, et à équilibrer et compenser les effets de la respiration animale et des autres combustions. Mais ce n'est pas tout : le carbone nécessaire aux animaux, ceux-ci ne le peuvent assimiler qu'en se nourrissant de végétaux. Ces derniers sont donc l'intermédiaire, le courtier indispensable qui permet aux animaux d'assimiler le carbone minéral, la houille, qui est elle-même l'énergie du soleil emmagasinée par les végétaux durant la période carbonifère.

Seules les plantes pourvues de cette matière colorante verte qu'on appelle la chlorophylle sont aptes à remplir cette fonction et on croyait jusqu'à ces dernières années que celle-ci était une fonction nettement vitale et irréductible aux actions chimiques ordinaires.

Il n'en était rien. En 1893, M. Bach a exécuté au Collège de France une expérience fondamentale. Il a montré que la lumière solaire, agissant sur l'acide carbonique et l'eau *en présence de sels d'urane*, combine ces corps en formant de l'aldéhyde formique, à partir duquel on peut faire facilement la synthèse des sucres et des matières fondamentales des végétaux. Ainsi se trouvait réalisé pour la première fois artificiellement le phénomène essentiel de l'assimilation chlorophyllienne.

On a établi depuis peu que, dans cette expérience, les sels d'urane agissent comme catalyseurs (nous avons expliqué ce terme), que la chlorophylle est elle-même un catalyseur, et que son action à ce point de vue est liée à son état colloïdal. Récemment MM. Daniel Berthelot et Gaudechon ont fait faire un pas nouveau et fondamental à la question en montrant que cette synthèse de l'aldéhyde formique, à partir du gaz carbonique, peut se faire en l'absence même de tous ca-

talyseurs, lorsque, au lieu de lumière solaire, on emploie les rayons ultra-violets. Ceux-ci permettent donc de faire directement ce que fait la lumière solaire dans les plantes, et sans les accessoires (chlorophylle) dont elle a besoin pour son œuvre. Enfin on a montré tout récemment qu'en faisant agir l'ultra-violet sur l'aldéhyde formique en liqueur alcaline, celui-ci se transforme directement en sucre. Cet ensemble de recherches mémorables constitue sans doute une des conquêtes les plus belles de la science contemporaine : non seulement elles résolvent le problème naguère si mystérieux de l'assimilation chlorophyllienne, mais elles nous donnent de ce problème une solution plus élégante et plus simple que celle-là même qu'avait réalisée la nature.

Enfin nous devons à MM. Victor Henri et Bierry de savoir que les rayons ultra-violets sont encore, dans un ordre d'idées voisin, des agens biologiques puissans : entre leurs mains ces rayons ont réalisé des réactions chimiques que l'on croyait, depuis Pasteur et encore récemment, l'apanage exclusif des êtres vivans, des microorganismes : nous voulons parler des fermentations.

A propos de ces recherches récentes, on peut se proposer de calculer la quantité d'énergie solaire emmagasinée par les plantes grâce à l'assimilation chlorophyllienne. On sait que l'énergie reçue du soleil par la Terre est énorme : en la supposant concentrée toute sur le lac de Genève, elle suffirait en moins de 20 minutes à porter de zéro à 100 degrés, c'est-à-dire à faire bouillir la masse du lac tout entier, qui est pourtant de 400 milliards de mètres cubes. En partant de ce fait qu'un champ fixe par an et par mètre carré 100 grammes de carbone (et en admettant que l'activité végétale de la Terre est en moyenne 10 fois moindre), on peut calculer que les végétaux fixent, dans l'assimilation chlorophyllienne, un peu plus du millionième de l'énergie totale fournie par le Soleil et qui est supérieure à un septillion de calories. Étant donné que l'homme a besoin pour vivre d'environ un milliard de petites calories par an, l'énergie solaire fixée par l'assimilation chlorophyllienne suffirait à nourrir 13 milliards et demi d'hommes. La population du globe n'étant guère que d'un milliard et demi, on voit qu'elle peut, suivant le précepte de l'Écriture, croître et se multiplier encore quelque temps sans avoir à redouter une disette de ses ressources en végétaux.

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le congrès que le parti radical et radical socialiste a tenu à Pau a eu, cette année, une importance particulière que lui donnent la proximité des élections générales et aussi le fait que, de son propre aveu, il traverse une crise dont il voudrait bien sortir à son avantage. Il est mécontent du présent et incertain de son avenir. Lorsqu'il passe ses troupes en revue, il s'enorgueillit d'être le parti le plus nombreux du Parlement et dès lors il s'étonne de n'être pas au pouvoir ou de n'y être représenté que par des doublures. Il devrait être le maître et il est dans l'opposition : peu s'en faut même qu'il ne soit toute l'opposition à lui seul. N'est-ce pas là un paradoxe, et comment a-t-il pu se réaliser? C'est ce que se demande le parti radical et le congrès de Pau s'est donné pour tâche de répondre à cette question : nous verrons dans un moment s'il y a réussi.

D'où vient la faiblesse du parti radical en dépit du chiffre de ses membres? La raison qu'en ont donnée presque tous les orateurs de Pau est que le parti, s'il s'est accru numériquement, a perdu en homogénéité. Il n'était à l'origine qu'une phalange ardente et pleine de foi, qui marchait en rangs serrés à la bataille et qui, grâce à ces belles qualités, a fini par remporter la victoire et par conquérir la place. Alors, qu'est-il arrivé? Rien n'attire comme le succès ; aussi a-t-on vu beaucoup de radicaux improvisés se rallier hâtivement au parti et lui apporter une force plus apparente que réelle ; il en a été enflé plus que solidifié. C'est le sort de tous les victorieux : le parti radical et radical-socialiste n'y a pas échappé plus qu'un autre. Il a fait des recrues suspectes. Si c'est là le mal, où est le remède? On n'a pas attendu l'ouverture du congrès pour le chercher : on a interrogé les augures et parmi eux l'homme que les radicaux-socialistes

appellent volontiers leur « maître vénéré, » c'est-à-dire M. Combes. Peut-être aurait-on pu se dispenser de l'interroger, car sa recette est bien connue, c'est l'union des gauches. M. Combes l'a pratiquée pendant tout le temps qu'il a été au pouvoir : l'union des gauches, le bloc, il ne connaît que cela, il ne veut pas connaître autre chose. Le remède est donc tout trouvé : il consiste à rétablir l'accord avec les socialistes unifiés. On verra alors se produire le même phénomène que dans certaines combinaisons chimiques où l'introduction d'un élément nouveau en élimine certains autres ; le parti radical et radical-socialiste perdra sans doute quelques-uns de ses membres, mais ce sera tout bénéfice ; ce qu'il perdra en nombre, il le retrouvera en vigueur ; il redeviendra lui-même et M. Combes sera tout prêt à le conduire à de nouveaux combats. Tel est l'oracle qui est venu de Pons : les radicaux et les radicaux-socialistes l'ont écouté avec le respect qui lui était dû. Mais, puisqu'il s'agissait, après un divorce retentissant, de conclure à nouveau mariage avec les socialistes unifiés, il restait à savoir ce que ces derniers en pensaient. M. Combes ne paraissait pas s'en mettre en peine le moins du monde, à la manière de ce personnage de comédie qui disait : « Mon mariage est à moitié fait, puisqu'il suffit pour le conclure de mon consentement et de celui de ma future et qu'il y a déjà le mien. » Le second consentement, c'était à M. Jaurès à le donner : il est difficile d'être moins empressé qu'il ne l'a été. Pour s'unir aux unifiés, il ne suffit pas, a-t-il dit, de le désirer, il faut encore accepter leur programme ou, du moins, ses points essentiels, et le premier de tous est la condamnation du service de trois ans et le retour au service de deux. La réponse était spirituelle si on songe à qui elle s'adressait. M. Combes, lorsqu'il a fallu, au Sénat, se prononcer sur la réforme militaire, est descendu dans sa conscience, et, n'y ayant rien trouvé, s'est abstenu. Admirable attitude pour un chef de parti, mais vraiment trop facile. Les socialistes unifiés ont un programme détestable sans doute, mais enfin ils en ont un : quel est celui des radicaux ?

La voix de M. Combes n'est pas la seule qui se soit fait entendre avant le congrès : il y a eu aussi celle de M. Caillaux. C'est à la *Dépêche* de Toulouse que M. Caillaux a fait la confidence de ses vues, et on a pu reconnaître tout de suite qu'elles différaient assez sensiblement de celles de M. Combes. Il y a entre les deux hommes la distance d'une génération, ou même de plusieurs. M. Caillaux rêve d'introduire de profondes modifications dans le parti radical. Son nom même lui déplaît : parti radical, cela est bien étroit, ne vaut-il pas

mieux dire « parti démocratique français? » Cette seconde dénomination est incontestablement plus large, mais convient-elle à un parti qui aspire à se purifier par élimination? « Nous exprimons, dit M. Caillaux, la démocratie qui travaille et qui, ne se repaissant pas de chimères, veut à la fois l'ordre et le progrès dans la République. » Qui ne serait volontiers d'un tel parti? « Avant tout, par-dessus tout, dit encore M. Caillaux, il faut se dégager de la politique de clientèle. » Combien nous sommes de cet avis! C'est la politique de clientèle qui a déshonoré le parti radical et radical-socialiste. Depuis qu'il est au pouvoir, il n'en a pas fait d'autre, et Dieu sait avec quelle âpreté impitoyable il a constamment pratiqué celle-là! Lui demander d'y renoncer est assurément le meilleur des conseils qu'on puisse lui donner, mais aussi la plus rude condamnation qu'on puisse lui infliger. Ce n'est pas M. Combes qui aurait tenu un pareil langage, lui qui a été l'initiateur de cette politique de débauche où les radicaux ont si vite perdu leur vertu et ont fait perdre la leur à tant d'autres. M. Caillaux prêche le retour aux principes, ce qui est avouer qu'on les a désertés. « Il faut, dit-il, déterminer un programme de réalisations immédiates assez précis et assez mesuré tout à la fois pour qu'on puisse dire que quiconque ne l'acceptera pas n'est ni un républicain, ni un démocrate sincère. » Par malheur, et on s'en doute, nous cessons, bien que républicain et démocrate, d'être d'accord avec M. Caillaux lorsqu'il précise. A la vérité, il le fait le moins possible, et, en dehors de la réforme fiscale où il est personnellement engagé, rien n'est plus vague que son programme.

Que dit-il, par exemple, de la loi militaire? On sait l'attitude qu'il a prise pendant la discussion : en présence de l'énorme développement militaire des Allemands, il a été d'avis que nous devions mettre une « rallonge » à notre armée et s'est contenté de dire que celle que proposait le gouvernement était trop longue. Voici maintenant son langage avant le congrès : « Il me semble qu'un parti comme le nôtre, qui est, qui doit être un grand parti national, qui, s'il a toujours protesté contre l'exploitation du patriotisme si souvent tentée par d'autres, a dans ses traditions, dans son histoire, la défense de la patrie et de la liberté française, qui furent également menacées, à certaines heures, par l'étranger et par ceux qui se joignirent à lui, a le devoir d'exiger une organisation plus complète, plus méthodique, de la défense nationale, organisation qui, plus étroitement liée à la conception de la nation armée, exclurait tout gaspillage d'hommes et d'argent. » La phrase est longue et traînante,

mais la partie finale importe seule. Que veut-elle dire ? Tout ce qu'on voudra. Si M. Caillaux revient un jour au pouvoir, il ne sera pas embarrassé par ses promesses d'aujourd'hui. La « rallonge » reste son emblème : il lui donnera la longueur qu'il voudra, ou qu'il faudra, suivant les occasions. Le procédé est plus savant que celui de M. Combes : en tout cas, personne ne dira que ce soit le même.

Il aurait été difficile, on en conviendra, de tirer l'horoscope du congrès de Pau d'après les paroles de ses parrains : l'intérêt n'en était que plus excité quand il s'est ouvert. De nombreux discours ont été prononcés : nous ne retiendrons que les plus importans. Le premier orateur a été M. Debierre; il a été vraiment le porte-parole de M. Combes. Entre les interviews de Pons et le discours de M. Debierre, il n'y a eu d'autre différence que celle de l'accent. Aussi longtemps que l'orateur est resté dans des généralités, aussi longtemps surtout qu'il a dirigé contre le ministère les traits les plus acérés de son carquois, les applaudissemens lui ont été fidèles, mais on avait l'impression que tout cela n'était que remplissage et que l'auditoire attendait autre chose. La grosse question qu'on avait agitée avant le congrès était de savoir si, conformément à l'avis de M. Combes, il fallait faire cause commune avec les socialistes : c'est là-dessus qu'on désirait entendre les orateurs.

Disciple de M. Combes, M. Debierre était naturellement pour l'accord et il a développé la vieille affirmation que les radicaux ne devaient plus avoir d'ennemis à gauche. Dès qu'il l'a vu s'engager dans cette voie, le congrès l'a abandonné; des murmures se sont élevés; bientôt l'inattention est venue; l'échec de M. Debierre a été complet. Il fallait un autre orateur pour faire accepter à l'assemblée une thèse qui, évidemment, n'était pas la sienne. Où le trouver? M. Camille Pelletan s'est présenté. Il a mis un vrai lyrisme à raconter la vieille histoire du parti radical-socialiste ; il est remonté aux origines; il a évoqué les grands ancêtres; il les a connus, il pouvait parler d'eux ; mais, faut-il le dire? il a paru être un ancêtre lui-même; sa parole n'a pas porté sur un auditoire qui n'a aucun rapport avec une époque où les radicaux, qu'on appelait seulement alors des républicains, étaient de bonnes gens naïfs et désintéressés. Au surplus, tout cela n'était que hors-d'œuvre : il a fallu en venir au point important. M. Camille Pelletan s'est alors déclaré favorable à l'entente avec les socialistes : cela a suffi, il n'a pas eu finalement plus de succès que M. Debierre, soit parce que le parti radical-socialiste, envahi par de nouveaux venus, n'est plus aujourd'hui ce qu'il était autrefois, soit

plus simplement parce que, comme l'ont rappelé plusieurs interrupteurs en termes énergiques, on ne peut pas s'allier à qui ne veut pas de vous et qu'il est un peu ridicule de solliciter une main qu'on vous refuse. Pour s'allier aux socialistes, il faudrait d'ailleurs abdiquer entre leurs mains, leur tout sacrifier et se mettre à leurs ordres comme M. Combes s'est mis autrefois à ceux de M. Jaurès. Évidemment, les souvenirs de cette servitude sont restés amers à beaucoup de radicaux ; ils n'en veulent plus. On ne nous croirait pas si nous disions que ces sentimens nouveaux chez eux s'expliquent par leur amour de l'indépendance, par un accès de dignité, par une plus exacte intelligence des intérêts élevés de la République et du pays. S'ils les manifestent, c'est que l'opinion s'est modifiée, qu'elle est lasse des luttes stériles d'autrefois, qu'elle répugne aux violences, qu'elle a un sincère désir d'apaisement. Les radicaux subissent les obligations qui en résultent pour eux, mais ils se gardent d'en convenir. Ce mot d'apaisement est, entre tous, celui qui sonne le plus désagréablement à leurs oreilles ; il produit sur eux un effet de révolte. Ils ne veulent pas de l'apaisement et ils reprochent avec amertume au Cabinet actuel de trop céder à la politique qui s'en inspire. On peut prévoir qu'à la rentrée des Chambres, le ministère subira un assaut brutal de la part des radicaux-socialistes : ils ont déjà essayé de le renverser avant les vacances, ils recommenceront après et avec une exaspération encore plus grande, ils l'accuseront de faire de l'apaisement. Néanmoins, ils ne veulent pas d'alliance avec les socialistes et, comme les élections sont proches, ils se réfugient dans des formules vagues. Il ne faut pas leur demander trop de logique.

Un incident très caractéristique a bien montré les sentimens à la fois violens et circonspects qui les animent. Ce n'est pas seulement au ministère qu'ils en veulent, ils n'ont pas une plus grande sympathie pour le Président de la République : la seule différence est que, contre le ministère, ils s'abandonneront à l'amertume et à la véhémence de leurs sentimens, tandis qu'à l'égard du Président de la République, ils se sentent tenus à plus de prudence. Le voyage que M. Poincaré vient de faire dans le Midi de la France a eu, nous l'avons déjà dit, un très grand succès : si nous le répétons, c'est parce que ce succès s'est encore accru lorsque, à son retour d'Espagne, M. Poincaré a débarqué à Marseille au milieu d'ovations enthousiastes et a traversé la Provence. Les discours qu'il a prononcés ont été couverts d'applaudissemens mérités ; celui qu'il a adressé à Mistral a enlevé tous les suffrages ; un grand mouvement de sympathie s'est formé autour d'un

homme qui remplit sa charge avec tant d'activité, de bonne grâce et d'éloquence ; mais pour les radicaux, un homme populaire devient facilement un homme dangereux; ils ne supportent pas que M. Poincaré soit quelqu'un, il doit être seulement le Président de la République et ils s'accommoderaient facilement d'un président qui ne serait rien du tout. La popularité de M. Poincaré les offusque, les irrite, les inquiète même, car ils sont prévoyans et ils y voient de loin les premiers symptômes d'un gouvernement personnel. M. Bouyssou, député des Landes, s'est fait l'organe de ce sentiment : il a fait voter au congrès une motion qui signale à la « vigilance des militans du parti radical toutes les manifestations et toutes les velléités de politique personnelle qui pourraient diminuer l'autorité des institutions parlementaires et favoriser le retour de toutes les réactions contre les conquêtes laïques, démocratiques et sociales du parti républicain. » Le trait est lourd, mais il a été lancé d'une main sûre et a atteint le but : le congrès a voté la motion de M. Bouyssou. C'était sans doute son sentiment, mais il n'est pas toujours sage d'exprimer son sentiment : aussitôt après l'avoir fait, le congrès s'en est repenti. A une séance ultérieure, M. Dalimier, désireux, a-t-il dit, d'éviter toute équivoque, a présenté une motion nouvelle pour déclarer que le Président de la République était en dehors et au-dessus des partis. C'était au commencement de la séance ; il n'y avait encore presque personne dans la salle ; la motion Dalimier a été votée sans difficulté. Mais quand M. Bouyssou et ses amis l'ont appris, ils ont accouru et il y a eu un beau tapage. M. Camille Pelletan a avoué qu'il aurait peut-être mieux valu ne pas voter la motion Bouyssou, mais il a ajouté que le vote était acquis et qu'on ne pouvait pas se déjuger. De guerre lasse, le congrès a renvoyé les deux motions à une commission qui ne les a rapportées ni l'une ni l'autre. Elles sont tombées au fond d'une oubliette, et nous ne nous en plaignons pas. Cependant il est triste d'être condamné à ne jamais savoir quelle est l'opinion vraie du congrès radical et radical-socialiste sur les voyages de M. Poincaré : on peut seulement s'en douter.

En fin de compte, on a voté plusieurs autres motions, dont l'une était dirigée très directement contre le ministère, et dont les autres peuvent être considérées comme le programme du parti. Nous citerons la première, parce qu'elle indique bien dans quelle disposition d'esprit sont aujourd'hui les radicaux à l'égard du gouvernement et à quel genre d'attaque ils se livreront contre lui dès la rentrée. Peut-être nos lecteurs n'ont-ils pas oublié la circulaire de M. Barthou sur les livres

scolaires et celle de M. Baudin sur le salut du Vendredi-saint : ce sont les deux crimes inexpiables que le gouvernement a commis et que le congrès a relevés. « Considérant, dit-il, qu'une circulaire du ministre de l'Instruction publique, président du Conseil, a livré le contrôle de l'école nationale au clergé romain ; considérant qu'une circulaire du ministre de la Marine a rétabli une cérémonie cultuelle dans un service de l'État, première atteinte à la loi de séparation ; considérant que, malgré les termes formels de l'ordre du jour du congrès de Rouen qui a condamné la politique d'apaisement, des membres du parti n'ont pas craint d'apporter leur concours à ce gouvernement qui ne se maintient qu'avec l'appui de la réaction, le congrès renouvelle ses décisions antérieures et invite les membres radicaux et radicaux-socialistes du Cabinet actuel à choisir entre leur collaboration ministérielle et leur affiliation au parti. » Voilà, certes, une mise en demeure formelle : qu'en est-il résulté ? Rien : les membres radicaux et radicaux-socialistes du ministère sont restés ministres et continuent tout de même d'appartenir au parti. Faut-il juger par là de l'importance des autres décisions du congrès ? Nous le voudrions, mais il serait téméraire de le faire. Après toutes les déclamations qui ont été déchaînées contre elle, comment croire que la liberté de l'enseignement ne coure aucun danger? Quant à l'impôt sur le revenu, jamais il n'avait été plus menaçant. Pour ce qui est enfin de la loi militaire, le congrès a déclaré que, « foncièrement attaché au principe de la loi de 1905, il inscrivait au premier rang de son programme l'organisation des réserves, la préparation militaire de la jeunesse et le retour à la loi de deux ans. » Cela donne du temps.

Nous avons lu, dans notre vie, un si grand nombre de professions de foi, de déclarations ministérielles, de motions dont il est résulté peu de chose, que, tout en prenant au sérieux quelques-uns des votes du congrès de Pau, nous n'en prenons aucun au tragique. Le véritable objet du congrès n'était pas là : il était, à la veille des élections générales, dans la nomination des membres du comité exécutif du parti et surtout de son président. Quel serait ce président ? Le choix qu'on ferait avait, dans les circonstances actuelles, une grande importance. Trois candidats étaient en présence : MM. Debierre, Pelletan et Caillaux. Les deux premiers ont prononcé de grands discours, le troisième n'a rien dit : il eut le prix tout de même, comme dans la chanson. Ce n'est pas un succès pour M. Combes. Les chiffres mêmes des voix obtenues par les divers candidats montrent à quel point le parti éprouve le besoin de se renouveler : M. Caillaux a obtenu 157 voix,

M. Pelletan 68 : au dernier moment, M. Debierre s'est retiré. M. Caillaux a remercié le congrès de sa confiance et il lui a fait enfin connaître ce programme minimum dont il avait parlé vaguement à *la Dépêche* de Toulouse. C'est celui d'un militant. A propos de la question scolaire : « En présence de faits que chacun sait, a dit M. Caillaux, l'heure n'est plus d'un verbalisme brillant qui cèle mal l'insuffisance d'action. A l'école menacée, à ses maîtres traqués, à l'œuvre de sécularisation suspendue et compromise, il faut mieux que l'éloquence des mots, la rigueur des actes. Le parti radical les attend, il les veut décisifs. » Sur l'impôt, sur l'armée, le langage de M. Caillaux a confirmé, en l'accentuant, celui qu'il avait déjà tenu. Néanmoins, et malgré tous les motifs, toutes les raisons sérieuses et profondes de divisions que ce programme doit maintenir et aggraver encore dans le pays, M. Caillaux continue de rêver et de parler d'un grand parti auquel il n'assigne pas de limites. « C'est la nation tout entière, dit-il, que nous entendons servir. Parti national nous sommes et nous entendons rester ; un grand parti qui se suffit à lui-même, qui, sans exclure aucun républicain, n'a besoin ni d'offrir ni de rechercher des alliances. » Ce dernier mot semble bien s'adresser à M. Combes, à M. Debierre, à M. Pelletan, à tous ceux qui recommandaient l'entente avec les socialistes. M. Caillaux estime fièrement qu'il peut se passer d'alliance : tant mieux pour lui, s'il ne se trompe pas.

En résumé, l'importance du congrès radical-socialiste est tout entière, cette année, dans le choix de M. Caillaux pour présider aux destinées prochaines du parti. Un grand effort va être fait pour le porter au ministère. Nous doutons qu'il réussisse ; mais, même s'il ne réussit pas, le parti compte sur M. Caillaux pour diriger dans l'opposition la campagne électorale. Il est jeune, actif, hardi, sans préjugés d'aucune sorte et ne s'embarrasse de rien. Sera-t-il plus fidèle à ses nouveaux amis qu'il l'a été aux anciens ? Peu importe : le parti radical-socialiste vit au jour le jour, et il s'agit seulement pour lui de traverser un défilé difficile. M. Caillaux est un homme plein de ressources : il aidera le parti à traverser le défilé. C'est pour cela, et non pas pour son programme, qu'il a été élu à une si belle majorité. M. Pelletan peut continuer à célébrer les antiques vertus de ses pères, M. Combes à proférer des oracles, M. Debierre à fulminer des discours, tout cela ne fait plus d'effet : c'est le vieux jeu, M. Caillaux est le nouveau. Nous allons le voir à l'œuvre.

L'Orient balkanique continue d'être le pays des surprises ; la der-

nière, comme quelques autres qui avaient précédé, est venue de l'Autriche; personne ne s'y attendait, ni ne pouvait s'y attendre. Nous disions, il y a quinze jours, que la visite faite par M. Pachitch à Vienne y avait produit et laissé une bonne impression : les journaux autrichiens eux-mêmes nous l'avaient donné à croire et nous nous en réjouissions. L'incident qui avait eu lieu sur la frontière albano-serbe ne semblait pas alors avoir porté ombrage au gouvernement austro-hongrois. Les Serbes, attaqués sur leur territoire, avaient refoulé l'ennemi sur le sien et y avaient occupé quelques points stratégiques propres à assurer leur défense en cas d'agression nouvelle : ils annonçaient d'ailleurs que cette occupation était temporaire et que, dès que les frontières des deux pays seraient fixées, ils s'enfermeraient dans les leurs. Ces frontières ne sont pas fixées encore : personne ne sait au juste où elles sont, où elles seront. La bonne foi des Serbes ne pouvait pas être mise en doute. Ce n'est pas eux qui avaient attaqué les Albanais : comptant que tout le monde, y compris ces derniers, respecterait les décisions des Puissances, ils avaient démobilisé et s'offraient sans défense aux attaques d'un ennemi déloyal. Ils ont dû rappeler quelques troupes à la hâte, pour le repousser. Leur attitude avait été appréciée par toute l'Europe ; elle semblait même l'avoir été par l'Autriche lorsque, subitement, celle-ci a adressé à la Serbie un ultimatum qui lui enjoignait d'évacuer dans la huitaine les points qu'elle avait occupés sur le territoire albanais : faute de quoi, elle agirait.

Rien ne pouvait faire pressentir de la part de l'Autriche une initiative aussi extraordinaire et, pour trancher le mot, aussi incorrecte. Si l'Autriche n'avait eu aucune conversation, aucune négociation, aucune entente avec les autres Puissances, ou si, celles-ci n'ayant pas tenu suffisamment compte de ses intérêts, elle avait repris vis-à-vis d'elles sa liberté d'action pour les défendre comme elle l'entendrait, cette intervention soudaine aurait pu rester inopportune et maladroite, mais on ne pourrait pas la traiter d'incorrecte. En a-t-il été ainsi ? Non certes : tout le monde sait au contraire que les Puissances, à la Conférence de Londres, ont tenu le plus grand compte des intérêts autrichiens et qu'elles n'ont jamais rien refusé au gouvernement austro-hongrois de ce dont il a cru avoir besoin pour les garantir. Les Puissances ont même suivi très loin l'Autriche dans cette voie et on le leur a reproché quelquefois : quant à nous, qui avions reconnu ce que la situation particulière de l'Autriche avait de préoccupant pour elle devant le réveil des Slaves des Balkans, nous avons cru qu'il fallait être très larges dans les concessions à lui faire. L'Autriche pou-

vait se tromper dans sa politique et nous estimons qu'elle l'a fait souvent; quelques-unes de ses exigences ont été gratuitement irritantes et la manière dont elle les a présentées n'en a pas, il s'en faut, atténué le caractère vexatoire; mais il lui appartenait de choisir sa politique, nous n'avions pas à nous en constituer juges : mieux valait, dans une large mesure, lui en laisser la responsabilité. C'est ce que nous avons fait et ce que tout le monde a fait avec nous. Un accord s'est établi sur tous les points entre l'Autriche et les autres Puissances : il en résultait naturellement, sans même qu'on eût besoin de le dire, qu'aucune Puissance et pas plus l'Autriche qu'une autre ne devait rien faire sans s'être concertée avec ses partenaires. Or l'Autriche ne s'est pas concertée avec eux pour adresser son ultimatum à la Serbie. On a dit qu'en agissant ainsi, elle s'était contentée de faire respecter les volontés de l'Europe; mais dans les affaires de ce genre, l'entente doit s'établir non seulement sur le but, mais sur les moyens. Une initiative isolée peut tout déranger. Elle semble, en tout cas, attribuer à une Puissance un droit d'exécution que n'ont pas les autres. et c'est une apparence que la Conférence de Londres s'est toujours efforcée d'empêcher. On a traité quelquefois sans bienveillance cette Conférence; on a demandé ironiquement à quoi elle servait. On peut le voir aujourd'hui. Lorsque les Puissances étaient toutes réunies autour d'un tapis vert dans la personne de leurs représentans officiels, et lorsque ces représentans se voyaient officiellement et causaient entre eux plusieurs fois par semaine, aucune d'elles, quelle que fût sa hardiesse, n'aurait commis l'inconvenance de faire ce que l'Autriche vient de faire. C'est parce que la Conférence des ambassadeurs est en vacances qu'un pareil acte a été possible. Lorsque l'Autriche a fait savoir qu'elle n'accepterait pas que Scutari fût enlevée à l'Albanie par le Monténégro et qu'il a fallu exercer une pression sur celui-ci pour le décider à lâcher prise, l'Autriche aurait volontiers agi seule, mais la Conférence était réunie alors, et l'intervention a été collective. Ce principe importe à la liberté et à la dignité de tous. C'est pour cela que nous le défendons et non pas pour satisfaire à un intérêt qui nous serait personnel. L'Italie a intérêt à ce que son alliée l'Autriche n'intervienne pas seule en Albanie et il y a des momens où elle sent cet intérêt de la manière la plus vive : peut-être y en a-t-il d'autres où elle le perd un peu de vue. Mais nous, que nous importe? Ce que nous en faisons, nous le faisons dans l'intérêt de tous. Si une action intempestive soulève un jour des difficultés d'un ordre général, nous ne sommes pas de ceux qui en souffriront le plus.

On se demande à quel sentiment l'Autriche a obéi lorsqu'elle a adressé son ultimatum à la Serbie. Si elle croit avoir eu le beau rôle en cette affaire, elle se trompe : le beau rôle a été à la Serbie. Que pouvait faire celle-ci, sinon céder? Lorsque, de deux Puissances à peu près égales, l'une adresse à l'autre une injonction impérieuse et accompagnée de menace, l'honneur peut conseiller, ordonner même de résister ; mais entre deux Puissances de forces aussi disproportionnées que l'Autriche et la Serbie, le point d'honneur n'intervient pas. La Serbie s'est inclinée tout de suite et elle n'avait pas autre chose à faire ; elle a compris qu'en agissant autrement, elle aurait mis certaines Puissances dans l'embarras et risqué peut-être de compromettre la paix pour une affaire qui n'en valait pas la peine. La question en effet, même pour la Serbie, n'avait pas une importance vitale : pour l'Autriche, l'importance était moindre encore, elle était à peu près nulle. L'Autriche était d'ailleurs bien assurée que le concours de l'Europe ne lui manquerait pas, si elle y faisait appel. Pourquoi donc ne l'a-t-elle pas fait? Pourquoi a-t-elle préféré opérer seule? Pourquoi nous a-t-elle causé cette alerte? On a beau chercher, on ne trouve qu'une raison, et elle est bien mauvaise : c'est que le gouvernement autrichien a voulu se procurer un succès. S'il est satisfait de celui-là, il n'est pas difficile. Obliger la Serbie à baisser pavillon devant l'Autriche n'est ni nouveau, ni particulièrement glorieux. On disait la situation du comte Berchtold affaiblie : si c'est vrai, nous doutons qu'elle soit sérieusement raffermie par cette prouesse. Tout le monde aurait pu en faire autant, mais beaucoup l'auraient dédaignée. L'Autriche devrait cependant être fixée sur le peu de valeur, le peu de durée des succès remportés par la force seule sur la faiblesse. La méthode en a été inaugurée autrefois par le comte d'Æhrenthal, qui a paru alors être un grand homme : il aurait pourtant mieux fait de garder le sandjak de Novi-Bazar et de ne pas pousser les Serbes à la dernière extrémité. C'est un faux système que de vouloir réparer des fautes par des brutalités.

L'intervention autrichienne peut sans doute encore s'expliquer autrement. Il s'en faut de beaucoup qu'après l'immense perturbation qu'ils ont subie, les Balkans aient retrouvé une assiette définitive : ils seraient en feu demain depuis le Nord jusqu'au Sud que personne n'en éprouverait un grand étonnement. La paix n'est pas faite entre la Turquie et la Grèce et, jusqu'à ce qu'elle le soit, nous ne serons qu'à demi rassuré. Les questions qui divisent encore les deux pays sont secondaires et on comprend mal qu'elles tiennent si longtemps en

suspens une paix qui est si nécessaire et si urgente. On parle de démobilisation, mais personne ne démobilise : les Serbes seuls l'ont fait, et leur exemple n'est pas encourageant. Si, par malheur, la guerre venait à éclater de nouveau, l'Autriche, dans certaines combinaisons, pourrait avoir intérêt, ou croire avoir intérêt à paralyser les Serbes et par conséquent à avoir des griefs contre eux. Est-ce pour ce motif qu'elle en fait naître à tout propos? Quoi qu'il en soit, ces impatiences de l'Autriche, ces impulsions fébriles auxquelles elle se laisse emporter, ces actes isolés par lesquels elle rompt, à l'étonnement général, un concert auquel elle s'est prêtée, entretiennent dans les Balkans un état d'insécurité dont toute l'Europe se ressent. On dit que l'Allemagne et l'Italie ont soutenu l'Autriche à Belgrade; nous voulons le croire; cependant, il y a eu des nuances dans les démarches des trois Puissances et ces nuances dissimulent mal des divergences. Il est difficile de croire que l'Italie encourage l'Autriche dans le jeu dangereux qu'elle joue en Albanie, à moins qu'elle ne se réserve de laisser créer des précédens dont elle usera à son tour. Quant à l'Allemagne, se réduira-t-elle longtemps au rôle de brillant second ?

La Serbie s'est attiré des sympathies nouvelles par la manière simple et rapide dont elle a dénoué un incident qu'elle n'avait pas provoqué. Elle s'est inclinée devant l'Autriche, mais elle lui a donné, faut-il dire une leçon? non, un bon exemple : ayant pris le parti de retirer ses troupes d'Albanie, elle en a avisé à la fois les six grandes Puissances qui constituent à Londres l'aréopage européen. La question est européenne, en effet, et la Serbie l'a ramenée sur son vrai terrain d'où l'Autriche l'avait fait sortir. L'Autriche, toujours soupçonneuse, a déclaré qu'elle surveillerait de très près l'évacuation de l'Albanie par les troupes serbes. Qu'elle se rassure : son succès ne lui échappera pas, mais il ne grandira pas.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LETTRES

DE MONTALEMBERT

A

LA COMTESSE SOPHIE APPONYI[1]

II

La Roche-en-Breny, ce 23 octobre 1862.

Vous voulez donc continuer à me gâter, très chère Comtesse. Votre magnifique album photographique d'Appony m'est arrivé il y a quelques jours et a excité l'admiration générale. Je vous reprocherai sa magnificence, car il ne faut pas faire de si riches cadeaux, quand on a de mauvaises récoltes comme celles dont vous me parlez, et d'ailleurs une mère de famille *très sage*, comme vous, n'a pas besoin d'habiller si pompeusement le souvenir qu'elle offre à un nouvel ami, mais à un vieux père de famille comme moi. Cela dit pour l'acquit de ma conscience, j'ajouterai que ce souvenir m'est et me sera toujours infiniment précieux. Il ne fera pas seulement l'ornement de notre antique salon, il parlera à mon cœur d'un lieu qui m'apparaît comme une sorte d'oasis, où je voudrais bien retourner, et d'une personne qui m'a charmé. Il est vrai que je n'aime pas beaucoup la photographie, surtout pour les portraits, mais je trouve celles d'Appony étonnamment réussies. J'ai surtout apprécié celle qui reproduit le balcon, où j'ai passé une si

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

agréable soirée près de vous, puis celles qui vous reproduisent avec vos chers enfans au moment de sortir en voiture. Tout cela m'a fait revivre pour un moment dans votre demeure si hospitalière. Il m'a semblé que je me retrouvais sous votre toit, et sous votre garde. Vous ne pouviez donc pas me faire un présent plus agréable, et qui vous valût plus de reconnaissance de ma part, excepté, toutefois, celui d'un bon portrait de vous, si jamais vous en avez un. J'ai devant moi votre photographie : je l'aime bien mieux que rien, mais l'expression et l'attitude ne répondent pas du tout au souvenir que j'ai conservé de vous. J'ai vu à l'exposition de Londres d'excellentes photographies faites à Vienne, et j'imagine qu'un jour ou l'autre, vous ferez faire la vôtre par un véritable artiste, et alors vous ne m'oublierez pas, j'en suis sûr.

Pardonnez-moi la confiance présomptueuse que vous m'inspirez. Nous nous sommes si peu vus, et cependant je me sens si *at home* avec vous ! comme chez moi ! Savez-vous ce que cela veut dire : *at home ?* Savez-vous l'anglais ? Je crains que non. Pour moi, c'est la première langue que j'aie parlée, et peut-être celle que j'aime le mieux. Elle est faite surtout pour exprimer les sentimens profonds et généreux. J'ai lu dernièrement un volume de vers, par une jeune Anglaise convertie au catholicisme, pauvre et malheureuse dans son intérieur, où elle vit avec un père qui déteste notre religion ; ce volume m'a ému comme je ne l'avais pas été depuis longtemps. Je voudrais vous faire partager mon admiration, et si vous lisez assez bien l'anglais pour comprendre la poésie moderne, je vous l'enverrai certainement. Il m'a été donné par lady Campden, qui est, je crois, de vos amies. Cela s'appelle : *Legends and Lyrics, by Adelaïde Ann Procter.*

Nos lettres se sont croisées en route. Depuis que je vous ai écrit, nous avons eu ici une nombreuse réunion, trop nombreuse pour notre vieux petit manoir : c'étaient les principaux amis et écrivains du *Correspondant*, parmi lesquels trois au moins sont connus de vous. D'abord, l'admirable évêque d'Orléans, qui nous a donné quinze jours et nous a paru plus animé, plus agréable, plus édifiant que jamais. Il était encore plein de son séjour à Rome, où il vous a vue plusieurs fois. Puis M. Cochin, très touché de votre bon souvenir, et enfin le cher Falloux, toujours si souffrant, incapable de *rien écrire*, de *rien lire*, condamné à rester couché sans *voir personne* pendant les trois quarts

du temps qu'il a passés chez nous, mais supportant cette épreuve, qui dure depuis *treize ans* et qui est si cruelle pour un homme de son talent et de sa position, avec une sérénité vraiment sublime : jamais de plainte, jamais le moindre murmure, et dès qu'il se remet assez pour parler à un ami, jamais le moindre retour sur un état de santé qui a détruit le bonheur et l'utilité de sa vie. « Je ne suis pas pieux, me disait-il, je ne sais pas prier comme il faudrait. Je ne puis offrir à Dieu que mes souffrances. Je sens que Dieu m'a donné pour carrière, pour besogne ici-bas, de *souffrir*, et j'accepte sa volonté ; je ne veux pas que mes plaintes de jour diminuent le mérite de mes nuits d'angoisse. » Vous ne m'en voudrez pas de vous raconter ce trait bien propre à augmenter votre affectueuse estime pour ce grand cœur, si indignement méconnu par toute la tourbe veuillotiste, et trop peu apprécié même à Rome, où il a eu la gloire de faire rentrer le Pape pendant son trop court ministère.

J'attends avec impatience des nouvelles de votre installation à Vienne et de vos projets pour cet hiver. Je ne sais ce qu'il faut désirer pour vous. Je conçois très bien les raisons matérielles qui vous font redouter une nouvelle absence : je pense aussi que l'éducation de vos fils doit souffrir de ces trop longs voyages. D'un autre côté, je comprends l'attrait qui vous tourne vers Rome, et comme je me figure que Rome vous mettra plus ou moins sur le chemin de Paris, ou de quelque endroit où je pourrai vous rencontrer, je penche pour ce dernier parti. Le changement du ministre des Affaires étrangères de France démontre que l'intention de l'Empereur est de ne pas abandonner Rome *quant à présent*. Nul ne connaît les causes de ce revirement dans sa politique, nul ne peut en prévoir les résultats ultérieurs. Comprenez-vous tout ce qu'il y a d'humiliant pour la France, pour l'Europe, et j'ajoute pour l'Église, à dépendre ainsi du caprice d'un seul homme... Et quel homme ! Hélas ! non, chère Comtesse, je crains que vous ne compreniez pas tout cela, parce que vous êtes très absolutiste. C'est une querelle avec vous : il faut bien se disputer un peu entre amis, pour ne pas s'ennuyer par trop de tendresse.

Si vous passez l'hiver à Vienne, me permettrez-vous de vous indiquer un Belge, nommé de Haulteville, qui est là, pour des affaires d'industrie. C'est un publiciste catholique tout à fait distingué, qui a été professeur à l'Université de Gand, puis des-

titué par le mauvais ministère belge, à cause de son catholicisme : il est pauvre, et d'autant plus intéressant. Je crois que sa conversation vous plaira et vous instruira. Ce n'est pas du tout un homme du monde, mais je vous crois trop chrétienne et trop sensée pour dédaigner, comme on le fait beaucoup trop dans le beau monde de Vienne, ceux qui ne sont pas vos égaux par le rang ou la naissance. Je ne lui ai rien dit de vous, pour vous laisser toute liberté à son égard : il demeure, 154 Benngasse, où vous pourrez l'envoyer chercher, si le cœur vous en dit. Il est très Autrichien, comme le sont la plupart des Belges catholiques.

Chère Comtesse, dites-moi donc où sont ces terres de Basse-Hongrie dont vous me parlez. Sachez bien que *tout* ce qui vous touche, m'intéresse vivement. J'ai rapporté de Vienne une immense et très ancienne carte de Hongrie, que j'ai accrochée dans mon corridor, que j'ai moi-même coloriée et où je voudrais marquer vos terres, comme j'ai marqué non seulement Appony, mais aussi l'endroit où vous êtes née dans le comitat de Szathmár, il y a quarante ans ! Car vous êtes maintenant la *femme de 40 ans,* ce qui me met plus à l'aise, pour vous dire que je vous suis on ne peut plus affectueusement dévoué.

La Roche-en-Breny, ce 27 décembre 1862.

Vous voilà donc à Rome, chère Comtesse : je vous en félicite du fond de mon cœur, bien que le motif qui vous y ait menée soit toujours fort triste. Vous n'en jouirez pas moins de ce cher séjour et de cette ville incomparable, que l'on ne comprend et que l'on n'apprécie qu'après y être retourné plusieurs fois. Vous voulez bien m'y convier « un peu par amitié pour vous. » Je vous assure tout simplement et très sincèrement que, si j'y allais, ce serait en grande partie pour avoir le bonheur de vous y revoir, car je tremble que votre cher et excellent projet de repasser par Paris, au mois de mai prochain, ne soit dérangé par quelque obstacle ou événement imprévu. Je suis très tenté de vous obéir. L'ensemble de la politique qui règne à Rome me déplaît. J'espère être aussi bon catholique que n'importe qui, et je crois avoir fait mes preuves à cet égard, mais tout en ayant *horreur* du piémontisme, du cavourisme, etc., je suis convaincu qu'à Rome on ne se fait pas une juste idée des exigences de la situation du monde actuel, qu'on y tient *outre mesure* à une foule

de vieilleries qui doivent disparaître sous peine de conduire à des résultats absurdes ou odieux, comme dans l'affaire de l'enfant Mortara, et, en revanche, qu'on n'y tient pas assez de compte de la *liberté* et de l'*honneur*, deux choses sacrées à mes yeux et dont je ne veux pas qu'on me parle comme de *chimères profanes*, étrangères ou hostiles à la religion. Si je pouvais aller à Rome pour n'y voir personne ou n'y voir que vous, vous m'y verriez certainement arriver avant Pâques; mais je sens que j'y serais tous les jours exposé à critiquer ce qui est infiniment respectable et à discuter avec des personnages que je blesserais, sans les éclairer. Me pardonnerez-vous, chère Comtesse, d'avoir dépensé ces quatre pages à vous parler si longuement de moi, surtout à me montrer à vous, sous un aspect qui ne vous édifiera pas? Oui, je l'espère et je le crois, car vous devez désirer me connaître *tel que je suis*. N'allez pas, toutefois, me regarder comme un hérétique ou comme révolutionnaire, parce que je demeure inébranlablement fidèle aux nobles croyances de ma jeunesse, et à la conviction que la société moderne ne se réconciliera avec l'Église catholique que sur le terrain de la liberté et de l'*honneur*. J'entends par honneur cette probité fière et délicate, qui est la fleur de la vertu, et dont les prêtres en général font beaucoup trop peu de cas dans leurs complaisances lamentables pour la force et le succès, lorsque le succès et la force leur semblent favorables.

J'aime à croire que nous ne différons pas tant que vous le croyez peut-être en politique. Je vous assure que personne ne saurait faire des vœux plus sincères que moi pour la restauration et la stabilité de ce grand empire et de l'auguste race de Rodolphe de Habsbourg et de Marie-Thérèse. Dans votre si longue et si intéressante lettre, rien ne m'a fait plus de plaisir que vos impressions sur une réconciliation prochaine et possible entre la Hongrie et l'Autriche. Moi aussi, d'après le peu que je sais, j'ai bon espoir de ce côté. J'espère surtout qu'il sera donné à votre excellent beau-frère le Comte Georges de présider à cette réconciliation qui lui a coûté déjà tant de peine, puis que vos chers enfans, en grandissant, ne seront pas condamnés à subir l'influence des fatales dissensions qui ont troublé leur noble patrie. En pensant à vous, chère Comtesse, je ne sépare guère votre image de celle de vos enfans, et vous ne m'en saurez pas mauvais gré. Ils me connaîtront peu et ne m'aimeront guère,

car j'ai toujours remarqué que les *enfans n'ont pas de goût pour les amis de leurs parens;* mais ils m'intéresseront toujours infiniment à cause de vous d'abord, puis d'eux-mêmes, et enfin de leur pays, et de ce nom d'Apponyi que vous m'avez rendu si cher...

Depuis ma dernière lettre, j'ai été faire une excursion à Paris, pour une élection académique; j'y ai retrouvé l'évêque d'Orléans et nos autres amis, l'évêque très fatigué et très souffrant : nous sommes tous, comme dit gaîment Falloux, *également éreintés, mais également bâillonnés.* J'y ai aussi rencontré lady Campden, qui va passer l'hiver à Nice et le mois d'avril à Rome. Elle tient beaucoup à faire votre connaissance et m'a demandé une lettre pour vous, dont elle n'aura pas besoin. C'est une personne qui est tout à fait de mes amies et qui a été pleine de bonté et de sympathie pour moi; presque autant que vous, et depuis plus longtemps. Elle a bien quelques petits défauts, dont vous vous apercevrez facilement, mais qui ne doivent pas vous empêcher de la goûter et de l'apprécier. J'espère que vous vous entendrez toutes deux : c'est une convertie pleine de zèle et même de passion pour la bonne cause, et plus rapprochée, en politique, de vous que de moi.

Nous avons eu aussi quelques visites, toujours ou presque toujours des vieux *naufragés* comme moi : entre autres le général Changarnier. Je ne sais si son nom vous est encore connu; vous avez bien pu l'oublier, puisque la France qu'il a deux fois sauvée des griffes du démon révolutionnaire, en avril 1848 et en juin 1849, l'a complètement oublié et sacrifié aux nouveaux favoris de la fortune. Cet homme que nous avons vu pendant deux ans au pinacle de la grandeur, protecteur de Louis-Napoléon et bien autrement que celui-ci l'*idole* des conservateurs effrayés, a supporté avec la plus noble résignation les douleurs de la prison, de l'exil, de la disgrâce, aggravée par l'âge et la pauvreté. Il a subi la terrible épreuve de voir l'armée française, dont il était l'un des chefs les plus renommés et les plus populaires, courir sans lui à de nouveaux succès et ses inférieurs *sous tous les rapports* y gagner le bâton de maréchal qui lui était dû, et que lui aurait assuré un seul acte de complaisance pour Napoléon III. Pour moi qui supporte si impatiemment le néant où je suis tombé, je me sens pénétré de respect devant cette vertu calme et sereine, dont je suis si peu capable. Il vit

maintenant, réduit par la malveillance et l'injustice du pouvoir régnant à une misérable pension de six mille francs, dans un village du Morvan, d'où il va passer quelques semaines, auprès de ses vieux camarades et collègues, à Paris, quand il a pu économiser de quoi faire le voyage. Cette année, il me confiait qu'il serait obligé d'abréger de moitié son séjour à Paris parce qu'il avait dû prendre, sur son petit avoir, de quoi élever une croix de pierre, à la place d'une croix ruinée, devant son église. Voilà, chère Comtesse, ce que c'est que le véritable *honneur* et j'estime que, après la sainteté, il n'y a rien de plus beau, non seulement devant les hommes, mais encore devant Dieu. *Un grand cœur dans une petite maison.* Cette belle parole du Père Lacordaire est parfaitement réalisée par ce vieux guerrier, tombé du faîte des grandeurs dans une adversité imméritée, et dont je vous ai parlé en détail parce que j'aime à vous entretenir de tout ce qui m'émeut et de tout ce que j'admire.

Ceci me rappelle que vous devez me demander, quand vous passerez à Paris, le merveilleux volume qui vient de paraître des *Lettres du P. Lacordaire à des jeunes gens.* Je veux vous le donner à l'intention de vos fils, quand ils deviendront grands. Le P. Lacordaire! Voilà l'homme dont il faut étudier et imiter la grande vie. En fait de lectures moins solennelles et moins utiles, mais qui ont aussi leur prix, si vous aimez les romans, je vous recommande *Sybille*, par Octave Feuillet, celui que nous avons élu en dernier lieu à l'Académie, non sans quelque hésitation, mais qui a très heureusement justifié notre choix en publiant ce livre charmant et irréprochable. Il y a là une certaine duchesse Blanche, qui me plaît encore plus que l'héroïne, et que je vous recommande. Voici une lettre bien longue et bien indéchiffrable ; mon écriture ne ressemble guère à la vôtre qui est si élégante et si lisible. Faites-m'en jouir souvent, car je vous assure que vos lettres sont pour moi plus qu'un plaisir, une vraie consolation, et j'en ai besoin, car enfin chacun a ses peines.

Paris, ce 23 mars 1863.

Puis-je encore vous écrire, chère Comtesse? Je n'en sais vraiment rien, tant je suis surpris, alarmé, mais surtout affligé, pour ne pas dire blessé, de votre incompréhensible silence!

Qu'y avait-il donc, dans ma dernière lettre, que je vous ai

adressée à Rome, il y a je crois *cinq mois*, qui ait pu vous indisposer contre moi? Je l'ignore absolument : pour vous dire la vérité, je crains que vous n'ayez été *veuillotisée* depuis votre arrivée à Rome. S'il en est ainsi le mal est irréparable, car j'ai remarqué que ceux dont le cœur avait été atteint par ce venin, n'en guérissent *jamais*. Vous y étiez déjà un peu prédisposée; je comptais sur la générosité de votre nature, sur la franchise impétueuse de votre caractère, pour vous en préserver; mais je sais par expérience que, même avec ces conditions de salut, on succombe à la contagion.

Quoi qu'il en soit de mes appréhensions, et de mes ressentimens, je ne puis refuser à lady Campden les lettres qu'elle me demande pour vous. Elle vous a rencontrée, il y a deux ans, chez M. votre beau-frère, mais elle désire entrer en relation plus intime avec vous. Je l'y ai beaucoup encouragée dans un temps où je me croyais sûr de votre bienveillance pour moi, et voici maintenant qu'elle me rappelle tout ce que je lui ai dit de vous et qu'elle me demande de vous la recommander très spécialement. Lady Campden est issue par son père de la plus haute noblesse d'Écosse. Sa mère était fille (illégitime) du roi Guillaume IV. Son mari est fils aîné d'un pair d'Angleterre, très considérable et surtout très protestant, désespéré et indigné de la conversion de ce fils qui a été converti par sa femme. Celle-ci est une personne vraiment intelligente, ardemment dévouée à la religion qu'elle a embrassée, et qu'elle sert au prix de ces persécutions domestiques et sociales dont les Anglais sont si prodigues envers tous ceux qui abandonnent le giron de leur prétendue Église. Je ne connais à lady Campden qu'un seul défaut: celui d'être un peu trop entichée de sa grande naissance et de sa position aristocratique. Comme je l'en ai souvent grondée, je n'éprouve aucun scrupule à vous dire d'elle ce que je lui dis à elle-même. D'ailleurs, je l'aime beaucoup, et elle a été pour moi, depuis bientôt dix ans, une amie très fidèle et très dévouée. Je vois bien que je n'en pourrai jamais dire autant de vous, qui m'avez *gâté* en commençant et qui me tenez rigueur, alors que j'aimerais tant à pouvoir compter sur vous. Sur quoi, je vous abandonne à vos remords, si tant est que vous en ayez, et aussi aux consolations de la semaine sainte à Rome. Que je vous envie! Si vous ne priez pas beaucoup pour moi, pendant ces saints jours, vous serez une ingrate.

P. S. — Je vous ai envoyé mon dernier écrit sur l'insurrection polonaise où j'ai tâché d'être aussi sympathique que possible à l'Autriche.

Paris, ce 7 mai 1863.

Chère Comtesse, vous ne pouviez vous faire pardonner de votre long et coupable silence, qu'en m'annonçant votre prochaine arrivée à Paris! Et voilà que, tout au contraire, votre lettre du 1er au 7 avril m'apprend que vous renoncez à votre projet de passer par ici. Ç'a été un vrai *coup* pour moi. Je vous le dis sans phrase, j'ai très peu de joie dans ma vie actuelle, et vous revoir en eût été une très vive et très sérieuse; je m'étais habitué à cette pensée avec la confiance que vous m'avez toujours inspirée, car je sais par expérience que vous avez coutume de tenir encore plus que de promettre. Vous avez donc été la cause d'une grande peine, d'un grand mécompte. Je ne vous en fais aucun reproche, chère Comtesse, car je n'ai ni le droit, ni l'envie de vous blâmer d'avoir suivi les conseils de la raison, de l'économie, de votre prudence maternelle, et de les avoir préférés à votre inclination. J'ai l'amour-propre de croire que vous auriez quelque plaisir à me revoir aussi, en dehors des autres attraits que Paris doit vous offrir. Il est impossible qu'une amitié aussi vive et aussi reconnaissante que la mienne vous soit tout à fait indifférente. Vous avez donc fait un sacrifice! Je le crois et je vous en félicite, mais je souffre, et n'ai d'autres ressources que de me faire un mérite de cette souffrance, devant Dieu. Quand nous reverrons-nous? Cette incertitude m'attriste profondément! Plus on avance vers la fin de la vie, plus on est convaincu de la fragilité de tous les liens humains, et plus aussi on s'attache à réagir contre cette fragilité par l'espoir et le désir de se retrouver et de se rapprocher quelque peu avant le déchirement final.

Telle est du moins mon impression. Mais je n'ose plus maintenant compter sur vous. J'ose encore moins désirer un nouveau voyage, qui vous ramène dans nos parages, car ce serait désirer que votre santé soit de nouveau compromise. Il faudra donc que, pour vous revoir, j'aille de nouveau en Allemagne et peut-être même en Hongrie. Cette pensée ne me déplait pas, tout au contraire, mais il faudra que mes travaux historiques marchent assez bien, et assez loin pour fournir un prétexte honnête à ce

voyage. En attendant, je suis en ce moment dérangé et absorbé par la période électorale, pauvre petit semblant de l'ancienne vie politique éteinte dans ce pays abaissé, et que la dissolution du Corps législatif a évoqué pour un moment. Je suis candidat dans les deux départemens où j'ai été élu en 1848 et en 1849. Mais je n'ai pas la moindre chance d'être élu. Je n'ai consenti à être candidat, que pour obéir à l'appel de certains vieux amis, restés fidèles comme moi à nos vieilles convictions, et surtout du cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, lequel m'a témoigné, en cette occurrence, un dévouement aussi courageux qu'inespéré. Je suis habitué à une telle ingratitude, à une telle bassesse de la part des principaux dignitaires du Clergé, que cette sympathie publique de mon archevêque m'a beaucoup touché. C'est un devoir pour moi de vous le raconter, parce que je vous ai dit beaucoup de mal de notre Clergé. Malheureusement, il mérite trop d'être blâmé en général, sous le rapport politique, et, en ce moment même, plusieurs des défenseurs les plus zélés du Saint-Siège, combattus par le pouvoir impérial avec acharnement, sont abandonnés par leurs évêques.

Quant à moi, je n'ai ni l'espoir, ni même le désir de rentrer dans la vie publique, devenue terriblement triste, difficile et stérile sous le régime de la démocratie impériale. Ma pensée se tourne souvent vers l'Autriche. Tout y va beaucoup mieux depuis deux ans, à ce qu'affirment des témoignages nombreux et divers. La vie parlementaire s'y développe et s'y enracine. Vous savez, chère Comtesse, que, contrairement à votre avis, je regarde cela comme un très grand bien, quoique le parlementarisme ne soit pas, à mes yeux, le seul remède à tous les maux. Mais il est certain qu'il atténue les maux de cette centralisation odieuse et funeste, où tous les monarques, à l'instar des Bourbons en France, ont cherché leur salut et ont trouvé leur perte.

Chère Comtesse, je sens bien qu'il faut vous pardonner votre paresse, mais c'est à la condition que vous ne recommencerez plus. Ne vous croyez donc pas obligée de m'écrire des dissertations ou des considérations approfondies, sur les affaires spirituelles et temporelles du monde. Laissez-moi en possession de cette faiblesse d'un vieux politique. Écrivez-moi tout simplement pour me donner des nouvelles de tout ce qui vous intéresse *personnellement*, de vos enfans, de votre santé, de vos lectures,

et enfin de votre pays que vous n'aimez pas assez, comme, moi aussi, j'aime trop peu le mien, et c'est un malheur encore plus qu'un tort.

Cette lettre vous arrivera, je l'espère, le jour de votre fête, la Sainte-Sophie, que je vous souhaite du fond d'un cœur qui vous est très affectueusement dévoué.

La Roche-en-Breny (Côte-d'Or), ce 24 juin 1863.

Chère Comtesse, votre lettre du 16 m'est arrivée fort à propos pour m'autoriser à célébrer avec vous en ce jour de fête l'anniversaire de mon séjour à Appony. Déjà deux ans écoulés depuis ce temps où nous sommes devenus amis, peut-être pour le reste de nos jours! j'ai le culte des anniversaires, culte un peu puéril, je l'avoue, mais qui m'a toujours été cher et qui me paraît, d'ailleurs, assez conforme à l'esprit de l'Église, même quand on ne l'applique qu'à des souvenirs ou à des objets de l'ordre temporel. Ce séjour d'Appony, grâce à votre affectueuse hospitalité, grâce à je ne sais quoi de cordial et d'intime que respirait tout votre être, pendant ces trois jours passés sous votre toit, est demeuré comme un point lumineux dans mon passé. Je n'ai rien éprouvé de semblable depuis lors; et, même avant, je ne me rappelle pas beaucoup de joies plus vives dans ma vie. Je vais du reste vous donner aujourd'hui une preuve suprême de l'empire que vous avez conquis sur moi dès ce début de nos relations, en vous confiant le secret le plus intime et le plus douloureux. La confidence que vous m'avez faite, il y a un an, et que vous avez oubliée peut-être, m'enhardit à vous faire celle dont je vous importunerai en ce moment. Je cède d'ailleurs à mon attrait pour vous, en même temps qu'à l'impérieux besoin d'épanchement qui m'a toujours dominé. Sachez donc que Catherine, ma fille chérie, cette Catherine *charmante* que vous avez tant appréciée à Appony, est entrée dimanche dernier au Sacré-Cœur! C'est encore un profond secret : elle dit que ce n'est que pour *essayer* de la vie religieuse et elle a choisi le moment où tout le monde a déjà quitté Paris et où elle a pu se cacher au noviciat de Conflans sans que personne le sût, afin de se réserver la liberté de rentrer dans le monde sans éveiller l'attention et les bavardages des salons, dans le cas où elle ne se reconnaîtrait pas la vocation qu'elle se croit. Mais, hélas! le calme profond de son âme et l'inaltérable fermeté de sa volonté

ne me laissent pas le moindre doute sur sa résolution ni le moindre espoir de la reconquérir.

Vous me trouverez peut-être bien faible, bien indigne de la foi que je professe ; mais il me faut bien vous avouer que ce coup a été *le plus douloureux* de tous ceux qui m'ont frappé dans le cours d'une vie déjà longue, comme aussi il a été le plus imprévu. Rien au monde ne me faisait soupçonner l'existence d'un pareil projet dans l'âme de mon enfant. Je la voyais toujours gaie, en train du monde et de tous les plaisirs légitimes, comme à Pest en 1861. Encore cet hiver, elle a été passer le carnaval à Bruxelles, où elle a été au bal quinze jours de suite et, huit jours avant de m'annoncer sa décision de quitter le monde pour se consacrer à Dieu, elle m'a fait veiller jusqu'à quatre heures du matin pour la *chaperonner* pendant le *cotillon* du bal donné par les Gontaut pour les fiançailles d'Élisabeth de Gontaut (fille puînée de Saint-Blancard) avec M. de Grancey. Ç'a été donc un véritable coup de foudre pour moi lorsqu'elle est venue, il y a quinze jours, me dire : « *Il faut que je vous quitte.* » Depuis cinq ans, elle nourrissait cette idée dans le secret de son cœur. A 16 ans, elle en avait dit un mot, un seul mot, à sa mère qui l'avait écoutée comme un rêve de jeune fille sortant du couvent et l'avait ajournée en plaisantant à sa majorité. Pendant ces cinq ans, c'est-à-dire depuis le mariage de ma fille aînée, elle a été littéralement la joie de notre maison et la lumière de notre intérieur. Il est bien possible que la douleur et l'amour-propre paternel me fassent illusion, mais je cherche en vain dans la société de Paris une jeune personne aussi accomplie à tous égards. Sa fervente piété ne diminuait en rien son goût pour les relations du monde et même de la vie publique. Elle voyait chez nous et ailleurs les personnages les plus considérables de notre pays et de notre société; elle brillait aux yeux de tous par la vivacité de son esprit et la solidité de son jugement, non moins que par sa jeune et charmante beauté. Mais c'était surtout dans notre intérieur qu'elle rayonnait comme un astre toujours serein et toujours bienfaisant, prêtant à sa mère le concours le plus efficace et le plus affectueux, exerçant sur ses deux plus jeunes sœurs une autorité tempérée par l'humeur la plus constamment douce que j'aie jamais rencontrée, enfin me servant à moi-même de secrétaire, de bibliothécaire, de confidente et quelquefois de conseillère, avec une prudence,

une patience et une intelligence à toute épreuve. Je vous assure que nul jugement ne m'inspirait plus de confiance et de sécurité que le sien, tant je lui voyais une conscience délicate et une âme illuminée de la vraie lumière. Je ne redoutais pour elle, avec une crainte un peu trop égoïste, que le mariage, et j'écartais avec empressement tout projet qui ne me semblait pas tout à fait digne d'elle. Mais le mariage, comme vous le savez, n'est pas du tout en France, comme ailleurs, une séparation totale : on vit beaucoup ensemble, surtout à la campagne, et les petits-enfans deviennent un lien de plus et des plus doux entre les vieux et les jeunes ménages, comme chez les Gontaut. Me voici condamné à une séparation sans fin et sans mesure! Je n'ai pas osé lutter contre une vocation qui s'annonçait avec tant de résolution; mais j'ai essayé d'obtenir un délai de quelques mois, un dernier séjour fait en commun à la campagne, ici où elle est née et a toujours habité avec nous, où tout est plein de son souvenir, et surtout parce que c'est à la campagne seulement que l'on vit vraiment dans l'intimité, et les uns pour les autres. Mais je n'ai point été exaucé, et mon cœur, déjà si endolori, a été cruellement froissé par cette aggravation d'un si cruel sacrifice. Nous l'avons interrogée *à outrance* pour savoir si elle avait quelque peine de cœur, quelque mécompte secret, quelque difficulté intérieure, mais passagère, dont l'influence eût pu la bouleverser et lui suggérer la pensée d'aller s'ensevelir dans le cloître. Mais elle a constamment répondu : « *Je suis parfaitement heureuse;* j'aime la vie, le monde, le mouvement intellectuel et politique qui m'entoure; j'aime la ville, j'aime la campagne, j'aime la conversation, l'étude, la danse, la valse même, les voyages, la musique avec passion; j'aime *tout* et je jouis de *tout;* mais je sens que Dieu m'appelle à quelque chose de plus grand et de plus heureux que tout ce que j'aime ici-bas. » Et alors, elle me montrait ce passage de l'*Introduction* des *Moines d'Occident*, où il est dit que les mécomptes, les chagrins, la mélancolie n'étaient pour rien dans les vraies vocations monastiques; que ce n'étaient pas les âmes malades, mais les âmes les plus saines et les plus vigoureuses du monde qui peuplaient les cloîtres et que la vie religieuse, loin d'être le refuge des faibles, était au contraire l'arène des forts.

Hélas! je suis pris dans mes propres filets, et j'ai écrit

d'avance la justification de ce que fait ma fille, en même temps que la condamnation de mes plaintes et de mes larmes d'aujourd'hui. Personne ne me plaindra. Les bons diront que je suis très heureux de pouvoir abandonner à Dieu ce que j'ai de mieux. Les mauvais diront que je n'ai que ce que je mérite, pour avoir toujours défendu le fanatisme et la superstition personnifiés dans les ordres religieux. Non, personne ne me plaindra, peut-être pas même vous que je viens de fatiguer d'un si long récit. Mais, je vous en supplie de nouveau : n'en parlez à personne.

Ce coup si douloureux et si imprévu m'a atteint le lendemain même de ma défaite électorale ; il a beaucoup amorti pour moi la lourdeur de ma chute politique. J'étais entré dans cette lutte avec très peu d'espoir et très peu de désir d'y réussir. Recommencer une carrière oratoire après *douze ans de silence*, c'était une entreprise très chanceuse, à peu près comme celle d'un colonel invalide qui se chargerait de conduire un régiment de cavalerie au feu après avoir passé douze ans sans mettre le pied à l'étrier. Je ne m'y étais décidé que par fidélité aux principes et aux antécédens qui m'ont toujours fait condamner l'abstention politique comme la plus grande des fautes. Mais quand j'ai vu tous les anciens chefs du régime parlementaire changer tout à coup de tactique et reprendre, comme je le leur avais toujours conseillé, une attitude militante, j'ai désiré retrouver mon ancienne place à leur côté. Je n'ai pas réussi, parce que j'ai eu contre moi, en Bretagne, un évêque servile, et parce qu'en Franche-Comté, le clergé qui, malgré les calomnies de M. Veuillot, m'a énergiquement soutenu, a perdu tout empire sur les populations. MM. Keller, Cochin, Falloux, tous les candidats catholiques, en un mot, ont échoué comme moi. C'est la conséquence naturelle de la politique insensée que l'*Univers* et le *Monde*, si approuvés à Rome, ont inspirée pendant dix ans d'impérialisme au clergé et aux fidèles. J'en ai pris mon parti assez vite et n'ai rien ressenti de pareil aux amertumes dont j'ai été abreuvé après le coup d'État qui avait non seulement brisé ma position, mais dispersé et déshonoré mon armée.

Je vois avec peine que vous êtes redevenue souffrante. Ce séjour près de dix jours à Civita-Vecchia indique une délicatesse bien compromettante pour votre avenir. Êtes-vous déjà à Ems? Je le suppose et j'y adresse à tout hasard cette lettre. Je

conçois très bien que cet état de votre santé soit pour vous une très lourde croix et je voudrais vous aider à la porter. Mais, hélas ! je ne puis que vous plaindre. Je voudrais tant vous revoir, mais où et comment ? Je ne sais plus qui a rapporté de Rome le bruit que vous deviez épouser le prince Aldobrandini ; puis la princesse Wittgenstein ou la duchesse de Galliera (l'une ou l'autre) m'a dit que c'était un *vieux* bruit probablement sans aucun fondement. Je ne connais pas personnellement le prince Aldobrandini ; mais toute cette famille Borghese a une bonne et belle attitude, et moi, dans mon égoïsme, j'aurais *extrêmement* désiré que ce mariage eût été vrai, car il vous aurait fixée à Rome, et là j'aurais eu tout autrement la chance de vous rencontrer qu'en Hongrie ou en Autriche, où je ne retournerai probablement jamais. Les élections et la vocation de Catherine m'ont empêché d'aller en Belgique ce printemps. J'irai peut-être à la grande assemblée catholique qui doit avoir lieu à Malines le 18 août et, en revenant de là en Franche-Comté à la *fin d'août*, j'aurais peut-être pu passer par le Rhin et m'arrêter à Ems, si vous y étiez encore. Mais vous n'y serez plus et d'ailleurs tout est incertain même pour moi, depuis ce bouleversement de notre intérieur. Adieu, chère Comtesse. Vous voyez à quel point je vous traite en *vieille amie*. Soyez tranquille. Je ne vous en écrirai pas si long une autre fois. Priez pour moi et soignez-vous.

Maiche (Doubs), ce 18 juillet 1863.

Ma chère Comtesse, ne m'attendez plus à Ems ; à mon très grand regret, il me sera impossible d'aller vous y rejoindre. Je me serais certainement arrangé pour répondre à votre appel, si j'avais pu, par un moyen quelconque, combiner ce voyage d'Ems avec *deux* autres voyages *obligatoires* qui vont m'être imposés cet été. Au 18 août, il faut que j'aille à Malines à la grande réunion catholique que le cardinal primat de Belgique y a convoquée. J'ai résisté longtemps, mais je sens que je dois céder aux appels réitérés qui me sont adressés, et aussi que je *dois* profiter de cette *dernière* occasion de parler à un auditoire nombreux, pour exprimer quelques avis dont l'urgence m'est démontrée. Si votre séjour à Ems s'était prolongé jusqu'à la mi-août ou jusqu'à la fin de ce mois, j'aurais certainement été vous voir, en allant ou en revenant de Malines. Mais aller

directement d'ici à Ems, et en revenir, ce ne serait pas *compris*, et puis le temps me manque, car il faut que je prépare quelque chose pour cette réunion de Malines, et il m'est très difficile de me remettre au travail, après un dérangement ou une grande émotion, comme celle que je viens de traverser et dont je ne suis pas encore remis. Pardonnez-moi tous ces détails; mais j'ai à cœur de vous prouver qu'il ne faut rien moins que des raisons très sérieuses pour m'empêcher d'aller vous revoir. Croyez-le bien, en dehors de ma famille *la plus intime*, il n'y a personne que je désirerais plus entretenir en ce moment que vous, car vous venez de me témoigner une sympathie si affectueuse et si compatissante que je me sens de plus en plus entraîné vers vous. La grande douleur que je vous ai confiée, et que vous avez si bien comprise, n'est point encore atténuée par l'habitude ou par la résignation. Les lettres de Catherine ne me laissent aucun espoir de la posséder de nouveau, et d'ailleurs vous me connaissez assez pour être sûre que je ne voudrais pas la disputer à Dieu. Ces lettres portent la trace d'une résolution, d'une certitude de plus en plus arrêtée, mêlée à tout le charme, à tout l'enjouement que vous lui avez vus à Appony et que sa vie religieuse semble ne vouloir en rien altérer. Elle m'écrit : « Ma sécurité sur l'appel de Notre-Seigneur est aussi complète qu'elle pourra jamais l'être... La pensée que mon cœur n'aura jamais d'autre Bien-Aimé que Jésus-Christ m'est une joie que rien ne peut égaler. Plus on s'abandonne au service de Dieu, plus on sent l'intimité avec lui s'augmenter, et une vie intérieure, toute nouvelle, s'établit dans le cœur ! Je commence à l'éprouver *avec transport*. » Elle me raconte ensuite tous les détails de sa nouvelle vie, comme quoi elle doit faire son lit, nettoyer les cuivres de la maison, et laver les parquets; elle déclare que, dans cette uniformité quotidienne de choses vulgaires et souvent pénibles, elle trouve une consolation intérieure qu'elle ne *connaissait pas*... Ah ! chère amie ! que de fois n'ai-je pas lu dans la *Vie des Saints*, que de fois n'ai-je pas raconté moi-même des traits pareils, sans me douter que je les verrais se réaliser sous mes yeux, d'une façon si poignante, si saisissante, au prix d'un tel déchirement, et avec la conscience d'une infériorité si humiliante, auprès de cette admirable enfant ! Car non seulement je serais mille fois incapable d'imiter son héroïque abnégation, mais je ne puis même pas prendre sur moi

d'accepter résolument, et chrétiennement, le sacrifice qui m'est imposé. Je ne puis que *subir* ce sacrifice, au lieu de l'offrir au Seigneur, comme *Lui* et *elle* me le demandent également. Vous m'aiderez, n'est-ce pas, très chère Comtesse, par vos prières, à arriver au degré de résignation qui convient à un père chrétien... En attendant, gardez toujours le plus strict secret sur ce qui se passe, car, avec cette merveilleuse prudence qui la caractérise, Catherine dit qu'il y a une *lune de miel* dans la vie religieuse, comme dans la vie conjugale, et qu'après seulement viennent les langueurs, les tristesses, les mécomptes ; elle veut pouvoir traverser cette seconde phase en *toute liberté*, et tout en ayant commandé les dentelles de sa robe de noce, et en fixant à la fin de septembre l'époque de sa prise d'habit, elle insiste de plus en plus pour que *personne* ne sache où elle est, ni ce qu'elle fait maintenant. Très chère Comtesse, parlez-moi beaucoup de ce Sacré-Cœur contre lequel j'avais tant de préjugés. Ce que vous me dites de l'influence de cette société sur vous m'a on ne peut plus intéressé. S'il n'y a pas indiscrétion, dites-moi le nom de ces deux dames qui vous ont fait tant de bien ; peut-être ma fille sera-t-elle en relation avec elles, car j'imagine bien qu'on l'enverra à Rome, à cause de son oncle. Parlez-moi un peu plus de votre santé qui me semble dans un état peu rassurant. Mandez-moi surtout quels sont vos projets pour l'hiver prochain. Écrivez-moi toujours à Paris, jusqu'à ce que je sois remisé pour l'arrière-saison à la Roche-en-Breny (Côte-d'Or). Adieu, et surtout merci, mille fois merci de votre tendre et pieuse sympathie.

La Roche-en-Breny, ce 19 octobre 1863.

Très chère Comtesse, et *vraie* amie, votre lettre du 8 septembre m'a peut-être fait plus de plaisir que toutes celles que vous m'avez écrites jusqu'ici, tant il m'est doux d'obtenir et surtout de mériter vos sympathies. Je craignais tant que mes discours de Malines ne vous eussent inquiétée, tant ils ont été mal rendus par la plupart des journaux qui s'en sont occupés, tant surtout ils ont été détournés de leur véritable sens par les calomnies et les insinuations perfides du *Monde* et de sa séquelle qui, sans en citer un seul mot, n'ont pas craint de dire que j'avais affligé tous les catholiques et n'avais été loué que par les libres penseurs. Je vous avais fait envoyer de Bruxelles le

texte complet de mes deux discours, mais il paraît que ma commission n'a pas été faite. Je tiens à réparer cette erreur. Vous recevrez donc incessamment ce petit volume, que je vous prie de regarder comme mon testament politique et religieux, car ce sera probablement la dernière fois de ma vie que je parlerai en public. Je désire que vos fils, quand ils seront plus grands, soient engagés, par vous, à lire ces pages où ils trouveront peut-être des enseignemens utiles pour leur avenir. L'Autriche et la Hongrie vont s'engager de plus en plus dans les voies du libéralisme et de la démocratie. On peut le regretter, mais on ne peut plus l'empêcher. Je suis de plus en plus convaincu que ces voies *peuvent* être des voies de salut, si les honnêtes gens, si les bons catholiques surtout savent accepter résolument les conditions de la vie moderne et s'astreindre aux obligations de la *lutte* et de la *responsabilité*, qui font tout le mérite et tout l'honneur de la vie d'ici-bas.

Je remercie humblement et sincèrement le bon Dieu de ce qu'il m'a accordé la grâce d'être compris et approuvé de vous, en cette circonstance critique de ma carrière, car vous m'apparaissez, de plus en plus, comme l'amie et la consolatrice de mes vieux jours. J'ai beaucoup de chagrins et de toutes sortes. C'en eût été un de plus et un très grand, si nous étions restés divisés sur le fond des choses dans l'ordre politique. Je ne vous reproche pas du tout d'être aristocrate ; comme vous le dites, je le suis aussi et tout autant que vous ; seulement, je reconnais deux sortes d'aristocraties comme aussi deux sortes de démocraties. Je suis pour l'aristocratie qui revendique, en guise de privilège, le droit de se dévouer, de s'exposer, de se compromettre et de travailler *plus que les autres* pour la vérité, la justice et l'honneur, au lieu de se reposer aveuglément sur les gouvernemens, sur la force matérielle, pour protéger la religion et l'ordre public. L'aristocratie hongroise, comme l'aristocratie anglaise, malgré de grands vices et de grandes taches, dans leurs deux histoires, a très bien compris la véritable mission de l'ancienne noblesse dans le monde moderne, et je souhaite ardemment que vos fils comprennent toute l'importance du rôle qu'ils auront à jouer un jour. Mais voilà assez de politique pour aujourd'hui. Unis par les idées, autant que le comporte la différence de nos situations, j'espère que nous le serons encore bien plus par le cœur ; c'est pourquoi je vous

remercie avec la plus tendre reconnaissance de cette prière que vous avez faite pour moi, au milieu de votre lecture. C'est à cela que j'ai reconnu l'amie, la véritable amie, l'amie chrétienne et fidèle, sur laquelle je peux compter désormais avec une entière confiance.

Sachez, pour votre consolation comme pour la mienne, que j'ai déjà été récompensé de ma fatigue. Mes discours avaient été dénoncés à Rome par de violens et puissans adversaires. Le nonce à Bruxelles, Mgr Béduchowski, s'était rendu l'organe de ces accusations. Mais elles n'ont point été écoutées et j'ai entre les mains une lettre du cardinal Antonelli au ministre de l'État belge, M. Deschamps, qui me rassure complètement. Je vous transcris cette phrase en italien : « *Pur quanto e a mia cognizione, non si e qui pensato d'istituire un esame sul merito de principii trattati dall'illustre di lei amico nel suo eloquente discurso di Malines. Laonde miõ la excellenza vestra essere su ciò pienamente tranquilla.* » Pardon, chère comtesse, de ces longs détails personnels. Ils vous paraîtront justifiés par votre intérêt si vif et si cordial pour tout ce qui me touche : vous me l'avez encore témoigné, de la façon la plus propre à m'émouvoir, par tout ce que vous m'écrivez sur ma fille Catherine. C'est d'aujourd'hui en huit qu'aura lieu sa prise d'habit. L'évêque d'Orléans, quoique toujours fort souffrant, a bien voulu me promettre de présider à cette cérémonie si douloureuse pour moi : il trouvera, j'en suis sûr, des paroles destinées à me consoler sur ce texte que je lui ai proposé, et que j'ai trouvé dans l'évangile de la vocation des fils de Zébédée : « *Et statim, relictis retibus cum patre, secuti sunt Jesum.* » Faut-il vous l'avouer, chère Comtesse, et compatissante amie, je suis toujours inconsolable de la perte de cette fille chérie.

Je n'ai point encore fait mon sacrifice ; je me soumets à la volonté de Dieu; je n'ai point lutté contre la volonté de ma fille, autrement que pour obtenir ce délai qu'elle m'a refusé; mes larmes coulent toujours. J'ai beau me raisonner en chrétien et en père, qui n'a plus longtemps à vivre et qui doit préférer à tout le bonheur de son enfant ; je ne réussis pas à me donner les dispositions de cœur et d'esprit que je voudrais. Je ne puise quelques forces que dans la lecture de ses lettres, que je trouve de plus en plus admirables et qui respirent le bonheur le plus pur. Elle écrivait déjà un mois après son entrée : « La

joie de ma vocation grandit tous les jours ; c'est le *Magnificat* qui est ma plus chère prière. » La semaine dernière, elle m'écrivait : « Si vous saviez quelle joie chaque fin de jour m'apporte, quand je réfléchis qu'il n'y a rien eu pour moi dans ce temps qui vient de passer ; que mon plaisir n'y a tenu aucune place ; que, par toutes ces occupations bien simples en elles-mêmes, je travaille aussi activement que je le puis à établir le règne de Dieu dans mon âme, et peut-être à le préparer dans quelques autres âmes ! Non, je ne puis vraiment l'exprimer, tant cela est vif dans mon cœur, tant cela va toujours en se développant. » Et maintes fois : « Toute l'activité de mes facultés, de mon âme, est maintenant reportée vers les choses de l'autre vie. Celles que je ferai dans cette vie n'auront jamais aucun mérite ni éclat particulier, car faire des classes, soigner des enfans, sont des choses très ordinaires en elles-mêmes. Mais ce qui en fait le parfum, c'est la pensée de Celui pour lequel chacun des momens de mes journées est employé. C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui remplit et anime mon cœur. Je ne chercherai plus d'autres relations, d'autres connaissances que celle de ce Maître adorable qui m'est apparu avec cet éclat et cet attrait auquel je n'ai pu résister. »

J'aime à vous citer ces preuves de la transformation surnaturelle qui s'est opérée dans cette Catherine que vous avez vue, il y a deux ans, si gaie, si pimpante, si en train du monde, du bal, de la Hongrie, de tous les attraits de la vie du siècle. Elle a du reste conservé son caractère animé et un peu ironique ; elle a voulu absolument avoir tout ce qu'il y a de plus beau en dentelle, en étoffe, pour sa *robe de noce*. « Vous pouvez bien me faire ce plaisir, écrivait-elle à sa mère, puisque c'est la dernière fois que vous aurez à vous occuper de ma toilette, et qu'après celle-là, depuis le 26 octobre 1863, jusqu'à mon dernier jour, une robe de mérinos noir de la même forme et de la même étoffe en fera tous les frais. »

Soyez bénie, très chère, de la bonne pensée que vous avez eue de vous unir à moi, en ce terrible jour, par la sainte communion. J'espère bien que je pourrai aussi, ce jour-là, m'approcher sans indignité de la Sainte Table, et ce sera pour moi une vraie consolation que de penser à vous et à votre affectueuse sympathie, au moment suprême.

Notre pauvre ami Falloux est toujours cruellement souffrant ;

il viendra néanmoins de la campagne, où il vit toujours, pour la prise d'habit de Catherine, ainsi que le prince de Broglie et Augustin Cochin qui m'ont accompagné aussi à Malines. J'espère que vous avez bien lu et apprécié leurs discours si spirituels et si intéressans, dans *le Correspondant*, si toutefois vous recevez *le Correspondant* comme je vous y exhorte beaucoup, car à côté d'articles qui vous ennuieront, vous y trouverez toujours des travaux utiles et instructifs pour vous et les vôtres. Adieu, très chère, priez pour moi, qui suis, dans toute la vérité des termes,

Votre *dévoué*, et votre *obligé*.

La Roche-en-Breny, ce 23 janvier 1864.

Très chère Comtesse, ces grands froids que nous venons de traverser et qui ont été, ce me semble, plus sévères à Vienne que partout ailleurs, m'ont fait beaucoup penser à vous et d'ailleurs, je vous le dis sans phrase, il ne se passe pas de jours où je ne pense à vous, et souvent, et beaucoup; car vous avez laissé une trace durable dans mon cœur et dans ma vie. Pourquoi alors, me direz-vous peut-être, avez-vous tant tardé à me répondre? Hélas! chère Comtesse, parce que *j'étais trop triste*, et parce que je crains de vous ennuyer par mes perpétuelles lamentations. La vieillesse *larmoyante* est ce qu'il y a au monde de plus fastidieux : je l'ai souvent éprouvé, et maintenant je suis condamné à produire cette impression sur les autres. Je ne m'en accuse pas moins d'avoir trop attendu pour vous remercier de votre longue, touchante et affectueuse lettre du 8 décembre. Elle m'a été fort douce; elle m'a non seulement intéressé, mais consolé! et j'ai tant besoin de consolations! Voici donc trois mois que nous sommes revenus ici après la *terrible* cérémonie du 26 octobre. Je dis *terrible*, car j'étais loin, bien loin de me figurer ce que j'ai eu à souffrir en ce jour *fatal* où j'ai vu cette fille charmante consommer son sacrifice. Jamais, jamais je ne l'avais vue si belle, si attrayante, si éblouissante que dans sa toilette de mariée: elle avait elle-même conscience de l'effet qu'elle faisait sur chacun, et elle disait avec cette gaieté un peu ironique que vous lui connaissez : « *Je suis bien aise de pouvoir donner à Dieu autre chose qu'un reste.* » Et quel contraste, quand, après le discours si touchant du cher évêque d'Orléans, entrecoupé de ses propres sanglots, elle a été se dé-

pouiller de sa parure mondaine et qu'elle est revenue dans cet affreux costume du Sacré-Cœur, avec cet odieux bonnet à tuyaux fait pour défigurer les plus aimables visages! Que de larmes j'ai versées alors et depuis, sans que personne puisse ou veuille les essuyer, car ma femme, comme *toutes les femmes*, est cent mille fois plus courageuse que moi et a pris son parti avec un héroïsme tout à fait chrétien. Les deux chères petites qui me restent ne comprenaient pas qu'on pleure une absente, ni surtout une sœur qui est devenue l'*épouse du bon Dieu!* Je vous ai déjà dit, je crois, que ce séjour de la Roche-en-Breny m'était surtout bien triste depuis le départ de Catherine, car c'est ici qu'elle a passé presque toute sa vie, et cette maison grande, sombre et vieille, avait besoin d'être animée par elle, qui en a été pendant vingt ans la joie, la vie et la lumière. Elle continue à écrire des lettres qui respirent le bonheur surnaturel dont elle jouit, et surtout cette préoccupation des choses célestes qui la domine de plus en plus. Mais déjà, je crois m'apercevoir qu'elle s'intéresse moins dans sa correspondance à tout ce qui nous touche et à ses souvenirs d'autrefois. Il n'en peut pas être autrement. Il en est ainsi dans les mariages de ce bas monde; à combien plus forte raison lorsqu'on s'est détaché du monde pour aller puiser à la source du suprême et incomparable amour! Vous ai-je dit que l'exemple de Catherine avait été suivi par sa tante, Albertine de Mérode, la plus jeune sœur de ma femme, d'un autre lit, que nous avions comme héritée à la mort de sa mère, et que nous avons élevée, parce que son âge la plaçait entre mes deux filles aînées? C'est une grande et riche héritière, qui n'a jamais voulu se marier, et qui est entrée au Sacré-Cœur le jour de la prise de voile de Catherine. Nous allons à Paris pour sa prise d'habit qui aura lieu dimanche 7 février. C'est encore une grande perte pour nous, car elle passait toujours une partie de l'année avec nous, et si elle s'était mariée, ses enfans auraient été comme des petits-enfans pour nous. Rien de plus effrayant, à mon sens, que cette solitude qui se fait autour des vieux ménages et dont on n'a pas la moindre idée quand on est jeune. Votre bon oncle Steffy doit en savoir quelque chose, malgré sa progéniture assez nombreuse. On n'a jamais trop d'enfans, ni même assez, quoi qu'en disent les gens profanes et aveuglés par les intérêts matériels!

Faut-il vous avouer que la douleur d'avoir perdu Catherine

n'est pas la seule, ni même toujours la plus poignante de ma vie? Cette grande et surprenante renaissance de la vie parlementaire en France, sans que j'y sois pour rien, est une grande amertume pour moi. Songez donc que, depuis mon adolescence à 21 ans et jusqu'à 41, j'ai toujours été mêlé à tout ce qui s'est dit et fait dans mon pays; que j'ai eu pour collègues et pour amis M. Mun, M. Berryer et tous ceux qui reparaissent aujourd'hui sur l'horizon avec un éclat nouveau, tandis que je languis oublié et anéanti comme un naufragé dans une île déserte :

Vorüber ist alles, Glück und Hoffnung
Hoffnung und Liebe! Ich liege am Boden
Ein öder, schiffbrüchiger Mann
Und drücke mein glühendes Antlitz
In den feuchten Sand.

Et encore n'est-ce pas la vie publique qui n'inspire le plus de regret! J'ai d'autres chagrins, qui me déchirent le fond le plus intime du cœur, que je vous raconterais peut-être si j'étais auprès de vous, car je vous crois *compatissante* et, selon moi, la pitié est le plus grand charme de la femme chrétienne. Ne me condamnez donc pas trop sévèrement. Je sais très bien que je n'ai pas le courage qui devrait me donner la foi et la résignation à la volonté de Dieu. Plaignez-moi et montrez-moi *mon devoir* d'une main douce qui sache panser les plaies de la vie. Surtout ne me punissez pas de mon long silence en m'imitant. Donnez-moi bien vite de vos nouvelles. Rassurez-moi sur les conséquences de ce cruel hiver pour votre chère santé. Parlez-moi aussi de vos enfans auxquels je porte un si vif intérêt, puis de vos projets pour cet été. Ne pourrions-nous pas nous rejoindre quelque part? J'ai l'idée d'aller en Allemagne, à Munich, pour y passer un mois à travailler, chez Döllinger, à la suite de mes *Moines d'Occident*. Seulement, je ne sais pas encore à quel moment je pourrai placer ce voyage; cela dépend de mon travail qui n'avance pas, car je n'y ai plus aucun goût. Mais, une fois à Munich, je serais capable d'aller vous trouver n'importe où en Allemagne. Tenez-moi donc bien au courant de ce que vous deviendrez cet été, si l'idée de me revoir ne vous déplaît pas trop. Parlez-moi aussi de la chère Hongrie et *beaucoup*. Ne soyez pas trop absolutiste. Vous avez bien raison de vous défier de la liberté, de la démocratie et de la race humaine

en général : mais n'oubliez jamais que les rois et les empereurs sont aussi des *humains*, et qu'ils ne valent guère mieux que les autres. Ne croyez pas que je me fasse le moins du monde illusion sur les dangers et les orages des temps modernes. Je ne crois à rien d'idéal. Mais je dis qu'il faut prendre son parti du temps où l'on est, de la société où Dieu nous a fait naître, et qu'il y a toujours moyen, *excepté sous le despotisme*, de faire honorablement son devoir. Adieu, très chère Comtesse : parlez de ma sympathie à la comtesse Julie et croyez-moi tout à vous.

Dites-moi si vous avez lu les *Lettres d'Eugénie de Guérin*, une *délicieuse*, que je vous donnerai si vous ne l'avez pas encore. C'est la fille d'un gentilhomme très pauvre, qui faisait elle-même sa cuisine, mais à qui Dieu avait donné une âme sainte et un style supérieur à celui de tous les académiciens.

Maiche (Doubs), ce 20 juillet 1864.

Très chère Comtesse, il y a longtemps que j'aurais dû vous remercier du très grand plaisir que vous m'avez fait en me recommandant le baron Sennyey et sa femme (1).

Nous avons été charmés de faire leur connaissance, d'abord à cause de vous qui vous intéressez à eux, puis à cause de la Hongrie qui nous intéresse toujours beaucoup, enfin et surtout à cause d'eux-mêmes. Croyez bien d'ailleurs, très chère, que *tous* ceux que vous nous recommanderez seront les bienvenus, sans qu'ils aient besoin d'avoir tous les agrémens du ménage Sennyey. Quant à moi, j'aime tout ce qui est Hongrois ; je vous aime, vous surtout et assez pour que votre Patrie et vos compatriotes m'intéressent parce qu'ils vous appartiennent, et de plus, depuis le sacrifice de notre Catherine, la Hongrie m'est devenue de plus en plus chère, parce que ce pays l'avait particulièrement frappée, amusée, et qu'elle m'y est apparue dans tout l'épanouissement, tout l'entrain de sa charmante jeunesse... Vous sentez, chère Comtesse, que tous ces détails s'adressent autant *à la mère* qu'à l'amie, et c'est assez vous dire combien je m'associe à toutes les émotions que vous me dépeignez si bien, à l'occasion de la première Communion de votre cher fils. Je vous féli-

(1) Le baron Sennyey fut le chef du parti conservateur en Hongrie : sa femme remplit, lors du couronnement du roi de Hongrie en 1867, les fonctions d'une grande maîtresse.

cite des consolations qu'il vous a values et me recommande à ses prières...

Mais maintenant, il faut que je gronde *l'amie* de ses opinions *absurdes* et coupables sur la Pologne. Eh quoi! très chère et très catholique amie, vous en êtes encore à voir la *Révolution* dans la cause polonaise, et cela malgré les témoignages solennels que le Pape a rendus à l'innocence, comme à la sainte infortune de cette nation! Notez bien que, quand même le Pape aurait gardé le silence, la cause de la Pologne n'en serait pas moins pure et belle. Si c'est là la *révolution*, je vous déclare qu'alors, la révolution, c'est la *justice* et l'*innocence*. Mais qu'y a-t-il de plus vraiment révolutionnaire dans le sens le plus odieux du mot que la conduite des trois puissances qui ont partagé la Pologne? Et vous, femme et mère chrétienne, vous vous laissez détourner de la sympathie *passionnée* qui devrait vous enflammer pour cette nation de *martyrs*, par je ne sais quels misérables préjugés que vous avez rapportés des salons de Vienne! Ah! très chère Comtesse, pardonnez la véhémence de mon langage, mais je ne puis rester calme en présence de cette monstrueuse prévarication et surtout de la complicité, plus ou moins indirecte, de tant de soi-disant royalistes et aristocrates avec la révolution couronnée. Dieu merci, nous n'en sommes plus là en France. A très peu d'exceptions près, *tous* les catholiques, tous les prêtres surtout, et tous les gens comme il faut sont pour la Pologne. Pourquoi n'en est-il pas de même en Autriche? Parce qu'on y est honteusement compromis par la complicité de crimes commis, il y a bientôt un siècle.

Je suis bien impartial dans cette question, car la Pologne n'a jamais rien fait et ne fera jamais rien pour moi, je ne dois rien à aucun Polonais, ni à aucune Polonaise; c'est le seul amour de la justice qui m'enflamme pour cette grande cause si indignement sacrifiée par l'Europe contemporaine.

Adieu, très chère Comtesse, j'ai renoncé comme vous à tout projet de voyage en Allemagne pour cette année. Je pars pour aller faire un petit pèlerinage à Emnedlen avec ma femme et ma troisième fille Madeleine.

Que je suis heureux de vous savoir mieux portante! Mais cependant je désire bien que votre santé ou toute autre raison vous conduise l'hiver prochain à travers la France, en Italie, ou au moins l'été prochain en Allemagne, quelque part enfin où je

pourrai vous rejoindre, et vous redire de vive voix mon sincère et fidèle attachement.

La Roche-en-Breny, ce 8 mars 1865.

Très chère Comtesse, je crains que vous ne soyez tentée de me reprocher très vivement mon inexactitude, et j'avoue que toutes les apparences sont contre moi si, comme je le suppose, vous n'avez pas reçu un petit mot de moi, que je vous ai écrit presque aussitôt après avoir reçu votre longue et excellente lettre du 15 novembre... Mais soyez sûre, très chère Comtesse, que cette lettre m'a été infiniment douce, peut-être plus qu'aucune de vos lettres antérieures, car jamais, ce me semble, vous ne m'avez exprimé avec tant d'effusion la sympathie dont vous m'honorez, et qui me devient d'autant plus précieuse que je m'éloigne davantage du temps où mon nom et mes œuvres pouvaient fixer votre attention.

Je subis avec une douleur très peu résignée l'arrêt qui m'a prématurément condamné au néant et à l'oubli; je ne me console pas d'avoir été enterré tout vivant dans la force de l'âge et du petit talent que Dieu m'avait donné, et dont j'avais usé de mon mieux pour son service. Mais le petit nombre de bonnes et belles âmes qui se souviennent de moi, dans mon tombeau, me deviennent d'autant plus chères. Je crains quelquefois de les fatiguer soit par mes exigences, soit par les témoignages d'une reconnaissance trop excessive : mais avec vous, chère Comtesse, je ne devrais pas avoir cette crainte, car je dois avouer que, depuis notre heureuse rencontre, il y a maintenant quatre ans, vous n'avez fait qu'augmenter ma confiance instinctive en vous, et mon attrait pour vous. Je suis donc sûr que vous n'êtes pas de ceux qui me reprochent de n'être pas assez *stoïque* ou assez *chrétien*, et de supporter avec trop peu de courage mon désastre : vous comprenez les sentimens qui agitent le cœur du vieux soldat, injustement désarmé et dépouillé de ses grades, surtout à cette époque de l'année où renaît partout la vie parlementaire et où je suis réduit à entendre de loin le bruit des combats où ma place était autrefois marquée et n'était pas la dernière. J'ai été très touché que vous m'ayez pris pour confident de votre très légitime enthousiasme pour le dernier ouvrage de M. de Falloux. Je lui ai transcrit tout ce que vous m'écrivez sur lui, parce que je sais par expérience que rien ne console et ne relève un

honnête homme autant que la sympathie et l'approbation d'une *honnête femme*. J'imagine qu'il vous en aura remerciée lui-même, si toutefois sa santé toujours déplorable le lui a permis.

J'ai prolongé beaucoup plus que de coutume mon séjour d'hiver à la campagne, parce que j'avais à cœur de finir le troisième volume des *Moines d'Occident* que j'espère publier cette année, et aussi pour échapper aux discussions et aux agitations si pénibles qui ont suivi la publication de l'Encyclique du 8 décembre. Jétais justement à Paris lorsque ce document a paru, et je ne puis comparer la *consternation* qu'il a produite chez tous les catholiques non fanatisés par le monde, qu'à celle dont tous les honnêtes gens ont été accablés au lendemain de la révolution de 1848. Comme alors, on ne s'abordait dans les rues et dans les salons qu'avec une sorte de désespoir. Depuis lors, la merveilleuse éloquence et l'habileté plus merveilleuse encore de notre *unique* évêque d'Orléans ont réussi à transfigurer l'Encyclique, de manière à pacifier beaucoup d'esprits et à consoler beaucoup de cœurs. J'avoue que je ne suis ni consolé, ni rassuré sur les suites à mon sens lamentables de ce grand acte : ce qui ne m'empêche pas de bénir mille fois Mgr Dupanloup du bien qu'il a fait en détournant une partie de l'orage et en déconcertant les commentateurs plus ou moins autorisés qui tiraient de cette Encyclique des conséquences trop naturelles. Ne vous scandalisez pas, je vous en prie, chère Comtesse, de mes aveux. On m'écrit de Rome que votre *ami* M. Veuillot dit qu'il y a eu deux Pie IX : Pie IX premier de 1846 à 1850, et Pie IX deux, qui est, selon lui, le bon. Je suis, comme en tout, d'un avis opposé au sien et je suis pour Pie IX *premier*, pour le pontife dont l'avènement a été salué par les acclamations des deux mondes, et qui semblait alors prédestiné à établir cette bonne intelligence entre l'Église et la société moderne, qui est absolument indispensable à l'une comme à l'autre. Nous sommes aujourd'hui bien loin de ces beaux rêves; mais je n'en suis pas moins persuadé que cette réconciliation s'effectuera un jour ou l'autre sur le terrain de la liberté, sur ce terrain où le catholicisme a remporté des victoires si nombreuses et si imprévues de 1830 à 1850, comme on l'a vu en France et en Allemagne lors de l'explosion de 1848. La prochaine explosion, s'il y en a une de notre vivant, trouvera l'Église dans une tout autre position que celle qui lui a permis d'élever sur les ruines de la monarchie d'Orléans et de

la Diète germanique l'édifice de ses libertés si longtemps refusées. L'Église sera la première victime de la prochaine révolution, et les catholiques descendront à l'état de *parias* dont les généreux efforts d'O'Connell, des auteurs de la constitution belge, et des catholiques libéraux de France les avaient tirés. Ils l'auront *voulu* et *mérité*, tel est mon pronostic : je souhaite ardemment qu'il soit démenti par les faits. Mais j'ai la conviction que la société moderne ne retournera *jamais* à l'ancien régime : cela ne s'est jamais vu et ne se verra *jamais*. Aucun souverain, aucun peuple n'acceptera *jamais* le système formulé dans la lettre du Saint-Père à l'empereur Maximilien : ils ne l'ont pas fait au moyen âge, ils le feront bien moins encore à l'avenir. L'Église a eu tous les privilèges possibles dans le passé, mais elle les a toujours et partout payés au prix de sa liberté. Si elle veut être *libre*, ce qui est, selon moi, le premier des biens qu'elle doit désirer, elle ne le sera que grâce à la liberté de tout le monde. Voilà, très chère Comtesse, une partie de mes impressions ou, pour mieux dire, de mes lamentations sur ce qui se passe à Rome et ailleurs. Réfutez-moi en m'envoyant le mandement du cardinal Bauscher, dont j'ai entendu dire beaucoup de bien. Ce cardinal m'a paru intelligent et distingué, quand je l'ai vu à Vienne. Dites-moi aussi quel homme vous avez là pour Nonce. Celui de Paris est au-dessous du médiocre, et a subi avec une patience par trop diplomatique le cruel affront de la double note du *Moniteur*. Je regrette pour vous Mgr de Luca, qui avait beaucoup d'esprit et de connaissance des hommes. Parlez-moi bien vite de votre séjour à Vienne où j'aimerais tant à me retrouver *avec vous* et même sans la princesse Grassaliowitch qui m'a tant soigné lors de mon dernier voyage. Ce pauvre vieux prince Paul Esterhazy doit commencer à radoter, puisqu'il suppose que *M. Feuillet de Conches* est de mes *amis!* Que puis-je avoir de commun avec un maître de cérémonies de Napoléon III ? Il aura confondu avec *Octave Feuillet*, l'auteur du charmant roman de *Sybille*, qui est mon *confrère* à l'Académie, mais aussi trop impérialiste pour me plaire *tout à fait*.

A propos de roman, lisez *le Conscrit de 1813* par Erckmann-Chatrian. C'est une des meilleures productions de la littérature actuelle. Mais ce que je veux vous recommander surtout, ce sont les trois volumes que vient de publier le délicieux abbé Per-

reyve dont je crois vous avoir déjà parlé : *Une station à la Sorbonne* et *Entretiens sur l'Église*. Le dernier ouvrage en deux volumes est capital. Je vous assure que je n'en connais pas de meilleur, soit pour confirmer les chrétiens dans leur foi, soit pour éclairer et ramener les incrédules honnêtes, mais ignorans ou prévenus. Ou je me trompe fort, ou vous en serez charmée comme moi. Nous avons maintenant un nouveau prédicateur carme, le Père Hyacinthe, qui a débuté l'année dernière à la Madeleine, et qui a prêché l'Avent à Notre-Dame. Il a obtenu le plus grand et le plus légitime succès. Toutes les fois que je l'ai entendu, il m'a satisfait et touché. Il est encore bien loin du Père Lacordaire, mais il marche sur ses traces. Il n'a que trente-six ans; il est venu passer quelques jours ici l'automne dernier; il m'écrit souvent. Il est doux, modeste et sensé. J'ai aussi eu la visite annuelle de notre admirable évêque d'Orléans et j'ai fait avec lui le pèlerinage de la *Pierre qui vire*, dont je vous ai parlé. Donnez-moi des nouvelles : 1° de votre santé, 2° de vos relations et de vos occupations à Vienne. Je ne sais trop ce que je ferai cet été. J'ai envie d'aller en Amérique, car j'aime ce peuple qui se bat si bien des deux côtés, et où il n'y a ni César, ni Césariens. Mandez-moi quels sont vos projets, s'il y a des chances de vous rencontrer sur le Rhin ou ailleurs. Ne manquez pas de m'adresser un de vos amis et compatriotes qui viendront à Paris afin que je puisse leur parler de vous. Adieu, très chère, je crois tout à fait, comme vous me le dites, que vous êtes une très fidèle amie et je vous le prouve par ma confiance peut-être trop indiscrète.

Paris, ce 6 juin 1865.

« Miltóságos Grófné, » ayez pitié de votre humble serviteur et pardonnez-lui bien vite ses péchés, ou plutôt son péché envers vous, car je ne puis en confesser qu'*un* seul dans mes relations avec vous, celui de ne pas vous répondre aussi promptement, aussi exactement que je le devrais et que je le voudrais. Il est vrai que voue me donnez quelquefois l'exemple de ces retards ; mais vous réparez si généreusement votre faute involontaire que vous ne me laissez d'autre ressource en cela, comme en tout, que de me reconnaître votre inférieur. Malgré l'inaction et l'obscurité où ma vie est tombée, en comparaison de ce qu'elle était il y a quinze ans, je me sens encore très surchargé, surtout

à Paris : d'ailleurs, l'âge me vient, mes yeux se fatiguent et mes jambes aussi : je n'ai plus la force matérielle de lire, écrire et faire face à tous les engagemens, à toutes les occupations comme autrefois. Les deux mois et demi que je viens de passer à Paris ont donc été pour moi une très grande fatigue, surtout à cause du long et rude travail auquel je me suis livré depuis un mois sur cette question américaine, où je crains beaucoup que nous ne soyons pas d'accord... J'ai aussi eu fort à faire pour rendre hommage, dans un discours à la Société de l'histoire de France, dont je suis vice-président, à la mémoire d'un de nos anciens collègues et amis, le comte Beugnot. Enfin, je suis occupé à faire imprimer mes deux nouveaux volumes des *Moines d'Occident :* et, comme cette impression entraîne avec elle la nécessité d'une revision attentive, c'est encore une grande fatigue. Pauvre chère Comtesse, vous serez cruellement trompée dans votre attente au sujet de ces volumes. Ils sont bien loin d'offrir le même intérêt que les premiers, même à mes yeux ; et, s'il en est ainsi de moi, leur auteur, jugez de ce qu'en pensera le public ! Je regrette bien d'avoir embrassé un sujet si vaste, si éloigné des intérêts présens, et où je suis condamné à me perdre dans les détails. Mon goût pour l'érudition m'égare sans cesse et m'impose des labeurs inutiles, dont le public d'aujourd'hui ne me tiendra aucun compte. Enfin il faut continuer cette tâche, puisque je l'ai entreprise, et même recommencée après l'avoir achevée, pour obéir à l'évêque d'Orléans, comme je crois vous l'avoir raconté... De temps à autre seulement, je me permets une excursion dans le domaine de la vie actuelle, tantôt à Malines, tantôt en Pologne ou en Amérique, et là je retrouve ma véritable nature et l'arène pour laquelle Dieu m'avait créé, lorsqu'un pouvoir, des circonstances plus ou moins providentielles me l'ont fermée. J'ai toutes sortes d'actions de grâces à vous rendre *d'abord* pour les pièces extrêmement intéressantes que vous avez bien voulu m'envoyer par le jeune baron Hübner (j'ai lu avec autant d'intérêt que de sympathie cette brochure sur la Hongrie qui a rafraîchi tous mes souvenirs et satisfait toutes mes opinions), ensuite pour les appréhensions que vous me témoignez avec une sollicitude si vraiment affectueuse sur l'état de mon âme. Il est certain que j'ai eu une crise douloureuse et dangereuse à traverser. Je n'ose pas dire que j'en sois tout à fait sorti, mais je vais mieux, grâce surtout à mon

excellent médecin qui n'est autre que notre unique et admirable évêque d'Orléans. Je me suis mis tout à fait entre ses mains ; et il s'est occupé de moi avec la tendresse d'une mère. Quand il n'est pas à Paris, il m'écrit des lettres très longues que je garde soigneusement et qui feront un jour honneur à sa mémoire : car il n'y a rien de plus beau que cette sollicitude pour les âmes *individuelles*, pour les petites douleurs personnelles, chez les hommes que leur génie ou leur autorité place au plus haut rang. Il attribue surtout la maladie morale dont je souffre aux illusions que je me suis faites sur l'Église : « L'Église, mon ami, ce ne sont pas les hommes que l'Église. Les hommes passent, l'institution de Jésus-Christ reste. Les hommes ne sont pas saints, l'institution de Jésus-Christ est sainte : en un mot, l'institution de Jésus-Christ est divine, mais les hommes sont des hommes, et c'est précisément ce qui reste en eux d'humanité qui fait ressortir et éclater la divinité de l'institution. Elle a un côté divin, mais aussi un côté humain. C'est pourquoi il y a et il doit y avoir, dans l'histoire de l'Église, à côté de la lumière, des ombres ; à côté des grandeurs, les défaillances ; à côté de la sainteté, la peccabilité humaine. Le Pape lui-même, chef de l'Église, est infaillible lorsqu'il parle en son nom et dans les conditions où l'infaillibilité lui est promise, mais il n'est pas impeccable. Par une noble illusion de votre cœur, le côté divin de l'Église vous avait fait oublier un peu le côté humain, et, aujourd'hui, votre péril, c'est que le côté humain ne vous voile trop le côté divin... Non, l'Église ne vous a pas trompé, mais vous vous êtes trompé sur l'Église. Vous vous étiez fait un peu une Église à votre gré. La poésie de votre cœur y était pour beaucoup. Vous vous la représentiez un peu comme une princesse belle, charmante, parfaite, malheureuse et persécutée. Et vous vous étiez pris pour elle d'une sorte d'amour chevaleresque, et cela vous semblait beau, comme c'est beau en effet d'en être le champion en ce siècle. Ce qui se passe aujourd'hui ne doit rien vous faire désavouer, ni regretter d'un si noble passé ! Non, vous ne vous êtes pas trompé en servant l'Église : vous avez servi très véritablement la plus simple et la plus grande des causes, et la plus abandonnée. Mais il y a certaines choses qu'il ne faut plus voir ni défendre dans l'Église, parce qu'elles n'y sont pas. Je me suis souvent demandé comment, vous qui avez lu l'histoire, qui connaissez le Bas-Empire

et le moyen âge, vous avez pu être jeune sur ce point si longtemps... Non, mon ami, pour vous comme pour moi, le temps n'est plus d'être jeune... J'éprouve de tout cela, que j'ai vu d'aussi près, de plus près que vous, un sentiment tout différent du vôtre. Ma foi grandit à ces spectacles. La colonne et le fondement de la vérité, comme dit saint Paul, posant sur des hommes en qui sont les passions des hommes, qui ont fait, qui font et qui feront des fautes de conduite de tout genre ; la nuée des saints gouvernée des hommes qui ne sont pas des saints et cela durant depuis dix-huit siècles et, malgré cela, les saints ne cessant d'être dans l'Église... et la grande figure de l'Église resplendissant à travers les siècles bien au-dessus de ses faiblesses, dans une lumière inaccessible aux misères humaines... voilà qui est divin !... »

Très chère Comtesse, je me suis laissé aller à vous transcrire ces deux pages de notre grand évêque, d'abord parce qu'elles valent bien mieux que tout ce que je pourrais vous écrire, et ensuite parce qu'elles me semblent pouvoir avoir une certaine utilité même pour vous. — Car vous êtes, comme j'étais jadis, trop enthousiaste d'une certaine direction qui est dans l'Église, qui la domine et la conduit à cette heure, mais qui n'est pas toute l'Église, Dieu merci, et qui passera comme passe tout ce qui est violent et *einseitig*. Je me demande souvent (pour parler comme Mgr Dupanloup) comment une femme bien née, délicate et distinguée comme vous, a pu se laisser séduire, non par telle ou telle exagération de doctrines, mais par cet ensemble grossier de passions, de préjugés et de rancunes qui se personnifie dans le *Monde !* Vous me reprochez d'être irréconciliable avec ce parti. Vraiment oui, je le suis et le serai toujours, mais toujours beaucoup moins que deux hommes bien autrement dignes de votre confiance que moi, l'évêque d'Orléans et le comte de Falloux... Je voudrais que vous pussiez entendre, pendant cinq minutes seulement, l'un ou l'autre de ces grands hommes de bien sur le journal ou sur l'écrivain pour qui vous avez de si étranges faiblesses !

Ce pauvre Falloux vient de faire son apparition annuelle à Paris. Il ne vit plus huit jours de suite sans crise névralgique : il est toujours hors d'état de lire ou d'écrire un seul mot : ce qui ne l'empêche pas de dicter, quand il le faut, des lettres ou des articles admirables et d'être toujours l'homme du *bon*

conseil par excellence. L'évêque d'Orléans est aussi venu deux ou trois fois pour l'Académie, pendant mon séjour ici. C'est lui qui recevra la profession de ma Catherine, le 27 octobre prochain, après ses deux ans de noviciat révolus. Après quoi, il viendra passer un mois à la Roche-en-Breny dont la solitude et le climat sec lui font du bien...

Adieu, chère Comtesse, je vous baise la main avec une tendre reconnaissance pour votre fidèle et *franche* amitié. Soyez toujours *de même* pour moi.

La Roche-en-Breny (Côte-d'Or), ce 13 décembre 1865.

Très chère Comtesse, de toutes les marques si nombreuses et si précieuses d'amitié dont vous m'avez comblé, aucune n'a pénétré plus avant dans mon cœur que votre chère et charmante lettre du 20 octobre. Imaginez-vous qu'elle ne m'est arrivée que juste la veille du grand jour dont vous me parlez en termes si affectueux et si élevés. Je ne suis revenu de mon voyage en Espagne que pour la solennité des vœux de Catherine. Ma femme et ma fille sont venues d'ici me rejoindre à Paris, en me rapportant votre lettre, de sorte que j'ai pu la lire à notre Catherine dès le lendemain, après la cérémonie. Elle a été presque aussi touchée que moi et m'a bien chargé de vous remercier pour elle comme pour moi. Maintenant, j'ai hâte de vous dire, chère et *vraie* amie, que, par une grâce d'en haut, aussi imprévue que bénie, j'ai traversé cette épreuve, non seulement avec résignation, mais avec une paix complète, je dirai presque avec une joie surnaturelle. Ici, à la campagne, où le vide irréparable qu'a laissé dans notre intérieur cette enfant de bénédiction se fait sentir le plus vivement, je supporte moins patiemment cette cruelle privation : mais, dans cette chapelle du Sacré-Cœur, où votre affectueuse sympathie vous a transportée par la pensée, je voyais en quelque sorte le paradis entr'ouvert, tant la joie de Catherine était *radieuse*, tant elle rayonnait sur nous tous. Vous aviez bien raison de dire que Dieu m'a envoyé deux anges gardiens sur la terre, dans la personne de l'évêque d'Orléans et de ma Catherine. Vous ne sauriez croire le bien qu'elle me fait par ses lettres qui sont aussi fréquentes que le permet la règle, de sorte que je puis vivre avec elle dans un échange constant de confidences spirituelles de ma part et d'avis utiles et consolans de la sienne. Je croyais l'aimer

et l'apprécier beaucoup avant son entrée au Sacré-Cœur, mais il est certain que, depuis sa vocation, notre union est devenue beaucoup plus intime et mon affection pour elle beaucoup plus tendre et plus expansive. Voilà une grâce que vous saurez *comprendre* et dont vous remercierez Dieu pour moi et avec moi.

Mon voyage d'Espagne, écourté par le choléra et par la mauvaise saison, ne m'en a pas moins extrêmement intéressé. J'y allais chercher des *impressions* et des souvenirs monastiques pour la suite de mon laborieux travail, et j'ai été plus que satisfait de tout ce que j'y ai vu en fait de monumens et même d'*hommes*, — bien que le pays soit dans un triste état, ce qui donne le plus cruel démenti à toutes les théories qui ont cours aujourd'hui chez les catholiques contre la liberté. Car c'est depuis le triomphe du catholicisme exclusif en Espagne, depuis l'expulsion des Maures et des Juifs et grâce aux entraves, aux bâillons et aux bûchers de l'Inquisition, que ce grand peuple, naguère le *premier* des peuples chrétiens, est tombé dans la décrépitude et le néant.

Depuis mon retour ici, au lendemain des vœux de Catherine, j'ai été constamment souffrant, ce qui m'a empêché de vous écrire aussitôt que je l'aurais dû et voulu. Vous me pardonnerez, j'en suis sûr, ce retard très involontaire, et vous ne m'en punirez pas en me faisant attendre une nouvelle lettre de vous. Dans celle si longue et si *intéressante* que je viens de relire, il y a un passage qui m'a extrêmement surpris et affligé: c'est celui où vous m'indiquez par un mot que vous avez déploré la victoire du Nord aux États-Unis. Je vous aurais pardonné l'ignorance ou l'indifférence, je ne vous pardonne pas d'être *du mauvais côté* dans une question si grande et si vitale! Croyez bien que ce n'est pas l'amour-propre d'auteur qui m'irrite en ce moment; je conçois très bien que mes argumens et mes démonstrations ne vous aient pas convaincue; mais comment vous, *honnête femme*, noble de cœur encore plus que de naissance, *mère de famille chrétienne*, comment *osez*-vous être du côté de l'esclavage! Comment n'avez-vous pas horreur de tout ce qui se rattache directement ou indirectement à une institution abominable, qui, en dehors même de toute autre considération politique ou sociale, autorise des hommes à vendre, à exploiter, à flageller leurs *semblables*, livre sans défense à tous les caprices de la débauche des milliers de

femmes et de jeunes filles, et imprime la sanction de la loi aux instincts les plus dépravés et les plus cruels de l'humanité déchue! Vous n'avez, hélas! que trop de complices, même dans le clergé, en Amérique et en Europe. Et c'est là précisément ce qui est affreux, ce qui crie vengeance au Seigneur. D'où vient ce douloureux et cruel mystère? De l'esprit détestable qui, depuis trois siècles, identifie presque partout le catholicisme avec les abus et le despotisme dont l'esclavage américain était la forme la plus révoltante! De cet esprit que j'ai signalé et qui, dans notre siècle, a enregimenté follement les catholiques du côté des Turcs contre les Grecs, des Hollandais contre les Belges, des Russes contre les Polonais. Vous êtes trop jeune pour avoir vu comme moi *tout le clergé*, dans presque toute l'Europe, depuis le pape Grégoire XVI jusqu'au moindre de nos curés, pour l'empereur Nicolas contre l'infortunée Pologne! Ils ont heureusement changé depuis lors, et ils devraient profiter de cette leçon pour ne pas se laisser toujours entraîner instinctivement du côté des tyrans. Pardonnez, chère amie, à mes cheveux blancs la vivacité de mon langage. Je ne vous aurais rien dit de ce sujet, si je n'étais pas sans cesse préoccupé de ce que vous appelez si bien la *grande mission* que vous avez à remplir, celle de *former des hommes*, celle d'élever pour Dieu et pour la société deux nobles jeunes gens destinés à honorer leur nom et leur patrie.

Nous serons heureusement bien plus d'accord sur la Hongrie. Je suis ravi de tout ce qui s'y passe, depuis la Patente du 20 septembre, ravi de voir l'Empereur entrer dans la voie de la conciliation et de la justice, ravi *surtout* de voir que la grande majorité des Hongrois semble vouloir répondre aux intentions sages, paternelles et vraiment libérales de leur souverain. Tous les détails que vous avez eu la bonté de me donner à ce sujet m'ont extrêmement intéressé et *consolé*. Je puis dire que mon cœur est sans cesse avec ma pensée en Hongrie, tant je désire que tout y marche bien et que l'union de la couronne avec la nation vienne donner un démenti éclatant à la vieille bureaucratie absolutiste des Metternich et des Schwarzenberg, comme *aux mauvais révolutionnaires qui détestent la maison de Habsbourg uniquement, comme vous le dites très bien, parce qu'elle est catholique* et ancienne. Si tout marche bien, comme je l'espère *passionnément*, je serai tenté de faire une nouvelle pointe en

Hongrie pour voir le couronnement du roi Apostolique l'été prochain, à moins toutefois que je ne sois entraîné vers l'Amérique; car dans les Deux Mondes, et chez les démocrates américains comme chez les aristocrates hongrois, ce que j'aime et recherche par-dessus tout, c'est la justice et la liberté, également méconnues par l'absolutisme et par la révolution. Parlez-moi donc beaucoup de votre pays, de tous vos parens et amis et dites-vous bien que parmi tous ceux-ci il n'en est pas de plus dévoué que moi.

Paris, 3 janvier 1866.

Très chère Comtesse, c'est avec vous que je veux commencer cette nouvelle année. Il y a très longtemps que je désire vous écrire, mais comme il m'est *très désagréable* de ne pouvoir le faire de ma propre main, j'attendais toujours avec l'espoir d'être assez bien rétabli pour reprendre mon ancienne habitude avec vous. Malheureusement, il n'en est rien. Je continue à être dans le même état, je ne puis pas écrire sans une grande fatigue; c'est pourquoi j'ai recours à la main de ma fille Madeleine pour me rappeler à votre souvenir, vous offrir tous mes vœux et vous remercier de votre lettre du 6 juillet dernier. J'ai vu par cette lettre que vous aviez su la rude épreuve à laquelle j'ai été condamné et que vous vous faisiez illusion sur ma prochaine guérison : les médecins, tout en affirmant que je guérirai *un jour ou l'autre*, ne me laissent pas entrevoir le terme de ma maladie. Il y a maintenant près de neuf mois qu'elle dure, et pour m'encourager on me cite des cas semblables au mien qui n'ont été guéris qu'au bout de deux ou trois ans!

Il serait difficile d'imaginer une épreuve plus contraire à mon caractère et à ma nature toujours habitués depuis le berceau au mouvement et au travail. Je sais bien cependant que je pourrais être encore plus à plaindre, puisque j'ai conservé l'usage de mes yeux et de ma tête, et que je puis lire pendant plusieurs heures par jour.

Je me résigne donc le mieux que je puis à l'immobilité et à l'oisiveté qui sont devenues mon partage. J'espère que mon âme profitera de cette croix vraiment assez lourde, et je compte sur vos prières, chère Comtesse, comme sur celles d'une véritable amie, pour m'aider à obtenir les grâces dont j'ai besoin pour tirer un profit spirituel de ce qui m'arrive...

Ai-je besoin de vous dire que j'ai bien pensé à vous et à vos

angoisses patriotiques pendant l'été dernier? Ici les vœux de tous les honnêtes gens étaient pour l'Autriche avec une unanimité que je ne me rappelle pas avoir vue pour aucune autre cause depuis que j'existe. Mais quel triste mécompte!... Cette débâcle universelle de toutes les ressources d'une immense monarchie, cette absence totale de vertus civiques et sociales, chez tout le monde : quel jugement de Dieu sur ce despotisme à la Metternich et à la Schwarzenberg qui a lentement consumé toutes les forces vitales de ce grand et bel empire et que les conservateurs européens ont si sottement admiré! Quelle leçon surtout pour ces catholiques encore si nombreux qui s'obstinent avec un si incorrigible aveuglement à préférer le régime de la protection à celui de la liberté! Une expérience plus éclatante que le soleil est venue démontrer que les catholiques valaient beaucoup mieux sous le gouvernement anticatholique de la Prusse que sous le gouvernement apostolique de l'Autriche, tout comme ceux de la Belgique, de la France et de l'Amérique valent infiniment mieux que ceux de l'Espagne et de l'Italie où a régné si longtemps cette alliance entre le despotisme et la religion que l'on veut nous imposer comme un article de foi.

En ce qui touche la Hongrie, je voudrais que vous puissiez me donner des nouvelles plus rassurantes dans votre prochaine lettre, car je crois toujours que la réconciliation des deux pays est non seulement l'unique chance de salut pour l'Autriche, mais encore ce qu'il y a de mieux pour la Hongrie. Vous avez peut-être su par votre nièce que le Pape avait spontanément accordé à ma fille Catherine la permission de venir me voir pendant ma maladie. Je la vois donc pendant deux ou trois heures tous les dix ou quinze jours, c'est-à-dire aussi souvent que quand je me portais bien. C'est une grande consolation pour moi. Nous parlons souvent de vous, chère Comtesse, et de nos si agréables souvenirs de Hongrie. Ma femme vous remercie de votre bon souvenir; elle est un peu fatiguée des soins qu'elle m'a prodigués depuis si longtemps, car ce qu'il y a de plus triste dans un état comme le mien, c'est d'être à charge non seulement à soi-même, mais surtout aux autres.

Priez donc, chère Comtesse, pour que mon épreuve s'abrège par une mort chrétienne bien plus désirable à mon âge qu'une guérison qui ne prolongerait que de quelques courtes années une vie désormais inutile, et à vrai dire *déplacée* en présence des

tendances qui dominent aujourd'hui dans la société religieuse et civile. Comptez toujours sur mon amitié reconnaissante. Parlez-moi de vos fils dont l'avenir m'intéressera toujours... Adieu, croyez-moi toujours à vous.

Paris, ce 31 mars 1868.

Très chère Comtesse, vous me pardonnerez, j'en suis sûr, d'avoir si longtemps tardé à vous remercier de votre lettre du 16 octobre. Il m'était fort pénible de vous écrire autrement que de ma propre main, et jusqu'en ces derniers temps, j'ai toujours été obligé de dicter. Maintenant je puis un peu écrire, mais bien peu, étant obligé de rester presque toujours couché et n'ayant pu apprendre à me servir de ma plume dans cette position. Avec le mois d'avril commencera la *troisième année* de cette cruelle maladie. Après mon opération en mai 1866, M. Nélaton me disait que j'en avais encore pour *trois mois*, de sorte que je ne puis pas ajouter grande foi à ses prédictions lorsque je l'entends me dire que je serai guéri probablement dans un an.

Du reste, le bon Dieu m'a fait la grâce de *m'habituer* à l'état où je suis tombé. Je ne souffre pas beaucoup ; seulement, ma vie est une *défaillance* continuelle ; je n'ai plus la force de travailler à quoi que ce soit. Quand je me portais bien, j'aimais surtout l'indépendance et l'activité, et c'est précisément par là que je suis frappé, étant réduit à une oisiveté à peu près complète et surtout à la dépendance la plus humiliante dans toutes les circonstances de la vie. C'est ainsi que Dieu se plaît à éprouver ses créatures *pour leur bien*, je le sais, et m'y résigne de mon mieux. Quoique je ne sois qu'un bien petit chrétien, j'espère l'être assez pour comprendre qu'il est bon de souffrir ici-bas. Puis je sais aussi qu'il y a beaucoup d'autres personnes encore plus à plaindre que moi, atteintes d'infirmités beaucoup plus cruelles et surtout plus prématurées. Pour moi, j'étais déjà mort politiquement et socialement avant d'être malade. Si j'avais été atteint il y a vingt ans comme je le suis maintenant, j'aurais peut-être été inconsolable ; mais, à vrai dire, depuis 1852, je n'ai plus fait que végéter.

Ce qu'il y a de plus triste dans mon état, c'est le *sombre* qui en résulte pour mes pauvres filles qui grandissent au milieu des ennuis et des gémissemens d'une infirmerie. Madeleine, qui va bientôt avoir dix-neuf ans, et que sa mère ne veut ou ne peut

mener dans le monde, en prend très gaîment son parti ; elle est très agréable sous tous les rapports, et m'a été bien secourable pendant ma maladie. La petite Thérèse ne fera sa première communion que l'année prochaine ; elle a un naturel plus sérieux, plus énergique que ses aînées, et j'imagine souvent qu'elle finira comme Catherine. Celle-ci va toujours très bien : toutes les fois que je la vois, elle me semble l'incarnation de la paix et de la joie. Merci mille fois, chère Comtesse, des précieux détails que vous me donnez sur vos fils. Ce que vous me dites de l'aîné me donne bon espoir. J'en conclus qu'il pourra jouer dignement son rôle de citoyen d'un grand et noble pays, où il y aura *fort à faire* dans les orages qui se préparent. Ai-je besoin de vous dire avec quel intérêt passionné j'ai suivi tout ce qui s'est passé en Hongrie depuis deux ans, et surtout ce beau couronnement, qui m'a charmé à tous les points de vue ? Je suis donc tout à fait avec Deak et Beust en ce qui touche la Hongrie. Je suis d'ailleurs convaincu que l'Église sortira rajeunie et cent fois mieux portante qu'autrefois des épreuves qu'on lui prépare en Autriche et qui l'obligeront à vivre de *la vie moderne*. J'ai vu, de mes yeux vu, le misérable état où elle était tombée sous Metternich, et je ne sache rien au-dessous ! Dans vingt ans d'ici, et peut-être plus tôt, les catholiques de l'Autriche auront repris honorablement leur rang à côté de ceux de France, de Belgique, de Hollande, d'Amérique. Il est plus clair que le jour que les conditions de l'alliance entre l'Église et l'État doivent radicalement changer, et que partout où l'Église prend résolument son parti de ces changemens, elle s'en trouve *très bien*, c'est-à-dire aussi bien qu'elle peut l'être dans ce pauvre monde. Mais voilà ce que *l'on ne veut pas comprendre* à Rome, où l'on croit toujours à l'ancien régime, aux empereurs, aux rois, aux gouvernemens. Malgré tant de mécomptes, souvent mérités, l'on s'obstine à s'appuyer sur le roseau qui a *toujours* percé la main qui s'y repose.

. . . . . .

Adieu, très chère Comtesse, gardez-moi le secours de vos prières et de votre fidèle amitié.

MONTALEMBERT.

LA VIE DÉCIDE[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

X

— Vous payez votre imprudence, que voulez-vous, c'était une folie, ce fameux voyage de Toscane! Vous étiez si glorieuse au retour, vous aviez l'air de me défier... mais depuis...

— Ah! oui, depuis! C'est vous qui triomphez, et vous êtes presque content, n'est-ce pas? Quel affreux sentiment! Eh bien! ça m'est égal. Je ne regrette pas ma prétendue imprudence : Immobilisée et prisonnière pour le reste de mes jours! Un peu plus tôt, un peu plus tard, cela devait arriver, vous le savez bien. Camaldoli aura été mon chant du cygne, soit, je ne l'en aime que plus pour cela!

Le vieux docteur hocha la tête. Il était assis dans un fauteuil, tout près de la chaise longue où était étendue Mme Bussy, et il regardait celle-ci avec un mélange de désapprobation et de tendresse inquiète.

Le docteur Privat n'était pas, ou n'était plus le médecin traitant de Mme Bussy. Après lui avoir donné les soins les plus intelligens, les plus dévoués, pendant plusieurs années, il était devenu son ami et son conseiller plein de sollicitude, toujours. Retiré à Versailles, retenu souvent chez lui par des crises de rhumatisme ou autres misères de son âge avancé, il venait environ

(1) *Copyright by* Marianne Damad, 1913.
(2) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

une fois par semaine déjeuner avec celle qui avait été sa malade de prédilection, *d'adoption*, pourrait-on dire.

— A propos de Camaldoli, que deviennent vos amis, Mlle Durnan et M. Viray?

— Ne m'en parlez pas, ce sont des ingrats!

— Vraiment? vous m'affligez! Je croyais que vous les voyiez souvent.

— Oui, les premiers temps, et depuis, aussi; mais avec des intermittences, des éclipses. D'ailleurs, quand je les traite d'ingrats, c'est une manière de parler. Ils ne m'ont pas déçue, je ne m'attendais pas à voir continuer à Paris notre intimité de là-bas, ce n'était pas possible. A Paris, chacun est repris par sa vie, chacun suit sa ligne. Tant pis pour les invalides qui ne peuvent pas bouger de leur coin! Je suis rarement seule, c'est vrai; mais, à part le tout petit groupe de fidèles qui viennent pour moi, les autres viennent surtout quand ils ont besoin de moi... Tenez, à propos de Suzanne et de M. Viray, j'ai fait des observations amusantes. Elle, qui est indépendante et un peu orgueilleuse, à la manière des jeunes, des jeunes d'aujourd'hui, elle évite de me raconter ses ennuis, ses déboires. Quand elle vient, c'est surtout pour me mettre au courant de ses succès d'artiste ou de femme, oh! discrètement, avec tact; mais enfin, son but est de se montrer à moi sous des couleurs avantageuses. Lui, au contraire, me délaisse dans les momens où, selon toute probabilité, il est absorbé d'une façon... agréable; mais, aux jours de mélancolie et de découragement, il ne manque jamais de se souvenir de mon existence.

— Et à qui donnez-vous la préférence, à l'orgueil féminin ou à l'égoïsme masculin?

— Je ne sais pas trop, je les trouve très « nature, » tous les deux... Au fond, je crois que j'aime mieux le second, il est plus naïf, partant plus sympathique. C'est, après tout, un hommage que M. Viray me rend, quand il m'apporte son âme à consoler un peu; j'en suis touchée malgré moi. Et puis, c'est un triomphe involontaire sur ma rivale, car j'ai une rivale dans sa famille. Il s'était empressé de me présenter sa sœur, à notre retour à Paris. Elle a fait l'aimable, mais j'ai tout de suite compris que je ne lui revenais pas.

— Pourquoi? Elle est jalouse?

— Elle redoute mon influence morale, je crois; elle ne peut

pas redouter autre chose. Autrefois, je ne dis pas, on aurait pu avoir des craintes. Mais, à présent ! A présent, j'ai désarmé, par la force des choses et par la force de ma volonté. Je n'ai plus d'existence personnelle, je ne me permets plus d'être coquette qu'avec deux hommes au monde : avec vous, vieil ami, et avec l'abbé Louange.

— Vous êtes bien bonne !

— Que voulez-vous, j'ai besoin de jouer ce petit jeu innocent de la coquetterie, de me donner encore un peu l'illusion d'être la femme séduisante qu'on prétend que j'ai été ; seulement, je m'en tiens sagement à vous et à l'abbé.

— Oh !... moi surtout, cela vous est permis, un amoureux de soixante-seize ans !

— Eh ! oui, un amoureux !... C'est bien drôle ! vous aurez été le *seul*, je n'en ai pas eu d'autre.

— Et votre mari ?

— Mon mari, c'était mon mari.

— Vous ne pouvez nier qu'il vous aimait, qu'il vous adorait même.

— Oh ! bien entendu, qui le sait mieux que moi !

— Ne soyez pas injuste pour lui, malgré ses torts.

— Je les lui ai pardonnés en reconnaissant les miens, que voulez-vous de plus ?... Cela n'empêche pas le passé d'avoir été bien douloureux. Conclusion : j'ai eu un mari qui m'a rendue cruellement malheureuse parce qu'il était très épris de moi, et je n'ai jamais eu d'autre amoureux que vous.

— Vous regrettez qu'il en soit ainsi ?

— Pour être sincère, oui... Je sais bien ce qu'on peut dire : presque toutes les liaisons amoureuses finissent d'une façon très laide ou très triste. Mais il y a eu le « commencement... » Et puis, la règle a ses exceptions, et on peut toujours penser qu'on aurait été parmi les exceptions... Qu'une femme comme moi n'ait même pas eu la possibilité d'être tentée, d'essayer sa chance et son pouvoir ; qu'une femme comme moi s'en aille de ce monde vertueuse, non par sa propre volonté ou après avoir livré des combats, mais par force majeure, voilà ce que je considère comme une indignité, et la plus amère des duperies !

Mme Bussy s'était redressée, le coude appuyé sur les coussins de soie rose de sa chaise longue. La dentelle de sa manche retournée laissait à découvert un bras blanc, trop aminci, hélas !

mais de forme très élégante. Elle s'était animée de plus en plus, elle exprimait son indignation avec toute la vivacité, toute la véhémence qui étaient en elle.

Le docteur s'émut :

— Voyons, voyons, plus de calme, ce n'est pas bon pour vous de vous agiter. Et puis, vous ne parlez pas sérieusement. Songez à tout ce que vous avez évité de désillusions, de tourmens, d'amertumes.

— Ah ! vous croyez me consoler en me disant cela ? Vous vous y prenez de la bonne manière ! D'abord, j'en ai eu ma part, et plus que ma part, des désillusions, des tourmens, des amertumes. Dieu sait si j'ai mené la petite vie terne et doucette dans laquelle on endort ses rêves en s'endormant soi-même par degrés. Non, non, j'ai été à la fois durement traitée et vilainement frustrée, vous le savez bien... Et il faut que vous veniez me débiter les niaiseries de la philosophie courante, vous qui connaissez tout mon passé, vous qui avez la prétention d'être mon meilleur ami...

Le docteur se leva, vint poser sa main sur la main frémissante de Mme Bussy. Il avait une taille élevée, des épaules larges, c'était un robuste vieillard au visage sérieux, au geste lent, à la parole mesurée.

— Dites tout ce que vous voudrez, ne me ménagez pas, si cela peut vous faire du bien, ou simplement vous faire plaisir.

Il souriait maintenant, il la couvait d'un regard voilé de tendresse. Il aimait ses éclats et ses saillies, sa profondeur et ses enfantillages, ses révoltes, ses exagérations. Il aimait tout d'elle, et avec plus d'intensité qu'elle ne le soupçonnait peut-être.

Qui oserait mettre l'histoire sentimentale sur le même rang que le roman de passion ?... La passion prétend tout effacer en ce monde ; impérieuse autant qu'égoïste, elle s'imagine avoir le droit, non seulement d'écarter, de supprimer les obstacles qui la gênent, mais encore d'humilier tous les sentimens. Elle les considère de haut, avec dédain, c'est une souveraine abaissant son regard sur des sujettes obscures. Et ce préjugé est à peu près général. Au fond, cependant, rien de plus toujours pareil que la marche d'une passion : elle naît, grandit, s'épanouit, décroît et meurt de la même manière, selon des lois invariables. L'imprévu, les surprises, les nuances sont ailleurs, dans

les sentiers détournés, dans les retraites profondes, où fuient, où se cachent les sentimens quelquefois ignorés d'eux-mêmes et presque toujours ignorés des autres, les sentimens délicats, les sentimens douloureux.

Quand le docteur Privat avait connu Mme Bussy, elle était encore jeune. Le hasard avait amené leur rencontre aux eaux d'Allevard, en Dauphiné. Lui, non pas médecin de l'établissement, mais professeur à Grenoble, faisait une cure pour son propre compte. Ils habitaient le même hôtel, et ne s'étaient jamais parlé. Il fut appelé un jour en consultation par le médecin traitant; cette première entrevue décida de toute la suite. Il avait été étonné et apitoyé de trouver une femme à la santé profondément atteinte, et qui avait été jusque-là mal soignée ou pas soignée du tout. Victime de l'erreur ou de la négligence, elle lui inspira un grand intérêt médical et bientôt plus que médical.

De son côté, elle avait senti tout de suite un protecteur, un sauveur peut-être, dans ce médecin grave et consciencieux. Elle avait voulu se l'attacher davantage en le charmant. Elle y réussit sans peine. Elle avait assez d'intelligence pour s'imposer à l'homme sérieux, assez de séduction et d'esprit pour l'éblouir et le captiver. Veuf d'une femme qui avait été une épouse irréprochable, mais terne, ayant vécu loin du monde, confiné dans la science et l'exercice de sa profession, plutôt timide et ne prétendant à aucun succès auprès des femmes, il avait été étrangement ému, presque vieux déjà, de se trouver engagé dans cette amitié très spéciale avec une personne telle que Mme Bussy. Elle fut l'inespérée et précieuse « bonne fortune, » le sourire tardif et brillant de la fin d'une vie austère. La différence d'âges, d'humeurs, de manières, tous les contrastes qui auraient été, en toute autre rencontre, des obstacles à une intimité entre eux, étaient devenus précisément des attractions et des liens. Touchée de la sollicitude mi-professionnelle, mi-paternelle, mieux encore amicale et par surcroît un peu amoureuse dont elle était l'objet, Mme Bussy prodiguait généreusement ses grâces séduisantes. C'était bien le témoignage de reconnaissance qui pouvait être le plus sensible au docteur.

Pendant plusieurs années, elle lui avait fait des visites de malade à Grenoble. Chaque printemps et chaque automne, elle consacrait quelques semaines à un traitement suivi sous sa

direction et dont elle ressentait beaucoup de bien. Son mari, convaincu par la parole sérieuse du médecin, avait fini par comprendre, et même par se reprocher d'avoir été trop longtemps indifférent ou plutôt sceptique. L'imagination et les nerfs n'étaient pas seuls en cause chez la jeune femme, l'état présentait réellement de la gravité.

A partir du jour où le docteur Privat était intervenu, Mme Bussy avait obtenu la permission de se soigner sérieusement. Elle goûtait donc deux fois par an, à Grenoble, un temps de repos et de paix bien appréciable. Et son docteur, tout en la surveillant, la soignant avec amour, se laissait consciemment, volontairement *enchaîner* par elle.

Plus tard, quand elle devint veuve, il ne put résister à la tentation de diminuer la distance qui les séparait. A un âge où l'on a beaucoup de peine à se transplanter, il n'hésita pas à quitter Grenoble, ses habitudes, ses malades, ses amis; il vint s'établir à Versailles, dans le voisinage d'un frère marié. Versailles était juste assez près de Paris pour lui permettre de se rapprocher beaucoup de la personne qui tenait la plus grande place dans son cœur. Maintenant, il pouvait la sentir vivre très près de lui. Une fois par semaine, il savourait des instans de bonheur dans le long tête-à-tête qu'elle lui réservait.

Elle avait éveillé chez lui, ou il s'était découvert, grâce à elle, des coins ignorés de gaîté, d'humour, des raffinemens, des tendresses, des curiosités psychologiques, toutes les choses délicates de la vie intellectuelle et morale. Ainsi, un chaud rayon était venu éclairer la fin de son existence pour l'empêcher d'être enveloppée d'une ombre complète.

— Sans vous, qu'aurais-je connu de ce monde, à part la science et les malades? disait-il quelquefois.

Et elle répondait :

— Oui, vieil ami, vous me devez un peu, et je vous dois beaucoup... Seulement, nous sommes comme l'aveugle et le paralytique : à nous deux, nous ne représentons que de bien pauvres forces. Pourquoi êtes-vous vieux, et moi si malade? Pourquoi votre jeunesse s'est-elle écoulée sans voir, et la mienne sans pouvoir?... Nous faisons bonne contenance par fierté, et nous avons raison; mais nous serions en droit de maudire notre destin.

Il hochait la tête en souriant pour protester. Il était infini-

ment plus philosophe qu'elle. Quoi qu'il lui eût manqué, il ne se croyait pas en droit de se plaindre. A présent, son amie lui embellissait rétrospectivement la vie, justement parce qu'elle lui donnait le regret de beaucoup d'inconnu...

Donc, Mme Bussy était en coquetterie de cœur avec le docteur Privat et en coquetterie d'esprit avec l'abbé Louange.

L'abbé était un tout autre homme que le docteur; il n'y avait pas de découvertes à lui faire faire; il connaissait les autres et lui-même à fond. Il avait une grande réserve de bonté et d'indulgence où il puisait largement à l'occasion; mais à l'ordinaire, il usait surtout de son esprit finement incisif. Mme Bussy et lui s'amusaient à de petites joutes, à des assauts où ils triomphaient tour à tour l'un de l'autre avec un égal plaisir.

Mme Bussy frondeuse, audacieuse, attaquait beaucoup d'idées et de principes; l'abbé, que rien ne scandalisait, avait réponse à tout. Elle lui réservait aussi ses plaintes personnelles, ses grandes amertumes, le sommait de lui expliquer le pourquoi de sa destinée. Sur ce point, il se récusait sagement. Une singularité à noter : Mme Bussy avait le sens du divin et de l'infini, elle croyait à l'essor de l'âme, elle pouvait s'élever très haut; mais, dans le train de tous les jours, pour sa vie de mortelle, sa conception religieuse était plutôt égoïste et enfantine. Elle se croyait trop directement visée par la Providence; tantôt elle l'accusait de l'avoir torturée à plaisir, tantôt elle la remerciait de bienfaits qui vraiment étaient d'une nature par trop frivole. Par exemple, pour elle, le hasard d'un joli chapeau trouvé du premier coup chez la modiste sans avoir eu à hésiter dans son choix, ce hasard-là était une « gâterie de la Providence. »

Sérieusement, elle répétait ces mots à l'abbé qui, sérieusement aussi, répliquait :

— Vous croyez? Vous croyez que la Providence a donné des ordres à votre intention rue de la Paix?... Pourquoi pas, après tout, il est permis à la Providence de perdre son temps, quelquefois.

Plus souvent, l'abbé Louange avait à argumenter sur des sujets sérieux. Quand Mme Bussy se plaignait d'avoir souffert les maux les plus injustes, d'avoir été *humiliée* par la vie, il essayait de démêler finement les diverses responsabilités et de lui en donner à elle-même sa part.

— Les torts de votre mari envers vous ont été grands, on ne saurait le contester; mais soyez équitable, prenez une loupe, et cherchez les vôtres, ils ont dû exister aussi : personne n'est sans tort pour personne.

— Évidemment, mais vous accorderez qu'il y a des degrés et des différences, et puis, les torts des uns sont déterminés par ceux des autres.

— Oui, mais les torts d'une femme de votre intelligence, de votre séduction, si minimes, si « déterminés » soient-ils, ne peuvent pas être indifférens. On vous a fait souffrir cruellement, c'est certain ; vous avez fait souffrir beaucoup, cela est non moins certain.

— Ah! monsieur l'abbé, vous êtes trop psychologue et vous manquez de charité chrétienne ; ce n'est jamais vous qui me consolerez.

— Vous n'en avez pas besoin, madame, puisque vous êtes vous-même la directrice d'un grand nombre d'amis, de cliens.

— C'est vrai, mais il me serait bien nécessaire de trouver au moins chez un seul un peu de ce que je donne à plusieurs... Ne raillez pas mon innocente distraction ! A quoi voulez-vous que s'occupe une pauvre recluse privée de toutes les jouissances? On vient à moi, on se confesse, je donne des conseils, et je fais des observations. Je note les infinies nuances des caractères et des sentimens, il y a du rouge, du brun, du jaune, du bleu quelquefois... du sombre, du clair, cela finit par ressembler à la palette d'un peintre impressionniste...

XI

Depuis un an, Mme Bussy vivait donc dans la presque immobilité. Elle se savait un organisme très affaibli avec une ou deux maladies qui réclamaient des soins incessans. Sa vitalité cérébrale seule restait intacte, augmentée, surexcitée plutôt.

« C'est mon lot et mon métier d'être malade, » disait-elle, quelquefois avec amertume, plus souvent en riant.

Lorsque l'on n'a plus qu'à se soumettre, il est élégant de vaincre son vainqueur : Mme Bussy faisait de l'état où elle se trouvait réduite un art et une séduction

Prisonnière, elle avait rendu sa prison attrayante pour elle-même et pour les autres. Invalide, elle parait sa disgrâce

avec le goût le plus sûr. Ses robes d'intérieur de satin souple, noir, ivoire ou mauve, l'habillaient mieux qu'aucune autre toilette n'aurait pu le faire. La forme flottante dissimulait sa maigreur excessive, mais la distinction des lignes et de sa silhouette générale se révélait toujours. Jamais rien de languissant dans ses attitudes, la plus vive souffrance ne pouvait lui donner l'air abattu. Elle réagissait, elle avait la coquetterie de l'héroïsme.

Pour parvenir jusqu'à elle, on traversait deux très jolis salons; mais elle recevait presque toujours dans sa chambre. On la trouvait à demi étendue, la tête ou le coude appuyé sur des coussins. La chaise longue occupait un angle éloigné de la trop vive lumière, et pourtant le mieux éclairé de la pièce; tout était calculé pour produire l'effet harmonieux.

Mme Bussy parlait beaucoup et savait faire parler. Rien n'égalait l'animation de sa physionomie, et tout était expressif en elle, les nuances de son sourire, les plis de sa robe, les petits mouvemens involontaires de son pied cambré, chaussé d'une mule noire, les gestes de sa main fine et fragile.

Les jours où elle était plus souffrante, elle ne quittait pas son lit et recevait quand même. C'était son privilège de malade; personne ne pouvait en être choqué, et l'habitude était si bien prise, que si, par hasard, Mme Bussy tenait cercle dans un de ses salons, ses amis étaient dépaysés. On l'aimait par-dessus tout dans sa chambre, parce qu'elle y était plus complètement elle-même que partout ailleurs. Elle avait créé, dans cette pièce aux élégances aussi discrètes que raffinées, une atmosphère d'intimité qui enveloppait, qui donnait envie de se livrer. Et, de fait, tous ceux qui venaient là, y venaient en intéressés pour demander des conseils, des directions, ou pour solliciter quelques-uns de ces services mondains qui ont tout de même leur portée sérieuse. L'expérience et la finesse de Mme Bussy étaient largement mises à contribution.

Elle disait : « Chaque jour on m'apporte quelques petits écheveaux de soie très emmêlés à débrouiller. Heureusement, j'ai les doigts déliés et pas maladroits, j'arrive presque toujours à mettre l'écheveau en ordre. »

Son coup d'œil était si net, son jugement si sûr! Pas une hésitation, elle voyait clair, et vous replaçait tout de suite dans la vraie voie. On admirait, on était émerveillé! il y avait de quoi, certes. Bien peu se doutaient que ces dons remarquables,

mis libéralement au service des autres, lui avaient peu profité. Dans tout ce qui était personnel, la passion intervenait pour troubler son jugement et fausser plus ou moins ses moyens d'action. Elle dépassait tantôt le but, tantôt la mesure, elle perdait le point de vue juste. C'est ainsi qu'elle avait aggravé, sans s'en douter, les malentendus de sa vie conjugale et provoqué bien souvent les violences qu'elle reprochait à son mari. Seuls, le docteur Privat et l'abbé Louange étaient renseignés à cet égard; le premier avait vu, le second avait deviné : mais rien ne pouvait faire tort à la tendresse admirative du docteur, et l'abbé connaissait trop bien la nature humaine pour s'étonner de choses contradictoires; lui aussi, il admirait Mme Bussy, et il la plaignait de ne pouvoir réaliser pour elle-même les petits miracles de compréhension et de direction qu'elle faisait journellement en faveur de ses amis.

Elle avait le don de découvrir et de réveiller chez chacun ce qu'elle appelait les « facultés somnolentes. » Jusqu'à ses fournisseurs, jusqu'à ceux qui avaient affaire à elle, rien qu'un instant, tous semblaient touchés d'une baguette magique, devenaient intelligens, faisaient ce qu'elle attendait d'eux.

De même, elle était remarquablement servie par ses trois domestiques. Un petit valet de chambre à la veille du service militaire, gentil et admirablement stylé; une cuisinière de vingt-sept ans, de mine et d'humeur ouvertes, qui arrivait déjà à l'art dans la confection de certains déjeuners ou petits dîners; enfin, Noémie, la femme de chambre, beaucoup moins jeune que les deux autres, de visage morose, fort silencieuse et de peu d'initiative, mais pliée aux soins réguliers et à toute épreuve comme dévouement.

Tous trois, sauf Noémie peut-être, auraient été dans une autre maison des domestiques assez ordinaires; mais sous les ordres de cette maîtresse séduisante, ils atteignaient presque à la perfection, chacun dans son service particulier.

— Comment obtenez-vous ce que vous obtenez? demandait-on souvent à Mme Bussy.

— En prenant la peine de l'obtenir, répondait-elle; je ne crains pas de me dépenser. Je stimule, et j'amuse; j'exige beaucoup et je donne beaucoup.

Tel était le cercle où évoluait cette vie enfermée. N'en déplaise aux bien portans, il émane de certains malades un fluide

spirituel d'une force inouïe. La personne qui se disperse au dehors, n'aura jamais l'influence captivante, pénétrante de celle dont les membres sont pour ainsi dire immobilisés. La personne qui vous congédie en se levant de son fauteuil et qui se transportera bientôt elle-même dans un autre lieu, n'est jamais que bien peu à vous; elle se dégage vite de votre souvenir, elle oublie vos paroles, elle se reprend tout entière. Celle qui ne peut quitter sa chambre, et qui ne change pas d'atmosphère, vit sur elle-même, s'appartient et vous appartient aussi. Le mouvement, l'action stimulent fortement l'intelligence et la volonté; oui, mais ils tuent l'imagination et l'âme. Celles-ci, pour être libres, doivent être prisonnières. Il faut les mettre en cellule, comme des nonnes, en cage comme des oiseaux : leur chant intérieur ne murmure, puis ne s'élève que dans la paix d'un recueillement ailé...

XII

Rendez-vous avait été pris entre Mme Bussy et M. Viray pour une rencontre chez Suzanne Durnan, qui venait de s'installer dans un nouvel atelier, très à son goût. Elle avait trouvé les proportions, l'éclairage souhaités et une belle vue : « Je domine tout Paris, Paris m'appartient ! » déclarait-elle fièrement.

Bien qu'il lui fût presque défendu de sortir, il arrivait à Mme Bussy de s'insurger contre le *veto* de ses médecins. Soit pour une démarche importante, soit pour une visite qui s'imposait ou simplement pour la satisfaction d'une curiosité un peu vive, elle risquait la grande fatigue avec toutes ses conséquences. Elle avait donc promis à Suzanne de venir la voir.

C'était boulevard Montparnasse, non loin de la gare, une construction neuve, d'un tout autre aspect que les maisons voisines, celles-ci, laides, plates et ne pouvant rivaliser ni de près, ni de loin avec les élégances modernes.

Huit étages en tout, sept pour atteindre l'atelier de la jeune artiste : heureusement, au pied de l'escalier, un petit ascenseur invitait à se servir de lui et rassurait sur la fatigue de la montée.

— Eh bien ! qu'en dites-vous ? N'est-ce pas superbe ?

— Superbe, en effet, déclara Lucien Viray.

Une légère appréhension l'avait saisi, au moment de mettre

le pied sur le balcon. La rue, contemplée d'un septième étage, n'est-ce pas un peu effrayant, toujours? Mais non, ici, grâce à la balustrade de pierre très large, très solide, on se sentait en sûreté. L'œil pouvait se poser tranquillement sur les arbres, les piétons, les voitures du boulevard, réduits par la distance à des proportions minuscules. Jeu d'enfant, spectacle assez amusant, vite abandonné : l'attention se reportait tout entière sur la vue d'ensemble. Paris déployé, Paris étalé en large champ de constructions grises. Des maisons, toujours des maisons, des édifices, des tours carrées, quelques flèches, plusieurs dômes arrondis ; tout cela serré, pressé, terne, uniforme de couleur. Seules les trois tulipes de la basilique de Montmartre forment aigrette et éclaircissent de leur blancheur inattendue ces tons de grisaille générale. L'agrément d'une ceinture de collines vertes ou de riches bouquets de feuillages fait défaut.

Panorama triste, mais expressif à sa manière, disant l'énergie de la volonté, de l'effort et du travail, le triomphe de la ville qui se suffit à elle-même. D'ailleurs, la lumière peut changer l'impression : si un ciel sombre durcit, alourdit cette vision de Paris, la splendeur du soleil l'élargit et la rend rayonnante.

Après avoir contemplé un moment, Suzanne et Lucien rentrèrent dans l'atelier, une petite pièce pourvue de grandes fenêtres et drapée harmonieusement de quelques étoffes aux tons chauds.

— Vous voyez comme c'est simple, il n'y a rien, dit Suzanne. Sa main, d'un joli geste, faisait le tour de la chambre.

— Il n'y a rien, mais c'est charmant tout de même.

— Vous trouvez ?... cela me fait bien plaisir !

Il se rapprocha d'un chevalet sur lequel était une toile représentant une tête de vieille femme.

Elle s'écria :

— Non, non, ne regardez pas !

— Pourquoi ? C'est fait pour être regardé.

— Pas encore, je n'en suis pas du tout contente. Je suis dans une phase de tâtonnemens, de découragement. Il y a quelques jours, cela venait très bien, et puis, tout à coup, je me suis perdue.

— Vous vous retrouverez.

Il examina le portrait, s'abstint de phrases complimenteuses, mais fit quelques remarques intelligentes. Il ne se posait nul-

lement en juge, il n'avait pas l'œil d'un peintre ; mais il disait ce qu'il pensait, simplement. Elle lui en sut gré et lui montra quelques études qu'il apprécia de la même manière.

Très en train, maintenant, elle cherchait dans ses cartons, allait d'un coin à l'autre, mettait du désordre. Il la suivait, il restait debout près d'elle ; leurs têtes, en se penchant pour regarder une esquisse, se rapprochaient un peu ; leurs mains se rencontrèrent une ou deux fois. Ils n'y prenaient pas garde; mais ils sentaient le plaisir subtil de cette intimité.

Tout à coup, Suzanne déclara :

— En voilà assez ; j'abuse de vous, je suis ridicule !

— Pas du tout, continuons, je ne demande que ça.

— Je n'ai plus rien à vous montrer.

— C'est dommage !

— Non, c'est très heureux... Mais que fait Mme Bussy? Il me semble qu'elle est bien en retard !

— Peut-être ne viendra-t-elle pas, peut-être s'est-elle sentie souffrante.

— Ce n'est pas probable, elle m'aurait prévenue. Hier encore, j'ai eu un petit mot d'elle me confirmant sa visite.

— Alors, attendons patiamment, nous ne sommes pas pressés... du moins, j'espère que je ne vous dérange pas et que je ne suis pas indiscret en restant un peu plus longtemps.

— Mais pas le moins du monde, je comptais sur une longue visite. Nous devons prendre le thé ensemble, c'était convenu avec Mme Bussy, vous le savez bien. Elle ne peut plus tarder beaucoup. Asseyez-vous, je vous en prie, je vous ai tenu debout depuis votre arrivée.

M. Viray s'assit sur le divan, tandis que Suzanne rapprochait une table et déplaçait un vase de fleurs.

Chez elle, elle avait de la peine à rester tranquille ; elle n'était jamais longtemps assise, elle aimait à aller et venir, à toucher ses objets, à les animer en quelque sorte. Peut-être obéissait-elle à un instinct : cela lui allait si bien de se mouvoir ! Lucien Viray se rappela Camaldoli. Dans les sentiers de la montagne, il admirait le pas souple de Suzanne, la plénitude jeune et harmonieuse de ses formes. Maintenant, il retrouvait cette impression transposée, adaptée à un autre milieu, une autre atmosphère ; mais intense aussi.

C'était la première fois qu'il venait chez elle. Tout à coup,

involontairement, il imagina une autre scène, dans ce même atelier. Lui, appuyé contre le dossier de sa chaise, une cigarette au bout des doigts. Elle, debout près de son chevalet, la palette et le pinceau en main... Pourquoi pas? Ce serait des heures agréables, qui rééditeraient d'une façon intéressante leurs promenades italiennes. Seulement, ici, elle travaillerait et il la verrait travailler. Tout en causant, le peintre observerait son modèle, le modèle regarderait son peintre; cela pourrait avoir du charme, beaucoup de charme...

Un coup de timbre retentit.

— Ah! enfin, c'est elle, s'écria Suzanne, et elle courut ouvrir.

Mme Bussy entra. Elle avait les traits très tirés sous sa voilette et ne cherchait pas à dissimuler un petit essoufflement causé par la montée du dernier étage, l'ascenseur s'arrêtant au sixième.

Son premier cri fut :

— Dieu! que c'est haut!

— Vous devriez dire que c'est beau, rectifia Lucien Viray. Venez, madame, daignez regarder cette vue.

Il la conduisit au balcon. Elle convint que c'était très beau; mais elle se laissa aussitôt tomber sur un fauteuil.

— Vous êtes barbare! Laissez-moi me reposer avant de me demander d'admirer. Je suis à moitié morte... Prête à sortir, mon chapeau sur la tête, j'ai été retenue par une dame qui venait me supplier d'entreprendre la négociation d'un mariage. Il m'a fallu l'écouter pendant une heure, elle n'en finissait pas. Quand elle est partie enfin, j'étais si lasse que je me suis demandé si je ne ferais pas mieux de rester chez moi, de me coucher même; mais on n'a qu'une parole, j'avais promis à Suzanne de venir, je suis venue.

— C'est trop aimable! Je suis bien touchée; mais je serais désolée de vous avoir occasionné une trop grande fatigue. Voulez-vous vous étendre sur le divan?

— Ah! non, je ne puis même plus quitter ce fauteuil.

— Eh bien! ne bougez pas et ne parlez plus. Reposez-vous, je vais vous apporter du thé.

Pendant que Suzanne s'empressait autour de sa bouilloire, Mme Bussy retira sa voilette et ses gants, allongea ses pieds sur le coussin que M. Viray posait devant elle, et, la tête abandonnée

sur un autre coussin, ferma les yeux quelques secondes. Quand elle les rouvrit, elle aperçut la tasse placée à portée de sa main. Elle commença à boire son thé à petites gorgées. Ranimée presque aussitôt par le breuvage vivifiant, elle n'observa plus la consigne du silence, se mit à parler avec sa vivacité habituelle.

— Cela me fait tout de même bien plaisir d'être ici; je suis très contente de voir votre nouvel atelier. Quelle différence avec l'autre, n'est-ce pas, monsieur Viray?

— Je ne le connaissais pas, madame, c'est la première fois que j'ai l'honneur de venir chez Mlle Durnan.

— Pas possible! Comment se fait-il?

— Mon Dieu, je ne sais pas trop... J'ignorais si Mlle Durnan recevait.

— Vous n'aviez qu'à le lui demander.

— Évidemment, je n'ai pas osé.

— Dites plutôt que vous n'y avez pas pensé, fit Suzanne.

— Qu'en savez-vous? J'attendais peut-être votre invitation.

— Ah! vous vous en tirez habilement... Eh bien! vous voyez, l'invitation a fini par venir... Mais je tenais, avant de vous l'adresser, à être installée tout à fait à mon idée.

— Votre petit atelier est charmant, affirma Mme Bussy. J'espère qu'il vous portera bonheur, qu'il vous attirera des commandes brillantes... Avez-vous montré ce que vous faites à M. Viray?

— Oui, et M. Viray a été très aimable, très indulgent pour moi.

— Indulgent! Oh! je ne me permettrais pas l'indulgence avec vous, mademoiselle; il faudrait tout d'abord avoir la compétence d'un critique, et c'est précisément ce qui me manque.

— On ne vous demande pas d'être un critique, dit Mme Bussy, on vous demande d'envoyer des modèles, des modèles riches. Vous connaissez beaucoup de monde, aussi nous comptons sur vous.

— Madame, je vous en prie, protesta Suzanne.

— Mais si, mais si, il faut bien qu'il serve à quelque chose; et vous, puisque vous vous êtes mis dans la tête de gagner votre vie, vous devez chercher à vous faire connaître.

— Feriez-vous des portraits d'hommes? demanda Lucien Viray en s'adressant directement à Suzanne.

— J'en ai fait quelques-uns, c'est intéressant...

— Non, non, pas de portrait d'homme, interrompit Mme Bussy, c'est du temps perdu ; quand on débute, cela n'attire pas assez l'attention. Trouvez-lui une jolie femme, une femme très jeune et très jolie. Une chevelure blonde ou rousse, de belles épaules émergeant d'un corsage de velours ou d'un nuage de tulle; c'est ça qui plaît au public dont nous avons besoin.

Une discussion s'engagea. Suzanne plaidait la cause de l'art sobre et expressif, Mme Bussy proclamait qu'il fallait tout d'abord faire des concessions à la banalité du goût mondain pour attraper le succès ; après quoi, on impose son propre goût. Lucien Viray les laissait dire, trouvant apparemment qu'elles avaient raison toutes les deux.

On passa ensuite à un autre sujet, puis à d'autres encore, jusqu'au moment où Mme Bussy se leva.

— Au revoir, Suzanne, je suis enchantée d'avoir pu admirer sincèrement votre jolie installation.

Et se tournant vers M. Viray :

— Vous, vous m'accompagnez.

Il s'inclina. Il pensait la mettre en voiture et la déposer chez elle. Cependant, quand ils furent rue Vaneau, Mme Bussy lui dit :

— Continuez à être aimable, montez, restez pour dîner avec moi.

Comme il semblait hésiter, elle interrogea :

— Est-ce que vous avez un engagement?

— Non, mais...

— Alors, il n'y a pas de mais. Vous m'appartenez aujourd'hui. Je suis bien obligée de vous prendre par surprise, vous vous faites si rare! Quand on vous invite, vous avez toujours un prétexte pour refuser... Ah! vous êtes bien peu fidèle à notre pacte d'amitié.

Il avait, en effet, beaucoup à se faire pardonner, c'est pourquoi Mme Bussy était sûre de l'emporter ce soir.

— Vous mettrez un couvert pour M. Viray, dit-elle au valet de chambre qui leur ouvrit la porte. Puis elle fit entrer Lucien dans le petit salon.

— Voilà, vous êtes mon prisonnier! Attendez-moi ici en parcourant les journaux. Je vais me reposer un instant dans

ma chambre, quitter cette robe de sortie pour reprendre ma tenue de maison et je vous rejoindrai.

Quand elle reparut au bout de trois quarts d'heure, vêtue d'un long fourreau de satin noir couvert de guipures de Venise, un collier de perles autour de son cou mince, ce n'était plus la même femme : les traces de fatigue avaient disparu, ses yeux étaient brillans, ses joues presque colorées. Ce pouvoir de transformation, de « renaissance, » était une de ses surprises et de ses grandes séductions.

A table, elle bavarda avec une gaîté, un esprit d'une légèreté charmante : telle une abeille dorée se jouant dans un parterre de fleurs. Après le dîner, elle parla encore d'abondance; mais, ayant fait quelques allusions au passé, sa causerie prit un tour beaucoup plus sérieux, plus intime. Pour conter ses souvenirs, les plus tristes, comme les autres, elle avait une variété de tons, des jeux de physionomie si intéressans!

Lucien Viray, en l'écoutant, la regardait, et l'étudiait, c'est-à-dire l'admirait. Tout à coup, il s'écria :

— Le voilà le portrait idéal, le modèle rêvé pour Mlle Durnan! Pourquoi chercher ailleurs? Elle n'en trouvera jamais un comparable à vous, madame.

— A moi? Vous plaisantez!

— Pas le moins du monde... Mais aurait-elle assez de talent pour rendre seulement une de vos expressions? De cela je doute fort, car vous décourageriez les plus grands artistes.

Lorsque Lucien Viray quitta Mme Bussy, il était littéralement émerveillé. Il ne pensait plus à l'atelier du boulevard Montparnasse; il emportait l'image du salon de la rue Vaneau. Tout comme à Camaldoli, dans la même journée, il avait subi le charme très différent de deux femmes très différentes, et la moins jeune de beaucoup avait effacé l'impression produite par la première. N'était-ce pas ce que, inconsciemment, Mme Bussy avait voulu? Peut-être, car elle avait beau parler de son abdication, dire et croire sincèrement qu'elle avait désarmé, au fond, elle restait bien la même. L'instinct féminin, la passion de plaire étaient plus forts que sa clairvoyance et sa sagesse. Dès qu'une rivale surgissait, elle ne pouvait s'empêcher de se mesurer avec elle : elle était prête à lutter et à vaincre.

Debout, devant la cheminée, en attendant sa femme de chambre sonnée aussitôt après le départ de M. Viray, Mme Bussy

jeta un regard à la glace et détourna aussitôt les yeux. Le masque de la magicienne était tombé; après le miracle de la volonté, la nature prenait sa revanche, l'altération du visage était aussi complète que subite.

Elle pensa :

« Je ressemble à une morte. Mais il y a cinq minutes, j'étais très vivante, l'admiration de Lucien Viray me l'a bien dit... C'est une victoire, une double victoire... Il paraît que je puis encore rivaliser avec une belle créature de vingt-cinq ans... Et sa sœur qui fait tout ce qu'elle peut pour l'éloigner de moi ! Elle ne saurait m'empêcher de le retenir dans mon petit salon pendant toute une soirée, rien qu'avec des rapsodies... »

Noémie entra. Mme Bussy s'abandonna à ses mains. Encore plus que grisée, elle était brisée de son triomphe. Il lui coûta une nuit d'insomnie, de fièvre, et plus encore...

Pendant trois jours, elle dut fermer sa porte. Le silence lui était indispensable; mais comment empêcher sa tête de travailler dans les longues heures de solitude? Mme Bussy eut des momens très sombres où, lucidement, cruellement, elle se dit toute la vérité, s'accabla de son ironie.

« Ma victoire, elle me revient cher, ma victoire!... Ce sera la même chose, chaque fois que je voudrai essayer ma puissance sur quelqu'un... Et pourquoi me faire tant de mal? Qu'est-ce que j'attends de celui-là ou d'un autre? Qu'est-ce que je demande? Rien. J'aurai beau me dépenser, me tuer pour plaire et y réussir, cela ne m'empêchera pas d'avoir ma jeunesse derrière moi, et de n'être plus qu'une malade, une malade!... »

Le docteur Privat et l'abbé Louange (le savaient-ils ou non?) ne pouvaient plus se flatter d'être les seuls privilégiés. Le rôle de conseillère et de consolatrice qu'elle jouait auprès de M. Viray était devenu un des plus grands, pourquoi ne pas dire le plus grand intérêt de la vie de Mme Bussy. Il fallait ramener bien souvent cet esprit changeant, ennemi du joug et facile au joug, le subissant et lui échappant tour à tour. Il fallait jouer serré en face de la sœur qui voulait être seule écoutée.

Attrait et stimulant bien faits pour plaire à la femme qu'était Mme Bussy. Son intelligence déliée autant que profonde trouvait là de quoi s'exercer, son amour-propre s'y engageait souvent et sa sensibilité n'y restait peut-être pas tout à fait aussi étrangère qu'elle l'aurait dû.

XIII

Après une semaine de solitude forcée, Mme Bussy fit écrire à ses amis pour réclamer leur présence. Presque tous accoururent. Lucien Viray, lui, ne parut point et ne répondit pas.

Au bout de quelques jours, une nouvelle sommation lui fut envoyée de façon à lui être remise en mains propres. Mais il avait quitté Paris; c'est ce que le valet de chambre de Mme Bussy apprit à sa maîtresse en rentrant.

A Cannes, Lucien était à Cannes depuis cinq jours! C'était une bien fâcheuse nouvelle dont Mme Bussy comprenait toute la signification. La sœur de M. Viray, Mme Aubert, passait l'hiver dans le Midi pour aider à la convalescence d'un de ses enfans.

Mme Aubert désirait beaucoup attirer son frère auprès d'elle; l'événement prouvait qu'elle avait réussi.

« Je sais très bien ce qu'elle veut; elle veut essayer de le marier. Il ne me dit pas tout, mais je soupçonnais bien, depuis quelque temps, qu'il y avait anguille sous roche. L'ayant tout à fait sous sa coupe là-bas, elle est capable d'en venir à ses fins. Il tombera dans le piège, et puis, après, il regrettera, il gémira... C'est absurde d'agir sans me consulter! Il prétend que personne n'a jamais compris son caractère, ses goûts, ses besoins comme je les comprends, et il fait le jeu de sa sœur contre moi, c'est-à-dire contre lui-même... Encore une défaite! Je ne les aime pas, et je n'ai connu que cela dans ma vie... »

La déconvenue amère éprouvée par Mme Bussy, une autre allait la ressentir avec elle.

— Avez-vous revu M. Viray depuis le jour où vous êtes venus tous les deux chez moi? interrogea Suzanne Durnan à sa première visite.

— Non, je n'ai pas revu M. Viray, je l'ai si peu revu qu'il est parti pour Cannes.

Suzanne sursauta.

— Pour Cannes!... Il ne va pas y rester longtemps?

— Je l'ignore, puisqu'il ne m'a pas fait l'honneur de me prévenir de son départ.

— Alors, c'est qu'il s'agit d'une très courte absence.

— J'inclinerais à croire le contraire. Sa sœur est installée à

Cannes depuis quelques semaines déjà. Elle a su le faire venir, elle saura le retenir. Il est parti sans me dire adieu, cela prouve qu'il a voulu échapper à mes questions.

— Oh! pourquoi? pas forcément.

La physionomie de Suzanne s'était assombrie.

Sans insister, la jeune artiste se mit à raconter tout ce qu'elle avait fait depuis leur dernière entrevue. Elle affecta un certain entrain; mais, malgré ses efforts pour paraître libre d'esprit, sa préoccupation resta très visible. Enfin, pressée sans doute, elle se leva au bout de peu d'instans pour prendre congé.

— Au fait, madame... j'allais oublier... je voulais vous dire... Quand M. Viray sera revenu, s'il vous consultait, s'il vous parlait, par hasard, d'un portrait... d'un portrait de lui fait par moi, voudriez-vous être assez aimable pour l'encourager plutôt que le décourager?...

Elle avait parlé avec hésitation, embarras, puis avec une espèce de précipitation, mais le regard toujours détourné.

Mme Bussy ne put retenir un léger rire, tout en observant curieusement l'attitude de Suzanne.

— Le décourager de faire faire son portrait par vous, moi? pourquoi le découragerais-je?

— Mais, parce que l'autre jour, quand il m'a demandé si je faisais des portraits d'hommes, vous vous êtes récriée si énergiquement qu'il n'aurait plus osé m'adresser une proposition, à supposer qu'il en eût la pensée.

Cette fois, Suzanne regardait Mme Bussy tout à fait en face et on sentait un peu de dépit, de rancune dans sa voix.

— Ah! j'y suis! s'écria Mme Bussy; voilà pourquoi vous vous êtes montrée féroce contre ma théorie des portraits de jolies femmes comme attraction pour le public. Je parlais dans votre intérêt; mais vous aviez une autre idée. Je n'ai pas su le deviner, j'ai eu tort. Je vous dois un dédommagement... oui, je vous le dois. Je réparerai ma faute aussitôt que M. Viray sera de retour.

Suzanne rougit. Elle était ennuyée de laisser lire trop clairement dans sa pensée; cependant, il lui était indispensable de s'assurer le concours d'une alliée aussi habile que Mme Bussy.

Demeurée seule, cette dernière renversa la tête sur ses cous-

sins, ferma les yeux pour les reposer de la lumière, et, aussitôt, le petit colloque intérieur commença :

« Je viens de faire une découverte, c'est très curieux... Mlle Suzanne Durnan a beaucoup de goût pour M. Lucien Viray. Je ne m'en doutais pas; j'en étais restée à ses déclarations de Camaldoli. Depuis, leur intimité n'avait pas progressé. Excepté leurs rencontres chez moi, de loin en loin, ils ne semblaient pas se rechercher particulièrement. Mais, l'autre jour, tout à coup, en entrant dans cet atelier, j'ai bien eu l'impression que je rompais un tête-à-tête très agréable... Il avait été long, ce tête-à-tête, j'étais en retard d'une heure... Voilà, on se connaît depuis des mois ou des années, on ne pensait à rien, et il suffit quelquefois d'un instant pour apporter une révélation. Le feu couvait sous la cendre... chez elle, oui... et chez lui? J'en suis moins sûre. Mais si elle fait son portrait, le dénouement est presque certain. Les longues causeries des heures de pose, le seul à seule du modèle et de l'artiste, les silences, les regards appuyés... tout cela est plus suggestif, plus prenant que des duos d'amour chantés devant le même piano. Elle a de la chance d'être peintre! Une palette, des pinceaux peuvent devenir des armes utiles. Je ne sais pas s'ils lui feront faire un beau portrait, mais ils l'aideront à faire un beau mariage, un mariage qui lui plaît... Oui, quand elle l'aura dans son atelier, pendant plusieurs semaines, elle sera presque sûre du succès; mais, en attendant, pour le décider à venir, elle a besoin de moi, et elle n'hésite pas à me demander mon secours. La jeunesse ose tout, elle croit avoir tous les droits! Ah! elle a bien raison de profiter de ses avantages, il est si court le temps où il nous est permis d'espérer et de réaliser... C'est égal, la nature ne m'avait pas précisément créée pour jouer le rôle d' « utilité » dans les romans des autres. Que dirait Mlle Suzanne si elle savait que Lucien Viray, après leur séduisant tête-à-tête, a passé toute une soirée avec moi, en tête à tête aussi, et sans prononcer une seule fois son nom?... J'ai eu la charité de ne pas lui raconter cela, je ne suis pas méchante. »

Non, certes, Mme Bussy n'était pas méchante. Il y avait seulement en elle deux femmes : l'une qui acceptait philosophiquement son nouvel état, qui mettait tous les dons de sa riche nature au service de ses amis; et l'autre, habituée à plaire, à subjuguer, à ne céder la place à personne. Dans certains cas, le

conflit naissait entre ces deux femmes, l'ancienne se réveillait, se révoltait et réclamait ses droits impérieusement. Mais la raison intervenait à son tour et remettait peu à peu les choses à leur point.

XIV

Eh bien ! non, Suzanne n'avait pas les desseins calculés que lui attribuait Mme Bussy. Seulement, cette idée de portrait s'était emparée d'elle avec une persistance qui l'étonnait elle-même. Arriver à interpréter, à rendre la fougue nonchalante, l'énergie bridée, l'élégance un peu dédaigneuse, tout ce qui se révélait à certains instans dans la physionomie et l'attitude de Lucien Viray, ce serait si intéressant ! Mais très difficile aussi. Elle était presque sûre d'échouer, de ne pas se satisfaire. N'importe, elle voulait essayer. Et puis, il était venu une première fois, il avait paru se plaire chez elle ; l'y ramener dans un dessein précis, ne serait-ce pas un triomphe pour l'artiste, au moins ?... L'artiste, la femme, dans quelle mesure se fondaient-elles ou se séparaient-elles ?...

Nous sommes presque tous victimes d'une sorte de dualité : Mme Bussy avait peine à accorder sa personnalité première et sa personnalité seconde. Chez Lucien Viray, l'ancien « moi » s'irritait contre le « moi » nouveau, créé par les circonstances adverses. Quant à Suzanne, elle imposait silence à son cœur ou à son imagination pour ne suivre que sa volonté. Et malgré le courage, la crânerie de l'artiste, il arrivait constamment à la femme d'être froissée, contristée, de demander grâce à sa compagne trop brave.

Les soucis matériels, dans leur grande rigueur, avaient été épargnés à la jeune fille ; cependant, ses ressources personnelles étaient insuffisantes, la nécessité de gagner sa vie s'imposait, et, avec cette nécessité, surgissaient toutes les difficultés inhérentes à la carrière d'artiste. Bien armée pour les débuts de la bataille, Suzanne ne l'était peut-être point pour une lutte persistante. Et puis, par ses attaches de famille, ses relations, elle ne se sentait pas assez libérée. Si elle choquait bien des préjugés, elle-même s'en découvrait quelquefois. Devant certaines familiarités professionnelles, elle avait des reculs involontaires. En somme, entre ce qu'elle voulait et ce qui lui déplaisait, entre les idées

de son milieu et les siennes, entre son humeur indépendante et la correction de sa vie, l'équilibre était difficile à établir et il était bien souvent rompu.

Chose curieuse, Mme Bussy, qui mettait impitoyablement le doigt sur ses contradictions, qui ne lui ménageait ni la vérité ni les critiques, était la seule personne auprès de laquelle elle trouvât un véritable réconfort.

— Vous êtes jeune et vous vivez seule, librement, disait Mme Bussy, donc vous êtes exposée à toutes les interprétations et à toutes les incompréhensions. C'est vous qui avez tort de vous étonner. Vous n'empêcherez pas les femmes de faire des réflexions sottes ou malveillantes, ni les hommes de se montrer parfois un peu moins respectueux qu'ils ne le devraient. Vous avez voulu la vie que vous menez et vous êtes sûre de vous. Dès lors, méprisez ce qu'on dit, ce qu'on pense, restez forte vis-à-vis des autres et de vous-même.

Plusieurs semaines passèrent. Lucien Viray donnait quelquefois de ses nouvelles, répondait aux lettres de Mme Bussy, mais à intervalles assez éloignés et fort laconiquement, sans rien laisser soupçonner de ce qui se tramait autour de lui ou contre lui, avec ou sans son consentement.

« C'est trop absurde de ne rien savoir, songeait Mme Bussy! et c'est bien fâcheux que le chemin de fer me soit défendu, sans quoi je leur aurais joué le tour d'apparaître tout à coup. La côte d'Azur appartient à tout le monde. Mais non, je ne suis pas en état de me permettre ces petites plaisanteries ; et puis, à quoi cela servirait-il? L'ennemie est plus forte que moi, là-bas, chacun ne peut lutter que sur son terrain. »

Elle s'abstenait de communiquer ses réflexions à Suzanne. Cette dernière ne nommait même plus M. Viray; mais son énervement était facile à deviner. Elle se lamentait sur sa mauvaise disposition pour le travail, se plaignait de ses modèles, de tout, se déclarait dans une phase horrible.

— Je n'ai pas encore connu un pareil découragement. Je ne sais pas ce que j'ai. Je ne sais pas si j'en sortirai. .

« Et moi, pensait Mme Bussy, je sais bien la formule magique, s'il m'était permis de la dire, qui ferait s'envoler « l'horrible » découragement : « Lucien Viray est de retour, il souhaite d'être portraituré par Mlle Suzanne Durnan. »

XV

« Madame,

« J'ai quitté Cannes, mais pas pour revenir à Paris. Je suis en fuite. C'était le seul moyen de me libérer.

« Je n'ai pas le courage de vous conter tout au long ma dernière aventure. J'ai eu affaire à forte partie, ma sœur et une autre personne, que je nommerai simplement « la belle veuve, » toutes deux de volonté très armée. A peine arrivé, j'avais deviné le piège. Comme j'étais décidé à ne pas tomber dedans, je me suis rapproché d'une ancienne connaissance, une jeune fille fort charmante, Mlle Geneviève Triel. Celle-là n'était pas du complot. Nous avons esquissé une intimité qui, de mon côté, était une simple manœuvre défensive. Par la suite, ma sœur a renoncé à son premier projet pour un second. Elle avait cru découvrir (découverte assurément flatteuse pour moi) que je n'étais point indifférent à Mlle Triel, et cela depuis longtemps. Je me plais à rendre hommage au charme discret et pénétrant de cette jeune fille ; mais, que voulez-vous? je n'étais pas assez pris moi-même. En tout cas, je me trouvais engagé dans une situation un peu délicate ; et je ne sais trop comment je m'en serais tiré, sans une intervention fort inattendue : j'ai reçu un portrait et une lettre. L'original du portrait, l'auteur de la lettre prétendait vouloir se rappeler « amicalement » à mon souvenir. Moi, j'ai senti surtout dans ce rappel, au bout de longues années, une espèce de défi ironique, de provocation méchante : « Voyez, je suis toujours belle, semblait me dire le portrait, je ne veux pas être oubliée. J'aime à demeurer une énigme pour vous. Il me serait même agréable de vous faire souffrir encore un peu, si c'est possible... » Ma réponse a été une impulsion irraisonnée : J'ai déchiré la photographie et la lettre, j'en ai brûlé les morceaux. Ensuite, j'ai éprouvé de la honte de cet acte de lâcheté inutile. Enfin, j'ai revécu, malgré moi, pendant quelques heures, tout un passé que je croyais bien éteint. Je ne l'ai pas revécu pour le regretter, rassurez-vous, madame, je n'ai pas écrit à Mme Thécla de Lindenoot et je ne la reverrai pas. Cependant, les souvenirs qu'elle a ranimés pour quelques jours m'ont brusquement arraché au présent et donné

la force de me ressaisir. Je me suis senti très fort contre le mariage et ses séductions dangereuses ou chanceuses. J'ai quitté Cannes en éludant les explications avec ma sœur. Elle m'a adressé depuis de grands reproches par lettre, m'accusant d'être la cause de deux déceptions cruelles : la belle veuve et la jeune fille charmante, elles sont deux, paraît-il, à me faire l'honneur de me regretter.

« Eh bien ! j'aime mieux cela, s'il n'y avait qu'une « victime » j'aurais des remords ; dans l'espèce, je n'en ai point. Ne vous moquez pas de moi, madame, excusez mon apparente fatuité, car elle n'est qu'apparente, je vous assure. Tout ce que je veux, c'est de ne pas être le jouet des puissances féminines. J'ai rompu le sortilège, je me suis reconquis une fois de plus.

« Quand me sera-t-il donné de vous revoir ? Pas avant deux ou trois mois, je le crains. Il faut bien laisser au courroux de ma sœur le temps de s'apaiser. Et puis, je suis en mission régulière, voyage d'étude, s'il vous plaît !

« Si ma sœur vient vous voir à son retour de Cannes, prenez un peu ma défense. Cette pauvre Marie est très sincèrement affligée. Je lui inspire tant d'inquiétude, elle redoute tellement pour moi une « ensorceleuse ! » Elle ne me croirait en sûreté que le jour où elle me verrait marié. Soyons indulgens à cette illusion respectable. D'ailleurs, c'est peut-être elle qui est dans le vrai ; mais que faire, si je n'ai pas la vocation ?... »

Cette lettre amusa beaucoup celle qui la lisait.

« Méfiez-vous, cher ami, les « puissances féminines » n'ont pas dit leur dernier mot, vous aurez peut-être encore à vous mesurer avec elles. »

Mme Bussy était piquée au jeu, et Mme Bussy pensait à Suzanne ; sa conscience lui adressait quelques reproches.

« A Camaldoli, je ne l'ai pas assez *voulu*, peut-être... Depuis, à Paris, j'aurais pu les rapprocher davantage, et je ne l'ai pas fait. Enfin, le jour de notre visite à l'atelier, j'ai détourné son attention, c'est certain. Si je ne l'avais pas contredit au sujet des portraits d'hommes et si je ne l'avais pas convié à cette soirée en tête à tête chez moi, il est bien possible qu'il ne serait pas parti pour Cannes, et qu'elle aurait fait son portrait... Alors !... »

Alors, sincèrement, loyalement, il fallait dédommager Suzanne, l'aider, lui susciter des chances nouvelles.

Cela, maintenant, devenait une obsession pour Mme Bussy ; sans cesse, elle pensait à *eux*.

« Elle est jeune ; elle a sa beauté, son talent,... et lui, il a beaucoup pour plaire. Si on fait jaillir l'étincelle, il y aura cet éblouissement, ce rayonnement, cet élan de deux êtres qui s'attirent... Ça, c'est l'heure unique, la merveille de la vie... Après? Ah ! je ne m'aventurerai pas à prédire « l'après... » Sont-ils faits pour se rendre l'existence douce, ou tout au moins supportable, resteront-ils amis, ou deviendront-ils ennemis?

« L'avenir seul nous l'apprendrait... Je suis persuadée, moi, qu'il est plus heureux libre, indépendant. Mais il y a le désir de Suzanne, et il y a sa sœur qui s'est juré de le marier et qui finira par réussir, si je ne la devance... »

Le problème se posait assez impérieusement devant Mme Bussy, partagée entre des sentimens bien complexes : son intérêt très sincère pour Suzanne, sa double sympathie, l'une avouée, l'autre plus secrète, pour Lucien Viray ; l'instinct romanesque qui la poussait toujours en avant, la clairvoyance très avertie qui la rendait sceptique. Il y avait encore l'aiguillon des rivalités d'influence avec la sœur, et, mêlé à tout cela, un goût d'amertume douloureux, la pensée constante qu'il fallait travailler pour les autres en s'oubliant tout à fait, en s'anéantissant. C'est si difficile, si dur de mourir à soi-même, quand on a été une créature de charme et de séduction !

XVI

Un retour offensif du mal qui la minait était venu suspendre pendant deux semaines toutes les préoccupations étrangères à la santé. Depuis qu'elle commençait à se lever, les amis de Mme Bussy étaient frappés d'un changement presque effrayant, hélas ! Sans son énergie, sa volonté d'être debout, de se montrer toujours elle-même, elle serait restée encore au fond de son lit, abattue et sans voix. Mais plus elle se sentait faible, plus elle tenait à honneur de paraître forte ; c'était bien la caractéristique de sa nature.

Ce jour-là, le docteur Privat lui tenait compagnie. S'il parlait peu, son regard ne la quittait point, ce regard qu'il n'avait que pour elle, ce regard où la tendresse, l'admiration,

l'inquiétude se mêlaient, se fondaient en une seule et intense expression.

— Voyons, vieil ami, vous êtes par trop « éteignoir, » aujourd'hui ! Sans reproche, ce n'était pas la peine de vous déranger, si vous n'aviez pas l'intention d'être plus amusant.

— J'ai eu tellement peur de ne pas pouvoir venir! Pendant trois semaines, j'ai été privé de mon seul jour de bonheur... Et vous savoir malade, tandis que j'étais cloué moi-même dans mon fauteuil, quel supplice raffiné!

— Tant pis pour vous! C'est vous qui l'avez voulu. Pourquoi vous obstiner à rester à Versailles? Si vous aviez pris un petit appartement à Paris, dans mon quartier, presque à ma porte, vous me verriez bien plus souvent, vous me verriez à volonté.

Le docteur secoua la tête.

— Vous savez bien ce qui a décidé mon choix, le voisinage de mon frère et de sa femme. Ma belle-sœur est très obligeante, elle gouverne un peu mon petit intérieur dans les momens où son secours me devient nécessaire. Et puis, je suis un provincial, l'atmosphère d'une ville comme Versailles me convient beaucoup mieux que celle de Paris.

— Et moi, je ne compte donc pour rien? demanda Mme Bussy avec cette coquetterie spirituelle du sourire qui restait sa grande séduction.

— Vous, vous comptez pour beaucoup, pour beaucoup trop même.

— Ah ! que c'est aimable! Je demande des explications.

— A quoi bon me faire répéter ce que vous savez si bien? Je n'ai pas voulu m'installer près de vous pour ne pas être trop tenté... Vous êtes très entourée, et je suis très ombrageux. Je vous veux pour moi tout seul, je ne supporterais pas de vous partager. Les indifférens m'impatienteraient; certains de vos amis m'inspireraient de la jalousie... Non, non, c'est bien comme cela : je suis loin, j'ai mon jour une fois par semaine, il m'appartient, vous me le réservez. Je ne risque pas d'abuser, et je suis heureux pendant trois heures... sans compter celles qui précedent et celles qui suivent. Je ne réclamerais rien de plus, s'il n'y avait pas la maladie; elle nous sépare déjà quelquefois, elle pourrait nous séparer tout à fait, voilà ma terreur! S'il me fallait vivre sans vous voir, je ne demanderais plus qu'à m'en aller.

— Quels charmans propos !

— Ce sont les pensées naturelles d'un vieillard de soixante-seize ans.

— Et moi, que dois-je donc dire ? Je n'ai pas soixante-seize ans, mais je suis une malade, plus malade que vous, sûrement !

— Vous êtes malade, c'est vrai, mais vous avez un organisme merveilleux, un ressort qui vous permettent de lutter contre le mal, qui vous aideront à en triompher.

Le docteur disait cela pour rassurer Mme Bussy et pour se rassurer lui-même. Il savait pourtant la santé de son amie profondément atteinte et, depuis cette dernière alerte, ses craintes s'étaient bien aggravées.

Mme Bussy, elle, restait optimiste quand même. Elle avait le goût de la lutte, elle trouvait intéressant de se défendre contre tout ennemi qui l'attaquait.

— Quelqu'un ? Mais vous savez bien que j'avais défendu ma porte !

Ceci s'adressait au valet de chambre qui venait d'entrer, tenant à la main le petit plateau d'argent sur lequel était posée une carte de visite.

— J'ai bien dit que Madame ne recevait pas, cette dame a insisté...

Mme Bussy jeta un regard sur la carte :

— Ah ! comment ? pas possible !... Attendez, Joseph, oui, il faut introduire cette dame.

— Ici, Madame ?

— Non, pas ici, dans le salon... Priez-la d'attendre une minute, j'irai la rejoindre... Et puis, envoyez-moi Noémie.

Mme Bussy se retourna du côté du docteur :

— J'en suis bien fâchée, vieil ami, je déteste comme vous qu'on dérange notre tête-à-tête, et vous savez que, généralement, je le défends ferme ; mais il faut que je reçoive cette visite, il le faut... Ah ! mais, non, vous n'allez pas vous en aller !

Le docteur avait fait mine de se lever.

— Je ne l'entends pas du tout comme cela, vous allez m'attendre tranquillement, gentiment, en lisant le journal.

— Oui, mais si vous en avez pour longtemps, je ne peux pas oublier l'heure, j'ai mon train à prendre.

— Ce sera court ou long, je n'en sais rien, mais j'exige que

vous m'attendiez. Pour une fois, vous prendrez le train suivant, le beau malheur!

— Vous savez que j'ai l'habitude de rentrer à heure fixe, de me remettre au travail.

— Tout ça m'est égal, vous ferez une exception. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, j'exige que vous restiez ; il faut que je vous retrouve ici, quand cette dame sera partie.

Bien que très mécontent de voir son tête-à-tête troublé, le docteur ne demandait, au fond, qu'à se laisser faire violence. Il ne répliqua plus rien, s'enfonça de nouveau dans son fauteuil.

Après lui avoir adressé un sourire d'approbation et d'encouragement, Mme Bussy quitta sa chambre à coucher. Elle passa dans son cabinet de toilette.

Jamais elle ne perdait de vue l'impression extérieure qu'elle voulait produire sur certaines personnes, et surtout à une première entrevue.

Très vivement, avec l'aide de sa femme de chambre, elle refit quelques arrangemens de coiffure, puis elle jeta sur sa robe d'intérieur de satin noir une mante garnie de dentelles blanches. Après s'être approchée encore une fois de la glace, elle revint à sa table de toilette pour raviver ses joues pâles d'une très légère couche de rouge.

« Ah! quelle mine, quelle triste figure!... Je ne voudrais pourtant pas faire peur à cette jeune femme... »

Enfin, elle se dirigea vers le salon, ouvrit la porte.

Pendant une longue heure, le docteur Privat rongea son frein dans l'attente. Plus d'une fois, il leva les yeux sur la pendule, déposa, reprit le journal qu'il parcourait fort distraitement, quitta son siège, alla à la fenêtre, revint à son fauteuil. Il éprouva même la tentation de s'en aller véritablement pour punir Mme Bussy; mais le plus puni aurait été lui-même. D'ailleurs, il était trop sérieusement préoccupé d'elle, il avait à lui faire encore des recommandations pour sa santé ; il resta.

— Ah! je n'en puis plus!.. Allons, bon! vous n'allez pas me faire votre figure fâchée, vieil ami, vous voyez bien dans quel état je suis!...

Mme Bussy se jeta sur sa chaise longue. La pâleur de son teint, ses yeux entourés d'un large cerne, disaient assez son épuisement.

Le docteur Privat, effrayé, vint à elle.

— Pourquoi n'avez-vous pas renvoyé votre visiteuse? Pourquoi vous fatiguer pour des importuns ? Vous savez très bien vous défendre quand vous voulez.

— Et vous, vous ne savez pas de quoi il s'agit : si je suis morte, c'est que je viens de passer une heure très intéressante, très émouvante, vous allez en juger.

— Je n'ai pas besoin que vous me racontiez ce que vous avez fait, vous êtes bien assez fatiguée comme ça, j'exige que vous gardiez le silence.

— Non, pas encore, je ne peux pas, je suis trop surexcitée, il faut que je vous raconte tout, d'abord. Je ne pourrai me calmer, me reposer qu'ensuite.

— C'est absurde! Je vais vous obliger à vous taire, en m'en allant. Je suis votre médecin, je vous ordonne le silence.

— Et moi, je suis une malade qui en sait plus que son médecin... Si vous me contrariez, j'aurai une vraie crise et je passerai une nuit affreuse.

Il céda, comme il cédait toujours, quand il jugeait que c'était plus sage. Il s'assit près de la chaise longue, et elle lui fit son récit, avec ce don d'exposition, cette netteté et aussi ce pittoresque des mots, cet esprit, cette flamme, qui amusaient, qui captivaient ou qui entraînaient, selon le cas.

La jeune femme qu'elle avait reçue, l'amie d'une de ses amies, elle la voyait pour la première fois; mais elle était au courant de son histoire. Son mari la négligeait; elle se croyait une rivale, elle craignait d'être menacée d'un divorce, il fallait se défendre, lutter, et elle ne savait pas. Elle était venue demander des conseils et du courage à Mme Bussy. Celle-ci l'avait consolée d'abord, puis lui avait donné toutes sortes d'indications précieuses, suggéré de fines et habiles manœuvres.

Tout en écoutant ce récit attentivement, le docteur s'intéressait, certes, beaucoup moins à la victime de l'aventure, assez banale en somme, qu'à Mme Bussy elle-même. A la fin, il demanda :

— Est-elle jolie, cette jeune femme? a-t-elle des chances de ramener son mari?

— Jolie, je ne saurais pas dire. Je ne sais ce qu'elle paraît dans les momens ordinaires; ici, tout à l'heure, il y avait en elle une force d'émotion qui m'a remuée... J'ai fait tout ce que j'ai pu pour lui insuffler ma volonté, ma hardiesse, et je n'ai pas

réussi. Elle pourrait le ressaisir assurément ; mais elle n'a pas ce qu'il faut pour cela. A sa place, comme je saurais m'y prendre, et comme je réussirais ! Oui, cent fois oui, j'écraserais ma prétendue rivale, je reprendrais mon mari. Je lui persuaderais, je lui prouverais que je suis la seule, l'unique au monde pour lui... Ce serait si intéressant, si amusant ! Ah ! vieil ami, quelle horrible chose : avoir eu en soi tant de puissance, et être devenue ce que je suis !... Je puis bien me comparer à une actrice, faite pour personnifier des rôles merveilleux, et à qui on aurait refusé toutes les créations. Dans ma jeunesse, la vie m'a emprisonnée, garrottée ; maintenant, c'est la maladie qui me tient au collet et me dit : « Tu ne peux rien, tu ne seras rien... » Je lutte contre elle, pour lutter ; mais c'est elle qui aura le dernier mot... Cette jeune femme qui sort d'ici, elle a la santé, elle, et bien des choses qui pourraient lui servir ; mais il lui manque d'oser, et tout le reste est perdu... Vous, vieil ami, vous avez été très savant, très bon ; mais vous avez ignoré la vie. A présent, vous êtes trop vieux, il est trop tard... Trop tard pour vous, trop tard pour moi, impossible pour elle, et ainsi pour tous les êtres qui signifient quelque chose... Ah ! tenez, vous pouvez partir, maintenant, je n'ai plus de voix, plus de force, je suis à bout...

C'était trop vrai ; Mme Bussy retombait la tête en arrière sur ses coussins, les yeux fermés, les membres immobiles.

Le docteur posa sa large main sur les cheveux de son amie avec un geste de protection infiniment tendre.

— Il faut vous mettre au lit tout de suite, je vais vous envoyer Noémie... Demain matin, vous m'écrirez un mot pour me dire comment vous avez passé la nuit. Vous le promettez, n'est-ce pas ?... Si vous n'étiez pas tout à fait bien, je reviendrais avant la semaine prochaine. Je ne pourrais pas vivre ces huit jours loin de vous, à moins d'être complètement rassuré.

Elle lui sourit sans rouvrir les yeux, sans prononcer un mot. Ce sourire des lèvres closes, avec sa lassitude, sa grâce et sa pointe de raillerie, ce sourire disait : « Merci, vieil ami, c'est bon d'être aimée par vous, c'est très doux, ça console tout de même de bien des choses... »

XVII

« Mademoiselle,

« Vous accueillerez cette lettre avec indulgence. Il y a huit mois que j'aurais dû vous l'écrire. Jusqu'ici, je n'avais pas pu; mais, à présent, j'ai besoin de rompre le silence.

« J'étais loin de Paris, en voyage, lorsque j'ai appris, par le banal et d'autant plus triste faire-part, une mort qui m'a atteint profondément.

« Mme Bussy disparue!... Sa vie était comme le miracle de sa volonté; je ne pouvais donc m'étonner de sa mort, et pourtant comment croire cette mort possible?...

« Trois semaines après, rentré à Paris, j'ai pris un matin le chemin de la rue Vaneau. Qu'est-ce que j'allais faire là? Revoir la maison qu'elle habitait, franchir peut-être le seuil de cet appartement dont elle avait fait son petit empire, m'informer, parler d'elle avec quelqu'un... Dès les premières réponses du concierge, j'ai senti que je ne pousserais pas plus avant mes interrogations. Qu'importaient la maladie finale et les circonstances matérielles? Notre « flamme vive » s'était éteinte, elle ne brillait plus pour nous...

« Le concierge me dit : « Si Monsieur veut monter, il trouvera l'appartement tel que. On n'a rien défait encore, et on laissera tout en place jusqu'à la fin du bail. Noémie, la femme de chambre, est là-haut, elle ne quitte presque pas la chambre de sa maîtresse. » Je n'ai pas eu le courage de monter, je suis parti...

« De nouveau, j'ai quitté Paris, j'ai laissé couler le temps. Enfin, aujourd'hui, mademoiselle, je me décide à rompre ce silence qui me pesait. Ma pensée va à vous, dans un deuil commun, parce que nous avions goûté ensemble, auprès de Mme Bussy, un de ces momens d'intimité imprévue et de charme profond, qui sont les perles rares de la vie. Le souvenir de notre rencontre en Toscane me restera à jamais cher.

« Je me demande pourquoi, ensuite, je n'ai pas su mieux profiter de ce que cette amitié, si heureusement conquise et acquise, me promettait. Pourquoi ai-je été si irrégulier auprès de Mme Bussy, pourquoi l'ai-je si souvent négligée, ou délaissée?... Un examen de conscience un peu scrupuleux me l'apprendrait sans peine. J'obéissais à des impulsions diverses; je subissais

d'autres influences; d'ailleurs, je la savais là, sûre et même indulgente, malgré sa fine moquerie. J'étais certain de la retrouver le jour où je reviendrais à elle: et c'est pourquoi, sans doute, je m'éloignais d'elle le plus souvent. Aujourd'hui, je suis livré aux regrets, c'est mon châtiment... Abandon et diminution de soi-même : comme on sent cruellement ces deux choses, quand certaines vies précieuses se sont éteintes! Notre personnalité n'est pas seulement en nous, elle est en grande partie l'œuvre des quelques êtres qui nous aiment le plus ou qui savent le mieux nous comprendre.

« Mademoiselle, je vous ai trop rarement revue depuis Camaldoli, et une seule fois, si vous vous en souvenez, j'ai accompagné Mme Bussy à votre atelier; mais vous êtes la seule personne à qui je puisse parler d'elle. Soyez charitable à mon égoïsme...

« Votre respectueux

« LUCIEN VIRAY. »

Après avoir lu cette lettre qu'elle n'attendait plus, il sembla à Suzanne que tout son chagrin se ravivait, mais s'imprégnait, en même temps, d'une sorte de force consolatrice. Au lendemain de la mort de Mme Bussy, elle avait éprouvé des sentimens si cruels et si mêlés!... Sans les approfondir, elle avait souffert de chacun en particulier et de tous à la fois. M. Viray, absent, n'avait pas donné signe de vie, alors. Depuis, les semaines et les mois s'étaient succédé sans rien apporter de lui. Enfin, cette lettre était venue, et Suzanne, violemment remuée d'abord, allait se laisser pénétrer peu à peu par quelque chose qui ressemblait à une douceur et à un espoir. Elle répondit :

« Le temps ne compte pas, monsieur, je vous remercie de m'avoir écrit. C'est si vrai que nous avons été pareillement atteints, vous et moi! Pour ses amis, elle était le charme et elle était une force. Tant de gens ne savent que nous dénaturer en interprétant à faux nos pensées et nos actes! Elle, elle voyait le sens vrai et la valeur de chacun. Elle était de ces personnes exceptionnelles qui ont l'art de nous recréer pour ainsi dire à notre propre image. Comment pourrons-nous nous passer d'elle? C'est ce que je me demande sans cesse depuis huit mois.

« Je ne vous donnerai pas de détails, vous ne m'en demandez pas et j'aime mieux cela. Pourtant, j'ai eu plus de courage que vous, je suis rentrée dans son appartement, dans sa chambre. C'est là surtout que j'ai senti que la « flamme vive » était éteinte... Pas tout à fait pourtant, puisqu'elle demeure en nous. Il me semble que toutes les fois que nous nous écrirons ou que nous nous réunirons pour prononcer son nom ensemble, elle se ranimera.

« Je vous envoie mes souvenirs avec son souvenir.

« SUZANNE DURNAN.

« Je vois quelquefois Noémie, la pauvre fille ! Je ne la connaissais guère, son visage fermé, ses mouvemens d'automate me causaient plutôt de l'agacement. A présent, je comprends mieux sa nature passive, mais profonde, à sa manière. Pendant quinze ans, elle a vécu d'admiration et de dévouement pour sa maîtresse. En la perdant, elle a tout perdu.

« Et son vieil ami, le docteur Privat, celui-là n'est pas à plaindre, il lui a à peine survécu. Vous ne le saviez peut-être pas? »

Pour Suzanne, ces deux lettres devaient être le prélude d'une correspondance, ou bien amèneraient prochainement le retour de Lucien Viray. Mais aucune lettre, aucune visite ne suivirent. Pendant un mois, deux mois, trois mois et plus, elle attendit sans se lasser. Elle le savait sujet à des négligences, des intermittences de volonté, à des caprices, pour tout dire. Elle était décidée à lui faire un large crédit de patience, tant elle était désireuse de voir se renouer une intimité plus étroite, plus profonde que celle d'autrefois. Cependant, il vint un moment où elle commença à douter, car elle le savait maintenant à Paris, l'ayant aperçu de loin à une exposition de peinture.

Des jours, des semaines passèrent encore; il n'écrivait point et ne paraissait pas. Lui adresser un appel? Certes, elle le désirait; mais elle réprima la tentation, car sa fierté se réveillait pour combattre l'autre sentiment. Elle se demandait à présent si elle n'avait pas manqué de discrétion dans sa lettre? Et elle avait des remords à l'égard de Mme Bussy, se reprochant d'associer le souvenir de son amie à une préoccupation trop personnelle. M. Viray avait eu son heure de regrets sincères; mainte-

nant, il était pris par autre chose sans doute; dès lors, de quel droit insister?...

Ils ne se revirent donc pas. Lui fut coupable de ne pas faire un nouvel effort pour se rapprocher d'elle; moins coupable qu'elle l'imaginait, cependant, car, en réalité, la lettre de Suzanne n'avait pas rejoint Lucien Viray. Il était en voyage à ce moment-là, et changeait souvent de résidence. Un portier d'hôtel négligent ne lui avait pas réadressé la lettre arrivée après son départ. Ne recevant pas de réponse, il s'était cru, lui aussi, indiscret d'avoir écrit, et il en était resté là.

Les malentendus ont vite fait de s'établir, lorsqu'on craint trop, ou qu'on ne prend pas assez à cœur de les dissiper. Après cette tentative de rapprochement, désirée et avortée, Lucien Viray et Suzanne Durnan devaient rester très longtemps sans se revoir.

XVIII

Dans l'immense salle à manger où la lumière entrait à flots, chacune des petites tables était occupée par deux, trois, quatre personnes; les dames, pour la plupart, en robes du soir très élégantes.

Grand luxe de couverts, de dorures, de glaces, de plantes fleuries. A l'intérieur, c'était le décor mondain avec sa splendeur banale; mais, pour contempler autre chose, il suffisait de regarder à travers les larges baies vitrées : alors, on apercevait la ligne dentelée des montagnes, les rives lointaines aux gracieuses courbes et, plus près, les trois petites îles et leurs feuillages touffus, semblables à des émeraudes sur la surface des ondes bleues. Car on était au bord du Lac Majeur, à la fin d'une journée de septembre.

— C'est bien après-demain que vous comptez aller à Lugano pour rencontrer votre ami... c'est bien après-demain, n'est-ce pas, Lucien?

La question était répétée avec insistance, à cause de la distraction visible de celui à qui elle était adressée.

— Mais oui, ma chère, oui, après-demain.

Tout en répondant d'un ton un peu impatienté, le monsieur qui prononçait ces mots continuait à examiner attentivement deux personnes assises à une table assez voisine, un homme de

quarante-cinq à cinquante ans, qui se présentait tout à fait de face, et une dame paraissant beaucoup plus jeune. Posée de trois quarts, elle ne se livrait pas suffisamment à l'examen; cependant, c'était *elle* qui intéressait le monsieur distrait, c'était elle qui avait attiré son attention, elle qu'il croyait reconnaître.

Tout à coup, un bruit confus s'éleva dans la grande salle, bruit de chaises repoussées, de chaussures vernies craquant sur le parquet, de frou-frou de robes... Ceux qui avaient fini avant les autres quittaient leur table, commençaient à se diriger vers le vestibule.

On ne peut juger de la taille d'une femme que lorsqu'elle est debout; d'ailleurs, la personne observée s'était retournée en se levant.

« C'est bien elle, presque aussi svelte qu'autrefois, pas changée, en somme... Ce monsieur qui l'accompagne, son mari sans doute. Elle est mariée, comme moi... »

Quelques secondes plus tard, M. et Mme Viray quittaient la salle à manger à leur tour.

Mme Lucien Viray était une belle personne, d'allure et de mise fort élégantes. A peine sur la terrasse, elle retrouva une petite société connue d'elle. On l'accueillit avec empressement, une conversation animée s'engagea.

Son mari s'était assis un peu à l'écart, sous prétexte de fumer. En réalité, il voulait continuer à suivre du coin de l'œil les allées et venues, au bord du lac, du couple qui l'occupait depuis le dîner.

Pendant trois ou quatre jours, il allait y avoir observation mutuelle, à distance, car elle, Suzanne Durnan, l'avait reconnu aussi. Ils ne se saluaient pas, ils évitaient la rencontre directe de leurs regards, ils ne cherchaient point les petites occasions de rapprochement si faciles, lorsqu'on habite le même hôtel, qu'on se croise sans cesse. Par une entente tacite, ils semblaient s'ignorer, et ni le compagnon de Suzanne, ni la compagne de Lucien n'avaient le moindre soupçon d'une présence intéressante.

Et eux, désiraient-ils le hasard qui les mettrait brusquement face à face?... Oui, ils le désiraient, mais sans le provoquer; ils l'attendaient

XIX

La matinée était splendide de pureté, Lucien Viray assis sur la Terrasse, un peu en arrière, adossé à un massif d'arbres, lisait et interrompait sa lecture par instans. Son regard parcourait les différens plans du paysage, puis s'arrêtait sur chacune des îles : l'Isola Bella, toute parée de feuillages et de statues, pourrait représenter une princesse ; l'Isola Madre a, elle aussi, des airs de grande dame ; la troisième, l'Ile des pêcheurs, avec son petit clocher pointu et ses maisonnettes pittoresques, est une jolie fille de naissance populaire. A elles trois, elles composent un ensemble et un contraste charmans.

Le ciel lumineux, le lac aux belles eaux, les montagnes superbes, les îles ravissantes... Pourquoi tant de beauté et de prestige ici, alors qu'il existe des coins de terre si ternes et si désolés ? Il semble vraiment que, dans son injustice, la nature se plaît à *douer* certaines régions, ainsi qu'elle favorise certains êtres, au détriment des autres.

Une ombre tout à coup s'interposa entre la vue du lac et M. Viray, l'ombre d'une robe et d'une silhouette féminine. Très vivement Lucien fut debout :

— Ah ! mademoiselle !... Pardon, madame, madame ?

— Mme Christ, répondit Suzanne.

Elle tendit sa main, Lucien la serra.

— J'aimerais causer un instant avec vous, puis-je m'asseoir ?

— Je vous en prie.

Il s'inclina respectueusement, et, tandis qu'elle s'asseyait sur le banc, il alla chercher une chaise pour s'asseoir lui-même en face d'elle.

Une seconde, il la contempla avec curiosité. Il retrouvait la Suzanne Durnan de Camaldoli, presque identique. Le seul changement, appréciable toutefois, était dans la coiffure, la mise et l'allure générale. Elle s'habillait toujours bien, mais, maintenant, elle ne recherchait plus l'effet « artiste. » Lucien devinait dans son extérieur comme une sorte de renoncement inconscient ou volontaire, peut-être.

Suzanne s'expliqua tout de suite :

— Je vous avais reconnu ; vous m'aviez reconnue aussi, je

ne pouvais en douter. Je désirais beaucoup vous parler et j'ai guetté le moment de pouvoir le faire. Le hasard m'a servie ce matin. J'ai vu partir Mme Viray en bateau avec plusieurs personnes de votre société. Mon mari, lui aussi, est en promenade... Pardonnez-moi ma franchise, je n'ai pas envie de vous présenter mon mari, ni de faire la connaissance de Mme Viray.

— Vous ne m'étonnez nullement. Moi non plus, je ne désire pas ces présentations.

— Oh! n'est-ce pas? Pourquoi mêler le présent et le passé? Chaque phase de l'existence peut avoir sa signification propre. Notre rencontre d'autrefois n'est intéressante que pour nous deux; et puis, elle était dominée par la personnalité de Mme Bussy, et Mme Bussy n'est plus là.. Comment dire les impressions d'autrefois, les sentimens éteints? Raconté, c'est si peu de chose ; vécu, c'était beaucoup.

— Oui, beaucoup, répéta Lucien Viray.

Tous deux regardaient devant eux en parlant, et, en ce moment, ce n'était pas le lac, ses îles et ses montagnes qu'ils contemplaient; ils voyaient, au delà des années parcourues, un autre paysage, italien lui aussi, mais bien différent, ils revoyaient la gorge profonde toute verte et toute bleue du vallon de Camaldoli.

— Il y a dix ans, nous étions là-bas, avec *elle*, reprit Suzanne.

— Et aujourd'hui, nous voilà ici, après des événemens, des changemens plutôt... Vous êtes mariée, comme moi...

— Oui, je suis mariée... Oh! mon Dieu, c'est bien simple. Dans la vie d'artiste que j'avais choisie, j'ai rencontré des déceptions et surtout je me suis déçue moi-même. J'avais à me plaindre des préjugés bourgeois, et j'en avais probablement ma part, sans m'en douter, puisque je n'ai pas pu les braver complètement. Il est venu un moment où la lutte m'a rebutée. Je n'étais pas soutenue par des affections ou des sympathies assez vives. Les critiques et l'intérêt de Mme Bussy me manquaient plus que tout, peut-être. Je me suis avouée vaincue, j'ai renoncé.

— Vraiment! Cela m'étonne de vous! Je vous ai connue si ardente, si pleine de volonté!

— J'ai eu un moment de grande lassitude. Je crois que j'aurais pu me reprendre; mais tout s'est réuni, disons contre moi, si vous voulez. J'ai fait un petit héritage qui m'a retiré le

souci de la vie matérielle, et puis, après, M. Christ a demandé ma main. Des amis m'ont conseillée, prêchée. M. Christ méritait complètement mon estime, rien n'est plus certain... Maintenant, ma vie est fixée. Depuis deux ans, je ne demeure plus à Paris. Mon mari est propriétaire ; nous passons la plus grande partie de l'année à la campagne. Je suis mère d'une petite fille de quinze mois, elle m'occupe et m'occupera de plus en plus ; cependant, je n'ai pas renoncé tout à fait à mes pinceaux, j'espère trouver le moyen de faire encore quelques paysages. Voilà, c'est très simple.

— Eh bien... je vous félicite... car je crois que vous devez être heureuse.

— J'ai beaucoup de raisons pour l'être... Et vous ?

— Moi aussi.

— Il y a longtemps que vous êtes marié ?

— Trois ans. Je me suis marié... non, je dirai plutôt, je me suis laissé épouser par une personne décidée à organiser sa vie et la mienne. Elle le voulait avec persévérance depuis plusieurs années. Elle était veuve et n'avait pas d'enfant. Physiquement, vous savez ce qu'elle est, on peut l'admirer beaucoup. Au moral aussi, on peut l'admirer ; elle a une intelligence à la fois très vive et très positive, et elle a cet heureux caractère qui ne connaît ni l'hésitation, ni l'indécision. Elle m'a accepté tel que j'étais, mais résolue à me diriger. Elle ne se plie pas à moi, elle m'amène à me plier à ce qu'elle croit bon pour elle et pour moi. Je ne puis que rendre hommage à ses intentions et à ses mérites. Nous avons un fils de deux ans ; c'est notre plus grand lien. Nous menons une existence assez mondaine sans être frivole, et je m'adonne avec plus de suite et de régularité qu'autrefois aux occupations que j'avais choisies, à défaut de mieux. Je me suis définitivement attaché aux intérêts industriels de mon cousin. Je ne suis pas un oisif et un inutile, voilà l'essentiel... Après cela, qu'il y ait en moi quelqu'un qui a abdiqué, et qui a, parfois, la nostalgie de ses rêves et de son errante personnalité, c'est secondaire, n'est-ce pas ?

La jeune femme répondit par un geste indécis ; puis elle ajouta :

— C'est curieux de nous retrouver ainsi, au bout de plusieurs années ! Nous sommes pareils aux personnages d'une histoire qui sont arrivés au dénouement, après avoir évolué.

— Évolué ou subi... Car, changez certaines circonstances, changez certaines personnes, surtout, et le dénouement serait autre. Le très vif désir de ma sœur avait été pendant longtemps, peut-être l'avez-vous su, de me marier. A un moment donné, j'ai eu le choix entre celle qui est devenue ma femme depuis et une jeune fille charmante, très intéressante à sa manière, Mlle Geneviève Triel. Je n'avais pu me décider ni pour l'une, ni pour l'autre. Plus tard, je les ai retrouvées ; l'une s'est enfermée dans une grande réserve ; l'autre a fait preuve de beaucoup de résolution. Comme toujours, c'est la volonté la plus forte qui est arrivée à ses fins.

— Auriez-vous des regrets?... Oh! je suis bien indiscrète, je vous demande pardon...

— Regretter?... je n'en ai guère le droit. Je m'amuse seulement quelquefois à ce jeu des comparaisons. Ne trouvez-vous pas que chaque personne fait de la vie une sorte de tissu à sa ressemblance? Avec Mme Lucien Viray, le tissu est serré, solide, résistant; avec Mlle Triel, il aurait été plus fin et plus souple... L'une sait obtenir de moi ce qu'elle juge nécessaire ; l'autre se serait pliée aux ondulations de mon humeur. Une personnalité qui n'oublie jamais de s'affirmer à côté de la mienne; une personnalité qui se serait effacée avec art et avec charme, voilà la différence.

— Mlle Triel vous aurait rendu plus heureux.

— Sait-on jamais? Peut-être suis-je porté à l'idéaliser, à présent ; ou bien, je ne lui aurais pas rendu justice dans la vie de tous les jours, comme je le fais à distance.

— En tout cas, vous jugez les autres et vous-même avec une grande impartialité... Que dirait Mme Bussy, si elle pouvait entendre notre conversation? Je crois voir l'ironie spirituelle de son sourire... Pourtant elle n'aurait pas lieu d'être trop mécontente de nous : nous avons bien tourné, en somme. Je suis sûre qu'elle n'espérait pas autant de notre sagesse.

— Oui, elle serait satisfaite et... déçue.

Suzanne regarda Lucien Viray. Un bref éclat de rire lui échappa malgré elle ; mais, tout aussitôt, son expression redevint très sérieuse. Ils se comprenaient parfaitement. Ils n'avaient pas songé à échanger des confidences; ils avaient pensé tout haut.

A cet instant, une barque, en vue depuis quelques momens

déjà, se rapprocha assez de la rive pour être distinguée nettement.

La jeune femme se leva avec précipitation.

— Voici mon mari qui rentre, je vous quitte. Cette causerie ne pouvait vraiment avoir de sens que pour vous et pour moi... Ah! j'ai oublié, je ne vous ai pas dit ce que je tenais à vous dire avant tout. Je me suis laissé reprendre par le charme des souvenirs et j'ai oublié ma rancune.

— Votre rancune ?

— Oui... Pourquoi avez-vous si mal agi? Pourquoi ne m'avez-vous plus donné aucun signe d'intérêt après ma réponse à la lettre où vous me parliez si bien de notre amie disparue?

— Votre réponse à ma lettre... Êtes-vous sûre de l'avoir écrite? Je ne l'ai jamais reçue?

Une explication rapide suivit. Lucien Viray avait à cœur de se disculper. Sa sincérité convainquit sans peine Suzanne. Mais les secondes leur étaient comptées. Ils se serrèrent la main, et, cette fois, leurs regards se pénétrèrent avec une curiosité, une sympathie toutes nouvelles.

— Quand vous reverrai-je? Quand pourrons-nous causer encore?

— Je ne sais pas, ce n'est guère facile, puisque nous ne sommes seuls ni l'un ni l'autre et que nous voulons garder l'incognito de notre connaissance.

XX

Ils furent ingénieux, ils guettèrent les instans favorables. Les jours suivans, ils réussirent à se ménager quelques rencontres dans les allées profondes du jardin.

Ces rendez-vous furtifs et brefs, cette espèce de mystère avait un charme irritant, mais certain.

Ils s'entretenaient de leurs regrets; Lucien surtout maudissait le temps inutilisé, l'occasion perdue.

— Si cette malheureuse lettre ne s'était pas égarée, nous nous serions revus, nous ne serions pas restés étrangers l'un à l'autre pendant près de quatre ans... Aujourd'hui, notre situation est absurde! Nous sommes comme qui dirait en puissance de geôliers... Cependant, nos relations sont anciennes. Nous nous sommes connus avant de connaître, vous, M. Christ,

moi, ma femme... Qui sait même, qui sait ce qui aurait pu arriver si la fatalité ne s'était pas appliquée à mettre des obstacles entre nous?...

Suzanne ne releva pas l'insinuation; mais une parole dite reste et s'enfonce dans l'esprit préparé à l'accueillir,

La beauté merveilleuse du cadre où ils s'étaient revus, la rayonnante lumière des journées, la pureté parfumée des soirées au bord du lac, cette rencontre inattendue, fugitive, avec la séparation si prochaine, tout contribuait à surexciter, enfiévrer le sentiment étrange qui s'était emparé d'eux.

Plusieurs fois, Lucien évoqua le souvenir de l'atelier où il avait passé une heure très charmante. La pensée que cet atelier n'existait plus, qu'il n'y était pas retourné et ne s'y reverrait jamais, en l'exaspérant, le rendait inconsolable. Suzanne, elle, avoua le désir si ardent qu'elle avait eu de faire un portrait de son compagnon de Camaldoli.

Pourquoi un mauvais sort les avait-il empêchés de réaliser ce qui était en leur pouvoir?

— Ah! si Mme Bussy nous avait aidés, si elle avait eu de la volonté pour nous, elle qui savait si bien vouloir!

Reproche injuste, en somme, reproche de naïf égoïsme. Mais n'est-il pas toujours plus facile de s'en prendre aux autres que de s'en prendre à soi-même?

Plus discrète dans ses paroles, Suzanne éprouvait peut-être des regrets encore plus profonds.

Un matin, la jeune femme reçut des mains du portier de l'hôtel une lettre dont le timbre italien attira son attention. Elle n'aurait pas reconnu l'écriture tout de suite; mais elle devina. Une rougeur couvrit ses joues. Elle jeta un regard involontaire à son mari qui la précédait sur l'escalier et n'avait fait aucune attention au geste du portier.

La lettre glissée dans la poche de Suzanne n'en fut retirée qu'une heure plus tard, dans un moment de solitude.

« Impossible, hier encore, de vous rejoindre. Voilà deux jours que nous n'avons pu échanger une parole, et bientôt vous ne serez plus là. En dépit de toute prudence, je dois me résoudre à vous écrire ce que je ne suis pas sûr de pouvoir vous dire. Il ne faut pas que notre rencontre reste sans lendemain. Nous ne nous sommes pas retrouvés ici miraculeusement, pour

ne plus nous revoir. Quant à moi, je me refuse à être toujours la dupe des ironies du destin ; cette fois, je me révolte ! Si les circonstances avaient voulu s'y prêter, c'est peut-être vous qui seriez ma femme aujourd'hui... Liés tous les deux à des devoirs que nous n'avons pas véritablement choisis, nous avons droit à une compensation. Vous, une artiste, moi, le fantaisiste impénitent, nous ne pouvons pas nous enfermer dans une prison morale. Accordez-moi votre amitié, une amitié nouvelle, plus consciente, plus complète que l'ancienne... Je ne serai pas exigeant, je ne vous demanderai que quelques causeries intimes pendant vos séjours à Paris et, dans l'intervalle, quelques lettres. Ce sera très peu, mais ce sera beaucoup pourtant, puisque nous continuerons ainsi à faire vivre le passé, l'un pour l'autre, l'un par l'autre. Nous aurons un petit coin à nous, à nous seuls, pour y abriter, avec nos souvenirs et nos rêves détruits, nos pensées et nos sentimens les plus libres. Cela nous ferait tant de bien, sans faire de tort à personne, au contraire, car cela nous aiderait à remplir nos devoirs, ces devoirs que vous avez acceptés, et auxquels je n'ai pas l'intention de me soustraire.

« Vous voyez, je suis sérieux, je vais au-devant de vos scrupules. Alors, n'exagérez pas votre intransigeance, approuvez mon idée, convenez que ma proposition est sagement séduisante et acceptez-la, acceptez-la.

« Votre tout dévoué

« LUCIEN VIRAY. »

Trois longs jours d'attente, pendant lesquels il fut sur le point de commettre plus d'une imprudence, car la jeune femme mettait un soin évident à éviter sa rencontre, et même son regard. L'aborderait-il, lui écrirait-il de nouveau ? Il se le demandait avec une nervosité croissante.

Au retour d'une excursion à laquelle il avait dû se prêter, il ressentit, en entrant dans la salle à manger, une secousse intérieure ; à la table occupée jusque-là par Suzanne et son mari, un autre couple avait pris place.

— Il y a de nouveaux venus, observa Mme Viray en s'asseyant.

Lui, ne répliqua rien et ne desserra pas les lèvres pendant tout le dîner.

A peine hors de la salle à manger, il s'informa. On lui ré-

pondit que M. et Mme Christ étaient partis à quatre heures. Tout en parlant, le portier cherchait dans un paquet de lettres et remit à Lucien une enveloppe, qui portait le timbre d'une petite localité voisine.

C'était la réponse de Suzanne. Lucien allait la lire avec une vive irritation, suivie d'une mélancolie profonde.

« Je suis partie, et vous partirez bientôt. Le changement de lieux suffira, certainement, à calmer l'espèce de fièvre d'imagination qui nous a saisis tous les deux en nous retrouvant en Italie. Cette aventure pourrait s'appeler soit « la dernière révolte, » soit « la maladie du passé. » Je ne ris pas, croyez-le bien, je prends la chose très au sérieux, car quoi de plus cher que le passé, *notre passé?* Mais il faut savoir se détacher de lui, il faut guérir à temps certaine fièvre pour qu'elle ne devienne pas un poison.

« Je n'habite pas Paris, vous le savez, et cela vaut mieux. Nos rencontres seraient très rares et très difficiles ; quant à une correspondance, j'estime que nous n'avons pas le droit d'y songer.

« Évidemment, vous auriez pu m'épouser, comme vous auriez pu épouser Mlle Triel, ou d'autres encore... En ce qui me concerne, j'ai eu toujours des doutes, je ne me jugeais pas la personne faite pour vous rendre heureux. Et puis, mon image était trop mêlée à celle de Mme Bussy : à côté de Mme Bussy, il aurait été bien difficile de vous charmer complètement, rendons tous les deux cet hommage à notre exquise amie.

« Voilà pour éteindre les regrets. En amitié, surtout à présent, je puis imaginer notre entente. Oui, certes, cette intimité telle que vous la décrivez me plairait, me plairait beaucoup... Elle ne doit donc pas être ; car (il faut bien prévoir, hélas !) où nous conduirait-elle ?... Mme Viray et mon mari ne méritent pas que nous nous rendions coupables envers eux d'une infidélité morale.

« Acceptons franchement « l'incomplet » de la vie. Nous n'avons pas lieu de nous plaindre, après tout. Vous avez un fils à élever. Ma fille est encore bien petite, mais je me sens déjà très mère.

« Cette lettre sera ma seule et dernière réponse. De longtemps, je ne vous écrirai plus. Ce n'est pourtant pas un adieu définitif

que je vous envoie. Dans quelques années, quand nous serons tout à fait ancrés dans notre nouvelle existence, nous pourrons nous revoir et reparler du passé sans danger. Jusque-là, s'il vous arrive de penser à moi, oubliez la personne que vous avez rencontrée ici, voulez-vous; oubliez-la, effacez-la...

« Replacez-moi plutôt à Camaldoli, auprès de celle que nous appelions notre « flamme vive. » C'est dans cette phase de mon existence et sous cette forme évanouie que j'aimerais à demeurer un tout petit peu dans votre souvenir.

« SUZANNE. »

Il avait fallu une courageuse sagesse à la jeune femme pour écrire cette lettre.

La vie conforme à nos rêves de cœur et d'intelligence, il est si rare que nous puissions la réaliser! Ce beau mirage, créé au temps de notre jeunesse, nous nous y attachons ardemment; nous le suivons, nous le poursuivons le plus longtemps possible... et puis, et puis, il nous faut y renoncer. Mais il ne meurt jamais tout à fait : il reste fixé au fond de nous-même, il anime nos plus chers souvenirs et nous éclaire encore de ses lueurs et de ses reflets.

MARIANNE DAMAD.

PAUL THUREAU-DANGIN

(1837-1913)

L'HOMME ET L'ŒUVRE

Paul Thureau-Dangin, mort, il y a quelques mois, secrétaire perpétuel de l'Académie française, ignora toujours l'art contestable de flatter les opinions ou les goûts de la foule. Il ne chercha point à étendre ses relations au delà d'un cercle restreint d'amis très chers et très sûrs. Journaliste, il s'attacha à défendre des idées encore plus que des hommes, à continuer d'une plume acérée à l'occasion, mais irréprochablement courtoise et correcte, les traditions de la presse de doctrine. Historien, il aborda des sujets graves, qui avaient sans doute leur intérêt présent, mais qui ne lui furent jamais désignés par le caprice de la vogue. Aussi demeura-t-il assez longtemps en butte à la frivole indifférence ou même aux désobligeantes préventions de ce que l'on est convenu d'appeler le « grand public. » Tel est pourtant, même à notre époque trop calomniée, l'ascendant de la dignité du caractère, de la noblesse du talent, de la fermeté tolérante des convictions, de l'assiduité au travail, que sa carrière, entourée en ses dernières années de la plus enviable notoriété, s'est achevée au milieu des regrets de quiconque l'avait approché, du respect de ceux-là mêmes qui n'avaient fait que feuilleter ses livres ou entrevoir sa silhouette dans les solennités académiques. Il peut y avoir quelque intérêt, pour le bon renom de

la société et des lettres françaises, à retracer brièvement les étapes de cette existence très fière dans sa simplicité, très continue d'inspiration dans l'apparente diversité des tâches (1).

I

Paul Thureau-Dangin naquit le 14 décembre 1837, dans une maison du quartier Saint-Sulpice, dont son grand-père avait fait l'acquisition et où devait s'écouler toute son existence parisienne à lui-même. Son père, qui cachait une rare délicatesse de cœur sous un abord un peu froid, et une culture littéraire très complète sous une modestie parfois excessive, gérait un cabinet d'affaires, qu'il abandonna de bonne heure pour se vouer exclusivement aux œuvres de charité. Par sa mère, Paul Thureau-Dangin était petit-fils de Philibert Gueneau de Mussy, l'ami de Chateaubriand, le collaborateur de Fontanes, celui qui partagea avec Ambroise Rendu l'honneur d'être dénoncé comme le plus actif champion des idées spiritualistes et chrétiennes dans le conseil de l'Université naissante (2); il avait pour bisaïeul Noël Hallé, médecin de Napoléon, professeur à la Faculté de médecine et au Collège de France, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences, et il descendait par conséquent des trois peintres du même nom, dont l'un fut sous l'ancien régime directeur de l'Académie de France à Rome.

M. Thureau-Dangin père avait naguère, au temps de sa propre adolescence, traversé une pénible crise religieuse. Il en avait gardé des préventions tenaces contre l'éducation universitaire, et s'obstina à recourir pour les premières études de son fils unique à de petites pensions, où l'enseignement était médiocre et l'émulation à peu près nulle. Paul Thureau-Dangin se jugeait trop sévèrement quand il écrivait au soir de sa vie : « Je manque par cette raison d'un fond solide d'instruction classique. » Ce qui est exact, c'est qu'il lui fallut remédier par un labeur acharné aux lacunes de sa première formation littéraire.

(1) Mme Thureau-Dangin m'a fait l'honneur de me donner communication de ce qui subsiste des notes et correspondances de son mari. J'ai utilisé aussi les lettres adressées par ce dernier à son ami d'enfance Albert d'Herbelot, mon beau-père.

(2) Les dénonciations, adressées à Napoléon et conservées dans un carton des Archives Nationales, émanent surtout d'un futur doyen de la Faculté des lettres de Paris.

Il s'y employa avec ardeur dès son année de rhétorique, qu'il obtint de faire comme externe à Louis-le-Grand, et à la fin de laquelle il mérita d'être envoyé au Concours général. Ses études juridiques furent pareillement des plus brillantes : selon le procédé de notation que tant de générations ont pratiqué et qui n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir archaïque, ses « boules » furent uniformément « blanches » jusqu'à la soutenance de la thèse de doctorat, où, pour la première fois, lui échut une « rouge, » une seule. Parallèlement à l'École de droit, il fréquentait la Conférence *La Bruyère*, où un certain nombre d'étudians se communiquaient leurs ébauches littéraires et s'exerçaient à la parole publique : avec François Beslay, qui devait être son plus cher ami et collaborateur, il y connut entre autres les deux frères Arthur et Albert Desjardins, Sully Prudhomme (qui donna à la conférence la primeur de son *Vase brisé*), Léon Renault, Albert Decrais, Édouard Hervé, Henri Boissard, Alexandre Ribot, Yves Guyot, tous appelés à marquer dans cette génération.

C'est au barreau que songeait alors Paul Thureau-Dangin, encouragé par l'exemple d'un oncle (1) ; il concourut pour le poste recherché de secrétaire de la conférence du stage, et fut nommé le troisième de la promotion de 1860-1861, après Henri Barboux et Alexis Ballot-Beaupré. Au moment pourtant d'aborder la carrière d'avocat, il la jugea trop absorbante pour ceux qui s'y consacraient sérieusement, et craignit de ne plus trouver le loisir de se livrer à ses spéculations politiques, historiques, religieuses ; il fut également rebuté, comme il en convenait plus tard, par la perspective d'un noviciat de deux ou trois ans dans une étude d'avoué, noviciat indispensable pour s'initier à la procédure et pour conquérir des relations dans le monde de la basoche.

Dominé par son admiration pour Montalembert, il rêvait, de façon assez imprécise, d'une action politique et oratoire. Il comprenait pourtant que, là aussi, une initiation s'imposait, et il se décida en 1863 à affronter le concours, récemment rétabli, de l'auditorat au Conseil d'État. Dépourvu d'appuis dans le monde de l'Empire, et classé parmi ses contemporains comme

(1) Sur Édouard Thureau, mort en 1893 doyen du barreau de Paris et ancien membre du Conseil de l'Ordre, on peut consulter une des plus exquises notices biographiques d'Edmond Rousse.

nettement libéral, sinon comme opposant, il redouta quelque temps d'être rayé d'autorité de la liste des candidats. Bien au contraire, il fut reçu premier en 1863, et affecté à la section du contentieux, dont la large impartialité le surprit agréablement, dont les travaux le captivèrent. Pour ne point s'en détourner, il déclina l'offre infiniment flatteuse et tentante de Frédéric Le Play, alors conseiller d'État, qui lui proposait de participer sous sa direction à la préparation de l'Exposition universelle de 1867. Plus tard, en 1872, Paul Thureau-Dangin devait consacrer deux articles, d'une dialectique très serrée, à défendre la juridiction administrative et l'existence même du Conseil d'État, menacées par le représentant Raudot. En même temps qu'il soutenait ainsi une opinion fondée sur l'expérience, il payait une dette de gratitude : c'est en effet au cours de son auditorat qu'il acquit ou qu'il perfectionna cette maîtrise de discussion qui s'imposait plus tard dans les comités de rédaction, les réunions charitables, et surtout au Conseil d'administration de la célèbre Compagnie des manufactures de glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, dont il fut actionnaire délégué dès 1876, administrateur en 1890, vice-président à partir de 1900. Ennemi déterminé du bavardage et de la prolixité, il ne se prodiguait point à tout propos, mais il excellait, quand le sujet lui semblait en valoir la peine, à intervenir dans une discussion pour la mettre au point, pour formuler le problème qui s'en dégageait, pour préconiser une solution : il s'expliquait sans aucune affectation d'éloquence ou de bel esprit, sur le ton de la causerie, d'une voix dont le timbre était plutôt voilé, mais avec tant de précision dans les termes, tant de lucidité dans la pensée, tant d'autorité dans l'accent, que le silence se faisait général, puis l'adhésion unanime, et que presque toujours ses propositions prévalaient comme l'expression même du parti le plus sage et le plus avisé.

Les cinq années cependant s'étaient écoulées, au delà desquelles Paul Thureau-Dangin ne pouvait réglementairement demeurer auditeur. Si ses collègues et ses chefs appréciaient le mérite de sa collaboration, il lui manquait les hauts patronages officiels, qui seuls auraient pu assurer sa promotion aux fonctions de maître des requêtes. Très attaché au travail du Conseil d'État, déçu de ce qu'il considérait à juste titre comme un passe-droit, il déclina les postes administratifs ou judiciaires

qu'on lui offrait en compensation, et reprit à l'automne de 1868 une indépendance qu'il ne devait plus abdiquer (1).

Cette détermination était d'autant plus méritoire qu'elle émanait d'un chef et d'un père de famille. Résolu de longue date à fonder un foyer, Paul Thureau-Dangin avait écarté plusieurs projets trop distans de l'idéal que s'était forgé son austère et enthousiaste jeunesse. Il s'était laissé devancer par la plupart de ses contemporains, et commençait à envisager la décourageante alternative du célibat indéfini ou du mariage de raison, quand une rencontre toute fortuite, chez son ami Horace Delaroche-Vernet, le mit en présence de la fille d'un très grand artiste, qui avait restitué sa dignité primitive au noble métier de graveur. Frappé moins encore de l'harmonieuse et classique régularité des traits de Mlle Louise Henriquel que de l'expression de vaillance et de sérénité qui rayonnait de sa physionomie, il rentra songeur rue Garancière. De très franches explications entre les deux jeunes gens leur permirent de constater la similitude de croyances, de sentimens et de goûts sans laquelle l'un pas plus que l'autre n'aurait admis d'inclination sérieuse, ni de bonheur durable. Contractée en 1865, scellée par près de cinquante années de joies et de deuils, de soucis et de succès mis en commun, leur union devait être une preuve, entre quelques autres, de ce qu'en dépit du blasphème de La Rochefoucauld, il y a de loin en loin des mariages « délicieux. »

II

Dans les derniers temps de son séjour au Conseil d'État, Paul Thureau-Dangin avait apporté une collaboration intermittente et forcément anonyme à un nouveau journal, *le Français*, fondé sous l'inspiration d'Augustin Cochin, et dont son ami Beslay était le rédacteur en chef ou le directeur. Après sa démission, il accepta de rendre cette collaboration ostensible et régulière : son premier article signé parut le 12 janvier 1869. Dans sa pensée, il ne devait s'agir que d'une occupation provisoire, destinée à tenir ses facultés, en haleine en attendant l'entrée dans la

(1) Il se déroba en janvier 1870 aux ouvertures assez vagues qui avaient pour objet le secrétariat général du ministère de l'Instruction publique; il refusa en 1871 la préfecture de la Loire, et en 1875 celle de Meurthe-et-Moselle.

politique active : en fait, il allait donner au journalisme quinze années de sa vie au moins, et ne l'abandonner que pour l'histoire et les lettres.

Le Français, dont le conseil d'administration fut longtemps présidé par M. Caillaux (le futur ministre du maréchal de Mac-Mahon), offrait cette particularité que les journalistes de profession y étaient en minorité, et relégués pour la plupart dans les emplois secondaires. En évoquant plus tard ses souvenirs du *Français*, Thureau-Dangin notait, avec son habituelle franchise, « une inexpérience naïve des roueries du métier ; une façon de nous tenir à part du monde de la presse qui nous a valu plus d'une hostilité. » Les principaux rédacteurs, qui formaient une élite par le talent aussi bien que par la valeur morale, étaient avant 1871 (1) Étienne Récamier, le comte Guillaume de Chabrol, Campenon, Horace Delaroche, Léon Lavedan, les frères Desjardins, Emmanuel Cosquin, Heinrich (le futur doyen de la Faculté des Lettres de Lyon), Georges Picot, et, avant tous les autres, François Beslay.

Thureau-Dangin aimait à saisir les occasions de rappeler la mémoire et de provoquer l'éloge de ce très cher compagnon de lutte : « Dans l'amitié qui nous unissait, Beslay et moi, jamais un nuage... Sa mort a été l'une des grandes tristesses de ma vie. » Pour ceux-là mêmes qui ne l'ont point personnellement connu, c'est une figure singulièrement intéressante que celle de cet ascète du journalisme moderne, également doué pour l'érudition, la littérature et le barreau, appliquant de préférence à des besognes obscures ou anonymes « sa prodigieuse variété d'aptitudes et sa promptitude d'assimilation, » cherchant l'oubli avec autant d'acharnement que d'autres en dépensent à courtiser le succès, se liant à cet égard par une sorte de vœu ou d'engagement écrit.

« Aux yeux de Beslay et aux miens, » a écrit Thureau-Dangin, « le principal de l'action du *Français* était son action religieuse... Nous voulions être des catholiques comprenant leur temps, sympathisant avec ce qu'il avait de bon, cherchant la liberté de l'Église dans la liberté générale, désireux de ramener la société

(1) Les événemens de 1870-1871 amenèrent d'assez sensibles modifications dans ce personnel : tandis que les uns entraient dans la politique ou l'administration, d'autres désapprouvèrent la ligne de conduite adoptée par le journal en matière constitutionnelle.

moderne à l'Église, au lieu de se plaire à l'excommunier. Mais nous veillions à ne jamais soutenir des doctrines condamnées ou nous servir des expressions mal vues à Rome. Ainsi, nous avons toujours répudié la qualification de *catholique libéral.* »

Cette *via media,* infiniment honorable et sage, expose presque toujours ceux qui veulent s'y tenir à recevoir des brocards et des horions des deux camps extrêmes : double danger plus particulièrement redoutable à l'époque du concile du Vatican, où les polémiques religieuses étaient montées à un ton inouï de violence. Bien que *le Français* eût protesté à l'avance de son respect pour les décisions conciliaires, bien qu'après la définition il se fût incliné en termes exempts d'ambiguïté comme d'arrière-pensée, les *zelanti* ne pouvaient lui pardonner de ne point s'associer à leurs exagérations d'enthousiasme et souvent de servilité, à leur monomanie de délation, à leur prodigalité d'anathèmes. Il y eut de ce côté de nombreuses et vives polémiques, où Paul Thureau-Dangin prouva que, pour reculer devant les trivialités et les personnalités, sa verve n'en était pas moins alerte et mordante; on lui répliqua par des insultes ou des calomnies. De là, dans une portion du clergé, de persistantes préventions, qui survécurent même au concile et à la chute de l'Empire : en 1871 et 1874, il se trouva un évêque pour interdire à ses prêtres la lecture du *Français;* vers la même époque, un religieux, prêchant une retraite aux « Enfans de Marie » de Quimper-Corentin, croyait devoir leur déconseiller une feuille aussi subversive!

Dans le parti opposé, pour s'exprimer avec moins de retentissement, les reproches n'étaient guère moins âpres. A l'automne de 1869, dans une lettre d'ailleurs débordante d'affection, Montalembert écrivait à Thureau-Dangin, avec cette fougue d'hyperbole qui fut jusqu'au bout la caractéristique de son tempérament : « Depuis quarante ans que je vis dans la presse et par la presse, je n'ai jamais vu un journal répondre plus mal à la mission qu'il s'était donnée. » Pendant le concile, comme *le Français,* par la plume de Thureau-Dangin, se prononçait avec insistance, avec indignation même, contre toute ingérence des gouvernemens européens dans la délibération, un des principaux évêques « anti-opportunistes » se plaignait si vivement qu'il fallait lui dépêcher Beslay pour apaiser son courroux; de Florence, l'ambassadeur malgré lui transmettait à son ami d'humo-

ristiques doléances : « Je songe à tous les conseils que vous m'avez donnés, à n'être ni raide, ni lâche, ni fier, ni humble, ni..., ni... (1). Que ne puis-je être *vous* pendant deux heures! Avez-vous l'idée d'un chien que l'on va fouetter, et qui ne veut ni mordre, ni même aboyer? Je suis ce chien-là. » En 1878, c'était Falloux qui, suivant la pente coutumière de l'esprit des vieillards, reprochait au *Français* de faire trop facilement fi des polémiques anciennes et presque classiques, de déserter les traditions et le terrain de combat du parti; à l'interprète très qualifié de ces doléances, Thureau-Dangin ripostait avec son imperturbable logique, relevée d'une pointe d'impatience : « Ce qu'il y a de permanent dans notre cause, ce n'est pas telle ou telle formule, c'est cet esprit de bon sens, de prudence, de tolérance, avec lequel nous voulons présenter et défendre la religion, c'est la volonté d'être de notre temps. Or, serions-nous de notre temps, si nous nous attachions à redevenir exactement ce que nos pères avaient pu être avec Lamennais en 1830, avec Montalembert en 1844? »

« L'homme fort, » comme on l'appelait en plaisantant dans les bureaux de rédaction du *Français*, ne limitait point ses interventions aux questions religieuses. Sans avoir au début une couleur constitutionnelle très tranchée, le journal s'était donné pour programme de soutenir les aspirations libérales renaissantes, de prendre place entre l'école de *l'Univers*, qui se faisait une règle et presque un dogme de l'indifférence en matière de régime politique, et celle de *la Gazette de France*, qui ne séparait point l'« autel » du « trône » du Roi légitime. On soutenait au *Français* le « tiers parti » ou « centre gauche » de l'époque; on prenait le mot d'ordre de ses chefs Buffet et Daru. Le premier article de Thureau-Dangin (article anonyme, puisque l'auteur figurait encore dans les cadres du Conseil d'État) fut précisément consacré à un portrait de Buffet, à un exposé de ce que l'opinion attendait de lui et de ses amis; vint ensuite la critique du ministre Pinard, puis une étude, exquise de mesure et de finesse, admirable de divination en bien des points, sur l'avenir réservé à un homme politique alors fort en vue. D'emblée, le journaliste novice se révélait excellent polémiste, dédaigneux des personnalités (alors même et surtout qu'il traitait des questions de personnes), courtois avec quelque hauteur, se gar-

(1) Les points de suspension figurent dans le texte original.

dant du sarcasme facile, mais maniant l'ironie avec un à-propos redoutable, toujours châtié en son style, mais non point guindé, comme l'en accusaient injustement ses contradicteurs. Aux grands articles signés, sa facilité lui permettait d'adjoindre de courts morceaux de controverse, revêtus du pseudonyme de *Pierre-Marie*, ou encore de brefs entrefilets rectifiant une allégation, lançant une nouvelle, orientant l'opinion vers une idée neuve. Grâce à son fonds de connaissances acquises, grâce à son expérience du Conseil d'État et à l'étendue de ses lectures, il pouvait consacrer toute une suite d'études soit au régime municipal de Paris, soit à la candidature officielle (dont il ne blâmait que l'abus), soit aux élections de 1869 (où il soutint vaillamment Augustin Cochin contre Guéroult et Jules Ferry), en même temps qu'il traitait avec compétence du « désétablissement » de l'Église anglicane en Irlande, des avantages d'un Sénat électif, de l'œuvre et de l'influence de Sainte-Beuve.

Par sa plume, *le Français* salua avec joie la formation du Cabinet du 2 janvier 1870, qui semblait devoir réaliser son idéal de liberté sans révolution ; il mit les ministres en garde contre les rancunes et les pièges de la « réaction, » c'est-à-dire des autoritaires impénitens. Cet enthousiasme fut refroidi par l'intervention du plébiscite et par la démission du trio Buffet-Daru-Talhouët. Sans passer à l'opposition proprement dite, le journaliste se tint dès lors sur la réserve; au début de la guerre franco-allemande, il fut un des très rares écrivains qui demeurèrent en possession de tout leur sang-froid.

Quand l'investissement de Paris parut probable, *le Français* résolut de se dédoubler. Tandis que Léon Lavedan allait diriger en province une édition du journal, Thureau-Dangin et Beslay demeurèrent aux bureaux de Paris, où la tenue ordinaire devenait l'uniforme de garde national, où voisins et amis venaient anxieusement aux nouvelles. Très ardent contre le jacobinisme sectaire, Thureau-Dangin n'en participait pas moins à cet état d'esprit, à peu près général parmi les Parisiens assiégés, qui n'entrevoyait d'autre solution à la crise qu'une République conservatrice et libérale ; lui-même s'est appliqué par la suite le dicton humoristique qui avait cours au lendemain du siège : « Quand on avait mangé du cheval, on devenait républicain. » C'est ainsi qu'aux élections de février 1871, il accepta de figurer sur la liste du comité libéral républicain du départe-

ment de la Seine, liste très « panachée, » puisqu'on y lisait côte à côte les noms de Victor Hugo et d'Augustin Cochin, d'Edgar Quinet et de Vitet. « Parti de Paris après le siège et avant que le dépouillement, très compliqué à cause de la multiplicité des listes, n'ait été fini, je n'ai jamais su combien j'avais eu de voix. »

En rentrant en contact avec la province, il s'aperçut que la mentalité en était toute différente, et que les excès de la dictature gambettiste y avaient rendu impopulaire la forme républicaine elle-même : ce sentiment avait dominé les élections à l'Assemblée nationale. D'autre part, les déclarations du Comte de Chambord en faveur du drapeau blanc semblaient reculer la possibilité d'une restauration monarchique. Pour prévenir le retour de l'Empire, qui leur apparaissait à la fois comme un affront et une calamité, les rédacteurs du *Français* s'appliquèrent à maintenir l'union entre Thiers et la majorité conservatrice de l'Assemblée, union précaire et négative, où les deux parties contractantes se défiaient l'une de l'autre et ne s'accordaient guère que pour accabler bonapartistes et radicaux de leurs imprécations. A cette tâche ingrate, Thureau-Dangin consacra un talent de plus en plus éprouvé, prêchant avec éloquence la modération, la patience, la sagesse, s'employant habilement à calmer les animosités et à ajourner la rupture.

Quand le choc inévitable se fut produit en mai 1873, *le Français* n'hésita point à se prononcer pour l'Assemblée : il devint, de 1873 à 1875, l'organe officieux du gouvernement; ses rédacteurs possédaient la confiance du duc Albert de Broglie et du président Buffet, vivaient sur un pied d'amitié ou même de camaraderie avec plusieurs des chefs de la majorité; c'est alors que *le Français* eut sa part d'influence et connut presque la prospérité. Le journal fut ainsi tout naturellement amené, lors de la « fusion » des deux branches de la maison de Bourbon, à participer à la campagne de restauration, que la lettre de Salzbourg vint inopinément interrompre. Cette attitude monarchique s'accentua encore après la mort du Comte de Chambord, qui supprimait toute discordance au sujet du drapeau et faisait renaître l'espoir, l'illusion d'un succès possible : si les circonstances politiques étaient moins propices, la rédaction s'était fortifiée à partir de 1875 d'une élite de fonctionnaires démissionnaires ou révoqués.

« Je ne sais, » écrivait Thureau-Dangin en 1883, « si mon pauvre *Français* me lâchera un jour : c'est bien possible avec la dureté des temps; mais j'aurais de la peine à le lâcher moi-même, bien que la charge me paraisse par moment singulièrement lourde. » Il n'en assurait pourtant alors le service que dix jours par mois, en alternant avec Eugène Dufeuille et Auguste Boucher; mais cette lassitude intime, tout inaperçue qu'elle fût des lecteurs, remontait à 1871 : « Je sens bien que la vie que je mène ne peut guère me mener à rien. Je m'use et je gagnerai peu, surtout comme forme. On s'habituera à voir en moi un journaliste estimable; voilà tout... » Et en 1877 : « Je sens chaque jour baisser non seulement mes passions, mais même mes convictions politiques. Je reporte toutes mes ambitions sur mes enfans, que j'adjure, chaque matin, de ne jamais mettre la main dans la politique. » Plus tard encore, comme un jeune homme était venu solliciter ses conseils, il le détournait, avec une énergie d'affirmation que son interlocuteur n'oubliera jamais, de s'engager dans la presse politique.

La mort de son ami Beslay, en juillet 1883, aggrava cette disposition. On objectait à Thureau-Dangin que lui seul était en mesure de poursuivre l'œuvre commune; mais, à quelques semaines de là, un coup plus cruel encore venait paralyser son activité : sa fille aînée succombait à un mal imprévu et foudroyant. Il ne se sentit pas dès lors le courage d'assumer la charge constante, quotidienne, du journal, qui végéta pendant quelque temps, pour se réunir en 1887 à une feuille devenue anémique elle aussi. Thureau-Dangin faisait remonter cette fin à celle même de Beslay : « Quelles années que celles que nous avons passées ainsi, côte à côte, cœur à cœur! Depuis lors, *le Français* n'était plus *le Français*, et ce n'est que son ombre qui a disparu. »

III

Écolier, Paul Thureau-Dangin avait manifesté pour l'histoire une prédilection accentuée. Étudiant en droit, il rêvait de mener de front avec la préparation de sa thèse celle d'un travail « sur le rôle du parti catholique sous la Monarchie de Juillet. » Dans une lettre qui mériterait d'être reproduite en

tête d'une nouvelle édition de son grand ouvrage, il analysait avec précision les difficultés qui s'opposaient, en 1861, à l'étude scientifique et impartiale d'une époque si rapprochée, mais il n'en ajoutait pas moins : « Cela m'intéresse beaucoup, car à chaque page je vois la confirmation éclatante de cette idée qui est déjà chez moi une conviction si arrêtée : la religion a besoin de la liberté et la liberté de la religion. » Bien qu'avec la belle assurance de la jeunesse il eût déjà jeté son dévolu sur la *Revue Contemporaine* pour publier son travail, celui-ci semble bien être demeuré à l'état d'ébauche. Mais l'histoire avait sa place dans les sujets infiniment variés auxquels le rédacteur du *Français* appliquait successivement, simultanément parfois, sa souplesse de plume et son savoir encyclopédique. Tantôt il rendait compte, avec une originalité très personnelle, de livres récemment parus; tantôt il demandait au passé des analogies ou des leçons à invoquer dans les polémiques de l'heure actuelle.

C'est ainsi qu'en 1872, hanté, avec les meilleurs esprits de sa génération, de la terreur, difficilement explicable pour nous, des cataclysmes que ne manquerait pas d'entraîner le retour du gouvernement à Paris, Thureau-Dangin entreprit de montrer ce qu'avait été *Paris capitale sous la Révolution*. Comme son travail excédait de beaucoup les bornes d'un article de journal, il le porta au recueil, qui, repris sous le second Empire par Montalembert et ses amis, demeurait non sans succès fidèle à leurs traditions : c'est ainsi que le 10 novembre 1872 figura pour la première fois dans *le Correspondant* une signature qui devait pendant quarante ans en être l'honneur et la parure. Encouragé par l'accueil du public, l'auteur revint à la charge. Au printemps de 1873, il était de ceux, on le sait, auxquels le conflit s'aggravant entre la droite et la gauche modérée faisait redouter la résurrection de l'Empire : il étudia la *Question de Monarchie ou de République du 9 thermidor au 18 brumaire*. Un peu plus tard, l'intransigeance des ultra-légitimistes, renversant le ministère de Broglie plutôt que de consentir à organiser le septennat, lui donna l'idée d'une suite d'articles sur *l'Extrême droite et les royalistes sous la Restauration*. Ces trois essais formèrent la matière d'un premier volume : *Royalistes et Républicains*, publié en 1874.

Dans l'avant-propos, l'auteur, par une distinction un peu bien subtile, se défendait de chercher dans l'histoire « des argumens

pour nos polémiques quotidiennes, » mais maintenait son droit de lui demander un « enseignement de politique. » Le polémiste pourtant se retrouvait à plus d'un trait : la critique de Joseph de Maistre et de sa perpétuelle attente du miracle semblait bien par exemple, derrière l'auteur des *Considérations sur la France*, viser le rédacteur en chef de *l'Univers*. Mais, d'autre part, de nombreuses pages révélaient l'excellent et déjà presque grand historien. Pour tracer son célèbre tableau des « jacobins nantis » et de leurs aspirations à la fin du Directoire, Albert Vandal n'aura, trente ans plus tard, qu'à développer cette esquisse : « Ce sont des gens pratiques et désabusés, qui ont une seule préoccupation : rester au pouvoir malgré l'opinion, et y rester non pour y appliquer telles doctrines, pas même pour y opérer tel bouleversement, mais uniquement pour jouir et pour être en sûreté. » Il faudrait citer encore un magnifique éloge du rôle normal de la droite dans le jeu des partis, de la droite représentant « des forces sociales qui ne sont pas la nation entière, mais dont aucune nation ne peut se passer. » Surtout, Thureau-Dangin s'annonçait dès lors un remarquable peintre de portraits historiques : qu'il s'agît de Taillien ou de Villèle, de Lamennais dans sa période royaliste ou de La Fayette aux journées d'Octobre, du prince de Polignac ou de Danton, les physionomies ressuscitaient sous sa plume, vivantes, nettes, authentiques et authentiquées par des mots ou des témoignages précis, et composées pourtant avec un art qui conquérait le lecteur.

Cependant l'évolution des événemens politiques et l'échec des tentatives de restauration restituaient au centre gauche un rôle prépondérant. Thureau-Dangin, qui ferraillait quotidiennement dans *le Français* contre les journaux de ce parti, entreprit de lui rappeler, comme naguère à l'extrême droite, les fautes de ses devanciers, pour l'inviter à mieux faire, sans doute aussi pour se donner la satisfaction de dénoncer la persistance des mêmes erreurs, parfois chez les mêmes individus. Ainsi l'amère critique de l'œuvre de Thiers, jeune historien de la Révolution française, se ressentait de la vivacité des polémiques du journaliste contre le président renversé au 24 mai 1873. De même, par un évident souci de ne point desservir la politique « fusionniste » de 1875, l'historien passait à peu près sous silence, parmi les élémens libéraux de la Restauration, ce que les con-

temporains appelaient (et la dénomination datait de 1789) la « faction d'Orléans, » dominée jusqu'à l'obsession par le précédent britannique de 1688. Notons encore que Thureau-Dangin, qui avait pris pour base de son travail les modernes histoires de la Restauration, celle de Nettement en particulier, se laissait à leur suite entraîner à des appréciations discutables : il discernait mal ou il indiquait insuffisamment que Serre, passé de la « doctrine » à la « résistance, » avait choqué certains de ses amis de la veille par la brusquerie de sa conversion ; que Villèle, assagi par l'exercice du pouvoir, n'en était pas moins demeuré un homme d'extrême droite, trop souvent accessible aux exigences de ses déraisonnables amis ; que le ministère Martignac, célèbre et regretté après coup, avait, au moment de sa constitution, déçu et inquiété presque tous les partis (1).

Le Parti libéral sous la Restauration, paru en articles en 1875 et en volume en 1876, n'en demeure pas moins un maître livre, plus homogène que *Royalistes et Républicains*, et en même temps plus varié de ton, plus abondant en pages brillantes, en considérations ingénieuses ou profondes : il atteste la pleine maturité du talent de l'auteur, qui plus tard, quand il s'agira de rappeler les antécédens politiques des principaux personnages du régime de Juillet, se référera simplement au *Parti libéral sous la Restauration*. Les chapitres sur Casimir Perier, sur Montlosier, sur la campagne antireligieuse des libéraux, sont particulièrement remarquables ; mais ils le cèdent encore en intérêt, en émotion, aux pages consacrées à l'école du *Globe*, au récit de la crise qui détacha Jouffroy des croyances de son enfance : il y a là comme une première mise en œuvre des qualités de l'historien psychologue qui retracera plus tard l'évolution du sentiment religieux chez un Newman, un Pusey, un Manning. La conclusion, inspirée par la situation actuelle, est singulièrement éloquente, encore qu'imprégnée de désenchantement, à la

(1) Cette dernière erreur, quoique très répandue, est d'autant plus singulière sous la plume de Thureau-Dangin que, six ans auparavant, il avait incidemment porté sur le ministère Martignac un jugement beaucoup plus exact historiquement : « Après la chute du ministère Villèle, le Roi ne voulut point appeler ceux qui étaient alors les hommes de l'opinion, les chefs du parti vainqueur à la Chambre, M. de Chateaubriand, M. Casimir Perier, M. Royer-Collard : il s'arrêta à cette combinaison hybride et non viable que le charme personnel de M. de Martignac et les bonnes intentions de ses collègues ont fait peut-être juger avec trop de faveur; il remit le pouvoir à des hommes inspirant défiance et rancune à la fois à la droite et à la gauche. » (*Français*, 16 juillet 1869.)

suite de l'échec constitutionnel et électoral des conservateurs. Fidèle à ses habitudes de sincérité, l'auteur, en déplorant le graduel affaiblissement de la « piété royaliste, » reprend gravement : « Mais c'est un malheur qu'on ne répare pas par des phrases et des affirmations. »

IV

Après la crise du 16 mai (1877), au cours de laquelle *le Français* avait ardemment soutenu le ministère de Broglie et ses candidats, il apparut clairement que les vainqueurs, pour assouvir leurs rancunes personnelles, pour prévenir des revendications importunes ou des dislocations inquiétantes, se préparaient en majorité à porter la lutte sur le terrain religieux, et en particulier à reviser la législation scolaire. Thureau-Dangin songea alors à reprendre le projet caressé en ses années d'adolescence, et à composer une nouvelle étude, du même type que les précédentes, sur le mouvement en faveur de la liberté de l'enseignement au temps de la monarchie de Juillet. Il s'agissait toujours dans sa pensée d'un travail de seconde main, qui aurait pour base les histoires générales déjà existantes ; mais, quand il chercha pour le règne de Louis-Philippe l'équivalent des ouvrages de longue haleine consacrés à la Restauration par Duvergier de Hauranne, par Viel-Castel, par Nettement, il eut la surprise de constater qu'il n'existait à peu près rien. Comme l'époque l'intéressait pourtant, comme il avait déjà réuni des renseignemens, comme il se sentait d'autre part en mesure de s'attaquer à un grand sujet, il résolut, à l'exemple de tant de bâtisseurs, d'élargir son plan primitif, et d'élever lui-même ce vaste édifice dont il venait de déplorer l'absence. Fruit de plus de seize années de labeur, l'*Histoire de la monarchie de Juillet* parut de 1884 à 1892, en partie d'abord dans *le Correspondant*, puis en sept volumes grand in-octavo, formant un total de plus de trois mille cinq cents pages (1).

Peu de temps avant la publication du tome premier, la disparition du Comte de Chambord avait fait du petit-fils de Louis-Philippe le représentant en France du principe monar-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin 1892 : *Un historien de la monarchie de Juillet, M. Thureau-Dangin*, par le vicomte E.-M. de Vogüé

chique. Avec beaucoup de ses contemporains, avec la plupart de ses amis politiques, Thureau-Dangin considéra comme réalisable de nouveau, sinon comme prochaine, l'éventualité de la restauration dont l'échec l'avait déçu en 1873. Cette espérance se fait jour de loin en loin dans l'*Histoire de la monarchie de Juillet;* elle inspire la préface de 1884, vive comme un manifeste, éloquemment amère contre la République de Gambetta et de Jules Ferry; l'auteur débute par une affirmation politiquement habile, mais historiquement bien hasardée, à savoir qu'au fond, la Restauration et le régime de Juillet n'ont formé qu'une seule et même période de royauté constitutionnelle. Contre cette application rétrospective du système de la « fusion,» légitimistes et gouvernementaux auraient sous Louis-Philippe protesté avec une égale vivacité, et il faut convenir que le livre même de Thureau-Dangin en fournit la décisive réfutation. Polémiste dans sa préface, il redevenait historien dans le cours de l'ouvrage, historien sincère autant que clairvoyant, complet autant que bien informé. La conclusion qui se dégage pour le lecteur d'aujourd'hui (plus nettement encore que pour celui d'il y a vingt ou trente ans, je viens d'en faire l'expérience) est précisément qu'entre le gouvernement de Louis-Philippe et celui qui l'avait précédé, il n'y eut guère de commun que le nom, l'étiquette des rouages essentiels. La Restauration, à travers bien des gaucheries et des malentendus, essaya d'adapter les libertés politiques à la vieille royauté traditionnelle. Le régime de Juillet au contraire, tout en conservant le cadre monarchique, attribuait nettement la prééminence à la Chambre élective, et par elle à la bourgeoisie censitaire. Plus populaires sans doute dans les classes moyennes que les princes de la branche aînée, Louis-Philippe et ses fils n'étaient point l'objet de ce culte spontané et ingénu qui forme l'essence même du sentiment royaliste. Les fondateurs du « trône entouré d'institutions libérales, » dans leur engouement pour la révolution britannique de 1688, n'avaient point pris garde que la France du XIXe siècle différait étrangement de l'Angleterre du XVIIe siècle, et que chez nous en 1830 le terrain politique était trop meuble, trop bouleversé par de récens cataclysmes pour se prêter à la durable transplantation d'une nouvelle dynastie.

Le journaliste du *Français* avait naguère justement critiqué, dans l'œuvre historique de Duvergier de Hauranne, un « sys-

tème un peu étroit et incomplet qui consiste à concentrer uniquement le récit sur les luttes du Parlement et de la presse, et à transformer l'histoire en une sorte d'analyse, parfois légèrement monotone, des journaux et des brochures du temps. » Thureau-Dangin historien se garda soigneusement de ce défaut, plus excusable pourtant dans le tableau d'une époque où la tribune avait brillé d'un tel éclat et exercé tant de puissance. Aux comptes rendus des Chambres, aux principaux journaux, minutieusement dépouillés, il joignit d'importans témoignages inédits. Le succès même de son livre, comme il arrive souvent en pareil cas, lui valut des communications nouvelles, si capitales qu'il n'hésita point, pour en tenir compte, à remanier ses deux premiers volumes : c'est ainsi qu'après les papiers de Victor de Broglie et le journal de Viel-Castel, il put consulter le portefeuille du comte Molé, la correspondance diplomatique de Sainte-Aulaire et de Bresson, les riches archives de Barante, dont rien alors n'avait été publié. Il eut également soin d'interroger de vive voix les survivans du régime de Juillet, encore assez nombreux, de faire causer les enfans de ceux qui avaient disparu. A l'aide de ces élémens d'information, il s'attacha à peindre le règne de Louis-Philippe sous tous ses aspects, action gouvernementale, lutte des partis, évolution littéraire, influence et expansion de la France au dehors, préoccupations sociales et religieuses.

Si l'histoire politique et parlementaire ne devait pas accaparer l'ensemble du tableau, il était de toute nécessité de la maintenir au premier plan, avec les débats des Chambres, les crises ministérielles, les rivalités de personnes et de groupes. L'auteur, qui n'avait jamais varié dans sa prédilection pour le régime parlementaire, était trop loyal pour en dissimuler les ombres : il mit son talent, non seulement à résumer les péripéties des tournois oratoires, à raconter certaines scènes légendaires, comme la séance où Guizot tint tête à l'opposition qui lui reprochait son voyage de Gand, à décrire les grands orateurs à la tribune, mais à analyser les intrigues de couloirs, les manœuvres autour des scrutins, le dosage des combinaisons ministérielles. Toute cette tactique ou cette alchimie parlementaire, sans cesser d'être passablement monotone et mesquine, revêt dans son livre une vie intense, car le travail des partis et le choc des passions y sont pris sur le vif. L'historien est le

premier à convenir de ce que le spectacle offre de peu édifiant, mais il rappelle que la faute en est moins à une forme de gouvernement qu'aux vices essentiels de la nature humaine : « Dans les monarchies absolues, les intrigues de cour ne sont pas au fond moins laides et sont peut-être plus fréquentes encore. » Ce ne sont point les lecteurs des études de M. le marquis de Ségur sur le règne de Louis XVI qui s'inscriront en faux contre cette assertion.

Entre tant d'orateurs et d'hommes d'État qui se sont disputé pendant dix-huit années la maîtrise de la tribune et le gouvernement de la France, il en est deux auxquels vont manifestement les prédilections de Thureau-Dangin : Casimir Perier et Guizot. Casimir Perier, plus homme d'action encore qu'homme de parole, se vouant et s'usant à la tâche de restaurer l'autorité dans le régime créé par la révolution, matant l'opposition par ses sursauts d'indignation plutôt qu'il ne la domine par la supériorité de son éloquence ; Guizot au contraire, montant progressivement aux sommets de l'art oratoire, échauffant et colorant par degrés une parole châtiée et didactique dès le début. Conquis rétrospectivement par cette forme admirable, séduit aussi par la noblesse des convictions morales de Guizot, l'historien n'est-il point trop indulgent à la politique purement négative que, d'accord avec le Roi vieillissant, le grand ministre finit par ériger en programme et presque en dogme du parti conservateur? Quoi qu'on en pense, de même que la magnificence oratoire de Guizot avait pu en imposer aux contemporains, l'ingénieuse et diserte sympathie de l'historien a fait accepter, elle fera encore accepter à bien des lecteurs l'apologie et même sur certains points le panégyrique du ministère de 1840-1848.

On a reproché non sans raison aux dirigeans du régime de Juillet d'avoir trop étroitement limité leurs préoccupations au « pays légal, » c'est-à-dire à la bourgeoisie, et d'avoir négligé les aspirations de l'âme populaire. Au début et à la fin de son œuvre, Thureau-Dangin a étudié l'éveil du mouvement démocratique après 1830, les progrès du socialisme avant 1848 : sans complaisance, mais avec une curiosité impartiale, avec sa remarquable lucidité, il a analysé les systèmes de régénération sociale successivement mis en avant, comme aussi les passions qui couvaient dans les foules.

Son tableau de la littérature n'a pas la prétention d'être

complet : mais qui pourrait lui faire sérieusement grief d'avoir négligé l'art dramatique d'un Eugène Scribe ? Il a voulu surtout mettre en relief la respective influence des événemens politiques sur la littérature, et de la littérature sur les mœurs sociales : de là l'importance attribuée non seulement aux œuvres de Michelet, aux *Girondins* de Lamartine, mais à l'avènement du roman-feuilleton ou à la création par Frédérick-Lemaître du type de Robert Macaire. On l'a blâmé d'avoir été trop sévère pour George Sand, d'avoir méconnu la puissance du génie de Balzac. Ce dernier grief est fondé en quelque mesure : choqué par la vulgarité ou la gauloiserie de certains détails, par la complexité et la sinueuse lenteur de l'intrigue, par la glorification de vices particulièrement antisociaux, comme l'ambition sans frein, le mépris du qu'en-dira-t-on, la soif de jouissance, l'historien n'a point rendu hommage à la vivante représentation des milieux bourgeois ou provinciaux, à l'évocation de quelques types caractéristiques de la génération napoléonienne, officiers, policiers, gentilshommes campagnards. Dans ses appréciations littéraires comme dans ses jugemens sur les hommes politiques, Thureau-Dangin, qui fréquentait assidûment le duc Albert de Broglie et subissait tout naturellement l'influence de cet esprit éminent, a trop facilement peut-être ratifié les verdicts d'un ancien familier de l'hôtel de Broglie, dont la correspondance venait alors d'être publiée ; X. Doudan, voltairien conservateur et classique, avait le goût délicat, mais étroit ; peu porté à l'indignation, il préférait railler ceux qui s'écartaient de l'orthodoxie esthétique ou doctrinaire. Ces oracles de salon sont le plus souvent d'un fort agréable commerce : mais il est rare que leurs arrêts prévalent en dehors du cercle fermé où ils sont formulés.

A l'époque où fut écrite l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, les archives diplomatiques étaient encore inaccessibles pour cette période : toute une partie de l'œuvre, et non la moins importante, risquait donc d'être incomplète, médiocrement exacte, vouée à un prochain et rapide discrédit. L'écrivain sut parer à ce danger grâce à de nombreuses et précieuses communications particulières. L'exposé des négociations diplomatiques est précisément, surtout à partir de la seconde édition, une des portions de son livre les plus originales, les mieux approfondies, les plus définitives (si l'on ose risquer ce mot en histoire). La

création du royaume de Belgique, l'occupation inopinée d'Ancône, le conflit turco-égyptien de 1840, qui faillit allumer en Europe une guerre générale, la controverse du droit de visite, la conclusion précipitée des mariages espagnols, sont l'objet de lumineux exposés, qui ont pour base la correspondance officielle ou les réminiscences des principaux intéressés. L'historien a fait sa part, qui est ici considérable, à l'action personnelle de Louis-Philippe, endoctrinant les ambassadeurs, mettant la main aux dépêches des ministres, poursuivant un peu trop ostensiblement non pas « la paix à tout prix, » comme on l'en accusait avec l'exagération ordinaire des polémiques de parti, mais les solutions susceptibles de sauvegarder sans éclat la dignité de la France. Le tableau de l'imbroglio de 1840, avec l'ambassade de Guizot à Londres, l'animosité antifrançaise de Palmerston, l'engouement de l'opinion chez nous pour Mehemet-Ali, la témérité belliqueuse de Thiers, la persistance et la lointaine répercussion de l'ébranlement des esprits en Allemagne, est peut-être le plus remarquable de ces résumés diplomatiques.

Thureau-Dangin se laissait parfois aller, dans l'abandon d'une conversation familière, à exprimer son regret d'avoir choisi une époque qui ne lui offrît pas l'occasion de raconter quelque bataille illustre, comme Rocroi. Ce n'était là sans doute qu'une boutade, car il se rendait compte mieux que personne que la stratégie étant devenue une science de plus en plus compliquée, l'historien moderne, à moins d'être un homme du métier comme le Duc d'Aumale ou un spécialiste comme Henry Houssaye, donne à ses lecteurs une impression d'insécurité dès qu'il prétend les entraîner à sa suite dans le détail et surtout la critique des opérations militaires. La conquête de l'Algérie, où la tactique était en somme rudimentaire, où la pacification, la colonisation, l'administration tenaient autant de place que les combats, était au contraire un sujet qui convenait à merveille au talent et aux connaissances de Thureau-Dangin : les tâtonnemens des premiers commandans, les hésitations du gouvernement, la valeureuse initiative des fils de Louis-Philippe, l'assaut héroïque de Constantine, la décisive entrée en scène de Bugeaud, les éclatans débuts du Duc d'Aumale, le grave problème de l'utilité des guerres d'Afrique comme école d'application de l'armée française, autant de points sur lesquels, sans

prétendre se poser en arbitre infaillible, en protestant même de son incompétence, l'historien a résumé les souvenirs des combattans, les controverses de la tribune ou de la presse, en des pages animées, lumineuses, instructives, colorées du soleil d'Algérie, frémissantes de l'exaltation chevaleresque dont la tradition se renouait en cette croisade du XIXe siècle.

En matière religieuse enfin, il se trouvait au contraire sur un terrain dont les moindres replis lui étaient familiers. Sans doute, un sentiment infiniment respectable le portait à gazer le voltairianisme personnel de Louis-Philippe, à atténuer et parfois à contester d'impressionnantes analogies entre le « laïcisme » du gouvernement de Juillet et celui de la République opportuniste : mais il était trop épris de sincérité, trop pénétré du bien fondé des revendications catholiques, pour ne pas signaler la méconnaissance de ces revendications même par les hommes d'État placés le plus haut dans son estime. Son admiration revêt une nuance d'inquiétude et de mélancolie quand il retrace la fondation du journal *l'Avenir*, les imprudences mêlées aux générosités, les premiers symptômes de la sécession de Lamennais; elle éclate en accens de fierté pour célébrer les débuts de Montalembert au Luxembourg, ceux de Lacordaire à Notre-Dame; il sait juger Louis Veuillot en historien, et non en contradicteur de la veille; quand il en vient à la lutte pour la liberté de l'enseignement, son récit, tout en demeurant très « objectif, » vibre pourtant de l'émotion des défaites tout récemment subies.

L'*Histoire de la monarchie de Juillet* contient une cinquantaine de portraits en pied, toute une galerie, où il est facile évidemment de reconnaître la manière de l'auteur, mais qui ne donne à aucun degré l'impression du procédé factice ni de la monotonie. Thureau-Dangin excelle en effet à marquer d'une épithète, d'une anecdote, d'une citation, l'allure physique et morale de chaque personnage, à la rendre inoubliable au lecteur, s'agît-il même d'acteurs de second plan. Nous ne risquons point, après avoir parcouru cette galerie, de confondre Mauguin avec Billault, Passy avec Sauzet, ni Dufaure avec Rémusat. Quant aux coryphées, Thiers, Guizot, Casimir Perier, Lamartine, Molé, Proudhon, le Duc d'Orléans, Bugeaud, les pages qui leur sont consacrées sont pour la plupart dignes de figurer à côté des modèles du genre. Le jour où l'on voudra composer, à la mode

de notre temps, un recueil de *pages choisies* de Thureau-Dangin, il faudra largement puiser dans les portraits historiques.

Son livre obtint, chez les amateurs de lectures et d'études sérieuses, un succès à peu près unanime. Les critiques vinrent surtout de ceux qu'effrayaient les dimensions de l'œuvre et l'austérité du sujet : de confiance et d'autorité, ils décrétèrent que l'*Histoire de la monarchie de Juillet* devait être terne, partiale, fastidieuse ; ils y dénoncèrent l'ouvrage d'un « homme du monde, » désireux de faire figure dans le monde littéraire; c'était, comme le déclara un jour Francisque Sarcey avec sa joviale franchise, c'était avouer qu'ils n'avaient jamais entr'ouvert les volumes dont ils parlaient avec un dédain si transcendant. Les faits, d'ailleurs, ont répondu : plusieurs fois réimprimée, l'*Histoire de la monarchie de Juillet* est en passe de devenir une œuvre classique.

L'Académie française n'avait pas attendu que le livre fût terminé pour lui décerner à deux reprises le grand prix Gobert. Le 2 février 1893, elle appela l'auteur à siéger dans ses rangs, par 22 voix contre 4 à Émile Zola et 6 bulletins blancs. Il vint occuper le fauteuil de Camille Rousset le 14 décembre 1893, le jour même où il accomplissait sa cinquante-sixième année.

V

Les deux derniers volumes de l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, parus ensemble en 1892, ne témoignaient d'aucune lassitude apparente : les chapitres sur les écoles socialistes, sur les scandales de 1847, le récit même de la Révolution de Février comptent au nombre des parties les plus vivantes du livre. L'auteur pourtant ne dissimulait point, dans ses conversations intimes, qu'il lui tardait de s'arracher au compte rendu des luttes parlementaires pour aborder une pure étude d'âme. Il s'en est expliqué en termes plus expressifs, plus âpres encore, dans ses notes autobiographiques : « Par fatigue et dégoût du monde politique, dans lequel mes travaux historiques m'avaient fait vivre jusque-là, je résolus de faire une Vie de saint. »

C'était continuer son œuvre par où Montalembert avait inauguré la sienne; c'était aussi anticiper sur cette collection hagiographique toute récente, où laïques et prêtres, sous la direction

d'un membre de l'Institut, s'appliquent à vulgariser l'histoire des personnages canonisés ou béatifiés par l'Église. Thureau-Dangin, qui avait d'abord songé à quelque saint du moyen âge, se fixa à l'aurore de la Renaissance italienne, à ce *quattrocento* dont son père lui avait jadis appris à goûter les artistes, encore méconnus de la foule. Il fit choix du franciscain Bernardin de Sienne, prédicateur populaire, réformateur des mœurs privées en un temps de corruption, missionnaire de paix parmi les discordes de famille, de cité, de région. Soigneusement documenté sans viser à l'érudition, le petit volume de *Saint Bernardin de Sienne*, qui fut publié en 1896, eut un vif succès d'agrément, d'édification, et demeure, dans la carrière de son auteur, comme une halte souriante entre des travaux plus importans et plus graves.

Cette biographie eut pour résultat d'orienter définitivement Thureau-Dangin vers l'histoire religieuse. Sans rien renier de ses préférences, il s'était insensiblement détaché de la politique active, depuis la mort prématurée du prince en qui il avait placé ses espérances : l'histoire politique elle-même lui semblait désormais sans attraits, et il n'aimait plus à scruter que les évolutions du sentiment religieux. C'est tout à fait par hasard qu'un article, écrit par un ecclésiastique dont il suivait les travaux avec intérêt, attira son attention sur les aspirations d'une partie du monde anglican vers « l'union des Églises : » curieux des origines de ce mouvement, il voulut se renseigner en Angleterre ; or, s'il existait beaucoup de biographies et de recueils de correspondances, il n'avait été publié aucune étude d'ensemble sur cette véritable contre-réforme du XIXe siècle, qui avait amené tant d'âmes à l'Église romaine et si gravement modifié les dispositions de ceux-là mêmes qui étaient demeurés dans les rangs de l'Église établie. Thureau-Dangin entreprit de combler cette lacune : il se mit immédiatement à l'œuvre, et publia de 1899 à 1906 les trois volumes de la *Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle* (1). Plus tard, quand le livre de M. Wilfrid Ward eut divulgué de nouveaux renseignemens sur la carrière catholique de Newman, l'historien, trop absorbé pour refondre ses tomes II et III, tint du moins à consigner ses réflexions dans un petit volume, *Newman catholique*,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1906, *la Renaissance catholique en Angleterre*, par M. Georges Goyau.

qui parut l'année d'avant sa mort (1912) et qui est l'indispensable complément de son grand ouvrage.

A la fin de l'introduction, il s'excusait modestement de s'attaquer à une telle tâche, lui qui n'était ni Anglais ni théologien : on peut soutenir sans paradoxe que c'était là pour lui au contraire une double force. Des lectures, des conversations, des séjours multipliés l'avaient mis à même de pénétrer l'âme britannique, tout en conservant ses dons très français de méthode, de lucidité, de mesure : or, c'était une histoire fort touffue qu'il s'agissait de débrouiller. Au dire de bons juges, ses traductions sont remarquablement fidèles : il apparaît au moins compétent des lecteurs qu'elles sont merveilleuses d'émotion, de simplicité, d'éloquence contenue. Si d'autre part c'est l'affaire des théologiens de traiter *ex professo* les controverses dogmatiques, non seulement ils n'ont point mission exclusive pour décrire les crises psychologiques, mais leur habitude des formules absolues les rend souvent médiocrement aptes à cette tâche. Thureau-Dangin n'avait jamais prétendu dogmatiser, ni même argumenter : son acquis d'historien et d'écrivain, ses préoccupations familières le préparaient à retracer un grand mouvement religieux.

Comme il l'a fait observer à plusieurs reprises, le sujet était double, ou tout au moins complexe. La « renaissance catholique, » c'est d'abord, comme l'entend la foule, l'évolution qui du catholicisme romain dans l'Angleterre d'après Waterloo, sorte de culte de parias, méprisé, bafoué, à demi persécuté encore, a fait une religion florissante, puissante, respectée, dont les recrues et les manifestations se multiplient sans qu'aucun esprit sérieux en prenne ombrage, dont les représentans figurent en bonne place dans tous les corps politiques, savans, financiers ou industriels, dans un très grand nombre de familles. Mais c'est aussi le changement d'idées qui peut se résumer ainsi : en 1815, l'Église établie se glorifiait unanimement d'être une communauté protestante, un peu plus traditionaliste que les autres; aujourd'hui, une fraction importante de cette même Église anglicane se réclame d'une tout autre solidarité et prétend être une branche de l'Église universelle ; au lieu de célébrer la réforme du XVIe siècle comme une victoire ou un affranchissement, elle la déplore comme un accident désastreux ; par le culte comme par le dogme, par la liturgie, les sacremens, le

sacrifice de l'autel, la vie monastique, elle se rapproche de plus en plus de la discipline romaine, et se la propose ouvertement pour modèle.

Thureau-Dangin a fait une part dans son livre au mouvement ritualiste contemporain, qui ne cesse de se développer, malgré les intermittentes vexations venues tant du parti adverse que du pouvoir séculier ; il a longuement décrit dans le passé le mouvement « tractarien, » dont procède le ritualisme. Il a parlé avec une grave et déférente sympathie d'un Keble, d'un Pusey, ardens à prêcher le retour à la tradition des Pères, à éliminer les tendances protestantes, se refusant obstinément à accomplir la démarche décisive, à suivre dans la communion romaine leurs plus chers amis, leurs meilleurs compagnons d'armes.

Le lien entre les deux parties du sujet, c'est l'action et l'œuvre de Newman, qui mène le mouvement tractarien, qui meurt cardinal de l'Église romaine, et en qui pourtant l'Église anglicane actuelle reconnaît son rénovateur. Aussi bien, quand avant la vingtième page du premier volume on voit entrer en scène le jeune *tutor* du collège d'Oriel, à Oxford, le lecteur le moins informé ou le moins perspicace pressent, à l'émotion du narrateur, que ce nouveau venu dominera l'ensemble du livre. Faut-il rappeler les entretiens préliminaires avec Froude et Pusey, la scène si touchante de la mort de mistress Pusey, la publication des premiers tracts, les sermons de Sainte-Marie, par où Newman a renouvelé la prédication anglaise, les inquiétudes et les résistances qui surgissent, les scrupules éveillés dans l'âme de Newman par l'étude même des Pères apostoliques, les cruels déchiremens de conscience, puis cette période d'anxieuse et méditative retraite à Littlemore, qui fait le pendant et comme la contre-partie de la retraite, grosse d'orages, de Lamennais à la Chesnaie : « Les disciples se bornent à considérer avec respect, et aussi avec une sorte de terreur religieuse, leur impénétrable maître, absorbé dans son mystérieux ouvrage, toujours debout à son bureau, où il écrit jusqu'à quatorze heures par jour. Ils ont raconté plus tard qu'il leur semblait pâlir et s'amincir chaque jour davantage, si bien qu'à la fin, quand il travaillait devant la fenêtre ensoleillée, on eût dit qu'il était devenu presque transparent. »

La destinée de Newman après sa conversion ne laisse point

que d'être déconcertante pour l'historien, et surtout pour l'historien catholique : Thureau-Dangin, qui n'a point échappé à cette impression de déconvenue, s'en est très franchement expliqué. Une persécution plus que séculaire avait conduit les catholiques anglais à se replier sur eux-mêmes, à se défier de tout élément étranger, à fuir le contact de leurs compatriotes et de leurs contemporains; quelques esprits vigoureux, comme Wiseman, réagissaient seuls contre une telle tendance. Newman, venu au catholicisme par le seul effort de sa méditation personnelle, gardant sa culture de lettré et sa formation universitaire, parut suspect aux fidèles de vieille roche. De plus, d'autres convertis, comme Manning et George Ward, amenés surtout au catholicisme par le besoin d'une discipline, inclinés à l'intransigeance par la ferveur même de leur zèle de néophytes, n'hésitèrent point à accuser de faiblesse, de complaisance pour l'erreur, celui qui demeurait en deçà de leurs thèses outrancières. De là, une période de conflits, ou plutôt de malaises, aussi douloureux que prolongés : souvent dénoncé à Rome, entravé ou désavoué toutes les fois qu'il était question pour lui de faire œuvre d'activité extérieure ou d'apostolat, le plus éminent des convertis vivait dans la retraite à Birmingham, ne rompant le silence que pour réfuter d'ineptes calomnies par son immortelle *Apologia*, ou pour donner une orientation nouvelle à la philosophie religieuse par la *Grammar of Assent*. Celui dont les écrits ne cessaient de gagner des recrues au catholicisme se sentait en butte à l'hostilité dénigrante d'une partie de ses coreligionnaires. « Il n'est peut-être pas inutile, » remarquait Thureau-Dangin en 1912, « de pouvoir ainsi mesurer, par ce qu'en a pu souffrir l'âme d'un Newman, ce qu'a de détestable et de malfaisant cet esprit de division et de suspicion dont les catholiques les plus ardens ne savent pas toujours se préserver. »

Ce « drame » angoissant, comme le qualifiait celui qui l'avait raconté en termes si sobrement pathétiques et si appropriés à la dignité du sujet, ce drame se termina heureusement en apothéose, par la magnanime intervention de Léon XIII. A peine celui-ci était-il monté sur le trône pontifical que les deux plus grands seigneurs du catholicisme anglais, le tory duc de Norfolk et le whig marquis de Ripon, le suppliaient de mettre fin par une distinction éclatante à une disgrâce dont la prolongation scandalisait les Anglais de toute religion et de tout parti.

Accédant avec joie à cette requête, le Pape ne tarda point à octroyer la pourpre à Newman. Accueilli à Rome avec les plus délicates prévenances, comblé d'ovations par ses compatriotes, fêté notamment dans cet Oxford d'où il lui avait fallu jadis s'exiler comme un renégat, le vieillard n'eut qu'un regret : c'est que l'affaiblissement de ses forces ne lui permît point, au retour d'Italie, d'aller à Munich, conjurer Doellinger de rentrer dans l'unité catholique. Quand le fracas des applaudissemens se fut apaisé, il reprit avec bonheur sa vie de reclus à Birmingham, et se prépara par un redoublement de ferveur à la mort qu'il sentait proche. Sur son cercueil, son ancien contradicteur Manning voulut éloquemment résumer tout ce que lui devait le catholicisme anglais.

Conquis par la géniale et si personnelle figure de Newman, l'historien n'en a pas moins rendu justice aux rares qualités de gouvernement de Manning, au désintéressement qui présida à sa conversion, à l'importance de son œuvre comme chef de l'Église catholique d'Angleterre, à la touchante et généreuse évolution qui lui fit, sur ses vieux jours, accorder une attention croissante aux revendications sociales de la classe ouvrière, si bien que ce qu'on remarqua le plus à ses obsèques, « ce fut la prodigieuse multitude d'hommes du peuple, travailleurs ou même misérables de toutes sortes, qui suivit le cortège, de l'église au cimetière, ou fit la haie le long des rues, tous, — catholiques, protestans, socialistes, — s'inclinant ou même s'agenouillant au passage du corbillard, pour témoigner de leur reconnaissance et de leur respect envers celui qui les avait aimés et servis. »

Le succès de la *Renaissance catholique en Angleterre* s'affirma d'emblée plus étendu que celui de l'*Histoire de la monarchie de Juillet*. Si le sujet pouvait en effet paraître plus sévère, moins varié, moins familier au lecteur français, il revêtait d'autre part cet intérêt permanent qui s'attache aux angoisses des âmes en quête de la vérité absolue, aux crises et aux conflits d'ordre religieux. Œuvre d'un croyant qui ne dissimulait point ses convictions, le livre, par la gravité souvent émue du ton, par la modération des jugemens, par le respect dont il témoignait pour la liberté des consciences, avait de quoi plaire non seulement aux catholiques, mais à tous ceux (et le nombre en va croissant) dont l'attention ne se détourne point des problèmes d'ordre mo-

ral. Après avoir instruit et intéressé presque tous les lecteurs, il en a conduit plus d'un à se poser pour son propre compte les questions qui avaient métamorphosé la vie d'un Newman et d'un Manning. C'est précisément le résultat auquel l'auteur attachait le plus de prix.

VI

« Je me trouvais avoir fait dans ma vie tout autre chose que ce que j'avais rêvé étant jeune... J'ai tâché du reste de servir par l'histoire les mêmes idées auxquelles j'avais projeté de dévouer ma vie entière. » Ce ne sont pas seulement les livres de Thureau-Dangin, c'est l'ensemble de son existence qui réalisait le programme de liberté réglée, de foi religieuse agissante, de labeur persévérant, de bonheur domestique qui avait été le rêve de son adolescence.

Décimée par deux pertes cruelles, sa famille n'en était pas moins demeurée belle et nombreuse, accrue avec les années d'une nouvelle génération dont il était le patriarche très aimé. Souvent, en ces dernières années, on trouvait auprès de lui ses petits-enfans, qui s'éloignaient la tête basse, et le visiteur s'en voulait de ce rôle de trouble-fête.

On se sentait bientôt rassuré par la franche cordialité de l'accueil. Ici encore régnait une légende, légende de raideur et de froideur, créée sans doute par quelques importuns que Thureau-Dangin s'était vu forcé d'éconduire. La vérité est que nul ne se montrait plus facile d'abord pour ceux qui sollicitaient ses conseils ou son appui. La finesse de son sourire, l'acuité de son regard auraient suffi à avertir qu'il n'était point dupe des grands mots : il en avait horreur pour son propre compte, et usait dans la conversation d'une langue simple et correcte, sans l'ombre de prétention. Sa bienveillance possédait cette qualité, de plus en plus rare, de n'être point banale ; ses encouragemens, pour être exempts de superlatifs, n'en avaient que plus de prix, car on y sentait la sincère expression de sa pensée. Il ne prodiguait point les promesses, mais il s'en acquittait avec une scrupuleuse, une tenace fidélité.

A côté et au-dessus des travaux historiques et académiques, des affections de famille, des affaires, il attribuait dans ses

journées une part considérable aux lectures, aux préoccupations, aux œuvres religieuses : la longue énumération risquerait d'être incomplète, des conseils ou associations auxquels il apportait l'encouragement et le grand profit de sa collaboration. Les études de plusieurs de ses amis, celles en particulier de son fils aîné, assyriologue distingué, lui avaient révélé la gravité croissante des questions d'exégèse, telles que les ont posées les découvertes de la science contemporaine (1). Quant au problème de plus en plus angoissant des rapports de l'Église catholique avec l'État français, Thureau-Dangin n'avait besoin de se documenter auprès de personne pour y vouer une attention inquiète et passionnée, car ce fut en réalité l'objet des méditations de toute sa vie.

Lorsque Léon XIII, peu après son avènement, promulgua la célèbre encyclique où, sans rien abandonner des principes traditionnels, il se gardait de jeter anathème à la liberté politique, et la célébrait au contraire en termes d'une émouvante élévation, le rédacteur du *Français* consacra à l'acte pontifical un article enthousiaste, terminé par le cri même qui jadis, sur les lèvres des foules italiennes, avait fait écho aux premières velléités libérales de Pie IX : « Merci, Saint-Père ! Courage, Saint-Père ! » Mais Léon XIII n'avait rien de la mobilité d'âme, de la nature impulsive de son précédesseur : dédaigneux de l'ingratitude, inaccessible au découragement, il poursuivit délibérément la tâche qu'il s'était assignée, au risque d'effaroucher et de mécontenter d'excellens catholiques, notamment en France. Thureau-Dangin, sans se départir d'une respectueuse réserve, subit cette impression, qui alla en s'atténuant à mesure que lui-même attachait moins de prix aux questions politiques, à mesure surtout que le Pape se montrait plus généreusement favorable aux investigations de la science. Comment l'ami de l'exégèse n'aurait-il pas été touché de cette déclaration : « Il ne faut pas empêcher les savans de travailler. Il faut leur laisser le loisir d'hésiter et même d'errer. La vérité religieuse ne peut qu'y gagner. L'Église arrive toujours à temps pour les remettre dans le droit chemin. » Déjà ébranlé, Thureau-Dangin se sentit tout à fait gagné en étudiant de près le cardinalat de Newman ;

(1) Il s'en est expliqué avec émotion à la fin du second volume de la *Renaissance catholique*, à propos du conservatisme étroit que Pusey apportait à la discussion des questions bibliques.

c'est la justice rendue à Newman qui convertit son historien à la pleine admiration pour Léon XIII.

La mort du pontife nonagénaire coïncidait avec l'évolution de la politique française vers le radicalisme sectaire, et le conflit ne tardait point à devenir aigu. Une loi était votée, qui prétendait substituer aux stipulations concordataires de 1801 un régime réglé uniquement par le pouvoir civil. Sur l'inconvenance et l'iniquité du procédé, tous les catholiques étaient d'accord : mais fallait-il tenir la législation nouvelle pour inexistante, ou s'efforcer d'en utiliser les dispositions? La question se débattait avec la vivacité inséparable des dissentimens d'ordre religieux. Il parut à Thureau-Dangin et à quelques-uns de ses amis que du moment que le dogme n'était pas en jeu, alors que les prophètes de journaux et de salons prodiguaient leurs consultations, une élite d'écrivains et de penseurs, familiers avec les questions d'histoire religieuse, avaient le droit d'émettre leur opinion sous la forme d'une sorte de vœu, respectueusement soumis à l'épiscopat. Ce document, rédigé par Ferdinand Brunetière, concluait à une tentative d' « essai loyal. » Comment la solution qu'il préconisait, agréée par la majorité des évêques de France, fut écartée par le Saint-Siège, il est superflu de le rappeler ici.

« Le Pape doit être obéi, » avait jadis déclaré Newman, « qu'il s'agisse ou non d'un cas où il est infaillible. Aucun bien ne peut venir de la désobéissance. » Le biographe pensait comme son héros. Sans s'émouvoir des attaques souvent injurieuses dont lui et ses cosignataires avaient été assaillis, sans céder même à la tentation de se retirer « sous sa tente, » il continua docilement, vaillamment, généreusement son concours aux œuvres catholiques dans les conditions déterminées par la décision pontificale, gardant sa discrète liberté d'appréciation sur le présent, mais s'interdisant avec soin toute récrimination relative à un très récent passé.

VII

Un jour de réception académique, comme Thureau-Dangin avait siégé à la place du secrétaire perpétuel empêché, et qu'après la séance je le félicitais en souriant de cet heureux pré-

sage, il me répondit très sérieusement qu'il avait été chargé de l'intérim précisément pour ne créer aucun préjugé en faveur de l'un des candidats éventuels, et parce qu'il ne saurait être question de lui. Pourtant, quand Gaston Boissier succomba à la fin du printemps de 1908, ce fut à Thureau-Dangin que pensèrent presque tous ses confrères pour occuper une succession qui n'était échue à aucun historien depuis Duclos, au milieu du XVIIIe siècle : encore Duclos avait-il été non seulement un annaliste, mais encore un philosophe, un « moraliste » à la mode de son temps, je veux dire un conteur de badinages immoraux; tandis que dans l'œuvre considérable de Thureau-Dangin il n'y avait, grâce au ciel, rien qui de près ou de loin pût se comparer à *Acajou et Zirphile.*

Il commença par décliner les premières ouvertures; comme on insistait, il déclara n'accepter la candidature que si son élection devait manifester le vœu général de la Compagnie, et ne pas constituer une victoire de parti. Élu en effet, le 25 juin 1908, par 20 voix sur 27 (des morts nombreuses avaient alors éclairci les rangs de l'Académie), il tint à affirmer, dans son bref remerciement, qu'il se considérait investi de ce poste d'honneur et de confiance « non pour servir ses idées particulières, mais pour servir l'Académie. »

Comme toujours, il tint scrupuleusement parole. L'ancien rédacteur du *Français*, qui s'était ardemment mêlé à tant de vives et parfois de rudes polémiques, l'écrivain auquel on avait pu reprocher son âpreté dans la discussion, fut le secrétaire perpétuel le plus impartial, le plus soigneux de ménager les sentimens de tous ses confrères; très différente de la méridionale expansion de son prédécesseur, sa discrète aménité fit merveille, comme aussi son esprit d'administration. Ses rapports publics annuels sur les prix, rédigés avec l'atticisme de langage dont il ne s'était jamais départi, même dans les besognes hâtives du journalisme, étaient également exempts de tout exclusivisme. Sans déguiser ses préférences esthétiques ni surtout ses convictions intimes, il se plaisait à rendre justice au mérite des œuvres qui procédaient d'une école ou d'une inspiration différente. Fidèle à sa prédilection pour l'histoire et les livres d'histoire, il n'avait garde de s'y cantonner; tel de ses rapports se termine sur un vibrant appel aux jeunes poètes; c'est lui, d'autre part, qui prit l'initiative de la fondation du grand prix

littéraire, destiné à assurer aux œuvres d'imagination l'équivalent du prix Gobert.

S'il avait renoncé à écrire désormais des livres de longue haleine, son activité demeurait inlassable, au secrétariat perpétuel, à la commission administrative de l'Institut, au *Correspondant*, à Saint-Gobain, dans toutes les œuvres qui réclamaient son concours. Passionné de vieille date pour les voyages, pour les courses alpestres, il s'était pris sur le tard d'un goût très vif pour les longues excursions en automobile, réchauffant par exemple sur les routes d'Ombrie les enthousiasmes de sa jeunesse et les communiquant à ses enfans. Une brusque atteinte de pneumonie, qui l'avait, à l'automne de 1909, frappé à Athènes et contraint d'interrompre une croisière archéologique en Orient, ne semblait point avoir altéré ses forces ni ébranlé sa sérénité. Il n'avait jamais eu l'apparence robuste, et les années avaient légèrement infléchi sa haute taille, assourdi davantage le timbre de sa voix, qui était devenu plus pénétrant encore; mais, à le voir marcher d'une allure rapide, dépouiller son courrier d'un coup d'œil investigateur, entretenir avec ses visiteurs cette conversation toujours si alerte, si pleine d'idées et de faits, on avait la sensation plutôt d'une maturité prolongée que d'une verte vieillesse.

En novembre 1912, un refroidissement insignifiant dégénéra en grippe tenace. Il lui fallut renoncer à donner lui-même lecture de son cinquième rapport sur les prix académiques, le plus éloquent, le plus personnel peut-être qu'il ait composé. Puis, comme les forces ne revenaient point, il dut s'imposer le dur sacrifice d'abandonner un article ébauché pour le prochain centenaire d'Ozanam, Ozanam l'ami et le compagnon d'œuvres de son père, Ozanam que lui-même s'était souvent proposé pour modèle.

Cependant la maladie, officiellement terminée, avait fait place à un état de langueur plus préoccupant. Le convalescent se flattait de recouvrer sa vigueur sous le climat du Midi, qui naguère, en plus d'une circonstance, l'avait moralement et physiquement réconforté ; il était dans les mêmes dispositions que lorsque, trente années plus tôt, il écrivait à un ami : « Je suis pris d'une véritable nostalgie de beau soleil, de belle lumière, de beaux horizons. J'ai soif de la Californie, de Saint-Honorat, de la Croix des Gardes ! » Il se réjouit en effet de retrouver le

paysage de Cannes, et fit même quelques promenades en voiture. Mais bientôt les symptômes alarmans se succédèrent : averti de la gravité de son état, le malade s'acquitta de ses derniers devoirs avec la sereine simplicité qui avait toujours présidé à sa vie religieuse intime. Après une crise redoutable, le mal paraissait enrayé, sinon tout à fait vaincu, et les siens se reprenaient à l'espoir, quand une faiblesse soudaine l'emporta dans la matinée du 24 février 1913, au soixante-cinquième anniversaire de la chute du régime dont il s'était fait l'historien.

Ses obsèques, présidées par le cardinal-archevêque de Paris, réunirent à Saint-Sulpice le représentant du président de la République, un petit-fils du roi Louis-Philippe, presque tous les membres de l'Institut, ses collaborateurs dans les œuvres de bienfaisance, et surtout la foule innombrable de ceux qu'il avait obligés, réconfortés, assistés : littérateurs, journalistes, historiens, employés de Saint-Gobain, jardiniers de Bellevue, indigens de la Glacière. On avait la fugitive vision d'une France pacifiée, réconciliée, recueillie ; respectueuse du passé historique ; vaillamment et gravement appliquée à la tâche intellectuelle et sociale de l'heure présente ; dominée par le permanent souci de l'au-delà ; telle en un mot que Thureau-Dangin l'avait rêvée, telle que ses écrits et sa vie en ont peut-être préparé l'éclosion pour un meilleur avenir.

De Lanzac de Laborie.

JOUBERT JUGE DE PAIX

Nous retrouvons Joubert à Montignac en 1791. Il y demeure presque deux années. Et il est juge de paix.

On ne s'attendait pas trop qu'il fît ce chemin, ou plutôt ce détour. Lui-même ne s'y attendait pas ; et, à vrai dire, ces deux années, s'il les a consenties, il ne les a pas voulues. D'ailleurs, il les a bien menées, sans négligence, avec tout le soin qu'il apportait à ses devoirs, fussent-ils un peu hasardeux et fussent-ils un peu médiocres.

Il est juge de paix élu. Et nous verrons, avec lui, comment fonctionnèrent, dès le début, ces magistratures électives que l'Assemblée constituante avait inventées et qui eurent à remplacer soudain l'ancien système judiciaire. Une tradition s'était rompue : on lui substituait une nouveauté hardie, qu'on improvisait et qui, du jour au lendemain, devait gouverner les mœurs publiques.

Ces deux années de révolution, nous les verrons dans une petite ville, à cent trente lieues de Paris : spectacle très pittoresque ; et, en outre, spectacle digne de l'intérêt le plus vif. La révolution, qui a son origine et son foyer dans Paris, se répand vite par tout le royaume. Comment s'y répand-elle ? Et comment les petites villes la reçoivent-elles ? La révolution, qui est faite à Paris, — faite par des Parisiens ou par des gens qui, détachés de leur province et venus à Paris pour se muer en législateurs, visent aux principes et à l'universelle idéologie, — comment va-t-elle se présenter à de petites villes pour qui elle n'est pas faite ? Les provinces de l'ancienne France s'étaient lentement développées sous le gouvernement général de la mo-

narchie : celle-ci, en maintenant leur unité française, préservait aussi leur individualité régionale. Chacune d'elles, docile aux volontés de la synthèse royale, avait sa réalité particulière; elle avait ses coutumes, créées par sa spontanéité, consacrées par le temps. Mais voici du nouveau, et qui vient de la capitale lointaine, et qui est imposé subitement, du nouveau théorique et non vivant, du nouveau abstrait.

On n'a pas une opinion assez complexe de la révolution, quand on la juge à Paris seulement; il faut encore examiner comment ont réagi à son égard les divers élémens de la patrie française. Le prodige, c'est que tout ne se soit pas immédiatement détraqué. Notons-le, ces législateurs parisiens ou parisianisés ont eu, parmi leur niaiserie néfaste, une sorte d'obscur génie : étant donné ce qu'ils tentaient, c'est merveille qu'ils n'aient pas fait pis encore. Notons surtout, comme la cause de leur demi-réussite, la puissante et admirable vitalité de ce pays, sa souple et magnifique faculté d'adaptation, qui lui permit de survivre à la plus périlleuse aventure. Mais, d'abord, il traversa une terrible crise.

Entre les provinces françaises, le Périgord était, sous l'ancien régime, l'une des plus indépendantes : et, autant dire, l'une de celles que le régime généralisé risquera le plus de gêner dans leurs habitudes; mais aussi l'une des plus turbulentes et les plus riches en fortes têtes qu'échauffera l'occasion politicienne. De sorte que la révolution, même malfaisante et même déplaisante, séduira les Périgourdins. Avant la révolution, la bourgeoisie de Périgueux constituait une féodalité; ces bourgeois se disaient « citoyens seigneurs de Périgueux. » Or, cette oligarchie de notables avait créé, en réaction, des goûts, des velléités révolutionnaires; et c'est de quoi profitera la révolution venue de Paris.

Tout cela, cette crise, avec ses profonds malaises, avec ses incidens ridicules et avec la diversité de ses péripéties, regardons-le dans cette petite ville du Périgord où Joseph Joubert nous conduit. Regardons cette crise autour de Joubert, qui la subit en quelque manière et qui aussi la consacre. Il est le centre du sujet : il en est et la grâce et la dignité.

Joubert n'était pas revenu à Montignac, depuis treize ans que son départ de jeune homme avait si durement peiné sa mère. Ces treize ans, il les avait passés à Paris, presque conti-

nuement. Et je crois qu'il n'était pas très content de lui ni du cours que prenait sa destinée.

Il était venu à Paris pour y faire de la littérature : il n'en avait pas fait beaucoup. Il avait commencé plusieurs travaux : il ne les avait pas menés à bien. Il avait essayé d'organiser son existence, pratiquement et moralement : aucune de ses tentatives n'avait réussi. Il avait vécu un peu au hasard, non qu'il fût très aventureux; même, il ne l'était pas du tout. Et il eût aimé des journées quiètes, où il pût lire, songer, travailler à la perfection de son esprit : et les circonstances l'avaient jeté dans le tumulte. Il avait fait du journalisme : un peu. Mais il n'allait pas assez vite et il ne possédait pas, lui si réfléchi, la gaillardise que ce genre exige. Ses articles ne le satisfaisaient pas; et ils arrivaient toujours en retard. Il avait compté sur les philosophes, pour qu'ils devinssent ses maîtres : et il avait eu auprès d'eux maintes déceptions. Il avait rencontré des amis, la plupart imparfaits : et notamment Fontanes. Avec ce drôle d'homme, il s'était mis en tête, sinon de s'enrichir, au moins de gagner sa vie : et cela ne se fit pas. Les entreprises, parfois audacieuses, où ils se lancèrent n'aboutirent à rien de bon. Puis Fontanes avait une allure que Joubert hésitait souvent à suivre. Il était jeune; et il avait eu des histoires d'amour, dont il ne gardait ni joie ni fierté. Il avait vécu assez mal, sans faute grave, mais tout autrement que sa jeune sagesse ne l'eût voulu.

En 1786, Mme Joubert, devinant probablement le marasme où il était, profita de l'occasion que lui offrait l'installation parisienne d'Arnaud, son fils cadet, pour venir à Paris voir ce qui, somme toute, se passait. Avant de retourner à Montignac, elle alla faire une visite de quelques jours à un cousin Desmonds, un ancien militaire, qui s'était retiré à Villeneuve-le-Roi, près de Sens. Elle emmena Joseph : et il connut ainsi cette petite ville, qui tout de suite l'enchanta et qui devait le prendre à Montignac et à Paris, plus tard. Ce pays, dit Arnaud Joubert (1), « nous charma d'abord par sa riante position, ses agréables vallons, ses coteaux les plus beaux de tous les pays de vignobles et ses charmantes promenades, surtout par une allée de peupliers d'une lieue de long. » Joubert aima si bien Villeneuve-le-Roi qu'il y revint, pour un plus long séjour, à la fin de 1787.

(1) Souvenirs inédits. (Archives de M. Paul du Chayla.)

Il passa chez le cousin Desmonds toute l'année suivante et ne revint qu'au début de 1789 à Paris, « cette ville où l'air est perpétuellement remué. » Il y recommença de vivre sans beaucoup de suite et sans bonheur.

Le 26 avril 1790, il perdit son père. Je ne sais pas le chagrin qu'il éprouva de cette mort. Il n'y a presque rien de l'année 1790 sur ses carnets.

Je le crois désemparé. Quand sa mère l'appellera, il viendra. Mme Joubert ne désirait que de l'avoir auprès d'elle, à Montignac. Elle le considérait toujours comme un enfant et rêvait de veiller sur lui. Mais, à Montignac, que ferait-il ? et quelle position, digne de lui, de ses talens, lui procurer? Tout parut s'arranger le mieux du monde, quand l'Assemblée constituante organisa les justices de paix.

Pour accepter de n'être que juge de paix à Montignac, Joubert n'a-t-il pas relâché beaucoup de son ambition ? Peut-être; et ainsi nous enseigne la vie à nous borner. Mais aussi ne méconnaissons pas la singulière importance qu'on attribua, en 1790, à l'institution de cette magistrature nouvelle. Ce fut un bel enthousiasme et qu'attendrissait une sorte de sentimentalité politique et philosophique.

L'idée est de ce Thouret, qui eut de moins bonnes idées et qui, par exemple, substituant aux vivantes provinces les départemens administratifs, contribua grandement à défigurer l'ancienne France. Il exposa fort bien son projet, fit un tableau de la vie paysanne et de ses chamailleries quotidiennes, « qui ne peuvent être jugées que par l'homme des champs, lequel vérifie sur le lieu même l'objet du litige et trouve dans son expérience des règles et des décisions plus sûres que la science des formes et des lois n'en peut fournir aux tribunaux. » Il ajoutait, dépassant comme un orateur sa pensée : « L'agriculture sera désormais plus honorée, le séjour des champs plus recherché, les campagnes seront peuplées d'hommes de mérite dans tous les genres! » Ce fut, dans l'assemblée, un enchantement. Un député s'écria : « C'est un père au milieu de ses enfans; il dit un mot, et les injustices se réparent, les divisions s'éteignent, les plaintes cessent; ses soins constans assurent le bonheur de tous : voilà le juge de paix (1)! » Prugnon déclara que

(1) Cité dans le *Code de la justice de paix*, de l'imprimerie de P. Fr. Didot le jeune. Paris, 1790.

le nom seul de ces juges « avait droit d'intéresser » et que « ce mot faisait du bien au cœur (1). » Le 7 juillet, l'on vota : et les juges de paix eurent pour eux l'unanimité des législateurs.

Ils eurent pour eux l'opinion publique : la promesse d'une justice prompte, familière, peu onéreuse et qui enfin ne grossît pas jusqu'au torrent de la ruine le filet d'eau d'une bisbille, une telle promesse avait de quoi se faire des amis. En outre, on multiplia, autour de la nouvelle magistrature, ces phrases qui étaient à la mode du jour. Le 16 janvier 1791, quand, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, en présence du peuple, Bailly reçut le serment des juges de paix parisiens, il leur dit : « Messieurs, la confiance de vos concitoyens vous appelle à des fonctions augustes et paternelles. Magistrats du peuple, vous serez toujours près de lui pour l'éclairer et le guider ; vous serez toujours présens, pour ainsi dire, à l'origine de toutes les divisions ; vous entendrez la discussion des premiers intérêts, lorsqu'ils seront encore simples et faciles à éclaircir, avant que les préventions soient établies et que les haines soient nées. Ministres de la paix au milieu de vos frères, vous allez donc resserrer tous les liens ; en conservant l'union des familles, vous servirez les mœurs et, en établissant la paix particulière, vous préparerez la paix publique (2). »

Voilà présenter les choses joliment et sous les plus engageans dehors. Si l'on avait dit aux juges de paix la sèche vérité : — Vous jugerez, dans votre canton, les affaires les plus petites et qui ne valent pas la peine de déranger les tribunaux ; vous aurez pour cela un traitement annuel de six cents livres, et voilà tout, — l'on n'eût point excité le zèle de ces modestes magistrats. Puis, en disant la sèche vérité, l'on n'eût pas été sincère : telles sont les exigences de l'emphase, qui est une infirmité plutôt qu'un mensonge.

Joubert n'était pas emphatique ; et je doute que l'ait dupé cette rhétorique loyale. Cependant l'idée de Thouret, que le commentaire public embellissait, put le séduire ou, du moins, le disposer favorablement. A Montignac, dans la famille Joubert, ce dut être beaucoup mieux encore, on le devine.

(1) Cf. Edmond Seligman, *la Justice en France pendant la Révolution*, t. I (Paris, 1901), p. 286 et 302.

(2) Cité par Paul Robiquet, *le Personnel municipal de Paris pendant la Révolution*. Paris, 1890, p. 438.

Mme Joubert, qui souhaitait passionnément de ramener son fils au bercail et qui pleurait son mari, se rappela que Jean Joubert avait eu l'ambition de voir Joseph Joubert magistrat : et ainsi tout allait s'arranger selon les vœux anciens et récens, au gré des souvenirs et des espérances.

Joseph Joubert était éligible. « Il faut, avait dit Thouret, que tout homme de bien, pour peu qu'il ait d'expérience et d'usage, puisse être juge de paix. » Et l'on avait eu soin de n'imposer aux candidats nulles conditions difficiles. On ne leur demandait pas d'être hommes de lois : ils jugeraient en équité, ce qui réclame du bon sens, et non des études. Ils auraient trente ans accomplis. Peut-être, au moment de leur candidature, ne seraient-ils pas domiciliés dans le canton, ni même dans le district ; mais, élus, ils résideraient assidûment parmi leurs ouailles quelquefois enragées. Ils devaient seulement payer les contributions qui étaient requises de tout candidat aux fonctions administratives : quant à son fils, Mme Joubert y pourvoirait.

Un juge de paix, disait la loi, par canton ; et, dans chaque ville de deux mille habitans au moins, un juge de paix particulier. Bref, Montignac aurait son juge de paix particulier : ne serait-ce pas Joseph Joubert ?...

L'élection ne se fit pas sans de grandes difficultés ; et le récit montre à merveille le trouble que jeta dans les petites villes, assez tranquilles jusque-là, l'invasion de la politique. Sans doute fut-ce un peu, dans toute la France, la même agitation, plus ou moins vive, qu'à Montignac. Dans la région périgourdine, en tout cas, les incidens furent nombreux. A La Cassaigne, l'élection du juge de paix est annulée par le Département : des citoyens qui n'avaient pas droit au suffrage ne s'étaient pas abstenus de voter ; puis on avait omis de faire prêter aux électeurs le serment patriotique. De nouvelles opérations furent ordonnées ; et, cette fois, le Département fit ces recommandations : « Vous inviterez vos citoyens à porter à cette opération toute la gravité et le sang-froid que son importance exige (1). » A Thenon, de même, il fallut recommencer le scrutin ; et à Rouffignac, où d'abord on trouva plus de bulletins qu'il n'y

(1) Archives de la Dordogne, L. 570.

avait de votans. Les électeurs méridionaux préludaient sans retard, et dès leur coup d'essai, à leurs plus remarquables et audacieuses fantaisies.

Joubert ne se mêla point à ces aventures. Dans ses souvenirs inédits, Arnaud Joubert raconte que son frère « se laissa nommer » juge de paix. C'est bien l'exacte vérité. Il ne vint même pas à Montignac pendant la période électorale, soit que la chose ne le tentât guère, soit qu'il sentît ou qu'on sentît pour lui qu'il était personnellement peu apte à faire campagne politique, soit qu'une sorte de nonchalance qui est assez bien dans son caractère l'eût engagé à épargner un long voyage au cas où il ne serait pas élu, soit qu'il eût à Paris des attaches qu'il rompait difficilement.

Il resta donc à Paris. Son élection est du 28 novembre 1790; et la confirmation du scrutin est du 12 décembre. Il ne se pressa point d'aller à Montignac. Il est à Paris le 18 janvier 1791. A quatre heures et demie de l'après-midi, ce jour-là, il se promène derrière le chevet de Notre-Dame; il regarde la Seine, haute et gonflée, le ciel couvert de nuages dont il examine la variété. Il note sur son carnet tout cela, en latin, et ajoute : *tempore tamen mihi satis jucundo et felici*. Le dimanche 23 janvier 1791, il est encore à Paris. Il continue de se promener, en baguenaudant et en méditant. La crue de la Seine l'intéresse. Et il note, avec un peu d'éloquence, ou de plaisanterie : « Inondation. La Seine a voulu voir la Bastille détruite. Elle invoqua les eaux du ciel, qui l'ont portée au pied des murs où régnoient ces fameuses tours que les habitans de Paris ont mises par terre depuis trois fois trois mois, neuf jours. » D'ailleurs, il est en train de lire Lucain; et c'est peut-être la *Pharsale* qui, en l'occurrence, gonfle ainsi son langage.

En l'absence du candidat, la campagne électorale fut organisée et menée pour lui par son beau-frère, ce Jean Boyer qui avait épousé Catherine Joubert (1). Ce Jean Boyer paraît avoir été un garçon très actif et adroit. Il dépensa, pour l'élection de Joseph Joubert, un vif entrain.

Quelques mois plus tard, un certain Waurillon de la Bermondie le dénonçait, « à l'instigation du peuple, » au lieutenant général criminel de la sénéchaussée et siège présidial de

(1) 9 octobre 1779. Registres de l'état civil, mairie de Montignac.

Sarlat, François Lavech des Fauries, comme un citoyen dangereux (1). Il le désignait, avec le « petit despote » Élie Lacoste, médecin, et quelques autres particuliers, comme jaloux d'« opprimer le peuple. » Et ce Waurillon de la Bermondie a l'air un peu fou. Sa plainte, où il y a certainement des exagérations et probablement des calomnies, contient aussi des élémens de vérité : elle montre fort bien Montignac en proie à la politique.

Boyer, « glorieux d'avoir fait un maire à sa fantaisie, » résolut de faire aussi un juge de paix. Et, pour « faire tomber les suffrages sur *un certain* Joubert, » il envoya (dit Waurillon de la Bermondie), quelques jours avant le scrutin, « des émissaires dans les maisons pour accaparer tous les suffrages qu'il pourroit. » Voyant que cette manœuvre ne suffirait pas, il « tenta d'éloigner les citoyens actifs et timides en faisant dire par un certain Jean Degain... que, si le sieur Joubert n'étoit pas nommé ou, ce qui revient au même, que, si le sieur Borredon étoit nommé, il y auroit la moitié de la ville de décapitée. » Puis un certain Martin, tambour municipal, fut chargé d'annoncer que « ceux qui ne voudroient pas ledit Joubert, il faudroit les saigner. »

Joubert fut élu; et son élection, « généralement applaudie (2). » Il y eut même de l'enthousiasme. Il y eut aussi du mécontentement. Borredon, le candidat malheureux, avait ses partisans, qui n'acceptaient pas volontiers sa défaite. Des protestations furent formulées et signées.

Le 1er décembre, à l'assemblée qui se tenait dans la chapelle des Pénitens, Borredon le déconfit donna lecture de ces protestations. Il lut aussi le texte des lois du 28 mai et du 1er juin 1790, qui prescrivaient le serment individuel des électeurs : or, on avait négligé cette formalité. Le sieur Pommarel, président de l'assemblée, dut insérer au procès-verbal cette omission. Waurillon de la Bermondie était dans l'affaire. Le président le pria de relire à haute voix les décrets. Waurillon de la Bermondie, pour ce, tire le livre de sa poche. Alors Boyer, « d'un ton furieux, » crie « qu'on ne doit pas ajouter foi à ces décrets ni au porteur. » Le porteur (c'est Waurillon) somme le président

(1) Archives de la Dordogne, B. 1599, pièce 7. Le document est du 11 janvier 1791.

(2) Archives de la Dordogne, L[1], fol. 142 v°.

d'imposer silence à Boyer et de le punir. Boyer s'élance vers lui : des citoyens le maintiennent ; et Mérilhou, le maire, appelle la garde. Waurillon de la Bermondie, là-dessus, déclare « qu'il est d'un insolent de crier à la garde et de la faire courir la baïonnette en avant sur un citoyen qui lisoit une loi par ordre du président, que c'étoit manquer à l'assemblée et enfreindre la loi, puisque la garde ne devoit être requise que par le président et introduite dans l'assemblée que de son consentement exprès. » Cependant la garde, appelée par Mérilhou, fonce (dit Waurillon de la Bermondie) sur ledit Waurillon, qui est frappé de coups de poing, de pied et de crosse de fusil. Il se sauve. Ses adversaires le poursuivent, assure-t-il, pour l'égorger. Il arrive devant la porte de l'escalier qui mène à la tribune des pénitens; il entre et ferme la porte derrière lui. Il la ferme trop vite, de sorte qu'il est pris, le malheureux, par le pan de son habit. Cela donne à ses ennemis le temps de l'atteindre. Ils lui mettent la main à la gorge. Et lui, de crier à l'assassin. Grand tumulte, s'il faut l'en croire. Les gens sortent de l'église, où ils étaient pour l'office. On sonne le tocsin. Les gardes lâchent Waurillon et le laissent partir, dès qu'ils voient la foule approcher... « Ce fait prouve, remarque-t-il, un dessein prémédité de la part de quelques intrigans. » Il ajoute : « La justice ne sauroit trop sévir contre de pareils forfaits et réprimer les coupables. »

Même si Waurillon de la Bermondie exagère volontiers sur quelques points, il n'invente pas tout. Et il reste au moins que l'élection de Joubert fut, à Montignac, l'occasion d'un assez violent désordre. On l'imagine, lui, à Paris, recevant ces nouvelles, — et ne se pressant pas d'arriver.

Borredon le vaincu et ses partisans, Pebeyre fils, Dourssat, La Bermondie et d'autres, n'abandonnèrent pas la partie. Ils adressèrent une réclamation aux administrateurs du département de la Dordogne. Ils posaient en principe que « l'observation des lois » est « le plus solide appui de l'État » et que « nul ne doit se permettre de s'en écarter. » Ils affirmaient que « les décrets sur l'éligibilité aux places de juges de paix sont clairs. » Et « cependant, messieurs, la ville de Montignac s'est manifestement écartée de ces principes sacrés, dans le choix qu'elle a fait d'*un certain* Joubert pour son juge de paix... Vous sçavés assés, messieurs, que sur ce rapport le sieur Joubert n'est pas

citoyen éligible ; et vous ne balancerés pas à prononcer la nullité de sa nomination. Dans cette position vraiment fâcheuse, nous avons recours à votre justice, affin qu'il vous plaise statuer sur la légalité ou illégalité de la nomination du *prétendu* Joubert (1)... »

Avant d'aller au Département, l'affaire fut soumise au directoire du district. Conseillée évidemment par Jean Boyer, Mme Joubert composa un mémoire, qu'elle envoya au district, lequel le devait transmettre au Département.

Voici ce mémoire. « Messieurs, Joseph Joubert, mon fils aîné, homme de loix... » A vrai dire, on ne voit pas du tout comment Joubert mérite cette qualité d'homme de lois. A-t-il, sans qu'on en possède aucun témoignage, étudié la jurisprudence à Toulouse, quand il était aux Doctrinaires? Je ne le crois pas. Et Arnaud Joubert, dans la *Notice historique* qu'il a fait imprimer pour quelques amis à la mort de son frère, dit que ce frère était « tout à fait étranger aux lois. » Il y avait dans la famille un homme de lois, — un petit homme de lois : — c'était précisément ce jeune Arnaud Joubert que sa mère amenait à Paris en 1786 et plaçait chez un procureur au Châtelet. Mais Joseph Joubert n'est pas homme de lois : homme de lettres, seulement. D'ailleurs, nous l'avons vu, la qualité d'homme de lois n'était pas exigée du candidat aux justices de paix. Mme Joubert, à tout hasard, décernait à son fils ce titre qui, du moins, ne pouvait pas nuire ; et c'est Jean Boyer certainement qui dictait. Reprenons la lecture du mémoire : « homme de loix, âgé de trente-sept ans ou environ, habitant la ville de Paris depuis seize ans, a été élu juge de paix de la ville de Montignac. Cette nomination à peine faite, le sieur Labrousse plus jeune, surnommé Borredon, a élevé des griefs contre son élection et n'a pu fonder sans doute ses moyens que parce qu'on veut douter que les voix ayent porté ou sur mon fils aîné ou quelqu'un de ses frères... » Et nous nous demanderons si peut-être les meneurs de la campagne électorale n'ont pas utilisé le moins du monde la confusion qui pouvait être faite entre Joseph Joubert homme de lettres et Arnaud Joubert homme de lois... Mme Joubert continue d'énumérer les moyens que mettent en avant les adversaires de son fils : « 2° sur le défaut du serment

(1) Archives de la Dordogne, L. 516.

prêté individuellement par les votans et requis par le décret; 3° enfin sur le défaut de la contribution de dix journées de travail, etc. » C'était le taux de contribution nécessaire à l'éligibilité.

Mme Joubert répond sur ces trois points. Sur le premier point, — confusion des frères Joubert, — elle répond que ce n'est là qu'une « chicane. » Sur le deuxième point, — prestation du serment individuel : — « le serment individuel prétendu ordonné n'est connu que par des journaux, etc. » Troisième point : « Pour démontrer que le sieur Joubert paye pour sa part une imposition plus que suffisante, je vous produirai les actes de propriété qu'il s'est acquis, consistans en deux reconnoissances de mille livres chacune, etc. » En conséquence, « la demoiselle Joubert attend avec confiance que l'administration déclarera n'y avoir lieu à délibérer et confirmera par une ordonnance solennelle l'élection du sieur Joubert. »

Le directoire du district de Montignac estima démontré que Joseph Joubert payait une imposition suffisante pour être éligible et avait les qualités nécessaires pour être nommé juge de paix. Il ne s'occupa aucunement de la confusion qui avait pu se faire entre les différens frères Joubert. Mais il examina la question du serment. Les électeurs avaient prêté serment « en commun. » Or, lisons l'article 4 du décret du 28 mai 1790 : « Après le serment civique, prêté par les membres de l'assemblée dans les mêmes termes ordonnés par le décret du 4 février dernier, le président de l'assemblée ou de chacun des bureaux prononcera avant de commencer les scrutins cette formule de serment : *Vous jurés et promettés de ne nommer que ceux que vous aurés choisis en votre âme et conscience comme les plus dignes de la confiance publique, sans avoir été déterminés par dons, promesses, sollicitations ou menaces ;* cette formule sera écrite en caractères très lisibles, exposés à côté du vase du scrutin. Chaque citoyen, apportant son bulletin, lèvera la main et, en la mettant dans le vase, prononcera à haute voix : *Je le jure.* » Voilà ce que commandait le décret du 28 mai 1790. Le directoire du district de Montignac, considérant que ce serment individuel était « la seule barrière que l'Assemblée nationale eût pu opposer aux démarches des intrigans, » fut d'avis qu'on ne pouvait « ni le suppléer ni l'omettre. » L'assemblée électorale de Montignac l'avait omis : donc les élections faites par cette assemblée étaient nulles. Le directoire observait qu'un décret de nullité avait,

pour cause pareille, frappé les opérations de l'assemblée primaire de Colmar. Il ajoutait : « Au surplus, comme, dans les requêtes, il est question de cabale, le directoire estime encore, sur les conclusions du procureur syndic, qu'il y a lieu à nommer deux commissaires pour assister aux nouvelles opérations.» Cette décision, qui annule l'élection de Joubert, est du 2 décembre 1790.

Ainsi échouait le grand effort de Jean Boyer, sa brigue industrieuse. Ainsi échouait aussi le tendre espoir de Mme Joubert. Elle dut passer de mauvais jours à se demander si le nouveau scrutin serait, comme le premier, favorable à ses vœux maternels : sans doute devina-t-elle, pour en souffrir, le mystérieux caprice des troupes électorales.

Mais le directoire du district n'avait prononcé qu'en premier ressort : la décision finale appartenait au directoire du Département.

Celui-ci, le 12 décembre, considéra que le serment prescrit par le décret du 28 mai paraissait « se confondre avec le serment civique que fait prêter le président avant la votation » et que le second pouvait « être regardé comme surérogatoire et un surcroît de précaution. » Le serment individuel n'était pas prescrit « à peine de nullité : » l'annulation des scrutins de Colmar avait eu pour cause le manque du premier serment, serment collectif, « le seul qui semble vraiment essentiel ; » « il n'existe aucun exemple ni aucune probabilité que le défaut du second serment emporte la nullité de l'élection. » Le décret du 28 mai avait été envoyé dans les provinces avant la formation des corps administratifs. Ainsi, nombre de municipalités ne l'avaient ni reçu, ni connu. De sorte que toutes ou presque toutes les nominations de juges de paix, dans la Dordogne, seraient à recommencer, la prestation du second serment n'ayant généralement pas été faite. Avec beaucoup de sagesse, le directoire du Département observait que « la multiplication des assemblées primaires fatigue et incommode le peuple et qu'il seroit infiniment dangereux de le rebuter d'y revenir et de laisser dans les nouvelles élections le champ libre aux intrigans qui ne manqueroient pas de s'y rendre. » Il ajoutait : « Considérant enfin que la nomination du sieur Joubert est généralement applaudie, que la crainte qu'elle ne fût attaquée a déjà soulevé le peuple du canton et qu'il pourroit résulter des troubles majeurs de la

convocation d'une nouvelle assemblée primaire... et attendu que les autres reproches faits audit sieur Joubert sont sans fondement ou suffisamment détruits, » l'élection de Joubert est maintenue (1).

Voilà Joubert décidément juge de paix à Montignac. L'opposition dut continuer quelque temps, comme en témoigne la nouvelle réclamation tentée, le 11 janvier suivant, par Waurillon de la Bermondie. Mais, après la décision du directoire départemental, l'affaire était finie.

Il est à remarquer, dans tout cela, qu'en 1790, après sa longue absence, Joubert, à Montignac, n'était plus guère connu. Avec malveillance, les adversaires de son élection l'appellent « un certain Joubert, » comme si l'on ne savait pas trop qui ce pût être, voire « un prétendu Joubert, » comme si l'on n'était pas sûr qu'il existât le moins du monde; ne le confondait-on pas avec l'un ou l'autre de ses frères?... Cependant il fut élu; son élection, accueillie avec beaucoup de faveur. Ce beau résultat, c'est évidemment sa famille, et surtout Boyer, qui l'obtint. Mais on peut croire qu'en outre il fut aidé par le fait de sa qualité parisienne. Mme Joubert, dans sa réclamation, ne manque pas de noter qu'il habite depuis seize ans (elle se trompe, ou bien elle exagère, de trois ans) la ville de Paris. Les lois et toutes les nouveautés attrayantes venaient de Paris : on fut sensible à ce parisianisme d'un garçon qui viendrait aussi de là-bas pour être juge de paix à Montignac. Cela me semble attesté par un article qui, le mercredi 5 janvier 1791, célébra, dans le *Journal patriotique du département de la Dordogne*, « la dignité et l'élévation » du choix fait par Montignac : « Une petite ville s'est éminemment distinguée par le choix qu'elle a fait de M. Joubert cultivant à Paris depuis quinze ans la littérature, la philosophie et les arts. Historien profond et aussi sage qu'éloquent moraliste, ce citoyen est connu par son patriotisme et sa modération, par les préférences qu'il a données à la philosophie sur la fortune dans le temps des anciennes places, par ses liaisons avec les grands hommes passés qui ont influé sur la révolution, par l'estime qu'il a inspirée aux écrivains célèbres à qui il a fait part de ses travaux et surtout par son peu d'empressement pour une célébrité qu'il a mieux aimé mériter qu'obtenir.

(1) Registre des délibérations du directoire du département de la Dordogne (Archives de la Dordogne. L1, fol. 142, v° et 143).

Ce n'est pas le canton de Montignac, c'est le département de la Dordogne que nous félicitons d'un choix si honorable et d'une acquisition si précieuse. » L'auteur de cet article est François Lamarque, — naguère M. de Lamarque, avocat au parlement de Paris, — maintenant Lamarque tout simplement et juge au tribunal du district de Périgueux, plus tard conventionnel, député aux Cinq-Cents, — et chevalier de l'Empire. Peut-être Joubert a-t-il connu à Paris ce Lamarque. Et l'article de ce Lamarque n'est pas une merveille. Le rédacteur écrit assez vite ; il emploie des formules souvent médiocres. Mais je crois apercevoir qu'il fait sa rédaction sur des notes qu'on lui a fournies ; et je crois que ces notes viennent de Joubert lui-même : je crois l'y reconnaître au personnage qu'il trace de lui et qui est bien le personnage qu'il voulait être, comme en témoigne ce brouillon de 1799 que j'ai analysé précédemment. La préférence qu'il a donnée à la philosophie sur la fortune au temps des anciennes places, son peu d'empressement pour une célébrité qu'il a mieux aimé mériter qu'obtenir : tout cela est de lui. Sans doute, ne venant pas à Montignac pour sa campagne électorale, avait-il envoyé du moins les élémens de ce qu'on devrait dire de lui.

Mais il est élu : il n'a plus qu'à venir. Il attendit que fût apaisé le tumulte auquel avait donné lieu, malgré lui, son élection. Et il partit pour Montignac, je suppose, au commencement de février.

En tout cas, il était à Montignac le 6 mars. Ce jour-là, solennellement, il prêta son serment de juge de paix, devant la municipalité assemblée avec le conseil de la commune dans la chambre du conseil.

Joubert a trente-huit ans bientôt. Il est grand et mince. Comme juge de paix, il ne porte point un costume particulier. L'Assemblée constituante a supprimé, pour les magistrats, la robe, uniforme d'ancien régime et qui convenait dans l'« édifice monstrueux de la chicane. » Elle tint à honneur de ne donner aucun costume particulier aux juges de paix, cela pour des raisons un peu risibles et charmantes, « attendu que leurs fonctions sont toutes fraternelles et pacifiques et que le bien qu'ils sont à portée de faire à leurs concitoyens est suffisant pour leur attirer la considération publique sans qu'il soit néces-

saire de la provoquer par des signes extérieurs (1). » Mais, si fraternel qu'on soit et pacifique, on a ses petites coquetteries. Les juges de paix du département de l'Aube firent savoir au Comité de constitution qu'ils ne seraient point fâchés de se voir décerner un bel et flatteur uniforme (2). Le Comité de constitution répondit, avec une touchante gravité : « Le juge de paix doit regarder comme une distinction précieuse de ne porter aucun costume distinctif, qui serait un véritable hochet d'enfant lorsqu'il ne doit avoir que la haute considération attachée à son utilité et à son importance pour le bien public... » Le Comité de constitution n'était pas un écrivain ; mais il avait des principes de simplicité déjà républicaine. Puis, réservant aux vanités humaines l'avenir, il ajoutait : « On verra cependant s'il est avantageux de lui donner quelque marque extérieure dans certains cas. »

Joubert prononça le serment que voici : « Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loy et au Roy et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution du royaume décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roy, et de remplir avec zèle et impartialité les fonctions de mon office. » Il signa, et les membres de la municipalité après lui (3).

Le lendemain, 7 mars, il fut élu « notable » et adjoint au conseil municipal pour la répartition de l'impôt. Le lendemain, 8 mars, il prêta serment comme notable. Et il allait ainsi, de sermens en sermens, au gré des lois et des décrets qui multipliaient à merveille les formalités et les solennités. Le public était fort touché de ces cérémonies. La révolution préludait par de grandes inventions judiciaires ; et il fallait bien donner quelques dehors imposans à un appareil tout neuf, qu'on venait d'improviser et qui, pour émouvoir les imaginations, avait besoin d'artifice. Joubert est le seul officier de justice que Montignac eut alors à introniser. L'Assemblée nationale, qui avait établi à Montignac le siège du district, donna le tribunal à Terrasson, petite ville située à quinze kilomètres de là, sur la route de Brive. Montignac ne possédait que son juge de paix, M. Joubert. Mais, à Terrasson, l'installation des juges se fit avec beaucoup d'éclat.

(1) Article Ier du titre VII du règlement.

(2) *Code de la justice de paix* (édition déjà citée), deuxième cahier, janvier 1791.

(3) Registres de la municipalité (mairie de Montignac).

Coups de canon, sonneries de cloches marquèrent « le plaisir que goûtaient déjà les citoyens d'être jugés par ceux qu'ils avaient élus. » La garde nationale se mit en armes pour recevoir les détachemens des environs ; elle escorta le conseil de la commune, la municipalité et les juges, qui se rendirent à l'église paroissiale, la musique militaire jouant le *Ça ira*. L'on entendit la messe ; puis on mena les juges à leur tribunal. Il y eut des discours « analogues aux circonstances, » pleins « d'éloquence et de civisme. » Les juges prêtèrent serment. « Le sieur Lachambeaudie, » — père, je crois, du fabuliste, — « commissaire du Roi, prêta le serment devant le tribunal. Cet ex-conseiller de la ci-devant cour présidiale de Sarlat ne négligea rien pour prouver qu'il était entièrement dépouillé des préjugés de sa robe et donna par ses paroles de nouvelles preuves de son zèle et de son attachement pour la chose publique... » Enfin, la commune donna un repas « splendide » aux nouveaux juges et à l'état-major des gardes nationales invitées (1).

Telles étaient les cérémonies auquelles Joubert se trouva mêlé dès son retour à Montignac. Son arrivée tardive lui en épargna quelques-unes ; il en eut encore beaucoup. Je ne suis pas sûr que Mme Joubert ait grandement aimé tout ce manège du civisme. Pourtant, si l'on faisait jurer à son fils fidélité à la Nation, il la jurait aussi au Roi ; et, si l'on chantait le *Ça ira*, les hardis cortèges allaient néanmoins à la messe.

La petite ville de Montignac, depuis quelque temps, n'était plus la même ; et il fallait en prendre son parti. Elle n'avait jamais été somnolente ni même extrêmement sage. Mais elle devenait terrible, si violente qu'elle en était méconnaissable. A chaque instant, des attroupemens, des querelles et des injures, des batailles même, et de petites émeutes. Les femmes n'étaient pas plus calmes que les hommes.

Un jour, le 14 mars, pendant une séance municipale à laquelle assistait Joubert, le procureur de la commune entra, et, aussitôt, il prit la parole. Il était profondément affligé du désordre et des excès de toute espèce qu'il voyait à Montignac, vivement affecté des propos indécens qu'on faisait courir touchant la garde nationale et les citoyens. Il avait hâte de remédier à un tel état de choses, dont les suites seraient funestes. Que propo-

(1) *Journal patriotique du département de la Dordogne*, n° VIII, 27 février 1791

sait-il? Une proclamation de l'assemblée : — et voilà tout!... C'était, ce procureur, un personnage éloquent, mais naïf. Une chose l'étonnait, l'ébaubissait; la voici : « Comment se peut-il qu'avant la révolution, vivant comme frères et amis, la révolution nous ait séparés d'intérêts, d'intimité et de concorde? » Pauvre procureur, et simple d'âme, qui avait pris au sérieux les annonces de la fraternité!... Comment se peut-il?... Et il cherchait. Jadis, à Montignac, les gens de la rive gauche et ceux de la rive droite se taquinaient les uns les autres: il avait suffi d'établir un pont sur la Vézère pour les accorder. Cette fois, quel pont lancer entre les gens de droite et de gauche? Le procureur ne savait pas! Dans l'incertitude, il déclarait que, si la ville était divisée en deux partis opposés de principes et de sentimens, c'était la faute aux « ennemis du bien public et à leurs agens : » des hommes « hardis et sans pudeur » avaient « semé la terreur et la méfiance parmi les esprits faibles et les plus propres à servir leurs abominables projets, » — n'est-ce pas?...

Joubert voyait à Montignac, en petit, ce qu'il aurait vu à Paris; mais il le voyait de plus près, il le voyait mieux, et il avait tout à côté de lui les motifs de son prochain dégoût. Cependant il croyait encore, pour quelque temps, cédant à l'illusion commune, qu'une ère nouvelle et raisonnable naîtrait de l'agitation provisoire.

Il dut entrer en fonctions dès le lendemain du jour qu'il prêta serment. Les mêmes électeurs qui l'avaient nommé désignèrent aussi quatre (ou peut-être six) prud'hommes qui, deux par deux et de deux en deux mois, lui serviraient d'assesseurs. Seulement, les assesseurs ne recevaient aucun traitement et, par suite, ils ne montraient pas beaucoup de zèle. Joubert eut quelquefois de la peine à se procurer leur concours indispensable; mais il avait soin de les traiter avec complaisance. Le jeudi 17 mars 1791, tout au début de sa magistrature, il écrit à l'un d'eux : « Je prie M. Granger de vouloir bien m'apprendre s'il lui seroit possible de remplir ses fonctions d'assesseur demain matin à onze heures. Je lui présente le bon soir. — Joubert (1). » Je ne sais pas si M. Granger put assister Joubert à l'audience du 18 mars.

(1) Collection du Sorbier.

Pour compléter son tribunal, le juge de paix avait encore un greffier qu'il désignait lui-même et qui prêtait serment devant lui seul. Joubert choisit un Queyroy, l'un de ses cousins, car sa grand'mère, femme de Claude Joubert, était une Thoinette Queyroy. Et il traitait son greffier, nous le verrons, très gentiment.

Il y avait, chaque semaine, trois audiences régulières. En dehors de cela, le juge de paix était sans cesse à la disposition des parties, pour toute affaire qui demandât de la célérité. Il tenait ses audiences chez lui, tout bonnement, pourvu que les portes fussent ouvertes à tout venant; et ainsi la vieille maison de la rue du Cheval Blanc, — aujourd'hui, rue de la Liberté, — se transforma en justice de paix.

Quel plaisir on aurait à se figurer un peu exactement Joubert qui reçoit à son tribunal les gens irrités, les apaise, au moins les engage à parler plus doucement, les écoute, argumente avec eux, leur démontre la futilité de leurs ressentimens et ne les persuade pas toujours, mais leur donne de bons avis et, au bout du compte, tranche à sa guise le débat! Je devine sa patience. Il ne ressemble pas à l'ami qu'il aura plus tard, à ce Chateaubriand qui, ambassadeur à Londres, regrette de consacrer « une petite case de sa cervelle » à des dossiers médiocres et, quand il fouille dans sa mémoire, d'y « rencontrer MM. Usquin, Coppinger, Deliège et Piffre. » Cette hauteur intellectuelle et ce dédain d'artiste ne sont pas de Joubert. Il est méticuleux et attentif; il accorde à la plus petite affaire un soin délicat. Et sa bonhomie fait merveille; la finesse de son esprit le dispense d'être dupe. Il sait, quand il le faut, conclure et nettement.

Je voudrais l'imaginer assez pour le voir, l'entendre. Mais, à défaut de lui, j'ai eu la chance de trouver, — non sans peine et avec plus de joie, — dans une armoire, au grenier de la mairie de Montignac, parmi des paperasses, de la poussière et des souris, toute une liasse de ses jugemens, signés de lui et, la plupart, d'un bout à l'autre écrits de sa main.

Le plus ancien de ces modestes documens, — qui ont l'intérêt de nous montrer au jour le jour la vie d'un magistrat de petite ville sous la révolution, ce magistrat d'ailleurs étant Joubert, — est du 22 mars 1791. Le nommé Pierre Marfonds, avec une nommée Léonarde Braÿ, se présenta au juge de paix. On accusait Marfonds d'avoir tenu contre Léonarde Braÿ des

propos injurieux et nuisibles à la réputation de cette fille. Donc, il venait, — et, probablement, amené par la fille, — rendre hommage à la vérité. Ces propos, il les déclarait, avec une sorte de spontanéité, calomnieux et faux; et Léonarde, fille d'honneur et de conduite, fille de vertu. « Et, pour le rétablissement de la paix et l'union entre les parties, nous, juge de paix, avons reçu ladite déclaration, dont Léonarde Braÿ nous a précédemment déclaré être contente et satisfaite ; et il est convenu que la minute de cette déclaration, écrite par nous et souscrite par Pierre Marfonds, demeureroit en dépôt dans notre greffe, pour expédition en être faite aux requérans en tous temps et en cas de besoin. »

Cette Léonarde, nous la retrouverons : c'est une gaillarde. Et un gaillard, ce Marfonds, que nous retrouverons également, toujours en querelle avec Léonarde. Leur bisbille commence au mois de mars 1791. Et Joubert leur a dit de bonnes paroles, qui ont disposé Léonarde à la mansuétude, Marfonds à la courtoisie. Il a dépensé, en leur faveur, la plus ingénieuse dialectique ; il croit les avoir accordés et il se félicite d'avoir été, dans sa petite ville, un artisan de bonne entente.

Il a d'autres soucis. Dès le début de 1790, les Montignacois ont créé une « Société populaire » dont les grands hommes sont Desmonds, homme de loi, qui devint procureur de la commune ; Mérilhou, qui devint maire, et son frère qui, après Joubert, sera juge de paix; un Requier, parent de Joubert; un Granger, qui devint l'un de ses assesseurs; et surtout Élie Lacoste, le médecin, l'un des meneurs de l'opinion montignacoise. C'est lui qui a rédigé le cahier des doléances de la commune. Nous l'avons vu ennemi de La Bermondie et, sans doute, mêlé avec Boyer à l'élection de Joubert. Il prétend écrire « avec le crayon mâle de la vérité. » En 1789 déjà, il est monté en chaire, à l'église Saint-Pierre et il a tenu des propos enflammés. Il sera député à la Législative, conventionnel et votera la mort de Louis XVI. Il dénoncera Saint-Just comme fauteur de division. Emprisonné après l'insurrection de Prairial, il recouvrera la liberté par l'amnistie de l'an IV et alors, assagi, reviendra dans son pays pour y être de nouveau médecin.

La Société populaire de Montignac est plus bavarde qu'agissante : c'est, en somme, les habitués du pont qui ont pris un titre, choisi une salle de palabres et qui font de la politique,

assez vaguement. Mais, le 4 janvier 1791, la Société changea de nom, s'appela Société des Amis de la Constitution et prétendit être, comme telle, reconnue par la municipalité. Celle-ci accorda ce qu'on lui demandait, l'accorda sans plaisir et, — disait-elle, posant ainsi ses conditions, — « dans l'espérance que les personnes bien nées qui composeront cette assemblée garderont toutes les règles de la modération et qu'elles n'entreprendront rien d'une certaine conséquence sans la participation de la municipalité. » Deux pouvoirs étaient dressés l'un en face de l'autre.

Dès son arrivée à Montignac, Joubert fut invité à entrer dans la Société des Amis de la Constitution : les registres portent sa signature.

Le 2 avril, Mirabeau mourut. Le 8 avril, la municipalité ordonna qu'un service de deuil fût célébré, le 12, dans l'église Saint-Pierre ; et tous les citoyens porteraient le deuil pendant trois jours. L'instituteur, — un tiède, — interdit à ses écoliers de prendre part à cette manifestation : la municipalité arrêta que l'école serait fermée le 12 et que l'instituteur avec ses écoliers assisterait au service funèbre, afin « de donner aux jeunes gens l'exemple du patriotisme et de la religion. » Les Amis de la Constitution résolurent de faire mieux encore. Ils ouvrirent une souscription en vue d'élever, à Montignac, une pyramide en l'honneur de Mirabeau. M. Joubert, juge de paix, figure, sur la liste de souscription, pour six livres. Il y aurait péril à conclure de là que Joubert fût un grand admirateur de Mirabeau ; mais il cédait au sentiment général. D'ailleurs, on connut les papiers dits de l'armoire de fer, qui détruisaient la renommée civique de Mirabeau : et l'idée de la pyramide fut abandonnée. Mais avant cela, que de discours !

Au mois de septembre, une loi ôta aux sociétés populaires toute efficacité politique. Les Amis ne se réunirent plus que pour lire les papiers publics et commenter inutilement les nouvelles. Ils ne reprirent leur puissance qu'à la fin de l'année 1793, quand Joubert avait quitté Montignac depuis longtemps.

Joubert dut assister à bien des séances du conseil général. Sa signature est sur les registres : le 25 mars 1791, quand il s'agit d'acheter pour la commune des biens nationaux, notamment l'église des Cordeliers ; le 12 juin 1792, quand il s'agit d'établir un collège à Brive ; le 29, quand il s'agit de fixer le trai-

tement de divers agens de la commune, etc. Il est en relations fréquentes avec le conseil municipal et avec le directoire du district, qui ont, sur toutes sortes d'affaires, à se réunir au conseil général. Sa magistrature n'est pas uniquement consacrée à l'œuvre judiciaire, mais aussi à l'administration et à la politique.

Une affaire qui l'occupa singulièrement fut la célébration de Jean Grangier dit Barbefine et de Pierre Cailloud dit Lachenau. C'est toute une histoire, et si attrayante qu'il faut la conter par le menu. Le 8 décembre 1790, quand Joubert était encore à Paris et peu de semaines avant qu'il allât regarder, au chevet de Notre-Dame, la crue de la Seine, la petite Vézère, à Montignac, fit des siennes : elle déborda, elle inonda le voisinage, elle eut des flots de torrent déchaîné. Un enfant de huit ans, Joseph Faure, tomba dans l'eau. Il se noyait si un brave homme de pêcheur, Grangier dit Barbefine, ne fût monté dans sa barque et, au risque de chavirer tant la rivière était méchante, ne l'eût sauvé. Comme Grangier détachait sa barque et se lançait à son exploit, Pierre Cailloud se dévêtait et, nageur, s'apprêtait ; il n'eut point à se jeter : Grangier revenait, avec l'enfant. Voilà un simple et heureux sauvetage. Il émut les Montignacois. Et puis les Montignacois pensèrent à autre chose, notamment aux élections, qui les soulevaient comme la mauvaise saison la rivière.

Dans le courant de janvier 1791, l'on était, à Montignac et ailleurs, tout à la vertu : c'est le commencement des révolutions. Tout à la vertu, et tout au peuple, et tout à une sorte d'éloquence attendrie quant au peuple et à la vertu. L'on ne manqua point de penser au dévouement courageux de Grangier dit Barbefine. Les officiers municipaux de Montignac écrivirent aux administrateurs du Département : « La justice et l'humanité nous engagent à mettre sous vos yeux un événement qui a le plus grand droit à votre attention et à votre charité... » Charité : c'est un mot qu'on bannira du vocabulaire civique ; mais alors on est encore un peu obscurantiste, sans le vouloir... « Dans une forte inondation, un enfant de huit ans tomba dans la rivière. Plusieurs furent témoins de sa chute, sans qu'aucun osât ni pût lui donner le moindre secours. A leurs cris qui se faisaient entendre de toutes parts, le nommé Grangier dit Barbefine arrive, qui, vivement touché par ces lamentations et plus encore par la perte de ce pauvre enfant, entreprend de le

sauver. Au risque de se perdre lui-même, il se met dans un bateau, traverse le courant qui était d'une rapidité étonnante et va prendre l'enfant à trois cents pas de l'endroit où il était tombé... » Les officiers municipaux de Montignac demandent une récompense pour le vaillant sauveteur (1).

Le 2 février, le Département, pour plus ample informé et pour avis, envoyait l'affaire au district de Montignac. Le directoire du district fit une enquête : plusieurs de ses membres avaient assisté à la scène « effrayante et attendrissante. » Et, le 15 février, délibérant à ce propos, il dit : « Considérant que l'on ne peut trop récompenser le citoyen qui expose sa vie au plus grand danger pour sauver celle de son semblable ; considérant d'ailleurs que la ville de Montignac, sujette à de fréquentes inondations, mérite plus que partout ailleurs de tels encouragemens, le directoire estime qu'il y a lieu à accorder au susnommé la somme de cent livres. » Voilà Barbefine pourvu. Le directoire ne s'en tint pas là. Comme il récompensait la vertu, il aima ce travail. Il inventa Cailloud dit Lachenau, qu'on oubliait et qui, somme toute, n'avait rien fait, que de se déshabiller promptement, mais qui avait eu de bonnes velléités : la vertu est déjà dans ses primes intentions. « Le directoire ne doit pas passer sous silence une action encore plus étonnante... » Il faut, en pareil cas, exagérer... « Au moment qu'une troupe de citoyens assemblés regardait la mort de cet enfant comme inévitable, un d'eux se détache, court sur le bord de l'eau, se dépouille et, sans être effrayé du danger qu'il courroit, alloit se jetter à la nage pour sauver cet enfant ou périr avec luy... » Il y allait ; et il faudrait être du Nord pour songer qu'il n'y alla point... « Le courage que l'on connoit à ce citoyen ne permet pas de douter que le nommé Cayou dit Lachenau n'eût exécuté son héroïque projet — si, au même instant, ledit Barbefine ne se fût élancé dans le bateau, qui par cette action sauva sans doute à la fois l'enfant et le malheureux qui vouloit courir à son secours... » Le directoire du district trouvait le projet de Cailloud plus étonnant encore que l'acte de Barbefine ; pourtant, s'il accordait cent livres à Barbefine, il n'en donnait que trente-six à Cailloud. L'on s'emporte : c'est l'enthousiasme ; puis on se calme et on remet les choses au point.

(1) Archives de la Dordogne, L. 158.

Le Département reçut la délibération du district. Mais il avait beaucoup à faire, pour la rentrée des impôts, et mille choses ; puis, à Périgueux, les exploits de Barbefine et de Cailloud n'excitaient pas les imaginations comme au bord de la Vézère ; puis il y a, même au début des révolutions, des jours où la vertu est priée d'attendre. Le Département n'examina que le 26 mai la délibération du district. Il l'approuva. Il prit en considération le « civisme » des sauveteurs ; et, « vu leur peu de fortune, » il voulut récompenser leur dévouement « de manière à satisfaire leur patriotisme » et aussi « leur intérêt. » Il décida « que la commune de Montignac serait extraordinairement assemblée aux jour, lieu et heure indiqués par le conseil général afin qu'en présence de tous les citoyens, et au nom de la patrie le nommé Grangier reçoive des témoignages de la reconnaissance que doit la patrie à ceux de ses membres qui exposent leur vie pour lui conserver des citoyens, et le nommé Cailloud des éloges de sa bonne volonté qu'il a si ouvertement démontrée pour le même sujet ; qu'il serait fait un procès-verbal qui contiendra non seulement le narré de l'action des nommés Grangier et Cailloud, mais encore la description de la cérémonie ci-dessus ordonnée... » Une copie pour Grangier, une autre pour Cailloud et une autre pour le Département, qui la communiquera à tous les districts. Tout cela, pour satisfaire le patriotisme des sauveteurs. Quant à leur intérêt, le département consentait à leur donner de l'argent, oui, mais « à titre de secours et à raison de leur pauvreté, non comme récompense, » car « ces belles actions ne doivent jamais être récompensées avec de l'argent. » Le principe posé ainsi, la « charité » mise à sa place, le Département grattait un peu sur la générosité du district ; il diminuait Cailloud principalement : Barbefine aurait quatre-vingt-trois livres, et Cailloud vingt (1).

Le conseil général de la commune de Montignac fut convoqué en séance extraordinaire le 8 juin. Et il arrêta ce qui suit : « Le mardi 14 du courant, troisième fête de la Pentecôte, à l'issue des vêpres, la municipalité et les notables réunis partiront de la maison commune avec le nommé Grangier dit Barbefine et Cahiou dit Lachenaux et se rendront, au son du tambour et environnés de la garde nationale, dans l'église

(1) Archives de la Dordogne, L. 3, f° 48.

paroissiale dite de Saint-Pierre où tous les citoyens seront invités à se trouver par une proclamation qui sera publiée et affichée à cet effet. Là, en présence du public, de la municipalité et des notables, Grangier et Cahjou seront loués et félicités, au nom de la patrie, de leur courage et de leur zèle pour le salut des citoyens et on annoncera les récompenses que le département a cru devoir accorder à leur action. M. Joubert, juge de paix et membre du conseil général de la commune, est chargé de porter la parole dans cette occasion au nom de la municipalité... Le directoire du district de Montignac sera invité à cette cérémonie vraiment civique, afin de lui donner par sa présence plus d'appareil et plus d'éclat (1). »

Ainsi, pour le discours, on s'adressait à M. Joubert; non que ce fussent là ses attributions : le maire semblait naturellement désigné pour le grand rôle d'orateur, dans cette fête municipale. Mais, sans doute, on se fiait à l'éloquence de M. Joubert, homme d'étude, ami des orateurs parisiens; et l'on avait eu la bonne idée de croire que personne ne le vaudrait en la circonstance. C'est ainsi que Joubert, qui ne fut pas académicien, eut cependant à prononcer le premier discours sur les prix de vertu : ce noble usage, si fécond, préluda par les sauveteurs et, on le sait, continua pareillement. Un genre naît.

La fête se déroula comme elle avait été annoncée. Il faut imaginer, dans le cortège des conseillers municipaux et généraux qui accompagnent les deux héros de la cérémonie, le héros efficace et le héros d'intention, M. Joubert en beau costume. L'austère modestie que les législateurs imposaient premièrement aux juges de paix n'a point tenu. Dès la fin de mars, on leur a décerné l'uniforme que souhaitaient la plupart d'entre eux. Et M. Joubert, avec la culotte courte, porte l'habit à la française, le chapeau rond, relevé par le devant et surmonté d'un panache de plumes noires. Il a sur le côté gauche de l'habit, sur le cœur, un médaillon ovale, en étoffe, bordure rouge et, sur le fond bleu, cette inscription en lettres blanches : *La loi et la paix.* Le concours du peuple émerveillé regarde ces magistrats, ces administrateurs qui honorent magnifiquement la vertu populaire. On a choisi un jour férié, afin que tout le monde fût là, tout Montignac et les amis des communes voi-

(1) Registres de la municipalité (mairie de Montignac).

sines. Dans la foule et, croyons-le, aux premières places, il y a les sœurs, frères et cousins de M. Joubert, toute la parenté, Jean Boyer, Warwick de maire et de juge de paix, qui triomphe avec le grand homme qu'il a imposé, et Mme Joubert, la maman du grand homme : elle triomphe aussi, avec timidité, non sans crainte. Il y a, dans cette cérémonie, de quoi l'émouvoir, quand elle va entendre son fils, et de quoi la déconcerter, quand son fils, qui n'est pas entré dans les ordres, va parler à l'église. C'est une singulière idée qu'on a eue de placer à l'église paroissiale cette cérémonie civique. Ce n'est pas encore une idée impie : on a soin d'attendre la fin des vêpres. C'est déjà une idée assez désinvolte, qui emprunte, pour le civisme, l'édifice religieux et qui s'habitue ainsi ou se prépare à l'usurper.

En l'honneur de Grangier dit Barbefine et de Cailloud dit Lachenau, M. Joubert lut un charmant discours (1). Il est fort long ; je n'en puis donner ici que des passages. « Jean Grangier et Pierre Cailloud, c'est pour vous qu'on s'est assemblé. C'est pour vous seuls que tant de pompe est étalée à tous les yeux. C'est pour vous qu'on a pris ces armes, qu'on a levé ces étendarts, que nos magistrats ont marché, qu'ils ont déployé leurs écharpes, que le public s'est empressé, qu'on est accouru dans ce temple où nous sommes tous devant Dieu ; et c'est pour vous seuls que ma voix se fait entendre en ce moment... Apprenez, qui que vous soyez, vous tous présens à cette fête, que les lois nouvelles sont justes, que la patrie est libérale, que l'autorité populaire est favorable à la vertu ; et ne tardez plus à aimer les trois pouvoirs qui nous gouvernent, en voyant deux pauvres pêcheurs qu'on honore à l'égal des rois... »

Voilà l'exorde. En le recopiant, quelques années plus tard, Joubert ajouta cette note amusante, et qui caractérise le judicieux changement de ses opinions. C'est à propos des trois pouvoirs : « On disoit alors *la nation, la loi, le roi ;* c'étoit le délire du temps : même celui de quelques sages. Les autres n'en sont pas guéris. »

Puis Joubert invoquait l'enfant du sauvetage : « Paroissez, enfant fortuné, vous qui n'en étiez pas connu (de Grangier ni

(1) J'en ai retrouvé plusieurs brouillons et une rédaction que Joubert refit plus tard. (Archives de Mme Henri de Lander.) Les brouillons portent les dates du 19 et du 29 avril, du 28 mai et prouvent ainsi que Joubert s'était mis à la besogne dès avant la délibération du conseil général.

de Cailloud), lorsque les cris d'un autre enfant leur annonçant votre désastre, ils accoururent sur la berge, au lieu d'où partoit cette voix. Et là, vous découvrant au loin, entouré des bouillonnemens de la Vézère débordée avec un fracas si terrible, ils ne délibérèrent pas, mais foulèrent aux pieds la crainte, mais continuèrent leur route, mais poursuivirent leur essor, mais abandonnèrent la terre, mais s'élancèrent dans leur barque et repoussèrent nos rivages avec tant d'intrépidité, aveugles et sourds aux dangers, sitôt qu'ils eurent vu le vôtre. Joseph Faure âgé de huit ans, vous qui seriez enseveli dans le sein de la vaste mer où vont se perdre nos rivières et dès longtemps ne vivriez plus si ceux-ci n'avoient pas vécu et n'avoient pas été hardis, paroissez dans cette assemblée avec vos deux libérateurs... »

Joubert, qui aime les légendes, raconte que déjà des récits merveilleux entourent le sauvetage du petit Joseph Faure. On dit que, quand il fut dans la barque, le flot s'apaisa comme par miracle et que l'enfant fut ramené comme en un berceau. Joubert invente ce joli trait : « Et vous ne craignîtes rien, parmi tant de sujets de crainte, que le blâme de vos tuteurs et le courroux de votre mère. » Puis, jouant avec l'allusion marine : « Croissez pour servir la patrie, au tillac ou à la manœuvre, dans les tempêtes politiques, et pour aider vos bienfaiteurs, en secret et publiquement, dans les orages de la vie. Ils sont battus de tous ses vents ; ils sont en proye à ses tourmentes. Ils en éprouvent les détresses : ils en habitent les rochers... » Joubert, assez drôlement, fait un sort égal à Barbefine et à Cailloud ; « car vous êtes inséparables, et qui voudroit vous séparer ? »

Le récit du sauvetage commence d'une façon délicieuse : « C'étoit l'heure où chaque famille est rappelée à son foyer par nos coutumes domestiques, et où le silence des rues, aussi désertes que muettes à cette hauteur du soleil, annonce au voyageur qui passe dans les murs de notre cité que les travaux et les loisirs, également interrompus, ont parmi nous pour intervalle, comme au temps où vivoient nos pères, le repas du milieu du jour. Leur départ n'eut qu'un seul témoin... » Et puis : « Eux-mêmes étoient donc attendus au sein de leurs pauvres familles. Leur toit exhaloit sa fumée, leur siège étoit mis à sa place... Ils oublièrent leurs maisons et ils s'oublièrent eux-mêmes. Ils écoutoient une autre voix. Ils entendoient un autre appel. Ils acceptoient une autre invitation... »

Je ne sais pas si ce discours eut un grand succès. Je crois que oui. Certes, il ne semble pas exactement approprié à la simplicité villageoise qui devait l'accueillir. C'est pour cela qu'il a dû plaire. Un auditoire modeste n'aime pas qu'on se soit incliné vers lui ; et, quitte à ne pas tout comprendre, il goûte qu'on lui offre des merveilles, même difficiles. Joubert avait travaillé son discours avec ce scrupule méticuleux, avec cette coquetterie subtile où, sans doute, on sent la recherche, mais où l'on voit aussi la trouvaille. Il avait, comme dans ses écrits les plus achevés, veillé au rythme de ses phrases, balançant avec soin les octosyllabes qui font, de ses paragraphes, des strophes et donnent à la pensée ainsi rendue l'accent d'un poème plutôt que l'accent oratoire.

Au total, un singulier discours. Un discours cependant, et où ne manque pas la rhétorique, où ne manque même pas la rhétorique de l'époque révolutionnaire. C'est, par endroits, le ton de l'époque ; ce l'est avec modération : et Joubert, à l'église, a nommé Dieu. Mais il a parlé de la Nation ; et l'exubérance avec laquelle il a vanté ces pêcheurs qu'on traite comme des rois est bien du temps où les rois déclinent à mesure que le peuple monte. Il y a entre ces idées, si l'on peut dire, démocratiques et la fine préciosité de la forme un contraste qu'il n'a peut-être pas souhaité, qu'il a certainement aperçu, et tel qu'on y prend un malin plaisir, tel en effet qu'on se demande si l'éloge de Barbefine et de Caillond n'est pas enveloppé de quelque ironie à laquelle se serait amusé Joubert. Mais non ; ou, plus exactement, son ironie est bonhomie : il ne se moque pas. Ce qui donne à beaucoup de ses écrits l'air de l'ironie, c'est que, de nature, il est un homme extrêmement solitaire. Pour sortir de lui-même et aborder les autres gens, il lui faut maintes cérémonies. Et il s'apprête et, pour ainsi dire, fait toilette. Alors, il n'a pas toute spontanéité. Cela n'empêche pas qu'il soit parfaitement sincère. Mais il s'est dédoublé : le moi qu'il montre n'est pas tout lui-même. Ces complications de l'esprit sont visibles surtout dans un exercice oratoire où un simple orateur eût donné, sans marchander, tout son vain cœur expansif. Voilà le caractère de ce discours si étrange, si drôle et, dans l'œuvre de Joubert, si particulier.

Cela, c'est la grande occasion, la solennité. Dans le train-train quotidien, Joubert est assez occupé par son métier de juge

de paix. Ses attributions, comme en témoignent ses jugemens et procès-verbaux, sont très nombreuses. C'est à lui que revient la charge de poser les scellés. Puis il décerne des mandats d'amener, les fait exécuter par la gendarmerie et met en prison préventive les inculpés que jugeront les tribunaux compétens. Une fois, c'est le garçon de boutique d'un armurier : il a volé un canon de fusil. Une autre fois, c'est une femme qu'on a dénoncée comme lançant de faux « billets de confiance. » Joubert l'interroge, il examine les billets ; et, comme complice éventuel, il fait arrêter le mari.

La plupart du temps, il ne s'agit que de petites querelles d'argent. Le juge de paix est compétent, et sans appel, pour les causes dont l'intérêt n'excède pas cinquante livres et, avec appel, jusqu'à cent livres. Joubert tâche d'amener à la bonne intelligence les disputeurs. Ensuite, il copie très exactement la formule de son jugement sur les modèles fournis par le *Code de la justice de paix* qu'a imprimé Didot le jeune et qu'on trouve, en province, dans tous les bureaux de poste. Sous ce titre engageant, *Dormi secure*, il y avait, au moyen âge, des recueils de plans pour les sermons des prédicateurs. Le *code* est le *Dormi secure* du juge de paix.

Jean Lapeyre réclame à Jean Lasserre une somme de cinq livres. Eh bien ! il aura trois livres ; et qu'il s'en contente ! On réclame à Élie Granger vingt-sept livres. Granger, devant le juge de paix, compte à ses réclamans les vingt-sept livres ; et tout est dit. Claire Cournu réclame à Jean Larivière douze livres. Joubert condamne Larivière à payer, dans la quinzaine, les douze livres et les dépens, qui montent à une livre, deux sols, six deniers. Jean Larivière est mauvais payeur. Quelques semaines plus tard, il est encore appelé devant le juge de paix, pour seize livres, en payement d'une mouture à lui vendue. Il ne se présente pas : il est condamné à payer sous peine de contrainte par les voies de droit.

Le 25 septembre 1791, Boutan réclame à Taray le payement de ses droits de métive et quatre livres seize sols pour des fournitures de comestibles. Eh bien ! pour les droits de métive, Taray donnera trois picotins de blé, pas plus, car Boutan reconnaît avoir déjà reçu un quarteron de grain. Les quatre livres seize sols, Taray les devra payer, à moins qu'il ne prouve que Boutan ne lui réclamait pas davantage avant de recevoir un

acompte. On imagine la dispute des bonshommes, les aveux, les restrictions, l'embrouillement, et Joubert qui, faute de pièces démonstratives, arrête au passage les faits certains, les faits probables.

Sauf pendant une partie du mois de novembre 1791, où il est absent, — je ne sais pas où il est ; et alors Tardif, l'assesseur, fait fonction de juge de paix chez lui-même Tardif, — Joubert a constamment à examiner ces petites histoires insignifiantes et tatillonnes. Il s'y montre soigneux de joindre la douceur à l'équité. Par exemple, Pierre Blanc réclame à Fontaine vingt livres, pour du bois dont il a prouvé la livraison. Et Fontaine reconnaît avoir acheté ce bois, l'avoir reçu, devoir vingt livres ; mais quoi ? l'« état de sa fortune » ne lui permet pas de s'acquitter avant la Saint-Martin. Joubert le condamne à payer dans les quarante jours. Et c'est charmant, parce que nous sommes le 2 octobre et que la Saint-Martin tombe le 11 novembre, tout juste dans quarante jours. Ainsi Fontaine payera quand il avoue qu'il peut le faire.

Les plaideurs vont et viennent. Il y en a qu'on revoit sans cesse, tantôt demandeurs et tantôt défendeurs. Ainsi le notaire Vignal, à qui Jean Julia réclame treize livres. Il fait défaut : on le réassigne. Le voici : et il est condamné à payer les treize livres, plus les dépens. Un peu plus tard, le voici encore. Il réclame vingt livres à Jean Perrier. Et c'est donc Jean Perrier qui fait défaut : le notaire Vignal en profite.

Si les débiteurs ne se gênent pas pour manquer à l'appel de leur nom, les assesseurs aussi en prennent à leur aise. Les plaideurs sont là ; l'un d'eux est, en personne, M. le maire. Ils ont affirmé, l'un ceci, l'autre cela. Il s'agit de dresser procès-verbal de leurs dires. Et il manque l'un des assesseurs. On l'attend. Il ne vient pas. Que faire ? Joubert s'adresse aux parties, leur demande si elles tiendront pour valable un procès-verbal signé de lui et d'un seul assesseur. — Oui, répondent-elles. Joubert leur fait signer cet engagement. Et il juge avec un assesseur ; voilà tout.

Les femmes sont très occupantes. Les femmes et les filles. Un jour, c'est la demoiselle Michel qui vient trouver Joubert et le prie d'enregistrer sa déclaration de grossesse. Elle dénonce « pour auteur » François Clédat, qu'elle accuse « de l'avoir séduite sous promesse de mariage après quatre années de fréquen-

tation assidue et publique et approuvée par la mère de Clédat. » Joubert écrit et signe. Une insupportable mégère, c'est la veuve L'Été. Granger, — l'un des nombreux Granger de Montignac, celui-ci procureur de la commune, — avait à bail une maison qu'il sous-loua à la veuve L'Été. Mais, à l'expiration du bail de Granger, la veuve ne déménage pas. Elle dit qu'elle rendra les clés d'un jour à l'autre : elle ne les rend pas. Granger l'assigne. Elle ne bouge pas. Joubert lui donne vingt-quatre heures pour décamper, « à peine d'y être contrainte par éjection de ses meubles. »

Et puis, nous retrouvons Léonarde Braÿ, cette Léonarde que Pierre Marfonds avait calomniée. Au mois de mars 1791, Joubert a cru les réconcilier. Pas du tout! Un an plus tard, querelles nouvelles. Marfonds réclame à Léonarde cent francs qu'elle lui doit peut-être. Et voici toute une petite scène de village. Plusieurs témoins. Du monde. Soudain, Queyroy, le greffier, s'en va. L'audience est interrompue. Aura-t-on dérangé ces gens inutilement? Joubert consulte son code. Il prend la plume; il écrit : « Et en cet endroit de l'audition, une cause légitime ayant éloigné notre greffier et son absence pouvant être contraire aux parties pour la perte de leur temps et celui des témoins si l'audition était remise à un autre jour, nous juge de paix avons rempli les fonctions du greffier absent selon qu'il est permis aux juges de paix par décision du comité relatée à la page 58 du Code de paix. » On entend le témoin Pierre de Biere. Environ trois semaines avant le carnaval, il descendait le chemin du château pour se rendre à la grande place. Il entendit Marfonds demander de l'argent à Léonarde, qui répondit : — « Ne fais pas tant de bruit pour cent francs que je te dois. Je les ai employés en marchandises; je te les remettrai. » Joubert insiste. Il faut que le témoin précise toutes les circonstances d'heure et de lieu : c'était auprès du jardin de Marfonds, vers onze heures, pas un dimanche, un jour ouvrable. Et il ne sait pas autre chose. Deuxième témoin : Jacques Martin. Mais Léonarde le récuse comme « suspect de subornation. » Il y a deux semaines, elle l'a rencontré. Il était ivre; il lui a dit : — « Écoute, Léonarde. J'ai entendu parler de toi aujourd'hui; et il s'agit pour toi d'une affaire de grande conséquence... » On voulait lui faire dire que Marfonds avait prêté de l'argent à Léonarde. Mais : — « Pour rien au monde, je ne le dirai. »

Léonarde le récuse comme parent de Marfonds : or, Marfonds et Martin nient cette parenté. Elle le récuse comme débiteur de Marfonds : Martin accorde que son père devait de l'argent à Marfonds; mais lui, Pierre, a tout payé. Léonarde le récuse comme débiteur du sieur Castelane, beau-père de Marfonds : Martin consent. On l'entend tout de même. Le mercredi précédant le mardi gras, à l'heure du marché fini, environ midi, Martin sortait du cabaret de la Négrille. Il y était entré pour chercher Antoine Lacabane et l'inviter à déjeuner. Il sortit et vit Marfonds causant avec Léonarde. Il s'arrêta, ayant besoin de s'arrêter. Il entendit Marfonds dire à Léonarde : — « Eh bien! Léonarde, quand me remettras-tu mes cent francs? » et Léonarde répondre : — « Je sais bien que je te les dois. Je les ai employés à acheter des marchandises, mais je te les remettrai. » Il n'entendit que cela. Il ne vit pas autre chose : Marfonds rentrait chez lui. Comment Martin sait-il que Marfonds rentrait chez lui? Et Joubert pousse le témoin. C'est que Marfonds, venant de la halle, suivait le chemin qui mène à sa maison. Et lui, Martin, après cela? Il s'en alla dîner chez Castelane. Dîner? Ne venait-il pas d'inviter un ami à déjeuner? Joubert s'étonne que Martin n'eût pas déjeuné, à l'heure de dîner. Martin répond qu'il a bu « deux coups » avant de quitter son domicile. Mais la Négrille a deux maisons : où alla Martin? — A la maison vieille, sise dans la Teillade (c'est la rue où l'on débarrasse le chanvre de son écorce). Martin n'a-t-il pas parlé à Marfonds? Oui, d'abord. Sous la halle; et pour l'inviter à déjeuner. Plus tard, à la Négrille, il cherchait un troisième convive. Et Marfonds a répondu : — « Je vais à la maison et reviendrai dans le moment. » Quoi?... Martin disait avoir conjecturé que Marfonds rentrait chez lui. Maintenant, Marfonds le lui a dit? Martin répond « qu'il a dit la vérité. » Puis, avant de s'éloigner, comment n'a-t-il pas rappelé à Marfonds sa promesse de venir déjeuner? C'est qu'il ne voulait pas interrompre la conversation de Marfonds et de Léonarde. Marfonds au moins est-il venu déjeuner? Il n'est pas venu. Où était précisément Martin, quand il a entendu Marfonds et Léonarde? Devant la porte du faiseur de chaises. Léonarde et Marfonds étaient séparés de lui par la longueur d'une autre maison. N'est-il pas étonnant qu'il les ait entendus de si loin? Il les a entendus. Il n'a rien à dire de plus. On devine, dans tout cela, des roueries. Joubert les soupçonne; et il tâche de dépister

le mensonge. Sa subtilité de dialecticien est aux prises avec la malice paysanne. Il renvoie le jugement à la prochaine audience. Mais je n'ai pas le procès-verbal de la prochaine audience et j'ignore ce que devint la querelle de Marfonds et de Léonarde.

Ainsi travaille, à Montignac, Joubert. Sa compétence est limitée aux petites affaires. Mais la loi ordonne que nulle affaire ne soit portée au tribunal du district sans qu'il ait été fait d'abord un essai de conciliation. Le demandeur doit premièrement appeler son adversaire devant le juge de paix, lequel tentera d'épargner un procès. Joubert, avec ses deux assesseurs, se réunit alors en « bureau de paix. » Quelquefois il convainc les plaideurs : et l'un paye à l'autre ce qu'on lui réclame. Quelquefois, il nomme des arbitres. Le plus souvent, il exhorte les parties à « terminer à l'amiable; » il leur propose « divers moyens de conciliation; » il les leur propose sans nul succès; et il les renvoie « à se pourvoir sur leurs prétentions respectives devant les juges compétens. »

Telles sont les occupations de Joubert. Sans doute lui a-t-il fallu quelque temps pour s'habituer à elles, pour s'habituer aussi à ses compatriotes retrouvés qui, après une longue absence, l'étonnent, le déconcertent. Il a prévu cette difficulté. Peu de jours avant de quitter Paris pour Montignac, il notait : « Dire vivement et avec feu des choses froides, coutume des Méridionaux. C'est que leur vivacité ordinaire vient de leur sang, non de leur âme. » Ces gens parlent beaucoup. Et Joubert, lui, est un grand ami du silence. Il écrit : « Entendez-vous ceux qui se taisent? » Il a plus de peine à entendre ceux qui parlent énormément.

Puis il se reprend, peu à peu. Malgré les audiences, les procès-verbaux, le tracas perpétuel, il travaille. Il s'est mis à de fortes lectures. Il lit assidument le *Cratyle*, et note : « La lecture de Platon est comme l'air des montagnes. Elle ne nourrit pas, mais elle aiguise nos organes et donne le goût des bons alimens. » Et il note : « Par le souvenir, on remonte contre le temps, par l'oubli, on en suit le cours. » Il note : « Dans tous ces temps de trouble, on fait et on souffre de grands maux. » Il note : « Quand l'événement est ancien, l'histoire a déposé sa lie. » Mais il vit dans le tumulte présent. Il lit Platon; et, animé par sa lecture, il lit en lui-même. Il note ensemble des extraits de Platon et ses

pensées à lui. C'est la méthode qui l'amuse le plus. Il lit les douze livres des *Lois* et il écrit les élémens de sa politique. Ce n'est pas celle d'un énergumène. Il écrit, par exemple : « Il faudroit qu'il y eût pour les peuples une histoire secrette des bienfaits des rois et des princes, et pour ceux-ci une autre histoire secrette des justes châtimens que les peuples ont quelquefois infligés aux princes et aux rois. Les rois ne devroient lire que celle-ci et les peuples que celle-là. » Je crois qu'il juge ses contemporains, quand il écrit : « Vous ne semez là que des ronces; elles porteront des épines. » Il se méfie des improvisateurs sociaux et leur dit : « Nous sommes dans le monde ce que sont les mots dans un livre. Chaque génération en est comme une ligne, une phrase... » Il sépare énergiquement la religion et le reste : « Hommes, mêlez-vous des choses humaines; dieux, mêlez-vous des choses divines. » La philosophie l'entraîne assez loin dans l'incertitude : « Dieu ! soit que vous soyez un, ou soit que vous soyez plusieurs... » Et cette opinion d'un pessimiste narquois : « C'est l'ouvrier qui a fait le monde; l'homme fut fait par ses apprentis. » Il compose une prière de philosophe : « Dieu ne peut pas être connu. Faites à Dieu cette prière : Être sans fin et sans commencement, vous êtes ce que l'homme peut concevoir de meilleur. Comme un rayon de la lumière est enfermé dans tout ce qui brille, un rayon de votre bonté reluit dans tout ce qui est vertu. Tout ce que nous pouvons aimer et qui est aimable montre une part de votre esprit, une apparence de vous-même. Toutes les beautés de la terre ne sont qu'une ombre projettée de celles qui sont dans le ciel. Rendez-nous semblables à vous autant que notre nature grossière permettra cette ressemblance, afin que nous soyons participans de votre bonheur autant que le permet cette vie. »

Ses idées sociales, on en trouve l'indication dans ces lignes : « Les hommes naissent inégaux. Le grand bienfait de la société est de diminuer cette inégalité autant qu'il est possible et c'est à ce but qu'elle doit tendre en rendant le faible fort, le pauvre riche, l'ignorant éclairé et le malade bien portant, et procurant à tous la sûreté, la propriété nécessaire, l'éducation et les secours. » Lisant Aristote, il écrit : « Les hommes ont partagé les terres; ils n'auroient dû partager que les fruits. »

Pour occuper Joubert, il y a aussi une grande tendresse qui lui est venue à l'égard de Mlle Moreau, de Villeneuve-sur-Yonne.

Mlle Moreau perd en peu de temps un frère, une amie ; Joubert lui adresse, deux fois la semaine, de douces et pénétrantes lettres consolatives. Dans ces lettres, on lit : « J'ai de grandes occupations et de grands devoirs. Il me reste si peu de temps qu'il ne m'est pas même possible de me souvenir de vous à mon aise... » Et puis, du 3 août 1791 : « Les événemens, qui ont donné partout beaucoup d'occupation aux hommes publics, ne leur ont pas permis de se livrer entièrement et avec assiduité à leurs affections privées. J'ai éprouvé plus qu'un autre cette contrariété et, dans les premiers momens de votre perte, je n'ai pas pu m'affliger aussi parfaitement que je l'aurois voulu... »

Dans l'exercice d'une magistrature modeste, il avait conscience d'être un homme public, non pour en tirer vanité, mais pour accomplir un devoir.

Les derniers temps qu'il passa à Montignac, il se mêla d'une aventure assez comique, assez petite, importante pour la commune et qui, sur les bords de la Vézère, excita grandement les passions. Il y avait rivalité entre Montignac et Terrasson, gros bourg bâti en terrasse et où, dit Latapie, on avait l'humeur vive et satirique.

Le 23 août 1790, l'Assemblée constituante désigna les localités où siégeraient les tribunaux de chaque district. Et Montignac était le siège du district, mais Terrasson fut choisi comme siège du tribunal. C'était un honneur, et aussi un avantage matériel, par la fréquente et profitable venue des plaideurs. Montignac fut blessé, courroucé même. Or, le district était composé de sept cantons ; et Terrasson se trouvait à l'extrémité du district. Montignac organisa une intrigue et insista, auprès des cantons, sur la difficulté qui résultait pour eux de la situation mal commode de Terrasson. Six cantons, tous excepté Terrasson, quarante-huit paroisses contre douze, adressèrent à leurs députés une pétition tendant à ce que le tribunal fût transporté à Montignac. Les députés considérèrent que « cette expression du vœu public » devait être transmise à l'Assemblée nationale. Le Comité de constitution répondit qu'il fallait en référer aux administrateurs du Département. Ceux-ci refusèrent d'aller dans le sens qu'indiquaient les députés ; et Terrasson fut ainsi consacré dans son privilège : il installa son tribunal. Montignac se

résignait mal ; Montignac attendit et guetta l'occasion de faire pièce à son rival (1).

L'occasion ne se présenta que deux années plus tard, lors du renouvellement des tribunaux, le 20 septembre 1792. Les électeurs, « en vertu des pouvoirs reçus de leurs commettans, » arrêtèrent que le tribunal serait irrévocablement fixé à Montignac. Le directoire du district les approuva, considérant que l'Assemblée nationale avait affirmé la souveraineté du peuple. Donc, le peuple, assemblé en collège électoral, était souverain ; et Terrasson « heurtait de front la souveraineté du peuple. » C'était opposer à la Constituante la Convention ; c'était assez habile. Terrasson passa outre, convoqua les juges. Mais le district cassa cette convocation (2).

Le 20 octobre, la querelle prit un caractère aigu. La municipalité de Terrasson envoya au district un nommé Chalard qui, sur les quatre heures du soir, se présenta, porteur d'un message énergique. Le directoire pria l'un de ses membres, le citoyen Sorbier, d'étudier le message et de composer un rapport. Là-dessus, Chalard « s'échauffe ; » il exige une décision « dans la minute. » On l'invite à observer que le problême est important et veut au moins un court délai. Il sort; et, à cinq heures et demie, il envoie au district un huissier faisant sommation de répondre. Le directoire répond qu'il répondra le lendemain. Le lendemain matin, Sorbier donne son rapport ; son avis, adopté, est remis au secrétaire, « pour l'expédier. » Chalard s'échauffe de nouveau. Il réclame son mémoire : avec la décision du district, son mémoire sera expédié au Département. Chalard prétend le porter lui-même au Département; on le lui refuse. Il envoie encore l'huissier, cette fois chez le secrétaire du district. Le directoire écrit aux administrateurs du Département, avec une fausse douceur : « Les membres du directoire font volontiers le sacrifice de ce qui leur est personnel ; mais, revêtus des fonctions honorables d'administrateurs, il est de leur honneur et de leur devoir de maintenir la hiérarchie des pouvoirs et de ne pas souffrir qu'un individu soi-disant envoyé de sa municipalité vienne faire des actes tortionnaires tendant à violenter leurs délibérations, qui doivent émaner de la sagesse et de la tranquillité. » Il reproche à ce Chalard de n'avoir négligé « aucun

(1) Archives de la Dordogne, L. 516.
(2) *Id.*, L. 518, n° 387.

moyen pour le vexer de la manière la plus offensante. » Quant à lui, directoire du district, sa délicatesse ne lui a pas permis de prendre des « mesures vigoureuses ; » il compte sur la sagesse du Département (1).

Le Département déféra l'affaire à la Convention. Il ordonna qu'en attendant, la justice suivît son cours : jusqu'à l'arrêt de la Convention, les juges continueraient de siéger à Terrasson (2). C'était compter sur la sagesse de deux petites villes en colère. Montignac convoqua les juges nouvellement élus. Terrasson fit de même. Le district, partisan de Montignac, annula la convocation de Terrasson. Le Département, lui, annula les deux convocations. Dans l'incertitude, les juges nouvellement élus choisirent le séjour qui leur plaisait le mieux. Un juge et un suppléant, Terrasson ; trois juges, avec le commissaire national, Montignac. Et voilà un singulier tribunal, dont les membres siègent à quinze kilomètres les uns des autres.

Le directoire du district écrivit aux « Conventionnaires. » Il leur représenta que cette division privait de justice les justiciables et laissait dans l'esprit des paisibles citoyens une incertitude dangereuse. Il ne voulait pas être « le spectateur tranquille du désordre. » Il suppliait les représentans de se prononcer le plus tôt possible, — et de confirmer « le vœu de l'assemblée électorale, qui est celui des six septièmes du district. » Les « Conventionnaires » avaient d'autres occupations. Le district sentit qu'il fallait insister. Il insista le 30 octobre. Il demandait quoi ? un quart d'heure. Et ce n'était pas pour Montignac ni (certes) pour Terrasson, mais pour l'équité. « La justice souffre, la fermentation règne, et le peuple est impatient du grand acte de justice qui va émaner de ses représentans... L'intérêt du district vous est cher, sans doute. Hâtez-vous de satisfaire le vœu des six septièmes d'un district prêt à périr avec ses administrateurs pour la grande cause de la liberté universelle. » Les « Conventionnaires » avaient autre chose en tête. Alors, le 16 novembre 1792, le district décida de se passer d'eux. Il écrivit tout droit au ministre Roland, « avec cette franchise digne d'une administration vraiment républicaine. » Il priait Roland de solliciter la Convention : « Oui, vertueux Roland, ou la loi triomphera, ou nous périrons pour son entière exécution ; telle

(1) Archives de la Dordogne, L. 524.
(2) *Id.*, L. 518, n° 393.

est notre profession de foi. » Je ne sais ce que fit Roland : rien, probablement. Montignac continua de lutter. Montignac envoya saisir à Terrasson les registres et papiers du greffe. Et le district écrivait à la municipalité de Terrasson : « Vous n'ignorez pas, citoyens, que les corps administratifs et municipaux ne doivent se mêler en rien de ce qui seul concerne l'ordre judiciaire... » Et que faisait donc ce district?... « Vous êtes trop prudent et trop ami des lois pour mettre la moindre opposition à la remise de ces papiers absolument nécessaires pour le bien de la justice. »

On le voit, l'affaire est compliquée. Terrasson ne renonce pas au privilège qu'il tient de la Constituante. Montignac, en spéculant sur le principe de la souveraineté populaire, a fait une sorte de coup d'État. La loi est pour Terrasson ; le district est pour Montignac. Et en déférant la cause à la Convention le département n'arrange rien, la Convention ayant autre chose à faire.

C'est alors que le district eut recours à Joubert. Il n'était pas facile d'intéresser à une petite querelle de bourgades périgourdines les Conventionnels de Paris. Il était plus facile d'atteindre les commissaires de la Convention, Carnot, Garreau et Lamarque envoyés par elle aux frontières des Pyrénées et qui, pour lors, se trouvaient à Libourne. Joubert leur fut envoyé. Son entrevue avec les commissaires de la Convention nous est révélée par une lettre qu'il adressa, pour rendre compte de son effort, aux administrateurs du district : « Aux administrateurs composant le directoire du district, à Montignac-sur-Vézère. Citoyens administrateurs du district, vos réclamations et vos plaintes ont obtenu l'attention qui leur étoit due. Le reportement provisoire du tribunal à Montignac est maintenu par toute l'authorité des commissaires de la Convention et cette authorité est sans limites dans tout ce qui intéresse aussi essentiellement l'ordre public. Il est ordonné à la municipalité de Terrasson de rentrer dans ses bornes et de livrer les papiers du greffe au greffier, comme vous le verrez par l'arrêté cy-joint. Un libre cours est enfin rendu à la justice interrompue. Agréez, citoyens, que je me félicite de n'avoir pas été inutile aux efforts de votre zèle et de votre amour pour le bien général de mon pays. — J. Joubert président du tribunal de conciliation. Bordeaux, 1er de l'an 1793, an 2e de la R. F. — P. S. Les ordres des commissaires

arrêtés à Libourne le 26 décembre n'ont pu être définitivement expédiés que ce jour 1er janvier (1). »

Ainsi Joubert avait très bien emporté l'affaire. Dans leur arrêté (daté, non du 26, mais du 25 décembre 1792), les commissaires de la Convention s'appuient sur « l'exposé qui leur a été fait au nom des citoyens de six cantons sur sept composant le district de Montignac : » ils ne citent pas nommément Joubert, comme ne le cite pas le district, sur le registre où il copie l'arrêté des commissaires. Et l'on ignorerait son initiative, sans la trouvaille de cette lettre. Il n'aimait point à faire montre de lui-même; et, comme il se plaisait à publier ses écrits sans les signer, cette activité cachée était celle qu'il désirait.

L'arrêté des commissaires de la Convention fut enregistré à Montignac le 5 janvier 1793. Il résume évidemment les argumens fournis par Joubert. Il note que Terrasson est à l'extrémité du département, que Montignac est central, et plus peuplé, plus fréquenté; il invoque les décisions prises par l'assemblée électorale de Montignac. Il note, — et c'est assez gai, — que l'un des cinq juges élus au renouvellement des tribunaux, « né à Terrasson et y habitant, » y tient des audiences, tout seul, et y prononce des jugemens, élevant ainsi, de son autorité privée, tribunal contre tribunal. Il ordonne, « au nom de la Convention nationale et en vertu des pouvoirs à nous délégués par les décrets, » que le tribunal soit établi à Montignac; que le juge récalcitrant y vienne et que le greffe soit transporté à Montignac (2). Grâce à Joubert, Montignac triomphe.

Terrasson ne se soumit pas facilement. Le juge récalcitrant, Élie-Guillaume Bouquier, frère cadet de Gabriel Bouquier le conventionnel, refusait de quitter sa ville natale. La municipalité révoquait en doute les pouvoirs des commissaires de la Convention et gardait les papiers du greffe. Le citoyen Nicolas Sorbier, commissaire national, adressa au district une pétition tendant à suspendre les officiers municipaux de Terrasson. Le district fit connaître aux commissaires « l'acte incivique et désobéissant » de ces officiers : il avait pris un arrêté de suspension, qu'il espérait voir confirmer par le Département. Il fallut écrire au Procureur général, lui envoyer un gendarme, le

(1) Collection du Sorbier.
(2) Archives de la Dordogne, L. 518.

supplier de faire diligence. Je ne sais pas combien de temps dura l'affaire. Mais Joubert n'était plus là.

Sa lettre du 1er janvier 1793, Joubert la signe « Joseph Joubert, président du tribunal de conciliation. » Il n'est plus juge de paix. Les tribunaux de conciliation, dans chaque district, servaient comme de « bureaux de paix » pour les parties domiciliées dans les ressorts de différentes justices de paix. Ils étaient composés de six membres, que désignait le conseil général. Joubert avait été nommé président de ce tribunal, je ne sais à quelle date, sans doute à la fin d'octobre 1792, quand il cessa d'être juge de paix; et il donna bientôt sa démission pour quitter Montignac.

Pourquoi renonça-t-il à être juge de paix? Eh bien! cette magistrature, qui avait donné de si grandes espérances, ne tarda guère à décevoir tout le monde. Dès le printemps de l'année 1791, Lamarque, dans le *Journal patriotique du Département de la Dordogne*, s'étonne que « la sublimité de l'institution des justices de paix » se détériore. Les juges de paix devaient remédier à « des maux incalculables; » et Lamarque se demande pourquoi ils ne le font pas. C'est qu'ils jugent selon la lettre, au lieu d' « entrer dans le cœur des hommes pour les amener à l'oubli des injures, au désintéressement, à la paix; » c'est que « pour donner des cédules et des sentences, il ne faut que des mains; pour concilier, il faut une âme. » Et l'on n'a pas trouvé une telle âme dans chaque canton. En 1792, le ministre de la Justice déplore le peu d'expérience des juges de paix : les uns sont trop mous, les autres trop raides. Les audiences sont souvent levées, faute d'assesseurs : « ces bonnes gens, qui ont besoin de travailler pour vivre, ne veulent pas s'assujettir aux audiences pour rien. » En 1793, Carnot, dans le rapport qu'il adresse, avec Lamarque et Garrau, à la Convention, écrit : « Des juges de paix, dans les campagnes, font un métier honteux de ce qui ne devroit être que l'exercice d'un ministère paternel et consolant : on leur reproche infiniment de despotisme et une avidité indigne du caractère respectable dont la confiance publique les a revêtus. » Certes, on n'adresse pas de tels reproches au parfait Joubert; mais enfin la profession de juge de paix a perdu sa première poésie, une partie même de sa dignité.

Pendant l'année 1792, les choses avaient pris une tournure

nouvelle, et telle que Joubert ne devait pas l'aimer. Ainsi, l'on changea la formule du serment. Joubert, le 7 octobre, jura d' « être fidèle à la Nation et de maintenir de tout son pouvoir la liberté et l'égalité ou de mourir à son poste. » Il jura ; et il signa.

S'il jura, c'est que ses fonctions touchaient à leur fin et qu'il n'avait pas du tout l'intention de solliciter le renouvellement de son mandat. Comment, tel que nous le connaissons, fût-il resté? Le 22 septembre, le procureur syndic convoquait ainsi les électeurs : « Lorsque, de toutes parts, les despotes réunissent les forces de leurs esclaves pour nous égorger ou nous asservir, que des Français assez lâches pour le désirer mettent tout en œuvre dans l'intérieur pour seconder les projets de nos ennemis, vous ne devez laisser en place que des citoyens qui soient sincèrement passionnés pour l'Égalité et la Liberté et résignés à tout souffrir, tout sacrifier pour les défendre... Dans le cas où vous jugeriez à propos d'investir de votre confiance quelqu'un qui ne l'aurait pas été déjà, je vous invite à écarter soigneusement tous ceux en qui vous connaitrez de la répugnance à faire valoir les mesures que l'Assemblée nationale et le pouvoir exécutif croiront devoir leur prescrire. Pour que la nouvelle révolution puisse nous conduire à des résultats avantageux, il faut que tous ceux que vous destinez à la servir ayent une trempe d'âme assez forte pour s'élever à la hauteur de la journée du dix, et assez d'onction pour faire germer dans l'âme de leurs concitoyens les grands principes sur lesquels reposent le bonheur et la prospérité de la Nation. Je suis, avec fraternité, le Procureur syndic (1). » Nous voilà fort loin de la douce magistrature qu'avait imaginée l'Assemblée constituante et à l'aménité de laquelle Joubert avait été sensible. Sous cette forme nouvelle, elle n'a plus de quoi séduire cet homme intelligent et sage.

L'élection des nouveaux juges de paix, dans le district de Montignac, fut fixée au 28 octobre. Joubert ne se présenta certainement pas. Et Borredon, je n'en sais rien. Mérilhou fut élu. Il fut installé le 3 novembre. Et Desmons, procureur de la commune, lui adressa ce discours : « Citoyen, le peuple t'a nommé juge de paix. Ce titre t'impose de grands devoirs, de

(1) Archives de la Dordogne, L. 570.

grandes obligations. En les remplissant, tu éprouveras des sensations bien délicieuses qui te récompenseront. L'homme vertueux qui fait le bien goûte une satisfaction douce, voluptueuse. Chaque citoyen, en te donnant son suffrage, s'est dit : Mérilhou calmera nos différends, il apportera la paix dans nos ménages, il garantira nos propriétés et la justice nous sera rendue par l'organe d'un ami (1)... » Etc., etc. Il y en a long : ces orateurs révolutionnaires n'épargnent pas les mots, ni les phrases. Desmons ne dit rien de Joubert. Évidemment, Joubert n'était pas à la hauteur de la journée du dix. Sans doute ne le regrettait-on pas. Et lui ne regrettait rien. La pauvre Mme Joubert elle-même dut approuver, malgré son chagrin, que son fils s'en allât.

Avant de s'en aller, Joubert rendit à sa ville natale un dernier service, en lui faisant donner les tribunaux. Je crois même qu'après l'élection de Mérilhou, il n'ajourna que pour cela son départ.

Il avait vu la Révolution. Et, plus tard, il écrira : « Les révolutions sont des temps où le pauvre n'est pas sûr de sa probité, le riche de sa fortune et l'innocent de sa vie. » Il revint à Paris. Il assista au procès de Louis XVI. Et, plus tard, il écrira : « La Révolution a chassé mon esprit du monde réel en me le rendant trop horrible. » Peu à peu, il se composera un univers de sentimens et d'idées, où il s'enfermera, où il oubliera volontairement les démentis qu'inflige au rêve et à l'espérance la brutale vérité ; il organisera, pour son plaisir anodin, des systèmes de pensée, de mélancolie et de toute fantaisie mentale, qu'il abritera soigneusement contre la vie et ses risibles héros.

André Beaunier.

(1) Registres de la municipalité (mairie de Montignac).

ESQUISSES CONTEMPORAINES

M. ANATOLE FRANCE

II[1]

AVANT L' « HISTOIRE CONTEMPORAINE »

I

C'est une dure tâche, quand on veut la bien remplir, que de suivre au jour le jour, dans une revue ou dans un journal, le mouvement littéraire. D'abord, pour un livre qu'on a cru devoir retenir, et dont on parlera, il en faut lire au moins dix dont on ne parlera pas. D'autre part, le livre dont on veut parler, il ne suffit pas d'en feuilleter la préface ou la table des matières ; il faut le lire à fond, la plume à la main, et souvent le relire. Si c'est une œuvre d'imagination, il faut, pour la bien comprendre et la juger avec exactitude, pouvoir la « situer » dans l'œuvre totale de son auteur, dans l'histoire du genre auquel elle appartient, dans l'ensemble de la production contemporaine : de là, pour préciser des impressions trop vagues ou des souvenirs trop effacés, bien des lectures parallèles ou convergentes. S'il s'agit d'un livre d'histoire ou de critique, il faut, pour en éprouver la solidité, étudier le sujet qu'il traite, et refaire une partie,

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

plus ou moins considérable, du travail auquel l'auteur s'est livré. Cela fait, le labeur de la rédaction commence. Il s'agit, en quelques pages, de donner à des lecteurs qui ne l'ont pas lu, dont beaucoup ne le liront jamais, une idée à la fois rapide, vivante et exacte du livre qu'on leur présente, de leur en signaler les qualités et les défauts, l'intérêt, la valeur et la portée, de définir avec précision la nature du talent qu'il exprime, de porter enfin sur l'œuvre et sur l'auteur un jugement motivé, impartial, pénétrant, qui puisse s'imposer au public, et même éclairer l'écrivain sur lui-même. Et l'article à peine paru, il faut recommencer sur de nouveaux frais, et en préparer un autre...

Oui, rude métier, quand on y songe, et qui exige de celui qui s'y voue un scrupule de conscience, une ardeur au travail, des réserves de connaissances et d'idées, une fraîcheur, une ouverture et une promptitude d'esprit, une fertilité de plume et un talent de style dont bien peu d'hommes de lettres sont capables. C'est d'ailleurs à ce prix que l'on atteint, que l'on conquiert et que l'on conserve ce quelque chose d'extrêmement rare qui s'appelle l'autorité critique. Et que l'on ne dise pas que cet idéal est chimérique et inaccessible. Ne parlons pas de nos critiques contemporains qui, évidemment, le réalisent presque tous. Parmi les morts, je n'en vois guère que quatre, mais j'en vois quatre, qui aient su l'atteindre : Sainte-Beuve, Émile Montégut, Scherer et Brunetière. Pour apprécier les *Lundis* à leur réelle valeur, il faut songer qu'ils paraissaient *tous les huit jours* dans *le Constitutionnel* ou dans *le Temps*, et l'on sait toute la peine que chacun d'eux coûtait à leur auteur. Je comprends ceux qui veulent faire de Sainte-Beuve le modèle idéal et le patron du vrai critique.

En succédant, à vingt ans d'intervalle, à Sainte-Beuve dans la chronique littéraire du *Temps* (1), M. Anatole France n'a pas conçu sa tâche avec tous les scrupules de « bénédictin » qu'avait eus son devancier; mais il en a retenu quelques-uns. Lui aussi, il estimait que « tout ce qui est d'intelligence générale et intéresse l'esprit humain appartient de droit à la littérature. » Et comme il avait déjà derrière lui un long passé, trop peu connu, de critique, il avait pu longuement réfléchir à son art, et non

(1) La première chronique régulière de M. France au *Temps*, sur *la Vie à Paris*, est du 21 mars 1886. Les chroniques sur *la Vie littéraire* ont commencé le 16 janvier 1887.

seulement élaborer, mais même formuler la conception qui sera de tout temps la sienne. En commençant, au mois de mai 1870, dans *le Bibliophile français*, une chronique sur les *Livres du mois*, il écrivait :

La belle société du XVIIe siècle avait un mot délicieux de louange discrète pour désigner les personnes avec lesquelles elle se plaisait à avoir commerce. On disait alors d'un homme qui savait les bienséances et avait un souci des choses de l'esprit que c'était un *honnête homme*. Racine était un très honnête homme qui faisait de beaux vers; aussi allait-il au Louvre, bien qu'il fût de naissance médiocre. Il fallait, pour être honnête homme, avoir un sentiment délicat du beau, qui est le charme de la vie. Bien que notre siècle ait fait des honnêtes gens à meilleur marché, il en possède, Dieu merci ! certains qui sont tels que M. de La Rochefoucauld ou Mlle de Scudéry les eussent souhaités. Les honnêtes gens du XVIIe siècle, hommes de loisir, lisaient et écrivaient de longues lettres sur les nouveautés littéraires; nos honnêtes gens (en conservant à ce titre sa belle acception ancienne) écrivent moins de lettres, et lisent plus d'articles. Il me semble qu'écrire dans une revue comme *le Bibliophile français, c'est s'entretenir avec eux, et que c'est à eux qu'il faut s'efforcer de ne point déplaire.*

Nous ne pensons pas qu'une revue des livres du mois *puisse être autre chose qu'une causerie tenue avec le ton qu'exigent les sujets, mais dégagée de tout système et de toute théorie.*

Un travail de ce genre gagnera, ce nous semble, en charme et en sincérité, à exprimer les idées et les impressions par le menu, à l'aventure, sans lien esthétique apparent. Si le critique a une manière de voir, bonne ou mauvaise, qui lui soit propre, le sentiment général se dégagera de soi-même, sans qu'il soit besoin de formules... Nous aurons bien soin de ne présenter aux lecteurs que des livres dignes de leur intérêt.

Au reste, nous croyons que cet intérêt s'étend sur tout le domaine des lettres et des arts. En ce temps-ci, où les littérateurs sont volontiers plastiques, et les artistes parfois très littéraires, il n'y a plus guère de cloisons entre les arts, et un critique, pour bien parler des livres, doit fréquenter les musées presque autant que les bibliothèques. Nous passerons donc, à l'occasion, de l'histoire aux beaux-arts, et des beaux-arts à la poésie, et le titre de *Bibliophile français* qui viendra s'inscrire à chaque verso de nos pages ne nous frappera d'aucun scrupule dans nos divers entretiens, mais nous rappellera, au contraire, que *tout livre digne de ce nom est ouvert à notre amour ou à notre curiosité* (1).

Il me semble que jamais M. France, même dans ses *Préfaces* de la *Vie littéraire*, n'a mieux exprimé sa manière de concevoir et de pratiquer la critique des livres du jour : c'est, pour la définir d'un mot, la libre causerie d'un honnête homme sur les

(1) *Le Bibliophile français*, mai 1870, (non recueilli en volume).

ouvrages de l'esprit. Cette méthode, — si c'en est une, — avec certains inconvéniens, offre bien des avantages. Elle en offre surtout dans le cas de M. France, qui est avant tout un esprit *discursif*, aussi peu régulier et systématique que possible, et qui vaut surtout quand on lui laisse tout son jeu et toute son ouverture. Et d'abord, pour le style. Dès ses toutes premières « causeries » littéraires, il trouvait, pour traduire ses « impressions, » une forme charmante, souvent un peu poétique, et dont la vivacité originale n'avait jamais mieux son emploi que lorsqu'il s'agissait de caractériser un poète. Sur les *Poèmes saturniens* de Verlaine : « C'est tournoyant, vertigineux, fou et grave... La Muse, comme une belle femme, doit avoir le col flexible et les reins souples, mais il est inutile qu'elle prenne à chaque instant ses talons avec ses dents, comme il est d'usage parmi les acrobates (1). » Sur le *Reliquaire*, de Coppée : « Ce qui est à lui, c'est un sentiment de douce mélancolie que voile vaporeusement le tissu très serré de sa poésie; M. Coppée a le rare talent, tout en peignant très solidement des scènes et des paysages, de les estomper délicieusement avec le je ne sais quoi qui est le charme et qui est le rêve, cette chose sympathique et communicative, au point que, quand on lit, on croit qu'elle vient de soi, et que c'est soi qui la met (2). » Sur les *Intimités*, du même Coppée : « Une vingtaine de poésies au crayon, sans ordre, sans lien, pleines de naïveté et de science, exquises, gardent ces souvenirs comme autant de bouquets de violettes séchés dans le tiroir qu'ils ont parfumé (3). » Sur l'abbé Cottin, enfin : « Vous fûtes très libidineux, cher abbé; de plus, vous fûtes très sot et, à ce titre, vous étiez très digne d'entrer dans la galerie des « grotesques d'autrefois, » que M. Larousse vient d'inaugurer par votre portraiture de main de maître, très exactement, et pourtant très finement, qu'il dessina avec le sourire discret d'un honnête homme qui fustige un maître sot comme vous (4). »

Et l'on pense bien que ces juvéniles qualités de style n'ont fait que s'affiner et se développer avec les années. Il suffit d'ouvrir au hasard un volume de *la Vie littéraire*, pour rencontrer, avec de si piquantes et neuves formules, une de ces pages ingé-

(1) *Le chasseur bibliographe*, février 1867 (non recueilli en volume).
(2) *Id.*, *ibid.* (non recueilli en volume).
(3) *Gazette bibliographique*, 20 avril 1868 (non recueilli en volume).
(4) *L'Amateur d'autographes*, 1er mai 1867, p. 143 (non recueilli en volume).

nieuses, brillantes, vivement enlevées qui dénotent l'écrivain de race. « Une pauvre petite âme sombre de ouistiti voleur et amoureux (1) : » est-il possible de mieux définir la Fatou-Gaye de Loti? « Les *Géorgiques* de la crapule (2) : » le mot est dur; mais ne qualifie-t-il pas comme il convient *la Terre* de Zola? Et que dites-vous de cette façon d' « attaquer » un article? « Oui, je les appellerai tous! diseurs de fabliaux, de lais et de moralités, faiseurs de diableries et de joyeux devis, jongleurs et vieux conteurs gaulois, je les appellerai et les défierai tous! Qu'ils viennent, et qu'ils confessent que leur gaie science ne vaut pas l'art savant et délié de nos conteurs modernes (3)! » Et, quel est enfin l'écrivain français qui ne voudrait avoir écrit la page que voici :

Au milieu de l'éternelle illusion qui nous enveloppe, une seule chose est certaine, c'est la souffrance. Elle est la pierre angulaire de la vie. C'est sur elle que l'humanité est fondée, comme sur un roc inébranlable. Hors d'elle, tout est incertitude. Elle est l'unique témoignage d'une réalité qui nous échappe. Nous savons que nous souffrons, et nous ne savons pas autre chose. Là est la base sur laquelle l'homme a tout édifié. *Oui, c'est sur le granit brûlant de la douleur, que l'homme a établi solidement l'amour et le courage, l'héroïsme et la pitié, et le chœur des lois augustes, et le cortège des vertus terribles ou charmantes.* Si cette assise leur manquait, ces belles figures sombreraient toutes ensemble dans l'abîme du néant. L'humanité a la conscience obscure de la nécessité de la douleur. Elle a placé la tristesse pieuse parmi les vertus de ses saints. Heureux ceux qui souffrent, et malheur aux heureux! Pour avoir poussé ce cri, l'Évangile a régné deux mille ans sur le monde (4).

Évidemment, quand on écrit ainsi, on est un peu excusable de ne pas concevoir son métier de chroniqueur comme le commun des critiques. Si M. France s'astreignait à toujours rendre compte bien sagement des livres dont il parle, il se priverait, et nous priverait, de bien des jolies pages, des échappées ingénieuses ou brillantes où se laisse entraîner sa verve. C'est un fantaisiste, et il suit sa fantaisie partout où elle le conduit. Le sujet pour lui n'est qu'un prétexte, et s'il lui arrive de le traiter quelquefois, il aime encore mieux « *s'amuser seulement un peu tout autour* (5). » Anecdotes, souvenirs personnels, confidences,

(1) *La Vie littéraire*, t. Ier, p. 359.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 235.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 41.
(4) *Id.*, *ibid.*, p. 335.
(5) *Id.*, *ibid.*, p. 293.

rapprochemens imprévus, paraboles, rêveries, évocations pittoresques, portraits, digressions philosophiques ou morales, tout lui est bon, quand il n'est pas disposé à parler d'un livre, pour esquiver l'objet même de son article. Encore une fois, cette liberté d'allures est charmante, et à lire chacune des chroniques de M. Anatole France dans le journal même où elles paraissaient, on éprouvait une rare et fine jouissance, indéfiniment renouvelée. Faut-il avouer cependant que ces chroniques mises bout à bout et recueillies en volumes perdent un peu à être relues d'une manière suivie? Ce procédé de digression perpétuelle est fatigant à la longue, et bien loin de donner l'impression, qu'il poursuit trop visiblement, de la variété, c'est l'impression de monotonie qu'il produit assez vite. Et puis, s'il y a des sujets qui comportent des « diversions » plus intéressantes que le sujet lui-même, il en est d'autres qui les admettent plus malaisément. « Faut-il essayer de vous rendre l'impression que j'ai éprouvée en lisant ce deuxième volume de l'*Histoire d'Israël?* Faut-il vous montrer l'état de mon âme quand je songeais entre les pages? C'est un genre de critique pour lequel, vous le savez, je n'ai que trop de penchant (1). » Et certes, nous pourrions être curieux de l'état d'âme de M. France, — si d'ailleurs nous ne connaissions pas de longue date l'histoire de sa vieille Bible d'enfant qu'il va nous raconter longuement une fois de plus; mais peut-être le sommes-nous plus encore du livre de Renan, du grand sujet qu'il y traite, et du jugement qu'il convient de porter sur l'historien. Tout ce que Brunetière, à ce propos, ici même, dans une controverse célèbre (2), a objecté à l'auteur de *la Vie littéraire* reste vrai, et il ne me semble pas que M. France y ait véritablement répondu. Car, quand il serait prouvé, comme le prétend ce dernier, qu'« on ne sort jamais de soi-même, » il n'en est pas moins certain qu'il faut faire effort pour sortir de soi : il n'y a pas plus de critique qu'il n'y a de morale sans cela. Dussions-nous, finalement, retomber sur nous-mêmes, l'effort que nous aurons fait, suivant la belle formule de Taine, « pour ajouter à notre esprit tout ce qu'on peut puiser dans les autres esprits » n'aura pas été vain : notre « subjectivisme » en sera moins étroit, et notre « impressionnisme » plus élevé, plus riche, plus désintéressé.

(1) *La Vie littéraire*, t. II, p. 317.
(2) Voyez *la Critique impressionniste*, dans la *Revue* du 1er janvier 1891.

Discutable comme procédé critique, la méthode de M. France reprend une partie de ses avantages quand on la considère comme un simple moyen d'expression artistique. Au fond, chacun fait la théorie de son propre talent, et, sauf de bien rares exceptions, nos idées générales ne sont guère que la projection, en dehors de nous, de nos tendances instinctives. Né artiste, conteur, romancier, poète, et non pas critique, — Brunetière l'avait fort bien vu, — M. Anatole France défend les droits de son originalité et de sa fantaisie d'artiste ; et envisagées comme de légères œuvres d'art, ses chroniques ont bien de la saveur et bien de la grâce. Si d'autre part elles ne nous renseignent pas toujours comme nous le voudrions sur les « livres du jour, » elles nous renseignent abondamment sur le critique, sur ses idées littéraires ou philosophiques, sur ses dispositions morales. S'il est faux que la critique soit « une espèce de roman à l'usage des esprits avisés et curieux, » et donc « une autobiographie, » que « le bon critique soit celui qui raconte les aventures de son âme au milieu des chefs-d'œuvre (1), » quand il s'agit d'un esprit aussi « avisé et curieux » que M. France, cette conception, d'ailleurs illégitime, a son intérêt, — tout au moins pour un autre critique. En lisant d'un peu près les chroniques de l'auteur de *Thaïs*, on arrive à le connaître presque tout entier, et plus à fond peut-être qu'à travers tous ses autres livres.

Et d'abord, il nous y révèle la nature de son goût. Je ne saurais, je crois, mieux définir ce dernier qu'en le rapprochant de celui de Sainte-Beuve. Chez les deux écrivains, même souci de la nuance, même amour de la mesure, de l'équilibre, de l'harmonie, de l'élégance discrète, de la simplicité ornée, même goût des « *coteaux modérés.* » Pour tout dire, l'un et l'autre sont des humanistes, des classiques. M. France nous l'a déclaré en propres termes (2), et même s'il ne nous l'avait pas dit, nous aurions pu le deviner à la qualité de sa langue, à l'espèce de ses sympathies littéraires. Il s'est vanté un jour de n'avoir « jamais médit de Nicolas (3), » et il est évident que Racine et La Fontaine remplissent exactement tout son idéal esthétique : Racine, « le maître souverain en qui réside toute vérité et toute

(1) *La Vie littéraire*, t. II, p. III.

(2) « Je me suis entêté dans ma littérature, et je suis resté un classique. » (*Le livre de mon ami*, p. 152.)

(3) *La Société d'Auteuil et de Passy*, Conférence, p. 10. C.-Lévy, 1894.

beauté (1), » et en l'honneur duquel il entonnait récemment un véritable dithyrambe, et La Fontaine, qu'il a commenté si finement, et qu'il a proclamé « le plus Français de nos poètes (2). » Le dirai-je ? Je ne suis pas sûr que ce classicisme foncier ne puisse être accusé de quelque étroitesse. Il y a d'autres classiques que ceux que M. France idolâtre ! Je ne me souviens pas que jamais il ait parlé de Bossuet écrivain comme Sainte-Beuve lui-même en a plus d'une fois parlé ; il ne me semble pas qu'il admire Molière aussi profondément que l'auteur des *Lundis* l'admirait (3), et s'il reconnaît « la perfection de l'art » dont témoignent les *Provinciales*, c'est pour tenir, aussitôt après, sur l'apologiste des *Pensées*, des propos bien étranges (4). Il a sur Corneille des mots d'une ironie un peu bien dure, et, à mon gré, injuste, et dire du « bonhomme » qu'il n'est, près de Racine, « qu'un habile déclamateur (5), » c'est peut-être pousser un peu bien loin l'amour du naturel et de la commune vérité psychologique. La grandeur est aussi dans la nature, et, sous prétexte d'atticisme, il ne faut pas la proscrire de l'art.

Ce fond du tempérament littéraire explique assez bien l'attitude qu'a prise M. France à l'égard des diverses écoles qui se sont succédé chez nous depuis la fin du XVIIe siècle. Du XVIIIe siècle il accepte et goûte à peu près tout, sauf Rousseau, qu'il ne peut sentir ; et l'on sait qu'il est nourri de Voltaire, de Diderot et des petits romanciers leurs contemporains. S'il n'aime pas ce « Jean fesse (6) » de Rousseau, c'est que celui-ci est le père du romantisme, c'est qu'il est en grande partie responsable de ce débordement d'imagination et de sensibilité qui, plus d'un demi-siècle durant, va envahir la littérature, et qui offusque sa claire, mesurée et peut-être un peu courte raison classique. Parmi les grands poètes romantiques, sa sympathie va à ceux que le classicisme pourrait le plus aisément revendiquer, à Lamartine, à Musset, à Vigny. Au contraire, et à plus d'une reprise, il a été

(1) *L'Homme libre*, 5 mai 1913.

(2) *Temps* du 7 octobre 1888. Cf. *Fables de La Fontaine*, avec une *Notice sur La Fontaine* et des notes par Anatole France. Lemerre, 1883 (p. XII, XXXIX, XLIII-XLIV).

(3) « O doux et grand Racine... Je ne sais si Molière lui-même est aussi vrai que vous. » (*L'homme libre, art. cit.*)

(4) *La Vie littéraire*, t. IV, p. 215-222.

(5) *L'homme libre, art. cit.* — Cf. *Vie littéraire*, t. IV, p. 112-113.

(6) *Les Dieux ont soif*, p. 148.

très dur pour Hugo : « Victor Hugo est démesuré parce qu'il n'est pas humain... Il vécut ainsi de sons et de couleurs, et *il en soûla le monde* (1). » Dans son opuscule sur *Vigny*, il disait déjà d'Olympio : « Le sang bouillonne avec trop de fracas dans sa tête, pour que ses oreilles puissent percevoir *au milieu de ce vacarme intérieur* les bruits du passé. » S'il s'est enrôlé dans le Parnasse, c'est que la nouvelle école avait, par réaction contre le romantisme, restauré plus d'un des principes de l'art classique, entre autres ce culte de la forme dont il ne s'est, pour sa part, jamais départi. Et, d'autre part, il a traité sans indulgence les naturalistes, — exception faite pour le classique Maupassant, — et les décadens. Mais comment, tel que nous le connaissons, aurait-il pu goûter le « gros talent, » les truculences et les grossièretés d'un Zola, ou les écrivains à demi barbares qui menaçaient de troubler dans son cours la limpide clarté du génie français?

C'est dans ces dispositions d'esprit que M. France a examiné et jugé, — car il juge, plus souvent qu'il ne prétend, — les productions contemporaines; c'est au nom de cet idéal d'art qu'il rejette « hors de la littérature, » — on se rappelle avec quelle terrible ironie, — les romans de M. Ohnet, ou qu'il exalte les livres de Renan. Mais comme il est d'esprit très souple, et qu'il se pique volontiers de tout comprendre, il a fini par accepter et presque par goûter quelques-unes des formes d'art auxquelles il avait été d'abord le plus réfractaire. Après avoir médit du symbolisme, il ira jusqu'à prendre plaisir aux vers de Mallarmé. Après avoir, dans un article célèbre, dit de Zola : « Son œuvre est mauvaise, et il est un de ces malheureux dont on peut dire qu'il vaudrait mieux qu'ils ne fussent pas nés, » il s'est peu à peu accoutumé à l'odeur des écuries d'Augias, et, avant même les apologies trop intéressées d'aujourd'hui, — M. G. Michaut l'a fort bien montré, — « regrettant un peu ses colères, » il rendait justice au talent du romancier, à « sa brutale épopée pleine de grands tableaux. »

C'est que le dogmatisme intransigeant et sectaire, celui-là même qui traduit le plus spontanément ses manières naturelles de penser et de sentir, — n'est pas une attitude, nous l'avons déjà observé, où M. France se guinde très longtemps. Il est

(1) *Vie littéraire*, t. Ier, p. 115. — Cf. *Alfred de Vigny*, p. 49-50.

assez intelligent pour se déprendre de ses impressions irréfléchies, pour essayer d'entrer dans une pensée étrangère et contredisante. Et surtout, peut-être, il est trop voluptueux pour ne pas se prêter à toutes les formes de la vie et de l'art, pour ne pas essayer de cueillir dans chacune d'elles l'âme de volupté qu'elles recèlent. De là cet universel dilettantisme dont il a fait si souvent la théorie, et qu'il a, généralement, assez bien mis en pratique. De là cette aimable indulgence qu'il professe, non pas toujours, mais communément, à l'égard des hommes et des œuvres qui ne choquent pas trop vivement ses tendances personnelles. De là enfin ce scepticisme souriant qu'il affecte à l'égard de presque toutes les doctrines qui se présentent à sa pensée, et qu'il a su manier avec une telle maîtrise que, longtemps, on a voulu voir dans cette attitude le trait distinctif de sa physionomie morale.

Mais ce n'était bien là, — on n'allait pas tarder à s'en apercevoir, — qu'une attitude, une attitude superficielle, et toute provisoire, et dont lui-même n'était pas dupe. D'abord, il n'y a pas de scepticisme complet. M. France lui-même s'y est efforcé, sans succès. « J'ai regardé, je l'avoue, nous dit-il, plus d'une fois du côté du scepticisme absolu. Mais je n'y suis jamais entré; j'ai eu peur de poser le pied sur cette base qui engloutit tout ce qu'on y met. J'ai eu peur de ces deux mots d'une stérilité formidable : je doute. Leur force est telle que la bouche qui les a une fois convenablement prononcés est scellée à jamais et ne peut plus s'ouvrir. Si l'on doute, il faut se taire; car quelque discours qu'on puisse tenir, parler, c'est affirmer. Et puisque je n'avais pas le courage du silence et du renoncement, j'ai voulu croire, j'ai cru. J'ai cru du moins à la relativité des choses et à la succession des phénomènes (1). »

Il a cru, nous le verrons, à d'autres choses encore. Mais nous voilà bien avertis. Nous ne croirons pas trop au scepticisme foncier de M. Anatole France. S'il consent bien, par « honnêteté, » à ne pas contredire les idées qu'il ne partage pas, si, par nonchalance, par ironie quelquefois, par parti pris d'indulgence, par virtuosité dialectique et par une sorte de sensualité intellectuelle, il a l'air d'accepter, d'accueillir et de faire siennes des doctrines qu'il combattra très violemment plus tard, les

(1) *Vie littéraire*, t. III, p. x-xi.

réserves ne sont jamais bien loin, et d'ailleurs il accueillera aussi, et même plus facilement, des doctrines toutes contraires. Son choix n'est pas encore fait, ou, s'il est fait intérieurement, l'écrivain n'éprouve pas le besoin de le faire publiquement connaître. Aussi rien n'est plus facile que de le prendre en flagrant délit de contradiction, et que d'opposer l'une à l'autre telle ou telle de ses pages. Par exemple, à propos de la bénédiction d'une barque : « Pour moi, dira-t-il, j'entendrai résonner longtemps dans ma mémoire le *Te Deum* qui appelle sur la barque d'un pêcheur la bénédiction divine (1). » Une autre fois, il se fera l'apologiste des religieuses (2), ou encore il flétrira comme il convient le fanatisme de « nos radicaux, » des « sectaires » qui veulent proscrire le nom de Dieu des ouvrages scolaires, et font à « l'idéal de tant de personnes respectables » une guerre « méchante, » « maladroite » et « stupide (3). » Ailleurs enfin, il se révèle à nous comme un lecteur fervent de l'*Imitation* et il nous apprend qu'il y a, dans son exemplaire de « ce livre délicieux, » des pages qui « s'ouvrent toutes seules (4). » Et c'est le même homme qui écrira : « J'aurais plusieurs reproches à faire aux moines. J'aime mieux dire tout de suite que je ne les aime pas beaucoup (5), » ou encore, à propos de saint Antoine : « Cet homme seul commande une innombrable armée, *une armée obéissante, ignorante et féroce, trois fois invincible* (6). » « La philosophie du XVIIIe siècle, dira-t-il ailleurs, avait affranchi les intelligences (7). » Et l'éloge des contemporains de Voltaire revient souvent sous sa plume : « Ils surent s'affranchir des vaines terreurs, déclare-t-il ; *ils eurent l'esprit libre et c'est là une grande vertu* (8). » « Quel siècle ! s'écriera-t-il enfin. Le plus hardi, le plus aimable, *le plus grand* (9) ! » Michelet, comme on voit, n'aurait pas mieux dit.

Chose curieuse ! cet amoureux du XVIIIe siècle n'est point pacifiste, et il honore, — quelquefois, — les vertus guerrières.

(1) *La Vie à Paris*, *Temps* du 29 août 1886 (non recueilli en volume).
(2) *La Vie à Paris*, *A propos des sœurs*, *Temps* du 31 octobre 1886 (non recueilli en volume).
(3) *Vie littéraire*, t. II, p. 315-316.
(4) *Id.*, t. Ier, p. 348-349.
(5) *La Vie à Paris*, *Temps* du 29 août 1886 (non recueilli).
(6) *Vie littéraire*, t. II, p. 226.
(7) *Vie littéraire*, t. Ier, p. 324.
(8) *Vie littéraire*, t. II, p. 160.
(9) *Id.*, *ibid.*, p. 236.

Dans ses chroniques où il aborde les sujets les plus divers, passant d'un *Dialogue entre « la dame qui porte un roman de Bourget dans son manchon » et l'auteur sur le roman psychologique*, à un *Essai d'une chronique « spirituelle, »* ou à *M. Drumont et la question juive*, il en vient, un jour, à parler de la Revue du 14 juillet, et il nous avoue qu'il a été « amusé, enchanté, touché, ravi. » « Aussi, s'écrie-t-il, c'est quelque chose d'admirable qu'une armée! Songez donc! Tant de cœurs réunis dans une seule pensée! Une telle force et si bien contenue! Un si bel ordre! Un organisme si admirablement combiné pour produire du courage avec de l'obéissance. Quoi de plus beau? » Et il ajoute ces paroles remarquables et profondes :

Les vertus militaires! elles ont enfanté la civilisation tout entière. Industrie, arts, police, tout sort d'elles. Un jour, des guerriers armés de lances de silex se retranchèrent avec leurs femmes et leurs troupeaux derrière une enceinte de pierres brutes. Ce fut la première cité. Ces guerriers bienfaisans fondèrent ainsi la patrie et l'État; ils assurèrent la sécurité publique; ils suscitèrent les arts et les industries de la paix, qu'il était impossible d'exercer avant eux. Ils firent naître peu à peu tous les grands sentimens sur lesquels l'État repose encore aujourd'hui; car, avec la cité, ils fondèrent l'esprit d'ordre, de dévouement et de sacrifice, l'obéissance aux lois et la fraternité des citoyens. Voilà ce qu'a fait l'armée quand elle n'était composée que d'une poignée de sauvages demi-nus. *Depuis, elle a été l'agent le plus puissant de la civilisation et du progrès.* L'épée a toujours donné l'empire aux meilleurs... On se plaint que l'armée, c'est la force, et rien que la force. Mais on ne songe pas que cette force a remplacé l'anarchie, et qu'enfin partout où il n'y a pas d'armée régulière, les massacres sont domestiques et quotidiens. Le soldat est nécessaire, et la guerre est, de toutes les fatalités sociales, la plus constante et la plus impérieuse.

J'oserai dire que la guerre est humaine, en ce sens qu'elle est le propre de l'humanité. *Elle représente la seule conciliation que l'homme ait jusqu'ici trouvée entre ses instincts brutaux et son idéal de justice.* Elle règle la violence et constitue ainsi le plus grand résultat que notre espèce ait encore obtenu pour l'adoucissement des mœurs. Fera-t-on mieux plus tard? Supprimera-t-on la violence, qu'on a seulement réglée? Cessera-t-on de faire la guerre, et le soldat disparaîtra-t-il un jour? *Il est chimérique d'espérer ce résultat et dangereux d'y travailler.*

L'homme est soumis aux fatalités de son origine. Sa nature est d'être violent. Quand il sera pacifique, il ne sera plus l'homme, mais quelque chose d'inconnu dont nous n'avons même pas le pressentiment. Le dirai-je? *Plus j'y songe, et moins j'ose souhaiter la fin de la guerre. J'aurais peur qu'en disparaissant, cette grande et terrible puissance n'emportât avec elle les vertus qu'elle a fait naître* et sur lesquelles tout notre édifice social repose encore aujourd'hui. Supprimez les vertus militaires, et toute la société civile s'écroule.

Mais cette société eût-elle le pouvoir de se reconstituer sur de nouvelles bases, *ce serait payer trop cher la paix universelle que de l'acheter au prix des sentimens de courage, d'honneur et de sacrifice que la guerre entretient au cœur des hommes. Elle enfante et berce les héros dans ses bras sanglans. Et c'est cette fonction qui la rend auguste et sainte.* Il me semble que les applaudissemens qui saluaient, à la fête, le défilé des Tonkinois voulait dire un peu tout cela.

Ces applaudissemens signifiaient aussi et surtout que le peuple français est encore un peuple militaire, qu'il aime son armée, et qu'il ne veut point qu'on la noie et qu'on la dissolve en une vaste garde nationale, ou il n'y aurait plus ni commandement, ni obéissance, et qui, loin de nous protéger et de nous défendre, nous ferait tomber avec elle dans l'impuissance et la férocité. *Vive l'armée* (1) !

Oui, c'est bien le futur et violent adversaire de la loi de trois ans qui a écrit ce « petit essai philosophique sur la guerre ; » et ce sont bien ses lèvres alexandrines qui ont ainsi sonné l'olifant.

Mais voici qu'un autre jour, à propos de Rabelais, il s'avise d'écrire ceci : « Il faut laisser le martyre à ceux qui, ne sachant point douter, ont *dans leur simplicité même l'excuse de leur entêtement.* Il y a *quelque impertinence* à se faire brûler pour une opinion... *Les martyrs manquent d'ironie, et c'est là un défaut impardonnable,* car sans l'ironie le monde serait comme une forêt sans oiseau ; l'ironie, c'est la gaieté et la joie de la sagesse. Que vous dirai-je encore ? J'accuserai les martyrs de quelque fanatisme ; je soupçonne entre eux et leurs bourreaux une certaine parenté naturelle, et je me figure qu'ils deviennent volontiers bourreaux, dès qu'ils sont les plus forts (2). » — Paroles « odieuses » et « impies, » comme on l'a fort bien dit, mais peut-être surtout paroles inintelligentes. Car il faut ne rien comprendre à l'héroïsme pour oser y souscrire, et l'on s'étonne qu'elles aient pu être prononcées par le futur historien de Jeanne d'Arc. Certes, il est humain, trop humain de n'avoir pas la vocation du martyre ; mais il ne faut point s'en vanter ; il ne faut point surtout, du seul droit que nous confère notre lâcheté morale, accabler d'un mépris transcendant ceux qui ont

(1) *La Vie à Paris, Temps* du 18 juillet (non recueilli en volume). — M. France a repris quelques fragmens de cette page dans la Préface qu'il a écrite pour le *Faust* de Gœthe, traduction par Camille Benoit (Lemerre, 1891, p. XV-XVI.) — Sur les reprises et utilisations successives de son propre texte, si fréquentes chez M. France, voyez le livre déjà cité de M. G. Michaut, p. 194-210.

(2) *Vie littéraire*, t. III, p. 31.

un courage que nous n'avons pas, ceux qui entretiennent parmi les hommes le culte nécessaire des vertus « surhumaines. » Il ne faut point laisser dire aux aveugles que ce sont eux qui voient clair.

On pouvait se demander laquelle de ces deux attitudes de pensée allait l'emporter chez M. France, quand, au mois de juin 1889, M. Bourget publia *le Disciple*. J'ai naguère, ici même, essayé de dire l'émoi que ce livre mémorable avait, au moment de son apparition, provoqué chez tous ceux qui pensent. Tandis qu'avec sa bravoure et sa décision coutumières Brunetière se rangeait aux côtés de M. Bourget, M. France, comme s'il s'était senti touché par la thèse essentielle de l'ouvrage, en prenait fort nettement le contre-pied. « Je persiste à croire, écrivait-il, que la pensée a, dans sa sphère propre, *des droits imprescriptibles*, et que tout système philosophique peut être légitimement exposé. C'est le droit, disons mieux, c'est le devoir de tout savant qui se fait une idée du monde d'exprimer cette idée, *quelle qu'elle soit*. Quiconque croit posséder la vérité *doit la dire*. Il y va de l'honneur de l'esprit humain... *Les droits de la pensée sont supérieurs à tout, c'est la gloire de l'homme d'oser toutes les idées*. Quant à la conduite de la vie, *elle ne doit pas dépendre* des doctrines transcendantes des philosophes. Elle doit s'appuyer sur la plus simple morale. » M. France faisait plus. S'en prenant, dans un second article, à Brunetière lui-même, il opposait vivement, — plus vivement que solidement, — ses propres théories à celles du critique moraliste. « Il ne saurait y avoir, déclarait-il, pour la pensée pure *une pire domination que celle des mœurs*... Ne disons pas trop de mal de la science. Surtout ne nous défions pas de la pensée. *Loin de la soumettre à notre morale, soumettons-lui tout ce qui n'est pas elle*... N'accusons jamais d'impiété la pensée pure. *Ne disons jamais qu'elle est immorale, car elle plane au-dessus de toutes les morales... Subordonner la philosophie à la morale, c'est vouloir la mort même de la pensée*, la ruine de toute spéculation intellectuelle, le silence éternel de l'esprit. *Et c'est arrêter du même coup le progrès des mœurs et l'essor de la civilisation.* » Et Brunetière ayant répliqué avec sa rude et persuasive éloquence, M. France essaya, dans un troisième article, de répondre à son contradicteur en invoquant, en faveur de sa propre thèse, l'autorité d'un « très grand psycho-physiologiste. » Mais la polémique

avait réveillé, irrité peut-être son ancienne foi philosophique, qu'on aurait pu croire toute prête sinon à abdiquer, tout au moins à s'apaiser et à s'endormir sur le mol oreiller d'un élégant scepticisme. Gêné, à ce qu'il croit, par toutes ces clameurs « réactionnaires » dans sa pleine liberté de penser et d'écrire à sa guise, il va désormais devenir plus sévère aux nouvelles tendances « mystiques » qui se font jour dans la pensée contemporaine. Il ne se piquera plus maintenant de vouloir tout comprendre. Comme Voltaire, il nous parlera de l' « inhumanité » de Pascal, et il le traitera de « fanatique. » Comme Voltaire encore, il verra en lui non seulement un « malade, » mais un « halluciné. » Comme Voltaire enfin, il nous dira de la foi de l'auteur des *Pensées* qu' « elle était lugubre, qu'elle lui inspirait l'horreur de la nature et en fit l'ennemi de lui-même et du genre humain ; » qu' « il se reprochait *niaisement* le plaisir qu'il pouvait trouver à manger d'un plat; » que « l'excès de sa pureté le conduisait à des idées *horribles* (1). » Et enfin, dans un article, d'ailleurs bienveillant, sur le « malaise de l'esprit nouveau, » parlant des croyances de sa jeunesse, il laissera échapper le mot décisif : « Nous étions persuadés qu'avec de bonnes méthodes expérimentales et des observations bien faites nous arriverions assez vite *à créer le rationalisme universel*. Et nous n'étions pas éloignés de croire que *du XVIIIe siècle datait une ère nouvelle. Je le crois encore* (2). » L'esprit de « grand'-maman Nozière » semble l'avoir emporté sur toutes les autres influences.

Et M. Jules Lemaître, dans un très bel article sur M. France, pourra bientôt écrire : « On a vu depuis quelques années croître magnifiquement ce que des théologiens appelleraient son esprit de malice et son impiété. Nous sommes un peu redevables de cette évolution au plus impérieux de nos critiques : c'est M. Brunetière qui, en morigénant M. France, *l'a contraint à sortir, pour ainsi parler, tout le dix-huitième siècle qu'il avait dans le sang* (3). » On ne saurait mieux voir, ni mieux dire. Encore gênés et parfois dissimulés dans les chroniques de *la Vie littéraire*, cet « esprit de malice » et cette « impiété » vont s'étaler librement dans les romans et les contes.

(1) *Vie littéraire*, t. IV, p. 33, 216, 217, 218.
(2) *Id., ibid.*, p. 43.
(3) Jules Lemaître, *les Contemporains*, t. VI, p. 373.

II

« Que le conte ou la nouvelle est de meilleur goût [que le roman]! Que c'est un moyen plus délicat, plus discret et plus sûr de plaire aux gens d'esprit, dont la vie est occupée et qui savent le prix des heures! La première politesse de l'écrivain, n'est-ce point d'être bref? *La nouvelle suffit à tout.* On y peut renfermer beaucoup de sens en peu de mots. Une nouvelle bien faite est le régal des connaisseurs et le contentement des difficiles. C'est l'élixir et la quintessence, c'est l'onguent précieux (1)... » C'est M. France qui parle ainsi; car, pour ma part, je pense précisément le contraire. J'apprécie, certes, à leur prix, le conte ou la nouvelle, et j'en veux à tous les romanciers, — et ils sont nombreux! — qui nous racontent en trois cents pages ce qui pourrait tenir en vingt. Mais je ne puis admettre que « la nouvelle suffise à tout. » Il y a des sujets de nouvelles comme il y a des sujets de romans, et il y a des talens ou des génies de novellistes comme il y a des génies ou des talens de romanciers; et il ne faut pas hésiter à dire qu'il y a entre les deux « genres » non seulement une différence de nature, mais une différence de degré. Il n'est pas vrai, comme l'a dit étourdîment Boileau, que

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème;

et le meilleur sonnet de Ronsard ou de Heredia ne vaudra jamais *Jocelyn* ou la *Divine Comédie.* Pareillement, et quoi qu'en dise M. France, — car il a soutenu ce paradoxe, — si Balzac, qui fut un novelliste de génie, n'avait écrit que des nouvelles, il ne serait pas Balzac, et je suis de ceux qui donneraient pour *Pierre et Jean,* peut-être même pour *Une vie,* plusieurs volumes des nouvelles de Maupassant. Mais il est curieux, il est intéressant d'entendre un écrivain, qui a été, presque de tout temps, romancier et novelliste tout ensemble, nous manifester sa préférence secrète, intime pour le plus « discret », le plus modeste, — et le plus accessible, — des deux genres.

Cette préférence nous est-elle un signe et une preuve invo-

(1) *Vie littéraire,* t. IV, p. 319, 320.

lontaire que l'auteur du *Lys rouge* a mieux réussi dans la nouvelle que dans le roman ? Il serait un peu prématuré de trancher dès maintenant la question. Ce que l'on peut dire, en comparant, même superficiellement, les recueils de contes aux romans qu'il a donnés avant l'*Histoire contemporaine*, c'est que M. France a dû sentir de très bonne heure (1) que le genre de la nouvelle, beaucoup mieux que le genre du roman, lui permettait de dérober aux regards les imperfections ou les lacunes de son propre talent. Une certaine monotonie de pensée, de style et de ton, une relative indigence d'invention créatrice, une singulière insouciance de la composition, si ce sont bien là les principaux défauts de son art, ils se dissimulent le plus souvent dans le cadre étroit de la nouvelle, lequel d'ailleurs est assez bien adapté à sa légendaire « paresse ». Ajoutons que le conte ou la nouvelle, infiniment mieux que le roman, se prêtent au travail minutieux du style et doivent attirer davantage un écrivain qui, comme M. France, est né « miniaturiste » bien plutôt qu'artiste à fresque. Et si l'on songe enfin que certaines de ses qualités ou des tendances qui lui sont le plus familières, l'ironie, la fantaisie, la disposition philosophique trouvent plus aisément leur emploi dans les contes que dans tout autre genre littéraire, on s'expliquera peut-être la secrète sympathie de l'historien de Jérôme Coignard pour cette libre et souple forme d'art.

Les contes ou nouvelles qui composent les trois recueils intitulés : *Balthazar* (1889), *l'Étui de nacre* (1892), *le Puits de Sainte-Claire* (1893), n'ont pas tous égale valeur ; si M. Anatole France avait compté sur *le Réséda du curé* et sur *le Joyeux Buffalmacco* pour passer à la postérité, il se serait, je crois, bien trompé. Constatons aussi, comme pour les chroniques de *la Vie littéraire*, que tous ces contes gagnent beaucoup plus à être lus isolément qu'à être rapprochés les uns des autres : en dépit de la variété apparente des sujets, la répétition des mêmes procédés de style, des mêmes motifs d'inspiration devient vite un peu fatigante. Et enfin, même quand on ne reconnaît pas les multiples sources livresques auxquelles l'auteur a puisé pour composer ses divers récits, on les sent qui affleurent, ces sources ; et sans méconnaître le droit qu'ont tous les vrais écrivains, — un Molière comme

(1) D'après M. G. Michaut, le premier conte de M. France serait *le Cas du Dr Hardrel* dans *la Jeune France* du 1er novembre 1878.

un Shakspeare et un Racine comme un Chateaubriand, — de prendre leur bien partout où il se trouve, on voudrait pourtant, chez M. France conteur, une domination plus forte exercée sur ces matériaux d'emprunt, une sorte de confiscation plus impérieuse et plus soudaine, un air d'improvisation et d'originalité jusque dans l'imitation, bref, quelque chose de plus libre, de moins concerté, de plus hardiment fondu : le métal de Corinthe laisse trop deviner la diversité des alliages qui l'ont formé, et l'on y aperçoit des soudures. On souhaiterait aussi... Mais on ne souhaiterait plus rien, quand on rencontre des pages comme celle-ci, qui ouvre *le Puits de Sainte-Claire :*

J'allais au-devant du silence, de la solitude et des *douces épouvantes* qui grandissaient devant moi. Insensiblement *la marée de la nuit* recouvrait la campagne. *Le regard infini des étoiles clignait au ciel.* Et, dans l'ombre, *les mouches de feu faisaient palpiter sur les buissons leur lumière amoureuse.*

Ces étincelles animées couvrent par les nuits de mai toute la campagne de Rome, de l'Ombrie et de la Toscane. Je les avais vues jadis sur la voie Appienne, autour du tombeau de Cœcilia Metella, *où elles viennent danser depuis deux mille ans.* Je les retrouvais sur la terre de sainte Catherine et de la Pia de'Tolomei, aux portes de cette ville de Sienne, douloureuse et charmante. Tout le long de mon chemin, *elles vibraient dans les arbres et dans les arbustes, se cherchant, et, parfois, à l'appel du désir, traçant au-dessus de la route l'arc enflammé de leur vol.*

Oui, voilà une admirable page, et qui, fût-elle unique dans une œuvre, suffirait presque à classer un écrivain. La rêverie philosophique y sort tout naturellement de l'évocation pittoresque, et nous saisissons là, sur le vif, un des traits essentiels du talent de M. Anatole France. D'autres, — un Maupassant, par exemple, — content pour conter, pour le plaisir de nous amuser et de s'amuser peut-être eux-mêmes par la représentation concrète et vivante d'un fragment de réalité directement observé. L'auteur de *l'Étui de nacre* raconte surtout pour suggérer des idées. Il n'est assurément pas incapable d'observer le réel, de décrire un coin de nature, de camper une vive silhouette, de conter avec entrain et avec humour; mais, à l'ordinaire, il s'en soucie assez peu; c'est là pour lui l'accessoire, un moyen comme un autre d'attirer et de retenir la curiosité ou l'attention de ses lecteurs et de les intéresser à une thèse dont le sens secret n'apparaîtra qu'à la fin de son récit. De là son peu de goût pour les sujets anecdotiques ou d'obser-

vation courante qui forment l'habituelle matière des conteurs ou novellistes les plus goûtés du public : l'écueil fréquent de ces sortes de sujets, c'est la banalité ou l'insignifiance philosophique, et il n'est peut-être pas de défaut qui choque plus M. France que celui-là. Si donc de préférence il emprunte ses sujets à l'histoire, ou à la légende, ou à la fantaisie pure, c'est que, sur ce terrain d'élection, où peu de rivaux peuvent le suivre, il n'a pas à se préoccuper des conventions ou des vraisemblances coutumières et peut donner aisément cours à la liberté de son inspiration, à ses pensées de derrière la tête. Il écrira, par exemple, *le Procurateur de Judée* pour nous faire entendre, contrairement d'ailleurs à toute psychologie (1), combien la condamnation et la mort de Jésus ont été un fait insignifiant, non pas seulement dans l'histoire toute contemporaine, mais encore aux yeux mêmes de ceux qui y avaient participé. Il écrira *Læta Acilia* pour nous faire sentir, tout à la fois, combien la « folie » chrétienne répugnait à l' « honnêteté » païenne, et jusqu'à quel point la jalousie peut rendre dure et ingrate une âme de femme. Il écrira enfin *l'Humaine tragédie* pour nous montrer que l'orgueil de l'esprit et la concupiscence de la chair viennent à bout des vertus les plus rares, les plus saintes qu'ait enfantées l'ascétisme chrétien. Et telle est aussi, à très peu près, la signification de *Thaïs*.

Thaïs est un « conte philosophique, » et pour voir en quel sens vont se développer le talent de conteur et la pensée de M. Anatole France, rien n'est plus intéressant que de comparer le livre en prose de 1890 au poème oublié de 1867. Dans la *Légende de sainte Thaïs, comédienne*, quelques libertés que prenne déjà l'écrivain avec le texte de la *Légende dorée*, il s'écarte au total assez peu de la donnée traditionnelle en ce qui concerne les deux personnages de Thaïs et de Paphnuce. En des vers un peu durs, parfois incorrects, et pleins de naïves chevilles, le poète nous décrit longuement la beauté, la vie et les amours de Thaïs. Un soir, passant dans les rues de la ville, elle est accostée par un groupe sordide et repoussant, — car

> ...chez les chrétiens, c'est un signe de race
> D'avoir l'haleine infecte et de suer la crasse, —

(1) Par contraste, on pourra lire dans les *Contes et Fantaisies* d'Émile Gebhart (Bloud, 1912) un conte d'une inspiration fort différente, *Une nuit de Pâques sous Néron*, qui a aussi Ponce-Pilate pour héros.

qui s'apprête à la lapider. Survient « un grand vieillard farouche » qui, la prenant sous sa protection, rappelle ses coreligionnaires à la charité et à l'humilité :

Jugez-moi donc aussi, selon votre équité.
J'ai prié soixante ans, et ma chair est restée,
Dans la soif et la faim, débile et révoltée;
Certes, pour la dompter, j'ai souffert de grands maux :
J'ai fait mon front semblable aux genoux des chameaux,
Le tenant prosterné jour et nuit sur le sable,
Et je suis cependant un pécheur misérable.

Sauvée par Paphnuce, Thaïs s'humilie.

Elle : « J'ai honte, ô ciel. » Lui : « Pour cette parole,
Dieu rallume ta lampe, ô pauvre vierge folle ! »

Elle accepte la pénitence imposée par le vieil anachorète, brûle tous les présens de ses amans et se laisse enfermer vingt mois dans une cellule vide. La cellule alors ouverte, c'est au tour de Paphnuce à demander sa bénédiction à la nouvelle sainte, qu'un ange conduit, à travers le désert, à une femme mystérieuse :

Aimez-vous, leur dit-il, car le Verbe est Amour.

On le voit, c'est par hasard, et non de propos délibéré, comme dans la *Légende dorée* et dans le conte de *Thaïs*, que Paphnuce, ici, sauve Thaïs, et la courtisane ne lui inspire pas les sentimens de jalousie et les désirs charnels que M. France prêtera libéralement à son héros plus tard. Le poème est, en plus d'une de ses parties, assez libre de ton, et comme imprégné d'une chaude poésie sensuelle, mais on n'y trouve pas ce raffinement dans la perversité, ce « satanisme » un peu désobligeant que l'auteur, visiblement, se complaira à y introduire quand il le récrira en prose, — dans une prose très composite, très savante, qui, plus d'une fois, touche au pastiche, mais dont la grâce molle et le rythme alangui atteignent parfois à des effets extraordinaires :

Au matin, il vit des ibis immobiles sur une patte, au bord de l'eau, qui reflétait leur cou pâle et rose. Les saules étendaient au loin sur la berge *leur doux feuillage gris;* des grues volaient en triangle dans le ciel clair et l'on entendait parmi les roseaux le cri des hérons invisibles. Le fleuve roulait à perte de vue ses larges eaux vertes où des voiles glissaient

comme des ailes d'oiseau, où, çà et là, au bord, se mirait une maison blanche, et sur lesquelles flottaient au loin des vapeurs légères, tandis que des *îles lourdes de palmes*, de fleurs et de fruits, laissaient s'échapper de leurs ombres des nuées bruyantes de canards, d'oies, de flamans et de sarcelles. A gauche, la grasse vallée étendait jusqu'au désert ses champs et ses vergers *qui frissonnaient dans la joie*, le soleil dorait les épis, et *la fécondité de la terre s'exhalait en poussières odorantes* (1).

Oui, il y a là dedans du Chateaubriand, — début d'*Atala*, — du Flaubert, peut-être du Loti (2). Mais il y a certaines alliances de mots, certaines sonorités verbales, — surtout dans les fins de phrases, — qui sont bien de l'Anatole France. Et le tableau est achevé, complet et parlant dans sa concision harmonieuse. Si l'art était aussi grand dans l'ensemble de l'œuvre que dans certains détails, le livre, en dépit des innombrables imitations qu'il décèle, pourrait être dit un chef-d'œuvre. Mais la composition en est défectueuse, les longueurs y abondent, et l'intérêt y languit bien souvent. A supposer même, — ce qui est non seulement discutable, mais faux, — qu'il soit permis à l'artiste de tout dire, que toutes ses inspirations se vaillent, on doit au moins exiger de lui, — du simple point de vue de l'art, — une certaine cohérence intérieure qui se marque dans l'invention des personnages qu'il met en scène. Or cette qualité nécessaire est totalement absente du caractère de Paphnuce, et cela, remarquons-le, non pas parce que ce caractère est complexe, mais parce que l'auteur, en le concevant et en le développant, n'a pas su se décider nettement entre les divers sentimens que son héros lui inspirait. Car M. France n'est pas homme à se dissimuler derrière ses personnages, à nous dérober ce qu'il en pense, — ses préoccupations philosophiques lui interdisent d'ailleurs l'objectivité. Sympathie, admiration, étonnement, curiosité, ironie, pitié, mépris, indignation, colère, il passe évidemment par tous ces sentimens à l'égard de l'abbé d'Antinoé, et il le traite en conséquence. A la fin, c'est la colère et la haine qui l'emportent : Paphnuce est maudit par son biographe comme par Dieu même : « Il était devenu si hideux qu'en passant la main sur son visage, il sentit sa laideur. » Et pourquoi cette punition, juste Ciel ? La seule raison qu'on en puisse trou-

(1) *Thaïs*, p. 44.

(2) On notera le procédé descriptif, cher à Loti, qui consiste à encadrer le substantif entre deux épithètes heureusement choisies, et à créer ainsi une brève et originale image : leur *doux* feuillage *gris ;* ses *larges* eaux *vertes*.

ver est que Paphnuce a voulu arracher Thaïs à son existence de désordres et de voluptés, et qu'il s'est, par ascétisme chrétien, condamné lui-même à ne pas prendre sa part de « la fête de la vie. » Seulement, cette intention, si c'est bien celle qui, au total, inspire et résume le livre, n'apparaît pas clairement dans le cours de l'ouvrage qui reste obscur et énigmatique. Et puis, quelle idée singulière, et, moralement, un peu pauvre! Ah! M. France n'est pas tendre pour ceux qui se refusent à suivre la « nature ; » et il est décidément moins indulgent au pauvre Paphnuce qu'il ne l'a été, jadis, à l'abbé Prévost, et qu'il ne va l'être bientôt à maître Jérôme Coignard.

M. l'abbé Jérôme Coignard, « docteur en théologie, licencié ès arts, » est, comme l'on sait, le héros de *la Rôtisserie de la reine Pédauque* (1893), et c'est l'une des créations, sinon les plus originales, tout au moins les plus vivantes de M. France. Cet ancien régent du collège de Beauvais, à la parole subtile, abondante et fleurie, prêtre intermittent, ivrogne, gourmand et libertin, qui a été successivement colporteur, comédien, moine, laquais, et qui, après mille aventures, meurt assassiné par un juif dont il a aidé à enlever la nièce, est l'un des deux ou trois personnages dans lesquels l'auteur de *Thaïs* a mis toutes ses complaisances. S'il n'a pas, à proprement parler, voulu se représenter lui-même sous les traits, un peu bien rabelaisiens, du bon maître de Jacques Tournebroche, il est sûr qu'il lui a prêté nombre de ses idées et de ses propos familiers. Et ces idées ne sont pas toujours justes, ni ces propos toujours édifians. D'autre part, les histoires de magie auxquelles sont mêlés Jérôme Coignard et son disciple sont bien longues et bien dénuées d'intérêt. Mais, malgré tout cela, malgré toutes les imitations livresques qu'on a relevées dans *la Rôtisserie* (1), et toutes celles qu'on y relèvera encore, le roman est très intéressant, au moins par places, et il reflète avec une singulière fidélité la personnalité de son auteur. Sous le voile d'une fiction transparente, cette âme de volupté et d'anarchie s'y exprime à nous tout entière. On ne saurait contempler et conter avec une complaisance plus encourageante et plus approbative les exploits de Jeannette la viel-

(1) Voyez à cet égard, dans la *Grande Revue* du 25 novembre 1911, l'article de M. J.-E. Morel sur *Une source de la Rôtisserie*, dans la *Grande Revue* encore du 25 décembre 1912 et du 10 janvier 1913, les articles de M. Léon Carias sur *Quelques sources d'Anatole France*, et le livre déjà cité de M. G. Michaut, p. 161-168.

leuse, de Catherine la dentellière ou de Jahel, la belle juive : maître Jérôme Coignard est, pour les faiblesses de la chair, d'une indulgence d'autant plus inépuisable qu'elle n'est pas, de son propre aveu, pleinement désintéressée, et il a une façon, peut-être un peu bien libérale, de prendre son parti des « innombrables conséquences » de « la chute d'Ève. » Mais là ne se borne pas son libéralisme. Sur toutes les questions métaphysiques ou morales, sociales ou religieuses que rencontre ou soulève sa verve dialectique il abonde en opinions « particulières : » opinions d'autant plus spécieuses qu'elles ont parfois un air de profondeur et qu'elles sont presque toujours exprimées avec une grande élégance littéraire, avec une sorte de douceur insinuante et d'onction sacerdotale qui en dissimulent le venin ; mais opinions qui toutes vont à légitimer et à libérer de toute contrainte extérieure, de toute discipline collective les écarts ou les fantaisies de l'instinct individuel. Nous le verrons mieux encore tout à l'heure, quand nous en viendrons à feuilleter le recueil qui s'intitule précisément *les Opinions de M. Jérôme Coignard.*

La *Rôtisserie* nous transportait dans le Paris du XVIIIe siècle. C'est de nos jours, à Paris, à Florence, un peu en province, que les héros du *Lys rouge* (1895) promènent leurs « amours simplifiées. » Ils sont les contemporains de Verlaine qui, sous le nom de Choulette, fait partie des bagages de Mme Martin-Bellème (1). Ils ont « pioché » Baedeker, dont les impressions pittoresques leur sont parfois restées dans la mémoire (2). Ils ont trop lu, — si l'on peut trop lire, — les romans de M. Bourget, car ils les copient un peu, et si Dechartre a plus d'un trait de René Vinci, la comtesse Martin ressemble « comme une sœur » à Suzanne Moraines, l'héroïne de *Mensonges.* Et que d'autres ressemblances on pourrait relever entre ce roman florentin et les œuvres romanesques de l'auteur du *Disciple!*

Mais quand imitations, inspirations ou ressemblances seraient plus considérables encore, il y a une chose qui appartient

(1) Verlaine n'est d'ailleurs pas le seul qui ait posé pour le personnage de Choulette.

(2) « Ils visitèrent les cellules où, sur la chaux nue, Fra Angelico, aidé de son frère Benedetto, peignit pour les religieux, ses compagnons, des peintures *innocentes.* » (*Le Lys rouge*, p. 230). — Cf. *Italie : Manuel du Voyageur*, par K. Baedeker, *Italie septentrionale*, 11e édition, 1886, p. 368, Ollendorff : « ... ces fresques charmantes qui n'ont pas encore été surpassées jusqu'ici, pour la vérité dans l'expression des sentimens extatiques et la grâce *innocente.* »

bien en propre à M. France : c'est son style. Il n'y a peut-être pas, dans toute la littérature française contemporaine, depuis *Dominique*, de roman aussi « bien écrit » que *le Lys rouge :* il est même, à certains égards, trop bien écrit, car les personnages y parlent comme des livres; et ces livres ont beau être admirablement écrits, puisqu'ils le sont par M. France, ce sont des livres, et les livres ne donnent pas l'illusion de la vie. Mais si c'est là un excès, c'est l'excès d'une qualité certaine, et il n'y a, certes, pas beaucoup d'écrivains qui sauraient évoquer, en ces termes, la vision nocturne d'un enterrement à Florence :

A ce moment, ils virent, dans la nuit tombée, rouler de loin vers eux des lumières et des chants lugubres. Et puis, comme des fantômes chassés par le vent, apparurent les pénitens noirs. Le crucifix courait devant eux. C'étaient les Frères de la Miséricorde, qui, sous la cagoule, tenant des torches et chantant des psaumes, portaient un mort au cimetière. Selon la coutume italienne, le cortège allait de nuit, d'un pas rapide. Les croix, le cercueil, les bannières bondissaient sur le quai désert. Jacques et Thérèse se rangèrent contre la muraille pour laisser passer cette trombe funèbre, les prêtres, les enfans de chœur, les hommes sans visage et, *galopant avec eux, la Mort importune*, qu'on ne salue pas sur cette terre voluptueuse.

Et ailleurs, quand le romancier nous montre « le vieux savetier qui tirait le ligneul d'un geste *éternel*, » je sais peu de phrases qui nous fassent aussi bien sentir tout ce qu'un grand écrivain peut faire tenir de choses dans le raccourci d'une simple épithète.

Si ce style n'est pas toujours capable, — M. Jules Lemaître l'a très finement noté, — de figurer aux yeux des personnes vivantes, il traduit avec une rare puissance l'impression maîtresse que l'écrivain a voulu rendre dans tout son livre, l'idée générale dont il est la savante illustration : c'est à savoir que le seul amour qui existe, et qui compte, est l'amour physique, et qu'en amour les plus raffinés des civilisés se retrouvent les êtres primitifs qui, jadis, s'unissaient sauvagement au fond des grands bois. Il n'est pas une des pages du roman qui ne nous crie cette douloureuse vérité — ou cet inquiétant paradoxe, — pas une qui ne respire la plus ardente, la plus sombre volupté. La comtesse Martin et le sculpteur Jacques Dechartre, ces deux parfaits mondains, dès qu'ils sont mis en présence l'un de l'autre, s'aiment, — si c'est là s'aimer, — avec une sorte de frénésie, d'impudeur farouche, de brutalité sensuelle, sur laquelle les

grâces élégantes du plus fin langage et les plus habiles sous-entendus ne parviennent pas à nous donner le change.

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée,

mais une Vénus toute physique, et qui, si elle a jamais eu une âme, en a totalement perdu le souvenir. Les amans de M. France semblent avoir été créés pour justifier le mot de Pascal : « Ceux qui croient que le bien de l'homme est en la chair, et le mal en ce qui les détourne du plaisir des sens, qu'ils s'en soûlent et qu'ils y meurent. » Et ils n'y « meurent » pas, mais ils « s'en soûlent » copieusement. M. Jules Lemaître qui a écrit, sur *le Lys rouge*, un article admirable de pénétration et de justesse, a dit bien joliment : « La chose se pourrait passer aisément entre habitués des fortifications ou des boulevards extérieurs... La femme pourrait fort bien être une fille ; le premier amant, quelque rôdeur de barrière, et le second, quelque garçon boucher. Vous apprendriez sans nulle surprise que la femme s'appelle Titine, et l'un des hommes Bibi, et l'autre la Terreur des Ternes. » M. Lemaître raille à peine : la psychologie des héros du *Lys rouge* est prodigieusement rudimentaire; et j'ai tort de parler de leur psychologie; c'est leur physiologie qu'il faudrait dire.

Pour les relever un peu à nos yeux, M. Anatole France leur a prêté, aux heures, aux rares heures où ils ne songent pas à ce qu'ils considèrent comme « la chose uniquement nécessaire, » des sentimens assez complexes, et dont quelques-uns, semble-t-il, n'ont pas encore fait leur apparition dans son œuvre. Détachés de toute croyance dogmatique, il ne leur est pas indifférent de s'aimer sur la terre de saint François, de Fra Angelico et de sainte Claire, et leur amour se pimente d'une pointe d'esprit « franciscain. » De plus, ces parvenus, ces oisifs, qui jouissent largement de la vie, ne sont pas des pharisiens; ils ont été atteints par les prédications de Tolstoï; ils ne sont pas durs aux déshérités de l'existence; ils éprouvent pour les humbles, pour les simples une sympathie qui paraît naturelle et sincère. Évidemment, ils ne sont pas très assurés de l'excellence de l'institution sociale, et s'ils en sont les bénéficiaires, ils n'en veulent pas être les dupes. Leurs velléités d'altruisme leur sont comme une absolution qu'ils se donnent à eux-mêmes pour leur égoïsme sentimental.

III

Pour nous épargner sans doute la peine de dégager la philosophie qui est comme enveloppée dans toute cette série d'œuvres, M. Anatole France a pris soin de la formuler directement lui-même en deux volumes qui se complètent très bien l'un l'autre, *les Opinions de M. Jérôme Coignard* et *le Jardin d'Épicure*. Il suffit d'exprimer la substance de ces deux ouvrages pour connaître exactement à cette date, entre les années 1886 et 1897, le fond de la pensée du subtil écrivain.

« *Les Opinions de Jérôme Coignard*, a dit M. Jules Lemaître, sont assurément le plus radical bréviaire de scepticisme qui ait paru depuis Montaigne. » Je ne sais si, comparés aux *Opinions*, les *Essais* eux-mêmes ne pourraient point passer pour un livre dogmatique. Montaigne, évidemment, ne croit pas très fortement à beaucoup de choses ; sa critique laisse pourtant debout plus d'idées essentielles qu'il ne semble à première vue. Avec M. France, au contraire, on a perpétuellement l'impression qu'on nage en plein nihilisme, et quand on vient de le lire, on cherche en vain une seule idée dont il n'ait point sapé la base. Même les notions qu'il a l'air, je n'ose dire de respecter, tout au moins de réserver et de mettre à part, je ne sais comment, il se trouve à la fin les avoir enveloppées avec les autres, — et plus que les autres peut-être, — dans sa raillerie universelle. Personne, par exemple, n'a condamné plus fortement l'esprit révolutionnaire, n'a plus vivement raillé les « grands principes, » les « droits de la démocratie, » « ces sottises qui parurent augustes et furent parfois sanglantes ; » personne n'a plus âprement dénoncé l'absurdité, la vanité, l'inutilité des changemens politiques et sociaux : un autre eût tiré de semblables prémisses l'apologie de l'esprit « conservateur, » le rappel à la tradition, l'exhortation aux vertus sociales; ce qu'il prêche, lui, ou, plus exactement, ce qu'il suggère, c'est proprement l'esprit anarchique. Pareillement, M. Jérôme Coignard ne perd pas une occasion d'affirmer son grand respect pour « les principes chrétiens et catholiques, » et, « pour son salut, » il se félicite de n'avoir « point appliqué sa raison aux vérités de la foi. » Le bon apôtre ! Si la religion, — que ses mœurs d'ailleurs n'honorent guère, — n'avait pas d'autre représentant ou d'autre défenseur

que l'excellent maître de Jacques Tournebroche, je craindrais fort pour elle. La vérité est qu'elle est emportée, comme tout le reste, dans le flot de sa verve ironique et de son inquiétante dialectique.

Et M. Anatole France se moque quand il nous présente son héros comme « le plus sage des moralistes, une sorte de mélange merveilleux d'Épicure et de saint François d'Assise, » ou ailleurs quand, à propos d'une de ses théories, il le rapproche de Pascal. On ne s'attendait pas à voir paraître le Poverello ou Pascal en cette affaire. Certes, l'auteur des *Pensées* n'a pas, sur la nature humaine, plus d'illusions que M. Jérôme Coignard, et si l'on y tient, ces deux grands moralistes semblent avoir plus d'une idée commune : ni l'un ni l'autre, par exemple, n'ont une confiance immodérée dans le pouvoir de la raison et dans la science. Mais, dans ses plus virulentes invectives contre l' « homme sans Dieu, » on sent percer, chez Pascal, une tendresse infinie pour le pécheur qu'il rudoie ; ses ironies, ses colères lui sont dictées par sa charité. Pascal, lui, ne méprise point l'humanité ; il va jusqu'à dire que « la grandeur de l'homme est si visible, qu'elle se tire même de sa misère. » Au contraire, M. Jérôme Coignard n'est jamais plus éloquent que lorsqu'il exprime son universel et tranquille « mépris philosophique des hommes. » Les humains, petits ou grands, dira-t-il, ne sont par eux-mêmes que des bêtes féroces et dégoûtantes. » « Je n'ai point d'illusions sur les hommes, dira-t-il encore, et, pour ne les point haïr, je les méprise. Monsieur Rockstrong, je les méprise tendrement. Mais ils ne m'en savent point de gré. Ils veulent être haïs. On les fâche quand on leur montre *le plus doux, le plus indulgent, le plus charitable, le plus gracieux, le plus humain des sentimens qu'ils puissent inspirer : le mépris*. Pourtant le mépris mutuel, c'est la paix sur la terre. » Car, qu'on ne croie pas que M. Coignard s'excepte lui-même, — au moins théoriquement, — de cette opinion peu optimiste. « Les humains seront heureux quand, ramenés au véritable sentiment de leur condition, ils se mépriseront les uns les autres, sans qu'aucun s'excepte soi-même de ce mépris excellent. »

Et, pour mettre ces généreuses maximes en pratique, le bon maître de Jacques Tournebroche passe en revue toutes les choses qui se partagent l'activité, l'ambition ou le respect superstitieux des hommes, et il s'efforce d'en montrer la ridicule

vanité. La politique? En voici tout le mystère : « Si l'on se mêle de conduire les hommes, il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont de mauvais singes. [Voltaire n'avait-il pas dit déjà quelque chose d'analogue?] A cette condition seulement on est un politique humain et bienveillant. » La philosophie? La science? Pures billevesées dont nous trompons notre éternelle ignorance. « L'homme est par essence une sotte bête, et les progrès de son esprit ne sont que les vains effets de son inquiétude. C'est pour cette raison, mon fils, que je me défie de ce qu'ils nomment science et philosophie, et qui n'est, à mon sentiment, qu'un abus de représentations et d'images fallacieuses... Les plus doctes d'entre nous diffèrent uniquement des ignorans par la faculté qu'ils acquièrent de s'amuser à des erreurs multiples et compliquées... Ils découvrent des apparences nouvelles et sont par là le jouet de nouvelles illusions. Voilà tout! Si je n'étais pas persuadé, mon fils, des saintes vérités de notre religion, il ne me resterait, par cette persuasion où je suis que toute connaissance humaine n'est qu'un progrès dans la fantasmagorie, qu'à me jeter de ce parapet dans la Seine... Je hais la science, pour l'avoir trop aimée, à la façon des voluptueux qui reprochent aux femmes de n'avoir pas égalé le rêve qu'ils se faisaient d'elles. J'ai voulu tout connaître et je souffre aujourd'hui de ma coupable folie. » Et il en va de même pour ce que l'on appelle justice, morale, pudeur : *sunt verba et voces*... Il y a, dans les *Opinions*, tout un chapitre intitulé *Monsieur Nicodème*, qui est destiné à ridiculiser l'un des sénateurs les plus respectables et les plus justement respectés de la troisième République. On souffre de voir un écrivain comme M. France prêter ici main-forte à certaine presse trop intéressée à railler la vertu, ou même à maint directeur d'entreprises louches et bassement immorales. Eh quoi! maître Jérôme Coignard, fallait-il donc vous prendre au mot, quand vous nous déclariez tout à l'heure que vous ne vous êtes « jamais fait une idée exagérée du péché de la chair? »

Ce n'est pas d'ailleurs le seul « préjugé » que le truculent abbé prenne plaisir à battre en brèche. « De bonne foi, Tournebroche, mon fils, qu'est-ce que la peine de mort, sinon l'assassinat perpétré avec une auguste exactitude? » Et il n'a pas assez de sarcasmes pour les « atrocités » des conseils de guerre, et pour « ces justices de gens à sabres, qui périront un

jour, selon la prophétie du fils de Dieu. » L'institution militaire, on le pense bien, n'est pas épargnée, et le temps n'est plus où on la couvrait de fleurs, où l'on criait : « Vive l'armée ! » où l'on faisait l'apologie de la guerre : « J'ai fait tous les métiers, hors celui de soldat, qui m'a toujours inspiré *du dégoût et de l'effroi*, par les caractères de servitude, de fausse gloire et de cruauté qui y sont attachés... Et je ne vous cache pas, mon fils, que le service militaire me paraît la plus effroyable peste des nations policées... L'état militaire a cela aussi d'approprié à la nature humaine, qu'on n'y pense jamais... Il faut que les hommes soient légers et vains, mon fils, pour donner aux actions d'un soldat plus de gloire qu'aux travaux d'un laboureur et pour mettre les ruines de la guerre à plus haut prix que les arts de la paix. » Et comme vous n'êtes pas sans avoir observé que les plus déterminés pacifistes prennent beaucoup plus gaillardement leur parti de la guerre civile que de la guerre étrangère, voici qui complète le portrait et achève la doctrine : « La guerre civile est assez odieuse, mais non point très inepte, car les citoyens, lorsqu'ils en viennent aux mains entre eux, ont plus de chances de savoir pourquoi ils se battent que dans le cas où ils vont en guerre contre des peuples étrangers. Les séditions et querelles intestines naissent généralement de l'extrême misère des peuples. Elles sont l'effet du désespoir, et la seule issue qui reste aux misérables, qui y peuvent trouver une vie meilleure et parfois même une part de souveraineté. » Donc, elles sont « excusables. » Et nous ne sommes pourtant qu'en 1893 !

Le Jardin d'Épicure n'est pas tout à fait ce que l'on aurait pu craindre, et ce que le titre semblait promettre. Il me semble bien que l'idée du livre a dû être suggérée par cette pensée de Sainte-Beuve :

> Sénèque nous le dit : à la porte des jardins d'Épicure, on lisait cette inscription engageante : « Passant, tu feras bien de rester ici ; ici on met le souverain bonheur dans la volupté. » Et l'on entrait; on était reçu par le maître du lieu avec hospitalité, et il vous servait un mets de farine frugale ; il vous versait de l'eau claire avec abondance, et il vous disait : « N'êtes-vous pas content?... » De même j'ai fait dans ce roman de *Volupté*. Ceux qui y venaient dans une mauvaise espérance, et comptant y trouver une nourriture à leurs vices, n'y ont trouvé qu'une leçon. Et pourtant le livre bien considéré ne ment pas à son titre (1).

(1) *Table* des *Causeries du lundi*, p. 43.

Ces lignes, en tout cas, pourraient servir d'épigraphe au *Jardin d'Épicure*. Ce livre où il y a un peu de tout, — des pensées, des maximes, des considérations, des dissertations plus ou moins longues sur toute sorte de questions, des fragmens d'articles de journal, des rêveries, des anecdotes, des nouvelles, des dialogues, — ce livre n'est pas, à proprement parler, un bréviaire d'épicurisme moral : M. l'abbé Jérôme Coignard oublie un peu Jeannette la vielleuse et Catherine la dentellière, et son petit collet ne sort pas de là trop froissé. Il nous apparaît cette fois comme capable non pas seulement de sérieux, mais de tristesse. Déjà, dans les *Opinions*, il nous avait dit de « celui qui a étudié dans les livres » qu'« il lui en reste à jamais une fière amertume et une tristesse superbe ; » et, à plus d'une reprise, il se plaignait d'avoir perdu « la paix du cœur, la sainte simplicité et la pureté des humbles. » Le livre même se terminait par une curieuse apologie du cœur : « Les vérités découvertes par l'intelligence demeurent stériles. Le cœur est seul capable de féconder ses rêves. Il verse la vie dans tout ce qu'il aime. C'est par le sentiment que les semences du bien sont jetées sur le monde. *La raison n'a point tant de vertu* (1). » Ici, dans *le Jardin d'Épicure*, les mêmes idées reviennent avec plus d'insistance : « Quand on a repoussé les dogmes de la théologie morale, comme nous l'avons fait presque tous en cet âge de science et de liberté intellectuelle, il ne reste plus aucun moyen de savoir pourquoi on est sur ce monde et ce qu'on y est venu faire... Il faut vraiment ne penser à rien *pour ne pas ressentir cruellement la tragique absurdité de vivre*. C'est là, *c'est dans l'absolue ignorance de notre raison d'être qu'est la racine de notre tristesse et de nos dégoûts*... Dans un monde où toute illumination de la foi est éteinte, le mal et la douleur perdent jusqu'à leur signification et n'apparaissent plus que comme des plaisanteries odieuses et des farces sinistres. »

Un croyant ne dirait pas mieux. Seulement, ce scepticisme mélancolique et parfois douloureux qui forme comme l'inspiration maîtresse de tout l'ouvrage n'a pas plus de respect pour les argumens du dogmatisme religieux que pour ceux du dogmatisme philosophique. L'immortalité personnelle paraît un leurre à M. France, et il a sur l'impossibilité du miracle, cette

(1) *Opinions de M. Jérôme Coignard*, p. 150-151, 288.

« conception enfantine » de la nature, une dizaine de pages auxquelles Renan eût pleinement souscrit. Mais d'autre part, son rationalisme n'ira pas jusqu'à lui faire placer dans la raison une confiance exagérée. « Il est clair, dira-t-il, que *nous ne pouvons rien savoir*, que tout nous trompe et que la nature se joue cruellement de notre ignorance et de notre imbécillité. » « Aussi bien, dira-t-il ailleurs, est-ce faire *un abus vraiment inique* de l'intelligence que de l'employer à chercher la vérité. » « Ce qu'on appelle métaphysique, éthique, esthétique, » ce sont tout simplement des « jeux plus compliqués que la marelle ou les échecs. » « L'esthétique ne repose sur rien de solide. C'est un château en l'air. On l'appuie sur l'éthique. Mais il n'y a pas d'éthique. Il n'y a pas de sociologie. Il n'y a pas non plus de biologie. L'achèvement des sciences n'a jamais existé que dans la tête de M. Auguste Comte, dont l'œuvre est une prophétie. » « Tu n'en croiras pas même l'esprit mathématique, si parfait, si sublime, mais d'une telle délicatesse que cette machine ne peut travailler que dans le vide et qu'un grain de sable dans les rouages suffit à les fausser. On frémit en songeant jusqu'où ce grain de sable peut entraîner une cervelle mathématique. *Pensez à Pascal.* » Et il y a certes là de quoi frémir ! Ne comptons pas non plus sur l'histoire pour nous donner la vérité : « L'histoire n'est pas une science, c'est un art. On n'y réussit que par l'imagination. » Et quant à la philosophie proprement dite, que pourrait-elle bien nous révéler sur le fond des choses ? « Songez-y, un métaphysicien n'a, pour constituer le système du monde, que le cri perfectionné des singes et des chiens. » N'attachons donc pas trop d'importance à « cette suite de petits cris éteints et affaiblis qui composent un livre de philosophie. » « Un système comme celui de Kant ou de Hegel ne diffère pas essentiellement de ces *réussites* par lesquelles les femmes trompent, avec les cartes, l'ennui de vivre. »

Ce ne sont pas là, direz-vous, des perspectives bien gaies. Et, en effet, elles peuvent inspirer à une âme bien née une mélancolie salutaire. Pourtant, on aurait tort de trop s'en attrister. « Quand on dit que la vie est bonne et quand on dit qu'elle est mauvaise, on dit une chose qui n'a point de sens... La vérité est que la vie est délicieuse, horrible, charmante, affreuse, douce, amère, et qu'elle est tout. » M. Anatole France a, d'ailleurs, beau nous vanter « les délices d'un calme désespoir » et

nous dire : « Les contradicteurs qui, *malgré la beauté esthétique de ces pensées, les trouveraient funestes à l'homme et aux nations*, suspendront peut-être l'anathème quand on leur montrera la doctrine de l'illusion universelle et de l'écoulement des choses naissant à l'âge d'or de la philosophie grecque avec Xénophane et se perpétuant à travers l'humanité polie, dans les intelligences les plus hautes, les plus sereines, les plus douces, un Démocrite, un Épicure, un Gassendi (1) : » il resterait d'abord à démontrer que Gassendi, Épicure, Démocrite et Xénophane ont été « les intelligences les plus hautes » de l'humanité pensante, et ensuite que leurs doctrines ont été véritablement bienfaisantes. Le scepticisme qu'on nous prêche est contagieux; et il se trouvera des esprits assez dépravés pour juger ces deux propositions un peu bien téméraires.

Ils discuteront peut-être aussi les conclusions dernières de cette philosophie; telles que les a formulées, en une fort jolie page, le moderne disciple d'Épicure :

Plus je songe à la vie humaine, plus je crois qu'il faut lui donner pour témoins et pour juges l'Ironie et la Pitié, comme les Égyptiens appelaient sur leurs morts la déesse Isis et la déesse Nephtés. L'Ironie et la Pitié sont deux bonnes conseillères : l'une, en souriant, nous rend la vie aimable: l'autre, qui pleure, nous la rend sacrée. L'Ironie que j'invoque n'est point cruelle. Elle ne raille ni l'amour, ni la beauté. Elle est douce et bienveillante. Son rire calme la colère, et c'est elle qui nous enseigne à nous moquer des méchans et des sots, que nous pouvions, sans elle, avoir la faiblesse de haïr.

Il ne faut pas haïr, fût-ce les méchans et les sots; mais plutôt que de les railler, mieux vaut encore les plaindre. Et la Pitié elle-même, nous ne la vénérons que si elle ne se contente pas de pleurer sur les misères humaines, que si sa compassion est active; en un mot, nous n'aimons la Pitié que si, de son vrai nom, elle s'appelle la Charité.

Un artiste plus délicat que vigoureux, plus souple qu'inventif, plus habile à ciseler finement les détails qu'à brosser puissamment les ensembles; un curieux et un voluptueux plus enclin à suivre sa fantaisie qu'à s'incliner devant une règle morale ou sociale; un esprit ingénieux, pénétrant, parfois pro-

(1) *Le Jardin d'Épicure*, p. 87, 156, 157.

fond, subtil surtout, et successif, plus ami des lentes démarches de l'analyse que des larges vues synthétiques; un sceptique fertile en négations ironiques, en paradoxes imprévus, en contradictions à demi volontaires; un écrivain souvent exquis, et auquel il ne manque, pour égaler les plus grands, qu'un je ne sais quoi de moins concerté, de plus spontané, de plus jaillissant : voilà, un peu grossièrement dessinée sans doute, l'image qu'on se pouvait généralement faire de M. France vers 1896, au moment où il entrait à l'Académie française. Poète, romancier, novelliste, chroniqueur et critique, il séduisait et il inquiétait tour à tour par la variété de ses dons, par le charme un peu pervers de sa pensée et de son style. Dans un fort curieux article qu'il lui consacrait en 1893, M. Maurice Barrès appréciait en ces termes l'auteur de *Thaïs :*

Il n'est pas dans l'Ile-de-France, au coucher du soleil, un jardin planté à la française et ennobli de quelques marbres délités, qui nous offre un plaisir plus doux, une noblesse plus gentille que l'œuvre d'Anatole France. Avoir vingt-deux ans et pour la première fois de sa vie, vers six heures au mois de mai, se promener sur la terrasse de Versailles, c'est ressentir la volupté qu'on trouve chez ce maître et dont l'intensité atteint à la tristesse. *Dangereuse mollesse de cette œuvre, pleine de plus de rêves que ne peut en contenir un jeune homme qui se promet d'être sociable et utile. Certaine beauté est un dissolvant;* elle brise les nerfs, dégoûte, attriste. Dans l'atmosphère d'Anatole France, nous nous promenions touchés d'amour pour les femmes futiles et passionnées, pour les sophistes, pour tous ceux qui raffinent sur l'ordinaire de la vie, *et par là, France peut être suspect aux magistrats chargés de veiller à la bonne santé de ce peuple...*

Je le dirai, — ajoutait-il encore, — le plus sage et le moins sage de nos contemporains, très profond et très frivole : *c'est un corrupteur aussi bien qu'un éducateur...*

Tout cela était fort bien vu, et, comme disait Sainte-Beuve, « deviné de poète à poète. » Et je ne m'étonne point que, quelques années plus tard, M. Maurice Barrès se soit fait gloire d'avoir écrit cette page.

VICTOR GIRAUD.

REVUE DRAMATIQUE

VAUDEVILLE : *Le Phalène*, pièce en quatre actes, de M. Henry Bataille. — COMÉDIE-MARIGNY : *Les Anges gardiens*, comédie en quatre actes, tirée du roman de M. Marcel Prévost par MM. J. José Frappa et Dupuy-Mazuel. — RENAISSANCE : *L'Occident*, pièce en trois actes de M. Henry Kistemaeckers. — THÉATRE-ANTOINE : *Le Procureur Hallers*, pièce en quatre actes, d'après Paul Lindau, par MM. H. de Gorsse et Louis Forest.

Le Phalène est d'abord une faute de français : on dit *une* phalène. Le genre des mots n'est pas laissé au bon plaisir de chacun. Et, par exemple, il y a des personnes qui disent *une* chrysanthème; mais elles disent mal... C'est ensuite une faute de goût. L'éréthisme sensuel d'une phtisique est un cas dont on peut disserter entre médecins, mais qu'il faut avoir soin de ne pas mettre à la scène. Ce qui convient à la clinique est moins bien placé au théâtre. La presse l'a rappelé à M. Bataille, non sans rudesse, et elle lui a vivement reproché ce que le sujet de sa nouvelle pièce a d'exceptionnel et de choquant. M. Bataille n'en a probablement rien su, puisque, comme il le déclarait dans une lettre récente, il ne lit pas les comptes rendus des journaux. Sans cela, il se serait justement étonné de cette sévérité soudaine. En quoi le sujet du *Phalène*, — puisque *le Phalène* il y a, — est-il plus exceptionnel et en quoi plus choquant que celui de *l'Enchantement* où l'héroïne est une petite hystérique, que celui de *Maman Colibri* où une matrone débauche un collégien, que celui de *l'Enfant de l'amour* où on nous traîne dans les bas-fonds d'un monde interlope? M. Bataille n'a ni changé, ni aggravé sa manière. Il est resté l'homme du même théâtre, où il a été longuement encouragé par les éloges de toute la presse, tandis que nous étions à peu près seul à en signaler la préciosité brutale et la déliquescence.

Mais ce que *le Phalène* est par-dessus tout, c'est un accès de roman-

tisme exaspéré. On a dit que le romantisme est une maladie. Ç'a été, en tout cas, l'entrée en scène de la maladie dans la littérature. A l'aube du XIXe siècle, la santé physique comme la santé intellectuelle et morale a cessé de plaire. On découvre la poésie de la maladie, ou plutôt, — au lieu de s'attacher à la poésie qui est réellement en elle et qui consiste dans l'infini des souffrances par lesquelles elle retentit dans nos cœurs, — on en dégage, on en souligne, on ne cesse de nous en mettre sous les yeux l'horreur macabre. De toutes les maladies, la maladie de poitrine est réputée pour être la plus poétique. C'est la maladie à la mode de 1820. La jeune poitrinaire défraie l'élégie, le roman et la romance. Toujours par haine de la santé, de l'équilibre, de la tranquillité des lignes, les romantiques célèbrent l'exaltation de la sensibilité et vantent la vie forcenée : ils sont à l'état de lyrisme chronique. C'est pour cela qu'ils opposent les artistes aux bourgeois, s'étant avisés que l'artiste doit vivre dans une sorte de délire continu et que le génie se confond avec la folie. C'est pour cela qu'ils prêtent à l'irrégularité des mœurs une sombre grandeur; ils parlent de la Débauche, par une majuscule, avec un mélange d'effroi et d'admiration; l'Orgie leur apparaît comme une manifestation supérieure des facultés humaines; et, quand ils ont soufflé les bougies, la flamme du punch leur semble une émanation directe de l'enfer. Ils recherchent tout ce qui est frelaté et factice : à nous le haschich et les paradis artificiels! Par une conclusion logique, ils sont les amans de la mort, ils en prodiguent le spectacle, ils l'étalent dans un décor qui ne convient pas à sa majesté; ils nous régalent d'agonies inédites, organisées à grand renfort de puériles imaginations... Tous ces thèmes se retrouvent dans la pièce de M. Bataille, traités avec une ingénuité, une candeur, un air de les avoir découverts, qui désarme. Cette pièce, agrémentée de téléphone et de phonographe, et qui veut être hardie, est le triomphe du vieux jeu.

Le premier acte nous en avait fait bien augurer. Outre qu'il est très habilement construit, que notre curiosité et même notre intérêt y sont éveillés, il est d'une fort bonne tenue littéraire. Nous sommes dans l'atelier de Thyra de Marliew, une jeune fille de la société cosmopolite qui a des goûts artistes et même s'est mise à faire de la sculpture. Elle est belle, elle est riche, elle est fiancée à un prince : qui ne l'envierait? Les anciens avaient coutume de dire que ces existences trop comblées attirent le malheur. Nous sentons planer une menace dans l'air. Il se passe ici des choses extraordinaires. Thyra est sortie ce matin dans un accoutrement bizarre, affublée des vêtemens de sa

femme de chambre : elle ne rentre pas. Si accoutumée que soit Mme de Marliew aux excentricités de sa fille, elle ne peut s'empêcher d'être très inquiète. Arrivée de Thyra : elle est en proie à une grande excitation nerveuse; elle refuse de s'expliquer; elle veut rester seule, s'absorber dans son travail...

Mais on ne travaille pas quand on a ainsi les nerfs tendus et l'âme en détresse. Thyra s'est logée en face du sculpteur Lepage, qui est son maître; elle n'a qu'à ouvrir la fenêtre pour l'appeler, à travers la rue; et c'est bien commode. Elle l'appelle : il faut qu'elle le consulte sur-le-champ. Et elle exige de lui la franchise : que vaut réellement l'œuvre qu'elle est en train d'exécuter? que vaut sa sculpture? a-t-elle du talent, en aura-t-elle? Lepage est le type du vieux maître bienfaisant et bourru, de l'artiste au verbe rude qui ne badine pas avec la vérité. Ce n'est pas la première fois que nous le rencontrons au théâtre, oh! non. Un autre, plus parisien et qui aurait plus de monde, s'empresserait de laisser la jeune fille à ses illusions : cela ne fait de mal à personne et cela peut lui faire du bien. Lepage n'a pas de ces lâches complaisances : il déclare tout net à la pauvre enfant qu'elle ne sait pas le premier mot de son métier et que tout ce qu'elle a fait jusqu'ici, ce sont gentillesses d'amateur, sans aucun rapport avec le sérieux de l'art. Qu'elle travaille cinq ans, six ans : on verra après. Thyra ne s'était jamais doutée que, pour savoir la sculpture, il fallût l'apprendre. En bonne romantique, elle s'imaginait qu'il suffit d'avoir du génie. Cette révélation la bouleverse. Elle anéantit la maquette qui commençait à prendre forme. Elle ne fera pas de sculpture. L'art n'y perdra rien, mais Thyra y perd un agréable passe-temps. C'est un espoir brisé. Ce n'est pas le premier. Thyra naguère a cru qu'elle pourrait être une grande cantatrice; elle avait une voix magnifique : soudain, comme par l'effet d'un mauvais sort, cette voix a disparu. Thyra en est réduite à s'entendre au phonographe, — car elle avait eu jadis la précaution de faire « enregistrer » ses roulades et ses cavatines! Et c'est pour elle une source de larmes abondantes.

Ni sculpture, ni chant : il reste une poésie, celle de l'amour. Les princesses n'ont besoin ni de sculpter ni de chanter, ce qu'elles font en général moins bien que les sculpteurs de métier et les chanteuses de profession : il suffit qu'elles soient belles et qu'elles soient princesses. Thyra est divinement belle, mais elle ne sera pas princesse. Elle annonce au prince Philippe de Thyeste qu'elle ne veut plus l'épouser. Leur mariage était arrangé, conclu, à la veille d'être célébré. Eh bien! le mariage est rompu, et voilà tout. D'où vient cette

brusque fantaisie? Pourquoi ce revirement qu'hier encore rien ne faisait pressentir? Thyra ne donne ni une raison, ni un prétexte. Elle renvoie le prince désespéré. Restée seule, elle se fait apporter un costume de Salomé, car elle se promet d'aller le soir au bal des Quat'z'Arts, en compagnie d'un certain Lignières, chanteur mondain. Elle se regarde dans son miroir, et, devant l'image que la glace lui renvoie, elle éclate en sanglots... Que s'est-il donc passé dans la vie de Thyra de Marliew? Où est-elle allée ce matin, et qu'a-t-elle appris? Quelle cause l'a jetée dans l'état violent où nous la voyons? Il y a là une énigme dont nous souhaitons de savoir le mot, car toute souffrance dont nous sommes les témoins attire notre sympathie. Cela est d'excellent théâtre.

Nous allons être abondamment renseignés. Au second acte, quand la toile se lève, c'est la nuit : Mme de Marliew attend sa fille. Mme de Marliew est une mère qui a souvent à attendre sa fille. Thyra sort beaucoup, de jour et de nuit, et toujours déguisée. Où va-t-elle sous ces déguisemens variés? Mme de Marliew ne le saura que trop. On sonne. « Thyra, est-ce toi? » Ce n'est pas Thyra, c'est le prince, apportant des nouvelles de Thyra. Hélas! quelles nouvelles! Et quel récit pour les oreilles d'une mère! Intrigué, comme nous l'avons été nous-mêmes, par les allures de la jeune fille, Philippe l'a suivie. Il l'a vue entrer dans la salle du bal, au bras de Lignières; il l'a vue, de ses yeux, se livrer à des ébats chorégraphiques, auprès desquels le tango n'est bien décidément que le plus académique des divertissemens; il l'a vue, de ses yeux vue, ce qui s'appelle vue, s'attabler en face d'un « éphèbe » et, — toujours flanquée de l'indulgent Lignières, — allumer cet « éphèbe, » puis sortir avec lui, pour une destination nullement mystérieuse. Il ne l'a pas suivie plus loin... A cet horrible récit, où la précision et le luxe des détails rendent toute espèce de doute impossible, Mme de Marliew répond que sa fille a eu jadis une pleurésie Nous ne saisissons pas bien le rapport... Enfin voici Thyra. Elle convient qu'elle doit au prince sa confession. Elle va lui dire toute la vérité. Depuis quelque temps, elle se sentait mal portante; elle se méfiait de l'optimisme professionnel et des euphémismes auxquels les médecins ont coutume de recourir pour ne pas frapper le moral de leurs malades. Elle a voulu savoir : vêtue en femme du peuple, elle est allée à la clinique d'un hôpital. Ah! elle a été complètement édifiée : « troisième degré, cinq ans à traîner, pas de remède... »

On a trouvé, en général, que ce médecin manque d'humanité, à un degré par trop invraisemblable. La Faculté conseille de déclarer la

tuberculose, mais non pas de déclarer au tuberculeux qu'il est perdu. Objection de peu de portée et à laquelle nous ne nous arrêterons pas. Il s'agit de nous présenter une malade qui se sait ou se croit condamnée. Le moyen dont s'est servi M. Bataille est un « moyen de théâtre » qui en vaut un autre et sur lequel il n'y a pas lieu de le chicaner... La brutale déclaration du médecin a été pour Thyra un coup de massue. Alors, elle est allée prendre, dans un bal d'étudians, le premier venu, et elle s'est donnée à lui.

Entre cette cause et cet effet nous continuons à ne pas saisir le lien. Nous comprenons, sans trop de peine, que Thyra renonce à faire de la sculpture; et nous comprenons que, par un scrupule de délicatesse, elle renonce à épouser Philippe. Nous comprendrions qu'elle partît dans le Midi pour se soigner, ou qu'elle se jetât par la fenêtre pour en finir. Nous comprendrions tout, excepté ce geste de fille... Mais voilà! De Byron à Baudelaire, tous les poètes de l'école lui ont vanté les émotions diaboliques et les jouissances perverses de la Débauche. Elle sait maintenant à quoi s'en tenir et que sous ces poétiques oripeaux se cache la plus plate, la plus vulgaire, la plus ignoble des réalités. Le prince est philosophe, et il est pratique : « Évidemment, remarque-t-il, vous ne pouvez plus être ma femme; mais rien ne vous empêche d'être ma maîtresse. » Ainsi sera-t-il.

A quels êtres avons-nous affaire? Quand Philippe dit à Thyra : « On n'acquiert pas, en une minute, certains instincts : il fallait qu'ils fussent déjà en vous, » il parle d'or. De toute évidence, cette malheureuse est la victime d'une tare physiologique, d'une perversion sensuelle qui, sous le coup d'une violente émotion, vient de se révéler. Mais lui-même, le prince, et puisqu'il n'a pas l'excuse de la maladie, quel nom lui donner? Se peut-il qu'il change si aisément ce culte enthousiaste en cette abjection? Quel homme est-il pour recevoir des bras de ce passant, cette maîtresse souillée, comme si son désir avait jailli de cette boue? Pourtant, et quoi que nous pensions de ces tristes personnages, il en est un autre qui les dépasse et auquel il nous est bien impossible de ne pas exprimer tout notre dégoût. C'est l'individu qui accompagnait Thyra, Lignières, le chanteur mondain. Il assiste, protecteur, aux débuts d'une jeune fille dans le dévergondage. Il la laisse, d'un regard bienveillant et peut-être amusé, s'abandonner à ce grossier vertige! Il prend je ne sais quelle vaine jouissance à frôler ce vice qui s'essaie... Ah! celui-là, il est complet!

Troisième acte. En Sicile. Thyra, le prince, Mme de Marliew, Lignières se sont mis à voyager de compagnie. Tourisme, yachting, snobisme,

l'amour en croisière et en famille. On rencontre sur ces grandes routes du monde la souveraine que la pitié universelle avait surnommée l'Impératrice errante. On dit des choses qui ne riment à rien... Cette première moitié de l'acte est l'incohérence et l'inutilité elles-mêmes. Toutefois, à travers le verbiage de ces divers fantoches, nous démêlons l'histoire des amours de Thyra et de sa maladie de poitrine; car les deux sujets se tiennent. L'amour décline et la maladie augmente. Philippe trompe Thyra et celle-ci feint de n'y pas prendre garde : c'est la banale fin de liaison. Thyra voulait, avant de mourir, épuiser la coupe des plaisirs : elle en est déjà à la lie. Finalement, dans une scène violente avec le prince, elle lui jette à la face toutes ses rancœurs, tout son dégoût, tout son désespoir. Il ne l'aime plus, il se détourne d'elle, et elle le sait et elle le voit! Mais pourquoi a-t-il cessé de l'aimer, pourquoi se détourne-t-il quand elle l'approche, et pourquoi évite-t-il ses baisers? C'est par répulsion physique. Car le mal en elle a fait d'effrayans progrès; elle le porte sur ses lèvres décolorées; elle le souffle dans son haleine : elle est celle qui contamine... Paroles atroces, qu'il est impossible d'entendre sans une gêne et un frisson... Après cet éclat, Thyra retombe brisée. Elle pose sa tête défaillante sur les genoux de sa mère. « Berce-moi comme autrefois! Chante-moi un air de nourrice! Endors-moi dans une chanson ! »

Il s'agit maintenant de mourir en beauté. Thyra s'en occupe, dès son retour à Paris. Elle lance des invitations. Il y aura des fleurs, des lumières, des parfums, des cigares, des danses et de la musique. Pas de tziganes : c'est une mode tout à fait tombée dans le commun : aujourd'hui, pour être parisien, un orchestre doit être un orchestre persan. Tous les amis de la sympathique poitrinaire répondent à son appel, sauf un, convive mystérieux, dont la place reste vide pendant tout le dîner, mais qu'elle s'obstine à attendre. Nous retrouvons là le vieux sculpteur Lepage, le jeune poète ridicule Corneau, l'inévitable Lignières et aussi un poète anglais à la renommée inquiétante. Thyra leur a promis une surprise. A peine au sortir de table, elle les fait défiler un à un : on prend son tour et on passe un petit examen. « M'avez-vous aimée? M'avez-vous désirée? Où? Quand? Combien de fois? » Questions délicates, dont chacun se tire comme il peut. Soudain Thyra quitte ses invités et leur recommande de bien ouvrir les yeux; alors un pan coupé de la salle à manger s'illumine, et derrière une gaze transparente la maîtresse de maison apparaît toute nue. C'est déjà une jolie surprise ; mais il y aura mieux. La soirée continue ; le convive attendu n'arrive pas ; il ne viendra pas. Alors, comme minuit

sonne, Thyra se fait une piqûre de cyanure de potassium et tombe foudroyée, comme le veut la convention de théâtre... Une lettre qu'elle a laissée enjoint aux convives d'achever la nuit en causant et en fumant auprès de son cadavre. Charmante soirée! Telle est la mort de Thyra : ce n'est pas la mort sans phrases... Spectacle pénible, sans doute, mais surtout baroque et saugrenu.

Il est très regrettable qu'un auteur, certainement doué pour le théâtre, se torture à de si laborieuses inventions. Le moindre grain de vérité ferait bien mieux notre affaire. Nous n'exigeons pas du théâtre qu'il soit une image calquée sur la vie réelle; il peut en être une transposition aussi poétique, aussi romanesque que l'on voudra; encore ne faut-il pas qu'il soit un perpétuel défi à l'expérience et au bon sens. Tout ici est arbitraire et conventionnel; au lieu d'observation, des combinaisons qui n'ont pour règle que la fantaisie de l'écrivain; au lieu de sensibilité vraie, une sentimentalité qui s'égare. Sur tout cela une rhétorique déchaînée, une phraséologie impitoyable et incoercible. Trop de phrases! Trop de fleurs! Trop de littérature!

Mlle Yvonne de Bray était chargée du rôle écrasant de Thyra. Elle a plié sous le poids. Ce rôle ne lui convient pas : elle crie, elle se démène; on ne retrouve pas son charme habituel. Mme Tessandier, Mmes Ellen Andrée et Moreno, MM. Pierre Magnier, Capellani et Joffre composent un ensemble très honorable.

Maintenant, vous sentez-vous le courage de regarder en face un des plus graves périls dont soit menacée la famille française? Allez voir, à la Comédie-Marigny, la pièce que d'ingénieux adaptateurs ont tirée d'un roman célèbre. M. Marcel Prévost excelle à trouver des formules qui entrent ensuite dans le langage courant. Il avait baptisé jadis les « demi-vierges. » Les institutrices lui devront de troquer désormais leur nom contre celui d' « Anges gardiens. » Le théâtre et le roman, au XIXe siècle, se sont beaucoup occupés de l'institutrice : ç'a été généralement pour la poétiser. Née dans l'opulence, des revers de fortune l'ont reléguée dans une condition subalterne. Elle y conserve de grands airs qui sont un reste de sa dignité perdue. Misère, si l'on veut, c'est une misère de princesse déchue. La vie lui doit une revanche, et, à défaut de la vie, la littérature lui apporte, au dénouement, cette revanche si méritée! Un fils de famille, de préférence un beau ténébreux, épousera cette intéressante déclassée, si supérieure à toutes les poupées de son monde! Quelquefois il aura commencé par la séduire,

ou il apprendra qu'elle a été séduite par un autre : raison de plus pour l'épouser. Mères qui rêvez pour vos fils un mariage délicieux, donnez une institutrice à vos filles!... Peu à peu, on s'est aperçu que le conseil ne laissait pas d'être scabreux. Et comme c'est assez l'habitude de passer d'un extrême à l'autre, voici que le roman et le théâtre se mettent à dire : « Mères qui craignez qu'on détourne vos fils et qu'on accapare vos filles, épouses qui ne vous souciez pas qu'on vous vole votre mari, femmes qui désirez la paix et la dignité au foyer, maîtresses de maison qui ne voulez pas que votre maison soit désorganisée, livrée à l'anarchie et à la ruine, ne prenez pas d'institutrices pour vos filles! L'institutrice, voilà l'ennemie. Que si, non contente d'être institutrice, elle est étrangère... alors à la haine de classe elle ajoute la haine de race, et les pires catastrophes sont à redouter. » Qui l'eût cru? que la gouvernante anglaise fût un tel danger et la bonne allemande un tel fléau? Nous en avons tous connu, de ces *misses* et de ces *fraülein*, et il n'est que de regarder autour de nous dans beaucoup de familles, dont il est vrai que ne parlent ni les faits divers ni *la Gazette des Tribunaux*. Ce sont pour la plupart de pauvres filles qui font un dur métier, subissent beaucoup d'humiliations, courent plus de dangers qu'elles n'en font courir et semblent moins à craindre qu'elles ne sont à plaindre. Telle est la réalité, mais il est évident qu'elle n'intéresserait pas au théâtre. Quant au conseil donné aux mères d'élever elles-mêmes leurs filles, il est excellent; on ne saurait trop y insister : c'est le conseil de la nature, c'est la leçon de la morale, c'est l'enseignement de la tradition. Seulement, il en va de ce conseil comme de celui que M. Brieux donnait aux mères d'allaiter elles-mêmes leurs enfans : il faut pouvoir. On ne peut pas toujours, et d'abord on n'a pas toujours la santé nécessaire. C'est pourquoi, en dépit des réclamations de la littérature, il y a de l'avenir en France pour les institutrices comme pour les nourrices — même étrangères.

Quand on n'a pas vu *les Anges gardiens* à la Comédie-Marigny, on n'imagine pas ce que d'aimables filles, évidemment vomies par l'enfer, peuvent accumuler d'abominations en quatre heures d'horloge. Chacune commettra des tas d'horreurs, et ce seront des horreurs assorties à sa nationalité. Voici une anglaise : Fanny. La psychologie des races, surtout quand le psychologue est Français, nous apprend que l'Anglais est égoïste et impérieux, et nous savons par les statistiques que l'Angleterre est le pays où il y a le plus de vieilles filles. Partant de là, vous voyez aussitôt se dessiner le rôle de Fanny, institutrice anglaise. Elle prend sur l'âme de son élève, Berthe Aumont,

un ascendant tyrannique; elle la façonne à son image: elle en fait un monstre d'égoïsme et une ennemie déclarée du mariage. Que son père soit acculé à la ruine, la jeune Berthe refusera de lui venir en aide; et, pendant que le malheureux agonise, elle ira vivre dans le luxe sur la Côte d'Azur. Elle désespérera le jeune homme qui l'aime et se confinera dans un farouche célibat. Rosalie, luxembourgeoise, est sensuelle et naïve : elle filera avec son patron, le baron de Ropart d'Anay : « Monsieur le baron est si bon ! » Sandra, italienne, est langoureuse et perfide. Elle séduit le fils Corbeiller; et la mère du jeune homme n'ayant pas voulu consentir au mariage, elle se venge en dérobant la correspondance amoureuse de Mme Corbeiller et en l'envoyant au mari. Magda, allemande, ne peut être qu'une espionne. Elle vole au député Crauze, qui est plus ou moins ministre de la Guerre, les plans de mobilisation, en sorte que celui-ci est obligé de donner sa démission et que sa fille, nouvelle Ophélie, se jette dans la pièce d'eau du parc. Heureusement la pièce d'eau n'était pas profonde; Mlle Crauze revient à elle; son père n'est plus ministre ; elle pourra épouser un officier autrichien dont elle s'est amourachée; car on peut épouser un étranger, si le cœur vous en dit : la question de nationalité ne s'applique qu'à l'institutrice... Toutes ces intrigues se rejoignent et même s'emmêlent dans une complication qui n'est pas toujours aisée à débrouiller, mais aussi avec un mouvement qui ne laisse pas un instant place à l'ennui.

Il y a même une scène excellente, d'un comique large et savoureux. C'est le repas des institutrices. Les propos qu'on y échange ne rappellent en rien ceux du banquet de Platon; mais on ne s'attendait pas à voir Platon en cette affaire. Un jour que les différentes familles, où ces demoiselles sont employées, sont allées faire une excursion en automobile, les institutrices se réunissent, l'Anglaise et la Luxembourgeoise, l'Italienne et l'Allemande, en des agapes confraternelles. Des vins généreux ont tôt fait de délier les langues. Et c'est alors un débordement de ces basses calomnies qui défraient les conversations d'office, renforcé de ce torrent d'injures par lequel a coutume de s'affirmer la fraternité des peuples.

Beaucoup de rôles. Du côté des hommes, le grand succès a été pour M. Arquillière, excellent de rondeur et de bonhomie. Du côté des femmes, Mlle Géniat, Mlle Garrick... mais elles sont trop, et il est plus simple de complimenter en bloc ce charmant bataillon.

Décidément, les sciences ethniques sont en faveur auprès des drama-

turges. Faire tenir dans le raccourci d'une pièce de théâtre l'antagonisme de l'Orient et de l'Occident est une entreprise qui n'a pas effrayé l'audace de M. Kistemaeckers. Du côté de l'Occident il a mis le devoir et la discipline, du côté de l'Orient la volupté et la cruauté. Cela ne laisse pas d'être flatteur pour notre amour-propre.

Au théâtre, on fait en général assez bon marché des intentions philosophiques d'un auteur : on lui demande surtout que sa pièce soit bien faite. M. Kistemaeckers est parmi les plus habiles manœuvriers de la scène; il ne m'a pas semblé que sa pièce nouvelle fût aussi bien faite que les précédentes et je n'y ai pas retrouvé son habituelle dextérité. A chaque instant, on s'y heurte à des contradictions, à des inutilités, à des indications qui ne nous mènent à rien quand elles ne vont pas même jusqu'à nous égarer. Nous sommes à Toulon, dans le monde des officiers de marine et des demoiselles faciles : il y a Mlle Joujou, Mlle Touffiane, Mlle Lola : on en a mis partout. Deux types de marins nous sont présentés dans leur saisissant contraste : le lieutenant de vaisseau Cadière, le marin qui a la passion de son métier et le culte de l'uniforme; l'enseigne de vaisseau Arnaud Meyronay de Saint-Guil, le jeune officier empoisonné de théories pacifistes et d'opium. Cadière a pour Arnaud une affection de frère aîné : il le sermonne vigoureusement et l'empêche de donner sa démission. Voilà un brave homme. Ce brave homme, honneur de notre marine, a ramené de Paris, où il a fait sa dernière escale, une petite danseuse marocaine, rencontrée à Montmartre, Hassouna : il vit avec elle, et c'est bien fâcheux. Nous ne demandons pas aux officiers de notre flotte d'être des ascètes; toutefois une certaine tenue est de rigueur. Les danseuses marocaines, alors même que ce sont des marocaines de Montmartre, sont pour un officier de marine — ou de terre — des liaisons dangereuses. On va bien le voir. Hassouna apprend, par un vieil Arabe, marchand de tapis, que toute sa famille a été exterminée dans un combat devant Mogador, et que *la Fraternité*, le bateau exterminateur, avait pour commandant : Cadière. Elle jure de se venger.

Au second acte, coup de théâtre : le jeune Arnaud a disparu, et en même temps que lui la caisse du bord contenant douze mille francs. Nous ne doutons pas que ce ne soit le plan de vengeance d'Hassouna qui reçoit un commencement d'exécution. L'infernale petite danseuse aura affolé Arnaud qui, pour fuir avec elle, aura cambriolé la caisse. Sur ces entrefaites, on vient nous dire que le voleur a été arrêté et que ce n'est pas Arnaud... Alors pourquoi nous avoir conté cette histoire de vol, et pourquoi sur-

charger la pièce de cet incident qui ne sert à rien?... Il reste qu'Arnaud a quitté son poste et qu'il va être porté déserteur. Ici une fort belle scène, — que le jeu de M. Lérand a mise en tout son relief, — entre le commandant de Linières et le lieutenant Cadière, le premier représentant le devoir inflexible, le second plaidant la cause de l'indulgence. Le rigide Linières consent à manquer, pour la première fois de sa vie, à la consigne et laisse quarante-huit heures à Cadière pour retrouver Arnaud. Nous ne doutons pas qu'Arnaud ne soit là, tout près, caché dans la chambre d'Hassouna. Cadière ouvre la chambre : il en sort... le marchand de tapis.

Enfin, au troisième acte, Arnaud est retrouvé. Il aide Hassouna à opérer son déménagement... lorsque surgit Cadière. Les deux hommes vont avoir l'explication violente qui était inévitable. Mais ici une surprise. Qui donc avons-nous devant nous et de quoi parlent-ils? Nous croyions que la haine d'Arnaud pour Cadière était une rivalité d'amour : nous sommes loin de compte. Arnaud accuse Cadière d'avoir été l'amant de sa mère. Cela est pour le moins imprévu, et la réponse de Cadière est plus inattendue encore et plus déconcertante. C'est le père d'Arnaud qui a été l'amant de la mère de Cadière! Voilà la vérité. Qu'est-ce qu'elle nous fait, cette vérité? A quoi sert ce déballage de vilenies? Et quel moment pour laver ce linge sale en famille! Il s'agit de rappeler Arnaud à lui, de l'arracher à l'influence funeste d'Hassouna; il ne s'agit que de cela et ce n'est pas tellement facile! L'heure est venue des paroles décisives. Cadière dit de fort belles choses, qui probablement seraient restées sans effet, si par bonheur un bateau de l'escadre n'avait pris feu. Que voilà un heureux cataclysme! Cet incendie opportun et même providentiel éclaire le droit chemin et le montre à Arnaud qui s'y précipite. Quant à la petite Hassouna, ses cris, ses roulemens d'yeux, ses ruses, ses menaces, ses stratagèmes, sa gesticulation furieuse et ses furieuses déclamations auront été en pure perte. Elle annonce, trois actes durant, une vengeance qui n'arrive jamais. Beaucoup de bruit pour rien.

L'impression que nous emportons de cette pièce est des plus confuses. A qui va la sympathie de l'auteur? Est-ce à Hassouna? On peut le croire, car cette malheureuse à qui on a tué tous ses parens, qui n'a, en somme, ni trahi Cadière, ni débauché Arnaud, et qui va s'en retourner dans sa tribu où elle ne trouvera plus aucun des siens pour l'accueillir, est incontestablement une victime. Est-ce aux marins français? Je le crois, et M. Kistemaeckers, qui est volontiers cornélien, me semble avoir eu l'intention de faire une pièce à l'honneur de notre

marine. Mais alors, comment ne pas signaler un cas, qui d'ailleurs ne lui est pas particulier? Chaque fois que nos écrivains, même patriotes, même militaristes, mettent dans leurs livres ou à la scène des officiers de terre ou de mer, c'est pour nous conter des histoires de femme, des trahisons, des vols, des abus de confiance et de stupéfians, des velléités de désertion, des professions de foi pacifiste... Leurs intentions sont louables : le résultat l'est moins. Si donc une loi dramatique, que j'ignore, empêche qu'on fasse une pièce maritime sans y mettre un officier opiomane et un drame militaire sans y introduire un officier en révolte, je demande instamment qu'on laisse les soldats à la caserne et les marins à leur port d'attache, et que les auteurs dramatiques prennent exclusivement leurs personnages dans le civil.

Mme Suzanne Desprès a composé avec beaucoup d'art et joué avec beaucoup de vigueur le rôle d'Hassouna. M. Tarride a de la chaleur et de la dignité, dans le rôle de Cadière. J'ai dit le grand effet produit par la maîtrise de M. Lérand, dans un rôle qui n'a qu'une scène.

Le procureur Hallers est une pièce qui ressortit au théâtre d'épouvante. C'est un cas de psychologie morbide,—le phénomène du dédoublement, — mis à la scène, avec le grossissement que comporte la scène. Un magistrat est à sa table de travail : il compulse ses dossiers et remplit sa fonction avec la conscience la plus lucide et le sentiment du devoir le plus intraitable... Cependant la soirée s'avance ; l'honnête magistrat, comme mû par un ressort, se lève, ôte sa redingote, endosse un veston, se coiffe d'une casquette plate : le voilà devenu apache. Nous le trouverons à l'acte suivant dans un bouge, en compagnie d'escarpes dont il est devenu le chef, sous le sobriquet du « prince. » Dans la partie nocturne de son existence, il n'a aucun souvenir de son existence diurne. Le « prince » ignore absolument le « procureur; » il fait mieux : il « indique » à sa bande un coup à faire chez le procureur Hallers : il se cambriole lui-même !... Les effets sont ici tellement gros et l'invraisemblance est si énorme qu'on n'est pas un instant effrayé par ce divertissement de Salpêtrière.

Toute la pièce ne vaut que par le jeu très saisissant de M. Gémier.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

VIEILLE MUSIQUE ROMAINE

La Rappresentazióne di Anima e di Corpo, d'Emilio dei Cavalieri. — Transcription, réduction et instrumentation de M. Giovanni Tebaldini, maître de chapelle de la cathédrale de Lorette. — Partition piano et chant de M. Corrado Barbieri. (En cours d'impression à la *Società Tipografica Editrice Nazionale*, Turin.)

Nous avions espéré, le printemps dernier, entendre à Paris une œuvre romaine, une œuvre ancienne et nouvelle à la fois : par où nous voulons dire qu'elle eût paru nouvelle à cause même de son ancienneté. Certaines difficultés, matérielles, nous ont privé de ce plaisir. Cette musique devait nous être présentée par un excellent musicien d'Italie. Aujourd'hui maître de chapelle de la cathédrale de Lorette, M. Giovanni Tebaldini le fut autrefois de Saint-Marc de Venise. Sous les cinq coupoles de mosaïque et d'or, il entreprit la restauration liturgique et musicale que le cardinal Sarto vint depuis achever, en attendant que l'un des premiers soins du pape Pie X fût de l'étendre à tout l'univers. Hautement estimées en sa patrie, les compositions religieuses de M. Tebaldini mériteraient d'être connues chez nous. « Le monde » peut-être ne les aimerait pas, et ce serait tant mieux, étant la meilleure preuve qu'elles ne sont pas du monde, mais d'Église, ainsi qu'elles doivent être, par le sérieux du style, par la simplicité de l'esprit et la pureté du sentiment. Répons, antiennes, graduels ou messes, parmi ces œuvres, qui sont en grand nombre, il est surtout une page, l'une des moindres pourtant, dont nous gardons le plus agréable souvenir. C'est une antienne pour les premières vêpres de la fête de Sainte-Cécile, sur les paroles que, le soir de ses noces et dans l'ombre nuptiale, la jeune épouse chrétienne adresse

au jeune païen, son époux : « *Est secretum, Valeriane, quod tibi volo dicere...* Il existe un secret, Valérien, que je veux te dire. Un ange du Seigneur m'aime et, avec un soin jaloux, il garde mon corps. » Peu de mots, et peu de notes, mais choisies, mais expressives. L'antienne est à quatre voix : alto, ténor et deux basses. La trame en est légère et le fil en est court. Mais justement le charme de cette petite pièce est fait, ainsi qu'il convient, de discrétion et de brièveté. « *Est secretum...* » Dès le début et jusqu'à la fin, c'est bien ici la musique d'un secret, et les harmonies, et la mélodie elle-même, semblent jeter sur la virginale confidence un voile de mystère et de pudeur.

L'œuvre que le musicien d'Italie devait nous apporter n'est pas sienne, ou du moins elle ne l'est que par l'admiration et l'amour qu'il lui a voué, par le soin qu'il a déjà pris, en leur pays commun, de la produire et de la glorifier (1). Religieuse, mystique même, connue, si ce n'est célèbre, de nom, mais de nom seulement, cette œuvre s'appelle *la Rappresentazióne di Anima e di Corpo*. Elle date de l'an 1600 et son auteur est Emilio dei Cavalieri, gentilhomme romain. Intendant de la musique du grand-duc de Toscane pendant plusieurs années, (jusqu'en 1596), Cavalieri prit part, avec les Peri, les Caccini et autres, à la création du nouveau style musical, dit représentatif, et de l'opéra florentin. Peri, dans la préface de son *Euridice*, assure même que, « le premier de tous et par une merveilleuse invention, » Cavalieri fit entendre sur la scène ce genre de musique (2).

De retour à Rome, Cavalieri fit « représenter » *Anima e Corpo*, en février 1600 à l' « oratoire » de la Vallicella. L'assistance était fort nombreuse, et le succès fut retentissant. La préface de la première édition nous avertit que l'objet de cette représentation était d'émouvoir de plus d'une manière, d'éveiller divers sentimens, la piété ou la joie, de provoquer les pleurs, ou le rire, enfin les différens états de l'esprit ou de l'âme. Suivent certaines indications touchant la place des acteurs sur la scène, leurs mouvemens, leurs costumes, et même le ballet, par lequel on peut ou non terminer le spectacle. Si religieuse qu'elle soit, et bien qu'elle ait été d'abord exécutée dans l'oratoire destiné par saint Philippe de Neri à des concerts de musique sacrée, ce serait

(1) Deux auditions en ont été données à Rome, sous la direction de M. Tebaldini : l'une à l'Académie de Sainte-Cécile et l'autre à l'Augusteum, les 12 et 16 avril 1912.

(2) Pour tout ce qui regarde Emilio dei Cavalieri et les origines de *la Rappresentazióne*, voyez : 1° M. Romain Rolland : *Histoire de l'Opéra en Europe avant Lully et Scarlatti;* Paris, Thorin, 1895. — *Musiciens d'Autrefois;* Hachette, Paris, 1908 ; 2° *Saggio storico sul Teatro musicale italiano*, par M. Arnaldo Bonaventura ; Giusti, Livorno, 1913.

une erreur de considérer l'œuvre de Cavalieri comme le premier des oratorios. Son titre seul, « *rappresentazione*, » en détermine assez le caractère dramatique, théâtral, et la distingue ainsi de l'oratorio, lequel est purement narratif, et ne comporte aucune mise en scène, aucun élément visible. Cette « *rappresentazioncélla*, » comme les contemporains la nommèrent, dit-on, rentrerait plutôt dans le genre, très ancien, des « *Sacre rappresentazióni.* » Les historiens de la musique le font remonter jusqu'au XIVe siècle. C'est à Florence qu'il serait issu d'une double origine : les offices de l'Église, dramatisés, et les fêtes célébrées en l'honneur de saint Jean-Baptiste, patron de la cité. De Florence, le goût de cette forme d'art se répandit à travers l'Italie. En 1462, Viterbe fut le théâtre d'un « mystère » de ce genre. Que dis-je, tout un répertoire de mystères y fut représenté sur des théâtres nombreux. Chaque place, chaque rue importante, chacun aussi des cardinaux venus pour assister aux fêtes, avait le sien. Le pape Pie II lui-même était présent. Ici l'on jouait la *Cène;* ailleurs, la *Vie de saint Thomas d'Aquin;* ailleurs encore, l'*Assomption de la Vierge*. Dans son *Histoire des Origines du Théâtre en Italie*, M. Alessandro d'Ancona, et, d'après lui, M. Romain Rolland (*Musiciens d'Autrefois*) ont publié la relation du plus brillant de ces spectacles. Il se donna, paraît-il, sur la scène élevée aux frais et au nom du cardinal de Teano.

Dans les « *sacre rappresentazióni*, » la musique tenait une très grande place. Le texte, à l'origine du moins, y était entièrement chanté. Le dialogue parlé ne s'introduisit que plus tard dans le drame lyrique, pour y être de nouveau restreint, puis supprimé. Les « machines » (*ingegni teatrali*) n'avaient pas une moindre importance. Un Brunelleschi, un Léonard ne dédaignaient pas de consacrer leurs talens à la figuration matérielle des lieux où se passait l'action, que ce fût la terre, le ciel ou l'enfer. Vasari parle avec enthousiasme d'un certain Paradis, machiné par Brunelleschi, pour une *Rappresentazióne dell' Annunziata*, laquelle fut donnée à l'église San Felice in Piazza de Florence. Autant que l'esprit d'un sujet, on aimait alors que l'apparence et le décor extérieur en fût sensible. Tout, dans la « représentation, » devait être élément d'expression et de beauté.

Musicien dramatique en même temps que religieux, et ne séparant pas les deux modes de l'art, rien de ce qui concerne le théâtre ne fut étranger au génie, à l'idéal d'Emilio dei Cavalieri. La préface de la première édition d'*Anima e Corpo* forme un véritable manifeste, une sorte de symbole dramatico-musical, dont les réformateurs des âges suivans, un Marcello, un Gluck, un Wagner, n'ont guère fait que

reprendre l'esprit et quelquefois la lettre elle-même. L'attention de Cavalieri, son intérêt, s'étend jusqu'aux dimensions et à la forme de la salle de spectacle, au nombre des spectateurs. Ceux-ci ne devront pas être plus de mille, assis à l'aise et silencieux. (De ces trois conditions, il ne paraît pas, encore aujourd'hui, que les deux premières soient les plus difficiles à remplir.) « Les salles trop vastes sont d'une mauvaise acoustique ; elles obligent le chanteur à forcer sa voix et tuent l'expression. D'ailleurs, quand on n'entend pas les paroles, la musique devient ennuyeuse (1). » Cavalieri s'occupe aussi du nombre des instrumens, et veut qu'il soit en rapport avec les dimensions de la salle. (On ne ferait pas mal, non plus, aujourd'hui toujours, de le proportionner à l'œuvre qu'on exécute.) L'invisibilité de l'orchestre est également recommandée, ou prescrite. Sous le prétexte qu'ils jouent, pour ainsi dire, en musique, les acteurs ne devront pas se dispenser de jouer. Autant que leur chant, ils soigneront leur démarche et leurs moindres pas, « *che sono aiuti molto efficaci a muovere l'affetto.* » Ils prononceront les paroles de façon qu'elles soient entendues. Les chœurs enfin suivront l'exemple des personnages principaux. Par leurs gestes, par leurs mouvemens, au besoin par leur silence attentif, ils auront l'air non seulement d'être présens à l'action dramatique, mais d'y participer. Enfin la durée du spectacle est prévue et limitée. Elle ne devra pas excéder deux heures. Ce dernier conseil n'est pas le moins sage de tous. Nous ferions bien de le méditer et de le suivre encore. Deux heures au théâtre, deux heures de musique surtout, trois au plus, suffiraient. En deux ou trois heures, un chef-d'œuvre lyrique, un *Orphée*, un *Don Juan*, un *Freischütz*, peut tenir.

Cavalieri a conformé strictement son œuvre à ses principes. Théâtrale par la façon dont le sujet est compris non moins que par la mise en scène ou la machinerie, cette œuvre est réellement l'ébauche d'un opéra sacré, mais d'un véritable opéra. Musicalement, elle est écrite dans le style alors nouveau, récitatif plutôt que mélodique, où la déclamation domine, où le chant néanmoins commence à se dessiner. Quant à la polyphonie vocale, déchue de son ancienne splendeur, elle apparaît ici volontairement atténuée, mais non pas éteinte. Une seule chose étonne, comme un manquement à l'art dramatique, mais se comprend, comme la marque d'un art encore primitif : c'est le caractère abstrait des personnages. Les deux principaux sont l'Ame et le Corps. Entre l'un et l'autre, entre les deux parties ou les deux élémens

(1) Cité par M. Romain Rolland

de l'être humain, se développe l'action et le débat qui forme le sujet du drame. Comme figures secondaires, poète et musicien ont mis en scène l'Intelligence et le Conseil, l'Ange gardien, le Monde et la Vie mondaine, le Temps, le Plaisir (avec deux compagnons), enfin la foule des âmes élues, et celle aussi des âmes damnées, car l'Enfer, comme le Paradis, a sa place et son rôle en ce double mystère.

M. Tebaldini l'a grandement simplifié. Ce n'est qu'une sélection, un abrégé, qu'il nous offre. Soit dans le personnel, soit dans le texte poétique et musical, il a pratiqué de notables retranchemens, que d'ailleurs il a justifiés. Autant que l'extrême longueur, il nous dit avoir craint l'uniformité tonale, rythmique, esthétique même. Le récitatif du Temps excepté, le ton de *sol* est le ton unique de l'œuvre. En outre, certains effets d'harmonie ou d'instrumentation, répétés à l'excès, risquaient de lasser notre patience, et maint passage du texte, un peu naïf, aurait peut-être éveillé notre sourire. Pour garder au poème son caractère avant tout moral, édifiant, il a suffi d'en respecter l'idée essentielle : la lutte entre l'esprit et les sens, entre la continence et le plaisir, entre l'âme et le corps. Quant à l'instrumentation, l'éditeur l'a réalisée sur la basse chiffrée, d'après les très sommaires indications originales. D'aucuns pourront s'étonner d'y voir figurer, même avec discrétion, des hautbois et des cors, instrumens inusités à cette époque. Mais s'il est presque impossible de connaître exactement la composition de l'orchestre de Cavalieri, il est du moins certain que des partitions contemporaines, voire antérieures, font mention de *cornetti* et de *tromboni*. A ces anciens trombones et cornets à l'aigu, M. Tebaldini a cru pouvoir substituer des cors et des hautbois. De même, il a remplacé luths et théorbes par une harpe. Tel est, en y ajoutant les violons, un clavecin, un orgue, un violoncelle et une contrebasse, l'orchestre qui sert à l'accompagnement d'*Anima e Corpo*. En dépit de cette sobriété, et, si l'on veut, de cette sécheresse, le savant éditeur a raison lorsqu'il écrit : « La matière, encore rude et rebelle, ne se plie pas à toutes les volontés du musicien; mais celui-ci lui donne en plus d'une page une expression tour à tour exquise et puissante. »

Vous plaît-il que nous assistions, en esprit du moins, à cette « *rappresentazióne?* » Ainsi réduite, elle est brève. Action, paroles et musique, suivons-en tous les élémens à la fois. C'est le meilleur moyen de nous en former, au lieu d'une idée, abstraite et vague, une précise et vivante image.

Une courte *sinfonia* sert de prélude. Certains signes caractéris-

tiques y apparaissent tout de suite : la coupe étroite de la phrase, la fréquence et presque la périodicité des points d'orgue, l'alternance et le chatoiement des deux modes, majeur et mineur. Dès le second épisode, il est possible de voir ou plutôt d'entendre approcher la mélodie naissante. Incertaine et timide encore, mais déjà chantante, elle s'annonce, elle se dégage des accords. Très brève d'ailleurs, au bout de quelques mesures, une invariable cadence l'achève. Suit alors un *tempo* plus vif, en valeurs pointées, et rien que dans cette succession, nous reconnaissons comme une esquisse de l' « ouverture » à plusieurs mouvemens. Dures, sommaires, sont encore les modulations ; déjà pourtant, soit au sommet, soit à la base du chant, une ligne se développe lentement, une ligne de notes tenues et régulières, comme celles d'un *canto-fermo*. L'ensemble nous prépare de loin, oh ! de très loin toujours, à ces polyphonies de Sébastien Bach où le thème d'un choral viendra s'adjoindre, tantôt pour les dominer, tantôt pour les soutenir.

Le chœur initial est une invocation, une acclamation universelle. En voici les premières paroles, qui feraient presque penser, plus de deux siècles et demi d'avance, au prologue du *Mefistofele* d'Arrigo Boito :

O signor santo e vero,
Che del mondo hai l'impero,
O Signor santo e forte,
Domator della morte,
Donator della vita.

La musique s'adapte avec précision, avec un peu de rigueur même, à la métrique de ces petits vers. Sur les deux derniers, elle s'élargit et se renforce, pour donner à la double apostrophe : « Dompteur de la mort, Donateur de la vie, » une expression de plénitude et de magnificence. De temps en temps, une variante rythmique, un passage à 6/8, assouplit un peu la mesure et l'anime. Bientôt une voix seule, impersonnelle aussi, prend la parole. Oui vraiment, elle parle au moins autant qu'elle chante. Elle dit la fuite du temps et, rappelant à l'homme ses fins dernières, la mort, le jugement, elle l'exhorte à faire, dès la vie présente, le choix qui décidera de son éternel bonheur. Toute l'homélie est grave, froide, pour ne pas dire quelque chose de plus. Des mots comme ceux-ci : « La vie n'est qu'un souffle, » provoquent seulement, à l'orchestre, de petits traits ingénus de musique imitative. Mais voici que le chœur reprend la même remontrance, et l'effet n'en est plus le même. A ces vérités austères, la frêle polyphonie donne je ne sais quelle tristesse attirante. Incertaines

entre les modes majeur et mineur, entre les mesures à trois et à quatre temps, la douceur, le charme subtil des voix s'accroît de leur incertitude. Après une homélie, nous avons une méditation. La musique s'ouvre et nous ouvre ici le royaume de l'âme.

« *Anima e corpo*, l'âme et le corps. » Vous rappelez-vous, sous le même titre, ce dialogue, tout différent, d'Henri Heine :

« La pauvre âme dit au corps : « Je ne te quitte pas, je reste avec toi; avec toi, je veux m'abîmer dans la nuit et dans la mort, avec toi, boire le néant. Tu as toujours été mon second moi, tu m'enveloppais amoureusement, comme un vêtement de satin doucement doublé d'hermine. Hélas ! Il faut maintenant que toute nue, toute dépouillée de mon cher corps, chose purement abstraite, je m'en aille errer là-haut, comme un rien bienheureux, dans les royaumes de la lumière, dans les froids espaces du ciel, où les éternités silencieuses me regardent en bâillant. Elles se traînent là, pleines d'ennui, et font un claquement insipide avec leurs pantoufles de plomb. Oh ! cela est effroyable. Oh ! reste, reste avec moi, mon corps bien-aimé. »

« Le corps dit à la pauvre âme : « Console-toi, ne t'afflige pas ainsi. Nous devons supporter en paix le sort que nous fait le destin. J'étais la mèche de la lampe, il faut bien que je me consume. Toi, l'esprit, tu seras choisi là-haut pour briller, jolie petite étoile, de la clarté la plus pure. Je ne suis qu'une guenille, moi ; je ne suis que matière. Vaine fusée, il faut que je m'évanouisse et que je redevienne ce que j'ai été, un peu de cendre. Adieu donc, et console-toi. Peut-être d'ailleurs s'amuse t-on dans le ciel beaucoup plus que tu ne penses. Si tu rencontres le grand Beer dans la voûte des astres, salue-le mille fois de ma part (1). »

La plainte est navrante, avec un arrière-goût d'ironie et d'impiété. Que ne pouvons-nous faire entendre, après elle, en même temps que les paroles, la musique du premier duetto de Cavalieri ! En voici le commencement :

Anima mia, che pensi ?
Perche dogliosa stai,
Traendo sempre guai ?

« Mon âme, que penses-tu ? Pourquoi es-tu affligée, exhalant sans fin tes soupirs ? » On dirait presque les paroles du prêtre s'approchant de l'autel du Seigneur : « *Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas*

(1) Calembour intraduisible. Heine joue sur le mot *Bär :* en allemand, ours, Grande Ourse, et syllabe finale du nom de Meyerbeer.

me? » *Anima mia*, ce n'est rien, ces deux mots, notés en quatre notes et sur trois accords, qui ne sont guère davantage. Mais, grâce au don merveilleux d'étendre, d'approfondir et de transfigurer, que la musique possède, c'est déjà tout ce que l'âme, l'âme religieuse, mystique même, peut éprouver d'inquiétude et de crainte, de trouble et de langueur. Cela est aussi beau, et tout de suite cela nous jette et nous plonge aussi avant dans l'ordre de la contemplation et de la vie intérieure, que le même appel : « O mon âme! » chaque fois qu'il revient, grave et tendre, sur les lèvres d'un Bossuet.

L'âme répond : « Je voudrais le repos et la paix. Je voudrais l'amour et la joie, et je trouve la peine et l'ennui. » Le mode mineur assombrissait la demande. Le majeur éclaire, — oh ! d'une lueur seulement, — la réponse timide, incertaine, où le désir se mêle à la mélancolie. Chacune de ces deux petites phrases ne compte pas plus de cinq ou six mesures. Elles suffisent pour donner à l'antithèse une grande beauté. Nous sommes loin ici du dialogue de Heine. Le corps lui-même ne raille pas. Tout dans son discours est grave, pathétique et, par momens, douloureux. On dirait que sa condition lui pèse, qu'il en souffre, qu'il en a presque honte. Compagnon de l'âme, et son tentateur, il ne la tente, en quelque sorte, qu'à regret, et comme cédant à je ne sais quelle pensive et presque douloureuse contrainte. Rien de bas, ou seulement de sensuel, en ses invites. Propose-t-il à l'âme les honneurs et les jouissances du monde, l'accent même de sa voix en confesse la misère et le néant. Tout en cherchant à la séduire, il honore sa compagne et lui rend hommage. C'est en elle maintenant, dans sa propre nature, dans la considération, l'orgueil et l'amour de soi, qu'il l'invite à se complaire. « Ame, » murmure-t-il très bas, « âme, plus que toute autre chose aimable et belle, apaise-toi donc en toi. » Mais elle répond : « Je ne me suis pas faite moi-même. Comment pourrais-je en moi reposer mes désirs? » Nous ne prétendons pas que la musique de cette réponse en contredise les paroles. A leur mélancolie, elle mêle seulement une légèreté souriante, pour ne pas dire étourdie, un peu frivole, avec une vague expression de faiblesse, de fragilité féminine, et tout cela fait, un moment au moins, de cette âme, une sœur, chrétienne sans doute et pieuse, une sœur pourtant de l'*animula blandula, vagula*, du sceptique empereur.

Ce moment est court. Si primitive que soit encore ici la musique, elle est déjà singulièrement souple et docile. Elle suit la moindre impulsion, elle obéit au moindre signe. Une phrase commence dans un certain esprit, dans un certain sentiment ; elle s'achève dans

un autre. L'âme ne tarde pas à se ressaisir. Au récitatif mélodique, un peu errant, un chant véritable et décidé succède. L'orchestre ébauche une ferme ritournelle, et la voix, à son tour, entonne un cantique assuré. « Maintenant, cède à ma volonté, et, l'une et l'autre, nous nous reposerons en Dieu. » La ligne est droite, le relief a de la vigueur. Surtout l'éclat, l'enthousiasme contenu de la cadence annonce déjà certaines péroraisons, brèves et fortes, de Haendel. Il n'y a plus de doute. L'âme a repris la possession, la maîtrise d'elle-même ; elle ne la perdra plus désormais.

Le combat cependant n'est pas fini. Le corps, le pauvre corps, lui, ne se résout pas à se rendre. Il gémit, il hésite. Et voici que « le Plaisir, avec deux compagnons, » vient le solliciter. Sur un rythme nouveau, léger et presque dansant, *alla Siciliana*, tous les trois font leur entrée; oui, vraiment, une « entrée » d'opéra-ballet ou de pastorale, où le trio des voix s'entrelace. Populaire par l'accent et l'allure, celui-ci ne l'est pas moins par la brièveté. Singulières analogies, lointaines réponses de l'histoire ! Il y a quelques semaines, feuilletant un recueil de chants des Abruzzes, plus d'un *lied* nous donnait (avec une saveur autrement forte) un peu la même impression d'ébauche ou de raccourci mélodique : aucun développement, tout l'effet, toute l'expression concentrée en trois ou quatre mesures; une suite de croquis, dont le seul dessin, très sobre, avec une certaine sécheresse, fait l'élégance ou la vigueur (1).

L'œuvre de Cavalieri est de celles qu'il est bon d'étudier sans hâte, en y mettant « du sien. » Loin de s'imposer tout de suite, c'est peu à peu qu'elle se révèle et se donne. Il faut pénétrer lentement cette musique, moins étendue que profonde. Elle veut un auditeur, un lecteur en éveil, constamment attentif aux effets, toujours discrets, de causes souvent cachées. Celui-là, dans cette œuvre primitive, saura découvrir de subtiles nuances, maint détail ingénieux de psychologie mystique; il goûtera tant de grâce, et même, puisque nous parlons d'art italien, je ne sais quelle « morbidezza, » unie ou plutôt succédant parfois à quelque rigueur. Les plus grands musiciens de la vie intérieure, ceux de la veille, les Palestrina et les Victoria, ceux du lendemain, ou du surlendemain, fût-ce un Sébastien Bach, ont à peine su mieux traduire en leurs polyphonies, que ne le fait ici Cavalieri en quelques notes à demi déclamées, à demi chantantes, notre inquiétude et notre fragilité. Pauvre corps humain ! Comme il hésite ! Comme il craint ! Et comme l'âme, tout en le gourmandant, sait com-

(1) Voyez : *Canti popolari abruzzesi*, trascritti da F. P. Tosti. — G. Ricordi e C.

patir à la faiblesse de celui que volontiers elle nommerait, avec saint François, mourant et miséricordieux, « mon frère le corps. » Envers le Plaisir et ses compagnons, elle montre moins d'indulgence. Elle prend au besoin, pour les éconduire, le ton léger, sinon badin, que reprendra Pergolèse, le Pergolèse moqueur de mainte *canzone* coquette ou de la *Serva Padrona.* C'est ainsi qu'un épisode aimable, ne durât-il qu'un moment, vient détendre un peu l'austérité générale de l'ouvrage. Mais le sérieux, voire le pathétique, ne tarde jamais à reparaître. Le genre enjoué n'est pas celui que nous étudions ici. Pour répondre à des appels de plus en plus doux, et qui s'efforcent même de se faire voluptueux, l'âme refait sa propre voix énergique et sévère. Enfin, pour dissiper les derniers doutes et vaincre la suprême résistance de son compagnon charnel, elle résout de recourir directement au ciel et de l'interroger. L'interrogatoire a d'abord ceci de curieux, que la réponse à chacune des demandes est donnée sous la forme, très à la mode anciennement, de l'assonance, ou de la rime poétique, et de l'écho musical. Il en résulte un effet, et, par momens, un jeu de mots et de sons, à la fois un peu naïf et très mystérieux. Voici les six articles du pieux questionnaire :

Ama il mondan piacer l'uomo saggio, o fugge ?
Fugge.
Che cosa è l'uom che'l cerca e cerca in vano?
Vano.
Chi da la morte al cor col dispiacere ?
Piacere.
Come la vita ottien chi vita brama ?
Ama.
Ama del mondo le bellezze, o Dio ?
Dio.
Dunque morrà che il piacer brama? È vero ?
Vero (1).

(1) Aucune traduction, bien entendu, ne peut reproduire intégralement le cliquetis du texte original :

L'homme sage aime-t-il le plaisir du monde, ou le fuit-il ?
Il le fuit.
Qu'est-ce qu'est l'homme qui le cherche et qui le cherche en vain ?
Vain.
Qu'est-ce qui donne à l'âme mort et déplaisir ?
Plaisir.
Comment obtient la vie celui qui désire la vie ?
En aimant.
Aime-t-il le monde et ses beautés, ou Dieu ?
Dieu.
Donc il mourra, celui qui recherche le plaisir. Est-ce vrai ?
Vrai.

C'est ici l'un des endroits où l'on peut le mieux voir la forme libre de la déclamation mélodique, tendre, pour ainsi dire, et même atteindre à la forme plus composée et plus régulière de l' « *aria.* » Pas de carrure ni de symétrie encore, mais déjà de la régularité, de l'eurythmie entre les périodes ou les membres du discours. De phrase en phrase, le mode, sinon le rythme, change, et, sur le dialogue, avec le majeur et le mineur alternés, passe la lumière et l'ombre. Quelquefois une des questions se termine par un ornement vocal, trille on *gruppetto*, que l'écho reproduit. Et dans ce *bis* innocent, avec un peu d'enfantillage, il y a pourtant de la poésie, un effet de lointain et la sensation de l'espace que traverserait une voix du ciel. Mais la conclusion est sérieuse et superbe. Plus d'agrémens ici, ni de gentillesses, littéraires ou musicales. L'âme dit au corps : « Tout ce que le ciel a répondu, je le résume pour toi : quitte les vains plaisirs et n'aime que le vrai Dieu. » Rien de plus qu'une affirmation, qu'un ordre, j'allais dire un « impératif catégorique. » Mais l'accent toujours mystérieux de cette voix, qui toujours aussi paraît venir d'en haut, fait songer d'avance à mainte réponse, tragique et surnaturelle également : l'oracle d'Apollon, dans *Alceste*, ou, sous les cyprès de *Don Giovanni*, au clair de lune, la réplique de l'homme de pierre.

« Un chrétien doit être humble, mais magnifique, » disait Louis Veuillot. Le génie chrétien des Primitifs n'aurait pas besoin d'autre devise. En tout cas, c'est l'épigraphe qu'on serait tenté d'écrire sur les dernières pages de l'œuvre d'Emilio dei Cavalieri. Elle se termine, dans la manière forte, par une sorte d'apothéose. D'abord éclate un chœur à quatre voix, une espèce d'hymne ou de psaume biblique, toujours avec réponses en écho, mais cette fois sans intentions imitatives et pittoresques. Nulle part, dans un style partagé constamment entre le récitatif et la mélodie, n'apparaît plus clairement la beauté de ce partage. Après trois siècles révolus, elle a pour nous un air de liberté, voire de nouveauté, qui nous étonne et nous enchante. La sobriété, l'humilité, — puisque nous avons prononcé le mot, — n'ôte rien à la magnificence, et dans la musique sacrée à venir, les trompettes elles-mêmes ne retentiront pas beaucoup plus martiales, plus saintement guerrières, que ne sonnent ici les voix.

L'assurance maintenant, puis l'enthousiasme, a gagné l'Ame, l'inspire et l'exalte. Son dernier monologue, appelant tout l'univers à louer le Seigneur, est une page d'ardent lyrisme, une ode véritable, après tant de pieuses et parfois un peu dolentes élégies. Par le sentiment, sinon par le style, par l'allure héroïque et triomphale, cela n'est

pas très loin de rappeler le : *Chantons victoire!* de *Judas Macchabée*. La phrase, par momens, a même carrure et même vigueur. Mais çà et là, des traits brillans, emportés, en notes égales ou pointées, en gammes montantes ou descendantes, sillonnent la mélodie, en font une espèce de *vocero* et lui donnent une verve, une fantaisie ailée, j'allais dire un panache, que ne se permettront pas d'arborer les strophes, plus régulières et plus classiques, de Frédéric Haendel.

Encore quelques mesures de chœur. Le calme, la sérénité s'est rétablie. Avec suavité, les voix chantent les paroles de l'Écriture : « *Comme le cerf altéré soupire après l'eau des fontaines.* » Un thème, exposé déjà précédemment, un thème de l'Ame, inquiète alors, reparaît, mais avec un accent différent, apaisé. L'effet de ce rappel, inconscient ou volontaire, est délicieux. Les sonorités semblent se dégrader et pâlir. Deux ou trois arpèges, les premiers qu'on ait encore entendus, enveloppent de quelques triolets montans les notes finales. Elles s'efforcent elles-mêmes de s'élever, puis elles retombent doucement, s'éteignent et meurent. Quant aux toutes dernières pages (un chœur de fête et un épilogue d'orchestre), elles ne comptent guère. Elles servent seulement de conclusion matérielle à l'ouvrage. Celui-ci, par l'esprit et le sentiment, s'achèverait mieux où nous venons de le laisser.

Qui nous vins d'Italie et qui lui vint des cieux,

a dit Alfred de Musset de la musique, ou plutôt à la musique. Si la célèbre apostrophe ne renferme pas la vérité tout entière, elle en contient au moins une part. Il est digne et il est juste, il est équitable et salutaire, de rappeler quelquefois les titres immortels de l'Italie, surtout de la vieille Italie, à l'admiration et à la piété des musiciens. L'hiver dernier, dans un petit théâtre parisien qui ne porte pas mal un grand nom, le « Théâtre des Arts, » celui-là même dont le directeur, M. Rouché, vient d'être appelé à de plus hautes fonctions, les représentations du *Couronnement de Poppée*, de Monteverde, ont montré quel maître fut, il y a trois siècles, un des maîtres de l'opéra naissant. Dans l'ordre du drame religieux, sous les auspices et par les soins de l'éminent maître de chapelle de Lorette, l'exécution d'*Anima e Corpo* nous promettait, plus austère seulement, un témoignage pareil, une aussi profitable leçon. Il est dommage qu'elle ne nous ait pas été donnée. Rome l'a, par deux fois, entendue et applaudie. Quelque jeune pensionnaire de la villa Médicis y assistait peut-être et peut-être en aura profité. Il aura compris que Rome a quelque chose à apprendre aux musiciens eux-mêmes, trop souvent étonnés qu'on

fasse d'eux ses hôtes et ses disciples. S'ils savent l'écouter, par la voix de ses sanctuaires et de ses paysages, elle leur parlera. Nous leur disions naguère, à ces jeunes gens, et sans doute ils nous permettront de leur redire : « Franchissez, un soir de printemps, la grille de l'une des plus exquises parmi les villas romaines : celle qu'on appelle Mattei, ou, d'un nom plus mélodieux encore, Cœlimontana. Allez jusqu'au banc de pierre où se lit cette inscription : « C'est ici que saint Philippe aimait à s'entretenir avec ses disciples des choses de Dieu. » Assis à la place même où se reposa tant de fois le créateur de l'oratorio, vous songerez que le Cœlius, où vous êtes, vit naître saint Grégoire, le grand pape musicien, et porte son église encore. A gauche, en vous penchant un peu, vous pourrez entrevoir les montagnes de la Sabine : elles furent la patrie de Palestrina. Devant vous s'élèvent doucement les collines albaines, d'où Carissimi devait descendre à son tour. Puis, redescendez vous-mêmes dans la ville. En passant devant l'église de la Vallicella (ou des Filippini), souvenez-vous encore de saint Philippe, et de Cavalieri, dont le drame sacré fut représenté dans cet oratoire. Alors vous trouverez peut-être que c'est assez de grandes mémoires pour la rêverie d'un musicien et pour son étude, pour qu'il reconnaisse et qu'il honore, dans Rome et autour de Rome, quelques origines et quelques sommets de son art. »

Nous n'ignorons pas que l'Académie Nationale de musique a représenté *les Joyaux de la Madone*, de M. Wolff-Ferrari, et le défunt Théâtre des Champs-Élysées *les Trois Masques*, de M. Isidore de Lara. Nous fûmes témoin de l'une et de l'autre représentations. Le premier de ces drames, ou mélodrames, lyriques se passe à Naples ; le second, dans un village de la Corse. Tous deux appartiennent donc au même « bassin : » celui de la Méditerranée. Mais ce n'est probablement pas des ouvrages de cette espèce que Nietzsche appelait de ses vœux, quand il édicta son fameux précepte : « Il faut méditerraniser la musique. »

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS DU SIXIÈME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE BOCCACE (1)

Boccace n'était pour moi rien de plus qu'un nom, — et des moins sympathiques, en vérité, — lorsque, il y a une vingtaine d'années, le désir de connaître certaines fresques de l'école siennoise me conduisit au bourg montueux de Certaldo, situé dans le Val d'Elsa, à mi-chemin environ entre Pise et Sienne. Ce fut là que, dans la vénérable église Saint-Michel et Saint-Jacques, la rencontre du tombeau de Boccace me révéla, pour ainsi dire, l'existence réelle du célèbre conteur italien. J'aperçus tout d'un coup, se dressant dans une sorte de niche en demi-cercle, au-dessus de deux épitaphes de marbre superposées, la vivante et inoubliable figure d'un gros homme encapuchonné dont le visage, assez vulgaire au demeurant avec ses petits yeux et ses lèvres épaisses, reflétait cependant un mélange tout parti-

(1) Ai-je besoin de rappeler, à l'occasion de ce centenaire, le livre charmant que M. Henry Cochin a naguère consacré à l'étude de la vie et de l'œuvre du grand conteur florentin, comme aussi les savantes recherches de M. Henri Hauvette touchant divers points obscurs de la biographie de Boccace? En Italie même, l'autorité de ces travaux français est considérable; et l'ouvrage nouveau de M. Torraca, dont je parlerai tout à l'heure, les cite pour le moins aussi souvent que le livre italien de M. R. della Torre sur la *Jeunesse de Boccace* (Librairie Lapi, Citta di Castello, 1905). J'ajouterai que, d'autre part, un « humaniste » anglais, M. Edward Hutton, a publié récemment, chez l'éditeur John Lane, un magnifique volume de plus de 400 pages où se trouvent recueillis et excellemment interprétés tous les documens biographiques et critiques relatifs à l'auteur du *Décaméron*. Son *Giovanni Boccaccio* nous a enfin apporté une étude d'ensemble qui manquait, jusqu'à présent, dans l'histoire de la littérature italienne; pour ne rien dire de l'attrait supplémentaire des instructives et amusantes images dont il est rempli.

culier de verve malicieuse et de mélancolie. Encore m'était-il impossible de savoir jusqu'à quel point ce buste, évidemment très postérieur à la mort de Boccace, traduisait l'apparence authentique de l'homme dont les restes glorieux reposaient sous mes pieds. Mais, à coup sûr, c'était Boccace lui-même qui avait rédigé, avant de mourir, les quatre vers latins que je lisais maintenant, gravés en vieilles lettres gothiques, sur l'une des deux plaques de marbre : « Sous cette pierre gisent les cendres et les os de Jean. Son âme, elle, siège en présence de Dieu, ornée des seuls mérites que constitue le labeur d'une vie mortelle. Il a eu pour père Bocchaccino. Sa patrie a été Certaldo, son étude la sublime poésie. »

Patria Certaldum, studium fuit alma poesis. Je fus ému de songer que l'humble bourgade dont j'avais gravi tout à l'heure la rue principale se trouvât être la « patrie » de l'un des plus fameux écrivains de l'Italie. Mais surtout j'éprouvais une douce surprise à constater que l'auteur « égrillard » du *Décaméron* professât d'avoir eu pour « étude » la « sublime poésie. » Il me semblait qu'un véritable « amuseur » n'aurait point parlé ainsi de soi-même, dans son épitaphe. Sans compter l'allusion au « labeur d'une vie mortelle, » qui, certes, s'accordait beaucoup mieux avec l'expression douloureuse du portrait de marbre qu'avec mon idée précédente du caractère et de l'œuvre de Boccace. Je me rappelai que, dans la susdite grand'rue de Certaldo, j'avais lu déjà le nom de Boccace sur la porte d'une vieille maison rouge flanquée d'une tour. Pourquoi n'irais-je pas, à présent, y poursuivre mon pèlerinage « boccacien » improvisé?

Et bien que l'intérieur de la maison ne conservât plus guère de traces indubitables des longs séjours qu'y avait faits son illustre possesseur d'il y a six siècles, et bien que, selon toute apparence, les explications que me prodiguait le guide attitré du lieu risquassent beaucoup d'être fantaisistes, je n'en quittai pas moins Certaldo avec la conviction d'avoir, très heureusement, contracté là une amitié nouvelle, destinée dorénavant à m'être d'autant plus chère que toujours à son souvenir s'associerait, dans mon cœur, celui d'une matinée de printemps toute vécue en compagnie de Boccace dans sa maison, dans les ruelles escarpées de sa petite « patrie, » dans la modeste église où chaque jour sans doute il venait s'agenouiller, avant d'être enfin admis à s'y délasser durablement du méritoire « labeur d'une vie mortelle. » Tout le long du chemin de retour à la station, comme aussi dans le wagon qui me ramenait à Sienne, je me répétais joyeusement que, bien sûr, l'ami qui venait ainsi de m'être accordé ne

pouvait pas être le « libertin » imaginé et détesté jusqu'alors. Ne m'avait-on pas montré, à quelques centaines de pas de la maison de Boccace, un vieux puits dont la tradition assurait que l'auteur du *Décaméron* avait coutume d'y accéder sans devoir passer par les rues voisines, — en franchissant les airs sur un pont de cristal que faisait jaillir du sol sa science magique? Et le nom même d'une telle « science » n'était-il pas : *alma poesis ?*

A la bibliothèque de Sienne, l'après-midi, ma première impression fut un triste déboire. J'avais beau explorer les écrits en prose et en vers de Boccace, son *Filocolo* et sa *Teseide*, sa *Fiammetta* et son *Ninfale Fiesolano*, son *Corbaccio* et l'obscure série de ses *Bucoliques :* je ne découvrais dans tout cela rien qui attestât une âme de poète. Certes, l'écrivain admirable qui se montrait à moi différait profondément de mon fâcheux « amuseur » de naguère. Conteur délicat et souple, il me faisait voir, du même coup, des dons singuliers d'observation psychologique ; et sa langue me ravissait par une vigoureuse simplicité rehaussée d'élégance, — une langue déjà toute « moderne, » à la fois familière et savante, comparable vraiment à celle de nos plus parfaits écrivains français du XVIIe siècle. Mais, en fin de compte, quel abîme entre ce solide « prosateur » et les augustes figures poétiques d'un Dante ou d'un Pétrarque ! Jusque dans le récit des amours privilégiées du jeune marchand avec une belle princesse napolitaine, j'avais le chagrin d'apercevoir un type achevé du « bourgeois » florentin, étrangement mêlé de clairvoyante raison et d'appétits sensuels, — épris de belles périodes sonores comme tels autres de ses concitoyens l'étaient de belles « anatomies » sculptées ou peintes, — mais trop fermement attaché à la terre pour pouvoir jamais traverser l'espace sur un pont de cristal.

Était-ce donc là tout Boccace, et me fallait-il renoncer à l'illusion d'avoir rencontré un ami dans l'abrupte bourgade de la vallée d'Elsa ? Je ne voulus point m'y résigner avant d'avoir interrogé encore les lettres intimes du conteur italien : sachant par expérience les surprises de toute espèce que nous réservent, parfois, ces « confessions » de ceux même d'entre les grands artistes qui nous semblent s'être le plus librement épanchés dans leur œuvre. Et si la *Correspondance* de Boccace ne m'a point non plus, hélas ! livré l'âme d'un véritable poète, du moins l'homme que j'y ai trouvé m'est-il apparu infiniment plus touchant que le subtil amoureux de Fiammetta, ou le « misogyne » sarcastique et féroce du *Corbaccio ;* en même temps que, presque à

chaque page du précieux recueil, j'entendais s'élever quelque navrant écho de ce que je ne craindrais pas d'appeler la « tragédie » secrète de la vie de l'illustre « amuseur » florentin.

Tragédie qui, d'ailleurs, allait ensuite se renouveler plus d'une fois, dans l'histoire des arts : atteignant invariablement les cœurs les plus hauts, et leur infligeant des souffrances d'autant plus cruelles qu'elles s'accompagneraient de plus constans et impuissans efforts pour y porter remède. C'est cette même tragédie que je soupçonne d'avoir contribué, plus activement que toutes les misères corporelles, à produire et à entretenir l'insondable tristesse de notre grand Flaubert ; et sûrement, en tout cas, c'est elle qui a imprégné d'angoisse les dernières années de celui d'entre tous les écrivains modernes dont l'œuvre et le génie s'apparentent le plus à ceux de Flaubert. Il faut lire, dans les études biographiques consacrées à Nicolas Gogol, de quelle façon cet observateur sans pareil et ce prodigieux conteur s'est torturé, et littéralement s'est tué, du désespoir de n'être pas un poète. Il sentait que, seule au monde, la poésie était capable de beauté, qu'elle seule méritait que l'on vécût pour elle. Et puis, avec cela, le hasard avait voulu que ce cœur de poète n'eût à son service que les moyens intellectuels d'un parfait « prosateur ! » Vainement Gogol tâchait à élever au-dessus de terre la seconde partie de ses *Ames mortes :* tout ce qu'il écrivait était d'un réalisme perspicace et amer, ou bien se perdait en abstractions confuses. Jamais peut-être aucun artiste n'a été crucifié par son art autant que celui-là ; et aussi ne prétendrai-je pas comparer le martyre caché de Boccace à celui de Gogol. Mais j'affirme que, pour n'être pas descendu au même degré d'intensité « romantique, » le martyre de l'auteur du *Décaméron* était bien, cependant, de la même nature. Comme plus tard Gogol, Boccace a été hanté du désir de devenir un « poète ; » comme lui, il s'est désespéré de reconnaître qu'il ne lui serait jamais permis de sortir de la « prose, » — où le condamnaient les ressources particulières de son esprit « bourgeois, » — pour prendre place aux genoux de son maître Pétrarque.

Studium fuit alma poesis. Je comprenais maintenant, à la lumière des lettres de Boccace, ce que signifiaient ces derniers mots de l'épitaphe de Certaldo. *Studium* n'y désignait point l' « étude, » mais bien le « désir » et le « rêve, » l'idéal toujours poursuivi, et toujours vainement. Et quant à *poesis,* l'infortuné entendait par ce mot non point certes le talent d'écrire de beaux vers, mais tout un ensemble de qua-

lités intellectuelles et morales, telles que précisément il les avait vues réunies chez le noble Pétrarque, — telles qu'il se désolait de ne pouvoir pas, lui aussi, s'élever jusqu'à elles. Dans cette « poésie » entraient à la fois une certaine pureté du cœur et un certain « détachement » de l'esprit, qui, il le sentait trop, lui seraient toujours refusés, quoi qu'il tentât pour les acquérir. Et ce n'était pas seulement à son *Décaméron* qu'il pensait, lorsque, dans une de ses *Églogues*, il s'accusait de « n'avoir eu jusque-là pour besogne que de balayer des toits à porcs. » L'homme, chez lui, était prisonnier de la « prose » autant que l'artiste; et le pauvre gros Boccace en rougissait et s'en lamentait, — sauf à mettre parfois sur le compte de son éducation cette « prose » qui, pour lui être odieuse, n'en tenait pas moins aux plus profondes racines de son être. Écoutons-le s'interrompre dans ses savantes dissertations sur les *Généalogies des Dieux* pour essayer de se persuader à soi-même que, sans la faute de son père et un concours désastreux de circonstances, lui aussi aurait pu être ce « poète » qu'il aimait et admirait par-dessus toutes choses :

Quoi qu'il en soit des actions en vue desquelles la nature a créé les autres hommes, le fait est que moi, — l'expérience m'en est témoin, — elle m'a tiré du sein maternel tout disposé aux méditations poétiques, et c'est, à mon jugement, pour cela que je suis né. En fait, je me rappelle que mon père s'est efforcé par tous les moyens, dès mon enfance, de me faire devenir négociant. Si bien que, avant même que je fusse entré dans l'adolescence, ledit père, m'ayant fait apprendre l'arithmétique, m'a confié comme élève à un très grand marchand, auprès duquel, pendant six années, je n'ai rien fait que perdre mon temps, qui ne se regagne jamais. Après quoi, des preuves manifestes ayant fait apparaître que j'étais plus apte aux études littéraires, mon susdit père m'a ordonné de me mettre désormais à étudier le droit canon, toujours afin de pouvoir devenir riche ; et ainsi, sous un maître fameux, pendant encore à peu près autant d'années, j'ai peiné inutilement. Mon esprit avait tant de répugnance pour toutes ces choses que jamais il n'a pu se plier à l'une ni à l'autre de ces deux professions, ni sous l'effet des leçons de mes maîtres, ni sous celui de l'autorité de mon père, qui ne cessait point de m'affliger de nouvelles sommations, ni sous l'effet des prières ou des reproches de mes amis : si fortement m'attirait vers la poésie une affection singulière !... Je me rappelle notamment que, avant d'être parvenu à ma septième année, et alors que je n'avais encore jamais lu de poésies, et connaissais à peine les premiers rudimens des lettres, voilà que, sous l'aiguillon de la simple nature, il m'est venu un désir de « poétiser ! » Et encore que mes tentatives n'eussent guère de valeur, — attendu que les forces de l'esprit, dans un âge aussi tendre, ne pouvaient suffire à une telle entreprise, — cependant le fait est que j'ai composé certaines petites choses... Si bien que, par un contraste merveilleux, à un moment de ma vie où je ne savais pas encore sur com-

bien de pieds cheminait le vers, presque tous ceux qui me connaissaient m'ont appelé poète, — ce que je ne suis pas encore à l'heure présente !

Mais, comme je le disais, c'est surtout dans les lettres intimes de Boccace que nous percevons l'écho de sa souffrance. Sa plainte y revêt les formes les plus diverses, depuis celle d'un regret naïf et souriant jusqu'à celle de l'exaspération la plus passionnée, entraînant soudain l'auteur du *Décaméron* à rabrouer durement un ami qui l'a traité de « poète. » Toujours l'angoisse de « n'être pas encore un poète, » toujours elle hante la pensée de l'admirable conteur. Il donnerait volontiers toutes ses amours et toute sa renommée pour ressembler, si peu que ce fût, — aussi bien dans sa vie privée que dans ses écrits, — à ce messire François Pétrarque dont la douce figure lui apparaît l'incarnation vivante de ses rêves les plus chers; et sans arrêt il se rappelle qu'un abîme le sépare de son maître et ami ! Ses ambitions et ses remords, ses incessantes montées toujours suivies de rechutes nouvelles, en un mot toute la triste aventure de sa vie intérieure se rattache à ce tragique *studium* de l'*alma poesis*.

C'est assez dire combien ses lettres ont de quoi nous toucher. A défaut d'un poète, elles nous révèlent un homme que n'a point cessé de torturer un ardent et malheureux amour de la poésie ; et si même le Boccace que nous y découvrons n'avait pas à nos yeux d'autre mérite que celui d'un tel amour et d'une telle torture, cela seul suffirait à lui valoir notre plus respectueuse pitié. Mais, en vérité, un sentiment de ce genre ne va jamais sans de certaines vertus d'esprit et de cœur qui se montrent à nous très clairement, elles aussi, dans un bon nombre des lettres du conteur florentin, et que je serais tenté de résumer toutes dans le mot d' « innocence. » Chose curieuse, ce « poète manqué » a eu, jusqu'au bout, l'âme d'un grand enfant ; et sur plus d'un point l'on est surpris de l'étroite parenté de son caractère avec celui d'un La Fontaine ou encore d'un Verlaine, des plus authentiques d'entre nos poètes. Tout de même qu'eux, Boccace s'est toujours senti désarmé en présence de ses moindres désirs, à la manière de l'enfant que nulle perspective de punition n'empêchera de manger un gâteau qui lui tombe sous la main ; et toujours cependant, lui aussi, il a eu le privilège de conserver, parmi ses vices, un fonds charmant d'ingénuité, de candeur enfantine. Il faut le voir, dans ses lettres, proclamant à la face du monde sa haine et son mépris pour un « péché » qui, dès le jour suivant, ne manquera pas de le ressaisir. Il faut voir

avec quelle contrition sincère, et vraiment toute « chrétienne, » il s'accuse d'être un « pourceau, » tout en se sachant incapable de sortir jamais entièrement de la « fange » où il se dit plongé.

Et n'est-ce pas aussi à la manière d'un enfant que Boccace s'enthousiasme tour à tour et s'irrite dans ses amitiés, accablant d'invectives furieuses des hommes qu'il s'était plu, la veille, à tenir pour des saints ? Ne va-t-il pas jusqu'à injurier ce Pétrarque vénéré qu'il s'est pourtant accoutumé à chérir d'une affection infiniment pieuse, comparable seulement au culte frémissant d'un collégien pour la personne transfigurée d'un grand poète ou d'un grand orateur ? Le « divin » Pétrarque n'a pas cru devoir refuser l'hospitalité que lui offraient les Visconti de Milan, chefs gibelins profondément détestés des guelfes de Florence : et aussitôt voilà Boccace lui écrivant une lettre terrible, où il lui dit notamment que, devant une telle conduite, les anciens amis du poète ne peuvent plus que « rougir de honte, et condamner ses actions, et chanter, ouvertement ou bien entre soi, ces vers de Virgile :

« ... *Quid non mortalia pectora cogis*
Auri sacra fames ?... »

Lettre que Pétrarque lui-même aurait été hors d'état d'excuser, s'il l'avait reçue d'un homme sérieux et mûr, pleinement responsable de ses éclats de colère. Mais le poète, — ses lettres en font foi, — connaissait trop le pauvre « Jeannot de Paris » pour pouvoir se fâcher un seul instant contre lui. Il éprouvait à son endroit un mélange tout particulier d'admiration et comme de pitié, ou plus exactement d'indulgence paternelle. Il n'y avait pas jusqu'aux « légèretés » de son *Décaméron* qu'il ne lui pardonnât, avec l'affectueuse bonté d'un père résolu d'avance à ne s'offenser d'aucune des « frasques » d'un garçon dont il sait la « mauvaise tête » et le cœur excellent. Et Boccace, de son côté, avec quelle humble et charmante effusion il rend hommage à la sagesse impeccable de son glorieux ami ! Il ne peut penser à lui sans que des larmes de vénération et de gratitude lui viennent aux yeux, — de ces larmes discrètes dont il nous dit lui-même qu'elles sont « un signe d'humanité, et la marque d'un cœur passionné. » « Les nombreux bienfaits de votre beau-père, — écrira-t-il au gendre de Pétrarque, en apprenant la mort de celui-ci, — m'ont assez prouvé combien il m'aimait de son vivant ; et voici que je le vois clairement une fois de plus, puisque cet amour s'est poursuivi jusqu'à la mort de messire François ! Et que si, après ce départ vers une vie meilleure, que nous appelons la mort, les amis conservent le pouvoir de s'aimer, j'ai la

conviction qu'il m'aime encore et m'aimera toujours, non certes parce que je l'ai mérité, mais parce que c'était chez lui une habitude de retenir assidûment ceux qu'il avait pris pour siens, et que moi, pendant quarante ans et davantage, j'ai été à lui. » Toute l'âme de Boccace revit dans ces paroles; et pareillement nous la retrouvons tout entière dans une lettre du conteur au poète qui doit avoir été traduite déjà à plus d'une reprise, mais que je ne puis m'empêcher de citer à mon tour, en modeste commémoration du sixième centenaire de la naissance de Boccace :

Afin de te voir, ô maître admirable, je suis parti le 24 mars de Certaldo pour Venise, où tu étais alors : mais à Florence, les pluies continuelles, et les dissuasions de mes amis, et la crainte des dangers du voyage, mise en moi par des gens qui revenaient de Bologne, m'ont arrêté si longtemps que, pour mon très grand dommage, je suis arrivé à Venise après que déjà tu avais dû t'en aller à Pavie... En chemin, voici qu'à mon extrême joie, j'ai inopinément rencontré ton gendre François! Après de joyeux et amicaux saluts, après avoir appris que tu te portais bien et recueilli encore maintes autres agréables nouvelles à ton sujet, je me suis mis à considérer la haute figure de ton gendre, son visage calme, ses paroles posées, ses douces manières; et, du premier coup d'œil, j'ai loué ton choix. Mais, en vérité, quelle chose tienne ou faite par toi ne louerais-je pas? Enfin, m'étant à regret séparé de ton gendre, dès l'aube du jour j'ai sauté dans ma petite barque et me suis remis en route vers le rivage vénitien... Mais, arrivé là, je n'ai pas cru devoir accepter l'offre que très généreusement tu m'offrais dans ta lettre. Que si même il n'y avait eu là aucun de mes amis pour accueillir l'étranger, je serais allé loger dans une auberge, plutôt que de demeurer chez ta fille Tullia en l'absence de son mari. Et cela parce que, s'il est sûr qu'en cette affaire et en maintes autres tu connais ma loyauté envers tout ce qui t'appartient, les autres risqueraient de ne point la connaître; et bien que, sans parler même de ma loyauté, ma tête blanche et mon âge avancé et mon corps alourdi par l'excès de graisse auraient eu de quoi réduire beaucoup les soupçons, cependant j'ai jugé à propos de m'abstenir, pour empêcher l'ombre d'une médisance...

Du moins n'ai-je point manqué d'aller saluer ta Tullia, aussitôt après m'être un peu reposé. Et voici que ta fille, dès qu'elle a appris mon arrivée, voici qu'elle est venue à ma rencontre, toute joyeuse comme si c'était toi qui fusses de retour! Enflammée d'abord d'une louable rougeur, à peine avait-elle levé les yeux sur moi que, avec un mélange charmant de modestie et d'affection filiale, elle a couru m'embrasser. O Dieu bon, tout de suite j'ai compris l'ordre reçu et ai reconnu la confiance, et me suis profondément réjoui d'être ainsi des tiens. Puis, après quelques mots échangés sur les sujets habituels, nous sommes allés nous asseoir dans ton petit jardin, en compagnie de quelques amis. Là, en des termes à la fois calmes et explicites, et toujours conservant sa gravité de matrone, ta fille m'a offert la maison, les livres, et toutes tes choses. Et voici que, pendant ces offres, j'ai

vu s'approcher, d'un pas plus modeste qu'il seyait à son âge, ta petite-fille Eletta, ma bien-aimée, et voici qu'avant de savoir qui j'étais, elle s'est mise à me regarder en riant! Et moi, non seulement avec plaisir, mais avec une avidité passionnée je l'ai prise dans mes bras, m'étant imaginé, à première vue, que c'était l'enfant que j'avais eue moi-même. Que te dirai-je? si tu ne me crois pas, accorde croyance au médecin Guillaume de Ravenne et à notre Donato, qui se trouvaient là! Sois persuadé que ton Eletta a tout à fait le même aspect que celle qui, naguère, était mon Eletta; le même rire, la même joie dans les yeux, et la même allure dans toute la petite personne, encore bien que ma fille fût un peu plus grande, en raison de la supériorité de son âge, puisqu'elle touchait à sa cinquième année et demie lorsque je l'ai vue pour la dernière fois (1). En outre, si seulement ma fille avait parlé avec le même accent, elle m'aurait dit les mêmes paroles, de la même façon simple et naturelle. Nulle autre différence, sinon que ton enfant est blonde, tandis que la mienne avait les cheveux châtains. Hélas! au plus fort de mes embrassemens, chaque souvenir de l'enfant qui m'a été ravie me faisait monter aux yeux des larmes qui, enfin, se sont changées en sanglots... Et quant à ton François, si je voulais t'en rapporter tout le bien que j'en ai pensé, ma plume n'y suffirait pas... Aussi ne te décrirai-je pas les fréquentes visites qu'il m'a faites après son retour, et tous les repas dont il m'a honoré, et avec quel regard tendrement heureux. J'ajouterai pourtant que, si tu ne le sais point, ledit François, connaissant ma pauvreté, le soir de mon départ de Venise m'a emmené dans un endroit retiré de la maison, et puis, saisissant mon petit bras avec ses mains de géant, il a fait si bien que, malgré moi et tout en rougissant, j'ai dû me réjouir de sa noble libéralité. Après quoi, il s'est quasi échappé avec un tendre salut, me laissant me condamner de tout mon cœur pour avoir toléré qu'il me fît ce présent. Puisse Dieu lui en rendre l'échange qu'il mérite!

L'auteur de cette lettre admirable est né, comme l'on sait, à Paris, il y a tout juste six cents ans, et, selon toute probabilité, d'une mère française (2). Mais bien que ses biographes n'aient peut-être pas tiré de cette origine demi-française du conteur toutes les conclusions qu'elle pourrait leur offrir, il n'en reste pas moins certain que jamais Boccace

(1) Il s'agit d'une fille naturelle de Boccace, appelée Violante, et dont l'histoire nous demeure toujours assez mystérieuse. (Voyez, sur cette petite Violante, l'étude publiée en 1911 par M. Hauvette, dans le *Bulletin Italien* de la Faculté des Lettres de Bordeaux.)

(2) La naissance parisienne de Boccace, longtemps contestée, est aujourd'hui admise à peu près universellement. Mais M. Hauvette, dans la susdite livraison du *Bulletin Italien* de la Faculté des Lettres de Bordeaux, a soutenu que la naissance du conteur pouvait fort bien dater seulement des premiers mois de l'année 1314, — en raison de l'ancienne division de l'année florentine. Cette affirmation de notre éminent compatriote vient d'être, me semble-t-il, définitivement réfutée par M. Torcaca : à plusieurs reprises, en effet, Boccace lui-même nous laisse deviner que, comme son cher maître Pétrarque, il avait coutume de faire commencer l'année au 1er janvier. Lorsque, par exemple, le conteur se disait plus jeune « de neuf ans » que Pétrarque, cela signifiait bien qu'il était né avant le 1er janvier 1314.

lui-même n'a cessé de se tenir pour purement Italien : de telle sorte que l'on ne saurait nous faire un reproche d'avoir laissé à l'Italie tout le soin de la célébration de son sixième centenaire. Encore n'ai-je pas vu que, parmi les compatriotes de l'auteur du *Décaméron*, cet anniversaire eût fait surgir des travaux biographiques ou critiques comparables à ceux qu'avait naguère provoqués le sixième centenaire de Pétrarque (1). Seul, un volume nouveau de M. Francesco Torraca, intitulé : *Pour la Biographie de Jean Boccace*, et formé d'une série de courtes « notes » sur divers points de détail, mérite cependant d'être signalé à l'attention de tous les curieux de littérature italienne. Avec une simplicité, une franchise, et une sûreté remarquables, M. Torraca s'emploie à détruire telles légendes anciennes, ou bien parfois à réfuter telles hypothèses trop présomptueuses de la critique contemporaine. Je ne puis songer à le suivre aujourd'hui dans le détail de ses discussions touchant la date exacte d'un bon nombre de lettres de Boccace, et la vraie portée autobiographique de quelques-uns de ses plus célèbres récits. Tout au plus me permettra-t-on de résumer très rapidement, avant de finir, le curieux chapitre que M. Torraca appelle : *La prétendue trahison de Fiammetta.*

Fiammetta est l'héroïne fameuse d'une longue et touchante nouvelle Boccace, écrite par lui avant le *Décaméron* (sans doute aux alentours de 1343), et que maints juges autorisés placent au premier rang de l'œuvre du conteur; mais tout le monde paraît aujourd'hui s'accorder à reconnaître que ce personnage idéal a été composé d'après une figure parfaitement réelle, et qui même avait joué un grand rôle dans la vie de Boccace. Celui-ci nous a décrit, sous le nom de Fiammetta, une jeune et belle maîtresse dont il avait eu la chance d'être aimé pendant les années de son séjour à Naples. Elle s'appelait Maria d'Aquino, était fille naturelle du roi Robert, et avait épousé l'un des principaux dignitaires de la cour napolitaine. Le fils du négociant florentin l'avait rencontrée pour la première fois un certain soir de samedi saint, et n'avait point tardé à devenir son amant. Dans la nouvelle écrite dix ans plus tard, et consacrée au récit de ses amours avec Fiammetta, il nous a représenté celle-ci abandonnée, en fin de compte, par son cher Pamfilo, et ne pouvant se consoler de cet abandon. Mais la plupart de ses biographes nous affirment que c'est également Fiammetta, ou pour mieux dire Marie

(1) Voyez à ce sujet, la *Revue* du 15 septembre 1904.

d'Aquino, qui nous a été décrite par Boccace dans d'autres nouvelles antérieures, en prose comme en vers. Et comme les héroïnes de quelques-unes de ces nouvelles ne se font pas scrupule de trahir leur amant, après l'avoir d'abord passionnément aimé, l'on en a conclu que Marie d'Aquino s'était conduite de la même manière à l'égard de Boccace. Il y a, en particulier, une certaine Alleiram, — simple renversement de « Mariella, » — qui, dans un épisode manifestement autobiographique du *Filocolo*, procède à cette trahison parmi toute sorte de circonstances si détaillées et précises que l'on n'a pu s'empêcher de regarder celles-ci comme nous offrant l'histoire authentique de la fin des amours de l'auteur avec sa Fiammetta.

Or, il a suffi à M. Torraca d'examiner à nouveau toutes les prétendues preuves de la trahison de Marie d'Aquino pour découvrir que pas une d'entre elles n'avait même de quoi être prise au sérieux. Dans l'une des nouvelles où l'héroïne finit par tromper et délaisser son amant, cette héroïne s'appelle Chriseis (la Cressida de Shakspeare), et son amant se nomme Troïle : force était bien à Boccace de terminer son récit de cette aventure-là comme le lui ordonnaient les traditions qu'il suivait. Alleiram, d'autre part, dans le susdit épisode du *Filocolo*, aurait pu demeurer fidèle à son jeune amant : mais celle-là ne saurait avoir rien de commun avec Fiammetta. C'est une créature froide et capricieuse, avec cela prompte à abuser des « dons de Bacchus; » et comment admettre que le conteur, s'il l'avait dessinée d'après Marie d'Aquino, eût osé dédier humblement à celle-ci un portrait d'une vérité aussi déplaisante? Alléguera-t-on toutefois le nom de Mariella? Le nom était des plus communs à Naples, et Boccace lui-même fait mention de trois ou quatre Mariella parmi son entourage. Ajoutons que maints autres traits, dans la figure d'Alleiram, contredisent formellement l'identification de cette fâcheuse figure avec Marie d'Aquino (1). Selon toute probabilité, Boccace aura voulu divertir sa princière maîtresse en lui racontant la triste aventure qui lui était arrivée précédemment avec l'une des trois ou quatre amies dont nous savons à coup sûr que le jeune homme les a connues à Naples, avant de rencontrer sa chère Fiammetta.

De page en page, l'argumentation de M. Torraca se fait plus con-

(1) Il y a bien encore plusieurs petits poèmes, — notamment deux sonnets et un madrigal, — où Boccace se plaint de la trahison d'une de ses maîtresses : mais rien ne nous prouve que cette maîtresse soit Marie d'Aquino, et M. Torraca nous signale, dans les trois poèmes, certains détails qui lui paraissent même aller expressément à l'encontre d'une telle hypothèse.

vaincante, pour aboutir enfin au rappel de deux faits qui par eux seuls auraient déjà de quoi, me semble-t-il, nous prouver la fidélité de Marie d'Aquino à l'égard de Boccace. C'est d'abord la manière dont ce dernier, à la fin de l'épisode autobiographique de son *Filocolo*, prédit à la traîtresse Alleiram que son amant va bientôt retrouver « son allégresse perdue, » en se voyant honoré des faveurs « d'un objet bien plus doux » que l'avait été ladite Alleiram. N'est-ce point nous donner à entendre que l'auteur du récit a rencontré désormais cet « objet plus doux, » et que la constante affection de sa Fiammetta lui a fait oublier l'abandon déloyal de l'ancienne maîtresse ? Mais plus probante encore nous apparaît la seconde des deux dernières preuves énoncées, à l'appui de sa thèse, par l'éminent critique italien. Elle consiste à nous rappeler que Boccace, dès le lendemain de la mort de Marie d'Aquino, « n'a pas hésité à célébrer sa défunte amie comme une créature céleste, un ange, une déesse, venue sur terre afin d'émerveiller le reste des hommes, et dorénavant accueillie au nombre des bienheureux. » Ainsi que l'écrit justement M. Torraca, le désir d'imiter Dante et Pétrarque n'aurait point suffi à nous valoir une telle « apothéose » de Fiammetta, si celle-ci avait été naguère le modèle de son Alleiram, la maîtresse infidèle et l'odieuse coquette. Non, décidément, il n'est point prouvé que Fiammetta ait trahi Boccace ; et, sûrement, la conclusion de son aventure amoureuse avec le jeune marchand florentin a dû être, plutôt, celle que Boccace lui-même nous a rapportée dans l'émouvante nouvelle appelée de son nom : avec cette seule différence que, peut-être, la belle princesse abandonnée ne s'est pas montrée aussi surprise, ni aussi irritée, que nous l'affirme l'auteur du récit, — sachant assez déjà, comme ensuite Pétrarque, l'« innocence » foncière du volage et charmant « Jeannot de Paris ! »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les Chambres se sont réunies le 4 novembre. Leur session d'automne, consacrée à la discussion et au vote du budget, sera, cette année, plus laborieuse encore que de coutume, car le budget sera plus difficile à établir qu'il ne l'a été depuis plus de quarante ans, c'est-à-dire depuis la guerre. Mais il n'est pas prêt; la Commission qui doit l'examiner n'est même pas encore nommée; le travail préparatoire n'est pas commencé. La Chambre a donc devant elle un certain nombre de séances qu'elle peut remplir à son choix par telle discussion ou par telle autre. Lesquelles choisir? Quelles lois placer en tête de l'ordre du jour? C'est la première question qui se posait et la manière dont elle a été résolue a été une surprise.

Le gouvernement avait ici son mot à dire; M. le président du Conseil n'a pas manqué à ce devoir ; il a fait connaître à la Chambre quel était, dans sa pensée, l'ordre des matières qu'il convenait d'adopter. En tête venait la discussion des lois proposées pour la défense de l'école laïque. M. Barthou croyait évidemment que la majorité de la Chambre attendait ces lois de défense avec une impatience qui ne pouvait tolérer aucun retard : en quoi il se trompait, comme l'événement l'a montré, et il y a là un symptôme à retenir. La Chambre a écouté avec attention l'énumération faite par M. le président du Conseil. Quand elle a été finie, plusieurs voix se sont élevées et ont demandé pourquoi la loi électorale n'y avait pas trouvé place. C'est, a dit M. Barthou, parce que, étant donné le désaccord qui existe entre les deux Chambres sur la réforme électorale, six mois sont insuffisans pour aboutir à un résultat. Peut-être avait-il raison : l'avenir le montrera. Quoi qu'il en soit, les partisans de la réforme électorale ont insisté pour qu'elle fût mise en tête de l'ordre du jour, et le vote sur

leur proposition a eu lieu au milieu d'une grande agitation. On s'est aperçu tout de suite que la question, qu'on croyait enterrée, ou du moins irrévocablement ajournée, ne l'était peut-être pas. Enfin le résultat a été proclamé : il a été favorable à l'inscription de la réforme en tête de l'ordre du jour. Ceux qui ont vu autrefois Lazare sortir de son tombeau n'ont peut-être pas été plus étonnés que ne l'a été la Chambre elle-même. A ce premier sentiment ont succédé aussitôt l'espérance chez les uns, l'irritation chez les autres. La discussion a commencé immédiatement, mais elle n'est pas encore assez avancée pour que nous en parlions. La Chambre a confirmé résolument ses votes antérieurs; elle a condamné le scrutin d'arrondissement et décidé que les élections futures auraient lieu au scrutin de liste avec représentation des minorités; mais comment cette représentation sera-t-elle assurée? C'est sur ce point que la Chambre et le Sénat se sont divisés. On cherche un système transactionnel auquel ils pourraient se rallier tous les deux. L'a-t-on trouvé dans l'amendement Lefèvre que le gouvernement a appuyé et qui a été voté? On ne le saura que lorsqu'il comparaîtra devant le Sénat. Mais il est sûr que, si la question n'est pas résolue d'une manière satisfaisante avant le mois d'avril prochain, elle surgira à nouveau sur le terrain électoral et qu'elle y tiendra une grande place.

On pouvait croire que le pays, découragé par les résistances que la réforme avait rencontrées, avait provisoirement cessé de s'y intéresser : beaucoup le disaient avec une assurance qui faisait impression. Le pays se taisait, en effet; il ne se livrait à aucune manifestation; mais son silence ne prouve rien; on ne sait ce que le pays pense qu'au moment des élections. S'il y a des gens, en tout cas, qui ont l'oreille assez fine pour entendre son silence, ce sont les députés, parce que, plus que personne, ils ont intérêt à ne pas se tromper sur ce qui s'y cache : s'ils ont voté comme ils l'ont fait, c'est qu'ils ont cru que c'était le meilleur moyen d'assurer leur réélection et, s'ils l'ont cru, il y a beaucoup de chances pour que ce soit vrai. Le pays tient donc à la réforme électorale; il y tient parce que le régime actuel s'est déconsidéré auprès de lui par ses excès; il y tient parce qu'on lui a dit de partout que le mode de scrutin actuel était détestable et que, à l'exception de quelques vieux braves, personne n'en a pris la défense; il y tient enfin parce que, quoiqu'il n'ait pas encore été atteint dans sa prospérité matérielle, il sent venir les gros impôts. La majorité du Sénat s'était imaginée qu'elle avait, pour une fois encore, endormi ces inquiétudes ou discrédité le seul remède, qu'on avait

proposé d'y appliquer. Elle s'est trompée, le gouvernement s'est trompé lui aussi, une grande partie du monde politique s'est trompée avec eux. La réforme est plus populaire, plus désirée, plus fortement voulue qu'ils ne le pensaient. On peut assurer aujourd'hui de deux choses l'une : ou la réforme sera faite avant les élections prochaines, et ce serait incontestablement la solution la meilleure ; ou son échec donnera naissance à une agitation électorale qui ne sera pas sans danger. Les adversaires de la réforme ont affecté de lever les épaules devant un vote qui n'aura, d'après eux, d'autre résultat que de faire perdre du temps à la Chambre et au Sénat : il est possible que la Chambre et le Sénat perdent leur temps, mais le pays écoute, et ce qui est perdu pour le parlement ne le sera pas pour lui.

Nous avons dit un mot de la situation financière ; on ne saurait trop s'en préoccuper. En chiffres ronds, nos dépenses, qui étaient de quatre milliards au début de la législature actuelle, ont augmenté pendant cette législature de plus d'un milliard : elles s'élèvent maintenant à 5 milliards 187 millions. Jamais, en aussi peu de temps, les dépenses d'un pays n'avaient subi un aussi prodigieux accroissement, et ce phénomène prodigieux se produit en pleine paix, sans qu'aucune catastrophe soit venue troubler une prospérité qui n'avait jamais été plus grande. Sans doute, dira-t-on ; mais à côté de la situation intérieure, il y a la situation extérieure, et c'est cette dernière qui nous a obligés à faire des dépenses sans précédens. Cela est-il vrai ? Prenons le budget de 1914, tel que le projet vient d'en être déposé par M. le ministre des Finances : l'écart entre les dépenses et les recettes, le déficit y est de 800 millions ; l'augmentation de dépenses occasionnée par la loi de trois ans n'y figure que pour 170. C'est un gros chiffre sans doute, mais il reste à expliquer les 600 et quelques millions de dépenses dont quelques-uns se rapportent, il est vrai, à la défense nationale, mais ne sont pas la conséquence de la récente loi. D'où viennent-ils ? Ils viennent de la politique de folle prodigalité que nous n'avons pas cessé de suivre depuis l'inauguration du régime radical, c'est-à-dire depuis quinze ans. Le jour devait venir où il faudrait payer ; il est venu ; où trouver les ressources nécessaires ? Les socialistes ont su ce qu'ils faisaient en nous poussant à ces dépenses : ils se réservaient, en présence d'un déficit qui devait troubler les esprits, de proposer et d'imposer la panacée dont ils sont dépositaires et dont l'impôt progressif sur le revenu, sur le capital, sur l'accroissement de l'un et de l'autre, est la partie maîtresse. Les voilà au moment de tenter le grand effort ! Il faut ici rendre au gouvernement la

justice qu'il n'est pas entré dans la voie néfaste où les socialistes le poussaient par les épaules. Des 800 millions de déficit, M. Dumont, ministre des Finances, ne propose d'en demander qu'une partie, — 300 millions, — à l'impôt et, au lieu d'imaginer des taxes nouvelles, incertaines, aventureuses, il se contente d'augmenter quelques-unes de celles auxquelles nous sommes habitués, qui ont fait leurs preuves et dont on sait approximativement ce qu'elles peuvent encore donner. Les protestations s'élèvent déjà contre ces augmentations; il fallait s'y attendre ; le contribuable est surchargé; s'il se plaint, s'il crie au moment où on aggrave encore le poids qui l'écrase, rien de sa part n'est plus naturel, ni même, si on veut, plus légitime. Mais, nous le répétons, il faut payer. On aurait dû protester contre les dépenses avant qu'elles fussent faites ; il est trop tard à présent, et tout ce que nous pouvons demander au gouvernement est de ne pas compliquer une situation difficile par des inventions insuffisamment étudiées et dont personne ne voudra si on les étudie suffisamment. Les impôts actuels, directs ou indirects, présentent une base plus solide; c'est à eux que M. Dumont demande les 300 millions dont il a besoin. 100 millions d'excédens se trouvent heureusement disponibles sur un budget antérieur. Le reste, c'est-à-dire environ 400 millions, sera demandé à l'emprunt. Si on ajoute à cette somme un milliard indispensable à notre outillage militaire, c'est un emprunt de 1 400 millions que nous sommes dans l'obligation de faire. Nous voilà loin de la formule triomphante qu'on mettait en avant, il y a quelques années à peine : ni emprunt, ni impôts nouveaux ! Aujourd'hui on emprunte et on augmente les impôts anciens. Si la nécessité n'en était pas si évidente et si urgente, ce n'est pas à la veille des élections que le gouvernement et la Chambre s'inclineraient devant elle, mais nul ne peut contester la nécessité, ni l'obligation qui en résulte. M. le ministre des Finances fait appel au « courage fiscal » de la Chambre et du pays pour faire face à l'une et à l'autre. Malheureusement, le courage fiscal ne suffit pas à tout.

On voit ce que va être la session de la Chambre ; il y en a eu rarenent d'aussi lourdement chargée. Avons-nous besoin de dire que la gravité des circonstances n'atténue pas les compétitions de personnes ni les intrigues auxquelles elles donnent lieu? Les radicaux et les radicaux-socialistes poursuivent le travail d'union et de fusion dont ils ont posé le principe au congrès de Pau; ils s'appliquent à rédiger le « programme minimum » qu'il faudra signer sous peine de n'être plus républicain aux yeux de ces messieurs. Après cela, et même avant si

on trouve un prétexte présentable, on livrera assaut au ministère. Mais M. Barthou est homme à se défendre, comme il l'a déjà prouvé. Le jour de la rentrée, la Chambre n'a pas pu s'empêcher de rire en entendant M. Paul Deschanel lui lire la liste des demandes d'interpellations déposées pendant les vacances : elle était interminable. M. Deschanel a demandé à M. le président du Conseil s'il avait une proposition à faire au sujet de l'ordre dans lequel ces interpellations seraient discutées : après avoir fait remarquer qu'aucune d'elles ne portait sur la politique générale, M. Barthou a déclaré qu'il se souciait infiniment peu des numéros d'ordre qu'on distribuerait aux autres. Il n'y a pas d'interpellation sur la politique générale : le croirait-on? Après les congrès de Pau et de Grenoble, les radicaux et les socialistes, qui ont si violemment accusé le ministère de pactiser avec la droite et d'aller à la réaction, n'ont-ils donc pas des comptes à demander à M. le président du Conseil ! Ils en ont, certes, seulement l'intrigue n'est pas mûre, la campagne n'a pas été encore assez préparée, l'occasion propice n'a pas été trouvée; mais nous ne perdrons rien pour attendre, et M. Barthou non plus. On aiguise dans l'ombre le couteau du sacrifice.

La situation extérieure ne s'est nullement éclaircie depuis quinze jours. Nous parlions alors de l'ultimatum adressé par l'Autriche-Hongrie à la Serbie. On pouvait se demander alors si cette démarche, imprévue pour les Puissances de la Triple Entente, était un de ces actes impulsifs dont le Cabinet de Vienne a déjà donné quelques exemples, ou s'il fallait y voir le commencement d'une politique nouvelle que les Puissances de la Triple Alliance inauguraient de parti pris. La question était encore incertaine à ce moment ; elle l'est moins aujourd'hui.

L'étonnement qu'on avait éprouvé à Londres, à Saint-Pétersbourg et à Paris était à peine dissipé lorsqu'une démarche du même genre, quoique atténuée dans la forme, a été faite à Athènes, par les ministres d'Autriche et d'Italie. On a appris en outre qu'ultimatum et démarche avaient été approuvés par l'Allemagne et que la Triple Alliance était plus unie que jamais. Le gouvernement allemand conseillait la modération un peu partout, mais il était pleinement d'accord avec ses deux alliés, et la modération qu'il conseillait, quand il s'agissait de la Serbie et de la Grèce, consistait pour celles-ci à céder aux sommations ou aux avertissemens qui leur étaient adressés. Avant de caractériser la situation nouvelle que semblent devoir

faire naître ces *proprio motu* de l'Autriche et de l'Italie, voyons en quoi a consisté la démarche faite à Athènes.

Comme celle de l'Autriche à Belgrade, elle se rattache à la limitation de l'Albanie : au Nord, cette limitation intéresse particulièrement la Serbie et l'Autriche, au Sud, la Grèce et l'Italie. Si on remonte aux antécédens historiques, il est assez naturel que l'Autriche, qui n'a jamais passé pour être favorable au développement des nationalités et qui en a toujours opprimé quelques-unes, n'ait aucun scrupule à refouler la Serbie en deçà de ses frontières naturelles et ethnographiques : il faut bien d'ailleurs que l'Albanie, qui n'est rien, soit faite avec quelque chose. Mais l'Italie est, au contraire, le produit le plus éclatant qu'il y ait en Europe du principe des nationalités et il y a quelque chose de plus imprévu de sa part que de celle de l'Autriche à l'acharnement avec lequel elle veut enlever à la Grèce et lui enlève en effet des territoires incontestablement helléniques. Imprévu, disons-nous : le mot est-il bien juste ? L'Italie est avant tout un pays politique : il s'est servi du principe des nationalités lorsque ce principe lui a été utile ; il en fait fi lorsqu'il y trouve une gêne et une limite à la réalisation de ses vues nouvelles. On serait naïf de s'en étonner. Ce qui rapproche, — pour le moment, — l'Autriche et l'Italie, c'est l'intérêt commun qu'elles croient avoir à empêcher de se développer l'une la Serbie, et l'autre la Grèce. Dès lors, le principe des nationalités ne pèse pas plus qu'un fétu dans la balance des résolutions italiennes. A la manière de l'Autriche à l'égard de la Serbie, elle se prend à craindre que la Grèce ne devienne trop forte dans la partie des Balkans qui confine à l'Adriatique et cette préoccupation détermine sa politique. L'Autriche et elle ont donc fait une démarche à Athènes pour se plaindre des obstacles que les populations grecques de l'Épire opposent à la Commission de délimitation nommée par l'Europe, et, résolues, disent-elles, à donner une sanction à cette démarche, elles ont fait savoir que, partout où l'œuvre de la Commission serait entravée, elles considéreraient que la population était albanaise et que le territoire devait, sans autre forme de procès, appartenir à l'Albanie. Enfin, la Conférence des ambassadeurs à Londres ayant décidé que l'œuvre de la Commission devrait être terminée le 30 novembre et que les territoires actuellement occupés par la Grèce, mais qui seraient finalement dévolus à l'Albanie, devraient être évacués le 31 décembre, les deux Puissances ont déclaré que ces deux dates étaient intangibles et qu'elles n'accepteraient, en aucun cas, une prolongation des délais fixés. La Grèce a répondu que, si la Commission de délimitation avait

trouvé des difficultés dans l'accomplissement de son œuvre, c'était sa faute; elle a relevé en effet certaines manières de procéder de cette Commission qui, si elles n'avaient pas consciemment pour objet, devaient avoir fatalement pour effet de provoquer autour d'elle une irritation qui lui rendrait l'accomplissement de sa tâche plus malaisé et en retarderait la conclusion. Tels sont les faits, nous ne les commentons pas: que, sur quelques points, l'irritation des populations helléniques se soit manifestée contre la Commission, c'est possible; mais que la Commission, ou du moins quelques-uns de ses membres, aient paru s'appliquer à provoquer et à entretenir cette irritation, c'est certain. Laissons, pour le moment, la Commission et les populations helléniques en présence pour envisager le côté européen du problème.

Jusqu'à présent, toutes les résolutions et tous les actes des six grandes Puissances avaient été préparés, arrêtés, convenus à Londres dans la Conférence des ambassadeurs, qui leur servait à toutes en quelque sorte de régulateur : nous avons eu, à maintes reprises, l'occasion de montrer combien cette action commune avait été utile au maintien de la paix. Il a fallu pour cela se faire des concessions, dirons-nous réciproques ? le mot ne serait pas d'une absolue justesse, car toutes les concessions ont été faites à l'Autriche et à l'Italie, sans que l'Italie et l'Autriche en aient fait à personne. On a cru, dans l'intérêt de la paix, devoir leur montrer une condescendance que l'opinion a quelquefois désapprouvée, mais qui nous a paru justifiée, jusqu'ici, par les intérêts spéciaux des deux Puissances dans les Balkans. Quoi qu'il en soit, l'Autriche et l'Italie n'ont certainement pas eu à se plaindre de l'Europe : comment donc se fait-il que tout d'un coup, après avoir sans doute prévenu l'Allemagne de leurs intentions, mais sans en avoir dit un mot aux autres Puissances, l'une ait adressé son ultimatum à la Serbie et que, le lendemain, toutes les deux aient fait la même démarche à Athènes? Qu'il y ait eu là un manque de convenance à l'égard des Puissances de la Triple Entente, on ne saurait le contester. L'Autriche et l'Italie disent, il est vrai, qu'elles se sont bornées à assurer l'exécution des volontés de l'Europe ; mais l'Europe ne les avait pas chargées de ce soin ; elles n'avaient aucun droit de parler en son nom et d'ailleurs ne l'ont pas fait ; enfin ce n'est pas une allégation sérieuse que celle qui consiste à soutenir qu'il était inutile d'avoir un mandat particulier pour imposer à la Serbie et à la Grèce le respect des décisions de Londres. Il faut ici jouer franc jeu et accepter ouvertement la responsabilité de ses actes. Ceux de l'Autriche et de l'Italie signifient évidemment que les deux Puissances, estimant avoir

tiré de la collaboration de l'Europe tout ce qu'elles pouvaient en espérer, sont résolues à s'en passer désormais et à agir séparément. Si cela est, qu'on le dise. Nous ne savons pas si les gouvernemens autrichien et italien le disent en effet, mais leurs journaux ne s'en cachent pas. Ils annoncent que la Conférence des ambassadeurs a fini sa tâche et que l'Autriche et l'Italie jugent inopportun de s'y faire représenter à l'avenir. S'il en est ainsi, l'Autriche et l'Italie auront rompu le concert de l'Europe. Dorénavant, la Triple Alliance agira de son côté, et la Triple Entente de l'autre, au mieux de leurs intérêts qui ne sont pas les mêmes. Nous ne savons ce qui en résultera, mais nous serions surpris si la paix générale trouvait dans cette manière de procéder de plus solides garanties que dans la précédente.

Est-il vrai d'ailleurs que la Conférence des ambassadeurs ait résolu toutes les questions que la crise orientale a soulevées? On peut le dire dans l'intérêt d'une politique nouvelle ; mais qui le croira? Si l'équilibre des Balkans est consacré par le texte des traités, il est fort loin d'être assuré. La paix n'est pas encore faite entre la Turquie et la Grèce ; il est vrai qu'une dépêche vient tous les quatre ou cinq jours de Constantinople pour assurer que les dernières difficultés sont résolues et que l'accord final est sur le point de se conclure; mais il ne se conclut pas, et le danger subsiste. Nous apprenons, au moment même de mettre sous presse, que le traité vient enfin d'être « paraphé » entre les négociateurs, et nous nous en réjouissons, mais on ajoute que le texte en est soumis à la Porte, et nous attendons. L'accord militaire de la Bulgarie et de la Porte ne fait doute pour personne, et le général Savof reste à Constantinople, alors que sa présence serait si utile dans son pays pour y réorganiser l'armée. Que fait-il à Constantinople? Et que fait le roi Ferdinand à Vienne où il est depuis quelques jours et où il n'est probablement pas allé seulement pour se reposer? En réalité, rien n'est plus instable que la situation balkanique ; tout peut y arriver d'un moment à l'autre; jamais la vigilance de l'Europe n'y a été plus indispensable. Mais, à supposer que toutes les questions purement balkaniques aient été réglées pour toujours, il y en a d'autres qui ne le sont pas, et dont l'Europe a pris la charge. La plus délicate de toutes est la question des îles : est-elle résolue? L'Italie peut affecter de le croire, mais le croit-elle vraiment? A-t-elle oublié les déclarations formelles de sir Edward Grey à ce sujet? Si l'Europe se divise en deux camps séparés, et, si chacun agit pour son compte, qui empêchera celui-ci ou celui-là de fixer à son tour des délais et de veiller à ce qu'ils soient respectés? A quoi bon insister davantage? La politique

de Londres, telle qu'elle s'est manifestée à la Conférence des ambassadeurs, a été faite de ménagemens des uns à l'égard des autres, d'esprit bienveillant et conciliant, en un mot de transactions consenties par tous. Cette politique a porté ses fruits, puisqu'elle a maintenu la paix. La responsabilité d'y avoir porté atteinte retombera sur les Puissances qui auront les premières revendiqué l'indépendance de leur action et qui l'auront mise en pratique à leurs risques et périls?

Peut-être sommes-nous trop pessimiste, et nous le sommes certainement, si l'optimisme que nous voyons professer autour de nous est bien fondé. Le premier ministre de Russie, l'éminent M. Kokovtzof, est en ce moment notre hôte à Paris et, avec une bonne grâce parfaite, il s'est prêté à un certain nombre d'interviews. Les rédacteurs de nos principaux journaux ont recueilli de sa bouche les meilleures assurances pour l'avenir. M. Kokovtzof est convaincu que tout s'arrangera dans les Balkans, que la question d'Albanie est secondaire, qu'on en a résolu bien d'autres plus difficiles: en un mot, le regard qu'il jette sur les Balkans, s'il n'est pas absolument satisfait, est du moins plein de confiance. La parole calme et reposante du ministre russe a été écoutée avec grand plaisir. La Russie, en somme, a beaucoup plus d'intérêts que nous dans les Balkans : si elle estime que ces intérêts sont suffisamment garantis, ce n'est pas à nous qu'il convient d'en douter. En Angleterre, à quelques jours d'intervalle l'un de l'autre, sir Edward Grey et M. Asquith ont prononcé des discours empreints, eux aussi, d'un optimisme un peu vague, un peu imprécis en ce qui concerne les affaires balkaniques, mais enfin des discours rassurés : nous aimerions mieux pouvoir dire rassurans. Nous croyons d'ailleurs, nous-même, non pas précisément que tout s'arrange, mais que tout peut s'arranger, mais à une condition, c'est qu'on continue de causer et de s'entendre et qu'on évite avec soin les initiatives séparées, les actes d'impatience, les démonstrations isolées. N'exagérons rien pourtant : les actes accomplis ces derniers jours par l'Autriche et par l'Italie n'ont pas, en eux-mêmes, une gravité assez grande pour rompre définitivement le concert des Puissances. Leur gravité vient de la tendance qu'ils indiquent, mais on peut s'arrêter dans cette tendance. Le fera-t-on ? On le saura bientôt si, comme le bruit en court, la proposition doit être prochainement faite de réunir à nouveau la Conférence des ambassadeurs : on verra alors ce que répondront l'Autriche et l'Italie.

La place nous manque pour parler comme nous l'aurions voulu des

récentes élections italiennes et de la crise ministérielle qui s'est produite en Espagne : il faut toutefois en dire un mot.

Avant que les élections italiennes fussent terminées, on n'y attachait pas grande importance. L'épreuve devait être cependant très intéressante, parce que ces élections devaient être faites par application d'une loi électorale nouvelle qui a triplé le nombre des électeurs et a introduit en Italie, ou peu s'en faut, le suffrage universel. Il n'y a qu'une différence d'âge, entre le moment où, d'une part, ceux qui savent lire et écrire, et, d'autre part, les illettrés peuvent voter. Finalement tous le font à partir de trente ans : on suppose que l'expérience de l'âge supplée au défaut d'instruction. En chiffres ronds, les électeurs italiens sont donc passés de 3 à 9 millions. Différence considérable, on le voit; mais le président du Conseil italien, M. Giolitti, n'en a éprouvé aucune appréhension ; il se sentait maître du terrain électoral, comme du terrain parlementaire. Cela vient, comme tous les journaux en ont fait la remarque, de ce qu'il n'y a pas en ce moment de partis en Italie. Les partis se forment, se groupent autour d'un programme politique et il n'y a plus de programme. A l'exception des républicains et des socialistes — et encore non pas de tous ces derniers, — l'opposition a désarmé, elle n'existe plus, personne ne fait la guerre au gouvernement, M. Giolitti est le ministre que tous acceptent. Dans ces conditions, les élections auraient dû être partout très calmes, mais le sang italien est bouillant et, sur plus d'un point, la lutte ayant été d'une violence extrême, il a coulé ; c'étaient là toutefois des querelles de personnes où les divisions politiques n'entraient pour rien ; en fait, les programmes se ressemblaient et les candidats ennemis, quelque acharnés qu'ils fussent les uns contre les autres, étaient également ministériels. Dans ces conditions, la victoire gouvernementale était certainement facile ; elle s'est produite en effet, et cependant nous n'oserions pas dire que le ministère en soit consolidé. M. Giolitti est habile, mais la situation est nouvelle. Si on ne regarde que l'apparence des choses, cette situation est la suivante. Les républicains, qui n'étaient pas très nombreux, le sont aujourd'hui moins encore de moitié. Les socialistes, au contraire, ont gagné des sièges, mais moins qu'on ne le croyait et qu'ils ne l'espéraient. Les catholiques ont vu doubler le petit bataillon qu'ils avaient à la Chambre, et c'est la participation qu'ils ont prise à la bataille électorale qui a donné à cette bataille et à son résultat son caractère original, en partie imprévu.

On sait que jusqu'à ce jour le Pape s'était opposé à ce que les catholiques prissent part aux élections : c'est ce qu'on appelait le *non expedit*.

Mais, cette fois, la règle a fléchi, soit parce que le Pape en a spontanément atténué la rigueur, soit parce que la poussée a été trop forte pour qu'il fût possible d'y résister. La nouvelle règle a été fort sage. Le Pape n'a nullement poussé à la constitution d'un parti catholique à la Chambre: au contraire, il s'y est montré défavorable, préférant l'influence à l'action directe, qui est parfois gênante et même compromettante. Le mot d'ordre donné aux catholiques a été de soutenir le candidat modéré dans les circonscriptions où il était en danger et de s'abstenir dans les autres. Il a été suivi. Les catholiques ont donné leur concours à un grand nombre de candidats, dont quelques-uns n'étaient modérés que par comparaison avec leurs concurrens; mais ils ne l'ont pas donné gratuitement, ils ont fait signer aux candidats qu'ils adoptaient la promesse de ne pas voter un certain nombre de lois, la loi du divorce, par exemple, ou celle qui supprimerait l'enseignement religieux dans les écoles. Par cette tactique, les catholiques se sont assuré le moyen de jouer le rôle de modérateurs entre les partis, et la physionomie de la législature qui s'ouvre en sera certainement influencée. Les catholiques ont obtenu un autre succès, très retentissant, à Rome même, dont le maire, M. Nathan, libre penseur et franc-maçon pratiquant et intolérant, a été battu avec les siens à une grande majorité. La municipalité de Rome, désavouée par ses électeurs, a dû donner sa démission : c'est là une leçon dont nos sectaires de France devraient faire leur profit. M. Nathan semblait tout-puissant à Rome, et il l'était en effet jusqu'à la veille des élections : le lendemain, il n'était plus rien. Sa défaite n'est pas due seulement aux catholiques; tous les libéraux étaient excédés du despotisme de M. Nathan; mais les catholiques bénéficient de ce succès, qui s'ajoute à ceux qu'ils ont obtenus ou qu'ils ont assurés ailleurs.

Ce premier essai du suffrage universel a produit des résultats, dont les uns étaient prévus, mais dont les autres l'étaient moins : les premiers ont été la victoire du gouvernement, les seconds la position nouvelle prise par les catholiques. Les catholiques ont compris que le suffrage universel, dans l'état où sont les esprits en Italie, leur donnait une force qui serait très grande, s'ils avaient l'habileté d'en user sans en abuser. Quant aux partis et au gouvernement lui-même, ils n'ont pas hésité à négocier avec eux. Tout n'est-il pas *combinazione* en Italie ? Mais quel scandale pour nos radicaux !

En Espagne, dès sa première rencontre avec le Sénat après la rentrée parlementaire, M. le comte de Romanonès a succombé, ren-

versé par une majorité de trois voix. Ces trois voix appartiennent-elles au parti conservateur? Nullement. Les libéraux ont la majorité au Sénat comme à la Chambre, mais ils se sont divisés, et c'est pour cela que la victoire est passée dans le camp opposé. Les conservateurs n'étaient pas prêts à prendre le pouvoir, et les plus sensés d'entre eux désiraient que les libéraux le conservassent jusqu'à la fin de la législature. On savait que ce désir était partagé par le Roi, qui ne s'en cachait pas : loin de là! il a fait tout ce qui dépendait de lui pour rétablir l'union entre les libéraux, mais il a eu affaire à des hostilités aussi intransigeantes qu'impolitiques, et ses efforts sont restés vains. Il s'est vu forcé alors de se tourner du côté des conservateurs. Là, nouvelle difficulté : les libéraux déclaraient qu'ils n'accepteraient pas comme ministre le chef du parti, M. Maura, et celui-ci, de son côté, déclarait qu'il ne reviendrait au pouvoir qu'avec son dernier ministère dont quelques membres avaient suscité contre eux des passions et des haines implacables. Tout d'un coup, M. Maura a paru abandonner la lutte et est parti pour la campagne. Alors le Roi s'est adressé à M. Dato, le plus libéral des conservateurs, respecté de tous les partis, aimé même des ouvriers parce qu'il s'est particulièrement occupé de questions sociales et qu'il les préfère aux questions politiques. Le ministère a été rapidement formé. M. Maura, qui avait d'abord annoncé l'intention de le désavouer et de le combattre, est revenu à d'autres sentimens après une conversation avec M. Dato. Peut-être la situation de celui-ci n'est-elle pas très forte : en tout cas, elle est très honorable, et la tentative qu'il a courageusement accepté de faire est digne de sympathie. La crise a été dénouée aussi bien qu'elle pouvait l'être.

Nous n'avons pas à nous occuper des affaires intérieures de l'Espagne, mais ses rapports avec nous nous intéressent en ce moment au premier chef. La politique du Cabinet libéral ayant toujours été amicale envers la France, M. Dato a déclaré tout de suite que rien, à ce point de vue, n'y serait changé. Des deux côtés des Pyrénées, la bonne entente entre les deux pays a pris un caractère vraiment national. Quel que soit le parti qui gouverne, ici et là, cette politique sera durable parce qu'elle repose sur le parfait accord des intérêts et des sentimens.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA
GRANDE PITIÉ DES ÉGLISES
DE FRANCE[1]

I

IN MEMORIAM PARENTUM

> Je retrouve ici les deux thèmes enchanteurs, des sources et des chapelles.
>
> CHARLES DEMANGE (*Un Voyage en Grèce*).

Une chapelle sur le bord d'une rivière rapide, une pierre éternelle dressée auprès d'une eau qui s'écoule, quelle image et quel thème de réflexions infinies !

Je suis assis dans la prairie. L'eau brille, accourt, enfle sa volute à mes pieds, murmure et disparaît, et je ne la discerne un moment que pour la perdre à jamais. Dans le ciel les nuages se font, se défont, glissent comme un fleuve. En moi-même des rêves se déroulent. Rivière, nues, pensées, tout s'écoule. Je me rappelle mes longs après-midi d'écolier, quand Burdeau donnait la parole au vieil Héraclite. Le monde, disait-il, est un fleuve où toujours le flot succède au flot, et l'on ne descend pas deux fois dans le même fleuve. Que connaissez-vous de stable et de permanent ? L'argile dont les choses sont faites reçoit toujours de nouvelles formes. Rien n'est, tout devient. Ainsi parlait le vieil Héraclite, et j'écoute son *dies iræ* mêlé au bruissement

(1) *Copyright by* Émile-Paul

de la rivière rapide. En passant, l'eau fuyante jette sa phrase toute brève, la redouble, la répète encore et son murmure court les siècles. C'est le plus doux glissement, divin par son mystère et par sa pureté. O nymphe, ô jeunesse constante de la vieille rivière, ô divinité!

Qui puis-je remercier? Où vais-je porter les sentimens qui m'émeuvent? Je ne dois pas admettre qu'ils se défassent comme l'eau et les nuages. Derrière le voile splendidement peint qui se déroule, je distingue que c'est toujours le même ordre qui subsiste. Au bord de cet écoulement universel, j'aspire à dresser une affirmation de stabilité et d'identité.

Thème inépuisable de la chapelle sur la rive! Je n'aime rien tant que cette méditation pétrifiée sur le bord de cette eau qui s'enfuit, tandis que l'air fraîchit et que retentissent l'appel et les trilles de l'oiseau éternel dans les saules. C'est ici le lieu sûr où nous déposons pour les sauver nos sentimens les meilleurs, et ceux que cette voûte ne peut pas recueillir, qu'ils aillent au fil de la rivière et se perdent.

I

UNE DÉSOLATION PRÉPARÉE PAR LA LOI

Janvier 1907.

Cette semaine, vingt fois, j'ai ouvert, parcouru le rapport que vient de nous donner la Commission du budget : l'inventaire des meubles les plus précieux qui garnissent nos édifices religieux. Les ennemis du catholicisme paraissent s'inquiéter du désastre d'art qu'ils ont organisé, et M. Couyba nous énumère les vitraux, toiles, statues, chasubles, reliquaires, etc., etc., dignes, à son goût, d'être sauvés.

La liste est fort incomplète pour les régions que je connais. Bien que la France soit le pays le plus dévasté de l'Europe, on y trouve beaucoup plus de fragmens précieux que l'honorable rapporteur n'en dénombre. Il en convient, il va poursuivre son inventaire: il s'engage à classer, « avant le 11 décembre 1908, terme du délai fixé par la loi de séparation, » tous les objets mobiliers qui, dans nos églises, « présentent, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un *intérêt national.* » Ce sont ses propres paroles, qu'il souligne lui-même. Il nous appelle à l'aide. Faut-il le conseiller? Dois-je lui dire : « Couyba, vous avez oublié la Notre-Dame de Grâce qui décore le portail de la chapelle, au vieux cimetière de Charmes. Elle est du quinzième, je crois, et

charmante de vérité, d'humilité... » J'en ai quelque scrupule, car si Couyba connaît une fois cette vierge, il la mettra dans un musée, n'importe où, et plus jamais elle ne portera dans sa main la première grappe noire des vignes de chez nous. Mais, d'autre part, si Couyba l'oublie, les marchands la ramasseront et, de figure sainte, elle va devenir bibelot vénal. Tourne qui tourne, c'est destruction. Les objets que préfère Couyba seront déportés, exilés, et ceux qu'il dédaigne, vendus. Les uns comme les autres disparaîtront des lieux qui les produisirent. Je me détesterais de collaborer à cette œuvre de mort.

On a pris, pour dresser cette double liste sinistre, un chansonnier radical; il eût fallu un poète tragique français. Il fallait faire sonner toutes les cloches des trépassés... Je les entends, et mon esprit indigné s'élève, tournoie, s'oriente et s'enfuit d'instinct, comme vers un refuge, vers le pays de ses vénérations, sur la terre où furent construites toutes les pensées qui m'animent.

Quel vol rapide, celui de l'imagination ! Me voici à 400 kilomètres de Paris, dans un canton vosgien recouvert de neige, et parmi des solitudes séparées de la Moselle par les collines où s'appuieront nos artilleurs dans la prochaine guerre. Là, Gugney dort au bas d'un coteau, parmi de verdoyans vergers où repose tout l'ennui des villages lorrains. Et son éloignement des grandes voies explique qu'il subsiste dans cette retraite un trésor d'art antérieur aux ravages des soldats de Richelieu. J'admire Couyba de connaître Gugney-aux-Aulx, car j'avoue que j'y suis venu, pour la première fois, en septembre dernier.

Septembre, c'est le mois où les femmes agenouillées trient les pommes de terre dans les champs ; leurs coiffes les abritent des derniers rayons de l'année; les hommes sèment les labours, et déjà les marteaux retentissent sur les cuves de la vendange. Par cette fin d'un après-midi déjà court, je fus surpris, jusqu'à l'émotion, de découvrir, dans la pauvre église, les débris d'un vitrail précieux du XVIe siècle, puis quatre colonnes Renaissance sculptées et brodées avec une divine fantaisie païenne, puis de savans bas-reliefs donnant les scènes de la Passion, et enfin, auprès de ce décor d'une allure aristocratique, neuf statues en pierre, du XVe, du XVIe et du XVIIe siècle. (La plus ancienne est

une Pietà, un groupe polychrome ; la plus touchante, une sainte Claire paysanne, figure large, pleine de force paisible.) Que d'âmes furent pressées pour produire ce point de spiritualité ! J'imagine que je touche le cœur de ces froides campagnes. Ces nobles débris, dans un musée de Paris, retiendraient peu le regard : ici leur valeur est inestimable. A la fois mystiques et classiques, ils valent par tout ce qu'ils enchaînent. Ils sont nés d'un mariage de ce canton avec la catholicité et accordent d'humbles forces locales avec un sentiment religieux universel.

Ces images effritées, pareilles à des mots dits tout bas qui réveillent et persuadent, je les écoutai longuement. Je me demandais quels aspects de l'âme ou de la nature ont été fixés dans ces formes vénérables ; je cherchais à ranimer en moi les sentimens que nos pères exprimaient par cette diversité de personnages glorieux. Hélas ! je ne prévoyais pas qu'il était dans ma destinée d'assister, impuissant, au milieu des législateurs de la France, à la déposition des saints et des saintes auxquels ma race avait promis l'éternité...

Le curé vint me rejoindre. Il me raconta qu'il avait reçu, depuis un an, deux visites, celle d'un fonctionnaire des beaux-arts qui avait décidé de classer l'ensemble des sculptures, et celle d'un marchand de Dijon qui en avait offert 50 000 francs. Il me dit ensuite qu'un Bassompierre (s'agit-il du fameux maréchal de France, si grand buveur et si bon conteur?) au temps jadis, avait construit à Gugney un pavillon de chasse et fait venir une équipe, un atelier ambulant de sculpteurs qui profitèrent de l'occasion pour exécuter, çà et là, des travaux dont les vestiges embellissent encore Charmes et Brantigny.

Ainsi parla M. le curé. C'était me dire, en deux anecdotes, comment les œuvres d'art provinciales sont nées et comment elles meurent.

Ce qui subsiste du vide-bouteilles de M. de Bassompierre est devenu le presbytère. M. le curé voulut bien m'y recevoir. Il me fit reconnaître dans les trois petites pièces qu'il habite l'ancienne grande salle avec sa vaste cheminée encore intacte et son plafond aux poutres apparentes. Puis il me choisit sur un pied de vigne qui orne sa cour une grappe d'excellent raisin.

M. le curé n'est pas à même d'entretenir une église ; le bud-

get municipal non plus. Quand les murs de l'église se lézarderont, les statues cultuelles seront évacuées dans un trésor de cathédrale et les colonnes, les bas-reliefs, le vitrail « dans un lieu public national. » C'est la loi. Pressons-nous de jouir des dernières heures de Gugney.

Durant l'automne, je suis revenu, plusieurs fois, auprès de cette beauté qui va mourir. Quand ce pays solitaire est noyé sous des nuances de tourterelle, c'est une féerie qu'un rayon du soleil d'octobre illuminant soudain les vergers et les herbages. J'aime la paix, le silence, la tristesse de ce village, où bruissent les noyers sous le vent. Je puis prier les images de son église. Il n'est pas nécessaire de posséder une foi parfaite pour prendre un plaisir de vénération devant l'image sereine de la foi. C'est ainsi qu'un méchant, lui-même, goûterait la douceur d'une bonne action accomplie sous ses yeux. La sainte Claire de Gugney me ramène dans un étroit horizon, le mien, et mon esprit refoulé s'élève d'autant mieux vers le ciel. Je me livre aux immenses mouvemens doux de la terre lorraine, je contemple ses villages égayés d'arbres à fruits, ses petits bois de hêtres, de charmes et de chênes, je m'enivre de sa lumière douce et noble qui met sur les premiers plans des couleurs de mirabelle et, sur les lointains, un mystère d'opale, de jeunesse et de silence. Je distingue dans la prairie les éphémères colchiques violets, dans la plaine les graves villages séculaires et, sur l'horizon, nos déesses, nos vertus lorraines, Prudence, Loyauté, Finesse, qui sont des personnes immortelles.

Les lois de notre esprit ne vont pas se modifier pour suivre les caprices des législateurs. En vain, deux équipes s'acharnent sur notre Lorraine : à l'Est, des Prussiens qui détruisent notre langue ; à l'Ouest, des païens du Midi qui veulent détruire notre religion, c'est-à-dire le langage de notre sensibilité. Ni les uns ni les autres ne peuvent sous leurs semelles user notre terre : elle produira toujours une aspiration, un enthousiasme qui veut être discipliné. Quand les clochers seront effondrés et les statues saintes exilées auprès des Dianes et des Mercures gallo-romains dans les salles poussiéreuses de nos musées départementaux, une génération surgira, qui voudra relever les temples de l'âme dans nos villages français.

Je suis obsédé de ce péril des églises. Nous préoccupons-

nous assez de leur situation? J'en parlais l'autre jour avec un conseiller d'État, qui ne voulait pas m'entendre.

— Mais, lui disais-je, elles ont des ennemis... Vous riez? L'histoire est là pour nous autoriser à tout craindre. Il y a des gens, et dans l'élite même, qui souhaitent leur mort. Et puis vraiment, on aime trop le bibelot et la vieille pierre sculptée aujourd'hui! Toute la brocante veut se jeter dessus nos églises, comme jadis les marchands de biens sur les grands domaines. Et on laissera faire avec une secrète joie. Vous vous rappelez l'âpre enthousiasme qu'inspiraient à Paul-Louis Courier les dévastations de la bande noire. Sur la fin de sa vie, Victor Hugo n'en était-il pas arrivé à accepter la désaffectation de Notre-Dame de Paris?... En tout cas, de par la loi, personne à cette heure n'est plus chargé de protéger, ni d'entretenir les édifices cultuels, c'est-à-dire tout notre art, toute notre architecture religieuse.

— Tranquillisez-vous, me répondait l'aimable fonctionnaire. Les chasubles sont innombrables et les murailles solides. On s'arrangera toujours. Nos vieilles églises en ont vu bien d'autres.

— Peut-être, mais ce qu'elles n'ont jamais vu, c'est la loi les mettant hors la loi.

Je lis et je relis ces débats de la loi de Séparation. Il n'y a pas un chapitre de l'histoire de l'intelligence en France qui montre un pareil mépris de ce que l'intelligence elle-même a créé au cours des âges. Certes, nos églises sont faites aux épreuves! Elles renferment des trésors et des idées, et voilà deux fortes raisons pour qu'elles n'aient jamais joui de cette sécurité que connaissent les choses et les êtres sans noblesse. En tous temps, leurs joyaux entassés par les siècles, verrières, émaux, ivoires, tapisseries, châsses d'or et d'argent, retables, dentelles, broderies, ont tenté la cupidité. En tous temps, elles ont été livrées aux fureurs et aux troubles, parce qu'elles font appel aux passions de l'âme. Oui! c'est la destinée de ces maisons de paix d'être le centre des tourbillons de bataille. Mais aujourd'hui leur situation est sans précédent. Aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire de France, c'est légalement que nos églises courent le danger de mort. Leur garde est tombée aux mains de ceux qui les détestent, pour qu'ils en fassent leur bon plaisir. Les textes sont très clairs. Les associations cultuelles qui auraient

eu les moyens et la charge d'entretenir les édifices religieux ne se sont pas constituées. Et dans cette situation voici la thèse gouvernementale qui prévaut en jurisprudence :

Les communes propriétaires peuvent entretenir les églises, mais n'y sont pas obligées. Elles sont libres de ne faire aucune dépense d'entretien ; si l'édifice est en trop mauvais état, elles n'ont qu'à le désaffecter, et, s'il menace ruine, qu'à le démolir.

Nos pauvres églises ! aucun doute possible, les voilà saisies par leurs ennemis, enveloppées, placées dans une position où elles doivent périr, de par la loi. Ce n'est pas un cauchemar, les voilà exposées comme des martyres dans l'arène.

Exposées à quoi ? A la Bête.

II

LA DYNAMITE DANS LES CLOCHERS, LE DRAP DES MORTS DANS LE RUISSEAU

A la fin de 1909, un beau soir, M. l'abbé Auvray, curé de Grisy-Suisnes, gros bourg du pays de Brie-Comte-Robert, célèbre par la beauté de ses roses, reçut la visite du garde champêtre, qui l'avisa d'avoir à faire connaître dans les quarante-huit heures au maire, M. Triboulet, s'il était disposé à effectuer de ses deniers les réparations nécessaires. Nécessaires et considérables : la toiture tombait par morceaux dans le chœur et la nef, et l'architecte officiel estimait la dépense à 48 000 francs. M. Auvray avait trouvé 25 000 francs, qu'il mettait à la disposition de la municipalité, mais ne pouvait faire plus... Six mois passèrent, puis le garde champêtre revint au presbytère et s'étant fait donner sous un prétexte les clefs, qu'il mit brusquement dans sa poche, il prévint le curé qu'un décret avait paru et que l'église était désaffectée..... Dans la semaine, une affiche signée de MM. Triboulet, maire et maître Paillard, huissier, annonça la vente à l'encan « des effets et objets du culte. »

M. Henry Carbonelle de *la Liberté* a suivi les enchères. Écoutez son récit :

« Quand j'arrive à Grisy, je croise, sur la route qui conduit de la gare au village, trois ou quatre jeunes gens du pays, qui se sont rendus acquéreurs de vêtemens d'enfans de chœur. Ils

ont endossé les soutanes et coiffé des petites calottes rouges; ils gesticulent et chantent des refrains obscènes. Dans l'église, une cinquantaine de personnes sont rassemblées autour de l'huissier, Me Paillard, qui fait l'office de commissaire-priseur. Me Paillard opère devant le maître-autel, debout sur des tréteaux; près de lui, son « petit clerc » note les prix.

« —... A 15 francs le confessionnal... 15 francs !...

« — 16, 17, 18...

« Le confessionnal trouve acquéreur à 19 francs.

« Un ouvrier pour 40 sous emporte triomphalement une chaise. Une sainte Vierge en pierre, décapitée et privée de ses bras, atteint le prix de 401 francs, tandis qu'un saint Joseph tout neuf et tout blanc est péniblement adjugé à 1 fr. 50. Il est vrai que la Vierge décapitée date du xve siècle. L'harmonium trouve preneur à 115 francs. La cloche, qui pèse 500 kilos, est adjugée 800 francs.

« — C'est trop cher, murmure à côté de moi un marchand. Un franc le kilo, c'était bien payé.

« La nuit tombe ; on allume des cierges. Quelques fumeurs en profitent pour allumer à la flamme leurs pipes ou leurs cigarettes. On adjuge toujours : 5 fr. 50 le Christ, 35 francs le tapis d'autel. 28 francs la canne du suisse, 25 francs une *Descente de Croix*. Mais la nuit est tout à fait venue dans l'église, qui ressemble maintenant à un magasin de brocanteur. Il faut arrêter la vente.

« — Demain, je ne peux pas ! dit l'huissier.

« Il discute avec le maire. Finalement de sa voix tonitruante, Me Paillard déclare :

« — La vente continuera samedi prochain, jour de Noël, à une heure.

« En regagnant la gare, je retrouve, à la porte d'un cabaret, les jeunes gens facétieux, toujours vêtus de leurs soutanes ; ils ne chantent plus, ils boivent. »

Après les meubles, on vendit les matériaux, et les démolisseurs arrivèrent. Un journaliste de l'*Écho de Paris*, M. Clair Guyot, les a vus à l'œuvre :

« Quand j'arrivai, me dit-il, les murs étaient déjà rasés et les pierres entassées en monceaux réguliers autour de l'ancienne nef. Les hommes peinaient pour desceller, à l'aide d'énormes leviers, les fondations d'un contrefort. Sous leurs efforts plusieurs

fois renouvelés, les pierres se disloquèrent enfin et l'équipe cria victoire.

« — Ah ! mon vieux, dit un des ouvriers, ça y est tout de même. N'empêche qu'ils construisaient bien à cette époque !

« — Bien sûr, ajouta un autre, qu'ils ne croyaient pas qu'un jour on oserait démolir leur église. S'ils voyaient ce qu'il en reste aujourd'hui !

« Sur ces entrefaites arrivèrent une bande d'enfans qui sortaient de l'école et le garde champêtre.

« — Ah bien ! dit celui-ci, ça me semble qu'on a travaillé ferme ce tantôt... Avez-vous trouvé quelque chose ?

« — Oui, répondit un terrassier, une pièce en bronze, une vieille pièce de... 1610. Le patron était si content qu'il nous a payé un litre.

« Le patron, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, l'entrepreneur. Le « patron, » c'est monsieur le maire.

« — Ça ne m'étonne pas, reprit le garde champêtre il se doutait bien qu'il devait y avoir quelque chose, là, car pendant ton déjeuner il est venu fourgonner avec sa canne... Au fait, as-tu regardé dans ce creux ? Ça doit être encore un macchabée ?

« Le terrassier commença de piocher. Les gamins se dissimulèrent derrière un tas de décombres pour n'être pas chassés au bon moment. Sous les coups de pioche, le carrelage de l'ancienne nef s'écroula, et, la terre s'éboulant, des ossemens humains apparurent. Alors, laissant là leurs outils, les ouvriers arrachèrent avec les mains les restes de ceux qu'on avait autrefois déposés dans l'église. On sortit d'abord un crâne qui, percé d'un coup de pic, fut lancé au loin. Puis on déterra l'os iliaque et les fémurs, énormes.

« — Celui-là, dit un des ouvriers, il était costaud... Ah ! mon vieux, le ratichon il ne croyait pas qu'on viendrait le sortir de là... Attends un peu, on va lui faire danser un rigodon.

« Alors, tenant entre ses genoux l'os iliaque, il y ajusta les fémurs qu'il agita ensuite en cadence, tout en sifflant. Les autres riaient.

« J'en avais assez, j'ai fui. »

Il n'est pas acceptable que de telles scènes passent sans protestation et flétrissure. Je dois suivre mon sentiment intérieur.

Et sans prendre conseil de personne, j'écris à M. Briand, président du Conseil.

Charmes, le 4 janvier 1910.

« Monsieur le Président du Conseil,

« M. le maire de Grisy-Suisnes vient de mettre en adjudication les dépouilles de son église communale. C'est le commencement. D'année en année, nous allons voir les édifices religieux s'écrouler, d'un bout à l'autre de la France. Allez-vous assister, les bras croisés, à cette transformation de la face de notre pays ?

« Je vous entends, vous me répondez que c'est la faute du Pape. Je ne veux pas entrer dans ce débat. Vous êtes au pouvoir pour sauvegarder toutes les richesses et tous les intérêts français. Nos églises sont au premier rang de nos richesses de civilisation. Nous les avons reçues de nos aïeux, nous devons les transmettre à nos fils ; nous n'avons pas à nous laisser étourdir par ceux qui les déclarent inutiles. Tous les hommes de culture en France et à l'étranger refusent d'admettre qu'il se trouve un gouvernement assez barbare pour détruire ces sources de vie spirituelle. N'allez pas me dire que vous sauvegardez les églises les plus précieuses. Qui donc peut juger de leur prix, et la plus modeste n'est-elle pas infiniment précieuse sur place ? Que m'importe que vous conserviez une église plus belle à Toulouse, si vous jetez bas l'église de mon village ?

« Je ne veux pas croire que vous acceptiez avec indifférence ces débuts d'une ère de vandalisme. Il n'est pas possible que de si grandes choses, qui intéressent l'histoire et l'âme de la France, soient sacrifiées ignoblement au cours d'une querelle politique.

« Veuillez recevoir, Monsieur le Président du Conseil, l'expression de mes sentimens très distingués.

« Maurice Barrès. »

Mon courrier me prouve aussitôt que mon inquiétude répond à une émotion générale. De toutes parts des correspondans connus ou inconnus m'envoient des encouragemens. Ce matin voici une lettre d'Henry Cochin, le député du Nord (pour l'arrondissement de Bergues, jadis illustré par Lamartine) et

l'auteur de précieux ouvrages sur l'Humanisme et la Renaissance.

10 janvier 1910.

« Mon cher collègue,

« J'ai appris avec émotion et reconnaissance que vous aviez décidé de poser une question à M. le président du Conseil au sujet de la démolition de l'église de Grisy-Suisnes. Votre protestation ne pouvait être plus opportune. Le danger que vous signalez est général. Ce n'est pas le seul village de Grisy qui va voir, avant quelques mois, abattre son clocher et raser son église.

« Dans le seul département de l'Yonne, on signale cinq démolitions ou achevées ou en train de s'achever. L'une des cinq églises, celle de Taingy (canton de Courson, arrondissement d'Auxerre), est un remarquable monument de la fin du xve siècle ; il a gardé jusqu'à nos jours, dans son portail, dans plusieurs fenêtres et divers détails d'architecture, tout le charme et la finesse du joli gothique flamboyant.

« Ce caractère d'art et d'antiquité ne lui a pas servi de sauvegarde, pas plus que le fait d'avoir été signalée à un récent congrès d'archéologie, décrite dans des recueils spéciaux (*Répertoire archéologique de l'Yonne*) et même remarquée par le *Touring-Club*.

« Toutes les tentatives faites pour sauver l'église de Taingy ont échoué : la pioche y est ; les tuiles sont déjà enlevées.

« Je vous envoie en hâte cette triste nouvelle, mon cher collègue, et je vous demande la permission de donner publicité à ma lettre, vu l'urgence qu'il y a à faire connaître de pareils faits.

« J'ajoute le nom de trois communes de l'Yonne dont les églises sont récemment démolies Noé, Saint-Maurice-Thizouaille, Arthonnay, et d'une commune où la démolition est décidée : Mélisey.

« Veuillez agréer, etc.

« Henry Cochin, député. »

Et la série continue. Aujourd'hui, c'est dans l'Oise que la Bête opère.

A Cinqueux, un des piliers de l'église avait cédé. A défaut d'argent, un peu de bonne volonté et quelques fortes sapines habilement placées auraient tiré d'embarras. La municipalité préféra appeler un capitaine, un sous-officier et six sapeurs du 1er régiment du génie, pour faire sauter le clocher. Il y fallut trois charges successives de mélinite, de cinq à six kilos chacune. Et maintenant, dans la nef crevée et béante, le passant aperçoit avec stupeur les vitraux et les boiseries Renaissance en miettes, les autels renversés, les statues brisées. On a procédé légalement, sans doute. Mais « légalement » est un adverbe robuste; il supporte bien des fortunes. Les siècles, les tempêtes, la Jacquerie, les guerres des Anglais, les révolutions avaient désolé Cinqueux en épargnant sa vieille église romane et son clocher du XIe siècle, un des plus anciens de France. La légalité s'est chargée d'en venir à bout (1).

Quel peut être l'état d'esprit de M. Triboulet de Grisy-Suisnes et de tous ces maires de Cinqueux, d'Arthonnay, de Saint-Maurice-Thizouaille, de Noé, de Taingy et autres lieux que les journaux ou mes correspondans signalent? On s'en fait une idée par une lettre que l'un de ces vandales adresse au *Touring-Club*. Cette grande et utile association informée que la municipalité de Volx, dans les Basses-Alpes, voulait abattre une chapelle romane, bien placée et de bon style, a fait, dans l'intérêt public, une démarche auprès du maire. Ah! la jolie réponse qu'elle s'est attirée. C'est un document effroyable.

« Monsieur, lui répond ce maire, j'ai l'honneur de vous informer qu'en effet... les dispositions sont prises afin de faire s'effondrer la vieille chapelle avec quatre cartouches de dynamite... Elle est, comme vous le dites, un patrimoine de nos ancêtres, mais elle nous rappelle des époques où nos pères ont dû subir le joug d'un clergé autoritaire et cruel. Songez donc, elle date, paraît-il, du XIIe siècle ; elle a vécu à l'époque de l'Inquisition, de la Saint-Barthélemy et des Dragonnades, etc. (2). »

Seigneur, pourquoi les faites-vous si bêtes?

« Sa stupidité m'attire, » murmure le saint Antoine de Flau-

(1) Essai sur la paroisse de Cinqueux, par Amédée Baudry, secrétaire de la Société archéologique de Clermont. — La mort du clocher de Cinqueux, par Mme et M. Léon Houdart, membres du Comité archéologique de Noyon.

(2) Lettre de M. le maire de Volx à M. le président du Comité des sites et monumens pittoresques du *Touring-Club*. (*Journal des Débats* du 2 février 1906)

bert qui voit, dans son cauchemar, un monstrueux animal se dévorer les pattes sans le savoir. C'est la phrase que je me surprends à murmurer. Il y a une sorte d'ivresse à se trouver en présence de tels adversaires. N'importe, il faut en finir et je suis bien pressé d'avoir la réponse de M. Briand. Il n'y a que le gouvernement et ses préfets qui puissent utilement intervenir auprès de tels phénomènes.

M. Briand m'a répondu :

Paris, 24 février 1910.

« Monsieur le député et cher collègue,

« Vous avez été vivement ému par la mise en adjudication d'une église désaffectée à Grisy-Suisnes, et vous m'avez adressé, à ce sujet, le 4 janvier dernier, une lettre rendue publique.

« Vous me faisiez connaître votre intention de soulever, à propos de cette affaire, un débat à la Chambre, et j'avais cru, en conséquence, devoir ajourner les explications que vous sollicitiez de moi. Mais cette discussion ne paraissant pas pouvoir être portée dans un bref délai à la tribune, je tiens à ne pas laisser plus longtemps sans réponse les observations que vous m'avez présentées.

« Vous n'hésitez pas à prévoir que la démolition de l'ancienne église de Grisy-Suisnes ne serait que le « commencement. D'année en année, m'écrivez-vous, nous allons voir les édifices religieux s'écrouler d'un bout à l'autre de la France. »

« Vous voulez bien croire cependant que je n'accepte pas « avec indifférence ces débuts d'une ère de vandalisme. » Je ne puis que vous remercier de la confiance que vous me faites l'honneur de me témoigner en cette circonstance, mais il m'est impossible d'approuver les différentes considérations qui font l'objet principal de votre lettre.

« Je dois vous rappeler que la désaffectation des églises n'est pas une des conséquences nécessaires de la loi de séparation des églises et de l'État, et que, sous l'empire du Concordat, ces mesures administratives étaient prononcées, comme aujourd'hui, et ne provoquaient ni critiques ni inquiétude.

« Il m'est impossible d'admettre avec vous que le culte cessera peu à peu d'être célébré dans les églises catholiques et que,

par suite de cet abandon, « la figure physique et morale de la terre française » se trouvera transformée.

« Les désaffectations ne peuvent, en effet, dans l'hypothèse que vous avez envisagée, être prononcées par décret qu'après la cessation, constatée pendant plus de six mois consécutifs, de tout exercice du culte dans les édifices religieux. Il résulte de cette prescription légale que ce sont les prêtres eux-mêmes et les fidèles qui décident, en fait, par leur abstention prolongée, la désaffectation de leurs églises, avant même que celle-ci soit prononcée en Conseil d'État.

« En ce qui concerne plus spécialement les désaffectations devenues inévitables par suite d'insuffisance d'entretien, je me refuse à prévoir que les catholiques, moins dévoués à leur foi que les adeptes d'autres confessions religieuses (lesquels assument la charge de la réparation de leurs temples), négligeront de subvenir, ou tout au moins de concourir partiellement, aux frais nécessaires pour la conservation de leurs églises, qui ont pour eux une inestimable valeur de sentiment.

« A Grisy-Suisnes, au moment où le Conseil d'État a examiné le projet de décret de désaffectation, tout acte du culte avait cessé d'être célébré dans l'ancienne église depuis près de deux ans. Cet édifice menaçait ruine et les intéressés avaient été mis en demeure de pourvoir, s'ils croyaient devoir le faire, aux réparations nécessaires. Les fidèles intéressés, qui disposaient déjà d'une autre église, édifiée dans une propriété particulière, ayant volontairement négligé de répondre à cette invitation, le gouvernement, à la demande de la municipalité, s'est vu contraint de soumettre au Conseil d'État un projet de décret pris dans l'intérêt de la sécurité publique.

« L'église désaffectée était, en conséquence, un immeuble rendu à la libre disposition de l'autorité municipale qui a cru devoir le mettre en vente. Si l'édifice avait été signalé comme offrant un intérêt artistique, le gouvernement n'aurait pas manqué d'examiner les mesures à prendre pour en assurer la conservation. Vous n'ignorez pas, du reste, que, grâce à une prescription spéciale de la loi de séparation, les églises présentant une réelle valeur historique ou artistique doivent être classées.

« J'ai tenu à vous rappeler ces faits et à vous exposer ces considérations, pour vous permettre de constater que les

craintes exprimées par votre lettre sont à la fois excessives et injustifiées.

« Agréez, monsieur le député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

« BRIAND. »

Quand M. Briand plaidera devant le jury de la Seine pour quelque Jack l'éventreur, s'il vient à dire qu'à toutes les époques il y a eu des femmes qui sont mortes, cet argument ne lui fera pas gagner son procès. Pour nous prouver combien nous avons tort de nous inquiéter des églises que l'on jette bas de toutes parts et que je suis prêt à lui énumérer, il me dit qu'à toutes les époques, et même sous le régime concordataire, il y a eu des désaffectations d'églises, des églises qui arrivaient au terme de leur carrière. C'est entendu. Mais je lui parle des églises qui ne demandaient qu'à vivre et où des êtres ineptes, avec des éclats de joie, portent la pioche et la dynamite.

Qu'il ne fasse pas l'homme qui ne veut pas comprendre. Il sait, et chacun peut prévoir, que la loi de séparation couvrira bientôt la France de ruines... Ici, je l'entends qui m'interrompt pour me crier : « A qui la faute? » Monsieur le ministre, parlons utilement. Ne vous égarez pas en récriminations. Je ne cherche pas les responsabilités historiques. Je vous signale une série de faits. Tenons-nous-en à ce qui fait l'objet de ma lettre. Je vous ai dit et je vous répète : « Vous êtes au pouvoir pour sauvegarder tous les intérêts français. Les églises sont au premier rang de nos richesses de civilisation. Que va-t-il advenir d'elles? Quelles sont les vues du gouvernement? Dévoilez-nous votre pensée et votre plan. »

Vous semblez, monsieur le ministre, désavouer ces guets-apens. Vous me savez gré d'admettre que vous n'acceptez pas avec indifférence ces débuts d'une ère de vandalisme. Soit, je veux supposer que cette guerre aux églises ne vous séduit pas. Je me rappelle que vous avez protesté contre l'annulation, par un préfet, d'un crédit destiné aux réparations d'une église ; vous avez déclaré, à cette occasion, que « rien ne s'oppose à ce que les communes réparent à leurs frais les églises dont elles sont propriétaires ou contribuent à les réparer. » Mais cet incident, où vous avez fait preuve d'esprit de gouvernement, montre

assez qu'il y a dans votre administration des ennemis terribles des églises et que certains de vos préfets voudraient les voir par terre. Il faut nous expliquer. Les difficultés relatives aux réparations sont immenses. Une grave lacune existe dans notre législation en ce qui concerne les églises non classées. Je ne fais pas ici de politique, ou plutôt je vous invite à une politique supérieure à toutes les querelles de partis. Je vous parle de civilisation. Aujourd'hui, dans leurs églises, les catholiques sont, d'après votre mot saisissant, de « simples occupans sans titre; » les monumens religieux sont livrés au bon vouloir des municipalités. Parmi celles-ci, il en est que la passion politique la plus dégradante a amenées au désir d'abattre ce qu'elles considèrent comme des reliques du fanatisme. Que pensez-vous faire pour protéger ces hautes expressions de la spiritualité française? Quelles mesures de défense prendrez-vous contre ces nouveaux barbares qui, hier, dans les rues de Grisy, au sortir de l'encan, traînaient au ruisseau le drap des morts?

En somme, M. Briand ne m'explique rien. Mais peut-être les lettres publiques se prêtent-elles mal à des explications complètes. Je vais aller causer avec lui.

III

JE CAUSE AVEC M. BRIAND

Il est sept heures du soir. Les deux salles d'attente au rez-de-chaussée de l'hôtel Beauvau sont désertes, assez tristement éclairées. L'huissier avertit le ministre qui m'ouvre aussitôt la porte de son cabinet, me fait asseoir au coin de son bureau, en face d'un grand feu de bois, m'offre une cigarette, allume la sienne et nous causons.

M. Briand aime à causer; il aime et il excelle à créer une atmosphère de détente où il puisse se servir de son don principal qui est la persuasion. Se promener de long en large, en fumant et en répétant : « Écoutez-moi bien... Je ne vous dis pas... Eh bien! alors vous m'avez suivi... Ah! je vous comprends... vous vous êtes dit... vous êtes justement préoccupé... » Voilà son affaire, et, m'a-t-on dit, son principal travail.

Donc il causa, de sa voix souple et dure, le corps lassé et le regard effroyablement positif. Il me raconta de la manière la plus intéressante la séparation, ses origines, les fautes des autres, ses propres efforts, et plusieurs actes d'ingratitude commis à droite et à gauche.

— Je plains sincèrement de très honnêtes gens, me disait-il, tous ces catholiques qui, je le sais, sont désolés de n'avoir pas eu la permission de fonder des cultuelles, d'administrer leurs intérêts respectables et d'entretenir ces églises qui vous préoccupent si justement, monsieur Barrès. Mais à qui la faute ? C'est à Rome que doivent s'adresser vos reproches, et non pas ici, convenez-en.

Je ne conviens de rien du tout, et j'aurais bien envie, au coin de ce bon feu, de raconter à mon tour des histoires. Il y a des années, je dînais quelquefois à une table amie avec M. Renan. Il se plaisait à prophétiser que l'Église de France périrait par le schisme, et d'ailleurs en montrait de la satisfaction. Anatole France a précieusement gardé la leçon de notre vieux maître. « Après la séparation, écrit-il, l'État ne s'emploiera plus à faire le discernement des évêques orthodoxes et des évêques hétérodoxes, et les fidèles se partageront entre les uns et les autres... On verra s'établir une multitude de sectes rivales. L'unité d'obédience sera brisée (1)... » Il y a là une tradition qui justifie amplement à mes yeux la méfiance des catholiques... Mais ce n'est pas pour faire de la philosophie historique que je suis venu place Beauvau, et je réplique :

— Enfin, monsieur le ministre, nos églises tombent ou vont tomber en ruines. Comment parer à ce désastre ? Qu'est-ce que vous allez faire pour les empêcher de mourir ?

Il eut un geste un peu las du bras et de l'épaule gauches, un geste pour me ramener à un bienfaisant optimisme et au juste sentiment des choses.

— Mais non, monsieur Barrès, vos craintes, laissez-moi vous le dire, sont excessives et injustifiées, les églises ne tombent pas.

— C'est une question de fait, et les faits ne me donnent que trop raison... En tout cas, elles tomberont par le simple jeu de la loi. Vous le contestez, monsieur le ministre ? Cela résulte

(1) Anatole France, *l'Église et la République*, p. 113, chez l'éditeur Pelletan.

pourtant des textes. Les communes propriétaires ne sont pas obligées à entretenir leurs églises. Là-dessus, nous sommes bien d'accord, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur Barrès.

— Et les catholiques, non plus, ne sont pas obligés à l'entretien ?

Ici le regard du ministre se réveilla. Je venais de le toucher au défaut de la cuirasse. Dans sa loi, il n'a pas plus trouvé le moyen de contraindre les catholiques que de contraindre les communes, et son embarras serait extrême, si les fidèles, décidant de se désintéresser d'immeubles sur lesquels on ne leur donne aucun titre, laissaient les églises joncher le sol de leurs débris... Se crut-il visé? Pensa-t-il que je le menaçais de cette conspiration des catholiques? Avec le mouvement d'un félin qui se ramasse, il se mit en défense, et d'une voix plus âpre :

— Le clergé a des ressources immenses. Si l'on m'y force, je dirai quels véritables concerts, avec tourniquets à la porte, on installe dans certaines églises, et j'établirai les sommes qu'on encaisse... On préfère les employer à soutenir des patronages, qui sont des œuvres de guerre, au lieu de réparer les églises. Qu'on ne m'oblige pas à le dire à la tribune.

Je le regarde avec curiosité. Cet éclat me fait comprendre son état d'esprit, sa blessure secrète. Cet homme si fin souffre d'avoir subi un échec par défaut de finesse. Il avait aspiré à réorganiser l'Église de France, à la faire vivre dans un nouveau cadre, dans l'association cultuelle ; il prétendait jeter la vie religieuse française dans le moule de ses propres conceptions. Mais le moule a craqué. De par la volonté du Pape, aucune cultuelle ne s'est constituée utilement, et voilà caduque la loi Briand. Elle n'existe pour ainsi dire plus. De retouche en retouche, elle a abouti à quelque chose qui n'est qu'imprécision. Le gouvernement a compris l'impossibilité de poursuivre l'application rigoureuse des principes qu'il avait votés et d'opposer à l'infaillibilité du Vatican l'intransigeance du Palais-Bourbon. Sur trente-six points, on en est revenu à la situation antérieure, et les catholiques demeurent inorganisés. M. Briand se demande avec une légitime inquiétude quel est son personnage. Il a été félicité de toutes parts d'avoir donné, pour son coup d'essai dans la vie publique, un statut au catholicisme francais, et

voilà que tous ses mérites se trouvent remis en question. Si par hasard il n'était pas le continuateur de François Ier et de Napoléon ! « Du sublime au ridicule, disait ce dernier, il n'y a qu'un pas. » Évidemment, il s'imagine que je vais le faire remarquer et que, sous couleur de défendre les églises, je n'ai qu'un but : démontrer à la Chambre que sa loi ne tient pas debout, que son chef-d'œuvre est inexistant et qu'il avait tout prévu, comme dit Clemenceau, hormis ce qui est arrivé... Et voilà pourquoi tout de suite il fait front.

Qu'il comprend mal mes intentions ! Je ne l'aurais pas cru si peu perspicace. A la tribune, il n'a pas son pareil. Il possède à un degré extraordinaire la faculté de saisir les impressions d'une foule ; il n'est pas seulement de ces orateurs qui comprennent immédiatement l'effet de leurs paroles, qui voient celui-ci bâiller, cet autre ricaner, ce troisième se pencher vers l'oreille de son voisin, et qui distinguent ce qui porte ou échoue ; il ne se borne pas à enregistrer : il utilise sur l'instant ses observations. C'est trop peu dire qu'il sent son auditoire, il le pressent, il en devine les mouvemens avant qu'ils soient formés, et véritablement, de ses deux mains toujours tendues devant lui, il semble saisir, façonner, modeler à sa guise l'assemblée. C'est son génie. Sur l'heure, il retire un argument qui n'a pas plu, il fortifie une note bien accueillie. Le public est sous sa parole une glaise qu'il pétrit. Quel artiste ! disais-je un jour. Quel bonneteur ! disais-je encore. De parole facile, de voix très agréable, de geste enlaçant et de ton conciliant, il crée la persuasion. C'est du très joli travail. Mais, dame ! hors de la tribune, il redevient comme tout le monde, il ne sait plus au juste à qui il a affaire. C'est un cavalier qui a perdu son cheval ; le centaure devient bipède. Il se traîne, il tâtonne. Son génie a perdu ses antennes. Dans ce cabinet, il ne voit rien du tout à ma préoccupation. Voilà-t-il pas qu'il s'imagine que je collabore à quelque intrigue contre son ministère ! Évidemment ce serait trop simple d'admettre qu'un député s'occupe des églises par amour des églises. Il est parti sur une fausse piste, il se croit attaqué et prend l'offensive.

Avec une chaude indignation, il reproche aux prêtres d'employer leur argent à entretenir des œuvres spirituelles plutôt qu'à entretenir des chefs-d'œuvre de pierre. Comme si ce n'était pas leur devoir strict ! Ils doivent d'abord courir aux âmes. Pour

nous autres laïques, que ce souci supérieur n'absorbe pas, veillons à protéger des pierres qui intéressent la nation autant que la religion. C'est la tâche que je me suis donnée et j'y reviens :

— Enfin, monsieur le ministre, je ne sais pas où vous avez vu les catholiques se désintéresser de leurs bâtimens religieux, mais je suis prêt à vous énumérer des communes qui, pour rien, pour le plaisir d'avoir une ruine au milieu du village, refusent aux fidèles le droit d'entretenir avec leur bel argent leurs églises.

— Mais non, mais non, monsieur Barrès, on exagère, ces communes n'existent pas.

— Du moins, reconnaissez qu'elles peuvent exister, votre loi fournit aux municipalités sectaires un moyen sûr pour anéantir les églises.

M. Briand ne le nia pas, mais il prétendit que les maires les plus sectaires n'y auraient pas d'intérêt, vu que le Conseil d'État établit qu'une église ne peut pas être désaffectée, s'il y a des offres de concours.

Bien faible argument, puisque les municipalités peuvent toujours refuser ces offres des catholiques et que, l'argent accepté, elles peuvent indéfiniment différer les travaux.

Mais aucune difficulté n'arrêtait le ministre.

— Croyez-moi, me disait-il, ne bougez pas, laissez faire. Des mœurs se créent; le Conseil d'État, dans une suite d'arrêts et d'avis, a beaucoup travaillé pour l'apaisement. C'est un corps excellent, modérateur, très sage. Grâce à lui se crée une jurisprudence. L'état de fait, en se prolongeant, se transformera en état de droit par le seul effet de sa durée. Je comprends, monsieur Barrès, votre préoccupation très respectable, surtout de la part d'un artiste, mais elle vous amène à vous exagérer la situation. Il faut se méfier de certains renseignemens. Ni dans l'administration, ni dans le pays, il n'y a la mauvaise volonté que de bonne foi vous croyez y voir. Je ne suis pas pour la politique de coups de bâton. Les églises jouent un rôle dans la vie de ce pays ; nos paysans y tiennent, ils s'y retrouvent chaque semaine ; elles sont pour eux des centres de marché. Devant l'église, on se rencontre, on discute les affaires...

Cette conception du rôle des églises plaît beaucoup à M. Briand. Il y revient volontiers. C'est une conception laïque. Je m'en fais l'écho avec plaisir. Si j'avais entendu de M. Briand

un seul mot qui montrât qu'il sait et qu'il sent ce que sont en vérité les églises, je serais embarrassé de le rapporter, car je craindrais de lui faire du tort par indiscrétion, mais je puis rendre témoignage qu'il existe une harmonie parfaite entre sa fonction et ses propos. Une si grande question ne l'a jamais fait sortir de son rôle, et pas une fois je ne l'ai vu se dépasser. Ce problème des églises doit lui apparaître purement et simplement comme un groupe d'ennuis. Se demander s'il aime le catholicisme, ce n'est pas une question qui le rejoigne. C'est une question sans objet. Il n'est pas catholique ni anticatholique. Au seul énoncé de ces deux mots, je vois son œil vaguer comme l'œil d'un mauvais élève sur les deux mappemondes pendues au mur. Que des considérations de cet ordre soient mises en jeu, le voilà qui regarde avec désespoir du côté de la fenêtre, vers ce qui est vivant. Ce qui est vivant pour ce juriste, c'est la Chambre, c'est le Sénat, c'est le Conseil d'État. Il ne pense qu'à ces grands corps. Des gens sérieux ne s'occupent pas de quelques vaines lamentations autour des églises. C'est petite chose qui s'apaisera. Une jurisprudence est en train de se faire ; elle suffira pour vous donner satisfaction : ne bougez pas.

Je n'en tire rien de plus, rien qui me serve, rien qui le desserve. Il est tout prudence et optimisme. C'est un praticien de campagne qui a raté le raccommodage d'une jambe et qui déclare avec une bonhomie bienveillante à la famille assemblée : « Ne bougez pas ! qu'il se repose ! laissons faire la nature. »

A quoi bon prolonger cette conversation ! Je ne le ferai pas sortir de ses positions, de son impassibilité courtoise et de ses monosyllables. Ah ! cet étrange regard que j'ai là devant moi, ces yeux dilatés où il y a trop de blanc, rien que du blanc, un regard froid, qui attend, surveille, se méfie et ne livre rien. C'est le regard du boxeur, du duelliste, de l'homme en garde. Et en même temps, dans la demi-lueur où le laisse la lampe posée près de lui, la seule lumière qu'il y ait dans cette immense pièce, je distingue chez le ministre quelque chose d'excédé. Cet homme, qui ne sent pas la poésie des églises de village, respire cette espèce de romanesque brutal qu'exhalent tant de héros balzaciens. J'emporte de cet entretien, où viennent d'éclater ses supériorités, une vue, bien faite pour désabuser celui qui l'éprouverait trop jeune, des vertus qui font ces brillantes fortunes. Il s'est appliqué à ne me rien donner, à ne pas me frois-

ser et à me fournir de lui-même une idée apaisante. Courtoisie, conciliation, clarté d'esprit, rapidité, et puis, il faut le dire, exclusif désir de ne pas donner prise : je ne chicane pas les mérites du politique parlementaire; mais que son registre est court, que ses victoires sont petites et mesquines!

IV

LA LEÇON D'UN VIEIL HYMNE

Je garde une impression d'étonnement et de tristesse mêlés d'avoir vu cet homme, si merveilleusement net et prudent, ainsi arrêté, empêché, s'interdisant toute flamme. C'est pénible de voir un être en pleine vie et un spécimen notable d'humanité, privé à ce point de spiritualité. Ah! quel homme!

Les églises de village, considérées comme un centre de rendez-vous pour les paysans qui veulent discuter et régler leurs affaires, voilà donc l'idée de celui qui gouverne la France! Voilà tout au moins l'idée derrière laquelle il doit s'abriter, s'il veut tout ensemble les ménager et satisfaire sa majorité! Eh bien! c'est une idée qui manque d'ampleur, et non seulement du point de vue philosophique, mais du point de vue politique où j'entends bien que l'on veut se tenir dans le cabinet de la place Beauvau.

Vraiment, pendant que nous causions l'autre jour, j'aurais dû essayer de faire entendre à M. Briand ce qu'est une église aux yeux de l'Église. Je ne suis pas plus grand clerc que lui, mais j'ai pris la peine de me renseigner.

Je me rappelle un jour d'été que je me promenais à Clermont-Ferrand avec mon ami dom Pastourel. Nous venions de visiter pour la dixième fois la noble maison de Bien-Assis où l'on touche et respire la vie même de Pascal, et qui maintenant, me dit-on, n'est plus guère abordable, tant les fabriques de Michelin l'enserrent et la submergent, et, tandis que nous remontions en ville, mon cher compagnon me disait :

— Vous saurez tout ce que vous voulez savoir des églises, si vous lisez l'office de la dédicace. C'est l'ensemble des cérémonies auxquelles on procède pour dédier un édifice au culte, pour le rendre sacré, de profane qu'il était. Surtout, lisez avec soin

l'hymne célèbre placé au centre de cet office, et qui le résume, en exprime le sens profond.

Ainsi me parlait dom Pastourel, et, tout en marchant, il me récitait et commentait chaque strophe avec une force et une poésie qui ont pour toujours placé dans mon esprit l'essentiel de sa leçon.

Aujourd'hui, d'instinct, je suis allé chercher dans mes livres cet hymne de la dédicace. Je le relis, j'y retrouve mes souvenirs et j'y vois une doctrine, fixée depuis le septième siècle, qui, ma foi, vous a tout de même un autre horizon que les vues de M. Briand.

Urbs Jerusalem beata,
Dicta pacis visio,
Quæ construitur in cœlis
Vivis ex lapidibus,
Et Angelis coronata,
Ut sponsata comite.

Jérusalem, ville bienheureuse,
dite la vision de la paix,
qui est construite dans les cieux
avec des pierres vivantes,
et qui est couronnée d'anges
comme d'un cortège nuptial.

Voilà posée dès la première strophe l'idée profonde de l'Église : il existe une triple analogie entre les pierres de l'édifice, les bienheureux de la Jérusalem céleste et les fidèles qui militent ici-bas. Et d'un bout à l'autre de l'hymne, le thème va se développer sur cette puissante confusion voulue, sans que l'on sache jamais de quel édifice il s'agit, du tangible ou du mystique. Cette construction de pierre est en même temps une construction spirituelle, l'assemblée des croyans et l'épouse du Christ.

Nova veniens e cœlo,
Nuptiali thalamo
Præparata, ut sponsata
Copuletur Domino :

. . . . . .

C'est une nouvelle Jérusalem qui vient du ciel,
préparée pour le lit nuptial,
afin qu'elle soit épousée
et embrassée par le Seigneur.

Comment peut-on pénétrer dans cette maison, dans cette société, dans cette Jérusalem céleste? La strophe troisième va nous le dire. Ils ont leur entrée de droit, tous ceux qui souffrent au nom du Christ. Cette condition, me faisait remarquer dom Pastourel, précise bien le caractère non ésotérique du christianisme. Notre religion ne contient rien qui doive rester le privilège de quelques initiés. A cet égard, elle est tout le contraire des anciennes religions grecques et orientales où l'*adytum*, la *cella* était réservée à une élite, le péristyle seul étant accessible au vulgaire. Chez nous, l'hymne le dit expressément, l'*adytum* est ouvert à tous.

Portæ nitent margaritis
Adytis patentibus;
Et virtute meritorum
Illuc introducitur
Omnis, qui ob Christi nomen
Hic in mundo premitur.

Les portes brillent de pierres précieuses,
*l'*ádytum *est ouvert;*
tous ceux qui souffrent au nom du Christ
ont le droit d'y pénétrer.

Ces souffrances qui ouvrent l'accès de l'Église ont aussi présidé à sa construction. C'est à coups de marteau qu'un ouvrier façonne, appareille les pierres, et c'est encore sous le marteau que le divin ouvrier façonne, appareille les âmes. Les pierres et les âmes se perfectionnent sous la douleur, et c'est elle qui leur donne un rang dans la hiérarchie de l'édifice.

Tunsionibus, pressoriis
Expoliti lapides,
Suis coaptantur locis
Per manus artificis,
Disponuntur permansuri
Sacris ædificiis.

Les pierres polies
par les meurtrissures et les coups
sont assemblées à leur place
par les mains de l'ouvrier,
et fixées pour demeurer toujours
dans le saint édifice.

Et l'ouvrier constructeur de cette église, le Christ, y a été placé par son père : il demeure dans les fondations de l'édifice, il forme la pierre angulaire, il relie le double mur. C'est par leur foi dans le Christ que les fidèles sont une société et communient avec les morts.

Angularis fondamentum
Lapis Christus missus est,
Qui parietum compage
In utroque nectitur,
Quem Sion sancta suscepit,
In quo credens permanet.

. . . . . .

. . . . . .

Quel dommage que M. Briand n'ait pas connaissance de ce beau texte! Il y découvrirait la pensée exacte et profonde de ces catholiques qu'il se propose d'organiser. Et c'est bien le moins, quand on veut régenter une collectivité, d'en comprendre la nature essentielle. Après avoir lu ce vieux poème, toujours vivant, répété chaque année, depuis quatorze siècles, dans toutes les églises de France, qui s'y reconnaissent, il saurait de science certaine ce que l'édifice religieux représente dans la doctrine catholique : des âmes cimentées par une même croyance, la communion des vivans et des morts, une haute demeure construite pour proclamer, affirmer et maintenir la foi, bref un *credo*, tout de force et d'élan, au centre et au-dessus de nos villes.

Ah! je regrette vraiment de n'avoir pas pu l'autre soir réciter l'hymne à Briand. Ça n'eût pas été pour le seul plaisir de lui révéler de belles proses cadencées. Elles contiennent une moralité politique. On y voit qu'entre tous les élémens qui composent les églises, les pierres ne sont pas les plus importans, aux yeux des catholiques, et qu'en conséquence, il ne faut pas compter sur leur bonne volonté indéfinie pour sauvegarder

nos arts romans, gothiques, renaissans et rococo. Un de ces quatre matins, écrasés par la situation qu'on leur fait, ils peuvent aller tout entiers à celui de leurs devoirs qui prime tous les autres, à l'affirmation de leur foi et au souci des âmes. Alors que deviendra ce magnifique trésor national?

En vérité, il serait important que M. Briand connût ce que nous chantent, avec l'autorité des siècles, les vieilles strophes latines, et qu'il se mît bien dans la tête que, pour le croyant, la vraie église est moins bâtie de pierres brutes que de pierres vivantes.

... Construitur in cœlis
Vivis ex lapidibus.

Mais il n'est pas raisonnable de raconter tout cela dans le cabinet de la place Beauvau. Mon parti est pris; assez causé avec les ministres! Je vais m'adresser au pays et, du haut de la tribune, porter la question devant tous.

MAURICE BARRÈS.

(*A suivre.*)

NOUS, LES MÈRES...[1]

PREMIÈRE PARTIE

I

On a sonné dans l'allée des sureaux. Toussaint, le jardinier, se dirige sans hâte. Une dépêche. Enfin!...

Margot en arrêt quête, comme un jeune chien, mon regard. Elle sait que sa tante, notre vieille Renaude, monte les marches avec lenteur, à cause de ses rhumatismes...

— Vite...

Sitôt en bas, sitôt remontée, elle me tend le papier bleu en relevant la bretelle de son tablier brodé. Ses yeux brillans s'unissent à mon anxiété.

MADAME PIERRE GIMONES
BAS-SAMOIS (SEINE-ET-MARNE).

Mes doigts s'énervent à ouvrir :

JULIA MÈRE D'UN GROS GARÇON.

J'ai dû m'asseoir, le souffle coupé. Margot croit qu'un malheur... et vite me tend le flacon d'eau de Cologne! Non, petite, c'est la joie. Une joie qui me remplirait le cœur si seulement...

Raymond a signé, sans plus. Qu'est-ce que j'espérais?

(1) *Copyright by* Plon, Nourrit et Cie.

A trente-cinq ans, un fils, débordé d'occupations, ne fait plus de phrases. Si seulement il avait mis : *nous t'attendons*...

C'est sous-entendu, mais...

Margot a couru porter la bonne nouvelle. Je me répète :

— Un gros garçon !

Ce mot tinte en moi, avec l'accent grave et mystérieux de ces cloches qui sonnent les grandes heures de la destinée. Pourtant je suis déjà grand'mère : quel glas dans ce mot ; comme il vous recule dans le passé, l'oubli ! Cette maternité transposée et lointaine de l'aïeule, j'en ai eu, il y a quatre ans, la suave révélation, quand Nicole a mis au monde sa Marcelle...

Délicieuse petite Pomme-Rose, avec son teint de fruit et ses cheveux blond de miel; Pomme-Rose est adorable, et je ne sais comment j'aimerai le petit... — on l'appellera Pierre, sans doute? — Mais l'une est Mlle Beyfers, sevrée du nom, et que son mariage fera encore plus étrangère; l'autre nous incarne tous et nous continuera. J'en ressens de l'orgueil et, pour cette ébauche d'homme, oui, déjà du respect. Je salue en lui l'image de mon pauvre cher mari, savant admirable; j'assiste à la transmission du nom et de la race. Est-ce étrange? Il me semble pétri davantage de mon sang, ce tout petit. Cependant, ma Nicole est le meilleur de moi-même, et, par elle, sa fille me tient aux entrailles, alors que Julia n'a rien de commun avec moi ; elle représente l'intruse, pour ne pas dire l'ennemie. Oui, mais elle a créé un autre Raymond, un nouveau Gimones; et pour cela, qui me bouleverse, je me sens prête à lui pardonner beaucoup.

Renaude entre sans frapper; elle est de la famille ; depuis quarante-neuf ans ! Au service de ma mère, elle m'a vue grandir; et bien qu'usée à la peine, son amour-propre de serve n'abdique pas : elle veille à ma garde-robe.

— Qu'est-ce que Madame va mettre pour aller à Paris?

Que je parte à l'instant, elle en doute si peu que déjà Toussaint n'attend que mon ordre pour atteler.

Brave Renaude ! Je connais l'expression de son visage jaune à fibrilles rouges. Avec ses bandeaux châtains sous le bonnet tuyauté et ses yeux marron encore pleins de feu, jamais on ne la croirait si vieille. Seuls, ses membres avouent : autour de leurs bâtons, la jupe et le caraco noirs font sac, et ses mains fibreuses, à elles seules, ont cent ans.

Elle insiste pour que je mette ma robe de faille évêque et mon grand manteau de satin noir.

— Madame, bien sûr, ne va pas prendre ce chapeau-là? C'est bon pour la campagne!...

Que ma mère, l'élégante marquise de Greuzes, ait renoncé à toute coquetterie, elle l'admet; mais moi, qui vieillis si vite à l'ombre des morts et auprès d'une ancêtre, en ce côte à côte du souvenir et du renoncement, cela fâche Renaude. Elle me voit, elle me veut encore belle. Et me montrant le miroir :

— Est-ce que Madame n'a pas l'air d'avoir trente ans?

Trente ans! Mes traits réguliers, l'ovale d'un visage que l'exercice et le plein air maintiennent assez frais, mes yeux vifs — oui, mes yeux vert-de-mer changeans — font peut-être illusion, de loin... Mais mes cheveux gris, qu'en fais-tu, Renaude?

J'ai compris. Tu ne veux pas que je fasse peur à mon petit-fils. Et surtout, tu entends que je sois encore un peu, pour ma belle-fille, celle qu'on appela « la belle Mme Gimones; » cette dignité physique, autant que l'autre, pouvant contribuer à obtenir d'elle, à défaut d'affection, la déférence qu'on doit à la mère de son mari. Et peut-être as-tu raison : ton instinct, Renaude, a si souvent partagé mes préférences et devancé mes antipathies.

Des roues sur le gravier : voilà, attelée à la victoria, Minerve, engraissée, — elle ne sort pas assez, — et, sur le siège, Toussaint en livrée bleue et casquette plate : bon équipage provincial.

Je traverse le palier, je frappe à la porte de ma mère.

Elle est au lit, avec *le Gaulois* déployé qu'elle parcourt, de ses yeux presbytes, à bout de bras. De son beau visage, de ce visage célèbre sous le second Empire, il ne reste plus qu'un parchemin, avec des yeux de charbon entre les paupières brûlées; sur le tout, cette noblesse des ruines qui tient à la froide pérennité du corps, survivant à une vie qui fut frivole et passionnée.

— Tu pars, Charlotte?

— Raymond vient de télégraphier!...

— Oui.

Elle me regarde avec lenteur :

— Te voilà contente?

— Et toi aussi, maman?

— Oh! moi, tu sais, les poupons ne m'intéressent guère que lorsqu'ils deviennent des poupées.

Elle est loin, c'est vrai. La sève a tari. Pomme-Rose la distrait cinq minutes, puis l'ennuie. Elle s'était cependant un peu émue à la délivrance de Nicole, qu'elle aime bien, parce que Nicole est vivante, spontanée, imprudente même, autant que Raymond se montre précis, réglé, maître de soi. Ce qui me remue tant à cette minute la laisse presque indifférente, la blesse sourdement peut-être, comme un reproche de la vie envahissante à ce grand âge qui projette encore une petite ombre obstinée au soleil.

Elle n'est pas sensible comme moi à ce beau grand nom que je porte et veux léguer : ce n'est pas le sien. Marquise de Greuzes, femme d'un des plus fringans cavaliers de France, ami intime de ce Galliffet qui eut si fière figure, elle est par adaptation d'une autre race, et par goût d'une autre époque sombrée avec toute la dynastie et la France d'alors, en 70, au gouffre de Sedan. Mais comme les vieillards, elle sera sensible à la grâce de son arrière-petit-fils, si elle a le temps de le voir s'épanouir dans les collerettes de dentelles et les petits costumes de velours.

— Eh bien ! au revoir, dit-elle, et pas d'accidens.

Trains et voitures l'effraient, car elle n'a plus voyagé depuis dix ans, lorsqu'elle a accepté, — par force, — l'hospitalité du Clos-des-Bois. Ce n'est plus son vaste château de Sologne, — grevé d'hypothèques et vendu lorsque mon frère Jean, aussi charmant et aussi terrible que mon père, eut achevé de la ruiner. Du moins peut-elle finir ses jours respectée, à l'abri de notre maison rustique, point laide avec son toit brun, son long corps de logis décoré de poutrelles en colombages, ses pelouses, ses corbeilles et le bois qui monte et rejoint, par derrière, la forêt.

Je l'embrasse. Me voilà partie.

La voiture roule le long de la Seine, plate comme un miroir. Il fait beau, le printemps pousse en fine verdure ; sur ma gauche, les champs s'élèvent en pentes douces jusqu'au plateau de la Brie.

Ce paysage, d'une sérénité familière, avec lequel depuis tant d'années je communie, sans lui demander plus que la joie des yeux et le repos du cœur, cet ample et noble paysage que j'admire en sachant son indifférence pour mes joies et mes douleurs, voilà qu'il s'anime aujourd'hui d'une splendeur neuve. Est-ce le printemps seul ? Ou l'éternelle illusion versée par le

mirage du fleuve, des champs et de la forêt, en ces heures où il nous semble que la Nature bienveillante se fait la complice de nos espoirs, même les plus hasardeux ? Je ne suis dupe qu'à demi de l'enchantement qui me soulève. Et cependant il est poignant. Mon impatience, qui mesure les aspects mouvans de la route, m'atteste qu'il s'est produit un événement considérable.

Cette faible palpitation qui sort des limbes, ce souffle de petit enfant remplissent le décor et le revêtent pour moi d'une intense magie. Je suis heureuse, et malgré les grandes souffrances que le sort, comme à tous, m'a départies, j'espère en l'avenir; je vois tout en beau, oui, même l'horizon si assombri du côté de Raymond et de Julia... même ce qui m'inquiète tant dans le ménage de Nicole.

Je repense à celle que je viens de laisser étendue, comme réduite en ce grand lit où jusqu'à midi elle économise ses forces : pauvre maman ! Combien d'années encore, ou de mois, verra-t-elle de sa fenêtre le lent cours du fleuve, la molle descente des chalands ? D'elle, à ce minuscule rejet de l'arbre familial, quatre-vingt-un ans ont marqué l'essor des branches fortes et les entailles de la faulx. Quatre-vingt-un ans ! presque un siècle où, autour de notre foyer, une société et son histoire ont évolué, depuis cette aube de 48 dont, jeune fille, elle a connu les généreuses aspirations par son père, le tribun Vassort, membre du Gouvernement provisoire, jusqu'aux fêtes mondaines et aux apothéoses guerrières du second Empire, jusqu'à notre République parlementaire. En quatre-vingt-un ans, ma mère a vu mourir mon arrière-grand-père, mon arrière-grand'mère, mon père, mon frère Jean, et tant d'amis, et tant d'êtres qu'elle a connus, et en elle-même tant de choses. A présent, son pas rétréci, sa pensée lasse ne vont pas au delà du cercle étroit des habitudes, chaque jour plus restreint, et que limitent l'heure du lever, les repas légers, une courte promenade le long des serres tièdes, appuyée sur sa canne, et le coucher suivi de l'interminable insomnie.

Elle s'affaiblit sans souffrir : un jour elle ne sera plus là. Quel vide pour moi, que le mariage de Raymond et les absences de Nicole aux colonies laissent si seule !...

Qui sait, petit garçon vers lequel j'accours de toute ma foi maternelle inemployée, refoulée, suspectée, déçue, c'est peut-

être toi qui seras la consolation suprême d'un cœur altéré; toi qui offriras la fraîcheur de tes joues et de tes petits bras potelés à mes lèvres desséchées qui ont soif de tendresse pure, comme Tantale avait soif d'eau vive!

II

L'express court. Je suis seule dans mon compartiment : j'échappe à la contrainte de voisins qui, sous leur maintien figé, ont eux aussi leur secret, qu'ils ne diront pas.

Repliée en moi-même, je fixe, en un raccourci de souvenirs, les points de repère de mon passé. Quel poids mort on traîne! Rêves irréalisés, bonnes volontés stériles, affections mal placées, trahisons de la chance, lâchetés d'autrui, vains regrets, illusions en allées!

Quelle mélancolie de se dire qu'on n'a pas rempli sa destinée morale, qu'on restera, jusqu'à la minute où l'aiguille noire s'arrêtera sur le cadran des jours, une créature imparfaite, imprévoyante, leurrée par l'orgueil, les faux jugemens, la vanité : oui, les meilleurs mêmes doivent faire ce *mea culpa*, et moi plus encore, qui ne suis qu'une femme ordinaire, moyenne en tout.

J'ai servi pourtant un idéal. J'ai cru, je crois à un devoir précis : et que si le mal, très souvent, l'emporte sur le bien, une impérieuse loi, inscrite en notre for intérieur, n'en règle pas moins tous nos actes.

Je crois avec Pierre, mon mari aimé, qui fut le révélateur de ma conscience, le guide spirituel de mes scrupules, que les déceptions inévitables ne témoignent pas, ne sont pas recevables à prouver que la vertu soit une chimère : si, par vertu, j'entends comme lui l'exaltation de l'énergie active et féconde en dévouement, en charité, en sacrifice. Le vrai, le dernier mot de la sagesse est peut-être : — Renonce-toi! Mais qu'il faut de courage pour s'y résigner!...

Mon passé : je revois une petite fille très choyée, un peu négligée aussi, soit dans notre beau château de la Chesnaye, près de Romorantin, soit dans cet appartement si vaste du faubourg Saint-Honoré, qui me semblait magnifique bien qu'on s'y éclairât à l'huile, qu'on s'y chauffât au bois et que le téléphone y fût encore inconnu.

A mes oreilles, un bourdonnement de faste, d'orgueil, d'apparat militaire. Je revois, gonflées par la crinoline, les robes de ma mère allant, couverte de bijoux, aux bals des Tuileries; et aussi le costume de chambellan de mon père. Des mots que je ne comprends pas me poursuivent : Jockey-Club, Cora Pearl, M. Rouher; histoires du Palais, intrigues de Cour, l'Impératrice à Biarritz, les réceptions de Saint-Cloud. Je revois mon père, bonapartiste fervent, avec sa moustache blonde cirée et son impériale, mince et élégant comme un colonel des Guides; je revois mon frère Jean, d'un an mon cadet, habillé en veston anglais, court, et coiffé d'un chapeau haut de forme, comme le jeune Prince auquel il est présenté. Et il est d'autres choses que l'on me cache et que je n'ai soupçonnées que plus tard : folles dépenses de mon père, maîtresses, duels, larmes de ma mère, séchées par ses éclats de rire, emportée elle aussi dans un tourbillon où elle se grise de lumière, d'hommages, d'adorations.

La guerre balaie cette féerie, tout croule.

Me voici au couvent de la Passion, maigre fillette de treize ans, deux fois en deuil dans ma robe noire d'élève et d'orpheline. Mon père qui, aux premiers désastres, a repris du service, — il l'avait quitté, sur un coup de tête, lieutenant de spahis, dix-huit ans auparavant, — s'est fait tuer aux côtés de Charette, aux charges héroïques de Patay. Ma mère, hier fêtée, aujourd'hui délaissée dans une société nouvelle et disparate, — à peine quelques amis, dépaysés par ces catastrophes, viennent-ils encore la voir, — a dit adieu au monde et est entrée dans la solitude comme dans une retraite monastique. Qui reconnaîtrait dans cette veuve sévère, aux longs voiles, la mondaine brillante de naguère?

Si je ferme les yeux, ma jeunesse studieuse m'apparaît, imprégnée de l'atmosphère de mélancolie que firent, à tant d'enfans français, la défaite et l'accumulation d'horreurs de la Guerre et de la Commune. Vie monotone, que remplissent, dans les salles d'étude et les jardins du couvent, les petits drames et les jeux d'une volière d'oiseaux : coups de bec, coquetterie naissante, amitiés, jalousies; mon culte pour sœur Marie des Anges, jeune religieuse phtisique, que l'on envoie mourir à la maison mère de Rome.

De notre courant d'habitudes, des aîtres, des visages connus, rien ou presque rien ne subsiste, sauf Renaude et une des

femmes de chambre, succédant seules au personnel congédié. Quand je reviens à la maison, ce n'est plus dans notre grand appartement du faubourg Saint-Honoré, que, pendant le blocus affamé, ma mère avait transformé en ambulance, et où la Commune, après notre exode à Versailles, avait laissé un chenil, tentures déchirées, glaces cassées à coups de revolver, litres vides partout. Nous habitons maintenant rue de l'Université, et notre troisième étage, un peu triste, donne sur de grands jardins, dont presque tous les arbres ont été sciés ou déracinés pour les feux du siège.

Des années de mysticisme, de foi inquiète s'écoulent, où ma jeune ignorance se repaît de rêveries et de poésie. Mon frère, que je ne revois qu'aux vacances, est élevé dans un collège de Jésuites, à Mons. Notre château de la Chesnaye nous accueille en août et septembre, et son charme solitaire pénètre mon âme romanesque. Là aussi, la mort a laissé son empreinte : plus de voitures bruyantes, d'invités joyeux; l'herbe verdit les pavés des communs; vides, les écuries; fermés, les appartemens de réception et l'aile réservée aux hôtes. Les fleurs mêmes ont péri et, au lieu des parterres jadis éblouissans, on ne voit plus, devant la terrasse, que de parcimonieuses corbeilles de bégonias et d'héliotropes. L'entretien du domaine est coûteux et l'économie s'impose.

Plus d'une fois, ma mère a été sollicitée de vendre la Chesnaye; mais c'est tout ce qui lui reste de son ancien lustre; par ces pierres, ces arbres centenaires, elle se rattache encore à sa jeunesse, à sa belle et triomphante vie de femme; elle n'a pas la force de se défaire de ce grave et somptueux témoin d'une époque évanouie. Et d'ailleurs elle le réserve, dans sa pensée, à mon frère lorsqu'il se mariera. Car elle a la superstition orgueilleuse, dont j'ai hérité, de l'homme chef de clan et bénéficiaire des apanages. Ce dont je l'approuvais au point, si peu consultée que je fusse, que tout ce qu'elle a fait par la suite pour mon frère m'a paru naturel; jamais, dans ces privilèges parfois excessifs, je n'ai voulu voir une injustice à mon égard. Mon esprit de famille admirait, dans ce frère, un jeune héros, et tel il m'apparut toujours, bel adolescent entrant à Saumur, ou mâle officier plus tard, même lorsque son esprit d'aventure l'entraîna à des folies regrettables.

Je le revois, dans son premier uniforme, veste de hussard et

culotte noire de l'École de cavalerie. Comme tant d'autres, il veut être un des soldats de la revanche, et comme tant d'autres il vivra d'espoirs ajournés dans la guerre rédemptrice qui doit laver notre humiliation nationale et nous rendre les Provinces perdues; mais il est de ceux aussi que l'oisiveté des garnisons ronge, que leur sang impétueux emporte vers le jeu, les amours faciles, la fête, des aventures plus retentissantes que ses chefs n'eussent voulu, et qui inquiètent ma mère et la désolent tour à tour, autant que son refus d'épouser un des riches partis qui s'offrent, jusqu'à ce que, à quarante-huit ans, jeune colonel, officier de la Légion d'honneur, des fièvres infectieuses rapportées d'Extrême-Orient anéantissent ce vaillant être, en qui les fautes venaient d'un excès de vie, plus que d'un vice.

En disparaissant, Jean a emporté tout ce qui maintenait debout notre mère. En quelques mois, blanchie, affaissée, elle ne fut plus que le reflet d'elle-même. Son existence dont, depuis tant d'années, il avait été le seul but, n'eut plus de raison d'être : en lui mourait sa dernière passion. La Chesnaye vendue et sa ruine presque entièrement consommée, à sa totale indifférence, elle ne fut plus, au Clos-des-Bois, telle qu'aujourd'hui, qu'une ombre désabusée et taciturne; et quand elle se promène à petits pas, sans un regard au paysage, elle me semble, courbée vers la terre et le regard fixe, la gardienne de l'allée des tombeaux.

Ce qui me préserva un peu de trop souffrir, à mon entrée dans le monde, fut que je tenais, — ma mère me l'a souvent répété, — non d'elle et de mon père, êtres de grâce vive et légère, ni de ma grand'mère, une sainte imbue de jansénisme, mais bien de mon grand-père Vassort, le tribun de 48, forte tête raisonneuse, éprise d'idées générales et de spéculations métaphysiques, disciple d'Auguste Comte.

Dans le dessein de me marier, ma mère revit quelques anciennes relations, soit à Paris, soit en Sologne, et la Chesnaye reçut des visites. Mais le milieu même auquel on m'avait préparée à vivre ne satisfaisait pas mon inquiétude mentale; des amies de pension que je retrouvai mariées me désenchantèrent par la frivolité de leur esprit et la petitesse de leurs préoccupations. Rien de ce que j'entendais n'avait le son grave et pur des enseignemens de ce couvent où, comme une chrysalide, j'avais vécu en incubation d'attente; tout me paraissait décoloré, pauvre et vide. Ce qui intéressait les gens de notre entourage

ne me parlait pas au cœur, et cependant ils s'exprimaient avec un « bon esprit » et selon les règles admises ; mais leurs paroles et leurs actes me faisaient l'effet d'être médiocres et plats. Je subissais la déception inévitable qui attend, dans une société polie et neutre, formaliste et plus soucieuse de façade que de fond, le néophyte sorti, frémissant encore, de la prison où se sont concentrés ses élans mystiques et sa ferveur en un héroïsme qu'il constate inutile et sans emploi.

Je ne sais trop ce qu'il serait advenu de moi, et si, comme d'autres, après avoir refusé avec répugnance deux ou trois partis cependant honorables, je ne me fusse pas résignée à accepter, sur la mine, un fiancé ni meilleur ni pire que ceux que l'on voit d'ordinaire, c'est-à-dire imprégnés de conventions, infatués de leur supériorité envers une jeune fille inexperte, qu'ils se promettent de dominer, et à qui ils donneront un ou deux enfans pour les occuper d'un devoir.

Une grosse maladie, la fièvre typhoïde, me vint en aide. Notre vieux médecin de famille, l'excellent M. Grangeterre, venait de mourir ; son neveu, Henri Gimones, le remplaçait et, dans le premier affolement, par habitude de recourir à son oncle, ce fut chez lui que courut notre Renaude.

Il me soigna avec un dévouement et une habileté auxquels la défiance de ma mère, devant son âge, rendit justice. Des relations se nouaient, d'autant plus légitimes que nous étions restées en fort bons termes avec Mme Grangeterre, digne compagne de notre ami disparu. Ce fut ainsi qu'un jour de convalescence je me rencontrai, dans le salon de la vieille dame, resté ouvert seulement à quelques intimes, avec Pierre Gimones, jeune professeur de chimie, préparateur au laboratoire de son maître, Pasteur.

On se moque de l'invraisemblable coup de foudre, et cependant il se produisit. Si étonnant que ce fût, ce jeune savant sérieux s'éprit à première vue de la jeune fille pensive et silencieuse, et à certains égards si loin de lui, que j'étais alors. Avait-il pressenti que je ne ressemblais pas tout à fait aux autres, et que, sous ma réserve et ma timidité, se cachaient une sensibilité assez profonde, un esprit mal instruit, mais avide de tout connaître ; enfin une nature de femme ayant foi dans sa mission et résolue à devenir une épouse dévouée et une mère fervente ?

Pierre Gimones dut pressentir en moi ces inclinations, ou, généreusement, me fit-il crédit de ce qu'il me prêtait de favorable? J'étais trop ignorante de l'amour pour répondre par un élan semblable à un sentiment aussi spontané que le sien ; je n'en ressentis pas moins, dès cette première rencontre, une impression assez forte pour qu'elle poursuivît mon souvenir et fît travailler mon imagination. Je ne fus donc point aussi surprise que j'aurais pu m'y attendre, lorsque j'appris l'impression décisive que j'avais produite sur lui ; et je m'aperçus aussitôt, au plaisir que j'en éprouvai, combien son air distingué, volontaire, sa grâce simple, sa parole, tout ce qui lui donnait un caractère de noblesse, me plaisaient déjà.

Il n'avait pas hésité à me faire demander aussitôt en mariage par la vénérable Mme Grangeterre ; mais ma mère, sans répondre par un refus formel, et prétextant que j'avais à peine dix-neuf ans, demanda à ajourner sa réponse. Les opinions républicaines de Pierre Gimones l'alarmaient ; elles n'étaient pas, à ses yeux, un empêchement rédhibitoire pour Henri, son frère, de me soigner ; mais, dès qu'il s'agissait d'un mariage...

Or, ce qui précisément m'attachait, était l'accent de mâle conviction avec lequel Pierre avait agité, chez sa tante, ces idées nouvelles pour moi, et cependant adaptées à ma qualité de petite-fille du grand républicain ; si bien que ces idées audacieuses ne me semblaient point absolument étrangères. Là où ma mère faisait grief aux hommes du 4 Septembre d'avoir renversé l'Empire, je leur savais gré, moi, d'avoir prolongé la résistance, malheureuse il est vrai, mais stoïque du pays ; et cela, c'est par Pierre Gimones que je l'appris, dans la discussion qu'il eut, ce jour-là, avec un vieil orléaniste.

Sa compétence ne pouvait être récusée. Son père avait été un des collaborateurs discrets, mais assidus, de Gambetta et de Freycinet dans l'organisation de la défense nationale. Les objections de ma mère tenaient aussi à la carrière qu'il poursuivait ; le travail, même intellectuel, à ses yeux d'aristocrate, — et bien que son aristocratie d'emprunt prît son origine et sa fin dans la personne de notre père, — lui semblait presque une déchéance. Les prétendans auxquels elle avait pensé pour moi relevaient, sauf un officier de dragons, beau, mais court d'esprit, d'un monde de luxe et d'oisiveté : l'un était un hobereau oisif et vaniteux, provincial haut en couleurs ; l'autre un vicomte de

Pré-Meulan, pâle, étriqué, à demi chauve, fort occupé de courses et habillé en gravure de modes. Et justement ce qui me rendait si sympathique Pierre Gimones, était l'admiration dont son frère le médecin louait son amour du labeur, sa fièvre pour la science, son mépris des vanités futiles.

Un amour sincère, contrarié à ses débuts, a de grandes chances de puiser, dans la résistance qu'on lui oppose, des forces imprévues. Pierre Gimones s'était juré de n'épouser que moi. Sa persistance tranquille, son charme dominateur s'imposaient au bout d'une année à ma mère qui, en le connaissant mieux, et malgré certaines séparations d'idées, devait lui marquer plus tard son estime et sa confiance. Elle consentait enfin à mon mariage.

— Votre billet, madame, s'il vous plaît ?

Le contrôleur, en ouvrant la portière du train en marche, interrompt brusquement mes souvenirs. On a dépassé Melun. Les champs, les boqueteaux, les talus qui défilent en sens inverse me ramènent à la conscience du présent et au but de mon voyage.

Qu'il y a loin, de la jeune mariée en blanc qui, au son des orgues, franchissait, le 20 juin 1877, le portail de Saint-Thomas-d'Aquin, à la femme en robe violette, qui, grisonnante et le visage fatigué, — tu as beau dire, Renaude, — regarde aujourd'hui la terre reverdir encore une fois dans la grâce du Printemps !

Trente-six ans de cela, qui le croirait, mon Dieu ! Et là-dessus, j'ai goûté dix ans de parfait bonheur, de tendresse absolue ; la joie sereine, — après de vagues défiances et quelques résistances légères, venues de mon éducation et des divergences de nos caractères, — la joie consciente de me plier à l'emprise de mon mari si bon, si aimant, si supérieur à moi.

Quelle gratitude infinie pour tout ce que je lui dois : cette révélation de l'Univers que je ne soupçonnais pas ! Au bout de quelques mois un voile, qui me masquait le véritable aspect de la vie, s'était déchiré. J'ignorais tout : l'enseignement que j'avais reçu pouvait à peine, par ses dates et ses nomenclatures, servir de cadre à tout ce qu'il me restait à connaître. Je n'avais pas lu un poète, ni Musset, ni Victor Hugo ; je n'avais jamais parcouru un roman, ni Balzac, ni Flaubert ; je ne savais rien de la véritable histoire ; il la fit vivre et palpiter devant moi en

lisant tout haut des chapitres de Michelet. Et sur tout le reste sa conversation claire, sobre, nourrie de faits, m'ouvrait des aperçus vigoureux et sains ! Je ne crois pas qu'entre deux êtres ait pu exister union de cœur plus complète, confiance plus tendre, ni une bonne volonté réciproque plus entière pour nous hausser l'un et l'autre et l'un par l'autre à une compréhension du bien, du vrai, du juste.

Raymond est né un an après notre mariage, et Nicole neuf ans plus tard. Quel éducateur Pierre a été pour notre fils : comme il veillait sur son enfance, quels soins attentifs il donnait à l'éveil de cette petite intelligence ! Je revois son attendrissement, quand il tint dans ses bras notre petite fille. Il me dit : — « Je n'ai plus rien à désirer !... »

Qu'eût-il souhaité de plus, en effet, avec la simplicité de nos goûts ? Il ne vivait, en dehors de ses travaux scientifiques, que pour son foyer. Il était heureux et il devenait célèbre !...

Un an après, Pierre est mort, d'une méningite cérébro-spinale. Comment ai-je survécu à cet effondrement ? Sans mon amour maternel, je me serais tuée : un suicide, à ce moment de désespoir fou, ne m'eût pas effrayée. Mais les enfans ! Nicole qu'il fallut sevrer, Raymond qui commençait de suivre les cours d'une institution voisine... Je n'ai pas d'autre choix que de me consacrer à eux. Dans la mesure de mes faibles forces, je dois remplacer leur père, me pénétrer de son esprit, suivre ces instructions secrètes que le souvenir nous dicte quand les vivans ne sont plus là pour contrôler leur œuvre. J'abandonne tout ce qui fut notre existence extérieure ; je ne suis plus une femme ; la possibilité de refleurir en un autre amour est anéantie en moi ; je me voue, à trente et un ans, à ma seule vocation désormais : je serai la veuve fière de porter dignement un grand nom, et la mère absorbée par cette passion toute-puissante qui puise sa violence dans le sentiment et l'instinct, et s'exalte jusqu'à la frénésie du sacrifice, en subissant les douleurs et les jalousies du véritable amour.

Je serai mère uniquement ! Quand on a aimé un homme tel que Pierre et qu'on a chaque jour senti sur soi le rayonnement d'une adoration semblable, peut-on penser à se refaire un autre foyer ?

Ma mère me le conseillait, effrayée de ma jeunesse, du long calvaire de tristesse qu'une vie entière me réservait : « — Tes

enfans mariés, tu vieilliras stérilement, me disait-elle. On peut concilier le culte qu'on doit aux êtres les plus aimés avec un parti raisonnable. » Je lui disais alors : « T'es-tu remariée, toi ? » Elle répondait : — « Oh ! moi, c'est bien différent... » Et je ne pouvais saisir le sens réticent de sa pensée ; mais le fait était là ; elle ne s'était pas rejetée vers la vie ; sans doute, elle avait alors trente-huit ans et, à cette époque-là, cet âge comptait... Mais elle était si belle encore...

Comme pour lui donner raison, j'inspirai, sans que mon consentement y fût pour rien, une passion à un homme que je n'avais jusque-là considéré que comme un ami de notre ménage, le commandant d'artillerie Raynal. Si j'avais pu être tentée d'associer à mon sort un loyal compagnon, un cœur sûr sous une rude enveloppe, je l'aurais choisi sans hésiter : mon affection pour lui était sincère, mais ne pouvait dépasser l'amitié distante que ma situation retirée m'imposait.

Il me parla avec une touchante franchise, il m'avoua son amour en termes émouvans, il s'offrit à me seconder dans ma tâche si lourde de mère ; il aimerait mes enfans comme les siens. Émue, ébranlée peut-être par sa sincérité, souffrant du désespoir que lui causerait mon refus, je ne me sentis pas le droit de manquer à ce qui me semblait un devoir sacré : la fidélité à mon mari, et la consécration que j'avais faite de tout moi-même à mes enfans.

Raynal s'inclina et m'annonça son départ. Ma résolution brisait sa vie. Il quitterait l'armée, accepterait une place d'ingénieur-directeur d'usine en Russie. Il partit, ne voulant pas, dit-il, continuer à vivre dans un cercle d'habitudes qui lui rappellerait trop cruellement ma pensée.

Il s'est marié quelques années après avec une jeune veuve. Je n'ai jamais pensé à lui qu'avec une affectueuse gratitude : je ne l'ai plus revu : je sais qu'il est heureux, qu'il s'est fait aimer des enfans de sa femme. Et c'est tout...

Ai-je des regrets ? Non, puisque je crois avoir mieux agi en obéissant à des motifs d'ordre supérieur. Le souvenir de Pierre eût terni à mes yeux les qualités du commandant Raynal ; et comme je n'éprouvais, étais incapable d'éprouver encore de l'amour... tout est mieux ainsi.

D'ailleurs la vie passe, et l'on s'achemine lentement vers le grand repos où Pierre est entré, il y a eu avant-hier vingt-six

ans ; jusqu'à présent, Raymond s'était toujours uni en pensée avec moi pour l'anniversaire de la mort de son père. Cette année, il n'y a pas pensé.

Vingt-six ans déjà se sont donc écoulés, pendant lesquels j'ai élevé mon fils et ma Nicole : j'ai connu l'inquiétude des heures passées à leur chevet, lorsqu'ils étaient malades, la tâche renaissante de lutter contre leurs défauts.

Le caractère et les facultés de Raymond m'inspirèrent des craintes graves, lorsqu'il s'est agi du choix d'une position. Positif, ambitieux de profits et d'honneurs certains, il n'avait pas, je dus le constater avec peine, le feu sacré de son père pour la science. Le professorat, les arides recherches auxquelles un Gimones, aux côtés d'un Pasteur, a donné son existence, lui inspiraient une aversion invincible. Avec des goûts lettrés, une facilité grande d'assimilation, il n'aimait rien avec fougue. Assez bon élève à Louis-le-Grand, sans rien d'exceptionnel, il fit son droit, comme tant d'autres, entra dans l'étude de Me Hardouin, notre notaire, puis secrétaire chez Frimeux, le député brillant et l'avocat célèbre. Raymond, de ce jour, avait trouvé sa voie. Il plaiderait.

En dix ans, il s'est fait un nom. Le goût du travail lui est venu avec le succès et la fortune. Le voilà connu, lancé, plein d'avenir.

Son mariage, il y a trois ans, avec Julia Barysse, — ah! ce mariage! — a redoublé son énergie et sa confiance en soi. Trop, peut-être, si j'en juge par leur train de maison ruineux, leur luxe excessif, le coulage toléré par l'insouciance de ma bru. A présent qu'il a vaincu, — à moins que le hasard seul s'en soit chargé, — les répugnances égoïstes et les craintes un peu lâches qu'elle montrait à devenir mère, je pense, puisqu'il désirait se réaliser dans un enfant, que rien ne manque à ses vœux. Il aime sa femme. Il aimera son enfant.

Faut-il s'étonner si, tellement occupé de lui et des autres, il oublie le plus souvent qu'il a une mère?... Allons! pas d'amertume!...

La gare... Paris! Vite, un taxi-auto! J'ai si hâte d'arriver et de voir, serré dans ses langes, ce petit paquet nu qui a déjà visage humain, le petit-fils de Pierre, et le mien!...

III

Raymond habite boulevard Haussmann, au quatrième. Escalier somptueux. Je prends l'ascenseur. J'ai beau tendre l'oreille, je n'entendrai pas le faible vagissement qui me répondrait au cœur. Ces grandes maisons, capitonnées de morgue, ne laissent rien filtrer derrière leurs portes ornementées.

Combien j'aimais mieux le cabinet de travail où Raymond, célibataire, donnait ses consultations, rue d'Anjou! On ne pouvait ouvrir les fenêtres, à cause de l'odeur d'écurie; et le valet de chambre, en hiver, n'allumait la première bûche que pour le premier client. Mais si Raymond exigeait, dans le petit salon couvert de housses et le cabinet de travail, un apparat nécessaire, sa chambre à coucher, son boudoir, — oui, son boudoir de joli garçon, — prenaient, dans leur négligé un peu bohème, une revanche de jeunesse. Que de fois j'ai remis de l'ordre dans ses armoires! Aujourd'hui, l'idée ne m'en viendrait pas. Je suis en visite.

Cette impression s'accuse, la porte ouverte. La femme de chambre m'introduit avec un aimable sourire au salon des tapisseries, qui précède le salon blanc et le salon vert. Pour s'excuser de me faire attendre, elle m'explique que M. Verdiane, l'accoucheur, est là.

— « Rien de grave, Justine? » ai-je demandé bien vite. — « Non, madame, tout va bien, l'enfant est superbe, » répond cette fille assez distinguée, et dont la ponctualité, si elle est muette, n'est pas aveugle; car plus d'une fois déjà ses regards expressifs ont rencontré les miens; et nous nous sommes détournées alors, par gêne conventionnelle.

Trois minutes, cinq minutes se déplacent à la pendule sur la cheminée : le temps de constater, involontairement, qu'il y a de la poussière sur la glace et que Baptistin, — je le déteste, celui-là, avec son mufle arrogant et faux, — n'a pas fait le salon depuis deux jours. Je rajuste machinalement un coussin de bergère déplacé.

— Raymond!

Je l'étreins, il m'embrasse, et je sens sa brève émotion.

Il me dit :

— Tu es venue immédiatement? C'est gentil!

— C'est trop naturel. Et ton fils?

— Tu vas le voir : huit livres cinquante!

Il a énoncé ce poids avec orgueil, de sa belle voix martelée, qui fait si bien au Palais. Son visage viril, depuis peu rasé à l'américaine, ce qui souligne la mâchoire, — je l'aimais mieux avec sa moustache et sa barbe en pointe, — trahit une sincère allégresse; mais le front préoccupé a une barre : soucis? argent? mécomptes? Aux vaniteux, — il l'est devenu, — tout porte ombrage : un plaisir est chassé par un désir nouveau. Je demande :

— Tout s'est bien passé?

— Mais oui; avant-hier matin, Julia a été prise des premières douleurs; à cinq heures du soir, tout était fini. Assieds-toi donc!

Aimable, il m'offre la bergère. Mais je m'écrie :

— Comment, avant-hier? Et je n'ai eu ton télégramme que ce matin?

Raymond prend son air gêné, que je connais bien. Me voilà frustrée : ces deux nuits et un jour de retard m'ont privée de m'associer tout de suite à leur joie; mon amour-propre est moins atteint que ma tendresse.

— Excuse-moi, dit-il, j'ai été très dérangé, assailli de courses...

Piteuse raison, que je feins d'accepter, quoiqu'il y ait autre chose; et il le laisse percer, maladroitement :

— Julia ayant sa mère auprès d'elle, nous avons jugé inutile de te déranger prématurément dans ta retraite. Tu déjeunes avec nous, bien entendu?

Un pas dans l'antichambre : l'accoucheur qui s'en va.

— Tu permets?

Raymond le rejoint. Puis il va parlementer avec sa femme et revient, avec le sourire, son sourire si séducteur :

— Veux-tu venir?

Dans la grande chambre, le lit Renaissance exhaussé d'une plate-forme s'avance en bateau, sous son baldaquin de damas bleu.

Ses mains pâles sur le drap brodé de Craponne, Julia coiffée d'une fanchon en point d'Angleterre et parée d'une matinée de crêpe de Chine rose, me regarde venir, investie déjà, du fond de sa prostration, de ce prestige que l'orgueil de la maternité assure aux jeunes femmes. Elle est jolie à ravir, malgré sa

faiblesse, la coquine! Ses yeux de grande chatte, ses yeux bleus qui savent être si caressans ou si cruels, paraissent immenses :

— Bonjour, mère... Voyez quel vigoureux garçon j'ai donné à Raymond.

J'ai vu... A côté d'elle, dans son nid de mousseline, une petite grosse tête repose, rougeaude, comme déformée sous le pouce, et tellement modelée à l'effigie de Raymond qu'il me semble le revoir dans son berceau. Je baise ces traits flous et les cheveux abondans :

— C'est tout ton portrait!

J'embrasse aussi ma bru sur la tempe.

— Vous trouvez, chère amie? Pourtant il a le front et le menton de ma fille!

Je me retourne. Laure Barysse, que je n'avais pas vue en entrant, s'approche... Je veux être aimable et concède :

— Oui, le front, peut-être...

Nu-tête et en peignoir, comme chez elle, Mme Barysse, grande et corpulente, tient plus de place encore; elle a un visage sculpté de Junon, des yeux orgueilleux. Elle surveille sa fille contre tout et tous, surtout contre moi; pour Raymond, elle se fait souple : c'est plus prudent. Les serviteurs ne l'aiment pas, elle est dure.

Nous nous sommes embrassées aussi, c'est l'usage. Ses lèvres ont mouillé ma joue et je me retiens pour ne pas m'essuyer. Qu'elle ait été là tout le temps, qu'elle ait préparé d'avance les couches du premier maillot et assisté, minute par minute, à la naissance de l'enfant, c'est bien juste, puisqu'elle est la mère de Julia... Était-ce une raison pour me priver de ma place? Elle affirme sa mainmise en déployant sans nécessité le rideau léger autour du berceau, comme si elle craignait que je ne réveillasse le petit dormeur.

Loquace, heureuse de se mettre en scène, — elle en a le droit, soyons juste! — Julia raconte avec force détails les péripéties de l'accouchement; et cela, qui n'a rien d'apprêté, qui vient de la vérité de l'instinct, me touche et m'émeut.

Mme Barysse répète, dolente et navrée :

— Pauve chérie, pauvre chérie...

Et son air de pitié, comme si toutes les femmes ne passaient pas par la même torture, comme s'il n'y en avait eu que pour sa fille, m'agace un peu, surtout quand elle ajoute, emphatique :

— Julia a été admirable, admirable!...

Celle-ci accueille l'éloge; Raymond le confirme, je n'ai qu'à m'y associer; mais ma bonne volonté, mon élan sont coupés. Laure Barysse cependant m'épie, et semble craindre que je ne dise ou ne fasse quelque chose qui affirme mes droits. Je n'y pense pas...

— Il doit faire délicieux déjà à la campagne! me lance-t-elle.

A la campagne, on jouit de la fraîcheur des bois, on n'a ni soucis ni responsabilité, on ne veille pas, tourmentée, au chevet d'une malheureuse femme dont la vie, pendant quelques heures, va être en danger : voilà ce que son intonation sous-entend. Et je pourrais répondre :

« Moi comme vous, et aussi bien, Laure, j'aurais su soigner Julia et accueillir le nouveau-né. »

Au fait!... je demande à Raymond :

— Comment l'appelez-vous, décidément?

Bien qu'il ait toujours éludé cette question, j'espère encore qu'il dira : « Pierre. » Julia répond :

— Frédéric, c'est le nom de papa; et puis Fred, ou Freddy, c'est joli.

Le nom de « papa, » de papa Barysse, le gros banquier mort à temps pour son honneur, alors que le nom de mon mari eût si fièrement fait!... Raymond, dont je cherche, malgré moi, les yeux, feuillette des papiers que la garde, blonde jeune fille en sarrau de toile, vient de lui remettre; et Julia le prend à témoin :

— N'est-ce pas, mon ami?

— Frédéric-Pierre, tranche son ton conciliant.

Sa femme fait une moue imperceptible, sa belle-mère se tait, moi aussi : nous sommes tous mécontens les uns des autres; seulement, moi, je souffre. Puérilité? Rien n'est puéril dans cet ordre de sentimens, et il n'y a rien de négligeable en ce qui touche l'appellation pour la vie de ceux qui transmettent le souvenir des disparus. Le petit-fils du savant Gimones n'a rien de commun avec le banquier Barysse. — « Frédéric!... » C'est un peu fort tout de même!... Quel empire Julia a su prendre sur Raymond! Car s'il n'y avait que cela! Mais tout le reste!... Elle le domine, c'est évident; et si c'était pour son bien, encore!

Elle veut se montrer gracieuse et dissiper ce malaise qui est tombé entre nous, comme un petit vent glacé.

— Mademoiselle Neyron, vous allez changer bébé?... Prenez-le un peu sur vos genoux, mère; il pèse lourd, vous savez.

La jeune garde, en souriant, me confie l'enfant.

— Dites bonjour à votre grand'mère, petit garçon; vite, un beau sourire!...

— Dis bonjour à ta « bonne-maman, » rectifie en écho Laure Barysse. Ta grand'mère, tu la connais déjà.

Je redresse la tête et la regarde fixement, cette fois... Je n'ai pas, Dieu m'en est témoin, de vaine coquetterie. Ce n'est pas parce que le mot de « bonne-maman » me vieillit davantage qu'il me froisse, mais parce que, égales, il nous différencie, lui donne une prééminence injustifiée, oui, injustifiée!...

Ne sait-elle pas que dans le Midi, où elle est née, c'est la mère de la fille, et non l'autre, qu'on appelle bonne-maman? Pourquoi m'infliger ce troc?

Ma révolte n'échappe pas à Julia qui intervient, câline, de son air de chatte : mais la griffe est là, sous le velours :

— N'est-ce pas, mère, cela vous est égal qu'on vous appelle ainsi? Cela sera plus commode à Freddy pour vous reconnaître plus tard toutes deux? Et puis, cela a si peu d'importance!...

Vais-je être bonne, c'est-à-dire faible à leurs yeux, et lâche aux miens, une fois de plus? Faut-il attacher, en effet, tant de prix à un mot? Si je suis tendre pour lui, m'en aimera-t-il moins, le petit... Frédéric? (Je ne puis me faire à ce nom!) Mais j'ai trop subi, depuis quatre ans, les empiétemens de Julia et de sa mère, je vois trop à quelle déchéance de dignité elles veulent insensiblement me conduire... Alors, le conflit? Raymond partagé... comme si son choix était douteux? N'est-il pas certain qu'il penchera vers sa femme?... Une courte hésitation... Ma foi, tant pis... Et très nette :

— Non, si vous le voulez bien, tenons-nous en à l'usage... et aux convenances.

— Si vous le prenez ainsi, dit Laure aigre-douce... ce que j'en disais...

Je reporte toute ma pensée sur l'enfant qui, sur mes genoux, s'éveille et s'agite, pousse un cri faible et aigre. Pauvre petit, qui déjà se plaint! Comme il ressemble à Raymond!... Je cherche si par delà, plus haut, plus loin, quelque chose du visage de Pierre transparaîtra? Non. Pierre est bien mort. Mais si tu es un Raymond, un Gimones, petite créature mâle, atteste

donc à ton père l'indispensable suprématie de l'homme au foyer! Pourquoi n'a-t-il pas protesté, quand Laure Barysse m'a appelée « bonne-maman ? » Parce qu'il s'est éclipsé, bravement.

— Mademoiselle Neyron ? dit suavement Julia...

La garde, de ses mains expertes, me reprend l'enfant, et, sur le lit de la mère, le change; je puis admirer ce petit corps râblé, la poitrine déjà large, ces promesses de vie et de force. Il a les ongles des pieds et des mains admirablement formés. Un flot de tendresse se rue en moi, monte à ma gorge et m'étouffe : « Oh! petit, petit, qu'ai-je à faire de ces étrangères, et pourquoi m'émouvoir de leurs menées ? Tu es là, toi, c'est la seule chose qui importe; tu es là, vivant, robuste, poussant ta clameur frêle et âpre vers le jour. De quelque nom que tu m'appelles plus tard, puissé-je être la bonne fée qui rassurera tes craintes chimériques, consolera tes minuscules douleurs et te versera, dans de belles histoires, le songe éveillé ou le doux sommeil! »

Je me recule. Sans y paraître, en relevant l'oreiller de sa fille, en rebordant le drap, Laure Barysse m'évince en douceur. Étrange femme! Une mère elle aussi, une mère comme je suis mère de Raymond, une mère ardente, une mère jalouse. Je ne nie pas ses mérites; elle a été une couveuse modèle, c'est une passionnée de l'amour maternel. Sa devise est : « Ses filles d'abord, elle ensuite, puis personne. » Et c'est ainsi qu'elle a pourri de sa tendresse Julia, sa préférée, et Manuèle, la femme du docteur Buyle, développant chez l'une et l'autre l'égoïsme monstrueux, les instincts de proie et d'autorité qui la guident aussi sûrement que s'orientent les tentacules d'une pieuvre. Méchante ? Qui le saura ?... Elle a la sensibilité brusque et bruyante des femmes trop riches de sang, pleure facilement, a des vapeurs. Qu'elle adore Julia, c'est bien légitime, mais pourquoi se montrer à mon égard aussi soupçonneuse, méfiante et hostile ?

Qu'ai-je de si enviable ? Une vie pure, un nom intangible, le respect de moi-même ?... Serait-ce donc cela qui l'irrite, elle qui a eu un mari équivoque et qui ne vit que pour la façade, luxe et dettes ? Car il ne se peut qu'elle m'envie la modestie de mon existence, la simplicité de ma toilette, mes rares venues à Paris pour un concert de « l'Œuvre de patronage de la Maternité, » dont je suis une des fondatrices ? M'envier cela serait dérisoire. Et cependant, elle m'en veut de quelque chose que j'ignore, comme si je le lui volais.

Elle me glisse :

— Mme de Greuzes ne viendra pas embrasser Julia ?

Elle sait bien que ma mère n'appartient plus au monde des vivans. Mais elle voudrait que l'univers entier, et les rois et les reines vinssent rendre hommage à sa fille. Sa fille ! Quand elle dit : « Ma fille, » on dirait que sa poitrine et ses joues se gonflent, elle se dilate involontairement ; et je ne souris pas trop de cette superbe, moi qui aime Raymond, mais pas de la même manière, j'en atteste la mémoire de son père ! Car j'aime Raymond avec clairvoyance, avec humilité, avec la conscience de ses imperfections et des miennes, avec le ferme propos de les vaincre ; j'aime Raymond avec ma faiblesse de femme trop tendre, mais aussi avec un peu de la fermeté de mon mari ; j'aime Raymond en le souhaitant chaque jour meilleur, plus noble, supérieur aux autres, non en le rêvant plus riche ou plus encensé. Et si l'on me reproche à moi aussi d'être jalouse, oui, je le suis !

Mais si cette jalousie est complexe, si elle jaillit de mon âme entière, si elle supporte si mal que Raymond aime une autre femme que moi, — oui, nous sommes ainsi, toutes ! — si j'éprouve un invincible tourment à songer que lui a été tout pour moi, ma jeunesse de femme solitaire, ma beauté renoncée, ma solitude aujourd'hui, une morne vieillesse demain, alors que moi je ne suis plus pour lui qu'une présence aimée par habitude et tolérée par devoir, un témoin respectable de qui l'intervention semble abusive et les reproches lassans ; si je subis un martyre grandissant à voir mon fils, âme de mon âme et chair de ma chair, m'échapper peu à peu, appartenir de plus en plus à cette épouse sans idéal, sans vertu, sans foi, je l'affirme, ma jalousie n'est pas basse !

Non ! non ! Elle est tristement humaine, soit ; elle n'est pas inféodée à cet esprit de sacrifice qui était la loi de Pierre Gimones ; oui, je l'avoue et me le reproche ; mais elle s'inspire du moins d'un mobile dont je n'ai pas à rougir. Si je suis si jalouse de Julia, et par suite de Laure Barysse, c'est que leur influence ne vaut pas la mienne, c'est qu'elle ne lui prépare aucun bien, c'est parce qu'elle est destructrice de ce qu'il y a de meilleur en lui, comme ces émanations de vapeurs sulfuriques qui, dans les usines, brûlent les artères et corrodent les poumons. Si c'est être jalouse que de leur en vouloir de toutes

les forces que j'ai en moi, eh bien ! oui, je suis jalouse, jalouse, jalouse comme la bête à qui on arrache son petit. Je ne veux pas qu'elles fassent du mal à mon fils. Je ne veux pas qu'elles le diminuent. J'exige qu'il reste le digne continuateur de son père !

Julia me dit :

— C'est vrai qu'elle est bien âgée, Mme de Greuzes ; quel âge au juste ? Quatre-vingt-huit ans ?...

Non, pas tant. Ne l'enterrez pas encore ! Quand elle m'a posé cette question, sa mère l'a regardée... Pourquoi les femmes sont-elles doucées de cette intuition aiguë que les hommes les plus fins ignorent, et qui leur permet de lire, entre elles, dans le cœur le plus muré ? Toutes deux pensaient : « La vieille dame mourra un de ces jours. » Je ne les calomnie pas en m'affirmant que c'est cela qui les a rapprochées, le temps d'un éclair qui m'illumine. Car on ne parle de ma mère qu'avec des égards apitoyés : pourquoi donc, sinon ?...

Voilà, voilà ce que Mme Barysse peut m'envier et qu'elle m'envie certainement : elle croit ma mère encore très riche. Elle ne sait pas que les maigres rentes qu'elle confond aux miennes soldent tout juste son entretien... Car on la croit riche... Pour les maigres réserves dont ma mère, semblable à beaucoup de vieillards, ne parle jamais, — moi non plus, — et qui sont chez son notaire, je les crois presque nulles, un alibi de surface. Et ce n'est pas moi qui détruirai cette espérance dont Laure me fait gratuitement bénéficier, avec l'arrière-pensée que Julia à son tour en recueillera, plus tard, le fruit.

On entend des voix. Empanachée, Manuële Buyle entre cavalièrement, tandis que sur le seuil son mari risque un : — « On peut entrer ? » Manuële, blonde, contraste avec Julia qui est châtain ; de visage, elle lui ressemble, mais en moins joli.

Autorisé par un signe de sa belle-mère, le docteur Buyle vient baiser la main de Julia en disant : — « Je ne fais qu'entrer et sortir ! » Il est froid, sec et porte des complets justes ; il a le teint fatigué, un monocle et des sourires sceptiques : c'est un de ces médecins nouveau genre, arrivistes et sans moralité, qui voient dans les malades une source de revenus et non un apostolat à remplir. D'ailleurs, instruit et spirituel. Il me témoigne une courtoisie indifférente et irréprochable, tandis que Manuële, si elle osait, prendrait ses aises.

Installée auprès de sa mère et de sa sœur, — Buyle s'est

retiré, — elle jabote, caquète éperdument : il y a en ce moment chez Unity des étoffes, oh! ma chère! Elle s'est extasiée pour la forme sur bébé, en ajoutant, sincère :

— Oh! moi, les enfans, je n'en aurai que le plus tard possible. C'est trop ennuyeux!

Julia s'intéresse, elle aussi, aux soies brochées de Unity, Mme Barysse dessine en l'air le costume tailleur qu'elle va essayer cet après-midi, Manuële annonce qu'elle a une modiste étonnante; le crescendo de leurs voix réveille l'enfant que Mlle Neyron, inquiète, propose de mettre dans la pièce à côté :

— C'est cela, dit Julia, emportez-le.

J'aide la garde à transporter le berceau, et je reste à côté dans la petite pièce blanche et peu éclairée qui servira de *nursery;* — c'est l'ancien cabinet de toilette de Julia; elle en a profité pour s'en octroyer un plus grand, une merveille. — Le clan Barysse, se débridant, et comme délivré de ma présence, continue à s'extasier sur l'art des grands couturiers. Mlle Neyron a fermé doucement la porte et s'est assise dans un coin, avec un livre. Et moi, sur une chaise basse, je regarde le petit Fred, — Fred, j'aime encore mieux ce nom, — qui s'est rendormi, de ce léger sommeil des nouveau-nés, où la cire des traits semble fondre et pâlir; on le dirait si près de la mort que je me penche pour être sûre qu'il respire et que la petite lueur qui vacille là, comme une veilleuse, ne s'est pas éteinte.

Mlle Neyron me comprend et me sourit. J'aime son regard clair. Habituée, de maison en maison, à observer bien des choses et à les oublier, elle ne doit plus guère s'étonner; je ne suis pas la première grand'mère, ou la première bonne-maman qu'elle aura vue, grave et seule, contempler un petit enfant avec une fixité pleine d'amour, le regret cuisant de ne pouvoir l'emporter avec elle et lui servir de mère!

Mlle Neyron s'occupe de faire chauffer de l'eau, elle évite de me regarder, et je puis silencieusement essuyer mes larmes.

IV

Raymond est venu me prévenir que l'on allait servir, il s'incline sur le berceau :

— Hein! quel gaillard!... Mais oui, il a le menton de Julia! C'est qu'il le croit vraiment! Et tourné vers la garde :

— Nous voilà dans un fichu pétrin ! La nourrice retenue par le bureau n'est pas arrivée, celle que Verdiane avait garantie vient de perdre son enfant ; quand je disais qu'on devait avoir à l'avance une bonne nourrice sous la main.

Un cri m'échappe :

— Comment ! Julia ne nourrit pas?...

Baptistin se dresse :

— Monsieur est servi.

Raymond, heureux de la diversion, m'entraîne :

— Tu voudras bien te placer à table en face de moi.

Mais tout le monde est déjà dans la salle à manger, et Laure Barysse, en jupe gris-taupe, corsage d'Irlande, occupe la place d'honneur, une main possessive au dossier du siège.

— Ah! fait Raymond pris au dépourvu, alors veux-tu te mettre à ma droite, mère? Gardez votre place, maman.

Laure Barysse, qui veut bien être appelée maman, mais non « bonne-maman, » triomphe et étale sa serviette sur ses genoux comme un président du Conseil son portefeuille. Son voisin de gauche, Férat, le secrétaire de Raymond, et qui m'a honorée d'un grand salut plongeant, lui marque une déférence extrême. A sa droite, Buyle ajuste son monocle; Manuële est à la gauche de Raymond.

Suis-je donc si sensible à ces misères, que j'ai eu un petit choc au cœur? Est-ce ma vie retirée qui, en me rendant plus sauvage, empêche ma sensibilité de se blaser et l'avive ? Ce n'est rien, ce qui vient de se passer: il serait indigne de moi d'attacher à ces préséances une valeur capitale; mais je suis d'un temps où l'âge, le rang, la qualité comptaient ; et n'est-il pas légitime qu'ils comptent toujours?

Baptistin sert les hors-d'œuvre à Laure Barysse, qui, magnanime, me désigne, pas assez discrètement, à ce larbin. J'ai l'air de la belle-mère exigeante, et je n'ai rien réclamé. Heureusement, les œufs froids à la gelée croisés d'estragon plaisent à sa gourmandise: elle en reprend, et ne s'occupe plus de moi.

Je me sens seule; cette idée qu'on attend une nourrice m'a bouleversée. Raymond rit, bavarde de plus belle avec Manuële, sur qui Férat appuie un regard non équivoque d'admiration. Moderne aussi, ce jeune homme; il semble n'avoir d'autre but que de plaire à chacun, mais tout chez lui est calculé, et l'on sent qu'il est au guet de ce qui pourra lui échoir de favorable ;

un sourire provocant de Manuële ou bienveillant de Laure, une place dans la loge de Buyle, ce soir à l'Opéra-Comique, et la protection efficace de Raymond, qui le fait trimer, mais le tient et le pousse.

Comme je suis vieux jeu! Je ne parviens pas à m'intéresser aux propos légers des convives; je ne suis pas bégueule, mais ce ton de licence sans esprit me choque. Manuële se tient mal; Laure Barysse, congestionnée, mâche sa troisième tranche de rosbeef et avale ses petits pois. Autres temps, autres mœurs : je revois notre salle à manger, du vivant de Pierre, notre table bien servie, mais sans excès, nos invités de choix, et les conversations intelligentes qu'ils tenaient. Suis-je donc de ces vieux qui ne peuvent s'accommoder de la gaîté des jeunes? Je ne crois pas.

Laure Barysse me regarde avec bienveillance : gare! tenons-nous bien!

— Charlotte, je vous recommande ce foie gras. Raymond le fait venir de chez Polotz, qui sert les grands-ducs de Russie.

Et elle insiste pour que Raymond me serve, « j'en ai pris si peu! » Ostentation? c'est probable; soudain attendrissement de son bien-être? Aussi. Peut-être n'est-elle pas tout à fait méchante : ses petits travers, ses aigreurs mal déguisées viendraient-ils de son caractère, non de son cœur? Est-ce moi qui ai tort de réagir si vivement aux coups d'épingle? Mais non, pourquoi me faire illusion? Bonne, cela se verrait. Avare à ce qui n'est pas son plaisir et prodigue pour ses caprices, je ne l'ai jamais vue obéir à un véritable élan de générosité. Sa vraie nature, elle me l'a montrée tout à l'heure.

Peut-être, si je flattais son orgueil, si j'encensais Julia, si je me faisais petite, si je me courbais bien bas, condescendrait-elle à me protéger, comme elle protège le petit Férat. Non, toute son attitude, jusqu'au coup d'œil de gendarme qu'elle vient de diriger de mon côté pour voir si je désapprouve une vivacité de Manuële, précise qu'elle ne désarme pas. Elle ne veut entre Julia et Raymond aucune influence que la sienne; et si, après le café et les liqueurs, elle annonce son intention de sortir, — dans l'auto de Raymond, qui la lui offre aimablement, — c'est qu'elle ne craint pas que, restée derrière elle, je détruise son œuvre. Ce grand jour la consacre reine douairière; un dauphin est né à sa fille. Raymond, tenu par sa femme, le sera davantage encore par l'enfant.

— Vous restez à dîner avec nous, chère amie, n'est-ce pas? me dit-elle. Non, vous reprenez votre train de cinq heures? Alors, je ne sais si je serai rentrée à temps. Mais nous vous reverrons souvent, maintenant que le petit Frédéric est là?

Elle m'embrasse à nouveau, me mouille et emmène Manuële; Buyle s'éclipse, le petit Férat a déjà décampé. Raymond me dit :

— Nous causerons tout à l'heure, si tu veux. J'ai besoin d'un entretien sérieux avec toi.

— Moi aussi ; est-ce que vraiment ta femme ne nourrira pas?

— Mais oui, je t'ai déjà dit cet hiver...

— Tu ne me l'avais jamais annoncé positivement, tu ajournais votre décision jusqu'à l'avis formel des médecins.

— Justement, Julia est anémiée, fatiguée..

— Raymond, Julia est superbe, elle pourrait allaiter deux jumeaux!

Il a froncé les sourcils :

— Excuse-moi, j'ai du travail, Férat m'attend; tu penses bien que nous avons pris, que j'ai pris, moi, ce parti en connaissance de cause.

Ce n'est pas d'hier qu'il s'attribue les volontés de Julia!

— Mais Julia est faite pour nourrir, je m'y connais, voyons; elle se porte à merveille, sa santé a été belle et eût été meilleure si elle avait consenti à retrancher un peu de ses plaisirs mondains.

Raymond me dit, comme s'il me prenait en pitié de tant insister :

— Écoute, mère...

— Voyons, affirme-moi que c'est M. Verdiane qui lui conseille cela...

—Oh! les accoucheurs!... Ils tueraient une femme en faveur de son enfant! Mais Breslau, notre médecin, et Buyle le comprennent parfaitement. Breslau m'a téléphoné : nous aurons une nourrice ce soir!

Je n'obtiendrai rien.

— M'autorises-tu à en parler à Julia?

— A quoi bon? Ne va pas l'agiter surtout. Son état...

— Sois tranquille.

Oui, à quoi bon ? Mais l'évidence qui me crève les yeux... mon cœur et ma chair de mère qui s'insurgent contre cette lâcheté d'une femme jeune, saine et robuste qui peut, qui doit

remplir le plus sacré des devoirs, et s'y refuse. Je sais, je sais... « Ne mettez pas le doigt entre l'arbre et l'écorce ! » Mais qui donc fera appel au sentiment maternel de Julia, non révélé encore, sommeillant peut-être, prêt à naître, si ce n'est moi, qui seule comprends la vérité, parce que sa mère, à elle, est aveugle et sourde ?

— Un seul mot. Est-ce toi qui exiges que ta femme ne nourrisse pas?

Il a l'air très contrarié :

— Moi ? Non, je juge inutile qu'elle assume cette peine et je l'approuve ; mais, si elle y avait tenu absolument, je ne m'y serais pas opposé.

C'est donc elle ! J'en étais sûre... Quand je me retrouve auprès du lit de Julia, qui somnole, elle ouvre les yeux, languissamment. Je lui prends avec douceur et avec force les mains :

— Mon enfant, pardonne-moi de te parler d'une chose sur laquelle, je le sais, tu as déjà ton opinion faite ; mais je croirais manquer à mon rôle de grand'mère ; pourquoi ne pas donner ton lait à ton petit?

Elle me regarde. Ah ! si l'accent que je mets dans mon tutoiement qui nous rapproche d'une intimité artificielle, pouvait la toucher, l'amener à réfléchir, seulement !

Elle darde sur moi ses grands yeux de chatte et me dit, allongeant ses longues jambes sous le drap, d'un air épuisé, pour m'attendrir :

— Oh ! mère, ne me tourmentez pas ! C'est une chose décidée, Raymond a dû vous le dire, à cause de ma santé.

— Ta santé ?...

Elle baisse son regard sous le mien, et cherche le bouton de la sonnerie : si sa mère, si sa sœur pouvaient lui venir en aide? mais, vient certifier Justine, ces dames sont parties. Et Mlle Neyron ? Elle fait son heure de promenade... Julia, qu'elle le veuille ou non, m'entendra. Elle prend l'offensive :

— Pourquoi voulez-vous que je nourrisse ? C'était bon autrefois, ces corvées : aujourd'hui, on peut parfaitement élever au lait stérilisé ; quantité d'enfans s'en portent très bien.

— Quantité en meurent !

— Nous aurons une nourrice parfaite.

— Elle ne te vaudra pas, et pourquoi acheter à une autre ce qu'elle doit à son enfant?

— Parce qu'elle ne demande qu'à le vendre, mère ; vous le savez comme moi.

— Voyons, Julia, est-ce que tu ne t'émeus pas à l'idée que ton petit Fred te devra la vie à chaque heure du jour, que tu la sentiras couler, tiède, de toi en lui, qu'il s'embellira sous tes yeux, par toi ?...

— Merci bien, répond-elle. Il m'a déjà coûté des cheveux, et je souffre d'une dent que je serai forcée de me faire arracher.

— Tu mets cela en balance ?

— Et quand je serai déformée, énorme, laide à faire peur...

— Oh! comme tu exagères !...

— Je vous en prie. J'ai assez souffert ; neuf mois de malaises, la difformité, aucune distraction ; non, merci, j'ai besoin de revivre, moi !

— Ton enfant a besoin de vivre, lui !

— Oh! il vivra, il est solide.

— Dieu t'entende !...

Il y a eu entre nous un grand silence. Julia avait fermé les yeux ; mais son visage, malgré l'étonnant empire qu'elle a sur elle, trahit sa rancune de cette lutte. Cela non plus, elle ne me le pardonnera jamais.

Julia s'est endormie, et dans la *nursery* on n'entend rien non plus. De la mère à l'enfant, c'est le silence et le sommeil qui suivent les grandes crises organiques, quand l'être soulevé hors de lui-même retombe du plus profond de son poids. J'observe le visage de ma bru, plus mystérieux de l'ombre qui descend au creux des paupières et de la bouche, plus touchant de ce que rien ne le défend plus : elle est vaincue par une force plus impérieuse que sa volonté, la loi de Nature qui nous plonge tous dans le Léthé d'oubli et de mort.

Que ne puis-je, d'une baguette magique, lui changer l'âme en ce sommeil, afin qu'elle s'éveille souriante et meilleure ! Je songe au mirage surprenant, à l'inexplicable envoûtement dont Raymond est dupe. Il la voit telle qu'elle n'est pas ; elle a su créer d'elle une apparence qui suffit à le fixer, lui, volage, ardent de plaisir, auprès de celle en qui il trouve à la fois la femme qui l'enivre et la compagne à laquelle il tient, par forte conception bourgeoise, parce qu'elle est à lui seul, l'associée de sa vie, l'incarnation de son relief social.

Dès le premier jour, il a été aveugle, et moi-même... Comme

les êtres nous sont inconnus, comme nous voulons les voir semblables à nous, comme il faut qu'ils se révèlent vraiment par l'agression et le mal qu'ils nous font, pour que nous nous décidions à voir clair en eux!

Et cependant, si les Barysse avec leur bonhomie, si Julia, de ses airs à la fois candides et avertis de jeune fille « dernier cri, » ont capté la crédulité de Raymond, j'ai eu, moi, — mais trop tard, — l'intuition de la disqualité d'âmes qui nous séparerait toujours. Puis, Julia était jeune, et l'autorité tendre d'un mari pouvait... Non, elle a su persuader Raymond de sa supériorité de femme ; il la tient pour très intelligente, quoiqu'elle n'ait que de l'acquis, pour clairvoyante, alors qu'elle n'est que sécheresse pratique, pour extrêmement désirable, ce qu'on peut admettre, car il est de ces hommes que les hommages rendus à leur femme flattent délicieusement, en leur faisant mieux apprécier le trésor dont ils sont maîtres. Julia a su prendre Raymond par sa vanité, qui, comme celle de tous les hommes, est grande ; et elle a su le garder, ce qui était plus difficile, en l'amenant à se persuader qu'aucune ne lui départirait ce qu'une Julia, exceptionnelle, lui donne, dans le brillant d'un salon, dans les visites et démarches utiles. Elle le tient, elle ne le lâchera pas.

A-t-elle donc de hautes et belles visées ? Son ambition est-elle de voir Raymond se réaliser par la noblesse, la beauté, l'action féconde ? Non, elle se contente à moins : Raymond est le pourvoyeur de ses besoins immédiats : le luxe, la coquetterie, cette façade, chère à sa mère, qui doit éblouir les snobs. Figurer à toutes les premières, forcer la porte difficile de certaines maisons, être citée pour ses toilettes, avoir des amies qui l'envient et la fêtent, un salon dont on dise : « le salon de Mme Raymond Gimones, » voilà toute sa conception de la vie. Encore son bonheur n'est-il pas complet, parce qu'avant Raymond, il y a eu un autre Gimones, dont la gloire pure éclipse la notoriété du fils. Et puis, je porte encore ce nom, moi, et pas trop mal!

Pauvre Julia! Elle n'est pas entièrement responsable de son éducation. L'immoralité de son père, masquée d'hypocrisie benoite et habile à évoluer dans les marges du Code, l'inconscience de sa mère, mal dirigée elle-même et livrée à un caractère sans frein, ont faussé en elle et obscurci les idées de droiture et de devoir.

Mais l'hérédité suspecte et l'exemple, même mauvais, ne sont pas tout, et à eux seuls ne déterminent pas une destinée : Julia aurait pu, aurait dû!... Raymond a des défauts, l'orgueil, une certaine paresse d'âme, un désabusement précoce joint à des appétits conquérans : pourquoi n'a-t-elle su qu'exalter ces défauts, au lieu de l'aider à développer ses qualités? Pourquoi est-elle la mauvaise associée, la compagne de perdition?

M'opposer au mariage? Et comment? Raymond avait trente ans, sa vie faite. Mon consentement ne représentait pour lui qu'une démarche de courtoisie, pour moi qu'une fiction d'autorité. Que peuvent, je me le suis souvent demandé avec une douleur impuissante, les conseils, les objurgations, quand notre fils nous écoute avec la déférence tranquille d'une résolution arrêtée?

Que pouvais-je faire de plus? J'ai prévenu Raymond, je l'ai mis en garde contre les bruits, — pas tous fâcheux, je le reconnais, — qui couraient sur le compte des Barysse; il a passé outre, empaumé par leur astuce. Ce qui est fait est fait!

Il me serait pénible de reparler à Julia, sur la pointe des pieds, je m'éloigne doucement; si Raymond n'est pas libre, j'attendrai au salon; mais je l'entends; il sort de son cabinet, disant à un visiteur qui maugrée :

— Je vous répète que je ne puis rien faire de plus en ce moment. Les traites de juillet seront acquittées, cela doit vous suffire. Et 5 000 francs en octobre!

— Ch'aurais voulu d'autres caranties! répond la voix.

Une portière retombe, étouffant leur colloque. Raymond revient, les yeux brillans et la petite fièvre que je lui ai vue, des lendemains décavés au jeu.

— Ah! c'est toi. Entre donc...

Me voici dans son cabinet de travail, somptueux, avec ses murs tendus de cuir de Cordoue, où des panneaux de tapisserie s'encastrent, ses bibliothèques à hauteur d'appui, sa vaste cheminée de bois sculpté, des armes, des faïences, et un bureau monumental, Louis XV, surchargé de dossiers. Un seul grand tableau : derrière lui, le portrait en décolleté de Julia, inspiratrice de sa pensée. Pierre et moi figurons, petites photographies, sur sa table, à côté d'une très grande, au cadre surdoré, qui représente Laure Barysse. Comme tout cela parle!

Quand je suis seule avec Raymond, il me semble qu'il est mieux à moi, et que je vais avoir un peu d'emprise sur lui : quelle

erreur! J'ai un élan, un de ces élans qui, comme à ceux dont l'existence est fondée sur le sentiment, me rend toujours dupe.

— J'ai entendu malgré moi... Tu n'as pas d'ennuis?

— La vie est chère...

J'essaie de sourire :

— Et l'économie, maintenant que tu as un fils?

Il a un geste vague :

— Un sou par-ci, un sou par-là, cinquante centimes à la fin de l'année ; il faut faire figure, ma situation l'exige.

— Ne peut-on être célèbre à moins de frais, monsieur le grand avocat?

— Non, dans un appartement comme celui-ci, rien ne m'empêche de demander dix mille, vingt mille francs pour un procès de grandes Compagnies : on me rirait au nez si je montrais cette exigence en habitant, à Montrouge, un cinquième sur cour.

— Raison de plus : tu gagnes beaucoup.

— J'en dépense davantage.

Et puis les hauts et bas de la chance, car, je ne l'ignore pas, il joue à la Bourse, « prudemment, » affirme-t-il, quand je le presse trop ; car il préfère, d'habitude, détourner la conversation.

Il me dit avec rondeur :

— Une gêne momentanée ; ce n'est rien.

— Puis-je t'aider? Si peu que ce soit?

— Non, à quoi bon! Cinq mille francs se trouvent toujours.

Pas si facilement, car moi, j'ai mis trois ans pour en mettre autant de côté. Aussi j'hésite, non à lui rendre service après l'avoir proposé, mais dans le doute de l'emploi qu'il en fera : Julia désirait, en cadeau de relevailles, un bracelet d'émeraudes... et si j'admets sa gratitude de mari, peut-être serait-il juste que ce ne fût pas à mes dépens. Et puis, il s'en est toujours tiré. Que demain une maladie, une opération... je ne veux être à la charge de personne ; mais le savoir soucieux me coûte. Je lui dis, sans balancer davantage :

— Tu les auras demain.

Mais après réflexion, pris d'un scrupule délicat, je pense, il me dit :

— Je te remercie, non, décidément. Je sais bien que mère-grand si elle voulait, mais... Qu'est-ce que tu crois qu'il lui reste exactement? La Chesnaye a dû lui rapporter deux cent cinquante mille francs, au moins?

Oui, si les dettes de Jean n'avaient pas absorbé presque tout. Je réponds, sans mentir absolument :

— J'ignore l'état des affaires de ta grand'mère.

Il me dit, s'asseyant à son bureau et maniant un couteau à papier d'ivoire gainé d'argent :

— Ce n'est pas cela qui me préoccupe le plus. C'est Nicole! As-tu de ses nouvelles?

— Non, depuis six semaines, je n'ai rien reçu.

Ma fille vit à Hanoï avec son mari, médecin de l'infanterie de marine démissionnaire. Elle l'avait accompagné là-bas courageusement, après l'avoir une première fois déjà suivi à Hué. Six mois de garnison en France, à Toulon, avaient coupé ce double exil. Il a, depuis quelques mois, quitté l'armée à la suite, a-t-il écrit, de difficultés avec ses chefs... son caractère indépendant... Il cherche un poste civil dans l'administration coloniale; et on les reverra vraisemblablement aux premiers jours de janvier prochain.

Raymond a lu mon angoisse dans mes yeux :

— Alors, tu ne sais rien d'elle ?

— Rien de nouveau. Elle est malade ?

— Elle n'est pas malade. Elle est folle.

— Folle ?

J'ai poussé ce cri avec épouvante.

— Je m'explique : elle donne à Beyfers les plus graves sujets de mécontentement.

— Est-il donc parfait, lui ?

— Là n'est pas la question. Elle s'est compromise par sa légèreté, Beyfers m'en laisse entendre plus qu'il n'en dit.

— Il t'a écrit?

— Tu vas lire sa lettre. De plus, elle s'est révoltée contre son autorité. Martial est un cerveau brûlé, un vrai colonial. Il la brisera ou la jettera dehors.

— Non !

— Sais-tu *où* ils sont en ce moment ?

— Comment le saurais-je? Parle, tu me fais mal.

— A Marseille, débarqués d'hier : voilà la dépêche.

— Quand arrivent-ils ?

Comme dans une voiture dont le cheval s'est emporté, je me sens secouée de cahots en cahots, en attendant la culbute au fossé ou l'écrasement contre un mur. Pourquoi Nicole ne m'a-

t-elle pas prévenue ? Pourquoi cette arrivée soudaine ? Veut-il me préparer à un malheur plus grand ?

— Tu ne me caches rien ? La petite Marcelle ?

— C'est de Beyfers et de Nicole seuls qu'il s'agit. Il est très malade, ils s'arrêteront à Vichy.

— Je pars les rejoindre !

— Tu feras ce que tu voudras ; à ta place, j'attendrais de plus amples éclaircissemens.

— Mais s'il séquestre Nicole, s'il l'empêche de nous écrire ? Ce silence qu'elle garde est si singulier !

— Non, si elle est coupable.

Il a toujours été vis-à-vis d'elle un aîné sévère, incompréhensif, à cause de la différence d'âge et de caractère, sans doute, mais aussi parce que la franchise de Nicole, qui lui tient tête au besoin, le pique dans son orgueil d'homme.

— Raymond, tu l'accuses bien vite !

— Ce n'est pas moi, c'est son mari.

— Nicole est honnête, j'en jurerais !

— Il ne faut jamais jurer d'une femme.

— Quoi qu'il en puisse être, tu lui dois ton indulgence ; c'est ta sœur...

— Je ne l'en blâme que plus.

Sa dureté me blesse dans ma pitié acquise à la plus faible, à la plus malheureuse. Quand nos enfans sont loin, nous avons beau les aimer, nous ne les plaignons pas de même sorte que si, près de nous, ils laissent deviner ou montrent leur plaie. L'éloignement rend optimiste... Ai-je assez pensé à ce que Nicole pouvait souffrir avec un homme de caractère difficile comme Beyfers, intelligence vive, mais aigrie, tempérament ruiné par les Colonies et une vie antérieure désordonnée ? Cerveau brûlé, a dit Raymond. Pourquoi Nicole l'a-t-elle aimé ? Quel aveuglant magicien que la passion, qui jette l'un vers l'autre deux êtres convaincus de leur bonheur futur et réveillés, le lendemain, ennemis mortels, sans un goût, une idée, un sentiment communs !

Et puis, Nicole, trop fière, ou sévère envers elle-même, par expiation de son erreur, s'est tue. Je l'ai si peu vue d'ailleurs, depuis son mariage Deux mois au Clos-des-Bois, un mois à Toulon · qu'est-ce que cela ? La joie qu'elle éprouvait à me revoir masquait ses tourmens ; et je n'ai pas osé, — quel remords ! — forcer ses confidences. Ses lettres ? Empreintes de mélan-

colie, mais ne se plaignant pas, par crainte de m'attrister. Et là-dessous, pendant ce temps, un drame de douleur sourde se jouait, que je n'ai pas percé. Et je suis mère, et j'ai été, comme tant de mères, trompée par ma facilité à admettre que les difficultés d'un jeune ménage sont transitoires, s'arrangent avec le temps, la douce présence de l'enfant. Peut-être même, qui sait? ai-je été, sans m'en douter, partiale pour Martial Beyfers, dont l'hommage de respect courtois me touchait, et dont le curieux esprit m'intéressait, en m'irritant parfois.

Car enfin, cette jalousie que j'éprouve envers ma belle-fille, je n'ai jamais éprouvé la même pour mon gendre. A quoi peut tenir ce bizarre sentiment, qui vient du plus profond de nous, nous fait haïr dans la femme de notre enfant une rivale, et subir dans le mari de notre fille le ferme compagnon qui la prend en tutelle, qui sera son guide et son soutien ? Est-ce par habitude d'abdiquer toujours devant l'homme, devant son pouvoir et ses responsabilités ? Au théâtre et dans le roman, c'est de la belle-mère tracassant son gendre qu'on rit, personnage de vaudeville ; on ose moins toucher à la belle-mère de la bru, car on la pressent tragique. Mais que vaut Martial au juste ? Je l'ignore, et encore moins ce qu'il est devenu, car on évolue vite sous ces climats qui vous intoxiquent de leur fièvre et de leur demi-délire.

Raymond a un sourire que je n'aime pas, de revanche envers sa sœur. Lui en veut-il de ce que Julia et elle n'aient pas sympathisé au moment de son mariage ; qui sait? peut-être aussi de ce qu'il a cru, à certains momens, voir en moi, si impartiale, une préférence pour elle ?

— Tu ne demandes pas à lire la lettre de Martial ? me dit-il, d'un ton non d'avocat, mais de juge.

— Si, donne.

Il me la tend. Comme l'écriture du pauvre garçon a changé!

« Mon cher Raymond,

« C'est à vous que j'écris, d'abord parce que vous êtes un homme et me comprendrez mieux, et puis parce que vous saurez préparer ma belle-mère au chagrin qui l'attend. Je ne me suis jamais plaint auprès de vous de votre sœur, parce que j'estime inélégant de se plaindre d'une femme, et de sa propre femme ; cependant, son caractère entier et ses idées qui ne

cadrent pas toujours avec les miennes, m'en auraient peut-être donné le droit.

« Remarquez que je ne nie pas mes défauts ; je suis orgueilleux et colère, capable de tout quand on me résiste. J'ai toujours été comme cela, et les fièvres paludéennes, mon foie malade, sans parler des difficultés de carrière, n'ont pas peu contribué à aggraver mon tempérament ; mais tel quel, j'aime Nicole, je suis fortement attaché à elle et à ma fille, et je ne puis admettre que ma femme se révolte et me brave.

« Je puis encore moins admettre qu'elle parle de nous séparer : sous une forme ou une autre je n'y consentirai jamais, dût mon ménage devenir un enfer encore pire qu'il ne l'est, à force de scènes pénibles et violentes.

« Votre sœur là-dessus a été s'imaginer, je ne sais pourquoi, que je la trompais, et elle s'est crue autorisée à s'affranchir des principes de respect de soi-même et de fidélité à la foi jurée, qu'une honnête femme ne doit jamais enfreindre. Elle s'est éprise d'un individu en qui j'avais confiance et que je recevais comme un ami, un drôle auquel il faudra, si cela ne finit pas, que je casse les os ! Les choses ont été si loin que je me décide à ramener Nicole en France. Aussi bien, je ne trouve rien qui me convienne comme emploi dans ces sales administrations.

« Mon cher, la France est un pays fichu. Nous manquons d'hommes d'énergie, et quand il s'en présente un, comme moi, on entrave sa carrière, et on l'abreuve de dégoûts. Je devrais être Gouverneur-général de l'Indo-Chine, et vous verriez comme cela barderait !

« Je compte sur vous et sur la sagesse de votre mère pour m'aider à ramener Nicole dans le droit chemin ; j'ai été à peu près patient jusqu'à présent, mais je n'hésiterais pas à employer les grands moyens, s'il le faut ! Une femme, c'est votre avis, n'est-ce pas ? doit être soumise et fidèle.

« Ma santé est déplorable, et mon premier soin sera de me remettre d'aplomb ; j'ai maigri de dix-huit livres, et Nicole me désespère par là-dessus !

« Cordialement,

« Votre dévoué beau-frère,

« Martial Beyfers. »

Je replie lentement la lettre ; ma main tremble un peu, et j'ai devant les yeux comme un voile.

— Qu'en dis-tu ? demande Raymond.

— Je te répondrai quand j'aurai vu Nicole ; pas avant.

V

Le train roule. Sa course brutale et son bruit de fer ne m'apaisent pas. Un chaos d'images défile dans mon cerveau : mon voyage, Fred et son berceau, l'attitude de Raymond, l'accueil des Barysse, la lettre de Beyfers, et je me sens moulue d'impressions douloureuses, avec deux points plus sensibles : mon petit-fils et ma fille.

Comment n'ai-je pas songé, dans ma précipitation, ce matin, à apporter le cadeau que je destine à Julia, celle de mes broches qu'elle admire le plus, et le petit couvert de vermeil que je réserve à Fred ? Elles ont peut-être cru que je ne donnerais rien ; des présens les eussent amadouées.

En face de moi, un gros monsieur, pénétré de son importance, se donne l'air absorbé, feuillette son calepin, fouille ses poches, avec des moues de lèvres et des haussemens de sourcils pleins de majesté ridicule. Dans un coin, un très jeune couple en voyage de noces ; si jeune, c'est effrayant, on dirait des enfans ; et la vie qui s'étend si longue devant eux !... Ils n'ont pas l'air d'y penser et se mangent des yeux et du sourire.

Ma Nicole ! Je me redis, l'âme à l'étau, la lettre de Martial. Sous le ton de franchise bourrue, je ne sais quoi de louche me frappe, qui pourrait être le secret de l'énigme. Pourquoi Nicole se serait-elle imaginée sans preuves qu'il la trompe ? Une mère ferme les yeux et, comme l'autruche, se cache la tête pour ne pas savoir si son gendre est fidèle ; c'est entendu une fois pour toutes, une de ces vérités consenties ou de ces mensonges sur lesquels nous vivons ; mais si nous voulions être franches ? Pourquoi mon gendre dérogerait-il aux défaillances ordinaires ?

Jeune femme, je n'aurais pas pensé ainsi ; mais depuis tout ce que j'ai vu... Au comité de l'Œuvre de patronage de la Maternité, est-ce que Mme de Pièges et Mme Jouille n'apportent pas parfois sur leurs visages la détresse de leurs filles si malheureuses ? Elles n'en parlent jamais et n'en parleront que si le ménage se dissout ; alors elles prennent leur revanche, comme

Mme Alphéry, qui traîne son gredin de gendre dans une boue méritée.

Pourquoi Martial n'aurait-il pas trompé Nicole? D'origine créole, il a un sang vif; et ces pays exotiques encouragent le laisser aller. Qu'avec cela il aime Nicole, c'est à quoi notre fierté de femme ne peut consentir et s'indigne, et cependant ces choses sont.

La fidélité de mon mari ne prouve rien contre la polygamie furtive ou avérée de la plupart.

Excuser Nicole? Non. L'adultère féminin est une ignominie. Mais il ne faut pas que mon bonheur passé me rende trop rigide. Nicole est-elle coupable? Dans quelle mesure l'est-elle? Ce serait trop affreux qu'elle eût aimé un misérable sans scrupule! Non, je ne puis le croire! Je veux ne lui infliger ma sévérité qu'à bon escient. Quel supplice de ne pas savoir; elle est à quelques heures de distance en rapide, certainement malheureuse; et je continue à me mouvoir dans mon étroit cercle personnel, au lieu de m'évader pour courir à elle.

Peut-être vais-je trouver un télégramme en arrivant!

Le carton à chapeau de la petite mariée vient de leur tomber sur la tête, ils rient de si bon cœur qu'on voudrait rire avec eux; et pourtant je n'en ai guère envie. Je repense maintenant aux embarras d'argent de Raymond. Dit-il la vérité? Ah! ces femmes qui le forcent à travailler tant et presque à la grosse! Le métier d'avocat n'est respectable qu'exercé avec une hauteur de conscience absolue, un choix réfléchi de la moralité des cliens. Plusieurs fois j'ai été surprise de voir Raymond apporter l'autorité de son nom et l'appui de son beau talent à des causes, je ne dirai pas suspectes, mais douteuses. Mes scrupules l'ont fait sourire : « C'est le métier, voyons! » Et je sais bien qu'il a défendu d'honnêtes gens, dans cette captation de testament du jeune... comment donc? et la séquestration de cette jeune Italienne. Mais pourtant, je vois poindre un grand danger; que d'ambitieux manquent leur ascension et se rompent le cou pour avoir voulu monter trop vite! Des dettes pressantes; cela m'obsède!

Melun! Le vieux gros monsieur risque de tomber en descendant; départ aussi du jeune couple qui pouffe. Quelqu'un entre : c'est Me Orologé, notaire à Fontainebleau, qui nous a rendu quelques petits services. Il me tire un coup de chapeau empressé.

— Madame, j'ai bien l'honneur...

Propos quelconques sur le temps, les rhumatismes qui le taquinent; il habite trop près de la forêt; examen des conditions de salubrité, et après m'avoir demandé si le voisinage de la rivière, au Bas-Samois, ne nous incommode pas, ma mère surtout, il cligne un œil malicieux et me coule à mi-voix :

— S'il vous prenait jamais fantaisie, madame, de vous défaire du Clos-des-Bois, je crois pouvoir vous avertir que j'ai un acheteur tout prêt...

— Mais je n'ai aucune envie...

— Et qui ne regarderait pas au prix...

— Je tiens à cette propriété.

— Je le conçois, elle semble des plus agréables; mais enfin, une bonne affaire peut tenter quelquefois. Je ne vous dis cela, madame, qu'à titre confidentiel.

— Je ne compte pas vendre.

— On ne sait jamais... dit-il avec ce scepticisme des gens de loi qui ont apprécié l'inconstance des êtres et les contre-coups du sort : testamens révoqués, procès inattendus.

Vendre le Clos-des-Bois que Pierre aimait tant? Jamais. C'est la dernière retraite de ma mère, et j'espère bien y mourir.

Fontainebleau : Toussaint m'attend à la gare et Minerve trotte allégrement vers l'écurie. Il fait frais; l'odeur des bois s'exhale, verte et crue; puis la brume du fleuve. Les Plâtreries; déjà le décor n'est plus qu'une masse noire confuse, où coule en bleu d'étain, seul, le reflet de l'eau. J'ai un léger frisson : la fatigue de cette journée trop pleine; il me semble qu'il y a des mois que je suis partie.

Envolée, mon ivresse de ce matin. J'étais si heureuse de me savoir un petit-fils. Eh bien! je l'ai, ce mignon, ou plutôt les Raymond l'ont; il est superbe, il vivra : cela seul doit compter à mes yeux. Quant à Nicole, l'appréhension m'étreint : l'obscurité qui m'entoure et me pénètre. Une lumière là-bas. La voiture tourne, roule entre les pelouses; le perron s'éclaire d'un photophore que la jeune Margot lève en me souhaitant la bienvenue.

— Ma mère! Tout va bien?

Tout va bien. Mme de Greuzes est en bonne santé. Il faut cependant que je dise à Renaude, à Margot, à notre cuisinière, la femme de Toussaint qui sort exprès de sa cuisine, que le petit garçon est magnifique, ce qui réjouit fort les braves gens. Mais

de Nicole, aucune nouvelle. Montée dans ma chambre, Renaude me remet une carte de visite.

Je lis :

C. Raynal.

Ce nom inattendu et lointain me produit un singulier effet; a rencontre est bien étrange, qui ressuscite, en cette minute de crise, un ancien ami. Ce ne peut être que le commandant Raynal! Allons! aucune émotion ne me sera épargnée aujourd'hui; celle-ci est presque de trop : elle aurait dû se produire en un moment de calme où elle eût été bien accueillie, où j'aurais eu le temps d'en sentir la grave douceur.

Renaude ajouta :

— Ce Monsieur a été embarrassé au possible de ne pas rencontrer Madame; il a beaucoup insisté pour savoir si elle rentrerait ce soir. Il a dit qu'il fallait absolument qu'il vît Madame et qu'il reviendrait ce soir avant neuf heures.

Au dos de la carte, je lis, tracée au crayon, une urgente prière d'être reçu. Ce brave Raynal! Voilà qui est singulier!... Il a dû vieillir, comme moi, depuis le temps où il m'a demandée en mariage. Renaude l'a-t-elle reconnu? Je suis surprise qu'elle ne me le dise pas. Je ne sais quelle pudeur ferme ma bouche, la fatigue aussi.

Qu'il est reposant, malgré le poids qui m'accable, de me retrouver dans ma maison; les visages familiers ne me témoignent que sympathie et respect; les murs, les meubles ne me parlent que de chers souvenirs; les objets les plus usuels sont des témoins muets et des amis obscurs. Je me retrouve en un gîte de paix, où l'animal traqué peut respirer. Il me semble, dans le grand silence, que l'apaisement souhaité descend pour quelques minutes en moi. Le temps de chausser mes mules, de mettre cette robe de maison aux plis amples qui épouse la forme de mes membres : je vais rendre compte de ma journée à ma mère.

Je la trouve dans son grand fauteuil, à l'angle de la cheminée où brûlent des pommes de pin et une bourrée de fagots. Elle étend ses petites mains mortes à la flamme, ces mains dont la petitesse jadis fut vantée. Ainsi éclairée du visage, et toute noire et rétrécie, elle a l'air d'une vieille, si vieille menue chose à peine encore vivante, avec son teint flétri et comme minéralisé.

Elle m'interroge à peine; c'est l'heure où, lasse de sa journée vide, elle parle peu et semble s'enfoncer dans le recul du passé. Que voit-elle danser dans le jeu des étincelles et la palpitante clarté : des bals qui chatoient, des brouhahas de fête, de séduisans visages?... L'Empire... L'Autrefois devenu déjà de l'Histoire et de la légende, une époque qui se lit dans les livres?...

Je lui parle de son arrière-petit-fils : elle dit seulement :

— Ah! il est beau?

Et un peu après :

— Est-ce qu'il ressemble à Jean?

Son fils à elle, qu'elle n'oublie pas, la seule place peut-être encore qui, dans son cœur racorni, ne soit pas en jachère.

Et elle retombe dans son mutisme dont le repas frugal ne la tirera pas. Je la regarde, et parfois mes lèvres bougent comme si j'allais parler. J'aurais besoin de me confier, de me détendre en racontant tout ce que j'ai vu, entendu, éprouvé. Elle fait un effort et me dit :

— Une vitre de la serre est cassée, et il faudra qu'on répare le robinet du bassin.

Oui, elle ne vit plus guère que dans le présent, l'immédiat, ces heures et ces minutes qui lui sont comptées. Et tout de même, dans cette solitude morale et auprès de cette petite ombre, je me sens moins seule qu'au déjeuner, à la table de Raymond, quand lui, Laure Barysse, le petit Férat, Buyle et Manuële riaient ou parlaient fort. Entre ma mère taciturne et moi, il subsiste du moins un lien d'égards mutuels, la fidélité à la mémoire des absens, et cette tradition d'habitudes si anciennes qu'elles sont devenues les rites d'une religion profane : la dignité de soi.

La venue insolite du commandant Raynal se rappelle à moi, comme nous sortons de table; de nouveau j'appartiens à ce flot de la vie qui depuis ce matin m'entraîne. Pourquoi lui? Que me veut-il?...

Ma mère se met au lit aussitôt après le dîner; je ne la laisse que lorsque j'ai bordé son drap. Compagne de son insomnie, une veilleuse brûle sur une petite table et tremblote. Étendue les mains jointes, toute raide, ma mère prend alors un aspect impressionnant. Je l'ai embrassée, elle se laisse faire.

— Bonsoir, mère.

— Bonsoir, Charlotte.

La veilleuse éclaire mollement les vieux fauteuils Empire, les portraits de mon père et de mon frère, un bahut incrusté noir, rouge et blanc, que je connais depuis ma plus tendre enfance : ce sont ces derniers meubles, ceux auxquels, il y a dix ans, elle tenait encore, elle qui maintenant ne tient plus à rien.

Sitôt dans ma chambre, Renaude m'annonce que M. Raynal est au petit salon. On a allumé les lampes.

Je me demande si je vais descendre ainsi ou remettre une robe de ville ; coquette, à présent? Tout cela est si loin... J'arrange un peu seulement ma coiffure, et, descendant, je me trouve en face, non du commandant à moustache grise, mais d'un homme jeune à barbe blonde, visage énergique et franc. Je m'étonne :

— Pardon, monsieur, on m'avait dit M. Raynal, et votre carte...

Il s'est incliné avec trouble ; son regard très clair, très pur, se fixe sur moi avec une expression indéfinissable d'effusion, comme s'il me connaissait depuis longtemps, et craignait tout de cette entrevue.

— Je m'excuse, madame, de la surprise que je vous cause. Vous avez pu croire que le visiteur importun qui force votre porte n'était autre que l'ex-commandant Raynal, un de vos amis les plus respectueux et les plus fidèles. Je ne suis que son beau-fils, Charles Raynal, et si je porte son nom, c'est par suite d'une adoption morale et généreuse de sa part ; il n'a pas eu d'autres enfans et a bien voulu nous considérer, ma sœur et moi, comme les siens.

— Asseyez-vous, monsieur... Ce nom, en effet...

— Bien que la loi m'inflige celui d'un père que je n'ai jamais connu, car il avait abandonné notre mère avant ma naissance, je réponds au désir de M. Raynal en portant, et du mieux que je puis, son nom qui est synonyme d'honneur et de droiture...

Cela me fait du bien d'entendre dire cela, et avec cette conviction chaleureuse. Il se dégage de ce M. Charles Raynal un attrait immédiat de sympathie. Sous son air de jeunesse, et malgré son émotion, la maturité précoce s'affirme dans son regard et l'expression de maîtrise de toute sa personne.

— Je voudrais, madame, que cette présentation insolite, sous un nom qui vous est connu...

— Et que je n'ai jamais oublié, fis-je.

— ...me pût créer auprès de vous des auspices favorables. Je vous supplie de reporter sur moi, que vous ne connaissez pas, malheureusement, quelque bienveillance garantie par ces titres...

Je ne demande qu'à bien l'accueillir, mais je ne saisis pas.

— Vous voyez un homme désespéré, madame. Ce que j'ai à vous dire est tellement délicat; ma démarche a quelque chose de si incorrect, j'ai si peur que vous me jugiez mal avant de m'avoir entendu jusqu'au bout, que je ne sais par où ni comment commencer...

Je suis à cent lieues... folie de jeune homme, catastrophe d'argent qu'il n'ose avouer à son beau-père?... Mais pourquoi serait-ce à moi que?...

Il reprend avec fièvre :

— Toute cette journée, j'ai rôdé comme un fou dans la forêt, revenant à votre porte, où j'ai sonné deux fois, pour savoir si vous étiez de retour... Je vois que mon nom, j'entends en ce qui me touche personnellement, ne vous apprend rien, et que vous ignoriez ma présence à Hanoï...

J'ai sursauté :

— A Hanoï?...

Est-ce que, quoi?... Que va-t-il dire? Il baisse la voix :

— J'ai été en relations fréquentes pendant trois mois avec M. et Mme Martial Beyfers. Ah! madame, je vous en supplie, si vous savez quelque chose, venez à mon secours! Dites-moi que madame votre fille a quitté cette ville où elle serait morte de désespoir; dites-moi que vous allez l'accueillir avec toute votre tendresse et la sauver de l'homme qui la brutalise et la torture! Madame, je vous en conjure respectueusement, rassurez-moi; je ne puis rien, je ne suis rien, je n'ai aucun droit pour protéger Mme Nicole, je ne pourrais que lui nuire; d'ailleurs, je lui ai juré de partir. Je me suis embarqué, la laissant seule, livrée à sa brute de mari; et il m'a fallu pour cela un affreux courage, croyez-le. A peine en France, depuis huit jours, j'apprends que ma sœur est mourante. Je pars dans une heure pour la rejoindre. Elle habite Moscou. Vous voyez que vous pouvez avoir pitié de moi. Je ne suis pas un malhonnête homme, et je suis atrocement malheureux!

J'ai cru que Charles Raynal allait pleurer, et cette faiblesse que je ne puis supporter chez un homme, parce qu'elle m'attendrit, cette fois m'impatiente et m'irrite. Ainsi, j'ai devant les

yeux l'individu auquel Beyfers menace de casser les os. Il n'a pas l'air fourbe, cependant, mais tout ce qu'il me raconte sans ordre, d'un ton haché, est incompréhensible : je dis simplement, au prix d'un rude effort :

— Soyez calme; vous le voyez, malgré le bouleversement que me causent vos paroles, j'essaie de comprendre : expliquez-vous.

Il m'a regardée avec effarement. S'imagine-t-il m'avoir tout dit en trois phrases? On le croirait. C'est moi qui l'interroge :

— Vous avez dit que ma fille était malheureuse et que...

— Malheureuse ! dites suppliciée, en proie à un alcoolique, à un dégénéré qui, sous ses yeux, lui inflige les plus cruelles blessures d'amour-propre, la trompe avec impudeur dans sa propre maison, se livre à des fureurs qui mettraient, en se prolongeant, je vous le répète, la vie de Mme Nicole en danger !

J'ai répondu avec dignité :

— Je ne puis juger, monsieur, des dissentimens qui se seraient produits, dites-vous, entre mon gendre et ma fille. La confiance de Nicole seule m'éclairera à cet égard. Car enfin, à quel titre lui témoignez-vous cet intérêt, en des questions qui, si pénibles qu'elles soient, ne regardent que les deux époux et leur famille?

Il s'est redressé :

— A quel titre? Mais, madame...

J'ai lu dans ses yeux : « Parce que j'aime Nicole ! »

Et j'ai senti mon cœur chavirer d'angoisse et de pitié; puis aussitôt je me révolte contre cet intrus qui n'avait rien, non, rien à se permettre, et à qui il était interdit d'aimer une femme en puissance de mari, une mère qui se doit à sa fille. Il a dit avec ferveur, les mains sur ses genoux et la tête basse, qu'il relève peu à peu :

— Madame, j'ai pour Mme Beyfers l'admiration la plus déférente et la plus dévouée. Reçu dans sa maison pendant le séjour de trois mois que j'ai dû faire à Hanoï, assez souffrant, j'ai pu apprécier ses admirables qualités, sa noblesse, son énergie, sa perfection maternelle vis-à-vis de sa délicieuse Pomme-Rose...

Il se reprit :

— De sa fille Marcelle.

— Ah ! fis-je, pauvre petite !

— Oui, pauvre petite... elle en a trop vu et entendu pour un petit cerveau de quatre ans...

Ces imputations contre Martial me froissent, non que je me les déclare mensongères, — exagérées par la passion, tout au plus, — mais parce qu'elles ne sont pas recevables. De quel droit se ferait-il accusateur, ce monsieur qui a l'aplomb d'aimer ma fille, et qui le lui a dit, sans doute?...

Cela me crispe de ne pas savoir ce qui s'est passé entre elle et lui. Comment douter, d'autre part, qu'il ne dise la vérité? Son accent chevaleresque ne peut mentir. Et s'il ne s'agissait pas de ma Nicole, de ma propre fille, de sa réputation, de son bonheur, s'il était question d'une autre, je prendrais peut-être parti pour lui. Il a pu se montrer imprudent, maladroit, mais non vil : de cela, j'en mettrais ma main au feu !

Il a gardé une extrême candeur, avec une gaucherie qui ne manque pas de grâce ; je le comprends, quand il me dit que sa mère est morte il y a une douzaine d'années ; — pourquoi suis-je si remuée de l'apprendre?

Mais Nicole? L'aime-t-elle aussi? Le lui a-t-elle avoué? Il ne me le dira pas, et je ne puis exiger qu'il me le dise : ma pudeur maternelle s'y refuse autant que ma fierté. Tout ce que je tire encore de lui, c'est que, sans la crainte de déplaire à Nicole et l'impossibilité de lui tuer son mari, il n'aurait pas hésité à provoquer Beyfers, et, dit-il sans forfanterie, avec des chances de le guérir à jamais de sa frénésie.

— Je tire bien l'épée et je casse un œuf au revolver à cinquante mètres.

Dieu merci! Il n'eût plus manqué que cela!... L'heure s'avance; il a consulté sa montre, il faut qu'il regagne Fontainebleau à pied et y prenne le train de nuit. Demain, le Nord-Express. Trouvera-t-il, à Moscou, sa sœur encore en vie? Il se lève et d'une voix pénétrée :

— Je ne sais quand je vous reverrai. Mais voici notre adresse que je vous prie de conserver.

Je l'interromps, avec l'impression mécontente que me laisse cet entretien incomplet, à vide :

— Mais enfin, monsieur, votre démarche a un autre but, lequel?

Il y arrive, enfin!

— Madame, j'ignore ce que les événemens décideront : en

obéissant à la volonté, à la prière de Nicole, — cette fois, il l'appelle ainsi, comme un frère sa sœur, ou un amant sa maîtresse, et j'en éprouve une horripilation, — je fais un sacrifice dont vous ne pouvez mesurer l'étendue, Je pars un peu rassuré de vous avoir vue, car il me semble à présent vous avoir toujours connue ; et votre bonté...

— Ne vous y fiez pas, ai-je dit sévèrement ; vous ne savez à quel point je...

— Si, votre bonté !... Et alors, j'implore de vous seulement ceci : Que Nicole sache que si un jour, — je dis : un jour, — on ne sait ce qui peut arriver... elle devenait libre, il existe un homme dont le cœur ne bat que pour elle ; un homme qui se ferait tuer demain, si elle l'exigeait ; un homme qui, si elle consentait alors à accepter sa foi, serait trop heureux et trop fier de lui consacrer son existence entière.

— Ne pensez plus à ces folies, monsieur !

J'aurais voulu arrêter dans sa gorge ces mots décisifs et inutiles : Nicole est une honnête femme, elle ne divorcera pas et ne sera pas libre. Il a lu ma pensée et, avec un profond soupir :

— Me pardonnerez-vous, madame, le tourment que je vous apporte ?

J'ai répondu seulement après une hésitation :

— Vous direz mon souvenir au commandant Raynal.

Il s'est incliné. J'ai pris la lampe et l'ai éclairé dans le vestibule ; la nuit est claire. Toussaint va lui ouvrir la petite porte du jardin.

— Adieu, madame.

Il est parti à grands pas, dans le noir. Je l'ai perdu de vue. Un immense silence est retombé sur lui.

PAUL MARGUERITTE.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

MME DE STAËL ET M. NECKER

D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE INÉDITE

V [1]

MADAME DE STAËL A METZ

Nous avons laissé Mme de Staël éplorée, s'arrachant de Paris pour obéir à un ordre arbitraire, s'attardant aux portes et prenant enfin, après de longues hésitations, la route de l'Allemagne. Ce n'était pas une résolution brusque qui la déterminait à adopter cette route plutôt que celle qui l'aurait ramenée à Coppet. Elle ne faisait au contraire que mettre à exécution un dessein conçu depuis longtemps, tantôt abandonné, tantôt repris, suivant les circonstances qu'elle traversait. Avant de l'accompagner, d'étape en étape, au cours de ce voyage qui devait durer depuis octobre 1803 jusqu'en avril 1804, et de reprendre la publication des lettres adressées par elle à son père, de Metz, de Weimar, de Berlin, en les entremêlant de quelques fragmens des réponses de M. Necker, je voudrais remonter de quelques années en arrière et montrer comment, après avoir témoigné peu de goût, et même quelque dédain pour la littérature allemande, Mme de Staël en était arrivée peu à peu à reconnaître qu'il y avait, de l'autre côté du Rhin, une province intellectuelle de l'Europe qui valait la peine d'être explorée, et pourquoi elle avait résolu d'entreprendre elle-même cette exploration.

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 1er et 15 mars et 1er avril,

I

Dans les premiers jours de mars 1796, Meister, le collaborateur et le continuateur de la *Correspondance littéraire* de Grimm, et, de tout temps, l'ami de la famille Necker, avait écrit à Mme de Staël pour lui proposer de venir à Zurich où Wieland passait quelques semaines et d'y faire connaissance avec l'auteur d'*Oberon*. Le 18 mars, Mme de Staël lui répondait de Coppet : « Aller à Zurich pour un auteur allemand, quelque célèbre qu'il soit, c'est ce que vous ne me verrez pas faire. Je crois savoir déjà tout ce qui se dit en allemand et même cinquante ans de ce qui se dira. Ce que j'aime d'eux, c'est leur talent, mais non pas leur esprit, et, en conversation, il n'y a que l'esprit. » Il est vrai que, quelques mois après, elle écrivait dans une autre lettre à Meister : « Avez-vous pensé par hasard à faire à Wieland des coquetteries pour moi. Des coquetteries, cela va à tout (1). »

Malgré cette opinion un peu dédaigneuse des Allemands, elle n'en priait pas moins le même Meister de lui trouver un traducteur pour son ouvrage : *De l'Influence des passions sur le bonheur des nations*, et elle le chargeait d'en faire parvenir deux exemplaires, l'un à Wieland, l'autre à Gœthe. Gœthe répondait, l'année suivante, à cet hommage. Le 22 avril 1797, Mme de Staël écrivait à Meister : « Gœthe m'a envoyé, avec la plus superbe reliure possible, un roman de lui nommé *Williams* (*sic*) *Meister*. Comme il était en allemand, je n'ai pu qu'admirer la reliure. Benjamin assure, entre nous, que je suis mieux partagée que lui qui l'a lu. Mais il faut que, dans votre bonté, vous fassiez parvenir à Gœthe un remerciement superbe qui jette un voile sur mon ignorance et parle beaucoup de ma reconnaissance et de mon admiration pour l'auteur de *Werther* (2). »

Ainsi, en 1797, Mme de Staël avouait ne pas savoir un mot d'allemand, et il est infiniment probable que, de toute la littérature allemande, elle ne connaissait que *Werther*, dont une première traduction avait paru en 1776, peut-être encore les *Idylles* de Gessner, qui du reste était Zurichois, et les *Brigands* de Schiller qui, aux débuts de la Révolution, avaient été traduits

(1) *Lettres inédites de Mme de Staël à M. Henri Meister*, publiées par MM. Paul Usteri et Eugène Ritter, p. 137-142.

(2) *Ibid.*, p. 146.

et joués à Paris. Cette ignorance lui était commune avec toute la génération des beaux esprits du XVIIIe siècle, au milieu desquels elle avait grandi et brillé dans sa première jeunesse. Pour toute cette génération, la littérature anglaise était, en fait de littératures étrangères, presque la seule qui existât. On sait les larmes que non seulement les femmes, mais les hommes sensibles versaient sur les infortunes des héroïnes de Richardson et l'enthousiasme qu'inspiraient les vertus de ses héros. A son entrée dans la vie, Mme de Staël avait partagé cette admiration : « L'enlèvement de Clarisse, disait-elle, a été un des événemens de ma jeunesse. » Mais ce n'était encore que l'engouement d'une jeune fille romanesque qui s'éprenait d'une égale passion pour *la Nouvelle Héloïse* et dont les lettres sur Jean-Jacques Rousseau furent le premier écrit. Quelques années devaient encore s'écouler avant que son goût pour la littérature du Nord se développât. Cette littérature convenait à certains côtés de sa nature, à la fois ardente et triste, accessible aux plus nobles passions humaines et toujours prête à s'y livrer, mais entretenant aussi le sentiment du néant de la vie et tourmentée du problème de la destinée. On sent le changement apporté par les années, lorsqu'en 1800 elle publia son ouvrage intitulé : *De la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. « La poésie mélancolique, écrit-elle, est la poésie la plus d'accord avec la philosophie. La tristesse fait pénétrer bien plus avant dans le caractère et la destinée de l'homme que toute autre disposition de l'âme. Les poètes anglais qui ont succédé aux bardes écossais (1) ont ajouté à leurs tableaux les réflexions et les idées que ces tableaux doivent faire naître, mais ils ont conservé l'imagination du Nord, celle qui plaît sur le bord de la mer, au bruit des vents, dans les bruyères sauvages, celle enfin qui porte vers l'avenir, vers un autre monde, l'âme fatiguée de sa destinée. L'imagination des hommes du Nord s'élance au delà de cette terre dont ils habitent les confins ; elle s'élance à travers les nuages qui bordent leur horizon et semblent représenter l'obscur passage de la vie à l'éternité. » Elle trouvait que la poésie anglaise savait mieux parler la langue de l'amour que la poésie grecque ou italienne. « Les vers de Thompson, a-t-elle écrit également, me touchent plus que les

(1) Comme toute sa génération et en particulier comme Bonaparte, Mme de Staël admirait beaucoup Ossian, dont les poèmes passaient encore pour authentiques.

sonnets de Pétrarque. J'aime mieux les poésies de Grey que les chansons d'Anacréon (1). »

Lorsque Mme de Staël écrivait ces lignes, la littérature anglaise était, parmi les littératures des peuples du Nord, la seule dont elle pût parler en véritable connaissance de cause. Par les chapitres qu'elle lui a consacrés, entre autres par celui sur Shakspeare qui va bien au delà de ce qu'en avait écrit Voltaire, on voit que le théâtre, la poésie et les romans anglais lui étaient familiers. A la littérature allemande qui, dit-elle, ne date que de ce siècle, — et c'est là une affirmation un peu absolue, — elle ne consacre qu'un court chapitre. Elle fait brièvement mention de Gœthe dont elle parle avec enthousiasme, mais seulement à propos de *Werther*, de Klopstock, dont elle connaissait la *Messiade* et de Schiller, dont elle se borne à dire que « ses tragédies contiennent des beautés qui supposent toujours une âme forte. » Son ignorance de la langue allemande l'a visiblement gênée. « Les livres dont vous avez la bonté de me donner la note, écrit-elle à Meister, ne sont-ils pas presque tous en allemand? Je ne l'ai pas appris depuis votre départ (2). » Elle n'en continuait pas moins à se préoccuper de l'opinion allemande sur son compte et à être désireuse de faire pénétrer son nom au delà du Rhin. Elle demandait à Meister de lui procurer un traducteur pour un de ses écrits politiques et d'en faire parvenir à Gœthe un exemplaire. Elle ajoute : « En voilà assez de l'auteur femelle. » Ce n'est qu'en 1800 qu'elle prend son parti de se mettre à étudier l'allemand, mais c'est d'abord avec peu de goût. « Je continue l'allemand avec résignation, écrit-elle à Meister, mais je ne conçois pas comment vous avez fait pour écrire si bien le français en sachant si bien l'allemand ; il me semble que l'un exclut l'autre. » Bientôt cependant elle s'enflamme pour cette littérature dont, si peu d'années auparavant, elle parlait avec tant de dédain, et elle s'adresse encore à Meister, qui est son intermédiaire habituel avec l'Allemagne. « Vous allez me trouver bien importune, mais l'ardeur de l'allemand me transporte, » et elle lui demande s'il pourrait lui faire envoyer trois romans allemands dont elle lui donne les titres, un ouvrage intitulé : *le Dictionnaire des deux nations*, les œuvres

(1) *Œuvres complètes de Mme de Staël*, t. IV. *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, p. 257 et *passim*.

(2) *Lettres de Mme de Staël à Henri Meister*, 27 août 1799, p. 162 et *passim*.

dramatiques de Gœthe « et la dernière pièce de Schiller intitulée : *Wallstein.* » Elle s'inquiète en même temps de savoir ce qu'en Allemagne on pense de son ouvrage sur la *Littérature.* « Le duc de Brunswick, écrit-elle, dit des biens infinis de mon ouvrage. Toute démocrate que je sois, cela m'a fait plaisir. Ne vous en est-il rien revenu d'Allemagne et savez-vous si l'on le traduit? Je voudrais qu'il le fût sur la seconde édition. »

D'où vient ce changement dans les dispositions de Mme de Staël, cette ardeur après ce dédain? On a voulu voir dans sa prédilection pour la littérature des peuples du Nord je ne sais quel mystère atavique. On a rappelé que les Necker étaient d'origine, d'abord irlandaise, puis allemande, et que le grand-père de Mme de Staël était né à Custrin sur les bords de la mer Baltique. Je ne crois pas qu'il faille aller chercher si loin d'aussi obscures raisons. C'est bien plutôt que, depuis deux ou trois ans, un ven venant d'Allemagne avait soufflé sur la France et que les relations littéraires des deux pays avaient changé. Ils avaient cessé de s'ignorer. Nombre de Français qui, durant les années orageuses de la Révolution et du Directoire, avaient dû chercher un refuge en Allemagne rentraient peu à peu en France. Parmi eux figuraient un certain nombre d'amis de Mme de Staël : Suard, Chênedollé, Gérando, Camille Jordan, qui formaient précisément sa société intime, sans parler de Benjamin Constant, qui y avait vécu et s'y était même marié dans sa jeunesse. Elle était liée également avec Adrien de Lezay, pour lequelle elle faisait venir le *Don Carlos* de Schiller, dont Lezay publiait une traduction en l'an VIII. Les rares Allemands qui séjournaient à Paris fréquentaient ce petit groupe, entre autres Jacobi et Guillaume de Humboldt qu'elle devait retrouver plus tard à Rome et qui s'offrit à lui donner quelques leçons d'allemand. On parlait souvent de l'Allemagne, qui n'était déjà plus l'Allemagne féodale et princière d'autrefois, où les idées nouvelles, issues de la Révolution française, avaient fait peu à peu leur chemin, portées en partie au delà du Rhin par nos soldats, car les idées cheminent souvent avec les armées, où la période qu'on a appelée *Sturm und Drang*, la période d'orage, avait préparé l'émancipation des esprits. Cette période d'orage ne pouvait manquer d'intéresser Mme de Staël, qu'à cette même époque, dans sa correspondance intime avec Mme de Beaumont, Joubert appelait souvent « le tourbillon. » Sa curiosité et son imagination étaient ainsi

depuis quelque temps déjà, tournées vers l'Allemagne, lorsqu'elle entra en relations par lettres avec un homme qui exerça sur elle une influence décisive et qui l'initia en particulier à la philosophie allemande, avec Charles de Villers. Comme il sera plusieurs fois question de Villers dans les lettres adressées par Mme de Staël à son père, et comme nous la verrons s'attarder assez longtemps à Metz en sa compagnie, il ne paraîtra peut-être pas sans intérêt d'entrer dans quelques détails biographiques sur ce personnage qui eut son heure de demi-célébrité, mais qui avait été singulièrement oublié, jusqu'au jour où des travaux récens ont attiré de nouveau l'attention sur lui (1).

II

Charles de Villers ou plutôt Villers, car il paraît bien que son père n'avait point droit à la particule dont il faisait précéder son nom, était né en 1765 à Bouley, petite ville de Lorraine située entre Metz et Sarrebrück. Après avoir été élevé chez les Bénédictins de Metz, il entrait à quinze ans, non sans quelque difficulté et par la protection d'un oncle maternel, — sa mère était de petite noblesse, — dans le corps royal d'artillerie dont l'accès ne s'ouvrait qu'aux jeunes gentilshommes. Il y fit un chemin assez rapide et était déjà second lieutenant à 18 ans. Fort agréable cavalier, habile à bien tourner les chansons, les petits vers et les madrigaux, Villers eut beaucoup de succès mondains, dans les différentes villes où il tint garnison. Il excellait dans la comédie de salon. A Besançon, il joua, paraît-il, les rôles de jeune premier avec une conviction particulière auprès d'une certaine Mme Anthoine que nous verrons reparaître. En 1783, il fut envoyé à Strasbourg. Cagliostro y séjournait alors avec sa femme, une fort belle Italienne. Villers profita de l'occasion pour s'initier aux doctrines du magnétisme tout en faisant la cour à la femme de Cagliostro. Un ressouvenir de cette situation lui inspira même un roman intitulé ; *le Magnétiseur amoureux*, qui faillit lui occasionner quelque désagrément dans sa carrière, l'ouvrage ayant été mis au pilon.

(1) Consulter en particulier sur Villers une *Vie* très bien faite, publiée à Paris et à Genève en 1909, par M. Louis Wittmer, une étude très intéressante du regretté Joseph Texte dans la *Revue d'Histoire littéraire* de janvier 1898, enfin un article de M. Paul Gautier paru ici même dans la livraison du 1er mars 1906.

La Révolution survint. Villers traversa une courte période d'enthousiasme, mais, bientôt, dégoûté des excès dont il était témoin, il publia coup sur coup plusieurs brochures contre-révolutionnaires, qui rendirent sa situation périlleuse, d'autant qu'il était poursuivi par la haine du mari de Mme Anthoine, devenu un personnage politique important. Aussi prit-il son parti d'émigrer à la fin de 1792, et d'aller rejoindre l'armée de Condé. Après la défaite des troupes royalistes, il crut pouvoir rentrer en France; mais aussitôt dénoncé, il émigra de nouveau et cette fois définitivement, en ce sens du moins qu'il ne devait plus revenir en France qu'à de rares intervalles et toujours pour un temps très court, car il fit sa patrie de l'Allemagne. Après avoir erré quelque temps de ville en ville, il finit, en 1796, par s'établir à Gœttingue et, bien qu'âgé de trente et un ans, il s'inscrivit comme étudiant à l'Université qui comptait des professeurs alors célèbres en Allemagne.

Au nombre de ces professeurs se trouvait l'historien Schlötzer. Schlötzer avait une fille qui répondait au prénom de Dorothée. Mlle Dorothée Schlötzer était elle-même doctoresse de l'Université. Elle se prit de tendresse pour cet étudiant un peu mûr, et, dit un des biographes de Villers (1), « elle entreprit avec succès de le germaniser. » Cependant elle se défendit toujours modestement de l'influence qu'elle avait exercée sur lui, car, bien des années après, en réponse à l'un des rédacteurs de la *Biographie Michaud*, qui lui demandait des renseignemens pour consacrer à Villers une notice, elle écrivait : « Je serais obligée de trop parler de moi, ce que je ne puis faire, car, vraiment, une bien petite part me revient de son initiation à la littérature allemande. »

De son côté, Villers aidait Dorothée à se « franciser » et trouvant sans doute qu'on lui enseignait le français d'une façon trop pédante, il écrivit à son intention un petit traité intitulé : *Lettre à Mlle D. S. sur l'abus des grammaires dans l'étude du français et sur la meilleure méthode d'apprendre cette langue.* Cette initiation littéraire et grammaticale réciproque fut l'origine d'une relation qui, après une courte période de séparation, se renoua et se fortifia au point de les enchaîner pour toujours l'un à l'autre. Après dix-huit mois de séjour à Gœttingue,

(1) *Charles de Villers*, par Louis Wittmer, p. 15.

dégoûté de l'Allemagne par la difficulté de s'y créer une situation, Villlers avait fait le projet de partir pour Saint-Pétersbourg où un de ses frères servait dans l'armée russe. Pour s'embarquer, il gagna Lubeck. Mais à Lubeck, il retrouva Dorothée Schlötzer, devenue la femme d'un gros bourgeois de la ville, le sénateur de Rodde. Elle eut l'art de le retenir, et même de le fixer à Lubeck, où il s'établit définitivement. Désormais la vie de Villers devient inséparable de celle de Mme de Rodde, sans que le mari de celle-ci paraisse y avoir trouvé à redire. Le sénateur de Rodde, Mme de Rodde et Villers constituent une sorte de ménage à trois, comme on en voyait parfois au XVIIIe siècle. Villers vit et voyage avec eux, soit qu'il accompagne le sénateur et sa femme dans leurs pérégrinations, soit au contraire que Mme de Rodde voyage seule avec lui. C'est à elle que, mourant en 1815 d'une mort prématurée, il laissera tous ses papiers. Elle veillera avec sollicitude sur sa mémoire; c'est à elle que les biographes de Villers s'adresseront, et elle finira par léguer tous les papiers de Villers à la bibliothèque de Hambourg où ils sont encore aujourd'hui.

De ce premier séjour à Gœttingue où Villers devait revenir à la fin de sa vie, puis de son établissement à Lubeck date l'enthousiasme de Villers pour la littérature allemande qu'il allait bientôt communiquer à Mme de Staël. Revenant onze ans après sur cette époque de sa vie, il écrivait :

Né Français, j'ai été nourri de lectures françaises et longtemps je fus passionné pour la littérature de mon pays. Quand je commençai à pénétrer dans le sanctuaire des muses teutoniques, je fus frappé d'étonnement de tout ce qui s'offrait à ma vue. Heureusement que je n'étais pas encore pétrifié dans les formes françaises, qu'il me restait quelque réceptivité et que j'étais encore susceptible de fusion. Je me sentis donc bientôt saisi de respect et d'admiration pour ce qui, avant de le connaître, m'avait semblé, comme à tant d'autres, mériter assez peu d'attention (1).

La *réceptivité* et l'admiration de Villers se traduisirent par un certain nombre d'articles qu'il publia dans le *Spectateur du Nord*, journal qu'un émigré, Baudus, faisait paraître en français à Hambourg, mais qui comptait un certain nombre d'abonnés en France. Les articles de Villers portaient surtout sur les questions philosophiques; il y était fréquemment question de

(1) Wittmer, *op. cit.*, p. 14.

Kant et de Fichte. Ces articles parurent de 1798 à 1800. C'était précisément le moment où Mme de Staël préparait la publication de son ouvrage sur *la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, où elle comptait consacrer un chapitre à la littérature allemande. Nul doute qu'elle n'ait eu connaissance de ces articles et ne s'en soit inspirée dans une certaine mesure, au point même que, dans le *Spectateur du Nord*, Baudus le lui reprochait. Mais ce qui la mit en relations directes avec Villers ce fut l'ouvrage de celui-ci sur Kant. A Villers revient en effet l'honneur, et par là son nom a mérité d'échapper à l'oubli, d'avoir fait le premier connaître en France la doctrine du philosophe de Kœnigsberg, ou du moins d'avoir consacré une étude intelligente et approfondie à cette doctrine qui n'avait été jusque-là l'objet que de discussions superficielles. Au commencement d'août 1801, il faisait paraître à Metz : *la Philosophie de Kant ou Principes fondamentaux de la philosophie transcendantale*, avec une dédicace à l'Institut, qui était ainsi conçue : « A l'Institut National de France, tribunal investi d'une magistrature suprême dans l'empire des sciences, juge naturel et en premier ressort de toute doctrine nouvelle offerte à la Nation. »

Peu de temps après, escortant le ménage de Rodde, il venait passer quelque temps à Paris où son ouvrage avait donné lieu, dans une séance de l'Institut, à des débats fort vifs, et fait assez de bruit pour que Bonaparte demandât que la philosophie de Kant lui fût résumée en quatre pages, « pas davantage. » Villers eut à Paris peu de succès, son ton hautain et son attitude agressive lui ayant fait des ennemis. Mme de Staël n'était pas à Paris, mais il entendit beaucoup parler d'elle par les amis dont elle avait coutume de s'environner, les Suard, Fauriel, Stapfer. Il dut apprendre de leur bouche que son exposé de la philosophie de Kant avait été lu par elle avec beaucoup d'intérêt et qu'elle avait été séduite par la doctrine. Elle n'aperçut pas que cette doctrine n'aboutissait à rien moins qu'à ébranler les fondemens mêmes de la certitude, et elle fut séduite par ce qu'il y avait de noble dans la tentative de rétablir la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme sur la base de la morale, de l'Impératif catégorique. Elle y vit surtout une réaction contre la philosophie sensualiste et matérialiste qui avait triomphé au XVIIIe siècle et dont Cabanis venait encore

d'affirmer les principes dans un livre récent, car si, à cette époque, Mme de Staël était, comme elle le disait elle-même, *philosophe*, elle était ardemment déiste et spiritualiste. Elle dut être séduite par cette phrase célèbre que les disciples de Kant ont fait graver sur son tombeau et que souvent Mme de Staël aimait à répéter : « Deux choses remplissent mon cœur d'une admiration et d'une vénération toujours nouvelle et toujours croissante à mesure que ma réflexion s'y attache et s'y applique : le ciel étoilé au-dessus de moi, la loi morale en moi. » Voici au surplus comment, dans une lettre à son ami Gérando qui, au Lycée, avait entrepris un cours de métaphysique, elle appréciait la doctrine elle-même :

Je n'en aime point les formes, les catégories, les néologismes, etc. Mais il y a une idée première qui me frappe et qui est complètement d'accord avec mes impressions intérieures : il y a quelque chose de plus dans notre être moral que les idées qui nous viennent par les sens. La faculté intérieure qui modifie les idées que nous recevons du dehors n'a point de rapport avec les idées simples et n'en a pas non plus avec toutes les explications données sur la mémoire comme souvenir de sensations, sur le jugement comme comparaison de sensations. Cette faculté, si nous sommes immortels, est ce qui doit nous survivre. Le système de Kant m'offre une lueur de plus sur l'immortalité et j'aime mieux cette lueur que toutes les clartés matérielles. La conscience ne nous vient point uniquement d'aucune idée qui ait passé par les sens. Quand tous les hommes l'ont appelée une voix intérieure, un autre soi-même, c'est qu'ils sentaient bien que ses impressions n'étaient pas de la même nature que les autres impressions. Je trouve beau tout ce que Villers dit à cet égard. Enfin je trouve ce système grand, pieux, plus respectueux pour l'homme et la divinité (1).

Lorsque le nom de Villers se glissait ainsi sous la plume de Mme de Staël, ils étaient déjà entrés en relations par correspondance. Informé par ses amis de la faveur que son exposé de la doctrine de Kant avait trouvée auprès d'elle, il avait cru pouvoir lui écrire. Dans un temps où les relations étaient moins faciles qu'elles ne le sont de nos jours, les échanges de lettres entre personnes qui ne se connaissaient point et qui ne s'étaient jamais vues étaient assez fréquens (2). Les lettres de Villers sont

(1) *Œuvres inédites et Souvenirs biographiques de Mme Récamier et de Mme de Staël*, publiés par le baron de Gérando, p. 52. J'ai abrégé et condensé cette lettre qui est très longue.

(2) Les originaux des lettres de Villers à Mme de Staël sont dans les Archives de Broglie. Il y en a huit. Quatre de ces lettres ont été comprises dans une

généralement assez lourdes. Elles sentent l'apprêt. Les propos galans y alternent avec les considérations philosophiques. « Villers m'écrit deux lettres où l'amour de Kant et de moi se manifestent, mais Kant est préféré, » écrivait Mme de Staël à Camille Jordan (1). Cependant, dans ces deux lettres et dans les autres, les complimens abondent. La première est datée du 23 juin 1802. Elle débutait ainsi :

Des champs, près de Lubeck,

Il y a un an que, partant de ma solitude, je m'acheminais vers Paris, plein d'attente, d'espoir et d'impatience d'y voir Mme de Staël, de lui payer le tribut de mon admiration, de déposer à ses pieds l'hommage de quelques grandes pensées que j'avais recueillies dans le Nord et qui, par cela seul qu'elles étaient grandes, lui appartenaient exclusivement. Mon vœu le plus ardent était de placer la nouvelle doctrine, dont je me faisais l'apôtre, à l'ombre de son égide, de solliciter son appui pour la belle cause du génie et de l'humanité et de l'intéresser à la conversion des frivoles Parisiens. Ma consternation fut extrême quand j'appris que la Théano de notre âge passait l'été et l'automne près du Léman, qu'elle n'en reviendrait qu'aux approches de l'hiver, tandis que des circonstances impérieuses me forçaient à retourner en Allemagne avant cette époque.

Villers continue en exaltant le dernier ouvrage de Mme de Staël, « dont les vues fines et profondes n'ont pu être saisies par les myopes de la capitale, » et donnant cours au mépris qu'il a conçu pour ses compatriotes, il ajoute :

Je vis au milieu des littérateurs d'Allemagne sur le compte desquels vous avez dit tant de choses si saillantes, si vraies, si bien pensées, mais que vous accusez de manquer de goût. Permettez-moi de vous dire tout bas que les lettrés germains sont bien au-dessus de ce qu'on appelle le goût en France. Cette décrépite déité de vos boudoirs avec son grêle archet, ses paniers et sa perruque à la Louis XIV, n'est pas faite pour s'asseoir sur le pittoresque Parnasse de la Germanie. Il y a longtemps qu'un coup de pied de la muse teutonne l'a précipitée dans le bourbier. Celle-ci tient à la main une lyre de bois de chêne ; ses cheveux blonds, couronnés de gui, sont relevés en tresse ; son vêtement est une simple draperie

publication qui a paru à Hambourg en 1879 sous ce titre : *Briefe von...*, — suivent les mons de tous les correspondans, — d'après les brouillons qu'avait conservés Villers et qui sont à la bibliothèque de Hambourg. Cette publication, due à M. Isler, comprend également un certain nombre de lettres de Mme de Staël à Villers; mais il n'y en a que cinq qui se rapportent à cette période de leurs relations. Les originaux des lettres de Villers ne sont pas toujours conformes aux brouillons.

(1) Sainte-Beuve (*Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 205).

éthérée. Si quelque Dieu du goût la suit dans son vol et dans ses courses, du moins n'est-ce pas celui à bas de soie et à talon rouge (1).

Mme de Staël ne pouvait qu'être flattée d'un hommage qui lui venait de si loin et d'un inconnu. Aussi ne demeurait-elle pas en reste de complimens. L'ouvrage de Villers lui avait prouvé « qu'il était impossible d'avoir un esprit plus étendu et un sentiment de ce qui est moral et vrai plus vif et plus animé. » Mais la suite de la lettre est une leçon. Si l'ouvrage de Villers et Villers lui-même n'ont pas eu à Paris tout le succès qui leur étaient dus, c'est qu'il n'a pas voulu « avoir de l'adresse dans la manière de présenter les idées de Kant et de combattre celles de ses adversaires. » C'est qu'il n'a pas assez ménagé l'amour-propre des philosophes et qu'en Allemagne il a un peu oublié la vanité française. Quant au goût français, il ne mérite pas le dédain de Villers :

Le goût arbitraire, le goût de mode mérite tout ce que vous en dites, mais le bon goût est Grec, Romain, Français, quelquefois Allemand, Anglais, car il se trouve dans toutes les beautés de ces littératures. Le bon goût est la vérité, la mesure, et le choix; c'est quand les Allemands sont fleuris et affectés qu'ils sont de mauvais goût. Ce n'est point les hardiesses heureuses que je condamne; à Dieu ne plaise, mais c'est de se faire vif, pour me servir de l'expression d'un Allemand très connu en France.

Mme de Staël va cependant faire à Villers une grande concession :

Je crois avec vous que l'esprit humain, qui semble voyager d'un pays à un autre, est maintenant en Allemagne. J'étudie l'allemand avec soin, sûre que c'est là seulement que je trouverai des pensées nouvelles et des sentimens profonds, mais il manque à ce pays que les idées puissent influer sur les institutions, et que la méditation puisse conduire à des résultats positifs. Quoi qu'il en soit, c'est le pays du monde aujourd'hui où il y a le plus d'hommes distingués, comme philosophes et comme littérateurs. Je voudrais bien cependant que vous réussissiez parmi nous ; votre style rappelle si bien que vous êtes Français que nous ne pouvons consentir à vous perdre.

Et elle termine par ce trait :

On m'a dit aussi que vous accompagniez à Paris une femme dont on m'a beaucoup vanté l'agrément, malgré ses rares connaissances. Sans elle je vous dirais bien : pourquoi restez-vous à Lubeck?

(1) Isler, *Briefe von...* p. 268 et *passim*.

La correspondance se poursuit sur ce ton entre eux pendant plus d'une année. Villers continue de témoigner un profond mépris pour « les petits littérateurs parisiens » et d'exalter la littérature et les institutions allemandes, en particulier « le superbe code prussien, le plus humain et le plus républicain de ceux qui existent. » Il se félicite de la résolution que Mme de Staël a prise d'étudier la langue des « laborieux Germains. » Quel sort l'esprit germain n'a-t-il pas à attendre lorsqu'elle aura « l'entrée dans son territoire? » Comme il voudrait lui servir de guide ! Pourquoi ne vient-elle pas en Allemagne, car lui-même ne pourra revenir à Paris avant un an? Il termine ainsi une autre lettre :

A Paris, l'on brille, l'on est admiré; on a des autels et un culte. En Allemagne, on médite, on vit isolé, on pâlit dans le culte silencieux du vrai. Serions-nous pas par hasard tous deux à notre place? Mais je sens que ma place serait aussi de me trouver confondu parmi vos admirateurs. C'est un sort auquel je n'échapperai pas, tôt ou tard et au-devant duquel je courrai avec dévotion et empressement (1).

Le 16 novembre, Mme de Staël lui répond :

...Pourquoi ne venez-vous pas à Paris cette année ? Vous faites des projets à un an de distance, et douze ans de révolution nous ont dégoûtés de croire à l'avenir. J'ai peut-être plus que vous de l'indignation contre tout ce qui se montre en France, et si nous causions au lieu d'écrire, je vous satisferais au moins. Mais je suis née dans ce pays; j'y ai passé ma vie; je suis encore assez jeune pour avoir besoin d'être bien aimée et pas assez pour recommencer une destinée nouvelle. A trente-deux ans, les souvenirs troubleraient les espérances, quand il serait vrai qu'on aurait encore assez de vivacité pour en concevoir. Cependant si, au lieu de Lubeck, vous habitiez une ville d'Allemagne un peu plus rapprochée de l'habitation de mon père, je serais tentée d'aller vous y voir et de voir avec vous les hommes distingués de l'Allemagne. Je serais tentée de l'Italie, de l'Allemagne, de tout hors la France, et c'est en France que je vais. On a, je le crois, un amour mystérieux pour sa patrie : on erre partout ailleurs.

Aussi Mme de Staël ne peut-elle comprendre que Villers s'obstine à demeurer à Lubeck et qu'il songe même à s'y établir définitivement :

Est-il vrai que vous devez avoir je ne sais quelle place à Lubeck qui doit

(1) Archives de Broglie, 3 nov. 1802. Cette lettre n'a pas été comprise par M. Isler dans sa publication. Peut-être le brouillon n'en existe-t-il pas à Hambourg.

vous y fixer? Pouvez-vous ainsi quitter la France? J'ai comme vous beaucoup d'admiration pour l'esprit des Allemands, mais les souvenirs de l'enfance, mais la patrie, mais les Français aimables, en quelque petit nombre qu'ils soient, pouvez-vous les sacrifier? Vous dites : dans un an. Je vous le répète, je n'ai jamais pu croire à un an de distance que comme à une idée métaphysique, à l'immortalité. Adieu, monsieur; me voilà encore une fois effrayée de ma longue lettre; mes amis vous diront que je déteste d'écrire, mais il me semble que j'ai envie de suppléer à se connaître et que je vous écris avec le désordre de la conversation pour me persuader que je vous parle.

L'année suivante, Mme de Staël lui faisait adresser *Delphine*, et Villers engageait avec elle, sur ce qu'il appelle « les sublimes extravagances de Delphine, » une discussion où, à quelques critiques qui ne laissent pas d'être assez justes, se mêlaient des éloges enthousiastes. Mme de Staël lui répondait en se défendant et cet échange de lettres développait chez l'un et chez l'autre le désir d'entrer en relations personnelles et directes. Dans une lettre du 3 mai 1803, Villers traduisait ce désir sous une forme ampoulée à laquelle ne répugnait pas son goût germain (1).

Vous êtes extraordinaire, qui réunissez les grâces d'un sexe à la profondeur de l'autre, vous que je ne puis nommer ni du nom de votre mère, ni de celui de votre époux, dont j'ignore le nom personnel et que je me plais à individualiser par celui de Théano, de la fille d'un sage persécuté par ceux qu'il avait instruits (2). Je vous ai vue, oui, vue! Je connais le caractère général de votre physionomie, l'ensemble de vos traits, les contours de votre taille. Tout cela m'est si présent que je vous reconnaîtrais entre cent mille. Reinhard (3) m'a conduit exprès à un bal où dansait une jeune demoiselle qui est votre portrait vivant à ce qu'assurent tous ceux qui ont le bonheur de vous connaître. On m'a indiqué ce qui diffère, ce qui est mieux en vous et mon imagination est parvenue à se sculpter une image qui ne peut être que la vôtre. C'est de tous les ouvrages qu'elle a produits jusqu'ici, sans contredit, celui qui me plaît davantage. Vous voulez savoir ce qui arriverait de moi quand nous nous verrions. Mais il n'est pas trop sûr que je voie et que j'entende en ce moment. Je vous demande d'avance beaucoup d'indulgence et sûrement je ne saurai que balbutier. Il est presque arrangé que je passerai le mois de juillet et peut-être le suivant à Paris. Est-ce que vous n'y paraîtrez pas?

(1) Archives de Broglie. Cette lettre, qui n'a pas été publiée tout entière par M. Isler, est divisée en trois parties. La première est adressée à *Mme de Staël mère*, et l'entretient d'une question de précepteur; la seconde à *Mme de Staël auteur* et roule sur *Delphine;* la troisième porte en tête : *à vous*; elle est inédite. C'est celle que je publie.

(2) Théano était la fille de Pythagore.

(3) Reinhard était ministre de France à Hambourg.

Non. C'est la saison du Léman. Et puis une main perfide ne vous tient-elle pas éloignée de Paris?..... Je vous salue, madame, avec un respect et un dévouement sans bornes, comme c'est aussi le vœu le plus ardent de mon cœur, celui de contempler votre esprit dans vos yeux, et de l'entendre dans vos paroles,

A ce vœu ardent Mme de Staël répondait d'abord en l'invitant, lorsqu'il se rendrait à Paris, à faire un détour pour s'arrêter à Coppet. « Il me serait bien doux, lui écrivait-elle, d'y causer quelques jours avec vous. Pensez à cette idée, qui m'occupe beaucoup, et dites-moi si c'est un château dans les airs, ou bien si vous pouvez faire descendre ce rêve sur la terre. » Puis, dans une lettre postérieure, elle lui donne rendez-vous à Paris ou dans une campagne près de Paris où elle espère que Villers viendra la voir, et elle ajoute : « Savez-vous que j'ai fort envie de faire un voyage en Allemagne, et que, si vous y retournez, je pourrais bien concerter mon projet de voyage avec vous, indépendamment du désir que j'ai de connaître les hommes distingués de l'Allemagne. »

Le moment approchait où Mme de Staël allait, contrainte et forcée, entreprendre ce voyage en Allemagne qui, par certains côtés, la tentait. Nous avons vu qu'au mois de septembre elle était venue s'établir aux environs de Paris, avec l'espérance qu'elle serait autorisée à séjourner sinon à Paris, du moins dans le voisinage immédiat, peut-être à Saint-Ouen. Nous avons vu également qu'un ordre impérieux la força de s'éloigner. Ce fut alors qu'elle se résolut à mettre à exécution son projet de départ pour l'Allemagne. Ne sachant pas exactement quelle partie de l'Allemagne elle commencerait par visiter, elle comptait y pénétrer par Strasbourg qui était la route ordinaire. Déjà, elle avait donné à M. Necker le nom d'un banquier sous le couvert duquel il pourrait lui écrire dans cette ville. Mais apprenant que Villers, en route pour Paris, s'était arrêté à Metz, retenu par le désir de voir sa sœur, femme d'un président à la Cour, elle changeait brusquement ses plans et lui écrivait pour lui demander si elle était sûre de l'y trouver ; en ce cas, elle passerait par Metz « pour causer deux jours avec lui. » Vous voyez, ajoutait-elle, mon empressement à vous connaître, — et Villers de répondre sur-le-champ (1) :

(1) Archives de Broglie.

Oui, madame, je vous attendrai ici, par où je vous rends mille actions de grâce d'avoir bien voulu diriger votre route. Je m'efforcerai d'y mettre bien à profit le peu d'instans que vous daignez me promettre d'y séjourner. J'ai tant de questions à vous adresser, tant de choses à apprendre de vous, peut-être quelques-unes à vous dire, puisque vous allez en Allemagne.

Il continuait en l'informant des soins qu'il prenait pour lui préparer un gîte :

Je suis descendu ici, par une vieille habitude de famille et à cause de la proximité de mon beau-frère et du spectacle, dans une ancienne auberge qui a été éclipsée dans ces dernières années par une ou deux plus modernes. C'est l'Hôtel de Pont-à-Mousson, place de Chambre. Le local n'est pas très vaste ni très beau, et Mme de Rodde avec ses enfans occupe tout le premier étage. Cependant cela n'a pas empêché d'y descendre Madame la Princesse de Saarbrück, qui est partie d'ici ce matin, et qui avait une suite assez considérable. J'aurai soin qu'il soit tenu quelques chambres vacantes vers l'époque où vous comptez y arriver, sans que cela gêne en rien vos projets ultérieurs. Je suis préoccupé, consterné, inquiet de cette résolution inattendue. Je m'en veux de n'avoir pas été plus tôt à Paris. Cela n'a pas tout à fait dépendu de moi.

Ainsi l'hôtel de Pont-à-Mousson allait abriter en même temps, sous son toit, Villers, Mme de Rodde et Mme de Staël. Metz fut sa première étape sur la route de l'exil où ses lettres à M. Necker nous permettront de l'accompagner en quelque sorte jour par jour.

III

Mme de Staël était partie de Paris le 25 octobre avec son fils Auguste, âgé de douze ans et sa fille Albertine, âgée de neuf ans. Elle avait laissé son troisième fils, Albert, alors âgé de six ans, aux soins de M. Necker. Benjamin Constant les accompagnait. « Chaque pas des chevaux me faisait mal, a-t-elle écrit dans les *Dix années d'exil* (1) et quand les postillons se vantaient de m'avoir menée vite, je ne pouvais m'empêcher de soupirer du triste service qu'ils me rendaient. Je fis ainsi quarante lieues sans reprendre la possession de moi-même. Enfin nous nous arrêtâmes à Châlons, et Benjamin Constant, ranimant son esprit, souleva par son étonnante conversation, au moins pendant

(1) Édition de 1904, p. 105.

quelques instans, le poids qui m'accablait. Nous continuâmes le lendemain notre route jusqu'à Metz. »

Elle y arrivait le 26 octobre. Le jour même, elle écrivait à son père :

Metz, ce 26 octobre 1803.

Quelle triste date, cher ami, pour une personne qui a laissé ses habitudes, ses amis, un appartement charmant, tout ce qui pourrait faire jouir de la vie et qui voit tout cela remplacé par une vie errante et si peu conforme à ses goûts. Benjamin m'a rendu dans cette circonstance un service que rien ne peut exprimer. J'étais hors d'état d'exister par moi-même, et je ne pouvais aller te rejoindre sans te porter un genre de peine si profond que peut-être elle eût altéré mon caractère et m'eût rendue injuste pour tout le monde, amère sur le passé et décourageante sur l'avenir. Il vaut mieux se secouer pendant six mois.

M. Villers, homme de beaucoup d'esprit véritablement, que j'ai trouvé ici, m'assure que je serai très bien en Allemagne; il faut en essayer. Mes amis du gouvernement me disaient beaucoup qu'il fallait rester en France, ne pas aller à Genève pour ne pas se replacer où l'on était avant, mais choisir une ville de province pour s'y établir. Il me semble que je ferais là une très sotte mine, n'étant ni chez toi ni chez moi, ni en voyage; c'est aussi par trop débonnaire. J'ai eu un moment l'idée de m'arrêter ici, mais depuis que j'y suis, depuis quelques heures seulement, je sens déjà combien ce serait ridicule. J'écris donc à Strasbourg pour avoir tes lettres s'il y en a et je continuerai ma route pour Francfort dans quatre jours; c'est là que je te prie de m'écrire sous l'adresse de M. Maurice Bethman à Francfort.

Benjamin va avec moi jusques-là, et là j'espère trouver un autre compagnon; il n'y aura plus d'ailleurs que six jours de marche pour se rendre à Berlin, et six jours seront bientôt passés. Je te demande seulement à Francfort beaucoup de détails sur ta santé, et, si tu es bien, des consolations fortifiantes pour ma route. De l'incertitude, là, serait ce qui me ferait le plus de mal; je tiens mon âme à deux mains, il ne faut pas m'ébranler. Je reste ici six jours pour avoir une réponse de Strasbourg; il m'en faudra quatre pour aller à Francfort; j'y arriverai le jour où tu recevras cette lettre et j'y resterai six jours pour avoir ta lettre; voilà du moins mon projet actuel, sauf les changemens, mais dans tous les cas ne m'envoie personne à Francfort. Je tâcherai de ne dépenser que les mille écus par mois que je tirerai sur M. Foucault (1); le voyage sera plus cher, mais je compenserai cela ensuite par le séjour. Au mois de juin, je reviendrai et, pendant ce temps, tu auras réfléchi si tu as un moyen de me faire revoir Paris, car j'ai senti plus que jamais qu'il n'y avait de bonheur pour moi que là, si tu y étais. Tu me diras, n'est-ce pas, si rien ne m'est arrivé de Robert (2); ce silence est inconcevable.

(1) Foucault de Pavant était le notaire de M. Necker.

(2) Je n'ai pu découvrir quel était le personnage plusieurs fois désigné par Mme de Staël dans ses lettres sous le nom de Robert.

Je reste ici pour avoir de Paris les lettres que tu y auras écrites; je ne puis partir sans elles.

Le 27 octobre, nouvelle lettre de Mme de Staël :

J'ai reçu ici, cher ami, une lettre de toi qui m'a causé une grande émotion. Je passe mes jours dans une lutte la plus cruelle qu'il soit possible d'imaginer. On me conseille de rester à Metz. L'idée de m'éloigner de toi me fait un mal horrible et cependant une sorte de raison me dit que le grand voyage est ce qu'il y a de plus raisonnable. J'écris à Bosse (1) d'aller de Strasbourg à Francfort. Strasbourg est d'ici un détour de trente lieues, mais quand je serai à Francfort je puis encore revenir en Suisse. Si tu ne te sentais pas à merveille de santé, dis-le-moi ; sans aucune espèce de doute je mourrai folle à Berlin si j'étais inquiète de ta santé. Ainsi tu dois me parler sur cela avec un scrupule profond. Sans doute, si tu te portes parfaitement bien, il est assez sage de ne pas s'exposer aux goguenarderies des Genevois et de se distraire pendant six mois, si toutefois la distraction m'est possible. Mais tous ces motifs ne sont rien à côté de l'ombre d'une inquiétude sur toi, et je te supplie de penser mûrement à ce que je te demande. Au milieu de l'hiver, un voyage est faisable, mais plus difficile en Allemagne, et cependant, pour un accès de fièvre, je partirais. Ainsi, dis-moi si l'approche du froid ne t'a point enrhumé. Enfin, je t'en conjure, entre sur ta santé dans les plus grands détails; comment sont les jambes? Me fais-tu le plaisir de t'établir à Genève, le jour où tu recevras cette lettre si tu n'y es pas déjà? Enfin rassemble-moi dans ta lettre à Francfort tout ce qui peut me tranquilliser, si je dois partir, si je dois revenir de Francfort. Je pourrais aller à Carlsruhe présenter mon fils au roi de Suède et remplir ainsi un but de voyage qui rendrait naturel que je me rabbattisse sur Bâle. Entends bien, je te prie, le fond de ma pensée ; je préfère de raisonnement aller à Berlin; Villers, que je vois sans cesse ici et qui est très agréable, croit que j'y aurai beaucoup de succès. Mais tu connais notre imagination; le nouveau, l'inconnu m'effraye, et quand je quitterai Benjamin à Francfort, tout cela me saisira. D'un autre côté, je crains le retour à Genève. J'ai un chagrin rongeur au fond du cœur sur cette France, sur ce Paris que j'aime plus que jamais; dans ce déchirement, dans cette incertitude une seule chose est décisive, et je te demande de l'examiner pour moi comme si tu examinais Albertine si je te l'avais confiée : ta santé te paraît-elle assez bonne pour ne me donner aucune inquiétude cet hiver? Si elle est ainsi, il n'y a pas à hésiter à aller à Berlin. Si elle n'est pas ainsi, par les nuances les plus délicates, ce serait un crime pour toi de me laisser partir. Réponds-moi sur-le-champ à Francfort, je quitterai Metz le 2 ou le 3 novembre. On y est fort bien pour moi; ce Villers t'admire et te dit admiré extrêmement dans le Nord de l'Allemagne dont il arrive avec une grosse Allemande, Mme de Rodde, qu'on laissera très paisiblement à Paris.

Mme de Staël, comme on vient de le voir, se louait fort de

(1) Bosse était le nouveau précepteur des enfans de Mme de Staël; elle n'en fut pas contente et le congédia au cours de ce voyage.

la société de Villers et de l'accueil qu'elle avait trouvé à Metz. Elle devait bientôt, du moins en ce qui concernait la société de Metz, revenir de cette première impression. La vieille capitale de l'Austrasie, ensuite Ville Impériale, était demeurée fière de son histoire, et du temps où, devenue le boulevard de la France, elle tenait tête à Charles-Quint dont elle repoussait les assauts, méritant ainsi le surnom glorieux de *Metz la Pucelle* que l'incapacité poussée jusqu'à la trahison devait lui faire perdre. Elle était fière aussi de ces années où, ville presque indépendante et petite république aristocratique, elle était gouvernée, sous l'autorité un peu lointaine du Roi, par un collège d'échevins qui appartenaient tous aux meilleures familles du pays, aux *paraiges* comme on les appelait. Le Président de ce collège, le Maître échevin était tenu par ses concitoyens en si haute estime qu'au baptême d'un enfant on souhaitait à la mère que son fils devînt « Maître échevin, ou sinon roi de France. » Ces franchises municipales avaient été détruites par la Révolution, et Metz n'était plus que la paisible capitale d'un département français dont la société se divisait, comme celle de bien d'autres villes, entre une société aristocratique, un peu fermée et boudeuse, et un petit groupe de fonctionnaires. La noblesse du cru, fidèle, au moins par le souvenir, à l'Ancien régime et qui comptait un certain nombre d'émigrés rentrés, n'avait pas vu arriver sans appréhension une femme célèbre, fille d'un ministre auquel beaucoup continuaient d'attribuer les malheurs de la Révolution. Les quelques salons de Metz hésitèrent assez longtemps à lui ouvrir leurs portes. Il fallut qu'un homme aimable et lettré, le comte Jaubert, la réunît plusieurs fois aux beaux esprits du pays. Mais l'émoi, parmi les fonctionnaires, était grand. Ils la savaient peu en faveur auprès du nouveau maître. Aussi leur causait-elle une peur terrible. On la considérait, elle-même l'écrivait, comme une pestiférée; si le préfet, le comte Colchen, hardiment, lui rendait visite, en revanche, le président du tribunal criminel craignait d'être destitué s'il venait frapper à la porte de la demi-exilée. Et cependant, il était le propre beau-frère de Villers dont il avait épousé la sœur.

Peu devait, au reste, importer à Mme de Staël l'attitude de la noblesse et celle des fonctionnaires, bien qu'elle fût sensible à toutes les nuances et que, dans l'attitude des personnes, elle remarquât la moindre différence. Mais comment se comporterait

Villers ? Assurément elle dut se le demander avec quelque anxiété le soir où, sur les six heures, elle débarquait à l'hôtel de Pont-à-Mousson. Lorsque deux personnes se sont à distance, mais sans se connaître véritablement, prises de goût l'une pour l'autre, lorsqu'elles ont échangé des lettres, des impressions, des idées, lorsque, après avoir fait un effort réciproque, elles sont au moment de se rencontrer, il doit y avoir, à la veille de cette rencontre, un sentiment d'inquiétude et. à l'instant même, un moment de gêne. Mme de Staël était de nature trop ouverte et trop expansive pour que pareille gêne pût durer longtemps avec elle, et bien qu'il fût, à en juger du moins par ses lettres, de nature un peu contrainte et revêche, il ne paraît point que Villers ait causé de déception à celle qui s'était détournée de sa route pour le voir. Sans avoir l'éblouissante conversation de Mme de Staël, Villers était, tous ceux qui l'ont approché l'affirment, un brillant causeur. Piqué au jeu, il dut se mettre en frais, car Mme de Staël écrivait à Gérando (1) : « Ce qui me plaît à Metz, c'est Villers à qui je trouve vraiment beaucoup d'esprit, et je vous recommande de tirer parti de cet esprit cet hiver; il a toutes les idées de l'Allemagne du Nord dans la tête. » Or c'était précisément les idées de l'Allemagne que Mme de Staël venait demander à Villers. Celui-ci s'efforçait de lui faire partager son admiration pour la littérature et la philosophie allemandes; Mme de Staël ne s'y refusait point, mais prenait cependant contre le dénigrement systématique de Villers la défense de la France. Entre ces deux champions de deux littératures si différentes ce devait être un échange de propos étincelans. On regrette qu'il ne subsiste rien de ces conversations et qu'aucun Eckermann ne se soit trouvé là pour en rapporter quelques bribes. Benjamin Constant y assistait bien de temps à autre; un peu jaloux peut-être de l'ascendant que Villers semblait prendre sur l'esprit de Mme de Staël, il se plaisait même à les mettre aux prises, ce qui ne devait pas être difficile, car Mme de Staël était vive et Villiers était cassant. Mais avec Mme de Staël les querelles n'étaient jamais de longue durée, car elle était aussi prompte à pardonner qu'à s'offenser. Sa nature généreuse faisait volontiers le premier pas dans la voie des réconciliations, comme en témoignent les deux billets suivans. Le pre-

(1) *Lettres inédites*, etc., publiées par le baron de Gérando, p. 60.

mier est daté du 30 octobre, c'est-à-dire quatre jours après son arrivée :

Je vous assure que ma vivacité d'hier venait de la crainte que vous ne sussiez pas assez combien j'étais exclusive dans mes sentiméns, quoique je fusse un peu universelle dans ma bienveillance. Si vous n'avez pas compris cela, vous le comprendrez, car, comme il est vrai que j'attache un grand prix à votre amitié, vous finirez par le croire. J'ai toujours persuadé ce que j'éprouvais. Adieu. A midi.

La seconde est du 6 novembre, deux jours avant son départ :

Benjamin prétend que vous êtes revenu ne m'aimant plus du tout parce que je vous avais tourmenté sur le (petit Castillan ?) Je sais bien que Benjamin ne se plaît que dans la guerre civile, mais je ne pense pas me coucher avec cette inquiétude. Venez m'assurer qué mes mauvaises plaisanteries ne m'ont pas ôté une ligne de cette affection à laquelle j'attache à chaque instant plus de prix (1).

Ces conversations n'occupaient pas tous les instans de Mme de Staël. Villers lui faisait les honneurs de la ville. Ensemble ils visitaient la cathédrale et la synagogue. Mais des nuits sans sommeil avaient mis Mme de Staël dans un état nerveux qui transformait tout pour elle en impressions pénibles.

Ces tombeaux dans la cathédrale, ces cris aigus dans la synagogue, écrivait-elle à son fidèle ami Mathieu de Montmorency, tout agissait sur moi et j'avais une terreur de la vie qui ne peut se peindre. Il me semblait que la mort menaçait mon père, mes enfans, mes amis, et ce sont des sensations de ce genre qui doivent préparer le désordre des facultés morales. Pourquoi vous peindre, cher Mathieu, un si misérable état? Mais mon âme va se réfugier dans la vôtre et j'ai pour vous de ce sentiment que vous inspirent les personnes en qui vous vous confiez et que vous croyez meilleures que vous (2).

IV

C'était surtout dans l'âme de son père que Mme de Staël cherchait un refuge. La correspondance continuait, singulièrement active, entre le père et la fille, qui ne laissaient passer aucun

(1) *Briefe von*, etc., p. 290. Je reproduis cette lettre d'après la publication de M. Isler, mais je doute fort qu'il y ait dans l'original : je ne *pense* pas me coucher. « C'est plus probablement : « je ne *peux* pas... »

(2) Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 300.

courrier sans s'écrire. Informé de l'arrivée de sa fille à Metz, M. Necker lui faisait parvenir des conseils de prudence dont il savait qu'elle avait toujours besoin :

Il faut que, dans un pays étranger, tu sois prudente et avisée dans les détails. Il faut songer, quand on a des voisins, qu'ils peuvent tout entendre quand on parle dans les auberges. Il faut songer que, dans un cercle, il y a amis et ennemis, et que tout ce que tu diras retentira à Paris et que tu aurais du chagrin si la porte de la France t'était hermétiquement fermée. Il faut songer qu'il y a quelquefois, et je le sais, des bureaux de poste, en Allemagne même, à la dévotion de la France et gagnés par elle, mais ceci est bien superflu à dire, car tu n'auras jamais rien à confier dont le secret soit d'une grande importance. Tu dois songer encore que l'on vole les papiers dans les auberges, que rien n'est si commun, et que si tu laisses traîner les tiennes [tes lettres], si tu ne brûles pas celles de tes amis, tu auras grand tort. Prends garde aussi par qui tu fais porter tes lettres à la poste. Pour moi, tu le sais bien, je n'ai rien à t'envoyer que des amitiés. J'ai été enchanté en apprenant que tes amis t'avaient soutenue par leurs caresses ; c'est toujours là, pauvre petite, ce qu'il te faut. Je ne puis concevoir la conduite du chef; il t'aurait gagnée si facilement, puisque tu es éprise de tout ce qui est grand, et il est dur, lui seul dans le monde, avec toi. Adieu, *cara*, *carissima*, je te serre contre un cœur fidèle et digne encore d'être uni à de jeunes années; mais alors je ne t'écrirais pas, je volerais vers toi.

A ces conseils si judicieux et à ces assurances si tendres, Mme de Staël répondait par les deux lettres suivantes :

1er novembre.

Combien Bosse m'a apporté, cher ange, de touchantes preuves de ton intérêt pour mon malheur, intérêt trop grand puisqu'il t'a troublé si cruellement. Je ne sais ce que j'ai écrit dans de certains momens ; je sais qu'il en est dans lesquels ta pensée seule m'a empêchée de mourir. car je me sentais un poids pour mes amis et un danger pour mes enfans.

J'aurais été désolée que tu vinsses à Bâle ou à Strasbourg. J'ai un moment hésité si je te le demanderais pour Lyon ; mais j'ai pensé que tu avais un appartement charmant cet hiver à Genève et que l'esprit de Lyon ne convenait ni à toi ni à moi. J'ai donc ajourné toute demande de ce genre à l'année prochaine, et je ne souhaite qu'une chose de toi, c'est que tu me promettes les soins les plus minutieux pour ta santé. Je te promets aussi une extrême poltronnerie et tu sais que je tiendrai parole.

Je t'ai déjà écrit que j'avais rencontré ici un homme dont la société me plaît beaucoup, Villers. S'il y avait dans tout Genève un homme de ce genre, on saurait avec qui causer. Entre lui et Benjamin, je passerais des heures assez douces si l'avenir et le passé ne pesaient pas sur moi.

J'ai envoyé Bosse, qui m'est arrivé ici sans aucun ordre de ma part, porter une lettre à Carlsruhe à un baron d'Armfelt (1) que je connais, pour en savoir quelque chose relativement à mes affaires de succession; il me renverra la réponse et là-dessus je partirai. Ainsi, dans six jours, je serai en route. J'espère qu'une lettre de toi m'arrivera ici en réponse à celle que je t'ai écrite en partant de Paris. Toutes les autres, je les attends à Francfort et je t'y demande encore à genoux les nouvelles les plus scrupuleuses sur ta santé.

Le préfet d'ici a été excellent pour moi. J'écrivais hier à un de mes amis que la nature humaine me paraissait bien plus belle depuis que je recevais des services que quand j'en rendais.

Ce qui t'étonnera peut-être, c'est que j'ai trouvé ici, parmi deux hommes de commerce, uue grande idée de la dernière entreprise de Natural; j'ai été même étonnée que son associé m'eût refusé de l'argent là-dessus. S'il faisait beau, si je ne me séparais pas de Benjamin au moment même où j'entre dans un pays étranger, je tâcherais de supporter ce choc, mais il se renouvellera tout entier à Strasbourg ou à Mayence, suivant ma réponse de Carlsruhe.

M. de Talleyrand, dans un dîner qui a suivi mon départ, a dit beaucoup de bien de moi devant tout le monde. Quelle cruelle comédie! T'ai-je écrit, dans mon trouble, qu'il y avait un article du Code civil qui semble fait exprès pour moi? « Une Française qui a épousé un étranger, lorsqu'elle devient veuve, résidant en France, recouvre tous ses droits de Française, etc. » Tu peux le lire dans le Code civil. Lebrun a dit que c'était vrai, qu'il fallait faire sa déclaration devant l'officier civil; j'y penserai. Si j'écoutais Villers, je pourrais me croire une grande réputation en Allemagne, mais ce qu'il dit aussi du matériel de l'Allemagne ne te séduirait pas. Oh! qu'elle est belle, cette France et quel sort que d'en disposer. Je crois que tu peux seul me la rendre l'année prochaine, mais nous en causerons à mon retour. Je t'ai écrit trois fois d'ici, celle-ci comprise, et je n'ai pas manqué un courrier à Paris. Ce n'est point par négligence que je n'ai pas mis d'autre adresse; je voulais qu'on sût ouvertement ce que je pensais. D'ailleurs tu ne peux te faire l'idée du trouble où j'ai été. Deux fois par jour, ce malheureux gendarme revenait me dire : « Êtes-vous prête? » absolument comme la Barbe Bleue : « Descendras-tu tout à l'heure? » et mes amis eux-mêmes trouvaient à cela un faux air d'exécution. Si j'ai dit un mot dans ce moment qui pût te déplaire, c'est à mon insu. Je n'ai pas senti un mouvement qui ne fût ce que tu mérites, et ce que tu mérites c'est l'adoration et l'amour; mais il y a des momens où l'âme est renversée. J'avais un tel serrement dans la poitrine, qu'il faut toute ma force pour n'y avoir pas succombé. Dans ce moment, je suis un peu mieux, mais je crains la grande résolution et tu vois combien j'ai inventé de moyens pour la retarder.

(1) Le baron d'Armfelt avait été un des principaux favoris de Gustave III. Après l'assassinat de ce dernier, il avait dû quitter la Suède, mais il était rentré en faveur auprès de Gustave IV. Voir à son sujet les curieuses études de M. Ernest Daudet publiées ici même : *Un Drame d'amour à la Cour de Suède*

Si je n'avais pas contre Genève une maladie de pays (1), une horreur qui tient à l'idée que la fatalité me conduira là, je serais volée vers toi cent fois, mais dans ce pays-ci, où il y a mille fois moins d'esprit qu'à Genève, je me sens mieux; mes nerfs sont ébranlés sur la Suisse comme sur un mauvais génie, et cependant mon bon ange est là! Je rouvre ma lettre pour te dire que je suis convenue avec Foucault qu'il se payera de cent louis pour la succession de M. de Staël, sur le deuxième payement de M. Maret (2).

Ce 7 novembre.

Je commence une lettre pour toi que je ne finirai, mon ange, qu'après avoir eu la réponse de Bosse. Il y a un mot dans ta dernière lettre qui m'a fait pleurer pendant vingt-quatre heures: *on me méprise dans ma vieillesse.* Grand Dieu! ne sais-tu pas ce que l'univers entier répondrait à cela, et peux-tu me briser ainsi le cœur? Je te dirai, sur ma jeunesse, que M. Rœderer a dit à un de mes amis : « *que mon renvoi n'était qu'une mesure de police contre une tricoteuse de faux bruits.* » J'ai eu, je l'avoue, un mouvement de fureur à ce mot, mais il me semble que tout ce qu'il a d'infâme m'a calmée. On a rappelé le duc de Laval; on dit que c'est M. de Luynes qui l'a obtenu, mais je crois que c'est une compensation pour Mathieu, mais il ne la reçoit pas comme compensation. Le Premier Consul a dit dimanche dernier en parlant de l'offre qu'avait faite, au gouvernement anglais, M. le Comte d'Artois de servir avec lui : « Je commande 700 mille hommes; eh bien! ni moi, ni le Tribunat, ni le Sénat, ni toutes les autorités réunies nous n'aurions la puissance de rétablir les Bourbons, tant l'opinion est contre eux. » Une femme gentille a dit : « On renvoie Mme de Staël comme femme d'esprit; on nous prend donc toutes pour des sottes. » Ma cousine me mande que tout ce qui se dit à Genève sur mon histoire me déplairait. — Quel pays malveillant que celui-là! Ici où je n'ai aucun lien, je suis comblée de marques, d'égards, mais vive la France! Il est vrai aussi que j'ai trouvé ici un homme vraiment distingué, Villers, et que sa conversation a été une grande distraction pour moi. C'est un homme qui, après Benjamin, est de première ligne ; il a une vénération pour toi qui t'aurait plu. Le maire d'ici, à qui je disais en causant qu'on avait donné ton livre comme une raison de mon exil, m'a répondu : « Il se devait peut-être de le publier. » Un homme arrivé de Paris et capable de parler a dit qu'on disait

(1) Ce n'est pas sans quelque hésitation et regret que je publie ces jugemens si peu favorables et si injustes de Mme de Staël sur Genève. Mais je ne me reconnais le droit de rien retrancher de ses lettres. Elle se croyait l'objet d'une malveillance systématique de la part des Genevois et le leur rendait avec usure. Il se peut que la liberté de ses allures et la hardiesse de ses opinions eussent un peu scandalisé la bourgeoisie aristocratique, calviniste et assez formaliste de Genève et qu'on le lui eût fait sentir. Il faut tenir compte aussi de ce que ses nerfs étaient ébranlés, comme elle le dit. Elle craignait toujours d'être exilée à Genève, et condamnée à n'en plus sortir. Elle n'en rendait pas moins justice aux mérites intellectuels des Genevois. C'est ainsi que, plus tard, pour expliquer la fréquence des maladies nerveuses à Genève, elle dira « qu'il y a plus d'esprit que d'espace pour le contenir. » Elle contracta à Genève de solides amitiés. Peut-être quelque jour reviendrai-je sur le sujet de ses rapports avec Genève et les Genevois.

(2) Maret, le futur duc de Bassano, avait acheté une ferme à M. Necker

que la cause de mon exil était des propos tenus devant le Préfet à Genève, je ne crois pas cela.

Même date.

Voilà la lettre de Carlsruhe. Elle me fait repentir d'avoir écrit. Ce n'était pas mon mouvement, mais ma cousine me pressait tant que j'ai été assez bête pour me laisser influencer par Genève, qui me déteste et me fera toujours du mal. Cette lettre a aussi redoublé ma peur de l'Allemagne, et je pars avec un sentiment de tristesse plus profond encore qu'en quittant Paris. Je me sentais un désir inouï de tourner vers Genève ou plutôt vers toi, car ce sont ces Genevois qui empoisonnent ma vie. Mais on a déjà dit à Paris que je n'osais pas aller en Allemagne dans la crainte de n'y être pas reçue, et cela m'oblige à ne pas reculer. Quel triste enchaînement! Si à Francfort encore tu m'écrivais quelque chose qui pût m'ouvrir un avenir, je reviendrais. Je vais de ville en ville, comme un pauvre animal blessé, mais il faut tâcher de vivre, puisque tu le veux.

N'ouvre plus, je te prie, à présent les lettres de mes amis de là-bas; cela te fait une impression qui change ton style envers moi. Ainsi envoyes les moi tout simplement, je te le demande. Mais cette affaire est à présent à mille lieues de moi et très malheureusement même, car elle pourrait me donner un petit goût pour passer le Rhin, et je n'éprouve à cette idée que de la terreur. Ma vie est misérable. La vie qui convient à mes goûts, Paris, est hérissée de dards ; l'inconnu me fait peur. J'aurais bien besoin que tu prisses une résolution active en ma faveur. Je ne puis, je ne dois pas te la conseiller, mais il me semble bien qu'à ta place je ne me résignerais pas à livrer ainsi tout au hasard. Pardon si cette pensée, si ce vœu te blesse. Mais il part d'un cœur bien malheureux et qui, cette fois, en a moins dit mille fois qu'il n'en éprouve.

Je ne sais, et je te le dis au hasard, si un mot de remerciement de toi au sénateur Joseph, un mot comme tu sais l'écrire, ne m'aurait pas fait beaucoup de bien ; je te soumets cette idée. Il m'en était venu une ici plus glorieuse pour moi, c'est que tu écrivisses un récit de ce qui s'est passé relativement à moi, que tu pourrais intituler « motifs pour moi de faire tel voyage. » Je livre tout cela à ta pensée, mais je conviens que si une douleur constante ne doit pas miner ma vie, il faut que ma situation change de quelque manière. Je pars dans quelques heures pour Francfort où je serai vendredi prochain; je n'ai pas passé par Strasbourg parce que la route me menait à travers de Carlsruhe. D'ailleurs je n'aurais absolument rien trouvé à Strasbourg qui pût ressembler à la société de M. de Villers et à l'excellent accueil des autorités ici. Quant à la saison, elle est assez belle aujourd'hui et comme j'ai le projet de séjourner partout et à Weimar un mois, je n'arriverai pas de sitôt à Berlin. J'espère toujours qu'un hasard me ramènera et chaque tour de roue de plus me fait mal. Tu as été généreux en ne me rappelant pas à Genève ; je ne sais si je n'aurais pas désiré que, dans cette circonstance, tu ne le fusses pas. Un avenir et ce présent-là était ce qui valait le mieux. Enfin j'ai bien connu l'incertitude, je n'ai plus le droit de me plaindre de la tienne.

Adieu, mon ami, écris-moi à Francfort.

La lettre de Carlsruhe était une réponse à une demande d'audience que Mme de Staël avait adressée à Gustave IV par l'intermédiaire de d'Armfelt. Le roi de Suède était alors à la cour de son beau-père l'électeur de Bade. Mme de Staël était veuve d'un ancien ambassadeur de Suède. Quelle que fût sa nationalité à elle, son fils était incontestablement Suédois. Les gazettes allemandes annnonçaient toutes sa prochaine arrivée. Il ne me semble donc pas qu'elle ait eu tort, bien qu'elle se le reprochât, de penser qu'il y aurait eu de sa part peu de convenance à paraître ignorer la présence de Gustave IV à la cour de Bade et à ne pas profiter de la circonstance pour lui présenter son fils. Mais la réponse de d'Armfelt n'était guère encourageante.

Chaque gentilhomme, écrivait-il à Mme de Staël, chaque sujet suédois a le droit d'être présenté à son souverain dès qu'il est en âge de lui servir ou de lui offrir ses services. Monsieur votre fils n'a pas encore atteint cet âge, et si Sa Majesté voulait faire une exception aux règles établies, elle se trouve dans ce moment à la cour d'un prince où l'étiquette est bien plus sévère qu'en Suède.

D'Armfelt s'efforçait, dans la suite de la lettre, d'atténuer ce que le début avait de peu satisfaisant ;

C'est moi, Madame, qui suis aux regrets de ce contre-temps qui me prive de l'honneur de vous faire ma cour. Quand une fois on a eu l'avantage de jouir de votre société, on ne se console pas aisément d'une privation motivée par des causes pareilles. Le Roi m'a chargé de vous dire qu'il sera charmé de voir un jour Messieurs vos fils en Suède si leur intention est d'y trouver une patrie (1).

De quelques circonlocutions que d'Armfelt enveloppât ce refus, il était évident que Mme de Staël ne pouvait guère à l'avenir, ni pour elle, ni pour ses enfans, compter sur la bienveillance du jeune souverain qui du reste, engagé fort avant dans la Coalition, ne devait pas avoir oublié que, sous la régence du duc de Sudermanie, M. de Staël avait autrefois représenté le parti français et compromis la Suède avec la Révolution. Sa situation était douloureuse. La patrie de son cœur et de son choix semblait à la veille de se fermer pour elle ; celle de son mari et de ses enfans ne voulait point s'ouvrir. C'était une raison de plus

(1) Archives de Coppet. Mme de Staël avait connu d'Armfelt à Paris.

pour Mme de Staël d'affirmer et de consolider ses droits à cette nationalité française qu'on lui disputait et qu'elle avait un intérêt croissant à faire reconnaître. Toujours elle s'était appuyée sur un article de la Constitution de l'an III, qui attribuait la qualité de Français aux enfans d'un étranger résidant en France au moment de leur naissance pour soutenir que cette qualité ne saurait lui être refusée. Il existe même aux Archives Nationales un long mémoire adressé par elle, en nivôse an V, au Ministre de la Justice où elle proteste, en s'appuyant sur cet article, contre l'idée qu'elle puisse être déportée sans jugement (1). Le *Mémoire* se termine ainsi : « Je sais d'ailleurs que mon état de grossesse me met à l'abri, par tous les droits de l'humanité comme par toutes les lois de la France, d'aucune espèce d'acte de rigueur. Vous trouverez néanmoins, citoyen ministre, qu'il est dans l'esprit républicain de chercher avant tout l'esprit de la loi et de se placer sous son égide. » Mais, depuis lors, force lui était de reconnaître qu'une législation nouvelle avait été promulguée, et cette législation faisait perdre la qualité de Française à une femme ayant épousé un étranger. Aussi n'avait-elle garde de négliger le conseil que lui avait donné Lebrun. Elle se présentait devant le maire de Metz, et celui-ci lui délivrait une attestation de laquelle il résultait : « Que Mme Necker de Staël Holstein, étant née Française, résidant en France lors du décès de son mari et ayant recouvré la qualité de Française en vertu de l'article 19 de la première section du chapitre II du titre Ier du Code civil, est dans l'intention de jouir des droits attachés à la qualité de Française et de continuer à ce titre son domicile en France. » Elle s'empressait même d'envoyer cette pièce à Lebrun dont nous verrons plus tard la réponse. En même temps, elle écrivait à Joseph Bonaparte :

Metz, ce 7 novembre.

Je suis restée ici quinze jours, mon cher Joseph, et par abattement et par l'idée confuse que peut-être un mot de vous viendrait me tirer de là. Cela n'était pas probable, mais votre bonté n'est-elle pas surnaturelle, et ne pouvais-je pas attendre un miracle de ce miracle ? Je continue ma route pour Francfort, mais je ne me crois pas la force d'aller jusqu'à Berlin ; c'est trop loin. J'établirai mon fils dans quelque université, et j'attendrai là que votre influence bienfaisante me rende ma patrie. Mon pauvre père, qui a été bien

(1) Cote BB16 709.

blessé de tout ce qui s'est passé, m'écrit une lettre bien touchante sur vous. Le langage dont il se sert irait à votre âme. Il me semble, plus j'y réfléchis que nous valons mieux que tant de gens si bien traités. Mais je m'abstiens de ces inutiles réflexions. N'y a-t-il pas des temps où la moitié des idées sont bannies. Le Premier Consul les rappellera peut-être à leur tour. Quel homme par exemple que votre Rœderer qui met dans son journal : « Mme de Staël et Mlle Raucourt (1) sont à Metz. » Quel goût pour l'esprit ! Quel goût pour le cœur ! Si l'on me demandait ce que j'aimerais le mieux, de mourir tout à l'heure ou d'insulter une femme malheureuse, je n'hésiterais pas. Ah ! Joseph, gardez bien la puissance au milieu de pareils amis. Ils ont tout prêts l'éloge du vainqueur et la condamnation du vaincu. — Pendant mon séjour ici, j'ai pu remarquer l'estime générale dont vous jouissez. Si vous aviez plus d'occasion de vous faire connaître, il me semble que ce sentiment acquerrait une grande force. Daignez croire qu'à jamais ce que je puis est à vous. Je vais effacer ma vie jusqu'à ce qu'elle puisse vous être utile. Je n'écrirai ni ne parlerai, et j'attendrai de vous le retour à tout ce qui peut être du bonheur. J'étais si souffrante, si accablée que j'avais envie de rester où je me trouvais, mais on est trop un objet extraordinaire dans ces villes de département où rien de nouveau n'arrive, et le seul jour que j'aie été au spectacle, de tous les coins de la salle on me regardait. Cette célébrité sans puissance ressemble aux arbres élevés qui attirent l'orage. On a besoin de se perdre, ou dans la foule ou dans le désert. — Il n'y a rien de remarquable ici qu'un excellent préfet, une soumission parfaite et un Français, homme d'esprit, M. de Villers, qui va à Paris avec l'enthousiasme de la philosophie allemande. On n'a pas trop le temps à Paris de se replier sur soi-même et d'analyser tout ce qu'on éprouve, mais en Allemagne où rien ne séduit au dehors, on analyse ce qu'on pense et ce qu'on sent. Je vous écrirai, de Francfort. Je voudrais vous intéresser un moment par mes lettres. Je voudrais découvrir une expression de reconnaissance nouvelle pour la faire parvenir jusqu'à vous. Permettez-moi d'offrir mes tendres et respectueux hommages à Madame Julie. Daignez ne pas m'oublier tous les deux. Vous devez, mon cher Joseph, prendre à moi l'intérêt que vous inspire ce qui est dans votre dépendance et par son sort et par son choix.

V

Le moment était arrivé cependant où Mme de Staël devait quitter Metz. Elle sentait l'impossibilité de demeurer plus longtemps dans cette « ville de département, » où elle n'avait été attirée que par le désir de rencontrer Villers, et il ne paraît pas que Villers ait fait de grands efforts pour la retenir. La situation où il s'était placé était assez délicate. On se souvient qu'il avait retenu un appartement pour Mme de Staël dans

(1) Mlle Raucourt était, comme on sait, une actrice de la Comédie-Française.

l'hôtel ou il avait déjà installé Mme de Rodde. La grosse Allemande, dont Mme de Staël n'était pas « parvenue à percer les charmes, » ne voyait probablement pas sans quelque inquiétude la fascination que la société de Mme de Staël exerçait sur Villers. Elle n'assistait pas à leurs conversations qui souvent dégénéraient en discussions. Mme de Rodde n'avait point l'habitude de discuter avec Villers, pour lequel elle nourrissait une admiration un peu esclave. Cette admiration inspirait quelque impatience à Mme de Staël. Elle écrivait à Jacobi :

Villers, qui est très aimable et très spirituel, passe sa vie avec une grosse Allemande, Mme Rodde, qui a pour lui une admiration sans perspective, où tout est sur le même plan, comme dans les anciennes peintures, et quand on veut nuancer des observations, il croit qu'on est une frivole Française; tout lui paraît léger et superficiel à côté de sa bonne petite lapine (1).

A Metz, Villers avait retrouvé de plus cette Mme Anthoine auprès de laquelle il avait joué autrefois, avec tant de conviction, les rôles d'amoureux quand il était un brillant officier à Besançon et dont le mari avait poursuivi Villers de sa rancune. Depuis lors, elle était devenue veuve de ce mari; le souvenir de quelques propos tenus par Villers lui avait fait croire que, le jour où elle serait libre, il lui proposerait mariage. Il n'en fit rien; Mme Anthoine dissimulait mal son dépit sous les dehors d'une dignité froide et calme, tandis que Mme de Rodde ne pouvait contenir les manifestations de sa jalousie (2). Entre la rancune de Mme Anthoine, l'agitation de Mme de Rodde et l'amitié un peu exigeante de Mme de Staël, Villers ne devait pas se sentir tous les jours à l'aise. Il se tira d'embarras en annonçant l'intention de poursuivre sa route vers Paris; Mme de Staël, de son côté, n'avait guère de raison pour ne pas poursuivre sa route vers l'Allemagne. La veille de son départ, elle renvoyait à Villers des manuscrits que celui-ci lui avait confiés et elle ajoutait ces mots : « Ne vous donnez pas la peine de m'écrire ce matin, et seulement venez me voir de bonne heure, parce que, pour le

(1) Louis Wittmer, *op. cit.*, p. 188.

(2) Ces piquans détails sont rapportés dans une plaquette qui a pour titre : *Villers, Mme de Rodde et Mme de Staël.* Metz. 1838, p. 41. L'auteur de cette plaquette M. Begin, est un Messin qui a recueilli des traditions locales. Mais son témoignage ne mérite pas une confiance absolue, car il est tombé dans certaines erreurs, et il a recueilli des commérages relatifs à un projet de mariage entre Mme de Staël et Villers dont il n'a jamais été question.

dernier jour, j'ai beaucoup de choses à vous dire. Vous m'avez fait une vive peine hier (1). »

Le lendemain, 8 novembre, Mme de Staël quittait Metz. Pour la distraire en route, Villers lui avait prêté un volume de Jean-Paul Richter. Le 9, elle lui écrivait de Forbach :

Les chemins et ma santé que tant de peines ont abîmée m'ont forcée de m'arrêter ici ; je continue ma triste route, mais je souhaite la perspective d'une lettre de vous à Francfort. J'ai commencé à lire votre Richter ; à travers mille niaiseries, il y a des mots charmans. « Ne vous raccommodez jamais avec votre ami, dit-il, qu'en pleurant et orageusement, car le froid de brouillerie pourrait rester dans la réconciliation. » Mais je n'en trouve pas moins l'extérieur allemand bien peu esthétique. Déjà ici la voix, les accens, les tournures m'annoncent que la France disparaît. Vous disparaissez avec elle, vous qui faites le traité entre nos grâces et les qualités étrangères, aimable mélange dont je ne trouverai pas de modèle au delà du Rhin. Adieu. Pourquoi ne venez-vous pas avec moi ? Rappelez-moi au souvenir de Mme de Rodde et souvenez-vous que mes sentimens pour vous peuvent changer par vous, jamais par moi (2).

Le 11 novembre, Villers lui répondait :

Votre lettre de Forbach, ravissante amie, m'a jeté dans de vives alarmes. Ah ! ménagez une santé qui est si chère à tous ceux qui tiennent à vous et parmi lesquels j'oserai me placer. Reposez-vous longtemps à Francfort et méditez-y bien le parti que vous voudrez prendre. Ce n'est qu'avec une répugnance infinie que je vous verrai vous éloigner d'une frontière que j'ai franchie avec tant de joie, il y a quelques semaines, dans l'espoir de vous trouver à Paris... Le journal de Rœderer a dit que Constant et moi nous vous accompagnions tous les deux à Berlin. C'est la première fois que, parlant de vous, j'aie souhaité qu'il ait dit vrai. Nous partons dimanche ou bien lundi. Depuis vous, j'ai dîné deux fois chez M. Colchen. Dites-moi pourquoi je m'y suis trouvé avec un sentiment de douceur inexprimable, moi qui d'ailleurs ne me soucie pas de cette maison.

Diriez-vous que je suis sous clef pour vous écrire ? obligé de me cacher, de tromper. Cette façon d'être m'indigne contre moi-même et contre l'amer ridicule de mon sort. Oserai-je vous supplier encore de m'écrire votre première lettre de Francfort, — s'il en est temps encore, — comme si vous ne m'aviez pas écrit de Forbach et que moi-même je ne vous eusse pas écrit une première lettre, c'est-à-dire sans faire mention de l'une ou de l'autre. Ne trouvez pas étrange que j'écarte de sensibles coups d'un cœur trop facile à blesser et qui ne le mérite pas.

Il continue en prenant contre Mme de Staël la défense de « son » Richter et la lettre se termine ainsi :

(1) Wittmer, *op. cit.*, p. 182.
(2) Isler, *Briefe von*, etc., p. 231.

Toute la vaste superficie de la nature ne saurait être dessinée par Lenôtre. Toute l'habitude morale d'une nation ne peut être celle des cercles. En France on ne travaille que pour Paris, et dans Paris que pour trois ou quatre sociétés. En Allemagne, on travaille pour toute la nation, même celle des petites villes et des campagnes.

Adieu, étoile brillante de ma vie intellectuelle. Puissent les orages ne jamais m'en dérober la vue (1)!

Le 10 novembre, Mme de Staël quittait Forbach. Encore quelques tours de roue, la frontière était franchie et la France disparaissait. Le 17 elle arrivait à Francfort où, dans quelque temps, nous la rejoindrons.

HAUSSONVILLE.

(1) Archives de Broglie. Mme de Staël et Villers ne devaient jamais se revoir; mais la correspondance continua entre eux. Les Archives de Broglie ne contiennent plus aucune lettre de Villers. Mais la publication de M. Isler comprend encore plusieurs lettres de Mme de Staël. Pour épistolaire qu'elle fût devenue, cette relation ne demeura cependant pas sans orage. A un certain moment, Mme de Staël crut avoir à se plaindre d'un procédé de Villers. Elle lui pardonna cependant, car il résulte de sa dernière lettre, qui est datée de Londres et du 30 avril 1814, qu'elle était intervenue auprès du régent de Hanovre pour faire maintenir Villers à Gœttingue où il était devenu professeur. La lettre se termine ainsi: « Pourquoi ne venez-vous pas à Paris? Vous avez beau dire, c'est votre patrie. Écrivez-moi à Paris... Mais revenez en France. Hélas! la France, il fallait encore que la tyrannie la livrât aux étrangers. Mais taisons-nous. Adieu (p. 302). » Elle ne réussit pas cependant à sauver Villers qui fut destitué et même banni de Gœttingue. Il y revint cependant l'année suivante et mourut au mois de février dans les bras de Mme de Rodde.

MES ESPAGNES

L'Espagne redevient à la mode chez nous. Ici même, M. Francis Charmes se réjouissait, l'autre jour, de l'intimité rétablie ou resserrée entre les gouvernemens des deux nations. Littérairement, nous pouvons aussi nous réjouir de cette curiosité sympathique, qui tourne certains d'entre nous vers les choses et les gens d'Espagne. L'imagination française a toujours trouvé dans la littérature et les mœurs espagnoles un tonique salutaire. J'oserai même dire qu'elle a besoin de cet excitant. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle s'est accoutumée à prendre le chemin de « delà les monts. » Périodiquement elle est allée s'exalter ou retrouver le sens de ce qu'on appelait au XVIIe siècle « la belle nature, » au pays de Velazquez, du Cid et de sainte Thérèse. La griserie même du coup de soleil poétique, que nous subissons là-bas, nous fait du bien. A nous autres, vignerons de plat pays, un verre de vin musqué et doré de Manzanilla, bu sur la table du plus sordide cabaret, découvre tout à coup un monde d'enchantemens.

Notons ce fait. Aux époques d'affaissement, ou, si l'on aime mieux, d'accalmie et de détente littéraires, nous nous replions sur nous-mêmes, sur nos mœurs, nos traditions et nos paysages. A cet époque-là, on célèbre l'Ile-de-France. On s'évertue à relever les grâces ancillaires et mortifiées de nos plus humbles sites. On peint en grisaille les épisodes monotones ou charmans de la vie provinciale. C'est aussi le temps où la bonne marque pour un livre est d'être « bien parisien. » On assemble, on déballe des documens. Le lyrisme s'évanouit en sentimentalité. Les

poètes d'intimité refleurissent. Au contraire, aux époques de renouveau, de fougue et d'énergie créatrices, de grandes illusions aussi, nous nous empressons de franchir nos frontières. Et c'est toujours vers le Midi que nous nous tournons, vers l'Espagne et vers l'Italie, comme les terres élues de la passion et de la beauté. Le Nord ne vaut rien pour notre tempérament. Après une brève excursion dans les brumes, nous revenons bien vite au soleil et au sourire de la Méditerranée.

Notre première Renaissance, — celle d'avant Ronsard, — est presque toute italienne. Corneille et ses contemporains sont volontiers espagnols. Chez les romantiques surtout, cette prédilection est manifeste. Quoi qu'on en ait pu croire d'abord, ils doivent très peu aux littératures septentrionales, que, d'ailleurs, ils connaissaient mal. Hugo attribuait à Gœthe *Les Brigands* de Schiller. (Peut-être qu'il le faisait exprès.) A part Vigny et Sainte-Beuve, qui pouvaient déchiffrer une page d'anglais, Gérard de Nerval, qui savait l'allemand, ils n'ont qu'entrevu les littératures allemande et anglaise à travers des commentaires et des traductions. Sans doute, ils ignoraient presque autant celles du Midi. Mais l'air du pays leur était familier. Ils y avaient voyagé et séjourné longuement. Ils l'aimaient, ils l'admiraient. Spontanément, leurs méditations ou leurs harmonies poétiques y trouvaient leur cadre approprié. Et ils n'en voyaient guère d'autre pour leurs contes ou leurs drames. La passion et la beauté, telles qu'ils les concevaient, devaient être habillées à l'espagnole, ou à l'italienne, se déployer dans les solitudes de la sierra, les splendeurs d'un palais vénitien ou toscan.

Récemment encore, après la période de dépression qui succéda au naturalisme, lorsque nous sentîmes la nécessité de nous laver d'un prosaïsme grossier, et, comme on dit, de restaurer la notion de l'individu, à peu près anéantie par l'école de Zola, — de l'individu volontaire, agissant et passionné, — c'est aussi de l'autre côté des Monts que nous dirigeâmes nos regards. De même que Victor Cousin partait pour l'Allemagne faire une remonte d'idées, nous fûmes en Espagne faire notre remonte de couleur et d'énergie. M. Maurice Barrès donna satisfaction à ce besoin, si l'on peut dire, national. Je me souviens avec quelles délices nous lûmes, vers 1893, son *Amateur d'âmes*, ce petit livre si gros de conséquences littéraires et qui, à travers quelques préciosités de forme et de sentiment, renouait la

grande tradition classique du libre-échange intellectuel par-dessus les Pyrénées.

***

Mais, déjà, l'Espagne vivante était sous mes yeux. J'habitais l'Algérie, et, tout de suite, dans cette mêlée de peuples méditerranéens qui se disputent le fruit de la conquête française, l'Espagnol me frappa par son âpreté au gain, son endurance à la peine, son opiniâtreté, et aussi par une dignité extérieure, une fierté d'attitude, qui me rappelait la belle rudesse de la *vertu* romaine.

Ces qualités, comme toutes les caractéristiques du tempérament national espagnol, ressortaient davantage encore à mes yeux, dans ce terroir si mélangé de l'Afrique du Nord. Le contraste leur donnait un relief que je n'ai pas retrouvé, depuis, au même degré, dans la Péninsule. Chez le nouveau débarqué de Valence, d'Alicante ou d'Albaceite, je contemplais les traits intacts d'un type ethnique, qui s'opposait franchement à celui du Français, de l'Italien ou du Maltais, et dont je pouvais suivre les déformations ou les dégradations insensibles dans le colon espagnol, né en Afrique et adapté à son nouveau milieu. L'activité de ce peuple transplanté, et qui sommeillait encore dans sa patrie, me parut quelque chose de si intéressant à regarder, que j'en oubliais bientôt la friperie arabe et toute la couleur locale, chère à nos romantiques.

J'écrivis *Le sang des races*. Pour la première fois, dans le roman, j'envisageais l'Afrique, livrée à la concurrence des races méditerranéennes, comme un pays latin. Je me disais que, pour un esprit dégagé du dilettantisme, il n'y avait pas de spectacle plus passionnant que cette concurrence et que, d'ailleurs, c'était cela qui occupait tout le devant de la scène. Certes, je ne nie pas qu'il n'y ait toujours matière pour les variations les plus brillantes sur les vieilleries arabes ou mauresques, sur tout ce qui meurt dans l'Islam africain. Et je ne nie pas davantage que la vie actuelle de nos indigènes, avec tous ses conflits douloureux, n'offre de beaux sujets littéraires. Mais je soutiens que les nôtres, ceux de notre peuple ou de notre race, doivent passer d'abord. Enfin on me permettra de remarquer que, si bon nombre de nos romanciers se sont décidés à considérer les Arabes non plus comme des figurans de fantasia,

mais comme des êtres sociaux, ayant des besoins, des aspirations dont il convient de tenir compte, ils le doivent peut-être à mon exemple. Ils ont étudié l'Arabe de la même façon que j'avais étudié l'Espagnol, l'Italien, le Français, tous nos Latins d'Afrique.

***

Parmi les étrangers, c'est l'Espagnol, je l'avoue, qui m'attirait le plus et qui me paraissait le plus sympathique. J'accorderai même qu'il y avait, dans cette préférence, quelque partialité.

Nous autres Lorrains, nous avons un penchant secret pour l'Espagne. Le Nord de notre pays a été longtemps sous la domination des Rois catholiques, et il n'est point indifférent pour nous d'être issus d'une race de soldats qui a guerroyé, plusieurs années de suite, dans la Péninsule. Nous avons presque tous un grand-père ou un grand-oncle qui a été blessé à Saragosse, ou fait prisonnier à Pampelune.

Pour moi, je crois me souvenir d'avoir été Espagnol. Je suis né tout près de Damvillers, petite ville du pays montmédien, une des dernières citadelles de l'Espagne en terre lorraine. Elle retint longtemps devant ses murs les armées de Louis XIV, et ne fut définitivement rattachée à la France qu'après le Traité des Pyrénées. Sans doute, les garnisaires d'origine espagnole se trouvaient en petit nombre dans cette région de la Meuse. Gouverneurs et soldats étaient souvent des enfans du pays, comme ce Jean d'Allamont, qui défendit si gaillardement Montmédy contre le maréchal de La Ferté. Mais il faut croire que les aventuriers ibériques y essaimèrent au passage et que quelques-uns s'y établirent. On voit assez fréquemment, chez nous, des cheveux noirs et des teints bistrés, qui jurent avec les joues fraîches et les moustaches couleur de seigle des purs autochtones. Et, justement, chaque fois que je m'arrête au musée du Luxembourg, devant la paysanne au repos de Bastien-Lepage, le peintre de Damvillers, je suis frappé par tout ce qu'il y a d'espagnol dans cette face osseuse et noiraude. Les yeux surtout sont révélateurs. Ce ne sont pas des yeux de Lorraine. Par des chemins dont nous avons perdu la trace, ils viennent de Galice ou d'Estramadure. On les retrouve, ces gros yeux noirs, dans les figures carrées aux pommettes saillantes des

naines ou des servantes, que Velazquez a placées aux arrière-plans de ses tableaux.

Il n'est pas jusqu'à la forme très particulière de nos clochers montmédiens qui ne me rappelle celle des clochers espagnols. Lorsque j'errais dans les villages de la province de Valence, j'étais tout étonné d'y rencontrer les églises de mon enfance... Amel, Senon, Gouraincourt, tristes bourgades, s'évoquaient subitement, pour moi, au grand soleil presque africain de Jativa ou de Castellon-de-Rugat.

Je ne me dissimule pas ce qu'il y a de personnel dans ces impressions. Pourtant, les sympathies de mes compatriotes pour l'Espagne me paraissent aussi générales qu'évidentes. Hugo, le grand Lorrain, l'auteur d'*Hernani*, de *Ruy Blas*, de *la Rose de l'Infante*, du *Petit Roi de Galice*, nous en fournirait peut-être la preuve la plus saisissante. Mais nous n'aimons pas seulement l'Espagne pour sa couleur, la vigueur de son tempérament, l'énergie passionnée de ses mœurs. Son âpreté et sa rudesse même ne nous déplaisent point. Le chardon de Lorraine a toutes les pointes et tous les hérissemens du cactus andalou. Ce qui nous agrée surtout, dans le caractère espagnol, c'en est le sérieux, la gravité, le dédain de la fioriture, le goût profond des réalités. Nul peuple plus réaliste que celui-là, dont l'imagination épuise tout le réel, dépasse les sens, et, même dans les hautes régions mystiques, veut encore toucher des formes concrètes, facilement accessibles à l'esprit.

Comparés aux trois ou quatre grands peintres de l'Espagne, les Italiens ne sont plus, pour nous, que des décorateurs, des conteurs diserts qui ne se soucient point de nous dire la vérité. Au contraire Velazquez nous ravit, parce que, non seulement il restitue, jusqu'au trompe-l'œil, toutes les apparences de la réalité, mais qu'il nous introduit, si l'on peut dire, de l'autre côté de la toile. Comme l'amateur d'instantanés, il choisit une scène de la rue ou de l'atelier, dans cette scène le moment le plus fugace; et, grâce à on ne sait quel miracle de conscience et de véracité, cette scène triviale se hausse jusqu'au mythe, cette minute semble fixer et trahir l'âme ondoyante et secrète d'un être ou d'une époque.

Enfin, ce que nous pouvons tous aimer de l'Espagne, — et ce que j'en aimais par-dessus tout, — c'est qu'elle repousse et décourage la badauderie du touriste. On n'y voyage point com-

modément. Ses auberges ne flattent guère la sensualité. L'habitant n'y est pas obséquieux ni même empressé. A part deux ou trois attractions, banalisées jusqu'au dégoût, comme les danses ou les courses de taureaux, l'admiration des snobs ne sait à quoi s'accrocher. Il est entendu que l'art espagnol est, en général, dépourvu d'originalité : ce qui dispense de le comprendre. Quant aux paysages, ils n'offrent guère que des beautés spirituelles fermées au plus grand nombre, ou des outrances et des violences de lignes et de couleurs qui rebutent le passant. Les mœurs sont lettre close pour la plupart des voyageurs. Et ainsi l'Espagne reste, à nos yeux, un pays presque neuf, que la description littéraire n'a pas encore trop fatigué. En tout cas, il n'est point usé jusqu'à la corde, comme l'Italie, et il est douteux qu'il le soit jamais. Il se défend trop bien. On a pu dire irrévérencieusement qu'il y a, dans la littérature d'aujourd'hui, tout un « chichi de Venise. » Il n'y a pas encore, que je sache, de « chichi de Tolède... »

***

Telles sont les raisons qui me conduisirent, de bonne heure, vers l'Espagne. Mais il y a plusieurs Espagnes. Tout de suite et d'instinct, je me dirigeai vers celles qui vivent et qui agissent le plus intensément. Les grandes villes de joie, de labeur et de couleur, comme Valence, Séville, Barcelone, ont toujours été mes préférées.

Jusqu'ici, nos littérateurs ne se sont guère attachés qu'à l'Espagne des morts et des musées. Rien de plus légitime, ni de plus intéressant. Peu de nations ont un passé aussi riche en hauts faits, en belles images et en grands sentimens. Mais il ne faudrait pas qu'il y eût là un parti pris d'exclusion contre la vie contemporaine. Cette manie que nous avons de fermer les yeux a tout ce qui n'est pas l'archéologie, l'esthétisme ou l'histoire, a tout ce qui a cessé de vivre dans un pays, cette manie irrite extrêmement nos voisins, — aussi bien les Italiens que les Espagnols. Nous avons l'air de vouloir les humilier devant leurs grands ancêtres. Avec les meilleures intentions du monde, nous les blessons, en paraissant n'admirer que leur passé. Ainsi nos conversations se perdent dans le vide, et nous nous séparons fort mécontens les uns des autres.

En Grèce surtout, j'étais frappé de ce malentendu. Nous ne

parlons aux Hellènes que de Phidias et du Parthénon, de Sophocle et de l'Hermès de Praxitèle. Eux ripostent par des doléances sur l'attitude de l'Europe à l'égard de leur patrie, — et, tandis que nous dissertons sur la frise des Panathénées, ils insistent désespérément sur l'augmentation de leur flotte et de leur armée, sur l'essor de leur commerce et de leur industrie, sur leurs justes revendications nationales. Le soliloque continuant de part et d'autre, il y a peu de chances pour que nous arrivions jamais à nous comprendre.

A cela on répondra que l'artiste est libre d'envisager un pays comme il lui plaît. Qu'on me l'accorde, et je suis heureux. Prenez le passé si vous voulez, mais avouez que le présent ne manque pas non plus d'intérêt. Vous le contestez et vous dites : « A quoi bon chercher l'Espagne là où elle n'est plus ? En quoi Séville, Valence, Barcelone, ces grandes villes, envahies par l'industrialisme moderne, diffèrent-elles de Marseille, de Naples, ou d'Alger ?... — Mais si ! elles en diffèrent, elles en diffèrent même beaucoup. Le tout est de le voir. Or la plupart en sont incapables. Ils fuient le rude contact de la réalité. Ils ne savent point, comme disait Renan, « extraire le diamant des foules impures. » La vie toute nue les effare. Il faut qu'on la leur présente déjà travaillée par la littérature, — déjà devenue de la littérature.

Et je ne m'engagerai pas dans l'inutile débat de savoir si Madrid est plus espagnole que Barcelone, et Burgos que Madrid. Je remarquerai seulement que, peut-être, c'est à Barcelone que l'Espagne de demain se prépare. Réfléchissons-y un instant. Ce que nous appelons « la vieille France, » ce que nous allons déterrer dans nos provinces les plus lointaines et les plus perdues, dans nos petites villes les plus mortes, — cette sensibilité, ces idées, ces mœurs périmées, et qui nous semblent si locales, — tout cela fut élaboré à Versailles ou à Paris, dans des milieux très mélangés, où, souvent, c'étaient des étrangers qui donnaient le ton : un Antonio Pérez, un cavalier Marin, un chevalier de Bückingham, un abbé Galiani, un Horace Walpole. Peut-être que, dans le Paris cosmopolite d'aujourd'hui, se prépare aussi l'âme française de demain.

Mais ce n'est pas seulement l'avenir qui s'annonce ou se laisse deviner dans ces grands centres de la moderne Espagne : j'y retrouve encore tout le passé. Cette histoire, que nous nous

évertuons à découvrir dans la poussière des musées ou des bibliothèques, elle est là tout près de nous, vivante dans l'âme vivante des Espagnols d'aujourd'hui, qui perpétuent, sous d'autres apparences et dans des conditions nouvelles, le geste des ancêtres. Bien plus, l'Espagnol agissant d'aujourd'hui m'aide à comprendre le contemporain de Philippe II. Je n'ai commencé à voir bien clair dans la psychologie d'un Bernal Diaz, ce vaillant hidalgo qui suivit Cortez au Mexique, qu'après avoir suivi moi-même, dans le Sud algérien, les convois de rouliers valenciens et castillans, qui ravitaillent nos postes-frontières. Tout récemment encore, mes souvenirs coloniaux me permettaient de placer dans sa vraie lumière la figure brutale et cynique d'un Alonso de Contreras, cet aventurier, qui nous a laissé de si étonnans mémoires. Et c'est seulement le jour où, visitant l'Oranie, je tombais à Saint-Denis-du-Sig, en pleine fourmilière espagnole, que je me suis expliqué la rapacité souvent inintelligente et aussi l'héroïsme sauvage des antiques Conquérans de l'or...

***

L'Espagne actuelle nous offre donc, comme celle du passé, de très riches et très abondans sujets. De grâce, n'allons point la regarder, sinon par aventure, de la portière d'un sleeping, du balcon d'un palace, ou des gradins de la *Plaza de toros*. Elle a mieux à nous donner que de petits émois artificiels devant les jeux tragiques de l'amour et du couteau. Voyons-y plutôt, — et cela nous fera du bien, — un peuple, dont l'énergie morale est restée intacte, qui n'est gâté par aucune littérature et qui n'est point amolli par le bien-être, dont le cerveau est sain et les muscles solides, qui se jette ardemment au travail et au gain partout où il trouve à employer ses bras, et qui, le jour venu, sera prêt, pour courir encore les plus hardies équipées.

LOUIS BERTRAND

ESQUISSES CONTEMPORAINES

M. ANATOLE FRANCE

III[1]

APRÈS L' « HISTOIRE CONTEMPORAINE »

I

En 1897, une affaire, qui touchait l'armée dans ses bureaux et ses conseils de guerre, émut le pays. Pour l'ardeur des passions qu'elle souleva, elle ne peut être comparée qu'à celle de la bulle *Unigenitus*, survenue cent soixante-quatorze ans auparavant et qui fut aussi, j'ai plaisir à le dire, une querelle des Français sur le juste et l'injuste. L'affaire de 1897, sortie d'un jugement secret, avait cela de dangereux, que le mystère dont elle était environnée favorisait le mensonge. A son origine, on trouve les antisémites, qui travaillaient depuis quelque temps la France paisible. Et, qu'il se soit rencontré, par des temps calmes, chez un peuple aimable et tolérant, des hommes pour réveiller les vieilles haines de races et fomenter des guerres de religion, ce serait un sujet d'étonnement, si l'on ne savait d'où venaient ces hommes et si l'on ne reconnaissait en eux des missionnaires de l'Église romaine. Aux antisémites se joignit bientôt un parti nombreux, le parti noir, qui, dans les salons, dans les faubourgs, dans les campagnes, semait des bruits sinistres, soufflait des nouvelles alarmantes, parlait de complot et de trahison, inquiétait le peuple dans son patriotisme, le troublait dans sa sécurité, l'imbibait longuement de colère et de peur. Il ne se montrait pas encore au grand jour et formait dans l'ombre

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre et du 15 novembre.

une masse immense et confuse, où l'on devinait comme une ressemblance avec les frocs cuirassés de la Ligue. Mais, quand il eut rallié toutes les forces de la contre-révolution, attiré les mécontens de la République, soulevé enfin devant lui tout ce qu'un coup de vent de l'opinion peut emporter de poussière humaine, il dressa son front immense et bigarré, et prit le nom brillant de nationalisme...

Ce n'est ni Henri Brisson, ni Arthur Ranc, ni M. Combes qui parle ainsi; c'est M. Anatole France lui-même, dans une *Préface* qui lui fera, je le crains, peu d'honneur aux yeux de la postérité, et qu'il a écrite, en 1904, pour un recueil de discours... de M. Combes en personne (1). Oui, le délicat auteur du *Crime de Sylvestre Bonnard* a éprouvé le besoin de prononcer publiquement l'apologie de l'homme qui, depuis vingt ans, a fait assurément le plus de mal à son pays. Il a loué « la probité de son esprit, » « la fermeté de son caractère, » « son goût pour la simplicité, l'ordre et la clarté. » « Dans sa petite maison blanche de Pons où se voit encore la sonnette du docteur (car il pratiqua longtemps la médecine), M. Combes passe ses vacances en promenades et en lectures. Il sait les langues anciennes et il aime, m'a-t-on dit, les orateurs et les historiens grecs. Il a raison. Les Grecs ont ce mérite, entre autres, de garder la juste mesure et de n'être jamais excessifs. *M. Combes les suit en cela...* » En d'autres termes, M. Combes est un attique, et il est mûr sans doute pour l'Académie... Ariel, gentil et subtil Ariel, qu'avez-vous donc fait aux Muses pour qu'elles vous aient abandonné, et qu'elles vous aient laissé, si loin d'elles, monter sur les tréteaux de Caliban?

Donc, ce gracieux joueur de flûte s'est réveillé un beau jour radical-socialiste, et, chose plus grave, il l'est resté. Hier encore, n'appelait-il pas aux armes « contre le parti noir » les Jeunesses laïques, et, prenant les tristes fantômes de ses sombres rêveries pour d'abominables réalités, ne leur dénonçait-il pas une fois de plus l'éternel péril clérical? « Déjà, s'écriait-il, angoissé, déjà l'on parle d'un général pour en faire un diplomate et l'envoyer négocier au Vatican (2). » Et je ne puis rappeler en quels

(1) Émile Combes, *Une campagne laïque*, 1902-1903, préface par Anatole France. Paris, Simonis Empis, 1904, in-8, p. v-vi. — Comme il ne faut rien perdre, une bonne partie de cette *Préface* a été reproduite par M. France dans son livre *l'Église et la République*, éditions d'art Édouard Pelletan. Paris, 1904, p. 32 et suivantes.

(2) *L'Humanité* du 4 septembre 1913.

termes peu académiques il flétrissait dans *l'Humanité* les auteurs responsables de la loi de trois ans (1). Depuis une quinzaine d'années, il n'est pas une des manifestations publiques de son nouveau parti auquel il n'ait pris part. Il ne s'est pas contenté de signer d'innombrables et souvent fâcheuses affiches : il a présidé des banquets et des meetings, des réunions électorales; il a inauguré des universités populaires, des « soirées ouvrières, » des « restaurans coopératifs, » des « imprimeries communistes; » il a porté des toasts, prononcé des allocutions ou de grands discours, ou bien, quand il ne pouvait rehausser de sa présence réelle fêtes ou assemblées, il envoyait des encycliques qui étaient lues avec recueillement. Pas de cérémonie « laïque, » pas de réunion radicale ou socialiste qui, depuis quinze ans, ne soit bénie par M. France, ne soit honorée d'un mandement de lui : la prose de Sylvestre Bonnard est l'un des « numéros » nécessaires du programme, presque au même titre que *l'Internationale*. Il est l' «Écrivain, » il est le « Penseur, » il est le « Mage » du parti ; parlons-en mieux : il est devenu, comme le disait si joliment Dumas fils de Renan, une sorte de Pape de la libre pensée. Ah! maître Jérôme Coignard, si l'on avait votre ironie, comme on pourrait s'amuser de vous voir officier sous ce costume!

Nous ne recueillerons pas tous ces propos de table, et nous ne nous attarderons pas à les discuter bien longuement: aussi bien ils se réfutent par leur violence même. Traiter de « fourbes » et d' « hypocrites (2) » ceux qui ne sont pas de notre avis, ce n'est peut-être pas faire preuve d'une grande sérénité philosophique. Définir Thiers « un petit vieillard habile, égoïste, cruel, qui défendait la République sans générosité, sans honneur, mais âprement et subtilement comme son bien (3), » ce n'est probablement pas porter sur le « libérateur du territoire » le jugement qu'en portera l'histoire. Appeler Godefroy Cavaignac « sinistre Gribouille qui, de peur du méprisable orage dont le menaçaient les criminels, va se noyer dans leur crime (4), » c'est sans doute une injure, ce n'est pas une définition. Et enfin qualifier de « criminel, » et cela non pas seulement dans un

(1) *L'Humanité* du 23 mai 1913.
(2) *Vers les temps meilleurs*, éditions d'art Édouard Pelletan, 1906, t. I, p. 64.
(3) *L'Église et la République*, éditions d'art Edouard Pelletan, 1904, p. 31.
(4) *Vers les temps meilleurs*, t. I, p. 12.

journal français, mais dans une Revue anglaise (1), un gouvernement dont le seul crime est d'avoir fait un peu d'apaisement et d'avoir pris l'initiative d'une loi de sécurité nationale, c'est avoir sur les intérêts supérieurs de son pays des idées un peu bien particulières. En vérité, est-ce la peine d'être l'un des premiers écrivains de son temps, pour en venir à ces étranges excès de langage ?

Ce n'est pas que le rare écrivain ne se retrouve encore quelquefois dans ces sermons laïques, — et très laïques. Vous ne le reconnaîtriez certainement pas dans l'homme qui nous représente Spuller « vieux, fatigué, gras » et « soufflant dans les bureaux des Cultes un esprit qu'il appelait l'esprit nouveau (2), » ou qui nous montre le nationalisme « ratant le coup du catafalque (3) ; » mais si vous persistez à préférer la *Prière sur l'Acropole* au discours de M. France à Tréguier, vous avouerez pourtant que les paroles de Pallas Athéné à Renan, dans ce dernier discours, sont, en leur genre, une assez belle chose. Seulement, pourquoi faut-il qu'à chaque instant la phraséologie radicale ou socialiste vienne alourdir et gâter les développemens les plus littéraires ? Le « cléricalisme, » la « réaction, » le « prolétariat, » les « préjugés, » la « superstition, » « pas d'ennemis à gauche, » toutes les formules usées, tous les clichés connus reviennent dans ces homélies à l'usage des « citoyennes et citoyens » réunis pour flétrir le « tsarisme, » la politique coloniale, la guerre et tous les innombrables fléaux qui désolent l'humanité, depuis qu'il y a des hommes et des sociétés constituées. Et quand, parfois, au bas de ces manifestes, on lit : « Salut et fraternité, » on a l'illusion qu'ils sont signés non pas Anatole France, mais Évariste Gamelin.

Si maintenant l'on va au fond des choses, et que, parmi ces violences et ces déclamations électorales, on essaie de saisir et de classer les quelques idées qui les inspirent, on est un peu effrayé et humilié du caractère étrangement simpliste de la philosophie qu'elles recouvrent. Deux partis, deux camps dans l'humanité : d'un côté, les partisans aveugles, féroces ou perfides du passé ; de l'autre, les ouvriers généreux, purs, ardens,

(1) *Lettre aux Jeunesses laïques*, dans *l'Humanité* du 4 septembre 1913. — Cf. *Pour la paix* (*The English Review*, août 1913).

(2) *L'Église et la République*, p. 31.

(3) *Vers les temps meilleurs*, t. I, p. 69.

désintéressés de l'avenir; d'un côté, tous ceux qui, par intérêt, par peur ou par sottise, sont attachés à l'absurde idéal théologique; de l'autre, tous ceux qui, affranchis des vieilles servitudes, ne croient qu'à la Raison, à la Science, à la Solidarité humaine. Ceci tuera cela, et ceci doit tuer cela. Pas de quartier à l'obscurantisme! « Citoyens, il faut finir ce que vous avez commencé, il faut achever la déconfiture des moines (1). » Cela fait, une ère de progrès, de lumière, de joie, de concorde luira enfin pour l'humanité. Plus de guerres, plus de contrainte, plus de frontières, plus de misères sociales ; l'union féconde de tous les travailleurs fera régner la paix universelle. Et voilà le nouvel Évangile.

Citoyennes et citoyens,... c'est parce que les découvertes des grandes lois physiques qui régissent les mondes ont été lentes, tardives, longtemps renfermées dans un petit nombre d'intelligences, *qu'une morale barbare, fondée sur une fausse interprétation des phénomènes de la nature, a pu s'imposer à la masse des hommes et les soumettre à des pratiques imbéciles et cruelles.*

Croyez-vous, par exemple, citoyens, que si les savans avaient connu plus tôt la vraie situation du globe terrestre... il eût été possible d'effrayer les hommes en leur faisant croire qu'il y a sous terre un enfer et des diables? *C'est la science qui nous affranchit de ces grossières imaginations et de ces vaines terreurs que certes vous avez rejetées loin de vous.* Et ne voyez-vous pas que de l'étude de la nature vous tirerez une foule de conséquences morales qui rendront votre pensée plus assurée et plus tranquille?... *N'écoutons pas les prêtres qui enseignent que la souffrance est excellente. C'est la joie qui est bonne...* A vous citoyens, à vous travailleurs, de hausser vos esprits et vos cœurs, et de vous rendre capables, *par l'étude et la réflexion, de préparer l'avenir de la justice sociale et de la paix universelle* (2)...

Et dire que, parmi ces « citoyennes et citoyens, » il ne s'est levé personne pour leur crier qu'on les trompait; que notre science n'est qu'incertitude; qu'elle n'est d'ailleurs accessible qu'aux rares privilégiés de l'intelligence; que, fût-elle complète et, comme ils disent, « intégrale, » étant d'un autre ordre, elle ne peut contredire les enseignemens des antiques disciplines; que, n'étant capable de supprimer ni la douleur, ni la mort, et qu'étant impuissante à fonder une morale, elle n'assure ni le bonheur, ni la paix de l'esprit, ni la tranquillité du cœur; et

(1) *Vers les temps meilleurs*, t. I, p. 79.
(2) *Id. ibid.*, p. 18-22.

qu'enfin, dans l'avenir comme dans le passé, les seuls adoucissemens réels dont soit susceptible notre condition humaine seront les fruits de la charité et de la bonté, lesquelles n'ont rien à voir avec la science! Pauvre Caliban, quand cesseras-tu d'écouter tes flatteurs?

Que M. Anatole France ait été du reste la première dupe de tous ces sophismes, — qu'il avait plus d'une fois réfutés jadis, — qu'en plaidant comme il l'a fait la cause des « prolétaires, » des Arméniens massacrés, des Finlandais opprimés, des révolutionnaires russes, il ait cédé généreusement à l'entraînement de son cœur, c'est ce que l'on n'a garde de nier ici. Et l'on n'aurait qu'à applaudir à cette générosité même, si, trop souvent, elle n'avait pour revers ou pour rançon une sourde excitation à l'odieuse lutte des classes. Le « socialisme » de M. France n'est point pacifique : il combat, il proscrit, il veut détruire; il est à base d'anarchie. Il a pour mot d'ordre essentiel, non point la devise de Gambetta qu'il trouve insuffisante : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi, » mais bien : « L'Église, voilà l'ennemi (1). » Personne, je veux dire aucun écrivain depuis quinze ans, n'a plus fait que l'auteur de *Crainquebille* pour séparer « les deux Frances, » pour les dresser et les jeter l'une contre l'autre; personne n'a plus applaudi aux mesures de persécution, d'exception, de spoliation et de proscription prises contre les prêtres et les moines, n'a plus contribué à la nouvelle révocation de l'édit de Nantes dont nous avons été témoins. Où est le temps où il déclarait, nous l'avons vu, qu'il ne serait jamais « ingrat » envers ses anciens maîtres de Stanislas, qu'il a pourtant poussés sur les chemins de l'exil? Où est le temps où il proclamait « détestable et funeste » l'erreur qui consiste à croire que « la France date de la Révolution, » où il rêvait une « réconciliation de l'ancien esprit et du nouveau » au palais et sous les ombrages de Fontainebleau? Depuis quinze ans, M. France n'a plus fait « le pèlerinage de Fontainebleau. »

Comment ce subtil et ingénieux artiste, comment ce délicat écrivain, comment cet attique en est-il venu là? En dépit des

(1) « Il (Gambetta) lança une parole retentissante : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » *coup de clairon qui sonnait la charge contre le vide. En désignant le cricléalisme comme l'ennemi, il détournait de l'Église les coups des républicains* pour les attirer sur un être de raison, un fantôme d'État. » (*L'Église et la République*, p. 24-25.)

contradictions dont fourmille son œuvre, oserai-je le dire? il me semble qu'au fond, tout au fond, il n'a guère changé. Assurément, et nous l'avons assez dit, pendant une certaine période de sa vie, sous diverses influences, à tout prendre heureuses, il a essayé, sinon de s'oublier, au moins de se dépasser lui-même, et il y a, du reste, assez bien réussi. Il a, de propos, je crois, très délibéré, laissé dans l'ombre, et peut-être comprimé, certains côtés moins heureux de sa nature; il en a développé d'autres, plus superficiels, si je ne m'abuse, et il s'est ouvert, ou il a paru s'ouvrir à certaines idées, à certaines préoccupations sur lesquelles s'exerçait sa prestigieuse virtuosité, mais qu'en secret son tempérament répudiait. Même alors, d'ailleurs, ce tempérament perçait quelquefois, et nous avons eu à en noter les saillies inattendues. Et ce tempérament, tel qu'il s'est révélé à nous dès ses premiers écrits, c'est celui d'un fils du XVIIIe siècle, ennemi né de toute autorité morale ou sociale et surtout religieuse, jaloux de toute atteinte portée au libre développement de l'instinct individuel. On l'a bien vu, lorsque, à propos du *Disciple*, M. France a pu croire qu'on allait laisser mettre en discussion le droit, selon lui, imprescriptible, qu'a tout homme qui pense d'aller jusqu'au bout de sa pensée et de l'exprimer librement. L'esprit du XVIIIe siècle, ainsi réchauffé et provoqué chez l'auteur de *Thaïs*, allait désormais circuler ouvertement dans tous ses livres, et *la Rôtisserie, le Lys Rouge, les Opinions de Jérôme Coignard* ne nous prêchent assurément pas le respect des disciplines sociales. Survient l'Affaire, et le vent de folie qu'elle déchaîna non seulement sur la France, mais sur l'Europe entière. M. France s'imagina que les temps de la Ligue et de l'Inquisition allaient revenir: il vit rouge, — ou noir, comme on voudra : l'auteur des *Légions de Varus*, de *Denys, tyran de Syracuse*, l'adversaire du régime impérial, l'ennemi personnel des « prétoriens » se réveilla plus jeune et plus ardent que jamais, et par la parole ou par la plume, il « sauva la République; » il a continué depuis. L'esprit de « grand'maman Nozière, » qui veillait toujours en M. France, a définitivement supplanté toutes les influences contraires. Et si l'on veut connaître l'origine, l'une des origines tout au moins du farouche anticléricalisme qu'il a déployé en tant de circonstances récentes, peut-être faut-il se reporter à une page de *l'Orme du mail* où l'écrivain nous conte la façon dont M. l'abbé Lantaigne s'y prit pour renvoyer

du grand séminaire un élève trop subtilement indiscipliné du nom de Firmin Piédagnel :

Il regarda M. Lantaigne. La douceur résolue, la tranquillité ferme, la quiétude de cet homme le révoltèrent. Soudain, un sentiment naquit et grandit en lui, le soutint et le fortifia, *la haine du prêtre, une haine impérissable et féconde, une haine à remplir toute la vie.* Sans prononcer une parole, il sortit à grands pas de la sacristie.

A l'âpreté soudaine de l'accent, on devine que M. France parle ici en son propre nom. Je ne pense pas qu'il ait été, au collège Stanislas, l'objet d'une mesure aussi grave que celle dont il vient de nous entretenir ; mais n'aurait-il pas été, dans sa jeunesse, ou ne se serait-il pas cru la victime de quelque injustice ou de quelque maladresse ecclésiastique ? En tout cas, cet enfant qui « n'avait ni l'esprit théologique ni la vocation du sacerdoce, » dont « la foi même était incertaine, » cette « âme à qui le doute était tolérable et léger, *et dont les pensées coulaient à l'irréligion par une pente naturelle*, » cet « esprit tranquillement indocile, » « ingénieux, » « dissimulé par politesse, » et qui « n'avait retenu de l'enseignement du séminaire *que des élégances de latinité, de l'adresse pour les sophismes et une sorte de mysticisme sentimental* (1), » si cet enfant-là, de son vrai nom ne s'appelle pas, non pas Firmin Piédagnel, mais Anatole Thibault, je veux que M. France ne se soit jamais peint dans ses livres. Et si l'assimilation est légitime, à l'exemple de tant d'autres anticléricaux élevés par des prêtres, ah ! comme il a eu la rancune vivace !

II

Sortons de ce « bain de haine » où nous a plongés la lecture des opuscules politiques ou sociaux, ou plutôt socialistes de l'auteur de *Thaïs*. Hélas ! nous ne le pourrons pas complètement. A l'inverse de M. Jules Lemaître qui, lui, n'a rien, ou presque rien laissé passer de ses expériences et de ses conceptions politiques dans ses œuvres d'imagination, M. Anatole France n'a

(1) *L'Orme du mail*, p. 16, 17, 27. — Ce qui achève de me faire croire que cette histoire de Firmin Piédagnel a une valeur autobiographique, c'est que M. France l'a reproduite, presque intégralement, dans ses *Opinions sociales*. (Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1902, t. II, p. 103-108.)

pas su se dédoubler, et nous retrouverons trop souvent le préfacier de M. Combes dans les romans et les contes qui ont suivi l'Affaire.

Et d'abord, dans les quatre volumes qui composent l'*Histoire contemporaine*. Sont-ce bien des romans que ces livres qui s'intitulent *l'Orme du mail* (1897), *le Mannequin d'osier* (1897), *l'Anneau d'améthyste* (1898), *M. Bergeret à Paris* (1901), et où l'on voit reparaître toujours les mêmes personnages, saisis dans des attitudes parfois identiques et parfois différentes? Ce sont plutôt des « chroniques, » suivant le mot qu'employait M. France lui-même pour désigner son premier roman (1) : des chroniques non pas peut-être d'« histoire contemporaine, » mais de mœurs provinciales d'aujourd'hui, écrites par un Parisien artiste, observateur et ironiste ; chroniques souvent bien décousues, presque toujours trop longues, et qui ne savent comment finir, mais chroniques quelquefois bien amusantes, et d'où se détachent maintes scènes lestement enlevées, maintes physionomies inoubliables.

Les scènes de libertinage, — elles sont nombreuses, et elles n'ont pas peu contribué au succès de l'ouvrage, surtout à l'étranger, — y sont admirables. M. Anatole France est passé maître dans l'art de tout dire, ou de tout laisser entendre, — je dis tout, — presque sans un mot cru, sans un geste brutal, en phrases gentiment papelardes et innocemment perfides, qui déshabillent sans qu'on y songe, et dont l'audace n'apparaît qu'à la réflexion. Il sait être grivois avec décence : c'est une grande force pour un conteur. Et les scènes aussi où il fait parler les prêtres, sont, généralement, bien savoureuses : celle, par exemple, où Mgr Charlot, pour s'épargner l'ennui de répondre à une démarche gênante de l'abbé Lantaigne, feint de le consulter au sujet d'une fausse histoire de pendu et le renvoie sans l'avoir laissé parler, celle aussi où l'abbé Guitrel intéresse à ses ambitions épiscopales un jeune baron juif un peu snob, sont de délicieuses scènes de comédie ecclésiastique. Comme le disait M. Jules Lemaître de certaines pages de Ferdinand Fabre, il n'y a là pas une phrase qui ne porte la soutane. Et nous ne sommes pas loin d'éprouver pour le peintre la « surprise mêlée d'admiration » que la diplomatie sacerdotale de M. l'abbé Guitrel inspire au jeune Bonmont.

(1) « J'y ai joint [à *Jocaste*] une petite chronique, que nous nommerons, si vous voulez, *le Chat maigre*. » (*Jocaste* et *le Chat maigre*, 1re édition, préface.)

L'art du peintre se manifeste encore par le relief qu'il a su prêter aux principaux personnages qu'il fait mouvoir sous nos yeux. Ce sont d'abord les prêtres, tous si bien campés dans cette attitude de réserve intérieure et de politesse onctueuse qui est chez eux la marque indélébile du caractère professionnel : Mgr Charlot, le cardinal-archevêque, si fin sous ses apparences un peu vulgaires, si habile à ne pas se compromettre, à éviter les « affaires, » à finir en paix avec le pouvoir civil comme avec l'autorité ecclésiastique une vie d'administrateur prudent et ferme; M. l'abbé Lantaigne, supérieur du grand séminaire, orateur abondant, théologien robuste, orgueilleux, maladroit, prompt aux dénonciations et aux jugemens peu charitables, mieux fait pour manier des syllogismes et pour disserter sans fin, « le regard en dedans, » sur les droits inaliénables de l'Église que pour vivre parmi les contingences mondaines ; M. l'abbé Guitrel, le professeur d'éloquence sacrée, prêtre aux dehors « libéraux, » ambitieux, aimable et insinuant, complaisant pour les riches et les gens en place, mais invinciblement secret, digne malgré tout, et qui, une fois évêque, saura racheter par son « intransigeance » ses compromissions d'autrefois. Puis, parmi tous les autres comparses de la comédie contemporaine, le ministre égrillard Loyer, Joseph Lacrisse, le secrétaire de la jeunesse royaliste, la vulgaire Mme Bergeret, la sentimentale juive convertie Élisabeth de Bonmont, la facile Mme de Gromance; quelques figures curieusement dessinées et qui se détachent en pleine lumière : le vieux général Cartier de Chalmot, qui « commande sa division sur fiches » et qui a été converti au nouveau régime par « la gravité douce et la chaste raideur » du président Carnot; le préfet Worms-Clavelin, israélite de naissance, créature des loges, irrémédiablement vulgaire et médiocre, mais bon garçon, bon vivant, et qui se soutient par ses grosses habiletés, la modération de son zèle et son éternelle belle humeur; et enfin, l'ineffable M. Bergeret. M. Bergeret mérite, lui, une attention toute particulière, car il est devenu, avec le temps, — et l'Affaire aidant, — une des incarnations de M. Anatole France. Je ne crois pas que celui-ci l'ait délibérément voulu tout d'abord : car, sans cela, lui eût-il prêté les ridicules dont il a commencé par l'affubler ? On ne saurait en effet, s'y tromper : M. Lucien Bergeret, maître de conférences de littérature latine, mari trompé et sans bravoure, auteur sur

fiches d'un *Virgilius nauticus*, M. Bergeret est ridicule : il l'est du moins dans *l'Orme du mail* et *le Mannequin d'osier*. Mais comme ce professeur chétif, maladroit et aigri, à l'esprit subtil, paradoxal et bizarre, n'est pas sans avoir quelques idées générales qui lui sont communes avec M. France, étant voltairien, pacifiste, antinationaliste, son biographe finira par le prendre en affection et par en faire son porte-parole. Pauvre M. Bergeret ! Il peut se consoler maintenant de « n'avoir aucun commerce avec des écrivains tels que MM. Faguet, Doumic ou Pellissier : » il est devenu le familier, le « double » de l'auteur de *Thaïs ;* et comme tel, il est probablement immortel.

C'est que, dans cette voie du réalisme discret et modéré, M. France trouvait l'utilisation de tous ses dons d'artiste épris de formes vivantes, d'observateur narquois, d'analyste ingénieux. Au fond, — qu'on s'en rappelle la curieuse préface, — c'est cette voie qu'il cherchait depuis *les Désirs de Jean Servien*. N'ayant pas assez d'imagination pour « se bien figurer les anciennes formes de la vie, » il s'était rabattu sur le « roman d'analyse, » et il avait entrepris d'« écrire sur le monde moderne. » Mais, poète incorrigible, il n'avait pu se réduire à analyser la vie moderne, telle qu'elle était; il y avait mêlé trop de romanesque ; il y a trop de romanesque dans *Servien*, dans *Jocaste*, même dans *le Lys rouge*. Cette fois, dans l'*Histoire contemporaine*, le romanesque a disparu : l'auteur peint la réalité des mœurs et des caractères d'aujourd'hui, telle qu'il l'a vue, dans leur platitude originelle, et il fait œuvre vivante, parce qu'il y a un accord secret entre les sujets qu'il traite et ses véritables aptitudes.

Trois choses cependant nous gâtent la vérité et l'intérêt de cette peinture. Et d'abord, le débordement de sensualité qu'on y rencontre, et dont il est impossible à un « honnête homme » de ne pas être un peu choqué. Les scènes d'alcôve, ou de fiacre sont décidément trop abondantes dans ces quatre volumes, et développées avec une complaisance quelque peu disproportionnée à leur importance. Les personnages, presque tous les personnages de M. France ne songent guère qu'à « la bagatelle, » et, si Mme de Gromance s'y était prêtée, il n'est pas jusqu'à M. Bergeret lui-même... Cela est vraiment excessif. N'avais-je même pas tort tout à l'heure de dire que la pudeur du langage est toujours respectée ? Les plaisanteries des habitués du libraire Paillot

sur Philippe Tricouillard et celles de M. Bergeret sur Hercule mélampyge ne sont pas d'un goût fort relevé. Les choses de l'amour ne tiennent pas, sauf chez quelques maniaques, dans la vie des hommes, la place démesurée que leur attribue le gaulois chroniqueur de l'*Histoire contemporaine*, et le laisser croire, c'est, en fait, qu'on le veuille ou non, spéculer sur les plus fâcheuses dispositions d'un certain public. Tourguénef, complimentant un jour Maupassant sur ses *Contes*, lui disait : « Mais quel plaisir éprouvez-vous donc à émouvoir les vieux marcheurs ? » — il employait des expressions plus vives. — Et Maupassant de protester, et d'invoquer, suivant l'usage, les droits imprescriptibles de l'art. — « Mais non, mais non, répliquait Tourguénef, ce n'est pas là de l'art, et vous le savez bien ! »

M. France a jadis trop vivement critiqué Zola pour ne pas le savoir lui aussi. Mais aujourd'hui qu'il voit en Zola « un moment de la conscience humaine (1), » il ne se contente pas d'être un trop joyeux conteur, il introduit la politique, l'odieuse politique dans le roman. A l'exemple de Voltaire qui, pour le plus grand dommage de l'art, utilisait la forme tragique comme un instrument de propagande philosophique, l'auteur de l'*Histoire contemporaine* glisse dans ses romans, sans même se donner la peine de leur faire subir une transposition préalable, toutes ses opinions sur les affaires du moment. M. Bergeret ne parle pas autrement que ne parlerait M. France justifiant la politique de M. Combes ou présidant une réunion de la Ligue des Droits de l'homme. Et, quelque chaleur qu'il y mette, ces fragmens de pamphlet, n'étant ici point à leur place, paraissent dénués de tout intérêt. Je cherchais un romancier, et je trouve un politicien. Nombre de pages de *l'Anneau d'améthyste* et surtout de *M. Bergeret à Paris* sont devenues aujourd'hui parfaitement ennuyeuses ; dans un demi-siècle, et peut-être avant, elles seront illisibles. La vieille distinction des genres, décidément, avait du bon.

Et enfin, goûtera-t-on beaucoup, dans un demi-siècle d'ici,

(1) *Discours prononcé aux funérailles d'Émile Zola* (*Vers les temps meilleurs*, t. II, p. 13). Ailleurs, t. II, p. 66), dans un toast porté au banquet offert à Georg Brandès, le 14 mars 1902, M. France disait, sans ironie, je veux le croire, au critique danois : « Votre œuvre à la fois critique, philosophique, est, *avec celle de Sainte-Beuve*, la plus considérable de notre temps. » Je ne pense pas que M. Brandès ait jamais reçu, dans son propre pays, pareil compliment

cette ironie perpétuelle, et si monotone à la longue, où M. France baigne, pour ainsi dire, chacun de ses personnages? Ironie très complexe, et dont je n'ai garde de nier la grâce subtile et la perverse séduction. Si l'on essaie d'analyser les principaux élémens dont elle se compose, on croit y reconnaître l'habituel persiflage de l'« artiste » à l'égard des « bourgeois, » des « philistins » qu'il coudoie dans la vie; le facile, trop facile dédain du « Parisien » endurci pour les pauvres « provinciaux » qu'il rencontre; le mépris transcendant du « philosophe » pour la tourbe humaine qui « ne pense pas. » Et encore une fois, que tout cela donne aux récits de l'*Histoire contemporaine* un air de vivacité spirituelle et légère, c'est ce qui est l'évidence même. Mais il y a le revers de la médaille. L'auteur semble prendre si peu au sérieux les personnages qu'il met en scène, que des doutes nous viennent sur la vérité de leurs portraits. L'illusion, qui ne demandait qu'à naître, s'évanouit. Nous craignons d'être dupes. Nous voulions bien nous intéresser à des hommes, nous nous refusons à contempler trop longuement des fantoches. Et comme nous sommes hommes, après tout, comme nous sentons bien que nous ne sommes pas plus épargnés que nos frères du livre, nous nous révoltons contre cette continuité d'ironie, d'amertume et de pessimisme. Quoi! parmi tous ces contemporains qui défilent devant nous, pas une âme honnête, droite et saine! Rien que des intrigans, des coquins, des pleutres, des fêtards, ou des imbéciles! Un seul être sympathique : c'est le chien Riquet. On peut, sans avoir grande illusion sur ses semblables, trouver cette vision du monde un peu sommaire. Il y a, même en province, des professeurs de littérature latine qui ne sont pas trompés par leur femme et leur meilleur élève; il y a, même en province, de bons prêtres qui songent plus à sauver des âmes qu'à conquérir l'anneau d'améthyste. Tout cela est de l'« histoire contemporaine » simplifiée pour l'exportation. M. Anatole France ne l'a point voulu, je le sais bien. Mais quand je songe à la diffusion de son œuvre hors de France, — depuis l'Affaire, — je ne puis m'empêcher de penser qu'avec Zola aucun écrivain français ne nous a plus calomniés aux yeux de l'étranger.

M. France a-t-il fini par sentir lui-même le danger de sa manière? Ou bien, tout simplement, a-t-il éprouvé le besoin de se renouveler? Ce qui est sûr, c'est qu'à partir de 1901, il a

arrêté l'*Histoire contemporaine*, — qui pouvait se prolonger aussi longtemps que celle des Rougon-Macquart, — pour nous donner plusieurs volumes de contes et de romans. Les recueils de contes s'intitulent : *Clio* (1900), *Crainquebille, Putois, Riquet, et autres récits profitables* (1904), *Sur la pierre blanche* (1905), *les Contes de Jacques Tournebroche* (1908), *les Sept femmes de la Barbe-Bleue* (1909). De tous ces contes et du conteur on dirait volontiers ce qu'il dit lui-même d'un de ses personnages épisodiques, le joyeux Jeronimo : « Il parlait abondamment, joyeusement, richement, lançait des propos en l'air, enfilait des histoires, les unes excellentes, les autres moins bonnes, mais qui faisaient rire (1). » Quelques-unes, en effet, sont « moins bonnes, » et pour écrire *les Grandes manœuvres à Montil*, ou *Émile*, il n'est point nécessaire de s'appeler M. Anatole France. D'autres sont des rognures, ou même des extraits de l'*Histoire contemporaine*. D'autres sont un peu grasses, et d'autres un peu bien longues. D'autres ont un peu trop l'air de pastiches scolaires. D'autres sont gâtées par toute sorte d'allusions politiques, et d'autres enfin le sont par ce ton sournois de raillerie irréligieuse que l'auteur de *Gallion* et du *Procurateur de Judée* a mêlé à tant de ses récits. Sur ce dernier point d'ailleurs, M. France s'est d'avance condamné lui-même, et il n'y a qu'à lui rappeler ce qu'il écrivait jadis en tête des *Noces corinthiennes :* « C'eût été trop manquer du sens de l'harmonie que de traiter sans piété ce qui est pieux. Je porte aux choses saintes un respect sincère. » Le respect s'est évaporé, — c'est du reste une question de savoir s'il a jamais été sinon « sincère, » du moins profond, — et le sens de l'harmonie, et le goût en même temps. Mais le talent de style n'a point baissé, et je sais peu d'écrivains qui aient aussi bien su, en quelques lignes, parfois en une phrase, faire tenir tout un tableau, étonnant de précision pittoresque et d'ampleur suggestive :

Le soleil, descendu derrière le Capitole, frappait de ses dernières flèches l'arc triomphal de Titus sur la haute Vélia. *Le ciel, où nageait à l'Occident la lune blanche, restait bleu comme au milieu du jour.* Une ombre *égale, tranquille et claire* emplissait le Forum silencieux. Les terrassiers *bronzés* piochaient ce champ de pierres, tandis que, *poursuivant le travail des vieux rois,* leurs camarades tournaient la roue d'un puits pour tirer l'eau qui mouille

(1) *Les Sept femmes de la Barbe-Bleue*, p. 206.

encore le lit où dormait, aux jours du pieux Numa, le Vélabre ceint de roseaux (1).

Et ceci encore :

Le soleil trempait dans le cercle de brumes qui bordaient l'horizon son disque agrandi et rougi. *Le ciel était semé, vers l'Orient, de nuées légères comme les feuilles d'une rose effeuillée.* La mer agitait mollement les plis de vermeil et d'azur de sa nappe luisante (2).

Et ceci peut-être surtout :

Dans un ciel sans lune et sans nuées, *la neige ardente des étoiles était suspendue en flocons tremblans* (3).

Soyons assurés que, si Flaubert avait pu lire cette dernière phrase, il en eût rugi d'admiration. Il aurait eu bien raison, le vieux Flaubert !

Ce n'est pas seulement le mérite de la forme qui fera vivre longtemps les meilleurs de ces contes; les idées que l'auteur y a exprimées ou insinuées n'y nuiront certainement pas. Non que ces idées soient toujours justes : ce sont celles qui forment le fond des trois volumes *Vers les temps meilleurs.* Par exemple, dans les longues conversations qui relient l'un à l'autre les deux contes du recueil intitulé *Sur la pierre blanche,* entre une diatribe contre la Russie et une autre contre la politique coloniale, nous apprenons que M. Jaurès et M. Ribot, « sont tous deux pacifiques, » mais que « Jaurès l'est simplement, » tandis que « M. Ribot l'est superbement, » et « qu'il est temps pour la France de se résigner à la gloire que lui assurent l'exercice de l'esprit et l'usage de la raison (4) : » comme si cette gloire même, la France ne l'avait pas conquise et défendue les armes à la main!... Mais les idées, même discutables, même fausses, valent mieux en art que l'absence d'idées. Il arrive d'ailleurs au conteur, comme dans *le Christ de l'Océan,* de développer, sous une forme ingénieuse, une idée des plus heureuses, celle de l'humilité nécessaire du christianisme. Il est aussi fort intéressant et piquant, quand, dans les pages intitulées *Par la porte de corne ou par la porte d'ivoire,* M. France nous expose son rêve d'une cité future, de l'entendre dire qu'en cet heureux

(1) *Sur la pierre blanche,* p. 6-7.
(2) *Clio,* p. 182.
(3) *Id.,* p. 167.
(4) *Sur la pierre blanche,* p. 217, 223, 226-227, 232-234.

temps triomphera l'union libre, que le mariage ne subsistera plus que « chez les Cafres, » et que, « *quoi qu'en disent les Cafres, il faut subordonner la société à la nature* et non, comme on l'a fait trop longtemps, la nature à la société (1). » Nous autres, naïfs ou médiocres esprits, nous nous imaginions que ce sont précisément les Cafres qui subordonnent aujourd'hui la société à la nature; et voilà qu'on nous engage à les imiter! Cette engageante théorie aurait été du goût de Diderot. Et enfin, si le biographe de Sylvestre Bonnard avait eu quelque scrupule à aller, dans ses contes comme dans ses autres écrits, jusqu'au bout de sa pensée, nous n'aurions pas eu *Crainquebille*, et, à bien des égards, il faut avouer que c'eût été dommage.

Crainquebille, c'est le *Candide* de M. France, et, en son genre, c'est un petit chef-d'œuvre. On connaît l'histoire de ce « pauvre marchand des quatre-saisons » qui, accusé à tort par un « sergot » monomane d'avoir crié : « Mort aux vaches! » passe en correctionnelle, est condamné à quinze jours de prison, malgré la déposition contraire d'un honnête médecin, et renié par ses anciennes clientes, aigri par le malheur immérité, devient alcoolique, et rêve de retourner en prison où du moins il ne souffrait ni du froid, ni de la faim. Histoire aussi navrante qu'elle est peu vraisemblable, mais histoire admirablement contée, et dont tous les détails concourent à nous suggérer l'idée que la société humaine est mal faite, que la sottise et le pharisaïsme en sont les bases indestructibles, qu'elle a été littéralement inventée pour opprimer les faibles, que les erreurs judiciaires ne sont pas l'exception, mais la règle, qu'elles sont conditionnées par le fonctionnement même de l'appareil social, et qu'en un mot « Vive l'anarchie! » Je ne m'étonne pas qu'on ait trouvé *Crainquebille* dans le repaire d'un des plus sinistres compagnons de la « bande tragique; » il y a des coïncidences symboliques, et que le pur hasard ne suffit pas à expliquer.

Les contes et nouvelles de M. France ont toujours été des « divertissemens » ou des « intermèdes » entre des œuvres de plus longue haleine; et c'est ainsi qu'après ce « roman, » ou plutôt ce recueil de souvenirs, suivis de notes de voyage, qu'il a intitulé *Pierre Nozière* (1899), il nous a donné l'*Histoire comique* (1903), *l'Ile des Pingouins* (1908) et *les Dieux ont soif* (1912).

(1) *Sur la pierre blanche*, p. 299-300.

L'*Histoire comique*, — entendez *Histoire d'une comédienne*, — est, dans le genre léger ou libertin, une fort jolie chose. M. France n'a peut-être rien écrit, à cet égard, de plus osé, ni qui sente plus son XVIIIe siècle. Il y a conté aussi l'enterrement d'un cabotin en des pages qui sont à mettre à côté des funérailles de Désirée Delobelle, dans *Fromont jeune et Risler aîné*. Et enfin, il n'y a fait aucune allusion à l'Affaire. Ce sont là de grandes qualités réunies. Pourquoi donc l'auteur de ce livre peu édifiant, mais pimpant et amusant, a-t-il voulu forcer son talent, et écrire *l'Ile des Pingouins ?*

Les écrivains « arrivés » sont bien heureux! Quoi qu'ils fassent, on les imprime, on les achète, on les lit peut-être, et il ne se trouve presque personne pour crier : « Après l'*Agésilas*, hélas! » Supposez que *l'Ile des Pingouins*, au lieu d'être le trentième ouvrage de M. France, eût été son livre de début, et essayez d'imaginer comment on en aurait parlé, si même on en eût parlé! Et pourtant *l'Ile des Pingouins* a eu, dans sa fraîche nouveauté, cinquante fois plus d'éditions que *le Crime de Sylvestre Bonnard;* nos arrière-petits-neveux auraient beau jeu là-dessus à tourner en dérision la vanité de nos jugemens littéraires, s'ils n'étaient pas prédestinés à faire exactement comme nous. Ce qui paraît dès maintenant bien certain, c'est qu'ils liront sans joie, en dépit des polissonneries, des railleries ou des impiétés qui l'égayent, cette interminable Histoire de France travestie, et s'ils prennent quelque intérêt à l'émiral Châtillon (1) ou à l'affaire des quatre-vingt mille bottes de foin, c'est qu'ils auront de bien grands loisirs. Ils trouveront sans doute aussi que cette ironie cuite, recuite, et même réchauffée, ne laisse pas d'être grimaçante, et qu'elle manque souvent de légèreté, pour ne rien dire de plus. Un ange délivre un jeune religieux du nom d'Oddoul, qui a résisté aux avances de la reine Glamorgane, et il est naturellement indigné de cette vertu : « Alors, s'écria l'ange, *qu'est-ce que tu fiches ici, espèce d'andouille?* » — une petite note nous avertit que l'expression est traduite littéralement du latin : *species inductilis*. — Et je renonce à vous dire ce qu'Oddoul reçoit sur la tête en quittant sa prison, et ce qui le fait s'écrier : « Tes desseins sont mystérieux, Seigneur, et tes voies impénétrables. » Peut-être n'était-

(1) Ces plaisanteries sur l'émiral Châtillon sont bien amusantes, quand on songe que M. France a été « boulangiste. »

il point nécessaire d'avoir écrit *le Livre de mon ami* pour trouver pareille plaisanterie (1).

Si j'avais l'honneur d'être radical-socialiste, j'aurais lu sans grand plaisir *les Dieux ont soif*. « Eh quoi! n'aurais-je pu manquer de dire, n'est-ce point là une trahison? Cet écrivain, ce penseur, ce mage, sur lequel nous comptions, avec lequel nous avions combattu les grands combats, est-ce que, par hasard, il ne passerait pas aujourd'hui à l'ennemi? Il semble avoir, en tout cas, sur la Révolution, des idées singulièrement réactionnaires : il n'a pas pour l'âge héroïque, pour les grands ancêtres, toute l'admiration respectueuse qui conviendrait ; des maniaques dissolus et sanguinaires, voilà, pour lui, les fondateurs de la France moderne. Son Évariste Gamelin semble l'illustration des trop célèbres pages où Taine étudie la psychologie du Jacobin : il est odieux et stupide. Et celui de ses personnages qui a toutes ses sympathies, et où il passe pour s'être peint lui-même, le vieux traitant Brotteaux des Ilettes, tout philosophe qu'il soit, n'est qu'un sceptique, un épicurien d'ancien Régime; il est d'ailleurs parfaitement ridicule, ce Brotteaux, qui ne peut faire un pas sans son Lucrèce, — ce Lucrèce relié en maroquin rouge qu'il tire à chaque instant de la poche béante de sa redingote puce pour le lire comme un bréviaire d'un nouveau genre... Non, non, l'auteur de *les Dieux ont soif* a beau haranguer les instituteurs, encourager les « Jeunesses laïques, » déclarer qu' « à cette heure, c'est l'ombre du Père du Lac qui gouverne la France, » il n'est pas sûr, il n'est plus des nôtres... »

Je ne suis pas radical-socialiste, et ne suis donc point qualifié pour reprocher à M. France une « défection » politique. Mais, je l'avoue, telle qu'elle ressort de ce roman, où il y a de si jolies pages et tant de talent (2), sa conception de la Révolution m'étonne. On peut, certes, concevoir la Révolution de bien des façons différentes : il me semble, quitte à les discuter et à

(1) Signalons aux futurs exégètes de *l'Ile des Pingouins*, parmi les sources du livre, *la Légende celtique* de Th. de La Villemarqué. Par exemple (*l'Ile des Pingouins*, p. 143) : « Révélez-moi, Seigneur, *la part que vous fîtes à celui qui chanta sur la terre comme les anges chantent dans les cieux;* » — (*Légende celtique*, éd. de 1887, p. 203) : « Je ne mangerai ni ne boirai que je ne sache au juste *quelle part Dieu fait à ceux qui chantaient dans le monde comme chantent les anges dans le ciel.* »

(2) Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1908 et du 15 juillet 1912, sur *l'Ile des Pingouins* et *les Dieux ont soif*, les articles de M. Doumic.

choisir, que je les comprends et les admets à peu près toutes. Je conçois fort bien qu'un Joseph de Maistre y voie quelque chose de « satanique; » je conçois tout aussi bien qu'un Michelet ou un Louis Blanc célèbrent 1789 ou même 1793 comme l'avènement d'une ère nouvelle; je comprends l'indignation d'honnête homme que les ruines et les crimes du temps inspirent à Taine; et j'admets enfin que, comme Thiers ou Mignet, Tocqueville ou Lamartine, on veuille « choisir » dans l'œuvre révolutionnaire, et ne pas tout admirer ou tout réprouver « en bloc. » Mais se promener, si je puis dire, le sourire aux lèvres, à travers cette époque, répandre également sur toutes choses les grâces légères, — oh! bien légères, — d'une ironie transcendantale, et, quand on marche à l'échafaud, songer à la bagatelle, c'est peut-être faire preuve d'un esprit médiocrement philosophique; c'est contempler le monde par le gros bout de la lorgnette; et, pour tout dire, c'est manifester une certaine impuissance foncière à embrasser dans toute sa grandeur un grand événement historique. J'ai peur que l'examen de la *Vie de Jeanne d'Arc* ne nous conduise à la même conclusion.

III

Car M. France, on le sait, a voulu, comme son maître Renan, écrire sa *Vie de Jésus*, et il s'est fait, sur le tard, l'historien de Jeanne d'Arc. J'ai tort d'ailleurs de dire : sur le tard, car si le livre n'a vu le jour qu'en 1908, il était préparé et commencé de longue date. De tout temps, l'auteur de *Thaïs* a été attiré par la glorieuse et sainte figure de la Pucelle, et, dans ses chroniques de *la Vie à Paris* ou de *la Vie littéraire*, toutes les fois que l'occasion se présentait de parler d'elle, il la saisissait avec empressement. Il y a près de trente ans, il écrivait déjà :

Une messe a été célébrée à Notre-Dame des Victoires, le lundi 30 mai 1886, pour le 455e anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc. La religion honore cette sainte ; la patrie et l'humanité lui doivent les plus pieux hommages. Elle nous a rendu notre patrie et elle a montré au monde ce que peut l'amour. Je ne puis me défendre de contempler un moment avec vous cette belle mémoire. *On vous dit qu'il y a deux Frances, l'ancienne et la nouvelle*; *que celle-ci est bonne et que l'autre était mauvaise. Ne le croyez pas. Il n'y en a qu'une.* Elle s'est développée; elle n'a point changé de

nature. L'âme de la vieille France était charmante : elle s'est incarnée dans une bergère, et l'on a vu alors l'être le plus doux, le plus ingénu, le plus fin, e plus généreux qui ait vécu sur la terre. Jeanne était, de son temps, la meilleure créature qu'il y eût en France, mais tout le monde lui ressemblait dans le royaume. Et elle était la pensée de tous ; elle portait en elle le génie de tous. C'est pourquoi elle fut obéie et suivie (1).

Il est peut-être regrettable que l'ingénieux écrivain n'ait point achevé et publié sa *Jeanne d'Arc* au temps où il n'admettait pas l'existence des « deux Frances, » où il n'avait pas « d'ennemis à droite : » le livre y eût gagné une unité de ton, une générosité et une largeur d'inspiration qu'il n'a plus, ou plutôt qu'il a perdues en route.

Et l'on peut se demander ce qui, dans la vie et la personne de Jeanne d'Arc, a pu séduire et attacher le biographe de maître Jérôme Coignard ; car enfin, il semble bien que si la Pucelle avait pu choisir son historien, ce n'est certainement pas le préfacier de M. Combes, même dans sa bonne époque, qu'elle eût désigné ou souhaité ; je crois, pour toute sorte de raisons, qu'elle eût préféré même Michelet, et surtout M. Hanotaux. Mieux que personne, M. France a dû sentir l'intime dissemblance morale qui existait entre son héroïne et lui-même : comment se fait-il donc qu'il ait insisté, persévéré dans son dessein ? Sans doute, comme tant d'autres écrivains ou artistes, il a tout d'abord été séduit par ce qu'il y avait d'extrordinaire, et donc de « poétique, » dans la destinée de la Pucelle ; et il est d'ailleurs à remarquer que ce négateur intrépide du surnaturel a toujours eu, en vrai fils du XVIIIe siècle, un goût immodéré, — il l'a bien montré dans ses œuvres romanesques, — pour tout ce qui a l'apparence du surnaturel. D'autre part, — et, à cet égard, son cas n'est pas unique, — cette âme subtile, compliquée et un peu perverse a éprouvé de tout temps pour les âmes claires, ingénues et simples une sympathie qui semble bien n'être point affectée, une sympathie où il entre de la curiosité, de l'ironie, de la pitié, de l'admiration, de l'envie peut-être, et même un peu de tendresse. Et enfin, et, je crois, surtout, le désir de rivaliser avec Renan, presque sur son propre terrain, et non pas peut-être de le « supplanter, » mais tout au moins de lui « succéder » et de partager sa gloire est entré, pour une part considérable, dans le projet

(1) *Temps* du 6 juin 1886 (non recueilli en volume).

qu'a formé de bonne heure M. France d'écrire une *Vie de Jeanne d'Arc*. Jusqu'à quel point a-t-il réalisé ses multiples ambitions?

Littérairement, la *Vie de Jeanne d'Arc* est assez loin de valoir la *Vie de Jésus*. Le livre est trop long; il abonde en digressions qui souvent en ralentissent la marche et qui, plus d'une fois même, nous font perdre de vue l'héroïne dont on nous retrace la biographie. La composition successive, un peu flottante, donne à tout l'ouvrage un air de lenteur laborieuse qui ne convient pas très bien au sujet : combien j'aime mieux l'allure un peu trépidante assurément, mais si martiale, de M. Hanotaux! M. France a voulu reconstituer autour de Jeanne d'Arc tout son milieu, toute la vie de son temps : si cette préoccupation, peut-être excessive, a entraîné quelques-uns des inconvéniens que nous venons de signaler, il faut reconnaître en revanche qu'elle a conduit l'artiste à écrire nombre de ces pages pittoresques où il est décidément passé maître : c'est une très belle chose, par exemple, vivante et colorée, que le récit du siège d'Orléans. Et je goûte fort aussi ces deux lignes descriptives sur la « baie de Somme, morne et grise, au ciel bas, traversé du long vol des oiseaux de mer (1), » et ce paysage qui ouvre le premier volume :

De Neufchâteau à Vaucouleurs, la Meuse coule libre et pure entre les trochées de saules et d'aulnes et les peupliers qu'elle arrose, se joue tantôt en brusques détours, tantôt en longs circuits, et divise et réunit sans cesse les glauques filets de ses eaux, qui parfois se perdent tout à coup sous terre. L'été, ce n'est qu'un ruisseau paresseux qui courbe en passant les roseaux du lit qu'il n'a presque pas creusé : et, si l'on approche du bord, on voit la rivière ralentie par des îlots de joncs, couvrir à peine de ses moires un peu de sable et de mousse. Mais dans la saison des pluies, grossie de torrens soudains, plus lourde et plus rapide, elle laisse, en fuyant, une rosée souterraine qui remonte çà et là, en flaques claires, à fleur d'herbe, dans la vallée.

Mais son style habituel n'a pas suffi à M. France. « J'ai nourri mon texte, nous dit-il, de la forme et de la substance des textes anciens, mais je n'y ai, autant dire, jamais introduit de citations littérales : je crois que, sans une certaine unité de

(1) *Vie de Jeanne d'Arc*, t. II, p. 224. La Préface (p. LXXVII) donne un premier, ou un second état de ce tableau : « La baie de Somme si triste et nue sous le vol des oiseaux de passage. »

langage, un livre est illisible, et j'ai voulu être lu. » Scrupule assurément très louable, mais qui va peut-être se retourner contre son auteur. Est-il d'abord bien sûr qu'un livre où l'on « introduit des citations littérales » soit illisible? Voilà Taine Sainte-Beuve, — et combien d'autres! — déclarés « illisibles! » M. France est dur pour quelques-uns de ses confrères. En second lieu, il peut paraître bon, sous prétexte d' « unité de langage » et de couleur locale, de « garder le ton de l'époque » et de « préférer les formes archaïques de la langue. » Mais quoi! n'est-ce pas précisément ce qu'on appelle le *pastiche?* Et M. France est assurément en ce genre un maître incomparable : avouons pourtant que bien des pages de sa *Jeanne d'Arc* pourraient être intitulées : *A la manière de... Froissart ou de Comines.* J'ouvre le livre, et je cite au hasard :

Puisque les Anglais ne lui avaient point renvoyé son héraut, elle venait à eux, à leurs chefs, comme un héraut de Messire; elle venait requérir qu'ils fissent paix. Et s'ils ne voulaient faire paix, elle était prête à combattre. C'est seulement après leur refus qu'elle serait assurée de vaincre, non par raisons humaines, mais parce que son conseil le lui avait promis (1)...

Notez que ces affectations d'archaïsme, — car, M. France a beau dire : ce sont des affectations, — pourraient, à la rigueur, avoir leur raison d'être, si l'allure habituelle de son style et de sa pensée avait quelque parenté naturelle avec celle de ces vieux auteurs qu'il imite. Mais M. France n'est rien moins qu'un « primitif! » Il est tout au contraire le moins naïf, le plus roué des artistes contemporains. Et à chaque instant, la dissonance éclate : à chaque instant, le masque se dénoue et laisse apparaître les véritables traits du visage : « Elle (Jeanne d'Arc) prophétisait et, comme il arrive à tous les prophètes, elle n'annonçait pas toujours ce qui devait arriver. *Ce fut le sort du prophète Jonas lui-même. Et les docteurs expliquent comment les prophéties des véritables prophètes peuvent ne pas être toutes vraies* (2). » Est-ce un contemporain de Jeanne d'Arc, ou est-ce Voltaire qui parle ici? Il arrive même à M. France d'unir dans une même phrase l'archaïsme et le « modernisme » verbal d'une manière tout à fait inattendue : « Il (Charles VII) avait ceci

(1) *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, p. 305.
(2) *Id., ibid.*, t. I, p. 402.

d'excellent qu'il n'aimait pas du tout les prouesses et qu'il n'était ni ne pouvait être de ces *chevalereux* qui faisaient la guerre *en beauté* (1). » On pourrait multiplier les exemples. Peut-être était-il imprudent de faire tant de sacrifices à l'unité de ton et de langue, et de s'en vanter, alors qu'en fait on la respecte si rarement.

Discutable comme œuvre d'art, malgré de fort belles parties, la *Vie de Jeanne d'Arc* a-t-elle, au point de vue historique, toute la haute et durable valeur que l'on pourrait souhaiter? A en croire M. France, il aurait tout fait pour qu'il en fût ainsi. Étude directe de toutes les sources imprimées, de tous les documens ou travaux de détail publiés ultérieurement, voyages, vision personnelle de tout ce qui, — miniatures, images peintes ou taillées, monumens, meubles, costumes, objets divers, — nous reste de ces âges disparus, l'historien n'aurait rien négligé pour que son enquête fût aussi complète que possible, pour faire œuvre non seulement « très honnête, » mais impartiale, impersonnelle et objective : « Je crois, nous dit-il, qu'au risque de ne point montrer toute la beauté de son cœur, il vaut mieux ne pas paraître dans les affaires qu'on raconte. J'ai écrit cette histoire avec un zèle ardent et tranquille ; j'ai cherché la vérité sans mollesse, je l'ai rencontrée sans peur. Alors même qu'elle prenait un visage étrange, je ne me suis pas détourné d'elle (2). » Ce sont là de bien belles déclarations, et Dieu veuille qu'elles soient justifiées !

Si l'on en croyait M. France, elles le seraient pleinement. Dans une *Préface* de 1909, — *Préface* où il y a beaucoup d'ironie, et un peu d'aigreur, — il nous affirme que ses plus sévères censeurs « n'ont pu découvrir dans son œuvre aucune erreur grave, aucune inexactitude flagrante. » « Il a fallu, ajoute-t-il, que leur sévérité se contentât de quelques inadvertances et de quelques fautes d'impression. » M. France se vante un peu. Si je pouvais résumer ici tous les articles critiques dont sa *Vie de Jeanne d'Arc* a été l'objet, et qui n'ont pas tous pour auteurs des « hagiographes, » comme il le dit dédaigneusement, on verrait qu'il y a dans son information plus de lacunes, et dans ses interprétations plus d'erreurs graves, plus

(1) *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, p. 171.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. LXXXI.

d'arbitraire qu'il ne veut bien l'avouer (1). Mais ce ne sont là que les petits côtés de la question. La valeur historique d'une œuvre n'est pas à la merci de ces erreurs de détail, comme il s'en glisse même dans les œuvres le plus justement réputées. Quand toutes les inexactitudes que M. Aulard reproche à Taine seraient matériellement établies, — et elles ne le sont qu'une fois sur deux, — et quand elles auraient, — ce qui n'est pas, — toute l'importance que M. Aulard leur attribue, *les Origines de la France contemporaine* n'en seraient pas moins *les Origines de la France contemporaine*. Il faut voir les choses plus largement et de plus haut.

« L'histoire de Jeanne, — écrit très justement M. France, — l'histoire de Jeanne, je ne puis assez le dire, est une histoire religieuse, une histoire de sainte, tout comme celle de Colette de Corbie ou de Catherine de Sienne (2). » Et donc, son historien sera nécessairement un « hagiographe. » De quel droit, dès lors, écrire de l'honnête *Jeanne d'Arc* de l'honnête Wallon : « C'est une œuvre consciencieuse, morne et *d'un fanatisme modéré* (3) ? » Wallon, un fanatique, même « modéré, » — comme si les fanatiques pouvaient être modérés ! — J'ai peur que M. France ne traite un peu bien aisément de fanatiques tous ceux qui ne pensent pas comme lui. Mais voilà un mot qui me met en garde et en défiance au seuil même du livre. Est-ce là l'objectivité, l'impersonnalité qu'on nous avait promises ? Car enfin, Jeanne d'Arc, pas plus que Wallon, n'était une « libre penseuse : » elle a droit, au moins autant que son historien, à l'épithète de « fanatique. » Et assurément, M. France ne le dit pas, il n'ose pas le dire, même si, dans le fond de son cœur, il le pense. Mais s'il ne le pense pas, pourquoi tant d'ironies, tant de traits cinglans à l'adresse de l'héroïne, ou des croyances qui

(1) Voyez, entre autres, outre l'article de M. Doumic dans la *Revue* du 15 avril 1908, ceux de Gabriel Monod dans la *Revue historique* de mai-août 1908 (p. 410-416), de M. Germain Lefèvre-Pontalis dans *l'Opinion* du 22 février 1908, de M. Frantz Funck-Brentano dans la *Revue hebdomadaire* du 4 juillet 1908, de M. Salomon Reinach dans la *Revue critique* de mars 1909, le petit livre de M. Andrew Lang, *la Jeanne d'Arc de M. Anatole France* (Perrin, 1909), et l'article d'Achille Luchaire dans la *Grande Revue* du 25 mars 1908 (p. 209-235) : « Au total, concluait Luchaire un livre singulier, et difficile à classer, où se décèle, avec une rare facilité de vision historique et un véritable effort d'érudition, l'inexpérience d'un historien de fraîche date. »

(2) *Vie de Jeanne d'Arc*, tome I, p. LXXX ; — Cf. aussi, p. XXXII.

(3) *Id.*, *ib.*, p. LXVII.

ont soutenu son héroïsme? « En fait, comme on le pense bien, confessés ou non, près d'elle ou loin d'elle, ces soudards commettaient *tous les péchés compatibles avec la simplicité d'esprit*, mais *l'innocente* n'en voyait rien ; ouverts aux choses invisibles, *ses yeux étaient fermés aux choses sensibles.* » Aimez-vous beaucoup ce ton disgracieux de supériorité protectrice? « La Pucelle avait raison plus qu'elle ne croyait. *Tout dans son armée allait à la grâce de Dieu.* » « Le duc d'Alençon admira cette prophétie. Sans doute la Pucelle était venue pour le sauver, et elle n'était pas venue pour sauver le sire Du Ludde. *Les anges du Seigneur viennent pour le salut des uns et la perte des autres.* » « Depuis plus de trois mois, *ses voix la tympanisaient* avec l'assaut de Paris... Elle agissait sur le conseil de ses voix et ses déterminations *dépendaient du moindre bruit qui se faisait dans ses oreilles.* » « Si les docteurs avaient vu, comme elle, à toute heure du jour, *le ciel leur dégringoler sur la tête* (1)... » Et je passe sur bien d'autres inconvenances. Comprenez-vous maintenant pourquoi M. France, dans sa Préface, est si indulgent pour « les petits vers de *la Pucelle* » de Voltaire (2)? Et est-ce là vraiment ce qu'il appelait « ne pas paraître dans les affaires qu'on raconte, » et, au temps des *Noces corinthiennes*, « porter aux choses saintes un respect sincère? »

Si ce n'étaient là que des fautes de tact et de goût, on les passerait volontiers à maître Jérôme Coignard. Mais elles sont le signe et la preuve d'un état d'esprit qui se traduit par des torts historiques infiniment plus graves. M. France appartient à l'époque, déjà bien lointaine, où l'on niait, sans même le discuter, le surnaturel, et où l'on expliquait toutes choses en histoire par « les grandes pressions environnantes. » Comme il a négligé, sur tous ces points, de reviser les idées de sa jeunesse, il a cru faire merveille en appliquant à l'histoire de Jeanne d'Arc les théories qui avaient cours il y a un demi-siècle, et c'est, si je puis dire, à travers ce parti pris philosophique qu'il a lu les textes et regardé les faits. Dès 1890, il écrivait déjà, à propos de la *Jeanne d'Arc* de Jules Barbier :

(1) *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, p. 309, 409, 413; t. II, p. 73-74, 280.

(2) *Id.*, t. I, p. LXII. — Est-ce que je me trompe? Il me semble qu'un certain nombre de ces traits fâcheux, surtout dans le premier volume, ont été ajoutés après coup, comme si le préfacier de M. Combes, revoyant une première rédaction déjà ancienne, avait voulu y mettre sa marque nouvelle.

Je crois, pour ma part, que rien dans la vie de Jeanne d'Arc ne se dérobe, en dernière analyse, à une interprétation rationnelle. *Là, comme ailleurs, le miracle ne résiste pas à l'examen attentif des faits.* Le tort de ses biographes est de *trop isoler* cette jeune fille, de l'enfermer dans une chapelle. Ils devraient, au contraire, la placer dans son groupe naturel, au milieu des prophétesses et des voyantes qui foisonnaient alors... *Notre Jeanne ne perdrait rien* à être expliquée de la sorte. Elle n'en paraîtrait ni moins belle, ni moins grande, pour avoir incarné le rêve de toutes les âmes, pour avoir été véritablement celle qu'on attendait (1).

M. France a, depuis, réalisé ce programme. Personne ne lui reprochera d'avoir « trop isolé » Jeanne d'Arc : par tous les moyens possibles, il la « baigne » dans son temps, il l'y noie. Sa mission avait été prophétisée, préparée de longue date ; elle lui a été *suggérée* par on ne sait quel religieux contemporain. Et comme cette mission correspondait aux vœux de tout un parti puissant et habile, Jeanne n'a eu, en quelque sorte, qu'à se laisser porter par ce parti, et par les circonstances, pour la bien remplir. Elle croyait agir sur les conseillers du Roi ; ce sont eux qui agissaient sur elle ; ce sont eux qui l'ont « mise en œuvre, » suivant une expression que M. France emploie jusqu'à satiété. Et voilà, en bref, tout « le mystère de Jeanne d'Arc. »

Et voilà aussi une admirable façon de simplifier l'histoire ! Les grands événemens, on les résout en une série de petits faits obscurs, qui ont la banalité des « faits divers » de la vie quotidienne ; les grands hommes, les héros, les saints, on les réduit à l'état d'automates, aveugles et bornés ; on dissout leur personnalité dans la foule anonyme et inglorieuse de ceux qui rêvent éternellement sans agir ; et l'on ramène le drame émouvant de l'histoire à la platitude de nos destinées communes.

Mais l'histoire ne se laisse pas ainsi impunément travestir ; les faits et les hommes parlent plus haut que les constructions arbitraires d'un rationalisme à courte vue. Si l'on compare la situation générale non seulement de la France, mais de la chrétienté tout entière, à la veille de l'apparition de Jeanne d'Arc et au lendemain de sa mort, — ce que M. Anatole France s'est bien gardé de faire, mais ce que M. Hanotaux a fait supérieurement, — on constate ce que Pascal eût appelé « un renversement du pour au contre ; » et ce changement peut s'exprimer

(1) *Vie littéraire*, t. III, p. 252.

en deux mots : Avant Jeanne, un grand peuple se débat dans les dernières convulsions de l'agonie et va disparaître de la scène du monde ; après Jeanne, un grand peuple est ressuscité. Et que ce soit là l'œuvre de Jeanne, et de Jeanne seule, — de Jeanne aidée, bien entendu, par ceux à qui elle avait fait partager sa foi, et dont elle avait renouvelé l'âme, — c'est ce qui ressort non seulement de l'étude des textes et des documens contemporains, non seulement des *Histoires* autres que celle de M. France, mais, chose bien plus piquante, puisqu'elle est involontaire, de l'*Histoire* de M. France lui-même. Oui, M. France a beau vouloir nous montrer, — en dépit des faits les plus avérés et des témoignages les plus certains, — que rien dans l'œuvre de la Pucelle n'appartient en propre à la Pucelle même : à travers ses réticences, ses atténuations, ses hypothèses, ses interprétations soi-disant rationnelles, nous entrevoyons, malgré lui, que Jeanne, forte de l'assurance de ses Voix, a su imposer sa conviction, et sa volonté, aux conseillers du roi Charles, au faible roi Charles lui-même, aux chefs de l'armée royale. *Venit, vidit, vicit.* Et c'est si bien là la vérité de l'histoire qu'elle s'impose à M. France : « *Elle avait tout fait, puisque sans elle on n'aurait rien fait* (1), » dit-il de la Pucelle après sa première victoire. On ne saurait mieux dire : ce pourrait être là l'épigraphe d'une *Vie de Jeanne d'Arc.*

Pourquoi donc M. France, non seulement dans sa *Préface*, mais dans tout le cours de son livre, et plus particulièrement, ce me semble, dans son second volume, a-t-il pris comme tâche, sous prétexte de l'« humaniser, » de rabaisser la Pucelle, de diminuer l'importance de son rôle et de sa mission ? C'est sans doute parce que son intelligence, essentiellement amie des « coteaux modérés, » est peu familière avec les hauts sommets de l'histoire. Et elle habite aussi peu volontiers les hauts sommets de la pensée. Le problème métaphysique et psychologique que soulèvent la personne et la destinée de Jeanne d'Arc, — ce problème que M. Hanotaux, a posé avec tant de vigueur et de franchise (2), — M. France, lui, ne le pose nulle part ; nulle part il ne l'aborde directement, bien en face ; il le fuit, il l'élude, il

(1) *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, p. 339.

(2) On me permettra de renvoyer sur ce point à l'étude que j'ai consacrée à *la Jeanne d'Arc de M. Hanotaux* dans mes *Maîtres d'autrefois et d'aujourd'hui* (Hachette, 1912).

se contente de le trancher... par prétérition. Il ignore évidemment comment la question du surnaturel se pose dans la philosophie contemporaine; il ne connaît pas les travaux de M. Lachelier, de M. Boutroux, de M. Bergson, de M. Le Roy, et même si certain *Bulletin de la Société française de philosophie*, où le *Problème du miracle* est discuté d'une manière bien suggestive (1), avait paru avant l'achèvement de sa *Jeanne d'Arc*, je ne pense pas qu'il aurait eu la curiosité de le feuilleter. Or, l'on peut regretter que l'auteur d'une « Vie de sainte» où sont nécessairement impliquées de si graves questions, soit resté étranger à la manière dont les plus « libres » esprits les envisagent aujourd'hui.

Métaphysiquement donc, peut-on admettre que la destinée et l'œuvre de Jeanne d'Arc s'expliquent tout « naturellement, » — comme par exemple celles d'un Du Guesclin, — en vertu, je ne veux pas dire des lois, mais des habitudes du déterminisme historique? ou bien sommes-nous en présence d'un phénomène « hors cadre » et « hors série, » inséré, bien entendu, dans la suite des événemens historiques, mais y formant contraste, et irréductible aux explications communes? Et, psychologiquement, suffit-il, pour expliquer la Pucelle, de reconnaître en elle une jeune fille de grand cœur et de haute piété, exaltée jusqu'à l'héroïsme par sa piété même, ou une malade, une anormale, « fanatisée, » jouet et victime des fatalités organiques? A ces questions, on sait comment, en fait, non sans se contredire d'ailleurs quelquefois, M. France a essayé de répondre. Il ne voit rien d'étonnant dans la destinée de Jeanne : « La mauvaise fortune des Anglais à partir de 1428, nous dit-il, *s'explique tout naturellement*... Ce dont on peut être surpris, ce n'est pas que les Anglais aient été chassés de France, c'est qu'ils l'aient été si lentement (2). » Et il ne va pas jusqu'à faire de la Pucelle une « hystérique notoire, » — il se contente de le laisser insinuer par le Dr Dumas, contre l'autorité duquel on peut invoquer celle du Dr Babinski (3), — mais il en fait une malade, —

(1) *Bulletin de la Société française de philosophie*, mars 1912. *Le Problème du miracle* (Thèse de M. Le Roy; — Discussion de MM. Blondel, Brunschvicg, Couturat, l'abbé Laberthonnière, Parodi), Paris, Armand Colin, in-8.

(2) *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, p. XLIX, LI.

(3) Voyez J. Babinski, *Démembrement de l'hystérie traditionnelle : Pithiatisme* (Paris, Imprimerie de *la Semaine médicale*, 1909), et J. Babinski et Jean Dagnan-Bouveret, *Émotion et hystérie* (*Journal de psychologie normale et pathologique*

il parle de son « état pathologique, » — une perpétuelle hallucinée, et il admet comme une chose évidente que ses « perceptions de l'ouïe et de la vue » sont « fausses » de tous points. « Une automate, perpétuellement hallucinée, qui n'obéit qu'aux suggestions des clercs, incapable de sentimens propres et d'initiative personnelle, et qui n'a même pu concevoir d'elle-même l'idée qu'un prince français n'est roi que lorsqu'il est sacré, et qu'il faut avant tout le conduire à Reims, est-ce là vraiment la Jeanne d'Arc de la vérité et de l'histoire? On nous permettra encore d'en douter. » C'est un historien de métier peu suspect de « cléricalisme, » c'est un médiéviste ici qui parle; c'est Achille Luchaire, et on ne peut que lui donner raison.

Pour ma part, je l'avoue, ces façons de raisonner m'étonnent toujours. Comment ne voit-on pas qu'elles éludent, qu'elles ajournent la difficulté, disons mieux, qu'elles l'escamotent, mais qu'elles ne la suppriment pas? — C'est un clerc qui a suggéré à Jeanne sa mission? — Pourquoi un clerc? et quel est donc le nom de ce clerc mystérieux? Et pourquoi a-t-il fallu une Jeanne d'Arc pour réaliser son plan de salut? Mais n'insistons pas sur tout ce qu'il y a de vague, d'arbitraire, et même de fantaisiste, et en tout cas, d'hypothétique et de conjectural, — de l'aveu même de M. France, — dans ces explications soi-disant « rationnelles. » Accordons à l'historien de la Pucelle tout ce qu'il veut; accordons-lui même plus qu'il ne demande, et acceptons comme faits prouvés, vérifiés, inattaquables, toutes les hypothèses qu'il présente. C'est entendu : Jeanne d'Arc a été toute sa vie un instrument entre les mains des prêtres. On lui a suggéré sa mission et ses voix. On lui a inspiré, dans le plus petit détail, tout son plan de campagne. C'était une hallucinée, une des pénitentes du frère Richard, comme la Pierronne, comme Catherine de la Rochelle. C'était une hystérique notoire... Et puis après? Qu'est-ce que cela prouve? En est-il moins vrai qu'une simple «bergerette » a fait ce que tant d'autres n'ont pas su, pu, ou voulu faire? En est-il moins vrai qu'une enfant de dix-huit ans, *en écoutant ses voix*, a traversé la moitié de la France pour aller trouver son « gentil » dauphin à Chinon, qu'elle a fait lever le

mars-avril 1912). — Il résulte des travaux du docteur Babinski que nombre de faits que jusqu'ici on désignait sous le nom d'hystériques doivent être rapportés à de tout autres causes, et que, comme le disait déjà Lasègue, « l'hystérie est une corbeille dans laquelle on jette les papiers qu'on ne sait où classer. »

siège d'Orléans, conduit et fait sacrer son roi à Reims, et, malgré son emprisonnement, malgré sa mort, « bouté les Anglais hors de France, » changé le cours de l'histoire de son pays, et même, M. Hanotaux l'a bien montré, de l'Histoire universelle ? Oui ou non, est-ce Jeanne d'Arc qui a fait cela ? Et si c'est elle, et non pas une autre, voilà ce qui est, — ne disons pas surnaturel, pour ne rien préjuger, — mais extraordinaire, mais « hors de l'ordre commun, » mais véritablement unique. Ce qui est extraordinaire, c'est, d'une part, l'*unicité* du cas de Jeanne d'Arc ; et ce qui est extraordinaire, c'est, d'autre part, la *disproportion* qui existe entre la personne de l'héroïne et la grandeur de son œuvre. En présence d'un cas comme celui de Jeanne d'Arc, il faut ou admettre les raisons d'ordre « surnaturel » que Jeanne donnait elle-même de son rôle et de sa mission, — et pourquoi son propre témoignage sur elle-même ne serait-il pas aussi recevable que celui de M. France ? — ou s'incliner devant le mystère, et dire tout simplement : « Je ne comprends pas. » Toute autre attitude de pensée me paraît assez peu philosophique. Quand, non content de nier le mystère, on prétend encore et surtout l'*expliquer*, on peut, autant qu'on le voudra, écrire une *Vie de Voltaire ;* on n'écrit pas une *Vie de Jeanne d'Arc*.

IV

Nous nous sommes jusqu'ici prêté, aussi complaisamment que nous l'avons pu, à cet art savant, ingénieux, fertile en ressources, à cette pensée subtile, et un peu fuyante, qui charme et déconcerte tout ensemble. Le moment est venu d'immobiliser en quelque sorte notre modèle, de tâcher de préciser et de fixer les traits qui composeront son image dans la mémoire de ses futurs lecteurs. Son œuvre n'est assurément point achevée : telle qu'elle est pourtant, elle est très suffisamment complète, et il n'est guère probable qu'elle nous réserve à l'avenir beaucoup d'imprévu.

Un artiste : c'est, je crois, le premier mot qui vient à l'esprit ou sous la plume, quand, après avoir lu les trente et quelques volumes de M. France, on essaie de traduire l'impression qu'il nous laisse. Un artiste qui n'est point complet, auquel il manque, dans tous les genres où il s'est exercé, la grande ori-

ginalité créatrice, la puissance de composition et le don de sympathie, mais un artiste qui rachète, en partie, par l'habile exécution du détail, par la grâce élégante et industrieuse de la forme, quelques-unes de ses imperfections ou de ses lacunes.

On a tout dit sur la langue et le style de M. Anatole France, et nous-même, nous avons cité de lui des pages auxquelles nous n'avons pas marchandé notre admiration. Mais à cet égard, n'est-on point parfois allé un peu bien loin dans l'éloge, et même dans l'hyperbole ? A en croire quelques-uns de ses panégyristes, — les Léon Blum, les Fernand Gregh, — c'est aux plus grands maîtres de la langue qu'il faudrait comparer, et peut-être préférer, l'auteur de *Crainquebille*, et les noms de Racine, de Fénelon, de Voltaire, de Renan, sont par eux bien aisément prononcés. « Le premier écrivain de son temps (1), » dit l'un. Et l'autre : « Ce sera un grand classique. On n'a jamais mieux écrit en français, ni au XVIIe, ni au XVIIIe siècle. C'est la perfection. Renan même écrivait moins bien (2)... » N'exagérons rien. On trouve chez M. France des « dans le fait, » des « dans un but, » des « par contre, » des « voire même » qui feraient froncer le sourcil à plus d'un puriste. Il emploie presque toujours le mot « sensualisme » pour le mot « sensualité (3), » et je sais de petites incorrections jusque dans *le Crime de Sylvestre Bonnard*. D'autre part, son style a infiniment de grâce, c'est entendu ; mais n'est-il pas un peu monotone ? Les effets, trop calculés, manquent trop souvent d'imprévu ; les mêmes coupes de phrases se répètent avec une insistance quelque peu fatigante. et le rythme, le balancement de la période a l'air d'obéir à des lois fixes, presque à un mot d'ordre. Bref, il y a du procédé et un peu d'artifice dans ce style ; et il suffit de le comparer à celui des « grands classiques » pour voir ou pour sentir ce qui lui manque de spontanéité, de liberté, de vigueur nerveuse. Sainte-Beuve parle quelque part, à propos de Balzac, de « ce style si souvent chatouilleux et dissolvant, énervé, rosé, et veiné de toutes les teintes, ce style d'une corruption délicieuse, tout asiatique comme disaient nos maîtres, plus brisé par places et

(1) Léon Blum, *En lisant*. Ollendorff, 1906, p. 45.

(2) Fernand Gregh, *Anatole France*, *Revue Bleue* du 23 février 1901.

(3) « Hélène était d'un *sensualisme* précoce. » (*Jocaste*, éd. actuelle, p. 31) ; « la nature réunit le *sensualisme* et l'ascétisme dans son sein immense. » (*le Jardin d'Epicure*, p. 164).

plus amolli que celui d'un mime antique (1). » Est-ce que quelques-uns de ces traits ne s'appliqueraient pas assez bien à l'auteur de *Thaïs?* « La langue de celui-ci, a dit Angellier, pour exquise qu'elle soit, sent le renfermé; elle a une odeur de cabinet de travail ou de salon, un parfum d'autrefois, de fleur desséchée; elle est dépaysée au grand air. Même ses paysages sont vus à travers des vitres; ils ont quelquefois la couleur, ils n'ont jamais la brise (2). »

Il y a bien du vrai dans ces observations. Mais il nous faut serrer les questions de plus près, et, nous remémorant les plus belles pages de M. France, nous demander ce qui, en dépit des imitations qu'elles trahissent, en constitue, malgré tout, l'originalité, et ce qu'elles nous révèlent aussi du tempérament propre de l'écrivain :

Chaque fois que de sa voix grasse de vieux sermonnaire il prononçait lentement cette phrase : « Les débris de l'armée romaine gagnèrent Canusium à la faveur de la nuit, » je voyais passer en silence, à la clarté de la lune, dans la campagne nue, sur une voie bordée de tombeaux, des visages livides, souillés de sang et de poussière, des casques bossués, des cuirasses ternies et faussées, des glaives rompus. *Et cette vision, à demi voilée, qui s'effaçait lentement, était si grave et si fière, que mon cœur en bondissait de douleur et d'admiration dans ma poitrine* (3).

Qu'on rapproche de cette page étonnante celle où M. France nous conte sa première « vision éblouie » de Cléopâtre. « C'était au collège, l'année de sa rhétorique, l'hiver, un vendredi, pendant le repas de onze heures. » Dans la salle maussade, humide, bruyante et froide, un élève lisait tout haut du Rollin : « Jamais je n'avais senti plus péniblement les vulgarités et les inélégance de la vie... Tout m'était à dégoût. Dans le tintement de la vaisselle, la voix du lecteur, par intervalles, m'arrivait aux oreilles. »

Tout à coup j'entendis le nom de Cléopâtre et quelques lambeaux de phrases charmantes : « Elle allait paraître devant Antoine dans un âge où les femmes joignent à la fleur de leur beauté toute la force de l'esprit... Sa personne plus puissante que toutes les parures... Elle entra dans le Cydnus... La poupe de son vaisseau était tout éclatante d'or, les voiles de pourpre, les rames d'argent... » Puis les noms caressans des flûtes, de parfums, de Néréides et d'Amours. *Alors une vision délicieuse remplit mes yeux. Le sang*

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II, p. 449.

(2) *Préface* à la traduction d'*An Inland Voyage*, par R. L. Stevenson. Le Chevalier, 1900, p. 6.

(3) *Le livre de mon ami*, p. 153.

me battit aux tempes ces grands coups qui annoncent la présence de la gloire et de la beauté. Je tombai dans une extase profonde. Le préfet des études, qui était un homme injurieux et laid, m'en tira brusquement en me donnant un pensum pour ne m'être pas levé au signal. Mais, en dépit du cuistre, j'avais vu Cléopâtre [*La Vie littéraire*, t. IV, p. 129].

Voyez-vous comme, chaque fois, la scène se reconstitue avec une exacte et vivante précision dans sa pensée? Sa vision d'autrefois renaît devant les yeux de son âme aussi nette, aussi émouvante qu'au premier jour, et il n'a qu'à en noter scrupuleusement tous les détails pour la faire surgir à nos regards. Et en même temps, voyez-vous comme les images, même celles qui sortent des livres, agissent sur cette organisation d'artiste? Il s'y livre, si l'on peut dire, corps et âme. C'est une sensation qui entre en lui, qui s'empare de tout son être, même physique, contre laquelle il se garde bien de réagir, à laquelle il s'abandonne passionnément, comme pour épuiser toute la volupté qu'elle recèle. Et c'est ce frémissement voluptueux, c'est cet ébranlement sensuel qu'il réussit à faire passer dans ses phrases, et qui donne à ses meilleures pages « cette *efflorescence* » que Sainte-Beuve goûtait déjà dans Balzac. « Chateaubriand, a dit bien joliment M. Charles Maurras, communique au langage, aux mots, une couleur de sensualité, *un goût de chair*. » J'en dirais volontiers autant de M. Anatole France.

Cet artiste n'est d'ailleurs pas uniquement un artiste. Il ne faudrait assurément pas le travestir en philosophe, ni même en un grand penseur : il n'a pas créé de système, et il est difficile de lui assigner, dans l'ensemble des théories contemporaines, une idée dont il soit proprement l'inventeur. Mais il a touché à beaucoup de questions, au moins incidemment; il a exprimé avec une vivacité originale, parfois avec profondeur, presque toujours avec un rare bonheur, les conceptions qui avaient cours autour de lui, et il est fort remarquable que ses pages les plus concrètes, les plus poétiquement descriptives, ne sont pas uniquement plastiques; elles ont, à chaque instant, comme des échappées sur le monde des idées abstraites. Il est donc possible, et il est légitime, plus même que pour d'autres écrivains, de scruter ses tendances maîtresses et de définir l'attitude générale de sa pensée.

Rien de plus malaisé, semble-t-il au premier abord. Peu d'esprits passent pour être plus difficilement saisissables, et il

est certain qu'il s'est beaucoup contredit. Nous-même, sur plus d'un point important, avons dû l'opposer à lui-même, et si nous avions mis la moindre malice à nous amuser à ce jeu, comme nous aurions pu nous y livrer plus souvent! Mais quoi! quel est l'homme, quel est le logicien même qui ne s'est jamais contredit dans sa vie? Et n'est-ce pas Pascal qui a déclaré que « la contradiction n'est pas marque infaillible d'erreur? » Et puis, à y regarder d'un peu près, je suis très frappé de voir que les esprits à qui l'on a fait une réputation, d'ailleurs justifiée, de dogmatisme, — un Bossuet, un Taine, un Brunetière, — sont justement ceux dont la pensée est, au fond, sinon le plus flottante, tout au moins le plus variable, tandis que les esprits réputés ondoyans, — un Fénelon, un Renan, — sont ceux qui, au total, varient le moins. Sur ce point encore, M. France ressemble à Renan, dont le « *discours fluide*, » — comme il l'a dit d'un mot qui s'appliquerait si bien à lui-même, — recouvre, en fait, une pensée si ferme, et même si obstinée. M. Anatole France s'est contredit souvent, j'y consens : mais a-t-il jamais célébré l'avènement du christianisme comme un fait heureux de l'histoire humaine? a-t-il jamais fait l'apologie de l'ascétisme? a-t-il jamais condamné la volupté? Et assurément, il a évolué, mais beaucoup moins qu'on ne l'a dit; et c'est le *ton* de ses ouvrages qui a évolué, bien plutôt que le *fond* de sa pensée. Je l'ai déjà indiqué, et je le répète avec insistance : plus je creuse en M. France, plus je trouve en lui un fils du XVIIIe siècle, un héritier direct du « bon » Denis Diderot. « Le fond de M. France, a très bien dit M. Faguet, c'est l'horreur du merveilleux, l'horreur du surnaturel, l'horreur, pour parler cru, des religions. Or, en son temps de nonchalance, il détestait tout cela autant qu'aujourd'hui. Toute la différence, c'est qu'il le détestait sournoisement. Sa plus grande volupté intellectuelle d'alors, c'était de raconter des histoires religieuses, en y glissant des sourires d'impiété discrets et élégans. » Et quand je songe à ses tout premiers écrits, — ceux d'avant 1870, — à quelques-uns de ses vers, aux insinuations, aux déclarations qui lui échappaient, même « en son temps de nonchalance, » à l'âpreté, à la violence multipliée des négations dont il a émaillé ses livres et ses discours depuis vingt ans, à sa *Jeanne d'Arc* enfin, je ne puis m'empêcher de donner pleinement raison à M. Faguet.

Je n'ai pas à discuter, à réfuter ici les opinions religieuses, ou plutôt irréligieuses, de M. Jérôme Coignard. Si je le faisais, je ne croirais pas pouvoir mieux faire que de reprendre et de développer une page inédite de Brunetière sur Diderot. Elle date de 1880, cette page; elle est donc d'une époque où, travaillant sur l'*Encyclopédie*, Brunetière, simple historien et « philosophe, » n'avait encore pris position ni sur la question religieuse, ni contre M. France :

Eh bien! — s'écriait-il, — supposons un instant que Diderot ait raison; supposons qu'au XVIIIe siècle il ait eu le droit de ne voir dans le christianisme qu'un amas de « superstitions impertinentes, » et de « pratiques abominables; » allons plus loin, suivons-le jusque dans cette honteuse dérision de l'Évangile, et supposons un instant avec lui que dix-huit siècles de christianisme aient tiré leur origine d'une fable enfoncée dans la mémoire des hommes par la violence et la brutalité; rien n'est plus contraire à la vérité de l'histoire, on le sait; mais n'importe, accordons-lui comme à Voltaire tout ce qu'ils nous demandent; ils n'oublient qu'un point, un seul point, et ce seul point est tout: c'est que, dix-huit cents ans, ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, ce qu'il y a de plus gracieux, comme ce qu'il y a de plus héroïque, ce qu'il y a de plus humble comme ce qu'il y a de plus fier, est venu se greffer sur cette tige...

Oui, voilà ce que n'explique pas *l'Ile des Pingouins* elle-même.

Mais, encore une fois, nous essayons de définir M. France, nous ne le discutons pas. Et, à cet égard, tout persistant qu'il soit, je me demande si son antichristianisme est bien son fond véritable, ou plutôt encore son *tréfond*, et s'il ne procéderait pas lui-même d'une disposition plus générale et plus permanente qui nous expliquerait tout entier l'auteur de *Thaïs*. A la question ainsi posée, il n'y a, je crois, qu'une réponse. On se rappelle la page célèbre où Montaigne fait l'éloge de la volupté : «... Quoi qu'ils en disent, en la vertu même le dernier mot de notre visée, c'est la volupté. *Il me plaît de battre leurs oreilles de ce mot qui leur est si fort à contre-cœur...* » Est-ce que ce ne pourrait pas être la devise de M. France? et puisqu'on l'a souvent rapproché de Montaigne, est-ce qu'il ne pourrait pas emprunter cette épigraphe au vieil écrivain? Le poète des *Noces corinthiennes* nous l'a dit d'ailleurs, ou laissé entendre plus d'une fois, il nous le crie par toute son œuvre : sa faculté maîtresse est la volupté. « *Je puis dire que mon existence ne fut qu'un long désir*, » écrivait-il hier encore. De là son style où, dans les meilleures pages,

on goûte et l'on admire, comme l'a très bien dit le dernier et le plus pénétrant de ses critiques, M. G. Michaut, « je ne sais quelle langueur ardente, à la fois insinuante et chaude, dont l'impression est contagieuse. » De là son goût pour les scènes voluptueuses, et la perfection avec laquelle il les traite. De là sa haine pour les religions en général et pour le christianisme en particulier, qui proscrit le plaisir, prêche l'ascétisme, et divinise la douleur. De là son horreur du stoïcisme qui est « rude » et « professe trop d'austérité (1). » De là son attachement au XVIIIe siècle qui a si généreusement affranchi les instincts du frein des antiques disciplines. De là le dilettantisme qu'il a si longtemps affiché : car il n'est rien au voluptueux qui ne puisse être objet de volupté secrète. De là ses tendances à l'anarchie : car toute règle sociale est une barrière imposée à la fantaisie de la jouissance individuelle. De là son « socialisme, » car il n'a pas mauvais cœur, et il veut que tous les hommes aient leur part de « la fête de la vie. » Et de là enfin l'amertume, la tristesse et le goût de cendre qui se dégagent de son œuvre : car, comme tous les grands Épicuriens, il n'a pu assouvir son immortel désir, il a vu l'ombre de la mort se mêler à toutes ses

(1) Discours prononcé au *Diner des « Amis de Montaigne,* » le 8 juin 1912 par M. Anatole France (*Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 1913, fasc. I, p. 24). Il y a là toute une page sur l'épicurisme de Montaigne, et contre le stoïcisme et contre le christianisme, qui résume très bien toute la philosophie de M. France, et dont je ne puis m'empêcher de citer quelques lignes : « Montaigne était épicurien. Et les épicuriens sont des hommes qu'on a plaisir à fréquenter. Forcés d'être vertueux, ils donnent à la vertu une figure qui n'effraye pas ; ils la rendent humaine et naturelle et, s'il se peut, agréable et même voluptueuse. Et puis, ils sont discrets, ne s'imposent point et ne parlent point au nom des dieux jaloux... Il y a dans le stoïcisme quelque chose de roide et de tendu qui répugnait à son génie aimable. Le stoïcisme est rude ; il va rarement sans orgueil ni même sans quelque hypocrisie. C'est s'exposer à feindre que de professer trop d'austérité. Le stoïcisme est ennuyeux, même chez un Marc-Aurèle, et il n'est point artiste. On en peut dire autant, et même on en peut dire davantage de toutes les doctrines qui demandent trop d'efforts à la nature humaine, qui la veulent raidir à l'excès et qui nient que la douleur soit un mal. Mais que penser des doctrines, plus sombres mille fois, qui veulent que la douleur soit un bien désirable, une faveur céleste, qu'elle ait des mérites spéciaux, que des privilèges y soient attachés, et que la vue enfin d'un homme accablé de privations et de souffrances, soit un spectacle agréable à la divinité ? » — Le même discours contient une allusion directe à Brunetière : « Il fut naguère, il fut, dans le royaume de scolastique, un petit homme parleur et disputeur, d'un bois très dur et de formes acerbes, coupant comme un couteau à papier. Athée et fanatique, il avait feuilleté Montaigne... » Parler en ces termes parfaitement désobligeans, et d'ailleurs inexacts et injustes, d'un adversaire mort, et qui ne peut plus se défendre, ce n'est peut-être pas faire preuve d'une vertu très aimable, — ni très généreuse.

joies, et il en a touché l'irrémédiable néant. *Surgit amari aliquid...*

Et de là peut-être aussi sa perpétuelle ironie. Car « l'ironie, c'est la gaieté de la réflexion et la joie de la sagesse. » L'ironie est un régal divin, et nul doute que, si le monde pouvait avoir un sens, il ne fût l'œuvre, prodigieusement réjouissante, de quelque ironique démiurge. L'ironiste se ménage des voluptés à nulles autres secondes, puisqu'il est le seul à pouvoir en jouir pleinement. Songez donc! il se moque à la fois de son sujet, de ses lecteurs et de lui-même, et il est le seul à percevoir où finit sa raillerie et où le sérieux commence. Fête suprême d'une intelligence souveraine qui se crée un univers transcendant où nul esprit n'est assez fin, assez agile, assez ailé pour le suivre! Quelle joie de sentir que l'on plane bien loin au-dessus de la tourbe des intelligences épaisses et vulgaires! — Joie égoïste, en tout cas, et plus fallacieuse qu'on ne pense. Oh! je sais qu'à médire de l'ironie dans Athènes on se fait accuser d'être né en Béotie et de manquer totalement d'esprit de finesse. Mais la vérité vaut bien qu'on coure quelques risques pour elle. Et la vérité, c'est que l'ironie à jet continu, l'ironie qui ne respecte rien, l'ironie qui dissout et corrode tout ce qu'elle touche, loin d'être une marque de supériorité, est un signe de légèreté d'esprit. Tout railler, c'est ne rien comprendre, et il est plus facile de sourire que de penser. Croyez-vous donc qu'avec tout son génie, il fût une haute, large et profonde intelligence, ce Voltaire qui a été le roi des railleurs? Essayez de compter toutes les choses qu'il n'a pas comprises! Les ironistes peuvent bien, un temps, ravir l'admiration des hommes : ils ne la gardent pas toujours; surtout, ils ne conquièrent jamais ce quelque chose d'infiniment plus précieux : la tendresse. Les hommes n'aiment que ceux qui les aiment, ceux qui souffrent avec eux de leurs misères, de leurs faiblesses, qui en prennent leur humaine part, qui les aident à vivre le rêve douloureux de la vie. Mais ceux qui les méprisent, qui les raillent, qui les accablent du poids d'une supériorité d'ailleurs bien hypothétique, ceux qui tournent en dérision non seulement leurs passions et leurs vices, mais leurs vertus mêmes et leurs plus chères, leurs plus nécessaires croyances, ceux-là, les pauvres hommes peuvent bien, quelques années, s'amuser de leur virtuosité, et se laisser prendre à leurs grâces : ils ne les mettent pas au rang des

grands génies bienfaisans; ils ne les introduisent pas dans le chœur sacré des Dieux lares de la vie morale.

La vraie critique, assez souvent, ce n'est pas celle qu'on lit dans les journaux; c'est celle qu'on *parle*, en échangeant ses impressions entre amis, ou entre honnêtes gens. Dans un cercle assez nombreux où je me trouvais récemment, la conversation vint à tomber sur M. France. Il y avait là beaucoup de jeunes gens, et donc beaucoup d'iconoclastes. Chacun proposait sa définition, risquait sa formule, exprimait son opinion avec la vivacité tranchante et la liberté qui sont le charme piquant des entretiens de cette nature. Je voudrais pouvoir rendre la vivante physionomie de cette réunion, recueillir les « mots, » les ripostes, les saillies souvent contradictoires qui jaillissaient de toutes ces cervelles. — « Une magnifique orchidée, » disait l'un. — « Un homme de désir, » disait l'autre. — « Moi, reprenait un troisième, je pense de lui exactement comme Jules Lemaître : « Cet homme est l'extrême fleur du génie latin. » — « Vous voulez dire : alexandrin. M. France est le dernier des Alexandrins. » — « En tout cas, c'est le premier écrivain d'aujourd'hui. » — « Peut-être, si Pierre Loti, et, dans un autre genre, Jules Lemaître n'existaient pas. » — « Grand écrivain, si vous voulez, mais grand écrivain d'une époque de décadence. » — « En effet, il a le génie du pastiche : du pastiche intellectuel comme du pastiche verbal. » — « C'est l'Ironie faite homme. » — « C'est un demi-Montaigne qui a tourné à l'aigre. » — « C'est un corrupteur de la jeunesse. Hier encore, quand un collégien voulait s'émanciper, il lisait du France en cachette. — « Vous exagérez! vous êtes un puritain! Il n'y a pas corruption là où il y a tant de grâce... »

Un mathématicien philosophe et fin lettré, que toute cette jeunesse considère avec raison comme un maître, assistait en souriant à cet assaut de verve inventive. Il n'avait rien dit encore. Tout à coup, et comme s'il suivait un rêve intérieur, il laissa tomber ces mots : « Anatole France? le plus séduisant et le plus dangereux professeur d'anarchie que nous ayons eu depuis vingt ans. »

VICTOR GIRAUD.

SCÈNES DE LA PACIFICATION MAROCAINE

III[1]

UN POSTE FRONTIÈRE

Enfin seuls. — Un programme. — Les effets de l'intimidation. — La confiance naît. — Fondations d'un village : assistance médicale, plaisirs villageois et querelles de femmes. — Une coalition. — Entrée en campagne. — Justice sommaire. — La levée en masse. — Une surprise de douars. — La discorde chez les ennemis. — Une razzia. — La paix est assurée.

Les événemens semblèrent tout d'abord démentir l'optimisme d'Imbert. La sauvagerie du paysage exerçait une influence déprimante sur le moral des soldats. Quelques jours après l'inauguration du cimetière, au cours d'une querelle futile, un Sénégalais tuait un marsouin et se suicidait aussitôt. Puis, ce fut le tour d'une sentinelle qui reçut à bout portant, pendant la nuit, un coup de fusil mortel. Les tirailleurs en proie au béribéri, anémiés par les privations, supportaient mal les brusques changemens de température sur un plateau que le géodèse de la colonne plaçait à 800 mètres au-dessus de la mer. Les dissidens et leurs amis berbères, prompts à l'illusion, croyaient opportun de compléter par leurs fanfaronnades les effets de la maladie et du découragement. Ils avaient appris à narguer l'artillerie et, s'ils fuyaient les rencontres avec l'infanterie, ils ne se gênaient pas pour venir brûler leurs meules de paille ou vider leurs silos sous les vues du camp.

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre et du 1er novembre.

Malgré les vifs désirs des officiers et de la troupe, la « colonne des Zaër » tentait rarement de les déranger dans ces occupations. Son chef exécutait avec un sang-froid imperturbable le programme qui lui était imposé. Décidé à laisser après son départ un poste en état de se défendre seul, il ne voulait pas perdre son temps à guerroyer. Vers Sidi-Kaddour les convois affluaient, apportant des approvisionnemens et des matériaux. Les soldats, les gradés qui n'étaient pas employés aux escortes dérochaient le plateau, dressaient avec les blocs un mur d'enceinte en pierres sèches, transformaient le vallon en jardin potager, creusaient un puits, construisaient un abreuvoir. Les fantasias quotidiennes de l'ennemi, que suffisaient à rendre inoffensives les coups de canon tirés avec largesse, le va-et-vient des indigènes qui venaient au camp pour commercer, se soumettre ou parlementer, suscitaient bien chez les travailleurs des troubles de conscience néfastes pour l'activité des chantiers. Sollicitées à la fois par un zèle sans excès et par une intense curiosité, les équipes abandonnaient sans cesse la pioche et la barre à mine pour suivre du regard les flocons d'ouate des obus, pour discuter les manœuvres des groupes lointains de guerriers, pour épier le retour au bercail de quelques dissidens. Mais en six semaines, des vivres pour trois mois étaient amoncelés sous les marabouts de l'intendance, un rempart haut de deux mètres protégerait la future garnison contre les surprises, le premier bâtiment du réduit sortait du sol rocheux, et, quoique maçonné avec de la glaise, il enlevait leurs dernières illusions d'indépendance aux indigènes encore indécis. La colonne, diminuée des effectifs qu'elle devait laisser à Sidi-Kaddour, pouvait donc s'éloigner vers le Nord où se préparait une concentration de toutes les troupes rendues disponibles par la pacification de Marrakech. On pensait alors que 6 000 hommes ne seraient pas de trop pour réduire le millier de Zemmour et de Zaër indomptés qui usaient leurs dernières cartouches et leurs derniers chevaux autour des postes entre Maaziz et Meknès.

Enfin, la colonne s'ébranla dans la direction de Camp-Marchand pour aller au rendez-vous. Elle contournait le massif montagneux où, d'après les avis d'émissaires, les ennemis voulaient lui offrir le combat. Elle aspirait à sa suite une partie des douars qui s'étaient peu à peu groupés autour du camp. Tout à fait rassurés par la création de Sidi-Kaddour, ils allaient re-

prendre possession de leurs anciens terrains de culture et de pâturage. Pointis, Merton, les officiers et la garnison entière avaient assisté au départ, échangé les souhaits d'usage en de telles circonstances, tandis qu'Imbert recevait les ultimes conseils de prudence et de longanimité.

Le plateau où pendant si longtemps avaient grouillé des foules d'hommes et d'animaux apparaissait bouleversé, boursouflé par les verrues des tranchées, des petits abris individuels, des feuillées. Çà et là, des taches d'un vert tendre dénonçaient les parcs des artilleurs et des cavaliers par la germination hâtive de l'orge des distributions. Des papiers, des objets de campement hors d'usage, des vêtemens et des chaussures en loques, des boîtes de conserve vides, étaient épars sur le sol, entre les roches où se glissaient déjà des chiens affamés, où s'abattaient des corbeaux et des vautours querelleurs. Le contraste entre l'animation bruyante de naguère et la solitude désolée qui entourait maintenant le poste était si brutal qu'une intense mélancolie envahit la garnison. Juchés sur les blocs énormes qui jalonnaient l'enceinte ou se dressaient en donjons décapités, des groupes silencieux contemplèrent longtemps le nuage roux qui planait sur la colonne invisible dans les ondulations du pays Zaër. Elle allait vers ses nouvelles destinées, vers les exploits et vers la gloire, tandis que les exilés de Sidi-Kaddour restaient confinés, inutiles et obscurs, entre leurs murailles.

« Bah! ne regrettez rien, dit Pointis à un mécontent qui geignait. Qui sait? Ceux qui partent et que vous enviez, peut-être vous jalouseront. — Qu'importe! répliqua l'autre. Ils vont marcher, se battre, voir du pays : c'est plus intéressant que de rester immobiles dans un poste. Et je voudrais bien être à votre place : je n'aurais pas planté ma tente ici... — Croyez-vous? Que verrais-je de nouveau? Rien que je ne connaisse déjà : des combats d'après la formule usuelle, d'interminables séjours derrière des tranchées, des soumissions, des fantasias de dissidens, qui se termineront, comme ici, par la fondation d'un poste. Ici, au contraire, je puis suivre le scénario complet d'une pacification dont la colonne, comme dans toutes les autres régions du Maroc, n'a été que le prologue. Avouez que, pour un touriste, c'est l'occasion unique, dont j'aurais tort de ne pas profiter! »

Imbert s'approchait, et son arrivée arrêta la discussion : « Enfin seuls! » dit-il d'un air goguenard à Pointis qui guettait

sur la physionomie de son ami l'appréhension des lendemains et le souci des responsabilités. « Pour la première fois, depuis les débuts de la grande colonne, je commence à respirer. Sans plus tarder, puisque tout le monde est sur le pont, je vais régler le programme des réjouissances. » Et se tournant vers un soldat qui béait, les yeux perdus dans le vague, il commanda : « Clairon, aux officiers ! » Les notes alertes jaillirent aussitôt sous le souffle puissant du marsouin, attirant vers la plate-forme les officiers empressés. Pointis, par discrétion, esquissa un mouvement de retraite : « Restez donc, cher ami, lui dit Imbert, qui serrait avec cordialité les mains des arrivans. Ces messieurs savent que vous êtes des nôtres; vous êtes aussi le seul représentant respectable, à Sadi-Kaddour, de la colonisation française en l'honneur de laquelle nous, guerriers, cherchons à pacifier le Maroc. Et ce que je dois dire n'a rien de mystérieux. » Pointis remercia et se fit tout petit derrière les officiers qui traçaient déjà autour d'Imbert un cercle d'auditeurs déférens.

Imbert les dénombra du regard. Tous étaient là. Le hasard avait vraiment bien fait les choses, car ce groupement fortuit d'officiers aurait satisfait le chef le plus exigeant. Jeunes et robustes, ils avaient acquis déjà sous d'autre cieux l'expérience des hommes et le goût du danger; leurs yeux reflétaient un désir intense de lutte et de mouvement. Ils s'offraient sans réserve pour travailler à la tâche commune, et ce qu'ils entendirent combla d'aise les plus ardens :

« Messieurs, disait Imbert, la colonne des Zaër a passé; nous restons pour compléter son œuvre. Quelques tribus ont accepté de déposer les armes. Non loin de nous, vers l'Est, de nombreux rebelles ont suivi les Bou-Acheria, réfugiés chez les Zaïan, qui préparent leur revanche et tenteront d'obtenir par la crainte la défection des nouveaux ralliés. Or, nous sommes assez forts pour transformer cette trêve précaire en paix définitive. Nous devons donner aux douars soumis la conviction de leur sécurité; il faut que les agens de désordre nous trouvent sans cesse en travers de leurs projets. Sans cesse, des reconnaissances sillonneront le district; elles auront des effectifs variables, pour que chacun de vous puisse affirmer ses qualités de chef. Le plus habile topographe d'entre vous dressera une carte détaillée qui nous dispensera bientôt de guides et nous permettra de suppléer à la mobilité de nos adversaires par une

connaissance parfaite du pays. Grâce à votre audace et à votre sang-froid, je ne doute pas que chaque rencontre sera un échec pour les partis de turbulens qui voudraient troubler la paix. Ils se lasseront plus tôt que nous, et d'ailleurs votre camarade Merton saura bien nous indiquer, avec le Service des Renseignemens qu'il a déjà organisé, les points vulnérables où nous devrons frapper. En résumé, c'est loin de nos murailles que nous défendrons le poste et ses cliens. La force d'attraction ou de résistance de Sidi-Kaddour réside surtout dans les jambes de ses soldats, et non dans la hauteur de ses remparts. »

Pendant ce discours, les physionomies s'étaient peu à peu illuminées; un murmure joyeux ponctua la péroraison. Un sous-lieutenant « fit calot » avec la fougue enthousiaste du saint-cyrien déchaîné. Ainsi, la garnison de Sidi-Kaddour allait échapper au cauchemar des factions peureuses, des alertes incessantes où les canons riposteraient coup pour coup aux fusils des dissidens. On allait faire œuvre de soldats, et non pas seulement de terrassiers; on se griserait d'espace, d'initiative et peut-être de gloire, au lieu de se terrer derrière des fortifications patiemment renforcées, ou de se consumer dans les fastidieuses escortes des convois. A l'époque des tâches obscures au sein de timides collectivités succédait enfin l'ère des efforts individuels avec leurs risques et leurs joies. C'était, pour les vétérans de l'A.O.F., de Madagascar ou du Tonkin, le retour à la tradition connue, à l'emploi des moyens moraux plus efficaces encore que la force brutale, où l'adresse du diplomate est plus prestigieuse que l'intrépidité du guerrier. Seuls quelques « vieux marocains, » longtemps suggestionnés par une ambiance déprimante, hochaient gravement la tête et prédisaient mentalement les pires catastrophes. Et tandis qu'Imbert réglementait la vie intérieure du poste, distribuait à chacun son rôle d'après ses aptitudes, ils le contemplaient avec commisération et chuchotaient entre eux : « Le commandant se croit toujours dans un pays de Chinois ou de nègres! Vous verrez que la première reconnaissance va se faire chaudement accrocher, et ça finira par du vilain!... »

Merton, lui, exultait. Tard venu dans le « Service des Renseignemens, » les augures de cette administration vénérable l'avaient accueilli avec défiance. Ils faisaient souvent des gorges chaudes sur ce tringlot égaré dans leurs bureaux. Ils doutaient de son savoir-faire, et Merton qui avait longtemps piétiné dans

les emplois subalternes n'avait dû qu'à une excessive pénurie de personnel sa nomination à Sidi-Kaddour. Il le savait ; mais, adroit et résolu, il comptait bien esquiver les pelures d'orange que les événemens glisseraient sous ses pas. Dans ce poste nouveau, nulle tradition immuable ne pouvait gêner ses projets. Observateur sagace, il avait noté dans son esprit les fâcheux effets du désarroi de la politique française qui, parfois, au Maroc passait sans transition de l'excès de confiance à l'excès de timidité. Il pensait que la meilleure méthode consistait dans l'audace constante au service d'une prudence avertie. C'était d'ailleurs l'opinion d'Imbert, dont il devenait le collaborateur immédiat. Ainsi, par un phénomène rare dans l'Afrique du Nord, l'entente était complète entre le chef du poste et son officier de renseignemens.

Pressé d'agir, Imbert voulut démontrer dès le lendemain la justesse de ses théories. Pendant plusieurs semaines, la colonne des Zaër avait dû s'immobiliser, sans la déchiffrer, devant l'inquiétante énigme de l'Oued Grou. D'après les émissaires, la vallée profonde et tourmentée était peuplée de dissidens sans cesse à l'affût d'un mauvais coup. Elle bordait le pays Zaër où les agitateurs étaient sûrs de trouver un refuge inviolable. Les Zaër soumis n'osaient s'aventurer sur le plateau qui la dominait et dont les terres fertiles formaient leurs meilleurs champs. La saison, avancée déjà, était cependant favorable aux labours qui ne pouvaient plus être différés sans risquer d'exposer nos cliens à la disette. Or l'appât d'une récolte était le gage de leur fidélité. Il fallait donc les rassurer en montrant à leurs voisins que la distance et les ravins ne les protégeraient pas contre des représailles.

Pendant la nuit, une troupe nombreuse se rassembla dans la cour du poste. Guidée par un caïd et quelques indigènes sûrs du douar voisin, elle sortit de Sidi-Kaddour sans être éventée par les chiens qui rôdaient autour de l'abattoir, ni par les guetteurs que la rumeur publique accusait les dissidens d'envoyer chaque soir sur le plateau. Trois heures durant, jusqu'au lever du jour, la petite colonne serpenta dans les vallons, au milieu des rochers, glissa dans les vapeurs épaisses qui montaient des bas-fonds. Les troupiers marchaient en silence, feutrant leurs pas, trébuchant sur les cailloux, étouffant des jurons, ravis de se donner de l'air et de fouler eux aussi, en guerriers

redoutables, un sol qui semblait réservé aux prouesses équestres de fanfarons ennemis : « Ça y est! dit un loustic; le Mellah bouge! les Teurs n'ont qu'à se bien tenir! » Le propos courut comme un souffle dans les rangs et donna une vigueur nouvelle aux jarrets alourdis par le sommeil.

Soudain, le voile de brume se déchira. Par les brèches ouvertes dans les paquets d'ouate accrochés aux creux des ravins, aux saillies des rochers, le paysage apparaissait dans son imprévu mystérieux. En arrière, le bloc rougeâtre de Sidi-Kacem tapi dans un vallon évoquait une journée fameuse dans les annales de la colonne des Zaër. En avant, le plateau semblait finir au pied d'une ligne d'arbres rabougris, qu'écrasait encore un écran de montagnes toutes proches, aux profils tourmentés. Les cavaliers, dispersés en éventail protecteur, s'étaient arrêtés sur la bordure; collés contre les troncs des chênes verts et des thuyas, la carabine menaçante, ils inspectaient avec précaution, et leurs bras esquissaient en signes d'appel des gestes prudens. « Le Grou! le Grou! » cria tout à coup un gradé. Imbert qui suivait de près, avec Merton, Pointis et quelques officiers, se précipita jusqu'à la lisière du plateau. Ils ne purent étouffer des cris d'étonnement et d'admiration.

A leurs pieds la rivière déroulait son étroit ruban vert sale visible par endroits dans un sillon d'au moins 350 mètres de profondeur. La teinte de l'eau se confondait avec celle des broussailles, des roches grises, des bancs de sable, des prairies étranglées entre les berges et les falaises qui servaient de piédestal au pays Zaër. Une épaisse forêt dévalait jusqu'au fond, et les stries du versant disparaissaient presque sous les feuillages denses et luisans. Vers l'amont, de l'autre côté d'une énorme coupure, le Djebel Bedouz dressait une barrière massive qui paraissait infranchissable. Vers l'aval, le bled Kséat, repaire maintenant désert et célèbre passage de pillards, dessinait un cirque dominé par des montagnes sombres. En face, un chaos d'arêtes, de sommets, d'aiguilles et de tables montait à l'assaut du ciel, et les ombres projetées par le soleil levant donnaient un aspect sinistre au manteau d'arbres touffus qui recouvrait ce socle gigantesque des pays beraber. Le plateau de Mserser, refuge de chefs rebelles, foyer d'intrigues et nid de dissidens, apparaissait lointain entre deux échancrures; au Sud-Est, dominant la silhouette dentelée des monts, un cône violet indiquait

la direction de la mystérieuse Kenifra, capitale inviolée du farouche Moha-ou-Ammon, chef suprême des Zaïan. La pureté de l'air supprimait tous les jeux de la perspective, plaçait montagnes et ravins, gouffres et pitons sur le même plan; les topographes et les géologues de la petite colonne cherchaient avec passion à deviner le cours de la rivière dans la mêlée des contreforts qui semblaient se souder sur les deux versans.

« Bigre ! s'écria un jeune officier; ça ne sera pas facile de se battre dans ce labyrinthe. — Ne vous effrayez pas! lui répondit son capitaine qui avait guerroyé au Tonkin. Nous en avons vu bien d'autres, quand on courait après le De Tham ! On passe partout, dans ces forêts qui vous paraissent impénétrables, tandis que l'on ne peut sortir des sentiers qui sillonnent la brousse du Caï-Kinh ou du Yen-Thé. — Ajoutez encore, renchérit un vieux lieutenant, que le climat ne sera pas ici un ennemi aussi redoutable qu'en Indochine ou même au Soudan. Vous verrez! on s'en tirera plus aisément que ne le supposent les grands bonzes ! » Et dans les groupes des officiers qui s'étaient rassemblés, tandis que les marsouins, tirailleurs et goumiers s'affalaient sur l'herbe, une discussion animée s'éleva sur les difficultés comparées des guerres exotiques.

Mais, pendant ces colloques, Saïd, le caïd jadis renié par ses frères, s'était approché à pas de loup d'Imbert et de Merton, qui fouillaient avec leurs lorgnettes le paysage en apparence désert. La joie de la vengeance bientôt satisfaite brillait dans ses yeux : « Viens, dit-il, tu pourras les voir : ils sont là ! » Et son doigt montrait le fond de la vallée, invisible derrière les contreforts boisés du plateau. Imbert sursauta, Merton s'enquit aussitôt, et Saïd expliqua sa découverte. Avec quelques partisans il s'était avancé jusqu'à l'extrémité d'un éperon voisin qui formait un admirable belvédère d'où la vue plongeait sur tous les méandres du Grou. Près des rives, il avait vu des douars, des troupeaux, et les signes d'une inquiétude qui allait se manifester par un exode rapide sous la protection de guerriers résolus; on devait se hâter, si l'on voulait profiter de la surprise pour bombarder les dissidens encore hésitans et mal réveillés. Et, tout haletant de fièvre rancunière, il attendit la décision d'Imbert.

Celui-ci consulta Merton du regard : « Il y a sans doute un joli coup à tenter, dit l'officier de renseignemens. Notre apparition suffira peut-être pour déterminer une importante rentrée

de douars. S'il faut combattre, nous sommes assez forts par le nombre et le terrain pour obtenir un beau succès. » Imbert réfléchit un instant; puis des plantons s'essaimèrent, porteurs d'ordres exécutés avec célérité. Dix minutes après, le détachement était rangé sur la position indiquée par Saïd, et qu'un rapide examen avait révélée avantageuse à souhait.

Le panorama des montagnes, les gorges où le Grou se frayait péniblement un passage, apparaissaient maintenant dans tous leurs détails. A 200 mètres au-dessous de la troupe silencieuse, une dizaine de douars, tapis au bord de la rivière, resserraient leurs cercles de tentes brunes autour de troupeaux entassés, que les enfans s'apprêtaient à diriger promptement vers les sentiers de la montagne. Une animation insolite secouait à cette heure matinale les hommes et les femmes qui semblaient se concerter pour un déménagement imprévu. Quelques tentes abattues déjà confirmaient les projets de fuite, tandis que des guetteurs cachés en face, derrière les roches à mi-pente, se préparaient à la bataille et poussaient des cris d'appel dont l'écho prolongeait les notes inquiètes. Ils avaient aperçu les canons de 65 autour desquels les artilleurs s'empressaient, les mitrailleuses, les soldats dissimulés dans les arbres et qui dessinaient, invulnérables, une ligne menaçante, prélude redoutable d'une imminente razzia.

D'un signe Imbert pouvait tout anéantir. La tentation était forte du succès facile, brillant et décisif, obtenu sans pertes, qui lui donnerait une notoriété de grand guerrier. Mais, élevé à l'école des Pennequin, des Galliéni, des Archinard, il pensait que la pacification d'un pays n'exige pas au préalable le massacre de ses habitans, même rebelles, et que la force a toujours le temps de se manifester : « Je ne suis pas un boucher! » dit-il à quelques officiers qui le pressaient de déchaîner la trombe des cavaliers, l'ouragan des fusils et des canons. « Je préfère d'abord les engager à se soumettre, puisqu'ils ne peuvent nous échapper. S'ils refusent, alors seulement, ce sera tant pis pour eux! »

Merton jubilait en écoutant cette déclaration, conforme à ses propres sentimens : « Faut-il dire aux partisans d'appeler ici les notables de ces douars? demanda-t-il. — Oui, mais faites vite. Par l'impatience belliqueuse des uns et la frayeur légitime des autres, nous risquons d'entendre les fusils partir tout seuls. »

Merton aussitôt se tourna vers Saïd qui trépignait : « Tu as compris, caïd! Envoie les partisans crier que les notables doivent arrêter le mouvement et venir nous voir sans retard ; sinon, le grand chef va tout casser ! »

Quelques instans après, des voix glapissantes retentissaient dans les fourrés ; en face, d'autres répondaient. Au loin, des groupes qui semblaient accourir au secours s'arrêtaient pour observer. Les troupeaux qui s'ébranlaient se figeaient sur place et l'agitation cessait dans les douars. Puis, des hommes se détachèrent, sans armes, franchirent le Grou et montèrent lentement vers la plate-forme où se tenait Imbert. Laqueteux et timides, ils amenaient le petit taureau emblème de leur soumission, et ils promenaient à la dérobée, sur la troupe aux aguets, des regards craintifs. Ils s'efforçaient en vain de paraître impassibles et ils semblaient écrasés par la conviction de leur faiblesse devant la catastrophe qui les menaçait.

Du geste, Imbert mit fin à leurs effusions : « Merton, signifiez-leur ma volonté. J'accepte leur soumission ; mais, puisqu'ils sont Zaër, ils doivent habiter avec leurs frères. Dans une heure, ils camperont sur les terrains que vous leur indiquerez. Ce délai passé, je traiterai en ennemis tous les douars que je verrai sur les bords du Grou. » En vain les notables attestèrent leurs occupations innocentes de pauvres bergers soupçonnés à tort des pires méfaits, Imbert fut inflexible et, montrant le soleil déjà haut, il fixa dans le ciel la limite de sa patience. Terrifiés par ce laconisme et le déluge de fer qu'il présageait, les notables dévalèrent en désordre pour hâter les préparatifs d'un exode sans gloire sous les vifs reproches des intransigeans.

Imbert revit alors les scènes qui lui rendaient si agréable le souvenir de son premier essai de politique indigène à Camp-Marchand. Le dernier bœuf et la dernière femme disparurent enfin dans un repli du plateau, sans qu'un seul coup de fusil eût troublé l'ordre du cortège et le calme de la vallée. Couchés à l'ombre des rochers et des arbres, engourdis par la chaleur et la fatigue de la marche nocturne, officiers et soldats digéraient en silence le repas froid ou dormaient d'un sommeil lourd. Seules, quelques sentinelles surveillaient les grappes de points blancs qui dénonçaient, sur le versant opposé, une foule d'observateurs hostiles, mais contenus hors de portée par le sentiment de leur impuissance. Rassuré sur les suites de l'aventure, Imbert, à son

tour, s'évadait dans une douce torpeur. La voix de Merton l'éveilla : « Nous pouvons partir, mon commandant. Les douars sont installés! — C'est dommage! J'aurais passé volontiers quelques heures sous ces arbres : voilà plusieurs mois que je n'en ai vu autant... Allons! puisqu'il le faut! » Étouffant avec peine des bâillemens réitérés, il donna le signal du départ.

Le retour fut pénible et lent. Imbert avait voulu compléter sa manifestation en promenant la troupe dans la vallée du Grou, d'où elle rentrerait à Sidi-Kaddour par des sentiers de pillards, perdus au fond des ravins énormes et boisés qui entaillaient le plateau. « C'est impossible! » avaient déclaré caïds, cheikhs et partisans qui arrivaient de toutes parts pour narguer la déconfiture des dissidens. « C'est impossible! le terrain est glissant, les pentes sont rapides et obstruées par des arbres morts! » Mais Imbert, après un bref entretien avec l'officier d'artillerie, avait persisté dans son dessein : « A peine si nos piétons peuvent s'y aventurer! Tu n'en sortiras pas! Et si les Zaïan viennent t'attaquer?... » objectaient avec ensemble les indigènes qui, visiblement, ne désiraient pas dévoiler le mystère de leurs chemins : « Bah! soyez sans crainte! ripostait l'artilleur : les mulets des Roumis avec un canon sur le dos sont plus lestes que vos piétons. » Les autres ricanaient, incrédules; mais leurs illusions furent de courte durée. Ils virent avec un étonnement craintif la colonne accrochée aux flancs des rochers serpenter dans les gorges, parcourir d'une marche sûre les sentiers les plus scabreux. Ruisselans de sueurs, épuisés de fatigue, à demi étouffés par la chaleur lourde que le soleil concentrait sous les voûtes de la forêt, dans les massifs de lauriers-roses, entre les parois à pic des ravins, bêtes et gens se retrouvèrent enfin au grand air, non loin de Sidi-Kaddour, sur le plateau dénudé que balayait le vent. Tandis que les mulets s'ébrouaient et que les hommes s'affalaient sur l'herbe maigre, Imbert d'un air narquois questionnait ses guides abasourdis : « Eh bien! brave Saïd, excellent Djilali, respectable Bou-Haza, pourquoi ne vouliez-vous pas me montrer les sentiers que nous avons suivis? » Bou-Haza, qui était le beau parleur de la bande, répondit avec emphase : « Les mulets des Roumis sont agiles et forts, et tes soldats ont des ailes aux pieds! — Oui, Bou-Haza! c'est pour mieux atteindre tes ennemis et les miens! »

Jusqu'à l'extinction des feux, sous les tentes des mastro-

quets, plus tard encore dans les popotes d'officiers, on discourut sur les événemens du jour. Aux timides ou aux prudens qui évoquaient les dangers du guèpier où l'on aurait pu trouver un désastre, les audacieux opposaient les résultats obtenus sans coup férir : « Attendons la suite, disaient les premiers. — Soit ! ripostaient les autres ; nous verrons bien qui a raison. » Imbert, lui, croyait avoir porté aux dissidens un coup décisif. Il supposait que les chefs de la rébellion, les Zaïan qui leur donnaient asile et secours, seraient désemparés par la revanche qu'il avait prise sur les bords du Grou. Il voyait un heureux présage dans leur passivité peureuse et il pensait qu'il suffirait de montrer au loin sa troupe pour assurer la paix aux tribus ralliées de son secteur.

Mais le lendemain, joyeux encore de son facile triomphe, comme il flânait l'âme légère sur les chantiers du poste, la physionomie soucieuse de Merton qui venait vers lui l'intrigua : « Oh ! oh ! mauvaise nouvelles ?... — Oui, mon commandant, répondit Merton. Les Bou-Achéria qui sont campés à Mserser ont franchi le Grou après notre départ, accompagnés de trois ou quatre cents cavaliers. Ils ont entouré les douars que j'avais installés sur le plateau et les ont contraints à repasser la rivière. Seul, un groupe d'une dizaine de tentes, n'ayant pas été découvert, n'a pas suivi le mouvement. — Montons à cheval et allons voir ; quatre cavaliers d'escorte nous suffiront. » Et comme Pointis apparaissait botté dans l'avenue centrale du poste, Imbert lui cria : « Venez-vous avec nous ? — Oui, mais où ? — Là-bas ! prenez votre revolver ! »

Quelques minutes après, la petite troupe galopait vers l'extrémité du plateau. Au passage, elle s'était grossie de l'infatigable Saïd, de trois ou quatre cheikhs et d'une dizaine de partisans occupés aux labours, qui lâchèrent la charrue pour prendre leur fusil caché dans un sillon. En phrases hachées, Imbert et Merton commentaient le coup de main des Bou-Acheria. Imbert l'appréciait comme un insupportable défi. Merton, moins susceptible, ne dissimulait pas cependant qu'il méritait une riposte immédiate : « Sinon, disait-il, leur audace va être célébrée dans les marchés, et leur incursion accroîtra leur prestige déjà trop gênant. »

Tout en courant, ils avaient atteint la lisière du plateau. Ils plongeaient du regard dans la vallée profonde, et ce qu'ils virent

les alarma. Par groupes d'une dizaine d'hommes, des guerriers s'infiltraient dans les ravins, s'enfonçaient sous les bois. Des fantassins, des cavaliers descendaient l'autre versant, convergeaient vers les gués, se concertaient, franchissaient à leur tour la rivière, et ces groupes prudens dessinaient une vaste manœuvre, comme pour tendre un immense filet sur tous les sentiers qui accédaient au pays Zaër. Merton examina longuement ce flot envahisseur et conclut : « Les Bou-Khayou et les Aït-Raho marchent avec les dissidens. » Puis, soudain illuminé, il s'écria : « Mais c'est jour de marché à Sidi-Kaddour ! mon commandant ! ils veulent « casser le marché ! »

Imbert songea aussitôt au milier d'indigènes que les transactions hebdomadaires et la curiosité attiraient ce jour-là aux environs du poste, sur le terrain dont le choix n'avait été accepté par les tribus soumises qu'après de longs pourparlers. La création de ce marché était le plus important résultat politique obtenu par la colonne des Zaër. La dispersion des marchands et des badauds, le pillage des étalages, la razzia des bêtes de selle ou de charge si faciles à exécuter dans une foule impressionnable à l'excès seraient pour les chefs de la rébellion une éclatante revanche. Pour le poste naissant, leur succès serait une catastrophe. Imbert comprit qu'il fallait arrêter à tout prix les agresseurs : « Merton ! cria-t-il, aucun de ces gens-là ne doit parvenir sur le plateau ! Il faut les tenir à distance jusqu'à l'arrivée d'un détachement que j'envoie chercher à Sidi-Kaddour ! »

A ce moment, les quatre goumiers à cheval qu'ils avaient dépassés les rejoignaient. Un ordre bref les dispersa sur la lisière où paradaient déjà les partisans verbeux, mais prudens. Quelques détonations sèches éclatèrent et une balle bien dirigée abattit à mille mètres un fringant cavalier : « Bravo ! » cria Pointis médusé par le résultat de cette intervention inattendue.

Un concert d'imprécations s'élevait des ravins. Les goumiers maintenant précipitaient leur tir sur les groupes ennemis qui, rendus méfians par l'apparition de leurs manteaux bleus, se défilaient en toute hâte derrière les arbres et les rochers. Les partisans, excités par cette timidité dont ils devinèrent aussitôt la cause, faisaient tournoyer leurs fusils et hurlaient à tue-tête : « Attendez un peu ! les canons arrivent ! Nous allons vous massacrer tous ! »

Pointis trépignait d'aise. Imbert renonçait à faire venir du poste un détachement qui ne se présenterait pas avant quatre longues heures sur la position : « Ce sera moins difficile que je ne le pensais, dit-il. Nous n'avons qu'à faire Bayard sur le pont du Garigliano ! — C'est possible, conclut Merton, car d'en bas ils ne voient pas ce qui se passe ici. » Les partisans et les goumiers en profitaient avec adresse : ils tiraient, changeaient de place et leur petite troupe faisait un volume énorme. Il n'en fallait pas davantage pour rendre vraisemblable aux ennemis l'arrivée imminente de toutes les forces de Sidi-Kaddour. Peu à peu, en groupes circonspects, après de violens conciliabules dont Imbert et ses amis percevaient les échos, ils se dirigeaient vers le Grou et se dispersaient sur les sentiers de l'autre versant. Ils semblaient avoir hâte de revoir leurs douars, et leur fuite rapide les montrait plus soucieux désormais de se défendre que d'attaquer. En moins d'une demi-heure il ne restait plus sur le sol Zaër qu'une dizaine d'individus rassemblés autour d'un mort. Le corps enveloppé dans un grand burnous faisait une petite tache blanche sur l'herbe; le bruit des lamentations montait jusqu'au plateau, et les compagnons du défunt tournoyaient irrésolus, mais inoffensifs.

Imbert, Merton et Pointis se regardèrent ahuris, puis un rire convulsif les secoua : « Ainsi, dit Imbert, nous voilà maîtres du champ de bataille. On pourrait même compléter la victoire en faisant des prisonniers ! » proposa Pointis excité par ce triomphe, en montrant le cortège funèbre qui s'ébranlait enfin vers le Grou : « Ne soyons pas si ambitieux, remarqua Merton. Nos troupes ne semblent pas se soucier de tenter la poursuite. — Oui, conclut Imbert, les partisans manqueraient d'entrain. » Et, se tournant vers eux, il les congédia : « Rentrez chez vous, braves gens, les ennemis ne reviendront pas aujourd'hui ! »

Ils ne devaient pas revenir de longtemps. Les travaux des champs ne suffisaient pas à expliquer leur inertie. En réalité, les Bou-Acheria comme les tribus Zaïan avaient été désagréablement impressionnés par ces symptômes d'une activité qui ne se confinait pas derrière les murailles de Sidi-Kaddour. Le danger des incursions sur le territoire Zaër était confirmé par la mobilité de la garnison. Presque chaque jour, dans les vallons les plus sauvages, sur les crêtes les plus abruptes, quelque détachement apparaissait aux heures les plus variées, dont la

rencontre eût été funeste aux pillards. La nuit facilitait souvent l'arrivée en des parages lointains, vers les pâturages bordant la rivière et que les Zaïan avaient de tout temps contestés aux Zaër. Les suggestions de la prudence en éloignaient maintenant les ennemis traditionnels des tribus ralliées. La vallée était déserte, et les tentes restaient juchées sur les plateaux du pays berbère où elles faisaient des taches presque invisibles au milieu des rochers gris. Mais les hurlemens des chiens, le bruit étouffé des pas dans la nuit dénonçaient aux douars ralliés l'incessante vigilance des troupes qui garantissait leur sécurité. Accoutumés par une résignation fataliste aux catastrophes imprévues, les indigènes s'étonnaient parfois de ces mouvemens insolites. « Pourquoi tant courir ? demanda un jour Fenniri, le caïd des Rouached. Tu ne trouves jamais personne ! Si les ennemis viennent, tu le sauras toujours assez tôt ! — Fenniri, mon ami, répondit Imbert, si les Zaër vivent en paix, c'est parce que mes soldats sont toujours dehors ! »

En arrière, dans la zone du secteur depuis plus longtemps ralliée à la domination française, Merton et ses officiers faisaient de fréquentes tournées de police, afin de rendre effective l'adhésion jusqu'alors platonique dont on avait dû se contenter. L'exhibition fréquente des goumiers de la Chaouïa, de leurs beaux uniformes, leur physionomies satisfaites et leurs goussets bien garnis étaient, selon Merton, les plus sûrs moyens de propagande. Les Zaër écoutaient les récits fanfarons de ces guerriers qui avaient jadis si furieusement combattu les Français et qui depuis, franchement ralliés, les avaient aidés à les soumettre. Leurs jeunes gens enviaient les médailles commémoratives, les fines carabines, et sollicitaient déjà la faveur d'être admis dans une troupe si reluisante : « Il n'y a rien à faire contre les Roumis, disaient-ils à Merton. Vous avez « mangé » la Chaouïa, puis le pays Zaër ; vous irez « manger » à leur tour les Zaïan et les Tadla. Prends-nous donc avec toi, car nous sommes plus braves encore que les Chaouïa. » D'accord avec Imbert, Merton pouvait donc appliquer les circulaires qui préconisaient le recrutement local, et comblait avec les Zaër les vides produits dans son goum par les libérations ou les maladies. Les offres étant supérieures à la demande, il faisait sans peine des choix judicieux. Les familles les plus considérables étaient fières d'avoir un des leurs goumier à Sidi-Kaddour, et

l'union devenait plus sincère et plus complète entre le poste et les tribus.

D'ailleurs, Imbert avait trop couru le monde et Merton avait trop l'expérience des mœurs arabes pour attribuer le loyalisme apparent de leurs nouveaux administrés à leur sympathie ou leur reconnaissance. Ils laissaient cette candeur aux utopistes naïfs de la métropole qui rêvent d'une colonisation idyllique par des Français aimés pour eux-mêmes. Ils comptaient beaucoup plus sur l'estime issue de la crainte que sur la fidélité fille de l'affection pour étendre leur influence et ruiner les illusions des ennemis du protectorat. Les randonnées lointaines, avec trois ou quatre cavaliers pour toute escorte, étaient, avec la circulation incessante des troupes, les moyens préférés d'Imbert pour « épater » ses cliens et susciter chez les voisins une incessante et craintive émotion.

Pointis ne manquait jamais d'y assister. Il faisait toujours dans ces chevauchées quelque découverte intéressante. Et si parfois Imbert ou Merton tentaient de le retenir au poste en alléguant les risques de l'expédition, il protestait avec simplicité : » Laissez donc ! S'il y a du danger, ma carabine ou mon revolver ne sera pas de trop. » On cédait à ses instances, et la cavalcade s'éloignait du poste en trottinant, comme pour une promenade sans but précis. Mais au premier berger ou guetteur qu'elle rencontrait Imbert posait des questions banales, qui se terminaient par une invite formelle à servir de guide vers un but que l'autre se hâtait de déclarer périlleux : « Je ne connais pas le chemin ! — Bah ! viens toujours, disait Imbert, nous chercherons ensemble ! — Mais de mauvaises gens rôdent par là. Tu recevras des coups de fusil. — Tous les coups de fusil ne tuent pas, et nos carabines sont meilleures que les fusils ! » Maté, l'autre enfourchait son cheval. L'œil et l'oreille aux aguets, il précédait la petite troupe qui explorait ainsi les sites les plus mal famés de la vallée du Grou, des confins montagneux du pays Tadla, et revenait toujours au poste sans incidens. Mais ces pointes hardies étaient commentées le lendemain dans les douars, et les habitans croyaient qu'Imbert possédait une « barraka » qui lui permettait de tout oser.

En quelques semaines, cette agitation méthodique donnait au secteur une sécurité absolue. Les douars des tribus frontières, jusqu'alors tassés autour du poste, se dispersaient sur des ter-

rains abandonnés pendant de longues années. Des champs incultes depuis le règne d'Abd-el-Aziz étaient défrichés par des laboureurs diligens ; les immenses troupeaux, confiés durant la siba aux tribus soumises ou neutres, étaient revenus chez leurs maîtres et couvraient de leurs taches jaunâtres les maigres pâturages des plateaux. Les défections étaient nombreuses dans le parti des dissidens, malgré l'abandon subit et inexpliqué des projets qui avaient rassemblé pendant quelques jours à Maaziz près de 6 000 combattans sous les ordres du général d'Espérey. Des douars entiers se soumettaient aux conditions de l'aman pour conserver leurs terres et leurs silos. Il ne restait plus de l'autre côté du Grou que les agitateurs les plus compromis. Ils espéraient toujours un hypothétique retour de fortune grâce à l'appui des Zaïan ou des Tadla qu'ils tentaient d'entraîner dans un suprême effort. Un va-et-vient de piétons, de cavaliers, de caravanes animait sans cesse les pistes qui convergeaient à Sidi-Kaddour.

Ce calme après la tempête donnait au district la réputation d'un havre sûr. Des Européens y venaient, attirés par l'espoir de soustraire leurs pacotilles aux convoitises des brigands; des mercantis indigènes ou juifs prenaient la place de ceux que la colonne avait entraînés à sa suite. Peu à peu, un petit bourg de toile se formait au milieu des rochers, tout près du poste qu'il exploitait. Imbert rêva bientôt de le transformer, afin d'ajouter à ses pures joies de pacificateur celles du bâtisseur de cités. Il s'en ouvrit à Merton qui, peu féru des « colons de la première heure, » frissonna de terreur en songeant au désarroi que mettraient dans les affaires administratives ses nouveaux ressortissans : « Vous ne vous doutez pas des ennuis qu'ils nous réservent, s'ils prennent racine à Sidi-Kaddour ! J'ai vu de près les marchands de goutte dans nos postes du Sud algérien, et je vous assure que les Français ne sont pas les moins gênans. Ils se posent sans cesse en victimes et ne veulent reconnaître aucune autorité ! » Mais, bientôt calmé, il admit que la fondation d'un village était une tentative originale dont le succès dissiperait les dernières illusions des dissidens et de leurs alliés : « Après tout, vous avez raison. De l'autre côté du Grou ils persistent à croire que nous quitterons ce pays tôt ou tard. Quand ils sauront que les civils eux-mêmes se construisent des cases en pierre, ils comprendront enfin que nous ne voulons pas nous

en aller. » Et sans retard il rechercha dans les textes officiels les moyens de concilier l'hygiène de la clientèle, les droits souverains du chef de poste et les intérêts des mercantis.

Or les « colons » européens, prévenus de ce qui se préparait, manifestèrent une vive appréhension. Ils redoutaient d'être exposés, après leur établissement sur un nouveau site, aux tentatives nocturnes des pillards. Imbert leur promit que leur sécurité n'en serait pas amoindrie et, par d'adroites pressions, il sut les convaincre de la nécessité des sacrifices financiers auxquels il les conviait. Les marabouts malpropres, incommodes et troués devaient en effet se changer en vastes maisons de pierre, couvertes de tôle. Sous des conditions bénignes, les citoyens du futur village auraient à bail, pour une longue période, des lots de terrain tirés au sort pour y construire leurs habitations. Les « colons, » les plus importans, des mercantis juifs et des « kaouadjis » réunis en assemblée générale, après un bref débat acclamèrent sans réserves les projets d'Imbert.

On se mit à l'œuvre aussitôt. Un sergent de marsouins, polyglotte émérite, fut nommé commissaire de police et directeur des travaux. Sur une parcelle du terrain militaire, les prisonniers que des peccadilles de droit commun retenaient dans les geôles en toile de Merton apprenaient de leurs chefs d'ateliers à faire jouer les mines et niveler le terrain rocailleux. Poussés par une émulation intéressée, des soldats passaient leurs heures de liberté à bâtir les premières maisons de Kaddourville en bordure d'une large rue qui portait le nom d'un capitaine tué non loin de là. Une vaste place, dédiée à la mémoire d'un officier tombé pendant la colonne des Zaër, s'étendait entre le village et le poste, et le sergent jardinier s'évertuait à l'embellir par des plantations de chênes verts et d'oliviers rabougris. Bientôt, un commissariat de police, des réverbères à l'acétylène, deux anciens goumiers consacrés sergens de ville par leurs brassards de cuivre rutilans, donnaient à Kaddourville le suprême vernis de la civilisation. Le soir, jusqu'à l'heure de la retraite, les indigènes des douars voisins, les militaires du poste, les femmes de Sénégalais faisaient leur tour de boulevard dans la grande rue violemment éclairée. Leurs groupes pittoresques stationnaient devant les étalages, se pressaient autour des phonographes qui nasillaient les rengaines universelles, écoutaient les facéties de conteurs arabes trônant chez les marchands de

thé, encombraient les vastes salles des mercantis diligens et satisfaits, d'où s'échappaient avec des bouffées d'odeurs vineuses les rugissemens de la *Toulousaine* et des *Montagnards*. Les officiers allaient oublier leur ennui dans le spectacle de ces joies populaires, et des paris s'engageaient entre eux sur l'organisation éventuelle d'une Chambre de commerce ou d'un Conseil municipal dans la petite capitale du secteur.

Parfois des incartades d'ivrogne, des querelles de femmes faisaient tourbillonner en remous une foule compacte de curieux. Avec une dextérité toute française, les deux « agens » marocains, fiers de leur importance, ramenaient le calme par l'incarcération brutale des délinquans indigènes. Mais toute la diplomatie du commissaire de police devait remplacer la manière forte dans les litiges où quelque femme sénégalaise supposait menacée sa vanité ou ses intérêts. Avec la fougue belliqueuse de leur race, elles fonçaient sur l'adversaire, et les haines séculaires subitement déchaînées pouvaient, si l'on n'y prenait garde, mettre aux prises Marocains et noirs dans un conflit sanglant.

Cette haine, toujours latente, n'apparaissait guère entre les soldats du poste, indigènes et tirailleurs. Ils affectaient de s'ignorer. Les premiers savaient qu'autrefois leurs hardis guerriers allaient chaque année, bien loin vers le Sud, capturer des noirs qu'ils vendaient comme du bétail à Marrakech, à Rabat, à Fez. Les seconds, conscions de l'épopée qu'ils avaient écrite avec leur sang sur la terre africaine, du Sénégal à l'Abyssinie, étaient fiers de fouler en maîtres les territoires des tribus comme les jardins des sultans. Mais leurs sentimens de mépris réciproque ne se traduisaient que par une émulation tacite d'adresse et de résistance pendant les marches et sur les chantiers. Chez les femmes, au contraire, tout prétexte facilitait une explosion. L'achat d'une poule au marché, d'une étoffe ou d'un miroir au village, une bousculade à la fontaine, mettaient chaque jour aux prises, dans un langage imagé, les fines Marocaines et les robustes « madame Sénégal. »

Dans ces duels oratoires que seule une surveillance incessante empêchait de se transformer en pugilat, la coquetterie féminine trouvait aisément des attaques cruelles et des ripostes vengeresses. Un soir, comme Imbert, Merton et Pointis passaient en se promenant près de la fontaine, ils furent témoins d'une querelle qui les divertit fort. Justement impatientée par

les dimensions des récipiens qu'une Sénégalaise voulait remplir avant son tour, la femme d'un goumier protestait violemment. Avec une insolence tranquille, l'autre cala sans mot dire une énorme cuvette sous le filet d'eau : « C'est bien la peine, vraiment, d'accaparer la fontaine, ricana la Marocaine; toute l'eau que tu mettras sur ta peau ne la fera pas blanchir ! — Que dis-tu? glapit « madame Sénégal. » Je suis noire, c'est vrai, mais propre; et mes habits aussi. Tu peux frotter, ça ne déteint pas. On n'en peut dire autant de toi. » Les femmes gloussaient d'aise; la Marocaine montrait avec ostentation la pâleur relative de son visage et de ses bras. Rendue furieuse par la raillerie, la Sénégalaise humecta son écharpe, frotta d'une main ferme sa figure et sa poitrine, et montra fièrement l'étoffe dont rien n'altérait l'immaculée blancheur. Puis, bondissant sur la Marocaine, elle la maintint d'une poigne vigoureuse et la bouchonna sans douceur avec l'écharpe humide. La figure de sa victime s'éclaircit sous les frictions, mais l'étoffe soudain déployée apparut grisâtre de la crasse qu'elle avait enlevée. Triomphante à son tour, la Sénégalaise acheva sa victoire par une bourrade qui terrassa l'adversaire, et les poings tendus vers les indigènes, le cou gonflé par l'effort, elle hurla : « Les Marocains sont des sauvages ! Les Marocaines ont la figure sale, les habits sales, tout sale. Si nous étions sales comme vous, nos maris nous battraient ! » Au milieu de toutes les femmes déchaînées, le soldat planton à la fontaine gesticulait, époumoné, des invitations au calme, et jouait au naturel le Zuniga dans la querelle des cigarières de *Carmen*.

En même temps que le village, un poste solide et confortable sortait d'entre les roches de Sidi-Kaddour. Pointis admirait l'ordonnance des cases, leur construction rapide, le zèle adroit des équipes de soldats transformés en maçons et charpentiers. Sur le plateau les bâtimens civils et militaires dessinaient une agglomération blanche, visible de loin, qui impressionnait les espions ennemis comme une formidable kasbah.

Chez les tribus soumises, ces bâtisses exerçaient une salutaire influence. Chacun s'y soumettait sans murmure aux obligations de l'aman. Même celle qu'Imbert avait jugée presque irréalisable était acceptée avec bonne humeur. Des groupes de nombreux cantonniers, dirigés par des marsouins et des artilleurs, commençaient la transformation des pistes incommodes

en faciles chemins : c'étaient les prestataires du secteur qui, trop pauvres pour payer leur contribution de guerre, donnaient en échange des journées de travail. A la transaction s'était affirmé l'esprit inventif de Merton. Aux scrupules d'Imbert il avait opposé un : « Essayons toujours! » victorieux.

Mais c'était l'infirmerie indigène qui donnait la plus sûre preuve de l'adhésion des tribus au nouveau régime politique des Zaër. Imbert l'avait hâtivement installée en dehors du poste, entre deux gros rochers. Le médecin de la garnison y prenait au sérieux le rôle de missionnaire laïque auquel des circulaires prévoyantes le conviaient. Avec une patience, un dévouement de sœur de charité, il réduisait des fractures, pansait des plaies immondes, taillait dans les chairs malsaines sans s'émouvoir de la vermine grouillante, des haillons sordides, des odeurs infectes de ses bénévoles cliens. Ils venaient en foule, et de loin, chaque semaine plus nombreux, et les tentes de « l'Assistance médicale » faisaient songer à quelque musée des horreurs. De toutes ces ruines humaines dues à la misère physiologique, aux hérédités redoutables, au charlatanisme des sorciers, les victimes des combats offerts naguère à la colonne des Zaër étaient les plus pitoyables. Ils avaient longtemps caché dans leurs douars, par crainte de terribles vengeances, des blessures que le temps et l'ignorance rendaient vite épouvantables. La générosité des vainqueurs, la réputation du « toubib » établie sur des cures impressionnantes avaient fini par dissiper leurs préventions. Ils s'habituaient à prendre le chemin de l'Infirmerie indigène d'où ils sortaient souvent guéris et toujours soulagés. Les complimens chevaleresques des officiers flattaient en outre leur vanité de guerriers, et la cause française n'avait pas chez les Zaër de plus dévoués partisans.

Pointis avait diligemment profité de cette rapide évolution des esprits. Il avait visité les districts les plus éloignés du secteur et, toujours bien accueilli dans les douars, il avait terminé l'enquête économique à laquelle il s'était voué. Ses notes de toute nature formaient un dossier respectable dont les prudentes conclusions froissaient aussi bien les enthousiastes que les adversaires de l'affaire marocaine, qui partageait les officiers du poste en deux camps à peu près égaux.

« Je quitterai Sidi-Kaddour par le prochain convoi, car je n'ai plus rien à faire ici. Je n'ai même plus à espérer l'imprévu,

puisque votre secteur est déjà pacifié! » dit-il un jour à Imbert, tandis qu'ils cheminaient en précédant la troupe qui venait d'explorer un massif lointain. Merton, qui marchait près d'eux, protesta doucement : « Ne chantons pas victoire tant que notre œuvre n'aura pas subi l'épreuve des mauvaises nouvelles. Il suffirait peut-être de l'échec retentissant d'une colonne quelconque pour tout bouleverser chez nous! »

Comme il parlait, un groupe de cavaliers armés apparut au sommet d'une côte voisine, sur la route de Sidi-Kaddour. Ils discutaient avec animation et semblaient joyeux : « D'où venez-vous? leur demanda Imbert au passage. — Du « baroud! » répondit l'un d'eux dont les yeux luisaient. — Quel baroud? » questionna aussitôt Merton étonné. Tous alors glapirent à la fois, et Merton crut comprendre qu'il s'agissait d'une razzia de troupeau tentée aux environs du poste par des Berabber repoussés avec pertes : « Oh! oh! dit Imbert; si les Zaïan bougent, il doit y avoir du nouveau! » Et, sans s'attarder à de verbeuses explications, il confia sa troupe au plus ancien officier et partit au galop, avec Pointis et Merton.

Une foule énorme dressait une forêt de fusils sur l'unique rue de Kaddourville et la cour des Renseignemens. Fendant le flot d'indigènes surexcités, un capitaine courut à la rencontre d'Imbert, tandis que Merton, agrippé au passage par les notables qui l'entraînaient vers le centre du rassemblement, s'efforçait en vain de démêler la vérité dans leurs récits confus. En phrases hachées, Imbert apprenait la cause de cette émotion. Une bande d'environ cent cavaliers, dirigée par les fils du Zaïani, avait franchi le Grou à l'Oldjet-bou-Kremis. Elle était arrivée par surprise jusqu'à cinq kilomètres du poste où elle avait trouvé un troupeau de cent moutons gardé par deux enfans, et l'avait enlevé. Les bergers couraient aussitôt donner l'alarme aux Ouled Moussa campés dans les vallons voisins. Les Ouled Moussa étaient montés à cheval; le poste avait envoyé des fantassins et quelques goumiers. Le maréchal des logis rallia les indigènes qu'il entraîna vivement à la poursuite des ravisseurs. On n'avait pu reprendre les moutons, mais on avait tué deux Zaïan, blessé plusieurs autres, fait prisonnier un esclave noir de Moha-ou-Ammou, attrapé un cheval, ramassé quatre fusils.

Pendant ce récit, Imbert et Pointis avaient rejoint Merton. Un spectacle inattendu les figea sur place. Dépouillés déjà de

leurs vêtemens, les deux morts gisaient rigides et sanglans : les Ouled Moussa les avaient apportés en témoignage de leurs exploits. Accroupi près d'eux et solidement garrotté, le prisonnier s'efforçait de paraître impassible, mais roulait des yeux inquiets. Dans un rapide interrogatoire il mit l'échauffourée sur le compte d'une partie de chasse qui avait entraîné les fils de son maître hors du territoire des Aït-Raho ; la tentation offerte par le troupeau avait paru trop forte à des chasseurs malchanceux : « Tout cela n'est pas bien clair, murmura Merton rendu soucieux par cette aventure où il voyait un mauvais présage. — Certes, acquiesça Imbert. Cette offensive insolite doit avoir un motif que nous ignorons. Mais avant de parler politique, débarrassons-nous de tous ces braillards. »

Les propriétaires du troupeau razzié se lamentaient. Imbert les apaisa par le don des deux morts que leurs parens ne manqueraient pas de racheter fort cher. Il distribua les autres trophées entre les plus vaillans des Ouled Moussa ; malgré les indignations naïves de Pointis, le khalifa de la tribu obtint l'esclave qui le suivit avec une passivité d'animal. Pendant ce temps, Merton questionnait des informateurs imprécis et bavards que l'appât d'une récompense faisait affluer. Du chaos de leurs récits il tirait un résumé vraisemblable : pour punir les Français d'avoir abreuvé leurs chevaux dans le Grou, le Zaïani voulait brûler leur poste et piller les douars des lâches Zaër ; il viendrait camper le lendemain avec toutes ses forces à l'Oldjet-bou-Kremis où devaient le rejoindre les dissidens.

« Qu'en pensez-vous, Merton ? demanda Imbert sceptique. — Hé ! c'est bien possible ! Les labours sont terminés, les semailles sont faites. Pour se distraire en attendant la récolte, les Marocains ont coutume de batailler. Les dissidens ont dû convaincre les Zaïan et lier de nouveau partie avec eux. Tous font bloc pour forcer par la terreur nos tribus à la révolte. — Vous croyez donc à l'invasion prochaine du secteur ? — Elle est probable, à moins que Moha-ou-Ammou ne préfère rester dans une position d'attente pour ne pas compromettre son prestige en s'engageant à fond. Les intrigues des dissidens, appuyées sur la présence de sa mehallah, exerceraient une pression morale sur nos partisans qu'ils espèrent décider à la défection. » Imbert réfléchit : « D'abord, reprit-il, nous serons demain à l'Oldjet-bou-Kremis avant eux ; s'ils y viennent, la promenade leur

coûtera cher. Ensuite, nous saurons bien les empêcher d'entrer chez nous. »

Pointis, qui écoutait avec attention cet entretien, hésita un instant, puis, brusquement, se décida : « D'après vous, dit-il, la poudre va parler? » Merton répondit selon l'usage arabe, en levant l'index vers le ciel : « Bon! je comprends! reprit Pointis. Je voulais partir avec le prochain convoi, mais... je reste. — Comme il vous plaira, mon cher ami, dit Imbert. Mais vous connaissez la formule : dès maintenant, je décline toute responsabilité. — Déclinez! déclinez! Le mystère qui plane sur votre poste vaut bien que je reste encore quelques jours avec vous. Je me trouverais ridicule si j'apprenais à Camp-Marchand ou Rabat que Sidi-Kaddour est assiégé par les Zaïan. — Oh! assiégé! protesta Imbert. Je ne me vois pas dans ce rôle qui serait, ici, vraiment peu glorieux! »

Dans la nuit, un détachement quittait Sidi-Kaddour en grand secret. Par les sentiers à peine tracés du plateau, par les ravins et les crêtes rocheuses, Imbert le guidait vers l'embuscade qu'il avait méditée. Les soldats, accoutumés à ces départs nocturnes, marchaient allégrement, malgré les difficultés du terrain, car l'incident de la veille leur faisait espérer un retour triomphal. Au point du jour, canons, mitrailleuses et fantassins étaient dissimulés sur un éperon couvert d'une forêt épaisse dont les éclaircies laissaient apercevoir toutes proches les prairies de l'Oldjet-bou-Kremis bordées par le ruban de moire grise de l'Oued Grou. Pendant plusieurs heures on attendit en vain. Mais vers midi les vedettes capturaient deux piétons qui descendaient du pays Zaïan et qui, prestement garrottés, étaient amenés devant Imbert. C'étaient de pauvres pèlerins, minables et fatigués, qui se rendaient en Chaouïa. D'énormes chapelets ballottaient sur leurs épaules, et leurs visages hâves suaient la peur. Interrogés, ils dirent tout ce qu'ils savaient : le Zaïni était campé près d'Hartef, à 8 kilomètres du Grou, avec un millier de cavaliers; l'équipée de ses fils, qui avaient ramené avec les cent moutons volés quatre guerriers morts et sept blessés, le mettait en fureur, mais il ne paraissait pas disposé à bouger : « Bon! conclut Imbert, l'affaire est manquée. Il est inutile de rester ici plus longtemps! »

Quelques instans après, toute la troupe s'ébranlait sur le chemin du retour dans une vallée qui ouvrait une large voie

d'accès au plateau. Les soldats narguaient la couardise du Zaïani, coupable, d'après eux, d'avoir manqué au rendez-vous. Ils le supposaient servi par une police occulte d'agiles Sherlock-Holmes, qui éventait les desseins les plus secrets et les mystères des marches de nuit les plus imprévues. Imbert et Merton discouraient sur cette mehallah dont l'arrivée posait une énigme qu'ils étaient incapables de déchiffrer. A peine ils parvenaient sur le plateau que leur perplexité augmenta.

Pointis, qui suivait en curieux les cavaliers des flanc-gardes, accourait à vive allure : « Venez voir ! criait-il. Vos douars décampent ! » Les deux amis s'élancèrent aussitôt vers le vallon qu'il indiquait et qu'ils savaient occupé par quelques fractions d'Ouled Moussa. Pointis avait dit vrai. Les tentes étaient déjà roulées sur les chameaux, et la confusion bourdonnante des habitans témoignait d'une fuite précipitée : « Pourquoi partez-vous? » demanda brusquement Imbert aux notables qui s'approchaient pour le saluer « Nous avons peur ! répondirent-ils d'un air angoissé. — Peur de quoi ? hurla Merton. — Je ne sais, nous ne savons, mais nous avons peur ! — Soit ! mais où allez-vous? — Nous voulons camper près du poste. — Pourquoi? — Parce que nous avons peur ! — Allez au diable ! » conclut Imbert, qui comprit qu'on n'en pouvait tirer aucun renseignement.

Pendant les jours suivans, ces exodes se multiplièrent. Les cavaliers en patrouille, les officiers en reconnaissance constataient que les habitans abandonnaient le pays en avant de Sidi-Kaddour. Peu à peu, le plateau reprenait son ancien aspect de désert hostile et mystérieux. Les prestataires dont le zèle avait émerveillé Pointis faisaient la grève sur les routes où ils ne se trouvaient plus en sécurité. Le versant zaïan de la vallée du Grou, le chaos des montagnes qui dressait au Sud une barrière entre les Tadla et les Zaër apparaissaient toujours aussi vides aux détachemens qu'Imbert expédiait sur les observatoires les plus lointains. Mais les trois tribus frontières du secteur semblaient céder à quelque pression inconnue ; leurs douars se tassaient autour du poste, comme s'ils en attendaient un secours contre quelque danger terrible et imminent. Et la réponse ambiguë : « Nous avons peur, » revenait en leit-motiv à toutes les questions. Cependant, nulle défection n'orientait Imbert et Merton dont les soupçons se perdaient dans le noir.

« La situation politique n'est pas bonne ! disait sans cesse Merton. Il se passe quelque chose que nos tribus doivent savoir ; mais quoi ? » Une estafette enfin apporta la réponse à cette question obsédante. Dans une circulaire qu'expliquait un lot de télégrammes officiels, l'autorité supérieure invitait les chefs de poste à la prudence, leur recommandait d'éviter tout engagement, qui pourrait être transformé en échec par la jactance de nos ennemis. A Sidi-Kaddour, les pessimistes songèrent alors à la duplicité légendaire des Zaër et prophétisèrent les pires catastrophes. Elles parurent vraisemblables après les rapports concordans des émissaires qui arrivaient de toutes parts.

C'est ainsi que la garnison apprit les événemens de Mogador, la trahison d'Anflous, les combats de Dar-el-Kadi. L'insurrection se ranimait dans le Sud. Quelques succès passagers augmentaient le prestige d'El Hiba : on parlait de convois enlevés, de blessés capturés, et ces exploits exagérés par la distance et les mirages marocains donnaient le signal d'une offensive générale des croyans contre les Roumis. Moha-ou-Ammou le grand chef des Zaïan, Moha-ou-Saïd le grand chef des Tadla, s'étaient concertés pour attaquer les postes qui surveillaient leurs territoires ; le second avait déjà commencé les hostilités autour de l'Oued Zem, qui était étroitement bloqué.

« Qu'attend donc le Zaïani pour entrer, lui aussi, en campagne ? » demanda Imbert à Merton qui résumait ainsi les événemens d'après les témoignages soigneusement recoupés de ses espions. « Il a convoqué le ban et l'arrière-ban de ses tribus de l'Atlas, dit Merton, et il ne bougera d'Hartef où il est toujours campé avec sa mehallah que lorsque tous ses guerriers seront réunis. » Imbert déroula la carte du secteur et réfléchit longuement. Sous ses yeux, ce chef-d'œuvre de patience et de précision étalait les montagnes, les ravins, les sentiers les plus cachés du secteur et des pays limitrophes. Mais il renonça vite à des projets audacieux. « Bigre ! murmura-t-il, ne risquons rien, et jouons à coup sûr ! »

Quelques instans après, un « supplément au rapport » annonçait les dernières nouvelles à la garnison, et les officiers convoqués au Bureau de la Place étaient initiés au programme imaginé par Imbert pour conjurer l'orage qui se préparait. En faisant camper chez les tribus occidentales du secteur tous les douars réunis aux environs du poste, pour mettre un désert de

trente kilomètres entre la mehallah zaïan et les proies qu'elle convoitait, on enlevait à Moha-ou-Ammou toute chance de succès dans les incursions qu'il chercherait à tenter. Le plateau devenait ainsi un champ clos où les bandes ennemies devraient au préalable se mesurer avec les troupes du poste. D'ailleurs, avec de l'adresse et de l'agilité on pourrait les maintenir dans la profonde vallée du Grou, où l'on irait les surprendre si quelque occasion se présentait. « Chacun de vous, conclut Imbert, aura sa part dans les heureux engagemens que je prévois. »

« Mais cette tactique n'est possible que si nos tribus restent fidèles ou gardent au moins la neutralité ! » objecta un capitaine qui songeait à la réputation de fourberie des Zaer. — Oh ! protesta aussitôt Merton, elles seront pour nous aussi longtemps qu'elles se sentiront bien gardées ! — Soit. Mais ne vaudrait-il pas mieux attendre dans le poste que les Zaïan et les dissidens viennent nous assiéger ? Nous les battrions tous ensemble et d'un seul coup, en leur infligeant de grosses pertes ! dit un officier que le souvenir de Mazagran empêchait souvent de dormir. — Allons donc ! s'exclama Imbert. Croyez-vous habile de se laisser immobiliser par quelques dizaines de cavaliers qui feraient la fantasia dans les rochers autour de nos murailles, tandis que le gros de leurs forces irait sans danger piller et massacrer les indigènes qui se sont confiés à nous ? Sans doute, il nous serait facile de faire de la réclame aux « héroïques défenseurs de Sidi-Kaddour ; » mais on ne m'a pas donné 820 rationnaires et 2 canons pour que je les garde avec soin à l'abri des coups ! »

Ainsi, le dénouement était proche. Au delà du Grou, sur les plateaux et les ravins hors des vues, des foules en armes se rassemblaient pour bouleverser les travaux pacifiques d'Imbert et de ses collaborateurs. Une faute, un échec pouvaient anéantir les résultats de la patiente colonne des Zaër, ramener à la barbarie un vaste district que deux mois de paix et d'efforts avaient déjà transformé. L'appréhension inspirée par l'audace et l'activité de la garnison avait pu différer jusqu'à ce jour l'entrée en campagne d'ennemis entreprenans sans doute, mais plus fanfarons encore que vraiment belliqueux. Cependant, ils semblaient maintenant décidés à s'ébranler sans retard.

Or, la prise de contact s'effectuait sous de fâcheux auspices pour les Beraber et les dissidens coalisés. Dans la nuit, un Séné-

galais en faction au village fit coup double sur un groupe de maraudeurs qui venaient en reconnaître les abords. Puis, dans l'après-midi, des vedettes ayant signalé l'apparition de cavaliers suspects sur la lisière du plateau, Imbert entraînait dans une course folle une centaine de fantassins et la section d'artillerie jusqu'à l'origine d'un ravin énorme où Merton, Pointis, les goumiers et quelques partisans qui l'avaient précédé, faisaient un feu d'enfer. Il arrivait à temps. Au fond du ravin qui ouvrait un passage entre le Grou et le pays zaër, un parti de 300 ou 400 cavaliers se préparait à l'assaut du plateau. Les canons, défilés aux vues, avaient fait pleuvoir à bonne distance quelques obus sur cette masse compacte, qui se dispersait sans donner aux fantassins l'occasion de tirer un coup de fusil. Le lendemain, à la faveur du brouillard, la garnison renouvelait cette manœuvre avec un succès plus complet encore. La brume s'étant dissipée, du gigantesque balcon dessiné par le plateau, Imbert surprit à deux reprises des groupes nombreux qui se disposaient à franchir le Grou. Canonnés avec précision, ils se dispersèrent, emportant morts et blessés, sous les arbres et dans les ravins, et l'on put ensuite les voir disparaître en désordre par tous les sentiers qui montaient vers le pays zaïan. Au retour, sur le chemin du poste, malgré la fatigue, les soldats chantaient ; les fantassins jalousaient les artilleurs qui, seuls, avaient mis l'ennemi en déroute ; mais tous étaient ravis de ces aventures qui semblaient leur promettre, à brève échéance, des combats moins anodins.

Soudain, des cris se firent entendre dans le groupe de cavaliers qui précédait l'avant-garde. Les goumiers disparurent dans un vallon rocheux, talonnés par les partisans dont les chevaux couraient ventre à terre : « Ils ont peut-être vu un lièvre et ils s'amusent à le forcer... » dit Merton à Imbert intrigué. Mais, quelques instans après, on les découvrit rassemblés autour de trois piétons qu'ils invectivaient. Les goumiers brandissaient comme des trophées trois winchesters et des poches à cartouches bien garnies qu'ils avaient enlevés aux inconnus. Muets et farouches, ceux-ci fixaient au passage, d'un air de défi, les officiers et les soldats : « Que faisaient donc ces gens-là ? dit Imbert au gradé qui avait dirigé la capture. — Ils se cachaient dans les rochers. — Emmenez-les ; on fera l'enquête à Sidi-Kaddour. »

Dès l'arrivée, l'incident s'expliqua. Pressés de questions, les prisonniers, reconnus pour être des dissidens, avouèrent avec arrogance qu'ils avaient franchi le Grou pour tenter un mauvais coup ; en apercevant la troupe sur le plateau, ils s'étaient décidés à la retraite, mais ils avaient été surpris par les cavaliers : « L'affaire est claire, dit Merton à Imbert qui écoutait l'interrogatoire. D'après les circulaires officielles, tout rôdeur pris les armes à la main doit être remis à la justice sommaire du Makhzen. Le Makhzen, c'est nous ! — Sans doute ; mais il n'est pas inutile de faire appel à l'expérience d'un caïd. Justement, Djilali est ici, et les pillards ont été rencontrés sur le territoire de sa tribu. »

En présence de leurs juges, les prisonniers renouvelèrent leurs aveux avec une fataliste franchise : « Caïd ! tu as entendu ? dit Imbert. A quelle peine la loi musulmane condamne-t-elle ces voleurs ? — Ils doivent avoir les deux mains coupées, affirma le caïd sans sourciller. — Et vous, Merton, qu'en pensez-vous ? — Ils méritent la mort. — C'est aussi mon avis. Caïd, reprit Imbert, nous ne pouvons accepter ta sentence. Nos coutumes ne permettent pas de mutiler des brigands. Ils vont être fusillés. » Le caïd acquiesça du *mektoub* traditionnel.

Les prisonniers entendirent leur arrêt avec une hautaine indifférence. Il fut exécuté sur-le-champ. Tandis que Merton faisait creuser trois fosses dans un ancien cimetière musulman, huit Sénégalais emmenaient les condamnés hors du poste, au pied d'un énorme rocher d'où quelques factionnaires éloignaient les badauds. Bientôt après, trois détonations assourdies annonçaient l'épilogue de ce drame rapide qui impressionna favorablement la population du secteur.

Pointis ne manqua pas, d'ailleurs, de blâmer avec précaution la rapidité de l'enquête et la sévérité du châtiment : « Voyons, Imbert ! on ne fusille pas des prisonniers !... — Pardon ! dit Imbert interloqué. Vous confondez voleurs et combattans. C'est l'espoir du pillage, et non le patriotisme, qui lança les trois défunts dans leur funeste aventure. Je veux que la sécurité des chemins, la tranquillité des douars ne soient pas chaque jour menacées par quelques bandits insaisissables. Après deux ou trois exécutions analogues, les rôdeurs se calmeront, ou ils resteront chez les voisins pour exercer leur industrie. »

Pendant plusieurs jours, la prudence des ennemis sembla

démontrer la justesse des théories tactiques et judiciaires d'Imbert. Dissidens et Zaïan avaient de nouveau fait leur jonction, mais leurs groupemens se tenaient immobiles loin du Grou. A la vérité, leur perplexité était grande. Ils étaient déconcertés par l'attitude inattendue des Zaër, et ils avaient déjà chèrement payé leurs infructueuses tentatives d'invasion. Rendu circonspect par ces échecs mortifians, le Zaïani temporisait pour profiter du désarroi que les triomphes toujours imminens de Moha-ou-Saïd dans la région de l'Oued Zem causeraient chez les Roumis. Il calmait les impatiences des dissidens et il comptait sur la pression morale exercée par sa mehallah toujours menaçante pour désagréger le bloc des Zaër ralliés.

A vouloir la prévenir, la garnison s'énervait. Sans cesse par monts et par vaux, à la recherche d'un ennemi invisible, officiers et soldats usaient leurs forces et leur entrain. Vainement Imbert essayait-il, par des actes en apparence téméraires, d'attirer dissidens et Beraber dans des pièges subtils. Reconnaissances lointaines, vidages de silos, ne parvenaient pas à faire venir l'adversaire sous le feu des mitrailleuses et des canons. Il se méfiait, et ses patrouilles détalaient avec vitesse dès qu'elles apercevaient casques blancs, chechias rouges ou manteaux bleus. Mais déjà les chevaux du goum étaient sur les boulets; sans le peloton des goumiers, l'infanterie et la section de montagne risquaient de marcher en aveugles et d'arriver trop tard si l'ennemi fonçait sur un objectif imprévu.

Merton jugea le moment favorable pour risquer une proposition qu'il avait longuement méditée : « Pourquoi ne ferions-nous pas concourir les cavaliers de nos tribus à la défense du pays zaer? Ils y sont plus intéressés encore que nous! » Imbert se récria. Il jugeait les partisans plus gênans qu'utiles, et leur zèle plus bruyant qu'efficace ne lui paraissait pas au-dessus de tout soupçon. Mais les argumens de Merton dissipèrent ses méfiances, et après une brève discussion, il approuva : « Soit! proclamons la levée en masse! L'épreuve sera concluante et nous avons grand besoin de cavaliers! » Merton, ravi, se hâta d'expédier dans les tribus des courriers diligens.

De bonne heure, le lendemain, les sept caïds, leurs états-majors de khalifas et de mokhrazenis, les cheikhs les plus importans étaient réunis à Sidi-Kaddour. La proposition de Merton fut acceptée avec un enthousiasme exubérant auquel

succédèrent aussitôt des objections inattendues : « Nous n'avons plus de fusils! plus de cartouches! » clamaient les caïds. Et ils rappelaient que la livraison des armes avait été la première des conditions de l'aman. Depuis, ils étaient comme de pauvres moutons exposés aux convoitises des chacals.

Le raisonnement était spécieux. Sans doute, une grande quantité de fusils démodés, de carabines hors d'usage avaient été apportés au bureau de Merton; mais ces armes inoffensives, qui semblaient sortir d'un magasin de bric-à-brac, n'étaient pas celles que les ralliés avaient utilisées dans leurs luttes contre la colonne des Zaër. Cependant Merton ne jugea pas à propos de chicaner. L'approvisionnement du poste en fusils Gras et cartouches 74 permettait de se montrer généreux. Après un palabre animé, on convint que chaque tribu fournirait, jusqu'au retour de la tranquillité, un contingent de 30 partisans à cheval. Ces auxiliaires camperaient auprès du poste dont ils recevraient fusils, munitions et l'orge pour la nourriture des chevaux.

Le rassemblement de tous ces guerriers excita dans la garnison des commentaires peu bienveillans. *A priori*, officiers et soldats se défiaient des partisans, qui, dans les colonnes précédentes, ne leur avaient pas paru mériter la confiance qu'on leur témoignait. Ils leur imputaient des méprises regrettables; ils les soupçonnaient de fanfaronnades brouillonnes et parfois même de trahison. D'impressionnans récits sur les mésaventures du commandant Massoutier, attaqué en route par ses contingens d'auxiliaires, étaient chuchotés sous les tentes, et Pointis, traduisant l'opinion générale, en évoqua l'exemple le soir à dîner : « Nous verrons bien, répliqua Imbert. Si nos volontaires ont de mauvaises intentions, ils ne sont pas assez nombreux pour les réaliser. Mais ils feront du volume sur le plateau et dans les défilés, et ils seront toujours assez bons pour apporter des nouvelles. D'ailleurs, les cavaliers du goum ne peuvent plus suffire à la tâche, et je n'ai pas le choix pour les remplacer. »

Or, la suite lui donnait raison. Abondamment pourvus de cartouches, les partisans s'agitaient dans une furie de mouvement qui les lançait en galopades folles vers les silhouettes à peine visibles des patrouilles ennemies. Et c'étaient des combats homériques, des fusillades en l'air coupées de cris éperdus où s'échangeaient des menaces farouches et d'utiles renseignemens. Dans ces luttes courtoises d'où ils revenaient toujours

indemnes, mais comiquement vantards, ils faisaient un gaspillage de munitions qu'Imbert jugeait avec sévérité : « C'est à croire qu'ils les vendent! » s'exclamait-il chaque soir quand les caïds montraient leurs sacoches vides et leurs chevaux ruisselans. Parfois, cependant, ils lui donnaient des preuves indiscutables de leur adresse et de leur fidélité. Alors, un cortège animé annonçait de loin la capture de quelque ennemi surpris en vedette ou en maraude sur un piton ou dans un ravin. Et comme ils se doutaient du sort réservé par Imbert à ces prisonniers, on pouvait admettre que les Zaër du secteur avaient, sans arrière-pensée, « coupé les ponts » entre eux et leurs anciens alliés.

Quinze jours se passèrent ainsi. Les silos des dissidens, d'où Merton tirait l'orge qui nourrissait les chevaux des partisans étaient près de s'épuiser. Le budget du secteur ne prévoyait pas l'entretien de toute cette cavalerie : « Ils sont trop! » disait Merton, qui décida Imbert à congédier les contingens des quatre tribus les plus éloignées. Malgré les pronostics pessimistes de Pointis et de quelques officiers, aucun fusil ne manquait à l'appel quand les partisans furent désarmés. L'expérience était donc concluante. Elle avait aussi pour résultat d'augmenter les hésitations des chefs ennemis. Figés sur leurs campemens, ils ne savaient plus comment sortir à leur honneur de l'aventure où ils s'étaient engagés.

Un soir, Djilali, caïd des Ouled-Moussa dont les territoires s'étendaient théoriquement jusqu'au Grou, vint causer en secret avec Merton : « Moha-ou-Ammou, lui dit-il, a fait installer des Aït-Raho qui sont Zaïan sur nos pâturages de l'Oued Chettba qu'il leur a donnés; il leur a promis de les protéger en cas d'attaque! — Tu en es sûr? demanda Merton abasourdi. — Oui. Un de mes hommes a vu aujourd'hui les tentes et les troupeaux à Sebba-Aouinet... » Merton questionna le caïd et courut prévevenir Imbert. La nouvelle était en effet importante, car la présence de douars ennemis sur la rive gauche du Grou infligeait un affront au chef du poste de Sidi-Kaddour, qui avait maintes fois garanti à ses administrés l'inviolabilité du pays zaër.

Imbert consulta la carte et médita longuement. Le lieu indiqué était un labyrinthe de gorges rocheuses, à 18 kilomètres de Sidi-Kaddour : « C'est probablement un piège que nous tend le Zaïani, suggéra Merton. Il compte nous attirer par cet appât

et nous faire perdre les avantages du terrain que nous donne le plateau. — Peut-être aussi, répliqua Imbert, ne fait-il cette manifestation que pour sauver son amour-propre, et, dans quelques jours, bêtes et gens repasseront paisiblement le Grou. Mais, n'importe! La manœuvre leur coûtera cher. Cette fois, nous avons un but précis! »

Vers le milieu de la nuit, il quittait le poste avec un détachement nombreux. Prévoyant une chaude affaire il avait mobilisé tous les hommes disponibles, et le service médical était au complet. Les tailleurs et les cordonniers sénégalais prenaient part à la fête et n'étaient pas les moins ardens. Imbert comptait infliger aux douars une rapide, mais sévère leçon, attirer ensuite par une retraite diligente les forces ennemies sur une embuscade préparée avec soin par un capitaine éprouvé. Une grande célérité dans les mouvemens après la prise de contact était recommandée pour ne pas gêner la manœuvre par un « accrochage » intempestif. Pointis, qui s'était offert comme agent de liaison, malgré l'ennui du départ nocturne, exultait en songeant à l'auréole de bravoure qui éblouirait bientôt ses amis de Paris dans les salons où il fréquentait.

Malgré les lenteurs de la marche sur des sentiers presque impraticables, la troupe couronnait peu de temps après le lever du soleil un col et des pitons d'où la vue plongeait, entre 1 200 et 1 500 mètres, sur trois douars blottis dans des cirques étroits que bordaient d'énormes falaises, droites comme des remparts. Les troupeaux étaient encore parqués entre les tentes, la surprise était complète. Le lieutenant d'artillerie télémétrait avec entrain ces objectifs dont la vulnérabilité le comblait de joie, et il indiquait gaîment les distances à ses camarades fantassins : « Faut-il tirer? » demanda-t-il à Imbert. Celui-ci consulta du regard Merton : « Il n'y a pas de méprise possible, dit Merton; les partisans qui nous ont rejoints affirment que ce sont bien des douars ennemis. »

Imbert hésita. Le massacre sans danger lui répugnait. Cependant, il réprima le sentiment de pitié qui retenait son bras prêt à faire le signe de mort. Ni les partisans qui croyaient en sa force, ni les ennemis qui étaient venus le braver dans ce site sauvage et qui attribueraient sa longanimité à la peur, ne comprendraient sa miséricorde. Tout à coup, son geste brusque déchaîna sur les tentes et sur les troupeaux un ouragan de fer

et de feu. Les tentes voltigeaient, emportées par le souffle des obus; les bœufs et les moutons tourbillonnaient sous la grêle de balles; les habitans fuyaient en hurlant, et quelques guerriers prestement réfugiés dans les roches ripostaient par des coups de fusil inoffensifs.

« Allons! faites cesser le tir, dit Imbert après trois ou quatre salves, aux officiers qui l'entouraient. Nous avons infligé une leçon pénible, mais nécessaire. Ne nous transformons pas en bouchers! » Ils se dispersèrent, et le vacarme cessa comme par enchantement. Mais, dans les vallons lointains, les grondemens assourdis des échos propageaient déjà la nouvelle de la surprise et de ses résultats.

Soudain, proche d'Imbert, la voix de Pointis retentit. « Ils arrivent! ils arrivent! » criait son ami dont la main montrait sur l'autre versant des points blancs qui grossissaient en descendant à toute vitesse vers le Grou. C'étaient les guerriers de Moha-ou-Ammou qui accouraient au secours de leurs frères. On pouvait certes leur offrir le combat autour des douars bouleversés, tandis que bœufs et moutons fileraient sur les pistes de Sidi-Kaddour, escortés par les partisans. Mais l'enjeu ne valait pas des sacrifices qui transformeraient en désastre moral le succès de l'opération. Imbert préféra donc s'en tenir à son premier plan, et les notes alertes des clairons ordonnèrent aussitôt le retour.

Il était temps. La manœuvre, telle qu'Imbert l'avait imaginée, s'amorçait sous la fusillade des groupes ennemis qui progressaient de crête en crête avec une agilité de montagnards. Le silence de l'artillerie qui cheminait hors des vues avec les goumiers et les marsouins, pour occuper une position lointaine d'où elle compléterait les effets de l'embuscade, encourageait les poursuivans; les balles sifflaient et labouraient le sol de toutes parts. Mais bientôt l'offensive ennemie s'arrêta. Les troupes d'Imbert disparaissaient comme par enchantement derrière un éperon qui dessinait un écran gigantesque et mystérieux. Visible de loin, il avait modéré l'entrain des renforts qui accouraient au bruit; ils flairaient le piège dans la retraite précipitée de leurs adversaires et dans le silence énigmatique de cette barrière toute proche qui se dressait devant eux. Quelques groupes moins prudens s'étaient avancés jusque sur ses flancs; accueillis presque à bout portant par les mitrailleuses et les

fusils dissimulés dans les hautes herbes, ils avaient dégringolé en désordre, emportant des blessés et des morts.

Maintenant, rassemblées sur le plateau, les troupes reprenaient haleine en grignotant le traditionnel repas froid. L'ennemi avait disparu, découragé. Imbert rayonnait. Les pertes, réduites à trois blessés, étaient assez légères pour rendre invraisemblable un reproche de témérité irréfléchie : « La leçon est dure pour les voisins, lui dit Merton, heureux lui aussi de ce dénouement bénin. Elle pouvait nous coûter plus cher, et nous nous en tirons à bon compte. »

Le prestige du Zaïani sortit fort diminué de cette aventure. Ainsi le grand caïd n'avait pu sauver de la ruine et de la mort les douars qui s'étaient confiés à ses promesses. Il n'avait pas osé lancer à fond sa mehallah contre les troupes de Sidi-Kaddour qui étaient venues le narguer en bombardant ses protégés. Cette inertie peureuse semait la discorde dans les guerriers et jusque dans la famille du Zaïani. Chaque chef, racontaient les émissaires, voulait désormais agir pour son compte et Moha-ou-Ammou était réduit à chercher dans un coup de main désespéré le rétablissement de son autorité. Mais leurs tentatives décousues ne pouvaient plus aboutir qu'à des échecs sanglans. Le Zaïani, qui s'était risqué en personne dans une reconnaissance préparatoire à l'assaut de Sidi-Kaddour, dont il faisait annoncer partout l'imminence, devait s'enfuir en toute hâte devant une poignée de Sénégalais et de goumiers que le lieutenant d'artillerie, en tournée sur le plateau, lançait à ses trousses après avoir criblé sa nombreuse escorte d'obus bien ajustés. Le lendemain, les fidèles des Bou-Acheria secondés par un lot important de Zaïan essayaient de repousser les partisans qui pillaient leurs silos encore intacts sur le plateau Zaër. Ils tombaient sur les mitrailleuses et une compagnie de marsouins, et ils fuyaient dans une retraite précipitée, non sans avoir abandonné des fusils, des morts et des blessés aux partisans. Découragé par ces mésaventures, Moha-ou-Ammou comprit enfin qu'il ne pourrait jamais entamer le bloc Zaër, ni parader en assiégeant redouté devant un Sidi-Kaddour réduit à l'impuissance. Peu à peu ses contingens l'abandonnaient, lassés d'une attente sans gloire qui n'était pas exempte de dangers. Un orage subit qui transforma pour quelques heures le Grou en torrent impétueux lui fournit à propos un prétexte honorable de départ. Après une

dernière querelle avec ses alliés, il leva furtivement son camp et disparut vers le Sud avec les restes de sa mehalla.

Imbert et Merton apprirent l'heureuse nouvelle tandis qu'ils méditaient une attaque décisive contre les ennemis désemparés. Accompagnés de Pointis, de quelques officiers et d'une petite escorte, ils coururent jusque sur les bords du Grou pour la vérifier. La vallée était bien déserte. Des vestiges de bivouacs attestaient l'importance de la coalition, qui s'était dissoute sans avoir sérieusement combattu. Toute son ardeur s'était dissipée en menaces vaines.

« Ah ! si nous pouvions profiter de son désarroi, dit Imbert. Peut-être les caïds et les notables zaïan n'attendent-ils que notre apparition en forces dans leur pays pour nous proposer, aux dépens de leur grand chef, une réconciliation générale, sans coup férir ! — Hé oui ! acquiesça Merton. Mais l'autorité supérieure n'aime guère les « cavalier seul. » Faisons comme les voisins : attendons les événemens. Ils aggraveront encore, peut-être, la déconfiture du Zaïani, et nous sommes bien placés pour en profiter ! »

Merton ne se croyait pas si bon prophète. Moins d'une semaine après, le poste frissonnait de la fièvre des grands jours. On y avait appris la défaite qui portait le coup de grâce à la puissance d'antan du Zaïani. Après son départ, il avait offert son aide à Moha-ou-Saïd, car les fantasias dans la vallée de l'Oued Zem lui paraissaient moins dangereuses que sur le plateau de Sidi-Kaddour. Mais la malchance le poursuivait. Le colonel Mangin dirigeait maintenant les opérations en pays tadla. Surpris un beau matin dans son camp par le terrible colonel, il perdait ses bagages, manquait d'être pris, et devait fuir jusqu'à Kenifra sa capitale, pour y conjurer la révolte qui grondait dans ses États.

Le moment semblait donc venu de prendre une vigoureuse offensive. Imbert était soudain autorisé à rejoindre le vainqueur avec toutes les forces disponibles de sa garnison, que venaient augmenter quelques détachemens envoyés en toute hâte par les postes voisins. Avec enthousiasme, la petite colonne forte d'environ 700 combattans avait quitté Sidi-Kaddour qu'elle souhaitait ne plus revoir. Elle avait parcouru 40 kilomètres dans une journée, en bousculant quelques centaines de dissidens qui voulaient lui barrer le passage d'une chaîne de collines qu'elle

devait traverser. Le soir même, la jonction était faite, la haute vallée de l'Oued Grou vide d'ennemis. La route de Kenifra était ouverte par les connivences intéressées qui s'annonçaient maintenant nombreuses chez les Zaïan. Mais un contretemps inattendu attirait vers une autre direction la petite armée du colonel Mangin. Le lendemain, déçu dans ses espérances, Imbert faisait reprendre à sa troupe le chemin de Sidi-Kaddour : « Après tout, disait philosophiquement Merton aux officiers qui maugréaient, ce n'est que partie remise, et nous avons dispersé tout seuls les groupes ennemis qui occupaient le pays Tadla au Sud de notre secteur. Ils auraient pu nous inquiéter à leur tour, et ce n'est pas payer trop cher par un tué et dix-huit blessés, la paix définitive que nous garantissons ainsi à nos Zaër. »

Pointis avait pris part à cette randonnée, avec l'espoir de nouvelles aventures. Elles lui paraissaient maintenant réléguées dans un problématique avenir. Tandis qu'il cheminait au pas sous la chaleur lourde, la nostalgie l'envahit : « Ils sont bien gentils, murmurait-il en songeant à ses amis ; mais, vraiment, je n'ai plus de raison pour m'attarder à Sidi-Kaddour. Il est temps de tirer d'inquiétude ma famille qui ne comprend rien à mes pérégrinations. » Et dès l'arrivée au poste, il parla de son départ imminent.

« Attendez quelques jours encore, lui répondit Imbert. Un souvenir manque à la collection que vous emporterez du Maroc. — Lequel ? — Une belle razzia. L'occasion se présentera bientôt, plus favorable qu'à Sebba-Aouinet. Vous devez voir ça, si vous voulez être un Africain complet. » Pointis, alléché, promit de se montrer patient. Grâce à l'habileté de Merton, il n'eut pas à s'en repentir.

L'échec de la coalition n'avait pas abattu l'orgueil des Bou-Acheria. Ils savaient qu'ils devaient renoncer à relever de ses ruines leur kasbah de Merchouch ; leur influence ne s'exerçait plus que sur une centaine de serviteurs et de parens, et sur un lot de malfaiteurs qui s'attachaient à leur fortune. Leur rôle politique était fini ; les anciens chefs de l'insurrection zaër n'étaient plus redoutables, mais ils pouvaient rester gênans. Quelques captures de rôdeurs soudoyés par ces tenaces adversaires les montraient décidés à châtier par des attentats et des pillages la soumission des tribus. Aussi longtemps qu'ils seraient libres en pays zaïan, les petits douars isolés devraient se

tenir sur le qui-vive et l'insécurité régnerait sur les chemins. Imbert s'était proposé de les enlever par surprise, mais Merton l'en avait dissuadé : il projetait de les contraindre à demander eux-mêmes l'aman.

D'adroites investigations lui faisaient comprendre que, par prudence, les Bou-Acheria n'avaient pas emmené dans leur exil les immenses troupeaux qui constituaient le plus clair de leurs richesses, afin de les soustraire aux convoitises des Zaïan. Ces troupeaux se trouvaient donc en pays zaër où les anciens seigneurs de Merchouch avaient encore des clients fidèles, sous la garantie morale de l'honneur des douars. A les découvrir, Merton avait longtemps usé en vain les ressources de son esprit subtil. La défaite du Zaïani déliait enfin la langue d'un délateur, qui avait sans doute quelque déception à venger. La joie de Merton fut grande. Il tenait le premier anneau de la chaîne et comptait bien aller jusqu'au bout. Frappés ainsi dans leurs biens, les Bou-Acheria seraient tôt ou tard obligés de capituler.

Il avait deviné juste; presque chaque soir, il apprenait maintenant l'existence, dans quelque douar voisin du poste, d'un lot de bœufs, de chameaux, de chèvres ou de moutons, dont la capture s'effectuait selon un rite immuable. Au point du jour, un officier du goum cernait avec quelques cavaliers le douar signalé. Il convoquait le cheikh et les notables et, après un bref entretien, le gardien du troupeau, sûr de l'impunité, livrait de bonne grâce le dépôt qui lui était confié. D'accord avec Imbert, Merton en réservait une bonne part au délateur pour exciter la cupidité ambiante; avec le reste, il dédommageait peu à peu tous ceux qui avaient droit à sa sollicitude : parens de goumiers tués, partisans blessés, victimes d'injustices anciennes, de razzias, d'attentats perpétrés en haine des Français dont ils avaient adopté le parti.

Cette tactique ne tarda pas à produire le résultat prévu. Un émissaire arriva au poste pour attester le prochain repentir des Bou-Acheria; mais comme on chuchotait dans les douars que les trois frères sollicitaient aussi, pour se rendre inviolables, la qualité de protégés allemands, — qui d'ailleurs leur fut refusée, — la confiscation de leurs bestiaux continua, plus fructueuse que jamais. Un soir, la figure rayonnante, Merton aborda Imbert : « On me propose un joli coup de filet... mais c'est bien loin. » Et il raconta qu'un troupeau de plus de 400 têtes était en dépôt

dans un douar éloigné de 26 kilomètres, sur les confins des Tadla révoltés; par surprise, on pourrait les prendre sans coup férir. Imbert comprit que Merton en grillait d'envie, malgré les risques de l'aventure : « Bah! conclut-il après une courte discussion, la chance nous a toujours souri; cette fois encore vous réussirez. Le coup de main fera du bruit dans le Landerneau zaër. » Mais avec soin, il combina le plan de l'opération pour ne rien laisser au hasard.

Le succès dépassa toutes les espérances. Le lendemain, Pointis, qui avait accompagné Merton, ne tarissait pas d'éloges, malgré sa fatigue, sur l'entrain de la troupe et le brio de la razzia. Sans égards pour la modestie effarouchée de Merton, il en racontait avec complaisance tous les détails. La troupe, composée des trente meilleurs cavaliers du goum, de trois sections de marsouins, de goumiers et de Sénégalais, avait rivalisé d'endurance et de bonne humeur. On était arrivé après le lever du soleil sur une crête où l'infanterie prenait position à 500 mètres du douar. Puis Merton et ses cavaliers avaient cerné les tentes. Leur arrivée inopinée causait une panique bientôt changée en fureur belliqueuse. Les notables et les habitans parlaient de prendre les armes pour défendre leurs biens, mais leur arrogance cessa devant les accusations précises de l'indicateur, le calme de Merton et le voisinage des fantassins aux fusils menaçans.

On avait fait sortir promptement le troupeau des Bou-Acheria, qui était parqué avec tous les animaux du douar; on s'était éloigné sans perdre de temps, car les hauteurs se couvraient de curieux qui semblaient se concerter. On avait pris à peine une demi-heure de repos et, toujours poussant le troupeau dans une marche rapide, on avait encore enlevé au passage un lot de 300 moutons qui appartenait à l'un des chefs des assiégeans de l'Oued Zem. On arrivait enfin au complet à Sidi-Kaddour; les fantassins avaient parcouru 52 kilomètres en quinze heures et ramenaient plus de 700 têtes de bétail. Les Sénégalais dansaient en entrant dans le poste et chantaient en chœur, dans leur français puéril : « Y a bon! Ici, moyen faire la guerre! Nous, jamais fout' le camp, toujours tuer beaucoup Marocains, toujours prendre beaucoup moutons! »

« Hé! ils ont raison! remarqua un officier qui avait guerroyé au Soudan. En ces trois préceptes ils résument ainsi tout l'art

militaire! » Mais sa remarque se perdit dans le bruit des complimens sur l'adresse de Merton, et des railleries sur la déconvenue du guerrier de l'Oued Zem qui semblait plus réjouissante encore que celle des Bou-Achéria.

Cette capture audacieuse porta le coup de grâce à leur entêtement. Ils comprirent qu'ils devaient se soumettre sans délai pour éviter la ruine complète. Le caïd des Aït-Raho, qui flairait l'invasion prochaine du pays zaïan, leur servit d'intermédiaire, afin de se ménager pour plus tard les bonnes grâces des Français. Imbert ne regrettait plus l'occasion manquée à Camp-Marchand; il accueillit avec une générosité courtoise les fameux Fokras qui n'avaient pu échapper à leur destin. L'événement, inattendu à Rabat, y causait une surprise joyeuse, car il consacrait la soumission des Zaër. Afin de donner plus de solennité à la capitulation de leurs anciens chefs de guerre, le commandant du Cercle vint signifier lui-même aux Bou-Acheria les dures conditions de l'aman que le Résident général leur accordait.

Pendant une semaine, Sidi-Kaddour fut animé par le va-et-vient des émissaires, des cliens, des amis fidèles dans le malheur, qui préparaient le retour définitif des trois frères vaincus. Leurs 80 serviteurs, leurs femmes, leurs chevaux et leurs bêtes de charge leur formaient un cortège qui évoquait le souvenir des patriarches bibliques. Telle était leur lassitude qu'ils acceptèrent sans se plaindre leur relégation aux environs d'Azemmour. Ils n'avaient donc fait que changer d'exil. Sous l'escorte de goumiers déférens, que commandait un officier, ils partirent enfin par petites étapes, heureux peut-être de s'éloigner du pays dont leurs efforts opiniâtres n'avaient pu chasser les Français.

Désormais, rien ne retenait plus Pointis à Sidi-Kaddour. Le secteur reprenait promptement son aspect d'avant l'alerte. Imbert avait tenu ses promesses. En deux mois, il avait fait défiler sous les yeux de son ami les spectacles les plus variés de la pacification marocaine. Riche d'informations, de documens et de souvenirs, Pointis pouvait quitter ce poste où il avait vécu d'inoubliables momens. Il savait maintenant que dans les profondeurs du bled siba, comme sur les théâtres diplomatiques les plus vastes, la « politique active et fière » préconisée jadis en Indochine par le gouverneur-général Doumer est bien celle qui convient au tempérament de notre race et qui donne les résul-

tats les plus féconds. On s'en rendait compte à Sidi-Kaddour. C'en était fini des marches pénibles, des embuscades lointaines, des départs en pleine nuit! On pouvait souffler, dans l'attente des récompenses que les ambitieux escomptaient : « Pas un coup de fusil sur le poste, pas un seul convoi inquiété, pas un seul douar pillé, pas une défection dans nos tribus! Voilà un résultat que ne prévoyaient guère le Zaïani, les Bou-Achéria et leurs 2000 guerriers! » énuméraient avec complaisance les tenans de l'offensive quand les partisans obstinés des méthodes prudentes évoquaient les risques auxquels une fausse manœuvre, toujours possible, aurait pu les exposer.

En échange d'un caporal et d'un soldat tués, d'une trentaine de marsouins, artilleurs, Sénégalais et goumiers blessés dans les diverses rencontres, l'influence française sortait raffermie de la tourmente qui devait tout anéantir. Maintenant, les ennemis étaient divisés contre eux-mêmes; le lien qui les avait unis était rompu sans doute à jamais par les rancunes et les désillusions. Et sur les plateaux du pays zaïan, d'où avait soufflé l'orage, les symboliques lauriers poussaient, qui attendaient les conquérans.

PIERRE KHORAT.

REVUE LITTÉRAIRE

LA NOUVELLE MARIANNE (1)

Renée Néré, cette héroïne de Mme Colette Willy, dans *la Vagabonde* et *l'Entrave*, je l'appelle ainsi, la nouvelle Marianne, en souvenir de la charmante fille dont Marivaux a raconté les aventures. Ce n'est pas la dénigrer. Le roman de Marivaux, un peu lent, peut-être un peu long, n'est-il pas un chef-d'œuvre? Les deux romans de Mme Colette Willy, *la Vagabonde* et, *suite de « la Vagabonde, » l'Entrave*, en dépit de quelques défauts, les uns gracieux, les autres non, j'hésite à n'en pas dire autant.

Il y a de l'analogie et, malgré les apparences, beaucoup d'analogie entre Marianne et Renée. Les différences, on les devine. On les verra mieux, si l'on distingue aussi les ressemblances : et l'on apercevra certains caractères tout récens, — plusieurs, à mon avis, très dangereux, — de notre littérature.

Marianne était une petite enfant. Sur la route de Bordeaux, avec un gentilhomme et une jeune dame, un laquais et une femme de chambre, elle voyageait en carrosse. Des voleurs survinrent; ils tuèrent tout le monde, excepté Marianne. Marianne fut recueillie par de bonnes gens. On ne sut pas et elle ne sut pas qui elle était, noble ou roturière, bâtarde ou légitime. Et la voici jetée dans le hasard. Renée, autre accident, a fait un mauvais mariage. Elle a quitté son mari, elle a divorcé. Et la voici jetée dans le hasard, elle aussi. Marianne, quand nous la connaissons, a une quinzaine d'années. Il

(1) *La Vagabonde*, roman, par Colette Willy (Ollendorff, éditeur); et *l'Entrave, suite de « la Vagabonde, »* par Colette Willy, — (Librairie des Lettres).

lui manque (elle n'en souffre pas) l'expérience conjugale dont Renée est pourvue. Mais, innocente, elle n'est pas niaise. Quand M. de Climal est trop bon pour elle et vante les cheveux qu'elle a, « du plus clair châtain, » les touche, les caresse, elle remarque dans les yeux du bonhomme « quelque chose de si ardent » qu'elle se dit : « Il se pourrait bien faire que cet homme-là m'aimât comme un amant aime une maîtresse. » Petite fille avertie!... C'est que, dans son village, elle a vu des amans; elle a entendu parler d'amour; elle a lu, à la dérobée, des romans; ajoutez « les leçons que la nature nous donne : » les regards de M. de Climal lui parurent « d'une espèce suspecte. »

M. de Climal sera éconduit. Marianne, en sanglotant, s'écriera : « Vous savez que je sors d'entre les mains d'une fille vertueuse qui ne m'a pas élevée pour entendre de pareils discours; et je ne sais pas comment un homme comme vous est capable de me les tenir, sous prétexte que je suis pauvre. » Quitte à n'être pas un homme comme lui, le vieux libertin ne craint pas d'insister. Marianne, qui a les yeux baissés et mouillés de larmes, l'écoute cependant. Elle aura, pour le chasser, toute son énergie, dès qu'elle sentira que M. de Climal la compromet auprès d'un aimable garçon, jeune et dont elle est éprise. Alors, elle rend à M. de Climal l'argent et les robes, cadeaux qui désormais l'offensent; ou bien veut-il qu'elle jette par la fenêtre argent et robes?... « Je détachais mes épingles et je me décoiffais, parce que la cornette que je portais venait de lui, de façon qu'en un moment elle fut ôtée, que je restai nu-tête avec ces beaux cheveux dont je vous ai parlé et qui me descendaient jusqu'à la ceinture. J'étais dans un transport étourdi qui ne ménageait rien; j'élevais ma voix, j'étais échevelée, et le tout ensemble jetait dans cette scène un fracas, une indécence qui alarmait M. de Climal et qui aurait pu dégénérer en avanie pour lui... » Renée Néré danse dans un café-concert. Soudain, l'on frappe à la porte de la loge où elle s'habille. Paraît un inconnu, grand, sec et noir, qui salue et débite une phrase de trop vive admiration. « Je ne dis rien à cet imbécile. Moite, essoufflée encore, la robe demi-ouverte, j'essuie mes mains en le regardant avec une férocité si visible que sa belle phrase meurt, coupée. Faut-il le gifler? marquer sur ses deux joues mes doigts encore humides d'eau carminée? Faut-il élever la voix et jeter à cette figure anguleuse, toute en os, barrée d'une moustache noire, les mots que j'ai appris dans les coulisses et dans la rue?... » Comme M. de Climal auprès de Marianne, l' « envahisseur » de Renée insiste. Alors : « Vous allez filer tout de suite! J'ai fait preuve d'une longanimité incompréhensible et je

risque une bronchite en n'enlevant pas cette robe où j'ai eu chaud comme trois déménageurs ! » A l'idée que la danseuse ôtera sa robe, l'envahisseur reprend « sa figure sombre et triste ; » et nous supposerons qu'il a les « yeux ardens » de M. de Climal.

Violentes l'une et l'autre, les deux scènes sont analogues. Seulement, les mots qu'on apprend dans les coulisses, Marianne ne les connaît pas ; les mots qu'on apprend dans la rue, elle ne les dit pas et n'a point envie de les dire. La lingère chez qui, au lieu d'être sur les planches, elle travaille en dit quelques-uns : « Ah ! ah ! — elle est furieuse contre M. de Climal ; — vous retirer de chez moi pour vous mettre en chambre avec quelque canaille? Ah ! pardi, celle-là est bonne ! Voyez-vous ce vieux fou, ce vieux pénard avec sa mine d'apôtre !... » Ainsi parle la lingère, non Marianne. Renée Néré est plus hardie que la lingère. Il n'y a guère de mots qu'elle refuse. Ceux qu'elle néglige, ses camarades du café-concert sont là pour les dire, et aussi les élégantes personnes qu'elle rencontre à Paris ou bien sur la Côte d'Azur. Terrible vocabulaire ! Quand Renée elle-même redoute une de ses « crises de grossièreté, » l'on frémit. Elle demande : « Quel ancêtre mal embouché aboie en moi avec cette virulence, non seulement verbale, mais sentimentale?... » Un ancêtre qui, d'ailleurs, n'est point suranné : il a pris le ton du jour, et le plus mauvais ton du jour, avec un soin d'artiste curieux, un peu maniaque. Eh bien ! j'aime mieux les gros mots que les néologismes ; pourtant, je ne les aime pas. Et j'accorde que, la plupart du temps, Mme Colette Willy réussit, en argot, des phrases très pittoresques et assez amusantes. Mais, parfois, elle abuse de la permission. C'est, à mon gré, beaucoup trop de grossièreté. Une sorte de gaminerie la rend moins désobligeante ; puis l'adresse de l'écrivain l'orne d'une grâce comique : c'est tout de même plus de grossièreté qu'il n'en fallait. Virulence verbale et sentimentale : oui ! Les situations, dans *La Vie de Marianne*, sont (ne l'a-t-on pas vu?) scabreuses. Le dialogue de Marianne et du vieux libertin n'est pas un épisode pour *la Bibliothèque rose*. Marianne en signalait l'indécence. Mais l'auteur, qui s'adresse à la bonne compagnie, veille à ne la point offenser : les rudesses de la parole et du geste, il les a finement adoucies. Je crois que, de nos jours, la bonne compagnie est un peu éparpillée : ce n'est pas toujours la faute des écrivains, s'ils ne savent où la trouver. En outre, elle supporte volontiers ce qui l'aurait choquée jadis ; elle a pris un langage très vif et de quelque effronterie. Au surplus, Marivaux, qui pare de mots honnêtes les pensées les moins chastes, n'évite pas toute hypocrisie.

Cette hypocrisie, c'est l'art, en somme. C'est l'art d'autrefois. L'art consistait à « imiter, » — non pas à copier, — le « serpent » et le « monstre odieux. » Il fallait, dans l'imitation, faire entrer le plus de réalité possible; non pas une réalité toute nue : une réalité bien habillée, déguisée, que le lecteur se plaisait à reconnaître sous le déguisement. Telle est, si je ne me trompe, la volonté de nos poètes classiques et encore la volonté de nos écrivains à l'époque de Marivaux. Depuis lors, on a cherché la réalité avec un zèle de plus en plus entreprenant. On l'a aimée, ma foi, comme le vieux libertin Marianne, très satisfait de ce qu'elle se décoiffe et laisse pendre ses cheveux; on l'a aimée, comme l'envahisseur Renée Néré, très aguiché de sa robe « demi-ouverte, » disons ouverte. On a aimé la réalité pour elle-même, toute nue; on lui a ôté son déguisement, l'art d'autrefois.

La nouvelle Marianne n'est pas hypocrite. Je ne sais si, auprès d'elle, Marianne de Marivaux ne semble pas un peu perverse. La nouvelle Marianne serait plutôt cynique : elle l'est. Pour préférer l'une ou l'autre, il faut choisir entre quelque cynisme ou quelque perversité.

Marianne, de Marivaux, un bon prêtre l'a élevée. Mais elle n'a pas beaucoup de sentimens religieux. Du moins, les sentimens religieux ne sont pas ce qui l'empêche de tourner mal. Si elle croit en Dieu, parce qu'elle ne pense guère à n'y pas croire, elle n'est pas une âme que les préceptes chrétiens sauvegardent et conduisent. Renée Néré, je ne sais pas si elle croit en Dieu. Songeant à qui l'aima sans être payé de retour, elle écrit : « Tu ne sauras plus rien de moi jusqu'au jour où mes pas s'arrêteront et où s'envolera de moi une dernière petite ombre, qui sait où?... » Elle croit au hasard, qu'elle appelle son maître et son ami; elle a, pour le hasard, une étrange crédulité : c'est presque de la foi, se dit-elle, et elle ajoute : « Vraiment, le jour où mon maître le hasard porterait en mon cœur un autre nom, je ferais une excellente catholique. » Elle n'en est pas là, dans *la Vagabonde* ou *l'Entrave*. Elle s'en aperçoit et, semble-t-il, avec un frisson de regret. C'est tout ce que je vois de religieux en elle ; et c'est, à présent, peu de chose : un frisson passe vite. En fait de religion véritable, c'est tout; ce n'est presque rien. Mais, comme une religion, il y a en elle le souvenir de son enfance, cher souvenir, si précieux qu'à peine, dans sa vie indigne de lui, l'ose-t-elle éveiller : elle a peur de le profaner. Il s'éveille tout seul. L'enfance à la campagne, dans les jardins et dans les champs, parmi les calmes et lents travaux, sous la lumière naturelle, dur contraste avec la ville et ses folies!

Aujourd'hui, l'amant parti, Renée Néré est à regarder la rue, par la fenêtre de sa chambre, dès l'aube. Une fièvre la tourmente, une déception de la volupté, un amour ému de rancune. Elle regarde : « Le ciel et le pavé mirent l'un dans l'autre une blancheur passagère, avant le lever rouge du soleil; c'est ce candide moment que les jardiniers de mon pays, soucieux de cueillir des fruits fermes et froids, nommaient l'heure des fraises... » Elle rêve autour de ces mots et autour du passé qu'ils évoquent dans sa mémoire : c'est un rêve meilleur et plus sain que l'amertume sensuelle. Pendant ses tournées de danseuse, en province, elle s'échappe et, dans les environs des villes, se promène afin de respirer « l'odeur du gazon, de la terre remuée, » odeur forte et douce. Un clair de lune « qui se mire aux buis et aux lauriers luisans » la divertit de toutes les concupiscences. Sur la route qui va de Monte-Carlo à Nice, une bruyante compagnie ne la détourne pas de goûter le beau soir qui tombe et de frémir à la rapidité de ces minutes qui sont le splendide symbole de toute brièveté. Elle aime la nature et, plus que la nature, la campagne. C'est pour elle un sentiment tutélaire, si dans sa pensée la campagne et l'enfance honnête sont réunies. Durant tout le roman de *la Vagabonde*, elle évite de succomber aux plus viles tentations; elle ne se dégrade pas. On la sent préservée : le souvenir de son enfance, comme une vague religion, la préserve. Marianne qui, en fin de compte, demeure plus intacte, c'est aussi, en quelque manière, son enfance qui la préserve : plus encore que son enfance, sa naissance. Elle est une fille de qualité. D'abord, on l'ignorait. On l'apprend; et l'auteur désire qu'alors on ne soit pas surpris d'avoir vu Marianne si sage. Renée, à qui le sort n'a point ménagé de ces aubaines quasi merveilleuses, Renée plus vraie est aussi plus touchante. Mais, enfance paysanne ou illustre naissance, Renée et Marianne sont deux petites chattes qui ont le souci de la propreté. Marianne réussit encore mieux, et parfaitement bien, à se garder intacte : c'est qu'elle a plus de chance et moins de difficultés. Dans *la Vagabonde*, Renée montre une délicieuse habileté, pour se tirer des occasions périlleuses. La débauche qui l'entoure ne la touche pas. J'ai vu, dans les khanis de Grèce et dans l'ordure où se vautraient gens et animaux, les rouliers et les porcs, de petites chattes si blanches que leurs robes immaculées étaient, parmi la boue et l'ignominie, un paradoxe d'élégance : telle m'apparaît Renée dans la fange de *la Vagabonde*. Elle a de fines précautions, pareilles à des coquetteries. Elle accomplit des miracles de vertu. Les prouesses de son dédain sont ravissantes. Elle a une excellente opinion d'elle-

même ; et son orgueil la défend : un orgueil joli. Elle ne fait pas la mijaurée. Elle est contente de ses victoires ; et elle ne les proclame pas. La *Vie de Marianne* et *la Vagabonde :* deux études et analyses de la pudeur féminine. Seulement, l'auteur de *la Vagabonde*, étudiant et analysant les manèges de la pudeur, n'a pas toujours évité l'impudeur de l'écrivain réaliste.

La pudeur de Marianne et celle de Renée ont cette analogie encore : elles ne dépendent pas d'une morale. Marianne est bien détachée de son catéchisme et Renée, plus évidemment, détachée de toutes les doctrines. Ainsi, la pudeur serait une spontanéité absolue, un instinct délicat. Ce n'est pas ce que Marivaux et Mme Colette Willy ont voulu démontrer ; la *Vie de Marianne* et *la Vagabonde* ou *l'Entrave* ne sont pas destinées à une démonstration. Mais, comme il y a, dans ces romans, beaucoup de vérité, l'on est, en les lisant, mené à conclure, de même qu'en examinant la vie réelle. Et c'est un bon signe. D'ailleurs, ici, *la Vagabonde* et *l'Entrave* l'emportent sur la *Vie de Marianne*. Le subtil Marivaux abonde en remarques ingénieuses, pénétrantes, malignes ; je ne crois pas que ses diverses remarques se réunissent et forment une vivante unité. L'on dirait un peu de maximes qu'un moraliste aurait assemblées et illustrées d'exemples persuasifs. Chacune des maximes nous séduit par son exquise justesse ; et, ce qui manque, c'est une philosophie. Or, si l'auteur de *la Vagabonde* et *l'Entrave* n'a pas eu l'ambition de formuler une thèse, une philosophie résulte de ces deux romans : peu importe que l'auteur ne l'ait point cherchée.

Renée Néré, je l'indiquais, a une âme toute dévastée. Elle ne possède plus ses croyances ; ce qu'on nomme les préjugés, elle le sacrifie. Elle avait une existence régulière. Il lui a semblé que cette existence était pleine de mensonges, de duperie et de vilenie. Elle s'en est évadée. Où va-t-elle ? Au hasard. Elle n'a pas de fortune. Elle doit gagner son pain de chaque jour. Que faire ? Et c'est ainsi qu'elle entre au café-concert, comme danseuse. Il y a, dans ce choix, de la désinvolture et du défi. Que deviendra-t-elle ? Ce qu'elle deviendra dépend du hasard et d'elle-même, non du hasard uniquement, plutôt de la façon qu'elle aura de traiter le hasard, de l'accepter ou de le refuser, de réagir contre lui. Elle dit : « Je n'ai plus foi qu'en lui (le hasard), — et en moi. En lui surtout, qui me repêche lorsque je sombre et me saisit, et me secoue, à la manière d'un chien sauveteur dont la dent, chaque fois, perce un peu ma peau... Si bien que je n'attends plus, à chaque désespoir, ma fin, mais bien l'aventure, le

petit miracle banal qui renoue, chaînon étincelant, le collier de mes jours. » Elle se trompe : ce n'est pas le hasard qui la sauve ; c'est elle qui, à maintes reprises, se sauve du hasard. Tout le roman, les deux romans, c'est l'histoire de ses initiatives, plus ou moins énergiques, souvent découragées, tremblantes.

Elle n'a pas eu un autre projet que de vivre ; et, puisque les disciplines l'ont offensée, elle vivra sans discipline. Ou, du moins, elle se le figure. Le paradoxe de son engagement au café-concert, c'est un caprice de liberté, caprice impertinent et qui lui prouve mieux à elle-même sa liberté. Voilà tout ce qu'elle a fait d'abord ; et ce fut toute son intention. Mais elle aurait agi de cette manière, notons-le, si elle avait résolu d'instituer une expérience de psychologie et de morale, si elle s'était demandé, comme un philosophe : que devient un être qui, n'ayant plus ni croyances, ni préjugés, ni famille, s'abandonne à ses velléités et au hasard ? *La Vagabonde* et *l'Entrave* ne posent pas dogmatiquement ce problème, et cependant le posent, le supposent et y répondent. Aussi disais-je que ces deux romans contiennent une philosophie. Or, il n'est pas de problème plus grave, à une époque où, même si l'on ne suit pas les pessimistes jusqu'au bout de leur chagrin, l'on observe que les liens de la famille se défont, que les préjugés se détraquent et les croyances subissent de fortes tribulations. Il y a du nihilisme dans les âmes. Où conduira les âmes ce nihilisme ? L'âme de Renée est toute nihiliste : regardons-la ; son aventure est un emblème.

Faute d'un évangile, Renée a ce dernier recours : sa raison. C'est, en effet, ce que disent les plus libres penseurs. Ils nous la baillent belle. La raison, des principes établis, déduit les conséquences : elle ne fournit pas les principes. Et la raison, pour Renée sans principes, est un instrument dont elle n'aura point l'usage. Que reste-t-il à Renée ? Ses instincts. La pudeur est l'un d'eux. Elle n'est que l'un d'eux ; et d'autres instincts seront, avec la pudeur, en vive concurrence. S'il y a des instincts divers, et rivaux, et de qualité inégale, les uns tout chauds d'animalité, les autres tout frémissans de spiritualité, leur lutte sera de nature morale. La préférence que Renée accordera tantôt à l'un, tantôt à l'autre, témoignera de sa maîtrise morale ou de sa défaillance. Le soir, dans sa loge, avant son entrée en scène, déjà maquillée, elle voit au miroir son visage, comme celui d'une étrangère aux yeux profonds, les paupières frottées d'une pâte violette. L'étrangère a « des pommettes de la même couleur que les phlox des jardins et des lèvres d'un rouge noir, brillantes et vernies. » L'étrangère la

regarde et va lui parler, va lui dire : « Est-ce toi qui es là ?... Là, toute seule, dans cette cage aux murs blancs que des mains oisives, impatientes, prisonnières, ont écorchés d'initiales entrelacées, brodés de figures indécentes et naïves ? Sur ces murs de plâtre, des ongles rougis, comme les tiens, ont écrit l'appel inconscient des abandonnés... Derrière toi, une main féminine a gravé : *Marie*... et la fin du nom s'élance en parafe ardent, qui monte comme un cri... Est-ce toi qui es là, toute seule, sous ce plafond bourdonnant que les pieds des danseurs émeuvent comme le plancher d'un moulin actif ?... Pourquoi es-tu là, toute seule ? et pourquoi pas ailleurs ?... » Ainsi parle à Renée une étrangère qui est Renée ou bien, en définitive, qui est sa conscience. Et autant dire qu'à tout le nihilisme de l'âme a survécu la conscience. Une conscience elle-même langoureuse et mélancolique : elle ne vous adresse pas de reproches ; elle vous invite à n'être pas gaie.

Cette conscience, comme la pudeur de Marianne ou de Renée, est un instinct, naturel en quelque mesure ; et puis elle est le reste d'un passé : bonne naissance de Marianne ou bonne enfance de Renée. Elle n'est plus qu'un instinct, qu'une velléité parmi d'autres. Et Renée, qui a éconduit toutes les idées directrices, vit de par ses velléités. Elle les examine ; elle leur est bien attentive ; elle connaît leur détail. Mais, quand elle se décide en faveur de l'une d'elles, ne croyons pas qu'elle ait cédé à des argumens d'une autre sorte : elle a laissé à ses velléités leur liberté élémentaire. Dans *la Vagabonde*, aux derniers chapitres, elle prend le parti de rompre une amitié qui était un peu des fiançailles, voire assez urgentes. Cela modifie toute sa destinée. Elle ne réfléchit point aux inconvéniens et avantages de l'alternative. Elle est en wagon revenant à Paris ; elle rêve, et très vaguement. Le rêve aboutira, elle ne sait comment. Et, si on lui demandait pourquoi elle a préféré ceci ou cela, elle ne le saurait pas : ceci ou cela s'est préféré en elle. Dans la suite de *la Vagabonde*, *l'Entrave*, elle était sur le point de rentrer chez elle, tout droit, quittant Genève. Elle accepte d'aller à Lausanne ; puis elle accepte de faire une promenade en bateau, une promenade qui, une fois encore, modifiera sa destinée. « J'hésite, puis j'accepte, non que j'aie envie d'une promenade en bateau. Mais, depuis mon arrivée à Ouchy, ma journée est gâtée par un malaise de ratage, de maldonne, de faux départ, un malaise qu'on pourrait encore dissiper, en se dépêchant beaucoup, par exemple, et je ne sais par quel moyen. Je ne sais pas non plus ce que je suis venue chercher ici, mais je sais fort bien que je ne l'ai pas eu, et qu'il s'en faut peut-être d'un instant, d'un mot, d'un court repos sur l'eau lisse, que je parte rassérénée. »

Dans le récit qu'elle fait de ses aventures, elle omet presque toujours les événemens ; ou elle les mentionne très vite. Les événemens comptent très peu ; ce n'est pas eux qui mènent l'histoire : et l'histoire s'accomplit dans la pénombre de la rêveuse pensée.

Il y a deux sortes de psychologie : celle des idées claires et distinctes, et puis celle des petites perceptions. Il y a la psychologie de la raison et celle des velléités ou de l'instinct. Nous ne sommes pas tout uniment raison ; et les psychologues des idées claires et distinctes négligent quelquefois le principal. Mais il ne s'agit pas seulement des systèmes psychologiques : il s'agit de la vie morale. La prépondérance accordée aux petites perceptions, que d'autres appellent subconscience, est le signe d'une transformation mentale très singulière. Si l'on s'en rapporte aux velléités et à l'instinct, si l'on se livre, corps et âme, à la subconscience, n'est-ce pas qu'on a renoncé aux principes clairs et distincts et qu'on échappe au net gouvernement de la raison ? La psychologie de *la Vagabonde* et *l'Entrave* caractérise à merveille l'héroïne de Mme Colette Willy, sa détresse morale. Or, la psychologie des petites perceptions, avec sa minutie, avec son extrême ténuité, avec sa finesse précieuse et avec son incertitude, n'est-ce pas un peu, — sous une forme nouvelle et due en partie à des philosophies récentes, — n'est-ce pas un peu l'ancien marivaudage ? Non le marivaudage des mots, celui des sentimens. Au temps de Marivaux, la psychologie cartésienne a commencé de se défaire ; et l'on essaye d'une autre psychologie, moins évidente et qui mène à la psychologie des petites perceptions ou de la subconscience. Il y a, entre Marianne et Renée, cette analogie encore.

Les velléités suffisent-elles à ordonner une vie morale ? Voilà le problème auquel sont, comme involontairement, consacrées *la Vagabonde* et *l'Entrave*. Oui, semble répondre *la Vagabonde*. Renée a esquivé les tentations redoutables et sauvegardé sa chaste solitude. Mais la réponse de *l'Entrave* est : non. Renée a cessé d'être cette vagabonde si fière. Elle songe : « Être libre !... Je parle tout haut, pour que ce beau mot décoloré reprenne sa vie, son vol, son vert reflet d'aile sauvage et de forêt... En vain !... » Elle est tombée ou retombée dans le servage de l'amour. Un bel amour ? Non pas. Un amour qui a paru beau un instant, grâce à la ferveur première ; et puis le plus malheureux des amours. L'amoureux, quelque temps, abandonne Renée. Il revient à elle ; pourquoi ? Et elle ne se dégage pas ; pourquoi ? .. « Que nous revivions ensemble, depuis deux mois, c'est un miracle devant lequel je m'incline, comme on doit devant un prodige, sans

chercher d'explication. On m'avait donné, quand j'étais enfant, une rainette qui était bleue, au lieu d'être verte, et lorsque je demandais : — Pourquoi est-elle bleue ? — On ne sait pas, me répondait-on. C'est un prodige... » Elle dit : « L'amour, qui seul nous rassemble... » et elle veut dire que cet amour est peu de chose. L'amant désenchanté affirme, et brutal, que ce n'est que du désir... « Sans force pour mentir, je me mis dans ses bras, et je fermai les yeux pour qu'il ne vît pas que c'était mon âme que je lui donnais. »

Est-il une pensée plus triste et des mots plus joliment tristes pour la rendre ? Au problème que j'indiquais, Mme Colette Willy ne formule pas la réponse ; mais la réponse est dans la tristesse infinie de ses deux romans et dans la tristesse qui, de page en page, grandit comme une ombre jusqu'au désespoir de la fin, jusqu'à un désespoir tel qu'il n'y a plus de mots pour lui : après les dernières lignes, le silence continue les paroles du désespoir.

Il n'est pas de littérature sans poésie. La tristesse, qui donne à ces deux romans leur signification, leur donne aussi leur poésie. Il le fallait, pour ennoblir le réalisme très gaillard de maints passages, les propos de maints personnages qui pratiquent l'argot des coulisses et de la rue, la vulgarité voulue ou consentie de ces peintures. L'auteur ne se proposait pas avant tout de décrire un monde particulier. L'école réaliste avait de ces ambitions quasi scientifiques : les romanciers se partageaient une époque, à la manière des savans qui ont une spécialité chacun dans l'univers des phénomènes. L'auteur de *la Vagabonde* et *l'Entrave* n'a pas cru que le monde du café-concert, acrobates, clowns, mimes, étoiles et leur clientèle eût « objectivement » un grand charme et un vif intérêt. Tout cela est le décor où s'attriste Renée. Peut-être la tristesse de Renée avait-elle besoin de ce morne entourage ; en tout cas, la tristesse de Renée consacre la laideur qui l'environne. Elle tempère de ses nuances délicates les couleurs crues d'un vilain paysage. Elle met une âme dans une cohue d'appétits. Quand on est un peu las déjà d'avoir suivi cette horde surexcitée, l'on arrive à des reposoirs que la tristesse de Renée a préparés de place en place : autant de phrases qui sont les étapes de la pensée et du chagrin. Un dimanche matin, Renée, qui ce jour-là dansera deux fois *l'Emprise*, après-midi et soir, se promène au Bois de Boulogne ; la course qui, au départ, l'amuse, la fatigue bientôt : « En vérité, qu'y a-t-il de changé en moi depuis ma vingtième année ?... La fatigue, aujourd'hui, commence à me devenir amère et comparable à une tris-

tesse du corps... » Elle a cherché sa liberté; elle l'a cherchée dans le vagabondage même. Puis elle n'a que faire d'être libre. On lui dit : « Quitte ce métier, reviens parmi tes égaux ! » Elle répond : « Je n'ai pas d'égaux, je n'ai que des compagnons de route... » Quand elle a bien souffert de tous les affronts que sa destinée lui inflige et de toute l'inutilité des jours qui passent n'apportant rien, elle écrit : « Il y a des jours, — moi qui me regarde vieillir avec une terreur résignée, — des jours où la vieillesse m'apparaît comme une récompense... » Elle voit une fille absurde et qui, de sa voix éclatante, fait beaucoup de bruit. Elle se demande : « Est-elle gaie? Les hommes assurent que oui, et moi je trouve que non... La gaîté, ce n'est pas une agitation où manque la sécurité, ce n'est pas un bavardage, ni l'appétit de tout ce qui enivre. La gaîté, c'est quelque chose de plus calme, il me semble, de plus sain et de plus grave... » Et ne va-t-elle pas dire que la gaîté est quelque chose de plus triste?... Il lui a semblé qu'elle était curieuse de liberté; mais elle était désireuse d'amour. Puis elle écrit : « Quelque chose a passé entre nous : l'amour, ou seulement l'ombre longue qui marche en avant de lui?... Déjà tu as cessé de m'être lumineux et vide. J'ai mesuré tout le danger, le jour où j'ai commencé de mépriser ce que tu me donnais : un joyeux et facile plaisir qui me laissait ingrate et légère, un plaisir un peu féroce, comme la faim et la soif, innocent comme elles. Un jour, je me suis mise à penser à tout ce que tu ne me donnais pas : j'entrais dans l'ombre froide qui chemine devant l'amour. » Trompée enfin par tous les plaisirs, elle a trouvé son refuge dans la douleur.

Quelle souplesse du talent! Les phrases, qui parfois ont la sécheresse du petit fait qu'elles notent, ou la rapidité d'un geste impertinent, ou le papillotement des lumières folles, ou le déhanchement de la danseuse exaltée, savent aussi s'allonger comme cette ombre qui chemine devant l'amour, se colorer de crépuscule et répandre les musiques de la mélancolie. Mais la souplesse du talent n'est pas, en notre temps, la qualité la plus rare. Beaucoup plus rares, la justesse, la simple franchise de l'expression, l'art d'employer peu de mots et de remplacer la profusion par l'exactitude. C'est l'art de Mme Colette Willy. Je lui reproche seulement les gros mots ; et je les préfère, disais-je, à des néologismes : car nous veillons à la littérature, premièrement; mais, parmi les gros mots, il y a une terrible foison de néologismes. Mme Colette Willy écrit fort bien. Pourquoi dit-elle : « dîner *en* tête à tête » avec Brague (ou Hamond)? Marivaux, dans la *Vie de Marianne*, écrit : « M. de Climal, tête à tête avec moi, ne res-

semblait pas à M. de Climal parlant aux autres... » C'est Marivaux qui a raison. Et Mme Colette Willy : « Un autre souci que *celui, âpre, fortifiant, naturel*, d'assurer moi-même ma subsistance. » Cette habitude d'ajouter des adjectifs (ou des participes) au pronom démonstratif *celui* a commencé, je crois, vers la fin du XVIIIe siècle : et elle n'est pas bonne. Mon pédantisme n'a guère de telles peccadilles à relever dans *la Vagabonde* et *l'Entrave ;* mon pédantisme est content.

Et ce style, qui a le mérite de la sûreté, ce style très moderne, un peu trop moderne parfois, et très conforme cependant au meilleur usage de la langue, a des prestiges. Des trouvailles, à chaque instant, varient le tour de la pensée ; une perpétuelle fantaisie vous mène à son gré, vous divertit en chemin. Les objets sont décrits avec une surprenante prestesse : les objets eux-mêmes, et l'impression de qui les regarde, le sentiment furtif. Renée est seule, dans une gare, la nuit... « La demie d'une heure sonne très loin. Le train qui doit me ramener à Paris ne passera que dans cinquante minutes... On n'a pas allumé, pour moi toute seule, les globes électriques du quai... Un timbre fêlé grelotte timidement dans l'ombre, comme suspendu au cou d'un chien transi... » Le petit jour, vu de la fenêtre, sur les fortifications : « La nuit se retire... Le ciel prend la couleur d'un champ de lin bleu... Un chat mince, sur le banc le plus proche, goûte la paix de ce frais moment et m'ignore. Parfois il lève la tête et regarde le ciel, avec une poétique et vide gravité que ne troublent ni l'affût, ni la peur. Tous deux, nous attendons la naissance du jour. » Choisir, avec tant de goût, dans la réalité, les détails qui ont l'air d'être là comme les symboles d'un paysage tout animé de rêverie, quel art délicieux !

Au bord d'un lac, Renée, plus triste que jamais, voit les mouettes tournoyer. Elle n'a, dit-elle, envie de rien, que de toucher ces bêtes, vivantes et chaudes sous leur plume. Les mouettes volent. Mais Renée comble son désir, quand elle arrange les mots qui rendent le gras et soyeux plumage des mouettes. C'est le plaisir de la littérature et sa diversion subtile, jeu et privilège des seuls véritables artistes.

ANDRE BEAUNIER.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES CONQUÊTES RÉCENTES DU SYSTÈME MÉTRIQUE

La cinquième Conférence Internationale des Poids et Mesures s'est réunie le mois dernier au Pavillon de Breteuil à Sèvres. Des envoyés de tous les points de la Terre y ont enregistré les progrès merveilleux récemment accomplis par une des plus belles inventions du génie français : le système métrique. Le lumineux rapport d'ensemble présenté à la Conférence par M. Charles-Edmond Guillaume, directeur adjoint du Bureau International des Poids et Mesures, nous offre un magistral tableau de ces progrès. Il inflige aussi un démenti sans réplique aux esprits chagrins qui sans cesse et sans raison geignent sur l'amoindrissement de notre influence dans le monde. Nous lui ferons dans cette étude de nombreux emprunts.

De toutes les idées jaillies de la Révolution, le système métrique est sans conteste celle qui a fait sur cette planète le plus beau et le plus vaste chemin. Pendant que nos sans-culottes semaient dans tous les sillons de l'Europe leurs balles comme des graines de liberté, le système métrique se préparait, lui aussi, à conquérir les peuples. Telle est la force des œuvres de l'esprit lorsqu'elles sont simples et grandes, que celle-ci est allée plus loin même que nos baïonnettes et que les annexions faites par elle durent encore et ne font que s'accroître. Les progrès récens du système métrique sont de plusieurs sortes. Il y a d'abord à considérer ses progrès géographiques, son extension de plus en plus grande dans l'univers. Il y a les perfectionnemens divers apportés récemment dans la détermination précise et la conservation des étalons fondamentaux et des unités. Il y a enfin l'élargisse-

ment du système dans les pays où il était déjà utilisé, son emploi pour mesurer des formes nouvelles d'énergie, et en outre sa substitution progressive, — et nulle part encore complète, — à d'anciens modes de mesure que la pratique a conservés. Nous voudrions aujourd'hui tracer un bref tableau de ces progrès divers.

UN PEU D'HISTOIRE

Les écoliers et même la plupart des grandes personnes qui emploient continuellement le système métrique (il n'y a presque point d'heure dans la vie où nous n'utilisions son lucide langage pour désigner les objets) ne songent guère à s'émerveiller de tout ce qu'il y a de génial et de beau dans cet élégant monument de clarté française. C'est que l'accoutumance et aussi l'atavisme empêchent la plupart des gens de s'étonner des choses auxquelles un long frottement les a habitués. Seul le philosophe possède cette naïveté, cette sensibilité sans cesse avivée que procure une longue méditation et qui permet de respirer dans la chose la plus infime et la plus usuelle l'arome subtil du merveilleux. Mais les philosophes sont rares ici-bas, même parmi les professeurs de philosophie. Pourtant lorsqu'on se souvient des circonstances dans lesquelles est né le système métrique et qu'on le compare à ce qu'il a remplacé, on ne saurait se défendre d'une grande admiration.

Les divers systèmes de mesure sont des élémens essentiels des langages humains. On a dit souvent que l'inaptitude de la Chine et d'autres pays orientaux à se perfectionner et à changer, était due à la complication de leur écriture. Ce qui tendrait à confirmer cette opinion, c'est que le Japon prend actuellement des mesures pour substituer dans l'écriture les caractères romains à ses vieux caractères indigènes. C'est que le langage, s'il est l'expression des idées, réagit à son tour sur elles. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement; mais aussi ce qui s'énonce clairement se conçoit mieux. Les peuples qui emploieront un système de mesures simple et cohérent auront donc un élément supplémentaire de perfectionnement intellectuel, et leurs sciences d'abord, où le langage est si important, s'en ressentiront heureusement. Mais ce n'est pas tout. La perfection de l'outillage industriel est due à la précision des diverses mesures employées, et le commerce enfin a un intérêt primordial à ce que celles-ci soient d'une part simples, claires, et cohérentes, d'autre part *uniques*. C'est précisément et surtout de ces besoins du commerce qu'est né le système métrique. Il est

issu des vœux contenus dans les cahiers des États généraux et des difficultés qu'entraînaient dans les transactions commerciales la complication des anciennes mesures françaises et leur diversité d'une province à l'autre, qui rendait par exemple extrêmement difficile le transport des blés. Il heurtait d'ailleurs, comme tout progrès quel qu'il soit, tant d'habitudes et d'intérêts respectables, mais opposés à l'intérêt général, tant de routines aussi, qu'il ne pouvait jaillir que d'une grande secousse sociale comme ces gemmes éclatantes et ces pierres précieuses enfouies au fond du sol et qu'un tremblement de terre met soudain à nu.

On ignore en général ce détail que c'est un projet d'unification des mesures françaises présenté à l'Assemblée constituante par Talleyrand qui déclancha tout le mouvement dont est sorti le système métrique. Talleyrand avait proposé d'abord de prendre pour unité de longueur celle du pendule battant la seconde. Mais, outre que cette unité reposait sur l'adoption d'une autre tout à fait arbitraire, la seconde de temps, elle avait l'inconvénient de faire intervenir aussi l'intensité de la pesanteur qui n'est pas la même au pôle et à l'équateur et modifie suivant la latitude la longueur du pendule à seconde. La Commission nommée par l'Académie des Sciences, soucieuse de mettre à la base du système une unité de mesure qui n'eût rien de local, de national même, ni de contingent, fit adopter comme unité de longueur et sous le nom de *mètre* la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre.

De cette unité toutes les autres dérivaient immédiatement, comme on sait, et notamment l'unité de *capacité* [décimètre cube ou litre] et l'unité de *masse* ou, comme on dit couramment et incorrectement, de *poids* [poids d'un décimètre cube d'eau à son maximum de densité]. La première détermination à faire consistait donc à mesurer aussi exactement que possible et par les procédés astronomiques et géodésiques la longueur d'un arc de méridien terrestre. La seconde à peser exactement un litre d'eau. Malgré la hâte dans laquelle on fit ces opérations, malgré l'atmosphère orageuse et sanglante qui les enfiévrait, on est saisi d'étonnement devant la précision avec laquelle les Lavoisier, les Laplace, les Delambre, les Haüy, les Coulomb, les Lagrange et tant d'autres, ont déterminé les étalons prototypes du mètre et du kilogramme. Les mesures les plus récentes ont montré en effet que leur étalon du mètre, — conservé aujourd'hui aux Archives Nationales e dont les divers pays ont aujourd'hui des copies en platine iridié faites d'après la copie fondamentale déposée au Pavillon de Breteuil, — diffère à peine d'un cinquième de millimètre de la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Quant au kilogramme de la

Révolution, il ne diffère que d'un cinquante-millième de sa valeur théorique (1).

Pourtant les vicissitudes tragiques n'avaient pas manqué à cette œuvre et M. Bigourdan nous en a conté naguère l'émouvante histoire. Cette histoire n'est que le reflet, sous un angle bien particulier et fort étrange, de celle de la Révolution tout entière. C'est Condorcet (2), le premier rapporteur du projet, qui meurt tragiquement. C'est Lavoisier, un des plus nobles ouvriers du système, dont l'arrestation bouleversa les travaux entrepris au point que la Commission demanda, d'ailleurs vainement, qu'il fût permis au prisonnier de l'assister sous la surveillance d'un gendarme; c'est Lavoisier dont la tête géniale s'abat, pour le deuil éternel de la pensée, dans le panier du bourreau. Ce sont Laplace, Borda, d'autres encore, exclus du travail comme suspects d'incivisme. C'est l'Académie des Sciences elle-même qui menait toute l'entreprise et qu'on supprime, attendu que « comme il ne doit exister dans un gouvernement sage aucune institution parasite, le fauteuil académique doit être renversé. » Les ci-devant académiciens continuent le travail quand même, d'accord avec la Convention, et le mènent à bien. *Uno avulso non deficit alter.* Comme l'écrivait Haüy, dans la préface des instructions aujourd'hui fort rares qui furent publiées relativement au nouveau système, « occupés tranquillement, au milieu du bruit des combats et des agitations de la liberté naissante à interroger la nature, ils ont prouvé que, quand il s'agit des intérêts et de la gloire de la patrie, il y a, pour le génie comme pour le courage, un sang-froid qui sont l'un supérieur à toutes les distractions (3), comme l'autre à la crainte ; ou si quelque chose a été capable de les distraire, ce ne pouvait être que les cris de la victoire, plus favorables encore aux recherches heureuses que le silence du cabinet. » On a beau professer, pour cette éloquence révolutionnaire, les sentimens que Taine a mis à la mode, on ne peut, en la lisant et en présence des résultats qui la soulignent si fortement, se défendre d'une émotion. C'étaient là

(1) Actuellement et pour faire concorder *rigoureusement* avec leurs étalons la valeur des unités, on ne définit plus celles-ci d'après leur valeur théorique, mais de la façon suivante : 1° le mètre est la longueur à la température de 0° du prototype international en platine iridié déposé au Pavillon de Breteuil; 2° le kilogramme est la masse du prototype international en platine iridié déposé au même endroit.

(2) Le 19 juin 1791, la veille de la fuite de Varennes, Louis XVI s'entretint longuement du projet dans son cabinet avec les commissaires Borda, Condorcet, Lagrange et Lavoisier. C'est d'une belle tranquillité, à quelques heures d'un dessein aussi hasardeux.

(3) Voilà un euphémisme hardi et noblement dédaigneux pour désigner diverses choses parmi lesquelles il faut ranger la guillotine.

des accens inconnus. Pour la première fois, les savans prenaient conscience de cette vérité si bien exprimée par Pasteur que « si la science n'a pas de patrie, le savant doit en avoir une. »

Il ne faut point croire, — bien que ce fût une époque où on acceptait tout, — que le public ait accepté sans se plaindre le nouveau système de mesures. Les noms mêmes, si suggestifs, si simples et si logiques, des nouvelles unités, et que tous les écoliers du monde apprennent si vite, avaient soulevé des protestations. Le 14 thermidor an III, la Convention entendit les doléances du délégué de la section de Bonne-Nouvelle : « Ces noms, proclama-t-il, nouveaux et inintelligibles au plus grand nombre de citoyens, ne sont pas nécessaires au maintien de la République. » Déjà la hideuse politique déformait tout et déjà ce délégué pensait naïvement que le maintien de la République est une fin, et non un moyen.

L'EXTENSION RÉCENTE OU PROCHAINE DU SYSTÈME MÉTRIQUE

Il y a une dizaine d'années, le système métrique était déjà obligatoire dans le plus grand nombre des nations civilisées comprenant au total une population d'environ 300 millions d'habitans. Il était en outre facultatif et utilisé parallèlement avec d'autres systèmes dans un assez grand nombre d'autres pays (notamment les États-Unis, le Royaume-Uni, la Russie, etc.) ayant ensemble un nombre à peu près égal d'habitans. Depuis, et surtout ces dernières années, son extension n'a fait que s'accroître. Les principaux pays qui, depuis la dernière décade, ont adhéré à la convention internationale du mètre sont : la Bulgarie (1911), le Canada (1907), le Chili (1908), le Siam (1912), l'Uruguay (1908). En outre, le système est devenu obligatoire depuis 1912 dans les républiques du Centre-Amérique, Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Salvador, qui se sont liées à ce sujet l'an passé par la Convention de Tegulcipa, dans les colonies portugaises depuis 1905, au Congo depuis 1910. Au Danemark, où le système était naguère seulement facultatif, il est devenu obligatoire depuis 1912, ce qui s'est fait sans grande perturbation et à la satisfaction générale du peuple danois. Aux États-Unis et en Russie, le système est maintenant obligatoire dans la médecine et la pharmacie d'État ; une nouvelle loi étendant son emploi est en préparation. Au Japon, on lui accorde officiellement une préférence marquée et il est employé dans les services de l'armée, la médecine et la pharmacie, dans l'industrie électrique. La nouvelle loi douanière japonaise de 1910 fonde la plupart des tarifs sur les unités métriques.

Des nations qui naissent à peine à la vie moderne ont pour premier souci de nous emprunter notre système métrique, comme le Siam par exemple, qui, depuis l'an passé exclut tout autre système de mesure. Mais l'adhésion la plus retentissante est celle de l'immense Chine, dont le gouvernement vient de déposer devant le parlement un projet de loi dont voici l'article premier : « La République chinoise adopte comme seul système de poids et mesures le système métrique décimal. »

LES PAYS ANGLO-SAXONS ET LE SYSTÈME MÉTRIQUE

La situation, à cet égard, de l'Empire Britannique présente une importance et un intérêt de premier ordre et mérite qu'on l'examine à part. Un premier fait caractéristique doit être d'abord rappelé : en Grande-Bretagne, comme aux États-Unis, comme en Russie et dans tous les pays où le système métrique n'est cependant pas obligatoire, les hommes de science, dans leurs mémoires et leurs publications, n'emploient jamais d'autre système de mesure que le système métrique et rien ne prouve mieux la force intelligente que celui-ci porte en lui. Malgré tout, les pays anglo-saxons se sont refusés jusqu'ici à rendre obligatoire l'usage du système. Les États-Unis et l'Angleterre représentent dans le monde un groupement industriel et commercial formidable, et c'est précisément dans la nécessité de conserver à cet égard leur puissance que les adversaires du système métrique ont cru pouvoir puiser leurs principaux argumens. Nous allons voir ce qu'il en faut penser, en laissant de côté tout ce qui, dans cette résistance, est pur traditionalisme et conservatisme théorique.

Dans la dernière discussion qui a eu lieu à la Chambre des Communes sur ce sujet, un membre du Parlement a formulé un des principaux argumens antimétriques en soutenant que l'adoption des unités métriques coûterait aux seuls ingénieurs et industriels anglais une somme de cent millions de livres, c'est-à-dire 2 milliards et demi de francs. Or il est évident qu'une pareille évaluation ne pourrait être exacte que si l'emploi du système métrique obligeait du jour au lendemain à remplacer toutes les machines dont les dimensions ne seraient pas exprimées par des nombres simples en fonction de ses unités. Tel n'est nullement le cas, comme le prouve l'expérience faite par les autres pays industriels, lorsqu'ils ont introduit obligatoirement le nouveau système. En fait, pendant une première étape de la réforme, on se contente, sans rien changer aux machines, d'en

exprimer simplement en unités métriques et avec l'approximation voulue les cotes exprimées jusque-là dans les anciennes unités, — ce qui nécessite seulement le remplacement des tables et des instrumens de mesure. Puis, lors de la construction des machines nouvelles, on arrondit autant que possible les anciennes cotes de manière à les exprimer par des nombres simples. Comme l'a remarqué M. Ch.-Ed. Guillaume, c'est ce qui arrive par exemple pour les canons : les pièces de 12 inches de la Marine britannique sont pratiquement identiques aux canons de 305 des autres marines. L'expérience a d'ailleurs prouvé que les quelques dépenses et pertes de temps occasionnées par cette réforme sont rapidement compensées par les simplifications qu'apporte avec elle la structure décimale du système métrique.

Le second et principal argument antimétrique des hommes d'affaires anglo-saxons est plus important et mérite d'autant mieux qu'on s'y arrête que nous allons le voir se retourner contre ceux-là mêmes qui l'emploient. Cet argument, que des idéalistes considéreraient peut-être comme un peu cynique, s'il pouvait y avoir des idéalistes en affaires, a été très bien mis en valeur récemment par sir Frederick Bramwell, qui est un des ennemis les plus irréductibles de la réforme. On peut le résumer de la façon suivante : nous, industriels britanniques, avons un avantage sur les étrangers, parce que nous arrivons aisément à comprendre leurs mesures, tandis qu'ils n'arrivent jamais à comprendre les nôtres. En outre, les industriels des pays métriques rencontrent sur les marchés d'Extrême-Orient des obstacles dus au fait que les poids et mesures britanniques sont répandus dans ces régions ; cette circonstance donne à nos commerçans et à nos industriels un avantage sur ceux des pays métriques qui cherchent à conquérir ces marchés.

Cet argument qui place le problème sur son véritable terrain, celui de l'intérêt britannique, était certainement soutenable, il y a quelques années encore. Mais nous venons de voir que les pays d'Extrême-Orient, le Siam, le Japon, la Chine, en procédant à la réforme de leurs mesures, n'ont pas fait la moindre place aux unités britanniques. C'est d'autant plus caractéristique que, en Chine notamment, de nombreux commerçans anglais avaient engagé à Pékin une campagne énergique en faveur du système britannique. Cela n'a pas empêché le projet de loi dont nous avons parlé et qui y rend obligatoire le système métrique. Ainsi, et à bref délai, et par la force des choses, les nations métriques verront leur commerce en Extrême-Orient avantagé par rapport à l'Angleterre, du fait même que celle-ci n'aura pas

renoncé à ses mesures surannées. La concurrence si redoutable que lui font dans ces pays d'autres nations, et surtout l'Allemagne, trouvera là une cause nouvelle de développement victorieux.

Les commerçans britanniques sont des gens trop avisés et trop doués de sens pratique pour ne pas sentir ce danger imminent qui ne manquera pas d'emporter leurs dernières hésitations, et comme conséquence nous serions fort surpris si, avant une dizaine d'années, le parlement britannique n'adoptait pas comme une mesure de salut national le système métrique obligatoire. Ainsi on aura vu ce paradoxe déconcertant de la nation la plus industrieuse du monde, de celle qui a plus tôt, sinon aussi loin qu'aucune autre, lancé dans l'univers les bouleversemens et les réformes les plus hardies, qui a créé dans le monde moderne la liberté de pensée, la liberté individuelle et le droit des peuples à se gouverner, qui a produit Cromwell, Newton, Darwin, entraînée bon gré mal gré dans le sillage révolutionnaire du système métrique par la vieille Chine stagnante et le Siam indolent ! O bizarreries de l'histoire !

Si même l'Extrême-Orient ne suffisait pas à convaincre à cet égard la vieille Angleterre, c'est l'Empire Britannique lui-même, ce sont les colonies anglaises qui se chargeraient d'y pourvoir. Plusieurs d'entre elles et non des moindres se disposent à prendre une série de mesures qui ne tendront à rien moins qu'à favoriser le commerce d'importation des nations concurrentes de l'Angleterre au détriment de celle-ci, si elle n'adopte bientôt le système métrique. Depuis longtemps, parmi les colonies britanniques, l'île Maurice et les Seychelles possèdent le système métrique. Il vient d'être déclaré obligatoire à Malte à partir du 1er juillet 1914. En Égypte, il est obligatoire depuis 1892 dans les transactions avec les administrations de l'État. Mais ce n'est pas tout : l'union Sud-Africaine, dont sir Frederick Bramwell écrivait récemment : «... Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher l'introduction du système métrique dans l'Afrique du Sud, car les mesures britanniques y créent une obstruction à la vente des machines continentales et, aussi longtemps qu'elle conservera les mesures britanniques, nous aurons un avantage marqué sur nos concurrens... » l'union Sud-Africaine s'apprête à adopter une loi qui admet, en première ligne et avant le système britannique, le système métrique, et qui est une préface nécessaire à l'adoption prochaine de celui-ci. En outre le Parlement du Commonwealth australien a voté récemment une résolution impérative, qui a pour but de faire adopter par tout l'Empire Britannique le

système métrique. Enfin, une loi votée en Nouvelle-Zélande autorise le gouverneur à proclamer quand il voudra le système métrique obligatoire.

Si elle ne veut pas compromettre le marché déjà si menacé de ses propres colonies, la Grande-Bretagne devra donc, à bref délai et par la force des choses, adopter notre système métrique décimal. La France ne sera pas la dernière à se féliciter de ce fleuron ultime et si laborieusement éclos de l'Entente Cordiale.

MESURES DE LA VALEUR ET DE LA PERMANENCE DES ÉTALONS

Le mètre étalon de la Convention qui est actuellement déposé aux Archives nationales et qui est à la fois la relique la plus vénérable et l'élément primitif essentiel de tout le système métrique est en platine pur. On a reconnu depuis que ce métal, à cause de son manque de dureté et d'élasticité, présentait certains risques d'altérabilité, et on a décidé alors de ne plus toucher à l'étalon de la Convention et de le remplacer par une copie aussi exacte que possible fabriquée en platine iridié (alliage beaucoup plus dur et moins altérable que le platine pur). C'est cette copie déposée au Bureau des Poids et Mesures à Sèvres qui sert aujourd'hui de prototype international. Elle ne diffère pas seulement du mètre de la Convention par la nature de son métal : elle est de plus ce qu'on appelle un *mètre à traits* (c'est-à-dire sur lequel la longueur du mètre est définie par la distance séparant deux traits gravés sur le métal et que l'on observe avec des microscopes très grossissans) tandis que le mètre de la Révolution était un mètre à bouts. La substitution des étalons à traits aux étalons à bouts a l'avantage de supprimer les contacts et l'usure des étalons. En outre, tandis qu'une règle à bouts constitue un étalon d'une seule longueur, la règle à traits est immédiatement comparable avec sa subdivision et fournit ainsi autant d'étalons qu'elle comporte de traits. On construit cependant toujours des d'étalons à bouts pour certains besoins de l'industrie de haute précision, et en particulier de l'artillerie, et on est arrivé récemment dans cette voie à fournir des étalons admirables dont la longueur est exacte au millième de millimètre et même au cinq-millième de millimètre près, ce qui semble vraiment extraordinaire.

Tandis que les fondateurs du système métrique ne s'étaient pas préoccupés de déterminer l'unité de longueur avec une précision dépassant le centième de millimètre, ce qui était déjà étonnant avec les

moyens dont on disposait alors, les métrologistes veulent aujourd'hui une précision beaucoup plus grande. Ce n'est pas seulement une sorte de coquetterie supérieure qui les pousse à vouloir raffiner ainsi sur les infiniment petits. Nous venons de voir que les progrès de l'industrie mécanique sont étroitement liés à la précision des étalons métriques. En outre, les plus hauts problèmes scientifiques se rattachent parfois à un petit perfectionnement dans l'exactitude des mesures, à une décimale gagnée péniblement. On en pourrait citer mille exemples. L'un des plus curieux est la découverte de l'argon, ce gaz remarquable par son inertie chimique et qui se trouve mêlé en proportions assez notables à l'air atmosphérique. C'est en mesurant, avec une précision dont on s'était peu soucié avant lui, la densité de l'azote atmosphérique et celle de l'azote préparé chimiquement, que le grand chimiste anglais Ramsay fut amené à constater entre ces deux nombres une légère différence qui le conduisit à la découverte dans l'azote atmosphérique d'un gaz résiduel et nouveau qu'il appela l'*argon*.

On a naturellement songé à appliquer les nouvelles méthodes précises de la métrologie à la question suivante : les étalons prototypes restent-ils invariables ? Ces méthodes permettent actuellement de déterminer la longueur d'une règle à 0μ, 1, c'est-à-dire à un dix-millième de millimètre près. Or les expériences faites récemment ont montré que les divers étalons prototypes du mètre en platine iridié n'ont pas subi, depuis leur construction, de variation supérieure à cette longueur, c'est-à-dire à un dix-millionième de mètre. Afin de pouvoir contrôler indirectement chaque fois qu'il sera nécessaire la permanence des étalons, on en construit aussi maintenant en quartz (substance extrêmement peu dilatable, comme nous l'avons expliqué dans une récente chronique).

Le fait que tout le système de mesures du monde est fondé sur la longueur d'une ou de deux règles qui peuvent disparaître, être détruites ou se modifier, a fait chercher depuis longtemps un moyen de reconstituer en toutes circonstances la longueur du mètre primitif par un phénomène naturel et sans avoir à refaire chaque fois la mesure du méridien terrestre, qui peut lui-même varier dans le cours des âges. Les physiciens ont pensé finalement que le mieux serait d'exprimer la longueur du mètre au moyen des longueurs d'onde de la lumière des atomes, qui sont sans doute, parmi les phénomènes physiques, un de ceux dont la permanence est le plus probable. Nous avons déjà expliqué ici même que chaque gaz luminescent émet un certain

nombre de rayons monochromatiques dont chacun est caractérisé par une longueur d'onde donnée, de l'ordre du dix-millième de millimètre. Il convenait donc, d'une part, de mesurer exactement la longueur d'onde choisie (on s'est arrêté, après beaucoup de discussions, à la longueur d'une certaine raie rouge du cadmium qui est remarquable par sa constance et sa finesse), puis de compter exactement le nombre des longueurs d'onde et de fractions de longueur d'onde de cette raie qui sont contenues dans la longueur du mètre étalon. Ces opérations ont été menées à bien, au moyen d'une méthode interférentielle imaginée par le physicien américain Michelson, complétée depuis par d'autres, et grâce surtout aux beaux travaux de M. Benoît, directeur du Bureau International des Poids et Mesures. Ces mesures ont permis de fixer à moins d'un dix-millionième près la valeur en longueurs d'onde lumineuses du mètre. Elles permettront à nos descendans de reconstituer toujours et facilement celui-ci, quoi qu'il arrive, et de vérifier la permanence des étalons métalliques (1). Enfin, depuis les beaux travaux de M. Ch.-Ed. Guillaume sur les aciers au nickel sans dilatation (aciers invar), on construit spécialement pour les opérations géodésiques des étalons de longueur faits de ce métal et qui ont une remarquable constance.

On a également étudié tout récemment et par des méthodes très précises la permanence des divers étalons nationaux du kilogramme. Sur seize kilogrammes comparés, douze n'avaient éprouvé aucune variation susceptible d'être mise en évidence par les meilleures pesées. La plus forte diminution constatée par l'usure a été de cinq centièmes de milligramme, ce qui n'est guère. Un seul kilogramme a présenté une anomalie. Il avait *augmenté* légèrement de poids pour une raison inconnue (d'environ 2 centièmes de milligramme). Mais le résultat essentiel et tout à fait remarquable de ces mesures est qu'aucun des kilogrammes étudiés n'a subi de variations supérieures au *cent-millionième de sa masse*, ce qui démontre une permanence tout à fait remarquable de ces étalons.

Telles sont les données obtenues récemment par le Bureau International des Poids et Mesures, dans ce département de son activité qui n'est pas le moins utile et qui consiste à perfectionner sans cesse la

(1) Voici, à titre documentaire, le résultat définitif des mesures de MM. Benoît et Michelson, qui exprime à 15° et à la pression normale le nombre des longueurs d'onde de la raie rouge du cadmium contenue dans la longueur du Mètre international, et qui assure l'indestructibilité théorique de celui-ci. Ce nombre est 1 mètre = 1 553 163,5.

connaissance précise des unités fondamentales, à assurer et à vérifier la permanence et la conservation des étalons.

PROGRÈS RÉCENS DANS LES LÉGISLATIONS

Les fondateurs du système métrique ne s'étaient proposé de définir légalement que les quantités qui servent à mesurer les qualités spatiales des objets (longueur, superficie, volume) et leurs masses. Mais le développement industriel du monde a introduit dans le langage courant et dans la pratique commerciale des notions qu'il n'y a pas un intérêt moins grand à voir définir rigoureusement par la loi. Tels sont la puissance des machines, le travail fourni par elles, la force, la température, les diverses modalités du courant électrique (voltage, ampérage, résistivité), la puissance lumineuse des lampes. Jusqu'ici, une certaine incohérence régnait à ce sujet dans les opérations commerciales, provenant de ce qu'on employait des unités diverses ou mal définies, et qu'il importait absolument de faire disparaître pour la loyauté et la sûreté des opérations commerciales. Pour n'en donner qu'un exemple, citons seulement ce qui se passait jusqu'ici et ce qui se passe encore pour la puissance éclairante des lampes. Qu'est-ce qu'une lampe électrique d'un certain nombre de bougies ? En Allemagne, on emploie comme unité lumineuse la bougie Hefner, qui est égale à 93 millièmes de carcel et, en Angleterre, la bougie Vernon-Harcourt qui égale 103 millièmes de carcel (soit une différence de 10 pour 100), et en France enfin, la bougie décimale, qui égale 104 millièmes de carcel. On emploie aussi et parallèlement, comme unités pratiques, l'intensité des bougies brûlantes : or la bougie brûlante française vaut 0,134 carcel, la bougie anglaise 0,105 carcels la bougie allemande 0,111 carcels (de 20 pour 100 moins lumineuse que la bougie française). Les lampes électriques allemandes dont l'intensité est indiquée en bougies semblent au consommateur de 10 à 20 p. 100 plus lumineuses que des lampes, en réalité identiques, fournies par l'industrie française. Il y avait là des anomalies intolérables.

Pour les faire cesser, M. Fernand David, dont le trop court passage au Ministère du Commerce a été marqué par tant d'initiatives heureuses, a élaboré, d'accord avec une commission instituée par lui et composée de techniciens et de savans éminens, un projet de loi repris par son successeur, qui a été signé, il y a quelques jours à peine, au conseil des Ministres et sera sans doute adopté à bref délai par le Parlement. Ce projet, dont l'adoption rendra un véritable service au

commerce, à l'industrie, définit d'une façon précise et rend obligatoires sur toute l'étendue du territoire français les unités légales de force, de travail, de courant électrique, de puissance lumineuse, etc. Il mettra fin à une situation qui tendait à devenir insupportable. Dorénavant, et pour nous borner à un ou deux exemples, la puissance des machines ne sera plus exprimée en chevaux-vapeur ou en d'autres unités plus ou moins capricieuses, mais en *watts*, le watt étant défini comme la puissance engendrée par le déplacement, à la vitesse de 1 mètre par seconde, du point d'application de la force susceptible de communiquer à 1 kilogramme une accélération de 1 mètre par seconde par seconde (*sic*). Cette définition n'est peut-être pas d'un français très élégant, et Voltaire ne l'eût pas signée, mais elle est précise, complète, scientifique et sans ambiguïté. La nouvelle unité de force sera le *newton* qui en une seconde communique à 1 kilogramme un accroissement de vitesse de 1 mètre par seconde. La bougie légale sera obligatoirement la *bougie décimale* égale à la vingtième partie du *violle*. Le *violle*, qui porte le nom du grand physicien français qui l'a imaginé, est la quantité de lumière émise normalement par 1 centimètre carré de surface de platine fondu à la température de solidification. La place limitée dont je dispose m'empêche de m'étendre, comme il conviendrait, sur les autres points de ce projet de loi. Mais c'en est assez pour se convaincre de son éminente utilité et de tout ce qu'il introduira de clarté, partant de loyauté, dans les transactions commerciales. Le jour ne saurait tarder où les divers pays adhérens au système métrique se mettront d'accord pour prendre législativement des mesures identiques. La sécurité et la facilité du commerce mondial ne pourra qu'y gagner.

Dès maintenant, et tout récemment, sur l'initiative de la France, mandataire du Comité international des Poids et Mesures, un grand nombre de nations ont réalisé dans un domaine voisin une petite réforme qui intéresse tous ceux, — et ils sont nombreux, si l'on en juge par l'intérêt que le public apporte aux affaires de perles maquillées ou volées, — qui s'occupent des pierres précieuses et des joyaux. Jusqu'ici, les négocians en pierres précieuses employaient partout et même en France comme unité de masse le *carat* dont la valeur mal définie variait beaucoup d'un pays à l'autre pour la plus grande joie des négocians malhonnêtes. Pour mettre fin à cette situation et rattacher en même temps le carat au système métrique, sans aller trop à l'encontre de certaines habitudes commerciales, la France a rendu obligatoire, à l'exclusion de toute autre valeur du carat, le

« *carat métrique* » défini comme étant égal à deux décigrammes. Cette mesure est appliquée en France depuis le 1er janvier 1911. A la suite de notre pays, la plupart des autres ont adopté la même mesure, notamment certains comme les États-Unis, le Japon où le système métrique n'est, pourtant, pas obligatoire.

Il serait exagéré de croire que le système métrique décimal, tel que la Convention l'avait imaginé, est aujourd'hui appliqué intégralement en France. Deux exceptions, et non des moindres, le démontrent, qui concernent l'une la subdivision de la circonférence, l'autre la mesure du temps. La Convention avait décidé, sur l'avis de la commission de savans éminens qui préparèrent son projet, que le quart de la circonférence serait dorénavant subdivisé en 100 grades, comprenant chacun 100 minutes décimales de 100 secondes décimales. Cela constituait un progrès évident sur la division encore usitée et pourtant bien baroque et compliquée de l'angle droit en 90 degrés de 60 minutes dont chacune comprend 60 secondes. Il n'y a aucun rapport simple entre ces dernières quantités, et aucun rapport avec le bel ensemble du système métrique. Dans le projet conventionnel au contraire, outre la subdivision décimale on avait l'immense avantage que chaque grade du méridien valait exactement 100 kilomètres, chaque minute 1 000 mètres, chaque seconde 10 mètres. Ces avantages sont si évidens que l'État-Major de notre armée n'a pas hésité à établir récemment sa célèbre carte au 1/80 000 en subdivisant le quart de cercle conformément au projet de la Convention. Il est malheureusement à craindre que cette adhésion éclatante, mais isolée, n'entraîne pas de sitôt une réforme qui heurterait bien des routines. Enfin nous continuons à subdiviser le jour en 24 heures de 60 minutes de 60 secondes, au lieu de 100 heures de 100 minutes de 100 secondes qu'avait décidé la Convention. C'est regrettable à divers égards.

Mais il ne se faut point plaindre trop de ce qu'une œuvre humaine soit incomplète. Celle qu'a réalisée le système métrique est une des plus belles et des plus utiles que l'esprit humain ait accomplies. Elle prouve, n'en déplaise aux dénigreurs systématiques, que la France n'exporte pas seulement dans le monde des chansonnettes, des comédies et des robes. Si jamais le monde pensant devait avoir cette douleur de voir la France rayée du nombre des nations comme une nouvelle Pologne, le système métrique, clair reflet du génie français, la ressusciterait sans fin dans les pensées et le langage quotidien des hommes.

CHARLES NORDMANN.

REVUE MUSICALE

VIEILLE MUSIQUE ESPAGNOLE

Le mysticisme musical espagnol au XVIe siècle, par M. Henri Collet, docteur ès lettres, agrégé de l'Université, ancien membre de l'École Française d'Espagne. — Paris, Félix Alcan, 1913.

L'idée, ou l'intention, de ce livre est excellente, et l'intérêt en est divers. Premièrement, et ce n'en est pas le caractère le moins significatif, la publication d'un ouvrage semblable montre assez quelle place, toujours accrue, la musique prend aujourd'hui non seulement dans le goût et parmi les plaisirs, mais dans l'estime et parmi les travaux de nos contemporains. Qui donc, il y a seulement vingt ou trente années, se fût soucié de la musique du XVIe siècle en général, en particulier de la musique espagnole, et d'un Victoria? Qui surtout se serait avisé d'aller chercher dans la musique le témoignage ou l'interprétation, l'un sérieux et l'autre fidèle, d'une époque de l'histoire ou du génie d'une race! Un illustre critique littéraire, et rien que littéraire, nous disait alors, non sans ironie : « La musique! D'abord, je ne la comprends pas. Ensuite, je ne l'aime pas. Et cependant, je me ferais fort, si je le voulais, de la réduire à deux ou trois idées générales. » Assurément il se vantait. Aussi bien, et pour cause, pour plusieurs causes, dont l'une était sans doute le mépris, il ne l'a jamais voulu. Que les temps sont changés! On a fini, — et cet « on, » c'est tout ce monde, — par reconnaître et par honorer dans la musique une manifestation non moins éminente que les autres arts et que la poésie elle-même, de la sensibilité, voire de l'intelligence. Personne ou presque personne aujourd'hui ne se refuserait à mettre un Bach, un

Mozart, un Beethoven, au nombre et au niveau des plus beaux exemplaires de l'humanité, c'est-à-dire des plus grands esprits et des plus grandes âmes.

Ce progrès de notre art dans la considération, dans l'admiration de la foule, et de l'élite, toute une littérature musicale (historique et critique) en est à la fois la cause et l'effet. Elle l'a suscité, mais, à son tour il l'a servie. Plus on a goûté la musique, et mieux on a souhaité de la connaître, ou de la « savoir. » Ainsi notre époque a vu s'élever, dans l'ordre musical, je ne sais quelle émulation, profitable également à l'une et à l'autre, entre la connaissance et l'amour. De ce double courant, une surabondante bibliographie rend assez témoignage. On y relèverait quelques œuvres insignes, diverses par les dimensions comme par le genre, ou l'esprit : depuis le *Beethoven*, déjà ancien et toujours admirable, de M. Romain Rolland, jusqu'à la récente et précieuse *Jeunesse de Mozart* (par MM. de Wyzewa et Saint-Foix), en passant par l'étude extrêmement originale de M. André Pirro : *L'Esthétique de Jean-Sébastien Bach* et le beau livre de M. Amédée Gastoué : *Les Origines du chant romain*. Que l'on ajoute seulement à la production « livresque, » dont nous citons à peine quelques échantillons, l'appoint des revues spéciales qui se multiplient, et de telles collections, heureusement concurrentes, comme celle des *Musiciens célèbres* et celle des *Maîtres de la musique*, alors, non sans étonnement, on pourra mesurer la distance entre les musiciens que nous étions naguère, et ceux que nous sommes devenus.

Symptôme d'un mouvement et d'un progrès, le livre de M. Collet est encore, ne fût-ce que par son titre, un hommage à des idées, ou plutôt à l'idée, souvent débattue et combattue, du pouvoir, si ce n'est de la nature expressive de la musique. « Mysticisme musical, » rien que l'alliance de ces deux mots proclame ou rappelle non seulement le droit, mais l'aptitude et la vocation particulière de la musique à l'expression des sentimens, à la manifestation de la sensibilité. Au surplus, si ce n'est pas là toute la définition de l'art en général, c'en est au moins l'objet par excellence, et sans lequel il n'y aurait pas d'art, il n'y en aurait jamais eu. Le regretté Charles Lévêque avait trouvé, si nous avons bonne mémoire, une formule heureuse : « La musique est le rapport entre les forces du son et les forces de l'âme. » Aux siècles de foi, la force religieuse, et, plus précisément, la force mystique de l'âme a été l'un des deux termes de cette relation, l'autre terme en étant d'abord le chant grégorien, puis la polyphonie vocale. Que cette dernière forme, en Espagne, au XVIe siècle, ait réalisé l'expression la plus

vive et surtout la plus pure de l'idéal mystique, voilà toute la thèse développée dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux. Aussi bien le plan de ce livre est simple, il est logique, et pour la critique ou l'analyse, le mieux est encore de le suivre et de s'y ajuster.

Entre tous les arts, la musique étant le plus immatériel et le plus subjectif (autrement dit, et plus simplement, le plus personnel), elle est aussi le plus capable de traduire l'état d'esprit et d'âme qu'on appelle mysticisme. Les élémens de cette disposition intérieure, en tant que se rapportant à la musique, ont été décrits éloquemment par un poète mystique espagnol du XVIe siècle, que ravissaient les harmonies d'un musicien de son temps et de son pays. Salinas est le nom du musicien et le poète s'appelait Fray Luis de Leon. Dans une ode de Fray Luis, qu'il cite avec abondance, et qui d'ailleurs est digne d'être citée ainsi, M. Collet découvre comme en un raccourci lyrique, philosophique également, les premiers principes et le fond même du mysticisme espagnol. Ils viennent d'un peu loin, ces principes premiers : de Pythagore, s'il vous plaît. Et de là, par Aristote, puis par Boèce, puis par Isidore de Séville, ils seraient arrivés au XVIe siècle, où, dans l'œuvre des écrivains et des musiciens de l'Espagne, ils auraient enfin trouvé leur pleine application. Par Aristote d'abord, entendez bien cela. Aristote est le centre, ou plutôt le sommet de cette longue évolution esthétique, où Platon en revanche n'eut pas la moindre part. L'étude d'un tel mouvement à travers les siècles et les œuvres n'est pas la partie la moins intéressante du livre de M. Collet. On y trouve marqué, défini, le tribut apporté par chaque époque, par chaque penseur musicien à l'œuvre commune. Pour le lecteur profane, il est vrai, de telles choses ne vont pas toujours toutes seules. Comment, par rapport à la genèse et dans la genèse même du mysticisme, et du mysticisme espagnol, l'aristotélisme non seulement se distingue du platonisme, mais s'y oppose et le contredit, c'est de quoi, faute d'être assez grand clerc en métaphysique, nous n'oserons point raisonner ici. L'auteur apparemment s'y connaît, et s'y reconnaît mieux que nous. A travers les âges et les œuvres, sous l'influence, non pas contraire, mais conforme, paraît-il, de la philosophie juive et de la philosophie arabe, il ne perd pas un moment la suite ou le fil de cette tradition aristotélicienne, dont il nous représente l'Espagne comme ayant été le rempart, ou mieux la citadelle, ou enfin, puisqu'il s'agit de musique, le Conservatoire inexpugnable.

La théorie mystique de l'Amour divin ; le pouvoir d'évocation et

d'ennoblissement que possède l'art; la puissance « de nous dessaisir de ce qui nous dégrade et de faire que l'âme se connaisse et par suite s'améliore; » l'ascension de l'âme qui s'élève de la « contemplation des beautés naturelles ou artistiques à la contemplation de la suprême et éternelle Beauté, de l'harmonie vivante qui régit l'Univers et y resplendit, » c'est tout cela que célèbre Fray Luis de Léon dans son ode à Salinas. Or tout cela dérive, par les courans que nous avons indiqués, de la doctrine du philosophe de Stagyre. En outre, tout cela se retrouve dans l'idéal, — purement aristotélicien, — du moyen âge, ou plutôt le constitue. Or cet idéal, on le sait, fut aussi contraire que possible à l'idéal plus extérieur, plus sensuel et, dans une certaine mesure, plus païen, qui devait être un jour celui de la Renaissance. D'où cette conséquence logique : à l'esprit de la Renaissance l'Espagne musicale demeurera toujours non seulement étrangère, mais hostile, mais impénétrable. Ainsi que l'a dit M. Maurice Barrès, dans le *Secret de Tolède*, les Moralès, les Guerrero, les Comès, les Victoria, « réaliseront une certaine qualité de sublime que peuvent produire toutes les nations catholiques, mais auquel l'espagnole attache son nom. »

Cette qualité de sublime, les autres nations catholiques sont peut-être capables d'y atteindre, mais l'auteur du livre que nous étudions ne semble pas admettre qu'elles en aient seulement approché. Dans le concert européen du XVIe siècle, si belle que soit la part, ou la « partie » de l'Espagne, l'apologiste du mysticisme musical espagnol la fait tout de même un peu trop belle. Il s'en faut de trop peu qu'il ne sacrifie au génie castillan les génies contemporains de la Flandre et de l'Italie. « Les Flamands, nous dit-il, n'étaient ni rêveurs, ni mystiques. » Cela est bientôt dit et mériterait d'être contredit. N'oublions pas certaine assertion de Guicciardini : « Ceux-là (les Flamands) sont les vrais maîtres en musique et ceux qui l'ont restaurée et conduite à la perfection. Chez eux, ce genre de talent est tellement inné, que tous, hommes et femmes, chantent naturellement en mesure avec une très belle grâce et mélodie. De plus, ayant ajouté l'art à la nature, ils ont inventé ces merveilleuses harmonies de voix et d'instrumens que l'on peut entendre partout. Aussi les musiciens de cette nation sont-ils recherchés dans toutes les cours de la chrétienté. » Il est vrai que M. Collet, tout le premier, rapporte cette note et la qualifie d'« instructive; » mais c'est trop en restreindre et la lettre et l'esprit, de n'y voir, comme il fait, qu'un brevet de technique, un certificat d'« habileté. » Quelques lignes plus loin, s'il ne refuse pas non plus son hommage à Roland de Lassus, a-t-il tout à fait raison d'insister autant sur

le caractère exceptionnel, pour ne pas dire unique, du génie du maître de Mons? Envers les Français du XVIe siècle, M. Collet témoigne plus d'indulgence, ou de condescendance. Il va même jusqu'à traiter de « manières de génies » un Costeley, un Claudin de Sermisy, un Clément Jannequin.

Mais surtout c'est pour les Italiens, y compris Palestrina, que se montre sévère l'enthousiaste, l'intransigeant, l'exclusif admirateur de l'ascétique Espagne. « Raphaël, Palestrina, ont été les grands destructeurs de la piété chez les fidèles. » A cette étonnante affirmation de Félix Clément, notre auteur assurément n'a garde de sourire. Mais il rapporte et semble faire siens des jugemens tels que ceux-ci, portés par des juges espagnols, sur le maître de Préneste : « Palestrina, comme Orlande de Lassus, qui lui fut souvent comparé, n'a pas voulu, certes, travailler pour l'avenir ; mais, en cristallisant des formes destituées de leur âme, il étouffa la pensée chrétienne comme sous des coupoles arrondies et ouvragées. Ne conserva-t-il pas jusqu'à la fin des tournures de style auxquelles se reconnaît l'artiste « ingénieux » plutôt qu'« inspiré? » Ce n'est pas tout et, sur le même Palestrina, voici, pour le coup, l'opinion personnelle de M. Collet : « Il aborda tous les genres, et avec une égale maîtrise. Mais il est difficile de trouver, au sein de tant de parfaites beautés, l'« expression mystique, » ce je ne sais quoi d'ineffable qui vient du cœur, le mouvement passionnel. Cette musique est impersonnelle : elle plane au-dessus de nos nécessités, elle ne veut pas émouvoir... L'ampleur, la pureté, la suavité en sont les qualités premières, mais non l'amour ardent, l'élan d'une foi qui espère... Il ne suffit pas d'être un artiste averti de tous les secrets de la technique pour écrire selon l'Église : il faut être encore ce « convaincu » et ce « saint » dont nous parlait naguère le vieil esthéticien Bonnet. » Ce « convaincu, » sinon ce « saint, » il semble bien, en dépit de tous les « vieux esthéticiens, » que Palestrina l'ait été. Rien que sa mort entre les bras de saint Philippe de Neri nous serait, à défaut de sa vie, un gage assez sûr de sa piété. Un Victoria peut l'emporter sur lui, comme sur tout autre, par la ferveur intime et intense, par le pathétique et la flamme sombre. Il est permis de trouver, dans l'œuvre générale de Palestrina, plus de sérénité, de calme, et parfois même quelque froideur. Mais parfois aussi quel éclat et quelle flamme! Nous en attesterions volontiers certain *Sanctus* de la messe : *Aeterna*, chanté le 20 novembre dernier pendant l'office funèbre célébré à Saint-Germain-des-Prés par les soins des « Catholiques des Beaux-Arts, » à la mémoire des artistes défunts. M. Collet, distinguant les

différentes écoles d'Espagne, nous parlera tout à l'heure de l'école valencienne, que M. Pedrell a qualifiée d' « exultante. » On peut douter qu'elle ait rien produit de plus magnifique, de plus triomphant, que le *Sanctus* palestrinien. D'autre part, je veux dire dans un autre genre, tout intérieur, et cependant lyrique, émouvant, il suffirait d'un motet comme le célèbre : *Peccantem me quotidie*, pour assurer à Palestrina son rang, — l'un des premiers, — parmi les maîtres à qui l'on ne saurait convenir que l' « expression mystique » a manqué

Aussi bien nous ne voulons ici que rendre au grand Italien ce qui lui est dû, sans rien enlever ou seulement disputer aux Espagnols de leur maîtrise éminente et jusqu'à présent trop ignorée. Autrement encore que par des chefs-d'œuvre, l'Espagne du XVIe siècle a servi glorieusement les intérêts de l'art religieux. La chapelle Sixtine, en ce temps-là, compta bon nombre de chanteurs espagnols. Des Espagnols prirent une part importante aux délibérations et aux décisions du Concile de Trente relatives à la musique. Enfin, si le chant grégorien put échapper alors à certaine revision officielle, qui le menaçait et risquait de le perdre, il dut son salut à la clairvoyance et à l'énergie d'un musicien d'Espagne, Infantas, que seconda la toute-puissante intervention de Philippe II.

En cette très catholique Espagne, plus catholique peut-être à cette époque-là que le reste de l'Europe, catholique du moins avec plus d'ardeur et d'exaltation, avec plus de répugnance aussi non seulement pour l'esprit de la Réforme, mais pour celui de la Renaissance elle-même; en cette Espagne, patrie des Thérèse de Jésus et des Jean de la Croix, des Luis de Grenade et des Luis de Léon, surgit et fleurit une musique telle que peut-être jamais et nulle part on ne connut sa pareille. M. Maurice Barrès a dit encore : « On donnait alors, j'imagine, dans les églises de Castille, des morceaux écrits pour flatter le délire mélancolique du roi Philippe II... Ils valent, pour exprimer le cœur de l'Espagne, aussi bien que les peintures d'un Moralès, d'un Zurbaran. » Rien de plus exact, et l'imagination de M. Barrès ne l'a pas trompé.

Bien avant le XVIe siècle, qui fut le « siècle d'or, » on ne compte plus, dans l'histoire d'Espagne, les princes musiciens. C'est Alphonse VIII et plus tard Alphonse X, le Savant ou le Sage, l'auteur des célèbres « cantigas. » Rois d'Aragon ou de Castille, ces derniers surtout, par l'excès de leur amour pour la musique et de leurs prodigalités envers elle, allaient parfois jusqu'à provoquer l'inquiétude

et l'irritation de leurs sujets. Isabelle la Catholique fonde une chapelle de quarante chanteurs. Philippe le Beau, Charles-Quint après lui, s'entourent d'artistes flamands. Par eux, un élément néerlandais vient se mêler à la musique espagnole; mais il s'y mêle seulement et ne la domine ou ne l'altère pas. « On dirait, écrit M. Pedrell, que le contrepoint flamand avait, pour fouler les terres espagnoles, laissé là-bas, sur les rives de l'Escaut, ses formes anguleuses et ses sévérités de fond... Les compagnons de Philippe le Beau, comme ceux de Philippe II, modèrent leurs rigueurs scolastiques sous la bienfaisante action de notre soleil. »

Sur le goût, la passion d'un Charles-Quint et d'un Philippe II pour la musique, M. Collet a des pages curieuses, abondantes en anecdotes et détails pittoresques. Compositeur ou non (la chose est douteuse, et certain motet qu'on attribue à l'Empereur lui pourrait bien être repris), Charles-Quint aima la musique toute sa vie, et même après sa mort, ou du moins pendant la représentation ou le simulacre fameux qu'il fit de sa mort. Retiré au monastère de Yuste, il se partage entre la musique et la dévotion, ne les séparant jamais l'une de l'autre. Il choisit les chantres de sa chapelle, il s'institue le juge de leurs voix et de leurs talens. Il ne craint pas de mêler son chant à leurs chants. Malade, il charme ses nuits sans sommeil par de pieuses psalmodies, où son secrétaire, qu'il a réveillé, doit lui donner la réplique. Enfin il exécute lui-même sa partie dans l'office de ses propres funérailles. Un de ses historiens décrit ainsi la cérémonie du 30 août 1558 : « Il entendait la musique lugubre qui se chante d'ordinaire aux messes consacrées pour les morts. Il écoutait attentivement les hymnes, les antiennes et les autres prières que les assistans entonnaient d'un ton triste pour demander à Dieu, selon l'usage de l'Église romaine, le repos éternel de son âme et une place au séjour des Bienheureux. Lui-même se joignait avec une dévotion touchante aux chants de l'assemblée et implorait la miséricorde du Souverain Juge des hommes. »

Sévère, terrible même en sa piété, Philippe II ne montra pas moins de zèle pour la musique religieuse que pour la religion même. Les maîtres de son temps, à l'envi, lui dédiaient leurs œuvres. Gardien farouche de la tradition, nous l'avons vu sauver le graduel romain, et par conséquent le chant grégorien, d'une revision funeste. Digne héritier de son père, il souhaita de porter plus haut encore la gloire de la chapelle royale. A l'Escurial surtout, il n'épargne rien pour la beauté de la liturgie. Sa curiosité, j'allais dire son avidité musicale le conduisit même à certaine démarche étrange qu'un historien de l'Escu-

rial a rapportée. Ayant appris un soir qu'un nouveau livre de plain-chant venait d'être apporté au monastère et placé sur le lutrin, « il eut une telle envie de le voir, qu'il se glissa comme un chat par une fenêtre dans le chœur, tandis que Santiago l'éclairait avec une chandelle. Le prieur, selon sa coutume, fit une ronde pour s'assurer que les moines étaient couchés. Il aperçut de la lumière dans le chœur et surprit ainsi le Roi en flagrant délit. Philippe eut honte sans doute, car il lui fallut bien avouer qu'il était entré par la fenêtre : petitesse peut-être de la part d'un si grand prince, mais à coup sûr indice d'une pieuse et sainte convoitise. » Philippe II avait formé sa « chapelle » exclusivement de moines hiéronymites connus pour leur austérité non moins que pour leurs talens. Les documens de l'époque attestent la beauté de leurs chants. M. Collet a raison : « Une âme d'artiste, de poète et d'ascète se révèle en cet énigmatique souverain. » Mais l'ascète à la fin l'emporta. Par une sorte de scrupule ou de mortification posthume, le monarque mélomane ordonna qu'on célébrât ses funérailles « sans appareil, sans musique et sans bruit. »

Avec l'ardent amour des rois d'Espagne pour la musique, le sentiment des lettrés et des savans du XVIe siècle était d'accord. La philosophie, l'érudition de l'époque accordèrent une place d'honneur à la musique, et particulièrement à la musique religieuse, parmi les divers ordres de la connaissance, entre les plus grandes, les plus nobles disciplines de l'esprit et de l'âme. Dans la production musicale de l'Espagne à cette époque, la théorie ne le cède en rien à la pratique. Au moins par le nombre, les musicographes, ou les musicologues, — entre ces deux affreux mots on hésite à choisir, — ne sont point inférieurs aux musiciens. Dès la fin du XVe siècle, les encyclopédies espagnoles font de la musique l'objet de leurs plus hautes spéculations. Dans les collèges, dans les couvens, dans les Universités de la péninsule, partout, pour l'enseignement de la musique, des chaires sont instituées et prospèrent. Les statuts de l'université de Salamanque, en particulier, contiennent à ce sujet des renseignemens précieux. Il arrive même, par un curieux renversement de l'ordre naturel, que la théorie prend un moment le pas sur la pratique, au moins dans l'estime des théoriciens, et que ceux-ci, du haut de leurs idées pures, accablent de leur mépris les musiciens de fait ou de métier. Le bon Labiche disait un jour à certain apprenti critique, et critique musical : « A votre place, mon ami, j'aimerais encore mieux créer un ciron que disséquer un hippopotame. » L'Espagne du

XVIe siècle pensait tout juste le contraire. Cette pensée était assurément peu faite pour donner de la modestie à nos lointains devanciers Aussi, dès la fin du XVe siècle, un d'entre eux ne craignait-il pas d'écrire : « Ceux qui viendront, je ne sais ce qu'ils feront, mais je crois qu'ils auront fort à faire pour aller plus avant dans l'étude des trois choses que j'ai dites (composer, chanter et jouer) et que j'ai écrites ici pour que ceux qui liront ce traité dans les temps futurs se rendent compte de ce que l'on compose aujourd'hui. » Vous savez, n'est-ce pas, combien nous sommes éloignés aujourd'hui, nous autres critiques musicaux, d'une aussi fière assurance.

Elle se peut excuser, dans une certaine mesure, par la très haute, très religieuse et même très sainte idée que musicologues et musiciens d'alors concevaient de la musique. Ce n'est pas seulement, ce n'est pas surtout pour eux-mêmes qu'ils tiraient vanité de leur art ou qu'ils s'en faisaient gloire. Ils rapportaient à l'auteur de toute beauté cette beauté musicale qu'ils estimaient supérieure à toute autre. Dès 1470, on pouvait lire dans le *Vèrgel de mùsica*, du bachelier Tapia, des considérations de ce genre : « Dieu tient le monochorde du monde si bien accordé et placé au point de naturelle perfection, qu'il nous fait avec lui la musique dont nous avons besoin. » Souhaitons-nous de savoir comment la musique nous enseigne à servir Dieu, le mystique bachelier nous répondra « que, si l'on en croit saint Séverin, la musique est en effet d'un grand secours pour cette fin. Les autres mathématiques consistent seulement, dit-il, en la spéculation, et malgré qu'on les possède très à fond, elles ne sont nullement profitables pour le ciel. Mais la musique est non seulement bonne pour l'entendement en tant que science spéculative, mais encore profitable pour les mœurs et la vertu... Par l'harmonie musicale, on obtient la grâce de la contemplation... Tous les espaces des temps dans les choses qui naissent et qui meurent, ne sont que les syllabes et les points dont se forme un chant merveilleux, par la connaissance duquel nous parviendrons à contempler la sagesse de Dieu. »

Ouvrons un autre traité de la même époque, le *Lux Bella*, de Domingo Duràn, et surtout le commentaire ajouté par l'auteur à son propre ouvrage. Nous y apprendrons que l'art de musique « est constitué pour servir et louer Notre-Seigneur ; que, dans les sciences pratiques, il n'en est aucune qui dirige le cœur humain vers la charité et la contemplation autant que la musique ; qu'elle est une science divine et humaine qui embrasse et provoque les cœurs à l'amour de Dieu ; que sans elle on ne peut, en désirant avec zèle le service de

Dieu, célébrer les offices avec la solennité et la perfection due. »

L'amour et le service de Dieu, les grands maîtres du XVIe siècle espagnol, — nous parlons maintenant des musiciens proprement dits, — ne se sont jamais proposé d'autre fin. Et c'est pour cela qu'entre tous leurs contemporains et leurs émules, ils ont mérité le nom de mystiques. Leurs personnes et leurs œuvres, tel est le sujet que traite M. Collet dans la seconde partie de son livre. Il les distribue entre quatre écoles, ayant chacune son pays, ou sa province, et son caractère : l'andalouse, dont l'idéal, d'après l'illustre Moralès, une de ses gloires, est de « donner à l'âme la noblesse et l'austérité; » la valencienne, que M. Pedrell, disions-nous tout à l'heure, a qualifiée d' « exultante ; » la catalane, un peu moins purement espagnole et mystique, plus sensible que les autres à l'influence de l'Italie plus voisine : enfin la castillane, ou la tolédane, la plus féconde et la plus puissante, que représente et domine un génie unique, un seul nom, peut-être le plus grand de l'Espagne musicale, Victoria. Des érudits assurent que cette quadruple répartition n'est pas entièrement à l'abri du reproche d'incertitude et d'arbitraire. Pour en décider, il nous faudrait connaître, d'une profonde, intime connaissance, non pas une pléiade, mais des pléiades de musiciens dont l'éclat jusqu'à présent nous demeure voilé. Il faudrait connaître leurs œuvres autrement que de vue et par la seule lecture. C'est le malheur de la musique ancienne, que, la plupart du temps, alors même qu'elle n'est pas inédite, elle soit inouïe. Il ne tient qu'à nous d'aller admirer sur place les tableaux d'un Greco ; mais où donc et quand nous est-il possible d'entendre les harmonies d'un Ceballos ou d'un Robledo, et de trouver, de chercher, dans les sons du moins, « le secret de Tolède? » Non pas seulement celui de Tolède, mais encore et surtout celui de Séville, et celui de Valence, en un mot celui de l'Espagne entière. Qui nous révélera le génie de ces maîtres sans nombre, les Moralès et les Guerrero, les Comès, les Cabezon, et cent autres, dont M. Collet ne peut, hormis quelques citations de leurs œuvres, que nous raconter l'histoire et nous vanter la foi. Foi mystique, enflammée, histoire toute pleine d'austérité, de saintes ardeurs et de mélancolie, quand ce n'est pas de sombre tristesse. « Esprit méditatif, très dévot, un peu secret, avec une faculté rare d'onction et d'émotion, » tel était le grand Moralès. En sa personne on remarquait surtout « l'énergie et la gravité du regard, la puissance du geste, l'abondante et noire chevelure. » — « On ne peut dire que son art soit un art heureux, mais il est élevé, puissant, personnel. Un certain dramatisme l'anime parfois. » Plus douce, plus

sereine apparaît la figure de ce Guerrero, que M. Pedrell a nommé « le chantre de Marie. » Son pèlerinage en Terre Sainte, à l'âge de soixante ans, au milieu et au mépris de périls et d'épreuves de tout genre, est un miracle de foi, d'audace et de sainte allégresse. Revenu à Séville, comme il donnait le peu de bien qu'il avait aux pauvres, l'archevêque le pria d'abord ou plutôt le força de manger à sa table. Mais cela ne put durer. L'église était la demeure perpétuelle de l'artiste et, comme elle fermait de bonne heure, on dut pratiquer dans la grille une ouverture, par où le prélat faisait passer le souper qu'il envoyait au pieux musicien.

Parlerons-nous d'un Comès, le plus grand maître de l'école valencienne, l'école triomphante, et de certain *Miserere*, qui suffirait, suivant M. Pedrell, à la gloire d'une nation. « *Horace avec deux mots en ferait plus que vous*, » dit Agnès à ce radoteur d'Arnolphe. Ce sont les notes ici, les notes seules, qui sauraient faire ce que ne feront jamais les mots. Encore une fois, où nous sera-t-il donné de les entendre, ces notes révélatrices ! De celles qu'un Victoria, le génie souverain de l'Espagne mystique, a formées avec l'air âpre et pur de sa Castille natale, quelques-unes au moins nous sont familières. Elles nous font trouver un accent plus vif, plus vivant, aux pages nombreuses et dernières que M. Collet consacre, en manière de conclusion, de couronnement ou d'apothéose, au sublime musicien d'Avila. Il nous dit, ou nous redit le peu que l'on sait de sa vie, quitte à contredire ce que l'on croit savoir de sa mort. « *El gran sacerdote español*, » comme l'appelle un de ses historiens, le digne concitoyen de la « *mistica doctora*, » ainsi qu'un autre a nommé sainte Thérèse, ne mourut point en Allemagne, mais en revenant des pays d'outre-Rhin, à Madrid peut-être, peut-être ailleurs, assurément en sa patrie. A cette erreur de fait, il semble aussi que M. Collet ajoute une conjecture un peu bien hasardeuse, quand il essaie d'établir, en terminant, un rapport de filiation, — le mot n'est pas trop fort, — entre le génie d'un Victoria et celui d'un Jean-Sébastien Bach. Mais, en dépit de ces réserves, le chapitre final sur Victoria n'est point indifférent. Il achève avec éclat un ouvrage, qui, par une pente bien ménagée, s'élève, comme il le devait, jusqu'à ce glorieux faîte. Et puis, dans un ordre d'idées plus générales, l'intention d'un tel livre, nous le répétons, est louable, et l'effet en peut être salutaire. Ne perdons pas une occasion de rappeler les grands musiciens de la voix, ou des voix, à notre siècle démesurément symphonique ; à notre siècle dont on attaque la religion, les grands musiciens religieux. Leur art est digne, il est capable de

relever et de soutenir la vérité comme la beauté chrétienne dans les esprits et les âmes, où, par tant d'autres moyens, une politique de haine en poursuit, mais, si nous le voulons, n'en consommera pas la ruine. Méditons les paroles, citées plus haut, du vieux théoricien espagnol, Domingo Durán. La musique « est constituée pour servir et louer Notre-Seigneur... Dans les sciences pratiques, il n'en est aucune qui dirige le cœur humain vers la charité et la contemplation autant que la musique. Elle est une science divine et humaine qui provoque les cœurs à l'amour de Dieu... Sans elle, on ne peut, en désirant avec zèle le service de Dieu, célébrer les offices avec la solennité et la perfection due... » N'avait-il pas raison, le docteur mystique, d'intituler son traité *Lux bella*, « la Belle Lumière ? » Il n'ignorait pas quel secours et quel honneur une musique vraiment pieuse apporte à la piété. Dans les deux catégories de l'art strictement religieux, ou d'église (chant grégorien et polyphonie vocale), il savait combien de chefs-d'œuvre viennent de Dieu et retournent, et ramènent à Dieu. Voilà juste dix ans, un autre, un bien autre docteur, n'a pas moins bien vu ni moins bien montré tout cela. Dans un document fameux, et qui rayonne aussi d'une « belle lumière, » le pape Pie X a déterminé le rapport entre certaine musique d'une part et, de l'autre, la croyance de l'Église et sa prière. En cet ordre privilégié, nulle musique ne l'emporte sur la musique de l'Espagne au XVIe siècle. Servante de Dieu seul, et non pas seulement interprète, mais auxiliaire merveilleuse de la foi et de l'amour, nulle n'est plus digne de l'attention de l'Église, de son étude et de sa faveur.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La Chambre a eu le bon esprit de ne pas recommencer, à propos de la loi électorale, une discussion où tout a été dit et redit depuis longtemps et qui est vraiment épuisée. Le débat a été court, on est allé droit au fait, et le nouveau projet a été voté à une grande majorité. C'est M. Lefèvre qui en a fourni le texte sous forme d'amendement. Il nous conduit loin du scrutin de liste avec représentation proportionnelle, tel qu'il avait été présenté au début de la campagne par les partisans de la réforme. M. Charles Benoist ne reconnaît certainement plus son enfant ; il se résigne toutefois à adopter celui qu'on lui présente ; la résignation, à force de lassitude, est souvent la fin dernière des discussions parlementaires. L'amendement de M. Lefèvre est d'ailleurs très simple. Il rétablit le second tour de scrutin, ce qu'on ne saurait trop déplorer, car la suppression de ce second tour était une des meilleures conséquences de la réforme ; mais il en fallait deux pour qu'on pût, dans le premier, donner satisfaction aux partisans de la représentation proportionnelle fondée sur le quotient, et aux partisans du système majoritaire dans le second. C'est ce qu'a fait M. Lefèvre, sans que nous soyons sûr qu'il ait satisfait soit les uns, soit les autres. Maintenant la parole est au Sénat.

Les adversaires de la réforme, voyant qu'ils ne pouvaient plus en empêcher le vote, ont essayé de la rendre moins acceptable au parlement. Ils ont présenté un amendement d'après lequel le nombre des sièges affectés à chaque département, et par conséquent le quotient serait calculé non pas sur le nombre des habitans, mais sur celui des électeurs inscrits, et finalement celui des députés serait diminué de 77. Cet amendement, combattu avec beaucoup d'insistance par le gouvernement, n'en a pas moins été voté. M. le ministre de l'Intérieur a fort bien établi qu'en prenant pour base les électeurs inscrits, on

ressuscitait une sorte de pays légal, puisque, dans ce système, ce sont les inscrits qui sont représentés et non pas la population tout entière ; or, c'est celle-ci qui doit l'être, y compris les femmes, les enfans, les incapables. Cette doctrine, qui est à nos yeux d'une stricte orthodoxie, avait peut-être un caractère trop métaphysique pour l'esprit de la Chambre, et nous ne sommes pas surpris qu'elle ne s'y soit pas arrêtée ; mais qui aurait cru qu'elle s'amputerait elle-même de 77 de ses membres? Elle l'a fait pourtant, et il faut bénir la grâce d'en haut qui a agi sur elle, peut-être à son insu, lorsqu'elle a émis ce vote imprévu. Nous souhaitons vivement que le Sénat le maintienne. Les députés sont beaucoup trop nombreux, et c'est ce qui donne si souvent à la Chambre l'aspect d'une foule. On n'a d'ailleurs pas oublié que lorsque la Chambre a élevé d'autorité le traitement de ses membres de 9000 à 15000 francs, devant le surcroît de dépense que devait coûter cette autre « réforme, » l'engagement a été pris de diminuer le nombre des députés. Est-ce cette promesse que la Chambre a voulu tenir à la veille des élections, tout en espérant que le Sénat ne s'y prêterait pas?

La situation du gouvernement a été difficile dans ce débat. Plusieurs ministres ont été notoirement autrefois partisans du scrutin d'arrondissement : aussi, lorsque le Sénat s'est prononcé contre la représentation des minorités au moyen du quotient, n'ont-ils eu aucune peine à la condamner à leur tour. Mais voilà que tout d'un coup la Chambre a ressuscité le quotient et imposé à M. Barthou la tâche délicate pour lui de le soutenir au Luxembourg. Il a accepté cette mission avec philosophie : espérons qu'il la remplira avec succès. On comprend que le Sénat ait repoussé une première fois une loi que la Chambre avait votée pour elle-même et où il s'agissait de sa propre élection : on comprendrait moins qu'il s'obstinât après un nouveau vote qui a été émis à la majorité de 333 voix contre 225. Lui aussi, vraisemblablement, se résignera. La question ne sera d'ailleurs pas résolue pour cela parce que la loi est et restera trop mal faite pour n'avoir pas besoin d'être revisée un jour, mais il y aura un temps d'arrêt et les élections de mai apporteront sans doute quelques lumières sur ce que devra être la revision. Le Parlement actuel ne peut pas avoir la prétention de construire pour l'éternité.

L'intérêt principal se porte aujourd'hui sur les questions financières : on sait combien elles sont graves et complexes. Pendant plusieurs années, on a pu faire illusion au pays et lui donner à croire,

parce qu'il voulait bien s'y prêter, qu'on lui présentait un budget en équilibre, alors que cet équilibre était obtenu par les expédiens les plus artificiels. Mais tout s'use et les fictions les plus adroites n'ont qu'un temps, surtout dans le domaine des Finances qui est par excellence celui des réalités. Ce qu'il y avait de plus pénible, de plus douloureux, c'est que, en dépit d'une situation que tout le monde connaissait, l'habitude en était si bien prise que le gaspillage continuait : ne continue-t-il pas encore aujourd'hui? La France semblait assez riche pour payer toutes les lubies, toutes les folies qui venaient à l'esprit de réformateurs friands de popularité. La politique radicale-socialiste, qui nous régit depuis une quinzaine d'années, a été la plus dépensière qu'il y ait jamais eu. Le moment devait venir, et il est enfin venu, où elle produirait ses conséquences. Nous nous trouvons en présence d'un déficit qui est trop gros pour qu'on puisse le masquer encore : on est obligé d'avouer. Il est de 800 millions : de plus une somme de 900 millions est indispensable à des dépenses militaires qui ne doivent pas se renouveler. Au total, toutes les additions faites, c'est 1 700 millions qu'il faut trouver. Évidemment, on ne peut pas demander la somme tout entière, ni même la plus grande partie, à l'impôt; aucun budget ne tiendrait devant un pareil accroissement de charges et d'ailleurs rien ne serait plus injuste, ni moins conforme aux principes que d'opérer ainsi. Les ressources ordinaires du budget ne doivent faire face qu'aux dépenses ordinaires, c'est-à-dire à celles qui ont un caractère permanent et se renouvellent d'année en année; les autres, celles qui sont faites une fois pour toutes, qui ne se renouvellent pas nécessairement et qui profitent à l'avenir tout autant, sinon plus qu'au présent, doivent être fournies par l'emprunt. Notre matériel militaire a besoin aujourd'hui d'être complété ou renouvelé; de ce chef, 900 millions sont nécessaires; nul ne peut sérieusement contester qu'il y a lieu de les emprunter. Mais le reste? Le reste, nous venons de le dire, s'élève à 800 millions qui peuvent être réduits à 700 par des moyens de nature exceptionnelle : le gouvernement propose de mettre 400 de ces millions au compte de l'emprunt et d'en demander 300 à l'impôt.

C'est ici que des contestations se sont élevées dans la Commission du budget. Les 400 millions que le gouvernement demande à l'emprunt représentent ce qui a été dépensé au Maroc : sont-ce là des dépenses exceptionnelles, qui ne sont pas destinées à se renouveler? Qui oserait le soutenir? Tout ce qu'on peut dire, c'est que ces dépenses profiteront à l'avenir plus qu'au présent. La génération actuelle béné-

ficiera peu de la conquête et de l'organisation du Maroc; elle en aura les charges; les avantages éventuels seront pour les générations futures; il est donc juste que celles-ci participent à la dépense et que cette dépense soit, au moins en partie, couverte par l'emprunt. Mais le gouvernement lui impute tout entière celle de ces deux dernières années et on s'explique que des objections se soient élevées à la Commission du budget et aient prévalu : à une majorité d'une voix, la Commission a décidé que ces 400 millions seraient distraits de l'emprunt et que celui-ci serait ramené de 1 300 à 900 millions. Soit : que va faire la Commission? La voilà obligée de trouver 700 millions d'impôts nouveaux : où les prendra-t-elle? à quelle source de la fortune publique se décidera-t-elle à les puiser? Ce n'est pas que les sources manquent, puisque chacun en propose une différente, mais il y en a où on a déjà puisé beaucoup et qui sont bien près d'être taries.

Une autre difficulté s'est produite à la Commission : la proposition y a été faite de ne s'occuper de l'emprunt que lorsqu'on aurait créé les ressources destinées à faire face à son annuité et à son amortissement. En vain M. le ministre des Finances a-t-il expliqué que, lorsqu'un emprunt est en cause, il y a de graves inconvéniens à le laisser en suspens sur le marché, où les affaires sont gênées ou paralysées jusqu'à ce qu'on sache s'il sera fait ou non, et dans quelles conditions il le sera. Une opération de ce genre exige une grande promptitude de résolution et d'exécution. C'est ce qu'a dit M. le ministre des Finances, et M. le président du Conseil l'a répété avec plus d'ampleur et de vigueur encore au banquet Mascuraud dont nous parlerons dans un moment. Rien n'y a fait : la Commission a décidé que l'impôt passerait avant l'emprunt. En attendant, le temps s'écoule et la situation devient de plus en plus obscure ; mais qu'importe aux radicaux socialistes? Ils ont des préoccupations infiniment plus élevées que celles que peut causer l'état du marché et des affaires. Cette échéance qui se présente aujourd'hui et qui se traduit par l'obligation de recourir à la fois à l'emprunt et à l'impôt, il y a longtemps qu'ils l'attendent, qu'ils l'espèrent et que, dans toute la mesure de leurs forces, ils la préparent. Ils n'ont pas partagé les craintes que nous inspirait l'augmentation continuelle et finalement redoutable de nos dépenses ; tout au contraire, ils ont poussé à cette augmentation pour hâter le moment où, grâce à l'affolement général, ils pourraient exhiber les impôts de leur choix et peut-être les faire accepter, sinon en totalité, au moins en partie. L'occasion se présente enfin, ils ne la laisseront pas échapper. M. Jaurès, dans son journal, partage la nation en deux classes

qu'il oppose violemment l'une à l'autre : les riches et les pauvres, et il conclut que les riches doivent supporter tout le poids des impôts nouveaux et les pauvres en être indemnes. Mais, où finissent les riches et où commencent les pauvres? Il est difficile de le préciser. Les riches, les vrais riches, sont peu nombreux en France, et nous en dirons presque autant des vrais pauvres ; c'est la classe moyenne qui est de beaucoup la plus nombreuse. Un impôt qui ne porterait que sur les vrais riches les ruinerait et serait d'un faible produit. Les seuls impôts qui rapportent sont ceux que tout le monde paie, chacun bien entendu en proportion de ses moyens, et rien d'ailleurs n'est plus conforme à la justice sociale. Quoi qu'il en soit, les radicaux et les radicaux-socialistes s'agitent. Le gouvernement a proposé, pour couvrir l'emprunt, une aggravation de l'impôt successoral qui est déjà si lourd : les socialistes et les radicaux socialistes acceptent cet impôt en principe, ils y reviendront dans un moment, mais il suffit que le gouvernement le propose pour qu'ils l'écartent provisoirement, afin de faire place à leurs propres conceptions : impôt sur le revenu, impôt sur le capital, impôt sur l'accroissement de la fortune, quoi encore!

L'impôt sur le revenu est, on s'en souvient, pendant devant le Sénat. A la fin de la session d'été, la Commission des réformes fiscales à la Chambre, ne voyant rien venir du Luxembourg, a menacé de s'emparer de nouveau de la question, et le gouvernement a donné au Sénat un avertissement un peu enveloppé dans la forme, mais très net dans le fond, pour le presser d'aboutir, l'impôt sur le revenu devant être incorporé dans le budget de 1914. S'il pourra l'être, nous n'en savons rien. Toutefois, la question a été longuement étudiée et l'impôt sur le revenu, à supposer qu'il soit voté, ne sera pas le résultat d'une improvisation. Mais l'impôt sur le capital, mais l'impôt sur l'accroissement de la fortune, mais les autres dont on parle sont, au point de vue législatif et parlementaire, des questions nouvelles qui ne peuvent pas être résolues en un jour : elles prendront même beaucoup de temps! La Chambre donne, en vérité, un singulier spectacle; elle a l'air de se croire immortelle, alors qu'il lui reste à peine quelques mois à vivre ; elle embrasse, ou, du moins, on lui propose d'embrasser des travaux qui, normalement, rempliraient plusieurs législatures, et elle est sur le point de disparaître. Les députés, dans les couloirs, devraient s'aborder comme le font, paraît-il, les trappistes, en se disant les uns aux autres : Frère, il faut mourir ! et ils ne parlent que de discuter et de voter des impôts qui, en mettant les choses au mieux, exigeraient

plusieurs années d'études et de préparations. Ils vivent dans l'illusion de leur pérennité. Ils savent d'ailleurs fort bien que, s'ils introduisent ces impôts dans le budget, le Sénat les en disjoindra jusqu'à plus ample information. Alors, quel jeu jouent-ils devant le pays?

La Commission du budget n'a pas borné là ses premiers exploits. Elle n'a pas fait d'objection à ce que l'emprunt fût fait en rente perpétuelle 3 pour 100; mais quand il s'est agi de dire que cette rente ne serait jamais soumise à l'impôt et à prendre à cet égard un engagement formel, elle a reculé et équivoqué. Son rapporteur général, M. Noulens, avait introduit dans la loi une formule qui constituait un engagement formel, et il avait mis dans son rapport une phrase qui constatait et consacrait le caractère « contractuel » de l'engagement. C'est ce que la Commission n'a pas accepté. Elle a exigé que l'idée d'un contrat disparût du rapport et, après avoir admis que le texte de la loi mentionnât les privilèges et immunités dont la nouvelle rente jouirait comme l'ancienne, elle a ajouté une phrase entortillée pour expliquer qu'en cela elle n'avait « pas cru aliéner les droits de l'État, ni porter atteinte au principe maintes fois affirmé de l'égalité de tous les contribuables et de toutes les valeurs mobilières devant la loi. » En somme, ce que la Commission donne d'une main, elle le reprend de l'autre. Une autre rédaction, proposée par M. Théodore Reinach, réduirait à dix ans la durée de l'immunité de la nouvelle rente. Étrange aberration! Il serait difficile, à la veille d'un emprunt, de le frapper d'avance d'un pire discrédit. Le gouvernement est décidé à porter devant la Chambre les questions que la Commission a si étrangement résolues. Il prendra la Chambre pour arbitre, il posera devant elle la question de confiance : on verra alors quelle est l'autorité d'une Commission qui n'a pas de majorité et où les votes sont émis par 14 voix contre 13. Déjà, le groupe important de l'Entente démocratique et sociale, présidée par M. Guist'hau, réagissant fortement contre la Commission du budget, a donné raison au gouvernement contre elle. Il est même allé plus loin que lui : le gouvernement demande 1 300 millions à l'emprunt, le groupe veut lui en donner 1 500 millions, et M. Barthou semble tout disposé à les accepter. Il est temps de tirer tout cela au grand jour. La tribune est pour le gouvernement le véritable instrument d'action, tandis qu'on l'égratigne et qu'on le diminue, sans qu'il puisse se défendre, dans les conversations de couloirs et dans la pénombre des commissions. Il est impatient de s'expliquer.

Cette impatience s'est manifestée chez M. Barthou par le discours

qu'il a prononcé au banquet Mascuraud. On sait ce qu'est ce banquet. Nous le flatterions au delà de toute mesure en le comparant au banquet du Lord Maire à Londres, mais enfin il sert un peu au même objet, puisque tous les présidens du Conseil ne croient pas pouvoir se dispenser de s'y rendre tous les ans et d'y parler politique. C'est ce qu'a fait M. Barthou. On ne l'interpellait pas ailleurs, on faisait le silence autour de lui, il a rompu ce silence au banquet Mascuraud. Nous ne le suivrons pas à travers tous les sujets qu'il a traités : mais la partie de son discours qui se rapporte à l'emprunt et à l'impôt sur le revenu mérite une mention spéciale. De l'emprunt, il a dit à peu près ce que nous venons d'en dire nous-même, à savoir qu'il ne peut pas attendre et qu'il importe de savoir tout de suite ce que la Chambre doit en décider. Il suffit qu'un emprunt soit annoncé pour que les capitaux s'immobilisent afin d'y pourvoir, d'en profiter, si l'on veut : s'il se fait attendre, s'il ne vient pas, l'immobilisation des capitaux ne saurait se prolonger sans inconvénient pour les affaires et l'emprunt tardif risque alors de s'opérer dans de plus mauvaises conditions. Un enfant comprendrait cela. Mais c'est surtout au sujet de l'impôt sur le revenu que M. Barthou a prononcé des paroles significatives. Si cet impôt était voté par le Sénat tel qu'il l'a été par la Chambre, ce serait un désastre public ; il ne le sera sûrement pas sans modifications profondes; il s'en faut toutefois de beaucoup que celui dont le Sénat poursuit la préparation paraisse rassurant ; le commerce s'en inquiète, non sans motif, et M. le président du Conseil a profité de l'occasion qu'il avait de parler à un auditoire composé surtout de commerçans, d'hommes d'affaires, pour leur donner des assurances propres à calmer leurs inquiétudes. S'il y a réussi, nous l'en félicitons : il est toutefois probable que plus d'un de ses auditeurs, tout en l'applaudissant à tout rompre, tendait l'oreille du côté du Sénat. Les paroles de M. Barthou sont trop importantes pour que nous ne les citions pas *in extenso*. Après avoir rappelé les engagemens pris au sujet de l'impôt sur le revenu : « Nous voulons, a-t-il dit, que cette réforme ne soit pas une aventure et qu'elle ne risque pas de provoquer une véritable révolution dans le pays ; nous avons la volonté de faire en sorte qu'elle s'accorde avec ce qu'on a appelé les habitudes et les préjugés, mais aussi avec ce que nous considérons comme des droits légitimes et imprescriptibles. Est-ce qu'il se trouverait un homme pour aller demander à un paysan le secret de sa fortune et de ses entreprises, quand nous savons avec quel esprit d'économie il ramasse péniblement ses ressources; quand nous savons, pour le bien

connaître, combien il tient à se renfermer en lui-même et à faire respecter la liberté et la discrétion de son foyer? Et nous irions imposer à cet homme des moyens d'évaluation qui iraient à l'encontre de ses habitudes et de ses intérêts, de son tempérament et de son caractère? Ce serait là un défi mortel pour la République elle-même. Industriels et commerçans qui m'écoutez, vous êtes disposés à faire les sacrifices nécessaires. Vous avez tous le sentiment que l'impôt sur le revenu aura le résultat essentiel de vous faire échapper à toutes les hésitations, à toutes les incertitudes qui, d'un budget à l'autre, pèsent sur vous. Le ministre des Finances, lui aussi, échappera à ces incertitudes pénibles de chaque année. Vous saurez désormais en présence de quel impôt vous êtes, et je ne suis pas le premier chef de gouvernement à dire que cette réforme ne sera possible, c'est-à-dire viable, et qu'elle ne passera de la réalité des projets dans la vie économique du pays, qu'à la condition de respecter vos livres, votre foyer, votre comptabilité, le secret de votre fortune et de votre travail. » Il est bien naturel que M. le président du Conseil ait été applaudi par les hommes pratiques qui l'écoutaient; il a tracé le portrait idéal de l'impôt sur le revenu; mais nous nous demandons comment il en accordera tous les traits avec « les principes et les clauses essentielles du projet voté par la Chambre » qu'il a annoncé aussi « la volonté de respecter. » Une telle réussite est difficile. Quoi qu'il en soit, M. le président du Conseil a tenu, dans l'ensemble de son discours, le langage d'un homme de gouvernement et, comme lui, nous sommes impatient qu'il le fasse entendre à la Chambre.

Mais l'écoutera-t-elle? On peut être assuré que, si le gouvernement n'a pas été interpellé jusqu'ici, il ne perdra rien pour attendre. Ce silence est précurseur de l'orage : il signifie seulement que les coups qu'on prépare sont par avance très calculés et médités. M. Barthou a montré qu'il était homme à soutenir le combat, mais il aura besoin de toutes ses vertus défensives pour se tirer d'une situation qui est certainement une des plus compliquées que nous ayons vues. Après un défilé dangereux, il en trouvera un autre, et après le second, un troisième. Et ce sont ceux mêmes qui ont mis le pays dans la situation où il est et l'ont acculé à la nécessité de pourvoir à 1 800 millions de dépenses nouvelles, qui aujourd'hui mènent la campagne contre le gouvernement. Celui-ci fait de son mieux, et il faut souhaiter qu'il dure, car par qui serait-il remplacé?

Nous annoncions, il y a quinze jours, que le traité de paix entre la

Turquie et la Grèce était paraphé, mais qu'il n'était pas encore signé. Il l'a été très peu de jours après, non sans avoir subi quelques légères retouches qui ont été demandées à Constantinople et sur lesquelles on a eu le bon esprit de transiger à Athènes. Tel qu'il est, le traité est un très grand succès pour le gouvernement hellénique : rarement, dans l'histoire, un peuple a obtenu en aussi peu de temps des résultats aussi considérables. Sans doute la Grèce n'a pas réalisé tout son désir, car son désir est immense, ce qui est d'ailleurs de sa part parfaitement légitime, mais on est trop bon politique à Athènes pour ne pas savoir que, tout en conservant les plus grandes espérances, il faut, dans la pratique, se borner et se limiter. Nous avons sous les yeux un livre intéressant de M. Charles Vellay, intitulé : *L'irrédentisme hellénique*, livre qui s'appuie sur une documentation abondante et des statistiques bien faites pour conclure, en invoquant l'histoire et l'ethnographie, aux droits de la Grèce sur de vastes territoires en Europe, en Asie, dans les îles de la mer Égée ; mais M. Charles Vellay, après avoir tracé un beau tableau, conclut, avec beaucoup de bon sens, que « ce domaine est politiquement irréalisable, » parce qu'il est trop étendu et surtout trop dispersé. On ne peut admettre, en effet, que tout territoire où il y a des Grecs soit un territoire grec. M. Vellay s'applique donc à donner des limites raisonnables, quoique encore très larges, à l'irrédentisme hellénique, et c'est en cela que son livre est instructif. De ces territoires qu'elle sentait à elle, la Grèce a récupéré une partie notable. Elle peut, pour le moment, s'arrêter là et attendre.

L'influence roumaine s'est exercée, au dernier moment, de la manière la plus utile, pour amener les deux parties à se mettre d'accord. M. Take Jonesco est allé successivement à Athènes et à Constantinople et, ici et là, à Athènes surtout, puisque c'est à Athènes qu'avait lieu la négociation, sa présence a suffi pour incliner les négociateurs vers la conciliation. Son intervention, bien que discrète, a été ferme. On a compris que le gouvernement bulgare continuait de s'intéresser au traité de Belgrade et qu'il tiendrait à honneur que les clauses en fussent respectées. M. Take Jonesco, paraît-il, n'a pas hésité à dire que, si la Turquie attaquait la Grèce, celle-ci pourrait compter sur la Roumanie. A supposer que la Porte ait eu des velléités agressives, une telle déclaration était de nature à les dissiper.

On ne peut pas s'empêcher de penser que cette influence heureuse, efficace, puissante que la Roumanie exerce aujourd'hui dans les Balkans, aurait pu appartenir à la Bulgarie, si elle avait compris et joué son rôle autrement qu'elle ne l'a fait. Sa situation politique et morale était

admirable à la fin de la guerre contre la Porte : on sait avec quelle imprudence elle l'a gâtée. A qui la faute principale en revient-elle ? M. Danef, puis le général Savof affirment que c'est le roi Ferdinand qui a donné l'ordre formel d'attaquer la Serbie et la Grèce. Il y aurait peu de générosité à accabler aujourd'hui un homme malheureux, mais, si les révélations de M. Danef et du général Savof sont exactes, il faut convenir que le Roi est l'auteur de son infortune. Le bruit a couru qu'il était à la veille d'abdiquer, et la nouvelle n'a pas paru tout à fait invraisemblable. Une dynastie étrangère importée dans un pays ne s'y maintient qu'à la condition de lui procurer toujours des avantages et des succès. C'est ce que le roi Ferdinand avait fait pour la Bulgarie jusqu'à ces derniers temps. Il diffère trop de ses sujets pour qu'il y ait jamais eu une sympathie véritable entre eux et lui, mais le même intérêt les rapprochait. En est-il de même aujourd'hui ? Le roi Ferdinand sera dans l'histoire un exemple mémorable des vicissitudes humaines. On a pu croire un moment qu'il entrerait vainqueur à Constantinople et qu'il y fonderait un nouvel Empire : il est aujourd'hui à Vienne, troublé, incertain, bien lent à rentrer à Sofia où son absence commence à étonner. Il semble qu'il attende ou qu'il craigne quelque chose. On voit bien ce qu'il peut craindre, on ne comprend pas ce qu'il attend.

L'exposé que le comte Berchtold vient de faire à la Délégation hongroise de la politique qu'il a suivie, au cours des derniers événemens, dit peu de chose de la Bulgarie. « La Bulgarie, y lisons-nous, a heureusement surmonté sans ébranlemens intérieurs les revers de fortune qu'elle a subis malgré les exploits de sa vaillante armée. Toutefois, l'affranchissement national espéré par les populations n'a pas été réalisé partout. Il en est de même d'ailleurs du résultat de la paix de Bucarest, ainsi que de celui de la Réunion des ambassadeurs à Londres. De vastes territoires homogènes dans leur nationalité ont été placés sous la domination d'États de même race, mais parlant une autre langue, et les méthodes d'assimilation sommaire souvent pratiquées paraissent être de nature à produire une excitation défavorable au maintien de la paix. » Ce passage de son exposé n'est pas d'une clarté lumineuse ; on y voit seulement que le comte Berchtold, ayant éprouvé lui-même quelques déceptions, aime à énumérer celles des autres et qu'il estime que la situation dans les Balkans n'offre pas encore une solidité parfaite. A-t-il voulu, en le disant, encourager les espérances des Bulgares ? A-t-il voulu plutôt entretenir les siennes ? Cette seconde interprétation est sans doute la vraie. Cependant le

comte Berchtold affirme, au début de son exposé, que la politique austro-hongroise a pleinement atteint le but qu'elle s'était proposé et qui n'était autre que de garantir les « intérêts spéciaux » de l'Autriche, intérêts qui peuvent, dit-il, « se résumer dans la création d'une Albanie autonome, dans l'empêchement d'un déplacement de forces dans l'Adriatique et dans la création de conditions de stabilité dans la péninsule balkanique par des moyens autant que possible pacifiques : et c'est pourquoi, ajoute-t-il, il nous était impossible d'accepter la formule de désintéressement qui nous a été proposée. » C'est la France qui avait proposé cette formule et nous n'avons pas été étonné, pour notre compte, que l'Autriche ne l'ait pas admise au début des événemens, à un moment où il était impossible de savoir comment ils se développeraient ; mais était-il bien nécessaire de rappeler aujourd'hui cet incident déjà ancien et qui n'a pas eu d'importance ultérieure ? Le comte Berchtold affirme aussi qu'il a voulu le maintien de la paix « autant que possible, » ce qui donne à entendre qu'il était prêt à user d'autres moyens, si cela était nécessaire, et en effet il a mobilisé et armé. Cette mobilisation et ces armemens étaient faits, d'après ses explications, pour servir de contrepoids à ceux de la Russie : l'accord s'étant fait rapidement entre les deux pays, l'Autriche a pu démobiliser. De tout cela il résulte que satisfaction a été donnée à l'Autriche sur tous les points, et en somme, rien n'est plus exact ; le comte Berchtold, qui en tire avantage, a le droit de le faire ; et pourtant, il n'est qu'à moitié content, et il semble bien que l'opinion, en Autriche, le soit encore beaucoup moins que lui.

A cela nous ne pouvons rien et nous ne sommes pour rien : pourquoi le comte Berchtold montre-t-il donc un peu de mauvaise humeur contre nous ? Après avoir énuméré toutes les autres Puissances et s'être exprimé en termes confians et obligeans sur les rapports de l'Autriche avec chacune d'elles, il s'est contenté de dire : « Comme vous le savez, il n'y a pas d'intérêts appréciables qui nous séparent de la France. Si de temps en temps des voix peu amicales pour nous se font entendre de ce côté, on ne peut guère en trouver l'explication. Heureusement, nous n'avons pas lieu de croire que ces manifestations reflètent l'opinion des sphères compétentes. » C'est peu. Quelques orateurs hongrois en ont eu l'impression, et le comte Andrassy en particulier a tenu à affirmer, ce dont nous le remercions, que la politique française avait grandement contribué au maintien de la paix. Quant aux journaux, n'étant pas retenus par le sentiment de la responsabilité, ils se livrent parfois d'une manière inconsidérée aux impressions du moment ; mais

cela arrive dans tous les pays et d'habitude les gouvernemens ne donnent pas à ces opinions de la presse plus d'importance qu'il ne convient. On tremble à la pensée de ce qui arriverait, s'il en était autrement! Hier encore, la presse italienne, aujourd'hui apaisée, jetait contre nous feu et flamme, sans d'ailleurs trop savoir pourquoi. Nos propres journaux ont mis un grand empressement à fournir des explications à leurs confrères italiens, et tout s'est arrangé. Mais quel n'aurait pas été le danger si, pour parler comme le comte Berchtold, les manifestations de la presse italienne avaient reflété l'opinion des sphères compétentes? Le plus souvent, ces manifestations sont feu de paille : il serait toutefois périlleux de les renouveler trop souvent.

Où le comte Berchtold a tout à fait raison, c'est lorsqu'il dit qu'il n'y a pas d'intérêts appréciables qui séparent l'Autriche de la France : aussi, pendant ces dernières années, les deux pays, bien qu'ils appartinssent à des groupes politiques différens, ont-ils pu pratiquer l'un à l'égard de l'autre une politique bienveillante dont nous avons quelquefois éprouvé les effets utiles, et sans doute ce qui nous est arrivé est-il arrivé également à l'Autriche. Il n'y a nulle part en France un mauvais sentiment contre ce pays. L'opinion, chez nous, a une tendance généreuse à exprimer sa sympathie à un peuple petit et vaillant, lorsqu'elle le voit en butte aux mauvais procédés d'un voisin beaucoup plus puissant. Le drame la touche. Voilà pourquoi elle s'est vivement préoccupée du sort de la Serbie, avec le plus parfait désintéressement d'ailleurs. Insuffisamment instruite, elle ne voit généralement qu'un côté des choses, le plus apparent, celui qui excite le plus sa sensibilité : il ne faut pas en conclure qu'elle condamne tout le reste, ce qu'elle ne voit pas, ce qu'elle ne sait pas. Et, au surplus, le comte Berchtold est-il bien sûr que sa politique, qui est en ce moment l'objet, en Autriche même, de si vives critiques, soit, pour le présent et encore plus pour l'avenir, la meilleure qu'il y ait à suivre à l'égard de la Serbie?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

NOUS, LES MÈRES...[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

I

Je suis seule maintenant dans ma chambre, contiguë à celle des Martial, hôtel Beauvau. à Marseille, où hier, tout au matin, une dépêche de Nicole, — enfin! — m'avait appelée. Pomme-Rose, sagement, découpe les images d'un catalogue illustré; elle me demande :

— Est-ce que tu es montée sur un éléphant, toi?

Elle a un petit visage exquis, en pulpe de rose-thé, elle est pâlotte; le voyage...

Avec ses cheveux d'or clair, elle ressemble à Nicole et n'a rien de son père. Son babil est délicieux, elle a sa voix si fraîche!

— Non, mais sur un vrai éléphant, où il y a de l'or sur ses grandes dents?

Et je lui réponds, mais je suis ailleurs : sur le perron du Clos-des-Bois, écoutant s'éloigner le pas de Charles Raynal; je ressens encore l'impression d'épouvante qui déferlait en moi. Ainsi Nicole, ma triste chérie, avait inspiré et ressenti l'amour? Malheureuse, qui avait cru souffrir jusque-là et qui ne soupçonnait pas qu'elle commençait son véritable martyre!...

Ce Charles Raynal, je l'ai soudainement détesté, injuste envers son charme, rebelle à sa loyauté, calomniant sa dou-

(1) *Copyright by* Plon, Nourrit et Cie, 1913.
(2) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

leur; je n'ai plus vu en lui que le séducteur qui m'avait volé mon enfant. Sentiment affreux, que je n'avais pas éprouvé quand elle avait épousé Martial ; car Martial représentait l'ordre, la discipline. Si je lui en voulais de me prendre Nicole, c'était sans nier l'évidence de ses droits ; la société entière l'investissait d'une responsabilité devant le but sacré de laquelle je m'effaçais : il était l'époux de ma fille, le père des enfans qu'elle aurait. Tandis qu'en l'autre, je voyais le désordre, l'anarchie, le complice des mauvais chemins, celui qui pouvait la perdre sans rémission, provoquer les pires catastrophes, duel, divorce, la mort ; que sais-je ?

Et c'était le fils, ou presque, d'un ancien ami, d'un homme à qui je n'avais jamais rien eu à reprocher, qui nous faisait tout ce mal ! Quelle nuit j'ai passée ! Je me soulevais dans mon lit pour supporter les battemens de mon cœur qui m'étouffait. La torture de ne pas être auprès de Nicole me devenait intolérable. Je m'accablais de reproches, d'avoir écouté Raymond et de n'être pas partie le soir même. Je me persuadais que ce Raynal était un imposteur, un aventurier. S'il m'avait effrontément menti, pour dépister mes soupçons et des recherches ? S'il avait été rejoindre Nicole, si à cette heure il l'enlevait avec Pomme-Rose ? L'amour est capable des pires crimes... Puis, son air de franchise et de bonté plaidaient pour lui.

J'ai ouvert mes volets, trompée par une lueur ; ce n'était pas le jour ; la nuit sereine amplifiait le paysage. La lune s'était levée et sa clarté bleuâtre baignait le jardin d'un crépuscule cendré ; par delà, je voyais la Seine couler à travers les mailles d'un filet d'argent, et la vaste plaine dans un voile de brume. Je me recouchai : à présent, la pitié seule me ballottait, j'invoquais des excuses à Nicole opprimée, battue même, avait-il dit, — quelle horreur ! — et je plaignais malgré moi ce Charles Raynal qui avait su violenter ma retraite et du même coup capter ma sympathie ; mais surtout, je plaignais Nicole, en me reprochant ma faiblesse. Toute ma vie probe surgissait devant moi pour me rendre incompréhensible un égarement, que je n'avais jamais soupçonné possible chez un être sorti de moi, et qui m'humiliait comme une déchéance inavouable. Les pires images de la faute s'imposaient à ma pensée, et j'avais beau la repousser. Ma Nicole si pure, salie peut-être irrémédiablement !... Je me disais : « Si son père savait cela, comme il

serait malheureux !... » Et je me réjouissais presque qu'il ne pût assister à cette faillite.

Quand l'aube parut, ce fut encore l'attente, à écouter les bruits de la maison qui s'éveille, jusqu'à ce que Renaude entrât pour ouvrir mes volets, suivie de Margot apportant mon thé. A me voir dans la clarté avec ce visage ravagé comme par une démence, les deux femmes, la vieille et la jeune, médusées, ouvrirent la bouche sans trouver une parole.

— Mon Dieu, Madame a été malade ? s'écria enfin Margot.

Et Renaude :

— S'il y a du bon sens à se mettre dans des états pareils ?...

Elle ne savait rien, mais elle avait compris qu'on m'avait fait de la peine ; et d'où la peine pouvait-elle me venir à présent que je vivais à l'écart, sinon par mes enfans ?

Ce voyage ensuite !...

A la gare, dans la foule, je ne l'ai reconnue que quand elle s'est jetée dans mes bras ; son manteau de voyage la changeait, et surtout l'expression de son visage émacié, de ses paupières plombées ; quelque chose de brisé dans tout l'être, qui me tordit le cœur. Très anémiée et pâlie, on eût dit qu'elle rapportait, de là-bas, une maladie de langueur.

Après la première étreinte, je la tins dans mes bras, l'éloignant pour la mieux scruter : quel regard nous échangeâmes ! Mais le sien, si douloureux, ne se baissa point. Je ne pus lire sur elle l'irréparable. Martial et... l'autre me rendaient une Nicole que je ne retrouvais pas et qu'il me fallait déchiffrer.

Les phrases banales et tendres, qui scellent les réunions, ne trompaient pas ma soif de savoir, ni pour elle son besoin de se livrer, enfin, à quelqu'un de sûr ; seulement, elle avait lu dans mes yeux mon blâme formel, et la fleur de son pauvre visage se refermait déjà, comme ces sensitives qu'un doigt touche. Allais-je reperdre ma fille, au moment où elle me revenait ? Avais-je le droit, moi, sa mère, de trahir son espoir désespéré de salut ?...

Je lui serrai fortement le bras :

— Nicole, mon enfant, tu ne me quitteras plus si tu es trop malheureuse... je suis ta seule, ta meilleure amie. Aie confiance en moi !

C'était cela qu'il fallait lui dire, avec douceur, et non la heurter. J'entrevis alors, au regard qu'elle me jeta, à cette

défiance navrée qui voulait croire en moi quand même, à quel point elle avait souffert et combien son âme était à vif; telles ces échappées des flammes à qui un souffle impalpable arrache des cris. Ma fille, que je les ai haïs alors, Martial, ton mauvais maître, et ce Raynal, ton dangereux conseiller!

— Écoute, me dit-elle d'une voix un peu rauque et suffoquée; ne fais pas attention, je suis très calme, des palpitations... c'est nerveux... j'ai pu m'échapper pendant le sommeil de Martial; Marcelle est restée à l'hôtel; une compagne de voyage la garde, mais je n'aime pas la quitter. Je ne sais ce qu'on t'a écrit sur moi; depuis des semaines tous mes gestes sont épiés, pas une minute seule; tout à l'heure, mon supplice va recommencer, garde-malade d'un aliéné. Je ne sais quand nous pourrons causer une heure en liberté. Mais j'ai voulu qu'avant de le voir, tu m'aies embrassée, tu aies reconnu ta Nicole, tu aies compris que, malgré les calomnies et les outrages dont il m'abreuve, je suis digne encore de toi, je n'ai pas déchu de ton estime. Mais il est temps, maman, il est temps que tu interviennes! Délivre-moi de mon mari, sans cela je mourrai!...

J'ai éprouvé une douleur physique à crier...

— Tais-toi... ne dis pas des insanités pareilles!

— Comprends donc! Comprends donc! Ou la mort, ou la délivrance... je vivrai seule avec Marcelle. Je serai comme veuve; je ne tiens pas à me remarier, les hommes me font horreur...

— Pas tous?...

Pourquoi ce mot cruel et imprudent? Elle se jeta si brusquement contre la vitre du fiacre qui nous emportait que le verre éclata au risque de lui lacérer le visage... Brève stupeur, et:

— Si, tous... Qu'on me laisse tranquille! ou je préfère mourir; oui, je mourrai.

Je portai le fer rouge sur la plaie, et ce que je n'aurais pas voulu lui dire encore, je le lui jette sans ménagement :

— J'ai vu Charles Raynal.

Elle me regarde d'un indicible regard où je sens se lever une curiosité ardente et qui m'effraie, tant elle contredit son cri de renoncement; elle l'aime, ah! comme elle l'aime! C'est le masque terrible de la passion sans frein, sans réserve, sans peur, grande comme la mort.

— Tu l'as vu? Où est-il?

— Parti pour la Russie...

C'est une joie violente qui exalte le visage de Nicole, mais une joie proche du désespoir :

— Alors tu sais qu'il m'aime?

— Oui.

— Et que je l'aime?

Je la regardai en face durement :

— Je ne le crois pas, je ne veux pas le croire. Non, tu ne l'aimes pas, et quand même, ton devoir n'est pas là! Tu as une fille...

Comme ce fiacre, si lent, marchait vite : nous voilà presque arrivées! Je répétai, obstinée :

— Non, ton devoir n'est pas là!

Nicole me répondit :

— Je le sais bien...

Et ce fut si simple de ton, d'air, que je n'en revins pas.

— Eh bien! alors?

— Eh bien! ou je me séparerai de Martial, ou je mourrai...

— Nicole!

— Ah! oui, c'est vrai, tu ne peux pas comprendre... Je me suis souvent dit que c'est une loi nécessaire, fatale : nos parens nous élèvent pour un idéal que les uns, comme le Père et toi avez réalisé noblement, que les autres transgressent sous le couvert des apparences... Et alors, cet idéal imposé, ils l'exigent et je l'exigerai de Marcelle un jour, moi qui...

Le fiacre arrivait.

— Tu ne peux pas comprendre, a-t-elle répété doucement.

Elle s'est engagée dans l'escalier, et je la suivais comme on suit, aux heures d'une agonie, l'être aimé qu'on ne peut retenir et qui s'en va...

On m'a donné une grande chambre à côté de la leur. Elle est nue et semble vide, à cause de ses dimensions. Ses trois larges fenêtres ouvrent sur le ciel, le quai et le vieux port. Une forêt de mâts, l'eau verte et sale disent les départs et les retours; des odeurs exotiques montent des ballots et des caisses. Des portefaix triment, des gens baguenaudent.

C'est d'abord Pomme-Rose que Nicole m'amène. Quelle émotion! Bien autre chose que pour Fred. A peine formé pour vivre, mon petit-fils a du temps devant lui, et pour l'instant rien ne le menace, que d'avoir une nourrice médiocre; mais

Marcelle, c'est déjà, à quatre ans, un petit bout de femme : cela pense, observe, réfléchit. Elle s'amuse maintenant à édifier, avec les rondelles jaunes et noires d'un jeu de dames, une construction bizarre qui me fait penser à ce Tonkin d'où elle vient. Mais qui sait les répercussions qu'auront un jour, sur sa santé morale, la formation de sa conscience, les scènes qu'elle aura entendues, vues?

Nicole une heure après m'amena auprès de Martial. Il avait voulu, en mon honneur, se faire raser et revêtir un complet qu'on dut tirer des malles. Je m'approchai de lui; il voulut se soulever de son fauteuil, mais chancela et dut se rasseoir avec un sourire : cela me toucha plus que tout ce que l'on aurait pu me dire sur sa santé, et Nicole ne m'en avait dit qu'un mot, un mot de haine.

Il prit ma main et la baisa :

— Pas très brillant, n'est-ce pas, ma mère?

Et il me désignait un fauteuil, en enveloppant d'une couverture de voyage ses jambes frileuses.

Pauvre Martial ! C'est inouï ce qu'il avait changé et vieilli; sa tête énergique en prenait un reflet presque caricatural: on voyait saillir sa pomme d'Adam; son front dégarni semblait remonté; sa moustache hérissée grisonnait; ses cheveux ras, en quelques mois, étaient devenus tout blancs. Les yeux seuls gardaient, secs et durs, leur prodigieuse vitalité. Autour du corps, les vêtemens flottaient.

Il s'informa de ma mère, de moi, de Raymond, avec sa politesse brève, ces égards qu'il m'avait toujours témoignés. Il regardait Nicole et lui parlait comme il le faisait autrefois, devant moi, avec les mêmes intonations, où l'on pouvait soupçonner l'affection sous le ton autoritaire. Il prit Pomme-Rose sur ses genoux et essaya de la faire sauter, mais ses bras retombèrent, affaiblis, tandis qu'une rougeur venait à ses pommettes. Je crus discerner qu'il faisait un grand effort de dissimulation, et je ne lui en voulus pas, car ce mérite à demeurer maître de soi est un de ceux que j'estime le plus.

Ma première impression, pourquoi me le cacher? était favorable à cet homme malade, victime de ses imprudences fougueuses, et aussi du climat, des circonstances, et d'une malchance dont il n'était qu'à demi responsable. C'est triste à dire, mais si j'avais eu à me plaindre, si peu que ce fût, moi, de

Beyfers, j'aurais compris beaucoup mieux les griefs de ma fille : car nous sommes flattés, — c'est ridicule, — d'être épargnés et de sembler appréciés par les natures difficiles. Cependant, je ne pouvais oublier, par pitié pour son état visiblement grave, qu'il était la cause immédiate du désespoir de ma fille, qu'il l'avait blessée, exaspérée, poussée aux extrémités où je venais de la voir. Et rien que d'y penser, une rancune profonde, un besoin d'explication à fond, bouillonnaient en moi.

Nicole venait d'emmener Marcelle pour lui donner à goûter. Martial, sitôt seul, se décomposa; deux larmes vinrent à ses yeux; il me tendit la main, une main de pauvre, une main de suppliant sans pain ni gîte et repoussé de partout, une main qui se cramponna à la mienne et ne la lâcha plus. Sa poitrine creuse se souleva, ses épaules plongèrent et il sanglota, la tête contre mon bras.

— Mère... Mère!...

C'était affreux, ce sanglot d'un être viril qui avait vu la guerre et portait au cou la cicatrice d'une balle, qui avait soigné les cholériques et affronté les tigres. Si l'émotion de... l'autre m'avait été si désagréable, la douleur de Martial fut si communicative qu'elle me reconquit. Je ne vis plus qu'un malheureux.

— Si vous saviez, me dit-il,... si vous saviez...

Il ajouta, honteux de sa faiblesse :

— Si Nicole m'aimait encore, seulement... Qu'est-ce que vous voulez que je devienne si elle ne m'aime plus? Autant crever tout de suite!

Lamentable détresse de ceux qui souffrent. Elle avait dit : — « Si on ne me délivre pas de cet homme, je mourrai; » et lui, à l'idée de la perdre, jugeait préférable de « crever, » comme il disait. En être venus là l'un et l'autre!...

— Vous avez besoin de repos, lui ai-je dit. Une séparation de quelques semaines, quand votre santé le permettra, sera pour vous et pour Nicole le meilleur calmant.

Je crus qu'il allait me mordre :

— Ah! vous vous êtes déjà entendues contre moi? C'est cela! Vous reprendriez votre fille et la petite, et moi je me dirais, seul dans mon coin, que la belle dame peut se moquer de moi avec son galant! Ah! non! non! Je ne marche pas! Martial Beyfers n'est pas une poire!

— Vous perdez la tête, Martial! A qui croyez-vous parler?

— Les femmes... insinua-t-il, en me jetant de côté un regard de loup-cervier.

A ce moment, je le détestai. Je répliquai avec fermeté :

— Vous daignerez croire qu'avec moi l'honneur de Nicole ne court aucun risque. Elle se gardera elle-même, soyez-en sûr.

— Elle vous a parlé! s'écria-t-il. Elle vous a déjà monté contre moi!

Toute pâle, mais les regards fiers, Nicole, entrée sans bruit, l'écoutait.

— Ah! te voilà, toi, dit-il brusquement. Donne-moi de l'éther!

Il mit la main sur son foie et murmura :

— Je suis très malade, qu'on me laisse... excusez-moi, ma mère.

Sa voix se fit humble :

— Je suis une brute, je le sais. Vous avez été très bonne pour moi. Dites-moi que vous me pardonnez!

— Calmez-vous, Martial!

Il saisit avidement le flacon, mais ne put le porter à ses narines ou à sa bouche qui, ouverte convulsivement, semblait aspirer un air absent; ses yeux se révulsèrent, le flacon s'échappa de ses mains. Il s'évanouit.

Le médecin n'est venu que deux heures après : un gros homme tellement barbu et chevelu, qu'on ne lui voyait que le nez et les yeux. Il hocha la tête et dit, avec un accent marseillais redoutable :

— Il est un peu malade, il faut lui donner la limonade.

Il libella une ordonnance, désapprouva tout déplacement et s'en alla en affirmant :

— C'est le foie qui lui fait la figure *jone*, le *povre*.

A peine, depuis cette scène, ai-je pu parler à Nicole. Elle est en effet garde-malade, et d'un être déconcertant. Déséquilibré, cela ne fait plus de doute. Que devenir? Je ne puis abandonner ma mère plus longtemps; je lui suis indispensable : elle s'affaiblit toujours, je l'ai remarqué, en mes absences. Ce n'est peut-être pas moi qui lui manque, mais une habitude, c'est-à-dire le dernier lien qui retient les vieillards à la vie.

Morne nuit, coupée pour moi de mauvais songes et de réveils inquiets, à contempler cette porte, — verrou tiré de

l'autre côté, — derrière laquelle Martial, ma fille, et Pomme-Rose dans un cabinet attenant et un petit lit, reposent....

Je m'explique presque que Nicole ait pu arriver à le haïr. Pour la première fois j'envisage, en évoquant cette chambre transformée en geôle, l'abomination que peut devenir l'union conjugale, lorsque est tari l'amour de l'un des deux, surtout de la plus faible, celle dont la loi, l'opinion font la victime soumise et mal protégée, ou la révoltée coupable. Avec quelle brutalité Beyfers a blessé ma dignité de mère et de femme ! Et pour Nicole, voilà des mois, des années peut-être que le malentendu s'aggrave.

Au matin, à peine avait-elle échangé quelques mots avec moi qu'il l'a rappelée d'un ton de négrier. Je suis sortie avec Pomme-Rose, pour faire prendre l'air à la chérie ; encore avait-il peur que je ne l'enlevasse. Il a fallu lui jurer... Avec son état, toute causerie raisonnable est impossible !...

Je leur ai soumis divers projets qu'il combat tour à tour. Il s'obstine à aller à Vichy, mais il se refuse à y rester seul, et moi à lui abandonner Nicole.

— Venez avec nous, répète-t-il obstinément.

Mais je ne puis déraciner ma mère. Par bonheur, un second médecin, qui a l'air sérieux, autorise le voyage, prescrit une cure de repos, — c'est le plus pressé, — dans un endroit sain, à la campagne. Pas de Vichy pour l'instant. Martial consent à s'installer près de moi ; il y a une maison à louer au Haut-Samois, le bord de la rivière ne lui valant rien. Je les emmène le soir, deux *sleepings* sont retenus.

Dans quelques heures, petite Pomme-Rose, ta grand'mère t'enlève pour de bon ! Ouf ! Tu vas voir comme la forêt est belle, et les champs, et la route, et notre jardin. Je lui raconte tout ce qu'elle verra et qui elle verra, les hôtes du Clos-des-Bois, son arrière-grand'mère, les serviteurs, Minerve et notre chat Caprice qui, perché dans les arbres, fait la guerre aux oiseaux.

Elle semble écouter, ravie, un conte de fées.

— Il mange les petits oiseaux ? Alors il est très méchant ? Est-ce qu'il me mangera aussi ?

La porte s'ouvre, Nicole met un doigt sur sa bouche :

— Il dort.

Quel visage défait elle a, ma pauvre fille, un visage meurtri et galvanisé, avec des yeux qui brillent. Elle envoie Pomme-

Rose à la fenêtre admirer les bateaux, et elle me dit en tirant de son corsage un rouleau de papiers :

— Tiens, ce ne sont ni des lettres, ni un journal ; c'est ma vie que j'ai écrite à la diable, je ne sais plus comment, avec la peur d'être surprise. Je te destinais ces pages, je m'y épanchais pour toi ; c'était mon seul soulagement. Puisque nous ne pouvons causer deux heures en sécurité, lis-les... Peut-être alors comprendras-tu...

II

« *Hanoï, 16 septembre.* — Maman, que ta Nicole se sent loin de toi ! Des centaines de lieues et des semaines de voyage nous séparent : je me fais l'effet d'être prisonnière avec mon enfant dans une île déserte où tout est hostile et menaçant. Cependant, quand j'ai épousé Martial, j'avais accepté cette vie nomade, ces ciels nouveaux : mon foyer, me disais-je, sera ma patrie et, sans me faire oublier les miens, remplacera tout.

Je ne suis pas bêtement romanesque, tu m'as trop bien élevée pour cela. L'amour signifie pour moi entente grave et ardente, foi absolue l'un dans l'autre, partage des joies et des peines, tendresse réunie sur l'enfant.

Je n'ai jamais cru que le bonheur était un repos lâche, savouré paresseusement, mais bien une conquête journalière de la volonté. Je n'ai jamais cru que, parce que j'étais sa femme, Martial dût m'adorer sans que je prisse la peine de mériter à chaque minute son amour. Tu m'avais appris, mère adorée, combien d'unions périssent par un sentimentalisme niais ou un égoïsme trop sûr de soi. Je puis me rendre cette justice que je me suis efforcée d'être une compagne active, simple et dévouée.

Sans doute ai-je dû manquer des vertus nécessaires ou d'une certaine habileté, — oui, plutôt cela, — puisque je n'ai pas réussi à satisfaire mon mari.

Mon mari ! J'avais eu, pendant nos fiançailles, une telle foi en lui ! Il s'était montré si différent, dans l'attente et le désir de me plaire. J'ai compris, par la suite, quelle part d'inconnu, de mystère avait contribué à me parer à ses yeux d'une séduction que les premières épreuves ont dépouillée de sa poésie, ravalant celle qu'il appelait, — te rappelles-tu ? — « la fée du

Clos-du-Bois » à la serve qu'est, pour tant d'hommes, leur femme légitime.

S'il est des maris que la possession attache, en qui elle renouvelle des sources d'émotion toujours vives, chez d'autres on voit tarir bientôt le flot tumultueux d'enthousiasme et de passion dont ils se sont montrés prodigues. Martial est de ceux-là.

Très vite, je m'aperçus qu'il n'était plus le même ; le soupirant ému avait fait place au maître. L'indulgent sourire qui m'avait tant plu sur le visage mâle ne revenait plus qu'à de rares intervalles. En revanche, Martial manifestait son autorité d'un ton ferme et rude que ne motivait pas mon empressement à le contenter.

Ce mécompte à trouver la rudesse là où nous avions le droit, à en juger par les apparences, d'attendre la douceur, je m'y serais faite à la rigueur, estimant qu'au prix d'un sacrifice d'orgueil, — d'un orgueil que je me reprochais comme s'il était blâmable, — je devais m'estimer encore heureuse d'être payée par de la tendresse. N'avais-je pas juré obéissance ? Ne m'avais-tu pas enseigné la soumission comme le premier des devoirs? Que savais-je, jeune fille ? qu'étais-je, moi, auprès de cet homme qui avait l'expérience et le droit de commander ?

J'aurais donc refoulé cette légère et constante souffrance, en la taxant de sot amour-propre, en me répétant qu'une femme doit mettre son bonheur à assurer celui de son mari, et que j'avais la consolation de me dire que Martial était heureux.

Il ne l'était pas. Sa froideur, dès les premières semaines, me le laissa pressentir sans qu'il prît la peine de le cacher. Regard absorbé, détachement de la pensée, ennui visible du cœur, alors que ses élans continuaient à témoigner que je n'étais pas un don sollicité, mais un bien conquis, et faisaient, de la ferveur où la femme aimante se dépossède d'elle toute, une humiliation de plus.

Par bonheur, je conçus Marcelle ; par malheur aussi, car si l'idée de devenir père parut l'enchanter, en revanche, il se désintéressa tout à fait de moi, ma fatigue croissante m'ayant privée d'un attrait qu'il avait jusqu'alors subi. De là datent ses premières trahisons.

Je n'ignore pas que beaucoup de mes pareilles sont trompées, et bien que je tienne l'adultère de l'homme pour aussi

grave que celui de la femme, je concède, — et je crois aller loin, — que le tact et la délicatesse du mari peuvent beaucoup pour atténuer sa défaillance; car elle atteint bien différemment l'épouse, selon qu'elle le sait ou l'ignore presque. L'apprend-elle, le repentir, la tendresse peuvent panser un peu la plaie. Mais la trahison, sans même cette prudence hypocrite qui se fonde sur l'intérêt, la trahison désinvolte et crâne, si elle mérite ce nom, quelle femme l'accepte sans déchirement et sans révolte?

En affectant de traiter de peu d'importance sa foi jurée à la fidélité, Martial blessa cyniquement l'amour que je lui portais encore. Un besoin de paix dans le ménage le décida à demander son pardon, que j'eus le tort de lui accorder. Car il recommença, mais en homme à qui la leçon a servi, et qui n'avouera plus. Quand, par la suite, il voulut nier, ce fut pire, car le soupçon dans lequel je vivais ne cessa plus: si sa première franchise m'avait paru horrible, combien intolérable ne me fut pas alors sa duplicité! Il s'en lassa vite. Sa nature ne peut plier à aucune contrainte.

La naissance d'une fille, et non du garçon qu'il espérait, lui infligea une déception dont il me fit payer l'amertume. Je crus qu'il n'aimerait pas Marcelle. A peine la regardait-il, ou alors d'un sourcil froncé, avec des mots de rancune. Cependant, j'avais souffert et n'étais pas responsable. Il fallut dix-huit mois pour que les gentilles petites mines et les caresses de Pomme-Rose l'attachassent un peu, puis davantage à elle.

Ce qu'a été ma maternité, tu le sais, maman, toi qui, à Toulon et au Clos-du-Bois, jugeais que je me consacrais presque trop à mon enfant, que j'étais une mère déraisonnable par excès d'amour, et que cette faiblesse et les gâteries seraient fâcheuses pour Marcelle. C'est que, vois-tu, je m'étais jetée dans l'amour maternel de tout mon cœur désabusé, afin de combler le vide affreux où je sentais sombrer mes illusions et mon dévouement pour Martial, Martial que j'avais placé si haut!

Il prit lui-même à tâche de me décourager plus chaque jour, par l'envahissement d'une tyrannie qui prétendait s'exercer sur chacun de mes actes, chacune de mes paroles et, s'il avait pu, chacune de mes pensées. Souffrant du foie, l'humeur aigrie par ses déboires de carrière, il avait sous la main un être sur qui passer son irritation ; il ne s'en privait pas et finit par en abuser. Rien ne trouvait grâce devant lui : les soins assidus que je

donnais au confort de la maison, les recherches de la table selon son goût. Si je faisais, par obligation mondaine, une visite, il la blâmait, et si je ne la faisais pas, il me le reprochait. J'ai toujours réservé, tu le sais, dans la vie la plus remplie de détails domestiques, un court instant pour la lecture : il ne le put tolérer. Le premier livre qu'il m'ôta des mains fut un des beaux romans de Balzac ; son sourire méprisant sembla m'inviter à des occupations moins frivoles. Le second fut les *Pensées* de Marc-Aurèle : il salua avec une moue de faux respect, comme si je donnais dans les plus abstraites philosophies, et me dit : — « Ah ça, tu passes donc ton temps à lire? Ah! quoi ça sert-il, ces niaiseries? Si tu ravaudais plutôt mes chaussettes? »

Sa surveillance tatillonne s'exerça sur les lettres que je recevais, sur celles que j'écrivais. Je m'aperçus qu'il fouillait, en mon absence, mes armoires. Une perpétuelle inquiétude d'esprit le rendit tout à coup avare. Un jour, trouvant que nous dépensions trop, — et Dieu sait quelle stricte économie j'apportais à l'entretien du ménage! — il décida de compter lui-même à l'avenir avec la cuisinière, et dut y renoncer en constatant que tout marchait beaucoup moins bien.

Je nourrissais Marcelle ; il y avait consenti assez facilement, car il cherchait au dehors des distractions que, retenue au logis, je pourrais moins contrôler... Mais ce spectacle qui eût dû lui être si doux, de sa fille suspendue à mon sein, ne lui inspirait qu'une vague répugnance : que je remplisse là une fonction naturelle, je n'en tirais aucun orgueil, mais il saisissait toute occasion de m'abaisser à mes propres yeux, comme s'il avait pour but de m'humilier tant et si bien que je n'eusse plus ni fierté ni dignité, que je devinsse cette épave que sont à la longue tant de femmes abruties par leur vasselage. — « Comme tu engraisses! » disait-il. — Ou : — « Ton teint s'abîme, prends garde; un enfant qu'on allaite, il n'y a rien de tel pour vieillir une femme! » Et je le devinais content s'il pouvait lire, sur mon visage, qu'il m'avait peinée dans cet orgueil féminin si sensible, même chez les moins vaniteuses.

Mais c'est surtout à ce for intérieur où se retranchait mon esprit d'examen qu'il s'en prenait. Que j'eusse mon libre arbitre et une conscience personnelle, qui le condamnait en silence, cela l'exaspérait. Il ne pouvait cadenasser mon âme : et s'il avait pu la détruire!...

Mon idéal, comme le tien, s'ancre aux vertus traditionnelles de la femme; je n'ai rêvé d'autre émancipation que de valoir plus, de mériter davantage. Peu de bonnes volontés ont été ainsi foulées aux pieds par un plus jaloux despote.

Jaloux! Il l'était sans cause, sans provocation, par nature, comme on est bilieux! Jaloux à suspecter la moindre de mes sorties, les cinq minutes de retard d'une rentrée, la parole vague adressée à quelqu'un, le regard le plus inexpressif.

Si forte est l'éducation morale que j'avais reçue de toi, ma mère chérie, que je me disais dans ma détresse : « Martial est ton mari, c'est le père de notre petite Marcelle, tu t'es donnée à lui devant la loi; le mariage indissoluble a seul de la noblesse, de la grandeur; tu dois donc t'adapter, te résigner, vivre pour ta fille, te renoncer en un mot. »

Et cela, je me le suis répété longtemps, de toute ma foi, de toute mon énergie, en m'avouant qu'un jour viendrait peut-être où je n'aurais plus de courage pour souffrir... Et alors...

3 octobre. — Martial s'est mis à jouer. Il a beaucoup perdu depuis quelques jours. Ce matin, il s'est mis à table dans une si violente irritation que j'ai été très inquiète. Il bousculait le boy; à la fin du repas, il lui a jeté le contenu de son verre au visage : le regard de cet homme à ce moment-là!... Martial s'est un peu calmé : j'ai essayé de lui parler doucement; il a hurlé. Pomme-Rose, sans bien comprendre, s'est mise à pleurer. Il s'est levé en serrrant les poings : — « J'en ai assez, de cette cambuse de malheur! Je déserte! »

Et il n'est revenu que le surlendemain, empestant l'alcool, le malheureux!

18 octobre. — Martial est malade, il est couché, très faible, et il a la fièvre. Dans les répits de température, il accueille ma présence avec plaisir; il semble plein de remords. Il m'a dit ce matin en cherchant ma main : — « Ma pauvre Nicole, je ne te fais pas une vie gaie, il faut me pardonner; je ne sais pas ce que j'ai à certains momens : c'est le « cafard, » comme on dit à la Légion étrangère! »

Il m'a regardée tristement et je me suis sentie émue. Mais je sais trop bien qu'il recommencera, sitôt debout, à me faire souffrir. C'est plus fort que lui.

27 octobre. — Martial est sur pied. Il est retourné chez les T..., deux commerçans qui, avec l'armateur W..., l'Anglais

James T..., et quelques autres, s'attablent avec lui pour les parties de poker. L'Anglais a une jolie femme rousse que je déteste et dont, assure-t-on, il trafique.

28 octobre. — « Le cafard ! » Martial a assommé à moitié le nouveau boy à coups de cravache et m'a défendu d'aller voir mon amie, la femme du colonel P..., une des femmes intelligentes et bonnes, qui m'ont marqué le plus de prévenances. Il suffit que quelqu'un me témoigne quelque intérêt pour qu'il le prenne en grippe. Il ne peut supporter les visites de mistress H..., la femme du pasteur qui, dit-il, me transformera en quakeresse. Mistress H... est une excellente personne et Pomme-Rose, sevrée d'enfans de son âge, trouve dans le beau jardin de Huston-House, des babies.

3 novembre. — Martial a une crise de sauvagerie et ne veut voir personne, ni que je sorte en ville. Il faut bien cependant promener la chérie. J'apprends par une lettre anonyme, — qui se trouve ne pas mentir, — que mon mari a failli se battre en duel pour une querelle dans un café à propos de l'Anglaise rousse qui est décidément sa maîtresse.

Sous prétexte de calmer ses élancemens au foie, il s'est mis à boire de l'éther.

9 novembre. — Je ne sais si je ne préfère pas les absences de Martial à sa présence tracassière, à l'affût d'une scène, guettant l'orage et le provoquant. Dehors, il s'en prend aux autres. Dedans, il s'en prend à moi. Traînant le plus morne ennui, en veston lâche et la barbe longue, il erre de pièce en pièce et son odeur d'éther le suit. Elle remplit la maison.

10 novembre. — J'avais enfermé l'éther et le suppliais de renoncer à cette habitude. Il m'a frappée. Un coup de poing dans l'épaule à me démolir! Il en est resté stupide de saisissement, puis a eu une crise de larmes et de repentir. C'est surprenant qu'il ne soit pas revenu à l'opium dont, m'avouait-il avant notre mariage, il a abusé dans sa jeunesse... L'opium équilibre d'abord les facultés, puis les engourdit; l'éther, quand Martial en abuse, le rend fou. L'inaction, depuis qu'il a donné par coup de tête sa démission, achève de le démoraliser. Si je n'avais pas ma fille pour me consoler, si je ne confondais ma vie dans celle de cette pauvre petite, je ne sais ce que je deviendrais.

20 novembre. — Martial ressort. Il redevient élégant. Il m'a demandé, vendredi dernier, oubliant qu'il m'avait ordonné de

leur fermer notre porte, pourquoi je n'avais pas reçu le ménage C... ? Je comprends la raison de ce revirement quand, revenant chez nous, après avoir promené Marcelle avec Ti-Bah, la servante, j'entre à l'improviste au salon et surprends, en conversation suspecte, Martial et Mme C..., une brune fatiguée. Je m'en irai ! Je m'en irai ! Je ne peux plus vivre ainsi !...

25 novembre. — Martial voit Mme C... au dehors. Il accepte maintenant des invitations et exige que je me montre à ses côtés. Nous dînons mercredi en huit chez M. L..., agent général des transports. Il y aura les frères T..., l'armateur W..., d'autres invités encore, dont un jeune ingénieur français. Martial en dit grand bien. Les C..., je m'en suis assurée, n'en seront pas.

Il me faudra un grand effort pour paraître à ce dîner et m'occuper d'une robe. Martial a tué ce qui meurt en dernier chez la femme : la coquetterie. Mon visage me semble tiré et fané ; bien que, depuis le sevrage de Marcelle, j'aie repris peu à peu ma taille de jeune fille, je n'ai plus cet allant, cet entrain qui donne à une silhouette sa grâce et sa jeunesse. Quelque chose est mort en moi : je suis déprimée à ce point que je souhaite une bonne maladie qui m'enlève sans trop me faire souffrir. Mais que deviendrait Pomme-Rose ? Et toi, maman ?... C'est indigne de moi, ces pensées-là. Je ne me reconnais plus. J'étais si vaillante autrefois !...

5 décembre. — Je trouve, en revenant de ma promenade avec Marcelle, deux cartes, au nom de Raynal : le jeune ingénieur dont Martial m'a parlé. Ce nom m'a rappelé vaguement des souvenirs d'enfance. Mon père et toi avez eu de grands rapports d'amitié, n'est-ce pas, avec un commandant Raynal, qui habite à présent l'étranger ? Son homonyme, — ou son parent ? revient de Chine et relève de maladie. Il n'est pas encore tout à fait d'aplomb, paraît-il.

10 décembre. — Martial, qui a déjeuné chez James T..., dont la femme rousse est repartie pour l'Angleterre, — pas seule, dit-on, — amène ce M. Raynal et me le présente. Ses relations préférées ont un tel cachet de vulgarité que je ne puis m'empêcher de remarquer la distinction franche du visiteur. Il est encore pâle, et sa maigreur accuse son air de race.

C'est en effet le beau-fils du commandant Raynal, et notre

nom, en dehors même de la célébrité de notre père, lui est bien connu. Il m'a semblé, au bout d'un quart d'heure de conversation, que, dans mon île perdue, je n'étais plus aussi seule. Ces sympathies soudaines répondent vraiment à un étrange mystère. Dès qu'il sera rétabli, il s'embarquera pour l'Europe.

Que j'ai vu s'éloigner ainsi de ces relations passagères qui vous laissent, avec un regret, la nostalgie cuisante du pays natal ! Ma si intelligente amie, la femme du colonel P..., est partie elle aussi la semaine dernière. C'est dommage : sans la tyrannie de Martial, quel bien elle aurait pu me faire ! Elle te ressemble, maman, par certains côtés ; c'est le type de la belle et courageuse Française qui, elle, n'a rien à voir avec les poupées frivoles des romanciers et les gravures de mode des comédies du boulevard. C'est Mme P... qui m'avait prêté les *Pensées* de Marc-Aurèle, dont la lecture a paru si ridicule à mon mari.

12 décembre. — Hier, dîner chez les L... Je suis toute surprise de me voir, dans ma psyché, en robe décolletée de Liberty bleu pâle ; je pourrais encore plaire ? Mais à qui ? Ma vie est finie. Pomme-Rose a voulu que j'aille l'embrasser dans son lit. Elle m'a dit : — « Comme tu es belle, maman ! » Martial m'a jeté un regard indéfinissable où j'ai craint de voir revivre une petite flamme que je connais trop. Non, il constatait que je ne le déparais pas, rien de plus.

Le dîner a été animé, et Martial au début s'est montré en verve. Bien qu'il ne soit plus que l'ombre du brillant causeur, un peu paradoxal, d'autrefois, je pensais en l'écoutant aux beaux dons qu'il avait gâchés. Il ne s'est pas surveillé pour les vins, et au dessert, alourdi, il parlait moins ; après le café et les liqueurs, son cigare et les épaules de Mme L..., une blonde et grasse Hollandaise, l'ont seuls occupé.

Pour moi qui étais venue sans entrain, seule la présence de M. Charles Raynal m'a empêchée de m'ennuyer mortellement. Il a du tact et de la délicatesse. Je l'ai bien vu au peu de phrases qu'il a prononcées, à sa façon d'écouter, et à l'expression de son visage, qui réprime mal ce qu'il éprouve. Nos yeux se sont rencontrés un moment, et j'ai eu la sensation très douce d'une intelligence et d'un cœur qui étaient, à ce moment-là, d'accord avec moi. Cette fois encore, je ne me sentais plus seule.

Un long moment après, comme W... disait une balourdise, c'est moi qui ai cherché le regard de Charles Raynal, et nous nous

sommes compris, en silence. Pendant quelques minutes, nous nous sommes trouvés isolés, dans la verandah, tandis que, pour la satisfaction de mon mari, Mme L..., débordante hors de son corsage de satin broché, écorchait au piano une sonate de Chopin.

— Comme vous avez l'air triste, madame ! m'a dit Charles Raynal... Regrettez-vous la délicieuse France ?

Sa voix, qui a un charme voilé, marquait plus qu'un intérêt banal ; c'était l'accent d'une amitié inespérée hier, emportée demain au large, et qui ne m'en paraissait que d'autant plus douce.

Il me parla, — je l'avais interrogé, — de lui, de ses projets, de ses goûts, mais sobrement, avec une pudeur discrète. Il s'en excusa aussitôt :

— Madame, je voudrais vous voir heureuse... il ajouta : — Et je sais que vous ne l'êtes pas. Ce sont là des choses déconcertantes. Vous semblez tellement faite pour donner le bonheur au foyer...

Je ne m'offensai pas, — j'aurais dû, — de cette familiarité persuasive ; de quel droit entrait-il ainsi dans ma vie privée? Je ne lui en voulus pas. J'éprouvais de l'étonnement, un peu choquée, mais au fond touchée ! Personne ne m'avait montré cette sereine et grave sympathie.

Il me parla aussitôt de ma fille, et je pus lui répondre : ce sujet me gênait moins. Quelqu'un l'appela. Le regard qu'il me jeta eut de la peine à se détacher du mien. Je me sentis alors heureuse sans raison, et je revoyais encore ce tendre et pénétrant regard. Mon mari, pendant ce temps, tenait à Mme L..., toujours occupée à saboter sa sonate, des propos qui faisaient rougir les joues rebondies de la dame et ses épaules massives. J'eus envie de rire de ce qui m'eût fait, la veille, pleurer.

Nous sommes revenus silencieusement, Martial et moi.

— Ce Raynal est un peu jeune d'idées, me dit-il, mais il se fera. Je pense qu'en Russie il y aurait de grandes entreprises à tenter pour moi : il peut m'y aider. Je l'ai invité à déjeuner après-demain.

23 décembre. — Le regard de Charles Raynal me poursuit. J'y pense malgré moi. Il n'y a entre nous que ce regard, et j'éprouve un épanouissement de tout mon être douloureux, la sensation que je ressuscite d'un cauchemar pire que la mort. Est-il possible que par un regard on puisse exprimer ainsi tant

de choses ! La confiance, l'intérêt qu'on se porte, la joie de se retrouver, et tout le reste qui est l'inconscient, ce qui sommeille en nous, ce que nous devinons plus que nous ne pouvons le préciser, ce que nous n'osons dire, ce que nous osons à peine penser. Quand je me représente Charles Raynal, constamment, c'est moins son beau visage que je revois, que son regard. Ce regard semble me dire : — « Courage ! quelqu'un est là, qui ne vous abandonnera pas. »

Mais il partira !... Et qu'est-ce que je deviendrai ?

28 décembre. — Par une délicate attention, il a songé au Noël de Pomme-Rose et m'a envoyé des bonbons. Si tu avais vu le ravissement de la petite chérie, devant la belle poupée ! Martial, lui, n'a même pas songé à sa fille. Que ce premier de l'an sera triste loin de toi, maman aimée ! Qu'il est dur de ne pouvoir me trouver au Clos-des-Bois entre toi et grand'mère que je crains toujours de ne plus retrouver quand je reviendrai en France !

Je suis affreusement abandonnée. Je n'ai pas revu Charles Raynal depuis cinq jours ; il a fait apporter ses cadeaux et n'a pas paru. Il me manque, et surtout ce beau, ce bon, ce noble, ce pur regard, qui était la seule lumière de mes ténèbres...

Martial vit dehors, il a découché la nuit du réveillon, et a fait bombance je ne sais où. Il a eu pour l'attention de Charles Raynal une moue sarcastique, et a dit : « Voilà de l'argent bien inutilement dépensé ! »

Son avarice s'accroît. Il m'a fait hier une scène violente parce que l'on avait acheté une livre de café. Or, il est le seul à en boire. Et il exige ses deux tasses à chaque repas. Quelle misère que ces misères ! On souffre de ce qui est tragique, et il faut souffrir aussi de ce qui est ridiculement mesquin. Sous l'écrasement de la maison, c'est encore le grain de sable dans l'œil...

30 décembre. — Je croyais Martial à la maison, quand on est venu m'annoncer la visite de Charles Raynal. Il m'attendait au salon et venait me présenter, avec une gerbe de fleurs, ses vœux de nouvelle année. « Monsieur y en a allé dehors, » m'a dit Ti-Bah la servante. J'ai envoyé chercher Pomme-Rose pour qu'elle remercie de la grande poupée. Il a été ému en embrassant la chérie. Et moi aussi, car j'ai rencontré une seule fois, bien courte, son éloquent regard.

Tout de suite après, je l'ai perçu contraint, en visite. Craignait-il de paraître indiscret, ou que mon mari ?... Mais sa présence n'a rien d'incorrect, et puis, serai-je toujours esclave ? J'ai reçu mistress H... avant-hier, et l'ai dit à Martial. Qu'ai-je à cacher ? Il n'a rien répliqué.

Ti-Bah a emmené Pomme-Rose pour la promenade.

L'attitude de Charles Raynal m'a déconcertée. Lui suis-je devenue indifférente ? Serait-il changeant ? A-t-il peur de moi ? Ou de lui ?... M'a-t-on calomniée ?... Son trouble me gagne et m'énerve, moi qui étais si simple et si naturelle avec lui. Est-ce que nous ferions quelque chose de mal ? Quoi donc ?...

Il a abrégé sa visite en renouvelant ses regrets de politesse de n'avoir pas rencontré mon mari.

Ce mot a jeté un froid entre nous. Il s'est levé, et comme je lui tendais la main, son regard s'est posé sur le mien, un regard attristé, plein de souffrance contenue. Je ne veux pas qu'il souffre par moi ou pour moi !...

J'ai retenu sa main dans la mienne et j'ai dit :

— Quand vous reverrai-je ? Votre présence me fait tant de bien. J'ai beaucoup d'amitié pour vous, mon ami.

Il a changé de visage, détournant la tête :

— Moi aussi, et je voudrais vous savoir plus heureuse. La vie est mal faite. Ah ! si je pouvais !...

J'ai répondu :

— Regardez-moi bien... comme auparavant ?

Il s'est illuminé, et son regard criait un tel aveu de tendresse, que je lui ai dit :

— Bien, maintenant je sais...

Il a demandé :

— Qu'est-ce que vous savez ?

Et il était pâle et tremblant.

— Je sais que vous m'aimez et que je vous aime.

Il a regardé autour de lui toutes choses, comme s'il les apercevait pour la première fois, et moi, comme s'il ne m'avait jamais vue ; et il a murmuré :

— Mais alors... qu'allons-nous devenir, Nicole ?

— Je n'en sais rien, ai-je répliqué en souriant, mais cela ne pourra continuer ainsi.

Il répondit :

— Non, cela ne pourra continuer ainsi.

Je lui ai demandé :

— C'est bien vrai, vous m'aimez? Depuis quand?

— Depuis le premier moment.

— Vous aussi, vous m'avez plu tout de suite. Vous ne ressembliez pas aux autres. Vous ne ressemblez à personne.

Il semblait enivré. Il m'a dit :

— Et vous, j'ai deviné l'être d'élite que vous étiez, si bonne et si belle; tout de vous m'enchante, m'émeut aux larmes : votre pur visage, le rythme de votre démarche... Je ne vois plus que vous dans ma pensée; je me suis découvert une grande raison de vivre. Vous êtes pour moi l'unique bien : je vous aime...

J'ai murmuré :

— Je ne suis qu'une pauvre femme, bien imparfaite. C'est vous qui êtes un être supérieur par la générosité, par l'esprit, par le cœur... Quittons-nous maintenant, nous sommes forts...

— Quand nous reverrons-nous?

— Lundi, chez mistress H..., j'y mène Marcelle.

Et je l'ai reconduit jusqu'à la porte. J'avais une envie folle de lui dire : — « Pourquoi partez-vous! Restez! Est-ce moi qui vous ai dit qu'il fallait nous séparer? Mais qu'est-ce que cela signifie, de nous séparer?... Est-ce que quelque chose désormais, — ou quelqu'un peut vraiment nous séparer? »

J'éprouvais une ivresse qui m'oppressait, une fatigue de bonheur. Comme cela s'était fait, et sans apprêt... Je ne ressentais aucun remords. Mourir à cette minute de plénitude, si intense qu'elle semblait contenir la palpitation de l'Univers, m'eût été indifférent.

Non, je n'éprouvais ni remords, ni crainte. J'étais heureuse à l'excès, au paroxysme, et il ne me semblait pas que je pusse jamais connaître un enchantement de félicité comparable... La réflexion, le doute et sa torture ne viendront qu'après. Car ils viendront, je le sais trop!

8 janvier. — Ai-je vécu ces journées? Martial a été odieux, menaçant, et à peine y ai-je pris garde. J'ai revu Charles R... chez mistress H... Nous avons pu causer un long moment sans témoins. Je suis revenue triste et déprimée, d'avoir senti mon ami soucieux. Il attachait sur moi son beau regard où je lus pour la première fois le désir passionné. Puis-je lui en vouloir? Lui-même, je le contemple avec une ardeur tendre : mais sans

l'arrière-pensée qui le consume. Et c'est là le terrible de l'amour : son exigence. Il réclame tout. Et comment pourrais-je être à Charles R... ? L'idée du don est avilie en moi.

Je suis prisonnière, je suis mariée. Toutes les convictions morales qui font ma loi m'interdisent de trahir mon mari, mon mari que je n'aime plus, mon mari que je hais presque... Voilà le supplice qui commence : et comment sortir de cette impasse ?

Par la franchise ? Dire à Martial : « Vous m'avez rendu la vie commune odieuse ; libérez-moi, reprenons notre liberté et laissez-moi ma fille ? » Mais d'abord, il n'y consentirait pas. Son orgueil réveillerait en lui une jalousie féroce, déjà soupçonneuse peut-être. Ensuite, il ne renoncerait pas à sa fille ; sinon par amour paternel, du moins par amour-propre.

Et puis, rien n'est aisé, il n'est pas de solution pratique à qui a le souci du devoir, à qui considère, comme moi, que la beauté du mariage est d'être indissoluble, à qui a le respect des principes et des convenances, à qui veut léguer à son enfant un nom intact.

Mais j'aime Charles. Ce qui s'est passé entre nous et qui m'a aveuglée d'une clarté nouvelle, je ne puis le révoquer : ce qui est, est. Un instinct impérieux, mon instinct m'affirme qu'en lui est le sûr compagnon, le loyal soutien, celui qui m'est destiné et auquel je ne puis renoncer.

Alors, comment faire ?

Je parlerai à Martial, coûte que coûte.

2 février. — J'ai été lâche, je n'ai rien dit. J'ai peur de cet homme qui a été mon mari, pour qui j'ai éprouvé de l'amour et qui a tout détruit en moi. Sa réponse n'est pas douteuse. Il n'empêcherait de voir Charles Raynal. Il lui fermerait notre maison, il le provoquerait peut-être ou se jetterait sur lui comme une brute.

J'ai besoin de ne pas être séparée de Charles. Je veux vivre.

10 février. — Je l'ai revu dans le jardin de mistress H... qui est à cent lieues, l'excellente dame, de se douter... Il est malheureux, et cependant ma présence le rassure et le réconforte. Comme j'ai senti hier la puissance de son amour ! Il m'a glissé une lettre que j'ai eu l'imprudence de prendre. Je l'ai lue : elle me brûle. J'appartiens à mon amour comme une perdue, et ma

raison froide me montre l'absurdité et la folie, le danger de tout cela.

Où allons-nous ? J'ébauche des projets insensés. La fuite ; il nous enlève, Pomme-Rose et moi : nous partons pour un pays si lointain que la haine ne pourra nous y poursuivre... Rêves que tout cela !... Quand je consentirais à déchoir, à sombrer aux yeux du monde, je ne puis entraîner ma petite Marcelle dans cette faillite. Et la laisser à son père, jamais !

Je suis déchirée : de quel prix je paie ma première ivresse ! M'arrêter, revenir en arrière, impossible ! J'aime Charles R..., je ne puis cesser de l'aimer. On me tuerait que je l'aimerais jusqu'au dernier souffle. Que devenir ? Mère... Oh ! mère... ne peux-tu rien pour moi ?

21 février. — Martial, mis en défiance par mon geste maladroit pour la dissimuler, a surpris dans mes mains une lettre de Charles. Il m'a brisé le poignet, il m'a dénoué chaque doigt un à un en le tordant, il a arraché la lettre et, comme je lui sautais au visage pour la ressaisir, il m'a repoussée d'un tel coup dans la pièce que j'ai buté contre une chaise et suis tombée. Quand j'ai pu me relever, j'étais seule ; il m'avait enfermée. Au bout d'un instant, il a rouvert la porte.

Je pensais qu'il allait me tuer et je me disais : « Eh bien ! comme cela, au moins ce sera fini ! » Mais il avait un mauvais visage d'ironie :

— Je sais bien ce que tu espères. Mais jamais, entends-tu, jamais, je ne te rendrai la liberté. Tu resteras près de moi, je te garderai de force. Et, pour lui, s'il veut une balle dans la peau, il n'a qu'à rôder autour de cette maison. Du reste, je sais ce qu'il me reste à faire.

Il est parti, claquant les portes, avec d'atroces menaces.

Eh bien ! je me sens délivrée d'un énorme poids.

Je crains tout pour Charles, mais c'est un homme de cœur. Il saura se défendre. Et je n'aurai plus à mentir. Mais que va-t-il se passer ?...

28 février. — Rien. Martial, si impulsif et qu'on n'a jamais vu lâche, a-t-il réfléchi ? A-t-il eu peur du scandale ? A-t-il craint, en me poussant à bout, de provoquer des catastrophes irrémédiables ? J'ai revu Charles, je n'en reviens pas, ici, chez nous ; il est venu hier, sous prétexte de me rapporter un livre, et je l'ai reçu. Pour le mettre en garde, j'avais dû, et bien qu'il m'en

coûtât, charger Ti-Bah de lui remettre une lettre où je lui racontais ce qui s'était passé. Ti-Bah me trahira-t-elle ? Non, elle en veut à Martial, comme tous ceux qui le servent. Elle s'est acquittée fidèlement de sa mission. J'ai supplié Charles :

— Soyez prudent. Je ne sais ce que mon mari médite. Mais son calme ne me présage rien de bon. Il est vindicatif et n'oublie jamais un outrage.

Charles a haussé les sourcils :

— Ce qui sera, sera... Mais vous, mon amie...

— Moi!...

L'évidence de ma faiblesse, mon impuissance se sont imposées à moi avec une telle netteté que je me suis mise à sangloter.

— Nicole!

Il s'est agenouillé :

— Je vous sauverai! a-t-il dit. Vous ne pouvez rester avec cet homme!

Je n'ai osé lui avouer que le mépris insultant de mon mari m'est devenu plus intolérable encore que ses fureurs anciennes et ses récentes menaces.

Nous reprenions un peu de calme quand Martial est rentré. Il a serré froidement la main de Charles et s'est entretenu avec lui un moment d'un incident diplomatique qui était le bruit du jour.

J'étais blême. Charles parti, Martial m'a regardée avec un tel sourire de haine, que j'ai cru lire un projet de meurtre.

Il m'a annoncé que nous rentrerions en France dans quelques jours. Il renonçait à ses ambitions coloniales. Il chercherait une place à Paris ou en province.

10 mars. — C'est affreux! Charles a failli mourir! Un coup de couteau porté par un agresseur inconnu, la nuit, comme il regagnait son logement! Ce soir-là, Martial n'avait pas quitté la maison : cet alibi indiscutable ne me permet donc pas de l'accuser directement.

Mais indirectement, c'est autre chose... Son air de déception sournoise, de rage muette répondaient assez. Je le crois capable de tout. La blessure de Charles est légère, son portefeuille a amorti le coup, et le couteau a glissé sur les côtes, faisant une large entaille superficielle. C'est Ti-Bah qui, tout émue, m'a mise au courant. A l'instant, sans souci de ma réputation, sans penser une seconde aux conséquences, j'ai couru chez Charles.

Par bonheur il était seul. Et puis, qu'est-ce que cela me fait!

Je l'ai supplié de partir. Je sens que s'il reste ici, il court les plus dangereux risques. Martial, puisqu'il est résolu à agir dans l'ombre, cherchera une autre vengeance. Il la trouvera.

Charles s'y est refusé. En vain lui ai-je dit, pour le rassurer, que je partais de mon côté bientôt pour la France. Il a dit :

— Je resterai jusqu'au bout pour vous protéger.

Je n'ai rien pu obtenir de lui.

Martial a su, — comment? — que j'étais allée chez Charles. Il m'a dit :

— Je vous serais reconnaissant de ne pas vous afficher ainsi! Je me domine bien, moi! Faites-en autant!

— Oh! vous!...

Il m'a regardée; et notre silence a été, des deux côtés, gros de rancœur et de pensées tragiques.

22 mars. — Notre départ est arrêté pour le 29. Je voulais emmener avec nous Ti-Bah, elle y consentait. Mais Martial s'y refuse. Je suis retournée chez Charles, qui a failli être empoisonné, — une erreur? de son boy, qui depuis a disparu. J'ai parlé à Charles pendant deux heures. Je l'ai supplié de partir immédiatement. Je ne vivrai pas tant qu'il sera à Hanoï. Il m'a promis de s'embarquer en même temps que nous. C'est fou! C'est impossible! Je lui ai juré que je me tuerais en rentrant chez moi, s'il ne me donnait pas sa parole d'honneur de s'embarquer après-demain.

Il a été effrayé de ma résolution; il s'est engagé à partir.

Tiendra-t-il sa parole?

23 mars. — Il est venu me supplier de le relever de son serment. J'ai exigé. Il partira.

24 mars. — Charles est à bord. Il m'a obéi. Il quitte ce pays où, j'en suis sûre, la mort l'aurait frappé. A l'heure qu'il est, il lit la lettre que Ti-Bah, au dernier moment, lui a fait remettre, et que je lui ai écrite dans un affolement sans nom :

« Charles, mon grand ami, il faut renoncer à moi. Il le faut. Je sens que je ne pourrai jamais me libérer de mon servage. Je n'en ai aucun moyen. Je suis condamnée à rester là où la fatalité me condamne à vivre. Je ne puis renoncer à ma fille. Je ne puis briser mon mariage, si cruel soit le lien qui m'enserre et m'étouffe.

« Ne me répondez pas, oubliez-moi. Ou plutôt pensez à moi

sans trop d'amertume. Dites-vous que mon âme entière est à vous. Adieu, Charles, soyez heureux. Oh! que je pense à vous!... »

Il est parti... Il est parti... Il vivra... Et moi... moi? Ça n'a plus d'importance. Pomme-Rose est entrée et m'a tirée par ma robe...

— Maman? Tu as du chagrin?

Je l'ai saisie dans mes bras avec emportement. Je l'ai couverte de baisers et j'ai pleuré, pleuré... »

Les feuilles du journal de Nicole s'arrêtaient là.

Me voici au bout de son calvaire.

Je puis, non l'absoudre, mais la plaindre.

Ma pauvre fille!...

III

Deux mois d'écoulés.

Juin est chaud cette année : on ne trouve de fraîcheur que dans le petit bois qui monte derrière la maison. Un travail de crochet aux doigts, à moins que je ne lise, je me tiens d'ordinaire sur le terre-plein; il y a des fauteuils d'osier, une table : la vue est très belle.

Pomme-Rose, mollets nus et courte robe de linon brodé, fait un jardin bizarre avec des pâtés de sable implantés de brins de feuilles, et elle a mouillé ses souliers à barrette en remplissant, à la petite cascade, son arrosoir de poupée.

Deux mois déjà, depuis que j'ai ramené ses parens, comme on charrie d'une ville à l'autre, en wagon clos, des démens ou des malades. Et l'affreuse pitié qui m'étreignait alors n'est pas diminuée. Chaque jour, mon impuissance l'avive.

Le parfum exquis des rosiers monte à nous, poivré de bouffées d'œillets, et sucré par le miel des lys. Les pelouses embaument l'herbe sèche. Une grande odeur d'eau et de vert, venue de la forêt, me baigne. La nature, qui ne peut rien d'autre, au moins pacifie. Je ne voudrais, pour rien au monde, revivre les heures de Marseille. Maudites soient-elles! Et aurais-je pu m'attendre à une telle catastrophe : ce Martial haïssable, bourreau d'une femme; Nicole... Nicole frappée de vertige, et qui a failli rouler à l'amour comme dans un gouffre.

Ici, l'égoïsme inconscient des habitudes, la familiarité des choses, endorment un peu ma souffrance. Et Pomme-Rose est ma joie, ma douceur, avec son esprit ingénieux et sa chair pure. Elle me console de ce que j'ai vu, et vois, de triste, de cruel, de laid, de férocement humain.

Les volets de la chambre de ma mère se rabattent sur le mur, d'un claquement doux qui fait tressaillir Caprice, dont la fourrure sombre se coule, à ras de terre, vers l'arbre aux oiseaux.

C'est l'heure où Renaude, dans la chambre obscure, après la sieste, ouvre à la belle fin d'après-midi. Je ne pourrai plus quitter ma mère quelques jours sans inquiétude. A mon retour de Marseille, je l'ai trouvée si affaiblie que j'ai eu peur, tant elle baisse, dès que je ne suis pas là pour la soutenir d'une attention, d'un geste secourables. De jour en jour, elle se détache de tous et de tout. Elle a accueilli Nicole presque avec indifférence et n'a souri qu'un instant à Pomme-Rose. Elle s'intéresse davantage à l'œuf à la coque qui constitue son repas de midi, et à la poule qui l'a pondu.

Et cela vaut mieux ainsi : le cercle magique qui mesure sa vie se resserre invinciblement, le rond lumineux de ses sensations se fait plus petit ; tout autour l'ombre gagne. Elle s'éteindra sans souffrir.

De mon observatoire, je vois d'un côté le jardin et son ordonnance aimable, de l'autre le verger et le potager qui répondent à l'utilité rustique. Ici, Margot et Gertrude enlèvent le linge de la lessive des cordes tendues entre les pommiers. Là, Toussaint attaque à la tondeuse la seconde pelouse, et l'homme de journée, les manches retroussées, fane à coups de râteau réguliers. Sur la Seine, un chaland, halé par un cheval et un âne, remonte avec lenteur le courant. Ma vue de presbyte distingue à l'arrière la petite fenêtre grise encadrée de verdure, et sur le rebord un pot de géranium. Un grand gaillard, campé debout, infléchit la poutre du gouvernail. Une paix profonde descend avec le soleil sur la cime des bois. Toute la nature sereine exhale son conseil de soumission.

Si Martial, si Nicole pouvaient entendre cette voix souveraine ! Tout évolue, tout s'adapte, tout se plie à une harmonie faite d'efforts discordans, mais finalement unis sous le joug de la nécessité. Ce vaste paysage, mi-partie forêt, mi-partie plaine, avec son miroir d'eau qui le coupe, est une admirable leçon de

vie. Mais il faut avoir mon âge, ne plus rien désirer par soi-même : Martial et Nicole ont trop de passion encore à dépenser, ils attendent trop des autres et d'eux-mêmes pour accepter la Loi.

Et cependant, sans le savoir, ils subissent, — pas assez, — l'apaisement versé par des journées égales, l'ozone des arbres, le panorama des vignes et des blés. Le dépaysement, un climat moins énervant, les grands souffles d'air salubre détendent un peu leurs nerfs convulsés. Martial, mieux portant, et soumis à l'ascendant persuasif du docteur Riquenne, mon vieil ami, a consenti une cure de repos et de remèdes, dont un régime sévère, la suppression de tous excitans, sont la base. Affaissé du coup, mais éliminant peu à peu les poisons de son organisme, il ne s'est plus trouvé, au lieu du maniaque enragé d'Hanoï, qu'un homme faible, un convalescent désarmé.

Nicole aussi sent entrer en elle la vertu de la forêt vivifiante : son anémie cède à des marches à pied, à des bains froids, à l'auto-suggestion raisonnée et souriante de M. Riquenne. Il a bien fallu, — et rien ne m'a plus coûté, — que je l'avertisse du drame qui se jouait entre mon gendre et ma fille : au moins qu'il sache l'incompatibilité actuelle de leurs caractères, et le vice de Martial, remplaçant ses anciens excès d'opium et d'alcool par l'éther. Je n'ai eu besoin de lui confier que l'indispensable : c'est un vieux philosophe qui connaît la vie, et les hommes.

Le plus urgent était d'obtenir que son intervention desserrât la chaîne de Nicole, éloignât d'elle le soupçon jaloux, la main-mise opiniâtre de son mari. Éloigner Martial provisoirement : l'absence, entre gens arrivés à ne pouvoir se supporter, opère, en quelques semaines, des demi-guérisons.

Il s'est dévoué, avec cette rare bonté qui fait de lui une Providence occulte. Depuis l'an dernier, il n'exerce plus, ayant pris sa retraite; mais il a remplacé les malades par les pauvres, et notre Œuvre de patronage de la Maternité lui doit énormément. Il a su, — un miracle! — ne pas déplaire à Martial, et, le prenant par son orgueil, qui confine à la folie des grandeurs, — il a prétexté, en même temps que la nécessité d'étudier son malade de près, un vif intérêt pour les questions coloniales, un projet de livre en collaboration; bref, il a décidé mon gendre à venir loger chez lui, à Héricy, qui est en face de Samois : la Seine, en bac, à traverser.

Là, un pavillon isolé est affecté au service de Martial ; et le bon docteur lui a, par une psychothérapie graduée, ingénieuse, rendu le souci de sa santé, l'a sevré de l'éther meurtrier, s'est efforcé de restaurer partiellement ce « moi » désagrégé et cette volonté incohérente. Y parviendra-t-il ? Il n'en désespère pas. Mais la tâche est singulièrement difficile.

Nicole y a gagné quelques semaines de délivrance, ce qui lui a fait plus de bien que les plus sages conseils. Cette trêve à sa torture s'imposait : à ne plus subir son bourreau, il me semble qu'elle le hait un peu moins ; mais elle conserve un ébranlement nerveux qui se réveille au moindre choc, et une terreur devant l'avenir noir, puisque Martial, — et je ne puis l'en blâmer, — se refuse au divorce comme à la séparation de corps.

Or, l'idée de continuer à vivre avec lui met Nicole hors d'elle ; et sur ce point, il est impossible de lui faire entendre raison. Hier encore, nous nous en sommes expliquées avec vivacité. Elle m'a déclaré :

— Maman, je veux bien être une victime ; je te l'ai dit et te le répète, je ne demande qu'une liberté négative. Ni divorce, ni séparation légale, puisque, je le reconnais, l'intérêt de ma fille, qui prime tout à mes yeux, l'exige ; mais que du moins il n'y ait plus, entre Martial et moi, qu'un côte à côte espacé par des mois d'éloignement. Notre vie intime doit cesser. C'est déjà bien assez que notre vie sociale, sous une apparence de façade, persiste.

J'ai hasardé :

— Peut-être un jour ton mari, s'il revient à de meilleurs sentimens, s'il se transforme et s'améliore, te semblera-t-il moins odieux ? Ce n'est pas le spadassin caché que tu as cru. Il a protesté avec une telle indignation qu'il n'était pour rien dans les deux tentatives de meurtre qui t'avaient bouleversée, que tu peux le croire.

— Le croire ?... Quand un homme a pris l'habitude de mentir, où commence avec lui la vérité, où s'arrête le mensonge ? Tout ce que je veux bien accorder, c'est qu'en effet cette lâche vengeance ne semble pas conforme à ses impulsions violentes ; mais comment t'expliquerais-tu qu'il soit resté assez maître de soi pour ne pas provoquer ouvertement Charles ?

— Nicole ! Ce nom familier me froisse et me peine ! Tu m'avais promis de ne plus...

— Mais c'est toi, maman, qui me parles de lui! Je t'ai promis de renoncer à le revoir, de tâcher de l'oublier... n'en demande pas plus!

J'ai dit :

— Oui, ce fut dans ta vie une minute d'égarement; songe comme tu as été près de malheurs irréparables!

Elle a levé sur moi ses beaux yeux où se réveillait la fièvre du souvenir :

— Je t'ai promis de considérer ces heures comme mortes. Il est loin. Je suis sans nouvelles de lui.

— Heureusement!

— Heureusement, oui, puisque ta morale est la mienne, puisque je dois souffrir au nom d'intérêts supérieurs que je respecte, tu le vois. Mais ne me rends pas la tâche trop écrasante. Si tu veux que je supporte un mariage comme le mien, que Martial s'éloigne!

— A peine l'as-tu entrevu ces derniers temps...

— Oui, mais je le sens là; quelques centaines de mètres, la rivière seule nous séparent. A chaque minute, je crains de le voir revenir, tel que tu l'as vu toi-même, aux premiers jours de notre installation ici.

Je me souviens... Comment aurais-je pu l'oublier?... Ces scènes abominables me hanteront toujours. Combattans dressés, tous deux s'affrontaient, m'invoquant pour arbitre, avec des regards affolés et des mots de haine. L'orgueil ulcéré de Martial, son orgueil d'homme, ne pardonnera jamais à Nicole sa préférence pour un autre. Par jalousie ou inconscient attachement, le malheureux tient d'autant plus à elle qu'il la sent perdue pour lui.

Il l'aime à sa manière, mal, très mal, en sauvage; il l'aime cependant. C'est heureux que Charles Raynal ait disparu de l'horizon; je suis sûre que Martial aurait mis à exécution ses menaces. Il y a plus, il aime sa fille; certes, il est incapable de se maîtriser devant elle, il n'est pas un éducateur; il ne saurait même lui donner des soins matériels, mais enfin il a pour elle ce goût possessif, ce besoin de domination qu'il éprouve pour sa femme. Ce n'est pas absolument, quoi que Nicole en ait dit, un monstre.

Raymond, à qui au début je n'ai pu cacher la vérité, c'est-à-dire les torts de Martial, en atténuant ceux de Nicole, — c'est

son secret, après tout, — Raymond, qui a eu une scène orageuse avec elle et plusieurs entretiens avec mon gendre, m'a dit :

— Martial est à plaindre.

J'ai rappelé ses trahisons. L'air de Raymond répliquait : « Peccadilles. Le fâcheux, c'est qu'elle ait su. » Tous les hommes se tiennent. Et avec une indulgence pour Nicole qui m'a surprise :

— C'est une petite sotte. Elle prend tout au drame : quand ce n'est pas le devoir, c'est l'amour. Que diable ! Un peu de sang-froid, et tout s'arrange.

Il s'y connaît. En deux ou trois aventures sentimentales, ce n'est pas son cœur qui l'a emporté.

— Je suis, a-t-il continué, opposé comme toi à tout scandale comme à toute rupture officielle ; on a beaucoup trop attaqué le mariage. Il doit rester l'arche sainte. Famille, patrie, propriété, voilà la Trinité fondamentale. Mais, plus souple, Nicole n'eût pas éveillé les soupçons de son mari ; à Hanoï surtout, où l'on doit s'épier comme en province.

« Pharisien ! » ai-je eu envie de lui dire. Il reprit :

— Enfin ce Raynal fait défaut. L'affaire est classée ! Tant mieux. Combinons pour Nicole un *modus vivendi*. Je vais chercher à Martial un poste lucratif et absorbant qui l'éloigne une bonne partie de l'année.

Là-dessus, je respirai :

— Voilà la sagesse ! Nicole est une mère admirable, elle vivra pour Marcelle.

Raymond a souri. Et moi, je suis devenue un peu rouge, me souvenant que Laure Barysse, elle aussi, trouvait sa fille admirable au lendemain de la naissance de Fred.

Mon grand homme de fils a conclu :

— Elle vivra pour Marcelle ? *Amen*... Mais elle a vingt-six ans...

Et après un silence :

— Tu sais que ce Raynal, — j'ai eu des tuyaux, — est immensément riche ?

Ce mot m'a choquée ; je sais l'importance attribuée par Raymond à l'argent depuis que Julia le mène. Cela influe souvent sur ses appréciations. Ainsi il voit le banquier Milart, dont la réputation équivoque...

— La vie est bizarre, a-t-il murmuré, rêveur, sait-on jamais?...

Pomme-Rose, à qui Margot vient de changer ses chaussettes et ses souliers, et qui, maintenant, lasse de son incroyable activité, se blottit contre moi, demande :

— Où ça elle est, maman?

— A Paris, mon petit chat.

— Quand c'est qu'elle en reviendra?

Nicole est partie au matin, et l'heure de son retour ne peut tarder. Elle avait des courses de toilette à faire. Julia, qui cette année se montre très aimable, — elle aime protéger, — devait l'emmener chez sa couturière. Elles goûteraient ensuite avec Manuële à l'Hôtel Mondial.

— Veux-tu que nous allions au-devant d'elle?

— Oh oui! s'écrie Pomme-Rose, retrouvant des forces.

Nous quittons le point de vue. Le foin coupé des pelouses exhale un arome enivrant. Toussaint range sa tondeuse pour nous laisser passer. Il a une figure cuite de soleil et de bons yeux tristes. C'est un taciturne, au service silencieux, alors que sa femme, Gertrude, est exubérante et gaie. On croirait toujours lire, dans le regard de Toussaint, un reproche. Et c'est un reproche en effet au sort cruel qui lui a enlevé, il y a quatre ans, son petit garçon, mort du croup, et fait perdre, lors du Panama, sa petite fortune. Il savoure amèrement cette double injustice.

Gertrude, qui sort de la cuisine en sous-sol et s'avance vers moi, elle, a réagi ; l'excès de labeur la sauve de trop penser en semaine ; c'est bien assez du dimanche, dit-elle. Elle se collète avec les casseroles, les balais, toujours frottant, récurant, et cuisinant des plats savoureux. Elle a une grosse tête rougeaude, une raie large de deux doigts dans ses cheveux rares ; la moitié des dents lui manque.

— Madame, me demande-t-elle, est-ce que Mme Nicole aime les cardons à la moelle, comme je les fais?

— Certainement, Gertrude.

— Madame croit? Et les bourraques?

— Mais oui.

C'est un hachis enveloppé de pâte ; elle y excelle. Et je suis touchée une fois de plus de l'intérêt affectueux qu'inspire « Mme Nicole » par-ci, « Mme Nicole » par-là. Nos gens devinent bien des choses ; pour Beyfers, personne ne l'aime. Gertrude ajoute :

— Ah ! quand il y aura des quetsches ! J'en ferai des tartes. Mlle Marcelle les aimera, bien sûr !

Tout le monde raffole de Pomme-Rose. Elle me tient la main. Nous voilà sur la route. Une auto arrive à vive allure. Je reconnais la limousine bleu de roi du docteur Riquenne. Il fait arrêter et me dit :

— Chère madame et amie, bonsoir. J'ai rencontré à la gare madame votre fille et je lui ai offert une place qu'elle a refusée. Elle préfère venir à pied, ce dont je la loue, et doit déboucher en ce moment du pont de Valvins. Mais elle a bien voulu me confier ses paquets.

Le chauffeur porte à la maison tout un lot de cartons ficelés, plus une vaste boîte à chapeaux. Nicole n'a pas perdu son temps ! Et si le goût de s'ajuster un peu lui revient, bon signe !

M. Riquenne secoue une grosse tête de lion blanchie, une tête énorme où les yeux bruns, entre les paupières bridées, expriment la malice, et la bouche, aux dents très blanches, une bonté parfaite. Il sourit :

— Je ne pense pas que Nicole, depuis le temps que nous nous connaissons, ait eu peur que la compagnie d'un vieux bonhomme comme moi la compromette. Mais pour me dédommager, peut-être voudrez-vous bien accepter, demain, une place dans mon auto ?

— Demain ?

— N'avez-vous pas séance au Comité de patronage de la Maternité ? Je dois y lire un rapport très ennuyeux. Je vous ramènerai de Paris.

— Nous verrons cela.

— C'est que j'aimerais parler avec vous de vos enfans ; et ici je n'ai jamais le temps.

— Vous n'avez rien de fâcheux à m'apprendre ?

— Non. Beyfers va mieux. A demain ?

— A demain, soit !

Il m'a baisé la main ! Excellent Riquenne ! Je soupçonne ses soixante ans d'être un peu amoureux de mes cinquante-six ans. Il est vrai qu'il y a bien douze ans de cela. Mais il n'a jamais osé me le dire. Et il a bien fait.

Ce point gris, là-bas, c'est Nicole. Mystère du temps et de l'espace... Naguère, des milliers de lieues nous séparaient... Sa mince silhouette grandit : est-elle beaucoup plus proche à pré-

sent, au bout de ce ruban de route ? Qui sait tout ce qui nous sépare dans le silence informulé, les réticences qu'elle garde envers moi ? Ce Charles Raynal, dont nous évitons autant que possible le nom, mais dont l'image invisible, constamment, se dresse entre nous... Nicole nous a vus, elle agite son ombrelle. Elle est loin encore ! Pomme-Rose voudrait courir. Elle chante, elle trépigne de joie !

— Voilà maman ! Bonjour, maman !

Comme si son cri d'oiseau pouvait percer l'espace ! Hâte-toi, Nicole, vers ton plus sûr refuge. Hors de ces petits bras frais qui vont enserrer ton cou, il n'est pas de salut pour toi... Pourquoi est-ce que je pense à ce disparu dont l'ombre se tient en silence entre nous ? N'en rien savoir devrait me rassurer et m'intrigue. Si Nicole lui avait écrit ?... S'il avait répondu ?... La poste restante, dans un quartier convenu de Paris, offre toutes facilités. Non, elle m'a juré... je la crois.

Quelques secondes encore, la voici, le teint animé, rose de sa course, apportant une bonne odeur de vie.

— Pas trop fatiguée, ma chérie ?... Tu as vu Fred. Comment va-t-il ?

— Comme cela. Un peu maigri. Les Raymond ont changé de nourrice.

— Allons, bon ! Pourquoi ?

— Elle n'avait plus de lait. Une émotion, en apprenant que sa petite était malade...

— Je l'avais prédit ! Si Julia avait daigné nourrir !

— Elle semble le regretter.

— Trop tard. Et ce n'est pas vrai. Mais ça fait bien.

— Oh ! comme tu es sévère !

Ai-je obéi à une vague méfiance, parce qu'elle a passé la journée avec Julia, ou parce que j'ai peur, oui, peur de ces relations : le milieu Barysse ne lui convient pas ? Je dis :

— Je passerai chez eux demain.

— D'autant plus qu'ils veulent te demander de prendre la nourrice et Fred pendant un mois.

Quelle tentation ! Je suis partagée entre le ravissement de posséder mon petit-fils et la crainte d'une responsabilité que Laure et sa jalousie rendent menaçante.

— Qu'est-ce qui leur prend ? ai-je demandé, boudant ma joie.

— Julia, Mme Barysse et Manuële vont faire une grande randonnée en auto. Buyle cherche une propriété où ils passeraient ensemble l'été.

— Raymond préférait la Suisse ?

— Il y renonce, pour faire plaisir à sa femme.

— Par exemple, la chambre dont je puis disposer, — la tienne, puisque tu ne l'occupes pas, — est à côté de celle de ta grand'mère ; elle ne pourra supporter les cris de Fred.

Nicole propose gentiment :

— Veux-tu que je le prenne avec sa nounou, moi ? J'ai de la place.

Non, merci. Dans sa maison du Haut-Samois, il y a en effet deux belles chambres libres, sans compter celle de Martial, intangible, celle-là. Mais me priver d'avoir le petit constamment à moi, de le couver... Bête que je suis ! Je donnerai ma chambre et coucherai dans mon cabinet de toilette.

Je m'informe :

— Elle est bien, la nouvelle nourrice ?

— Tu sais, on a pris ce qu'on a trouvé.

Mes rancœurs se ravivent : Pourvu que Fred ne paie pas l'indifférence de sa mère !...

Après le dîner où Nicole a fait honneur aux bourraques et aux cardons, elle me raconte au long, gaîment, ses courses, en déballant ses cartons. Que d'étoffes, de dentelles, de plumes ; depuis longtemps le Clos-des-Bois n'en avait tant vu !

— Je n'ai peut-être pas été très raisonnable !

Bah ! Elle n'a pas été gâtée jusqu'à présent, et je compte bien lui offrir le coupon de soie Unity ou le chapeau mirifique, tout en pensant que c'est d'un goût un peu voyant, et pas le sien. Mais le moyen de résister à Julia ? Elle vante les modes nouvelles avec la chaleur qu'on voudrait lui voir mettre à parler de son enfant.

Que Nicole est jeune et confiante ! Elle a oublié ses froideurs, ses réserves d'antan envers sa belle-sœur. Leur rapprochement m'inspire une imperceptible mauvaise humeur. Ai-je donc cru, égoïste comme les vieux, que je suffirais à Nicole, qu'elle ne serait plus qu'à moi seule, que ma froide raison bornerait sa vitalité frémissante ? Non, mais je redouterais l'ascendant de Julia, dont elle vient de me dire :

— Elle s'habille si bien !

Je ne trouve pas ; je n'aime pas qu'on se fasse remarquer dans la rue. L'élégance, certes, mais de la sobriété surtout. Et il y a un genre « honnête femme. » Nicole l'a. Qu'elle le garde !

Elle bavarde, bavarde, et j'en suis contente ! du moins, je m'y efforce ; elle n'a que vingt-six ans, c'est vrai, cette enfant !... Je flaire sur elle un peu de cette fièvre de Paris que je redoute ; je n'aimerais pas qu'elle y allât trop souvent...

Son clair bon sens reprend le dessus ; on dirait qu'elle a lu dans ma pensée :

— Tu sais, maman, c'est amusant une fois par hasard. Mais vivre tous les jours ainsi, cela m'affolerait.

— Tu vois que les Barysse, elles, s'en accommodent ?

Elle réfléchit :

— Tu ne les aimes pas ?

— Non, je ne les aime pas.

— Qu'est-ce que tu leur reproches ?

— Elles n'ont aucune moralité. L'intérêt passe chez elles avant le devoir. Et leur égoïsme a quelque chose de monstrueux !

— Tu exagères bien un peu ? dit-elle en souriant. Hou ! la vilaine belle-mère !...

— C'est possible ! ai-je répondu très sérieusement.

Nicole est pensive, décidément :

— Elles m'ont, dit-elle avec franchise, témoigné une sympathie dont la complicité me gênait un peu ; on eût dit qu'elles m'admettaient au premier degré d'une franc-maçonnerie ultra-parisienne, moi, pauvre provinciale. Bien qu'elles n'aient osé m'en parler, elles savent que mon ménage ne marche pas ; et des conseils à donner, des confidences à recevoir les raviraient d'aise, je le sens.

— Garde-t'en bien !

— Sois tranquille, mère, je n'irai pas profaner ma douleur.

Elle ajoute, une flamme triste et ardente soudain sur les traits :

— Non, je ne conçois pas la trahison lâche, dans le mensonge et l'avilissement. L'amour ne peut revendiquer qu'une excuse : c'est qu'on se donne toute à lui. Je ne comprends que l'absolu. Une femme renonce à tout, si son amour est le plus fort !

— Pas à son enfant !

Le mot a fait balle. Nicole pâlit sous la blessure, et me regarde intensément :

— Oh ! il n'est pas question de moi. Si j'avais dû fuir, j'aurais emporté ma fille.

— Pour qu'elle te le reproche un jour, ou qu'on te la reprenne avant !

Elle a un geste de désespoir, presse ses tempes entre ses mains pâles et, d'une voix saccadée, elle répète :

— Il n'est pas question de moi, maman ! Car tu m'as injecté dans le sang ce ferment de moralité qui me paralyserait, si je voulais agir. Tu m'as empoisonnée de scrupules nobles, si bien que je ne trouve en eux qu'un obstacle à mon évasion, sans qu'ils puissent consoler mon malheur !

— Mais savoir que tu fais ce que tu dois !

— C'est bien peu. Si peu, à certains momens !... Aie le cœur déchiré comme moi, et tu verras !

— Pauvre Nicole ! Quelle amertume dans tes paroles !

— Que crains-tu ? Je suis bien gardée ! Ah ! comme je suis gardée, par toi et par moi-même ! Tu m'as appris que le mariage ne peut se rompre, tu m'as enseigné qu'on ne doit pas le bafouer par des accommodemens bas, tu m'as convaincue que le scandale est un crime. Je le crois, je le sais. Que crains-tu ? Je suis garrottée, va, et je puis haleter dans mon coin, personne ne me délivrera... Souffre, Nicole ! Souffre dans ta dignité, souffre dans tes instincts de femme, souffre dans ton amour ; souffre pour un idéal que les autres éludent ou fraudent. Mais toi, puisque tu as une conscience, souffre en raison de ce que tu prétends valoir et de ce à quoi tu aspires. Nicole, meurs de chagrin, et console-toi en te disant que tu meurs pour les principes. C'est si beau, les principes !

—Comme elles t'ont déjà fait du mal ! — ai-je protesté avec un frémissement de tout l'être, — si elles te font douter, même sans t'en avoir rien dit, de ta seule raison de vivre !

Et ma rigueur se sent impuissante et désolée, devant cette affirmation de détresse, ce grand sanglot de désastre. Que dire pour l'apaiser ? Qu'inventer pour la convaincre ? Est-ce donc que la morale évolue ? Est-ce l'esprit d'un temps nouveau qui souffle ? Toujours, à une heure fatale, s'est creusé cet abîme entre les parens et les enfans...

Raymond est déjà si loin de moi.

Vais-je perdre aussi Nicole? Car n'avoir plus la même foi, la voir se renier elle-même, c'est la perdre.

Qu'importe qu'elle continue à subir un esclavage dont elle ne comprendrait plus la morne grandeur! Pour moi, si elle ne croit plus au devoir, c'est la perdre!

Le silence et la nuit se confondent autour de nous. Pomme-Rose, dans un fauteuil, s'est endormie. J'éprouve l'épouvante obscure qui m'avait envahie un soir semblable, quand le visiteur insolite qui apportait le drame s'éloigna sur la route, et que son pas se perdit dans l'ombre.

IV

Le docteur Riquerne lit son rapport. Et je l'écoute mal. Est-ce moi ou une autre qui suis assise à cette grande table verte autour de laquelle ces dames sont groupées? La large pièce nue a de vieilles boiseries d'un ton gris fin; les fenêtres s'ouvrent sur les cimes des marronniers centenaires. Un grand silence enveloppe ce vieil hôtel de la rue Garancière, dont les murs sont noircis et dont la rampe du large escalier de pierre se contourne en volutes de fer forgé. Le Président de Soligny a vécu là sous Louis XV; ce grand parlementaire et ce philanthrope fameux a été en quelque sorte le fondateur de notre Œuvre, reprise par Mme de Pièges, sa descendante. Un grand portrait, en simarre et haute perruque, fixe au mur son effigie de magistrat solennel et bienveillant.

Les lamentations de Nicole m'ont labourée. Elles me poursuivent. Je n'ai pu me tenir d'aller l'embrasser ce matin. Sur la route en lacets où Minerve montait au pas, entre les champs de luzerne et de seigle, le soleil déversait une coulée d'or brûlante qui ne me réchauffait pas; j'ai froid dans l'âme.

Son reproche me poursuit : Orgueilleuse! Moi qui n'ai pas connu sa torture, je serais une orgueilleuse, fière d'une vertu servie par une existence propice; et je serais aussi une vaniteuse, retranchée derrière des privilèges sociaux de considération, dont je bénéficie sans mérite, puisque je n'ai pas à mettre en balance le courage d'y renoncer. Je raisonnerais en dame patronnesse, comme la grosse Mme Moulon qui ressemble à Joseph Prudhomme et paraît la caricature du Bien!

Se connaît-on soi-même? L'inflexibilité de mes convictions

est-elle irréprochable ? Ma vertu ne tient-elle pas en partie à ce que je n'ai pas livré les grands combats du devoir et de la passion, moi pour qui l'un et l'autre se sont harmonisés si heureusement ? Quand je blâme avec une telle austérité Nicole, n'est-ce que mon jugement social influencé par mille contingences qui s'affirme, ou mon moi intime, libre arbitre du bien et du mal ?

Je ne comprends pas Nicole ? Non, je ne la comprends pas. Cela enlève-t-il rien à ma tendresse et à ma pitié ? Est-ce ma faute, si je ne vois d'autre issue pour elle qu'une résignation héroïque à l'irrémédiable ? Je voudrais bien savoir comment se comporteraient à ma place les femmes qui m'entourent ?

Presque toutes ont porté le faix de la maternité, et, mûres d'âge et d'expérience, ont éprouvé ce pénible désaccord de la génération descendante avec la génération montante. Jugeraient-elles autrement ? Si oui, à quel guide intérieur obéissent-elles ?

Mme de Pièges préside ; à sa droite Mme de Luberlin. Puis viennent Mlle de Kormandeck, Mme Jouille, Mme Désirieux, la générale Kopp, Mme Marc Navère, Mme Moulon, Mme Durand de l'Orne, Mme Arbant-Noir, Mme Solnot, moi, et à la gauche de la Présidente, Mme Hochsen. Je ne compte pas la secrétaire Mlle Poulart, ni la sténo-dactylographe. Me Furet, notre conseil judiciaire, s'est fait excuser ; le docteur Olives est souffrant ; Mme Petit-Poutot attend son huitième bébé et Mme Alphéry voyage.

En exceptant Mlle de Kormandeck et Mme de Luberlin, vieille fille que son titre de chanoinesse fait appeler « Madame, » onze femmes sont ici rassemblées dans un parfait éclectisme de religions, de castes et de tendances, puisqu'on y voit à côté de Mme de Pièges, catholique, Mme de Luberlin, protestante, et Mme Hochsen, israélite, non loin de Mme Durand de l'Orne qui se déclare radical-socialiste-athée-franc-maçon. Sa particule ne vise pas un titre, mais un département, celui par lequel M. Durand, sénateur inamovible, se distingue de Durand, député de la Nièvre. Mme Durand de l'Orne représente le Parlement, la générale Kopp l'armée, Mme Marc Navère, femme du maître de forges du Broget, la haute industrie ; Mme Hochsen, la finance ; Mme Désirieux, veuve du membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'Institut ; Mme Arbant-Noir, la

célèbre cantatrice de l'Opéra, le monde des arts; Mme Solnot, dont le mari mourut conseiller à la Cour d'appel, la magistrature; Mme Moulon et Mme Jouille, la moyenne bourgeoisie : l'époux de l'un vend de la quincaillerie et l'autre est chef de bureau.

Aucune ne ressemble à l'autre dans la manière d'écouter le bon docteur Riquenne. Mme de Pièges, ses mains douillettes à plat sur la table, a l'air d'une bonne béguine de Bruges qui entend la messe; elle est replète avec un visage de cire, où deux yeux d'eau pâle reflètent la tristesse indulgente de sa vie sans joie; elle a un mari coureur et des gendres débauchés. Mme de Luberlin dresse un profil de cheval rouge, sous une crinière noire; elle porte au vent, l'œil allumé, prête à se cabrer. Mlle de Kormandeck, qui allonge sa tête de mouton, semble, bonne et niaise, brouter les mots qu'elle entend sans en bien saisir le sens. Mme Hochsen penche son nez courbe sur un calepin où elle additionne des chiffres. Mme Désirieux promène sur nous ses grands yeux douloureux; sa fille est morte l'an dernier en couches: longue et mince, elle semble, en ses draperies de deuil, la statue de la douleur.

Mme Marc Navère, délicieusement habillée, les cheveux teints au henné, écoute de haut, distraite, une sécheresse sur son beau visage. La générale Kopp, elle, petite et grisonnante, n'a rien de militaire; elle s'efface, elle parle bas : sa timidité la supplicie. Son mari, un géant, qui commande une brigade de cuirassiers, l'a, pour le restant de sa vie, médusée de sa grosse voix et de son aspect terrible. Mme Solnot, rébarbative avec sa figure mafflue, fronce de terribles sourcils noirs : elle est dure aux pauvres mères dont nous nous occupons et n'a à la bouche que : rappel aux règlemens, défense, amendes, refus d'indemnité, etc.

La plus sympathique et celle qui prête l'oreille avec le plus d'attention, c'est Mme Arbant-Noir, dont le magnifique masque tragique prend une expression de douceur attendrie lorsqu'il est question des tout petits enfans. Mme Durand de l'Orne joue le sans-gêne; elle a les bajoues et l'air finaud d'un avoué de province, elle mordille son coupe-papier; habillée en sac, elle a ses poches gonflées de brochures. Elle dirige un journal féministe, où la brutalité de ses « leaders » ne dénoncerait jamais la femme : elle les signe d'ailleurs : « Roméo. » Mme Jouille,

brave femme assez vulgaire, prend des notes assidues. Quant à Mme Moulon, elle est à peindre sous ses lunettes d'or, avec sa figure carrée et son faux toupet de cheveux gris. Le contentement de soi l'illumine ; elle se carre majestueusement : elle n'est pas méchante, elle est pire. La sottise à un certain point...

Quant à Mlle Poulart, notre secrétaire, c'est la bête de somme ; son visage tanné, usé, ses mains gercées disent la vie laborieuse et pauvre : elle fait vivre de son travail sa mère paralysée, un oncle recueilli par pitié et deux neveux, garnemens de onze et treize ans. La sténo-dactylographe, gracieuse et anémique, coquette dans sa robe simple, s'ennuie de notre vertu, trouve le vieil hôtel bien sévère; comme les oiseaux des marronniers, on sent qu'elle va s'envoler : la vie la guette.

Presque toutes ces femmes ont souffert comme moi, d'être mères et de voir souffrir leurs enfans. Pas Mme Solnot : c'est elle qui opprime son fils ; il ne s'est pas marié pour ne pas la désoler, car elle avait menacé d'en mourir. A trente-six ans, l'air fatigué, il vit dans l'ombre de ses jupes comme un petit garçon sage et triste.

Mais Mme de Pièges, qui est déjà grand'mère ; quel calvaire elle a dû gravir! Ses filles sont malheureuses et subissent la plus pénible solitude avec une dignité touchante. Elles vivent pour leurs enfans. Ce n'est pas Mme de Pièges qui me reprocherait ma conception du devoir.

Ni la grosse Mme Jouille, dont la fille a pardonné plusieurs fois à son mari, et qui a voulu divorcer après l'avoir surpris avec une de ses amies intimes. Mais M. et Mme Jouille s'y sont opposés ; et le ménage, replâtré tant bien que mal, persiste.

Mme Hochsen, elle, admet le divorce : son fils s'est remarié avantageusement, sa première femme ne lui apportait que six cent mille francs, la seconde va jusqu'au million. Mais Mme Hochsen, d'ailleurs d'esprit souple et de manières aimables, ne comprendrait pas plus mes idées que je ne comprends les siennes.

Mme Durand de l'Orne a trois enfans, dont une fille mariée avec un maître des requêtes au Conseil d'État. Un sigisbée, ingénieur de son métier, vit dans leur intimité ; on prétend que les deux fils de Madame la Maîtresse des Requêtes ressemblent étonnamment à Monsieur l'Ingénieur.

Mme Arbant-Noir a une fille qu'elle fait élever avec le plus grand soin, dans la meilleure institution catholique de Londres. Quant à Mme Moulon, son fils, qui vend des articles de caoutchouc, et sa fille mariée à un pharmacien, ne font pas parler d'eux et connaissent un bonheur raisonnable, d'où tous les excès de sentiment sont bannis.

Reste Mme Alphéry, qui a fait casser en cour de Rome le mariage de sa fille ; et Mme Petit-Poutot : elle se confine dans sa *nursery*, au milieu de ses marmots qui piaillent.

Chacune de ces femmes porte différemment sa croix. Mais aucune ne pourrait entrer en communion profonde avec ma peine, tant les êtres diffèrent et tant les situations, leurs mobiles, leurs excuses, leurs circonstances aggravantes, varient à l'infini. Il faut donc m'en remettre à moi seule et faire pour le mieux.

Le docteur Riquenne a achevé son rapport, et la Présidente, se faisant l'interprète du Comité, lui adresse nos remerciemens.

L'ordre du jour concerne la répartition des soins à domicile. J'admire une fois de plus le tempérament combatif de Mme de Luberlin, la férocité de Mme Solnot, la manie paperassière de Mme Jouille qui, digne femme de fonctionnaire, a inventé un système de fiches et de classification tellement compliqué qu'on s'y perd. Elle et Mme Moulon sont les travailleuses, elles visitent les femmes-mères du matin au soir dans les quartiers les plus lointains. Mme Désirieux fait des objections discrètes à un projet de crèches soulevé par Mme Durand de l'Orne qui, intolérante, veut introduire la politique dans notre association. Mme Hochsen rend compte de la création d'un dispensaire dont elle a pris l'initiative. La générale Kopp ne dit rien, mais approuve tout en rougissant, dès qu'on fait appel à sa compétence. C'est la grande fournisseuse de l'œuvre ; elle tricote chez elle du matin au soir, et les brassières et les petites culottes qu'on lui doit se chiffrent déjà par centaines.

Pour la vingtième fois au moins, j'assiste à une de ces discussions un peu confuses où s'embrouille volontiers l'esprit des femmes, à ces flux et à ces reflux d'opinion dont la mobilité traduit celle du caractère féminin. J'assiste aussi au jeu des ambitions et des intérêts. Mme Hochsen, qui brigue la Présidence pour l'an prochain, voudrait voir scintiller la croix au bout

du ruban rouge. Mme Marc Navère, qui se charge volontiers des projets à l'étude, et qui les énonce en notices courtes et élégantes, trahit sa prétention au beau style. Mme de Luberlin ne s'intéresse qu'au côté moral des questions, alors que Mme Jouille, Mme Moulon et, quand elle est là, Mme Petit-Poutot, ne s'attachent qu'à leur côté positif. Seule peut-être, Mme de Pièges apporte une compréhension large et simple, et aussi Mme Arbant-Noir, si spontanée, si généreuse, là où Mme Solnot est avare et Mlle de Kormandeck nulle.

Mais Mme de Pièges agite sa petite sonnette. Moment d'attention. On va nommer une remplaçante à Mme Sinalbadi, morte cet hiver. Le rêve de Laure Barysse serait « d'en être, » puisque j'en suis. Elle m'a tant persécutée, que j'ai consenti à la présenter. Mais une opposition sourde s'est dessinée, dès mes premières tentatives. Frivole et vaniteuse, elle détonnerait dans ce milieu un peu grave ; et ma foi... je comprends qu'on lui préfère un nom glorieux, la veuve du sculpteur Fontal, femme d'une grande valeur.

On vote des secours, on accorde des remèdes; une observation de Mme Solnot pour finir, et la séance est levée.

Avons-nous fait beaucoup de besogne utile? Je pense qu'une goutte d'eau, sur un sol altéré, vaut mieux que rien; et bien ou mal, nous venons en aide chaque année à des centaines de mères, sacrées à nos yeux par ce seul titre ; nous sauvons la vie à des centaines d'enfans que l'infanticide, l'abandon ou la mort par l'insuffisance de soins menacent. Sauf Mme Solnot, il n'est pas une de nous qui ne s'impose des sacrifices pour aider à la prospérité de l'Œuvre, depuis le docteur Riquenne qui y consacre la moitié de sa fortune, Mme de Pièges et Mme Désirieux qui y versent sans compter par dizaines de mille francs. Les plus humbles apportent leur obole, comme Mme Jouille, et Mme Moulon que je ne juge pas alors si ridicule. La philanthropie est toujours imparfaite ; si nous ne pouvons rien d'extraordinaire, ce peu du moins nous l'accomplissons de bonne foi.

La salle se vide peu à peu; les autos de Mme Hochsen, de Mme Désirieux, de Mme Marc Navère ronflent dans la rue étroite. Puis le coupé suranné de Mme de Pièges s'ébranle. La générale Kopp va prendre un fiacre et Mme Jouille l'autobus.

Le Dr Riquenne dans la salle voisine donne quelques consultations gratuites. Il doit me retrouver devant une crémerie

de la rue de Médicis, où je goûte d'une tasse de lait et d'un croissant. Je pense à l'air pincé de Laure quand elle saura qu'on l'a blackboulée. C'est à moi qu'elle en voudra. Gageons qu'elle se fera nommer d'une Œuvre, pour bien attester sa valeur. Une auto : c'est le docteur. Il m'aide à monter. Nous roulons.

— Eh bien! dis-je, votre rapport a eu du succès?

Il sourit; on ne lui en fait pas accroire.

— Mme Solnot, dit-il, avait envie de mordre tout le monde. Quelle bizarrerie que des caractères ainsi faits s'occupent de charité et d'assistance : c'est du sadisme! Ils devraient se cantonner dans la médisance et les petites scélératesses.

Sans méchanceté, lui-même a de la dent.

— Vous verrez que Mme Hochsen, avec son dispensaire, s'arrangera pour réaliser un « betit » bénéfice. Mme Marc Navère, elle, vient à nos séances comme à un vernissage, pour voir et se faire voir. Enfin, ne nous plaignons pas. Il y a des Œuvres pires que la nôtre et qui ne comptent pas des âmes d'élite comme Mme de Pièges, Mme de Luberlin malgré ses petits travers, Mme Arbant-Noir, et, — je ménage votre modestie en vous nommant la dernière, — vous!

— Oh! moi! je suis souvent humiliée de mon impuissance. Je compte si peu.

— Permettez! permettez! Vous êtes toujours d'accord avec le bon sens : c'est énorme!

— Vous vouliez me parler de mes enfans? ai-je interjeté.

— Oui. Vous donnez licence à ma franchise entière?

— Entière. J'ai toute confiance en vous.

— Hum!... Avez-vous songé à l'avenir de votre fille? Que décide-t-elle?

— Mais... rien.

Le docteur Riquenne parut surpris et mécontent.

— Comment, rien? Elle ne va pas subir la suave existence qui l'attend, quand son mari, un peu retapé, rentrera en maître au logis!

Il ajoute :

— J'aurais voulu vous délivrer de cet homme.

— Est-il donc si dangereux?

— Non, s'il meurt à temps. Éloignez-le, à tout prix.

— Il n'y consent pas.

— Il y consentira, si Nicole achète son départ.

— Que dites-vous? Lui, si chevaleresque...

— Je connais le pèlerin mieux que vous. Et puis, je le convaincrai que c'est son intérêt... Il tient à cette santé, bien médiocre au reste, que je m'efforce de lui rendre. Ah! notre tâche de médecin est pesante! Est-ce que vous ne croyez pas qu'il vaudrait mieux, pour Nicole et pour vous, que cet aventurier disparût d'une bonne et courte maladie? A quoi sert-il? Et il faut que par devoir, moi aussi, je prolonge une existence qui ne peut que vous nuire.

Il ajouta :

— Trouvez-lui un emploi. Et il n'emmènera pas sa femme : j'ai mon idée!

— Confiez-la-moi.

— Je lui dirai qu'elle fait de la tuberculose, et qu'il est certain d'être contaminé, s'il l'emmène.

— Mon Dieu, ce n'est pas vrai, au moins?

J'ai senti au cœur une odieuse crispation.

— Non, ce n'est pas vrai... pour le moment. Mais la crise que traverse votre fille est redoutable. Pensez-y : vous tenez à ce qu'elle vive?

— Si j'y tiens!...

Je ne vois ni la route, ni les arbres, ni les ponts, ni les champs que distance notre course implacable. Je vois le visage meurtri de Nicole, ses yeux cernés, la menace mortelle embusquée sous l'organisme anémié... Ah! qu'elle vive! qu'elle vive!...

Martial partira, je le veux. Il partira, et seul. Sa femme et sa fille paieront la rançon qu'il faudra. Il y aura toujours du pain pour elles au Clos-des-Bois.

PAUL MARGUERITTE.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LA
GRANDE PITIÉ DES ÉGLISES
DE FRANCE[1]

II[2]

V

PREMIER DISCOURS DES ÉGLISES

(16 janvier 1911.)

La discussion générale du budget de l'Intérieur m'offrait le moyen d'exposer à la tribune le péril des églises et mes raisons. Le 16 janvier, vers la fin de l'après-midi, M. Brisson présidant, j'ai obtenu la parole. Voici, d'après l'*Officiel*, mon discours (je ne supprime que les interruptions inutiles), et le récit de cette discussion où la Chambre, d'abord, aux deux tiers hostile, me hachait d'interruptions et puis peu à peu se laissait saisir par la grandeur incomparable du sujet.

M. Maurice Barrès. — J'ai adressé, il y a quelques mois, une lettre publique à M. le Président du Conseil, pour lui signaler les dangers que courent nos églises depuis la loi de séparation et pour lui demander quelles mesures il songe à

(1) *Copyright by* Émile-Paul 1913.
(2) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

prendre afin de protéger la physionomie architecturale, la figure physique et morale de la terre française (*Très bien! Très bien! à droite.*)

La réponse publique qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser ne contient pas une solution claire, rassurante, décisive.

Les églises continuent de s'écrouler.

La liste est longue de celles qui jonchent le sol de leurs matériaux. Et ce désastre ne peut que s'étendre, à mesure que les années viendront, car les édifices cultuels profitent encore du bon entretien que le régime concordataire leur assurait; mais la pluie, la neige, les hivers vont faire leur besogne. Ajoutez que, sur bien des points de nos campagnes, on est trop pauvre pour soutenir l'église et que sur d'autres elle est minée par les manœuvres de sectaires acariâtres et virulens.

Comment protéger nos églises contre les saisons, contre la pauvreté et contre les sectaires? C'est un des plus graves problèmes laissés en suspens dans le nouveau régime des cultes.

Cette solution que la loi ne donne pas, on la cherche partout, d'une façon spontanée, en dehors du Gouvernement. Depuis que nous n'avons plus de Concordat, il s'en ébauche, des formes les plus variées, dans chaque commune de France. De tous côtés, la municipalité « propriétaire » et le prêtre « occupant sans titre » engagent des conversations. Mais quelles conversations! trop précaires et sur des données trop incertaines. Autour des églises, d'un bout de la France à l'autre, c'est une anarchie. Vos préfets prennent des décisions contradictoires. La pensée gouvernementale semble encore en formation.

Monsieur le ministre, je n'avance rien là que je ne puisse prouver. J'ai fait une longue enquête à travers le pays. Je vais en résumer les résultats devant la Chambre. Puis je dirai pourquoi, à mon avis, chacun de nous doit vouloir, en dehors de toute préoccupation confessionnelle, que les églises demeurent debout. Ces deux points seront toute mon intervention que je tâcherai de faire brève.

Tout d'abord, pour qu'on ne m'accuse pas de dramatiser la situation et pour rester dans l'exacte vérité, hors de laquelle il n'y a rien qui puisse intéresser cette assemblée, je tiens à bien affirmer que nulle part la bonne volonté des catholiques pour l'entretien des églises ne fait défaut, et que, Dieu merci! dans

le plus grand nombre des villes et villages les conseils municipaux, reconnaissant à l'église le caractère de propriété communale que lui a donné la loi, cherchent à la maintenir, comme les autres édifices communaux, dans la mesure de leurs ressources. Mais cette bonne volonté, que je salue, n'est pas unanime. Sur un grand nombre de points, l'église est entourée de partis pris d'ordre politique, dangereux pour elle et qui s'échelonnent par degrés depuis l'inertie et l'immobilité peu bienveillantes jusqu'à l'agression ardente.

Cet immense détail, quel qu'en soit l'intérêt, il n'est pas possible que je l'apporte à la tribune. Du moins les diverses situations sur lesquelles je désire appeler votre attention, je puis les classer dans un petit nombre de catégories, et de chacune de celles-ci je vous donnerai des exemples typiques. Je ne vous citerai qu'une dizaine de cas, mais veuillez vous rappeler, messieurs, qu'ils en représentent des centaines que j'ai là dans mon dossier.

Le premier groupe que je veux vous signaler, c'est celui des municipalités qui, sans prétexte valable, se refusent à rien dépenser pour maintenir l'église devenue leur propriété. De cette catégorie, je ne peux pas donner un meilleur exemple que la commune de Lignières, dans l'Aube.

A Lignières, le maire a fait fermer l'église, sous prétexte que la sécurité n'y était pas suffisamment assurée. Malgré de pressantes instances depuis quatre années, la municipalité ne veut rien faire. Et pourtant, de par la loi de séparation, cette commune s'est enrichie d'une somme considérable de quinze mille francs qui appartenait à la fabrique et qui rapporte environ trois cent soixante-trois francs avec lesquels on pourrait parer au mal.

Il est d'autres communes où les catholiques s'offrent à faire une partie des dépenses et se bornent à demander au conseil municipal qu'il fournisse l'appoint nécessaire pour sauver l'édifice devenu propriété municipale. Croirait-on que de nombreuses municipalités se refusent à cette collaboration ? A Souvigné, dans le département des Deux-Sèvres, le conseil municipal avait résolu de détruire le clocher. « Eh bien ! dirent les fidèles, pour cette besogne stérile, pour cette destruction, vous allez dépenser de l'argent. Permettez-nous de compléter de notre poche la somme que vous êtes prêts à sacrifier ; nous

arriverons ainsi à faire la somme nécessaire pour une restauration. Vous ne dépenserez rien de plus que ce que vous avez voté et notre commune en sera plus riche; elle gardera sa propriété en même temps que nous autres catholiques, nous aurons un lieu de culte. » Le conseil municipal refusa. Alors les catholiques proposèrent de prendre à leur charge toute la dépense. On voulut bien accepter. Ils eurent de la chance! Car vous allez voir qu'il y a des conseils municipaux où leur sacrifice eût été bel et bien repoussé.

En effet, nous arrivons à une troisième catégorie de faits que nul homme de bon sens ne voudrait croire exacts si l'on n'était à même d'en apporter des preuves. Vous allez voir des conseils municipaux qui, non contens de se refuser à voter aucun argent pour les réparations les plus urgentes, vont jusqu'à interdire aux catholiques de faire à leurs frais ces travaux.

A Méricourt, dans le Pas-de-Calais, des réparations ont été reconnues nécessaires. Le curé a offert de les effectuer avec ses moyens. Le Conseil municipal a refusé et lui a défendu de toucher à l'église.

A Buxeuil, dans l'Aube, même cas : le curé offre de se charger des réparations ; il accepte les dures conditions proposées par le conseil; il présente pour cautions les habitans les plus honorables et les plus solvables, mais le maire en fin de compte interdit toute réparation.

A Ville-sur-Arce (Aube), il n'y aurait presque rien à faire : une simple réparation à l'entrée de la nef. Le curé ne demande qu'à s'en charger. Mais le maire, qui a été poursuivi en dommages-intérêts pour avoir fait sonner les cloches à l'occasion d'un enterrement civil, croit trouver là une occasion de se venger. Il ordonne la fermeture d'une partie de l'église et il s'oppose aux réparations.

J'appelle avec confiance l'attention de la Chambre sur les cas de cette catégorie. Ils dénotent un esprit de tracasserie et de sectarisme qui ne peut être approuvé par aucun homme politique. *(Applaudissemens à droite et au centre.)*

Dans des cas pareils, me dira-t-on, pourquoi les catholiques ne se tournent-ils pas du côté de l'administration? N'est-elle pas là pour nous départager, pour rétablir infatigablement le bon sens, la paix, dans les fourmilières locales? Et puis elle a

du tact! *(Sourires.)* Ah bien, oui! Écoutez ce qui se passe à Saint-Gervais-sur-Couches, en Saône-et-Loire.

Je n'ai pas visité l'église; mais les répertoires spéciaux la mentionnent comme une belle église romane. Des réparations y sont nécessaires. Les catholiques offrent d'en couvrir les frais. La municipalité ne leur répond pas.

J'emploie ce cas pour prouver que, sur certains points, il y a mauvaise volonté de la part de l'administration. Je veux démontrer qu'en ce qui touche cette question des églises, la pensée du Gouvernement est encore en formation. *(On rit.)*

Je veux me persuader qu'aussitôt qu'elle aura pris forme, elle nous donnera satisfaction. Pour l'heure, le curé de Saint-Gervais n'obtenant pas de réponse du maire, s'est tourné vers le sous-préfet et a demandé une visite d'architecte. Le sous-préfet lui a répondu: « Nous ne vous connaissons pas; vous n'êtes qu'un tiers, vous n'avez pas qualité pour demander la visite d'un architecte. »

« Mais il y a danger, insiste le prêtre; quelle marche dois-je suivre? »

Et le sous-préfet de répliquer: « S'il y a danger, le maire seul a mandat pour le constater et pour me prévenir. »

Vous voyez la véritable scène de comédie; vous voyez ce prêtre renvoyé par ce sous-préfet pince-sans-rire et beau diseur à ce maire sourd et muet. *(Rires.)* C'est une comédie. Mais elle a pour fond de décor...

M. le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes. — Le sous-préfet, dans la circonstance, n'a agi que conformément à son devoir. Il n'était pas possible d'accepter d'un tiers des propositions formulées dans les conditions que vous venez d'indiquer, car ce tiers n'avait pas qualité pour faire appeler l'architecte chargé par la municipalité de surveiller l'édifice communal, pour arrêter avec lui le devis des réparations qui pouvaient être nécessaires. La personnalité qui est qualifiée pour agir ainsi est le maire; c'est à lui que l'offre de concours doit être régulièrement transmise.

M. Maurice Barrès. — Je ne désire et nous ne désirons tous que voir clair; je suis absolument d'accord avec M. le Ministre; mais si nous étions en commission pour préparer la loi, je demanderais que cette situation de Saint-Gervais fût retenue, examinée, réglée. Un maire refuse de demander la visite d'un

architecte ; il faut qu'il y ait un appel possible. Car voilà un cas que l'on reverra trop souvent : un maire, par négligence ou mauvaise volonté, s'abstenant de convoquer l'architecte, le curé se tournant alors vers le sous-préfet et le sous-préfet répondant : « Je n'y peux rien ; débrouillez-vous avec votre maire. » Pendant ce temps et comme fond de scène, des paysans français, des fidèles, des contribuables, agenouillés sous une voûte en train de s'écrouler.

Au reste, j'ai tort de m'indigner. Je comprends que mon rôle est moins de vous apporter mon sentiment que des renseignemens. Eh bien ! continuons de voir comment l'administration élève le mutisme à la hauteur d'un système.

Laissez-moi vous lire une note significative qui me vient du maire de Messei, dans l'Orne :

« Depuis le mois de mai, alors que quatre architectes ont donné leur avis formel tendant à la reconstruction du clocher qui constitue un danger public ; alors que le maire a multiplié ses instances auprès de l'administration ; alors que la saison rend les travaux de plus en plus difficiles, la commune ne peut obtenir l'autorisation préfectorale pour faire la dépense que le conseil municipal, d'accord avec une population entièrement catholique, a votée. »

Et quel est ce maire ainsi traité ? C'est un des doyens du Parlement français ; c'est notre éminent collègue du Sénat, M. de Marcère.

M. le Président du Conseil. — Jamais je n'ai rien...

M. Maurice Barrès. — Permettez ! C'est M. de Marcère lui-même qui m'a donné cette note en me disant : « Il serait peut-être instructif de montrer comment un des doyens des mairies françaises est traité. »

D'ailleurs, monsieur le Président du Conseil, voulez-vous me permettre de vous citer mon cas ? Je n'ai pas été plus heureux que M. de Marcère. Le 15 novembre 1910, je vous ai écrit pour attirer votre attention sur le mémoire à vous adressé par M. le curé de la paroisse de Reterre, dans la Creuse. Ce prêtre a réuni les fonds nécessaires pour reconstruire son église ; il est d'accord avec son conseil municipal, mais il ne peut pas arriver à obtenir de l'administration l'autorisation de commencer les travaux. Votre préfet se tait. Vous vous taisez. Où est le Gouvernement ?

Un exemple encore du mauvais vouloir de l'administration. Écoutez l'histoire du maire de Lapenche.

Ce maire d'une commune de Tarn-et-Garonne a rêvé la démolition d'une église isolée, Sainte-Eulalie, plus spécialement consacrée au culte des morts. Cette église ne menace pas ruine. Bien que vieille de plusieurs siècles, elle est en bon état. Le maire voudrait un décret de démolition. Il s'adresse au préfet qui lui répond textuellement : « Il vous appartiendra... de faire prendre par votre conseil municipal une délibération prononçant la désaffectation de la chapelle de Sainte-Eulalie. » Cette délibération est prise et, le 16 janvier 1910, le conseil municipal décide que l'église de Sainte-Eulalie sera démolie. Peu de jours après, le maire de Lapenche, en écharpe, accompagné de son adjoint, de deux conseillers municipaux, d'une escouade de ses partisans, du garde champêtre et de deux gendarmes, arrivait à l'église avec un entrepreneur de travaux de maçonnerie muni de charrettes, d'échelles, de cordes et de pics. Mais l'alarme est donnée ; les catholiques se massent devant leurs vieux murs et, spectacle charmant, ce sont les deux gendarmes qui, pleins de bon sens, calment le magistrat. *(Rires à droite et au centre.)*

Enfin, pour finir cette énumération qui était nécessaire afin de donner une base réelle à mon argumentation, écoutez le cas de Brue-Auriac, dans le Var. Vous y surprendrez, comme trois mains dans le même sac, la triple action injustifiable de la municipalité, du préfet et du Gouvernement.

Le décret de désaffectation de l'église de Brue-Auriac a été demandé et obtenu le 22 juin 1908 à l'insu du curé et des catholiques. Ce décret est illégal, nul et de nul droit, ayant été pris par le ministre des Cultes, alors qu'il devait être rendu en Conseil d'État et après mise en demeure dûment notifiée. Cette illégalité flagrante n'émeut pas le préfet. *(Exclamations ironiques à gauche.)*

Je comprends, messieurs, que vous soyez choqués... Le préfet répond en substance : « L'autorité ne revient jamais sur sa décision. *(Rires à droite et au centre.)* Votre église est désaffectée. Une seule solution est possible, c'est que vous nous rachetiez cette église. Mais, d'avance, soyez convaincus que nous ne la vendrons qu'à beaux deniers. »

Alors les catholiques ont offert de se charger de la restaura-

tion de l'église, évaluée à 6 300 francs par les architectes. Mais la municipalité, qui voyait là une bonne occasion de se faire de l'argent, exigea qu'on lui remît en outre une prime de 5 000 francs. Cinq mille francs, c'est une somme ! C'est en outre une véritable tentative d'extorsion de fonds. Les catholiques s'y résignèrent, mais ils ne pouvaient offrir que 2 000 francs : la municipalité n'a rien voulu rabattre. L'église de Brue-Auriac demeurera fermée, comme l'est, à côté, l'église du village de Seillans, qui ne fut rouverte qu'un jour depuis 1907 pour en faire sortir les fonts baptismaux, que la municipalité voulait transformer en auge à cochons. *(Exclamations à droite et au centre. — Mouvemens divers.)*

M. le Président du Conseil. — Voulez-vous me permettre de vous donner un renseignement sur la situation de cette ancienne église ?

Vous avez dit, monsieur Barrès, qu'elle avait été désaffectée par un décret illégal en ce qu'il n'avait pas été pris en Conseil d'État. Mais pour vous prononcer ainsi, vous ignorez certainement que ce décret s'appliquait à une église fermée antérieurement à la loi de séparation, qui ne servait plus à l'exercice du culte depuis 1898, date à laquelle l'accès en avait été interdit par mesure de sécurité publique. Le décret de désaffectation a donc été pris conformément aux prescriptions de la loi de 1905.

Je vous devais ces explications, parce que la façon dont vous parlez de cette désaffectation tendrait à faire croire que cette ancienne église était ouverte au culte, que, sans raison légitime, on l'a désaffectée par un décret illégal, et qu'ainsi une œuvre de sectarisme a pu s'accomplir. Eh bien ! non, il n'y a eu ni acte illégal, ni œuvre sectaire. Je tiens à répéter que depuis 1898 l'édifice dont il s'agit ne servait plus au culte, et que l'accès avait dû en être interdit, depuis cette date lointaine, pour sauvegarder la sécurité publique. *(Très bien ! Très bien ! à gauche.)*

M. Maurice Barrès. — Le décret de désaffectation a été pris le 22 juin 1908 et c'est toutes ces années-ci que les catholiques voulaient utiliser leur église. Approuvez-vous des municipalités qui prétendent que les fidèles, pour avoir le droit de dépenser leur argent dans l'église, auront tout d'abord à verser une prime ? Non. Eh bien ! cela prouve que la situation de nos églises est incertaine et dangereuse. On pourra épiloguer sur

chacun des cas; mais il est trop certain qu'il y a un péril vrai et grave derrière ces exemples.

Cependant cette situation met en gaieté un certain nombre de nos administrateurs. Le sous-préfet de Clermont, dans l'Oise, reçoit une délégation des habitans de Cinqueux navrés de la destruction de leur clocher par la dynamite. Il leur dit : « De quoi vous plaignez-vous? Je vous ai fait des ruines superbes. Les étrangers vont venir les visiter. Mettez devant un tourniquet, et faites payer vingt sous d'entrée; cela vous fera de l'argent. » *(Exclamations à droite.)*

Voilà comment des gens que nous payons tournent en dérision des sentimens que nous respectons. *(Très bien! Très bien! à droite et au centre.)*

M. le Président du Conseil. — Mais le fait est-il exact?

M. Maurice Barrès. — Messieurs, je demande au gouvernement et je demande à la Chambre : Prenez-vous votre parti de ces destructions?

M. le Président du Conseil. — Eh bien! oui. Le clocher dont il s'agissait...

M. Maurice Barrès. — Je vous vois venir. Ne déplaçons pas la question. Je sais à quel monstre de souplesse j'ai affaire. *(On rit.)* En rappelant la demande des catholiques de Cinqueux, j'ai voulu démontrer que le sérieux, le pathétique de cette question des églises, qui échappe à un certain nombre de nos collègues, échappe également à certains de vos administrateurs. Quand une démarche est faite auprès d'un fonctionnaire par des contribuables, — j'emploie le mot « contribuable » dans l'idée qu'il aura ici plus de poids que le mot de « fidèle, » — acceptez-vous que ce fonctionnaire les nargue? Ah! vous voudriez me parler du fond de la question! Non, je cite le cas de Cinqueux uniquement pour vous prouver l'état d'esprit d'une partie de l'administration et l'irrespect d'un jeune fonctionnaire à l'égard de ce qui est vénérable. *(Applaudissemens à droite.)*

Voilà des faits. J'en pourrais citer jusqu'à demain. Voilà quelques-uns des mille épisodes du grand fait général qui est voulu et préparé par plusieurs : la démolition de nos églises. Je devais mettre ces cas exemplaires sous les yeux de la Chambre pour justifier les considérations d'ordre moral qui vont faire l'objet de la seconde partie de mon discours.

Je viens vous demander, monsieur le Président du Conseil :

Prenez-vous votre parti de ces destructions? Vous semble-t-il admissible que le caprice d'un jour et le complot d'une secte jettent bas ce qui est une œuvre des siècles et une des plus profondes pensées de notre pays, je veux dire cette immense végétation d'églises?

Et qu'il n'y ait pas d'équivoque! Je ne m'adresse pas au sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts, mais au chef du gouvernement. Je ne viens pas parler pour les belles églises. Je veux croire aujourd'hui que leur beauté les préservera, ou plutôt, — car mon enquête m'a prouvé que par centaines elles sont en danger, — j'ajourne ce débat spécial. Aujourd'hui je vous demande la sauvegarde pour toutes les églises, pour celles qui sont laides, dédaignées, qui ne rapportent rien aux chemins de fer, qui ne font pas vivre les aubergistes... *(Exclamations ironiques à gauche. — Mouvemens divers.)* Je vous demande la sauvegarde pour toutes les églises, pour celles-là mêmes dont personne ne dit : « Quelle belle salle de bal cela ferait, quel musée! Il faut la conserver. » Enfin, je viens parler en faveur des églises qui n'ont pour elles que d'être des lieux de vie spirituelle.

J'ai hésité à me charger de cette tâche. Je me demandais si l'honneur de défendre les églises, je ne devais pas le laisser à ces collègues, éminens par leur talent de parole et par leur science juridique, qui appartiennent à un parti confessionnel. Mais il m'a paru que l'argument catholique qu'ils feront valoir risquerait de ne pas trouver ici un écho chez tous. Au contraire, je veux m'appuyer sur des sentimens que partage la quasi-unanimité de cette Assemblée. Oui, j'imagine qu'il y aurait moyen de produire, en faveur des églises de France, plusieurs argumens qui peuvent, qui doivent être accueillis par chacun de nous à quelque parti qu'il appartienne. *(Très bien! Très bien! au centre et à droite.)*

Je me bornerai toutefois à l'une des raisons qui me persuadent le plus moi-même.

La pensée profonde qui m'attache aux églises, c'est une pensée qui est familière à tous les membres de la majorité. Je viens me placer au centre de votre programme. Cette pensée, cette thèse sur laquelle je veux m'appuyer, la démocratie moderne l'a héritée de la philosophie du XVIIIe siècle.

C'est votre thèse que tout homme a droit à l'épanouissement de toutes ses facultés. C'est la thèse qui relie les philosophes du

XVIIIe siècle à notre démocratie moderne et que le plus grand nombre de nos collègues ont reçue des Louis Blanc, des Michelet, des Victor Hugo. Elle peut paraître erronée ; elle est généreuse, vraie en partie et pour les besoins de la discussion, je l'accepte. Partons de là ensemble.

Il s'agit d'assurer à chaque individu le plus complet rendement de sa personne. *(Très bien! Très bien! au centre.)*

Pour cet effet, vous comptez sur l'école.

Oh! j'entends bien, sur l'école de demain, complétée par des œuvres postscolaires, suivies elles-mêmes, — nous en avons vu l'essai, — de cours populaires, de promenades dans les musées, de conférences dans les universités populaires, de tout un ensemble de créations qui, dans votre esprit, doivent encadrer, soutenir l'homme tout au long de sa vie et mettre à la disposition de chacun toutes les sciences et tous les instrumens du savoir.

Eh bien! quand vous parviendriez à donner à tous les enfans du village le sentiment le plus juste de ce que sont les méthodes scientifiques, quand vous auriez pénétré de rationalisme tous les esprits, vous n'auriez pas donné satisfaction à toutes les aspirations de l'homme. *(Applaudissemens à droite. — Mouvemens divers.)*

Je vous l'ai déjà dit, ne me plaçant ici aucunement à un point de vue confessionnel, je ne songe ni à contester les droits nécessaires de la raison, ni à humilier celle-ci devant aucun dogme. *(Très bien! Très bien! au centre.)* Je dis simplement qu'il ne faut pas compter sur le rationalisme non plus que sur la science pour cultiver toute l'âme humaine. Il y a une part dans l'âme, et la plus profonde, qu'ils ne rassasient pas et qu'ils ne peuvent même pas atteindre.

Demandez plutôt aux chefs de ce mouvement de libre pensée qui nous emporte. Allez rue Monsieur-le-Prince, Auguste Comte y construisit une église. Allez là-bas, en Provence, vous y trouverez l'oratoire que Stuart Mill y éleva. Stuart Mill, celui que Gladstone appelait le saint du radicalisme ! Tous ne construisent pas des oratoires, tous ne vont pas jusqu'à donner une forme sensible à leurs aspirations religieuses; mais tous, au terme de leurs travaux, ils trouvent l'inconnaissable et ne se résignent pas à vivre sans aucune espèce de communication avec lui. Ils veulent l'atteindre, s'y abreuver. C'est un besoin profond de leur

être. Leur raison claire constate son impuissance et autorise alors l'intervention du sentiment, du rêve, de la vénération, des pressentimens, de l'intuition, bref, de toutes les forces les plus profondes de leur âme. *(Applaudissemens au centre et à droite.)*

M. Bouge. — Voilà un magnifique langage.

M. Maurice Barrès. — Cette inquiétude, cette tristesse, cet inassouvi au milieu du laboratoire, c'est ce que Albert Dürer a représenté dans cette sublime gravure de *Melencholia* au-dessous de laquelle on pourrait écrire : Insuffisance de la science pour contenter une grande âme. C'est l'aventure de Faust, l'aventure de tous les Faust, des plus hautes et plus savantes intelligences.

Et prenez bien garde, messieurs, que cette émotion de qualité religieuse, ces forces profondes orientées vers le mystère qui est au fond de toute réalité, elles existent chez chacun de nous.

Sans doute, le cours de la vie, la médiocrité et la fatigue des besognes quotidiennes nous empêchent, et nos chétives aventures sont moins fécondes en réflexions que la magnifique détresse de Faust et de Pascal. Cependant la naissance, la fondation d'une famille, la mort, les extrêmes malheurs comme les maladies inguérissables dont on a l'idée que l'on ne pourra pas sortir, le sens de l'injustice constante et continue de la vie ramènent l'attention du plus simple sur ce qu'il y a d'incompréhensible et d'implacable dans la destinée humaine. Le gémissement d'une vieille femme agenouillée dans l'église de son village est du même accent, traduit la même ignorance, le même pressentiment que la méditation du savant ou du poète. *(Vifs applaudissements.)*

C'est qu'aussi bien quelques notions de plus ou de moins n'y changent rien, nous sommes tous le même animal à fond religieux, inquiet de sa destinée, qui se voit, avec épouvante, encerclé, battu par les vagues de cet océan de mystère dont a parlé le vieux Littré et pour lequel nous n'avons ni barque ni voile. *(Très bien! très bien!)*

Sous le porche de l'église, chacun laisse le fardeau que la vie lui impose. Ici le plus pauvre homme s'élève au rang des grands intellectuels, des poètes, que dis-je? au rang des esprits : il s'installe dans le domaine de la pensée pure et du rêve. Rien de fastidieux ni de bas n'ose plus l'approcher, et tant qu'il demeure

sous cette voûte, il jouit des plus magnifiques loisirs de la haute humanité. Même la douleur s'efface dans le cœur des mères en deuil et fait place aux enchantemens de l'espérance.

Ces grands états d'émotivité religieuse, vous croyez pouvoir les dédaigner, ne rien faire pour eux. Peut-être même croyez-vous pouvoir les anéantir... Vous le croyez parce que tels de vos maîtres (j'entends des maîtres de votre intelligence) vous y ont incités. Mais faites attention ! Aujourd'hui, ceux que vous reconnaissez pour vos maîtres ne vous disent plus cela. Bien au contraire ! Les tenans de la méthode expérimentale, ceux qui ont voulu l'appliquer même aux choses de l'âme et constituer une science psychologique vous disent que de ces parties profondes de l'être, de ce domaine obscur surgissent toutes les puissances créatrices de l'homme, toutes les intuitions, celles que la raison pourra contrôler, aussi bien que celles qui dépassent la raison.

Il y a tout au fond de nous un domaine, le plus riche domaine d'aspirations confuses, un domaine obscur, et ces psychologues scientifiques le reconnaissent comme la nappe profonde qui alimente nos pensées claires. Les plus grandes et les plus fortes pensées dont nous prenons conscience sont comme des pointes d'îlots qui émergent, mais qui ont des stratifications immenses sous la mer.

De plus en plus, les esprits se tournent vers cette région subconsciente de l'âme.

Vous ne pouvez pas ne pas tenir compte de cette grande activité intérieure. Cette vie mystérieuse, cette conscience obscure, ce besoin du divin, c'est un fait et qu'il n'est pas en notre pouvoir d'abolir dans l'homme.

Que d'exemples saisissans je pourrais donner des exigences de cette vie profonde de l'esprit ! Et quand la Chambre sera amenée, comme je le prévois, à examiner « la question de la Sorbonne, » je crois qu'il sera facile de montrer que ces étudians qui se plaignent des savantes éruditions toutes sèches de leurs maîtres (éruditions par ailleurs fort intéressantes), ce sont des jeunes gens dont la vie profonde réclame une nourriture et qui souffrent (souvent à leur insu) de ce que l'on cultive en eux seulement la surface de l'âme. *(Applaudissemens à droite et sur divers bancs au centre.)*

Mais, je n'insiste pas. Ces vérités appartiennent aujourd'hui à la masse des esprits. Et je n'aurai pas besoin d'un plus long raisonnement pour vous montrer qu'elles éclairent et règlent complètement le sujet qui nous occupe.

Cette conscience obscure, en effet, c'est elle qui a voulu l'église du village et qui continue à la vouloir, comme c'est elle qui a déchaîné l'inquiétude de Faust et fait ouvrir la chapelle d'Auguste Comte et l'oratoire de Stuart Mill.

Eh bien! une fois les églises de nos villages jetées par terre, avec quoi donnerez-vous satisfation à tout ce monde d'aspirations auxquelles nos églises répondent? où cultiverez-vous ces facultés de la vie émotive qui s'abritent, s'affinent et s'apaisent depuis des siècles dans l'église? où trouverons-nous, si l'église est fermée, cette satisfaction qu'elle donnait à l'inquiétude mystique, cet apaisement de l'angoisse profonde et, pour tout dire d'un mot, cette espèce de discipline du fond redoutable de l'âme?

Oui, messieurs, le fond religieux est à la fois très fécond et très redoutable, et l'Église y met une discipline.

Pour quiconque a médité sur ces abîmes de la vie sous-consciente, l'Église demeure ce que l'homme a trouvé de plus fort et de plus salubre pour y porter l'ordre. Seule aujourd'hui, elle répond encore aux besoins profonds de ceux-là mêmes qui semblent les plus réfractaires à son paisible rayonnement. Seule elle étend ses pouvoirs jusqu'à ces régions « où, comme dit Gœthe, la raison n'atteint pas et où cependant on ne veut pas laisser régner la déraison. »

Il y aurait beaucoup d'inattendu, si la vieille église disparaissait du milieu des maisons qu'elle domine.

Écoutez ce que vous disent le prêtre, le pasteur et le médecin de campagne. Ils s'accordent pour affirmer, pour constater que le terrain perdu par le christianisme, ce n'est pas la culture rationaliste qui le gagne, mais le paganisme dans ses formes les plus basses : c'est la magie, la sorcellerie, les aberrations théosophiques, le charlatanisme des spirites. *(Protestations à gauche.)*

Messieurs, je ne vous dis pas : Voilà ce qui est partout... J'appelle votre attention sur ce fait qu'à mesure que le catholicisme disparaît du village, on ne voit pas surgir des hommes munis de cette méthode scientifique qui vous est chère. Eh! non,

on voit réapparaître çà et là, chez beaucoup d'êtres, je ne dis pas chez tous, la magie, la sorcellerie, les aberrations théosophiques, le charlatanisme des spirites... *(Nouvelles protestations à gauche.)*

Il est intéressant de chercher à comprendre les divers étages du sentiment religieux dans la population française. Je puis vous citer tel village du Midi, dans la partie de l'arrondissement d'Agen qui confine au Tarn-et-Garonne, où l'on place dans le cercueil les souliers du mort et de l'argent, les souliers pour qu'il puisse aller au bout de son voyage, l'argent pour qu'il soit à même de donner une satisfaction à la divinité infernale. *(Mouvemens divers.)*

Je vous cite ce menu détail, qui fait image, pour vous montrer à quel point, sous une épaisseur plus ou moins forte de christianisme, demeurent d'obscures survivances du paganisme, toute une barbarie prête à remonter à la surface, des débris du passé, des détritus de religion, auxquels la civilisation n'a aucun intérêt à laisser la place libre.

L'église du village assainit le sol au milieu duquel elle est plantée. *(Exclamations à l'extrême gauche. — Applaudissemens au centre et à droite.)* Ceux qui veulent la jeter bas croient, je suppose, qu'ils vont élever les paysans à un état supérieur, à une spiritualité plus haute, mieux épurée. J'appelle leur attention sur ce point très important; s'ils examinent l'état des choses avec soin, ils verront leur erreur. C'est une régression qu'ils préparent. *(Très bien! Très bien! au centre.)* Oui, messieurs, l'église plantée sur la place du village assainissait le sol. Autour d'elle la plante humaine se développait dans un air de civilisation. Si vous la jetez bas, aussitôt il semble que les exhalaisons malsaines qu'elle avait étouffées s'élèvent de nouveau. *(Applaudissemens au centre et à droite.)*

Je ne veux d'autre preuve de cette barbarie toute prête à réapparaître que les scènes scandaleuses qui se sont passées à Grisy-Suisnes sur les décombres de la vieille église.

La démolition de cet édifice avait rendu nécessaire l'exhumation des morts que la piété des fidèles y avait déposés. Le maire, qui avait voulu cette destruction, aurait dû se préoccuper que cette besogne s'exécutât avec respect et décence. Il la surveilla, en effet, flanqué de son garde champêtre *(Sourires)*, mais c'était qu'il espérait que la pioche des ouvriers mettrait au

jour le « trésor des curés, » comme il disait. Des témoins nous ont décrit tout au long les ignominies auxquelles se livrèrent des hommes brutaux, excités par les pourboires de ce chercheur de trésor. On nous les a montrés faisant danser le rigodon aux corps qu'ils déterraient, au milieu des petits enfans accourus de l'école. *(Exclamations.)* Le cœur se soulève de dégoût.

J'ai fini. Vous me rendrez cette justice que je ne vous ai apporté aucune considération tirée de la politique de parti, ou de l'apologétique dogmatique. Je me suis placé devant les faits, devant le fait religieux. Il n'est pas permis à des législateurs de ne pas tenir compte d'une réalité. Le sentiment religieux existe : l'église du village est ce sentiment rendu visible. Ces églises sont idéologiques, les seuls édifices idéologiques qu'ait le peuple, c'est-à-dire chargés uniquement d'idées qui ne représentent pas de la besogne. Respectez donc ces pierres nécessaires au plein épanouissement de l'individu.

Monsieur le Ministre, en dépit de quelques divergences que j'ai saisies au long de ce discours, je vois qu'ils sont nombreux ici ceux qui croient qu'au nom d'une néfaste politique d'un jour, il ne faut pas compromettre quelque chose de séculaire et qui joue un tel rôle dans l'histoire de notre pays et de la civilisation. *(Très bien! Très bien! au centre et à droite.)* Eh bien ! que pensez-vous faire pour protéger ces hautes expressions de la spiritualité française ? Quelles mesures de défense prendrez-vous contre ces nouveaux barbares qui, hier, au sortir de l'encan, traînaient, dans les ruisseaux de Grisy, le drap des morts ?

Pour ma part, je suis venu défendre à cette tribune l'église de village au même titre que je défendrais le Collège de France. *(Très bien! Très bien! au centre et à droite.)*

Messieurs, vous avez reproché à la théologie de mutiler la vie, ne faites pas de même. Vous avez reproché à la conception théologique du monde d'être un cercle trop tôt fermé dans lequel le monde étouffait, prenez garde à votre tour qu'après avoir prétendu étendre ce cercle jusqu'à lui faire embrasser la totalité de l'univers, vous ne vous laissiez aller, dans un stérile esprit de lutte et de rancune, à le fermer trop tôt et à laisser en dehors une grande partie de ce qui est l'aliment de la vie de l'âme. *(Vifs applaudissemens au centre, à droite et sur*

divers bancs à gauche. — L'orateur, en regagnant son banc, reçoit les félicitations de ses amis.)

A peine avais-je gagné les couloirs que le directeur des Cultes me rejoignit et me demanda si je voulais lui communiquer, pour son ministre, la liste des églises que je venais de citer en exemple.

— Mais, lui dis-je, dans l'analytique, vous allez trouver tout mon discours.

— C'est pour ne pas perdre de temps.

Je n'avais aucune raison d'écarter cette requête ; j'y donnai satisfaction, mais j'en conclus que le ministre faisait immédiatement télégraphier aux préfets pour vérifier auprès d'eux mes dires.

Le lendemain matin, à neuf heures, au début de la séance, M. Beauquier posa la thèse qu'il devait par la suite reprendre dans chacune des discussions consacrées aux églises : « Puisque Dieu est tout-puissant, il peut réparer ses églises et ne pas les laisser tomber... S'il ne fait pas ce miracle, c'est qu'il ne le veut pas, et s'il ne le veut pas, nous devons nous incliner devant sa volonté. »

On applaudit et on rit. Je précise, on rit d'admiration. On se sentait heureux, émancipé. Les voyageurs racontent que le moujik russe éprouve cette sorte de joie quand il se dégage de ses croyances rudimentaires. Pour ma part, il y a trente ans, j'ai pu vérifier par mon expérience propre quelque chose d'analogue chez de pauvres étudians en médecine de première année. On m'assure qu'à la Martinique, le jour du Vendredi-Saint, les nègres crucifient un cochon et que, le dimanche de Pâques, ils donnent la chasse au pachyderme ressuscité. Ils en éprouvent, dit-on, une violente ivresse de libre pensée. Je songeais à ce trait de mœurs exotiques en contemplant les derniers mouvemens de la bamboula suscitée par M. Beauquier. Malheureusement j'arrivais trop tard pour entendre l'honorable orateur. Au moment où je gagnai ma place, M. Augagneur lui succédait à la tribune.

L'ancien gouverneur de Madagascar déclara qu'il prévoyait l'écroulement de beaucoup d'églises. D'ailleurs, il en prenait son parti, aussi allégrement qu'il eût fait de la ruine des huttes

où les Sakalaves et les Fahavalos enferment leurs fétiches : « Les églises intéressantes au point de vue artistique sont classées. Les autres n'intéressent que les pratiquans. C'est à eux de prendre des mesures... »

Et pour encourager leur zèle, à la façon des planteurs de jadis qui faisaient marcher les nègres sous le bâton, il menaça les catholiques. Il rappela avec orgueil avoir jadis demandé qu'on retirât aux fidèles l'usage de toute église mal entretenue par eux, et déclara qu'on n'inventerait pas mieux. D'ailleurs l'idée qu'une commune osât jamais dépenser un sou pour l'entretien de son église lui faisait horreur. « La loi de Séparation interdit que les fonds publics soient affectés à subventionner des œuvres confessionnelles. Alors même que la majorité des habitans seraient catholiques, une commune ne peut pas, d'après l'esprit de la loi de Séparation, consacrer ses fonds à la réparation de l'église. »

C'était attaquer directement Briand qui, lui, enjoint à ses préfets d'autoriser les communes à réparer leurs églises.

M. Malvy, rapporteur du budget de l'Intérieur, celui-là même qui, par la suite, devait renverser le ministère sur une question religieuse, prit à son tour la parole. Plus amer, plus glacial, plus pressant, il renchérit sur M. Augagneur. « Il n'est pas douteux, dit-il, que l'obligation d'assurer à leurs frais la conservation des édifices laissés gratuitement à leur disposition subsiste pour les catholiques, alors même qu'ils ne sont pas organisés. » La gauche l'applaudit, et M. Briand voyant le danger s'écria de sa place :

— C'est évident.

Approbation extraordinaire d'un homme trop faible, ou peut-être d'un cavalier consommé qui rend les mains quand la bête s'échauffe.

Tout l'effort de M. Malvy était de passionner la séance, et de mener la Chambre si loin que le ministre ne pût la suivre. Dans un débat que j'avais placé en dehors de la politique des partis, il attisa la rancune électorale jusqu'à conclure en disant : « Le problème des réparations des églises serait bien simplifié... si les catholiques tellement résolus et actifs pour former des associations ayant un but politique et de propagande anti-républicaine *(Applaudissemens à gauche et à l'extrême gauche)* étaient aussi actifs et aussi résolus pour créer des associations

dont le seul but serait de défendre les intérêts de leur culte et de leur foi. » *(Nouveaux applaudissemens sur les mêmes bancs.)*

Briand prit la parole. Il fit son métier de ministre. Je veux dire qu'il se préoccupa de durer, et par conséquent adopta le ton du plus grand nombre. Pourtant, ce ton, en le faisant sien, il l'atténua. Et, si j'ose cette comparaison, il se tenait à l'arrière de son bord en ouvrant ses tonneaux d'huile.

Il faut croire que, durant la nuit, ses préfets lui avaient confirmé l'exactitude de mes renseignemens, car il ne put infirmer aucun des faits que j'avais apportés à la tribune ; seulement il refusa d'y voir de simples exemples choisis entre mille autres. A l'en croire, le bon apôtre, c'était là tout ce que j'avais pu trouver d'églises en péril. Il en prit occasion pour monter au Capitole et se féliciter des conditions heureuses dans lesquelles s'établissait le nouveau régime des cultes. S'il y avait un problème des églises, la faute en était aux seuls catholiques. Il en rougissait pour eux. « Il faut bien le dire, monsieur Barrès, c'est en somme un débat assez pénible pour les catholiques que vous avez institué aujourd'hui. Ces humbles églises de village ont une valeur de sentiment, incitent à des préoccupations tout à fait légitimes. Mais cette valeur d'affection particulière et profonde, tout ce qu'invoquent leurs vieux murs, comme vous le disiez si éloquemment, est relatif à des sentimens intérieurs des catholiques. C'est ceux-ci qui sont les premiers intéressés à cet égard et dont le zèle devrait s'employer à maintenir ces instrumens et ces témoins de leur foi. C'est parmi les catholiques qu'un grand mouvement irrésistible devrait se produire dans un tel but. Il est assez attristant pour eux que ce soit toujours vers l'État que les citoyens, même dans des cas comme celui qui nous préoccupe, se tournent, après les luttes que nous savons, les refus que nous connaissons, les concessions successives du gouvernement de la République. Adressez-vous, avec votre éloquence, avec l'élévation de votre pensée, adressez-vous à ces catholiques chez lesquels vos paroles auront certainement un écho, et vous n'aurez pas à redouter, monsieur Barrès, la destruction des églises. »

Et précisant sa pensée, il invitait les catholiques à se concerter, à constituer des associations selon la loi de 1901 pour l'entretien des édifices cultuels, à recueillir des cotisations et à employer la procédure des offres de concours.

C'était piétiner dans le système des cultuelles, qu'il savait mieux que personne décidément impossible ; c'était mettre en avant une procédure des offres de concours qui est inopérante ; c'était revenir en arrière et quasi renier le principe admis par lui-même jadis, solennellement, à plusieurs reprises, d'une coopération de l'État à l'entretien des églises non classées et trop pauvres ?

Ce dernier point, je crus essentiel de le mettre en lumière, et je remontai à la tribune.

M. Maurice Barrès. — Messieurs, il y a peu, au cours d'une discussion, j'ai été frappé par une phrase que prononçait M. le président du Conseil et qui ferait une excellente épigraphe en tête de mon plaidoyer pour les églises. « Il n'est pas nécessaire, disait M. Briand, que des cas soient devenus généraux, universels pour intéresser l'homme politique. Il faut intervenir à temps. » Hier, je n'ai pas dit que les désastres fussent partout imminens, ni le sectarisme virulent sur tous les points du territoire ; j'ai affirmé que le péril existait, réclamait les efforts de notre prévoyance, et je vous ai apporté, à titre d'échantillons, un certain nombre de faits soigneusement contrôlés, des faits typiques.

Vous les discutez. Je m'y attendais. Le distingué secrétaire général de la présidence nous rendrait un grand service s'il essayait de fixer, une fois pour toutes, les conditions dans lesquelles peut s'établir une certitude aux yeux du Parlement *(Très bien! très bien!)* Chaque fois qu'on apporte un fait à la tribune, il est contesté, et toujours de la même manière : l'orateur affirme ; en face de lui, quelqu'un se lève et nie ; sur ce, avec les ressources de dialectique qu'ils possèdent, l'un et l'autre contradicteurs argumentent. *(On rit.)*

Je vous ai cité le propos d'un sous-préfet, propos auquel j'attache une certaine importance, mais enfin pas une importance capitale. On m'a demandé si je pouvais produire ce propos écrit, signé de la main du sous-préfet. Mon Dieu, non ! Mais, en critique historique, on fait cas du témoignage oral, on le pèse, c'est entendu, mais on lui donne un rang. Les personnes qui ont été reçues par le sous-préfet affirment avoir entendu ce propos. Après cela, jugez. Au reste, le problème déborde la discussion de quelques faits significatifs et que je maintiens. Personne ne nie qu'il n'y ait une question des églises.

J'ai voulu l'introduire dans les débats de cette Assemblée. Je crois qu'elle y avait sa place. *(Très bien! très bien! au centre et à droite.)*

J'ai dit que, sur les églises, la pensée gouvernementale me paraissait encore en formation ; c'est trop évident et c'est bien naturel. Nous sommes en présence d'une situation nouvelle. Vous n'avez pas réglé l'avenir des églises, vous n'avez pas assuré leur sécurité. Vous le sentez bien, et M. le président du Conseil mieux que personne. Sa solidité politique, son titre le plus réel, sa raison d'être, c'est d'avoir fait la loi de Séparation. Eh bien ! cette loi de Séparation, elle n'est pas vraiment faite. Elle n'est pas faite, tant qu'elle n'est pas réglée pratiquement dans toutes ses parties.

Nous venons de voir, hier, dans les mouvemens de l'Assemblée, et ce matin, dans le discours de M. Briand, la pensée gouvernementale se dessiner. J'ai idée qu'après tout, nous pouvons nous entendre, d'une manière assez vraie, même avec le plus grand nombre de nos adversaires habituels, dans un sentiment de bonne volonté à l'endroit des églises. *(Très bien ! très bien! au centre et à droite.)* C'est quelque chose, cette bonne volonté. Il s'agit de maintenir ce foyer de sentimens, cet élément de culture spirituelle, ce point de ralliement qu'est le clocher. Ne pas mettre d'obstacle à ce qu'il dure, ne rien faire contre ce petit îlot qui pose au milieu du village un secours, une force et qui arrache les gens à leurs considérations vulgaires, voilà ce que l'on est en droit d'obtenir des esprits les moins religieux. Nous l'obtiendrons.

Certes, à cette défense des églises, il faudra revenir bien des fois. C'est successivement que nous en traiterons les divers aspects. Et c'est après avoir fait comprendre et sentir le péril dans lequel la loi de Séparation a jeté notre admirable, notre immense floraison d'églises, que nous pourrons, appuyés sur toute l'opinion, obtenir des hommes politiques certaines garanties. Dès maintenant, il est de la plus grande importance que je vous rappelle un fait, un simple fait. Vous avez admis, un jour, la création d'un fonds de secours pour les municipalités qui ne seraient pas à même de faire les dépenses nécessaires en faveur des églises. Il ya eu des promesses. M. Caillaux a même élaboré un projet.

Pourquoi avoir reculé? Nous sommes d'accord qu'il y a lieu

de prendre en haute et très sérieuse considération les églises de France. Que ne revenons-nous à ce fonds de secours? On parle de la mauvaise volonté des catholiques! Ce n'est pas soutenable. Elle est admirable partout, la bonne volonté des catholiques. Et les municipalités aussi, le plus souvent, aiment leurs églises. Je ne dénonce de sectarisme que chez une minorité. Mais sur nombre de points, il y a pauvreté. Beaucoup de communes sont trop misérables pour venir, comme elles le voudraient, au secours de ces hautes murailles coûteuses.

Je livre aux méditations de la majorité et du Gouvernement cette idée qu'avaient accueillie MM. Briand et Caillaux : la possibilité pour l'État d'intervenir en faveur des églises par un fonds de secours. *(Applaudissemens au centre et à droite.)*

MM. de Villebois-Mareuil, Denys Cochin, Alexandre Lefas m'avaient soutenu énergiquement de leur science et de leur talent. Nous fûmes d'accord, à la fin de la discussion, pour ne pas déposer d'ordre du jour. Le débat se termina sans aucune sanction parlementaire. Aussi bien n'y avais-je cherché qu'une action de propagande. Par-dessus la tête de mes collègues, c'est au pays que j'avais voulu m'adresser. Je savais l'impossibilité d'obtenir à cette heure aucun résultat législatif; on ne peut pas convaincre sans longues préparations des hommes frémissans et des esprits sans liberté; je ne fus donc ni surpris ni déçu. Mais, tout de même, quelle atmosphère irritée pour accomplir un travail de législateur et pour rechercher en commun la vérité! Comment est-il possible que des hommes politiques discutent, durant des heures, la vie et la mort des églises sans vouloir aller au fond du problème, ni s'inquiéter un moment du besoin éternel des âmes?

VI

L'ENFANT ACCORDÉ AVEC LES ÉTOILES

Au soir de cette séance, ayant corrigé les épreuves de mon discours à l'*Officiel*, je rentrais chez moi vers minuit, par un ciel admirable, quand au coin d'une rue, je tombai sur un petit rassemblement formé autour d'une femme et d'un agent de

police. La femme, à demi vêtue, portait dans ses bras un enfant. Elle pleurait et suppliait l'agent de l'accompagner chez elle, parce que son ivrogne de mari l'avait battue et mise dehors. L'agent refusait ; les personnes de sentiment le blâmaient ; celles qui savent la loi l'approuvaient. Cependant le petit enfant, indifférent à ces cris, regardait avec un prodigieux plaisir les étoiles du ciel.

Je n'oublierai jamais, au milieu de cette scène de carrefour et dans les bras de cette malheureuse, cette petite figure extasiée. Elle était émouvante par sa royale solitude. Certes, ils ne sont pas rares, dans la nature, les objets privés de conscience qui s'orientent pourtant vers le ciel. J'admire cette fleur-oiseau des forêts de Java qui, dit-on, se détache tout à coup de sa tige, palpite, voltige et puis meurt. Mais ce pauvre enfant surpasse tous les objets de l'univers, car son regard si pur exprime l'attrait de l'infini. O le jeune souverain! Scintillantes étoiles, vous demande-t-il vos cadeaux de lumière? Non pas, il vous offre une flamme jaillie de lui sous vos flammes du ciel.

A peine détaché du sein d'une femme, voilà déjà que l'enfant désire et que son âme s'évade. Son père et sa mère, désunis entre eux, ne s'assortissent avec rien, et ces forcenés réclament à la vie des bonheurs qu'elle ne contient pas, mais lui, il n'a pas encore perdu le secret de nos destinées, il sait, — d'une science antérieure à sa propre expérience, — que c'est avec les étoiles seules que sont accordés les fils de la terre.

VII

LA PÉTITION DES ARTISTES

Nous connaissons que nous avons ébranlé l'opinion publique par une sorte de mouvement irrésistible, une chaleur qui s'exhale de terre et de tout l'horizon, et qui vient nous mettre au cœur un surcroît de force et d'espérance. Je sentis tout de suite que mon discours avait porté et qu'il répondait à une angoisse générale. Une multitude de personnes et de tous les partis se levèrent pour me dire : « Sur ce point, nous sommes avec vous. »

J'avais déclassé la question, je l'avais placée, pour tous, sur

le sommet où je la vois moi-même, au centre du village et bien au-dessus de ses querelles. Par liasses les lettres m'arrivèrent.

Et d'abord des communes scandaleuses que j'avais citées à la tribune. La petite troupe des fidèles y redoublait ses gémissemens accrus d'un beau cantique d'espérance. Cette lumière soudain projetée de si haut, à travers toute la France, sur le pauvre édifice et ses vils ennemis avait produit l'effet d'un coup de talon dans une fourmilière. « Tout s'agite chez nous, m'écrivait-on, et, des quatre coins du département, c'est un but d'excursion, le dimanche, de venir voir la muraille lézardée dont les journaux de Paris ont parlé. » Il subsiste dans les pires villages un vague sentiment que jeter bas l'église, c'est une mauvaise action, et si les alentours regardent, on est gêné. D'eux-mêmes plusieurs maires, sur l'heure, revinrent au bon sens. A Souvigné, Buxueil, Saint-Gervais-sur-Couches. Messei, Reterre, les braves gens obtenaient à peu près satisfaction. Le préfet du Pas-de-Calais, devant tous les maires du canton réunis pour le conseil de revision, blâma le maire de Méricourt, M. Lodieu, — c'est son nom, — et le somma d'avoir à laisser le curé réparer l'église à ses frais. On juge de l'effet local et de la satisfaction de mes cliens.

Je n'ai pas pu employer à la tribune de la Chambre, ni dans mes articles, le quart des pensées que faisaient naître en moi tant de communications reçues d'une multitude d'amis que je ne verrai jamais. Tristes ou joyeux, naïfs ou savans, ils m'ont guidé, soutenu dans ma grande tâche Que n'ai-je la facilité de feuilleter avec mes lecteurs mes dossiers! Ces lettres composent un magnifique plaidoyer pour l'Esprit contre la Bête et donnent une idée de l'émotion publique en faveur des églises.

Écoutez, par exemple, ces lignes charmantes d'enthousiasme et d'amour : «... Je puis vérifier, — m'écrivait de l'Aube un homme qui, par modestie, bien à tort, ne permettrait pas que je cite son nom, — je puis, hélas! vérifier la justesse de vos vues dans ce département où, de toutes parts, les églises, laissées depuis plusieurs années sans réparations, menacent ruine. Construites en pierre tendre, elles traversent une période critique, analogue à celle où succombèrent ici, vers 1530, les églises bâties au XIIe siècle. On les reconstruisit alors presque toutes, et dans la plaine de Troyes, dans la Champagne pouil-

leuse, dans les vallées du pays d'Othe, s'élevèrent ces fins clochers de charpente et d'ardoise que nous admirons encore. Aujourd'hui, qui va les relever, les soutenir, ces églises, toutes charmantes dans la verdure des humbles cimetières qui les entourent? La grâce de la Renaissance et peut-être aussi (car elles sont l'œuvre anonyme des maîtres-maçons locaux) l'instinctive modération du caractère champenois, ont assagi la fougue du gothique flamboyant. A l'intérieur, elles gardent leur mobilier d'autrefois : vitraux somptueux, chaises, bâtons de confrérie, Christs tragiques du quinzième, Pitiés douloureuses, saintes semblables à des fillettes sages qui retiendraient un sourire, le sourire doucement moqueur et candide que vous avez mis au coin des lèvres de Colette, leur petite sœur lorraine... Souvent, je m'attarde à rêver entre leurs murailles, dans les beaux étés où je parcours les villages, et j'aime profondément le charme simple et pur, l'harmonie que ne rompt pas même, ou si rarement, la dissonance d'une statue trop moderne. Dans cinquante ans, le tiers d'entre elles sera tombé. A Saint-Phal, à Montgueux, ce sont des voûtes qui s'effondrent; à Nogent-sur-Aube, le clocher s'enfonce tout d'une pièce entre les piliers du transept; à Villecerf, l'édifice menace ruine; à Lignières, la commune demande la désaffectation. Dans beaucoup de sanctuaires les vitres sont brisées, les oiseaux font leur nid sur l'autel et l'on y respire la tristesse glacée de la mort. Les maires interdisent l'entrée des églises et j'ai vu pleurer devant les portes closes de pauvres vieilles femmes trop infirmes pour aller assister à la messe de la paroisse voisine... »

Que tout cela est finement senti et raisonné, exprimé avec une justesse, une mesure toute française! Et je ne puis me retenir de vous lire encore ce passage :

« A Laines-aux-Bois, une église s'effondre dans un glissement du sol produit par les eaux. La Société archéologique, qui eût dû se réunir d'urgence, bâille en rond et se désintéresse de tout ce qui n'enrichira pas le bric-à-brac de son musée. Ces gens-là sont incapables de sentir combien toute cette floraison d'art tient à la terre qui l'a produite. Les paysans du conseil municipal ont un plus sûr instinct que tous ces beaux messieurs : ils veulent sauver un charmant portail renaissance, où des enfans prient parmi les pampres; ils songent à le faire encastrer dans la façade d'une nouvelle mairie. L'idée vous paraîtra

comique; l'ogive jurera dans une façade rectiligne et scolaire, tel un diamant dans un pavé, et pourtant je l'ai encouragée, cette idée, touché de voir ces braves gens traiter sans dédain et même avec orgueil ces *bondieuseries*, en sentir vaguement la beauté... Je voudrais vous mener à travers cette campagne champenoise aux douces et sobres lignes. Sur le territoire de maintes communes, vous ne verriez plus que des socles de pierre où vous liriez l'*O crux ave, Spes unica*, une date et le nom de quelque humble donateur. Des tronçons de fer sortent encore du socle, attestant la rage imbécile des Barbares. Je ne fais pas de phrases, je ne suis pas croyant, mais je vous assure que je pleurerais devant toutes ces ruines. Que restera-t-il sur le sol de France, lorsque nous n'aurons plus la beauté des choses pour nous consoler de la bêtise des hommes, lorsque « ceci, » — la belle mairie en pierres blanches, — aura achevé de tuer « cela, » — le charme des derniers clochers pointant à travers les arbres... »

De tels sentimens vous mettent-ils en goût pour que nous poursuivions ensemble ce dépouillement de mon courrier? Voici deux lettres qui m'apportent un argument sur lequel, à mon regret, je n'ai pas eu l'occasion d'insister.

« J'ai lu hier, dans l'*Écho de Paris*, votre émouvant article sur les églises de France et la phrase que vous citez : « Depuis que notre église est fermée, on vit comme des sauvages, on ne sait même plus quand c'est dimanche. » Combien ceci est vrai, et comment ce point de vue n'est-il pas plus souvent envisagé? N'est-ce pas un argument de premier ordre pour la cause que vous défendez? J'habite deux pays très différens, la Loire-Inférieure et l'Eure-et-Loir. Dans la Loire-Inférieure, tous vont à la messe et tous pour y aller revêtent les habits du dimanche. Le samedi, les femmes ont été occupées à empeser et à repasser leurs coiffes et les chemises des hommes. Le dimanche matin, la population féminine, soigneusement et joliment coiffée, coquettement vêtue, avec des raffinemens de propreté, la population masculine habillée de drap noir, tout le monde se dirige par groupes vers l'église. Je néglige le côté spirituel et fondamental de l'acte pour n'en retenir que le côté matériel : l'édifice, la cérémonie, les enfans de chœur, le prêtre en ses habits de soie et d'or, tout donne aux yeux une impression d'ordre et de beauté, à l'esprit une jouissance, au corps une détente. De toute

la journée, pas un costume de travail ne paraît dans le pays. C'est le repos, c'est le bien-être. En Eure-et-Loir, rien de semblable. Pas un homme ne quitte ses vêtemens de travail. Peu de femmes interrompent leur labeur quotidien. Les vêtemens sont ceux d'hier, les pensées celles du lendemain, l'effort celui de tous les jours. Il y a bien quelque armoire où reposent des redingotes et d'antiques chapeaux hauts de forme, mais cela ne sert que pour les enterremens et les mariages, car les foires mêmes n'existent plus, les marchands venant à domicile. Bien peu pour Pâques et la Toussaint, à peine pour la fête locale et le 14 juillet, quitte-t-on ces vêtemens de travail qui semblent incrustés à ces corps, à ces corps de sauvages, vous avez dit le mot. Les chevaux de bois de la fête locale, et les bals dans la lourde atmosphère de l'auberge, sont les seules diversions à l'enlizement de ces corps et de ces esprits dans les préoccupations matérielles et l'effort continu qui les absorbent. Si la tenue et la propreté du vêtement, si les impressions artistiques, si l'idée morale ont une valeur, même en dehors de toute conception religieuse, quelle sera, de ces deux populations, celle dont les mœurs seront plus affinées, plus policées? Poser la question, c'est amener la réponse... »

Sur le même thème, un autre correspondant redouble : « Monsieur, je veux vous répéter ce que nous contait le grand-père de ma femme, qui avait vu les églises fermées sous la Révolution. Rien de plus triste, disait-il, que cette époque pour les habitans des campagnes. L'office du dimanche ayant cessé, ils se morfondaient d'ennui. Les femmes n'ayant plus, pour se montrer, le lieu de rendez-vous qu'était l'église, ne faisaient plus de toilette et ne paraient plus leurs enfans. Les hommes ne se rasaient plus et portaient leur chevelure inculte; ils laissaient souvent passer le jour où ils avaient habitude de changer de linge. A quoi bon, puisque, isolés dans leurs champs ou dans leurs bois, ils n'avaient pas à paraître? Les habitans souvent dispersés dans des hameaux éloignés ne se réunissaient plus, l'occasion des offices religieux n'existant plus. On avait la sensation qu'un immense crêpe recouvrait le pays. Ce serait celle que nous éprouverions si cette sinistre époque revenait; et elle reviendra si votre belle campagne échoue. »

Et moi, lisant ces deux lettres dont j'approuve la justesse, j'ajoute : ce n'est pas seulement le dimanche, c'est encore la

place de l'église qui périra avec l'église. A-t-on réfléchi que dans le village, presque toujours, les seuls grands arbres sont devant le portail. Ils disparaîtront, les vieux ormes, les beaux feuillages, car ils profitaient du caractère sacré du lieu; ils s'en autorisaient pour durer, pour résister à l'utilitarisme du paysan qui, de lui-même, n'a que faire de végétation décorative. Ainsi, de quelque côté qu'on examine les destructions qui se préparent, c'est le plus morne enlaidissement de la vie rurale et j'y reviens comme à mon *leitmotiv*, c'est une dégradation de la sensibilité française privée de tous ses modèles.

Que de lettres! J'en pourrais composer tout un florilège. Écoutez ce cri charmant d'indomptable espérance et de regret, pareil à ces petits poèmes très brefs, à ces chants de *saüdades* chargés de nostalgie qui s'élèvent dans les solitudes de l'Amérique du Sud par les soirées d'été, à l'heure où l'on éprouve de la beauté du monde un sentiment si fort qu'il se termine en douleur : « Si vous aviez entendu nos trois cloches sonnant au-dessus de la rivière, vous auriez encore plus de chagrin de notre église perdue. Certes, on la reconstruira, mais retrouvera-t-on trois notes semblables à celles qui ont cessé de chanter? »

Vous imaginez l'enchantement que de tels accens m'apportaient. A chaque fois que je m'y reporte, ils m'assurent que je suis dans la grande vérité humaine, au milieu des plus belles régions du songe et de la vie.

Assurément tout mon courrier n'a pas la délicate émotion d'art que respirent ces fragmens, mais quelle ardeur, quel sentiment d'une mission civilisatrice dans les lettres des curés, des humbles desservans de campagne! S'il se trouve des Français pour croire le catholicisme en péril du fait de la Séparation, qu'ils se rassurent. Notre petit clergé possède l'enthousiasme guerrier et une volonté religieuse qui a ses moyens invincibles. Il faut les voir, nos curés rustiques, en face des préfectures et des municipalités brutalement ou sournoisement hostiles! Ils défendent le seuil vénérable pied à pied; ce sont des drames balzaciens qui se déroulent dans les paroisses, autour de l'église croulante et du presbytère lézardé. Belles, fortes lettres plébéiennes des curés, toutes pleines des joies et des irritations de leur petit troupeau; on y sent battre le cœur des campagnes françaises.

Les lettres des évêques ont naturellement moins de saveur.

On n'y voit pas le corps-à-corps. Nos Seigneurs sont moins brutalement engagés dans la bataille, ils observent les choses de plus haut, et puis ils ne peuvent oublier, si ardens, si zélés soient-ils, qu'ils demeurent des dignitaires, tenus à la réserve. Dans leur correspondance règne la circonspection. J'y trouve peu de ces traits vivans, pittoresques, tragiques, qui donnent tant de prix aux lettres emportées de nos desservans ruraux. Chaque état a ses vertus, ses obligations. Ce serait bien irréfléchi de réclamer de très hautes et très prudentes personnes l'élan et la spontanéité d'un jeune vicaire. Mais ces lettres un peu froides, volontairement décolorées, où l'on voit la plume des secrétaires d'évêchés et la manière des teinturiers officiels, me fournissent mes plus sûres statistiques.

A ces encouragemens, à ces renseignemens, à ces amitiés, qui de tout le pays m'arrivent, certains témoignages se mêlent, d'une espèce plus tangible.

L'autre après-midi, comme je rentrais chez moi, j'ai trouvé dans mon courrier une enveloppe jaune, du plus humble aspect, de celles qui affluent chez un député pour lui demander un secours, un permis de chemin de fer, une recommandation. Elle n'était pas affranchie; on l'avait apportée à la main. Tout en montant l'escalier je l'ouvris. Un flot de billets bleus s'en échappa. Je les ramassai et comptai vingt-cinq billets de mille francs. Avec eux, rien d'autre qu'un méchant bout de papier portant ces trois lignes au crayon : « Don anonyme pour les églises de France qui menacent ruine. Accuser réception dans la *Correspondance rose Hebdomadaire.* »

Mon premier sentiment, je l'avoue, fut l'irritation. D'où me venait cette somme si imprudemment confiée à cette enveloppe-torchon? Qu'allais-je en faire? Quelle était cette *Correspondance rose?*

Je n'ai jamais pu connaître mon généreux donateur. Après quelques jours passés à découvrir la mystérieuse feuille rose dont parlait le billet anonyme, j'allai remettre la somme au Comité de Défense catholique présidé par le colonel Keller.

De tous côtés, cette idée que l'on peut trouver de l'argent pour les églises, qu'il y a des mécènes dans l'ombre du vieux porche, entre l'aveugle et le manchot, agite les esprits. Conti-

nuellement on me dit : « Ne prendrez-vous pas l'initiative de nous réunir? Il faudrait constituer une société des amis des églises. On trouverait aisément, chaque année, les sommes nécessaires pour subvenir à l'entretien des édifices religieux. » M. de Narfon, dans *le Figaro*, fait campagne en faveur de cette méthode. Il est venu me voir. Je lui ai répondu que cette conception m'était beaucoup recommandée, que M. Briand lui-même, au cours de la discussion publique, m'avait engagé à solliciter les catholiques et les artistes, et à créer une association qui réunirait des fonds pour les églises, mais que j'y étais opposé. Rien ne me déplairait plus qu'une telle manière de procéder. Les églises appartiennent au catholicisme et à la France. Les confier au bon vouloir de quelques-uns, c'est une innovation que je réprouve de tout mon cœur et de tout mon esprit. Je ne méconnais pas la générosité de ceux qui s'offrent à la rendre viable, mais je ne veux pas, dans une telle matière, créer un privilège, ou une apparence de privilège en faveur des riches. C'est la nation qui a des devoirs et des droits, à côté du clergé, envers les églises de France, et je me donne pour mission de le rappeler à la nation.

Est-ce à dire que je réprouve une entente des amis des églises? Nullement. Je la crois nécessaire. Je ne suis pas partisan de se grouper pour accaparer les églises, mais je suis partisan de se grouper pour les défendre.

Un matin, je vis entrer dans mon cabinet de travail deux hommes jeunes, distingués, presque timides, l'un fort délicat de santé. Ils se nommèrent. C'étaient deux de mes voisins de Neuilly, deux peintres, MM. Paul et Amédée Buffet, auteurs de tableaux religieux. Ils aimaient les églises comme catholiques et artistes, et venaient fort émus me demander ce qu'il y avait à faire, comment on pourrait rassembler les peintres, les sculpteurs, les verriers, les architectes pour la défense de nos monumens religieux. Nous nous arrêtâmes immédiatement à l'idée d'une pétition. Dans quels termes la rédiger? Sur un coin de mon bureau, ils combinèrent un texte avec des lambeaux de mon discours. C'était une lettre très brève adressée au Président de la Chambre : « Profondément émus par de nombreuses et récentes destructions d'humbles églises, sans style peut-être, mais pleines de charme et d'émouvans souvenirs, de

pittoresques calvaires et de vieux cimetières, nous venons nous grouper, artistes et écrivains de toutes croyances, sans distinction de partis, qui avons trouvé auprès de ces modestes sanctuaires tant d'émotions et de sensations d'art, pour protester et demander au Parlement qu'une protection analogue à celle des monumens historiques, des sites pittoresques et des réserves artistiques, leur soit attribuée. Nous voulons conserver ces restes du passé, ces sources de vie spirituelle; nous voulons sauvegarder la physionomie architecturale, la figure physique et morale de la Terre de France... »

Ces quelques phrases exprimaient bien notre émotion commune; les deux frères partirent aussitôt par la ville.

Chaque matin, pendant des semaines, l'un d'eux, le cadet le plus souvent, venait me trouver, m'apportait des noms, me disait les bons accueils et aussi les pusillanimités qu'il rencontrait. Le ruban rouge sert à signaler l'honneur acquis, mais il ne sert pas toujours à le faire surgir. Ah! ce que la perspective d'une décoration peut entraîner de calculs et de pauvres craintes! Que va dire le gouvernement si je signe en faveur des églises! Ne paraîtrai-je pas clérical? Cette commande que je sollicite, ne va-t-on pas me la refuser? Les deux frères s'indignaient, mais ne se décourageaient pas. Bien leur en prit. Après quelques jours de flottement, l'élan se dessina irrésistible. L'Académie Française, l'Académie des Beaux-Arts, l'Académie des Sciences morales, l'Académie des Inscriptions, l'Institut quasi à l'unanimité, s'inscrivirent, et la foule des artistes suivit, peintres, sculpteurs, architectes, archéologues, compositeurs de musique, littérateurs, tous les conservateurs de nos musées, tous les noms glorieux de la France, et puis les sociétés archéologiques, les académies de province, un grand nombre de lycées et de corporations d'étudians, le Touring-Club, bref, tous les groupemens qui se donnent pour tâche d'élever le niveau intellectuel du pays.

Ces adhésions éclatantes arrivaient par liasses de tous les coins de l'horizon. Nous ne suffisions pas à la tâche d'ouvrir et de dépouiller les enveloppes. Auprès de ses deux fils, Mme Buffet, la mère, recopiait les listes que nous donnions au fur et à mesure aux journaux. Juste à la fin de ce travail, la noble femme mourut. Je n'ai jamais eu l'honneur de rencontrer Mme Buffet; je veux inscrire ici son nom avec mon hommage

respectueux. Elle a eu le bonheur de passer les derniers jours de sa vie en communion étroite avec ses enfans pour le service de leurs croyances communes. Un tel souvenir doit remplir les deux artistes de la plus douce émotion. Peu de jours après, M. Paul Buffet entrait au cloître.

Cette superbe manifestation des artistes atteindra-t-elle son but auprès de mes collègues? Je le crois fermement. Toutes les puissances d'opinion sont ébranlées. Rien de plus imposant que ce long cortège chaque jour enflé, où croyans et mécréans, esprits raffinés, âmes pieuses, Français de toutes opinions, cheminent vers la haute flèche qu'ils aiment. Et que nul ne s'offense si, dans cette heureuse procession mêlée, tandis que les plus autorisés vont s'incliner devant l'autel, d'autres demeurent sur la grand'place et regardent de loin le portail! Cette grande question, essentiellement catholique, c'est entendu, je dois la traiter comme une question de civilisation. Jeter bas les églises de France, c'est un acte monstrueux d'ingratitude et d'imprévoyance, une diminution de la valeur humaine. Tous doivent en prendre conscience. Les protestans comprennent qu'il existe une solidarité entre toutes les interrogations et toutes les prières qui se pressent au parvis de tous les sanctuaires. Je crois savoir qu'ils se tiennent pour offensés et menacés par les brutaux qui cherchent à renverser des autels et à barrer à des millions d'êtres le seuil de l'infini. Le recteur de l'Université de Genève me fait l'honneur de m'écrire : « Je souscris sans réserve à toutes les conclusions de votre discours. » Et, pour parachever cet accord général, voici que m'arrivent des appuis dont l'importance n'échappera pas à ceux qui ont quelque habitude des milieux parlementaires ; voici qu'un inspecteur d'académie, M. Blanguernon (de la Haute-Marne), me fait l'honneur de m'écrire sous ce titre : « Écoles et clochers, » une lettre ouverte dans le journal de M. Buisson, le *Manuel général de l'Instruction primaire :*

« Vous n'avez pas toujours été tendre pour les instituteurs, me dit-il en substance, et dans la campagne que vous menez pour la conservation des églises, vous ne comptiez sans doute pas sur leur concours. Eh bien! tout de même, il faut que vous ajoutiez leur nom à ceux des savans, des artistes et des prêtres qui déjà vous soutiennent, et je suis aise de vous dire que les

maîtres de la Haute-Marne, tout au moins ceux que j'ai formés, ont appris à connaître et à aimer, comme des témoins vénérable de l'histoire locale, ces édifices religieux que vous voulez sauver de la ruine. Nous sommes disposés à vous donner un coup de main. »

C'est un gros appui qui nous arrive là, fortifiant l'approbation que déjà m'avaient donnée M. A. Gervais dans *l'Instituteur français* et M. Louis Ripault dans *le Foyer à l'École*. L'instituteur peut inspirer aux enfans le respect des vieilles pierres et puis, à la mairie, où le plus souvent il est secrétaire, il inclinera aisément le conseil municipal à la conservation de l'architecture religieuse. Double rôle, double utilité. Je m'empresse de répondre à M. Blanguernon :

« Merci, monsieur l'inspecteur. Le point capital, ce qui me frappe et m'enchante dans votre intervention, l'essentiel dont je vous remercie, c'est que vous placez la question des églises sur son véritable terrain. Ah ! que je vous suis reconnaissant de ne pas glisser au verbiage de l'art, de la beauté, des charmes du passé, toutes demi-vérités qui livrent au caprice l'immense foule des églises, et qui, finalement, serviront à les condamner plutôt qu'à les sauver. Vous allez droit au cœur de la question, en homme pour qui les préoccupations morales existent. Vous êtes un pédagogue, et tout naturellement vous considérez dans la vieille église, dressée au centre du village, sa valeur éducative. La vieille église vous intéresse pour ce qu'elle apporte à la formation de l'âme.

« La formation de l'âme ! C'est la grande affaire, une affaire qui importe à chaque individu et à la civilisation. Vous en êtes constamment préoccupé. J'ai lu vos articles, monsieur Blanguernon ; il en est un, entre autres, qui est bien touchant. Vous nous racontez la rentrée de l'école, le premier contact du maître et des enfans. Ces gamins, ces fillettes, visages offerts ou fronts murés, ingénuités, ahurissemens honnêtes, malices à l'affût, tout cela c'est l'avenir qui se présente, des cerveaux à ouvrir, des cœurs à échauffer. Et vous pensez tout haut : « Saurai-je mettre un dieu dans ces tabernacles de l'avenir ? » Bien des soins vous sollicitent : inscrire les noms des élèves, leur distribuer les livres, les cahiers, autant de menus détails que vous ajournez. Il faut que cette première heure soit libre, claire, qu'elle vous ouvre le chemin des cœurs. Vous le dites

d'un mot, un seul, mais qui va très loin : *c'est le moment de l'appel des âmes.*

« Ici, monsieur l'inspecteur, on entend palpiter votre émotion, une émotion de la meilleure qualité professionnelle et humaine. Vous êtes ému d'amitié paternelle en présence de ces petits êtres; vous voudriez qu'ils fussent augmentés par l'école, par vos soins, et vous vous préoccupez scrupuleusement d'éveiller, d'élargir, d'ennoblir en eux la faculté de sentir, tout autant, plus encore que de leur donner des notions.

« Cet éveil et cette éducation de l'âme, vous dites justement qu'il faut les chercher ailleurs que dans les livres. Les sentimens que nous dictent les livres valent peu quand nous sommes petits, auprès de ceux qui nous arrivent ayant passé par l'âme de nos parens, et déjà éprouvés dans les assauts de la vie. Quand nous sommes petits, les objets eux-mêmes nous parlent. Au milieu du village, que dit l'église aux enfans? Je l'ignore. De son discours immense, chacun reçoit selon son âge et son cœur, et plus que d'aucune autre maison. Nous voilà, monsieur l'inspecteur, par un temps de décembre, les deux pieds dans la boue, en face de la plus pauvre église rurale. Quelle pensée solide et complète elle dresse devant nous, cette vieille bâtisse construite pour être battue des vents et pour exprimer dans ses jeux d'ombre et de lumière les aspirations les plus délicates, toutes les pulsations de l'âme. Elle est chargée des pensées de tous, de tous dans leur plus haut moment. Bien mieux que des notions, nous en recevons du ton, plus d'énergie, de force, d'éclat, une âme plus tendue, mieux capable de pensées graves. Il semble qu'à cette minute nous prenions connaissance des trésors enfouis dans notre mémoire et que nous nous portions jusqu'aux racines de notre vie spirituelle. Et je ne vous parle pas de religion. Mais le riche passé nous enveloppe et nous mes dans les meilleures dispositions morales. Ce que nous ressentons, ce n'est pas une vague ivresse sans cause, c'est la joie de vivre avec une collectivité et d'associer à l'humilité d'une vie humaine la vaste expérience des siècles. Des générations d'ancêtres, dont la poussière forme le tertre où l'église appuie ses fondations, arrivent encore par elle à la vie, et ce qu'elle proclame est proclamé par des monumens pareils dans tous les villages de France à travers les siècles. Quel élan pour l'esprit et quelle sécurité! Nous descendons un grand fleuve où l'eau

profonde reflète notre barque si mince et toutes les étoiles.

« Je m'arrête, monsieur l'inspecteur. Je ne vous propose pas que nous entrions dans l'église du village. Vous m'avez dit, dans votre lettre publique, qu'il vous était pénible d'y voir affichée, sous le porche, la liste des manuels condamnés. Évitons, aujourd'hui, ce qui pourrait vous contrarier. Ne passons pas le seuil. Aussi bien, même du dehors, l'église est parlante. Elle a ses parures, elle a ses discours pour le passant et pour les gens de la place publique, — paroles citoyennes autant que religieuses, sans lesquelles l'histoire du village français devient incompréhensible. Nous y avons tous collaboré, à cette haute maison collective, et, frères ennemis, nous y pouvons venir respirer une atmosphère de paix supérieure. Je vous remercie de l'avoir dit. Après vous avoir entendu, comment nier la valeur éducative de notre architecture religieuse? L'église n'est pas un bibelot. Elle est une âme qui contribue à faire des âmes.

« De toutes parts, on me fait des concessions, on m'accorde que j'ai à moitié raison; on veut bien laisser debout les belles églises. Arrière ce raisonnement! C'est le point de vue de l'amateur, de l'heureux automobiliste qui dit : « On ne peut pas s'arrêter partout! Si, dans ma journée, en roulant les routes, je rencontre une dizaine de jolis spécimens bien choisis et bien entretenus, c'est plus qu'il ne m'en faut. » Une telle conception contredit absolument votre pensée et la mienne. Nous voulons maintenir l'église du village en nous plaçant au point de vue de l'habitant. Pour lui, pour nous, il n'en est pas de laides. Fût-elle dédaignée, la moindre église rurale enrichit la vie locale et constitue, pour ceux-là mêmes qui la regardent du dehors, une valeur spirituelle. »

... Mais je m'arrête. Il ne faut pas qu'après avoir cédé au plaisir d'indiquer un peu longuement les précieuses sympathies qui me portent, je me laisse en outre aller aux effusions de ma reconnaissance. Il suffit! on connaît maintenant mes raisons d'espérer. Toutes ces voix posent la question avec une force et une netteté souveraines. Mes collègues de la Chambre ne peuvent pas déchirer, annuler cette formidable pétition des artistes et de tous.

Un Augagneur, — je le prends comme un des chefs de l'anti-catholicisme, — a beau approuver *La Lanterne* qui déclare « impossible de justifier l'intervention des pouvoirs publics en

faveur d'immeubles dont il faut souhaiter la disparition au nom de l'émancipation rationaliste et laïque, » sa pensée plus juste lui échappe quand il dit : « Les églises intéressantes, au point de vue artistique, sont classées; elles sont par conséquent garanties par la loi. » En fait, M. Augagneur se trompe gravement; toutes les belles églises ne sont pas classées; mais il voudrait qu'elles le fussent, et, par là, il s'apppoche de notre thèse, car le jour où l'on déclarera : « Nous ne refusons notre bienveillance qu'à celles qui sont laides, » toutes nos églises seront bien près d'être sauvées. Il n'y en a pas de laides pour un homme qui a du goût, pour un Français qui a de l'âme. Et je viens d'envoyer, d'offrir à M. Augagneur la brochure de propagande publiée par le *Comité catholique de défense religieuse*. Je ne lui demande pas qu'il approuve la préface éloquente du colonel Keller, mais simplement qu'il y regarde quarante photographies d'églises que l'on vient de condamner à mort, pour rien, pour le plaisir. Lui paraîtront-elles vilaines ? Eh ! non, je le jure, il les trouvera divines sous leur vieil âge. Qu'elles sont touchantes et dignes d'amitié, ces humbles églises en péril, ces pauvres Cendrillons de village ! Il est impossible que leur grâce, entourée de l'émotion générale, ne soit pas la plus forte. Nos députés ne voudront pas se laver les mains du sort de ces belles demeures, si vivantes, de véritables personnes. Ils n'admettront pas qu'elles soient traitées en ennemies par les communes propriétaires. Et, si quelques villages trop pauvres ne peuvent pas subvenir à l'entretien de leur église, ils se rappelleront que le gouvernement, au cours des débats sur la loi de Séparation, a maintes fois promis de créer un fonds de secours.

C'est l'idée que, poussant plus avant mes approches et la préparation du combat, je vais m'employer à faire valoir auprès de mes collègues dans les couloirs.

VIII

LA PROCESSION DANS LE JARDIN

Mais voici l'été, la saison des vacances; la Chambre se sépare, et je vais à la campagne. Je n'y perdrai pas de vue mon devoir. Lettres, suppliques, photographies douloureuses, mémoires, faire-

part de mort me suivent, continuent d'enfler mes dossiers, et ces faits, que je distribue dans d'innombrables articles de journaux, sont vivifiés en moi par des réflexions et des songeries au jour le jour...

Quel milieu agréable et salubre, nos communes champêtres telles que nous les ont faites les siècles! Écoutez les bruits qui nous sont familiers et qui montent du village voisin, martelage de la forge, piétinement du troupeau, raclement de la chaîne sur la mangeoire, mélopées de l'école, causeries du foyer, son de la cloche, et je ne fais pas fi du tintement des verres au cabaret, ou, dans le midi, du choc des quilles renversées par la boule sur la promenade. Tous ces bruits, d'inégale importance, montent, se réunissent, se confondent. C'est la rumeur du village français, animant les mirabelliers de Lorraine, les pommiers de Normandie, les oliviers de Provence. Et qui de nous ne l'aimerait! Tout y est vrai, créé par le temps, chargé de sens, C'est une harmonie, c'est la somme des expériences accumulées par les générations. L'individu y trouve sa nourriture complète. Toutes les parties de l'âme y sont cultivées, menées quasi au point de perfection, juste assez loin de la barbarie, sans aller à ces raffinemens qui ne tardent pas à débiliter une race. Les exemples du foyer, les habitudes du travail, les leçons de l'école, la doctrine et l'atmosphère de l'église, rien de tout cela n'est mauvais. Je l'accepte dans sa totalité. Mais est-il possible que l'église y gêne certains et qu'ils veulent la détruire! Elle contient pourtant quelque chose, elle met une réalité à la disposition du village. Il y a des heures du jour, des sites, des solitudes, des malheurs qui sont des maîtres de vie intérieure, et qui nous font l'âme plus lourde, plus grave, plus vraie, mais l'église surpasse tous ces maîtres. Rien ne vaut, si l'on manque de cœur, et c'est dans les poèmes de l'église qu'au village on se forme et se nourrit le cœur.

Aujourd'hui, jour de la procession du 15 août, l'église va se déverser en chants sur la petite ville. Vers cinq heures, les cloches commencent de sonner, et bientôt le bruit de la musique s'avance avec allégresse dans la rue où le soleil déjà incliné n'éclaire plus que le haut des maisons... Voici paraître un vaste dos rouge, le suisse, dans son superbe uniforme. Il ouvre le défilé, le règle et le modère en marchant à reculons. Puis sur

les deux côtés quelques enfans de chœur, que suit la double colonne des garçons et des filles. Ils portent de minces et brillantes bannières, et des sœurs de la Doctrine, aux ailettes blanches, placées en serre-file comme des sergens de bataille, maintiennent une douce discipline militaire. Tout ce petit monde récite la belle prière « ... maintenant et à l'heure de notre mort... » et c'est d'un effet prodigieux, ce grand mot jeté par une centaine de voix enfantines, cette bonne volonté des plus petits à s'élever vers ces grands objets mystérieux.

A leur suite s'avance le groupe des jeunes filles en blanc qui soutiennent sur des brancards la lourde statue dorée de la Vierge. C'est la pensée de notre chevalerie et celle de saint Bernard, c'est le culte de l'idéal féminin, c'est la tradition celtique et française qui se développe ici en cortège, et qui s'élève dans les airs avec les *Ave Maria*.

Les dames de la ville leur succèdent, groupées en congrégations et portant au cou de larges rubans violets.

Maintenant, c'est le clergé, M. le curé et ses vicaires.

Et, pour fermer la marche, les hommes en habits du dimanche qui, tout d'une voix, répètent inlassablement le cantique : « Je suis chrétien... » Leur accent plus fort de minute en minute et qui défie, ce piétinement des pas et ces voix ont quelque chose de guerrier. Leur refrain, c'est un drapeau bien tenu et qui entraîne. J'entends : « Nous sommes frères. » Et ce bataillon, avec sa cadence, me convainc mieux qu'aucune apologétique.

On ne permet plus à la procession de circuler dans la petite ville. Vivement, au bout de la rue, elle s'engouffre dans un jardin, un très vieux jardin, suspendu sur les anciens remparts et qui fut longtemps la propriété d'une famille noble. Maintenant il abrite les prêtres les plus âgés du diocèse qui achèvent leur vie en regardant la rivière et les prairies, où conduisent deux cents mètres de lacets... A la tête de ces sentiers, au bord de la terrasse, les jeunes filles qui portent la Vierge s'arrêtent et déposent la belle statue de manière qu'elle préside à la descente et puis au retour du cortège chantant. Avec elles se tiennent la fanfare du patronage, les trois chantres et M. Martin, mon vieux maître de musique, l'archet sur le violon. La fanfare sonne aux champs, les jeunes filles chantent et mon vieux maître joue du violon.

Ces *Ave Maria*, ces louanges, tout se déploie, ondoie dans une clarté simple et enchanterait la douleur. La procession en marchant leur répond. Par instant, les jeunes filles chantent seules; groupées autour de la statue, elles jettent aux jardins l'hymne de leur cœur. Aussitôt, dans le bas de la côte, les voix des enfans leur répondent, étouffées par les arbres et tendres comme un grand murmure sous les feuilles. C'est la douceur d'une convalescence quand la douleur glisse au lointain. Le monde devient plus léger, plus diaphane; les laideurs et les brutalités s'éloignent; une nostalgie s'éveille dans notre âme, mais adoucie, recouverte, effacée; nous éprouvons un surplus de sympathie, de reconnaissance, et tout autour de nous s'animent les élémens fluides et impondérables, la lumière, la douceur du soir tombant, les charmilles défaites, la brume de la rivière. J'ai entendu *Parsifal* à Bayreuth; tout y est lourd, grossier, volontaire, près de cette fête de la pureté.

Enfance, adolescence, maturité, soir paisible de la vie, tous les âges flottaient sur le vieux parc, comme un brouillard du matin accroché dans les arbres, comme une vibration de Mozart après que les violons se sont tus. Quelle éclosion, une telle journée, entre les longs travaux de la vie terre à terre! C'est ici que la petite ville peut prendre le sentiment de sa beauté morale, et s'évader des soins matériels. Qu'ils soient remerciés, ceux qui font sortir ces belles heures de la masse sombre des jours. J'ai vu passer la poésie dont je suis un fils reconnaissant et privilégié.

MAURICE BARRÈS.

(A suivre.)

LES MOYENS DE TRANSPORT

DEPUIS SEPT SIÈCLES[1]

II

DILIGENCES, CHAISES DE POSTE ET AUBERGES

« Il y a ici un Anglais, écrit Gui Patin en 1645, qui médite de faire des carrosses allant et revenant de Paris à Fontainebleau en un même jour, *sans chevaux, par des ressorts admirables*. On dit que cette nouvelle machine se prépare dans le Temple. Si elle réussit, cela épargnera bien du foin et de l'avoine qui sont dans une extrême cherté. » L'invention, hélas! était peu viable; Tallemant nous l'explique dans l'historiette de la Montarbault, femme galante avec qui cet Anglais s'était associé : « on fit, pour essayer, un de ces carrosses qui, véritablement, allait fort bien dans une salle; mais il fallait deux hommes qui remuaient incessamment deux espèces de manivelles, ce qu'ils n'eussent pu faire tout un jour sans se relayer; ainsi eût plus coûté que les chevaux. » Les bourgeois d'alors continuèrent à user des coches publics qui, de deux ou trois sous Henri IV à destination de quelques villes rapprochées, s'étaient répandus et un peu organisés.

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1913.

I

Une dame de Bueil avait été leur premier propriétaire et leur avait donné la forme d'une société par actions. On négociait (1643) les rentes sur les coches et carrosses de Rouen comme aujourd'hui des obligations de chemin de fer. Qu'étaient ces coches, où chaque titulaire d'une place numérotée avait droit à *deux kilos* de bagages, et que le Parlement spécifiait devoir « être couverts de cuir et conduits par charretiers adroits et expérimentés? » De

cette grande chambre d'osier
Qu'on voit par le milieu plier
Et qui, par les deux bouts, balance,

les chevaux étaient tels, dit Mlle de Scudéry (1644), « qu'il les faudrait à ces peintres savans en anatomie ; n'y ayant pas un os, pas un nerf, pas un muscle, qui ne parût distinctement au corps de ces animaux. Leur pas était si lent et le cocher avait pour eux tant de respect que, de peur de les incommoder, il a quasi tout le temps été à pied. »

Nombre d'entreprises de transport étaient alors des « coches d'eau, » malgré l'embarras des péages sur les fleuves, dont les seigneurs riverains se prétendaient propriétaires dans la traversée de leur châtellenie. Prétention légitime, d'après la loi, à la condition d'en avoir titre antérieur à 1566 : M. le duc de La Rochefoucauld s'oppose, dit l'intendant de La Rochelle (1699), « à ce que l'on mette la Charente en état de porter bateaux jusqu'à Civray, parce que ses beaux jardins de Vaugay, n'étant fermés que par cette rivière, seraient exposés à être pillés par les bateliers. » Sur la Seine, dans la traversée de Paris, deux barrages royaux, ceux de Charenton et de Chaillot, rapportaient 500 000 francs par an (1639) (1).

Les rivières, encombrées de moulins dont les roues, pour avoir plus de courant, avançaient jusqu'au milieu de leur lit; obstruées par les cordages mal tendus des bacs *à trailles*, ou ponts volans; souvent privées du chemin de halage que les

(1) En monnaie de nos jours, comme tous les chiffres cités dans cet article, qui ont été convertis en francs de 1913, d'après la valeur intrinsèque des anciennes livres tournois, et d'après la puissance d'achat de l'argent d'autrefois.

ordonnances ont institué le long de leurs berges, mais que des voisins peu respectueux retrécissent ou interrompent par des fossés, les rivières n'en étaient pas moins le mode de locomotion le plus économique. De Barfleur (Cotentin), au milieu du XVIe siècle, les voyageurs venaient à Paris par mer et par Seine; ils envoyaient aussi des lettres par cette voie. Le coche d'eau de Paris à Rouen, qui mettait quatre jours pour aller et autant à peu près pour revenir, garda longtemps une clientèle parce qu'il ne coûtait que 36 francs.

Quoique le curé de Nogent-sur-Seine, dès 1781, se plaigne « que la marine dépérit beaucoup et qu'il en suit une forte diminution de son casuel, » la navigation de la Seine, du Havre à Montereau, occupait encore au milieu du règne de Louis-Philippe 41 bateaux à voyageurs; sur la Loire on comptait alors 39 bateaux faisant le parcours de 610 kilomètres de Saint-Nazaire à Digoin; sur la Gironde et la Garonne 26 bateaux allaient de Royan à Agen. Ceux de Seine jaugeaient en moyenne 60 tonnes, ceux de Loire 30 tonnes seulement; à la queue du bateau *maire* étaient attachées des *allèges*, bateaux de suite, pour prendre en cas de besoin une partie de la charge, surtout aux époques de basses eaux.

Les villes sises sur des rivières ont des services de « bateaux de poste » pour se relier aux centres de leurs régions. Les consuls et notables de Bergerac en établissent un, « à l'instar de celui d'Agen » (1641), pour descendre une fois par semaine à Libourne et remonter à la tire le lendemain. Le maître du bateau devait recevoir gratis, — il y avait déjà des « permis » et des franchises, — les religieux mendians et ce qui regardait les affaires du Roi. Au mât devait être mis un tronc pour les pauvres de la ville « qui prieront Dieu pour ceux qui s'embarqueront. »

Au départ de Paris pour Roanne, sur la Loire, le propriétaire du canal de Briare avait le privilège exclusif de la conduite hebdomadaire des voyageurs; de Roanne à Orléans, la navigation était libre; les *cabanes*, petites maisons flottantes qui descendaient le fleuve, étaient accueillies sur le port par un tas de faquins qui se jetaient à trente sur deux ou trois petits paquets; « huit d'entre eux, dit le *Roman Comique*, saisissent une petite cassette qui ne pesait pas vingt livres. »

La route fluviale la plus fréquentée était celle de Chalon à

Lyon par la Saône; les bateaux, à la fin de l'ancien régime, s'y étaient améliorés plus qu'ailleurs; leurs cabines, tendues de soie, ressemblaient à de petits salons où prenaient place une trentaine de personnes. Sur le Rhône au contraire, la « diligence d'eau, » sale, sombre et mal odorante, est peu confortable pour qui n'a pas à bord sa chaise de poste où il peut se réfugier. Les eaux sont-elles basses, on échoue fréquemment sur un banc de sable, où il faut passer la nuit, en attendant que le batelier réunisse quelque 30 ou 35 chevaux pour se remettre à flot. On couchait à Vienne, à Valence, au Pont-Saint-Esprit, repartant chaque fois avant l'aurore pour arriver à Avignon en quatre jours. Au Pont-Saint-Esprit, dont les arches étroites étaient assez difficiles à passer, vu la rapidité du fleuve, il arrivait quelquefois des accidens; mais les voyageurs, qui ont quelque appréhension que le bateau ne se brise ou chavire, sont descendus à terre avant le passage sous le pont et réembarqués après ce dangereux défilé; « de la même manière, remarque un Anglais, qu'à Londres au London-Bridge (1767). » A la remonte, les bateaux étaient tirés par des bœufs qui, au passage du pont, nagent sous une des arches, leur conducteur assis entre les cornes de l'animal attelé en tête. — Sur le canal royal du Languedoc, le bateau-poste mettait quatre jours de Béziers à Toulouse; chacun apportait son vin et ses provisions de voyage, et l'on débarquait aussi pour coucher.

Il s'était créé sous Louis XIV, entre les divers modèles de voitures publiques, une sorte de hiérarchie dont « le carrosse » tenait la tête, sans être d'ailleurs bien attrayant : « nous partirons demain, écrit La Fontaine en 1668, et prendrons au Bourg-la-Reine la commodité du carrosse de Poitiers qui y passe tous les dimanches... Nous attendîmes trois heures, conte le fabuliste, Dieu voulut enfin que le carrosse passât; point de moines, mais en récompense, trois femmes, un marchand qui ne disait mot et un notaire qui chantait toujours et qui chantait très mal. Il reportait en son pays quatre volumes de chansons. Parmi les trois femmes, il y avait une Poitevine qui se qualifiait comtesse; elle paraissait assez jeune et de taille raisonnable, témoignait avoir de l'esprit, déguisait son nom et venait de plaider en séparation contre son mari...; toutes qualités de bon augure si la beauté s'y fût rencontrée, mais, sans elle, rien ne me touche. »

Le carrosse était parfois suivi d'un coche, moins logeable, représentant à la fois la 3e classe et le fourgon à bagages; dans la patache et la gondole, types inférieurs, les voyageurs étaient tellement pressés que chacun redemandait son bras ou sa jambe à son voisin quand il s'agissait de descendre. Plus légère était la galiote, emportée au trot des *enragés;* le voyageur non nourri, dans ces véhicules, payait le même prix qu'un voyageur à cheval, nourriture comprise : de Rennes à Brest par exemple, en 1716, le tarif est de 87 francs pour ces deux catégories.

Au dernier rang venait le *cabas* ou carabas, majestueuse cage d'osier, attelée de 8 chevaux qui faisaient quatre petites lieues en six heures et demie pour mener l'humble solliciteur à Versailles : 26 personnes s'y entassaient, tandis que les « pots de chambre » n'en contenaient que six à l'intérieur, plus deux *singes* sur l'impériale, deux *lapins* à côté du cocher et deux *araignées* derrière, comme ils pouvaient. Dans ces « coches non suspendus, » le prix d'une place, aller et retour, de Paris à Versailles, était de 4 francs au lieu de 10 francs dans le « carrosse » et de 100 francs, plus 2 fr. 50 de pourboire, que coûtait à un grand seigneur le loyer d'une berline à six chevaux pour le même déplacement.

A l'intérieur de Paris, les prix étaient, sous Louis XV, égaux ou supérieurs à ceux de nos jours; depuis 30 francs par jour pour le carrosse de remise, jusqu'à 3 fr. 50 l'heure pour le fiacre à glaces de bois, domicile roulant, utile à la galanterie, disaient les chansons du temps, car

Du voyage de Cythère
Il précipite le cours.

Ces voitures de place, d'ailleurs fort mal tenues, avaient des cochers turbulens, espèce « dégoûtante par la manière dont ils sont vêtus, » qui, d'après une ordonnance policière de 1735, « tiennent des propos infâmes quand on leur fait des observations. »

II

Créées séparément et toujours en vertu d'un privilège spécial, les diverses entreprises de transport étaient en guerre incessante les unes avec les autres. Les conflits se multiplièrent au

XVIIIe siècle avec l'accroissement du trafic, dont témoigne la hausse des prix à chaque renouvellement des baux. En effet, les concessionnaires primitifs, grands seigneurs, fonctionnaires, congrégations religieuses, louaient leurs droits à des exploitans. Les coches de Blois, Touraine et Limousin avaient ainsi pour titulaire le Duc d'Orléans; ceux de Flandres, l'Hôtel-Dieu de Paris, les Pères de la Mission, un auditeur des comptes, etc. Ces propriétaires nominaux prenaient, en cas de besoin, le fait et cause de leurs fermiers : de nouvelles « calèches » à 4 chevaux ayant été inaugurées (1667) sont aussitôt saisies, « avec défenses d'en plus mettre en service, » par l'agent des propriétaires de coches, carrosses et carrioles, lesquels, d'après un arrêt du Parlement, sont « les chrétiens esclaves de Tunis et Alger en Barbarie, les pauvres enfans trouvés de la ville et faubourgs de Paris, les forçats et galériens des galères du Roi, le grand Hôpital général, les religieuses Carmélites du faubourg Saint-Jacques, » etc.; en langage moderne, ce serait l'Assistance publique, propriétaire d'un chemin de fer, faisant un procès en concurrence déloyale.

Procès entre les bateliers et les maîtres de poste : les premiers sont contraints de payer une indemnité pour toute personne qui s'embarquera « *et qui aurait couru la poste.* » Aux maîtres de poste était également dû par les loueurs de voitures indépendans un droit de 30 francs par personne, mais seulement sur les routes postales. Au contraire, sur le chemin de Versailles à Paris, règnent sans partage les fermiers des « carrosses suivant la Cour. » Ailleurs, et par exemple sur la route de Castres, une chaise à deux chevaux louée par le maître de poste de Dax est confisquée par les fermiers des « Carrosses et Messageries » comme attentatoire à leur monopole. Un même sort est réservé aux loueurs de chevaux qui, « feignant d'ignorer les lois, établissent des relais pour aller le train de la poste; » il est vrai que ces relais privilégiés sont eux-mêmes battus en brèche, au nom de la liberté, par les autorités locales ou les États provinciaux.

Un voiturier de Dieppe qui a laissé monter dans sa charrette, moyennant 2 fr. 25 centimes, trois personnes pour les conduire de Paris à Saint-Germain, surpris par le contrôleur ambulant de la ferme des voitures, est heureux de s'en tirer avec une amende de 216 francs. Ces contraventions ne sont pas moins fréquentes pour les marchandises : le courrier de Lyon

avait apporté, de cette ville jusqu'à Charenton, six paniers de truffes, deux bannettes d'artichauts de Gênes et un baril d'huile. Le fermier général des messageries de Lyon fait saisir ces denrées et condamner le courrier à 300 francs de dommages-intérêts. Dommages-intérêts et amendes sont aussi infligés aux coches d'eau de Nogent, pour avoir voituré « des marchandises de poids » venant de Montereau, au préjudice des coches d'eau de Montargis qui seuls étaient fondés à faire ce transport ; car ces monopoles, strictement limités, empiétaient volontiers sur les domaines les uns des autres.

Turgot mit fin à ces heurts, à ces querelles, à ces procès, en supprimant toutes les entreprises particulières (1775). La réforme était depuis longtemps dans l'air. Plusieurs de ces privilèges avaient été concédés gratis ; de ceux qu'il avait vendus à diverses époques le Trésor avait tiré des sommes dont le total modeste atteignait environ 2 millions de francs. On calculait en 1765 que leur produit net annuel montait à 1 500 000 francs, dont 800 000 constituaient le bénéfice des fermiers.

Ces chiffres, probablement un peu inférieurs à la réalité et auxquels il conviendrait d'ajouter le produit de la poste aux chevaux, n'en sont pas moins intéressans par contraste avec les 1700 millions de francs, produits globaux de nos chemins de fer actuels. Même après l'établissement du monopole exclusif des Messageries, le bail de cette ferme générale, dans les dernières années de l'ancien régime, n'était que de 2 200 000 francs, et il en fut fait un autre au même prix en 1788, pour neuf années, que la Convention interrompit en décrétant d'abord la régie des transports par l'État, puis leur liberté complète.

Ce service des diligences, qui nous paraît si mesquin en 1789, aurait fait l'admiration des sujets de Louis XIV cent ans plus tôt (1691), lorsqu'il n'y avait qu'*une voiture hebdomadaire* à destination des plus grandes villes, sauf Strasbourg, Bruxelles et Lyon pour lesquelles le carrosse partait deux fois par semaine. A la veille de la Révolution, la diligence était devenue quotidienne pour Lyon ; Bordeaux avait le samedi une berline à 8 places, taxées 270 francs chaque, nourriture comprise, et 187 francs sans nourriture. Cette berline était le « rapide » de l'époque ; on y payait la vitesse. Pour les bagages aussi le « chariot » prenait 1 fr. 80 le kilo « eu égard à la diligence de la route, » — il mettait 10 jours, — tandis que le « carrosse, »

plus lent, et surtout la guimbarde qui allait en Blaye en dix-sept jours, avaient des tarifs plus bas.

Lorsque Turgot arriva aux affaires, il se trouvait en France deux organismes distincts : les postes, qui avaient des chevaux et pas de voitures, les Messageries, qui avaient des voitures et peu ou point de relais. L'idée du ministre, qui paraît aujourd'hui assez simple, mais que personne avant lui n'avait eue, consista à atteler aux diligences les chevaux de poste dont l'emploi était jusqu'alors restreint aux courriers porteurs des correspondances et aux chaises de luxe. Celles-ci étant peu nombreuses, le métier de maître de poste n'était guère avantageux ; en guise de salaires, l'État les avait gratifiés d'une exemption totale d'impôt, limitée plus tard à 50 hectares de terre, puis à 100 francs seulement, parce que souvent les chevaucheurs « tenant la poste pour Sa Majesté » n'étaient que les prête-noms de propriétaires locaux, qui se faisaient pourvoir du titre pour jouir de l'exemption.

Gagnant peu, l'effectif de leur cavalerie était assez mince; les actes officiels constatent que bien des postes sont abandonnées par leurs titulaires; les maîtres des relais voisins se voyaient forcés de faire doubles traites et, si les vacances se prolongeaient faute de candidats, les municipalités des lieux étaient tenues d'assurer le service. L'espèce chevaline ne comptait sans doute pas en France plus de 500 000 têtes, — au lieu des 3 millions d'aujourd'hui, — lorsque Turgot, pour exécuter sa réforme, manda devant lui les « maquignons » les plus expérimentés et leur proposa d'entreprendre la fourniture de 5 800 chevaux de forte race au prix de 720 francs chacun. Quoique l'affaire excédât 4 millions de francs, ils la refusèrent en disant « qu'ils ne croyaient pas qu'une si grande quantité de chevaux disponibles existât dans tout le royaume. » Le ministre se borna à inviter « les maîtres de poste qui avaient peu de chevaux, parce qu'ils sont établis sur des routes peu fréquentées, à s'en procurer davantage. »

Les chevaux se trouvèrent en effet, non sur cet avis platonique, mais en raison du supplément de clientèle que leur apportaient les nouvelles diligences : il était stipulé que, pour la charge de 900 à 1200 kilos, — représentant les voyageurs et les bagages, — à laquelle s'ajoutait le poids de la voiture vide, le nombre des chevaux attelés serait de 6 à 8. Au prix officiel de

31 centimes par cheval, plus les « guides » ou salaires des postillons, les frais de traction d'une diligence à six chevaux représentaient 2 fr. 10 centimes par kilomètre. Les huit places d'intérieur étant louées sur le pied de 40 centimes chacune par kilomètre, — soit 3 fr. 20 centimes, — auxquels s'ajoutait le produit des voyageurs d'impériale à 19 centimes et la taxe des bagages, l'ensemble des recettes paraît ménager aux fermiers des messageries un large bénéfice. Il est vrai qu'ils avaient à payer à l'État la redevance annuelle de 2 200 000 francs et que leurs voitures n'étaient pas toujours pleines sur la totalité du parcours.

Les commandans de maréchaussée eurent ordre de faire escorter la diligence dans les forêts, la nuit, par deux cavaliers; un commis-conducteur, muni d'un « billet d'heure, » que les maîtres de poste étaient tenus de remplir à l'arrivée et au départ de chaque relais, eut pour mission d'assurer une vitesse de 8 kilomètres à l'heure « dans les chemins les plus difficiles. » Des inspecteurs avaient droit de réformer les chevaux incapables qui devaient être remplacés dans les trois semaines. Turgot se proposait de constituer, au moyen du prélèvement d'un sixième des recettes, un fonds d'indemnité pour les pertes de chevaux et de pension pour les employés. Il dut renoncer à imposer cette charge à l'exploitation nouvelle.

Le ministre fut accusé de perdre les auberges de France en multipliant les moyens de voyager rapidement; bien que sur de grandes lignes, comme celle de Bordeaux, la diligence ait continué jusqu'en 1814 à s'arrêter la nuit pour repartir à 4 heures du matin. Quelques critiques chagrins reprochèrent aux Turgotines leur caisse trop étroite, leur marchepied trop haut et incommode pour les femmes; néanmoins, les résultats obtenus excitèrent l'admiration des étrangers: les princes de Tour-et-Taxis, concessionnaires renommés des postes allemandes, étaient dépassés. « La diligence en France, » écrivait un Russe, Karamsine, « n'est pas plus chère et est incomparablement meilleure qu'en Allemagne. » Le changement de chevaux ne prend aucun temps, ils attendent tout harnachés devant la porte et souvent les voyageurs n'ont pas le temps de descendre; « en 50 heures, nous avons parcouru 65 lieues, » allure du reste plutôt modérée.

Pourtant, au dire de l'Allemand Heinrich Storch, « quand

la route est difficile, la distance entre les relais n'est que de deux lieues et, comme on change souvent de chevaux, on va toujours au galop. Les voitures, bien que très lourdes encore, ont été suspendues par des courroies. L'intérieur contient 10 personnes, 3 en avant, 3 en arrière, et 2 entre chaque partie latérale; de chaque côté, une grande fenêtre et deux petites. Au milieu, il y a toujours assez de place pour installer une petite table et caser les chapeaux et petits paquets. Bonnes routes, bons chevaux, voitures commodes, tout est réuni pour rendre un voyage en France agréable au possible... Le milieu des routes françaises est pavé de pierres taillées en cubes qui forment le passage le plus uni et le plus résistant... »

Un ménage anglais, sir John Carr et sa femme, qui traversent la Normandie sous le Consulat dans une diligence, « produit de la première enfance de l'art des carrossiers, » sont étonnés de voir les sept petits chevaux, qui la traînent, trotter en faisant six à sept milles à l'heure. Le postillon monté sur le « porteur » de gauche, ayant à sa droite un limonier et un cheval « en galère » et guidant les quatre autres attelés par paire, conduit seul tout l'équipage. Son long fouet flexible à la main, un sale bonnet de nuit et un vieux chapeau à cocarde sur la tête, il a les jambes plongées, en guise de bottes, dans de longs tubes rigides de bois et de fer rembourrés à l'intérieur. Sur l'impériale, le conducteur responsable de la sécurité des bagages; à l'avant ou aux portières galopent, coiffés du casque romain, quelques chasseurs pour tenir les brigands en respect.

Telle demeura sous le premier Empire la diligence chantée par Désaugiers, qui, de la rue Notre-Dame des Victoires, à Paris,

Part pour Mayence,
Bordeaux, Florence
Ou les Pays-Bas...
Adieu mes petits!
Les chevaux hennissent,
Les fouets retentissent,
Les vitres frémissent,
Les voilà partis...

Chaque matin, à cinq heures, ce quartier général des Messageries était témoin de plus d'épisodes émouvans, niais ou gais, que n'en offrent toutes nos gares actuelles. Les adieux des personnes qui se quittaient pour aller à 50 lieues étaient plus

déchirans que ceux des passagers qui s'embarquent présentement pour la Chine. Les silhouettes que dessine en 1813 l'*Hermite de la Chaussée-d'Antin* : l'actrice, engagée pour une tournée de province, voyageant dans l'intérieur avec son « entrepreneur de succès, » ou claqueur, dans le panier; le débiteur fugitif, que quatre recors munis d'une contrainte viennent, au moment où l'on ferme les portières, inviter à se rendre à Sainte-Pélagie; le barbon à qui sa gouvernante ôte soigneusement sa perruque et frotte la tête avec une flanelle, sont des espèces qui semblent plus que centenaires.

Mais c'est surtout le nombre des voyageurs qui a changé : lecture était donnée à l'Institut, en 1824, d'un mémoire constatant triomphalement « qu'en 1776 il existait 27 coches offrant 270 places, tandis qu'*aujourd'hui* nous possédons 300 voitures pouvant contenir 3 000 voyageurs. » Notre « aujourd'hui » à nous compte, sur l'ensemble des réseaux français, 12 400 trains de voyageurs par jour, dont plus de 800 au départ de Paris. Pour aller à Lyon, par exemple, le public dispose quotidiennement de 6 000 places, au lieu de 44 en 1850, de 16 en 1810 et de 7 en 1790.

Dans leurs 31 000 wagons de toutes classes, remorqués par des locomotives dont la puissance sans cesse grandissante, de 150 chevaux au début, atteint maintenant 850 chevaux-vapeur, l'ensemble des chemins de fer français qui, sous Louis-Philippe, voituraient annuellement 112 millions de voyageurs-kilométriques, en d'autres termes 1 million de voyageurs faisant chacun une centaine de kilomètres, transportent aujourd'hui 17 milliards de voyageurs-kilométriques, c'est-à-dire 170 millions de personnes accomplissant un parcours moyen annuel de 100 kilomètres.

Et tandis que leur clientèle devenait 170 fois plus nombreuse, le prix, dans nos véhicules modernes, s'abaissait des neuf dixièmes : au lieu des 40 centimes par kilomètre que coûtait une place d'intérieur dans les diligences de l'ancien régime, il n'est perçu par les chemins de fer actuels que 04 centimes en moyenne, impôt compris. Il paraît au premier abord invraisemblable, — bien que, sur 100 voyageurs, il y en ait 72 de troisième classe, 21 de seconde et 7 seulement de première, — que la moyenne ressorte à 4 centimes par kilomètre, lorsque les tarifs sont respectivement de 3, 7 et demi et 11 cen-

times, pour les trois classes du réseau français. Cela tient à ce que, par suite des réductions consenties sur les aller et retour, abonnemens, trains de plaisir, billets de famille, enfans, etc., un tiers seulement des voyageurs paient le prix intégral.

Quant à l'État, qui encaissait, au temps de Louis XVI, 2 200 000 francs de la ferme générale des messageries, il reçoit aujourd'hui des chemins de fer 150 millions d'impôts sur les transports, les titres, etc., sans parler des 85 millions d'économies que lui procure le cahier des charges sous forme de transports gratuits.

III

Cette révolution bienfaisante, — et c'est là son caractère commun avec la plupart de celles que la science a suscitées, — égalise les jouissances en les multipliant. Au riche, au bourgeois aisé, elle n'a porté nul préjudice, puisqu'il va plus vite et à moindre prix ; mais elle lui a enlevé le privilège de sa fortune en donnant à tous la faculté de voyager à bon marché, commodément et avec la même rapidité. C'est un mouvement inverse à celui qui s'était produit depuis le moyen âge jusqu'au XVIIIe siècle, où l'écart n'avait cessé de grandir entre les classes sociales au point de vue des modes de locomotion.

La duchesse de Nemours, « magnifique, dit Saint-Simon, et qui sentait fort sa grande dame, » part de Paris pour Neuchâtel en Suisse dans sa chaise à porteurs, « avec force carrosses, grands équipages et un chariot derrière rempli de 16 porteurs pour relayer. » A cette manie de se singulariser la France de 1699 offrait des obstacles naturels devant lesquels il fallut plier. Quand les chemins devenaient trop mauvais, on plaçait la chaise sur un chariot. La princesse, au retour, usa tout bonnement d'une voiture et d'un bateau depuis Auxerre ; mais elle reprit sa chaise pour rentrer à Paris dans son hôtel, environnée de 12 valets de pied et escortée de trois carrosses. Pour unique qu'elle soit, cette folle équipée révèle l'état d'âme d'une époque et d'un milieu.

Pour les gens de qualité, atteler alors six chevaux à leur carrosse de voyage n'était pas un luxe inutile ; il en restait souvent en route : un cheval se noyait à l'abreuvoir ; deux jumens dételées, après une chute, s'échappent et l'on ne sait ce qu'elles

sont devenues. Pareilles mésaventures sont plus rudes que l'éclatement d'un pneu d'automobile aujourd'hui. Mme de Sévigné conte son voyage de Dol, très heureuse, bien qu'elle ait versé deux fois dans un étang avec son cousin de Coulanges, qui sait parfaitement nager et l'a tirée d'affaire « sans accident, » dit-elle, c'est-à-dire sans que personne y restât; le reste comptant pour peu de chose. Une autre fois, à la descente de la Loire, le corps du grand carrosse mis sur le bateau devient pour la marquise cabinet de lecture ambulant, cuisine aussi, car il s'y trouve un petit fourneau et l'on mange sur une planche. Que peut-on souhaiter au delà! « Voyez un peu, écrit-elle, comme tout s'est raffiné sur notre Loire (1680). »

Le citadin du XVIIIe siècle, médiocrement fortuné, se rendait à sa maison de campagne en charrette à bœufs ou sur une monture affublée d'une vaste selle garnie de tout un attirail de sacoches et de portemanteaux. Pour les longs parcours, on cherchait des associations : « Une dame très honnête, disent les *Annonces-Affiches* de 1788, voudrait trouver une place pour aller, ces jours-ci, à frais communs, à Poitiers ou à La Rochelle. » Nombre d'insertions de cette sorte paraissent dans chaque numéro. Mais un seigneur comme le duc de Croÿ, quittant Paris pour son château de l'Hermitage en Flandre, accompagné de tous ses gens et de ses chevaux de main, partait en quatre voitures, dont une pour son fils avec sa nourrice et ses deux gouvernantes.

Dans leurs déplacemens ordinaires, les gens riches prenaient la poste. Ce mot de « postes », synonyme pour nous d'organe de transmission des lettres, avait à l'origine un tout autre sens. Il désignait des relais à organiser de distance en distance, pour louer des chevaux aux coureurs du Roi et forcer les envoyés des princes étrangers à n'en pas louer d'autres, afin que leur passage étant ainsi partout signalé, ils ne pussent s'écarter de leur route. Mesure de commodité gouvernementale et de police diplomatique, tel fut en 1464 le but que visait un arrêt du conseil de Louis XI, où l'histoire a, *bien à tort*, voulu trouver l'institution de la « Poste aux lettres. »

Les messagers qui, depuis longtemps, portaient les lettres des particuliers en demeurèrent *exclusivement* chargés pendant près de deux siècles. Ils partaient, les uns à date fixe, les autres à leur convenance. Malherbe écrit de Caen (1621) : « Il

n'est pas de nos messagers comme de ceux des autres universités qui ont leurs journées réglées. Les nôtres n'ont ni gages, ni privilèges, et, par conséquent, ils font leur voyage quand cela leur semble bon ; mais, pour cela, ils ne laissent pas d'être souvent à Paris, et sans une malchance extraordinaire il est malaisé qu'on aille au *Fer-à-Cheval* (rue Aubry-le-Boucher) sans y trouver quelqu'un. » Ce fut seulement à partir de 1653 que le port des « ordinaires, » facultatif depuis une vingtaine d'années, devint obligatoire pour les maîtres de poste ; obligatoire en théorie du moins, car le nouveau système mit cent ans à se généraliser : de Lyon à Marseille et à Montpellier, on ne commença que sous Louis XV, en 1741, à confier le service des malles de lettres aux maîtres de poste, tenus de fournir les chevaux nécessaires.

Jusqu'à la fin de la monarchie, bien que passagèrement réunies sous une direction unique, la poste aux lettres et la poste aux chevaux demeurèrent distinctes. Cette dernière, la seule dont nous nous occupions aujourd'hui, mit elle-même près de 150 ans à prendre corps : il était facile de nommer un conseiller, grand maître des coureurs de France, et de lui attribuer des gages de 64 000 francs, supérieurs, si tant est qu'ils aient jamais été payés, au traitement de notre ministre des Postes et Télégraphes ; mais il l'était beaucoup moins, au xve siècle, d'établir, d'un trait de plume, « de 4 en 4 lieues, personnes séables pour entretenir 4 ou 5 chevaux de légère taille, bien enharnachés et propres à courir le galop. » Ces maîtres de poste, tenus de monter en personne, devaient être payés sur le pied de *un franc par kilomètre* « pour chaque cheval qu'ils bailleront, y compris celui de la guide qui conduira le courrier. »

Le tout demeura *sur le papier* durant quelque cent vingt ans. Avant les soi-disant Postes de 1464, il y avait déjà des « stations de gîtes » confiées à des « Maîtres tenant les chevaux courant pour le service du Roi. » Ces « chevaucheurs de l'écurie, » si l'on admet que les deux titres fussent synonymes, auraient augmenté sous Louis XI, puisqu'ils étaient, en 1483, au nombre de 234 portant les armes royales en enseigne sur l'épaule. Réduits à 120 sous Charles VIII et Louis XII, ils avaient pour chef le valet de chambre Jean du Mas, seigneur de Saint-Hilarion, qualifié de « contrôleur général des postes. »

Brusquet, le bouffon de Henri II, commandait à un person-

nel à peu près égal. Il avait eu l'idée d'organiser, à Paris, une poste d'environ 100 chevaux, — « capitaine de cent chevaux légers, » comme il s'appelait en riant, — loués 10 francs par jours aux Français et 12 fr. 50 aux étrangers. Il s'enrichit fort à ce trafic, « car, dit Brantôme, il n'y avait pour lors nulles coches de voiture, ni chevaux de relai comme pour le jourd'hui, ni de louage que fort peu. » D'après un état de 1584, il existait 241 « maisons de postes, où devaient se trouver toujours 2 chevaux et 2 hommes pour porter le service du Roi. » Ce n'était guère et l'on voit un édit de 1625 insister pour qu'il fût établi des relais espacés de 4 en 4 lieues, ce qui n'advint que plus tard et fort lentement.

Les chevaux manquaient au début du règne de Henri IV : « Nos sujets ne peuvent vaquer à leurs affaires, dit un document de 1597, sinon en prenant la poste, qui leur vient à excessive dépense, ou les coches, qui ne peuvent être établis partout et sont d'ailleurs si incommodes que peu de personnes veulent s'en servir... » Or courir la poste à franc étrier n'était pas jugé non plus très confortable.

Ce fut une date dans l'histoire des transports (1665) que l'invention de la « chaise, » ou mieux du fauteuil à deux roues, porté sur un châssis, auquel les gens délicats et opulens purent atteler, sinon les *bidets* réservés aux cavaliers, du moins des *malliers* de plus forte espèce. Cette idée surprit tout le monde par sa nouveauté. Elle appartenait au marquis de Crenan, grand échanson, qui en tira bon parti en vendant, — 1000 francs la pièce, — ou en louant, à tant le kilomètre, les véhicules qu'il avait fait construire. Très vite il fut dépassé; à la « chaise de Crenan » succéda le « soufflet » à deux places. Puisqu'on courait la poste en voiture, pourquoi ne pas la courir à deux? L'autorité intervint : défense formelle de se mettre deux dans un « soufflet, » ce qui « causerait la destruction des chevaux et la ruine des postes. »

La clientèle aristocratique n'en tint compte; bien mieux, elle eut « la folie » de remplacer la chaise à deux roues par une berline. Pareil désordre pouvait-il être toléré ? « Depuis quelque temps, dit une ordonnance royale de 1708, plusieurs particuliers ont introduit *l'abus* de faire atteler à des voitures à quatre roues, dites *berlines*, 4 chevaux de poste avec lesquels ils prétendent faire la même diligence que dans les chaises à

une personne seulement; outre la pesanteur de ces voitures, elles sont encore chargées de coffres, de malles et de laquais derrière; en sorte que les chevaux de poste, trop faibles pour tirer lesdites voitures, succombent (?) et que les routes les plus fréquentées du royaume se trouvent démontées... » Il était en conséquence interdit à la poste de donner des chevaux pour les berlines,... « *à moins* que leurs maîtres n'eussent une permission expresse, » qui sans doute ne leur a jamais fait défaut.

Pareilles prohibitions se renouvellent périodiquement jusque vers 1725, où, sans doute, l'autorité s'avoua vaincue. Il en fut de même pour les bagages mis sur les chaises de poste, dont le poids avait été longtemps limité à 50 kilos; l'excédent, après pesage réglementaire, devant être ôté. Les voyageurs étaient d'ailleurs responsables des bêtes qui, par leur faute, éprouvaient quelque dommage. Sur un placet présenté au Roi par le maître de poste de Villepreux, le duc de Saint-Simon, alors mestre de camp de cavalerie, recevait du secrétaire d'État de la guerre ordre de Sa Majesté de « satisfaire » ce maître de poste auquel il avait crevé un mallier.

Le gouvernement avait intérêt à protéger le monopole, il en surveillait l'exercice, et par là se tenait au courant du mouvement des voyageurs étrangers dans le royaume. En certaines occurrences, il suffisait, pour arrêter toute communication, d'envoyer défense à toutes les postes « de donner des chevaux sans billet. »

IV

Les maîtres de poste de Louis-Philippe, dont certains, aux environs de Paris, entretenaient 80 et 100 chevaux dans les années qui précédèrent la construction des chemins de fer, nous donneraient une idée très fausse de leurs prédécesseurs d'avant 1789. Quoique la vitesse eût augmenté depuis le règne de Louis XIII, où la règle était de faire deux lieues, l'hiver en une heure et demie, l'été en une heure, on n'était pas sûr d'aller grand train, même à la fin de l'ancien régime, en dehors des grands chemins de Paris aux principales villes du royaume. Sur les routes transversales ou secondaires, la poste, tenue par un aubergiste-cultivateur, disposait de quelques chevaux qui travaillaient aux champs et qu'on allait y chercher en cas de

besoin. Souvent, dans les provinces du Midi, les chevaux étaient remplacés par des mules, solides, mais très lentes.

Lors des déplacemens de la Cour au XVIIIe siècle et par exemple pendant le séjour du Roi à Fontainebleau, c'était une affaire d'assurer les communications avec Paris et Versailles. Il fallait emprunter des chevaux de toutes les routes à vingt lieues à la ronde. On serait surpris de la difficulté de réunir à cette époque un effectif assez modeste en somme d'animaux de selle et d'attelage, si l'on ne savait combien les écuries des maîtres de poste étaient peu garnies. Nous pouvons nous en rendre compte en lisant les rapports des inspecteurs au ministre des Affaires étrangères, M. de Torcy, chargé de la surintendance (1702) : aux environs de Paris, Le Bourget, avec 27 chevaux, était le mieux monté de toute la France. Soissons et Metz viennent ensuite avec 20 têtes (14 bidets et 6 malliers), puis Lyon et Limoges avec 17 seulement. Reims, Nevers, Essonne et Verdun ont chacun 15 chevaux, mais beaucoup de ces animaux ne valent pas grand'chose : sur les 13 recensés à Meaux 4 malliers et 2 bidets sont « tout à fait ruinés ; » sur les 10 de La Ferté-sous-Jouarre 9 ont « les jambes fort travaillées. » Les routes sont mauvaises, quelques-unes inondées ; prétend-on passer par les champs riverains, les habitans, furieux, vous jettent des pierres ; à Thionville l'inspecteur en a reçu.

Les postes n'étant pas destinées aux résidens mais aux passagers, on s'explique que des chefs-lieux de province ne soient pas mieux garnis que de simples villages, qu'Orléans n'ait que 11 chevaux tandis que La Ferté Saint-Aubin en a 13 ; Moulins, Fontainebleau ont 10 chevaux, Mézières en a 7, Clermont-Ferrand 6, Châteauroux 5, Riom, 3.

Ce dernier chiffre, exceptionnel sur les lignes de l'Est et du Centre, où la moyenne est de 9 chevaux, est assez fréquent dans l'Ouest ; non seulement il se voit en Normandie des postes *de 2 chevaux*, — Bernay, Laigle, Mortain, — et de 3 ou 4, — Argentan, Falaise, Avranches, Pontorson, Séez, — mais les chiffres médiocres des bonnes villes, — Caen 8 chevaux, Alençon 6, — indiquent que dans cette région la poste n'est guère achalandée. L'inspecteur, après 6 lieues de trajet depuis Caen, arrive à Bayeux où, dit-il, il ne trouve ni chevaux ni personne pour en fournir : même aventure à Tinchebray, à Condé-sur-Noireau, où la poste est abandonnée ; parfois le titulaire, prévenu d'avance,

rassemble au hasard trois quadrupèdes, d'ailleurs incapables de service, et quelques mauvaises selles pour simuler l'écurie qui doit justifier son titre et son privilège. Par ces documens officiels, nous apprenons combien sommaire était encore l'organisation de ce temps-là.

Elle ne laissait pas de souffrir déjà des vices inhérens à toute entreprise de transport, et nos contemporains qui déplorent la disparition fréquente des colis-postaux de gibier, confiés aux compagnies de chemins de fer, liront sans étonnement que, dès 1702, les postillons de la route de Verdun volaient les gelinottes que les pourvoyeurs du Roi faisaient venir de Lorraine pour Sa Majesté.

On s'explique, d'après ce qui précède, que parfois, sur les meilleures routes postales, lorsque le voyageur pressé arrivait au relais, l'écurie se trouvât vide; il obtenait, en payant doubles guides au postillon, de continuer avec le même attelage en « brûlant un relais. » Si la même pénurie se reproduisait, comme un postillon ne pouvait, aux termes du règlement, être forcé d'aller plus loin, il fallait attendre dans un bourg perdu et dans une mauvaise auberge. Cette absence des chevaux est liée aux péripéties usuelles des romans d'aventures au XVIIIe siècle. L'amoureux qui enlève sa belle ou le personnage qui veut se soustraire aux recherches, enlève aussi les chevaux d'une ou de deux postes, pour arrêter ceux qui le poursuivent. Pour faire perdre sa trace, il renvoyait les chevaux en plein champ et allait reprendre une autre poste transversale.

Seuls les courriers des malles de lettres, marchant nuit et jour, trouvaient à n'importe quelle heure un postillon de garde qui les attendait avec des chevaux tout sellés; ce courrier prenait dans son « briska, » à côté du poisson dont il faisait commerce, un compagnon ainsi transporté rapidement à prix réduit. Plus tard, il disposa d'un coupé à trois places, toujours retenu longtemps d'avance, et occupait lui-même avec ses dépêches le « cabriolet » avant; tel le « courrier de Lyon » assassiné en 1796. Sous le Consulat, an IX, les recettes faites dans les voitures-malles montèrent à 240 000 francs.

Les voyageurs qui ne voulaient pas perdre de temps au relais se faisaient précéder d'un postillon à cheval, ayant mission de veiller à ce que tout fût prêt à leur arrivée; les autres en étaient quittes pour réveiller le maître de poste, dont la femme

ou la fille les aidaient, s'ils avaient faim, à confectionner un plat d'œufs ou à griller des côtelettes.

La poste avait ce privilège qu'on devait laisser à ses postillons en habits bleus, galonnés et bordés de rouge, le milieu pavé de la chaussée. Le claquement de leur fouet, mêlé au bruit joyeux des grelots, faisait écarter les autres voitures. Lorsque deux chaises voyageant en sens inverse se rencontraient entre deux relais, on faisait un échange de chevaux et de postillons; si les chevaux arrivés au relais ne trouvaient pas de voiture de retour, ils revenaient haut le pied à leur résidence. Les relais étaient espacés de 16 à 20 kilomètres, soit deux postes à deux postes et demie; quoique les voyageurs eussent en leur possession le livre de poste, où se trouvaient marquées toutes les routes de France et de l'étranger, avec indications des relais et des prix, comme nous avons aujourd'hui le *Livret-Chaix* et l'*Indicateur des chemins de fer*, le règlement avec les postillons toujours gais, généralement polis, mais souvent ivres, n'en était pas moins ennuyeux et compliqué. Le tarif variait suivant le nombre des chevaux, des postillons et le type des véhicules.

Ceux-ci sont tantôt des « *Amadis* » ou « *solitaires* » à une place, — le propriétaire envoyait ses malles par la diligence, ne gardait qu'un portemanteau et partait en robe de chambre et en bonnet de nuit, — tantôt des cabriolets « à cul de singe, » des chaises à deux places montées sur ressorts « à écrevisse, » avec avant-trains ajoutés à volonté, tantôt des « dormeuses, » des « birouches, » diligences anglaises, des berlines à quatre portières « avec glaces coulant à fond, » des « gondoles, » ainsi nommées à cause de leurs caisses ovales, ou du mouvement que la vitesse leur communiquait en les faisant ondoyer comme des barques sur leurs longues soupentes.

La chaise à deux roues comportait deux chevaux seulement; mais, si elle était occupée par deux voyageurs, un cheval supplémentaire était théoriquement obligatoire. On transigeait en le payant un peu moins cher, *bien qu'il ne fût pas fourni*. Ce troisième cheval que l'on paie toujours et que l'on ne voit jamais était un sujet de plaisanterie courante. Pour être mené rondement, le plus sûr était de donner « doubles guides » aux postillons qui, dans ce cas, ne quittaient pas le galop.

Les touristes ne voyageant pas la nuit faisaient rarement

plus de vingt lieues. Le docteur Smollet est de ce nombre ; s'il court la poste de Paris à Lyon sur la fin du règne de Louis XV, c'est par souci de confort et non de rapidité ; il veut se lever, manger et se coucher à ses heures et à sa guise, bien qu'il grogne platoniquement sur les prix : « Le maître de poste fournissant seulement les chevaux et les guides, vous devez, dit-il, vous munir d'une bonne voiture ; si quatre personnes y prennent place vous êtes obligé de prendre 6 chevaux et 2 postillons. » C'est dans cet équipage que Smollet quitte Paris, son domestique galopant derrière sa berline, ce qui ne coûte pas plus cher que de le faire asseoir sur le siège, où sa présence eût légitimé la taxe supplémentaire d'un cheval.

« Vous payez double pour le premier relais au sortir de Paris et quadruple pour le relais de Fontainebleau, quand la Cour y séjourne, ainsi que pour le relais d'arrivée à Lyon. On appelle cela la poste royale, et c'est sans aucun doute une scandaleuse exaction. Le peuple de ce pays dîne à midi, et les voyageurs trouvent toujours un ordinaire préparé à chaque auberge. Ils s'assoient à table d'hôte et dînent à tant par tête... » En général 3 fr. 50 le dîner et 4 fr. 50 le souper, compris le logement. « Si vous mangez dans votre appartement, ces chiffres doublent. Ma famille et moi nous ne pouvions nous passer de notre thé et de nos *toasts* le matin, et je n'ai pas un estomac à manger à midi. Pour ma part, je déteste la cuisine française et l'abominable ail avec lequel tous les ragoûts, dans cette partie du pays, sont fortement assaisonnés. Nous fîmes un plan différent : avant de quitter Paris, nous achetâmes un stock de thé, chocolat, langues préparées ou saucissons de Bologne ; à 10 heures du matin nous arrêtions pour le *breakfast* à quelque auberge où l'on trouvait pain, beurre et lait ; nous y commandions aussi un ou deux poulets rôtis que l'on plaçait dans le coffre de la voiture, avec pain, vin et eau. A deux ou trois heures de l'après-midi, pendant qu'on changeait les chevaux, nous étalions la nappe sur nos genoux et nous dînions sans cérémonie, en y joignant un dessert de raisin. »

Ce voyage, en comptant la location de la voiture, — 480 francs, — et toutes les dépenses de route, revint à 1 920 francs.

V

La première auberge où se présente la famille Smollet, à son arrivée à Lyon, lui demande 27 francs par jour « pour un appartement composé de trois médiocres chambres au troisième étage, » plus 72 francs pour le souper et le dîner et 7 francs pour son domestique. « J'en aurais eu pour 106 francs par jour sans compter le breakfast et le café de l'après-midi. Je fus si suffoqué de cette volerie que, sans répondre un mot, nous nous fîmes conduire à une autre auberge où je suis maintenant. Je paie 75 francs par jour, je suis très mal logé et très médiocrement nourri ; j'aurais pu économiser moitié en mangeant comme et avec tout le monde ; mais c'est un plan que ni ma santé, ni celle de ma femme, ne me permettait de suivre. »

Les loyers étaient chers à Lyon et ils augmentèrent fort sous Louis XVI ; celui de l'hôtellerie du Parc, la plus fréquentée de la ville, passa, de 1778 à 1787, de 22000 à 40000 francs. Sans doute les prétentions des hôteliers lyonnais avaient haussé depuis le XVIe siècle, où Erasme, surpris de leur bon marché, déclarait ne pas comprendre comment ils peuvent traiter avec cette abondance pour un prix si médiocre : « On croirait, dit-il, qu'ils y mettent du leur plutôt que de chercher à amasser du bien. » Il n'en était pas de même des « hôtes » d'Allemagne, gens de qualité parfois qui, toujours au dire d'Erasme, se montraient arrogans vis-à-vis de la clientèle et lui mettaient volontiers le marché à la main : « Si vous n'êtes pas contens, vous tenez le remède, allez ailleurs. »

En Suisse au contraire, Montaigne se montre fort satisfait des hôtels où, dans les salons appelés « poêles, » tendus de cuir gaufré et ornés de volières, on joue de l'orgue, de la viole et de l'épinette. « Lorsqu'on arrive dans une auberge suisse, écrit cent ans plus tard (1682) le bénédictin Mabillon, l'hôte et l'hôtesse vous tendent la main et vous assurent qu'il ne pouvait venir personne chez eux qui leur fût plus agréable. » Ces bons procédés n'empêchaient pas que, dans la salle à manger, les mouches étaient en si grande abondance qu'il fallait s'en défendre avec un petit balai.

Les mots, suivant les caprices de la langue, se renouvellent plus ou moins vite que les choses ; tantôt les *mêmes choses* se

sont exprimées suivant les époques par des mots différens ; tantôt des mots immuables continuent à désigner des *choses transformées*. C'est ainsi que le mot d' « hôtel » s'est maintenu de l'Hôtel-Dieu à l'Hôtel-Palace, bien que les rites de l'hospitalité et aussi sa forme et ses prix aient changé depuis 700 ans. L'hôte, sacré pour les peuples antiques, n'est plus regardé de nos jours comme « envoyé des dieux » que par les aubergistes dont il alimente le commerce. Les nations civilisées sont peu tendres aux nomades pauvres, dits « vagabonds ; » c'est chez elles désobéir à la loi que de ne pas demeurer quelque part. Aux nomades riches, dits « cosmopolites, » l'abri tarifé que réservent les caravansérails modernes n'a rien de commun avec celui que nos pères trouvaient dans les « hôtels » ou, quand ce terme aristocratique fut passagèrement proscrit à l'époque révolutionnaire, dans les « maisons d'étrangers. »

Un édit fiscal de 1628 imagina, sans succès d'ailleurs, d'ériger en offices héréditaires la profession des hôteliers ; cela n'eût pas égalisé leurs talens ni leur humeur dont les jugemens contradictoires des voyageurs nous attestent l'extrême variété. « Avec quelle joie le soir, quand vient la fin de l'étape, dit un bourgeois du temps de Richelieu, n'aperçoit-on point l'hôtellerie et comme on admire la prudence et humanité de celui qui, premier, inventa de bâtir semblables lieux sur les grands chemins où un homme harassé, et mouillé, quoique étranger et inconnu, est aussi bien traité qu'en sa maison. » Il n'était pas toujours aussi bien traité, lorsque « la belle hôtesse a pratique avec des garnemens qui, la nuit, dévalisent les voyageurs. »

Les maîtresses d'hôtel, servantes, etc., écrit un Anglais sous Louis XV, « n'accueillent pas les étrangers avec complaisance, ne viennent pas à leur rencontre ; il faut demander plusieurs fois une chambre pour l'obtenir !... » Au contraire, un Italien, la même année (1763), vante la chère que l'on fait dans nos auberges, la promptitude avec laquelle on est servi, les lits excellens, l'air modeste de la personne qui vous sert à table, personne la plus accomplie de la maison, dont le maintien et les manières inspirent le respect au libertin le plus éhonté. Qui voit avec plaisir les valets en Italie avec leur effronterie et leur insolence ? De mon temps, on ne savait en France ce que c'était que surfaire ; c'était véritablement la patrie des étrangers. »

Tout flatteurs qu'ils soient pour notre amour-propre national, ces éloges ne sauraient être acceptés sans réserve : à Tours, en 1784, une voyageuse ne trouve pour souper que « les restes d'une carpe laissée sans doute par de précédens convives auxquels l'odeur avait suffi ; » elle préfère se contenter d'un morceau de pain. Un déjeuner composé « de deux petits pains, d'un peu de beurre, de trois cuillerées de lait, de sucre jaunâtre et d'eau bouillante (j'avais mon propre thé), nous est compté 8 francs et tout à l'avenant. » La propreté de l'hôtel Saint-Julien, à Nantes, laissait gravement à désirer : « nos lits fourmillaient de punaises, ma femme de chambre et moi en tuâmes 64 ; deux jours après, on démonte les lits et on tue près de 400 punaises ; jamais, depuis le commencement de notre voyage, nous n'en avions vu en telle abondance. » Chaque nuit, pendant une semaine de séjour, leur massacre partiel continua avec succès.

C'est d'hier ou d'avant-hier seulement, depuis le regain de clientèle apporté par la circulation automobile, que les punaises ont disparu dans les petites villes ; il y a longtemps en revanche qu'à Paris un patron n'offre plus, comme sous Louis XVI aux voyageurs de l'hôtel d'York, rue Jacob, ce divertissement délicat et gratuit de voir danser ses domestiques dans la grand'salle.

Un touriste actuel ne noterait plus, comme Gaspard Dollfus en 1663, que l'hôtellerie de Flandres à Paris est un bon gîte, parce qu' « il s'y trouve *seul dans une belle chambre* avec un lit bien monté ; » la jouissance d'une chambre et d'un lit nous paraissent banales et constituant pour chacun le minimum de confort et de mobilier. Erreur ! Sans parler des petites auberges comme celle où Mme de Sévigné ne trouvait pour lit que de la paille fraîche « sur quoi, raconte-t-elle, nous avons tous couché sans nous déshabiller, » les lits étaient généralement en nombre inférieur à celui des hôtes ; d'où nécessité de coucher souvent avec des inconnus.

L'expression de « mauvais coucheur » ne se prenait pas jadis au figuré ; car lorsqu'on avait, par une civilité assez ordinaire, « offert la moitié de son lit » à un survenant tardif, affligé d'un naturel égoïste ou agité, on risquait de passer une nuit sans sommeil. Et comme la pièce principale, qui servait aussi de salle à manger, était toujours garnie de plusieurs lits on se trouvait, en cas de presse, sept ou huit voyageurs de différens

sexes à coucher dans la même chambre. Que les gens aisés apportassent leurs draps lorsqu'ils avaient à passer la nuit dans de médiocres bourgades, on ne s'en étonnera pas ; mais qu'à Versailles, sous Louis XV, le maréchal de Croÿ, descendu à l'hôtel Fortisson, mentionne, comme une chose toute naturelle, qu'étant accompagné de deux autres personnes, il fait venir des lits de Saint-Germain, voilà qui nous éclaire sur le degré d'indigence du mobilier dans les auberges des plus grandes villes.

« Les meubles y sont en général si mauvais, disait Arthur Young vers 1787, qu'un aubergiste anglais en ferait du feu ; il n'y a ni balai, ni sonnette, les domestiques sont sales, la cuisine est noire de fumée et les murs des autres pièces blanchis à la chaux ou couverts de vieilles étoffes qui sont nids à teignes et à araignées. » Nous devons à Locke, cent ans plus tôt, une description aussi peu séduisante des auberges de Boulogne et d'Abbeville qui, dit-il, « ne suffiraient pas à garantir un berger d'Écosse contre les atteintes de l'air » et offrent, quoique mal closes, un assemblage d'odeurs nauséabondes. Grande bigarrure d'ailleurs : à Blois, la chambre de l'hôtel Gallère, où Louis XIV, dit-on, s'arrêtait lors des chasses, possède encore en 1765 un sopha en velours vert brodé, ses murs sont tendus d'étoffe magnifique tissée de soie et d'argent ; mais les portes et le plancher seraient tout au plus dignes d'une chaumière, les fenêtres d'une écurie et le plafond d'une grange. Au Havre, dans le meilleur hôtel, sur un sol carrelé et sans tapis, une table en bois blanc et quelques chaises communes voisinent avec deux beaux miroirs garnis de chandeliers.

Les prix de jadis, tels que nous les relevons durant sept siècles dans les comptes des voyageurs, sembleraient bien modestes, si nous les rapprochions de ceux de nos grands hôtels de Paris ou même de province ; mais c'est aux prix des auberges actuelles de chefs-lieux de canton où, disait naguère l'enseigne, « on loge à pied et à cheval, » qu'il faut les comparer, parce que c'est à ces auberges qu'ils correspondent. Encore les gros bourgs de notre république se piquent-ils de plus de raffinement, sur les détails de l'habitation ou de la nourriture, que ceux d'il y a cent vingt ans et il n'est pas de petite localité où l'on répondrait aujourd'hui comme en 1802 l'hôtelier d'Yvetot au dîneur qui demande de la moutarde : « J'en suis désolé, citoyen, mais je

n'en ai pas. Si vous étiez venu ici il y a seulement trois semaines, vous en auriez eu. »

Au moyen âge la différence de tarif entre les deux classes de voyageurs, — cavaliers et piétons, — ne représente pas seulement le fourrage et l'écurie du cheval, mais aussi, pour son propriétaire, un gîte meilleur et un ordinaire plus copieux que celui de l'homme de pied : le premier payait 12 et 13 francs par jour lorsque le second n'en payait que 5. Suivant la qualité des hôtes et les prétentions des aubergistes, la dépense, par vingt-quatre heures, variait de 3 fr. 30 pour un laboureur retenu prisonnier de guerre (1425), 5 fr. 20 pour un « haut menestrel » (1441), 7 et 8 francs pour des messagers et valets de prince, à 17 francs pour un magistrat accompagné de son clerc. Le duc de Bretagne, avec sa suite de 20 personnes, payait 105 francs à Saint-Omer (1361); soit par tête moins cher que le sieur de Gouberville dont la note était de 7 fr. 50 en Touraine (1554). Ces chiffres comprenaient dîner, souper et coucher, un morceau de pain avec un coup à boire au matin et deux fagots par jour. Un repas seul coûte de 3 francs à Corbeil pour un journalier (1384) jusqu'à 6 francs à Rouen pour un gentilhomme (1422).

L'écart aux temps modernes augmente entre les prix comme entre les hommes, parce qu'il se crée des hôtelleries plus soignées pour les riches : celle de l'*Ange*, où logeaient à Paris sous Louis XII les ambassadeurs de Maximilien, était un piteux gîte auprès des hôtels *Britannique* rue Guénégaud, *de Mantoue* rue Montmartre, ou *de la Reine Marguerite* rue de Seine, sous Louis XIV. Il existait encore des logis (1692) où l'on dînait pour 0 fr. 87 (5 sous), comme celui où descend en arrivant dans la capitale *le Paysan parvenu* de Marivaux, « petites auberges, dit ce personnage, à qui le mépris de la pauvreté a fait donner le nom de gargotes (?) » et de nos jours d'ailleurs l'on en trouverait d'analogues; mais le prix de 1 fr. 75 (10 sous) passait au XVIIe siècle pour infime, puisque Boileau dit d'une dame brelandière qu'elle

> ... souffre des affronts que ne souffrirait pas
> L'hôtesse d'une auberge à *dix sous par repas.*

Les bons hôtels coûtaient 4 fois plus : 7 francs; les moyens avaient deux tables, l'une à 5 fr. 25, l'autre à 3 fr. 50. Quant aux jeunes élégans et aux personnes de distinction, c'est chez

les *baigneurs* qu'ils descendaient avec leur laquais : le moindre logement y coûtait une vingtaine de francs ; pour un séjour d'une quinzaine il en coûte 1 210 francs au duc de La Trémoïlle, nourriture et pourboires compris.

Les auberges rurales prenaient en moyenne 8 francs par jour à la fin de l'ancien régime : au Faouet, en Basse-Bretagne, on dînait pour 1 fr. 50 avec du pain, de la soupe, du bouilli et une pinte de cidre et, pour 50 francs en Provence, au Pont-Saint-Esprit, on avait 4 chambres et souper pour quatre avec filets d'ours, truffes, dessert, punch et vin. A Lyon le Russe Karamsine paie 24 francs par jour et Arthur Young 16 francs à Nantes. Une famille anglaise de 5 personnes, accompagnée de 3 domestiques, passe vingt-quatre heures à Calais chez Dessein, l'hôtel le plus réputé du Continent, célébré par Sterne dans le *Voyage Sentimental*, où les servantes, coiffées de bonnets à barbes flottantes, sont mises à la dernière mode : la note monte à 180 francs, dont 30 pour le logement des maîtres, autant pour leur dîner, 28 francs pour 3 bouteilles de vin fin ; 4 bougies sont comptées 8 francs, le thé 12 francs, le service 18 francs.

A Paris, l'hôtel du *Pont-Sans-Pareil*, où descend le roi de Danemark sous Louis XV, l'hôtel de Tréville, rue de Tournon, où logea la suite de Joseph II lorsqu'il vint rendre visite à Marie-Antoinette, l'hôtel de Montmorency et l'hôtel du Parc Royal, rue Jacob, dont les appartemens valaient jusqu'à 935 francs par mois, n'étaient pas supérieurs par les prix seulement à leurs devanciers, mais aussi par le cadre et le traitement.

Sauf des couteaux de table, chose très difficile encore à obtenir sous le Consulat, à Paris comme en province, — chacun étant supposé apporter le sien, — le service était soigné ; il se voyait à l'*Hôtel de Toscane*, rue de Richelieu et, place de la Révolution, — aujourd'hui de la Concorde, — à l'*Hôtel de Courlande*, des appartemens luxueux à 520 francs par semaine, où les étrangers remplaçaient les anciens propriétaires dépossédés par l'émigration.

VI

Ces étrangers n'étaient pas bien nombreux ; Mercier nous fait sourire quand il écrit sous Louis XVI : « On n'a pas assez

pourvu aux besoins des voyageurs, et cependant *qui est-ce qui ne voyage pas aujourd'hui?* » Paris au contraire était si peu cosmopolite que la rareté de ses hôtes de passage les exposait à des voleries et les faisait bénéficier d'honneurs qui ont également disparu : M. et Mme Cradock, sujets britanniques, se plaignent qu'on leur ait indignement surfait les billets à l'Opéra; en revanche, à la sortie, « notre qualité d'Anglais nous valut, disent-ils, d'être accompagnés par un détachement de Suisses jusqu'à notre voiture. » Nos visiteurs actuels ne peuvent s'attendre à pareilles politesses; la garde municipale, tout entière sur pied, n'y suffirait pas. Le même couple va prendre des glaces dans un café du Palais-Royal et l'orchestre, sitôt que l'on eut deviné qu'ils étaient Anglais, attaqua le *God save the king*.

C'est sans doute parce qu'il n'y avait pas beaucoup de cavaliers ni de rouliers au xve siècle que le voyageur, passant à cheval dans les champs, avait alors le droit d'emporter autant d'épis qu'il en pouvait tenir dans ses mains durant une course rapide, ou qu'un charretier, traversant la route pendant la moisson, pouvait réclamer trois gerbes. La ville de Bâle envoie à Louis XIV une députation qui s'arrête vingt-quatre heures à Troyes, où ce passage est occasion de gros gala avec salves d'artillerie « que les lits en tremblent. » A l'auberge, défilé des bourgeois champenois devant les envoyés de Bâle. Il est permis aux dames d'aller à leur tour *les voir souper*. Elles y mènent leurs enfans « pour qu'ils *se souviennent de ce jour et puissent en parler plus tard.* » Souvenir mémorable en effet pour un citadin immobile du xviie siècle.

« Il m'a fallu, écrivait Gui Patin (1646), faire cet été *trois voyages* presque bien malgré moi, le premier en Beauce par delà Pithiviers, le deuxième dans l'Orléans même, et le troisième en Normandie. » Les princes eux-mêmes ne vont pas loin : Louis XV en 1749 montre la mer à Mme de Pompadour, qui ne l'a jamais vue. Ils se rendent au Havre, déplacement de treize ou quatorze jours. M. le comte de Saint-Florentin, ministre de l'Intérieur, n'ayant non plus jamais vu la mer, est du voyage. M. Rouillé, ministre de la Marine, qui lui, — espérons-le du moins, — avait déjà vu la mer, précède le Roi au Havre pour le recevoir.

Les hôtes jeunes et gais du prince de Condé à Chantilly sont plus remuans; s'il leur vient en tête d'aller voir la mer, ils

partent aussitôt par la traverse dans une gondole de 12 personnes à 8 chevaux. « Par une chance incroyable, dit l'un d'eux, rien ne cassa, on fut à Dieppe manger du poisson ; *il n'y en avait pas.* » On vit pendant trois heures la mer et l'on s'en revint, enchantés, après trois nuits sans sommeil. Charmante dans sa hardiesse, cette équipée n'étonnera nullement un prolétaire d'aujourd'hui qui, moyennant 6 francs aller et retour, va de Paris à Dieppe le dimanche en train de plaisir.

Allongé dans un wagon du « Calais-Méditerranée-Express, » l'Anglais qui a quitté Londres après déjeuner et sera demain sur la Côte d'Azur, ne croit plus nécessaire de s'arrêter quelques semaines à Boulogne *pour préparer son corps aux fatigues d'un tel voyage,* comme faisait l'un de ses compatriotes allant à Nice en 1769. Poussait-on jusqu'en Italie? Le meilleur mode de transport de Nice à Gênes était, à cette époque, la felouque, bateau ouvert, ramé par 10 ou 12 mariniers, accomplissant le trajet en deux jours et demi et atterrissant chaque soir pour coucher. Nul ne s'arrêtait alors à Monaco, rocher stérile, dont le prince tirait seulement 14 000 francs de rentes ; la meilleure auberge de la Riviera, celle de San Remo, consistait en une misérable taverne garnie d'une longue table et de bancs, avec une chambre attenante ayant juste la place de deux lits. Il était prudent en ces parages de ne pas s'éloigner des côtes ; c'était un accident toujours à craindre que celui du poète Regnard, capturé par des corsaires barbaresques (1678), avec le navire sur lequel il faisait route de Civita-Vecchia à Toulon, et emmené, ainsi que ses compagnons de route, comme esclave à Alger où il fut vendu 5 000 francs.

Les risques de terre et de mer sont réduits de nos jours à peu de chose ; mais si nos pères ne pouvaient effectuer de médiocres déplacemens sans craindre toutes sortes de mésaventures, nous n'avons plus, nous autres, au cours des voyages les plus lointains, à espérer aucune sorte d'aventure. Les facilités de la locomotion, qui en ont développé l'usage, en ont diminué l'intérêt. Leurs résultats sont moindres pour les gens que pour les choses, moindres pour les voyageurs que pour les marchandises. Peut-être, au point de vue de l'effet utile et même du simple agrément, ne sont-ils pas en rapport avec l'accroissement prodigieux du nombre des kilomètres parcourus.

Ce qu'il y a de plus curieux à connaître, ce sont des hommes

et des mœurs beaucoup plus que des paysages. Les paysages sont en nombre très borné ; sauf la mer, la montagne, le désert, quelques fiords et quelques cascades exceptionnelles, on trouve en tous lieux, réunis sur quelques centaines de kilomètres carrés, tous les paysages imaginables : le ruisseau, le fleuve, le lac, la plaine, la prairie, le rocher, la forêt, la lande, avec leurs accidens de terrain. Cela se reproduit indéfiniment quand on va indéfiniment loin et cela se voit rassemblé en un morceau de territoire que l'on peut explorer en quelques jours.

L'homme est bien plus divers, mais il offrait plus de différence dans l'intérieur d'une seule province ou d'un pays de médiocre dimension, il y a cinq cents ans, qu'il n'en offrira peut-être dans cinquante ans sur toute la planète. Forcés de voyager lentement, nos pères voyaient mieux le peu qu'ils voyaient et en tiraient plus de parti que bien des contemporains qui voient beaucoup sans beaucoup apprendre ou qui même vont très loin sans voir beaucoup.

Les voyageurs, étant rares jadis, excitaient la méfiance, mais provoquaient aussi la curiosité : ils vont et viennent librement aujourd'hui ; il n'est plus de pays où on les tienne, la nuit, enfermés dans leur chambre à l'auberge, comme en Espagne sous Philippe V, et nul jeune couple n'est plus dérangé au lit, comme au XVIIIe siècle en de petites cités épiscopales d'Italie, par les sbires du Saint-Office, gardien des mœurs, qui les invitaient à justifier de leur mariage. Mais on n'accueille plus l'inconnu de passage, comme on faisait volontiers alors; s'il n'est muni de recommandations, il ne pénétrera chez nul habitant de la ville où il séjourne et n'aura commerce qu'avec les patrons d'hôtel.

Si l'attrait du voyage s'atténue, objectivement, parce que la couleur locale s'efface et que le monde s'uniformise, le voyageur, subjectivement, en jouit moins à mesure qu'il multiplie ses pérégrinations. Il n'est plus rien de neuf pour lui, soit qu'il revoie souvent les mêmes aspects, soit que les nouveautés ne semblent point telles à ses yeux blasés. A ceux que l'on nomme les « heureux de ce monde, » les bienséances ou les affaires imposent beaucoup de déplacemens en chemins de fer, fastidieux et fatigans, dont ils n'étaient pas tenus lorsque les distances ne permettaient pas de les effectuer en poste ou en diligence. La facilité même des communications crée ainsi aux modernes des

ennuis auxquels les anciens n'étaient point soumis. Pour le petit groupe d'oisifs aisés qui n'ont d'autre ambition que de « tuer le temps, » ils y arrivent à le tuer plus élégamment par le mouvement perpétuel qu'ils se donnent. Grâce à la multiplication des moyens de transport, ils alternent les tournées lointaines avec les stations estivales ou hivernales, les allées et venues répétées d'un domaine à un autre et de la capitale au fond de la province. Mais leur vie n'en est pas très notablement embellie.

Il n'en est pas de même de la masse populaire; pour elle, la transformation dans les modes, le train et le prix de la circulation a été vraiment un bienfait social, et d'abord en ceci : qu'elle dispose maintenant de biens et goûte des plaisirs dont les riches autrefois avaient le monopole. Les quinze cent mille chevaux attelés à la carriole du paysan, les trois millions cinq cent mille bicyclettes urbaines ou rurales ont apporté beaucoup plus de confort et rendu plus de services réels aux classes agricoles et ouvrières que les 76 000 automobiles n'ont fait aux classes bourgeoises ou opulentes.

De même, la locomotion rapide et à bas prix des chemins de fer a pour caractère et pour résultat principal un nivellement des jouissances : à la foule des salariés modestes qui n'avaient ni le temps ni l'argent pour se déplacer naguère, elle procure, soit le gain meilleur au loin, soit le retour périodique au pays natal, soit l'excursion de vacances, l'envahissement pendant quelques jours de Paris, des plages balnéaires, du site renommé dont le souvenir, tranchant ici sur la monotonie de l'existence, charme des millions de foyers laborieux.

G. D'AVENEL.

LA
PROMENADE A TOMBOUCTOU

I

Ce n'est, maintenant, qu'une promenade, en effet, une promenade pour les moins audacieux des touristes ou des chasseurs. Paquebots luxueux, wagons bien aménagés, bateaux de fleuve complètement pourvus assurent l'aise sur le bleu de l'Atlantique, comme parmi la nature luxuriante du Cayor et du Soudan, comme entre les rives giboyeuses du Sénégal et du Niger où viennent toujours boire, sous le vol de mille oiseaux aquatiques insoucieux des caïmans et des hippopotames voisins, l'antilope, la panthère, le lion.

Cette promenade coûte peu de fatigues. Elle procure, avec les plus beaux agrémens, celui de coudoyer tout vifs, dans leurs cités d'argile blonde, dans leurs villages de grandes ruches fleuries, non des sauvages, mais des peuples anciens et demeurés tels. Deux javelots en main, les Berbères Touareg apparaissent, dans les sables de Niafunké, comme aux temps de la Numidie préhistorique. Les Maures aquilins et nobles rôdent autour de Saint-Louis, la lance de fer au poing, comme en l'ère lointaine des premières immigrations arabes très antérieures à l'Islam. Les Peuhls astucieux de Matam observent, entre leurs cadenettes crépues, le marché du bétail, comme au lendemain des exodes judéo-égyptiens fuyant le Pharaon trompé par Moïse, comme au lendemain des exils judéo-syriens fuyant le Ptolémée Soter, qui

dévasta la Palestine. Enfin nul d'entre eux ne se montre sans évoquer les siècles mieux connus de la Carthage sidonienne, punique, romaine, chrétienne, vandale, byzantine, arabe, ou celle de la croisade française, cette Carthage qui, neuf siècles avant le Christ, attira les forces éparses des Africains autour de la reine Didon-Elissar et de ses colons tyriens.

C'est une promenade à travers la patrie des Annibal qui, trois mille ans, rejeta vers les espaces sahariens ses rebelles, ses vaincus, ses réfractaires, ses païens et ses infidèles condamnés par l'orgueil de tous les Barca et de tous les Hannon, par la politique de Rome, par l'intolérance des catéchumènes, par la brutalité des Vandales, par l'intransigeance des orthodoxes, par le fanatisme des califes. Sous les baobabs et dans les maisons du Cayor, sur la rive droite sablonneuse et sur la rive gauche boisée du Sénégal, dans les montagnes forestières du Bambouk, le long du Niger inondant ses plaines herbeuses aux troupeaux innombrables, subsiste la civilisation de ces Massinissa berbères, de ces Hamilcar puniques, de tous ces Méditerranéens qui, d'oasis en oasis, atteignirent, puis organisèrent, successivement, d'abord les noirs Saracolés régnant depuis le IIe siècle avant J.-C. sur l'empire saharien de Ghana, ensuite, vers 800, les Toucouleurs maîtres du Tekrour sénégalais, plus tard, en 1050, les Bambaras de l'empire Mandingue souverain, au XIVe siècle, sur les pays de l'or en poudre, Galam et Bambouk, sur le Niger de Bammako. Auparavant, vers 690, des Berbères chrétiens, les Lemta, chassés de leur Tripolitaine par l'Islam, étaient parvenus jusqu'à la Boucle de ce fleuve, non loin de Gao. Ils y encadrèrent et régentèrent le peuple Songaï, qui finit par réunir, durant le XVe et le XVIe siècle, tous les pays de Gao, de Tombouctou et de Djenné, sous la domination des Askias soninkès.

En échange de leur or, de leurs plumes, de leurs gommes, de leur ivoire, et de leurs esclaves conquis pendant les guerres intestines, ces grandes nations africaines reçurent des Méditerranéens, les armes, les outils, les ustensiles, de Carthage, même des chevaux et des troupeaux, même les marchandises des navigateurs égyptiens, avec les mœurs, les usages, les modes. Partiellement civilisés, les aïeux, les fils des Massinissa ou des Hamilcar ont pénétré les peuples noirs des régions sénégalaises et soudanaises. Par de scrupuleuses, par de savantes études que M. le gouverneur Clozel publia dans le *Haut-Sénégal-Niger*,

recueil de travaux relatifs à notre Soudan Français, M. l'administrateur Maurice Delafosse a définitivement établi l'essentiel de cette thèse historique. Il importe de la savoir. Elle nous enseigne l'énormité de notre empire nouveau, sa valeur de tous les temps. Nous apprendrons les richesses anciennes, présentes et prochaines de ce pays qui, si longtemps, a rempli les trésors et les ergastules, les camps et les ateliers de Carthage, celle même de notre terre tunisienne, celle qui fut reconstituée par le génie de Gustave Flaubert, celle dont saint Louis respira l'air avant de mourir, au milieu de ses croisés, l'an 1270.

En septembre 1365, affirmaient nos géographes du XVIIIe siècle, les armateurs de Normandie résolurent, à Rouen, d'équiper une flotte pour installer des comptoirs sur toute la côte occidentale d'Afrique. Pensant à ces prophètes de notre influence moderne, il faut s'embarquer dans la Gironde pour aller voir les Sérères et les Ouolofs de Gorée, de Dakar et de Rufisque, qui parlèrent notre langue dès le XIVe siècle. Elle servait de vocabulaire pour les transactions avec tous les Européens. Au XVIe siècle, nos marins fréquentèrent assidûment, à son embouchure, la rivière des Sénégas (pour *Zénagas*, nom de la tribu maure), notre Sénégal. Ils en remontaient le cours, et achetaient aux Sémites pillards les captifs, le butin.

Les Normands du XVIIe siècle n'avaient pas tardé à s'introduire dans le Soudan du Galam et du Bambouk. Avec l'appui de Colbert, ils surent créer un mouvement commercial, digne d'être défendu par les vaisseaux du Roy contre ceux de Hollande et d'Angleterre, digne d'être reconnu, en 1815, par les diplomates des traités de Vienne, digne d'être protégé par les généraux, par les administrateurs de nos souverains, durant le XIXe siècle, contre les conquérans esclavagistes comme El Hadj-Omar et Samory, dont la République termina les crimes en affranchissant quinze millions de pasteurs, et de laboureurs jusqu'alors pillés, décimés, asservis, vendus périodiquement.

Cette œuvre libératrice que l'histoire des idées françaises ne pourra décrire sans émouvoir les générations futures, s'est accomplie, grâce à d'invraisemblables exploits, dans les décors impressionnans ou magnifiques du Sénégal, du Soudan, du Niger. Aux entreprises de la civilisation punique, celles, toutes différentes, de la civilisation française se sont superposées.

Notre esprit, à Rome, se dilate, en évoquant les philosophies de l'action qui, du Forum au Vatican et au Quirinal, évoluèrent en grandeur, trois mille ans. Ainsi notre pensée s'exalte, sur le sol de l'Afrique occidentale, si, par exemple, au marché de Timbo, une Carthaginoise peuhle, sous le pschent presque égyptien, et, dans le pagne serré jadis contre la croupe de Cléopâtre, nous vend une lampe de fer semblable au modèle qui, sans doute, éclairait un licteur de Scipion.

Troubles intenses et profonds de la pensée devant une telle série d'efforts soudain ressuscités par un geste naïf. Les administrateurs et les capitaines de notre empire en ressentent les effets à chaque heure. Et il faut attribuer à ces constantes suggestions les talens de ces hommes qui nous éblouissent tant, lorsqu'ils nous montrent les résultats prodigieux de leur triomphe, là-bas.

Le gouverneur général, M. Merlaud-Ponty, parachève l'œuvre des Faidherbe, des Archinard, des Roume et des Galliéni. Mieux que tout autre, il a mesuré l'ampleur de ces résultats. Parcourir, avec lui, les petites rues normandes de Gorée bâties par nos traitans du XVIIIe siècle, l'entendre, sous le balcon de Boufflers, citer les lettres du maréchal à Mme de Sabran, et recueillir, de cette bouche, telles anecdotes de l'époque, c'est un délice rare. Si l'on écoute les leçons de l'économiste décrivant l'outillage parfait dans le port de Dakar, halte pour les grands paquebots européens en route vers l'Amérique Latine, on admire l'œuvre géante. Au sortir du camp habité par les tirailleurs sénégalais où les Salammbô dansèrent en l'honneur de Tanit, au clair divin de la lune, entendre, sous les ombrages du jardin, devant la façade majestueuse du Gouvernement, tels récits d'héroïsmes quotidiens, telle énumération de chiffres attestant la prospérité de notre nouvelle Carthage, et la réalité des promesses incluses dans ses contrées diverses, le long des rails qui s'insinuent dans la forêt, qui traversent les vieux royaumes ouolofs, sérères et mandingues, qui multiplient leurs opulences, on goûte intensément l'orgueil d'être le compatriote de ces hardis civilisateurs.

Je tâche de consigner dans un livre, que j'intitulerai, je crois : *Notre Carthage*, ces émotions de notre pensée. Voici, pour l'instant, les idées que provoque, chez le touriste, la promenade à Tombouctou. La conquête de cette ville fut, à nos

officiers, la palme tendue, par le destin, après vingt ans de rudes campagnes.

Plus séduisantes me sont les grâces de Kayes et de Mopti, villes heureuses dans leurs beaux paysages d'arbres géans et d'eaux étendues. J'aime mieux la puissance créatrice symbolisée dans la cité de Koulouba, qui se dresse avec ses palais grandioses, ses villas, ses jardins, son élite pensive et active, ses ballets de mille danseuses, sur la montagne dominant les quartiers populeux de Bammako et le cours solennel du Niger. Rien ne vaut, pour notre mémoire, la résurrection égyptienne et punique de Djenné apparue à travers des peuples d'oiseaux en essor, elle, ses danseuses, ses cavaliers, ses musiciens et tout son peuple soninké à grands plis. Qui donc oubliera le charme suranné de Saint-Louis où les naufragés de la *Méduse* hantent, de leur âme, les avenues bruyantes qu'ils venaient bâtir au confluent des races berbères, sémites et ouoloves, parmi tous les apparats de la beauté sombre, qui se drape de bleu, de blanc, qui vague dans ses faubourgs de planches, de tentes et de palmes, qui emporte ses étoffes envolées jusqu'aux volutes lumineuses de l'Océan? J'ai vu le bonheur agreste dans les villages dorés du Cayor, au milieu des champs de maïs et d'arachides. Sous les vautours planant, j'ai reconnu l'art de Carthage dans les bijoux massifs ornant les poitrines toucouleures et peuhles de Boghé, de Kaédi, et qui miroitaient sur leurs dunes. A Bakel, il y a un vieux fort aux suggestions héroïques, un marché tumultueux sous des fromagers colossaux, des Soninkés nobles comme des statues, un instituteur noir plus savant que les nôtres, et des ravins fleuris que surplombent des hameaux enguirlandés pleins de bronzes vivans, nymphes musculeuses, marmaille turbulente. Au delà de l'élégante Kayes, les chutes du Felou bouillonnent dans un titanesque paysage de paliers rocheux. Le Bambouk est un fond des montagnes forestières pour les pasteurs de Théocrite et de Virgile, pour les bergers mandingues, et les gros singes en troupes fuyant l'incendie automnal de la brousse sous le vol des oiseaux bleus et rouges. A Ségou, la fièvre du commerce étonne. A Djenné, l'histoire du Soudan parle sur toutes les rives des marigots. Partout la joie de l'Afrique éclate, rit, gambade, la joie des races affranchies enfin de leurs longues terreurs, la joie de races prospères dans leurs villes d'argile blonde et leurs villages de ruches enguirlandées, où les tiges de maïs

atteignent la hauteur de cinq mètres, où l'on cultive le tabac bien mieux qu'en Europe, où les vétérinaires de notre armée confient aux bouviers peuls les troupeaux des colonnes, par respect pour la science pastorale de ces puniques, où les arachides, le coton et l'or sont exportés à grand bénéfice, où les budgets locaux et généraux enregistrent l'excédent avec la plus-value.

Pourtant, c'est la sévérité de Tombouctou qui marque le mieux, en sa tragédie survivante, toute la grandeur de notre empire nouveau, de sa vie double, la méditerranéenne et la soudanaise, unies là, sur les deux rives du Niger, à distance presque égale d'Alger et de Brazzaville. C'est le centre.

I — LES RIVES SANGLANTES DU NIGER

Ces mille Touareg de Niafunké, dernière escale auparavant. Leur éternel sourire sur leurs faces d'ambre, ne fut-il pas sculpté par un admirateur des poètes bucoliques grecs et latins? Ces barbares! Car ils le sont; les uns par leurs faces masquées de loques sous les yeux ironiques, les autres par l'apparat de leurs vigueurs nues entre les plis des tuniques et des braies, tous par l'emmêlement de leurs tignasses, par les cabrures de leurs étalons chevelus, sanglans, par la fragilité de leurs javelots, de leurs épées trop flexibles, par l'arrangement confus de leur vêture envolée. Hommes de proie ils multiplièrent, de Carthage à Djenné, pendant des siècles, en ravageant. Les voici tels qu'ils apparurent, sans doute, dès les origines, devant les Phéniciens de Tyr, devant la reine Didon, devant les mercenaires d'Annibal, et tels qu'ils combattaient au xve siècle, sous Ali-Ber, le Sonni du Nord, l'organisateur, pour la victoire, du peuple songaï. Leurs pères ne différaient pas qui résistèrent aux talibés et aux sofas du prophète peul, Sekou-Hamadou, dans le début du xixe siècle, avant de lui reprendre Tombouctou. Leurs aînés furent pareils que rencontra le lieutenant de vaisseau Caron en reconnaissance, sur sa canonnière, après l'occupation de Bammako par le colonel Borgnis-Desbordes, après les victoires pénibles du commandant Combes, des colonels Frey et Galliéni, remportées sur les Sofas de Samory et de Mahmadou-Lamine. Leurs vieillards sont là que battit le commandant Joffre allant venger, au delà de Tombouctou, le massacre de la colonne Bonnier, il y a vingt ans.

Que de batailles ont foulé ces rives, celle de droite, la Gourma, celle de gauche, la Haoussa! Elles s'écartent à mesure qu'on avance vers cette capitale mystérieuse des vieux récits marocains, algériens et tripolitains. Les steppes et leurs herbes grasses à droite, les dunes et leurs arbustes rabougris à gauche, supportèrent le galop des cavaliers, les luttes cruelles des fantassins, et burent le sang de toutes les races soudanaises, numides, arabes, de nos soldats français. Peu de villages bordent le fleuve. La peur des carnages a chassé, loin dans les terres, les riverains Somonos, Bosos, Sorkos. Il n'en est point là pour contempler la sphère terne et rosée du soleil descendre dans les vapeurs du soir, ni pour lancer leurs filets dans les moirures jaunes, violettes et roses du fleuve. Pourtant l'odeur est suave qui se dégage des terres chaudes, qui se répand parmi le crépuscule orangé.

Les Peuhls du Fouta-Djallon qui fuirent l'islamisme des conquérans Toucouleurs, et vinrent ici, vers 1730, ne sont pas visibles, ni leurs troupeaux célèbres. Trop loin du fleuve, sans doute près les nombreux lacs qui abreuvent leurs animaux, dans l'Est, les Maures de Gourma tiennent leurs cours d'amour, et composent des poésies, sous le sceptre de la beauté, en buvant le thé dans leurs tentes de paillassons. On n'aperçoit nul des survivans qui, naguère, blâmés en vers avec leurs compagnons, pour leur nonchalance abandonnant aux Français l'empire du Niger, et négligeant de conquérir les bijoux, les étoffes, les parures nécessaires à leurs amies, prirent aussitôt les armes, puis vinrent se faire décimer par nos feux de salve, une strophe de femme aux lèvres.

A droite et à gauche, c'était ici, pourtant, l'empire peuhl du Macina, sous l'autorité de Sékou-Hamadou qui acheva de convertir à l'islamisme ceux d'ici. Il avait, en 1827, installé ses fidèles à Tombouctou, après avoir pris Djenné, conquis les vallées du Niger et du Bani, tout le delta.

Le vieux prophète accueillit, près de Sofara, El-Hadj-Omar. Celui-ci revenait alors de la Mecque avec l'investiture du Khalifa pour le pays du Soudan. Peut-être espérait-il déjà, par le bonheur de victoires constantes, étendre, jusqu'ici, la puissance de l'empire toucouleur, qu'il allait fonder sur les rives du Sénégal. Triomphe promis à cet enfant de Podor, par la prophétie de l'iman Youssouf lui ayant annoncé la domination sur

les gens de leur pays. Pendant qu'il recevait ce bon accueil de Sékou-Hamadou, El-Hadj-Omar souhaita de régner sur la région du Niger. Les honneurs que prodiguaient aux pèlerins de la Mecque les musulmans très pieux l'induisirent à se croire digne de toutes les ambitions. Car il commença presque aussitôt à rassembler des armes et de la poudre. S'imaginait-il, ayant, à cinquante ans, acquis par la persuasion une armée de fanatiques, vaincre sans combattre? Se voyait-il dans la suite utilisant sa force comme on sait, brûlant les villages de ses contradicteurs bambaras, peuhls et malinkés, tuant les adultes, asservissant les femmes et les petits, envahissant les vallées du Bafing et de la Falèmé d'abord, puis celles du Haut-Sénégal et du Baoulé, choisissant Nioro pour capitale, et le Kaarta pour domaine de chasse? Se promettait-il d'assiéger un jour les Français de Faidherbe dans Médine, après s'être dit adroitement leur allié? Se représentait-il sa retraite parmi les rochers du Félou, avec les rages de la défaite, en juillet 1857, et sa hâte de chercher refuge à Koundian, au Sud, derrière le Bafing? Exerçait-il déjà son habileté stratégique, grâce à quoi, en 1860, il devait, évitant toute rencontre avec nos troupes, ressaisir son royaume épars, rassembler 40 000 âmes autour de ses bannières et les conduire au Niger en triomphateur? Voyait-il, en rêve, les armées Soninkés de Segou, et les armées peuhles de Sansanding se disperser alors devant lui, les Arabes Kountas de Tombouctou envoyer, par Tripoli, des ambassadeurs à la reine Victoria pour implorer les secours de l'Angleterre contre la force du saint? Causant avec Sekou-Ahmadou, il convoitait le Macina de son hôte, et il souhaitait la prise de Tombouctou : chose qui devait, trois fois, avant 1864, advenir.

Date où, vaincu à son tour, par les Arabes Kountas et les Peuhls du Gourma, le conquérant toucouleur mourut fugitif, dans les falaises de Bandiagara, laissant à Ahmadou l'empire sur les peuples que le colonel Archinard délivra en 1894, et à son neveu Tidiani le Macina.

« Je suis un porteur d'outres. Mes outres sont Djenné et Tombouctou; si tu les veux, saisis le porteur avant, » répondait fièrement celui-ci au lieutenant de vaisseau Caron qui lui demandait un appui d'allié pour atteindre, avec ses trois mauvais bateaux, les ports de la ville mystérieuse. La chose pourtant s'accomplit.

Car nous sommes ici au pays de l'héroïsme latin. Ni l'histoire de Rome, ni l'histoire de la Grèce ne donnèrent, peut-être, des exemples d'honneur aussi purs que ceux prodigués par les Paul Hollé, les Tautain, les Archinard, les Boiteux, les Bonnier, les Ponty, les Clozel, les Marchand, les Baratier, les Mangin, les Cornet, les Guignard, les De Chevigné, les Le Lorrain, les Rossi, les Mouret, leurs camarades, prédécesseurs, et successeurs. Les épopées les plus fabuleuses relatent des exploits moindres que celui d'un lieutenant de Chevigné se brûlant la cervelle, pour contraindre à la retraite ses spahis noirs, rebelles à l'idée d'abandonner, devant l'ennemi, leur chef immobilisé par sa blessure. Roland à Roncevaux fut-il plus noble? Ses compagnons furent-ils plus dévoués?

Comment ferions-nous croire qu'une ville grande comme Amboise, avec l'importance financière et commerciale du Havre par rapport au pays, avec une tradition historique de valeur égale, capitale et port du Sahara, terminus des caravanes marocaines et tripolitaines depuis les temps inconnus, terminus de toute la navigation soudanaise depuis l'origine des transactions africaines; comment ferions-nous croire que cette ville, disputée depuis l'an mil, par les empereurs de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud, au prix de batailles effroyables où des peuples s'épuisèrent, comment faire croire que cette ville fut prise par les douze hommes du lieutenant Boiteux, et qu'elle demeure sous notre drapeau, depuis dix-huit ans, malgré tous les efforts des adversaires touareg et marocains; grâce au génie de nos officiers? Maîtres à présent du Sahara, ils se déclarent prêts à réunir notre domaine d'Algérie à notre empire du Soudan, et prêts à défendre de toute attaque la voie ferrée que, d'oasis en oasis, l'on trace, entre Colomb-Béchar et Tosaye, ce point de l'Est, vers Gao, où le terrain rocheux étreint le cours du fleuve.

Voilà pourquoi il fallait parvenir à Tombouctou. Demain, la locomotive rendra voisines les eaux de la Méditerranée et celles du Niger, et celles du Congo, celles-ci malheureusement soumises, par la plus lâche et la plus inutile des capitulations, aux enclaves des terres germaniques. Demain, Tunis et Abécher, Alger et Brazzaville, Oran et Dakar, seront les préfectures d'un seul empire cohésif, à vingt millions d'habitans. Vingt millions de consommateurs pour les industries de nos ouvriers. Vingt

millions d'amis loyaux pour le renforcement de nos armées. Vingt millions de cultivateurs et de pasteurs pour l'enrichissement, et l'aise du monde.

Sans doute s'expliquaient-ils ces évidentes possibilités, à Mopti, le lieutenant de vaisseau Boiteux et les sept Français qui de là, selon les ordres du général Archinard, assuraient, avec leurs laptots, la libre navigation, vers l'Est, des longues pirogues djennéennes. Cette doctrine, ils la tenaient pour certaine, quand ils conduisirent, jusqu'à Saraféré, leurs chaloupes, afin de suivre deux émissaires de Tombouctou, qui réclamaient une protection pour les marabouts et les marchands, contre la cruauté quotidienne des Touareg accourant des alentours, pillant la ville même après la perception des impôts à eux consentis, dépouillant les femmes songaï dans les rues, égorgeant l'audacieux capable de riposter à leurs insolences ou de protester contre leurs vols sur le marché, envahissant les maisons, s'y rassasiant, et y dérobant, la lance haute, ou bien enlevant les écoliers accroupis sur une place, autour de leur maître, avec leurs planchettes d'écriture, et les offrant plus tard contre rançon aux mères en peine. De ces récits, on pouvait conclure qu'un parti attendait, dans la ville, des libérateurs. On pouvait craindre aussi que les barbares missent à sac les barques de commerce que nous devions sauvegarder et ne s'emparassent des cargaisons à l'heure du débarquement.

Aussi le lieutenant Boiteux résolut-il de mener ses canonnières jusqu'au port de Korioumé. Le lieutenant Caron avait bien, en août 1887, séjourné, dans cet endroit, avec sa vedette, son chaland et sa péniche, sans commettre l'imprudence de s'aventurer, sans avoir rien subi d'offensif. Pour renseigner le colonel Bonnier qui s'avançait avec une colonne, sur la rive droite, il était nécessaire de reprendre la tentative jadis avortée, d'écrire aux chefs des partis en rivalité dans la ville, puis d'entrer en relations avec eux par le moyen de messagers. Les canonnières suivirent donc, sur le Niger, le vol de ces oiseaux blancs et mouchetés de noir qui les guidèrent le long des berges sablonneuses. Les ibis les regardèrent de coin, en penchant la tête, un ver dans le bec. Les geais de marécage, droits sur leurs pattes noires, se cambraient en manteau havane et se rengorgeaient sous leur rabat blanc, au passage de la flottille. A Korioumé, cette multitude d'oiseaux augmenta dans les

étangs riverains. Multitude sans peur, étonnée seulement par le bruit de la machine.

Que recélait l'avenir du lendemain caché derrière ces dunes et ces herbages, après ces mailles de ruisseaux, de canaux et de rivières entrelacés qui séparent Korioumé de Kabara, le port intérieur? Certainement nos marins ne doutaient pas du prestige acquis, au Soudan, par notre drapeau, depuis les défaites successives des empereurs esclavagistes El-Hadj-Omar, Ahmadou, Mahmadou-Lamine, Samory, depuis l'entrée du colonel Archinard au Macina, et l'investiture de notre protégé le prince Aguibou, qui refusait à ceux de Tombouctou les grains de ses plaines, qui menaçait d'une famine partielle cette capitale de déserts infertiles. Certainement nos avant-coureurs savaient que les marchands, avides avant tout de rétablir les relations commerciales avec le Macina des pasteurs, n'épargneraient rien pour obtenir de notre force la protection de leurs intérêts. Mais, d'autre part, les Marocains appuyés sur les Touareg nous démontraient, depuis 1893, par des légats, les pouvoirs de leur sultan sur Tombouctou. Pouvoir authentique dès le XVIe siècle. Une harka maghzen allait partir de Marrakech, disait-on. Aussi la prudence était-elle prescrite par le colonel Bonnier, docile aux recommandations du colonel Archinard. D'ailleurs, les deux colonnes, selon le plan de ce chef admirable alors en France, ne devaient pas cueillir le fruit de Tombouctou avant qu'il fût mûr indubitablement. Ces deux colonnes arrivaient seulement au Niger. L'une, celle du commandant Joffre, venait du Haut-Sénégal et de Nioro où elle avait pacifié la capitale et le pays d'Ahmadou. L'autre, celle du colonel Bonnier, rentrait à Ségou après une rude expédition sur les frontières de la Guinée où Samory avait dû lui abandonner toute une foule de malheureux captifs, aussitôt réintégrés dans leurs villages en ruines, et parmi les ossemens de leurs familles, de leurs défenseurs. Aussi le lieutenant Boiteux avait-il pour mission exclusive de convoyer, avec ses canonnières, les pirogues commerciales, de s'arrêter à l'escale de Korioumé, de ne pas avancer davantage, d'attendre, à bord, les renseignemens politiques de Tombouctou.

Ces renseignemens se succédèrent contradictoires et incomplets. Selon leurs espoirs, les lettres des négocians assuraient que les Touareg ne détenaient plus le pouvoir sur les Kountas,

ni les partisans des Marocains, et que, malgré la nouvelle de notre navigation en avant, transmise par une barque de Saraféré, les Touareg-Tenguèregifs, campant au cœur de la ville, n'obtenaient pas du maire l'armement réel de la population. L'officier pensa que franchir les quelques kilomètres du canal réunissant Korioumé à Day, ne modifierait guère les conditions de la reconnaissance. Là, peut-être, les bateliers venus de l'Est par le marigot de Day, pourraient fournir des indications. L'aspect tranquille de cette escale, les rapports entendus décidèrent le lieutenant de vaisseau à explorer les abords de Kabara. En un chaland, avec quelques laptots qui le poussèrent de la perche sur le canal creusé, dit-on, par Ali-Ber au xve siècle, M. Boiteux releva le dessin des rives. Il sonda la profondeur des eaux. Il nota l'étendue approximative des plaines marécageuses où l'on voit des jumens et leurs poulains galoper dans les mares, en faisant lever, par myriades, les oiseaux blancs tachetés de noir. Bientôt se précisèrent les feuillages en coupoles des beaux arbres ombrageant le quai et son marché, puis les nattes en voûtes sur nombre de longues pirogues à l'amarre, enfin les couffes de riz en piles, et, derrière cela, toute une foule debout, immobile, grands hommes bleus masqués, cavaliers à lance et à javelots, Arabes à fusil. Sans croire à l'attaque, l'officier cependant fit lâcher les perches, et armer des carabines. Aux premiers gestes douteux de cette foule, il fit coucher ses laptots dans la profondeur de l'embarcation immédiatement heurtée par le choc des javelots et des lances, par les balles éraflant les bois, crevant la chair d'un noir, qui cria. Aussitôt commandé, le feu de salve riposta, très efficace à cette petite distance. Et l'on vit s'abattre des blessés, se crisper un agonisant, galoper au loin les cavaliers bleus, fuir la cohue blanche des hurleurs et des lâches.

Ce drame bref s'accomplit sur la charmante esplanade que, d'ordinaire, occupent, chaque matin, les vendeuses de corbeilles fines, de karité en mottes, de branches à brûler, d'antimoine en morceaux, de sel gemme, de piment vert. Là, s'émouchent, de la queue, les baudets en troupes grises, les « farcas, » prêts à recevoir sans fléchir l'échine, des fardeaux considérables. De leurs masses gibbeuses les dromadaires encombrent, le cou allongé dans le sable. Ou bien ils lèvent, au bout d'un col recourbé, leur tête lippue, prétentieuse et insolente, tandis que leurs gros yeux mé-

fians épient sous des cils rudes. Le boucher des moutons, qui, du jour au lendemain, alterne avec le boucher de bœufs, débite sa viande devant une branche fourchue plantée en terre, potence de la victime. Coutelas en main, le sacrificateur, assis par terre, découpe une dentelle de graisse et de peau sur le thorax ouvert de l'animal. Pas une goutte de sang ne macule la chlamyde bleue, ni la robe de dessous en coton blanc, ni le litham de guinée, ni le turban qui coiffe ce grand Berbère noirci mâtiné de songaï. Saisies d'admiration pour la délicatesse d'un pareil travail, les filles bambaras ne renouent qu'avec distraction le pagne qui glisse de leurs hanches, ou le foulard à ramages qui recouvre, en housse, la mitre monumentale de la chevelure.

Après la panique des Touareg et des Kountas, les laptots du lieutenant Boiteux virent bientôt se rétablir toute cette scène habituelle. La curiosité, la bonne humeur des noirs ne leur permettent pas une timidité trop longue. Leur fatalisme se résigne vite à l'acceptation du fait accompli. On put interroger bientôt les âniers, revenus à la recherche de leurs bourriques, telles vieilles esclaves d'os et parchemin ridé qui, sachant ne valoir que cinq ou six barres de sel chacune, et ne pouvant tenter beaucoup la brutalité des ravisseurs, s'en furent quérir de l'eau dans leurs calebasses et leurs pots d'argile. Une fois le pacifisme de ces contacts vérifié, la marmaille sortit des chaumières pointues et se répandit. Les réparateurs de pirogues se mirent, tout le long de la berge, à joindre par des nœuds de ficelles les planches vrillées des embarcations, et à les calfater avec leur sorte de chanvre. Les propriétaires des cargaisons débarquées réclamèrent la protection des vainqueurs, en rivalisant d'éloquence imaginative pour renseigner sur l'état politique de la région. Un palabre s'accroupit à l'ombre bleue des grands doubalés. Ces négocians aux faces de fer, agitant les manches de leurs boubous blancs, ne tardèrent pas, sans doute, à calculer que la barre de sel valait trente francs, et à s'offrir, pour douze cents francs, un jeune eunuque payable en cette denrée.

Le calme se rétablit si vite que les canonnières appelées vinrent amarrer, avec leurs chalands, une heure plus tard, entre les grandes pirogues que l'on peut charger chacune de 400 barres de sel, soit de 12000 kilogrammes environ. Pour un salaire quotidien de sept sous, outre le couscouss, des calfats les ont soigneusement radoubées. Maintenant, une toute petite ville en banco

est construite là. Le drapeau domine la tour à créneaux. L'ânier chante des louanges à la jeune bambara. Il lui rappelle qu'il y a dix ans une vierge de même taille et de même âge eût valu huit cents francs payés en barres de sel sur le débarcadère. L'évocation de ce gros prix étonne et flatte l'indifférente. Elle apprécie mieux ses poignets fins, ses chevilles étroites, les sphères pesantes de sa gorge. Nonchalamment elle rattache les deux banderoles qui lui pendent devant et derrière sous le pagne de coton, signe de son adolescence intacte, puis se remet à parfaire la vannerie de couleur qu'elle tresse sous le feuillage des doubalés luisant comme le buis de nos jardins. Ayant rejeté sur chaque épaule les amples manches de son boubou, le séducteur continue son entreprise. Pourquoi l'imprudente n'a-t-elle pas bouché les goulots des « canaries? » Les djinns s'y baigneront; et la buveuse avalera le mauvais sort laissé par eux dans l'eau fraîche. L'enfant écarquille ses yeux langoureux. Son nez camus se dilate. Le sourire éblouit. Elle doute par les lèvres. Elle croit par l'esprit. Derrière cent moutons poudreux, voici le berger peuhl au nez droit, et sa lance d'acier lumineux. Un bâton à crosse aide sa marche. L'outre liée en bandoulière lui mouille la tunique ceinte sur les reins. Ses larges pieds plongent dans le sable. Riche, il passe sans que le tentent les pièces de cotonnades ou les bracelets d'or creux, ni ceux d'argent massif, ni les miroirs à cadre de plomb que lui montrent les dioulas malins sous le bonnet blanc, à l'abri du hangar municipal. Ils réussiront mieux auprès de la femme Bella. Assez noble en son teint bleuâtre, avec cinq tresses contre chaque tempe, qu'entoure un diadème en tissu de perles, cette fille de Targui et de captive songaï, s'apparente à toutes nos descriptions des Carthaginoises. Elle porte la mante bleue sombre qui, par-dessus le pagne de cuir, l'enveloppe d'ampleurs exposées dans les vitrines des musées européens, sur les déesses phéniciennes de terre cuite. Parmi ces femmes Bellas, marchandant les grains ronds et jaunes du jujubier, ou les boules en farine de mil unie à des pimens et à du miel que l'on vend un centime, les compagnons du lieutenant Boiteux attendirent le messager de la ville. Peut-être même jusqu'à Tombouctou qu'atteignait alors l'eau du canal rempli par l'abondance triennale de la crue, envoyèrent-ils une ou deux pirogues de ces pêcheurs somonos portant, sur le crâne rasé, un cimier de crins et de boules d'ambre, en queue vers la nuque.

Une lettre des notables arriva dans la nuit. Ils s'y défendaient d'avoir préparé l'attaque, œuvre particulière des Touareg et des Kountas, mais confessaient l'envoi, naguère, d'un message au sultan du Maroc pour lui demander avis. La réponse tardant beaucoup, ils acceptaient la venue des Français, sans avoir l'intention de s'y opposer par les armes : « Nous, nous sommes des femmes, nous ne nous battons pas. » On renvoya le courrier avec un billet invitant les notables à venir causer dans l'enceinte de Kabara. Le lendemain, deux légats se présentèrent. L'un était chef de quartier. L'autre, un commerçant tripolitain, fut récusé, comme étranger au pays. Un marabout le remplaça qui put annoncer la retraite des Touareg partis vers Goudam, afin de garder leurs familles et leurs troupeaux menacés par la marche de la colonne Joffre. Toutefois personne de Tombouctou ne veut signer la capitulation. Chacun craint pour sa tête, dans le cas où les Touareg réoccuperaient, un jour, la ville. Ces difficultés de forme ne sont pas pour arrêter le lieutenant Boiteux. En somme, l'ennemi réel évacue la place, et les habitans ne résisteront pas. Or, une crue exceptionnelle porte à cette heure les embarcations par le marigot de Kabara, jusqu'aux faubourgs Est de la cité. Rien de plus simple que d'aller voir. Deux canons-revolvers sont immédiatement démontés sur les chaloupes, adaptés sur deux chalands, et les douze audacieux glissent, rapides, vers la capitale mystérieuse, mal définie par les légendes marocaines, quelque peu décrite par les René Caillié, les Barth et les Lenz.

L'enseigne Aube demeura pour garder la flottille. Bientôt il apprit la réussite complète du commandant. Ce qui lui donna toute audace lorsque, dix jours plus tard, une cavalcade de Touareg apparut soudain, en vue des canonnières. Selon leur habitude, les hommes voilés s'enfuirent en tourbillon, dès que les dix-neuf laptots eurent tiré leur salve. L'enseigne ne voulut pas laisser l'outrage impuni. Entraînant ses hommes, par l'espèce d'avenue sablonneuse et large qui mène à Tombouctou, entre les bosquets de mimosas et d'épineux, il les essouffla. Quand ils durent faire halte, ruisselans, épuisés, haletans, les Touareg tournèrent bride. Revenus au galop, ils entourèrent le détachement qui se réfugia derrière un monticule. Ils l'y fusillèrent, le décimèrent, puis le massacrèrent.

Il est fort émouvant de se diriger vers le cénotaphe érigé en

l'honneur de ces intrépides, surtout si des soldats vous accompagnent qui connurent des périls semblables, et qui gagnèrent, avec le même héroïsme, ces croix aux moires rouges épinglées contre la blancheur pure des dolmans. Le casque orné de son ancre prête aux figures françaises la vigueur de portraits historiques. On touche les mains de la gloire. On écoute les paroles du génie. Car n'est-ce pas une œuvre de génie, celle d'avoir libéré, en un demi-siècle, le Sénégal et le Soudan, ces Bambaras, ces Saracolés, ces Songaïs, et ces Peuhls dont une centaine, méharistes en uniforme de tirailleurs, sont ici comme délégués par la gratitude chaleureuse de leurs concitoyens, pour achever avec nous la tâche grandiose de la République. Cet escadron de méharistes allant derrière la hampe rustique des trois couleurs, au pas allongé des hautes bêtes blondes, cet escadron de spahis trottant avec les éclairs de ses lances, selon l'allure des petits chevaux vifs, ces fantassins aux visages de bronze et de fer sous la chéchia, et qui accélèrent leurs pas nus, et de qui leurs officiers content les exploits fabuleux, cette cavalcade et cette infanterie parées de leurs incroyables souffrances et de leurs incomparables courages, on ne peut les voir sans émotion s'aligner devant la pyramide modeste, et là, respecter le souvenir des braves morts, pour le même espoir de justice et de liberté, en combattant la fureur esclavagiste.

C'est autour d'un monticule où se termina la tragédie suprême, et que recouvrent, en partie, des faux-gommiers, des mimosas poussiéreux, et qu'encercle, jusqu'au loin, un océan de dunes formées, déformées par le vent. *Our'Oumaira :* « On n'entend pas, » tel est le nom indigène du lieu que d'autres massacres avaient jadis ensanglanté, sans qu'on eût rien ouï des appels. L'autorité militaire a fait sortir, dans la matière du monument, un octogone de métal. La dénomination sinistre y est inscrite, avec les noms des morts, et cette réplique : « Tombouctou entendit, accourut, et, aussitôt, vengea ! » En effet le bruit de la fusillade ayant été perçu par les patrouilles circulant aux environs de la ville, le lieutenant Boiteux et un autre Européen avaient bondi sur les deux seuls chevaux présens. Suivis au pas de course par leurs laptots, ils avaient rejoint les hommes voilés qui durent abandonner quinze de leurs cadavres sur la route.

Le plaisir d'être fier récompense, ici, le touriste français qui

s'arrête sur son méhari, aux côtés d'un colonel Sadorge, ou d'un colonel Roulet, d'un lieutenant Gallé-Lalande, d'un lieutenant Ranc, de leurs camarades, en écoutant les récits très simples de ces soldats. Et ce plaisir-là, celui de savoir la Nation mère de telles âmes, ne vaut-il pas à lui seul tous les autres plaisirs du beau voyage? Avec quel orgueil saint on s'avance ensuite, la bouche ouverte à l'air tiède, par cette contrée de sables et d'arbustes poudreux, vers la capitale de nos conquêtes libératrices.

Après la dune d'Amadia, le touriste a dépassé le « le Seuil du destin des vierges, » Fina-Kadar-el-Alkâr. A cette place en 1448, périrent trente filles de jurisconsultes coraniques, mises à mort sur l'ordre de Sonni-Ali, parce qu'elles ne pouvaient davantage avancer dans le sable, étant venues déjà de Tombouctou à Kabara pour satisfaire un caprice du vainqueur, puis, ayant dû repartir à pied dans la mollesse brûlante du désert. Cette route a bu trop de sang, que versèrent tour à tour, au XIIIe et au XIVe siècle, les Mandingues de l'empereur Kankan Moussa, les Songaïs des Dias de Gao, au XVIe siècle, les Marocains vainqueurs des Annas qui, terrifiés par les arquebuses, jetaient, contre terre, leurs boucliers pour s'y accroupir, et tendre le cou aux égorgeurs. Au XVIIe, les armées des pachas et les escadrons des Touareg n'épargnèrent ni l'âge, ni le sexe, ni le savoir.

Pas une éminence, pas une combe qui ne suggère au guide les souvenirs d'un meurtre célèbre, d'un massacre historique. Sur la fosse d'un marabout assassiné, un arbuste a poussé dont toutes les branches arborent des centaines de chiffons qui prouvent la piété des fétichistes comme des musulmans. Les carcasses d'animaux dévorés brillent de-ci de-là, dans la poudre. Le paysage de dunes onduleuses, et d'arbustes roussis se perpétue. Le silence des humains souvent dure. On ne perçoit alors que les foulées plongeantes des méharis, le cliquetis des gourmettes aux mors des chevaux, le trot de l'escadron. Un vautour plane et s'éclaire, plus roux dans le soleil. Un berger pousse l'indolence de ses moutons. Une Songaï à trois houppes et chargée de bijoux presse, de sa jambe au lourd anneau d'argent, le flanc docile de sa bourrique.

Quelques dunes encore avec les couleurs diverses de leurs arbustes roux, verts ou secs.

II. — LES VISAGES DE TOMBOUCTOU

Brusquement, le terrain se dénude. Il s'affaisse. Il découvre, sous l'incandescence du firmament, la ligne grise d'une longue ville aux façades graves; et, plus loin, l'espace infini du désert qui vibre, qui scintille.

Ici la joie de l'Afrique s'est tue. Ce visage mural du Sahara porte le deuil d'une histoire continûment tragique. Il n'est que du silence dans la lumière souveraine. Sournoisement l'épaisseur du sol meuble étouffe les bruits. Plus on s'avance, plus s'accroît, plus vous oppresse, plus vous stupéfie, l'impression de grandeur sévère. A demi submergée par les vagues de sables, la capitale leur résiste, de tout son effort qui s'allonge, qui s'étend, à la mesure du ciel et de la terre nus.

Depuis l'an mil, où des Touareg installèrent ici un bivouac, afin de gagner à l'échange de leur sel contre les marchandises de Kabara, que de guerres ont mêlé de sang ces quartiers aveugles, clos et muets! Seules la sonnerie des clairons, et les voix militaires de la France semblent ressusciter la vie qui allait mourir, au fond des rues tortueuses, derrière les portées ferrées, toujours entaillées par les glaives et les lances des envahisseurs. Bleue comme la mer, blanche comme le soleil, rouge comme un baiser, nos trois couleurs chantent ici les phases de leur épopée accourue sur les flots pour affronter les feux de l'Afrique, et embrasser fraternellement les races faibles.

Passé le champ de courses où nos officiers s'entraînent et encouragent l'émulation des cavaliers maures, passé la tribune des parieurs, un bastion angulaire du fort, à gauche, élève dans la clarté les ombres de sentinelles en armes. L'escorte longe la défense. Les éclaireurs débouchent sur une esplanade. Les escadrons tournent en bel ordre, pour l'admiration figée d'une marmaille attentive, d'une foule aux visages de fer, en ses plis blancs, en ses plis bleus, devant les arcades roses d'un marché populeux. Au premier rang il y a les sourires ironiques des Maures et des Touareg. Ces maîtres dépossédés font obligatoirement le salut militaire. Sous leurs chevelures abondantes, deux par deux, ils posent enlacés. Un bras se place sur l'épaule de l'ami; l'autre se cramponne à une fine lance de cuivre et d'acier. Celui-ci, par habitude, applique la plante de son pied gauche contre

le mollet de sa jambe droite; attitude ordinaire de repos. Et tous dévisagent ces gens étranges, pas très beaux, qui sont venus de si loin, en si petit nombre, qui ont tant fait.

La halte a lieu entre deux palais, celui du colonel, celui de l'administrateur. Imposans édifices larges et carrés, à deux étages d'arcades, et qu'assiègent les plaideurs, les solliciteurs, les réclamans. Des baliveaux grandirent au cœur de l'humus importé, dont les jardiniers noirs soignent, arrondissent et arrosent les tas précieux.

Sur les parterres de l'administrateur s'épanouissent de puissans aloès et d'autres plantes africaines. De la fraîcheur circule par les galeries. Dans le courant d'air pendent les gargoulettes pleines d'eau pure. Des gouttes se forment que cueillent, au vol, les oiselets habitant aussi la maison. Ils pépient dans le bureau des affaires indigènes, le tribunal et le corps de garde, dans le coin où les marchands obséquieux déploient leurs boubous brodés, leurs armes de panoplie, les selles, harnais, portières et tapis du Maroc.

Que l'on gravisse promptement l'escalier d'argile bien crépie, que l'on gagne la toiture plate, que l'on s'accoude en fermant les yeux sur la balustrade, puis, qu'en les rouvrant, on dirige le regard d'abord sur la mer de sable, vers la silhouette de la caravane lointaine, vers le groupe des méharis agenouillés contre les dômes en paillassons des nomades, vers le faubourg de grandes ruches collé aux courbes de la dune; enfin qu'on respecte la sévérité de la ville en sa longueur avec les pyramides saintes de ses trois mosquées debout, pour la foi de quatorze mille, et, parfois, de vingt mille fidèles en méditation sous leurs terrasses blondes, sèches et vides, derrière les murs de leurs maisons épaisses, basses, lourdes, agencées, chacune, autour de la courette que font retentir les coups sourds du pilon à mil; et l'on comprendra toute l'histoire de cette capitale fille des espoirs conçus par les chameliers vendeurs de sel saharien, et par les bateliers vendeurs de l'or mandingue.

Le soleil qui dessèche l'argile de ces terrasses vides, l'effrite et la pulvérise entre leurs parapets rectangulaires s'emboîtant ou s'entremêlant à l'infini, ce soleil n'éclaira point, durant les premiers siècles de la cité, une étendue si considérable de maisons blondes aux coins obliques, de façades à merlons et à obélisques de rues tortueuses sous les gargouilles, de porches

crénelés, de murs innombrables et défensifs, de constructions trapézoïdales, de remparts lointains, de quartiers uniformes, de faubourgs en paillotte, à demi noyés, là-bas, dans la lumière des sables. L'azur aveuglant du ciel n'a pas toujours encadré les blondes pyramides de Djinguer-Ber et de Sankoré toutes hérissées de poutres en saillie, et qui s'offrent si noblement à la vue du touriste comme les sommets nécessaires de cette ville géométrique, de cette ville aux lignes roides, faite de murs qui découpent le ciel, selon leurs masses sommairement polyédriques, accolées sous un ensemble de toitures en paliers où, seuls, un pot terne, une natte incolore, attestent, de-ci, de-là, quelque probabilité de vie humaine. Bien moins que n'en évoquent les objets latins survivant parmi les ruines de Pompéi. Cet horizon de sables montueux et de buissons rabougris n'a pas toujours encerclé, de son atmosphère onduleuse, un si formidable ensemble de logis compacts et pressés pouvant défendre, contre la chaleur, contre l'ennemi, cinquante mille personnes, et davantage, soixante-dix mille, a-t-on supposé.

Pour apprendre toute l'évolution de la capitale saharienne, il faut quitter le spectacle de cette ville grandiose, sévère et muette, déserte en apparence comme l'aridité sans limite des dunes. Après un repos des yeux dans l'obscur de quelque salle propice, éventée, garnie de couleurs sur les tentures soudanaises, sur les coussins en cuir, et de lueurs sur les aciers des armes touareg, sur les cuivres des tasses et des aiguières marocaines, il faut se rendre au puits voisin. Vers l'an 1100 il fut le lieu favorable aux premiers campemens, la raison du choix décisif, pour laisser, en cet endroit, comme garde permanente, la famille d'une aïeule avisée. Tin-bok-tou, en berbère, signifierait peut-être « place de la vieille. »

Au moment de la crue, le courant du Niger, si elle est forte, pousse, non loin de ce lieu, à l'Ouest de la ville, une quantité d'eau. Elle s'avance, depuis Kabara, dans une assez longue dépression du sol, et laisse, après la décrue, une série de lacs, d'étangs, de mares, de flaques. Le liquide ne se corrompt pas, de longtemps, dans ces récipiens de sable pur. Il se filtre et s'infiltre, reparaît de-ci, de-là, au creux d'entonnoirs naturels dont les parois, transformées peu à peu en humus, se sont recouvertes d'herbes et de buissons. Même des rôniers y poussèrent, obliques et courbes avec leurs éventails verts au sommet.

Même le feuillage verni d'un doulabé épanouit son dôme au-dessus de la flaque qui miroite dans le fond du puits. Nues jusqu'à la ceinture, violâtres comme l'encre, des jeunes filles Bellas descendent, par le sentier mobile, plongent leurs jarres, les remplissent, les chargent sur l'épaule ou sur la tête, et remontent, la face digne, entre leurs cadenettes, leurs pendeloques d'ambre, de piécettes et d'anneaux en ivoire, et le front ceint de diadèmes en perles. Telles, sans doute, elles allaient et venaient sous l'œil de la vieille commise à la surveillance du puits par les Touareg du XIIe siècle qui, de Teghazza ou d'ailleurs, apportaient là, vers la saison de la crue, aux flancs de leurs dromadaires, les planches de sel extraites, par leurs vassaux Soninkés de Ghana, dans l'espoir d'échanger cela contre de l'or en poudre, de l'ivoire, du mil, et des bandes tissées, ainsi qu'on faisait alors, un peu plus loin, à Tirakka.

A suivre ces ménagères, ces femmes Songaïs qui marchent droites sous la grande calebasse humide écrasant leur cimier de trois houppes, et plissant leur front cerclé de verroteries, leur figure ornée d'une boucle en or qui perce la cloison nasale, on atteint, derrière cette théorie de sveltes créatures aux belles jambes, aux bras fins, aux échines souples, les haies en épines sèches d'un quartier bellah. Des pieux fichés dans le sable soutiennent, à quelque distance du sol, un dôme de paillassons cousus ensemble. Là-dessous, dans le courant d'air, des hommes conversent, accroupis. Debout, en leurs tuniques bleues, d'autres surveillent les chameaux agenouillés, les poules qui picorent, les chevreaux qui cabriolent. Deux ou trois nattes, des pots de terre, des selles (rallahs) en bois et en fourrure de mouton, pour les méharis, quelques sacs de cuir servant de coussins, voilà tout le mobilier de ces gens dont la garde-robe, pagnes bigarrés, boubous bleus et braies de lustrine, s'étale au soleil, sur l'arène, après la lessive.

Ni les Maures, ni les Touareg ne semblent mieux logés. A vrai dire, cela n'indique point un état correspondant de barbarie. La nécessité de se mouvoir sans cesse, pour un peuple de pasteurs et de chameliers, dans une région de très maigres pâturages bientôt tondus, contraignit toujours ces hommes secs et sobres, sans grands besoins, à considérer leur demeure comme provisoire. Par ailleurs, le climat n'invite point à se créer des abris solides, immuables. Un courant d'air, sous une tente

brune que des piquets surélèvent, assure le maximum de l'aise à des Berbères et à des Sémites que le soleil rôtit, éblouit, noircit depuis tant de siècles. Aussi voit-on de nobles figures de Maures et de Touareg, majestueusement appuyés sur leurs fines lances d'acier à volutes de cuivre, et beaux comme des Antinoüs méditerranéens, se glisser sans honte sous les arceaux de bois soutenant les paillassons de leur fragile coupole.

Autour d'eux, les dromadaires baraqués, les moutons en masse, les chèvres éparses, l'essaim des captifs ou serviteurs empressés à leur besogne, les planches de sel grisâtre étalées ou en piles, signifient assez l'opulence du maître. Le respect lui vient qui lui paraît dû. Lui-même se contente, pour parure, des sachets en cuir à gris-gris pendus sur la poitrine, parmi son porte-monnaie et son sac à tabac, au bout de lacets. Les broderies linéaires en fils de couleur qui parent ces objets suffisent à la coquetterie virile, outre des bracelets de cuir rond, de marbre ou de verre enfilés au-dessus du coude, sous le biceps qu'ils pressent. Car elles sont misérables et sales, les loques dont ils se masquent pour ne pas être appelés « mangeurs de mouches, » pour éviter plutôt l'absorption des sables que le vent promène, et qui s'introduiraient dans les poumons. Le coton bleu très miroitant du long scapulaire pendu devant et derrière le cavalier déteint sur l'ambre de la peau. C'est un luxe. Les braies tournoient, larges et à plis, jusqu'aux pieds nus dont l'orteil traverse une bague d'argent. Au poignet très fin un bracelet de cuir encore attache la dague et son fourreau savamment cousu, parfois artistement composé de pièces bleues, noires et pourpres, toujours joint à un pommeau en forme de croix. Probablement ces formes furent copiées sur celles qui furent laissées en Tunisie, ou au Maroc, soit par les Byzantins lors de la conquête arabe, soit par les Croisés morts autour de saint Louis soit par les Espagnols prisonniers des Maures. Le bouclier en peau de girafe a d'ailleurs l'indéniable apparence d'un écu de chevalier latin. Juchez ces Touareg sur les grands dromadaires blonds qu'ils dirigent de l'orteil posé contre le cou aux flexions de cygne, et aussi par une cordelette fixée au naseau. Imaginez cet escadron accourant les boucliers au soleil, les glaives en l'air, les lances tendues comme au tournoi, dans un nuage qui roule avec les colères hurlantes des impulsifs, des orgueilleux et des cruels, ainsi qu'ils apparaissent encore à l'heure de la fan-

tasia, et vous évoquerez la terreur qu'inspirèrent toujours leurs faces masquées, enturbannées, leurs élans fous, obliques sur le sable, sur l'étendue sans refuge.

Ils ont peu changé. Les voici dans leur quartier, non loin du puits. La brise colle les étoffes bleues et blanches à la maigreur de leurs grands corps. Devant leurs cases en coupoles, des femmes graves, les seules Africaines qui commandent, adoptent des attitudes en leurs plis longs. Bleuies par l'antimoine, les paupières et les lèvres sont immobiles dans les visages droits entre les tresses de cheveux luisans qui s'emmêlent avec le corail, les perles, l'ambre et l'or des colliers puniques. Reines du campement et de leurs époux monogames, elles ordonnent du signe aux concubines, aux servantes. Ainsi la Vieille-du-Puits devait, ici même, diriger sa famille et les gardiens du lieu choisi.

Longtemps Tombouctou n'a présenté d'autre aspect que celui de ces campemens denses et populeux, séparés par de larges espaces. Les sacrificateurs y égorgeaient les moutons, pendus aux fourches des arbustes grêles, avant de les dépouiller, de les dépecer, de placer les morceaux pantelans sur les branches sèches que soutiennent deux petits murs en banco, puis que le feu tord. Au delà se hérissaient le village soudanais, ses ruches géantes, ses clôtures enfermant les demeures de famille à cinq ou six cases chacune et qui dégorgeaient leurs marmailles devant les mères allaitant, sur des trépieds, devant les aïeules squelettiques filant le coton de leurs minuscules quenouilles égyptiennes. Entre ces deux sortes de quartiers, les tentes de commerce montées, comme elles le sont aujourd'hui, sur des perches en arceaux, s'alignaient dans l'esplanade. Et la foule des acheteurs, des vendeurs, jasait. Les visages d'ambre et de bronze entamaient la discussion des grandes affaires, sans négliger de choisir les ustensiles de la Méditerranée, ni les produits du Soudan accumulés sous les tentes, ni les mille friandises et comestibles étalés contre terre sur des pans de cotonnade, par les villageoises en ligne.

Cette foule à grands plis, à face de topazes ou de fonte circule, comme à l'origine, comme elles durent circuler, ailleurs, dans le temps où Carthage dominait l'Afrique du Nord. Sous leurs tignasses abondantes, les Sémites se promènent en tuniques bleues, deux par deux, comme si rien n'était changé depuis la

mort des Barca et des Hannon. La jambe fine, le sourire ironique, les yeux malins, ils gardent l'allure des maîtres. Maîtres du passé, maîtres du futur, s'ils ne sont point ceux du présent. Le salut militaire qu'ils adressent aux Latins leur semble burlesque évidemment. Notre victoire, c'est l'erreur de Baal-Allah pour un jour, une semaine, un mois, un an. Comme auparavant, les Songaïs s'effacent devant eux. Cependant les Songaïs ont toujours été ici les vrais possesseurs sous leurs élites d'« armas » berbères, fils de Lemtas chrétiens venus de la Cyrénaïque après l'invasion mahométane. Aujourd'hui encore, à 60 000, ils entourent les 6 000 Maures de l'Azouad et les 28 000 Touareg dans le cercle de Tombouctou. Pour un peu, ces Numides Tengueregui f et ces Puniques de l'Azouad recommenceraient à prendre ce qui leur convient dans le marché parmi ces tas d'antimoine, parmi ces mottes de karité, parmi ces lampes romaines, ces scies triangulaires, ces pièces d'étoffe, ces boubous suspendus aux voûtes de nattes, ces noix de cola, ces bottes et ces babouches marocaines, ces viandes cuisant sur des branches enflammées. Solides, rustiques, les femmes maures habillées, comme la vierge Marie, d'un voile bleu qui couvre à demi leurs bandeaux ou leurs tresses, sont méprisantes à l'envi pour les Songaïs à trois houppes, bien plus fines cependant, bien plus flexueuses sous le bambou blanc qui vole, bien plus prêtes à un sourire de leur visage penché qui comprend et qui se joue de l'interlocuteur en toge neuve, une main sur le sabre.

L'extrême sensualité des femmes Arabes les rend attentives et pudiques. Elles baissent le velours de leurs cils sur des yeux qui guetteraient, qui dévisageraient, qui s'insinueraient dans ceux du Marocain au turban, du Maure à l'imposante perruque, de notre soldat casqué, galonné. Cependant, tête basse entre des boucles d'or, des anneaux d'ivoire, des boules d'ambre, la Kounta s'esquive. Elle cache sa tête enveloppée de cotonnades ténébreuses. Elle agite ses pieds luisans. Les vingt sachets à gris-gris dansent sur sa poitrine émue. Les femmes arabes, ici, ont, chez les négocians des caravanes, une réputation de beauté que contredisent à peine le nez fort et les narines mobiles, la bouche épaisse en dédain, la rusticité des mains grandes et rugueuses. A en croire la rumeur publique, de riches personnages se ruinent pour obtenir le droit très onéreux de les aimer. Une partie de l'argent gagné à Tombouctou remplit les coffres de

fer et de cuir à serrures énormes de ces courtisanes. Il en est qui réclament un don de quinze louis avant d'accueillir les hommages d'un admirateur.

Les femmes maures les méprisent un peu. Sévères, leurs yeux, sous le froncement des sourcils, se détournent. Elles vont à leur quartier de chaumières coniques, où de belles nattes tendues ombragent l'accès des portes hautes. Dans les intérieurs, les cuivres des aiguières brillent, ceux des plateaux, les aciers des lances, les ferrures des cassettes. Des bracelets d'ivoire ceignent les poignets des jeunes filles indolentes. Sur une selle deux manuscrits de poèmes arabes demeurent ouverts pour l'étude anxieuse d'une jeune dame souriante, en pagne, et qui se tient la gorge dans les mains croisées.

Même quand la prospérité nouvelle de Tombouctou eut réduit à rien la vie commerciale de Tirakka, célèbre par ses tortues et ses termites, port ancien sur le Niger, ces villages berbères en forme de paillassons, ces villages songaïs de grandes ruches pressées, ces villages maures de chaumières coniques, ces foires permanentes aux boutiques de nattes, furent les quartiers divers de la cité primitive. Tels ils subsistent aujourd'hui avec leurs marchands et leurs cultivateurs, leurs nomades et leurs caravaniers du Nord que pacifie, que concilie le Français leste, affable, indulgent sous le casque, en son costume de pierrot frais.

Dès le XIIe siècle, pourtant, sous la paille des toitures, se développa toute une vie de riches cachant leurs trésors et de guerriers convoitant le butin. De Ghana, au Nord, comme de Djenné, au Sud, de plus en plus, affluèrent, dans ces villages unis, les objets ingénieux de la Méditerranée latine et arabe, les produits naturels du Niger, mandingue, peuhl, songaï et saracolé. Alors, sans doute, les marchands commencèrent à bâtir, dans le centre, certains groupes de maisons solides, et à placer dans leurs murs, les portes bardées. Néanmoins, ces constructions furent très rares au début. Tombouctou demeura, plus d'un siècle, comme un ensemble de bourgs aux cases de torchis, couvertes en chaume. De larges étendues séparaient les agglomérations. Tels sont encore ces faubourgs tassés où fourmille une plèbe de sombres athlètes, où se réunissent les chameliers maures, où gîtent les Bellas gagne-petit et les Bambaras ouvriers, où les bergers peuhls amènent leurs troupeaux de Macina, où les théories de lavandières défilent nues presque,

et droites sous leurs calebasses surchargées. Si le quartier des négocians se transforma peu à peu en une masse de maisons serrées le long des rues tortueuses, facilement défendables, c'est que les conquérans africains souhaitèrent de bonne heure y lever l'impôt.

III. — LA CROISSANCE DOULOUREUSE DE LA CITÉ. INTELLIGENCE DE L'ISLAM SAHARIEN

D'abord, l'empereur berbère de Gao, le Dia, fils de ces Berbères Lemta, jadis chrétiens, chassés, par l'Islam triomphant, de leur Tripolitaine, parvenus à Gounguia, sur le Niger oriental, et accueillis chez le peuple songaï comme alliés, pour leurs mérites d'archers, armas, puis comme chefs de guerre, afin de réduire la caste des pêcheurs Sorkos qui prétendaient à la domination intégrale du fleuve et des contrées riveraines. Quand il sut que les caravanes de Oualata et de Tadmekkot allaient vers Tombouctou plutôt que vers sa capitale pourvue cependant d'un quartier arabe pour les caravaniers en manteaux rouges du Sahara, le Dia voulut y paraître avec ses magiciennes aux oreilles chargées de perles, avec ses danseuses à trois houppes, et y recueillir le sel qui, dans son empire, servait couramment de monnaie. Donc, à la fin du XIIe siècle, les marchands de Tombouctou eurent à subir les offenses des Songaïs en habits de cuir et de leurs armas. Pendant la présence du souverain lemta, ces marchands durent, selon la coutume de Gao, interrompre toutes leurs occupations à l'heure du repas impérial, jusqu'après l'instant où des clameurs proférées par le harem et la garde annonçaient que l'on jetait au Niger les reliefs du festin, et que chacun pouvait se remettre à ses travaux, à ses plaisirs.

Ensuite, il fallut subir les conséquences des guerres entreprises par et contre les Dias. Les caravaniers du Maroc, arrivant à Tombouctou pour y compléter leurs achats d'or et d'esclaves commencés dans la région du Oualata, demeuraient moins longtemps par crainte, au retour, des Malinkés alors en victoires constantes sur le Haut-Niger et le Haut-Bakoy, dans le Bambouck, dans le Ghana. Debout sur les toits en chaume et en branches de leurs maisons éparses, dans les avenues de la ville blonde, les riches anxieux regardèrent, un jour de 1325, la poudre sou-

levée par la redoutable avant-garde mandingue, par les escadrons noirs du Mali. Devant les corps des victimes, il fallut bien se réunir, au milieu du marché, et faire hommage de la ville à l'empereur Khan-Khan-Moussa, fier de montrer son nouveau domaine au poète de Grenade, El-Sahéli, et au prophète de Ghadamès, El-Maner, qu'il ramenait l'un de la Mecque, l'autre de la Tripolitaine. Après avoir traversé fastueusement avec eux le Sahara alors presque peuplé et fertile, Khan-Khan-Moussa allait recevoir le sceptre de Gao, conquis en son absence par son lieutenant Sagamandia. Au son de tabalas lugubres tapés par des poings de fer malinkés, les marchands songaïs, djennéens ou arabes ne purent que consentir l'impôt exigé par les vainqueurs aux grosses lèvres et aux pommettes dures.

Bientôt on vit El-Sahéli rassembler les maçons, les briquetiers, les crépisseurs. Lentement, une pyramide s'éleva au flanc de la ville, puis des murs et des piliers lourds. Ce fut la grande mosquée, Dyinguer-Ber. En même temps, la coupole d'un palais s'arrondit dans le ciel. Elle y resplendit dans le plâtre frais. Elle étonna par la profusion de ses arabesques polychromes. A l'exemple de ce luxe impérial, les riches se hâtèrent d'édifier plusieurs groupes de maisons à terrasses, selon le style marocain d'El-Sahéli. Tombouctou s'embellit et commença de posséder, au centre, quelques rues de maisons en argile, avec des terrasses à rebord. Les Touareg s'étonnèrent de ce luxe. Accroupis derrière les lances droites, la dague au poignet, ils durent regarder les maçons bambaras ou songaïs, sur des échelles de branches et de lattes, étaler le crépi avec leurs mains, contre les alignemens de briques ovales. A voir construire ces maisons semblables à celles de la Méditerranée punique et romaine, faites comme à Pompéi de petites chambres exiguës étagées autour d'une courette interne et d'un escalier en briques, peut-être la mémoire des Berbères se rappelait-elle les souvenirs transmis d'ancêtres en aïeux, et qui leur évoquaient une mer d'azur, argentée par le sillage des galères, un môle de pierres roses et jaunes, un peuple bavard devant les demeures innombrables que frôlaient les ailes des oiseaux, le cortège d'un consul précédé par les haches des licteurs, et la hampe de la louve, ou la procession d'un évêque en or derrière une croix gemmée. Mêlant leurs tignasses, les Maures supputaient la richesse des

propriétaires, et ce qu'on pourrait un jour leur dérober à la faveur d'une bagarre.

Tant de prospérité visible attira des convoitises plus lointaines. Ce fut huit ans après l'invasion mandingue, alors que l'islamisme de la population se développait quotidiennement sous les piliers nouveaux de la Dyinguer-Ber, où les marabouts noirs de Khan-Khan-Moussa et de Mali-Maghan commentaient le Coran à la foule assise sur les talons, convaincue par la longueur de l'édifice aux longues nefs parallèles, très hautes, relativement obscures et fraîches, sonores aussi, avec des orées de soleil radieux tout au bout, dans l'ombre bleuâtre; brusquement on sut que les païens du Mossi et du Yatenga se précipitaient sur l'empire de Mali. On redouta leur cavalerie formidable, leurs esclaves soldats, et les amulettes miraculeuses de Rialé assurant à leur détenteur le pouvoir universel, selon les traditions du Yatenga. Les bateliers du Niger contaient les prestiges de l'empereur du Mossi. Ils décrivaient sa Cour, ses pages-vierges, que les griots tuent, si l'eau lustrale de la fête annuelle, en mirant leurs visages, y révèle les traces d'un amour capable de livrer aux femmes les secrets du prince. Certains expliquaient les honneurs rendus à ses fils nombreux, nés dans les villages des harems qu'on ne peut approcher sans craindre l'attaque des eunuques et la mort. On disait l'adresse de leurs archers.

Elle fut terrifiante quand ils sortirent par essaims agiles et prompts des bosquets couvrant les dunes de Kabara, et quand ils eurent cloué à la palissade les guerriers de la garnison mandingue qui s'avançaient à la rencontre. Aussitôt les lanciers débouchèrent. Puis d'autres cavaliers pourvus de petites haches qui fendaient les têtes audacieuses. Ils firent des manchots et des cadavres pantelans. Très noirs, et le rictus affreux, ces tueurs, aux têtes rases, tout de suite épouvantèrent les défenseurs qui s'enfuirent à travers des ruelles ménagées entre les clôtures. Le reste de la garnison les précéda. Elle gagna le désert, ayant toutefois surexcité l'ennemi suffisamment pour qu'il se ruât en furie, et, partout, flambât les dômes de paillassons, les ruches pointues, les cases coniques, les maisons à terrasse de lattes et de nattes, afin de détrousser les gens qui se sauvaient avec leurs coffres, leurs urnes, leurs étoffes précieuses. A travers les incendies, les lanciers, les sapeurs du Mossi bondissaient, des têtes sanglantes au poing. Alors on se résigna.

Sur les ânes pris, la richesse de Tombouctou fut entassée, menée aux pirogues du Niger, avec les jeunes filles bonnes pour le harem, les jeunes hommes bons pour les guerres futures. Les toits de Tombouctou brûlèrent toute une semaine. Ils s'effondraient dans les sables.

Ce ne fut qu'une tourmente. Les Mandingues rentrèrent après le départ des envahisseurs. Une partie de la cité fut rebâtie en banco, mais avec des toits de paille. Les Marocains envoyèrent bientôt une ambassade solennelle, et des courtiers pour l'achat de l'or, des esclaves, pour la vente des corans, des étoffes, des objets manufacturés, des chevaux, des armes précieuses. Vers 1340, ces immigrans construisirent des entrepôts. Leurs notables s'installèrent. Ils apportaient aux habitans l'aide précieuse de leur influence et du prestige religieux acquis aux sultans de Fez, comme à ses imans. Leur parfaite entente avec les souverains du Mali protégea l'évolution de la cité. Cinquante mille habitans finirent par y loger. Même l'élite des jurisconsultes et des lettrés berbères reformée à Ghana, puis à Oualata, se transportait autour de la Dyinguer-Ber. Bientôt cette compagnie étonnait, par ses connaissances, les savans de Fez en voyage.

Très puissant à cette époque sur les esprits des grandes familles soudanaises, l'Islam dirigeait de nombreux pèlerins vers la Mecque, par les routes et les oasis du Sahara, par le Sud de la Tripolitaine, la Cyrénaïque et l'Égypte. Les imans nègres, s'ils ne réussissaient guère à convertir la masse paysanne de leurs compatriotes, décidaient facilement les citadins, les chefs et les marchands. Ceux-ci, d'ailleurs, observaient à leur guise les prescriptions du Coran. Ibn-Batouta, pieux lettré marocain, s'indignait, en 1352, des mœurs faciles, de la nudité féminine partout habituelle, même dans les cortèges de Ramadan, des affections adultères, des danses, des pèlerinages à la Mecque accomplis en la société d'agréables folles par les cadis eux-mêmes.

Les Mandingues ont l'imagination vive et gaie. Ceux du Mali qui possédaient tant d'or l'employaient à se réjouir. Aujourd'hui leurs ballets de tam-tam sont les plus fréquens, leurs orchestres les mieux pourvus. Tombouctou dut connaître la joie quotidienne de ces femmes à cimiers et à mitres rythmant par centaines, de leurs mains frappées en cadence, les entrechats et les essors de ballerines ornées, de filles en farandoles, de

guerriers agitant les queues d'éléphant, de griotes clamant les hymnes des combats et de l'amour. La passivité naturelle des Songaïs ne tarda point à s'accommoder de cette mode. Malins derrière leurs yeux tirés et leurs pommettes saillantes, les Soninkés apprécièrent, au bout de leurs navigations commerciales, ces fêtes constantes dans le clair de lune. Vieil hommage à la déesse carthaginoise et que n'aimèrent pas moins les caravaniers marocains du Sahara. Las de leurs peines et de leurs fatigues, ces conducteurs des douze mille chameaux qui transportaient à la Mecque les pèlerins du Mali, chaque année, puis à Takedda, propageaient de tels plaisirs. Car, dans tout le Sahara qui se déclarait vassal du souverain mandingue, Souléïman, de son peuple et de ses goûts, la sûreté des routes sahariennes était, à cette époque, parfaite, la richesse des oasis et des salines, constante, l'agrément de Oualata sans pareil. Ibn Batouta l'affirme qui venait de Fez. Les femmes Messoulas au visage découvert régissaient tout. Selon leur caprice elles aimaient. Les métisses noires de Berbères et de Soninkés firent impression sur le voyageur, comme le miel délicieux, œuvre des abeilles logées dans les troncs des vieux baobabs desséchés. Les beignets frits dans l'huile de karité lui parurent exquis. Il croqua les arachides. Il savoura la farine de haricots, et celle de mil, la pâte bien cuite de l'assida. Dans Mali même, Ibn Batouta put disserter avec des jurisconsultes égyptiens. Il obtint de l'empereur Souleïman, outre trois fromages, du bœuf à l'huile, et du lait caillé, 1 600 francs en poudre d'or. Ensuite le souverain se laissa voir entouré de piquiers et d'archers, assisté d'un interprète que coiffait un turban à franges, que chaussaient des bottes, qu'armaient un javelot d'or et un javelot d'argent. Autour de lui, les olifans d'ivoire sonnaient. Les tambours retentissaient. Les balafons tintaient. Un velum de soie abritait le monarque rendant la justice, sous un fromager-bombax, en écarlate avec un turban d'or. Deux béliers fétiches le protégaient contre le mauvais œil. Les femmes se dénudaient en sa présence. Les solliciteurs se présentaient en loques. Ils tombaient à genoux, et se couvraient le dos de poussière avant de parler. Aux jours de cérémonies, des étendards en soie rouge flottaient. Cent jeunes captives fastueusement parées, ceintes du diadème, expertes en danses et en chants, ballaient devant un orchestre de trente jouvenceaux en tuniques rouges et turbans blancs. Comme aujour-

d'hui encore, le chef des griots posait la tête sur les genoux de l'empereur, avant de la poser sur l'épaule droite, enfin sur l'épaule gauche du maître impassible. Ces mœurs et ces luxes des Mandingues avaient sans doute pénétré Tombouctou.

On y battait et on y enchaînait les écoliers paresseux qui n'apprenaient pas les versets du Coran. Bien que les habitans fussent en partie des Berbères Massoula venus des salines de Teghazza avec le litham sur le visage, ils obéissaient au proconsul de Mali. Ils en recevaient, pour leurs chefs, le turban d'investiture. La bière au miel les désaltérait. Attentives sous leur casque crépu, les teinturières Malinkés plongeaient, dans des cuves pleines d'indigo, les étoffes tissées par bandes sous tous les hangars de la ville par des artisans graves travaillant des pieds et des mains derrière leur réseau de fils tendus. Ainsi les voit-on de notre temps.

Les caravanes venant de la Tripolitaine constituèrent un quartier. Elles y laissèrent, au départ, des gardiens et des entrepositaires. Les Marocains, les Arabes ajoutèrent leurs villes à la ville. On s'y enrichissait de plus en plus. On s'y alanguissait dans des plaisirs défendus par le Prophète. En vain tout un siècle, les imans déclamèrent dans l'obscurité fraîche de la grande mosquée. Sous les cintres bas, entre les piliers lourds, les auditoires souriaient accroupis dans le moelleux du sable. Tombouctou gardait sa foi en l'excellence des plaisirs. Ne délassent-ils pas le négociant après les calculs? Ne récompensent-ils pas, de ses longues angoisses, la caravane parvenue au but avec la plupart de ses dromadaires et de ses charges?

Lorsque déclina le pouvoir des empereurs mandingues, les Touareg hésitèrent moins à rançonner ces lentes caravanes, et même à les piller sous des prétextes spécieux. Puis les troupeaux de Tombouctou attirèrent des ravisseurs hardis qui s'habituèrent à razzier les camps des pasteurs et des chameliers. Au cours des bagarres, les faubourgs brûlèrent. En 1433, le Targui Akil expulsa les troupes mandingues. Il décida que le maire du pays lui verserait les deux tiers de l'impôt; mais ses soldats réclamaient bientôt le tiers réservé. Au moment de la perception, ils envahissaient la ville, bousculaient les citoyens, enlevaient les femmes, jusqu'à ce que des résistances justifiassent un combat, puis le versement, comme indemnité, du tiers municipal.

Dès lors, les marchands de Tombouctou vécurent dans ces angoisses. Néanmoins, les bénéfices étaient encore si grands qu'on supportait tout. Par ses libéralités seules, une femme pieuse permit de construire la mosquée de Sankoré. Bien plus, de grandes familles arabes nées, développées hors du pays, dans les régions de Ghana, se joignirent aux citoyens de Tombouctou. Tels Sidi-Yahia et les pieux ancêtres des Kounta Bekkaï.

M. Félix Dubois a tracé un tableau saisissant de la vie religieuse et savante autour de l'université de Sankoré. Dans l'ombre de sa pyramide blonde, hérissée de poutres en saillie, tout un esprit se développa qui fit, de la cité, un centre de l'Islam politique, sans rien amoindrir toutefois de la volupté quotidienne. Pendant tout le XIVe siècle, les imans, les cheiks, les fakis et les marabouts se multiplient. Les docteurs de la loi coranique enseignent partout. De Fez et du Caire les mosquées envoient des consultans. Plusieurs miracles exaltent les foules. De belles paroles sont prononcées qui deviennent maximes et axiomes. Des manuscrits s'accumulent dans des coffres de cuir et de ferronnerie. Au milieu de ses disciples Sidi-Yahia (1373-1462) professe. Il arrête l'orage. Il abolit les effets de la flamme. Sa famille, d'autres, pieuses et lettrées, s'accroissent par des mariages. Elles acquièrent le respect de la foule. Ainsi, dans le quartier de Sankoré, une force indéniable se constitue. Une force morale, et une force intellectuelle.

Il faut s'attarder un peu dans cette mosquée où tant de cerveaux furent instruits, tant de cœurs émus, tant d'éloquences créées. Il convient de rester en méditation quelques instans, parmi l'obscurité fraîche et le silence. On y doit évoquer l'affluence ancienne des Sémites grêles et chevelus, des Berbères efflanqués, des Songaïs herculéens, lippus, crépus et barbus, marqués d'une triple cicatrice à droite de la bouche. Parvenus à travers les sables et les eaux, parmi de nombreux périls et de nombreux hasards qui avaient réduit la confiance de l'individu en soi, qui avaient accru la résignation à la fatalité, ces hommes apportaient leurs réflexions des longues marches, des repos au bivouac, des navigations sous le soleil inexorable. Les plus intelligens comparaient leurs craintes, leurs espoirs, leurs calculs, leurs idées. La philosophie du désert fut discutée, propagée. Les membres voyageurs des confréries affilièrent des prosélytes. Les énergumènes en imposèrent aux timides et aux

simples. Des mirages, des hallucinations, après la diète ou le délire de la soif, munirent les apôtres d'argumens immédiats, évidens. Les heureux entraient ici, dans le mystère de cette grande salle, afin de remercier le dieu qui leur épargna des infortunes. Les malheureux recouraient à sa justice, afin qu'il finît et compensât les déboires. La confrérie, d'ailleurs, promettait son aide, la clientèle de ses membres, l'appui de ses marabouts glorieux, l'accueil et l'hospitalité dans les oasis où elle avait des amis fidèles, dans les villes où elle entretenait une influence respectée. Plus d'isolement. Moins de faiblesse. Le sein d'une puissance collective et sainte combinée par des ascètes héroïques. Voilà ce que la confrérie musulmane offre encore à ses participans.

Les sciences mêmes, les arts, les littératures, ce sont les cheiks ou les marabouts qui les enseignent, le Coran à la main. L'orgueil de penser, celui d'être admiré pour une œuvre de l'esprit, celui de suivre la floraison de ses talens, au milieu d'une élite qui les nourrit de ses lumières, les éduque et les produit : tout cela dépend aussi de la société pieuse. En outre, du désert, arrive la renommée d'ascètes prodigieux. Ils conversent avec les anges d'Allah, et, parfois, soulèvent les tribus, s'emparent des empires, deviennent des maîtres et des conquérans terribles sous l'étendard du Prophète. Gagner, dans leurs rangs, la vie paradisiaque ou la puissance terrestre, quelle noble tentation !

Aussi les Dias, peut-être chrétiens, de la Cyrénaïque, ces archers, ces armas organisateurs de la nation songaï s'étaient-ils, dès l'an 1050, à peu près convertis. Les princes fétichistes du Mali n'ont pas hésité à recevoir l'investiture du turban, du sabre et du Coran, qui les fit les frères du Maroc almoravide. Nécessité telle que le relâchement de ces liens précéda la déhiscence de leurs États si péniblement rassemblés. De plus, il y a pour les chercheurs l'attrait de la magie et de l'alchimie, de l'astrologie. L'Islam détient, au XIVe siècle, toutes les promesses de secours, de prestige et de savoir.

Il les contient encore aujourd'hui pour ce vieux Songaï enturbanné par-dessus sa face camuse et les maigres frisures de sa barbe grisâtre. Enroulé dans les blancheurs de son boubou, il se prosterne, du front touche la terre. S'il fait, avec du sable, un simulacre de se laver les mains et les bras, s'il mur-

mure sans trêve son *La ilaha, ila, Allah, Mohammed raçout Allah,* c'est que la somme des promesses si fréquemment réalisées autrefois, il la demande uniquement au dieu de la Mecque.

Pourtant, sur cinq millions de sujets que dirige M. Clozel, le gouverneur de notre Soudan, un million et demi, au plus, adhère à l'Islam, et, sans même se plier aux règles quelque peu gênantes. Chose vraiment incompréhensible : deux mille ans d'efforts, de conquêtes, de commerce actif, d'intelligence pénétrante, d'arts propagés, n'ont pas suffi pour que, de Tombouctou, l'Islam rayonnât sur les régions méridionales du Niger au point de les faire siennes. Les abords des mosquées, à Tombouctou même, sont ordinairement déserts. Quand le muezzin appelle, très peu de dévots lui répondent en accourant. Les murs crénelés de l'illustre édifice ferment un espace presque toujours vide. Rien ici de la ferveur qui, dans l'Assouan égyptien, par exemple, transporte, en un instant, du fond du bazar, des rues lointaines, et des berges du Nil, une foule diverse de fellahs demi-nus, de Nubiens en toge, de Syriens en veston à carreaux jusque sur les marches du sanctuaire, où, précipitamment, ils enlèvent leurs babouches, déboutonnent leurs bottines pour se prosterner sur les nattes du sol consacré. La plupart du temps, au Dyinguer-Ber, dans les cours intérieures, seuls les chats se prélassent. ¡Seuls ils se risquent dans l'ombre des nefs, sous les demi-cintres des colonnades massives. Seuls ils passent les portes de style égyptien que décorent, en relief, les lignes brisées des linteaux. Là, moins qu'en tout autre lieu, apparaît la vie, la vie qui, dans toute la cité, maintenant, se cache.

Cependant l'Islam inquiéta, et même il inquiète encore certains de nos administrateurs, de nos officiers. Il leur a fallu longuement étudier le problème, avant de conclure. Dans une excellente brochure, M. le lieutenant-gouverneur Clozel a dit cette série d'observations. Il rappelle qu'au début nous avons gardé, à la tête des peuples animistes, les chefs et les conseillers musulmans investis par les El-Hadj-Omar, et par les Samory, par leurs fils après leurs victoires sanguinaires, et pour leur tyrannie d'esclavagistes. C'était, en quelque sorte, reconnaître à l'Islam une supériorité effective et indiscutable. Cette erreur a vécu. Nos administrateurs ont, partout, retrouvé les

familles importantes des races païennes. Ils ont substitué, peu à peu, aux musulmans des princes animistes ou, comme on dit vulgairement, des fétichistes. Pourtant, ce dernier terme est impropre. Car le noir, en général, s'explique monothéiste et panthéiste. Il suppose que l'esprit de création, l'esprit des énergies naturelles est partout répandu, indistinct presque de ses œuvres, et qu'il se manifeste tantôt en celle-ci, tantôt en celle-là, qu'on peut nommer fétiches ; mais sans y attacher un sens différent de celui que nous attribuons aux reliques, aux scapulaires, aux images des saints, aux églises, aux emblèmes et symboles. Il semble même bizarre que ces monothéistes n'aient pas accepté, en plus grand nombre, le culte d'Allah et la vénération du Prophète, après deux mille années de prosélytisme souvent guerrier, souvent dominateur. Seuls à peu près les Songaïs se convertirent au total. Et encore, au commencement du XVIe siècle, Léon l'Africain les a-t-il trouvés, dans Tombouctou, païens presque tous, alors que leur aristocratie berbère, Armas et Dias, observaient, depuis le XIe siècle, la loi du Coran. Aujourd'hui, ces douze mille et, en certaines saisons, vingt mille citoyens de Tombouctou, sémites, berbères et songaïs, professent la religion musulmane pareillement. Ici du moins la leçon des cheiks, imans et marabouts a persuadé.

D'abord, il parut redoutable à notre administration de ne pouvoir agir, en aucune manière, sur les mœurs religieuses de cette capitale, règles de la vie publique. Bien que très heureux de savoir leur vie dérobée aux menaces des Touareg et des Peuhls, leur négoce protégé contre tant d'exactions, les citadins ne s'empressèrent pas d'admettre sincèrement l'influence latine dans l'intimité de leurs existences. Ils restèrent défians. Ils se refusèrent d'envoyer leurs fils à l'école française, sauf quelques-uns trop directement intéressés à nous complaire.

Vouloir lutter contre cet islamisme de Tombouctou qui avait, au IIIe siècle, fondé toute la vie intellectuelle et morale, développé l'action économique, et réuni les diverses faces en concurrence auteur du Puits-de-la-Vieille, autour de Djinguer-Ber et de Sancoré, c'eût été puéril. Très habilement, M. Clozel préféra fonder, auprès de l'école française, une Medersa, l'université coranique. Afin de ne pas laisser naître un doute même, il choisit comme professeurs les deux imans le plus en honneu parmi les dévots des mosquées.

On les voit qui dissertent en un spacieux édifice d'argile, aménagé à leur intention, par les soins du gouvernement. Là, soixante étudians, répartis en plusieurs salles, suivent les cours d'arabe, d'exégèse, de droit coranique que ces imans faisaient jadis en divers coins de la ville. Métis ténébreux de Songaï et de Berbère, un de ces maîtres, solennellement drapé de bleu et de blanc, enturbanné de noir, peut raconter à ses disciples comment il alla, dès notre venue, chercher, à Marrakech, une armée de Marocains pour nous expulser, démarche vaine, et comment, de retour, afin de ne pas reconnaître notre établissement de fait, il s'en fut, pèlerin, vers la Mecque. Apparemment désabusé par l'expérience de ses voyages, apparemment convaincu de notre sincère libéralisme, il reçoit de la France quinze cents francs annuels avec la seule obligation d'instruire les jeunes lettrés de Tombouctou, selon sa conscience musulmane, dans cette Sorbonne d'argile blonde.

Tolérance indéniable et franche qui sut installer, dans un monument de noble aspect, les théologiens de l'Islam, sans rien leur demander que l'application de leurs méthodes antérieures au développement spirituel de leur élite. Ce geste de la République nous a valu des sympathies sans cesse plus évidentes. Entre les deux maîtres de Tombouctou, un professeur musulman d'Alger fut intronisé, qui les avertit de nos théories et de nos façons. Il leur apprend notre vœu de concilier les mœurs religieuses de l'Islam avec nos procédés libertaires de civilisation, puis de les ramener parallèlement vers leurs fins logiques, sans méfiances réciproques. Cet élégant Algérien, de physionomie très fine et souriante sous le turban noir se campe à ravir dans le boubou d'azur soyeux. Il ne semble guère naïf. La figure aquiline, ornée d'une barbe légère comme celle des jouvenceaux peints à Florence durant le *quattrocento*, ne masque pas une intelligence épaisse. Ce musulman est subtil. Il a compris ce qu'il convient d'obtenir, pour le bien de l'Afrique, selon nos espoirs de fraternité durable. Et déjà l'école française, n'étant plus condamnée par les imans, accueille deux cents élèves. Soixante à peine y fréquentaient de mauvaise grâce, avant la fondation de la Medersa. La diplomatie de M. Clozel atteint vite le succès.

Voilà sous quelle forme persiste aujourd'hui l'enseignement de Sidi-Yahia et de ses émules. Quelques fils de chefs maures

viennent le recevoir volontiers, peut-être avec la même piété que leurs ancêtres du XIVe siècle. Si peu de choses se sont modifiées ici!

Comme autrefois, ce bœuf gris à terre, couché sur le flanc, les quatre jambes ligotées devant la porte de celui qui le reçut en cadeau, souffle, la langue hors du museau, sous les mouches qui le dévorent. On attend le sacrificateur qui l'égorgera dans le sable, suivant le rite de l'Hégire. En ce carrefour étroit, deux angles de murailles bises, face à face, montent obliquement vers le bleu très pur du ciel encadré par les rebords de terrasses voisines, par deux rues aveugles qui se croisent vides, muettes, sablonneuses, dorées fort par le soleil à l'Occident. Survient, en pagne et boubou, une vendeuse de colas à deux sous, avec sa corbeille qu'elle tient gracieusement, sur la paume de la main, à la hauteur de l'oreille, son coude plié. Un sourire lippu illumine la face de fer camuse, sous les trois houppes mêlées de corail. Entre le velours des cils, les yeux langoureux vous prient d'acheter. La nuque souple et luisante s'incline. La hanche fait saillie dans les bigarrures du pagne. Aux lobes des oreilles que l'on perça, cinq ou six fils chargés de perles multicolores pendillent. La marchande, lasse, s'appuie contre le cône du four à pain construit dans un retrait de la muraille pour l'usage commun. Continuant de rire un peu sous la boucle d'or accrochée à la cloison nasale, elle répond, timide, aux questions. Une de ses amies la rejoint, qui a, sur le crâne rasé, une tresse occipitale en forme de serpent, tel le pschent des Égyptiennes antiques. Le Maure qui s'arrête, conte que, dans sa tribu, il faut avoir tué un ennemi pour obtenir le droit de laisser ainsi croître et se développer une tignasse de guerrier noble. Ce charmant pasteur aux yeux tendres dit cela lentement comme si la parole le fatiguait, et comme si, de votre indulgence, il attendait une caresse tapotant sa joue d'ambre à frisures rares, pour le féliciter de son exploit.

Ces solides paysannes, lourdement mamelues, mal enveloppées de leurs voiles maures, et qui ont au nez des boules d'or, et qui vous regardent, entre leurs vingt tresses grasses, et qui agrippent ces enfans de bronze habillés chacun d'une ceinture de verroteries, sont-elles différentes des femmes ici même capturées par les Mossi du roi Masserégué? Est-il en accord avec l'infériorité d'une thérapeutique et d'une assistance rudi-

mentaires, cet effroyable squelette recroquevillé autour de son bâton crasseux? La sorcière lève, vers vous, des yeux de fantôme à travers le sang et l'humeur flottant au fond des cavités que surplombe un crâne lépreux, à plaques éparses de laine blanche et grisâtre. Comme au temps d'Akil, sa vieillesse et sa laideur portent bonheur à la rue, croit-on.

Ces boules d'ambre monstrueuses oscillant contre les tempes de la femme au crâne rasé, sauf les trois houppes, ne sont-ce pas les ornemens primitifs de l'ère où l'ambre et l'étain provenaient de la Baltique, et, par la vallée du Rhin, celle du Rhône, étaient vendus aux Phéniciens de Tyr et de Carthage dans le port d'une Phocée future ?

A l'oratoire de Sidi-Yahia, une étrange ouverture fut percée, en forme de symbole fécondateur, dans le banco de la muraille; ainsi, du dehors, le dévot peut introduire sa tête priante sans avoir à pénétrer dans le sanctuaire, pour, de sa voix, atteindre le tombeau du Saint.

Le Targui en larges braies qui tient par la longe le dromadaire beuglant, chargé du bouclier en peau de girafe; le Maure qui, sous la perruque volumineuse, promène son indolence seigneuriale, cette série de Songaïs effondrés avec les blancheurs de leurs vêtures, le long de la mosquée blonde, contre laquelle ils appuyèrent leurs hautes cannes à bout de laiton ciselé; ce groupe accroupi dans ses étoffes pour discuter d'une surate, tandis qu'un mouton familier cherche une herbe imaginaire ; ce marchand d'eau pliant sous le faix de l'outre humide, veau naguère, mais dont le liquide s'épanche vers la sébile, si l'on dénoue la ficelle serrant la peau d'une patte, tous ces gens qui se prélassent, qui sommeillent en apparence, ou qui, d'un geste lent et doux, caressent leurs lances d'acier lumineux, ces gens-là méditent en réalité, sous le turban, la calotte blanche ou le fez, comme dans l'ère d'Askya le Grand, restaurateur de l'Islam et de ses prestiges.

PAUL ADAM.

(A suivre.)

RÉFLEXIONS SUR LA FONTAINE

On ne s'était jamais plus occupé de lui que cette année. M. Louis Roche a publié une *Vie de Jean de La Fontaine*, où il s'est appliqué à corriger les inexactitudes et à remplir les lacunes de ses prédécesseurs. M. Michaut nous a donné la première partie du cours sur La Fontaine qu'il a professé à la Sorbonne. M. Edmond Pilon a écrit un *La Fontaine* pour la nouvelle *Bibliothèque Française*. Enfin, M. Faguet a réuni ses causeries qui ont eu tant de succès à la *Société des Conférences*, et qui, sans faire oublier ses études antérieures, y ajoutent les aperçus d'une improvisation toujours heureuse (1).

Ces livres ont d'abord le mérite qu'ils achèvent de nous « désenchanter » de la thèse où ce dur magicien de Taine, désireux de le grandir, avait surtout raidi le plus souple des poètes. Le pire était qu'elle lui prêtait l'attitude un peu sournoise d'un satirique qui, « contraint dans la satire, » mène contre la société de son temps une guerre sourde d'allusions et d'allégories. Ce n'était pas la première fois qu'on dégageait des *Fables* une intention de satire politique et sociale. Pour n'en citer qu'un exemple, le Renard, blessé et tombé dans la fange, gémit de se voir en proie aux mouches. Le Hérisson s'offre à l'en délivrer; mais il le supplie de n'en rien faire.

> Ces animaux sont saouls : une troupe nouvelle
> Viendrait fondre sur moi plus âpre et plus cruelle.

(1) Louis Roche, *La Vie de Jean de La Fontaine;* Plon-Nourrit. — Bibliothèque Française, *La Fontaine*, Edmond Pilon; Plon-Nourrit. — G. Michaut, *La Fontaine;* Hachette. — E. Faguet, *La Fontaine;* Société française d'Imprimerie et de Librairie.

En 1767, l'abbé Batteux commentait ainsi cette fable : « Le Renard représente le peuple foulé par ses magistrats, qui sont eux-mêmes représentés par les mouches. Le Hérisson représente les accusateurs des magistrats. Le Renard est malheureux; mais il est sage dans son malheur... » C'était très joli; et La Fontaine avait bien assimilé aux mouches les magistrats et les courtisans. Mais l'abbé Batteux oubliait que le Renard, loin de représenter le peuple, se plaint, en grand seigneur, de l'affront des mouches, lui, le plus habile des hôtes de la forêt.

Va, le ciel te confonde, animal importun !
Que ne vis-tu sur le commun !

Taine procède de la même façon. Seulement, il prend à pleines mains dans les Mémoires du temps; il nomme les magistrats et les accusateurs; il donne à sa démonstration une apparence de solidité historique; et il se trompe tout comme l'abbé Batteux. Son imagination et son style peuvent inspirer du respect pour son erreur : ils n'en transforment pas moins la comédie vivante de La Fontaine, — dont les sujets ont le privilège des proverbes d'être généralement vrais et de s'appliquer également à toutes les époques, — en une ménagerie d'animaux à clefs. M. Faguet et M. Michaut l'ont dit ou l'ont laissé entendre avec tous les égards que mérite ce grand peintre.

Nous leur devons aussi d'espérer qu'après eux on ne reviendra plus sur la question de savoir si La Fontaine est un moraliste moral ou un moraliste immoral, ni même s'il est simplement un moraliste. Il est certain qu'il a eu la manie des « moralités, » assez fréquente chez les gens qui ont peu de morale, et qu'il a maintes fois répété que ses apologues servaient d'enveloppes à des vérités importantes. Mais ses contemporains n'étaient point dupes de cette tactique destinée à parer l'accusation d'immoralité que lui valaient ses Contes; et ils n'attendaient pas de l'auteur de *Joconde* qu'il les accoutumât à la vertu. C'est surtout depuis que Jean-Jacques lui a lancé son pavé, que la critique s'acharne à démontrer tour à tour, avec un égal succès, que les *Fables* nous enseignent une sagesse souriante ou nous conseillent une morale de pleutre. On trouvera, dans la très fine analyse de M. Faguet et dans la forte discussion de M. Michaut, les principaux argumens pour et contre. Tous deux aboutissent à la même conclusion : que sa

morale n'en est presque jamais une, puisqu'elle ne s'élève presque jamais au véritable désintéressement. M. Faguet compte environ cinq ou six fables qui nous recommandent des vertus plus hautes que la prudence, la résignation ou le goût de la « médiocrité, » cet affreux goût que nous aimons tant chez les autres. Pour M. Michaut, La Fontaine est moraliste à peu près comme Béranger est théologien. C'est tout dire; et c'est même le dire assez cruellement.

Il ne moralise pas : il constate. J'ajoute qu'il ne constate que ce qui lui plaît. Il constate que l'homme le plus infortuné a un incroyable attachement à la vie ; mais il aurait pu constater que l'homme le plus fortuné a souvent sacrifié son désir de vivre au sentiment de l'honneur, à la passion de la gloire, à l'amour, à une cause qui lui paraissait belle, au Roi ou à la Ligue. Il constate que nous tirons profit de nos palinodies ; mais il aurait aussi bien pu constater qu'elles se retournent souvent contre nous comme d'inexorables créancières. Le loup mange l'agneau; quand ce n'est pas lui, c'est nous. Mais la société tend à protéger le faible en raison même de sa faiblesse. On a connu des cigales hébergées par des fourmis; et La Fontaine, qui n'était point ingrat, en connaissait. La tempête fauche plus de roseaux qu'elle ne déracine de chênes. Plier n'est pas toujours un sûr moyen d'échapper à l'orage. Du reste, le poète n'a pas cessé de se contredire. Tantôt il nous rappelle qu'en toute chose il faut considérer la fin; tantôt il nous affirme que « le moins prévoyant est toujours le plus sage. » Il approuve le pêcheur qui n'attend pas que le pauvre carpillon soit devenu carpe pour le mettre en sa gibecière; et il condamne le vieux chat qui refuse de donner à la souris le temps de grossir. « La vieillesse est impitoyable. » De la même histoire, ou de la même à peu près, il tirera deux moralités contraires. Et il lui arrivera quelquefois de n'en rien tirer du tout pour l'excellente raison que, là où il n'y a rien, le moraliste perd ses droits.

> Quelle morale puis-je inférer de ce fait?
> Sans cela, toute fable est un œuvre imparfait.
> J'en crois voir quelques traits, mais leur ombre m'abuse.

Le premier de ces trois vers est bien mauvais; mais le second est d'un sérieux réjouissant; quant au troisième, il me semble impayable. La Fontaine, parvenu à la fin de son récit,

en cherche la morale : il pensait la tenir ; elle lui échappe, et finalement il s'aperçoit que son récit, *Le Chat et les deux Moineaux*, n'en contenait aucune. La Fontaine et sa Morale Égarée : Fable. Il sort d'embarras par une flatterie au Duc de Bourgogne, qui avait déjà pu lire que « tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute, » mais qui aurait eu grand tort de se le rappeler à cette occasion et qui, soyons-en sûrs, l'avait oublié.

Tel est l'effet que produit l'œuvre, parfait ou imparfait, de La Fontaine sur nos petits dauphins. Les enfans ont beau s'autoriser de nos mauvais exemples ou de nos paroles imprudentes : l'idée ne leur est jamais venue d'invoquer le témoignage du poète qu'ils savent par cœur pour justifier leurs ruses, leur manque de pitié, leurs jugemens moqueurs ou leur égoïsme. L'anarchiste a le droit de se réclamer de Jean-Jacques et de lui faire endosser la responsabilité de ses violences. Mais on n'a jamais entendu un jeune apache accuser de ses mauvais coups la lecture précoce du *Loup et l'Agneau* qu'il apprenait à l'école primaire. Cela doit nous rassurer sur l'inconvénient de mettre La Fontaine entre les mains des enfans. Il serait terrible de penser que nous vaudrions mieux, s'il était resté à l'Oratoire ou si seulement il avait écrit :

La raison du *meilleur* est toujours la plus *forte*.

A quoi tiendrait la moralité d'un peuple ! En tout cas, le mal est fait. Félicitons-nous de ne pas être pires ; ou plutôt reconnaissons que son influence n'a pas été si désastreuse, puisque nous gardons encore un tel souci de la pure morale que, boudant contre notre plaisir, nous nous évertuons à le juger en moraliste, quand il serait si naturel de ne le juger qu'en poète.

Ses derniers critiques l'ont fait ; et, qui plus est, ils l'ont étudié dans l'ensemble de son œuvre. On avait trop perdu de vue que ses *Fables* forment à peine le tiers de son œuvre complète (1). Il a commencé et fini par le théâtre. Il a composé cinq livres de *Contes*, des *Épîtres*, des *Élégies*, des *Poésies légères*, des *Poèmes*, un roman. Il n'a pas été aussi paresseux qu'il le dit. S'il doit sa gloire et sa popularité à ses *Fables*, rien ne peut nous être indifférent des productions qui les ont précé-

(1) Il ne faut pas oublier que M. Hémon avait publié en 1894 chez Delagrave un délicieux recueil des *Œuvres diverses de La Fontaine*, précédé d'une introduction excellente sur *La Fontaine en dehors des Fables*.

dées ou accompagnées. Et, s'il a mis tout son génie dans ses *Fables*, si l'on y trouve des contes qui égalent les meilleurs de ses *Contes*, des épîtres supérieures à ses *Épîtres*, plus de lyrisme que dans ses *Odes*, plus de grandeur que dans ses *Poèmes*, c'est pourtant par ces œuvres secondaires, où ses qualités éparses se laissent mieux saisir, que nous arriverons à comprendre comment il a su nous donner, dans le court espace d'une fable, l'impression rapide et définitive de presque toutes les formes de la poésie. Et elles nous offrent une image si sincère de sa vie !

***

On saura gré à M. Roche de n'avoir jamais oublié, dans son aimable livre, qu'il écrivait la vie d'un homme qui n'a été que poète et artiste, et artiste autant que poète. Si j'avais à la résumer, je n'insisterais guère sur ses origines champenoises, parce que la Champagne tient peu de place dans son œuvre, que, sauf son expérience des paysans et des petites gens, il n'a rien eu d'un provincial, et qu'au surplus j'ignore en quoi consiste l'esprit champenois. Les hommes du XVIIe siècle sont beaucoup moins de leur province que ceux du XVIe; et ceux du XVIIIe n'en seront plus du tout.

Mais je remarquerais qu'il n'a pas reçu la forte instruction de la plupart de ses grands contemporains ou, pour mieux dire, qu'il s'est instruit lui-même, comme au hasard. Les Racine et les Boileau ont eu leur bagage prêt de bonne heure. Ils ont approfondi plus qu'ils n'ont étendu leurs connaissances. La Fontaine, lui, a continué d'apprendre. Ce qu'on leur avait enseigné, il le découvrait ; et le plaisir de la découverte, qui est si vif chez les autodidactes, mais qui ne s'accompagne chez lui d'aucun gonflement d'amour-propre, se traduit par une fraîcheur d'impression que je ne puis comparer, au XVIIe siècle, — le discernement en plus, — qu'à celle de Mme de Sévigné. Il a été toute sa vie de découverte en découverte, et bien plus loin que ses amis. Bernier lui raconte ses voyages; et il découvre l'Orient. Mme de La Sablière l'entretient de ses expériences scientifiques; et il découvre le soleil. Il découvre aussi l'Angleterre; et il est un des premiers à croire, sur la parole de Saint-Évremond, que « les Anglais pensent profondément. » On sait quelle réputation, au XVIIIe siècle, le pays de Montaigne, de Descartes, de Pascal,

de Bossuet devait faire à la profondeur de la pensée anglaise! Ses admirations, qui ne sont point des engouemens, ont toujours eu quelque chose de juvénile; et il a conservé le don de l'enthousiasme, ou du moins de la surprise émerveillée, sous ses cheveux blancs comme au temps de sa jeunesse. Il est resté jusqu'au bout « l'écolier » des hommes qui l'avaient charmé, mais un écolier très indépendant comme ceux qui se choisissent leurs maîtres et qui n'obéissent, en les suivant, qu'à leur propre inclination. De nos grands écrivains du règne de Louis XIV, il est le seul qui n'ait pas eu la superstition des Anciens. Les autres les ont d'abord admirés de confiance et par discipline, avant de les admirer en émules et en maîtres; et il en a subsisté, dans leur déférence, je ne sais quoi qui sent un peu le collège. Mais La Fontaine les a rencontrés sur la route de la vie; et il s'est comporté à leur égard de la même façon qu'envers ses protecteurs, avec un mélange de respect et de familiarité. Lorsque la fameuse querelle éclatera, il se rangera de leur côté, et il paraîtra grand seigneur dans cette lutte où Perrault et Boileau se provoquent en brandissant un Homère qu'ils ne comprennent ni l'un ni l'autre. Il sera discret, courtois, et il dira ce que ni Boileau, ni Racine, ni La Bruyère n'oseraient dire : « Les Anciens, c'est nous! » Il ne le dira pas précisément; mais il écrira son apologie, la plus spirituelle et la plus habile des apologies. Que les pédans argumentent! Ce qui l'intéresse dans les Anciens, c'est le plaisir qu'ils lui ont donné et les avantages qu'il en a retirés. Polyphile est comme les dilettantes : il ramène tout à lui.

Pour revenir à sa vie, je passerai très rapidement sur son mariage. L'histoire en est suffisamment connue. Il a quitté sa femme et s'est très peu soucié de son « marmot, » à qui cependant il avait eu l'idée de rapporter du Limousin « un beau petit chaperon pour le faire jouer et pour lui tenir compagnie. » Mais nous ne saurons jamais si le petit La Fontaine a eu son chaperon, pas plus que nous ne saurons si l'ami Poignant a consolé Mlle de La Fontaine. Il faut se résigner à ignorer bien des choses en littérature.

En revanche, on pourrait, sans dommage, élaguer toutes les anecdotes parasites qui dissimulent les traits les plus caractéristiques de sa figure. Je ne le vois point sous ceux d'un grand enfant ou d'un bonhomme. C'est un mondain. Il le fut beau-

coup plus que les écrivains bourgeois de son époque. Il chérit la solitude à condition de ne pas y vivre.

> Solitude où je trouve une douceur secrète,
> Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais
> Loin du monde et du bruit goûter l'ombre et le frais ?

Personne ne l'en empêche. M. Roche établit qu'en 1659, — il avait alors trente ans, — il possédait encore un capital d'environ trente mille livres, dont le revenu lui eût permis de satisfaire ce bel amour de la retraite. Il fût devenu gentilhomme campagnard ou simple campagnard, tout en restant Maître des Eaux et poète. Mais il a besoin du luxe et des lambris dorés pour mieux chanter l'ombrage des bois. Il préfère les tapis de Turquie du Rat de Ville au vert tapis des prés du Rat des Champs. Le silence de Château-Thierry et des sombres asiles le retient moins que le fracas de Paris. La Champmeslé ne s'y trompait point : « Que vous aviez raison, mademoiselle, de dire qu'ennui galoperait avec moi devant que j'aie perdu de vue les clochers du grand village ! »

Il n'en est pas moins très sincère dans ses soupirs élégiaques. Il n'aimait que les objets qu'il s'imaginait, et il les imaginait d'autant plus vivement qu'il en était plus éloigné. L'inconstance et l'inquiétude lui étaient si naturelles ! Il se sent bien partout, mais nulle part assez bien pour ne pas rêver un autre séjour. Souvent il s'en félicite. « Diversité, c'est ma devise. » Il s'en applaudit même, quand il ne s'agit que d'amours. S'agit-il de gloire ? Il craint que son œuvre n'ait à en souffrir. Parfois aussi il se repose dans cette inquiétude pour en goûter les sombres plaisirs. Venu après Rousseau et Chateaubriand, il eût été sans doute le grand poète de la nostalgie. Le romantisme l'eût affranchi des contraintes où l'a maintenu la politesse mondaine de son temps. La mélancolie est un manque de bienséance dans une société où l'on adore la causerie vive et légère. La Fontaine ne s'y est abandonné que dans la mesure où c'était une nouveauté piquante, non une insolence.

La légende l'a aussi maltraité que son maître Rabelais, quand elle le travestit en un ours songeur. Les témoignages de Saint-Simon, de La Bruyère, de Louis Racine, qui nous le dépeignent grossier, stupide, malpropre, ennuyeux, ne sauraient prévaloir contre cette réalité qu'il a été pendant trente ans l'hôte de

salons où la stupidité et la grossièreté n'auraient point été reçues. Ils s'expliquent, d'ailleurs, par la nature du poète assurément très sensible aux variations de l'atmosphère morale. A Versailles, où il n'eût pas mieux demandé que de faire sa cour, mais où la malchance le poursuit dans ses flatteries aux Favorites, l'embarras de sa conversation, qui frappera Saint-Simon, vient uniquement de ce qu'il ne sait pas réagir contre les influences hostiles. La Bruyère, lui, force souvent l'antithèse dans ses raccourcis de portraits ; et, qu'il ait ennuyé La Fontaine « de ses complimens et de ses questions, » cela ne nous étonnerait pas plus que l'agacement qu'il donnait à Boileau. Quant à Louis Racine, il ne nous répète que ce que lui ont dit ses sœurs; et La Fontaine devait éprouver quelque gêne sous les yeux de cette austère famille. Mais au château de Vaux (1), — au Luxembourg, chez Mme de La Fayette, près des La Rochefoucauld, des Sévigné, des Turenne, chez Mme de La Sablière, chez les d'Herwart, partout on l'a aimé, et non pas comme un original, — car on se lasse vite d'un original pauvre, — mais comme un jeune homme charmant et comme un homme d'agréable commerce et de bonne compagnie.

Les femmes (je ne parle pas de ses maîtresses qui étaient si peu les siennes), les femmes se sont attachées à ce compagnon toujours respectueux, toujours réservé dans ses propos, et, au besoin, merveilleusement attentif. Il ne parlait pas beaucoup ; mais elles aiment mieux qu'on les écoute, et il savait les écouter. Elles devinaient en lui un sens très fin de toutes leurs élégances. Il excellait dans la louange délicate et aisée. Son génie, qui feignait l'indolence, « laissait tomber des fleurs qu'il ne répandait pas. » Mais ce qu'elles appréciaient surtout dans La Fontaine, aussi bien Mme de La Sablière que la Champmeslé, c'était l'ami, qui avait autant de constance et de raffinemens en amitié qu'il en apportait peu en amour. Certains hommes mettent dans leurs amitiés toute la tendresse dont leur âme n'a rien dissipé dans les liaisons amoureuses. La Fontaine, qui, passé le couvre-feu, courait encore l'amour ou ce qu'il appelait ainsi, n'a vraiment aimé que ses amis.

Et il a voulu plaire à tout le monde. La plupart de ses distractions, qu'on a sottement multipliées, n'étaient, selon l'heu-

(1) Voyez le très beau livre de M. Urbain Chatelain, *Le surintendant Nicolas Fouquet* (Librairie Perrin).

reuse expression du gazetier Marais, que des distractions philosophiques. On les a plus remarquées chez lui que chez les autres poètes, parce qu'il vivait beaucoup plus dans le monde, et qu'il en a joué lui-même pour éviter poliment quelques corvées. On ne songe pas assez que cet homme a, pendant plus de vingt ans, usé de l'hospitalité d'autrui ; ou plutôt on n'y songe que pour l'en blâmer. Les mœurs du temps autorisaient ces relâchemens de dignité, dont on ne trouve pourtant aucun exemple aussi prolongé chez ses contemporains et ses égaux. Le blâme qui voudra ! J'envie Mme de La Sablière et les d'Herwart d'avoir hospitalisé la poésie, et je souhaite la même faveur aux grandes dames et aux banquiers. On se dit seulement qu'à son génie, à son insouciance et à ses distractions, La Fontaine dut ajouter une singulière habileté mondaine pour vivre dans cet état de dépendance avec tous les dehors de l'égalité (ses lettres en font foi), et sans qu'aucun de ses protecteurs se permît jamais envers lui une de ces rudes et méprisantes privautés dont l'œuvre de La Bruyère garde l'âcre brûlure.

Sa modestie naturelle lui facilitait la situation ; mais il s'y alliait un sentiment de sa valeur qui avertissait qu'on ne la prît point pour de l'humilité.

> Qui n'admettrait Anacréon chez toi ?
> Qui bannirait Waller et La Fontaine ?
> Tous deux sont vieux : Saint-Évremond aussi.
> Mais verrez-vous aux bords de l'Hippocrène
> Gens moins ridés dans leurs vers que ceux-ci ?

A ses yeux, tout est là. Il n'a eu qu'une passion : les vers ; qu'une ambition : la gloire. Sa dignité, c'est d'être un poète ; sa morale, un bon poète. Il a peut-être donné, au cours de son existence, des preuves de naïveté, et notamment dans sa façon de défendre Fouquet, la meilleure, il est vrai, devant la postérité, la plus maladroite aux regards du Roi. La cause de ce concussionnaire était difficile à plaider. Tout de même, son avocat aurait pu se dispenser de célébrer le palais dont il avait entretenu les Nymphes aux frais du Trésor et de regretter qu'il n'y eût point borné ses désirs. Mais les « naïvetés » de sa poésie ne sont que le fruit des veilles d'un incomparable artiste. Il a manqué de volonté devant les tentations ; mais j'aimerais autant dire qu'il eut celle de ne point leur résister ; et, s'il a mangé son fonds

avec son revenu, il n'a pas mal administré les intérêts de sa gloire. Le mot plaisir résume toute sa conception de la vie, comme le mot plaire toute son esthétique. « Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre, » dira-t-il, dans un accès de mélancolie, à Mme de La Sablière. Il ne dit pas : du devoir ou de la vertu. Il ne les conçoit, du reste, que sous la forme de plaisirs, et il en a préféré de moins substantiels.

D'autre part, ni Corneille ni Molière ne se sont montrés aussi désireux de satisfaire le goût du public. Ce bon pilote ne s'endort point sur la foi des étoiles : il surveille constamment l'horizon ; il flaire les zéphyrs. Il reprendrait et continuerait le *Songe de Vaux*, où il a déjà consumé trois années, s'il n'était arrêté par la pensée « que la poésie lyrique et l'héroïque, qui doivent y régner, ne sont plus en vogue comme elles l'étaient autrefois. » Il commence par mépriser l'opéra, dont il lui semble que le bourgeois, revenu de son premier éblouissement, se détourne pour se reprendre à la tragédie. Il s'était trompé : faisons donc des opéras! Il enfermera précieusement dans son tiroir l'œuvre commencée ou achevée, et ne la produira que le jour où la mode lui sourira. Mais, si la faveur de l'opinion se maintient, aucune promesse privée ou publique, aucune crainte du mécontentement de ses amis ou des sourcils froncés du Roi ne le feront hésiter. Il redonne des *Contes*, après avoir juré qu'il n'en publierait plus, parce que les Contes plaisent et que c'est la seule règle de l'écrivain. Il y en a bien d'autres qui remplissent les traités de rhétorique ; mais il faut s'élever au-dessus de ces autres règles : « Elles ont toujours quelque chose de sombre et de mort. »

Les règles morales aussi ! Mais, sur ce point, je ne vois pas pourquoi nous serions plus sévères que ceux qui l'ont choyé, hébergé, ou moins discrets ; car ce n'est guère que par lui que nous connaissons les scandales anacréontiques de sa vieillesse. Il y avait du bohème dans La Fontaine comme du burlesque ; seulement, le même goût qui, dans ses ouvrages, a retenu le burlesque, a empêché, dans sa vie, le bohème de s'encanailler. Quand Alexandre Vinet le traite de « sale débauché, » il commet, pis qu'une injustice, une faute impardonnable contre l'esprit. Les apparences lui donneraient-elles raison, nous sentons bien que La Fontaine n'a pas été cela, et que l'abaisser au rang des vieux marcheurs, c'est oublier précisément tout ce qui le dis-

tingue d'un maniaque imbécile. M. Roche, qui n'a point pallié ses erreurs, nous a très finement indiqué ce qui se cachait encore de délicatesse dans les déviations de son sens moral.

Tout au plus, pourrait-on aller chercher dans ses dernières années, qui ne furent point le soir d'un beau jour, un nouvel exemple de la triste vanité que recouvre la sagesse épicurienne.

Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte et qu'on fît son paquet...

On dit ces choses-là tant que les lumières du banquet ne commencent pas à s'éteindre et tant que Clymène ou Jeanneton vous sourient entre leurs verres. Mais l'inquiétude entre avec les premières ombres et l'épouvante avec la nuit. Le paquet est lourd, et pourtant qu'y a-t-on mis? Des riens.

Allons, vieillard, et sans réplique!
Il n'importe à la république
Que tu fasses ton testament.

La mort le brusqua moins. A défaut de testament, elle lui laissa le temps de faire son examen de conscience. Le vieux poète malade, assis dans son lit et son bonnet à la main, demanda pardon à Dieu, aux hommes et à Messieurs de l'Académie d'avoir écrit ses joyeux *Contes*. Cela fait, l'espoir lui revint au cœur. Il crut qu'il attraperait quatre-vingts ans; et il conçut « de grands desseins. »

Souffrez qu'à mon logis j'ajoute encore une aile!

Mais tout ce qui lui restait de vie, c'est-à-dire de poésie, il le consacrait à Celui dont la miséricorde avait été touchée par la prière du larron et par l'amour de « l'illustre pécheresse. »

La prière et l'amour ont un charme suprême.

On ne lit pas sans émotion, dans son *Dies Iræ*, ce beau vers où le dernier écho de sa poésie voluptueuse expire sur ses lèvres purifiées. Et ceux qui terminent la pièce ne sont point sans grandeur :

Je te laisse le soin de mon heure dernière.
Ne m'abandonne pas quand j'irai chez les morts.

Son génie ne le quitta pas tant qu'il fut des vivans. « Je mour-

rais d'ennui, si je ne composais plus. » Et dans sa dernière lettre à Maucroix, où la terreur le ressaisit, dans les derniers mots de cette lettre si simple et si pathétique, la même imagination, qui étincelait dans ses Fables, jette un suprême éclair. « O mon cher, mourir n'est rien : mais songes-tu que je vais comparaître devant Dieu ? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, *les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi.* » Si les puritains ne sont pas satisfaits, les autres le sont; cela suffit.

***

Son œuvre est la plus admirable illustration que nous ayons dans notre littérature de la théorie de l'Art pour l'Art. Elle ne signifie pas que l'artiste se détachera de tous les intérêts humains, ce qui serait ridicule, mais qu'artiste avant tout, il ne se laissera déterminer, dans le choix de sa matière et dans sa façon de la traiter, que par les seules considérations artistiques. Ce qu'il dit peut avoir, bonne ou mauvaise, une portée morale et sociale; mais il ne l'a dit que persuadé qu'il le dirait bien et qu'il produirait sur nous l'impression agréable d'une convenance parfaite entre le fond et la forme, le fond recevant très souvent de la forme une valeur imprévue. Chez La Fontaine, il est difficile de ne pas remarquer une indifférence presque complète au sujet en soi. On comprend le mot de Jules Lemaître rapporté par M. Faguet : « Très grand poète : mais pourquoi cet homme a-t-il fait des fables? » En effet : et pourquoi a-t-il composé cinq livres de contes qu'il qualifie lui-même de sornettes? Pourquoi a-t-il écrit le poème de *La captivité de saint Malc* et le poème du *Quinquina?* Ouvrages commandés, dit-on, l'un par les Solitaires de Port-Royal, l'autre par la duchesse de Bouillon.

L'idée des Solitaires priant le poète de *L'Oraison de saint Julien* de mettre en vers français le latin du vénérable d'Andilly est si drôle que je n'ose pas y croire. Il est vrai que La Fontaine les avait déjà flattés dans sa *Ballade d'Escobar* et que ces Messieurs prêtaient beaucoup sur de pareils gages. Mais j'adopterais plutôt l'hypothèse de M. Roche, qu'à la veille de publier de nouveaux Contes, il faisait provision d'indulgence. Mon Dieu, délivrez-moi des Jésuites : pour les Jansénistes, je m'en charge! N'aurait-il pu s'en charger autrement? Sa ballade est lestement enlevée; son poème se traîne. Mais il était convaincu qu'il l'avait

réussi : « Je voudrais que cette idylle, outre la sainteté du sujet, ne vous parût pas entièrement dénuée des beautés de la poésie. » Il n'y a vu qu'une idylle et s'y est intéressé autant qu'à Philémon et Baucis, dont le sujet, s'il n'avait été traité par Ovide, n'eût pas semblé convenir beaucoup plus à son tempérament.

La duchesse de Bouillon lui a proposé celui du Quinquina : un *pensum*, dit Sainte-Beuve. Si adroit courtisan qu'on se représente La Fontaine, on ne l'imagine guère attelé à un pensum. La difficulté l'a attiré, une difficulté analogue à celle qu'il avait surmontée dans son *Discours sur l'âme des Bêtes*. Il a hésité, s'étant promis de ne plus chanter que les héros d'Ésope ; mais on lui a fait une douce violence, et il a consenti d'être « disciple de Lucrèce une seconde fois. »

Quand on admire des vers comme ceux-ci :

Au dire de ces gens, la bête est toute telle :
L'objet la frappe en un endroit ;
Ce lieu frappé s'en va tout droit,
Selon nous, au voisin en porter la nouvelle...
L'impression se fait; mais comment se fait-elle ?
Selon eux, par nécessité,
Sans passion, sans volonté...

on aurait mauvaise grâce à ne point admirer, dans le poème du *Quinquina*, l'analyse de la fièvre :

Le sang s'acquitte encor chez nous d'un autre office.
En passant par le cœur il cause un battement.
C'est ce qu'on nomme pouls, sûr et fidèle indice
Des degrés du fiévreux tourment.
Autant de coups qu'il réitère,
Autant et de pareils vont d'artère en artère
Jusqu'aux extrémités porter ce sentiment...

Même précision dans les deux cas ; même tour de force ; même labeur de la Muse que le poète a conjurée de venir sur ces matières « philosopher en langage des dieux. » Même confiance excessive de l'artiste dans les ressources d'un art qu'il ne distingue plus du métier. Si le discours à Mme de La Sablière paraît supérieur au poème du *Quinquina*, c'est qu'il est moins long, que la réfutation de la doctrine cartésienne nous intéresse plus que les théories de Monginot sur la fièvre et surtout qu'il est entrecoupé d'exemples où la vraie poésie se réveille.

Je ne prétends pas que La Fontaine prenne ses sujets au

hasard ; mais il ressort de toute son œuvre et de ses propres aveux que le sujet pour lui est toujours secondaire. Nombre de ses fables ne sont que des anecdotes, des facéties, comme on en trouve à la douzaine dans les recueils de bons mots : *L'ivrogne et sa femme, le Rieur et les Poissons, le Dépositaire Infidèle, l'Enfouisseur et son Compère.* Beaucoup d'autres nous déconcertent par leur insignifiance ou leur insanité : *Le Cierge, La Goutte et l'Araignée, La tête et la queue du Serpent, L'Homme et la Puce, Le Singe qui bat sa femme.* Non seulement il ne recherche pas la nouveauté de la matière ; mais il met de la coquetterie à nous prévenir qu'on la lui a fournie et « qu'il ne lui reste que la forme, c'est-à-dire les paroles. » Il insistera même sur la banalité du sujet qu'il affronte.

S'il est un conte usé, commun et rebattu,
C'est celui qu'en mes vers j'accommode à ma guise.

Et il ajoute : « Voyons si je l'ai rajeuni ! » La forme sauve tout : le trivial comme le scabreux. Les plus médiocres objets empruntent de l'art un lustre insoupçonné ; les plus grivois, un attrait dont je voudrais pouvoir dire qu'il les « intellectualise. » On assure que, dans la conversation, les mots crus faisaient monter au visage du vieux disciple de Rabelais une rougeur virgilienne. Ils n'offensaient certes pas la pudeur de l'homme ; mais ils choquaient « l'admirable enveloppeur, » comme l'appelait Bussy-Rabutin, l'artiste qui n'était jamais plus heureux que quand il lui fallait tirer de sa tête

Nombre de traits nouveaux, piquans et délicats,
Qui disent et qui ne disent pas
Et qui soient entendus sans notes...
Des Agnès même les plus sottes.

Et, plus franc dans ses *Contes* que dans ses *Fables*, il n'admet pas que la critique se mêle de discuter ses choix ou de juger ses intentions :

Censurez tant qu'il vous plaira
Méchans vers et méchantes phrases
Mais pour bons tours laissez-les là...

Justiciable comme artiste et dans les limites de son art, il n'a aucun compte à rendre de ses idées et des caprices de son imagination. La préface des *Orientales* ne revendiquera pas

plus nettement le bon plaisir du poète. Personne n'a été plus convaincu des droits de l'artiste (sous la réserve que le public l'applaudisse) et des prérogatives illimitées du bien dire.

> Tout est fin diamant aux mains d'un habile homme ;
> Tout devient happelourde entre les mains d'un sot.

Tout est fin diamant... Ici, je ne partage pas entièrement l'opinion de M. Faguet et celle de Sainte-Beuve : qu'il n'a dépendu que de La Fontaine, habile homme, d'exceller dans tous les genres. Si nous ne possédions que les *Fables* et les *Contes*, on pourrait le soutenir. Malheureusement, nous avons son théâtre, ses odes, son roman, ses poèmes héroïques, toute son œuvre parallèle aux *Contes* et aux *Fables*. On y trouvera partout de beaux vers, c'est entendu. Mais le jeu des beaux vers ne doit point nous faire illusion. C'est pour les poètes de second ordre qu'il a été inventé. Nous sommes en droit de demander à La Fontaine beaucoup plus que d'heureuses rencontres, et de chercher pourquoi « ce beaucoup » plus, il ne nous le donne que dans une partie de son œuvre. On objecterait à tort que le reste n'est qu'essais, marche incertaine d'un talent qui s'ignore. Nous n'avons rien de ce qu'il fit dans la période des tâtonnemens. Quand il a débuté, il était presque complètement formé. Et il exagère, lorsqu'il s'accuse ou se flatte de changer tous les jours « de manière et de style. » Il n'a eu que deux manières : celle qu'il devait à la société mondaine et à sa nature voluptueuse, et celle qu'il devait à l'exemple de Molière et à son propre génie. Et ne regrettons point, si inférieure qu'ait été la première, qu'il s'y soit souvent attardé, car, sans elle, nous n'aurions peut-être plus eu toutes les grâces et les délicatesses de la seconde. Supprimez le La Fontaine mondain : rien n'atténuera plus la crudité de ses contes et ne voilera plus la cruauté de ses *Fables*.

***

Il commence par le théâtre. Il ne se trompe pas sur l'essence comique de son génie ; il ne s'abuse que sur le genre qu'il aborde. L'œuvre dramatique réclame un effort soutenu dans l'invention dont il est incapable. La Fontaine imaginera des scènes de bonne comédie : c'est ce qu'il a fait toute sa vie ; mais chaque scène se suffit et forme une pièce entière. Le théâtre vit de l'étude des âmes et des caractères. Sa psychologie est courte.

M. Faguet nous dit même qu'il n'en avait ni le don, ni le goût. Le théâtre, au moins au XVIIe siècle, exige des qualités oratoires. On fait des discours dans la comédie de Molière comme dans la tragédie de Racine. Or La Fontaine est le poète le moins oratoire qui ait paru dans un siècle et dans un pays de poètes orateurs. Il a touché parfois à l'éloquence, ou plutôt il nous en a donné l'inoubliable sensation, comme en deux ou trois reparties il nous donne l'impression de tout un dialogue. Le discours du Paysan du Danube n'est que la marche d'un discours tracée par des éclairs. Songez à ce qu'il fût devenu dans la bouche d'un Corneille ou dans le porte-voix d'un Hugo! Ses comédies, l'*Eunuque*, *Ragotin*, sa tragédie d'*Achille* heureusement interrompue, nous le montrent qui développe. Plus l'espace lui manque, plus il est à l'aise. Au théâtre, il en a trop. Ses discours vont au petit pas; ses récits s'étalent en morceaux narratifs. Voltaire estimait que son acte du *Florentin* était un petit chef-d'œuvre. A moins qu'on n'y sente la lourde patte de Champmeslé, on y reconnaîtra combien le La Fontaine conteur diffère du La Fontaine dramaturge. Marinette nous raconte que le jaloux Harpajème tient sa pupille solidement emprisonnée, et que rien ne le tranquillise. La nuit, bien que leurs deux lits ne soient séparés que par une cloison,

> Le bruit d'une araignée, alors qu'elle tricote,
> Une mouche qui vole, une souris qui trotte,
> Sont éléphans pour lui qui l'alarment soudain.

Six ans auparavant, dans *Le Savetier et le Financier*, il avait exprimé le même perpétuel tremblement d'un homme qui craint pour son trésor :

> Tout le jour, il avait l'œil au guet; et la nuit,
> Si quelque chat faisait du bruit,
> Le chat prenait l'argent...

Le poète avec deux mots en dit plus que la pauvre Marinette.

Il est possible qu'au XIXe siècle La Fontaine eût justifié, dans la Comédie Lyrique, l'admiration éperdue de Banville pour sa bluette de *Clymène*. Toujours est-il que, par la faute de son temps ou par la sienne, il n'a pas trouvé cette nouvelle forme du théâtre de fantaisie; et, n'en déplaise à Banville, sa *Clymène* n'est qu'un dialogue de poésie galante fait pour être dit non

« devant un parterre de princes et de poètes, dans un décor de verdure fleurie, avec une rampe de lucioles et d'étoiles, » mais dans ces salons que nous décrit le *Songe de Vaux*, et dont les riches balustres, les voûtes à l'italienne, les peintures et les tapisseries se reflètent aux tendres couleurs de son *Adonis*.

La société mondaine et encore à demi précieuse de la moitié du XVIIIe siècle ne nous a point légué d'œuvres plus gracieuses que l'*Adonis*, le *Songe de Vaux*, *Psyché*. La politesse française s'y marie à la mollesse italienne. Cet Adonis qui repasse dans sa triste mémoire

Ce que naguère il eut de plaisir et de gloire,

ressemble à l'*Adone* de Marini et encore plus aux héros enchantés du Tasse. Les dieux et les déesses y forment des tableaux d'une sensualité aussi charmante que celle de l'Albane. La Fontaine y a consumé, comme il le dit, « tout le fond d'embellissemens qu'il avait puisé chez les Anciens et chez quelques modernes. » Et le souci des bienséances le guide dans toutes les modifications qu'il fait subir à ses originaux, — le guide et souvent l'affaiblit.

Lisez plutôt ce passage de la préface de *Psyché* :

Apulée fait servir Psyché par des voix dans un lieu où rien ne doit manquer à ses plaisirs, c'est-à-dire qu'il lui fait goûter ces plaisirs sans que personne paraisse. Premièrement, cette solitude est ennuyeuse; outre cela, elle est effroyable. Où est l'aventurier et le brave qui toucheraient à des viandes lesquelles viendraient d'elles-mêmes se présenter? Si un luth jouait tout seul, il me ferait fuir, moi qui aime extrêmement la musique. Je fais donc servir Psyché par des nymphes qui ont soin de l'habiller, qui l'entretiennent de choses agréables, qui lui donnent des comédies et des divertissemens de toutes sortes.

Est-ce assez curieux? La Fontaine supprime une des plus jolies scènes et des plus féeriques de ce conte de fées, parce que la solitude est ennuyeuse et qu'on ne saurait jouir d'aucun plaisir sans compagnon ou sans témoin. Puis où a-t-on vu des viandes qui se présentaient d'elles-mêmes, des luths qui jouaient tout seuls? Ce n'est pas raisonnable. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans le monde. Mais nous sommes en pleine fantaisie, et je croyais que si Peau d'Ane vous était contée... J'aime mieux la Psyché d'Apulée, malgré son style corrompu aux reflets métalliques, si peu naturel chez une vieille radoteuse

avinée qui débite son histoire dans une caverne de voleurs. Son histoire du moins est plus fantastique, partant plus savoureuse. J'aimerais mieux surtout qu'un Perrault nous l'eût contée, ou un Platon. Sœur de Cendrillon ou fille de notre âme, conte ou symbole : il eût fallu choisir. La Fontaine aurait pu se rappeler les mythes platoniciens; mais il ne goûtait en Platon que « les circonstances du dialogue, les caractères des personnages, les interlocutions, les bienséances » et « ces excellentes comédies qu'il nous a données aux dépens des faux dévots, des ignorans vaniteux ou des pédans. » Il ne goûtait en Platon qu'un La Fontaine athénien; et sa *Psyché* n'a de platonicien que les dialogues des quatre amis.

Le reste, il en a fait un long récit très surveillé, très élégant, trop élégant, en somme assez fade, tout émaillé qu'il soit de pointes malicieuses. Que de fausse bonhomie dans cette « gaîté » qu'il mêle « parmi les endroits les plus sérieux de son histoire » ou « parmi les plus tristes! » « Le lendemain (de son mariage) les nymphes riaient entre elles, et Psyché rougissait en les voyant rire. » Ces nymphes font regretter celles de *Contes*, dont le rire est plus franc. Les Divinités de l'Olympes égaieront toujours La Fontaine, et, quand il se met sur le chapitre de leurs aventures, bien qu'à l'entendre ce genre héroïque soit « le plus beau de tous, le plus fleuri, le plus susceptible d'ornemens et de ces figures nobles et hardies qui font une langue à part, » il côtoie la parodie, et, pour un peu, rejoindrait les burlesques. « Vous savez combien nous nous ennuyons, dit Jupiter; Cybèle est vieille, Junon de mauvaise humeur, Cérès sent sa divinité de province, Diane nous rompt la tête avec sa trompe. » Dans le *Songe de Vaux*, il chantera les amours de Mars et de Vénus, comme l'observe plaisamment M. Michaut, sur le ton que prendront plus tard les guerriers d'Offenbach :

Vous devez avoir lu qu'autrefois le dieu Mars,
Blessé par Cupidon d'une flèche dorée,
Après avoir dompté les plus fameux remparts
Mit le camp devant Cythérée.
Le siège ne fut pas de fort longue durée :
A peine Mars se présenta
Que la belle parlementa.

C'est mieux que du Meilhac, et c'est mieux que du Scarron, mais dans la même veine. Et c'est une veine que le sujet de ses

Fables et de quelques-uns de ses *Contes* lui fournira l'occasion d'utiliser au profit même du naturel. Dans ce petit monde comique, qui campe sur les confins de la réalité et de la fantaisie, il est naturel en effet que les dieux des bonnes gens et des bêtes participent de la bonté des uns, de la bêtise des autres, de la petitesse de tous, que Jupiter ne soit plus qu'un Jupin et Borée un souffleur à gages. Il est naturel aussi qu'à la vanité de leurs gestes le poète mesure la vanité des nôtres, puisque les mêmes mobiles nous agitent et que deux coqs qui se battent pour une poule sont aussi fous que Ménélas et Pâris se battant pour Hélène. Amour, tu perdis Troie! La Fontaine, si entêté du genre héroïque qu'il y revenait encore vers la fin de sa vie, en a passé une bonne partie à se moquer agréablement de lui-même. Ce fut son donquichottisme; et c'est un peu l'histoire de Cervantès dont le génie le ravissait. On joue sur les mots quand on parle de poésie épique chez La Fontaine. Il aurait bien voulu en faire; et l'énumération des chiens et des chasseurs dans son *Adonis* est sérieusement imitée des dénombremens homériques. De cet effort trop ambitieux, il a gardé une habileté surprenante à frapper le grand vers.

> Le robuste Crantor aux bras drus et nerveux...
> Ne pouvant que mourir, il meurt sans s'étonner...
> C'est Phlégon qui souvent aux loups donne la chasse
> *Armé d'un fort collier qu'on a semé de clous.*

Quand il s'amusera à traduire, pour la traduction de son ami Pintrel, les vers cités par Sénèque dans ses Épîtres, il accomplira de véritables prouesses :

> Les chevaux sont couverts de housses d'écarlate
> Où l'or semé de fleurs et de perles éclate;
> Ils ont des colliers d'or sous la gorge pendans
> Et des mors d'or massif qui sonnent sous leurs dents.

Seuls Ronsard et Hugo ont su rendre ainsi Virgile. Les vers semblables qui relèvent le ton de ses humbles récits,

> Comme il sonna la charge il sonne la victoire.

ne sont que des souvenirs de poèmes héroïques, des parodies dont la légèreté et l'art qui les amène effacent ce qu'elles pourraient avoir de burlesque ou simplement de trop appuyé.

« J'avais plus d'imagination que je n'en ai aujourd'hui, » disait-il en nous présentant son *Adonis*. Douce ironie du La Fontaine réaliste à l'égard du La Fontaine héroïque ! Son imagination n'évoquait point alors : elle se travaillait à décrire. Il décrivait minutieusement les chambres de Vaux, les embellissemens de Versailles, les rocailles, les grottes, les lustres de rochers, les bassins, les divinités qui décorent les murs et les plafonds : « Je peins quand il me plaît la peinture elle-même. » Il veut être exact ; il l'est aux dépens de la vérité. Il compare la vapeur des jets d'eau à la blanche fumée que la chaux exhale, et il ne sent pas que cette comparaison nous gâte les jeux irisés de Thétis et de Phébus qui ne ressemblent plus qu'à deux gâcheurs de mortier. Il peint tout, et nous ne voyons rien, à moins que le spectacle n'éveille sa rêverie ou n'émeuve son désir de volupté. Alors seulement le grand poète se révèle. Mais ses beaux coups d'aile ont une envergure que son vol ne soutient pas. Il s'élève d'un mouvement aussi harmonieux que soudain, puis il s'affaisse. Exemple, sa peinture de la Nuit dont on ne cite jamais que quelques vers :

Cette Divinité digne de vos autels
Et qui même en dormant fait du bien aux mortels,
Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
La tête sur son bras et son bras sur la nue,
Laisse tomber des fleurs et ne les répand pas.

Ces vers ont une grâce aérienne, et l'on voudrait arriver tout de suite au dernier murmure du poète qui suit amoureusement sa vision dans l'espace,

Qu'elle est belle à mes yeux, cette Nuit endormie !

Mais il n'y arrive qu'après cinq vers dont trois au moins sont plats et lourds :

Fleurs que les seuls zéphyrs font voler sur leurs pas,
Les pavots *qu'ici-bas pour leur suc on renomme,*
Tout fraîchement cueillis dans les jardins du Somme,
Sont moitié dans les airs et moitié dans sa main,
Moisson plus que toute autre utile au genre humain.

Et quand il a enfin soupiré : *Qu'elle est belle à mes yeux...* rien ne l'avertit de ne pas continuer, de nous laisser achever tout seuls la rêverie que nous avons commencée avec lui :

Sans doute de l'Amour son âme est ennemie,
Et ce frais embonpoint sur son teint sans pareil
Marque un fard appliqué par les mains du Sommeil.

En un clin d'œil, sa Nuit adorable quitte la place à une marchande de pavots toute plâtrée.

Sauf dans son invocation à la Volupté qui termine *Psyché*, je ne crois pas que La Fontaine ait écrit vingt vers de ses Élégies ou de ses poèmes descriptifs où l'on ne se heurte à d'aussi fâcheuses inégalités. Mais il est rare que, dans vingt vers pris au hasard, on ne trouve point d'heureux commencemens ou qu'on ne reçoive pas le petit choc très doux que donne au cœur le passage de la poésie. L'art suprême des *Contes* et des *Fables* consiste à ne nous offrir que ces heureux commencemens, à s'arrêter dès que nous avons senti la divine secousse.

O belles, évitez
Le fond des bois et leur vaste silence...
Amans, heureux amans, voulez-vous voyager,
Que ce soit aux rives prochaines !...
Qu'un ami véritable est une douce chose !
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur...

Les autres œuvres ont aussi de ces accens d'une indicible pureté. Mais ici, rien ne les recouvre, ne les affaiblit, ne les altère ; ce qui les précède nous y conduisait insensiblement ; le silence qui les suit les prolonge indéfiniment. La Fontaine n'est poète élégiaque ou lyrique que dans les *a parte* d'un sujet qui ne semblait pas y prêter. L'Adonis, le Palais de Vaux, Psyché, Saint Malc, les Filles de Minée y prêtaient trop. Mais il ne lui fut pas inutile de les traiter : en même temps qu'il y préludait à ses plus touchans accords, il y versait le trop-plein de ces jolis ornemens qui eussent gâté son génie. Pour nous, sortons de ces palais comme l'on sort d'un songe ! La nature même y est baignée de la lumière de théâtre où se pavane la pastorale. Flore, Pomone, Echo, les haleines des Zéphyrs courroucés contre les voiles qui leur cachent des gorges d'albâtre, tout cela ne vaut pas le petit jardin

Où croissaient à plaisir l'oseille et la laitue,
De quoi faire à Margot pour sa fête un bouquet,
Peu de jasmins d'Espagne et force serpolet...

Et puis il y a Margot.

***

On ne dira jamais trop de bien d'une bonne douzaine de *Contes* de La Fontaine. Mais l'austère littérature de nos conteurs et de nos romanciers du XIXe siècle nous a rendus si prudes que nous avons toujours l'air, quand nous touchons à ces joyaux, de les avoir, pour un instant, retirés d'un musée secret. Peut-être aussi craint-on d'y rencontrer assez souvent la même morale que dans les *Fables*, ce qui serait désolant pour les *Fables*. Mais, morale à part, c'est dans les *Contes* que nous assistons au travail le plus intéressant du génie de La Fontaine, quand il s'exerce sur des modèles étrangers ; c'est là, et mieux encore que dans les *Fables* où ses modèles, hormis de rares exceptions, n'ont point la valeur de Boccace et de l'Arioste. D'ailleurs, chaque fois qu'il emprunte une fable à un de ses pairs, Horace ou Marot, il esquive la lutte, et la brièveté avec laquelle il s'acquitte de son sujet est comme un hommage rendu à la perfection de son devancier. Mais il ne craint pas de se mesurer aux grands conteurs italiens et de repétrir leur matière à sa guise.

Et d'abord, il en retranche le pittoresque qui tient aux mœurs de l'Italie, avec le même soin que Corneille élimine du *Cid* la couleur particulière à l'Espagne. Dans sa *Dissertation sur Joconde*, une des pages de critique les plus solides du XVIIe siècle, Boileau le félicite « de ne pas se laisser emporter à ces extravagances italiennes. » Boileau appelle ici extravagances le mélange audacieux du profane et du sacré qui est un des traits les plus topiques de la nature italienne, surtout à la Renaissance, et dont nos Romantiques tireront des effets aussi faciles qu'horrifiques. Le Joconde de l'Arioste, avant de révéler au Roi son infortune conjugale, lui fait jurer sur le Saint-Sacrement qu'il ne se vengera point. Celui de La Fontaine, plus confiant dans la raison, lui dénombre, depuis l'origine du monde, tous les rois et les Césars qui supportèrent philosophiquement pareille déconvenue. Dans l'Arioste, la femme de Joconde, cette gaillarde, conjure son mari de porter comme un gage d'amour une petite croix contenant de saintes reliques qu'elle a héritée de son père, qui la tenait d'un pèlerin de Bohême, revenu de Jérusalem. La Fontaine a remplacé le reliquaire par un bracelet « de façon fort mignonne. » Ce n'était point qu'il fût à une inconvenance près, en ce qui regarde les choses de la religion; mais certains

badinages, dont la libre humeur italienne n'est point offusquée, choqueraient le goût français comme des profanations. L'Arioste partage avec ses contemporains l'amour effréné du beau qu'il assimile à la vertu. Le père de la jeune Caliste, pour éviter que sa fille suive l'exemple maternel, la fait élever dans un palais que décorent les images et les statues des chastes héroïnes dont l'antiquité nous a transmis la gloire et de celles qui doivent un jour illustrer l'Italie. Cette éducation esthétique ne dit rien qui vaille à La Fontaine. Aujourd'hui peut-être le bourgeois français s'en remettrait du soin de protéger sa fille à l'influence d'une sérieuse éducation rationnelle et scientifique ; mais il n'a jamais accordé le même crédit à la peinture et à la sculpture, fussent-elles d'un Raphaël ou d'un Michel-Ange. Au couvent, Caliste, au couvent, comme l'Agnès de Molière! On vous y apprendra à manier l'aiguille et à ne lire que des livres de sainteté; et quand on louera votre visage, vous répondrez :

> Ne considérez point des traits qui périront.
> C'est terre que cela : les vers le mangeront.

Ainsi dans les Fables; que le sujet vienne de la Grèce ou de l'Inde, les mœurs et l'esprit sont toujours de chez nous.

Francisés, les héros de Boccace et même ceux de l'Arioste perdent cette rudesse féodale dont on sentait les âpretés sous l'apparat et la diplomatie des petites cours italiennes. La Fontaine les police, les affine. Dans l'Arioste, le frère de Joconde déclare tout net au roi Astolphe, fier de sa beauté, que son frère est plus beau que lui. Quelle apparence qu'un courtisan sache si peu son métier! Le gentilhomme français saisit simplement l'occasion, par l'éloge qu'il fait de son frère, d'éveiller l'intérêt du Prince. Mais les personnages italiens ont l'imagination nourrie des romans chevaleresques et sont capables de désintéressement. Ceux de la Fontaine, sous leur culture mythologique et sous leurs belles manières d'hommes du monde, cachent un esprit pratique et un tempérament gaulois. Ils ne recherchent point la volupté : le plaisir leur suffit.

Et ils aiment à rire. La fantaisie de l'Arioste si prodigieuse que, lorsqu'on passe à Ferrare devant la maison rouge, où il a longtemps vécu avec sa nombreuse famille et ses monstres chimériques, on est presque étonné de n'en point voir sortir un hippogriffe, cette fantaisie, qui se répand partout comme la fu-

mée de ses creusets magiques, rencontre parfois, au détour d'un conte furieusement gai, le tragique moral, et laisse tomber ses enchantemens. Le héros de *La Coupe Enchantée* nous raconte que, sur le perfide conseil de la fée Melissa, il a voulu éprouver la vertu de sa femme. La fée le métamorphose, et il vient offrir à sa Caliste son amour et des pierreries. Le cœur de la jeune femme, à la vue des pierres précieuses, s'amollit.

D'un ton bref et saccadé, que je ne puis me rappeler sans que la vie m'abandonne, elle me dit qu'elle satisferait mes désirs, si elle croyait que personne ne le saurait jamais... A cet instant, Mélissa me rendit ma forme première... Nous devînmes tous les deux couleur de mort; tous les deux, nous restions les yeux baissés. J'eus à peine la force de lui crier : « Femme, tu me trahirais donc, si tu trouvais quelqu'un pour m'acheter mon honneur? » Elle ne me répondit que par un torrent de larmes. Mais sa honte fit bientôt place au dépit de voir que je lui avais fait un tel affront. Le dépit monta jusqu'à la rage et se changea en une haine profonde. Elle résolut alors de fuir loin de moi.

Pas un mot de cette scène si juste et si forte n'a passé dans La Fontaine : ni le ton bref et saccadé d'une bouche sèche de convoitise où la pudeur halète, ni les yeux baissés de ces deux époux devant l'irrémédiable, ni l'analyse des sentimens de la femme. Damon, dès que Caliste « de rocher » qu'elle était, devient « mouton, » reprend sa forme; et c'est lui qui bêle :

Je devrais dans ton sang éteindre ce forfait.
Je ne puis, et je t'aime encor tout infidèle.
Ma mort seule expiera le tort que tu m'as fait.

Caliste se contente de pleurer en attendant qu'elle le trompe sérieusement et qu'il s'y aguerrisse; car, pour ces histoires-là,

S'il faut en ce pays faire tant de façon,
Allons-nous-en chez les sauvages!

Sauvages ou non, l'Arioste et Boccace se font tout de même de notre cœur une idée plus complexe que La Fontaine, et plus humaine. Mais notre poète, si sceptique sur l'importance des règles, tenait comme règle établie que le conte devait toujours être licencieux et gai. Tant il est vrai que nos théories ne sont la plupart du temps que l'expression de notre tempérament! « Dans ces sortes de contes, chacun doit être content à la fin : cela plaît toujours au lecteur, à moins qu'on ne

lui ait rendu les personnes trop odieuses. Mais il n'en faut point venir là, si l'on peut, ni faire rire et pleurer dans une même nouvelle. » Malheureusement, l'éternel badinage sur les maris trompés, outre qu'il déforme l'image de la vie et finit par rendre les personnes odieuses, ne produit pas l'unité de ton que recherche La Fontaine : il n'aboutit qu'à la monotonie.

L'unité est bien plutôt dans ce ton de la causerie, une des plus grandes originalités de ses *Contes* et de ses *Fables*. A chaque instant, sa personnalité intervient au milieu de son récit, tantôt pour placer une réflexion morale ou immorale, tantôt pour confesser un de ses goûts. Il vit familièrement avec ses personnages. Il les blâme, les approuve, les encourage, sourit de leurs manigances, s'associe à leurs craintes, entremêle leurs aventures de retours sur lui-même. Dans *la Courtisane amoureuse*, Camille, désireux de savoir jusqu'où iront la patience et l'amour de Constance, se fait déchausser par elle. Le poète prévoit chez son lecteur un sursaut d'étonnement ou d'incrédulité.

Quoi ! de sa main ? Quoi ! Constance elle-même ?

Il y répond délicieusement :

Qui fut-ce donc ? Est-ce trop que cela ?
Je voudrais bien déchausser ce que j'aime.

Ce sont là des traits exquis, comme il en fourmille dans les *Fables*, et dont aucun de ses devanciers ne lui a donné le modèle.

Mais en quoi cette unité de ton l'empêcherait-elle « de rire et de pleurer dans la même nouvelle ? » On ne voit point qu'il l'ait compromise en écrivant *la Courtisane amoureuse* et *le Faucon*, les deux seuls contes où il se soit attendri. Lorsque Clitie, dont l'enfant malade désire le faucon de Frédéric, vient prier cet homme, qui s'est ruiné pour elle et qu'elle a toujours éconduit, de lui abandonner le seul bien qui lui reste, son oiseau, et lorsqu'elle met au service de son amour maternel toute son adresse de femme :

Vous savez bien par votre expérience
Que c'est d'aimer : vous le savez, Seigneur !

l'unité de ton, si chère au poète, est-elle rompue par ces accens dignes d'Andromaque ? Dans l'admirable scène de *la Courtisane*

amoureuse, dont le naturel fait paraître comme des gouttes de fard délayé les larmes de Marion de Lorme et de la Dame aux Camélias, on ne regrette point que La Fontaine se soit départi de sa sempiternelle conception de l'amour rusé ou vénal. On regrette seulement que, dans toute son œuvre, l'amour n'ait ainsi parlé que sur les lèvres d'une courtisane.

De même, lorsqu'il vide de tout son sens philosophique *la Fiancée du Roi de Garbes*. Si cet exemple des caprices du sort, — dont je ne trouve l'égal en ironie que dans le *Candide* de Voltaire, — si cette vision amère des hommes s'entretuant pour la beauté qu'ils adorent et qu'en même temps ils avilissent, se sont convertis, chez La Fontaine, en une histoire égrillarde de bonne fille qui, malgré elle, mais en y prenant goût, passe par le lit de dix amans avant de rendre son royal fiancé le mari le plus satisfait du monde, ce n'était point que La Fontaine fût incapable d'en comprendre la signification profonde, ni qu'il craignît que l'unité de ton eût à en pâtir. Sa poésie familière et ailée pouvait supporter les pensées vigoureuses et les sentimens pathétiques. Le poète qui, à propos d'un Astrologue tombé dans un puits, se posait la redoutable question de la Providence, et, tournant son regard vers les étoiles, se demandait si jamais Dieu imprima sur leur front

Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles

pouvait loger dans son conte autant de philosophie qu'il en tient dans Boccace. Mais, dès qu'il s'agit des rapports de l'homme et de la femme, La Fontaine n'y voit plus que matière à brocards et variations sur la bagatelle. Et ses *Fables* lui rendront l'immense service d'exorciser son esprit et de l'appliquer à des sujets d'un intérêt plus général et plus humain. Devant les *Contes*, que de fois le mot de Mme de La Sablière nous vient aux lèvres : « En vérité, mon cher La Fontaine, vous seriez bien bête, si vous n'aviez pas tant d'esprit ! »

Il en avait trop et il était trop artiste pour qu'il ne se glissât pas une part de vérité dans l'erreur qu'il commettait en supprimant tout le sérieux de Boccace et de l'Arioste. Il avait parfaitement compris que ni l'Arioste ni Boccace n'avaient le ton juste qui convient aux contes : le premier, parce que ses contes ne sont que des intermèdes pendant lesquels la folle musique de son poème continue de jouer; le second, parce qu'en écrivant ses

histoires de bourgeois bernés par leurs femmes, il a les yeux fixés sur la majesté de Tite-Live. L'un est trop lyrique; l'autre, trop oratoire. La Fontaine ramène leurs personnages au langage de la conversation naturelle, et il est infiniment plus comique et plus fin dans le comique. Une fée maligne veut prouver au vieux magistrat de Mantoue, Anselme, qu'il n'est pas plus à l'épreuve de l'or que sa femme qui l'a trompé. Elle le conduit devant un palais resplendissant. Sur le seuil, un Éthiopien « vêtu comme un mendiant et crasseux comme un porc » lui offre toute cette splendeur princière, s'il accepte d'être son page et son mignon. « On peut juger, dit l'Arioste, par cette proposition combien il était bestial et sauvage. Repoussé trois ou quatre fois, il ne se laisse point décourager et il insiste tellement qu'il finit par faire consentir Anselme. » Rien de moins plaisant que cette façon de présenter une énormité. La Fontaine, lui, détourne délicatement notre attention de l'énormité même sur le seul objet qui nous importe, l'avarice d'Anselme. Le vieux magistrat interroge d'abord l'Éthiopien, qu'il prend pour le balayeur du logis; et il l'interroge avec une politesse mêlée de condescendance, qui nous indique combien il est sensible à tout ce qui touche à la richesse.

Cher ami, lui dit-il, apprends-nous à quel Dieu
Appartient un tel édifice?

A peine le cher ami a-t-il répondu. « Il est à moi, » qu'Anselme se prosterne :

Seigneur, ajouta-t-il, que votre déité
Excuse un peu mon ignorance!

Quant à l'Éthiopien, il est moins bestial que dans l'Arioste. Il a de l'esprit, ce qui est naturel, puisque la fée a revêtu cette forme hideuse. Il connaît ses auteurs et l'histoire de Jupin et de Ganymède; et, quand il propose à Anselme l'extraordinaire marché, il a soin de lui dire : « Je ne ris point! » Et Anselme de lui répliquer par ces deux vers irrésistibles :

Ah! Seigneur, vous raillez, c'est chose par trop sûre:
Regardez la vieillesse et la magistrature!

Il n'est donc plus retenu que par son âge et par sa dignité : autant dire que l'homme a déjà consenti. Des trois vers insigni-

fians de l'Arioste, La Fontaine a tiré une scène de comédie dont la bouffonnerie se nuance de finesse. Si la gravité avec laquelle l'Arioste et Boccace traitent certaines parties de leurs récits en rachète les gravelures, très souvent le génie comique de La Fontaine les assainit. Il les surpasse toujours par le naturel et la rapidité du dialogue et par les traits de comédie.

Et parfois ces traits ont une telle soudaineté et une telle vigueur qu'ils portent beaucoup plus loin que la comédie elle-même. Richard de Quinciza, vieillard rusé, mais pauvre mari, vient rechercher la femme qu'un corsaire lui a enlevée. Sa femme, trop heureuse de sa nouvelle vie, ne le reconnaît « non plus qu'un homme arrivé du Pérou. » On les laisse tête à tête. Quinciza s'étonne et la supplie de le regarder un peu. « Suis-je défiguré? » « La dame, dit Boccace, commença de rire et l'interrompit : « Vous savez bien que je ne suis pas si oublieuse... » Et elle développe harmonieusement toutes les raisons de sa conduite. Il n'en va pas de même chez La Fontaine : le mari, moins naïf que celui de Boccace, lui représente les misères et la honte qui l'attendent près de son pirate.

Et ton honneur? que crois-tu qu'il advienne?
— *Ce qu'il pourra!* répondit brusquement
Bartholomée. Est-il temps maintenant
D'en avoir soin? S'en est-on mis en peine
Quand, malgré moi, l'on m'a jointe avec vous,
Vous vieux penard, moi fille jeune et drue?

Quel haussement d'épaule au mot honneur, et quelle révolte de cette jeune femme que les joies de l'amour viennent d'affranchir! La Fontaine a jeté dans son conte une note presque dramatique à force d'âpreté. Et nous l'entendons plus d'une fois, dans ses fables, ce brusque et dur accent. Nous l'entendons dans *le Paysan du Danube*. Nous l'entendons dans *la Couleuvre et l'Homme*.

Ta justice,
C'est ton utilité, ton plaisir, ton caprice;

dans *les Compagnons d'Ulysse*, où d'un vers il bouscule toute l'esthétique de son temps :

Qui t'a dit qu'une forme est plus belle qu'une autre?

Les caresses de sa poésie élégiaque, ses enveloppemens, ses

malices, son exquise politesse ne doivent point nous aveugler sur l'énergie foncière de son génie. Lisez *la Matrone d'Éphèse :* comparée à celle de Pétrone, la supériorité n'en est pas seulement dans la vie des trois personnages, mais dans cette allégresse impitoyable qui circule d'un bout à l'autre du récit et qui n'épargne ni le faste de nos deuils, ni les conventions morales, ni même le respect de la mort :

Elle écoute un amant, elle fait un mari,
Le tout au nez du mort qu'elle avait tant chéri...
Mieux vaut goujat debout qu'Empereur enterré!

La même joie drue éclate dans la fable où le Milan vient imprimer sa griffe sur le nez du Roi.

Quoi, sur le nez du Roi ? Du Roi même en personne.
Il n'avait donc alors ni sceptre ni couronne?
Quand il en aurait eu, ç'aurait été tout un.
Le nez royal fut pris comme un nez du commun.

C'est en vain qu'on rappelle le maudit animal. On crut qu'il nicherait là jusqu'au lendemain,

Et sur le nez sacré voudrait passer la nuit.

Tous de rire, monarque et courtisans, et La Fontaine avec eux :

Qui n'eût ri? Quant à moi,
Je n'en eusse quitté ma part pour un empire.
Qu'un pape rie, en bonne foi,
Je n'ose l'assurer; mais je tiendrais un roi
Bien malheureux, s'il n'osait rire.
C'est le plaisir des Dieux, Malgré son noir sourci,
Jupiter et le peuple immortel rit aussi.
Il en fit des éclats, à ce que dit l'histoire,
Quand Vulcain clopinant lui vint donner à boire.

Cet art robuste, cette riche gaîté qui, moins contenue, irait jusqu'à l'enivrement d'elle-même, nous font songer à du Rabelais, mais à un Rabelais qui aurait été décanté, à un Rabelais transparent et doré, servi sur la table de La Rochefoucauld.

***

J'aimerais une édition de La Fontaine, où ses meilleures fables seraient entremêlées à ses meilleurs contes. Les contes y perdraient de leur monotonie; les fables y gagneraient de ne

plus être suivies ou précédées d'historiettes d'animaux aussi fastidieuses dans leur genre que les facéties de *Sœur Jeanne* ou du *Villageois qui a perdu son veau*. Et le génie de La Fontaine en ressortirait sans ombre.

On s'attarderait moins à rechercher les traces d'une pitié pour nos misères qu'il a peut-être éprouvée, mais qu'il n'a guère exprimée. Compassion et comédie vont rarement ensemble. Quand il nous dit que « le cœur fait tout, » il est bon de se rappeler que La Rochefoucauld, celui de ses contemporains qu'il a le plus admiré avec Molière, et dont il a pris toutes les conclusions, avait écrit : « La pitié est une passion... qui ne sert qu'à affaiblir le cœur et qu'on doit laisser au peuple. » Enfin, si la ruine de Fouquet lui arrachait ce cri : « Et c'est être innocent que d'être malheureux ! » son œuvre est pleine de malheureux à qui leur malheur ne crée pas une innocence. On dira qu'il nous inspire l'horreur de la violence et de l'injustice. Je me défie de ceux qui trouvent le moyen de nous faire rire des victimes de l'injustice et de la violence. Les scrupules de l'Ane des *Animaux malades de la peste* sont honorables et ridicules.

Il a aimé les animaux? Oui en artiste et contre l'homme, ce qui n'est pas la meilleure façon de les aimer. Et il les a peu connus; il ne s'est intéressé qu'incidemment à leurs mœurs et à leur caractère. On a relevé ses confusions, ses erreurs, et des absurdités, comme le renard mangeant un fromage ou le lapin se réfugiant dans le trou d'un escarbot. Il les a rendus plus bêtes que nature, en substituant à leur instinct presque infaillible une caricature de la raison humaine, et plus vicieux en attribuant à la vanité, à la cruauté, à l'ambition, à l'avarice des actes qui leur sont commandés par les besoins journaliers de leur existence. Il a bien noté leur solidarité, mais très rarement où on la trouve, c'est-à-dire dans l'espèce. Les sociétés d'animaux qu'il a imaginées et qui rebutent notre attention, on les admet dans les conceptions religieuses de la littérature hindoue; on les admettra chez Rudyard Kipling, qui infuse à cette antique conception de l'Inde son individualisme discipliné d'Anglo-Saxon, et qui établit la Loi de la Jungle ; on les admettra dans la fantaisie magique d'Andersen. Mais La Fontaine n'a pas du tout l'âme d'un brahmane (pas plus que celle d'un François d'Assise); il n'a point observé la nature comme Kipling; et sa fantaisie est trop raisonnable et se modèle trop sur la réalité

pour nous faire oublier les invraisemblances de ses fictions. Ce n'est que par son art et par le détail qu'il parvient à en sauver quelques-unes.

Il a cru, sur de bons témoignages, à l'intelligence des bêtes; et il est possible, comme le pense M. Faguet, qu'il ait contribué à répandre plus de respect, plus d'affection pour elles, et surtout plus de curiosité. Sa poésie a peuplé notre nature familière de petits personnages dont la silhouette, merveilleusement dessinée, parle à notre esprit : dame Belette, Jeannot lapin, maître Corbeau, Raminagrobis le chat. Mais quand je lis :

> Un Rat plein d'embonpoint, gras et des mieux nourris,
> Et qui ne connaissait l'avent ni le carême,
> Sur les bords d'un marais égayait ses esprits,

je vois, au lieu d'un rat, sur la jetée-promenade d'une petite ville, un gros bourgeois à figure de rat. Si Jeannot lapin affirme ses droits de propriétaire et allègue la coutume et l'usage,

> Ce sont, dit-il, leurs lois qui m'ont de ce logis
> Rendu maître et seigneur et qui, de père en fils,
> L'ont de Pierre à Simon, puis à moi Jean, transmis...

tout, jusqu'au geste, évoque, dans la lumière du matin, un blondin fadasse de paysan honnête, têtu et nigaud. D'ailleurs, ce sont toujours les hommes que La Fontaine se propose de peindre, les hommes qui offrent si souvent des ressemblances marquées ou fugitives avec les animaux. Telles lourdes paupières rappellent les batraciens : tel port de tête, le héron. Il y a des fronts plats et des bouches de reptiles, des faces de bouledogue, des masques léonins, des yeux ronds de hibou, des regards modestes et luisans de chat. La Fontaine n'a précisément retenu de l'animal que les traits qui nous sont communs à nous tous, hôtes de l'univers. C'est par l'homme qu'il arrive à la bête plutôt que par la bête à l'homme.

Mais ces bêtes humaines avaient du moins l'avantage qu'elles allaient lui donner le souci du décor dont il ne s'était point inquiété dans ses *Contes*. La lune, le vent, les marais, les moissons, les bois solitaires, les ruisseaux, les jardins, tout importait maintenant, tout devenait témoin, complice ou acteur. Au pittoresque moral s'ajouterait désormais le pittoresque naturel. Et l'art classique trouverait en lui son plus grand peintre.

M. Faguet s'est demandé si La Fontaine était romantique et a conclu qu'il ne l'était point à cause de son réalisme, de sa soumission à l'objet, de la fidélité absolue de son observation. On peut faire des réserves sur cette fidélité. Mais il se distingue des Romantiques d'abord dans son sentiment de la nature. Tous l'ont plus ou moins divinisée, pour l'adorer, pour la maudire ou pour n'admirer en elle que les vains prestiges de la Maia. La Fontaine, lui, l'humanise ; et, comme l'humanité n'est à ses yeux qu'un comique assemblage de vices et de ridicules, le chêne a pris la tête orgueilleuse d'un surintendant ; la rivière tranquille et sournoise nous tend des pièges ; le torrent tumultueux ressemble à l'inoffensif cochet à la voix perçante et rude. Le buisson accroche les passans comme un mendiant. C'est d'un anthropomorphisme grêle, surtout si on le rapproche de la vie puissante dont les Romantiques ont animé les forces de la nature. Elles peuvent être bonnes ou méchantes ; mais on sent en elles l'obscure conscience d'un mystère qui les déborde. La Fontaine en fait des créatures à l'âme claire, à l'esprit net. Dans une des plus belles scènes du *Livre de la Jungle*, le Serpent Kaa, par ses balancemens et ses ondulations, fascine le troupeau hagard des singes, et une mystérieuse horreur plane sur le massacre. Rappelez-vous la fable *le Renard et les Poulets d'Inde*, les dindons perchés au haut d'un arbre ; la lune luisante ; au pied de l'arbre le Renard qui se guinde sur ses pattes, se couche, se relève, agite sa queue à la lumière ; enfin « les pauvres gens » éblouis tombant l'un après l'autre dans sa gueule. Le Serpent de Kipling incarne un pouvoir occulte et formidable ; le Renard n'est qu'un arlequin aux ruses scélérates. Nous rions de la gent dindonnière ; nous ne rions pas des singes. Il faut toujours rire ou sourire avec La Fontaine. Dès qu'il paraît, tout s'égaie, sous son regard narquois, dans les vergers, les jardins, les fontaines, les grands chemins, la cour des fermes. Personne n'a fait rire comme lui la terre de France. Et de cette nature rustique, où les fleurs et les parfums ne jouent presque aucun rôle, il n'aime que ce qui bruit et ce qui court.

Nous sommes loin des Romantiques ; mais son art de la peindre l'en éloigne encore. Il ne s'applique pas comme eux à rivaliser avec les peintres. Il n'essaie que de rendre le mouvement des êtres et des choses. L'effet éblouissant d'un sonnet de Heredia, par exemple *la Dogaresse*, est atteint au moyen d'épi-

thètes de couleur, « blancs escaliers, » « lumière bleue » et de substantifs qui miroitent, pourpre, or, brocart. Mais voici *Le Rat et l'Éléphant :*

Un rat des plus petits voyait un éléphant
Des plus gros et raillait le marcher un peu lent
De la bête de haut parage
Qui marchait à gros équipage.
Sur l'animal à triple étage,
Une sultane de renom,
Son chien, son chat et sa guenon,
Son perroquet, sa vieille et toute sa maison,
S'en allait en pèlerinage.

Ici, pas une épithète, pas un seul procédé de peintre; et pourtant une impression de violente enluminure. Le pittoresque résulte non des mots que le poète emploie, mais du mouvement de ses vers, inharmonieux comme la marche de l'éléphant, secoué par le redoublement des rimes comme les trois étages qu'il supporte. La longueur du mètre n'a rien à voir dans l'effet obtenu. Cette pagode ambulante, qui menace de chavirer au roulis de la lourde bête, ne reprend son équilibre qu'au dernier vers, un des plus courts et qui, venant après un grand vers disloqué, nous paraît le plus solide. Chez La Fontaine, c'est le mouvement qui produit la couleur.

Il le recherche avant tout et dans les moindres détails : « la main qui *par les airs* chemine » au lieu de « *dans les airs* » qu'il avait d'abord écrit ; « *Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe :* » la colombe sautille et l'eau court. Répétitions, négligences, ellipses, assonances inutiles, il n'a aucun scrupule de purisme, pourvu qu'il attrape le mouvement. Non qu'il ignore la vertu des mots. On sait assez la variété de son vocabulaire, son usage très sûr de l'archaïsme et du mot peuple, et son art de grandir les petites choses par le mot noble qui ne va jamais jusqu'à l'emphase. S'il a rarement recours à l'adjectif, il en connaît la valeur sonore, comme il connaît la valeur lumineuse du nom propre :

Quatre animaux divers, le chat *Grippe fromage,*
Triste Oiseau le Hibou, *Ronge maille* le Rat,
Dame Belette au long corsage,
Toutes gens d'esprit scélérat,
Hantaient le tronc pourri d'un pin *vieux et sauvage.*

Un clair-obscur sinistre et une Cour de Miracles dans la forêt de Bondy! Les deux chèvres qui se rencontrent, au-dessus d'un précipice, sur un pont où deux belettes auraient à peine passé, d'où vient qu'elles nous semblent enveloppées d'un air radieux? Le poète les compare à Louis le Grand et à Philippe Quatre s'avançant dans l'Ile de la Conférence et voit en elles les descendantes de la chèvre de Galatée et de la chèvre Amalthée qui nourrit Jupiter. La gloire de ces grands noms jette une lumière qui, des personnages, se répand sur le paysage; et la fable étincelle comme un lever de soleil dans la montagne.

Il n'ignore pas davantage l'effet des contrastes. Avec plus de souplesse peut-être que Hugo et moins d'insistance, il élargit tout à coup ses vers et leur donne l'étalement d'une nappe de clarté, où leur cours rapide et cahoté se repose un instant, avant de repartir :

> Au bout de quelque temps il fit quelques profits,
> Racheta des bêtes à laine,
> *Et comme un jour les vents retenant leur haleine*
> *Laissaient paisiblement aborder les vaisseaux...*

Ou encore, il nous laissera sur une impression de grandeur qui nous transporte par enchantement à mille lieues de son pauvre sujet. C'est comme s'il nous avait fait gravir une butte et que soudain nous eussions devant les yeux un panorama splendide. Le Rieur, à qui son hôte le Financier n'a servi que de petits poissons, en voudrait bien un gros, car, explique-t-il, les petits sont trop petits pour lui donner des nouvelles d'un sien ami qui fit peut-être naufrage. On rit, et on lui sert

> D'un monstre assez vieux pour lui dire
> Tous les noms des chercheurs de mondes inconnus
> Qui n'en étaient pas revenus,
> Et que depuis cent ans sous l'abîme avaient vus
> Les anciens du vaste empire.

On était loin de penser que cette médiocre facétie plongerait ainsi, d'un coup brusque, dans les transparences sous-marines où les monstres qui rôdent voient les naufragés qui sombrent.

Mais, quand on aura multiplié les remarques analogues, c'est toujours au mouvement des vers qu'il faudra revenir pour expliquer la vie colorée des *Fables*. Ce mouvement se communique à notre imagination, la met en branle; et elle ne s'arrête

plus avant d'avoir achevé la comédie ou le portrait. La Fontaine est un des plus grands excitateurs de l'esprit.

Et il l'est dans les moindres détails. Un enfant s'est endormi sur le bord d'un puits profond.

La Fortune passa, l'éveilla doucement,
Lui disant : « Mon mignon, je vous sauve la vie.
Soyez une autre fois plus sage, je vous prie.
Si vous fussiez tombé, l'on s'en fût pris à moi,
Cependant c'était votre faute. »

Un seul mot *doucement* nous indique le geste du personnage. Mais nous entendons son pas léger, son accent aimable, sans familiarité et sans tendresse, avec je ne sais quoi d'ironique et d'impérieux que tempère à peine son sourire. Il est probable que cette vision de dame un peu hautaine disparaîtrait si le poète avait remplacé le *vous* par le *tu* et s'il n'avait rejeté à la fin de son troisième vers *je vous prie*. Écoutez maintenant le dialogue qui s'établit entre le charretier embourbé de Quimper-Corentin et la voix du dieu invisible :

Prends ton pic et me romps ce caillou qui te nuit,
Comble-moi cette ornière. As-tu fait? — Oui, dit l'homme.
— Or bien je vas t'aider, dit le dieu : prends ton fouet.
— Je l'ai pris... Qu'est ceci? Mon char marche à souhait...

Comment le poète arrive-t-il à nous rendre l'éloignement de cette voix qui vient du fond de l'espace et qui le remplit? Je ne vois guère que les mots : *As-tu fait?* qui nous marquent que l'interlocuteur dirige la besogne de loin ou de haut, sans la regarder. Et si l'on songe au *Savetier et au Financier*, au *Rat retiré dans un fromage*, au *Seigneur chez son Jardinier*, un des portraits les plus hauts en couleur que nous ayons du hobereau paillard, ripailleur et brutal, et à tant d'autres héros qui se détachent avec une vigueur extraordinaire, on se dit que c'est moins à Molière qu'on doit comparer La Fontaine, qu'à Pascal, au Pascal des *Provinciales*, et que les personnages du fabuliste participent de la même vie étonnante que le Jésuite des *Petites Lettres*, dont ni le visage, ni la taille, ni la couleur de ses yeux, ni rien de son signalement physique ne nous est décrit, mais dont chaque mot dessine un geste et dont chaque geste trace les contours d'une figure et d'une âme. C'est le même art; et c'est, dans toute sa force et dans toute sa beauté, l'art classique.

Si les poètes ne vivent et ne valent que par les vers qu'ils ont lancés dans la circulation et dont s'emparent les esprits les plus divers pour se traduire à eux-mêmes leurs diverses sensations, La Fontaine peut marcher de pair avec les plus grands. Toutefois, il faut bien reconnaître que le naturel de son comique vient encore plus de l'art que de la connaissance de la nature, et que sa poésie tient moins à sa richesse d'humanité qu'à l'impeccable choix des mots et des rythmes. Il faut reconnaître aussi que sa popularité est moins celle d'un poète que d'un gnomique ou d'un Bonhomme Richard. Le commun des Français ne le cite pas de la même façon que les Italiens citent Dante ou citaient le Tasse. Ils ne retiennent de son œuvre que des aphorismes et des bons mots. Le sentiment de la poésie n'y entre pour rien. Et il n'a pas quitté nos frontières. De nos grands poètes, il est celui que les étrangers, qui savent notre langue, comprennent le moins. Ils ne sentiront jamais ses vers, comme, malgré tout ce qui nous en sépare, nous sentons des vers de Dante, et comme, malgré tout ce qui les en écarte, ils sentent des vers de Molière, de Corneille, de Hugo ou de Musset. Ce n'est que par le sens le plus délicat des nuances de la langue et de la syntaxe françaises, qu'on le goûte pleinement et qu'on en jouit. Nous ne nous en plaignons pas, car aucune poésie ne nous donne peut-être de jouissance plus fine, et plus intellectuelle.

Si j'avais à choisir un exemple de tous les plaisirs que nous procure La Fontaine, et un exemple qui résumât ce que j'aurais voulu mieux dire de lui, je prendrais *La Jeune Veuve*. Point de sujet, ou si peu! Ce n'est ni une fable, ni un conte, ni une idylle, ni un poème : ce n'est rien, et c'est presque tout La Fontaine.

Dès les premiers vers, le La Fontaine de l'*Adonis* et du *Songe de Vaux* a posé sa touche légère :

Sur les ailes du Temps la tristesse s'envole.

Puis, voici le La Fontaine des *Contes* et de *la Matrone d'Éphèse*, mais en teinte adoucie :

L'époux d'une jeune beauté
Partait pour l'autre monde. A ses côtés sa femme
Lui criait : « Attends-moi, je te suis; et mon âme
Aussi bien que la tienne est prête à s'envoler. »
Le mari fait seul le voyage.

La comédie commence. Le père, « homme prudent et sage, » essaie de la consoler. Il ne prétend point qu'elle se console trop vite :

Mais après certain temps souffrez qu'on vous propose
Un époux beau, bien fait, jeune *et tout autre chose*
Que le défunt. — Ah ! dit-elle aussitôt,
Un cloître est l'époux qu'il me faut...
Le père lui laissa digérer sa disgrâce.

Ici le dur accent de La Fontaine qu'on saisit au passage.

Un mois de la sorte se passe ;
L'autre mois on l'emploie à changer tous les jours
Quelque chose à l'habit, au linge, à la coiffure,
Le deuil enfin sert de parure
En attendant d'autres atours.

Ces vers ne sont-ils pas du La Fontaine ami des femmes, de toutes les jeunes femmes, attentif à leur toilette, et qui suivait d'un œil amusé le cotillon simple et les souliers plats de Perrette, comme il suivait d'un œil charmé la robe de Conti triomphante et parée pour le bal ? Et les souvenirs mythologiques reparaissent avec la malice qui les accompagne toujours :

Toute la bande des Amours
Revient au colombier : les Jeux, les Ris, la Danse.

Le père, dont nous voyons le bon visage s'éclairer, ne craint plus « le mort tant chéri. »

Mais comme il ne parlait de rien à notre belle :
« Où donc est le jeune mari
Que vous m'avez promis ? » dit-elle.

Ah ! ce *dit-elle :* quel sourire dissimulé sous le battement de l'éventail ! Délicatesse mondaine, comique parfait, un fond de philosophie rabelaisienne, un tour d'esprit marotique, quelques paillettes de Voiture, mais des paillettes d'or, le plus tendre coloris, le mouvement le plus vif, une grâce enfin où l'on sent toute la force de la vie : le génie de La Fontaine se reflète dans cette perle.

André Bellessort.

REVUE DRAMATIQUE

VARIÉTÉS : *Institut de beauté*, comédie en trois actes par M. Alfred Capus. — ODÉON : *Rachel*, pièce en cinq actes par M. Gustave Grillet. — GYMNASE : reprise de *Samson* de M. Henry Bernstein. — COMÉDIE-FRANÇAISE : reprise de *la Marche nuptiale* de M. Henry Bataille.

La nouvelle comédie de M. Alfred Capus est une des plus gracieuses qu'il ait écrites, une de celles qui donnent le mieux la note de ce charmant esprit, et, je dirais volontiers, qui ressemblent le plus à leur auteur. Ceux qui demandent avant tout à une pièce de théâtre d'être du théâtre et de soutenir l'intérêt de curiosité par une action solidement charpentée, seront déçus, cela va sans dire. Mais est-ce ce genre de mérite que nous sommes habitués à attendre de M. Capus, et son originalité n'est-elle pas ailleurs ? On a souvent parlé de sa philosophie et le mot m'a toujours paru un peu gros. Mais que M. Capus soit un moraliste, c'est-à-dire un observateur et un peintre de nos mœurs, et qu'il soit l'un des mieux avertis et des plus avisés, il suffirait, pour s'en convaincre, de feuilleter le volume qu'il vient de publier : *les Mœurs du temps*. C'est un recueil de chroniques écrites au jour le jour, et qui vont de la Guerre des Balkans à la Cour d'Assises, du Parlement à la Comédie-Française, saisissant au vol l'actualité pour nous offrir un mouvant et fugitif tableau de la vie contemporaine. Un chroniqueur est forcément un satiriste : la manière de M. Capus dans la satire se définit tout à la fois par la justesse et par la légèreté du trait. Comme il connaît admirablement notre société parisienne, dans ses coulisses, dans ses dessous, et, si j'ose dire, « dans les coins, » sa critique ne s'égare pas et il met tout de suite le doigt sur le point faible. Mais il n'insiste pas et surtout ne s'indigne pas. Non du tout qu'il fasse profession de scepticisme, mais, d'après

lui, la marque de notre société est son inconsistance. Tout y est en surface et personne n'y est à sa place. Les idées, les goûts, les modes s'y succèdent sans suite. Nous sommes dans l'incohérence et nous y restons. C'est de cette humanité falote que M. Capus s'est fait l'historiographe. Le fouet de la satire ne conviendrait guère ici, mais bien plutôt le sourire de l'ironie. Cette ironie partout répandue, qui se joue à travers les apparences et, en se jouant, sème les rapides croquis de mœurs, les remarques spirituelles, les trouvailles de mots, c'est elle qui fait l'attrait de *l'Institut de beauté*, pour la joie de tous ceux qui, au théâtre, goûtent par-dessus tout le charme d'une conversation souple, variée, élégante et brillante.

M. et Mme Lagraine sont un gentil ménage de petite bourgeoisie, et de petit commerce : ils sont dans les papiers peints. Jadis ils auraient habité rue Montmartre au-dessus de leur boutique, et le fait est qu'ils y habitaient hier; mais d'Amérique nous est venue la mode de camper à l'hôtel, de baptiser les hôtels du nom de palais et d'appeler ces palais des palaces. Les Lagraine ont donc pris un appartement à je ne sais plus quel « palace, » ce qui s'imposait, M. Lagraine ayant quitté les papiers peints pour les papiers imprimés et s'étant lancé dans la littérature. Il a commis un volume de vers et trouvé tout de suite un éditeur; pour cet éditeur, homme pratique, les poètes se classent en deux catégories. Il n'y a pas, comme vous pourriez croire, les romantiques et les classiques, ou les parnassiens et les décadens, ni même ceux qui ont du talent et ceux qui n'en ont pas : il y a les poètes riches et les poètes pauvres. Aux premiers les rêveries distinguées, les sensations rares et l'applaudissement des salons. Aux seconds l'âpre déclamation, le lyrisme amer et l'enthousiasme bruyant des petites Revues. Et cela, bien entendu, n'exclut pas une troisième catégorie moins nombreuse et surtout moins réclamiste, qui comprend les poètes tout simplement.

Riche, Lagraine ne l'est pas encore, mais il espère qu'il le sera bientôt, son oncle, Bombel, donnant les signes d'une extrême fatigue. D'où vient la fatigue de cet honnête oisif? Mais justement de son oisiveté. Vivre à ne rien faire, dans le grand air et le calme de la campagne, les plus solides n'y résistent pas longtemps. La forme est paradoxale, mais je crois l'idée juste et même profonde : pour ma part, j'ai vu des gens mourir de paresse, jamais de travail. Cet oncle neurasthénique dont on escompte l'héritage, vous ne doutez pas que nous allons le voir apparaître reluisant de santé. Le voici en effet, et le remède qu'il a employé contre sa neurasthénie est de ceux qu'on

n'hésite pas à recommander. Un beau jour, il a *voulu* se guérir et il a congédié les médecins : maintenant il se porte comme un charme.

Citons encore une baronne cosmopolite et qui, pour cette cause, est venue se fixer à Paris, car « Paris n'est plus en France, il est en Europe. » Elle est veuve et fiancée à un comte sicilien avec qui elle se propose de rompre, au risque de le chagriner : « Quand on est à Paris, qu'est-ce que peut vous faire le chagrin d'un homme qui est à Palerme? » Comment la baronne se trouve propriétaire d'un Institut de beauté, et pourquoi Mme Lagraine le lui achète, ne me le demandez pas, ni à M. Capus : nous n'en savons rien. Et entrons dans cet établissement qui a bien droit au titre d'Institut, puisqu'il existe par ailleurs des Académies de coiffure.

De tout temps on a eu recours à l'artifice pour réparer des ans l'irréparable outrage. Mais il paraît que jamais cette faiblesse n'avait été poussée aussi loin qu'aujourd'hui. On a honte de la vieillesse qui, dans des temps très anciens, fut honorée. On ne veut plus avoir son âge; les rides ne se portent plus; on a des cheveux de toutes les couleurs, sauf des cheveux blancs. C'est pourquoi il s'est ouvert, un peu partout, des officines où l'on travaille à corriger ces défaillances de la nature : on y fait des affaires superbes, comme toutes les fois qu'on spécule sur un de nos travers. C'est là que nous retrouvons Mme Lagraine. Elle ne sait pas le premier mot du métier, ce qui l'expose à commettre de lourdes erreurs ; mais elle a de l'esprit, qui supplée à tout. Une cliente dont elle vient de « faire » le visage, se regarde dans la glace et s'y voit, ridicule à faire peur, avec un pied de rouge sur les joues. Et déjà elle pousse les hauts cris. Mais Mme Lagraine, sans se déconcerter : « C'est la figure que nous lançons cet hiver. — En vérité? Je commence déjà à m'y habituer. » Le défilé des clientes diverses, — il y a même des cliens, — qui viennent demander à l'Institut de beauté les ressources de son art mensonger, est un amusant chapitre de satire mondaine et demi-mondaine. Mais j'ai goûté tout particulièrement le dialogue de Mme Lagraine avec le chimiste qui préside aux travaux de son laboratoire et confectionne les pâtes, poudres, et pommades variées. « Quel dommage, soupire ce savant, que ce ne soit pas la mode de faire pousser les rides au lieu de les faire disparaître, et de développer la laideur au lieu de la corriger ! » Et cette réflexion procède d'une conception très juste de la science, qui doit avoir son objet en elle-même et non dépendre d'une vaine esthétique.

Est-il besoin de conter par le menu l'heur et les malheurs du ménage Lagraine? Cet imbécile de Lagraine devient l'amant de la

baronne. Affolée, la petite madame Lagraine renonce à diriger l'Institut de beauté et se lance dans le tourbillon : elle apprend le tango et suit le cours de philosophie à la mode. Et elle écrit une pièce de théâtre. Après quoi tout s'arrange. Les directeurs sont unanimes à refuser la pièce de Mme Lagraine, et les éditeurs à ne pas éditer les vers de M. Lagraine. Et le couple Lagraine rentre dans les papiers peints d'où il n'aurait jamais dû sortir.

Le mérite de cette pièce n'est pas dans ce qui s'y passe : il est dans ce qui s'y dit, et plus encore dans la manière de le dire. Le dialogue de M. Capus fourmille de jolis mots qui ne sont pas, à proprement parler, des mots d'auteur. Ce sont de fines reparties dont l'agrément se double de leur à-propos. Tout y est en nuances, qu'on gâterait en y appuyant, en indications qui perdraient à être poussées davantage. C'est le tour aisé d'une conversation qui court sur toutes choses pour n'en prendre que la fleur.

L'*Institut de beauté* est joué à ravir, par la troupe des Variétés qui, cette fois, ne mérite que des complimens. Elle avait, il y a deux ans, joué à contresens *les Favorites* de M. Capus et trahi, par toutes sortes de pitreries, un texte de fine comédie. Ce malentendu entre les intentions de l'auteur et le jeu de ses interprètes ne s'est pas reproduit, et les plus « excentriques » ont compris la nécessité d'assagir leur verve et de côtoyer la bouffonnerie sans y tomber. M. Albert Brasseur a été le digne partenaire de M. Guy, l'un des meilleurs comédiens d'aujourd'hui et qui fait songer à l'inimitable Thiron. Mlle Marthe Régnier a été parfaite d'aisance et de bonne grâce, Mlle Lender très élégante et d'une savoureuse belle humeur. Grand succès personnel pour Mlle Mistinguett. Ensemble excellent pour la tenue, la justesse et l'harmonie de l'interprétation.

Pouvait-on, en prenant Rachel comme héroïne faire une bonne pièce de théâtre ? Je ne le crois pas et je crois au contraire que c'était éminemment le sujet à éviter, la pièce à ne pas faire D'abord, une telle pièce doit nécessairement aboutir à diminuer l'idée que nous nous faisons de l'illustre tragédienne, et cela n'est pas du tout indifférent. Nous avons le culte de Rachel, et ce culte n'est pas une vaine superstition : il tient à des causes profondes Entre toutes les reines de la rampe, nous la mettons à part et nous lui réservons la place d'honneur. Cette préférence s'explique aisément. Eut-elle de plus beaux dons que Champmeslé ou Clairon, que Mars ou Dorval ? Il est bien difficile d'en décider, puisque nous sommes obligés de nous en rapporter au

témoignage des contemporains et que le succès de l'acteur tient à toute sorte de circonstances accidentelles. Mais tout ce qu'il y avait en elle de génie, elle le mit au service de notre tradition, en sorte que sa cause se confond avec celle du génie français. Le cours de notre littérature était troublé, faussé, bouleversé par l'invasion romantique. La violence, la déclamation, le pittoresque inutile, le lyrisme hors de propos s'étaient emparés de la scène : on n'y savait plus goûter le simple et le vrai. Les héroïnes de Corneille et de Racine, au lieu des femmes les plus passionnées qu'il y ait dans notre littérature, étaient tenues pour froides et ennuyeuses. Et la tragédie, celui de tous les genres qui reflète le plus exactement les qualités de notre esprit, passait pour un genre mort. Alors une jeune fille parut, qui n'était ni régulièrement belle, ni grande, ni sculpturale, d'ailleurs vulgaire d'origine et de culture médiocre : et, depuis le premier soir où, devant une salle aux trois quarts vide, elle lança les imprécations de Camille, ce fut une résurrection. Ces personnages qui n'étaient plus que des ombres, on les vit reprendre les couleurs de la vie. Les Pauline et les Émilie, les Hermione et les Phèdre recommencèrent de faire entendre la plainte de leur souffrance et le cri de leur détresse. On s'aperçut que le temps ne leur avait rien fait perdre de leur noblesse et de leur beauté. Elles étaient la vérité de l'âme humaine éternellement jeune Il avait suffi de cette radieuse apparition pour mettre en fuite les figures grimaçantes du drame et restituer à la tragédie la pureté de ses lignes.

C'est de ce service que nous sommes reconnaissans à Rachel. Grâce à elle, nous avons repris conscience d'un idéal d'art qui, chez nous, est un trésor national. C'est pour cela que l'éclat de son nom ne s'est pas terni, et que son souvenir ne s'est pas effacé, comme il arrive pour les comédiens dont toute la gloire n'est qu'en viager. La gloire de l'interprète est, cette fois, liée intimement à celle des maîtres de notre théâtre qui, par un singulier phénomène, n'ont trouvé qu'en elle seule, et à deux siècles de distance, la complète incarnation de leur rêve. Elle fait partie de l'histoire de notre plus beau théâtre. Et voilà pourquoi il nous déplaît qu'on rapetisse une telle artiste. Or il n'y a qu'un moyen de la mettre à la scène, c'est de nous introduire dans l'intimité de sa vie : on ouvrira devant nous son intérieur qui fut débraillé, on nous contera ses amours qui furent nombreuses, on nous dira son goût pour l'argent dont elle fut avide. On nous montrera la femme : nous ne voulons connaître que la Muse.

Ensuite à la pièce, si bien conçue qu'on l'imagine, il manquera un

personnage, et ce sera Rachel elle-même. Rachel sera absente de cette pièce sur Rachel. Car l'enfance, la famille, la vie intime de la tragédienne, rien de tout cela, par quoi elle ressemble à toutes les autres femmes de théâtre, ne nous intéresse ni ne nous importe. Elle ne se distingue de toutes les autres que par son jeu. Elle ne devient elle-même qu'à l'instant où elle paraît en scène, pendant les heures, pendant la minute où elle fait passer sur toute la salle le frisson du sublime. Rachel, c'est la voix, c'est le geste, ce sont les attitudes et les accens de Rachel, c'est l'ensemble des dons que Rachel a été seule à posséder et qu'après elle aucune autre ne nous a rapportés. Pour que la pièce eût un sens, il faudrait que l'actrice chargée du rôle eût cette voix, ce geste, cette âme, et c'est ce qu'il serait absurde de lui demander. Quelque effort de déclamation qu'elle puisse faire, elle échouera dans cette tâche impossible d'évoquer devant nous la grande tragédienne, et, en sortant de la représentation de *Rachel*, nous continuerons d'être « ceux qui n'ont pas vu Rachel. »

A vrai dire, la *Rachel* de M. Gustave Grillet est aussi peu que possible une pièce de théâtre. *Adrienne Lecouvreur* est une pièce de théâtre, où s'encadre, dans le décor de la scène et des coulisses, un drame de jalousie, une rivalité féminine, une heure de crise dans la vie d'une actrice. *Kean* est une pièce de théâtre qui a son unité : cette unité réside dans l'idée magnifiquement absurde que le comédien, roi de la création, est placé au-dessus des lois divines et humaines. *Rachel* n'est qu'une série de tableaux, parmi lesquels il en est d'ingénieux, d'amusans, mais sans suite et sans lien.

D'abord, la grande route où stationne la roulotte où le père Félix, colporteur, abrite sa femme, sa marmaille et l'humble pacotille qui défraie son petit commerce. Rachel n'est encore qu'une méchante gamine, qui chante en plein air et donne déjà les signes d'une vocation théâtrale. Puis nous sautons une dizaine d'années et nous retrouvons Rachel au Théâtre Molière où elle joue les soubrettes, et les joue mal. Le vieux cabot Saint-Aulaire, et Provost, et Samson viennent tour à tour disserter sur l'avenir de la débutante. Sautons encore quelques années. Rachel est en pleine gloire. Les bouquets pleuvent chez elle avec les lettres de félicitations. Cependant, elle songe à tout quitter pour un petit officier de marine dont elle est amoureuse. Le quatrième tableau, qui représente la Comédie-Française en 1848, est de beaucoup le meilleur, grâce surtout à un curieux artifice de mise en scène qui nous permet de voir à la fois l'envers du théâtre et la salle où la loge présidentielle est occupée par Lamartine. Dans l'entr'acte,

toutes les célébrités d'alors viennent complimenter la tragédienne. Il y a là Chateaubriand, Mme Récamier, Victor Hugo, et Vigny, et Musset. Nous aimons beaucoup ces évocations d'une société disparue. C'est de même que, dans la dernière revue représentée au théâtre Léon Poirier, le clou avait été la scène où se rencontraient, dans un salon du Paris d'il y a cinquante ans, le jeune Fallières avec le jeune Loubet, cependant qu'une nourrice tenait dans ses bras le petit Poincaré. Mais Rachel s'évanouit. Car elle reçoit, en plein cœur, la nouvelle que le petit officier est mort. Au dernier acte, un balayeur plus que centenaire, qui est le plus vieil habitué du Théâtre-Français, vient nous conter ses souvenirs. Et Rachel, agonisante, revoit, dans les ténèbres et dans le froid, le théâtre où elle a connu de si enivrans triomphes... Dans ces pièces biographiques qui sont la vie d'un personnage célèbre découpée en tableaux, on a l'impression que l'auteur a choisi ceux-ci et aurait pu en prendre d'autres, sans qu'il y eût avantage ni inconvénient. Nos pères, qui ne connaissaient pas le cinématographe, comparaient cette sorte de spectacles à ceux de la lanterne magique.

Une débutante, Mlle Séphora Mossé, était chargée du rôle terrible de Rachel. Elle y a montré beaucoup de qualités, de l'élan, de la chaleur, de la passion et beaucoup d'inexpérience. Son débit est trop précipité Il lui faudra apprendre à gouverner sa voix et à discipliner son jeu. Après quoi, elle pourra faire une belle carrière. M. Denis d'Inès a remporté un grand succès dans le récit du balayeur au dernier acte.

Le Gymnase vient de reprendre le *Samson* de M. Bernstein. A six années de distance, la pièce ne pouvait guère nous produire une impression nouvelle. Le milieu littéraire ne change pas en si peu de temps. En outre, les drames de M. Bernstein ne sont pas de ces œuvres complexes et nuancées dont, peu à peu, certains aspects émergent, et d'autres rentrent dans l'ombre. Les caractères en sont au contraire accusés avec une netteté impitoyable, et éclatent dans une lumière d'une crudité aveuglante.

Samson est d'abord une pièce remarquablement construite par un ouvrier de théâtre qui est maître en sa partie et qui probablement, dans la nouvelle génération d'auteurs dramatiques, est celui qui possède le mieux son métier. Dès les premières scènes, les personnages sont campés solidement devant nous et le sujet posé avec franchise. Nous savons que le marquis et la marquise d'Andeline, nobles ruinés, ont marié, — ont vendu, — leur fille Anne-Marie à un brasseur d'affaires, Jacques Brachard, jadis portefaix à Marseille, puis trafiquant en

Égypte, qui de métiers innommables en opérations louches est arrivé à être un des rois de la finance. Nous savons que Brachard adore sa femme, qui le déteste et qui le trompe avec un homme de son monde, Jérôme Le Govain, un don Juan sans cœur et sans scrupules. Nous savons que nous allons assister à la lutte entre ces deux hommes pour la conquête de cette femme. Lorsque l'acte se termine, une dénonciation vient de mettre Brachard sur la piste de la trahison. Nous sommes lancés en plein drame. Désormais la marche de l'action ne se ralentira plus, l'intérêt de curiosité ne faiblira pas. Nous serons sans cesse dans l'attente de quelqu'un ou de quelque chose. Et cette angoisse de l'attente est proprement le grand ressort du théâtre.

Un drame est une action. Nous avons ici sous les yeux un homme qui agit, qui dirige les événemens, qui combine une vengeance, qui poursuit un but, et qui, comme l'auteur lui-même, nous conduit où il veut. Pas d'incertitudes, pas de flottement, pas de diversions ou de distractions : la pièce va droit devant elle et nous entraîne sur ce chemin rectiligne et rapide sans nous laisser le temps ni de respirer, ni de réfléchir.

Dans une pièce bien faite, il faut un personnage sympathique. Combien ne l'a-t-on pas raillé, ce « personnage sympathique, » il y a une vingtaine d'années, à l'époque du Théâtre-Libre et des grands projets de rénovation dramatique ! On l'accusait d'être l'expression même de la convention au théâtre, et c'était contre lui que les réformateurs dirigeaient leur plus vigoureux effort. On a fait des milliers d'articles concluant tous à son expulsion. Est-il alors sorti par la porte? Ç'a été pour rentrer aussitôt par la fenêtre. Quand nous assistons à un combat, n'est-il pas vrai que nous nous y intéressons d'autant plus que nous nous intéressons à l'un des combattans? Une pièce, sous peine d'être hésitante, décousue, invertébrée, a besoin que notre attention soit sans cesse fixée sur un personnage, qui est au centre, à qui tout se rapporte, et pour qui nous prenons hardiment parti. Brachard est ce personnage sympathique. Il ne l'est pas à la manière d'Olivier de Jalin, ou de Maxime Odiot, ou de l'abbé Constantin. Il est le personnage sympathique qui convient au théâtre brutal. Il est brutal lui-même et par là plaît à la foule qui est femme, ou qui, du moins, ayant de la femme les instincts les moins nobles, aime à être brutalisée. On sait l'attrait qu'exerce sur elle la force physique, et celui-ci a une encolure de Samson, des épaules à enfoncer les portes, des bras à ébranler les colonnes d'un temple. Il est riche, avec ce prestige qu'exerce toujours la fortune sur ceux qui n'en ont pas, et aussi bien

sur ceux qui en ont. Cette fortune, il l'a faite lui-même : or le succès du parvenu flatte notre moderne individualisme. Il a de mauvaises manières, il est peuple, il raille « l'honneur » à la vieille mode, il bafoue tout ce que nous sommes las de respecter. Ainsi il répond à l'instinct démocratique et révolutionnaire, qui, aujourd'hui, à l'état plus ou moins latent, est partout celui de la foule. D'ailleurs, la foule est sentimentale. Brachard aime, il n'est pas aimé, il veut être aimé : toute la salle pousse cette mijaurée d'Anne-Marie dans les bras de ce mâle dont l'étreinte puissante la fait rêver.

Dans cette pièce si excellente de facture, on respire une atmosphère morale qui fait horreur. Hommes ou femmes, jeunes ou vieux, il n'y a pas un personnage qui ne soit parfaitement méprisable et qui, par surcroît, n'étale son ignominie avec un entier cynisme. Cela commence par la conversation du jeune Maximilien avec ses père et mère : jouer, faire la fête, « taper » son beau-frère et gouailler ses parens en un langage emprunté aux bookmakers, aux rats d'hôtel et aux filles dont il fait sa compagnie habituelle, tel est le programme de cet affreux petit drôle. Le père, le marquis Honoré d'Andeline, connu dans le monde de la noce sous le sobriquet familier de « Nono, » est un ancien fêtard tombé à un doux gâtisme. La marquise a eu des aventures retentissantes ; et c'est elle qui a donné à sa fille ce spectacle répugnant de se jeter à ses pieds et d'implorer d'elle qu'elle consente à épouser les millions de Brachard. Anne-Marie, devenue la femme de Brachard, a tout de suite pris un amant, cet aigrefin de Jérôme Le Govain qui, dans ce milieu où grouillent tous les vices, parvient encore à se faire remarquer et est incontestablement le plus hideux de tous. Sa conversation avec Anne-Marie, au premier acte, fait pendant à celle que le jeune Max vient d'avoir avec ses parens. C'est le duo d'amour qui convient à ce genre de théâtre. Ce joli homme vit des conseils de bourse que lui donne le mari de sa maîtresse ; et, pour cette nuit, il a arrangé une de ces parties dont l'invention fait honneur à une imagination de libertin et marque dans la vie d'un roué : c'est de conduire la jeune femme dans un lieu public à un souper où se trouveront des gens du monde et des filles. Qui encore? Une certaine Grace Ritherford qui se définira elle-même en disant : « Je suis devenue une ordure. » Entre tous ces gens, titrés, riches ou enrichis, qui mènent grand train et font partie de la société la plus brillante, il n'est question que d'affaires d'argent et de coucheries. Leur passé est pareil à ces mares qu'on ne peut remuer sans en faire monter des flots de boue « Ta femme, crie Le

Govain à Brachard, ta vertueuse Anne-Marie, je l'ai eue. — Et ta femme à toi, répond Brachard, celle que tu épouseras demain parce que c'est ta dernière ressource de décavé, nous l'avons tous eue. » Le dialogue est ici d'une qualité tout à fait particulière : il consiste pour ces interlocuteurs, qui se connaissent et s'estiment en conséquence, à se jeter à la face leurs réciproques malpropretés. Et le vocabulaire, d'une parfaite appropriation aux sentimens exprimés, est celui dont nous imaginons qu'on doit se servir dans les bouges et sur les boulevards extérieurs.

Un autre caractère de cette pièce, non moins frappant, c'est non pas seulement sa criante invraisemblance, sa fantaisie débridée, sa folie éperdue, mais son absolue irréalité. Nous sommes dans le monde de la Bourse et le moyen employé est celui d'un énorme krach financier. Or si peu que nous soyons au courant de la mécanique des affaires, nous en avons tant vu, de krachs, que nous savons assez bien comment ils se produisent. Ils peuvent être l'effet d'un hasard malheureux, d'une coalition hostile, le résultat de l'imprudence, de la maladresse ou de la malhonnêteté. Ce qu'on n'a jamais vu c'est un financier, à la tête d'une affaire magnifique, en provoquant lui-même l'effondrement qui sera sa ruine. Pour faire perdre à Le Govain quelques centaines de mille francs, Brachard jette dans le gouffre trente millions, tout ce qu'il possède, et, je pense, quelque chose en plus qui est son crédit, son autorité, la possibilité de rebondir s'il échappe à la prison qui le guette. C'est le défi jeté à tout bon sens, à toute logique, à toute probabilité. Ce qui n'est pas moins inadmissible, c'est le revirement produit dans l'âme d'Anne-Marie par un acte qui est celui d'un fou, mais aussi d'un criminel. Car ceci est encore au nombre des choses que nous savons : un krach entraîne beaucoup de ruines. C'est parce que Brachard aura semé sur le marché financier la panique et la déroute qu'Anne-Marie sentira naître l'amour dans son âme délicate et aristocratique ! Je ne connais pas de roman plus romanesque, de fable plus fabuleuse, de fiction moins plausible. Cette pièce est un conte à dormir debout — un conte bleu... dont tous les personnages auraient mérité le bagne.

Mais telle est sur le public l'action de la pièce bien faite qu'on accepte l'invraisemblance de la donnée, qu'on subit la grossièreté des sentimens et du langage, et qu'en regard de tant de pièces nouvelles qui tombent comme châteaux de cartes, cette « reprise » se poursuit avec un brillant et durable succès.

L'interprétation, du côté des hommes, est restée à peu près la

même. M. Guitry joue avec la puissance et la rudesse que l'on sait, le rôle de Brachard qui semble avoir été fait pour lui, à sa taille et sur mesure. M. Victor Boucher est parfait de désinvolture dans le rôle du jeune Max. Du côté des femmes, je louerai surtout Mme Van Doren qui est excellente dans le rôle de Grace Ritherford.

La Marche Nuptiale de M. Henry Bataille vient d'entrer à la Comédie-Française. C'est un honneur souvent périlleux. Je crois bien que la pièce était mieux à sa place au Vaudeville, où elle fut représentée en 1905. J'en ai parlé abondamment à l'époque, ce qui me dispense de la raconter à nouveau. J'indiquerai seulement l'impression générale qui s'en dégage : elle me paraît résulter tout entière du contraste entre la nature du sujet et la manière dont il est traité, entre la pauvreté des événemens et la somptuosité du vêtement dont on les a habillés. Rien de plus médiocre, rien de plus banal, rien de plus vulgaire que l'aventure de Grace de Plessans : une petite provinciale, qui s'éprend de son professeur de piano et qui se sauve avec lui. Ce prix du Conservatoire de Nancy est sans talent, sans courage, sans moralité. Il est bête et laid, pauvre et malhonnête. Le faux ménage s'installe à Paris dans une chambre d'hôtel borgne, en compagnie de la misère, mauvaise conseillère. Sujet d'une platitude tout à fait « quotidienne, » à traiter en deux petits actes dans la manière réaliste. Au contraire, M. Bataille y a déversé des flots de lyrisme. Ce sont des discours et des apostrophes, et des phrases et des images, et des comparaisons et des métaphores. Le désaccord de cette rhétorique avec les mornes réalités qui en sont le prétexte souligne, accentue, accuse le procédé terriblement déclamatoire.

Mlle Piérat a été pour Grace de Plessans une interprète tout à fait remarquable. Elle a la jeunesse, le charme, la séduction, et aussi le mouvement, la passion, la flamme. C'est un nouveau succès à l'actif de la gracieuse comédienne. M. Georges Berr a dessiné une très pittoresque silhouette de croque-notes. Le reste de l'interprétation est quelconque.

Un trait à noter dans le mouvement dramatique d'aujourd'hui, c'est le renouveau du théâtre gai. Le Palais-Royal, dont le genre paraissait démodé et qui participait à la solitude d'un quartier abandonné, ne connaît plus que des succès. Après *le Petit Café*, *la Présidente*, après *la Présidente*, *les Deux Canards*. M. Tristan Bernard, dont le *Triplepatte*, écrit naguère en collaboration avec ce charmant esprit

que fut André Godfernaux, a recommencé à l'Athénée une fructueuse carrière, est avant tout un humoriste du genre pince-sans-rire, un observateur des petites manies, des petits ridicules bourgeois qu'il sait peindre en petites touches apprises d'Henry Monnier. Cela donne à ses plus folles inventions un air de réalité qui les avoisine à la comédie de mœurs. Ainsi en est-il une fois de plus dans *les Deux Canards* qui pourtant ressortissent franchement au vaudeville. Un bon vaudeville se compose essentiellement d'un premier acte où une merveille d'agencement compliqué et précis pose une situation abracadabrante qui sera traitée jusqu'à épuisement au second acte pour se dénouer ensuite en pleine folie. Les deux « canards » sont deux journaux d'opinion adverse, et qui n'ont qu'un même rédacteur en deux personnes : le farouche Gélidon de la *Torche* est le même que le rétrograde Montillac, du *Phare*. On devine à quels quiproquos donnera lieu la situation en partie double de Gélidon-Montillac, qui, bien entendu, aboutira à un duel Montillac-Gélidon. Le deuxième acte où cette situation est traitée dans tout son développement et même son épanouissement, est d'un comique dru, serré, abondant et précis, et d'ailleurs du meilleur aloi.

M. Le Gallo est excellent de loufoquerie, et M. Germain de bonhomie; Mlle Cassive est charmante d'entrain, de gaîté facile et de belle humeur.

Au Théâtre-Femina, *Paraphe Ier*, de M. Louis Bénière, pochade satirique contre l'Administration, un peu lourde pour une satire, un peu longue pour une pochade, mais qui contient quelques inventions d'une bonne bouffonnerie. — *Petite Madame*, de M. Pierre Veber, deux actes de comédie légère, où il y a un peu trop de gifles, mais beaucoup d'esprit et de verve, de l'observation mêlée à la fantaisie, avec un dialogue toujours vif et brillant.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGERES

UN AMOUR DU JEUNE MOZART

Vers le milieu de janvier 1778, Wolfgang Mozart, tout juste âgé de vingt-deux ans, se trouvait avec sa mère à Mannheim, qui avait été jusqu'alors, comme l'on sait, la résidence de l'Électeur Palatin. Méconnu et humilié en toute façon par le nouvel archevêque de Salzbourg, le jeune homme avait quitté sa patrie avec la joyeuse espérance de n'y jamais revenir. L'objet dernier de son voyage était Paris, où la fidèle amitié de l'incomparable « baron » Melchior Grimm, — protecteur attitré des deux « enfans prodiges » salzbourgeois quinze ans auparavant, — ne pourrait manquer de lui assurer la plus brillante fortune musicale ; mais c'était chose convenue, entre son père et lui, qu'il profiterait de ses arrêts dans les diverses capitales du Sud de l'Allemagne pour essayer d'y obtenir quelque solide emploi de maître de chapelle. Malheureusement, l'essai avait échoué déjà à Munich, où les deux voyageurs avaient perdu plusieurs semaines en démarches inutiles; de Stuttgard, de Mayence, de Bonn, ils avaient appris l'impossibilité pour Wolfgang de s'y procurer la moindre place un peu digne de lui ; et il n'y avait pas jusqu'à leur cher Mannheim qui maintenant ne leur eût apporté, à son tour, une amère déception. Après avoir paru tout d'abord s'intéresser vivement au talent du jeune Mozart, l'Électeur Charles-Théodore avait fini par lui signifier qu'il ne voyait nul moyen de l'admettre dans une « chapelle » beaucoup trop encombrée. De telle sorte que, décidément, il s'agissait de partir au plus vite vers Paris.

Mais, aussi bien, le hasard venait-il d'offrir à Wolfgang une occasion

admirable, qui allait lui permettre d'entreprendre ce coûteux voyage à très bon compte, et avec les plus belles chances de réussite ultérieure. Le célèbre flûtiste Wendling, qui l'avait toujours accueilli très affectueusement depuis son arrivée à Mannheim, et que des engagemens de toute espèce appelaient à Paris dès le début du mois de février, lui offrait de l'emmener dans sa voiture, en compagnie de deux autres artistes également connus et aimés du public parisien. Son offre avait, naturellement, ravi le jeune homme, qui découvrait là une perspective certaine de fructueuses commandes pour le Concert Spirituel; et l'on entend bien que Léopold Mozart, de son côté, avait fort approuvé un projet qui, entre autres avantages, dispenserait Wolfgang d'avoir besoin désormais de l'assistance de sa mère. « Il est temps que nous nous occupions des détails du retour de maman à Salzbourg, — lui écrivait son fils, le 10 janvier 1778. — Quant à moi, lorsque j'aurai reçu vos conseils, je suivrai les idées de mes compagnons de route, et me ferai faire, comme eux, un habit noir, en réservant pour l'Allemagne les habits galonnés, qui ne sont plus de mode à Paris... Veuillez donc m'écrire, dans votre prochaine lettre, si c'est bien ainsi que je dois faire! »

Dans sa lettre suivante, du 17 janvier, Mozart annonçait à son père que, à la fois pour s'occuper et pour gagner un peu d'argent avant son départ, il allait passer quelques jours à Kirchheim, petite ville des environs, où demeurait une princesse d'Orange qui l'avait entendu naguère à La Haye, et qui, dès qu'elle avait appris son séjour à Mannheim, lui avait fait demander de venir chez elle. « Je recevrai pour le moins *huit louis d'or :* car la princesse aime si passionnément le chant que j'ai fait copier pour elle quatre de mes airs. » Après quoi le jeune musicien, à propos justement de cette copie de ses airs, informait son père et sa sœur d'une nouvelle connaissance qu'il venait de faire à Mannheim :

Je dois vous dire encore que la copie de mes airs ne m'aura guère coûté : car elle a été écrite pour moi par un certain M. Weber, qui va précisément se rendre avec moi à Kirchheim. Cet homme excellent a une fille qui chante le mieux du monde, et possède une voix d'une pureté délicieuse, et n'est encore âgée que de quinze ans. Il ne lui manque absolument que l'*action* dramatique pour pouvoir devenir *prima donna* sur n'importe quelle scène. Son père est un type parfait de l'honnêteté allemande, et qui élève très bien ses enfans, ce qui est naturellement la cause des persécutions dont la pauvre fille se trouve ici accablée. Il a six enfans, cinq filles et un fils. Depuis quatorze ans, avec sa femme et ses enfans, il a dû se contenter d'un salaire de 200 florins : et comme il s'est toujours très bien

acquitté de ses fonctions, et qu'en outre il a présenté au prince Électeur une très habile cantatrice, le voici maintenant qui reçoit jusqu'à la somme énorme de 400 florins! Mon air composé autrefois pour la De Amicis, avec les terribles traits que vous savez, elle le chante parfaitement; c'est d'ailleurs un de ceux qu'elle va chanter devant la princesse d'Orange.

Le père de la jeune fille que son « excellente éducation » exposait ainsi à se voir « persécutée » par les « libertins » sans foi ni loi de la chapelle électorale de Mannheim s'appelait Fridolin Weber, et remplissait, en réalité, les modestes « fonctions » de souffleur au théâtre de la Cour. Né en 1733, d'une très bonne famille, il avait d'abord étudié le droit, puis s'était préparé à recevoir les ordres, et passait même pour posséder le titre de docteur en théologie ; mais un caractère bizarre, un manque absolu de tout sens pratique, et peut-être aussi de fâcheuses habitudes d'intempérance l'avaient empêché de réussir dans aucune des nombreuses carrières où il s'était essayé; de manière qu'il avait été trop heureux de pouvoir enfin, à trente-deux ans, se fixer dans un obscur emploi que l'on semblait bien lui avoir accordé et conservé par manière d'aumône. Quant à sa seconde fille, Aloysia ou Louise, âgée en 1778 de dix-sept ans, — et non pas de quinze, comme l'affirmait Mozart par crainte, sans doute, de trop éveiller la méfiance de son père, — sa figure nous est connue par des portraits d'une date un peu postérieure, mais qui nous laissent très suffisamment deviner la séduction toute-puissante exercée par cette froide, rusée, et gracieuse jeune femme sur le cœur naïf et ardent de son compagnon d'excursion à Kirchheim-Poland. Un long visage aux yeux étroits et à la bouche sensuelle, une taille élancée, un mélange savamment dosé d'innocence enfantine et de coquetterie, tout cela était bien fait pour compléter l'attrait initial d'un chant que les témoignages contemporains s'accordent à nous représenter comme un vrai prodige d'étendue et d'éclat, — avec le seul défaut de cette absence totale d'émotion vivante que le pauvre amoureux d'Aloysia mettait ingénument au compte de l'inexpérience de celle-ci en matière d'« action » théâtrale.

De telle sorte que la visite à la princesse d'Orange, — ou plutôt la longue semaine de promenades sur les bords du Rhin à laquelle cette visite a servi de prétexte, — doit sûrement avoir été la fête la plus exquise de la vie tout entière de l'auteur de *Don Juan*. Une gaîté merveilleuse s'exhale de la lettre en vers qu'il adresse, le 31 janvier, à Mme Mozart, demeurée à Mannheim pendant que son fils, dans une auberge de Worms, achève de dépenser au profit des Weber les quelques *louis d'or* de la bonne princesse. Et lorsque, quatre jours plus tard, le jeune

homme, enfin rentré à Mannheim, écrit de nouveau à son vénéré père, non seulement c'est désormais presque toute sa lettre qu'il remplit de l'éloge enthousiaste de la vertueuse et admirable Aloysia : Léopold Mozart a, en outre, l'étonnement d'apprendre que son Wolfgang a renoncé au voyage de Paris, et ne pense plus qu'à partir pour l'Italie en compagnie des Weber, — avec l'espoir de trouver là, quelque part, un double engagement des mieux retribués, pour soi-même en qualité de compositeur de théâtre, et pour la jeune fille comme *prima donna!* Le pieux garçon ne s'est-il pas avisé de découvrir, après trois mois de l'intimité la plus familière, que le flûtiste avec lequel il comptait faire route a malheureusement des opinions religieuses trop libres pour son gré, et trop peu de scrupules en matière morale?

L'effet produit sur le père de Mozart par cette annonce imprévue nous était, jusqu'ici, connu seulement par de courts extraits de sa réponse, — enfouie depuis un demi-siècle, avec des milliers d'autres documens d'un prix inestimable, au fond des tiroirs du Mozarteum. Mais voici que déjà cette réponse de Léopold Mozart vient de nous être révélée par un musicographe allemand, M. Schmidt, en attendant que bientôt l'un des confrères de celui-ci, M. Schiedermaier, nous donne pour la première fois, dans son texte original, la *Correspondance* complète de tous les membres de la famille Mozart (1)! Et vraiment la susdite réponse nous renseigne d'une manière si saisissante sur les deux natures de Léopold lui-même et de son jeune fils que je ne résiste pas au désir de la traduire presque dans son entier :

De Salzbourg, ce 12 février 1778.

Mon cher fils!

Ta lettre du 4 dernier, je l'ai lue avec un mélange de stupeur et d'effroi. Toute la nuit, cette lettre m'a empêché de dormir, et le lendemain encore je me suis senti si épuisé qu'il ne m'a pas été possible de te répondre. Je me portais assez bien, Dieu merci, ces temps derniers; mais ta lettre, mon cher fils, — dans laquelle je te reconnais notamment à ce défaut que tu as de te laisser toujours séduire à la moindre flatterie, et puis d'être toujours

(1) Le fait est qu'un grand événement vient de s'accomplir dans l'histoire de la musique. Les archives du Mozarteum, scandaleusement inaccessibles jusque-là malgré le caractère « public » de l'institution, se sont enfin ouvertes; et un professeur de l'université de Bonn, M. Louis Schiedermaier, a été autorisé à faire paraître, en quatre gros volumes, le texte authentique et complet de la *Correspondance* des Mozart. Déjà les deux premiers volumes sont en vente (Munich, librairie G. Müller) : ils contiennent toutes les lettres de Wolfgang lui-même. Et bientôt nous pourrons lire, dans les deux autres volumes, les réponses du père, ainsi que tout le reste des documens écrits qui dormaient jusqu'ici au fond des armoires du Mozarteum.

prêt à sacrifier pour des étrangers tes propres honneur et profit, comme aussi les intérêts de tes honnêtes vieux parens, — cette lettre a failli me tuer de chagrin ! Je t'en supplie, mon cher enfant, veuille lire avec attention ce que je vais t'écrire, — arrange-toi pour trouver un instant de loisir, et pour l'employer à cette lecture ! Hélas ! je sais bien que le temps heureux est passé pour moi où l'enfant, puis le jeune garçon que tu étais ne s'en allait jamais au lit avant de m'avoir chanté son petit air, debout sur un escabeau, et de m'avoir après cela baisé le bout du nez, en me jurant que, lorsque je serais vieux, il me mettrait sous un globe, pour pouvoir toujours me garder respectueusement près de soi ! Mais pourtant, je t'en prie, écoute avec patience :

Nos embarras financiers de Salzbourg te sont assez connus. Tu sais ma maigre solde, et tous mes ennuis, et aussi pourquoi j'ai tenu envers toi ma promesse de te laisser partir ! Ton voyage avait un double but : tu devais ou bien te chercher un bon emploi stable, ou bien, à défaut de cela, te rendre dans une grande ville ou il y aurait de nombreuses occasions de travail. Dans l'un comme dans l'autre cas, il s'agissait pour toi de pouvoir venir en aide à tes parens ainsi qu'à ta sœur, mais surtout de te gagner pour toi-même honneur et gloire dans le monde... Tu as reçu de la faveur divine un talent extraordinaire ; mais à présent, c'est de ton intelligence et de ta conduite qu'il dépend de faire en sorte que tu deviennes ou bien un musicien quelconque, oublié du monde, ou bien un maître de chapelle célèbre, et tel que, peut-être même, la postérité lira ton nom dans des livres !... Or, comment t'es-tu comporté depuis ton départ ? Ton chemin t'a mené d'abord à Munich... Là, tu t'es enflammé pour la petite cantatrice du théâtre, et tu n'as plus eu d'autre rêve que de contribuer à la création d'un opéra national allemand, — tandis que tu me déclares à présent que, pour rien au monde, tu ne voudrais écrire un opéra-comique !... A Augsbourg, ensuite, tu as eu également tes petites aventures. Tu t'es entretenu joyeusement avec la fille de mon frère, et il a même fallu que celle-ci t'envoyât son portrait. A Wallerstein, tu as fait mille folies, ce qui a donné au sieur Beecke l'occasion de déprécier tes mérites aux yeux de son maître. Enfin, à Mannheim, tu as d'abord eu pleinement raison de t'insinuer dans les bonnes grâces du maître de chapelle Cannabich. Mais il n'en reste pas moins que tu t'es mis à accabler d'éloges, dans tes lettres, la fille de M. Cannabich, que tu as exprimé le caractère de cette demoiselle dans l'*adagio* de ta *Sonate*, en un mot que c'est elle qui est devenue dorénavant la personne favorite. Puis voilà que tu as fait connaissance de M. Wendling : à présent, c'était lui qui était l'homme le plus honorable, et le meilleur des amis. Et voici que, tout d'un coup, surgit la nouvelle liaison avec M. Weber ! Dorénavant, tout le reste a disparu. C'est cette famille-là qui, toute seule, est la véritable famille chrétienne ; et la fille devient le personnage principal de la tragédie qui s'engage entre cette famille et la tienne propre... Tu songes à l'emmener en Italie comme *prima donna ?* Mais dis-moi donc si tu connais une *prima donna* qui ait été accueillie en Italie avant de s'être fait plus d'une fois entendre en Allemagne ?...

Admettons, après cela, que Mlle Weber chante réellement comme une Gabrielli ; qu'elle possède la forte voix que demande le théâtre italien ; en

un mot qu'elle ait en soi l'étoffe d'une *prima donna* : il n'en est pas moins ridicule que tu te constitues son protecteur. As-tu oublié comment l'intervention toute désintéressée du vieux Hasse a suffi pour bannir à jamais miss Davies du théâtre italien ?... Quel *impresario* n'éclaterait pas de rire si tu t'avisais de lui recommander une fille de seize ou dix-sept ans, qui jamais encore n'est montée sur la scène?

Ton projet de voyage avec M. Weber et deux de ses filles a manqué, en vérité, me faire perdre la raison. Mon bien cher fils, comment as-tu pu t'arrêter même un seul instant sur une idée aussi monstrueuse, que l'on t'a mise en tête ? Ta lettre n'est rien de plus qu'un simple roman. Et ainsi, vraiment, tu pourrais te décider à aller errer par le monde en compagnie d'étrangers, à sacrifier ta réputation, tes vieux parens, ta sœur chérie, à m'exposer au rire méprisant de notre prince et de toute la ville ?... Une telle existence peut convenir à de petites lumières, à des demi-compositeurs comme un Schwindl, un Zappa, un Ricci : mais nomme-moi un grand compositeur qui serait capable de s'abaisser à ce point !

Au plus vite, va-t'en à Paris! Place-toi en compagnie de rivaux dignes de toi, *aut Cæsar aut nihil!* La seule pensée de voir Paris aurait dû te préserver de tout caprice enfantin. C'est de Paris que se répand à travers le monde entier la renommée d'un homme de grand talent. Là seulement l'aristocratie a coutume de traiter le génie avec une politesse déférente et courtoise... Hâte-toi de t'y rendre, et que ta mère t'accompagne, si, comme c'est probable, M. Wendling est déjà parti !...

Aussitôt que vous aurez reçu cette lettre, écrivez-moi combien d'argent vous avez en main!... Et maintenant, je vais te dire ce que tu peux faire pour Mlle Weber! Tu n'es pas sans savoir que les vieux ténors sont parmi les meilleurs maîtres de chant italien ? Adresse-toi au ténor Raaf, demande-lui qu'il veuille bien entendre chanter tes airs par la demoiselle! Par ce moyen, tu pourras la servir efficacement... Et que tu trouves ton plaisir à venir en aide aux malheureux, c'est là quelque chose que tu as hérité de ton père. Mais il faut avant tout que tu penses de toute ton âme au bien de tes parens. Rappelle-toi ton père tel que tu l'as vu le matin de ton départ, tout en larmes à côté de votre voiture, après que, malgré sa maladie, il avait travaillé à vos paquets jusqu'à deux heures de la nuit! Rappelle-toi ce spectacle, et puis accable-moi, si tu ne crains pas d'être aussi cruel! Allons, gagne-toi de la gloire et de l'argent à Paris! Alors, seulement, quand tu auras de l'argent, tu pourras aller en Italie et y trouver des commandes d'opéras! Alors aussi tu pourras servir efficacement les intérêts de Mlle Weber. Donc, sans faute, une lettre de vous par le prochain courrier! Nous vous embrassons tous les deux un million de fois, et je reste fidèlement à jamais votre vieux brave homme de mari et de père.— MOZART.

N'est-ce point là une très belle lettre, admirablement ordonnée et lucide, malgré son allure d'improvisation, et toute pénétrée d'indulgente tendresse sous la trop juste rigueur indignée de l'accent? Encore cette irritation de Léopold Mozart ne pouvait-elle que s'accentuer les jours suivans, en présence de la manière dont Wolfgang,

plongé et de plus en plus perdu dans son rêve, allait continuer d'entretenir son père de l'unique sujet qui lui remplît le cœur. Il faut lire, dans le précieux recueil de M. Schiedermaier, le texte original de ces expansions enthousiastes et irréfléchies du jeune amoureux, — répondant à des lettres où son père ne se lassait pas de lui décrire éloquemment sa gêne, le poids terrible de ses dettes, ses humiliantes démarches auprès des parens de ses élèves, et jusqu'à l'état pitoyable de sa garde-robe, — pour se rendre compte de l'espèce de coup de folie provoqué soudain, au fond de l'âme ingénue de Mozart, par sa rencontre de l'astucieuse et charmante Aloysia Weber. Tous les prétextes lui sont bons pour proclamer une fois de plus les mérites sans pareils de la bien-aimée, l'excellence intellectuelle et morale des parens de celle-ci, et son propre désir de l'épouser le plus vite possible. Ayant appris de son père le mariage prochain de l'un de ses amis salzbourgeois : « De tout mon cœur je lui souhaite une heureuse chance, — écrit-il, — mais voilà encore un mariage d'argent, et rien de plus ! Ah ! ce n'est pas ainsi que j'entends me marier ! Je veux faire moi-même le bonheur de ma femme, et non point me servir d'elle pour mon bonheur, à moi ! » Après quoi, le plus tranquillement du monde, il répète sa résolution de ne pas aller à Paris. « Je ne vois pas, dit-il, ce que je pourrais faire dans cette ville... Je suis un compositeur, avec un talent naturel que je n'ai pas le droit d'enfouir sous terre ; et c'est à quoi me condamnerait un trop grand nombre d'élèves car il n'y a pas de métier qui trouble et fatigue l'esprit autant que celui de donneur de leçons ! » Et puis, deux pages plus loin, en manière de *post-scriptum :* « J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous signaler l'une des plus grandes qualités de Mlle Weber. C'est, à savoir, qu'elle a une façon superbe de chanter le *cantabile*. Je vous la recommande de toutes mes forces, cette pauvre, mais excellente petite Weber. Je lui ai donné à étudier trois de mes airs pour la De Amicis, ma *Scène* pour la Duschek et quatre airs de mon *Re Pastore*, » etc.

On comprend que, cette fois, Léopold Mozart se soit cru obligé d'élever la voix au-dessus même du ton grave et sévère de ses lettres précédentes, — ne fût-ce que pour tâcher à réveiller notre jeune rêveur. Sa longue lettre du 23 février, — publiée le mois passé dans un journal allemand, — risquerait de nous paraître d'une dureté excessive si, derrière la violence plus ou moins affectée de ses reproches, nous ne devinions clairement cette intention de frapper un coup assez fort pour contraindre Wolfgang à se « dégriser » de l'ivresse où l'entretenait probablement son nouvel entourage. « Pourquoi m'as-tu écrit des

mensonges ? » demande à son fils le vieux maître de chapelle salzbourgeois. Puis, reprenant le passage où Wolfgang lui avait parlé de sa crainte d'avoir à « enfouir sous terre » son talent de compositeur, il lui démontre que Paris est le seul milieu musical qui lui permettra, au contraire, de développer et de révéler pleinement au monde les dons exceptionnels qu'il a reçus de la Providence. Hélas ! ces dons se trouvent en partie stérilisés chez lui par deux défauts regrettables, qui souvent déjà l'ont empêché de réussir dans la vie comme il l'aurait dû :

Et que penses-tu qu'ils sont, ces deux défauts de ton caractère ? Interroge-toi, mon cher Wolfgang, apprends à te connaître ! Tu découvriras alors, en premier lieu, que tu as un petit peu trop d'orgueil, et en second lieu que tu es trop vite porté à te lier avec le premier venu, de telle sorte qu'il n'y a personne à qui tu ne dévoiles ton cœur tout entier. Il est vrai que l'une de ces choses devrait, semble-t-il, exclure l'autre : car celui qui a une très haute opinion de soi-même ne s'abaisse pas aisément à des liaisons familières. Mais c'est que ton orgueil, à toi, ne se sent offensé que lorsque l'on ne t'accorde pas sur-le-champ l'admiration où tu t'imagines avoir droit. Il suffit qu'un flatteur intéressé t'exalte jusqu'au ciel pour que, d'emblée, tu lui ouvres ton cœur, et te fies en lui comme dans l'Évangile. Les gens qui veulent te tromper n'ont même pas besoin de se mettre en frais d'hypocrisie, car il n'y a rien de plus facile que la louange ; seules, leurs intentions te demeurent cachées. Sans compter que, pour t'empaumer plus sûrement, c'est assez que les femmes se mêlent de la partie ; et alors, si tu ne te hâtes pas d'opposer la résistance qui convient, te voilà voué au malheur pour toute ta vie ! Rappelle-toi tout ce qui t'est déjà arrivé, sous ce rapport, pendant la courte durée de ton existence ! Considère tout cela avec un peu de sang-froid, et tu verras que je ne te parle pas seulement comme ton père, mais aussi comme ton plus sûr et dévoué ami !

Et, en effet, cette seconde lettre de Léopold Mozart a eu du moins pour résultat de contraindre Wolfgang à s'en aller sur-le-champ de Mannheim. Dès le 24 mars suivant, le jeune homme était installé à Paris, dans cet hôtel de la rue du Gros-Chenet, — « vis-à-vis celle du Croissant, » — où il allait avoir bientôt la désolation de voir mourir son excellente mère. Je n'ai pas à raconter ici cette très importante période de sa vie, dont la connaissance nous sera d'ailleurs bien utilement complétée par la publication des quelques lettres de Mme Mozart à son mari, et surtout des réponses de ce dernier aux deux voyageurs. Mais si fort avait été l'enchantement exercé sur le pauvre Wolfgang par les petits yeux futés et l'admirable voix, — malheureusement sans « action, » — d'Aloysia Weber que, durant tous ces six mois passés à Paris, ni l'angoisse que lui a causée la perte de sa mère, ni non plus

le contact à peu près quotidien des plus gracieuses solistes du Concert Spirituel n'ont réussi à l'en délivrer. Ses lettres à son père ne contiennent, il est vrai, qu'un assez petit nombre d'allusions directes à la « touchante » famille du souffleur de Mannheim ; mais à chaque instant nous y devinons que son cœur tout entier est resté là-bas, dans l'humble logement occupé par les Weber, « en face de la maison de la Loterie. » Notre amoureux ne rêve d'abord qu'aux moyens de faire venir en France ses chers protégés ; c'est à cette fin qu'il se prodigue en démarches, comme aussi s'évertue à composer symphonies et sonates, variations et airs, avec le secret espoir de gagner tout de suite assez d'argent pour pouvoir subvenir à l'entretien du père et de la fille ; et puis, lorsque à sa conviction de l'impossibilité pour lui d'une aussi rapide fortune s'ajoute encore un mélange de découragement et de vexation produit par la découverte, tous les jours plus certaine, de l'hostilité méprisante de son ancien protecteur d'il y a quinze ans, le voilà qui ne songe plus qu'à se réfugier aussitôt vers la douce bien-aimée qui l'attend, toute en larmes, de l'autre côté du Rhin ! « Vous allez rire, — écrira-t-il à son père, quelques semaines plus tard, — mais il faut tout de même que je vous dise que, en apprenant la mort de ma mère, la pauvre enfant est allée, tous les jours, prier pour moi à l'église des Capucins ! » Instamment il suppliera son père de lui accorder, comme la plus précieuse des grâces, la permission de passer par Mannheim, « afin de revoir ses amis les Weber. »

Mais, au reste, le recueil de M. Schiedermaier nous apporte aujourd'hui un document presque tout à fait inédit, — et de la plus haute portée biographique, — qui, bien mieux encore que tous ces passages des lettres de Mozart à son père, nous atteste l'exemplaire constance de l'amour du jeune maître. C'est une très longue lettre de celui-ci à Fridolin Weber, écrite de Paris le 29 juillet 1778, et suivie d'une courte lettre italienne à Aloysia elle-même. Impossible de rien imaginer de plus émouvant que ces deux mémorables morceaux, avec tout ce qu'ils nous montrent à la fois d'innocence puérile et d'exquise bonté. Et, d'abord, la lettre au père d'Aloysia nous apprend que ce dernier, depuis le départ de son jeune ami, ne s'est guère mis en frais de répondre aux tendres confidences qu'il en recevait. « N'auriez-vous pas eu les trois longues lettres que je vous ai écrites coup sur coup, du 27 juin au 3 juillet ? » lui demande naïvement le pauvre Mozart. En tout cas, il a le chagrin de devoir lui annoncer qu'il a échoué dans ses tentatives pour faire entendre Aloysia au Concert Spirituel. « Ah ! mon très cher et mon plus cher ami, que si seule-

ment j'avais de l'argent, de cet argent que plus d'un qui ne le mérite pas se plaît à dépenser si misérablement; ah! que si j'en avais, avec quelle joie infinie je vous viendrais en aide! Mais, hélas! vous savez ce qui en est : celui qui peut ne veut pas, et celui qui veut, celui-là ne peut pas! » Suit une page absolument délicieuse, où le jeune garçon, prenant au sérieux son rôle de conseiller, décrit minutieusement au vieux souffleur la manière dont il convient que celui-ci s'accoutume dorénavant à user de savoir-faire et de diplomatie, pour tirer profit du talent de sa fille.

En attendant (que lui-même, Mozart, soit parvenu à assurer le sort des Weber), ne manquez pas d'insister énergiquement pour l'amélioration de votre solde, et pour une bonne rémunération des services de votre fille! Et puis, notez bien ce que je vais vous dire : lorsque notre chère héroïne devra chanter à la Cour, et que si, dans l'intervalle, elle n'a pas reçu une réponse favorable, faites-lui prétexter une petite indisposition! Recommencez cela souvent, c'est moi qui vous le demande! Puis, après plusieurs de ces absences, laissez-la tout d'un coup chanter de nouveau! Vous verrez quel excellent effet cela produira. Mais seulement il faudra procéder avec une finesse et une ruse extrêmes. « Vraiment, vous êtes tout à fait désolés, mais voilà que Louise, tout juste au moment où elle doit chanter, voilà qu'elle est souffrante! » Oui, c'est cela qui produira de l'effet! Et précisément c'est ce que je désire. Et quand ensuite votre fille chantera, il faudra que l'on sache bien qu'elle le fait par une complaisance exceptionnelle! Elle ne se sentira pas encore entièrement remise, elle fera simplement tout son possible pour contenter le prince Électeur, — comprenez-moi bien, n'est-ce pas! Et pourtant il faudra qu'elle s'applique à chanter avec toute son ame, le mieux qu'elle pourra! Et puis que si l'intendant, ou n'importe qui vous interroge sur la santé de mademoiselle votre fille, alors vous lui direz, mais tout confidentiellement, que la chose n'a rien d'étonnant : la pauvre fille souffre surtout d'une maladie morale; elle s'est donnée de tout son cœur à l'étude du chant, y a fait des progrès que personne au monde ne saurait contester, et voilà qu'elle a vu que toutes ses peines n'avaient servi de rien, et que son désir et sa joie d'être agréable à Son Altesse Électorale étaient tombés en poussière! Si bien qu'elle a perdu toute sa passion pour la musique, et s'est négligée, et aurait même véritablement abandonné le chant si son père ne lui avait pas dit : « Non, ma fille, ton travail ne restera pas sans fruit! Si l'on ne veut pas te rendre justice ici, sois sûre qu'on le fera ailleurs! Et c'est aussi bien à quoi je songe, à trouver un autre endroit où ton talent soit mieux apprécié! » Et puis, que si l'on vous demande où vous comptez aller : « Je ne le sais pas encore! »

La vraie solution, Mozart l'a trouvée. Il faut que les Weber attendent son retour, après quoi l'on s'en ira chercher fortune à Mayence! Car il se peut fort bien que lui-même, Mozart, soit bientôt

appelé dans cette ville, cela dit en grand secret! A Paris, il souffre et s'ennuie « indescriptiblement. » Le fait est que « les choses y vont avec une lenteur extrême, et rien à espérer de la composition, aussi longtemps que l'on n'est point connu! » Mais le jeune homme « jure sur son honneur que, avec toute la tristesse de sa situation présente, il n'y a rien qui l'afflige autant que son impuissance à servir ainsi qu'il le voudrait la famille de ses amis. » Quant à la lettre italienne qui suit, — la seule lettre d'amour que nous connaissions parmi toutes celles qu'a dû écrire un poète dont on a dit qu'il était amoureux presque dès le berceau, — en voici tout au moins la dernière partie :

Ma très, très chère amie! J'espère que ma lettre vous trouvera en excellente santé. Je vous supplie de prendre toujours soin de cette santé, qui est la chose la plus précieuse au monde. Quant à moi, grâce à Dieu, je vais bien touchant ma santé, attendu que d'elle je ne me soucie pas. Mais je n'ai pas l'âme tranquille, et jamais je ne l'aurai jusqu'à ce que j'aie éprouvé la consolation d'apprendre, de source sûre, qu'enfin l'on aura rendu justice à votre mérite. Encore l'état et la situation les plus heureux pour moi, ne les connaîtrai-je que dans ce jour où j'aurai le suprême plaisir de vous revoir, et de vous embrasser de tout mon cœur. Aussi bien est-ce là tout ce que je puis rêver et désirer, et nulle autre part que dans ce désir et cette espérance je ne trouve mon unique consolation, mon unique repos. Je vous supplie de m'écrire tout de suite : vous ne sauriez imaginer quel immense plaisir me font vos lettres. Ayez la bonté de m'envoyer une petite peinture de vos leçons d'action dramatique, — leçons que je vous recommande vivement. Mais, d'ailleurs, vous savez assez combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche!

A propos, j'ai à vous faire mille complimens de la part de quelqu'un qui est le seul ami que j'aime vraiment ici, et cela parce qu'il se trouve être grand ami de votre famille, et qu'il a eu le plaisir et l'heureuse fortune de vous porter souvent dans ses bras et de vous donner des baisers quand vous étiez encore toute petite! Cet ami est M. Kymli, peintre de l'Électeur... Je ne trouve pas d'autre plaisir que de causer avec lui, et lui, sachant qu'il n'y a rien au monde qui me plaise si ce n'est de parler de vous, ne manque jamais à le faire, tout le temps que nous passons ensemble. Et maintenant adieu, amie très chère! Je suis follement anxieux d'avoir une lettre de vous, et, donc, je vous supplie de ne pas me faire languir trop longtemps! Avec l'espérance d'avoir bien vite de vos nouvelles, je vous baise les mains, vous embrasse de cœur; et suis et serai toujours votre véritable et sincère ami, W. A. Mozart.

On sait la triste fin du roman. Vers le temps où Mozart écrivait les deux lettres susdites, — d'ailleurs destinées à demeurer sans réponse, — le prince Palatin, qui maintenant était devenu Électeur de Bavière, avait fait venir à Munich la gracieuse Aloysia; et aussitôt

celle-ci, tout de même que son « vertueux » père, avaient oublié le pauvre petit « croque-notes » qui, naguère, s'était mêlé de les prendre sous sa « protection. » La veuve de Mozart, — car on sait, que celui-ci, pour son nouveau malheur, allait épouser ensuite la plus jeune sœur d'Aloysia Weber, — a naturellement eu soin de nous cacher toutes les circonstances de l'écroulement du seul grand amour de son mari : mais quelques passages des lettres de l'amoureux congédié à son père, pendant son second séjour à Munich, en décembre 1778, nous laissent deviner que Fridolin Weber aura, « en douceur, » démontré au jeune homme toute la folie de ses belles espérances, tandis que la bien-aimée, de son côté, lui aura simplement tourné le dos, sans daigner même s'excuser envers lui d'une conduite qui lui aura semblé la plus sage du monde et la plus légitime. « Je suis arrivé ici depuis quatre jours, — lisons-nous notamment dans la lettre du 29 décembre, — mais il m'a été jusqu'ici tout à fait impossible d'écrire ; et aujourd'hui encore je ne fais rien que pleurer !... » Puis, un peu plus loin : « J'ai peur que vous ne parveniez pas à lire mon écriture : mais nul moyen de faire mieux, mon cœur est trop misérable et j'ai les yeux trop pleins de larmes ! J'espère que vous allez bientôt m'écrire, et que cela m'aidera à me consoler. »

Hélas ! non, le pauvre enfant n'allait pas même connaître cette dernière « consolation ! » Et, en vérité, l'on ne peut s'empêcher d'estimer que la rigueur paternelle de Léopold Mozart, plus ou moins nécessaire dans tous les autres cas, s'est montrée profondément injuste, — pour ne pas dire odieuse, — dans l'espèce présente. « Hâte-toi de revenir à Salzbourg, si tu ne veux pas que j'aille te ramener de force ! » Telle est à peu près la seule réponse que paraît avoir inspirée au vieux maître de chapelle le spectacle des larmes ingénues de son fils. Et Wolfgang a, naturellement, obéi ; et bientôt une foule d'œuvres puissantes ou légères nous révèlent qu'il s'est plongé de nouveau tout entier dans cette composition musicale dont il avait écrit un jour qu'elle était ici-bas son unique besoin et son unique joie : mais, avec cela, j'imagine que longtemps encore il aura dû se sentir par instans le cœur traversé comme d'un coup de poignard, au souvenir de la manière dont il s'était enfin réveillé de son beau rêve d'amour sous l'effet d'un regard dédaigneux de sa charmante et cruelle « héroïne. »

T. DE WYZEWA.

LES LIVRES D'ÉTRENNES

C'est un voyage de rêve à travers le monde de l'Art et de l'Imagination, de l'Histoire et de la Science, qu'il nous est donné de faire en parcourant ces livres de fin d'année. Dans la fuite incessante des jours, on s'attache à tout ce qui nous transporte vers un idéal de Beauté. Et quel sentiment plus noble, quel charme plus captivant que ceux que nous suggèrent toutes ces œuvres qui, dans les tristesses de l'heure présente, évoquent les témoins des siècles révolus, nous parlent du passé de notre pays à travers les âges, et nous découvrent tout ce qu'il contient de merveilles créées par la nature et par l'homme!

Dans le lointain des temps, il est des noms prestigieux comme un symbole et qui évoquent, à eux seuls, l'idée de la Beauté parfaite. Tel le *Parthénon* (1), dont la majesté nous charme et nous touche à la fois, éveille en notre âme la pensée de la puissance et de la durée infinies et s'impose à l'admiration. L'harmonie en est si absolue et si pure que quelques morceaux du péristyle, le stylobate, les colonnes restées debout, quelques sculptures des frontons Ouest et Est, des frises de la *cella* ou des métopes, épargnés par toutes les destructions, — depuis la conquête romaine jusqu'à la transformation byzantine en église, puis en mosquée turque, et même après l'explosion de 1687 et le pillage des Vénitiens de Morosini, sans oublier les Anglais de lord Elgin, — ont suffi pour reconstituer le plan du Parthénon de Périclès. Après le livre de Michaelis, qui reste classique à bien des égards, l'ouvrage de M. Maxime Collignon déroule sous nos yeux, dans des planches hors texte, choisies parmi les plus belles de M. Frédéric Boissonnas, les aspects caractéristiques du Parthénon, les trésors d'architecture et de sculpture qu'il renfermait, tandis que le texte du livre nous initie, avec l'érudition la plus sûre, à son histoire à travers les siècles, depuis le jour où il fut

(1) Hachette.

inauguré solennellement aux grandes Panathénées de 438. Du haut de sa demeure lumineuse, Pallas protège son peuple chéri, et met à l'écart les noires filles de la nuit, les Euménides, qui habitent les antres souterrains du Tartare et ne portent jamais les blancs habits de la joie.

Jusqu'au déclin de l'époque romaine, le Parthénon était demeuré intact. Aucun changement n'y fut apporté avant la seconde moitié du IVe siècle, sous Alexandre. Depuis lors, il devint église chrétienne, après l'édit de Théodose II, en 426. Consacré vers 662 à la Vierge mère de Dieu (Théotokos) il resta, jusqu'au XIIIe siècle, l'église métropolitaine d'Athènes. Puis la croix latine remplaça la croix grecque, après la conquête de Constantinople par les Croisés. Et deux cent cinquante ans après, en 1458, sous Mahomet II, il devint une mosquée. Il faut arriver jusqu'au XVIIe siècle pour constater le réveil d'une curiosité attentive à l'égard des monumens d'Athènes. Par l'établissement de ses consuls et de ses missions dans le Levant, la France prend une grande part à ce mouvement de recherches qui inaugure, pour les antiquités athéniennes, une période toute nouvelle. L'année 1674 marque une date mémorable dans l'histoire des études dont le Parthénon commence dès lors à être l'objet. Le 15 novembre, escorté des consuls de France et d'Angleterre, le marquis de Nointel, nommé ambassadeur près la Porte, avec mission de renouveler les Capitulations et de prêter tous ses soins au relèvement du commerce français en Orient, faisait à Athènes une entrée solennelle au son des fanfares françaises et des trompettes turques, la bannière rouge des Anglais déployée à côté de la bannière blanche fleurdelisée, et pénétrait dans l'Acropole, salué par les décharges des batteries du château. Sans retard, il sut mettre à profit les facilités qu'il trouvait pour « examiner toutes ces richesses d'art, et confier à l'un des deux peintres, qu'il avait emmenés de Constantinople, la tâche de reproduire les sculptures du Parthénon. » Dans une dépêche datée d'Athènes et adressée à M. de Pomponne, le 17 décembre 1674, il annonçait l'envoi de « représentations désignées qui seront d'autant mieux reçues qu'outre leur justesse, elles sont encore recommandables par leur rareté, ce qui les rend uniques. » Nointel ne croyait pas si bien dire. Le bombardement des canons et des obusiers vénitiens, des troupes du capitaine général Francesco Morosini, et l'explosion du 21 septembre 1687, devaient bientôt causer la ruine définitive, irréparable, du temple où les Turcs avaient établi des travaux de défense et concentré toutes leurs munitions. Un siècle plus tard, une grande partie des sculptures épargnées par l'explosion de 1687, une douzaine

des statues des frontons, quinze métopes et cinquante-six dalles de frise, sans parler des marbres de l'Erechteion et du temple d'Athéna Niké, étaient enlevés par lord Elgin, puis expédiés, exposés à Londres, où ils sont maintenant au British Museum. Après tant de dégradations, le Parthénon devait encore courir de nouveaux dangers en 1821, pendant la guerre de l'Indépendance, puis en 1827 et en 1833. Ce fut la fin des épreuves infligées pendant des siècles au merveilleux monument. Délabré, éventré, dépouillé de ses sculptures, mais couronnant toujours de la majesté de sa colonnade à demi ruinée le rocher sacré de l'Acropole, le Parthénon est enfin rendu au culte pieux de la Grèce libérée et jalouse de conserver son patrimoine d'art.

Le soir, les rayons obliques du soleil, glissant du Pirée, le long de la plaine, dorent et enflamment le Parthénon. Le rayonnement en est si grand que même ses ruines en manifestent la perpétuité. N'a-t-il pas plus fait pour le développement de la puissance de la Grèce que ses flottes et ses armées? Elles lui ont valu les sympathies du monde occidental, qui lui ont permis de renaître et de grandir, tandis que les escadres alliées, comme celles d'autrefois, croisent dans la baie du Pirée et saluent cette résurrection d'un peuple qui renaît de son passé.

A l'heure où la pure lumière (ἁγνον) sacrée aux yeux des Grecs leur communique le mouvement et la vie, comment ne pas se remémorer l'invocation de Renan sur l'Acropole quand il fut arrivé à en comprendre la parfaite beauté :

« O noblesse, ô beauté simple et vraie, déesse dont le culte signifie raison et sagesse, toi dont le temple est une leçon éternelle de conscience et de sincérité; j'arrive trop tard au seuil de tes mystères... Tu es vraie, pure, parfaite, ton marbre n'a point de tache...

« ... Toi seule es jeune, ô Cora; toi seule es pure, ô Vierge; toi seule es forte, ô Victoire. Les cités, tu les gardes, ô Promachos; tu as ce qu'il faut de Mars, ô Oréa; la paix est ton but, ô Pacifique. O Archégète, idéal que l'homme de génie incarne en ses chefs-d'œuvre... »

La lumière! la lumière! partout on la retrouve éclatante, partout elle est l'objet du culte des Grecs. Comme sur le Parthénon, elle illumine de nouveau *les Ruines de Delphes* (1), l'antique domaine d'Apollon, désormais rendu au Dieu du Soleil, par les fouilles faites depuis cinquante ans, et dont M. Émile Bourguet, ancien élève de l'École française d'Athènes, nous fait connaître toutes les péripéties et les résultats. Là aussi la *cella* a réapparu et, dans le temple de structure

(1) Fontemoing.

pélasgique mis à nu, le sanctuaire où la pythonisse se débattait sur le trépied d'or, dans son épilepsie fatidique. Mais qu'est devenu l'Omphalos, la pierre divine tombée de l'Olympe?... Les Dieux sont morts et remplacés par le culte du Moi.

Comme la Grèce, la terre classique de l'Italie sera toujours un lieu de pèlerinage préféré pour les artistes et les lettrés. La terre d'Italie, nul ne l'a peinte avec plus d'amour et n'a passé des heures plus délicieuses sur les chemins qui y mènent, dans l'enchantement de ses lacs, dans la contemplation de ses œuvres d'art, que M. Gabriel Faure. Il a réussi à nous en faire partager une fois de plus la séduction et à nous en donner la sensation dans ces deux somptueux volumes : *Aux Lacs Italiens* (1) et *la Route des Dolomites* (2), où la beauté des illustrations, choisies et rendues avec un goût parfait, répond si heureusement au texte. L'élégance de l'impression de la Société des Arts graphiques de Bellegarde, les relevés photographiques ainsi que les reproductions d'aquarelles, qui ont gardé quelque chose de la fraîcheur de l'original et des nuances harmonieuses et fines de la nature même (*la Croda de Lago*, — *le Tre Cime de Lavaredo*, — *la Croda Rossa*), font honneur à M. Rey, éditeur à Grenoble, dont l'initiative mérite d'être encouragée.

Comme elle se prête indéfiniment à la poésie, Venise fournira indéfiniment les plus nobles thèmes et les plus séduisans aux artistes et aux lettrés. Quelle fête pour l'esprit et les yeux, lorsque, comme ici, dans les récits colorés et les vers de M. Henri de Régnier, on trouvera l'étroite union de la poésie et de la réalité des *Images vénitiennes* (3) où se mire la pure architecture si décorative de ses palais, de ses églises, de ses ponts en ogive, qui s'enflamment aux rayons du soleil et semblent flotter sur la Lagune, sous les doubles vibrations de la lumière et de l'eau, dans une atmosphère d'amour! Que d'artistes nous les ont rendues familières ces merveilles de Venise, parmi lesquels le peintre de grand talent *Whistler* (4), qui s'y réfugia et dut faire appel à son talent d'aquafortiste en attendant que la renommée vînt frapper à sa porte après avoir vaincu toutes les résistances. Le roman de sa vie, tour à tour gai, triste ou poignant, se déroule en entier dans cette traduction de l'anglais, d'après E. et J. Pennell, par James Mac Neill.

Consacré à un pays accidenté entre tous et dû à la plume d'un écrivain de talent, le livre de M. Albert Dauzat, *la Suisse* (5), qui vient

(1-2) J. Rey, à Grenoble. — (3) Fontemoing. — (4) Hachette. — (5) Librairie Larousse.

ajouter à des ouvrages dont le succès, assuré par de brillans précédens, est dû autant à leur caractère de nouveauté qu'à un luxe rare dans l'illustration, sera apprécié comme l'un des plus splendides de cette Collection Larousse, qui comprend déjà *la France*, *l'Italie*, *l'Espagne*, *la Belgique*, etc. A la fois pittoresque et solide, cette étude d'un pays aussi varié dans ses élémens que remarquable par la diversité de ses aspects et de ses habitans, la splendeur de ses paysages, la complexité de son organisme, est pleine de couleur et d'attrait. Ce sont autant de tableaux qui se fixent dans l'esprit : l'illustration est ici le véritable commentaire du texte. Tous les procédés les plus parfaits de la photographie, mis en œuvre pour plus de six cents clichés, les cartes et plans en noir et en couleurs, contribuent à faire de ce remarquable ouvrage une œuvre de grand luxe en même temps qu'une œuvre de fond, instructive et utile. Dans *la Mer* (1), livre de vulgarisation, les plus récentes découvertes de l'Océanographie, cette science relativement nouvelle qui a pris tant d'importance de nos jours, sont exposées par M. Clerc-Rampal, navigateur consommé, archéologue érudit des choses de la marine, l'un des plus versés dans la connaissance de la mer. Le savant professeur de l'Institut Océanographique a divisé son traité en deux parties : *la mer dans la nature ; la mer et l'homme*, et cette division dit assez son objet. L'exécution parfaite jointe à la beauté de la forme, sont une garantie de l'accueil qui lui est réservé. On ne pouvait réunir sur la mer une plus merveilleuse suite de 636 reproductions photographiques, 26 hors-texte en couleurs et en noir, 316 cartes ou dessins : effets de vagues, trombes, falaises, animaux et végétaux marins, bateaux de tous les temps et de toutes les formes, scènes de la vie du bord, etc. Les croisières scientifiques accomplies, dans *la Carrière d'un navigateur* (2), par le prince Albert de Monaco, n'ont pas moins servi l'Océanographie.

Le Musée de Vienne (3) continue la belle série des *Musées et Galeries* (4). Elle réunit le double caractère de bibliothèque sérieuse et de magnifique collection. Sans pouvoir rivaliser avec le Louvre, Dresde, Madrid ou Florence, pour le nombre et l'importance de ses chefs-d'œuvre, avec Berlin pour la diversité des maîtres, écrit l'auteur de la préface, M. Auguste Marguillier, la Galerie impériale de Vienne n'en offre pas moins un ensemble des plus instructifs, où les tableaux de premier ordre ne manquent pas parmi les 1 750 toiles environ qui la composent. On trouvera les fidèles reproductions des œuvres les plus

(1) Librairie Larousse. — (2) Hachette. — (3-4) Laurens.

remarquables qu'elle renferme dans les magnifiques planches en couleurs, qu'accompagnent des notices dues à divers critiques et écrivains d'art les plus autorisés.

Le nouveau volume de la Collection des *Classiques de l'Art : Murillo* (1) montre, reproduite par 287 gravures, la plus grande partie des œuvres du maître de Séville, dont on a pu dire qu'à l'exemple de Corrège, il a fait descendre le ciel sur la terre, — mais sans pousser, comme l'enchanteur de Parme, jusqu'à la mythologie, — et donné à ses madones une joliesse humaine, qui est autant de perdu pour le caractère divin, et à ses anges, même à ses enfans Jésus, une ressemblance inquiétante avec de petits Amours. Sur l'Espagne monacale et guerrière assombrie par les rigueurs de l'Inquisition, Murillo a le premier fait passer, dans un ciel d'airain, un sourire évangélique. Le peuple lui en a été reconnaissant. Nul peintre qui soit aussi populaire que lui dans la Péninsule. Ses tableaux religieux, puisés dans l'hagiographie autant que dans l'Évangile, dont il a peuplé les églises et couvens espagnols, et surtout sa *Vie de la Vierge*, qui lui a inspiré ses plus belles compositions, ont un charme, une puissance de séduction indéniables. Peintre plus gracieux que de robuste originalité, il n'est assurément ni un génie créateur, ni un artiste comparable à un Greco ou à un Ribeira, qui montrent la sainteté sous son côté austère, rude, tragique même, à un Velazquez ou à un Goya. Mais ses portraits, ses scènes de genre, ses vierges et ses saints portent profondément l'empreinte espagnole, dans la sincérité de l'observation des réalités les plus triviales. Il s'est toujours ressenti de l'influence des premières années où il confectionnait saints et saintes à la douzaine pour la *feria*, la célèbre foire du XVIIe siècle, où affluaient, à Séville, tous les trafiquans espagnols d'Ultramar : ils venaient s'approvisionner pour les églises du Nouveau Monde auprès des artistes sévillans qui, déjà, travaillaient pour l'Amérique. Une intéressante notice biographique ouvre cet album, qui se ferme sur un catalogue, par ordre chronologique d'après les sujets, des tableaux religieux, portraits, scènes de genre, de Murillo, de 1641 à la date de sa mort en 1682. Et, puisque nous venons de nommer *Goya* (2), on pourra faire la comparaison en parcourant l'album de ses eaux-fortes dans la série des *Grands Graveurs*, qui s'enrichit encore cette année d'un *Van Dyck* (3).

Des livres d'un intérêt plus spécial, mais non moins sérieux, sont : *le Style Louis XVI* (4), de M. Seymour de Ricci, qui est comme la gram-

(1-2-3-4) Hachette.

maire illustrée de la décoration intérieure à l'une des grandes époques du style français (l'interprétation porte sur 450 modèles, choisis avec le goût le plus sûr); — *l'Orfèvrerie française aux XVIIIe et XIXe siècles* (1), du regretté Henri Bouilhet, qui, dans l'histoire du style français à la fin du XIXe siècle, mérite de tenir une place à la fois comme orfèvre et comme l'un des plus perspicaces promoteurs de l'art décoratif dont on voit se produire aujourd'hui les premières manifestations de quelque originalité. On s'en convaincra en parcourant cette incomparable collection et en se rendant compte de tous les efforts qu'il a fallu pour conserver dans une publication, illustrée avec autant de recherche d'élégance que d'habileté d'exécution, les traces de l'immense effort accompli pour réunir toutes les merveilles qui avaient fait des Musées centennaux un des attraits de l'Exposition de 1900.

L'Art chinois et japonais (2), de M. Ernest Fenellosa, avec ses 154 planches tirées hors texte et ses gravures en couleurs, n'est pas moins utile à consulter au point de vue ornemental. Avec de pareils guides, on s'étonnerait que l'art décoratif contemporain n'évitât pas les fautes de goût, les anachronismes et les barbarismes qu'il commet souvent quoique les arts industriels, d'ailleurs, se soient bien relevés depuis les dernières années.

Les Merveilles de la France (3), la variété en est infinie, dans quelque site que l'on pénètre, dans quelque région qu'on la parcoure, des forêts des Vosges ou des monts d'Auvergne à la Bretagne et à la Normandie, des enchantemens de la Provence ensoleillée et des coteaux de la fertile Bourgogne aux riches vallées et plaines du Bordelais, de la Touraine, de l'Anjou, et de la Beauce, des cimes neigeuses des Alpes à la mer du Nord. C'est la terre des enchantemens où voisinent *Les grands édifices* (4), cathédrales, églises romanes et gothiques (5), forteresses féodales et châteaux de la Renaissance, cloîtres, abbayes et riantes villas, vieilles cités et pittoresques villages, où les coutumes et les mœurs des habitans sont restées aussi originales que leurs cultures et leurs industries sont multiples et diverses. Plus de 600 photographies, en noir et en couleurs, donnent un aperçu exact de nos provinces, évoquent les sites qu'il ne nous est point donné de visiter, ou bien rafraîchissent le souvenir des tableaux lumineux, et des images qui déjà pâlissent dans notre mémoire.

Résumer dans des volumes spéciaux, sortes d'albums, *les Pro-*

(1) Henri Laurens. — (2-3) Hachette. — (4-5) Henri Laurens.

vinces Françaises (1) est une idée heureuse que la librairie Laurens continue avec le plus grand succès en ajoutant à sa collection *la Touraine* (2), *l'Auvergne* (3), *la Bourgogne* (4) et *la Normandie* (5), aux *Villes d'art célèbres : Nevers* et *Moulins* (6) dont l'histoire ne profite pas seulement au patriotisme provincial; la grande patrie en a sa part. C'est un intérêt d'ordre aussi élevé qui domine les pages que M. René Bazin consacre à *la Douce France* (7) avec des gravures d'après les tableaux renommés de quelques-uns des peintres contemporains; comme aussi celles de M. André Hallays, *A Travers la France* (8), celles sur *le Vieux Paris, Souvenirs et vieilles demeures* (9) (troisième série), publié sous la direction de M. G. Lenôtre, et établi par les soins de M. Charles Eggimann. Nommer les écrivains qui ont collaboré : Georges Cain, *Saint-Lazare,* — Louis Tesson, *la Fontaine du regard,* — Lucien Lambeau, *Autour de l'Église Saint-Séverin,* — Gabriel Henriot, *le Vieux Charonne,* — Edmond Beaurepaire, *le Pavillon de M. de Julienne,* — André Hallays, *le Monastère des Bénédictins anglais,* — Gabriel Henriot, *l'Horloge du Palais de Justice*, c'est assez dire l'intérêt de ces monographies, et l'éloge n'est plus à faire des superbes héliogravures; — *la Promenade à Paris au XVIIIe siècle* (10) de M. Marcel Poète avec les fidèles gravures du temps, qui s'adresse aux curieux du passé, aux amateurs d'anecdotes et de récits pittoresques sur la vie d'autrefois et le Paris d'antan; — *les Richesses d'art de la Ville de Paris* (11) et ses *Écoles, Lycées, Colléges, Bibliothèques* (12).

Continuant l'édition illustrée des œuvres de Shakspeare dans la vivante et sincère traduction de M. Georges Duval, la librairie Flammarion, après avoir donné, l'an passé, *Hamlet*, publie cette année *Roméo et Juliette* (13) ; rapprochement heureux, qui fait encore mieux ressortir l'aptitude de l'étonnant génie de Shakspeare à comprendre les caractères des diverses nations, en nous transportant d'un pays du Nord à un pays du Midi, de l'histoire tragique du prince de Danemark à cette pièce, qui est plus qu'un admirable drame : le poème même de l'amour, de l'amour implacable, absolu, dans sa véhémence passionnée, comme il éclate, irrésistible, avec la soudaineté du coup de foudre sous le soleil d'Italie. L'histoire inventée par un vieux conteur italien, Masuccio de Salerne, d'abord transformée, un demi-siècle plus tard, par Luigi da Porto, puis refaite dans le merveilleux récit de Matteo Bandello, enfin reprise par Shakspeare d'après la traduction versifiée d'Arthur Brooke, qui lui-même avait adopté les

(1-2-3-4-5-6) H. Laurens. — (7) Plon. — (8) Perrin. — (9) Ch. Eggimann. — (10) Armand Colin. — (11-12) H. Laurens. — (13) Flammarion.

innovations du traducteur français de la nouvelle de Bandello, montre, une fois de plus, comment des esprits divers peuvent changer complètement, sans l'altérer en rien pourtant, la même matière.

Dans ses compositions destinées à l'illustration du livre, M. W. Hatherell n'avait pour réussir qu'à s'inspirer des scènes les plus caractéristiques du drame en s'efforçant d'en rendre la grâce ou la force. Voici Juliette dans la belle Vérone où le poète a placé son action, Juliette telle qu'elle apparaît pour la première fois à Roméo : « Oh ! Roméo ! Roméo ! où es-tu, Roméo? Renie ton père et ton nom ! Ou, si tu ne le veux pas, jure de m'aimer et je cesse d'être une Capulet. » Et Roméo : « Dois-je l'écouter ou lui répondre? » On assiste à l'anxiété de Juliette, après l'envoi de son message : « L'horloge sonnait neuf heures quand j'ai envoyé la nourrice. Elle m'a promis de revenir dans la demi-heure. » On la retrouve chez le frère Laurent, si confiant et d'une obligeance si imprudente. « Salut à mon vénérable confesseur, » et lorsque celui-ci lui répond : « Avant que la Sainte Église ait fait une personne de vos deux êtres. » Puis c'est le duo délicieux et charmant à cet âge de la vie où tout est jeunesse et lumière, force et beauté, où rien ne prévaut contre l'amour. *Juliette :* « Veux-tu donc partir? Il ne fait pas encore jour. C'était la voix du rossignol et non celle de l'alouette qui perçait ton oreille craintive... La nuit, il chante sur le grenadier, Crois-moi, mon amour. C'était le rossignol. » *Roméo* : « C'était l'alouette messagère du matin et non le rossignol. » Mais bientôt le terrible réveil : Tybalt est mort ! et Roméo banni. Voici, dans le cimetière, les épées ensanglantées, la coupe empoisonnée, la mort de Roméo, la douleur et le suicide de Juliette sur le corps de Roméo, tout ce dénouement si frénétique dans son désespoir.

Ces scènes, ainsi que les attitudes des personnages, sont en général bien interprétées par le peintre. Le seul reproche qu'on pourrait lui faire c'est que, dans quelques-unes, les personnages rappellent un peu trop le type anglais : Juliette, dame Capulet et la nourrice surtout. Mais, puisque le héros de Shakspeare que la douleur pousse à la colère et dont le désespoir réveille l'orgueil, le Roméo de la dernière scène, si violent et presque dur, comme l'a remarqué si finement Émile Montégut, est plus un grand seigneur Anglais formé par les habitudes féodales qu'un jeune patricien formé par les mœurs, familières et pleines de bonhomie jusque dans les orages des municipalités italiennes, — et que c'est le seul point où Shakspeare n'ait pas saisi cette nature italienne, que pour tout le reste, il a si merveilleusement devinée, — un simple artiste anglais membre du *Royal Institute of Painters in Water-Colours*

n'est-il pas en droit lui aussi de prendre quelques licences et d'oublier parfois la couleur locale par esprit de race ?

Ceux qui suivent et apprécient ici même les études critiques de M. de Wyzewa sur les littératures des pays étrangers et les caractères des œuvres les plus diverses, qui prisent la souplesse de son talent et l'universalité de ses connaissances, auront une fois de plus la preuve de sa facilité à parcourir tous les sujets, son aptitude à traduire toutes les langues et à adapter leurs chefs-d'œuvre à la nôtre, en lisant les trois nouveaux volumes qu'il apporte à la collection *les Grandes Œuvres* (1). Après Homère, Rabelais et Dante, ce sont les pages les plus célèbres des *Bucoliques* et des *Géorgiques* de *Virgile* (2), suivies d'un choix d'*Idylles* de Théocrite, du *Faust* (3) de Gœthe et des *Contes de Shakspeare interprétés par Charles Lamb* (4), traduites de ces trois auteurs. Ce n'est pas seulement à l'enfance qu'elles s'adressent. Elles rappelleront, à tous les cœurs sincèrement épris de pure, profonde et vivante beauté, quelques-uns des momens les plus délicieux de leur jeunesse, quand le charme sans pareil de ces vers immortels du poète des *Églogues* et de l'*Énéide* les transportait, loin des sombres murs rébarbatifs du collège, au milieu des idylles amoureuses de la vie champêtre, ou vers l'épopée des âges héroïques. Dans les 24 planches hors texte en couleurs qui ornent les pastorales de Virgile et les idylles de Théocrite, M. F.-M. Roganeau, familiarisé par son séjour à la villa Médicis et dans la Péninsule avec les paysages d'Italie, a su évoquer dans leur milieu les charmes de la vie champêtre. On retrouve dans l'illustration des *Contes de Shakspeare* par M. Henry Morin son talent habituel de composition, comme aussi la manière dramatique et saisissante, de M. René Pougheon dans le *Faust* de Gœthe.

Une réunion d'auteurs de talent s'est dévouée à l'instruction de la jeunesse et elle cherche à atteindre ce but en l'amusant. Citons parmi ceux qui sont entrés dans cette voie et dont nous n'avons pas assez de place pour analyser les volumes, qui, d'ailleurs, y perdraient beaucoup de leur imprévu et de leur attrait; chez Delagrave : *Cœurs d'Alsace et de Lorraine* (5), par M. E. Hinzelin, qui fait revivre les mœurs, la poésie et les traditions des deux chères provinces qui ont gardé intact leur amour pour la France; — *Jean le loup* (6), de Jean Nesmy, l'auteur du *Roman de la Forêt*. Dans ces nouveaux contes qui rappellent le *Roman de Renard*, il met en scène, avec le talent que l'on sait, des animaux et leur fait accomplir mille tours; — *l'Eau Tournoyante* (7) de

(1-2-3-4) Henri Laurens. — (5-6-7) Delagrave.

L. Motta, où la mer mêle ses fureurs aux péripéties du drame humain. — *Lulu au Maroc* (1), par M. Jules Chancel avec les illustrations de Bombled; — l'*Ile du Solitaire* (2), par M. Maurice Champagne; — un roman pour les jeunes filles: *La Petite maîtresse de maison* (3), par Mme A. Latouche, illustré par Léonce Burrett; — *Hors du Nid* (4), par Marie Girardet, avec dessins de R. de la Nozière, — ces quatre derniers récits tirés du *Saint-Nicolas* (5), — ainsi que les albums (6), pour les plus petits, de Jérôme Doucet et de Tony d'Ulmès, illustrés par Robida et par Fontanez. L'Album de MM. Charles Clerc et Norbert Sevestre : *Quand nos grands rois étaient petits* (7), sera certainement bien reçu du jeune public auquel il s'adresse. C'est un des plus jolis de l'année, où l'on trouve, contés avec beaucoup de grâce et de simplicité naïve, et illustrés de compositions captivantes par le pinceau de Job, les aventures de Berthe au grand pied, les épisodes les plus touchans des premières années de saint Louis, quelques traits de Louis XI et de Jeanne d'Arc, la jeunesse du roi Henri, et quantité d'anecdotes touchant l'enfance de François Ier, de Louis XV, de Marie-Antoinette Dauphine, de Joséphine de Beauharnais, de Napoléon. Empruntés à l'histoire, ces récits sont bien faits pour charmer l'imagination de l'enfance et tout à fait à sa portée L'album de M. J. Jacquin avec les joyeuses illustrations de Ch. Thompson, *Messieurs les animaux s'amusent* (8), ne plaira pas moins aux enfans.

La Maison Mame offre *l'Épopée vendéenne* (9), par M. Gustave Gautherot, *Nord-Sud* (10), de M. René Bazin, livre qui a déjà été signalé ici même, — l'*Ile envahie* (11), roman patriotique par Georges de Lys, dont l'action se passe en Corse, — *A la gloire des Bêtes* (12), de A. Fabre, avec illustrations dues à la verve spirituelle de Job.

Dans cette littérature d'imagination à la fois attrayante, saine et profitable, la librairie Hachette apporte son contingent : *Les Pirates de l'Air* (13), de M. Pierre Vernou, — *Une mystérieuse affaire* (14), de M. Georges Gustave-Toudouze, — *Les Petits naufragés du Titanic* (15), par MM. Jacquin et A. Fabre, — *les Contes Merveilleux* (16), par Teresah, qui a su allier l'irréel aux découvertes modernes; — plusieurs de ces récits sont compris dans le *Journal de la Jeunesse* (17) et *Mon Journal* (18). La maison Hetzel continue la publication des récits si appréciés d'André Laurie : *Autour de la Mediterranée* (l'Écolier d'Athènes, — Tito le Florentin, — le Bachelier de Séville) (19), la célèbre adaptation de *Maroussia* (20) de P.-J. Stahl. — La librairie Flamma-

(1-2-3-4-5-6-7) Delagrave. — (8) Hachette. — (9-10-11-12) Mame. — (13-14-15-16-17-18) Hachette. — (19-20) Hetzel.

rion est représentée par ces brillans contes : *La Belle-Nivernaise* (1) d'Alphonse Daudet, — *les Débuts de Jean-Louis* (2), par Noël Dasproni, — *Ma cousine Nicole* (3), de Mathilde Alanic. Citons encore *les Mémoires de Poum, chien de police* (4), par M. Goron, — *Annette et Philibert* (5), d'Henry Bordeaux, ainsi que *l'Ile envahie* (6), de Georges de Lys, — *Professor Knatsckhé* (7) et l'*Histoire d'Alsace, de l'oncle Hansi* (8). Là on rencontre de vigoureux exemples et de grands souvenirs où les vertus de l'homme sont citées et proclamées de telle façon que l'imagination, toujours séduite par ce qui est beau et noble, ne désire plus qu'une chose, imiter ce que l'on fait de bien. Mais de toutes ces aventures imaginaires, aucune ne produira autant d'émotion que la simple réalité des récits du *Tour du Monde* (9), et plus encore ceux de l'Expédition de « l'Alabama » par le capitaine Ejnar Mikkelsen : *Perdus dans l'Arctique* (10), — et surtout le *Journal de route du capitaine Scott au Pôle Sud : le Pôle Meurtrier* (11), qui n'est pas seulement le récit d'un drame poignant dans la lente montée de la mort par le froid et la faim, mais encore l'un des plus admirables exemples d'héroïsme qu'un homme puisse donner.

C'est tout à fait un livre qui convient à la jeunesse que le *Buffon* (12), de Benjamin Rabier, publié par la maison Garnier, avec les gravures hors texte et les dessins en couleurs de cet artiste qui sait donner quelque chose d'humain aux physionomies des bêtes domestiques et même à celles qui ne le sont pas. L'idée est heureuse d'avoir, pour peindre les animaux domestiques, les animaux sauvages, les reptiles et les poissons, fait un choix dans les descriptions de l'*Histoire naturelle* de Buffon où le style est en si parfait accord avec la substance et l'essence même de l'idée. *Naturam amplectitur omnem :* il embrasse la nature tout entière (c'est la devise mise au bas de l'édition de 1774). Buffon n'a pas seulement étendu le domaine de la littérature et réussi, en grand écrivain, à rendre accessibles à tous l'histoire naturelle et la science. Bien des progrès accomplis dans l'anatomie comparée et la physiologie ont pour origine ses travaux, qui retrouvent de l'autorité après une longue éclipse. La gloire en revient à la publication de l'*Histoire naturelle*. L'heure est donc venue de lui rendre justice auprès des jeunes générations, et de la leur faire connaître par des extraits faits, comme ceux-ci, à son usage. Elles suivront, d'autre part, dans la *Vie des Insectes*, — *les Mœurs des Insectes*, — *les Ravageurs*, — *les Auxiliaires*, tirés des *Souvenirs Entomologiques* (13) de J.-H. Fabre,

(1) Flammarion. — (2) Hetzel. — (3-4-5) Flammarion. — (6) Mame. — (7-8) H. Floury. — (9) Hachette. — (10) Mame. — (11) Hachette. — (12) Garnier. — (13) Delagrave.

qui lui aussi est un habile écrivain, les recherches les plus curieuses d'une science aimable et profonde, faite de précision, de sincérité et d'ingéniosité, acquise sur la terre de Provence, au chant des cigales, et dont le charme, la bonhomie, la simplicité apparaissent comme un hymne au Créateur. Par la connaissance des infiniment petits, lui aussi aura rendu possible la lutte contre les insectes nuisibles.

Cette lutte poursuivie par les savans français, et surtout par les élèves et disciples de Pasteur, elle a été retracée, — dans la cérémonie du 15 novembre dernier, à propos du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Institut Pasteur, — par le continuateur de la pensée du maître, génial et bon, dont le nom couronne et résume le siècle scientifique, par le docteur Roux, en un discours aussi simple que puissant. Par son élévation et sa portée, il consolait de tant d'autres discours creux, vides et malfaisans ; il rappelait tous ces admirables travaux : découverte des toxines microbiennes, sérums contre la diphtérie, le tétanos, les poisons de l'organisme, antimicrobiens du charbon, de la dysenterie, recherches sur la genèse du cancer, de la peste, de la fièvre jaune, sur la tuberculose, l'épuration des eaux d'égout... etc., qui ont permis d'organiser l'hygiène publique non seulement sur le territoire de la mère patrie, mais au service des indigènes et des colons, multiplié les dévouemens aux colonies, dans les instituts bactériologiques de Brazzaville, de Saïgon, de N'Ha Thang, partout où nos bataillons vont planter le drapeau national, missionnaires, médecins et soldats rivalisant de courage et de dévouement. A tous ces jeunes gens que le service militaire groupe désormais pour trois ans sous les drapeaux, quels exemples plus beaux, plus sublimes pourrait-on citer dans aucun temps que ceux évoqués dans les *Épopées africaines* (1) et *A travers l'Afrique* (2), du colonel Baratier, où tant de héros obscurs bravent les maladies et la mort avec un courage stoïque, la conscience de l'honneur dans la confraternité d'armes, et surtout ce sentiment d'humanité, cet enthousiasme généreux, caractéristiques de notre race, qui attachent si étroitement à la France, par une union indéfectible, ceux qui ont souffert et prospéré avec elle dans une longue et ferme collaboration des cœurs et que l'infortune du sort en a cruellement séparés.

J. BERTRAND.

(1-2) Perrin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les événemens se sont précipités : nous avions il y a quinze jours le ministère Barthou, nous avons aujourd'hui le ministère Doumergue. Le ministère Barthou était un gouvernement de détente, de conciliation, de pacification ; le ministère Doumergue est un gouvernement tout différent, qui se rattache à celui de M. Combes et s'en fait honneur ; c'est le bloc reconstitué dans les mêmes conditions qu'autrefois, puisque le nouveau Cabinet n'a pu naître qu'avec le concours des socialistes unifiés, et qu'il ne pourra vraisemblablement pas vivre sans eux. Ainsi le travail de restauration morale qui s'était fait depuis quelque temps, et que le pays avait applaudi, est réduit à néant. Les radicaux-socialistes exultent. Pour eux, c'est la revanche, et ils triomphent sans modestie. Il a suffi que, dans une discussion d'ordre financier, une majorité de 25 voix se soit prononcée contre l'immunité d'une rente future pour déclancher toutes ces conséquences. La loi de trois ans est ébranlée ; la représentation proportionnelle est ajournée, autant dire abandonnée ; l'emprunt que la Chambre a voté est renvoyé à une date indéterminée : on gouvernera, en attendant, avec des moyens de trésorerie, c'est-à-dire avec des emprunts dissimulés et onéreux qui viendront aggraver et alourdir la situation déjà si grave et si lourde de la dette flottante. Tels sont les résultats qui ont été atteints en quelques heures, grâce à un vote sur une question d'ordre technique, émis à une faible majorité. Cela a suffi pour que tout soit changé autour de nous. On ne reconnaît ni le décor, ni les acteurs.

Quoiqu'il n'ait duré que huit mois, le ministère Barthou aura une page très honorable dans notre histoire parlementaire. M. Barthou n'avait pas pu jusqu'ici donner toute la mesure de son talent et de son caractère. On le savait doué d'une parole élégante et facile, mais

on ignorait à quel degré de force et d'éclat elle pouvait s'élever. On le savait d'humeur accommodante, qui se pliait aux circonstances avec souplesse, mais on ignorait quelle rectitude dans la pensée et quel courage dans la conduite le sentiment du devoir envers le pays pouvait lui donner en face d'une grande responsabilité. M. Barthou sort grandi de l'épreuve qu'il vient de traverser, et il a des chances sérieuses de grandir encore davantage par la comparaison qui s'établira entre lui et ses successeurs. Nous allons voir ceux-ci à l'œuvre : on s'apercevra alors qu'il est plus facile d'arracher un mauvais vote à la Chambre sur une question qu'elle comprend mal, que de résoudre les difficultés du lendemain. La faiblesse de son ministère venait de ce que M. Barthou était médiocrement entouré et qu'il devait toujours être sur la brèche. Certains de ses collègues étaient notoirement insuffisans. Quand le ministère a été constitué et qu'on a vu M. Charles Dumont aux Finances, la surprise a été générale. On savait déjà que notre situation financière était des plus embarrassées. Il était facile de prévoir que M. Caillaux profiterait du double avantage que lui donneraient sa compétence spéciale en matière financière et l'incompétence relative du ministre qui lui serait opposé. M. Charles Dumont a beaucoup travaillé pour s'instruire, il a montré une grande bonne volonté, il a fait de son mieux et a présenté à la Chambre des propositions raisonnables; mais, dans le corps à corps avec M. Caillaux, il n'était pas de force à résister.

Il y a eu deux batailles successives, l'une contre l'emprunt, l'autre contre l'immunité de la nouvelle rente. Dans la première, le gouvernement a commis une faute de tactique, qui indiquait de sa part une volonté un peu hésitante. Il avait demandé l'autorisation de faire un emprunt de 1 300 millions : des amis bien intentionnés lui ont dit que ce n'était pas assez et que l'emprunt devait s'élever au moins à 1 500. Peut-être avaient-ils raison, mais en le reconnaissant, le gouvernement se donnait à lui-même le tort d'avoir mal calculé. Il a accepté les 200 millions de surcroit qu'on lui offrait, et M. Dumont les a défendus à la tribune; puis, au moment du vote, sentant la majorité branlante, M. Barthou a lâché les 1 500 millions pour revenir aux 1 300, en disant qu'il posait la question de confiance seulement sur le second chiffre, et non pas sur le premier. Une Chambre qui ne se sent pas conduite plus fermement est bien près de se débander. Les 1 500 millions ont été repoussés à une majorité très forte et les 1 300 votés à une très faible. A partir de ce moment, il a été visible que la situation du gouvernement était compromise, et M. Caillaux, encouragé par ce vote

insuffisant, très sûr de lui comme toujours, soutenu par un parti qui sentait l'occasion favorable, a préparé le combat du lendemain. Ce combat, nous l'avons dit, a été livré autour de l'immunité de la rente, vieille question que tant de discussions parlementaires ont peu à peu usée, et sur laquelle les esprits étaient devenus incertains. Le moment était bien mal choisi pour l'agiter à nouveau! Discuter la question de savoir si la rente sera, ou non, soumise à l'impôt au moment même où on s'apprête à en émettre pour 1 300 millions, est la plus sûre manière de faire échouer l'emprunt, ou du moins d'en rendre le succès plus difficile et plus coûteux. Mais l'emprunt et l'immunité de la rente n'étaient ici qu'un prétexte, l'essentiel était de renverser le gouvernement; on verrait après. Tout entier au moment présent, M. Caillaux a donc prononcé un discours habile, certes, mais superficiel, juste au niveau de l'intelligence de la Chambre à laquelle il s'adressait, et fait pour flatter une de ses lubies jacobines, à savoir que l'État est toujours le maître, qu'il n'a pas le droit d'enchaîner l'avenir, que, s'il a l'imprudence de le faire, l'engagement reste toujours révocable, attendu qu'il est souverain et qu'il ne peut pas lui-même porter atteinte à sa souveraineté. Ce sont là des mots qui résonnent toujours agréablement à l'oreille d'une Chambre. Lui dire qu'elle peut tout, sauf s'imposer des limites et en imposer à celles qui lui succéderont, est la suprême flatterie. La Chambre a donc admis qu'elle n'avait pas le droit de décréter l'immunité de la rente pour l'avenir, se réservant celui de déclarer, quand cela lui conviendrait, qu'on n'a pas eu celui de le faire dans le passé. La souveraineté de l'État, l'arche sainte à laquelle nul n'a le droit de toucher, l'interdit. M. Caillaux ne s'en est pas tenu à cet argument; il a affirmé, ce qui ne nous paraît d'ailleurs nullement démontré, qu'on ne peut pas faire l'impôt général sur le revenu sans frapper la rente au même titre que les autres valeurs mobilières : or l'impôt sur le revenu est une autre arche sainte, qui est devenue d'autant plus sacrée que nous sommes à la veille des élections. Le pays y tient, ne sachant d'ailleurs pas ce que c'est : quand l'expérience le lui aura appris, la déception sera grande, et la République traversera la crise la plus périlleuse qu'elle ait encore connue. Mais, en attendant, l'impôt sur le revenu parle à l'imagination électorale et l'a déjà plusieurs fois dévoyée. On sent donc le parti qu'il y a à tirer de cette affirmation de M. Caillaux que les partisans de l'immunité de la rente sont les adversaires inavoués, perfides, mais certains de l'impôt sur le revenu. Enfin, M. Caillaux n'a pas hésité à faire appel aux instincts de jalousie qui sont toujours

très vivans dans une démocratie. Il a évoqué devant la Chambre un village de sa façon où tous les autres citoyens, laborieux et pauvres, paieraient l'impôt, à côté et, naturellement, à la place d'un rentier oisif et riche qui n'aurait rien à payer. M. Caillaux sait pourtant fort bien que nos titres de rente sont dans toutes les mains et que le scandale causé par son rentier de fantaisie est, lui aussi, tout entier fantaisiste. S'il en était autrement, il ne faudrait pas le mettre dans l'avenir, mais dans le présent, puisque la rente ne paie pas aujourd'hui l'impôt qui est payé par toutes les autres valeurs mobilières : cependant le scandale que redoute M. Caillaux n'a encore offusqué personne.

Mais à quoi bon analyser ce discours, où les argumens de l'ordre financier sont si faibles et où les argumens de l'ordre politique se sont trouvés si forts? Le ministère Barthou n'y a pas survécu. Il avait traversé victorieusement des défilés plus menaçans, plus difficiles en apparence ; il est venu butter contre la question de l'immunité de la rente, et il a été renversé. L'histoire dira de lui qu'il a assuré la défense nationale et qu'il est mort à son poste en défendant le crédit de l'État. Quant aux vainqueurs, on aurait tort de croire que l'immunité ou la non-immunité de la rente leur importe en quoi que ce soit : si on veut savoir le cas qu'ils en font, il suffit de remarquer que des partisans de l'immunité font partie de leur ministère et qu'ils ont offert avec insistance des portefeuilles à MM. Ribot et Dupuy qui, sur ce point, ne transigent pas. D'autres questions excitent davantage les passions des radicaux, ou celles de leurs amis. Après la proclamation du scrutin, un cri s'est élevé sur les bancs de l'extrême gauche : « A bas le service de trois ans ! » C'est M. Vaillant qui l'a poussé. « Vive la France ! » a répliqué M. Barthou, et il est sorti de la salle des séances, accompagné de ses collègues du ministère, pour aller remettre sa démission et les leurs entre les mains de M. le Président de la République.

Mais comment les remplacer ? Tout en tenant compte du vote final, M. Poincaré ne pouvait pas oublier tous ceux qui l'ont précédé et ont montré la majorité de la Chambre fidèle à la politique de réorganisation et d'apaisement qu'a représentée le ministère Barthou. Il n'y avait aucune raison de changer cette politique. La loi de trois ans devait être maintenue. Il fallait voter l'emprunt qui permettait de la réaliser, ou plutôt, puisque l'emprunt était déjà voté, il fallait le faire tout de suite. Enfin la Chambre avait manifesté à maintes reprises et avec une énergie croissante son ferme attachement à la réforme électorale ; il fallait s'inspirer de sa volonté et faire aboutir la

réforme. M. le Président de la République a pensé que l'homme le mieux à même de réussir dans cette tâche était M. Ribot et il l'a chargé de former le Cabinet. Sa santé, qui a besoin de ménagemens, aurait permis à M. Ribot de se récuser, s'il n'avait écouté que ses convenances personnelles; mais on faisait appel à son dévouement; c'est un genre d'appel qu'il a toujours entendu. Bien qu'il ne se dissimulât pas les difficultés qu'il devait rencontrer, il n'en connaissait pas encore toute l'étendue : pour se renseigner à ce sujet à la meilleure source, il s'est adressé à M. Caillaux, que le Congrès de Pau a sacré le chef du parti radical-socialiste unifié. C'est un parti exigeant entre tous que celui-là : il a l'habitude d'avoir des chefs qui le suivent et son effort principal dans ces derniers temps a eu pour but de se donner une discipline sévère que doivent suivre également le général et le dernier soldat. Dès que la crise a été ouverte, le parti s'est réuni. Le siège de ses réunions est rue de Valois : de là l'appellation de parti de la rue de Valois ou de parti valoisien qui lui a été donné. Les clubs de la Révolution tiraient eux aussi leur nom du local où ils se réunissaient; on avait alors le club des Jacobins, ou des Cordeliers, ou des Feuillans, et ce n'est pas la seule analogie entre la réunion de la rue de Valois et les clubs révolutionnaires d'autrefois. Là tous les membres du parti doivent venir prendre le mot d'ordre, là ils doivent rendre compte de tous leurs actes, là ils sont approuvés ou condamnés, là enfin s'élaborent les résolutions destinées à devenir la loi de tous. C'est une nouvelle, ou, si l'on veut, une ancienne manière, à laquelle on retourne, de comprendre le gouvernement parlementaire. La Chambre des députés est une assemblée où l'on parle, le club de la rue de Valois en est une où on agit. Ce qui s'y est passé était facile à prévoir. Le parti radical-socialiste a été, on peut le croire, enivré du succès inespéré qu'il venait d'obtenir : aussi la rue de Valois a-t-elle décidé qu'il devait être le pivot de la combinaison nouvelle et qu'il ne prêterait son concours qu'à un ministère présidé par un de ses membres. M. Ribot avait quelque raison de s'en douter, mais il a voulu, comme on dit, en avoir le cœur net : c'est pourquoi il a prié M. Caillaux de venir causer avec lui. On ne saurait trop apprécier la loyauté de M. Caillaux : il a déclaré sans ambages à M. Ribot que le parti radical-socialiste ne lui donnerait pas son concours, qu'aucun de ses membres n'entrerait dans un ministère présidé par lui, et que, dès le lendemain de sa constitution, il serait interpellé sur sa politique générale, notamment sur sa manière de concevoir l'impôt sur le revenu : cette manière, comme tout le monde le sait, est celle du Sénat; elle a

peu de points communs avec celle de la Chambre, qui est celle de la rue de Valois. M. Caillaux était aussi désigné pour faire cette politique que M. Ribot l'était peu. Celui-ci aurait consenti à faire un ministère de conciliation et, dans une certaine mesure, de transaction. Devant l'attitude du parti radical-socialiste, un pareil ministère était impossible. M. Ribot n'avait donc plus qu'à faire part à M. le Président de la République de l'insuccès de sa tentative.

M. Poincaré a fait alors appeler M. Jean Dupuy et lui a confié le mandat auquel M. Ribot venait de renoncer; mais où M. Ribot avait échoué, comment M. Jean Dupuy aurait-il réussi? Sa conception politique était la même et, tout comme M. Ribot, il avait, aux yeux de la rue de Valois, le vice rédhibitoire de ne pas lui appartenir. Sa tentative était condamnée d'avance : elle a échoué. Arrêtons-nous ici un moment pour admirer, chez ces radicaux-socialistes, partisans ardens du régime majoritaire, l'habileté avec laquelle ils escamotent à leur profit la loi du nombre. Combien sont-ils? 150. Combien y a-t-il de députés en dehors d'eux? Environ 450. Les 150 n'en font pas moins la loi aux 450 ; ils imposent leur *veto* à la formation d'un ministère ; ils veulent être les maîtres, et ils le sont. Pourquoi, sinon parce que leur audace, qui est grande, tire un surcroît de force de la timidité de leurs adversaires. On se demande ce qui serait arrivé si, passant outre au *veto* de M. Caillaux, M. Ribot ou M. Dupuy avait fait un ministère et interrogé de nouveau la Chambre pour savoir où était décidément sa majorité... Mais n'insistons pas.

Après le double renoncement de M. Ribot et de M. Jean Dupuy, M. le Président de la République a confié le soin de former le ministère à M. Doumergue, qui jouit, comme on dit, de la sympathie de ses collègues et sans doute la mérite, et enfin qui est un des représentans attitrés de la rue de Valois : c'est à cette dernière qualité qu'il a dû sa bonne fortune. Dès lors, les difficultés qu'avaient rencontrées MM. Ribot et Dupuy devaient s'aplanir devant lui, mais il en a rencontré d'autres. Le croirait-on? M. Doumergue avait rêvé d'attacher à son char de triomphe M. Ribot et M. Dupuy : il leur a demandé, avec une insistance à quelques égards flatteuse, de faire partie de sa combinaison, l'un comme ministre des Affaires étrangères, l'autre, comme ministre de l'Intérieur. C'était, en vérité, une prétention hardie de la part des radicaux, de vouloir faire entrer M. Ribot et M. Dupuy dans leur ministère, après avoir refusé d'entrer dans celui qu'ils avaient essayé de former eux-mêmes. La réponse de MM. Ribot et Dupuy était trop facile : c'est qu'ils tenaient à leurs principes tout autant que les

radicaux aux leurs et qu'ils ne pouvaient pas s'associer à une politique qui y était contraire. En sortant de l'Élysée, M. Doumergue était allé prendre les conseils de M. Combes et de M. Clemenceau : singuliers patrons pour un ministère dont auraient fait partie M. Ribot et M. Dupuy! Ceux-ci d'ailleurs ne pouvaient se méprendre sur la signification qu'aurait un ministère dans lequel M. Caillaux entrait. Sous le couvert du nom de M. Doumergue, ce ministère sera en réalité le ministère Caillaux et la présence de celui-ci aux Finances en fait le ministère de l'impôt sur le revenu, avec la déclaration obligatoire, contrôlée Dieu sait comment! C'est une habitude prise entre collègues, dans les relations parlementaires, de donner à celui qui vous offre un portefeuille, quand on le refuse, non pas les raisons déterminantes de ce refus, mais les moins désobligeantes qu'on peut imaginer. MM. Ribot et Dupuy n'ont pas manqué à cette règle protocolaire. Ils auraient pu dire plus simplement aux radicaux : — Vous avez refusé de collaborer avec nous, pourquoi voulez-vous que nous collaborions avec vous? C'est vous qui avez mis la France, par des fautes accumulées, dans la situation lamentable où elle est aujourd'hui; nous étions prêts à essayer de l'en tirer, vous voulez l'y enfoncer encore davantage par de prétendus remèdes qui sont pires que le mal : comment avez-vous pu compter sur nous pour prendre, dans cette œuvre néfaste, une responsabilité qui ne doit appartenir qu'à vous? — Ce langage aurait été sincère, mais M. Ribot et M. Dupuy ont beaucoup trop la politesse parlementaire pour l'avoir tenu : ils n'avaient d'ailleurs pas besoin de le faire pour être entendus.

On comprend que les radicaux auraient été heureux de pouvoir se couvrir du côté de l'Europe par la haute personnalité de M. Ribot. Ils ont beau passer leurs troupes en revue, ils n'y trouvent pas un ministre des Affaires étrangères. En désespoir de cause, M. Doumergue s'est dévoué à en jouer le rôle. Nous le plaignons, car il ne se doute pas de ce qui l'attend. La situation de l'Europe aujourd'hui exige la présence au quai d'Orsay d'un ministre qui la connaisse à fond, qui n'ait pas tout un apprentissage à faire, qui soit doué de l'esprit diplomatique et versé dans la pratique des affaires. M. Doumergue est un novice. Les journées seront courtes pour lui s'il veut se mettre au fait de tout ce qu'il doit savoir. Et il est en outre président du Conseil, cela fait frémir! Où trouvera-t-il le temps de suffire à sa double tâche? Quand le ministère Barthou s'est constitué, il fallait un financier aux Finances, on y a mis M. Dumont; quand le ministère Doumergue se constitue, il fallait aux Affaires étrangères

un homme rompu à ces affaires, M. Doumergue s'y met lui-même. On a vu le résultat dans le premier cas : que faut-il attendre du second? M. Pichon était au quai d'Orsay, il y était à sa place : pourquoi ne l'y a-t-on pas laissé ? Est-ce parce qu'il avait cessé de plaire à M. Clemenceau et qu'on voulait plaire à M. Clemenceau ? Est-ce pour tout autre motif ? Quelle que soit la cause réelle de la disgrâce de M. Pichon, elle n'a rien à voir avec les intérêts du pays. Après M. Doumergue, après M. Caillaux, parlerons-nous des autres ministres ? Les uns sont trop connus, les autres ne le sont pas encore assez. Les uns sont des revenans, les autres des nouveaux venus. Dans l'ensemble, on ne peut pas dire qu'ils étonnent, car quel autre ministère les radicaux unifiés auraient-ils pu faire ? Mais ils inquiètent. Ils sont une réaction audacieuse contre la politique que la Chambre avait à maintes reprises approuvée, et que le pays avait applaudie.

Résumons-nous. Un vote unique, sur une question unique, qui n'avait pas un caractère nettement politique, a permis au parti radical de s'emparer d'un seul coup de tout le terrain qu'il avait perdu et de s'y vautrer. Mais a-t-il une vraie majorité et le ministère durera-t-il? Il s'appliquera sans doute à se faire petit, modeste, inoffensif, pour qu'on le laisse vivre jusqu'aux élections prochaines ; on s'y attend et peut-être est-ce en partie par là que s'explique la hausse de la Bourse qui l'a accueilli ; le ministère promettra l'impôt sur le revenu, mais il n'aura pas le temps de le faire ; on compte sur son impuissance ; ce sera le ministère des ajournemens ; cela permet de respirer. Pour vivre, il est condamné à ne rien faire, ce qui n'empêche pas que sa présence seule ne soit un grand mal. Mais enfin, puisque tout le monde invoque la majorité de la Chambre, nous l'invoquons aussi ; il dépend d'elle de se ressaisir. Le groupe de la rue de Valois se compose de 150 membres et la Chambre en a 600.

Nous ne raconterons pas dans tous leurs détails les graves événemens qui viennent de se passer en Allemagne : ces détails sont connus ; depuis quinze jours, la presse du monde entier les a relatés avec abondance et non sans étonnement. Dans un des discours qu'il a prononcés devant le Reichstag, le chancelier de l'Empire a dit avec grande raison que l'incident de Saverne avait eu un retentissement hors de proportion avec son importance véritable : ce qui est important, en effet, ce n'est pas l'incident, mais la tournure qu'on lui a donnée.

L'opinion française a bien fait de ne pas prendre au tragique, ni

même très au sérieux les propos inconsidérés du lieutenant de Forstner : que lui importait l'incartade d'un jeune imbécile? Mais en Allemagne, l'impression n'a pas été aussi calme et les représentans attitrés du gouvernement, le chancelier impérial et le ministère de la Guerre, en ont perdu leur sang-froid. Le ministre de la Guerre, général de Falkenhayn, a parlé au Reichstag avec l'arrogance d'un soldat qui ne saurait admettre qu'un officier ait pu avoir tort. Quant au chancelier, M. de Bethmann-Hollweg, il a obéi certainement à des préoccupations d'un autre ordre, mais par malheur contradictoires ; il ne s'est décidé à donner tort ni à l'autorité militaire, ni à l'autorité civile ; il s'est déclaré d'accord avec son collègue de la Guerre, tout en reconnaissant que la loi avait été violée ; il a fait des promesses vagues pour l'avenir ; il a parlé plus vaguement encore de sanctions qui avaient été ou qui seraient données à l'incident et l'extrême embarras de son langage a fini par soulever dans l'assemblée des protestations à peu près unanimes. M. de Bethmann-Hollweg a donné trop souvent des preuves de modération et de bon sens, pour qu'on ne lui tienne pas compte de ce que sa situation avait de difficile ; il ne voulait pas désavouer son collègue de la Guerre ; il ne connaissait peut-être pas très bien la pensée de l'Empereur ; il était hésitant et perplexe et c'est ainsi qu'un incident, qui en lui-même était si peu de chose, a pris en quelques jours, presque en quelques heures, des développemens imprévus et a déchaîné le plus violent orage qui ait ébranlé jusqu'ici les murs du Reichstag. Pour la première fois dans l'histoire d'Allemagne, une discussion parlementaire s'est terminée par un vote de blâme, émis à l'énorme majorité de 293 voix contre 54.

Le ministre de la Guerre a fait de l'armée allemande un éloge assurément mérité, mais qui aurait gagné à être exprimé en termes plus mesurés. A l'entendre, c'est l'armée, et l'armée seule, qui a fait l'Allemagne et qui la maintient. Il n'est pas douteux que, sans elle, l'Allemagne ne serait pas devenue ce qu'elle est aujourd'hui, mais l'œuvre de sa grandeur a eu encore d'autres ouvriers qui, tous utiles, tous indispensables, ont travaillé à en faire le colosse dont les Allemands sont justement fiers. La civilisation d'un grand peuple ne s'exprime pas seulement par sa force matérielle : l'Allemagne le sait et elle éprouve quelque impatience, quelque confusion même, lorsque l'armée tend à s'ériger en une caste spéciale dont les droits priment tous les autres et les suppriment au besoin. L'élément civil revendique alors les siens. On a dit autrefois de la Prusse que ce n'était pas un pays qui avait une armée, mais une armée qui avait un pays. Cet

idéal, si c'en est un, est maintenant périmé. Il pouvait suffire à la Prusse, mais l'Allemagne ne saurait s'y confiner. Elle est prête, et elle l'a montré hier encore, à faire pour son armée les plus grands sacrifices; elle sait qu'elle en a besoin ; elle l'aime et la respecte; mais le pur militarisme, lorsqu'il s'affiche outrageusement comme il vient de le faire, provoque en elle un mouvement réflexe irrésistible qui rétablit l'équilibre entre les vertus militaires et les vertus civiles, sans sacrifier les unes aux autres.

On a vu, à Saverne et dans les environs, des scènes qui appartiennent à un autre âge, et qu'on aurait crues impossibles aujourd'hui. Dans la colère que suscitaient en elles les premières résistances, les autorités militaires ont littéralement perdu la tête. Au mépris de la loi, elles ont procédé comme si l'état de siège avait été régulièrement proclamé et ont opéré dans les rues de Saverne des arrestations faites au hasard, aveuglément et sans choix : hommes, femmes, enfans en ont été victimes. Même des magistrats ont été arrêtés. Un d'eux, ayant dit ce qu'il était, a été relâché. Un officier lui a reproché amèrement de ne s'être pas nommé plus tôt, à quoi le magistrat a judicieusement répondu : « Alors, on est arrêté ici, non pas d'après ce qu'on fait, mais d'après ce qu'on est? » Il y a eu des incidens comiques, d'autres douloureux. Ce lieutenant de Forstner qu'on aurait dû faire disparaître tout de suite, soit en l'envoyant ailleurs, soit en le mettant aux arrêts, ne pouvant plus sans inconvénient pour lui se promener seul dans les rues de Saverne, n'est sorti de chez lui qu'entouré de quatre soldats, la baïonnette au canon. Où allait-il? Acheter un cigare ou du chocolat! Il faut croire que les autorités militaires de Saverne n'ont pas le sens du ridicule. Une autre fois, le même lieutenant de Forstner a participé à une promenade militaire hors de la ville. Comme il traversait un village, il a été reconnu et quelques lazzis l'ont accueilli; aussitôt ce vaillant jeune homme a tiré son grand sabre et s'est précipité sur des enfans qui ont pris la fuite ; un d'eux, qui est estropié et ne pouvait pas courir, a eu le front fendu. Ce sont de pareils faits que le ministre de la Guerre a couverts de son autorité et que le chancelier a eu la mauvaise fortune d'avoir à excuser, parce que, a-t-il dit, il faut que l'uniforme du Roi soit respecté. Sans doute, mais il y a plusieurs manières de le faire respecter et le promener comme une provocation sur les épaules du lieutenant de Forstner n'est certainement pas la meilleure. Le gouvernement impérial a mis longtemps à le comprendre; le Reichstag l'a senti tout de suite. Pendant que le colonel de Reutter couvrait le lieutenant de Forstner, que le général de

Deimling, commandant le corps d'armée de Strasbourg, couvrait le colonel de Reutter, que le ministre de la Guerre couvrait le général de Deimling, le Reichstag, qui représente l'opinion du pays, éprouvait un sentiment voisin de l'humiliation et l'exprimait avec force. Il se demandait ce que deviendrait, le lendemain d'un incident comme celui de Saverne, l'œuvre de pacification entreprise en Alsace-Lorraine et qui y fait d'ailleurs si peu de progrès. Un membre du Reichstag, qui a été quinze ans professeur à Strasbourg, a touché vivement l'assemblée en disant que, pendant tout le temps de son professorat, il s'était appliqué, par son enseignement, à calmer les esprits et à apaiser les cœurs. Tout cet effort, s'est-il écrié, est désormais en pure perte! On a bien voulu reconnaître que la presse française, quels que fussent les sentimens intimes qu'elle éprouvât, en avait contenu l'expression avec beaucoup de dignité; mais il faut convenir que cela lui était facile et qu'elle n'aurait pu faire ni mieux, ni plus que les autorités militaires allemandes, si elle s'était expressément proposé d'entretenir au cœur de nos provinces perdues des protestations indignées.

L'empereur Guillaume ne s'est pas mépris sur ce que cette situation aurait d'inquiétant si elle se prolongeait. L'Allemagne n'est pas un pays parlementaire et il s'en faut de beaucoup que le Reichstag y ait la même importance qu'a chez nous la Chambre des députés ou en Angleterre la Chambre des Communes: cependant une manifestation comme celle qu'il vient de faire, qui était impossible autrefois, ne saurait aujourd'hui y être considérée comme négligeable. Dans une séance ultérieure, le chancelier a eu l'occasion de reprendre la parole et, répondant aux socialistes qui voulaient établir sa responsabilité vis-à-vis du Reichstag, il a revendiqué les droits intangibles de l'Empereur et affirmé qu'il n'y laisserait pas porter atteinte. C'est un air connu, une fanfare obligatoire. L'Empereur est tout et le Reichstag peu de chose, soit, il n'y a aucun inconvénient à ce qu'on le répète une fois de plus, à la condition cependant que l'Empereur tienne compte du sentiment du Reichstag. Or, qu'est-il arrivé? La garnison de Saverne a quitté la ville et a été envoyée dans un camp d'instruction. Et comment cela est-il arrivé? L'Empereur était absent de Berlin; il était à la chasse à Donaueschingen, où il a appelé à la fois le chancelier, le statthalter d'Alsace-Lorraine et le général commandant le corps d'armée de Strasbourg. Un désaccord entre eux avait, semble-t-il, rendu difficiles les rapports des deux derniers. On assure que des démissions ont été données à l'Empereur dans les conversations de

Donaueschingen, mais il ne les a pas acceptées et le statthalter est revenu avec le général à Strasbourg, en apparence réconciliés. Quant au chancelier, bien que le discours qu'il vient de prononcer sur la politique extérieure montre que, dans des questions qu'il connaît bien et où il est à son aise, il n'a rien perdu de la fermeté de sa pensée, sa situation sera peut-être, pendant quelque temps, rendue plus difficile au Reichstag. Les conservateurs ne lui pardonnent pas d'avoir donné une constitution à l'Alsace-Lorraine, ce qui est pourtant une de ses œuvres les plus méritoires, quelque insuffisante qu'elle soit. Il a affirmé qu'il restait fidèle à sa politique. On relève dans ses discours des phrases qui lui font honneur, celle-ci par exemple : « Je suis convaincu que l'Alsace-Lorraine ne pourra progresser que si on renonce à transformer des Allemands du Sud en Allemands du Nord et en Prussiens. » Ses intentions ont toujours été bonnes : pourquoi faut-il qu'elles soient déjouées par des incidens qu'on laisse avec une si lourde maladresse tourner en tempêtes?

Celui de Saverne ne sera pas oublié de sitôt en Alsace-Lorraine, bien que l'Empereur se soit efforcé de le clore par la mesure dont nous venons de parler. Le lieutenant de Forstner est parti avec ceux qui ont cru devoir le défendre. Le bruit court qu'à peine commencée, sa carrière serait fortement compromise, peut-être brisée. On n'en demandait pas tant à Saverne, mais à mesure que le cas s'est aggravé, il a fallu y apporter des sanctions plus rigoureuses. Si on avait fait dès la première heure une partie seulement de ce qu'on fait à la dernière, l'incident serait passé presque inaperçu, comme tant d'autres. On n'aurait pas eu la séance du Reichstag, ni le précédent politique qu'elle a créé. On n'aurait pas agité, inquiété, énervé l'Allemagne, ni donné au reste du monde un spectacle déconcertant. Le gouvernement impérial a sans doute de grandes qualités politiques : il lui en manque une toutefois, et non la moins précieuse, celle qui consiste à faire les choses au moment opportun. On s'en aperçoit, maintenant que les fumées de l'orgueil militaire sont tombées, mais il est un peu tard : l'incident de Saverne a pris place dans l'histoire et le vote du Reichstag y restera attaché.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIX-HUITIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Livraison du 1er Novembre.

Pages.

LETTRES DE MONTALEMBERT A LA COMTESSE SOPHIE APPONYI. — I. Publiées par Mme LA COMTESSE LOUIS APPONYI 5

LA VIE DÉCIDE, première partie, par Mlle MARIANNE DAMAD 35

ANATOLE LEROY-BEAULIEU, par M. RENÉ PINON. 74

SCÈNES DE LA PACIFICATION MAROCAINE. — II. UNE COLONNE DE PACIFICATION, par PIERRE KHORAT. 109

LE JARDIN DE MARIE-ANTOINETTE AU PETIT-TRIANON, par M. PIERRE DE NOLHAC . 147

M. GABRIEL D'ANNUNZIO ET LA CRITIQUE ITALIENNE, par M. MAURICE MURET. . 180

REVUE LITTÉRAIRE. — CAËRDAL, par M. ANDRÉ BEAUNIER. 205

REVUE SCIENTIFIQUE. — L'ULTRA-VIOLET ET LA VIE, par M. CHARLES NORDMANN. 217

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française 229

Livraison du 15 Novembre.

LETTRES DE MONTALEMBERT A LA COMTESSE SOPHIE APPONYI. — II. (1862-1868.) Publiées par Mme LA COMTESSE LOUIS APPONYI. 241

LA VIE DÉCIDE, dernière partie, par Mlle MARIANNE DAMAD. 280

PAUL THUREAU-DANGIN (1837-1913). — L'HOMME ET L'ŒUVRE, par M. DE LANZAC DE LABORIE. 325

JOUBERT JUGE DE PAIX, par M. ANDRÉ BEAUNIER. 358

ESQUISSES CONTEMPORAINES. — M. ANATOLE FRANCE. — II. AVANT L' « HISTOIRE CONTEMPORAINE, » par M. VICTOR GIRAUD. 399

REVUE DRAMATIQUE. — *Le Phalène*, AU VAUDEVILLE; — *Les Anges gardiens*, A LA COMÉDIE-MARIGNY; — *L'Occident*, A LA RENAISSANCE; — *Le Procureur Hallers*, AU THÉATRE-ANTOINE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. . . 432

Pages.

Revue musicale. — Vieille musique romaine, par M. Camille BELLAIGUE. . 444
Revues étrangères. — A propos du sixième centenaire de la naissance de Boccace, par M. T. DE WYZEWA. 457
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Décembre.

La grande pitié des églises de France. — I, par M. Maurice BARRÈS, de l'Académie française. 481
Nous, les mères..., première partie, par M. Paul MARGUERITTE 507
Madame de Staël et M. Necker, d'après leur correspondance inédite. — Madame de Staël a Metz, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française 553
Mes Espagnes, par M. Louis BERTRAND 584
Esquisses contemporaines : M. Anatole France. — III. Après l' « Histoire contemporaine, » par M. Victor GIRAUD. 592
Scènes de la pacification marocaine. — III. Un poste frontière, par Pierre KHORAT. 630
Revue littéraire. — La nouvelle Marianne, par M. André BEAUNIER. . . . 671
Revue scientifique. — Les conquêtes récentes du système métrique, par M. Charles NORDMANN. 683
Revue musicale. — Vieille musique espagnole, par M. Camille BELLAIGUE. . 697
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Décembre.

Nous, les mères..., deuxième partie, par M. Paul MARGUERITTE. 721
La grande pitié des églises de France. — II, par M. Maurice BARRÈS, de l'Académie française 766
Les moyens de transport depuis sept siècles. — II. Diligences, chaises de poste et auberges, par M. le vicomte Georges D'AVENEL 805
La promenade a Tombouctou. — I, par M. Paul ADAM. 835
Réflexions sur La Fontaine, par M. André BELLESSORT. 873
Revue dramatique. — *L'Institut de Beauté*, aux Variétés ; — *Rachel*, a l'Odéon ; — Reprise de *Samson*, au Gymnase ; — *La Marche nuptiale*, a la Comédie-Française, par M. René DOUMIC, de l'Académie française 910
Revues étrangères. — Un amour du jeune Mozart, par M. T. DE WYZEWA. 922
Les Livres d'étrennes, par M. Joseph BERTRAND. 934
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 52136.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1792